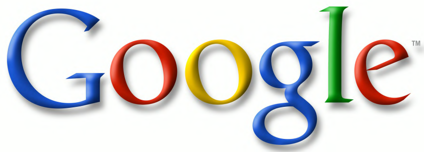
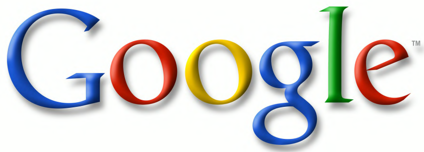










L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

1868

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

DIXIÈME ANNÉE

1868

MONTREAL

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

27, Rue Saint Vincent, 27

1868.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE

MONTREAL

DIXIÈME ANNÉE

1868

MONTREAL

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

27, Rue Saint Vincent, 27

1868.

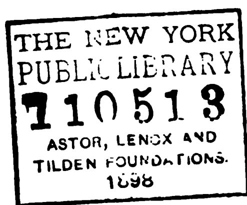




TABLE DES MATIÈRES

PAR

ORDRE ALPHABÉTIQUE,

1868.

D.

E.

F.

G

H.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA. *

INTRODUCTION.

FRANÇOIS IER, ROI DE FRANCE, ESSAYE A PLUSIEURS REPRISES D'ETABLIR UNE COLONIE EN CANADA POUR Y PORTER LA FOI CATHOLIQUE.

* Nous avons cru faire plaisir à nos abonnés en reproduisant dans la table de 1868, ce qui a paru dans celle de 1867.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

PREMIERE COLONIE FRANÇAISE EN CANADA, COMPOSEE DE HUGUENOTS ET DE CATHOLIQUES.

CHAP. I.—*Tentatives infructueuses pour établir une colonie et porter la Foi en Canada.*

CHAP. II.—*Tentatives infructueuses pour établir des colonies et porter la Foi dans l'Acadie.*

CHAP. III —*Commencement d'une colonie à Québec, depuis 1608 jusqu'à l'arrivée des Recollets en 1615.*

CHAP. IV.—*Les marchands associés négligent et empêchent même la conversion des sauvages.*

CHAP. V.—*La Compagnie des marchands néglige et empêche même la formation d'une colonie française à Quebec.*

CHAP. VI.—*Efforts de Champlain et des Recollets pour donner commencement à la formation d'une colonie.*

CHAP. VII.—*Les Récollets appellent à leur aide les Jésuites. Québec est comme abandonné par la Compagnie.*

CHAP. VIII.—*Suppression de la Compagnie des Associes et extinction totale de la colonie de Quebec, qui est ramenee en France.*

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES, (DEPUIS 1632 JUSQU'A L'ARRIVÉE DES COLONS POUR L'ISLE DE MONTRÉAL EN 1641.)

CHAP. Ier.—*Restitution du Canada à la France, arrivée des premiers colons.*

CHAP. II.—*La Religion Catholique mise en honneur dans la nouvelle colonie.*

CHAP. III.—*Efforts de la charité chrétienne en France et en Canada, pour procurer la civilisation et la conversion des sauvages.*

(*Nota* : Tous les paragraphes et chapitres suivants de l'Histoire de la Colonie se trouvent dans le présent volume, année 1868.)

CHAP. IV.—*Les Cent-Associés négligent la conversion des sauvages et l'augmentation de la colonie.*

CHAP. V.—*La colonie est à la veille d'être détruite par les Iroquois, si elle ne reçoit un secours prompt et puissant que la Compagnie lui refuse, et que le roi ne peut lui envoyer..*

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETE DE NOTRE-DAME DE MONTREAL COMMENCE A REALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAP. I.—*Dessein et formation de la Compagnie de Montréal.*

CHAP. II.—*M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance. Première recrue qui hiverne à Québec.*

CHAP. III.—*Fondation de Villemarie. Ses heureux commencements.*

R.

S.

T.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis* 1632 *jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en* 1641.]

CHAPITRE III. (*A.)

EFFORTS DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE EN FRANCE ET EN CANADA POUR PROCURER LA CIVILISATION ET LA CONVERSION DES SAUVAGES.

(*Suite.*)

XXIII.

Madame de La Pelterie augmente le nombre des Ursulines.

De son côté, madame de la Pelterie n'avait conduit aussi, en Canada, que trois Ursulines. Voyant que ce nombre était insuffisant, elle en demanda une quatrième à l'archevêque de Paris, qui lui en envoya deux, les mères Anne de Sainte-Claire et Marguerite de Saint-Athanase. Elles s'embarquèrent, avec les deux Hospitalières, sur le vaisseau nommé *l'Espérance*, conduit par M. de Courpon, honnête gentilhomme, qui leur

(*A.) Voir l'année 1867, et pour le chapitre page 881.

rendit de grands services dans cette traversée. Deux fois elles pensèrent être englouties au fond des eaux, dans la rade même, où les trois navires de la flotte restèrent, depuis le 26 de mars jusqu'au 28 d'avril, battus par les vents les plus furieux, sans avoir perdu autre chose qu'un câble et un bateau, qui furent emportés par la tourmente. Cette tempête, qui retint les vaisseaux près du port, les défendit contre les frégates ennemies, qui les attendaient au passage. Mais le cardinal de Richelieu, informé de cette embuscade par la duchesse d'Aiguillon, ordonna de leur faire escorte, et M. de Beaulieu, qui commandait la flotte royale, fit entourer les trois navires par quarante vaisseaux, qui les accompagnèrent jusqu'à l'entrée de la Manche, où ils n'eurent plus à craindre l'ennemi.

XXIV.

Hospitalières à Sillery, pour soigner les malades et instruire les enfants.

Le 9 de juillet de la même année 1640, les Hospitalières, accompagnées des Ursulines et de quelques Jésuites, se rendirent à Sillery, où l'on posa, en grande cérémonie, la première pierre du nouvel hôpital, et l'on en poussa immédiatement les travaux avec beaucoup d'activité, afin que les Hospitalières pussent, dès l'hiver suivant (*), l'occuper en partie. Le bâtiment se trouvant, en effet, en état de les recevoir, elles résolurent d'aller s'y établir, et fixèrent le jour du départ au 1er du mois de décembre de la même année. Les sauvages de Sillery, touchés de la charité de ces saintes filles, allèrent les chercher eux-mêmes à Québec, et les conduisirent en canot à leur bourgade, où les autres accoururent sur le rivage, pour les recevoir, en donnant mille démonstrations de reconnaissance et de joie. Les Hospitalières ne bornèrent pas leur zèle au soin des malades; elles l'étendaient encore à l'instruction des petites filles sauvages, qui, trop éloignées de Québec, ne pouvaient aller commodément se faire instruire chez les Ursulines. Elles furent bien dédommagées de leurs peines, dans ce surcroît d'occupation; car, à Sillery, ces enfants avaient un si grand désir d'apprendre, que leur ardeur pour l'instruction allait jusqu'à l'importunité. Quoique le bâtiment des Hospitalières fût tout construit en pierres, elles eurent à souffrir les rigueurs du froid durant l'hiver, et aussi la privation de beaucoup de choses, et vécurent assez solitaires, les sauvages ayant quitté momentanément Sillery, pour aller à la chasse dans les bois. A leur retour, ils témoignèrent de nouveau, une joie très-vive de les voir dans ce lieu;

(*) En attendant que le bâtiment fut en état de les loger, quelques Hospitalières allèrent occuper, vers la fin du mois d'août, une maison dans le voisinage de Sillery, que M. de Puiseaux, dont nous parlerons dans la suite, leur offrit, et qui était appelée la maison de Saint Michel. Quoiqu'elle ne se composât que de trois petites chambres, elles trouvèrent le moyen d'y recevoir des malades et d'y vivre elles-mêmes en communauté cloîtrée, s'étant ménagé une petite chapelle où leur chœur était séparé de l'espace qu'occupaient les séculiers, qui s'y rendaient en petit nombre pour assister à la sainte Messe.

et, de leur côté, elles eurent la consolation de contribuer à la conversion de plusieurs, par les secours charitables qu'elles leur prodiguèrent. Nous avons dit que la duchesse d'Aiguillon, en dédiant son hôpital au sang du Sauveur, répandu pour le salut de tous, avait demandé que les Hospitalières engageassent les sauvages qu'elles y recevraient à prier, particulièrement, pour le salut du cardinal de Richelieu, et pour le sien propre, après la mort de l'un et de l'autre ; et ce fut sans doute, pour leur rappeler sensiblement ce pieux devoir, et les aider à s'en acquitter, qu'elle envoya, cette année, à Sillery, un grand tableau, représentant Notre-Seigneur en croix, avec le cardinal d'un côté, et elle-même de l'autre ; à quoi elle joignit un parement d'autel noir, une chasuble et d'autres objets, pour servir à l'ornement de la chapelle et au culte divin.

XXV.

Pieuse curiosité des Sauvages pour les offices chantés des Ursulines.

A Québec, madame de la Pelterie et les religieuses Ursulines, en rendant aux sauvages les charitables services que nous avons dits, contribuaient encore à les édifier, dans leur chapelle, par leur modestie et par la beauté de leur chant, surtout les Dimanches et les jours de Fêtes, où leurs Vêpres étaient toujours chantées. " Si, en France, écrivait, au " sujet de ce chant, la mère de l'Incarnation, on ne mangeait que du " poisson et des viandes salées, comme nous faisons ici, on serait malade, " et on n'aurait point de voix ; nous nous portons fort bien, et nous " chantons mieux qu'on ne le fait en France." Il paraît que la douceur de ce chant, auquel les sauvages n'étaient pas accoutumés, ne les attirait pas moins que le son d'une viole, le seul instrument de musique religieuse qu'il y eût alors en Canada. " On est tout ravi, écrivait la sœur de " Sainte-Croix, d'entendre nos Mères chanter les Vêpres, les Fêtes et " Dimanches. Il y a du plaisir à voir les sauvages et les sauvagesses " auprès de la viole, quand on en joue. Ils en sont émerveillés. L'un " d'eux disait qu'il fallait apprendre à leurs filles à jouer de cet instrument. " Mais nous ne nous en servirons que pour les attirer à la prière."

XXVI.

Agnès, ses dispositions pour la piété et la musique religieuse.

Dans ce dessein, et pour se former une aide qui pût les suppléer, elles communiquèrent la pratique de ce petit art d'agrément à une de leurs élèves, âgée de douze ans, remarquable pour la beauté de sa voix et la douceur de son caractère, qui sans doute lui fit donner, dans son baptême, le nom d'Agnès. " Elle a fait de très-grands progrès au-" près de nous, écrivait encore la mère Marie de l'Incarnation, tant dans " la connaissance des mystères que dans les bonnes mœurs, ayant de " plus appris à travailler, à lire, à jouer de la viole, et mille autres petites

" adresses." Cette enfant, ayant ensuite été retirée du séminaire par ses parents, elle se plaisait à chanter aux sauvages des Cantiques spirituels que les Ursulines lui avaient appris ; et, dans les bois, elle était, comme leur directrice de chant, déterminant elle-même ce qu'ils devaient chanter, et les édifiant autant par la sagesse et la modestie de sa conduite, qu'elle les charmait saintement par la beauté de sa voix. Elle aurait même voulu se consacrer à Dieu par la profession religieuse, et ses maîtres pensaient à la recevoir, lorsqu'elle mourut à l'âge de quinze ans, au mois de décembre 1643, à la suite d'un accident, qui pensa la faire périr dans le fleuve Saint-Laurent, et d'où elle avait été retirée presque sans vie.

XXVII.

Zèle de madame de la Pelterie pour la conversion des sauvages.

L'affection que madame de la Pelterie témoignait aux femmes et aux filles sauvages était bien propre à gagner leurs cœurs et à leur faire aimer la religion. Elle ne pouvait modérer son ardeur dans les services qu'elle leur rendait, et voulait se trouver elle-même partout, quand il s'agissait des sauvages. Le jour de l'Assomption 1639, dans les Processions, rapporte la sœur de Sainte-Croix, " elle servait de " conductrice aux femmes sauvages, et marchait en tête." Le Jeudi Saint de l'année 1640, la cérémonie du lavement des pieds devant avoir lieu à l'hôpital, elle s'y rendit, et se joignant aux Hospitalières, elle lava les pieds à des femmes et à des filles sauvages, avec autant de charité que de modestie, exemple qui fut imité par madame de Répentigny. C'est que le zèle pour la conversion des sauvages n'était pas particulier aux missionnaires et aux Religieuses ; et nous devons dire, à la louange des pieux colons de Québec, qu'avant l'arrivée des Hospitalières et des Ursulines, il était déjà très-commun parmi eux. Il devint même général, à l'occasion d'un vœu que les PP. Jésuites firent, en 1635, dans toutes leurs résidences, et que, l'année suivante, les colons commencèrent à prononcer, et qu'ils renouvelaient depuis, tous les ans, le jour de l'Immaculée-Conception, quoique par simple dévotion, et sans obligation de conscience.

XXVIII.

Vœu public des colons pour la conversion des sauvages.

Nous le rapporterons ici, comme un monument remarquable de la piété de ces premiers temps. " Adorable Jésus, Sauveur du Monde, quoique " nos péchés nous doivent éloigner de votre présence, néanmoins, " étant épris d'une sainte affection de vous honorer, vous et votre Sainte " Mère ; et poussés du désir de correspondre fidèlement à ce que vous " désirez de vos serviteurs, pour vous faire connaître et adorer des

" pauvres peuples de ces contrées: prosternés ici à vos pieds, nous vous " promettons et faisons vœu, comme aussi à la Très-Sainte Vierge, votre " Mère, de communier douze fois, ces douze mois suivants, et de dire le " chapelet autant de fois ; et cela, en l'honneur et en action de grâces de " l'Immaculée Conception de cette Sainte Vierge, votre Mère, comme " aussi de jeûner, la veille de cette Féte, à la même intention: pour " obtenir de votre bonté et de votre miséricorde, par son intercession " et par ses mérites, la conservation de ce pays et la conversion des pau- " vres sauvages qui l'habitent. Recevez donc, ô Reine des Anges et " des Hommes, sous votre sainte protection, ces peuples délaissés et aban- " donnés, que nous vous présentons par les mains de votre glorieux " Epoux et de vos fidèles serviteurs saint Ignace et saint François " Xavier, et de tous les Anges gardiens et protecteurs de ces lieux, pour " les offrir à votre bien-aimé Fils ; afin qu'il lui plaise les maintenir et les " conserver contre leurs ennemis ; donner la connaissance de son saint " Nom à ceux qui ne l'ont pas encore ; et à tous, la persévérance en " sa sainte grâce, et en son saint amour." On n'avait rien vu jusqu'alors, dans aucune colonie, de si pur et de si chrétien, pour procurer la conversion des sauvages.

Nous avons raconté que, dans l'hiver de 1535 et 1536, Jacques Cartier, et tous les Français qui l'accompagnaient, avaient fait un vœu solennel à Marie, et s'étaient rendus, processionnellement, devant une de ses images, placée contre un arbre, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, comme pour faire, sur ces terres nouvelles, le premier exercice public du culte catholique, en y proclamant la dévotion envers Marie, l'avocate des chrétiens. Ce fut donc une coïncidence bien digne de remarque, qu'en 1636, cent ans après le vœu de Jacques Cartier, d'autres Français, venus en Canada pour réaliser les desseins de ce navigateur, en y formant une colonie catholique, fissent aussi un vœu public à Marie, et, depuis ce temps, le renouvelassent d'année en année, pour obtenir, par son intercession, la conservation de ce même pays à la France, et la conversion des indigènes, que Jacques Cartier avait eue si fortement à cœur.

XXIX.

Zèle de M. de Montmagny pour la conversion des sauvages.

Les chefs de la colonie ne la désiraient pas avec moins d'ardeur, et montraient le même zèle apostolique que nous avons admiré dans Jacques Cartier, à Hochelaga. M. de Montmagny, ayant reconnu qu'un sauvage Huron, homme d'un sens droit et fils du capitaine de sa bourgade, avait déclaré qu'il voulait croire en Dieu, et donné des marques non équivoques d'attachement à la religion, engagea lui-même les PP. Jésuites à lui conférer le baptême avant qu'il retournât dans son pays,

voulut lui servir de parrain, et le nomma Charles, du nom qu'il portait lui-même. A peine ce sauvage eut-il été régénéré par l'eau baptismale, que le Gouverneur lui dit, en lui donnant des témoignages particuliers d'affection: " Je me réjouis de vous voir, maintenant, au nombre des " enfants de Dieu; et puisque vous êtes affranchi des liens des démons, " combattez généreusement; tenez la parole que vous avez jurée à Dieu. " Le baptême vous a donné des armes et des forces contre vos ennemis " invisibles: servez-vous-en courageusement: et, parce que les peuples " qui vous font la guerre désirent de vous détruire, je veux vous armer " contre eux." Là-dessus il lui fit présent d'une belle arquebuse, qui étonna beaucoup ce bon néophyte; car ces armes étaient encore toutes nouvelles pour eux. " Allez, ajouta le Gouverneur, exhortez vos compatriotes à " embrasser la Foi que vous avez reçue, et les assurez, de ma part, que " je les protégerai, s'ils se rangent au giron de l'Eglise." Nous devons remarquer ici que ce sauvage, dans sa réponse au Gouverneur, l'appela *Onontio;* et c'était ainsi que les Hurons et les Iroquois traduisaient le nom de Montmagny; car, dans leur langue, *Onontio* veut dire *grande montagne.* Un sauvage nouvellement baptisé, ayant eu le bonhenr de faire sa première Communion le jour même de la Fête-Dieu, M. de Montmagny proposa aux PP. Jésuites de donner à ce néophyte l'un des bâtons du dais, sous lequel on devait porter le Très-Saint-Sacrement, et lui-même en prit un autre par une très-rare et très-religieuse humilité. Ce fut un spectacle bien touchant, aux yeux de la Foi, de voir ce néophyte, vêtu d'une robe de sauvage, marcher ainsi de pair avec le Gouverneur, en portant l'un et l'autre le dais à la Procession, au bruit des mousquets et des canons, et au milieu de tout l'appareil que la colonie pouvait déployer dans cette fête solennelle.

XXX.

Zèle des principaux membres de la colonie pour la conversion des sauvages.

Les exemples de charité et de piété des autres principaux membres de la colonie étaient bien propres aussi à faire une vive et puissante impression sur les cœurs des sauvages. A l'imitation du Gouverneur, M. de l'Isle, son lieutenant, et les autres messieurs tenaient à honneur d'être leurs parrains au baptême, et les nouveaux chrétiens s'en montraient très-flattés. Ainsi M. de Répentigny, ayant levé des Fonts un sauvage, âgé d'environ quarante ans, à qui il donna le nom de Joseph, ce néophyte, immédiatement après son baptême, prit la main de son parrain, et la baisa avec beaucoup de tendresse, en le remerciant du bien qu'il lui avait procuré. Atteint d'une maladie qui le conduisit au tombeau, il eut la consolation de voir M. de Répentigny le visiter souvent, et lui faire porter fréquemment de petites douceurs. Ce charitable et fidèle parrain lui rendit enfin les derniers devoirs, en l'accompagnant à la sépulture: ce que firent

aussi les dames de Répentigny, sa mère et sa femme, et plusieurs autres personnes de sa maison. Le corps était porté par quatre Français et suivi de M. de Courpon, de M. Gand, de M. de Castillon, et des sauvages qui se trouvaient à Québec. Aussi le Père Le Jeune, témoin de ces touchants exemples, disait, dans sa relation de 1636 : " Je donnerai cette " louange à nos Français, qu'ils honorent volontiers de leur présence les " baptêmes et les obsèques des sauvages : ce qui édifie grandement ces " barbares, voyant l'estime qu'on fait de ceux de leur nation qui reçoivent " notre sainte Foi."

XXXI.

Sauvage envoyé à Louis XIII ; présent du roi aux nations alliées.

L'intérêt que le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu témoignaient, de leur côté, en faveur des sauvages, était un autre puissant motif pour leur faire aimer la religion. Quand on leur disait que ce ministre contribuait efficacement à l'entretien des ouvriers évangéliques envoyés auprès d'eux, ils donnaient des marques d'un étonnement inexprimable ; jusque-là, que ceux qui n'étaient pas chrétiens avaient de la peine à croire qu'on pût rencontrer, sur la terre, des hommes qui voulussent faire des dépenses pour les secourir, au bout du monde, sans se proposer d'autre intérêt que le bien de leurs âmes et la gloire de Dieu. L'année 1638, un sauvage, fils d'un chef de tribu, avantageusement connu des colons, passa en France pour rendre hommage au roi, non pas seulement au nom de son père et de sa nation, mais encore au nom des autres nations du pays. La première fois qu'il vit le roi, ce fut à l'église ; et il demeura singulièrement frappé de ce que ce prince priait Dieu comme les missionnaires enseignaient aux sauvages de le faire. C'était le premier jour de l'an ; voyant le roi marcher au milieu de ses gardes, avec ses Suisses et ses soldats en ordre, au son des tambours, il fut si stupéfait à ce spectacle, qu'il dit au P. Jésuite qui l'accompagnait : " Allons-nous-en ; " j'ai tout vu, puisque j'ai vu le Roi ;" et, tout le reste du jour il resta sans parler, pensant sans cesse à ce qu'il avait vu. Lorsqu'enfin il fut présenté à Louis XIII, il mit aux pieds de ce prince une couronne de porcelaine, pour témoigner, par cet hommage, qu'il le reconnaissait, au nom de tous les peuples sauvages, pour leur vrai et légitime Souverain. Ce monarque lui fit un accueil plein de bonté, et lui demanda s'il avait été baptisé, et s'il était sédentaire : donnant à connaître, par ces demandes, l'affection qu'il portait aux nouveaux chrétiens et à ceux qui résidaient auprès des Français pour professer la religion catholique. Le roi et la reine lui firent voir le Dauphin encore au maillot ; et, après plusieurs autres actes de bienveillance, lui donnèrent en présent, pour les nations qu'il représentait, six habits magnifiques, où l'on ne voyait que toile d'or, velours, satin, panne de soie, écarlate.

XXXII.

Distribution des présents du roi aux sauvages; usage qu'ils veulent en faire.

Ce jeune sauvage, qui était de Miskou, étant de retour en son pays, monta jusqu'à Québec, avec un certain nombre de ses compatriotes, et alla trouver M. de Montmagny, à qui il remit ces présents. Il y avait alors, dans ce lieu, des Hurons, des Algonquins et des Montagnais; et tous en voyant ces habits, admirèrent la bonté du roi de France, qu'ils appelaient leur roi. Mais pour éviter de faire naître de la jalousie entre eux, comme il fût arrivé, si ces présents eussent été donnés à une seule nation, M. de Montmagny remit trois habits à ce jeune sauvage, l'un pour lui, l'autre pour son fils, le troisième pour son père; et distribua les autres à trois sauvages chrétiens de trois nations. Ceux-ci, en apprenant de la bouche de M. de Montmagny, que le roi de France leur envoyait ces présents, en témoignèrent d'abord leur surprise, et firent ensuite cette réponse, qui mérite d'être rapportée: "Ecrivez à notre roi que nous le remercions "et que nous l'admirons; et que, quand il ne nous aurait rien envoyé, nous "ne laisserions pas de l'aimer. Au reste, gardez vous-même ces habits; "car nous ne voulons nous en servir que quand on marchera en Procession "pour prier Dieu pour le roi, pour la reine et pour leur fils. Et quand "nous seront morts, si vous faites prier Dieu pour le roi, faites porter ces "habits à nos enfants, afin que ceux qui viendront après nous sachent "l'amour que notre roi nous a porté."

XXXIII.

Procession de l'Assomption; des sauvages en font partie.

La première Procession où ils s'en servirent eut lieu le 15 Août de cette même année 1639, fête de l'Assomption, en exécution du vœu que le roi avait fait, l'année précédente, lorsqu'il mit sous la protection de la Très-Sainte Vierge sa couronne et tous ses Etats. La Nouvelle-France voulant donc reconnaître avec son roi cette divine Mère, pour sa Dame et sa Protectrice, fit alors cette Procession solennelle pour la première fois. Dès le grand matin, les sauvages chrétiens entendirent la sainte Messe et communièrent; et tous les autres, qui étaient dans les environs de Québec, se réunirent pour assister à la procession. Après la croix et la bannière venait M. Gand, en tête des hommes sauvages, dont les six premiers étaient revêtus de ces habits royaux, allant deux à deux, dans un maintien grave et modeste. Après les hommes, marchait Madame de la Pelterie, ayant à ses côtés trois ou quatre filles sauvages, vêtues à la Française, et ensuite toutes les filles et femmes des sauvages en leurs propres vêtements.

Le clergé venait après, suivi de M. le Gouverneur, des Français et enfin des Françaises, sans garder entre eux d'autre ordre que celui de l'honnêteté chrétienne. La Procession, qui s'était mise en marche au bruit des canons du Fort, se dirigea d'abord vers l'hôpital, devant lequel

les sauvages prièrent tous ensemble pour le roi et la reine, et remercièrent Dieu de la naissance du dauphin ; ce que firent aussi, dans la chapelle du Précieux Sang, le Gouverneur et les principaux des Français et des sauvages. De là on se rendit aux Ursulines ; l'artillerie du Fort salua la Procession à son passage ; lorsqu'on fut arrivé à la chapelle, qu'on avait parée, on fit les mêmes prières qu'à l'hôpital, et les Ursulines chantèrent l'*Exaudiat*, comme les Hospitalières l'avaient déjà fait. Enfin on rentra dans l'église de Notre-Dame de Recouvrance. Après la Procession, M. de Montmagny fit un festin à une centaine de sauvages, et les PP. Jésuites prirent avec eux les six qui étaient vêtus des habits de parade, et leur donnèrent à manger dans leur maison.

XXXIV.

Origine des habits de parade des sauvages aux processions.

Il faut que ces habits aient fait sur l'esprit des sauvages une vive et profonde impression, puisque, outre la protestation qu'ils firent, en les recevant, de ne s'en servir qu'aux Processions solennelles, l'usage s'est conservé jusqu'ici, dans les tribus sédentaires, de porter quelques vêtements, à peu près semblables, dans les occasions solennelles de religion. Nous sommes, en effet, portés à croire que la coutume dont nous parlons eut pour origine le don des six habits envoyés par Louis XIII et la Procession où six des principaux sauvages parurent ainsi revêtus. Jusqu'alors les Européens n'avaient apporté aux sauvages que des couvertures, des capots, des haches, des couteaux, des chaudières ou d'autres objets de première nécessité ; et nous ne voyons pas qu'ils eussent encore échangé avec eux des costumes complets pour la représentation et le luxe. Il est à remarquer que, l'année précédente, le sauvage que M. de Montmagny voulut avoir pour second, en portant le dais à la procession du Très-Saint Sacrement, avait une *belle robe de sauvage*, c'est-à-dire de belle fourrure, et si l'usage dont nous parlons eût été dès lors introduit, sans doute qu'on n'eût pas manqué de vêtir magnifiquement ce sauvage, dans une occasion si solennelle, où il avait à marcher de pair avec le Gouverneur.

XXXV.

La Colonie se fut développée si les Associés eussent rempli leurs promesses.

Il résulte de tous les faits que nous avons exposés jusqu'ici que dans les huit premières années, depuis la reprise du Canada, en 1632, jusqu'en l'année 1640, la nouvelle colonie de Québec se vit heureusement pourvue des éléments les plus propres à opérer son développement et à procurer la conversion des nations sauvages. C'étaient les deux fins que les rois de France avaient eues en vue en envoyant des navigateurs en Canada ; et la compagnie des Cent-Associés s'était obligée d'attindre elle-même ce double but, *en recevant, en dédommagement de ses* dépenses, le privilége

exclusif des pelleteries et la propriété des immenses contrées dont se composait la Nouvelle-France. " Il est certain, dit le P. de Charlevoix, que " les esprits étaient, en France et en Amérique, dans les meilleures dis- " positions du monde pour peupler cette colonie et pour établir toutes les bran- " ches de commerce que peut produire un si bon fonds. Le merveilleux con- " cert de tous les membres qui composaient cette colonie, de laquelle on " avait conçu de si grandes espérances, ce concert, le seul peut-être qu'on " avait vu aussi parfait dans le Nouveau Monde, répondait du succès de " toutes les entreprises qu'on y aurait tentées. Tant de secours spirituels, " venus de France tout à la fois, ne pouvaient manquer de donner une " grande activité aux affaires de la religion. L'établissement des Hospi- " talières, celui des Ursulines, toutes les missions renforcées d'ouvriers " infatigables, qui ne s'épargnaient point ; la piété et la charité des prin- " cipaux habitants, qui ne se refusaient à rien pour les seconder, jusqu'à prê- " ter leurs propres lits pour y coucher des malades : c'étaient là autant " de conjectures précieuses qui auraient dû faire entrer dans le sein de " l'Eglise la plus grande partie des nations du Canada. Mais la compa- " gnie des Cent-Associés demeurait dans une inaction qui sera toujours " incompréhensible, et il arrivait de là que les missions et les communau- " tés, qui devaient tirer leur principal appui de la colonie, en étaient pres- " que le seul soutien. Cependant le fonds qui faisait subsister les mission- " naires et les Religieuses n'était, en bonne partie, que casuel ; on ne " devait pas compter qu'il continuât toujours sur le même pied, et il fut " réduit, en effet, peu à peu." C'est pourquoi la colonie et l'œuvre de la sanctification des sauvages ne firent que languir, comme nous allons l'exposer au chapitre suivant. (*A continuer.*)

DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE. (*)

LIVRE III.

DE L'AUTORITÉ HUMANO-DIVINE OU DE L'ÉGLISE.

DE L'AUTORITE HUMANO-DIVINE EN PHILOSOPHIE.

NEUVIÈME ET DERNIER CHAPITRE.

CONCLUSION—DÉFINITION DE LA PHILOSOPHIE—DIFFÉRENCE ENTRE LA PHILOSOPHIE ET LA THÉOLOGIE.

Depuis quarante siècles l'individualisme est à l'œuvre. Il a cultivé le champ de la science avec de rudes labeurs ; les produits de son activité

(*) Voir l'année 1866, pages 238, 273, 290, 322, 343, 375, 395, 410, 412, 492, 451.
" l'année 1857, pages 2, 96, 177, 256, 331, 419, 493, 572, 664, 755, 761, 834, 897.

sont immenses, et tout à la fois d'une valeur bien minime. Non seulement il n'a pu se faire un symbole ; mais même il ne lui a pas été possible de formuler et d'établir un seul dogme, c'est-à-dire, une vérité universellement obligatoire. Il n'a produit qu'une masse énorme d'opinions contradictoires. Toujours, il s'est vu livré en proie à la guerre intestine. Maintes et maintes fois l'on a imaginé des projets de pacification, des réformes qui devaient satisfaire tous les esprits. Les plus grands génies se sont usés vainement dans ces tentatives sans résultat.

Aujourd'hui, autant que jamais, les représentants divers de la philosophie rationaliste sont divisés entr'eux. Or, comme l'avenir a ses racines dans le passé, et qu'en outre les perpétuelles contradictions qui éclatent dans le domaine de l'individualisme, résultent de la nature même de cette philosophie combinée avec celle de l'esprit humain, nous devons tenir pour indubitable, que l'individualisme n'aura jamais de symbole, et même, qu'à l'exception du dogme prétendu de la suprématie de la raison de chacun, qui est tout le fond du rationalisme, et son expression rigoureuse, il n'aura jamais de croyance constante et uniforme. Non seulement l'individualisme n'a point et n'a jamais eu de symbole, mais encore il a constamment battu en ruine le symbole de l'humanité, et il ne tient pas à lui que nous ne soyons devenus tour à tour, matérialistes, athées, panthéistes, sceptiques, voire même nihilistes.

A la vue de ces aberrations épouvantables de la raison, que devons-nous faire ? Nous laisser aller au découragement, conspuer et maudire, comme un présent funeste, cette lumière d'origine divine, qui fait l'homme roi de la nature et lui donne de magnifiques traits de ressemblance avec son Créateur ?

A Dieu ne plaise que nous nous rendions coupables d'une si noire ingratitude ! Parce que les hommes ont beaucoup abusé des dons de Dieu, il ne faut pas estimer ces dons moins excellents. La liberté n'a-t-elle pas enfanté autant de crimes que la raison a produit d'erreurs ? Il ne nous est pas néanmoins permis de déclamer contre la liberté ; ne déclamons pas non plus contre la raison. L'abus d'une chose ne prouve rien contre elle. Or, ici, il y a abus manifeste. Depuis longtemps, les plus grands hommes et les plus vertueux l'ont signalé, cet abus fatal, mais avec trop peu de succès jusqu'à présent. Confiance néanmoins ! La masse déjà énorme des expériences grossissant toujours avec les années, met en évidence de plus en plus l'impuissance irrémédiable de la raison individuelle. C'est pourquoi, il y a tout lieu de le croire, les tentatives nouvelles de bons esprits dirigées dans le même sens, obtiendront de plus heureux résultats, et leurs voix seront probablement écoutées quand elles porteront aux philosophes découragés ces paroles de consolation et d'espérance : Etres d'un jour, pourquoi voulez-vous vous isoler de vos frères ? Songez et voyez quelles victoires nous aurions obtenues sur la nature inférieure, si chacun

avait voulu séparer son action de celle de son semblable, si chacun avait prétendu n'appliquer toujours à la résistance que sa puissance individuelle ? L'homme aurait-il dompté les animaux féroces, abattu les forêts, desséché les vallées, défriché la terre, dirigé le cours des fleuves, subjugué les mers, aurait-il, en un mot, imposé son joug à la création terrestre toute entière et nous apparaîtrait-il partout comme le roi de l'univers ? Oh ! non, sans aucun doute. Tout au contraire, l'homme se verrait en tout lieu esclave de la nature, chargé par elle des plus lourdes chaînes et dans l'impuissance absolue de s'affranchir jamais ; si tant est cependant qu'une multitude de causes ennemies n'eussent pas fait disparaître de dessus la terre, déjà depuis longtemps, un être si infirme et si débile. Vous conviendrez sans peine de la certitude de ces assertions diverses. Mais pourriez-vous croire que l'homme soit moins faible dans les régions du vrai que dans celles des réalités physiques ? Pensez-vous que le champ de la vérité ne soit pas pour nous aussi stérile et d'une aussi difficile culture que le sol d'où nous tirons, en l'arrosant en commun de nos sueurs, la subsistance de notre organisme ? Pourquoi, afin de féconder vos efforts, n'élevez-vous pas souvent votre cœur et vos yeux vers la lumière infinie, dont la conscience et les instincts supérieurs du genre humain ont constamment sollicité l'abondante et extraordinaire communication ?

Ce n'est pas d'aujourd'hui, ainsi que nous l'avons remarqué au premier livre, que l'on a exhorté la philosophie à chercher un appui extérieur. Les plus grands esprits et les plus estimables, lui en ont donné le conseil et l'exemple, dans les temps anciens comme dans les âges modernes. Nous avons cité précédemment parmi les païens, Confucius, Héraclite, Platon, Aristote, Cicéron, Sénèque, Plutarque, Quintilien. Nous avons cité Tertulien et Boèce, et au moyen âge, St. Thomas, le prince des Scholastiques. Enfin, dans les temps modernes, nous avons nommé Fénélon, Buffier, Huet, Cudworth, Hook, Bergier, de Bonald, De Maistre et de Riambourg. Nous devons mentionner encore, malgré leurs exagérations et leurs excès, les deux écoles fameuses de M. De La Mennais et de M. Bautin.

Mais, où le trouver cet appui ?

1°. Dans la raison de tous. Une raison individuelle ne diffère qu'en degrés d'un autre raison individuelle. Toute raison, à l'état actuel, a de l'aptitude à saisir le vrai. Il en résulte que la puissance de la somme des raisons individuelles est incomparablement plus grande que celle d'une raison particulière quelconque. Que si cette somme comprend la raison de tous, toujours et partout, l'on ne peut imaginer, dans la création, de motif plus invincible de croire ; et si, en pareille conjoncture, son enseignement n'était pas véritable, il faudrait dire que la raison, destinée à percevoir le vrai, serait néanmoins impuissante à le saisir, ce qui répugne. Il est donc certain que la raison particulière doit chercher un

appui dans la raison commune, et tenir pour indubitable, avant toute discussion, tout ce qu'enseigne la raison générale.

Or, la raison générale enseigne, entre autre chose, que la Raison Infinie peut illuminer, par des opérations extraordinaires et tout-à-fait en dehors de l'ordre constant établi de Dieu, la raison créée et finie. Et de toutes les données de la raison générale, il n'en est peut-être pas une seule qui soit, par son évidence intrinsèque et par sa conformité aux besoins de l'homme, plus manifestement proportionnée à la raison de chacun.

Les affirmations de la raison commune ne s'arrêtent pas à ce qui est purement possible ; elles descendent encore jusqu'à l'ordre réel. Tous les hommes, toujours et partout, ont cru aux communications miraculeuses de la divinité avec la nature humaine. Plusieurs, il est vrai, se sont trompés dans l'appréciation des faits, ils ont pris pour révélations divines, le produit de l'illusion ou du mensonge. Mais, encore ici, la raison commune trace, pour servir au discernement de la vérité, des caractères si éclatants et si incommunicables, que toute raison individuelle, bien disciplinée, ne saurait s'y méprendre. Elle nous signale le miracle et la prophétie comme des Lettres-Patentes authentiques de la divinité ; et nous donne, pour en vérifier la réalité et en constater la nature, des signes infaillibles. Toute doctrine qui se prétend révélée et veut s'imposer au genre humain, doit,au jugement du sens commun, prouver son origine divine, du moins par l'une ou l'autre espèce de ces faits rigoureusement surnaturels. Il faut, en outre ; mais l'on sait *à priori* que cette nouvelle exigeance est toujours réalisée, quand on a acquis la certitude que la vérité de la doctrine est établie sur le miracle ou la prophétie ; il faut, en outre, que la grandeur et la beauté de son enseignement dogmatique et moral, que l'harmonie parfaite de cet enseignement, avec les nécessités de notre nature, manifestent quelque chose de l'infinie sagesse de son auteur.

Donc, en second lieu, la raison philosophique doit s'étayer de la raison divine. Ce devoir, une des plus solennelles prescriptions de la raison commune, est encore intimé à chaque intelligence particulière par le sentiment de sa faiblesse et de son insuffisance dans la poursuite du vrai, insuffisance à laquelle ne peut convenablement remédier la raison générale elle-même, beaucoup trop limitée dans sa sphère.

Soutenue, éclairée par la raison commune et par la révélation divine, la raison individuelle pourra-t-elle, sans crainte de faire fausse route, s'élancer à la recherche du vrai ? Non, pas encore. La révélation, manifestation de l'être infini, aura nécessairement son côté ténébreux. Donc, les interprétations erronées de la révélation seront inévitables à l'individu abandonné à lui-même. Et puis les trois grandes causes d'erreur que nous avons signalées au rationalisme, ne se rencontreront-elles pas ici pareille-

[illegible] Sans aucun doute ; et les vérités révélées les plus lumineuses seront contradictoirement expliquées par plusieurs dont souvent l'on ne pourra suspecter ni le talent, ni la bonne foi. Cette assertion, du reste, est assez confirmée par l'expérience. Comment sortir de ce nouveau dédale ? La révélation nous présente un fil conducteur que la raison générale de la société la plus éclairée et la plus étendue, agrée depuis dix-huit siècles, et qu'un profond instinct de notre nature nous presse de saisir. Pour satisfaire aux besoins de l'humanité toujours plus raisonneuse, plus désireuse de connaître et d'expliquer ; mais toujours fort débile et peu clairvoyante, et partant, toujours, plus exposée à se repaître d'erreurs de toute sorte, Dieu, en se révélant à elle une dernière fois, lui a laissé jusqu'au jour suprême de ce monde visible, un interprète infaillible de la vérité. Il faudra donc, en troisième lieu, que la raison philosophique porte toujours devant soi, comme un flambeau, les décisions de cet interprète, c'est-à-dire de l'Eglise.

Avec ce triple appui, ce triple critérium, la philosophie pourrait étendre au loin et affermir solidement ses conquêtes. Au lieu des ténèbres qui enveloppent maintenant son domaine, quel jour magnifique se lèverait pour elle, si elle commençait à marcher par la grande voie de l'autorité, et si elle voulait se définir de la manière que voici : *La philosophie est le libre exercice de la raison, ou l'explication des choses, sous la discipline du sens commun et de la révélation interprétée par l'Eglise.* (1).

Telle est, ce me semble, l'idée la plus générale d'une philosophie catholique ou d'une philosophie positive et féconde. Si l'on en désirait une [illegible] restreinte et moins disproportionnée à la faiblesse de notre intelligence, l'on pourrait emprunter, en la complétant, la définition de M. [illegible] : La philosophie est : " *L'exposition des vérités générales, [illegible] commun dans les diverses branches de la connaissance humaine, sous la discipline du sens commun et de la révélation interprétée par l'Eglise.* "

Lorsque nous soumettons la philosophie, dans plusieurs de ses investigations, au contrôle de la révélation et de l'Eglise, on ne saurait avoir pour cela le droit de nous objecter que nous confondons la philosophie avec la théologie. Ce serait une imputation tout-à-fait erronée. Rien n'est plus éloigné d'après notre doctrine. La théologie et la philosophie selon nous, comme selon tout le monde, diffèrent par leur objet et par leurs [illegible]. La philosophie a pour objet propre les vérités générales naturelles ; ce n'est qu'indirectement, par voie d'affinité ou de conséquence, et dans une certaine mesure, qu'elle s'occupe des vérités révélées. De même l'objet propre de la théologie, ce sont les vérités surnaturelles, et si quelquefois elle traite des vérités naturelles, ce n'est aussi

(1) Esquisse d'une philosophie, T. 1er.

qu'indirectement, par voie d'affinité ou de conséquence, et dans une certaine mesure.

Le grand moyen ou instrument de la philosophie, c'est la raison ou l'ensemble de nos facultés cognitives : celui de la théologie, la révélation et l'enseignement de l'Eglise.

La révélation et l'autorité doctrinale vivante qui en est l'interprète, servent à guider le philosophe dans la recherche du vrai ; mais ce n'est point par elles, mais bien par la raison, qu'il prouve ses affirmations diverses.

Le théologien donne pour base à son enseignement la révélation et la tradition de l'Eglise, n'empruntant à la raison que des considérations secondaires et de convenance, ainsi qu'une méthode d'exposition.

Par où l'on voit évidemment que selon nous, la philosophie et la théologie, tout en se prêtant un mutuel secours, demeurent parfaitement distinctes et même diverses.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'engager le lecteur sérieux et bienveillant qui aura bien voulu me suivre jusqu'au bout, à considérer ici avec attention et d'un point de vue général, la portée pratique des idées exposées dans cet écrit, et les admirables résultats que produirait leur universelle réalisation.

Nous avons établi que la philosophie est soumise, dans des limites clairement définies, à l'autorité humaine, à l'autorité divine et à l'autorité humano-divine. Mais la philosophie comprend toutes les parties de la connaissance humaine dans l'ordre naturel ; toutes les sciences spéculatives et pratiques et morales sont de son ressort, puisqu'on la définit généralement : *L'ensemble des connaissances déduites despremiers principes* ; ou bien avec M. Lamennais, l'exposition de ce qu'il y a de commun dans les diverses branches de la connaissance humaine.

Donc, toutes les sciences spéculatives et pratiques, physiques et morales sont soumises dans les mêmes limites que la philosophie, à l'autorité humaine, à l'autorité divine et à l'autorité humano-divine.

Par conséquent, il n'est permis à personne, quelque puisse être l'objet de ses spéculations, de mettre en oubli les enseignements du sens commun, de la révélation et de l'Eglise ; il faut, au contraire que le souvenir lui en soit toujours présent, et qu'il éclaire constamment la marche de ses idées. Que l'on fasse de l'histoire naturelle ou de la métaphysique ; que l'on s'exerce aux sciences exactes ou à l'économie politique et sociale ; que l'on contemple le spectacle de la création matérielle, ou bien celui de la nature humaine ; que l'on scrute le passé, qu'on interroge le présent ou que l'on essaie de sonder l'avenir, toujours est-il nécessaire, toujours est-on rigoureusement obligé de ne jamais perdre de vue la triple autorité dont nous avons prouvé la réelle existence, et déterminé, autant qu'il nous a été possible, la circonscription.

Cette doctrine, éminemment vraie, il faudrait la proclamer partout et l'inculquer par toutes les voies possibles.

Cette doctrine éminemment vraie, chacun devrait en faire la règle invariable de sa conduite de tous les jours.

Alors l'intelligence de l'homme, aussi bien que sa volonté, seraient contenues dans de justes bornes.

Alors se trouveraient reliés ensemble le spirituel et le temporel, le sacré et le profane, le divin et l'humain.

Alors seraient bannies à jamais du milieu des hommes tant de monstrueuses doctrines, la honte de notre espèce.

Alors, l'ordre apparaîtrait peu à peu dans le chaos des opinions humaines.

Alors, enfin, se ferait, du moins en tout ce qui est essentiel et nécessaire, la pacification des intelligences, condition indispensable, et tout à la fois moyen efficace de la pacification des volontés.

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT—CE QU'ILS FONT—CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

La Franc-Maçonnerie cherche avant tout le silence et l'ombre. Son premier soin, quand on l'attaque, c'est de se taire et de faire la morte. En Belgique, c'est un mot d'ordre invariable, depuis plusieurs années. Il paraît qu'il en est de même en France et partout. Donc, parlons, crions au loup sans nous lasser!

Ne serait-ce pas une bonne œuvre que de faire connaître autour de soi ce petit opuscule, et de le répandre le plus possible?

Dans cet opuscule, je ne m'occupe pas de la Franc-Maçonnerie au point de vue politique, ni même au point de vue social; mon seul but est d'en faire comprendre les dangers au point de vue moral et religieux.

Une propagande redoutable, qui s'accroît de jour en jour, et qui couvre comme d'un immense réseau, non-seulement l'Europe, mais le monde entier, rend de plus en plus nécessaires et la vigilance et la lutte. Il n'est presque pas de diocèse où les Francs-Maçons ne soient organisés. D'après leurs derniers comptes-rendus, ils sont plus de *huit millions* et comptent environ *cinq mille* Loges, sans compter les arrière-Loges. En France, le nombre des Francs-Maçons dépasse déjà *seize cent mille!*

Faire connaître la Franc-Maçonnerie, c'est le meilleur moyen d'en préserver les gens de bien. J'offre donc cet opuscule populaire aux prêtres et aux catholiques zélés qui ont à cœur la sainte cause de l'Eglise et la conservation de la foi. Puisse-t-il les aider à préserver du feu beaucoup de pauvres papillons qui vont à la chandelle, parce qu'ils ne savent pas qu'elle brûle!

I.

Du Nom de Franc-Maçon.

En général, les noms expriment les choses. Ici, c'est tout l'opposé : les Francs-Maçons ne sont ni francs ni maçons. Qu'ils ne soient pas *maçons*, il est inutile de le démontrer. Qu'ils ne soient pas *francs*, cela n'est pas moins clair, puisque leur société repose sur des secrets, sur des initiations mystérieuses qu'ils ne doivent révéler à personne sous peine de mort.

Vis-à-vis des *profanes*, les Francs-Maçons se donnent l'air d'être tout bonnement " une société bachique et philanthropique, mangeante, buvante, chantante et bienfaisante ;" nous allons voir s'il n'y a rien là-dessous. Ils ne sont pas plus innocents qu'ils ne sont maçons.

Si par *Franc*-Maçon il faut entendre *libre*-Maçon, le voile de l'association se soulève déjà quelque peu : *libre* de quelle liberté ? *Libre* vis-à-vis de quoi ? *Libre* de quoi faire ? Nous le verrons bientôt, et ce sont de terribles mystères.

Ce nom bizarre de Franc-Maçon leur vient, paraît-il, d'Ecosse. Après que le Pape Clément V et le roi de France Philippe le Bel eurent très-justement aboli, au commencement du quatorzième siècle, l'ordre des Templiers, (*) plusieurs de ces infâmes se sauvèrent en Ecosse, et là, ils se constituèrent en société secrète, vouant une haine implacable, une éternelle vengeance à la Papauté et à la royauté. Pour mieux déguiser leurs complots, ils s'affilièrent à des corporations de maçons, en prirent les insignes et l'argot, et se répandirent plus tard sur toute l'Europe, à la faveur du protestantisme. Leur organisation définitive parait dater des premières années du dix-huitième siècle.

Pour jeter de la poudre aux yeux du vulgaire, ils prétendirent remonter jusqu'au temple de Salomon, jusqu'à la tour de Babel, jusqu'au déluge, voire même jusqu'au paradis terrestre, et bon nombre de leurs adeptes furent assez naïfs pour croire à ces niaiseries.

Qu'est-ce donc que la Franc-Maçonnerie ? Comment devient-on Franc-Maçon ? Que se passe-t-il dans les Loges ? Derrière les Loges y a-t-il des arrière-Loges, et qu'y fait-on ? La Franc-Maçonnerie est-elle une institu-

(*) Les chevaliers du Temple avaient été institués pour défendre la foi dans la Terre-Sainte. Ils se répandirent bientôt en toute l'Europe, et acquirent par leurs richesses une immense influence. Un de leurs premiers Grands-Maîtres se laissa séduire par les Turcs, et introduisit dans l'Ordre, avec des mœurs contre nature, des pratiques sacriléges qui restèrent trop longtemps dans un profond secret. Philippe le Bel découvrit ces horribles mystères, et pressa vivement le Pape Clément V de punir les Templiers et de supprimer leur Ordre. Le but principal de Philippe le Bel était la confiscation de leurs biens à son profit ; celui du Pape fut l'intérêt de la foi, de la justice et des mœurs. Beaucoup de Templiers furent absous ; d'autres sévèrement punis ; quelques-uns, les plus coupables, furent livrés au bras séculier ; d'autres, enfin, parvinrent à se sauver. Ce point historique est aujourd'hui un fait avéré.

[illegible] louable, morale, religieuse ou du moins bienfaisante ? N'est-elle pas essentiellement antichrétienne, anticatholique ? Est-elle puissante et agissante ? Que veut-elle ? Est-il permis de s'enrôler sous sa bannière mystérieuse ?.... Nous allons répondre brièvement à ces graves questions. * Mais auparavant, établissons une distinction importante.

II.

Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon.

Il y a la Franc-Maçonnerie qui se voit plus ou moins, et la Franc-Maçonnerie qui ne se voit pas du tout, et les deux n'en font qu'une : " La Maçonnerie est une, son point de départ est un," disait naguère un certain Frère Ragon, l'un des organes les plus accrédités de la secte. †

A la première appartient l'immense majorité des Francs-Maçons. Sur les huit millions d'adeptes, " il n'y a guère que cinq cent mille membres actifs." C'est l'aveu formel échappé au journal *le Monde maçonnique*, en son numéro d'août 1866.

Ces cinq cent mille sont les Maçons en activité de service, les Maçons d'élite ; mais ce ne sont pas encore les Maçons des arrière-Loges, les Maçons scélérats, qui savent ce qu'ils font, qui veulent délibérément détruire le christianisme, l'Église et la société, et qui, sous différents noms, composent ce qu'on appelle les sociétés secrètes. Ceux-là sont les chefs de la Révolution qui veut, comme chacun sait, bouleverser le monde et substituer sur toute la terre " les droits de l'homme aux droits et au règne de Dieu."

Les sept millions d'hommes initiés à la Maçonnerie extérieure sont [illegible] des menés, qui la plupart du temps ne savent où on les conduit. [illegible] d'eux comme d'un dépôt où l'on choisit des recrues, comme de bonnes vaches à lait qu'on peut traire à volonté, comme de [illegible] qui chantent partout les louanges de la Maçonnerie, développent son influence, lui attirent des sympathies.... et de l'argent.

Derrière cette multitude qui boit, qui chante et qui parle de morale, les [illegible] Maçons cachent merveilleusement toutes leurs trames.

Parmi ces Francs-Maçons du dehors, il peut y avoir et il y a sans doute [illegible] honnêtes selon le monde, des cœurs généreux et dévoués qui

* [illegible] partie de nos renseignements ont été puisés dans l'intéressant ouvrage [illegible], intitulé : *les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*. Nous y [illegible] qui voudraient étudier plus à fond cette importante matière.

† [illegible] qui a été, par l'ordre de la Loge chapitrale, Orient de Nancy, [illegible] impression officielle dite *édition sacrée*, à l'usage des Loges et des Maçons [illegible] Ragon est un ancien Vénérable. Le Grand-Orient, en approuvant [illegible] qu'ils contiennent la pure doctrine maçonnique. Nous le citerons [illegible] comme une source authentique que l'ennemi ne peut désa-

seraient chrétiens s'ils connaissaient la Religion, mais que l'ignorance égare dans de fausses voies. Ils se laissent prendre à des apparences de fraternité et de bienfaisance, et s'indignent de bonne foi quand l'Eglise dénonce et flétrit l'Ordre maçonnique.

Mais ce qui domine parmi les Maçons, ce sont les gros et petits bourgeois sans religion, les Prudhomme, bonnes dupes qu'on mène par le bout du nez, et que flairent si bien tous les chefs de secte ; ces gens-là sont tout ébahis quand ils viennent à découvrir la profondeur de l'abîme qu'ils ont creusé de leurs propres mains.

Ce sont encore les ambitieux, les avocats sans cause et sans conscience, les esprits faux, les révolutionnaires, les idéologues qui courent après l'inconnu, les philanthropes à la mode du jour ; enfin, et surtout, les hommes de plaisir, qui ne demandent pas mieux que de moraliser soi-disant et de sauver le genre humain en mangeant, en buvant et en chantant. Les militaires abondent dans la Franc-Maçonnerie et aussi les juifs et les cabaretiers : à Paris seulement, près de deux mille cabaretiers fréquentent *pieusement* les Loges.

Tout en accordant qu'il y a çà et là des gens de bien égarés dans les rangs de la Franc-Maçonnerie, nous serons obligés d'avouer, quand nous aurons pénétré dans leurs mystères, que s'il y en a il n'y en a guère.

III.

Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie.

On peut bien dire que c'est le secret du démon. Ecoutez plutôt et jugez.

" L'essentiel, écrivait un des chefs occultes, surnommé " Petit-Tigre," l'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, et de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et, par ce manége, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle ; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer.

" Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je

suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

" Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition.* "

Qu'en dites-vous ? Quelle scélératesse !

Un autre Maçon, le Fr.·. † Clavel, expose, bien qu'avec moins de cynisme, le même honnête système de recrutement. Voici ses propres paroles ; il faut bénir Dieu de ce que ces impies nous livrent ainsi parfois le secret de leur conspiration : " La Franc-Maçonnerie, *dit-on à ceux que l'on veut enrôler*, est une institution philanthropique progressive, dont les membres vivent en frères sous le niveau d'une douce égalité... Le Franc-Maçon est citoyen de l'univers : il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, de se faire connaître d'eux autrement que par les signes et les mots mystérieux adoptés par la grande famille des initiés.

" Pour déterminer les curieux, *on ajoute* que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être le partage que des seuls Franc-Maçons.

" Pour décider les hommes de plaisir, *on fait valoir* les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité.

" Quant aux artisans et aux marchands, *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques.—*Ainsi l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences, pour toutes les classes.* ‡

Lecteur honnête, encore une fois qu'en dites-vous ?

Pour compléter le tableau, nous pourrions ajouter : Quant aux chrétiens, pour ne pas les effaroucher, on les berne de belles paroles ; *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie n'exclut aucune religion ; qu'il y a même des prêtres qui en font partie, etc.—Une bonne femme, mère de famille, n'est-elle pas venue un jour consulter un saint prêtre de mes amis, et lui demander très-

* Lettre à la Vente piémontaise, 18 Janvier 1822.

† Ces trois points forment le triangle mystérieux, symbole du *niveau* égalitaire que la Franc-Maçonnerie entend promener sur toutes les régions du globe, pour en faire disparaître toute religion et toute autorité qui n'émanent pas d'elle.

‡ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie, p.* 1 *et* 2.

sérieusement s'il était vrai " que les PP. Dominicains fussent à la tête des Franc-Maçons, en France ? On tourmente mon mari pour qu'il se fasse recevoir, ajouta-t-elle, et comme je m'y oppose de tout mon pouvoir, on est venu me dire que les PP. Dominicains étaient de cette société-là, et qu'ils la dirigeaient. Est-ce bien vrai ?"

Tels sont les honnêtes secrets du recrutement de la Franc-Maçonnerie.

IV.

Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon.

Quand une de ces " certaines natures" s'est laissé attraper à la glu d'un meneur quelconque, voici ce qui arrive. C'est aussi grotesque que coupable ; et ce n'est pas peu dire.

Le premier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade d'*apprenti* ; le second, celui de *Compagnon*, le troisième, celui de *Maître*. *Grade* veut dire ici degré d'ascension vers la lumière. Bien entendu, nous autres chrétiens, hommes de foi et de bon sens, nous ne sommes que des *profanes*, voués aux ténèbres.

On se présente donc d'abord pour devenir *Apprenti-Maçon*. Au jour fixé pour l'admission, l'aspirant, " amené au local de la Loge par un *Frère* qu'il ne connaît pas," est introduit dans une chambre solitaire, où il trouve, entre deux flambeaux, la Bible ouverte au premier chapitre de saint Jean.—Pourquoi cela ? Un Maçon innocent répondra : " Parce que nous sommes des gens religieux et éclairés ;" mais que répondrait un Maçon de ces arrière-Loges dont nous parlerons tout à l'heure, où l'on vous dit carrément qu'il n'y a pas d'autre Dieu que la nature, et que le culte de la Maçonnerie s'adresse au soleil ?

On laisse l'aspirant seul pendant quelques minutes : l'attente donne du piquant à la chose. On lui ôte ensuite ses vêtements ; on lui met à nu le côté gauche et le genou droit ; on lui fait mettre un soulier en pantoufle (ce point est d'une immense importance) ; on lui enlève son chapeau, son épée (il doit en avoir une) et tout " son métal," c'est-à-dire son argent. On lui bande les yeux, et on le conduit dans le " cabinet... des réflexions." On lui défend d'ôter son bandeau avant qu'il ait entendu frapper trois grands coups. On le laisse seul de nouveau, et quelque temps se passe dans l'attente inquiète que donne à cet imbécile cette suite de mystères. Enfin il entend le signal ; il ôte bien vite son bandeau : il se voit dans une salle tendue de noir, et sur les murs il lit, avec une joie facile à concevoir, des inscriptions encourageantes comme celles-ci :

Si tu es capable de dissimulation, tremble ! on lira au fond de ton cœur. —Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin.— On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de la vie : es-tu prêt à le faire ? etc...

Dans ce " cabinet des réflexions," le candidat est obligé de faire son testament et de répondre par *écrit* aux trois questions suivantes :

" Quels sont les devoirs de l'homme envers DIEU ?"—" Quels sont ses devoirs envers ses semblables ?"–" Quels sont ses devoirs envers lui-même?"

Puis. " le Fr.·. *Terrible*" (sic) vient prendre avec la pointe d'une épée le testament et les trois réponses, pour les porter à la Loge. Dans l'argot franc-maçon, on appelle *Loge* les réunions des adeptes ; le lieu de l'assemblée s'appelle *temple* (réminiscence *pieuse* des Templiers et de leurs mystères) ; le président s'appelle, *Vénérable.*

Le Fr.·. *Terrible* apporte donc au Vénérable le testament et les réponses. Quelles que soient ces réponses, le candidat est toujours admis. Proudhon, l'athée, le blasphémateur, fut admis, et il venait de répondre :—" Justice à tous les hommes."—" Dévouement à son pays.—*Guerre à Dieu !*" Il est vrai, c'était la Loge de la *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié.* Une Loge si suave ne pouvait repousser un candidat si parfaitement sincère, si sincèrement parfait.

Le Fr.·. *Terrible* revient au pauvre candidat, lui bande encore les yeux, et lui passe autour du cou une corde dont il tient le bout, pour le conduire ainsi à la porte du *Temple*, où il le fait heurter trois fois avec force. Ceux qui sont dedans tâchent de ne pas rire.

Le *Temple* est tendu de bleu, ce qui se passe là étant tout céleste. Un Fr.·. nommé *Premier-Surveillant*, signale gravement au Vénérable ces coups frappés à la porte. Dialogue entre le Vénérable, le Premier-Surveillant et le Fr.·. Terrible ; après quoi le postulant est introduit dans le temple. Il y a deux colonnes entre lesquelles l'aspirant est amené, toujours la corde au cou. Le Fr.·. Terrible lui appuie fraternellement la pointe de son épée sur le cœur, et l'interrogatoire commence.

Le Vénérable, mettant ses lunettes sur son vénérable nez, dit d'une voix sombre, mais vénérable. " Que sentez-vous ? Que voyez-vous ?" (questions indélicates vis-à-vis d'un pauvre diable qui a les yeux bandés et à qui l'on pique l'estomac.")

Le postulant avec candeur.—" Je ne vois rien ; mais je sens la pointe d'une arme."

Le Vénérable.—" Réfléchissez bien à la démarche que vous faites. Vous allez subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous pouvez être exposé ?"

Le postulant énergiquement. " Oui, Monsieur !"

Le Vénérable, sans rire.—" Alors je ne réponds plus de vous !... Fr.·. Terrible, entraînez ce profane hors du *temple*, et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître nos secrets."—Tout cela est textuel ainsi que tout ce qui va suivre. C'est tiré du Rituel maçonnique, réédité avec grand soin dans ces derniers temps.

Aussitôt le Fr.·. Terrible tire la corde, entraîne l'aspirant, dont les

yeux sont toujours bandés, le fait pirouetter sur lui-même une demi-douzaine de fois dans une salle dite des Pas-Perdus ; quand il le voit dérouté, il le ramème finement dans la Loge, sans que le patient s'en doute.

Attention ! les épreuves vont commencer. Ce serait le martyre de Jocrisse, si ce n'était l'initiation à des choses détestables.

V

Première et terrible épreuve de l'Apprenti-Maçon.

Au milieu de la Loge est préparé un grand cadre, tendu de papier, comme les cerceaux que percent les écuyères dans nos cirques. Des Frères soutiennent ce cadre, instrument de la première épreuve.

" Que faut-il faire du profane ?" demande le Fr.·. Terrible au Vénérable. Et le Vénérable : " Introduisez-le dans la caverne." Deux Maçons saisissent aussitôt l'aspirant, le lancent de toutes leurs forces sur le cadre, et le papier livre passage en se déchirant. Deux autres Maçons reçoivent le patient de l'autre côté sur leurs bras entrelacés. On referme violemment les deux battants de la porte. On imite le bruit de verrous et de serrures, et l'intelligent postulant peut se croire enfermé dans la fameuse caverne.. Quelques instants se passent dans un silence profond ; c'est le silence de la tombe !

Tout à coup le Vénérable (éternue), tape un grand coup de maillet (sur n'importe quoi), fait mettre à genoux l'aspirant, et adresse une manière de prière au Patron de l'établissement qu'ils appellent " le Grand Architecte de l'Univers." La Maçonnerie est très-prodigue de ces espèces de prières ; elle met le nom de DIEU à toute sauce. C'est une indigne hypocrisie ; car nous verrons tout à l'heure, qu'en réalité, la Franc-Maçonnerie est athée, et "*que le culte de la Nature est le but du Maçon,*" comme ose le déclarer l'auteur sacré dans un de ses livres officiels.*

Le Vénérable fait asseoir l'aspirant, qui a toujours les yeux bandés, sur un siége hérissé de pointes (pour plus grande commodité) et lui demande s'il persiste dans son *noble* dessein. Jocrisse répond majestueusement que oui. Suivent des questions morales et saugrenues, un discours pathétique du Vénérable sur les devoirs des Maçons, dont le premier, dit-il, " est de garder un silence absolu sur les secrets de la Franc-Maçonnerie."—Nous verrons bientôt si ces secrets sont en harmonie avec tout ce puéril cérémonial ; et puis, pourquoi des secrets dans une société qui se dit uniquement bienfaisante et philanthropique ?

Ensuite commence une autre simagrée : le Vénérable demande à l'aspirant s'il est sincère et s'il en peut donner sa parole d'honneur. Par son ordre " le Fr.·. Sacrificateur " conduit le patient " à l'autel " et le fait

* Le Fr.·. Ragon ; *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes.*

boire à une coupe à pivot divisée en deux compartiments. "Si vous n'êtes pas sincère, dit le Vénérable, la douceur de ce breuvage va se changer pour vous en un poison subtil." Et au moyen du pivot, on lui fait boire, sans qu'il s'aperçoive du tour, d'abord de l'eau claire, puis un breuvage amer. Il va sans dire qu'il a toujours les yeux bandés et qu'il fait la grimace. Aussitôt le Vénérable qui est plus fin qu'il n'en a l'air, s'exclame, en frappant un nouveau coup de maillet: "Que vois-je, monsieur? Que signifie cette altération subite de vos traits? Le doux breuvage se serait-il déjà changé pour vous en poison?.. Qu'on éloigne le profane!"

Le Fr.·. Terrible ramène le postulant entre les deux colonnes. Et le Vénérable lui dit encore: "Si vous voulez nous tromper, n'espérez pas y parvenir; mieux vaudrait vous retirer à l'instant; vous êtes libre encore. La certitude que nous aurions de votre perfidie vous serait fatale, et il vous faudrait *renoncer à revoir jamais la lumière du jour*. Fr.·. Terrible, replacez ce profane sur la sellette des réflexions."

Si le postulant se décide à continuer, on passe à la seconde épreuve.

VI.

Les trois voyages: seconde épreuve de l'Apprenti-Maçon.

En voyant des millions d'hommes se soumettre depuis des siècles à ces humiliantes et sottes pratiques, on est saisi d'une sorte de pitié; et, avec le Fr.·. Petit-Tigre, "on est en admiration devant la stupidité humaine." Si le démon ne s'en mêlait, pas un seul homme d'esprit ne *pourrait* se résigner à des fantasmagories aussi puériles que répugnantes au bon sens. On ne pourrait croire que des hommes doués de raison et qui posent tous plus ou moins en libres-penseurs, pratiquent ces rites absurdes, si la chose n'était pas absolument certaine, et si le rituel, imprimé par la secte, n'était là pour rendre le doute impossible.

Le premier *voyage* consiste à faire trois fois le tour de la Loge, organisée tout exprès. Le patient, toujours les yeux bandés, et conduit par le Fr.·. Terrible, passe successivement sur des planchers mobiles qui, posés sur des roulettes et hérissés d'aspérités, se dérobent sous ses pas; puis, sur d'autres planchers à bascule, qui tout à coup fléchissent sous lui et semblent le laisser tomber dans un abîme. Puis, on lui fait monter les degrés de "l'échelle sans fin;" s'il a envie de s'arrêter, on lui crie de monter encore; jusqu'à ce qu'enfin parvenu (il le croit du moins) à une très-grande hauteur, on lui ordonne de se précipiter en bas.. et il tombe d'une hauteur de trois pieds!!! Pendant tout ce temps on simule, (comme aux mélodrames de la Porte-Saint-Martine) des bruits de vent, de grêle et de tonnerre, des cris d'enfants et un tintamarre épouvantable. Ainsi se termine le premier *voyage*.—En vérité, c'est trop bête!

Le second lui ressemble et le troisième ressemble au second; même délicatesse de plaisanterie et même héroïsme de l'Apprenti conspirateur. Entre chaque voyage, le Vénérable fait semblant de douter de son courage. Il l'engage à ne pas continuer, et l'autre continue toujours.

Au troisième voyage, toutefois, il y a du nouveau: comme à don Quichotte et à Sancho, eux aussi les yeux bandés, sur le fameux cheval de bois, on passe sous le nez du malheureux aspirant je ne sais quelles flammes soi-disant purificatoires. "Qu'il passe par les flammes purificatoires, a crié le Vénérable, afin qu'il ne lui reste plus rien de profane!" Et, en effet, tandis que le postulant descend gravement les marches de l'Orient (c'est le lieu où siége le Vénérable) pour se rendre entre les deux colonnes, le Fr.·. Terrible l'enveloppe, à trois reprises différentes, de flammes produites par je ne sais quel gaz ou quelle poudre préparée dans ce but.

Et penser que des hommes de tout âge, de toute condition, que des savants, des académiciens, des officiers, des généraux, des maréchaux de France, de hauts dignitaires, des pères de famille, des hommes de bonne compagnie ont passé par là, y passent et y passeront encore! Cela confond, et c'est humiliant pour l'espèce humaine.

Mais nous n'avons pas fini, et le postulant n'est pas encore Maçon,

VII.

Les épreuves finales.

"Profane, dit le Vénérable, vous avez été purifié par la terre, par l'air, par l'eau, et par le feu. Je ne saurais trop louer votre courage; qu'il ne vous abandonne pas cependant, car il vous reste encore des épreuves à subir. *La Société dans laquelle vous désirez être admis exigera peut-être que vous versiez pour elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Etes-vous prêt?*"—C'est pour la seconde fois qu'il est averti: pour être Franc-Maçon, il faut s'engager solennellement à *tout* ce que demanderont les intérêts de la Franc-Maçonnerie; il faut être prêt à sacrifier sa vie, au premier signal.

Sur la réponse affirmative du postulant, le Vénérable ajoute: "Nous avons besoin de nous convaincre que ce n'est point là une vaine assurance. Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant même?" Le postulant ayant consenti, on lui pique très-légèrement la saignée. On simule un jet de sang et on lui fait tenir le bras en écharpe.

Le Vénérable lui propose ensuite de lui imprimer sur la poitrine le *sceau maçonnique*, au moyen d'un fer chaud. L'aspirant y consent encore, et l'on applique sur sa poitrine ou le côté brûlant d'une bougie qu'on vient d'éteindre, ou un petit verre légèrement chauffé avec du papier enflammé.

Enfin, le postulant doit dire à voix basse au " Fr.·. Hospitalier " le chiffre de l'offrande qu'il veut faire pour les Maçons indigents.

C'est la fin des fameuses épreuves.

Le Vénérable adresse à l'aspirant une harangue bien sentie, le loue de son courage dans ce style spécialement emphatique et creux dont la Maçonnerie conserve religieusement le secret ; et pour prix de son héroïsme, il ordonne au Fr.·. Maître des cérémonies " de l'initier au grade d'Apprenti, en lui apprenant.... à faire le premier pas dans l'angle d'un carré long ! ! ! Vous lui ferez faire les deux autres pas, ajoute-t-il gravement, et vous le conduirez ensuite à l'autel des serments." Les trois pas dans l'angle d'un carré long constituent, en effet, la *marche d'Apprenti Maçon*. La " certaine nature " qui s'est laissé bander les yeux, piquer l'estomac, lancer à travers le papier dans la caverne, abreuver d'eau claire, qui a glissé, sauté, etc., dans ses trois voyages, qui a monté l'*échelle sans fin* et s'est héroïquement laissé choir dans un vide de trois pieds ; qu'a purifiée la poudre embrasée, qui a versé son noble sang, qui a promis et entendu de si belles choses, la " certaine nature " est donc enfin initiée à quelque chose de sérieux : on lui a appris " à faire trois pas dans l'angle d'un carré long !"

VIII.

Le Serment.

Avant la protestation du serment, il y a encore une petite cérémonie.

Le néophyte, les yeux encore couverts du bandeau, est " conduit à l'autel des serments," où il s'agenouille, pendant que le " Fr.·. Maître des cérémonies " lui applique sur le sein gauche la pointe d'un compas. Sur l'autel il y a une Bible ouverte, et sur la Bible une épée flamboyante.

" Debout et à l'ordre mes Frères, s'écrie le Vénérable ; le néophyte va prêter le serment redoutable." Redoutable, en effet ; pour le coup, la plaisanterie cesse et c'est de la vraie Franc-Maçonnerie. Tous les assistants se lèvent, tirent leurs épées, et le postulant prête le serment impie qu'on va lire :

" Je jure, au nom de l'Architecte suprême de tous les mondes, de ne " jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les " doctrines et les usages des Franc-Maçons, et de garder là-dessus un " silence éternel. Je promets et jure à Dieu de n'en jamais rien trahir ni " par la plume, ni par signes, ni par paroles, ni par gestes ; de n'en jamais " rien faire écrire ni lithographier, ni imprimer ; de ne jamais rien publier " de ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et de ce qui le sera encore " à l'avenir. Je m'engage et me soumets à la peine suivante si je manque " à ma parole. Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge, qu'on me " coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge ; " que mon cadavre soit pendu dans une Loge pendant le travail de l'ad-

"mission d'un nouveau Frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et "l'effroi des autres; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres "au vent, afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahi-"son. Aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Evangile. Ainsi soit-il."

Ces malheureux mêlent ainsi le nom de DIEU et de l'Evangile à leurs serments détestables, et se livrent, pieds et poings liées, à une puissance occulte, qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne connaîtront jamais; qui leur ordonnera de violer les lois divines et humaines, et, s'ils n'obéissent pas il faudra qu'ils meurent! Un honnête homme, je ne dis pas un chrétien, mais un simple honnête homme, dans l'acception le plus vulgaire de ce mot, peut-il, je le demande, prêter le serment de Franc-Maçon?

Après le serment, le postulant est reconduit entre les deux colonnes. Tous les Frères (quels frères!) viennent se ranger en cercle autour de lui et dirigent sur lui leurs épées nues, "de manière qu'il soit comme un centre d'où partiraient des rayons." Le Maître des cérémonies, placé derrière, s'apprête à lui enlever le bandeau, tandis qu'un autre Frère, placé devant, approche du nez de l'infortuné néophyte la lampe et la poudre inflammable qui ont déjà servi pour les flammes purificatoires. C'est la jonglerie qui recommence.

"Jugez-vous cet aspirant digne d'être admis parmi nous?" demande alors le Vénérable au F.·. Premier-Surveillant.—"Oui Vénérable;" répond l'autre.—"Que demandez-vous pour lui?—La lumière?" Et le Vénérable, d'un ton solennel: "Que la lumière soit!" Il frappe trois grands coup de maillet. Au troisième coup, le bandeau tombe, la poudre s'enflamme, et le néophyte ébloui.. n'y voit plus que du feu. Puis, il aperçoit, à son grand contentement, toutes les épées nues dirigées sur sa poitrine, et tous ses excellents Frères s'écrient à la fois: "Que Dieu punisse le traître!"

"Ne craignez rien, mon Frère, reprend le Vénérable; ne craignez rien des glaives qui sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la Franc-Maçonnerie, comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre. Si, au contraire, vous veniez jamais à la trahir, *aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.*"

Sur son ordre, on ramène le nouveau Frère à l'autel; de nouveau on le fait mettre à genoux (devant qui? devant quoi?); et le Vénérable, prenant sur l'autel (l'autel de qui?) l'épée flamboyante, en place la pointe sur la tête du nouveau Frère, et le consacre *Apprenti-Maçon*, en lui disant: "Au nom du grand Architecte de l'univers, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés, je vous crée et constitue Apprenti-Maçon et membre de cette respectable Loge." Puis, relevant le nouvel adepte, il le ceint d'un tablier de peau blanche, lui donne une pair de gants blancs que le Maçon doit porter dans la Loge comme un emblème de son innocence (!!!), et,

qu'il soit marié ou non, une paire de gants de femme, qu'il doit " offrir à celle qu'il *estimera* le plus." Nous verrons bientôt qu'il y a des *Franches-Maçonnes*, et que le culte des femmes est loin d'être proscrit parmi ces purs enfants du " grand Architecte de tous les mondes." Enfin, le Vénérable révèle au nouvel Apprenti les signes, mots de passe, et secrets particuliers à son grade, et lui donne le triple baiser fraternel.—Je ne sais quels peuvent être ces secrets particuliers ; car d'après le Rituel de la Loge-Mère des Trois-Globes (*sic*), il est dit expressément que " l'on ne donne à l'Apprenti que des insinuations, jamais une explication complète ; parce que *le plus petit point* ne saurait être entièrement expliqué.

Quoi qu'il en soit, l'initiation est proclamée, toute la Loge applaudit, et le nouveau Maçon, ayant repris ses habits, est installé à sa place. Le " Fr.·. Orateur" lui adresse un discours qui termine cette fantasmagorie sacrilége.

IX.

Du grade de COMPAGNON, qui est le second grade maçonnique.

Le second grade de la Franc Maçonnerie extérieure est le grade de *Compagnon-Maçon*. Quand un malheureux Apprenti est fatigué de ne rien apprendre, il espère être initié à quelque chose en devenant Compagnon. Voici comment se passent les choses.

L'Apprenti postulant n'a plus les yeux bandés, puisqu'il a demandé la lumière, et qu'on lui a jeté de la poudre aux yeux ; il vient frapper en Apprenti à la porte de la Loge*. Le Vénérable le fait entrer, l'interroge et lui ordonne de faire cinq fois le tour de la Loge, accompagné du Fr.·. Maître des cérémonies. On appelle cela " les voyages mystérieux."

Puis il lui fait taper trois fois avec un maillet sur une pierre brute (comprenne qui pourra). C'est ce qu'on nomme le dernier travail d'Apprenti. Le Vénérable lui explique soi disant ce que signifie une étoile flamboyante, peinte sur une toile qu'on a étendue par terre ; il lui dit que c'est " le symbole de ce feu sacré, de cette portion de lumière divine dont le grand Architecte de l'univers a formé nos âmes" (ce qui est bel et bien une hérésie, et ce qui sent fort le panthéisme). Qu'il ait compris ou non, il [illegible] à l'autel comme la première fois, et là, à genoux, il prête de nouveau le serment de fidélité maçonnique, cet horrible serment condamné par les lois divines et humaines.

[illegible] proclamé Compagnon aux applaudissements de la Loge, [illegible], non plus " à l'est," comme à sa réception d'Apprenti, mais

* [illegible] (de même dans le rite écossais) deux coups frappés rapidement et assez [illegible] pause, un troisième frappé plus doucement. — Le *Compagnon* [illegible] d'abord deux coups, puis un, puis encore deux. — Le Maitre [illegible] de l'Apprenti. — Le Vénérable, ou Maitre de la Loge, frappe [illegible] grand coup. C'est Jupiter qui tape !

" en tête de la colonne du midi," où il subit un nouveau discours du " Fr.·. Orateur."

Tout cela est tellement niais, qu'on aurait envie de se mettre en colère, plus encore que de rire. Et il y a en France seize cent mille individus, la plupart instruits et lettrés, qui ont passé par ces fourches caudines des sociétés secrètes ! Et, dans le monde entier, il y en a huit millions !

X.

Du troisième grade, qui est le grade de Maître-Maçon.

Il s'agit toujours et uniquement de la Franc-Maçonnerie extérieure : le grade de Maître-Maçon est le troisième et le dernier ; car la dignité de Grand-Orient et les autres dignités accessoires qui composent le conseil extérieur de l'Ordre maçonnique, ne sont pas des grades proprement dits. C'est comme un général qui, pour être devenu Ministre de la guerre, n'est pas pour cela monté en grade ; il a une dignité, un commandement de plus ; voilà tout. Ainsi le Maçon nommé Grand-Orient, est un Maître-Maçon comme tous les autres, quoiqu'il ait reçu le commandement extérieur de toutes les Loges d'une obédience.

Il y a, en effet, dans la Franc-Maçonnerie, plusieurs rites ou obédiences, qui ne diffèrent que par des nuances. En France, nous jouissons de trois rites maçonniques : *le rite du Grand-Orient de France*, *le rite écossais*, qui a pour Grand-Maître un vieil académicien ; et un troisième, que l'on nomme *le rite Misraim*. Misraïm est le nom que la science cabalistique a donné de tout temps à un démon très-puissant et très-pervers. Le rite Misraïm se donne pour premier père le *pieux* Cham, fils maudit de Noé.

Mais revenons à notre Compagnon qui brûle de passer Maître. Le cérémonial devient de plus en plus solennel.

La Loge elle-même ne s'appelle plus Loge : on la nomme *la chambre du milieu.* Le céleste empire chinois s'appelle, lui aussi, empire du milieu. Cette chambre du milieu donc est tendue de noir (en signe de lumière et de joie), avec des têtes de mort, des squelettes et des os en sautoir brodés en blanc sans doute par les Maçonnes " qu'estiment le plus " les Maçons de ce milieu.

Une bougie de cire jaune (notez bien : jaune), placée à l'orient (pas à l'occident : tout serait perdu), et une lanterne sourde, formée d'une tête de mort qui ne laisse passer la lumière que par les ouvertures du fond des yeux, sont placées sur l'autel du Vénérable. Le Vénérable n'est plus vénérable du tout. Dans ce milieu très-respectable, il s'appelle désormais le " Très-Respectable de la chambre du milieu." Cette " chambre du milieu" et son Très-Respectable sont éclairés en proportion de leurs besoins par la bougie jaune et la lanterne tête de mort. Au milieu de " la chambre du milieu," quand on a de bons yeux, on distingue (ô joies pures

de la Franc-Maçonnerie !) un cercueil ! Oui, un cercueil, un vrai cercueil ; et ce cercueil renferme soit un Maçon, soit un mannequin (peu importe); d'après le Fr.·. Clavel, " ce doit être le dernier Maître reçu." Le Rituel ne dit pas si, dans ce cercueil, ce dernier Maître trouve la plaisanterie à son goût. Je crois qu'il aimerait mieux être Très-Respectable.

Pour le consoler, on lui met une équerre sur la tête, un compas ouvert sur les pieds, et au-dessus de lui une branche d'acacia (sans doute pour le préserver du serein). Tous les Fr.·. Maîtres sont habillés, non pas de jaune, mais de noir ; dans les loges les plus gaies, ils portent un tablier noir avec une tête de mort artistement brodée sur les jambes. Enfin, pour les compléter, ils ont tous de l'épaule gauche à la hanche droite, un grand cordon bleu, où sont brodés le soleil, la lune et les étoiles.

Et savez-vous pourquoi ils sont affublés ainsi dans leur " chambre du milieu ?" Ecoutez le Très-Respectable : " Dans quel dessein nous assemblons-nous ?" demande-t-il. " C'est pour retrouver la parole du Maître qui est perdue," répond gravement le Fr.·. Premier Surveillant. Le Très-Respectable ordonne alors qu'on cherche la " parole." Il paraît que chacun la sait puisqu'on la demande à chacun, et que de la part de tous on la lui rapporte. " Quel âge avez-vous ?" demande le Très-Respectable au Fr.·. Premier Surveillant.—" Sept ans," répond ingénument celui-ci, on ne sait pourquoi. Un Maître-Maçon a toujours sept ans : c'est l'âge de la candeur.—" Quelle heure est-il ?" reprend le Respectable.—Midi bien sonné," dit l'autre. Après plusieurs questions et réponses non moins profondes, on entend frapper à la porte à la manière des compagnons : Toc-toc, toc, toc-toc. C'est notre Compagnon-Maçon qui se présente. Il a les pieds nus, le bras gauche nu, le sein gauche nu ; au bras droit de l'ingénu pend majestueusement une équerre ; et autour de sa taille est une corde qui fait trois fois le tour ; le bout de la corde est tenu par le Fr.·. Expert, dans le rite du Grand Orient de France ; par le Fr.·. Maître des cérémonies, dans le rite écossais : par le Fr.·. Premier-Diacre, dans les Loges anglaises et Américaines. Dans le rite Misraïm, il doit être tenu par le diable en personne. Dans cet accoutrement, le Compagnon récipiendaire frappe donc à la porte, et une scène impitoyable commence.

" A ce bruit," dit le Fr.·. Clavel, " à ce bruit, l'assemblée s'émeut." Il y a de quoi. D'une voix altérée, le Fr.·. Premier-Surveillant s'écrie : "Très Respectable, un Compagnon vient de frapper à la porte."—"Voyez ... ce que veut.... ce Compagnon," répond avec une émotion bien naturelle le Respectable.

On va aux informations, et comme on sait tout d'avance, l'affaire n'est pas compliquée. " Pourquoi le Maitre des cérémonies vient-il troubler notre douleur ? dit d'un ton lugubre le Très-Respectable. Ce Compagnon ne serait-il pas un de ces misérables que le ciel livre à notre vengeance ? Fr.·. Expert, armez-vous et emparez-vous de ce Compagnon. Visitez-le

et assurez-vous s'il n'existe sur lui aucune trace de sa complicité dans le crime qui a été commis." Ce crime est soi-disant le meurtre de l'architecte Adoniram, mis à mort par trois Compagnons pendant qu'il dirigeait les travaux du temple de Salomon ; en réalité, c'est l'exécution des Templiers, aïeux spirituels des Francs-Maçons.

L'Expert arrache le tablier du Compagnon ; et pendant que celui-ci reste à la porte, fraternellement gardé par quatre Frères armés jusqu'aux dents, il revient au Très-Respectable et lui dit très-respectueusement : Très-Respectable, je n'ai rien trouvé sur le Compagnon qui indique qu'il ait commis un meurtre. Ses vêtements sont blancs, ses mains sont pures, et ce tablier que je vous apporte est sans tache."

Le Très-Respectable feint de n'être pas convaincu. " Vénérables Fr.·., dit-il, veuille le pressentiment qui m'agite, etc. Ne faudrait-il pas l'interroger ? Tous les Frères baissent leurs têtes de Maçons en signe d'assentiment, et comme le Très-Respectable apprend du Fr.·. Expert que le Compagnon sait le mot de passe, il s'écrie, frappé de stupeur : "Le mot de passe !.. comment peut-il le connaître ? Oh !.. Ce ne peut être que par suite de son crime." Aussitôt nouvelle perquisition dans toutes les poches, dans tous les coins et recoins du Compagnon, qui est toujours là, à moitié nu, comme Malborough entre ses quatre-z-officiers.

Pendant tout ce temps-là, l'infortuné Maître dernier reçu se morfond dans son cerceuil et réfléchit tout à son aise sur la profondeur des cérémonies maçonniques. Comme c'est un peu long il a dû prendre ses précautions d'avance.

Le Fr.·. Expert visite donc le Compagnon. Il regarde sa main droite : " Grands dieux ! qu'ai-je vu !" s'écrie-t-il avec terreur, en faisant semblant d'apercevoir quelque chose. " Parle, malheureux ! Avoue ton crime. Comment donneras-tu le mot de passe ? Qui a pu te le communiquer ?" L'innocent Compagnon répond avec une sérénité parfaite : " Le mot de passe ? je ne le connais pas. Mon conducteur le donnera pour moi." C'est alors qu'il est introduit à reculons, jusqu'au milieu de la " Chambre du milieu ;" et, arrivé auprès du cerceuil, on lui fait faire volte-face, et il aperçoit le dit cerceuil avec le Maître dernier reçu qui fait le mort.

Le Très-Respectable lui explique comme quoi ils sont tous occupés á pleurer leur Très-Respectable Maître Adoniram, méchamment tué par trois Compagnons (il y a environ deux mille huit cent soixante ans) et il lui montre le pauvre Maître dernier reçu, couché dans le cercueil. Le Compagnon déclare, bien entendu, qu'il n'a pas tué le Maître Adoniram ; et le Très-Respectable, très-satisfait de cette justification, ordonne, pour la peine, qu'on le fasse "voyager." On connaît ces ridicules voyages : celui-ci ne diffère des autres que par l'accompagnement fraternel des quatre Maçons armés. Le Fr.·. Expert suit le voyageur, et le tient en laisse par le bout de la corde. Revenu de ses " voyages," le Compagnon est reçu

Maître ; il prête serment à genoux, les deux pointes d'un compas ouvert appliquées sur sa poitrine. Il est conduit à "l'Occident," d'où il est ramené à "l'Orient ;" c'est la "marche mystérieuse" du grade de Maître.

Cette " marche mystérieuse " donne au Frère mort le temps de sortir sans bruit du cercueil, et quand le récipiendaire s'en rapproche, la place est vide. Le très-Respectable descend de son trône ; car il a un trône ; et tous les Frères se rangent autour du cercueil. Ici commence le récit lamentable du soi-disant assassinat du respectable Maitre Adoniram par les trois Compagnons jaloux, Jubelas, Jubelos et Jubelum ; le Très-Respectable s'interrompt trois fois, pour laisser au Fr.·.Premier-Surveillant le loisir de frapper le nouveau Maitre comme Adoniram a été frappé par ses trois meurtriers ; d'abord au cou, avec une règle de fer ; puis au cœur, avec une équerre ; enfin, au front, avec un maillet. Après quoi, deux s'emparent de l'Adoniram fictif et l'étendent dans le cercueil, comme s'il était mort. Les assistants font semblant de chercher leur cher Maitre Adoniram ; après de pénibles recherches de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient, ils le trouvent grâce à la branche d'acacia qui leur indique où est son cadavre. Le Très-Respectable déclare qu'il est en pourriture, et dit : *Mac Benac*, c'est-à-dire la chair quitte les os. (Tout cela est d'une gaieté folle.) Le susdit Très-Respectable tire du cercueil le soi-disant mort, lui pose la main gauche sur l'épaule gauche, et lui dit à l'oreille droite : *Mac*, et à l'oreille gauche *Benac*, paroles qui inondent le ressuscité de lumières et de consolations. Des Frères, avec leurs tabliers noirs et leurs têtes de mort, à la lumière de la bougie jaune et de la tête de mort transformée en lanterne, éclatent en chants joyeux.

Le Fr.·. nouveau Maître renouvelle le serment " de ne rien révéler à des Frères inférieurs ni à des profanes," et on lui donne l'initiation, c'est-à-dire le Catéchisme maçonnique et le signe de Maître. On fait ce signe en fermant quatre doigts de la main droite, en posant le pouce sur le ventre, de manière à former un angle, tandis qu'on tient le revers de la main gauche devant les yeux, le pouce en bas. Le Catéchisme des Maîtres appelle ce signe *le signe d'horreur*, " parce qu'il signifie l'horreur dont les Maîtres furent saisis quand ils aperçurent le cadavre d'Adoniram."

Cette sombre jonglerie est le cérémonial d'initiation au troisième et dernier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure. Cela sent déjà de loin la conspiration et la société secrète ; et l'on comprend combien facilement cet innombrable public des Loges sert de recrues à la Franc-Maçonnerie occulte, aux meneurs des sociétés secrètes. — Nous verrons de quelles grossières impiétés se composent les mystères que l'on découvre en ce moment au nouveau Maître. C'est du matérialisme tout pur.

Aussi peut-on le dire hardiment : tout dupes qu'ils peuvent être, les Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons et Maîtres, sont de grands coupables, de grands imprudents et de grands nigauds.

(A continuer.)

LES TROIS VŒUX,

EN POLOGNE.

[*Suite.*]

IV.

On était à la fin du printemps de l'année 1863. Mais, dans bien des champs jadis verts, dans bien des contrées toujours fécondes, les tiges tendres du froment gisaient piétinées comme une litière, et les seigles, déjà longs et durs, ne devaient jamais fleurir. C'est que la guerre avait passée sur le pays, laissant écrites ses traces navrantes : sur les troncs des chênes géants renversés par la mitraille ; là, dans les ornières profondes creusées au sein des molles prairies par la roue sanglante des canons ; ailleurs, sur une foule de petits tertres, sans croix, sans inscriptions et sans clôture, élevés à la hâte, à la limite d'un champ, quelque soir de combat : plus loin, enfin, dans les ruines noirâtres d'un village mutilé par la bataille et achevé par l'incendie.

Seulement, tout n'était pas morne et désolé encore. Il y avait dans les contrées jusque-là épargnées par la guerre beaucoup d'enthousiasme et d'ardeur. Ainsi les villages libres de la présence des Russes et désignés comme point de ralliement des troupes polonaises offraient un coup d'œil à la fois sympathique et guerrier : on y fabriquait de la poudre et on y forgeait des faux, en chantant des refrains patriotiques ; les femmes préparaient, pour les volontaires qui allaient bientôt partir, du linge, des cartouches et des habits, et surtout le sac de provisions, contenant un pain noir, un flacon d'eau-de-vie de grains, quelques tranches de lard et un paquet de charpie : des *kossyniers*, commandés par quelque vieil officier, s'exerçaient à la charge et à l'attaque, tandis que de jeunes chasseurs volontaires apprenaient à manier de vieux fusils rouillés ; un ou deux officiers d'état-major, dans une chaumière choisie pour quartier général, envoyaient des courriers ou questionnaient des guides, et le curé toujours fort occupé dans l'église, bénissait les drapeaux du détachement, ou écoutait la confession de ceux qui se préparaient à partir.

Tel était à peu près l'aspect qu'offrait le bourg de B***, petite ville des frontières de la Wolhynie, vers le milieu du mois de juin 1863. Les habitants de B***, presque tous catholiques, étaient, par cela même, dévoués à la cause polonaise. Au delà des terres du bourg, les paysans de la contrée professaient le schisme, et, par conséquent, leur appui était très-douteux. Il s'agissait, pour le chef de la bande insurgée qui occupait les

environs, de les gagner à sa cause ou tout au moins de les décider à la neutralité. L'entreprise était, sinon dangereuse, du moins fort difficile, et devait être confiée à un homme doué d'une grande audace, en même temps que d'une prudence extrême et d'une éclatante intrépidité. Or, toutes ces qualités semblaient réunies chez le jeune chef Ladislas Korda, un des premiers venus à l'appel de l'insurrection, qui, après avoir été cerné par des forces supérieures dans les forêts de la Lithuanie, était parvenu à s'échapper, rusant, manœuvrant, combattant, et ramenant enfin ses deux douzaines de fusils et sa poignée de braves.

Ladislas Korda était l'idole de ses troupes. On disait que, pendant son long séjour dans les forêts lithuaniennes, il avait été le confident et l'ami de l'abbé Mackienviez, qui avait apprécié justement l'énergie et la ténacité de son caractère. C'étaient sans doute ses qualités guerrières qui avaient valu au jeune partisan l'estime de l'abbé : car il paraissait assez mal doué du côté des qualités morales. Ses soldats eux-mêmes avouaient que, dans tous les loisirs que lui laissait la vie du camp, il buvait comme un Suisse, jouait comme un prince russe, et, en toute occurrence, jurait comme un païen. Mais cela ne l'empêchait pas d'être un beau cavalier, un fier sabreur, un ardant *guerillero*, un capitaine intrépide, consacrant utilement et noblement, au service d'une cause malheureuse, une vie qu'il aurait sans cela dissipée, sans but et sans gloire, au bruit des bouchons de champagne et autour des tapis verts.

Ladislas Korda, avant de présenter son détachement aux paysans d'alentour, arme au bras et enseignes déployées, désirait être bien renseigné sur les dispositions de ces paysans. Aussi avait-il envoyé des espions dans diverses parties de la plaine, et fesait-il comparaître tous les individus isolés qui pouvaient lui fournir quelques renseignements.

On venait d'amener un étranger devant lui au moment où commence cette partie de notre histoire, et Korda, assis sur un escabeau de bois, dans la salle d'une des meilleures chaumières de B***, se disposait à l'interroger.

Le jeune chef de bande pouvait avoir vingt-huit ans environ. Il était d'une taille élevée, un peu mince peut-être ; mais ses mouvements vifs et faciles annonçaient chez lui cette énergie vitale qui s'allie si fréquemment aux apparences de la faiblesse chez les femmes et chez les hommes nerveux. Sa figure fine et régulière était entourée d'épaisses boucles de cheveux bruns coquettement ornés d'une toque à aigrette, et éclairée par deux grands yeux bleus et vifs, animés par un mélange singulier de réflexion, d'insouciance et d'audace. Seulement ses paupières allongées estompaient en dessous de grandes ombres bleuâtres, et quelques rides à peine perceptibles se dessinaient entre les sourcils, sillonnant ce front déjà flétri, quoique si jeune encore. Ces rides-là, ces ombres malsaines, n'étaient pas dues aux fatigues de la guerre et aux travaux du camp :

c'étaient les veilles, les émotions du jeu, les jouissances du viveur qui les avaient marquées une à une. Peut-être maintemant, au souffle vivifiant de l'enthousiasme pur et désintéressé, à l'air salubre de la patrie, auraient-elles le temps de disparaître, et le viveur, transformé en combattant, pourrait renaître ou du moins rajeunir.

Korda, attendant impatiemment qu'on introduisît l'étranger en sa présence, battait la chasse de ses doigts blancs et fins sur quelques papiers étalés sur la table, tandis que, de l'autre main, il caressait la crosse des pistolets damasquinés d'argent qu'il portait à la ceinture. Bientôt, il vit entrer deux *kossyniers*, la tête découverte et l'arme nue, et l'inconnu qu'ils avaient saisi fut amené au milieu d'eux.

C'était un vieillard auquel il manquait un bras, et qui était revêtu d'un vieil uniforme d'infanterie russe s'en allant en lambeaux. Cet homme avait dû être robuste jadis : car, sous sa capote grise usée, sa poitrine se dessinait large, quoique amaigrie ; les muscles de son poignet unique étaient vigoureux et saillants, et ses yeux foncés jetaient encore un certain feu, quoique retombés dans leurs orbites caves. Mais ses grossiers pantalons de soldat, trop larges pour lui, flottaient autour de ses jambes osseuses ; ses pieds, enflés et blessés peut-être par une longue route, étaient enveloppés de linges ensanglantés ; son visage creux et tanné s'ombrageait d'une chevelure grise tombant en désordre, et son large dos voûté semblait s'incliner encore sous le poids du havre-sac, de la giberne et du fusil.

Ladislas Korda fronça légèrement le sourcil en apercevant les haillons d'uniforme russe que portait le nouveau-venu, puis, en l'examinant de près, il s'aperçut que rien, dans ce visage, ne rappelait les traits de la race mongole : les grands yeux bien ouverts de l'étranger, son nez saillant et l'ovale amaigrie de sa figure, semblait plutôt appartenir au type slave purement caractérisé.

—Qui es-tu ? dit le jeune chef, en faisant signe au vieillard de s'approcher de la table.

—Un ancien soldat du régiment d'Orenbourg que ses chefs renvoient chez lui, devenu invalide par suite de ses blessures.

—Ainsi tu viens ?..

—De Tiflis, seigneur... capitaine, dit le vieillard, qui, remarquant les galons et la ceinture de son interrogateur, se doutait bien qu'il se trouvait en présence d'une autorité militaire, mais qui se demandait avec surprise quelle était cette nouvelle autorité que, jadis, il n'avait point connu.

—De Tiflis !.. c'est un peu loin, et tu me parais bien faible pour avoir pu t'acquitter d'une aussi longue route. Sache que, si tu me trompes, dans une heure tu seras pendu.

—J'ai déjà vu la mort de bien près, mais je n'ai jamais menti, répondit le vieillard avec calme.

— C'est bon : nous verrons cela. Dis-moi maintenant de quel côté tu poursuivras ta route, en supposant que nous te laissions aller ?

— Je retourne dans mon village, à Igliça, seigneur capitaine.

— A Igliça ! .. Quelle Igliça ? A ma connaissance il y en a plusieurs.

— Le village dont je parle est encore bien loin d'ici : il se trouve dans le gouvernement de Radom, et c'est le seigneur Oksinski qui en est le propriétaire.

— Igliça, au seigneur Oksinski, dans le gouvernement de Radom ! s'écria le jeune chef avec une certaine surprise. Si tu me trompes, tu t'es fourvoyé, vieillard, et je verrai tout de suite si tu m'as menti. Dis-moi donc un peu comment tu t'appelles ?

— Je m'appelle Maciej Kratek ; j'étais un des cultivateurs du village, mais le gouvernement m'a pris pour l'armée, il y a un peu plus de seize ans.

— Maciej Kratek ! attends donc !... N'y avait-il pas un Maciej que mon parent, M. Oksinski, regrettait beaucoup ? C'était le mari de la nourrice de sa fille, ma.. mademoiselle Hedwidge, dit Korda en paraissant rassembler ses souvenirs.

— Oh ! seigneur, puisque vous les connaissez, pouvez-vous me dire si ma femme Kasia vit encore ? demanda le vieillard, qui vint, les yeux pleins de larmes, tomber aux pieds du chef de partisans.

— Ah ! sur ce point je ne pourrais te renseigner, mon brave. J'ai fait de fréquents séjours à Igliça... autrefois...; mais, depuis trois ans, je n'y ai pas fait de visites, répondit le jeune commandant, dont les joues se couvrirent d'une légère rougeur... Cependant, à dire vrai, je crois me rappeler qu'avant mon départ, ma.. mademoiselle Hedwidge m'a parlé de sa nourrice [illegible] même... oui, je me le rappelle... et même elle m'a [illegible] sa sœur de lait... une grande et jolie fille, admirablement tournée... [illegible] une de ces créatures qu'on ne peut pas oublier !

— Ma chère petite Magda, mon enfant que j'ai à peine connue ! s'écria [illegible] d'une voix tremblante, en joignant les mains.

— Ah ça ! dites donc, vieux père, puisque vous connaissez si bien Igliça, vous avez dû me connaître moi-même ? J'étais souvent chez mon oncle [illegible] ans ; j'étais un fameux gamin, éveillé, tapageur et hardi [illegible] de gitanes.

— Ne seriez-vous pas le petit seigneur Ladislas Wojtko, ce beau jeune [illegible] qui était toujours avec notre demoiselle ? Il n'y avait rien de si [illegible] que de vous voir tous les deux courir dans les champs, et,... pardon- [illegible] seigneur, mais nous autres, dans le village, nous disions qu'un [illegible] mari et femme.

— Ah ! vous disiez cela ?.. Eh bien ! vous ne vous êtes pas beaucoup [illegible] Je suis en effet Ladislas Wojtko, ce " petit seigneur, et j'es[illegible] l'époux de mademoiselle Hedwidge... Mais l'homme

propose et les circonstances disposent. Mademoiselle Hedwidge est restée mademoiselle, et je suis ici, comme vous voyez.

—Dieu l'a voulu ainsi, fit le vieillard en s'inclinant, n'osant adresser aucune question ni observation au jeune parent de ses maîtres.

—C'est Dieu si tu veux ; moi, je croirais plutôt que c'est le diable, dit Ladislas en riant d'un air de bonne humeur... Mais, mon brave, nous ne sommes pas ici pour bavarder. Montre-moi ta feuille de route.

Le vieillard la tendit respectueusement au jeune capitaine. Celui-ci la parcourut du regard, et la lui remit bientôt.

—C'est bon, dit-il, elle est en règle. Tu pourras continuer ta route aussitôt que cela te fera plaisir... Mais, ajouta-t-il après un instant, puisque tu vas à Igliça, tu te chargerais bien d'un message ?

—Tant qu'il vous plaira, seigneur, dit le vieillard avec respect.

Eh bien ! je te le donnerai ce soir : il me faut un peu de temps pour l'écrire. D'ici là, tu te reposeras avec nous, et tu nous conteras des nouvelles du Caucase. Ma foi, il me reste une heure de libre, et j'ai beaucoup de questions à t'adresser.

—Faites, capitaine, dit Maciej en inclinant la tête.

—Eh bien ! toi qui regrettais tant ta femme et ta petite fille, comment t'es-tu trouvé dans ton séjour de là-bas ?

—Je m'y suis trouvé comme un pauvre oiseau arraché au nid, comme un triste corps sans âme. Si je n'avais pas cru en Dieu, je crois que je me serais consolé bientôt avec une balle de mon fusil ; mais, comme j'étais chrétien, j'ai pensé que ce serait un crime de me tuer et qu'il valait mieux me résigner et être patient et honnête.

—Honnête, passe encore, mais patient? cela doit être un peu difficile. A quoi donc passais-tu ton temps dans ces casernes, ou plutôt dans ces cavernes de loups ?

—Je tâchais de bien faire mon devoir ; je faisais la volonté de mes supérieurs et je nettoyais bien mes armes ; et puis je priais Dieu et je pensais à mon pays.

—Peste ! voilà des occupations très-morales, mais fort peu divertissantes .... Dis donc, tu n'as pas toujours été invalide, vieux père ? tu devais être un peu plus vert et solide, il y a seize ans. Eh bien ! là-bas, quand tu n'avais plus de famille, ne pouvais-tu pas faire un nouveau ménage, demander à t'établir comme colon (tes chefs te l'auraient peut-être permis) et prendre pour femme une jolie Circassienne, à la place de ta vieille Kasia ? Tu as dû voir que les habitantes de ce pays-là sont furieusement jolies ?

—Il faut des yeux pour voir la beauté des femmes ; il faut un cœur pour la sentir. Mes yeux et mon cœur sont restés à Igliça. Quand nous traversions les *aouls* des Circassiens ou les grandes montagnes toutes blanches de neige, ce n'étaient pas les pics éclairés par le soleil ni les ter-

races plates des villages, c'était le toit pointu de ma pauvre cabane de planches que je voyais flotter devant mes yeux.

—En vérité, penser ainsi pendant seize ans, voilà ce qui s'appelle de la constance ! Il paraît que, pour être fidèle, il faut être soldat, reprit Ladislas avec un rire un peu forcé. Mais, mon pauvre vieux, tu devais horriblement souffrir avec tes idées de constance éternelle.... Est-ce que tu n'avais pas pour tes chefs une haine à mort ? est-ce qu'il ne te prenait pas envie de te venger ?

—Non, seigneur, répondit gravement Maciej, parceque la vengeance est défendue par l'Evangile. Je l'aurais oublié peut-être ; mais heureusement j'ai trouvé par là un vieux prêtre catholique exilé au Caucase, qui m'a rappelé à mon devoir, et, grâce à lui, je me suis conduit comme un chrétien.

—Qu'appelles-tu te conduire comme un chrétien ? demanda Ladislas avec surprise.

Dame ! dit le vieillard en rougissant, une fois mon colonel, un Moscovite enragé, qui faisait une embuscade avec nous, était tombé évanoui dans les neiges des montagnes : les autres hommes de l'escouade voulaient le laisser là, geler ses os jusqu'au jour du jugement ; moi, je me suis rappelé ce que le prêtre m'avait dit : " ne laissez jamais un ennemi dans la souffrance ;" alors j'ai relevé le colonel, et je l'ai rapporté au camp sur mon dos.

—Bien ! dit Korda, et qu'est-ce ce que ce beau dévouement t'a valu en récompense ?

—Cela m'a valu cinquante coups de verges, que le major m'a fait donner pour avoir quitté mon poste sans permission.

—Et ton gredin de colonel ne s'est pas opposé à cet infamie ?

Ah ! on m'avait donné les verges avant que le colonel eût pu parler. Quand il a été rétabli et qu'il a su ce que j'avais fait, il m'a envoyé un rouble, disant que cela me servirait à acheter de la pommade pour les meurtrissures.

—Tu avais fait du bien à des scélérats, tu avais ta juste récompense, dit Ladislas en riant.

—J'avais fait cela pour plaire à Dieu, et non pour être récompensé des hommes, dit le vieux Maciej avec une certaine fierté. Cela ne m'a pas découragé, et c'est en amenant un cheval au major renversé dans un combat que j'ai eu le bras gauche traversé par une balle.

—Tu es un véritable héros chrétien, dit Ladislas avec un singulier éclat de rire, et je vois qu'avec toi mon message à Igliça sera en parfaite sûreté.. Mais encore une seule question, vieux. Tu viens de Włodzimiecz. As-tu vu quelque part des groupes, des préparatifs de combat ou des colonnes en marche sur la route ?

— Non, dit le vieux soldat, je n'ai rien vu de pareil. Le village où

j'ai passé aujourd'hui semblait désert : toutes les portes des cabanes étaient fermées. C'est pour cette raison-là que je me suis traîné jusqu'ici.

— C'est bon, dit Ladislas. Rappelle-toi que je me fie à ta parole.

— Vous pouvez y croire : je n'ai jamais trompé personne, dit Maciej tranquillement. Mais, mon seigneur, à présent que j'ai répondu à toutes vos questions, voulez-vous me permettre de vous adresser une seule petite demande ?

— Très-volontiers, dit le jeune chef, riant de la grave franchise du vieux soldat.

—Seigneur, puisque vous portez des galons, un ceinturon et des pistolets, vous êtes certainement militaire. Mais je voudrais bien savoir dans quel régiment vous servez ? est-ce que, depuis que j'ai quitté Tiflis, on aurait fait changer l'uniforme ?

—Ah ! voilà un quiproquo délicieux ! .. Mon brave, tu n'y es pas du tout, s'écria Korda se renversant sur son escabeau en éclatant de rire. Puis il ajouta au bout d'un moment, en reprenant un air plus sérieux :

—Mon vieux Tcherkesse, j'ai un grade en effet : je suis colonel dans l'armée nationale, et je reçois mes ordres de Varsovie et non de Pétersbourg ; j'ai des faucheurs pour soldats, des Russes pour adversaires, et voici notre drapeau, continua-t-il en saisissant une lance placée derrière lui.

Au-dessous du fer brillant se déroulait en effet un petit carré d'étoffe rouge, sur lequel se dessinait l'aigle blanc, bec ouvert, serres déployées et ailes étendues.

—Ah ! vous ne saviez pas cela, dit-il, vous autres pauvres soldats du Caucasse ? Notre pays se réveille, notre aigle prend son vol, et nous combattons pour vous et pour nous, afin qu'on laisse tous les fils à leurs mères.

Maciej écouta un moment en silence les paroles du jeune chef. Son visage pâle s'anima, et une étincelle parut dans ses yeux.

— C'est une belle cause que vous servez, dit-il enfin, et, si j'étais plus jeune de dix ans, j'irais avec vous pour la défendre. Mais à présent, je suis vieux, je suis las, et j'ai un bras de moins.. Seulement, seigneur Ladislas, puisque cela ne servirait à rien de vous donner mon aide, laissez-moi vous donner un conseil : les conseils ne font jamais de tort quand ils viennent de ceux qui ont beaucoup pensé et qui ont longtemps vécu.

—C'est possible, parle, mon brave, répondit Ladislas en souriant.

— Eh bien ! seigneur, à votre place, je voudrais voir sur mon drapeau la croix au lieu de ce fer de lance : vos ennemis sont forts, votre entreprise est difficile : il faut que Dieu marche avec vous, car vous ne pourrez vaincre que par lui.

— Je ne sais pas si Dieu marche avec nous ; mais, en tout cas, on peut

croire qu'il se fait représenter par ses ministres, et les prêtres ne nous manquent pas, répondit Korda légèrement.. Mais, mon vieux Maciej, vous parlez comme l'Evangile : c'était justement là ce que me disais l'abbé..... Eh bien ! qu'avez-vous donc, Julien, pour entrer ainsi le visage consterné et la toque sur l'oreille ? fit-il d'une voix sévère, en se retournant vers un jeune officier qui venait de se précipiter dans la chambre.

— Pardon, colonel, dit le jeune homme troublé, ôtant précipitamment sa casquette ; mais une des sentinelles placées à l'ouest, du côté du Bug, vient de se replier en toute hâte, portant des nouvelles importantes, et je m'empressais de venir vous les communiquer.

— Approchez-vous de moi, dit Ladislas.

L'officier se plaça debout près de lui et commença à lui parler à voix basse.

— On signale à une demi lieue d'ici, dit-il, un nombreux rassemblement de paysans de la contrée. La plupart sont armés, soit de bâtons, de faux ou de haches, soit de quelques vieux fusils. Du reste, ils ne poussent pas un cri, ils ne font pas un geste, et il m'est impossible de savoir s'ils viennent se prononcer pour nous ou contre nous.

— Ce qu'il y a de bon, c'est qu'ils viennent, dit Ladislas en se levant. Je suis, en tout cas, fort content de leur approche, et, quant à leurs intentions, nous les connaîtrons bientôt.

Il fit quelques pas hors de la salle, et se plaça sur le seuil de la cabane.

— En selle, les cavaliers ! cria-t-il ; chasseurs et kossyniers, à vos armes !

Il se fit un mouvement général sur la petite place du village : les soldats saisirent leurs armes, se formèrent en rangs et commencèrent à défiler ; les officiers montèrent à cheval, et Ladislas se mit à leur tête. Au bout de cinq minutes, la troupe, en bon ordre, se dirigeait vers l'extrémité du bourg.

Avant de disparaître, le jeune chef appela Maciej et lui dit rapidement :

— Voilà qui va m'empêcher d'écrire ton message, vieux père. Mais il est probable que tout ira bien et que je m'en occuperai au retour.. Fais bien attention de ne pas partir avant que je t'aie parlé encore.

Le vieillard fit un geste d'assentiment, et, s'essayant sur une pierre, regarda défiler la colonne.

La petite troupe polonaise s'engagea bientôt dans les champs, dans la direction que la sentinelle avait indiquée. Les kossyniers et les chasseurs tenaient le centre de la route, et une vingtaine de cavaliers, disséminés sur les côtés, se chargeaient de remplacer les ailes. On n'avait pas marché vingt minutes qu'on vit s'avancer de loin la longue troupe des paysans. Leur nombre dépassait de beaucoup celui de la bande insurgée.. On voyait se hérisser, au-dessus de leurs masses profondes, les bâtons, les haches,

les piques et les fléaux ; mais ils s'avançaient silencieusement, conservant une attitude pacifique, et, ce qui était fort bon signe, pas un uniforme russe ne se montrait au milieu d'eux.

Les deux troupes s'avançèrent ainsi, marchant au devant l'une de l'autre. Quand on fut arrivé à cinquante pas des paysans, Ladislas donna aux siens l'ordre de s'arrêter ; lui-même, accompagné de deux officiers, se détacha de ses soldats et galopa vers l'autre bande. En arrivant tout auprès, il ôta sa toque d'une main, et, de l'autre, inclina la pointe de son épée vers la terre.

— Ainsi vous venez à nous, mes amis ! s'écria-t-il d'une voix calme et confiante ; vous savez que nous sommes armés pour notre cause et pour la vôtre, que nous voulons conquérir la liberté pour tous, et que nous venons ici, non comme vos maîtres, mais comme vos frères ?

Il s'arrêta un moment, attendit qu'on lui répondit. Mais ses paroles s'éteignirent au milieu d'un grand silence. A la fin, un des paysans qui marchaient les premiers, fit quelques pas en avant, et lui dit d'un ton grave :

— Dites-nous d'abord qui vous êtes.. Nous ne vous connaissons pas..

— Nous sommes des frères polonais, qui voulons vous arracher un despotisme russe ; nous sommes des innocents persécutés, qui voulons nous soustraire à la rage de nos bourreaux. Nous vous demandons le secours de vos bras et de vos armes ; mais, si vous ne voulez pas vous joindre à nous, nous vous demandons du moins de ne pas nous mal juger. Laissez-nous passer au milieu de vous pour aller attaquer les troupes moscovites, et nous ne nuirons à aucun de vous ; nous ne troublerons point la tranquillité de vos cabanes : car nous sommes des combattants, mais nous ne sommes point des malfaiteurs.

— C'est-à-dire que vous êtes des insurgés, des voleurs, des rebelles, s'écria alors l'orateur des paysans ; vous osez lever la main contre notre père le Tzar ; vous insultez notre religion et vous méprisez nos popes.. Ah ! vous voudriez bien, comme autrefois, nous tenir sous votre main, nous écraser sous vos genoux et nous presser jusqu'à terre... Mais il n'est plus temps : nous n'avons maintenant qu'un seul seigneur, qui est le Tzar. C'est le Tzar qui nous protége, qui nous nourrit, qui nous donnera la liberté, de l'argent et des terres.. Aussi nous lui sommes reconnaissants, et nous avons juré de lui obéir, quand bien même il nous demanderait vos têtes.

— Mes amis, on vous a trompés, reprit Ladislas d'une voix ferme. Cette liberté qu'on vous a promise, nous voulons vous la conquérir ; ces terres que vous croyez à vous, nous les prendrons pour vous les rendre. Nous vous le jurons sur votre croix, puisque vous n'avez pas de foi à la nôtre.

— Nous n'avons garde de vous croire : les rebelles sont des menteurs.. Nous sommes ici pour notre père le Tzar.. Arrière ! arrière !

— Laissez-nous passer, malheureux! s'écria le jeune chef, dont les yeux commençaient à s'allumer, mais qui se contenait encore ; livrez-nous passage de bonne grâce, car nous ne voudrions pas employer la force contre vous.

— La force!.. elle est avec nous, la force, ricana le paysan.

Il fit un geste à sa troupe, et tous les bras s'élevèrent, agitant les fléaux, les piques, les bâtons, brandissant les haches, et soulevant de grosses pierres dont ils menaçaient la troupe des insurgés.

Ceux-ci perdirent patience alors, et quelques-uns d'entre eux épaulèrent leurs carabines.

— Ne tirez pas! s'écria Korda. Nous ne pouvons pas les tuer: ce sont nos frères. Mais, en avant! passons-leur sur le corps, s'ils le faut : ils verront que nous ne les craignons pas.

Il poussa son cheval en avant, et ses officiers l'imitèrent. La petite colonne des insurgés s'ébranla ; mais, au même instant, elle se vit assaillie d'une grêle de pierres. Quelques vieux fusils rouillés crachèrent des balles et vomirent la mort dans leurs rangs. Toute la troupe des paysans entoura les jeunes Polonais d'un cercle mouvant, qui devenait à chaque instant plus dense et plus infranchissable. Les piques venaient saigner les chevaux au poitral ; les fléaux de bois dur frappaient les têtes des insurgés comme ils auraient fait d'épis mûrs jonchés dans l'aire ; les haches s'élevaient et retombaient, laissant des entailles sanglantes, et s'ébréchant sur les lames des faucheurs. Pourtant les paysans s'efforçaient, avant tout, de capturer les rebelles ; "Prenons-les vivants! criaient-ils: nous les livrerons à notre père le Tzar."

Longtemps Korda s'était défendu, traçant autour de lui un cercle gardé par son épée. Puis son beau cheval Turc, parvenu au comble de la rage, ruait furieusement des quatre pieds et mordait les assaillants qui osaient se présenter à portée de sa bouche. Mais, un moment, il se cabra à un coup de fléau asséné par derrière ; au même instant une pique l'atteignait au poitrail ; l'animal hennit douloureusement, agita convulsivement ses jambes dans le vide, puis tomba, entraînant son cavalier avec lui.

Aussitôt vingt paysans entourèrent le jeune chef ; vingt bras vigoureux le saisirent, le désarmèrent et l'emportèrent de dessous les pieds des combattants. Au bout de quelques secondes, le brillant Korda, sans armes, garrotté, souillé de sang et de poussière, était solidement attaché sur un des chariots qui suivaient la troupe villageoise. De là, il jeta un regard désespéré sur la petite bande fidèle qui avait partagé son désastre : la plus grande partie de ses hommes étaient captifs ; quelques-uns, morts ou blessés ; un petit nombre prenait la fuite dans les prairies d'alentour.

Les paysans s'occupaient déjà de ranger leurs prisonniers en file. A lui, en sa qualité de chef, on avait accordé les honneurs d'un chariot. Bien-

tôt, ses conducteurs triomphants lui firent prendre la route du village d'où il était sorti, si plein de fierté et d'espérance, à peu près deux heures auparavant, il pensait peut-être encore qu'on viendrait l'y délivrer ; mais les habitants consternés baissèrent la tête, demandèrent grâce et livrèrent tout ce qu'ils avaient d'armes, en apercevant les farouches vainqueurs.

En arrivant, enchaîné et ballotté par les secousses du chariot, sur la grande route du village, Korda aperçut le vieux Maciej qui le regardait passer, la pâleur sur le front et le désespoir dans les yeux.

—Plus de message ! lui cria le jeune chef d'une voix forte et résignée. Mais n'importe.... A Igliça, camarade ! va dire ce que tu as vu.

En disant cela il regardait le ciel, et ses conducteurs crurent qu'il perdait la raison, ne sachant à qui ces paroles étaient adressées. On laissa donc le vieux soldat tranquille, et celui-ci fit un signe de croix en regardant le chariot s'éloigner. Puis, il reprit à côté de lui son bâton de voyage et se leva de la pierre sur laquelle il s'était reposé.

V.

Un petit héritier venait de naître au patrimoine d'Igliça. Le vieux couple des Oksinski se voyait renaître dans cette frêle tête blonde, et le jeune couple se réjouissait de voir se resserrer ses liens d'amour. Mais la mère avait été très-souffrante et ne se rétablissait que lentement.

C'était donc Hedwige qui s'était faite la petite maman d'Emma, la pauvre mignonne muette, et qui reportait sur elle tout ce qu'elle avait de dévouement et d'amour.

Dans une belle soirée de la mi-juillet, la jeune tante et la petite nièce étaient assises sur le banc de mousse du jardin, égrenant des grappes de groseilles et faisant des couronnes de pervenches.

Hélas ! il faut bien le dire, depuis le pèlerinage à Czenstochowa, la position d'Emma n'avait point changé : son oreille ne paraissait pas plus susceptible de percevoir le moindre bruit ; aucun son, aucun faible cri ne venait à s'échapper de ses lèvres.

Pourtant l'humble et fidèle Magda, qui était douée d'une foi inaltérable et d'une persévérance tenace, n'avait pas cessé de croire à ce doux bénéfice des prières, au succès possible du vœu ; et aussi, pour éveiller peut-être l'attention et l'oreille de l'enfant, pour *aider la Vierge*, comme elle le disait dans son naïf langage, elle avait trouvé, dans la simplicité de son cœur, un plan ingénieux. Elle répétait souvent, devant Emma, les mêmes mots, mots fort usités, très-faciles, caractérisant bien le mouvement de ses lèvres et désignant en même temps, de la main, l'objet dont elle parlait à l'enfant. Chaque soir, par exemple, en entrant dans la chambre jaune, elle désignait à la petite la douce figure brune, la tunique bleue et le manteau rouge, reluisant sur la plaque d'or, et elle lui disait lentement,

distinctement : " Marie !" Puis elle mettait la main potelée de la petite sur la joue rosée de madame Oksinska et répétait en souriant : " Mère." Ou bien elle prenait le vase de fleurs posé sur la cheminée, en faisait respirer le parfum à Emma, les balançait, les agitait devant ses yeux, et disait en les montrant du doigt : " Roses... lilas... marguerites."

Hedwige avait trouvé très-juste cette idée de sa naïve amie, et avait, de grand cœur, adopté son plan. En ce moment, par exemple, où les premières ombres du soir commençaient à tomber, elle avait fait lever les yeux de la petite au-dessus des verts rameaux de tilleuls, et répétait, en lui montrant les étoiles à peine levées, qui scintillaient comme des fleurons d'or sur la grande plaine de vapeurs bleues : " Etoiles... ciel... la nuit." Mais Emma, quoique sérieuse et attentive, portant ses yeux bleus en haut, souriait aux étoiles, sans paraître entendre la voix douce qui balbutiait à son côté.

Hedwige, attristée, se tut bientôt, et, serrant la petite muette contre son cœur, la laissa jouer avec les fleurs et les fruits, gardant un profond silence. Tout à coup, il lui sembla qu'on l'appelait au fond du jardin : elle prêta l'oreille et entendit un bruit de pas rapides, le son d'une voix haletante entrecoupée par des sanglots ; puis elle vit de loin le tablier blanc et la jupe bleue de Magda flotter dans les ombres de l'allée.

—Qu'y a-t-il ? qu'as-tu, Magda ? lui cria-t-elle de loin.

—Oh ! demoiselle... oh ! bien-aimée ! répondit celle-ci en accourant... ne vous alarmez pas... ce n'est pas de chagrin que je pleure... O sainte Vierge... sainte Vierge de Czenstochowa !

—Mais qu'est-ce donc, Magda ? serait-il arrivé quelque bonne nouvelle à ta mère ?

—C'est mon père... mon père lui-même qui est arrivé ! ce soir... il y a deux heures... il se repose maintenant dans la cabane.

—Que Dieu est bon ! voilà un des vœux exaucés ! dit Hedwige avec un soupir de reconnaissance.

—Si vous saviez, Mademoiselle ! ce pauvre père, je ne l'ai pas seulement reconnu !... Hélas ! il a un bras de moins ; et puis, il revient si vieux, si faible !... lui qui était parti jeune et robuste, à trente-quatre ans !... Et c'est pourtant moi qui l'ai embrassé la première... Voici comment c'est arrivé... J'étais allée, il y a deux heures, chercher de l'eau à la fontaine ; j'allais m'en revenir avec ma cruche sur l'épaule, quand j'ai vu approcher un vieil homme, vêtu d'une mauvaise capote grise déchirée, et traînant avec beaucoup de peine ses pauvres pieds enveloppés de linges salis par la poussière des chemins. Et puis je voyais que ses yeux étaient troubles, que sa main tremblait et que de grosses gouttes de ueur coulaient sur son front, tandis qu'il regardait les grands arbres et les premières cabanes du village. Et puis ses lèvres s'entr'ouvraient, sa poitrine se soulevait ; j'ai cru qu'il avait soif, et j'ai soulevé ma cruche :

“ Vieux père, lui ai-je dit, si vous vouliez vous asseoir auprès du puits ? “ vous vous reposeriez un peu, et je vous donnerais, pour vous désaltérer, “ un coup de bonne eau fraîche ?—Merci, ma belle fille, m'a-t-il dit ; le “ cœur me manque, il est vrai, mais ce n'est pas de soif. Dites-moi, mon “ enfant, c'est bien Igliça, ce village ?—Oui, père, ai-je répondu, c'est le “ village du seigneur Oksinski.—Comme les arbres ont grandi depuis dix- “ sept ans ! a-t-il répondu... et... dites-le moi tout de suite, mon enfant... “ est-ce que Kasia Kratek vit encore ?—Ma mère ! ai-je dit : oui, elle vit ; “ est-ce que vous la connaissez ? est-ce que le bon Dieu ?. . . .” Mais le pauvre père ne m'a pas laissé achever ; il a mis en tremblant sa main sur mon épaule, me tenant en face de lui et s'efforçant de me regarder à travers les grosses larmes qui roulaient dans ses yeux : “ Ainsi, belle enfant, “ m'a-t-il dit, c'est toi qui es ma fille ?. . . ma chère petite Magda que je “ revois toujours si frêle et si mignonne, comme au jour de mon départ !” Alors j'ai jeté un cri, je me suis pendue à son cou, et nous avons tous deux bien pleuré près du puits, avant que j'aie eu la force de le conduire chez ma mère. . . . Et puis, à celle-ci, je n'ai pas osé le dire tout de suite ; il a fallu la préparer, lui dire avec précaution, qu'elle allait le retrouver et le revoir, son pauvre vieux Maciej, qu'elle n'avait pas embrassé depuis dix-sept ans. Mais le bonheur ne tue pas, allez, Mademoiselle. D'abord, maman a pleuré, et cela lui a fait beaucoup de bien ; et puis, quand elle a tenu mon père dans ses bras, elle a tout de suite adressé nos remerciements à la Vierge.

—Encore une fois, que Dieu soit béni ! dit Hedwige : de nos trois prières, une du moins a été exaucée.

—Qui sait ? répondit Magda, peut-être les autres le seront encore. . . . Et. . . il faut que je vous le dise, Mademoiselle. . . . si je suis venue tout de suite vous trouver, ce n'était pas seulement pour vous annoncer le retour de mon père ; c'était aussi pour vous dire que mon père apporte, de bien loin, un message pour vous.

—Un message pour moi ! dit la jeune fille étonnée ; un message de quelle part ?

—De la part. . . de. . . de monsieur Ladislas, dit Magda un peu pâle et baissant les yeux.

—Et comment cela se peut-il ? Ton père le connaît donc ? Où l'a-t-il vu ?

—Il l'a rencontré sur sa route, loin d'ici, à ce qu'il nous a dit.

—Mais, Magda, j'y pense, dit Hedwige en réfléchissant. Ladislas s'est laissé séduire par de si coupables erreurs, il suit une voie si différente de celle où marchait sa jeunesse, que je ne puis plus le considérer comme le futur compagnon de mon avenir. . . . et, pour cette raison, je ne dois peut-être pas accepter son message.

—Mademoiselle, dit Magda avec tristesse, mon père pourra bien vous

le remettre en présence de vos parents ; et s'il y a, dans ce souvenir de monsieur Ladislas, quelque chose qui vous afflige, il n'y aura pas, je crois, quelque chose qui vous offense.

—Alors, c'est bien, dit Hedwige. Va chercher ton père ; je vais aller prévenir le mien.

Une heure après, en effet, le vieux soldat reparut devant le vieux seigneur, après cette absence de dix-sept années. Il lui baisa les genoux en silence, prit respectueusement la main que celui-ci lui tendait, et refusa d'abord de répondre aux questions qui lui étaient adressées sur son séjour au Caucase, sur son long et dur service, sur ses blessures et ses adversités : " J'ai une grande commission à remplir, dit-il, et je ne pourrai parler " de moi qu'après avoir rempli le message d'un autre." Alors, se tournant vers Hedwige, il lui dit d'une voix grave et presque paternelle : " Belle et douce demoiselle, pardonnez-moi si je viens vous affliger ; surtout ayez confiance et bon espoir : c'est souvent lorsque les hommes désespèrent, que Dieu se plaît à exercer sa miséricorde."

Puis il raconta, tandis qu'on l'écoutait dans le plus profond silence, sa rencontre avec le jeune chef, l'espèce de confidence que lui avait faite celui-ci, puis l'attaque des paysans et la catastrophe qui s'en était suivie ; ensuite il peignit l'attitude et la physionomie du vaincu, serein et résigné au milieu de sa défaite et de sa captivité sombre, et il répéta ses dernières paroles, où la pauvre jeune fiancée pouvait puiser comme une lueur d'espoir : " A Igliça, camarade ! va dire ce que tu as vu." Et pendant qu'il parlait ainsi, les yeux du père et de la mère étaient fixés sur Hedwige. La jeune fille avait pâli ; mais elle ne faiblit pas, elle ne trembla pas, elle ne laissa pas échapper une larme. Seulement, lorsque Maciej eut fini, elle se tourna vers le grand Christ d'ivoire suspendu au-dessus du pupitre du seigneur, et elle dit doucement, fermement, en étendant la main : " Auparavant, ô Jésus, mon fiancé était livré à ses passions et au monde ; " maintenant, il n'appartient plus qu'à ses bourreaux et à vous.... J'aime " mieux qu'il en soit ainsi, ô mon Dieu ! parce que vous aurez pitié de " lui.... Quand toutes les voix de la terre se seront tues, il y aura la " vôtre pour lui parler dans le silence de sa prison."

Après ces mots, elle sortit, et les trois vieillards restèrent un moment silencieux, respectant la douleur et honorant la foi d'Hedwige.

. . . .

Et puis les jours, les semaines se passèrent, sans qu'on pût savoir exactement ce que devenait Ladislas. Dans ce but, M. Oksinski dépêcha plusieurs messagers et entreprit même un voyage. Les rapports les plus contradictoires lui parvinrent, et, naturellement, ne le satisfaisaient pas : tantôt on lui disait que le jeune chef blessé était retenu dans un hôpital jusqu'à pleine convalescence ; d'autres disaient l'avoir vu dans la citadelle de Kieio, puis dans celle de Modlin ; parfois on affirmait que ses juges

l'avaient traité avec la dernière rigueur pour en obtenir des révélations importantes, ou bien qu'il avait été dirigé sur la Sibérie, faisant partie d'un convoi de prisonniers. De tout ceci, il résultait un fait certain : c'est que Ladislas vivait encore. Mais quelle devait être rude pour lui, et obscure, et lente, et cruelle, cette existence des cachots ! Comment devait-il la supporter, lui, le jeune raffiné, le capricieux sybarite, le brillant viveur qui avait un moment ébloui la *fashion* de Londres et le demi-monde de Paris ? Tant de mollesse, de jouissances et d'enivrements malsains avaient-ils laissé assez de force à cette âme conquise, pour supporter les découragements de la solitude, les ténèbres de la prison et les tentations de la liberté ? C'était là ce que se demandaient souvent les vieux parents. Alors ils secouaient la tête et leur visage devenait triste. Hedwige, à laquelle ces indécisions, ces rumeurs vagues, ces langueurs, devaient causer l'inquiétude la plus vive, ne paraissait point partager les terreurs de ses parents, et semblait beaucoup plus tranquille qu'eux : " Depuis qu'il est malheureux, avait-elle dit une fois, je ne doute plus et j'espère."

Elle espérait encore lorsque se leva le premier soleil du mois d'août. On était en pleine moisson ; la campagne, aussi loin qu'on pouvait la découvrir à l'horizon, était tout animée de chants, de bruits, de mouvement, de travail et de rires. Levée dès l'aurore, la petite Emma avait vu partir les grands chariots qui allaient recueillir aux champs les gerbes déjà liées par les moissonneuses, et, tout égayée au claquement du fouet des conducteurs, au son argentin des grelots que les petits chevaux portaient à leurs oreilles, elle avait fait comprendre à sa tante qu'elle voulait aller avec eux.

Celle-ci alors, coiffant la petite de son grand chapeau de paille, était montée avec elle dans un des chariots qui allaient chercher le blé. Mais elle n'était pas encore bien avancée sur la route, lorsqu'elle vit venir au devant d'elle un *bryczka* traîné par deux petites bêtes grises, dont la sonnerie et l'allure étaient bien connues à Igliça ; elles traînaient le frère quêteur d'un couvent de Bernardins situé dans le voisinage.

Il y avait quelques années, avant la guerre, quand le pays était encore tranquille et les blés florissants, qu'on était bien accoutumé à voir cheminer sur la route le *bryczka* du Père Pacôme. Les chevaux trottinaient, secouant leur queue et leur crinière au vent ; le *bryczka* mal assis et mal graissé, ondoyait et sautillait de çà et de là ; le bon Père était assis sur son tapis rembourré de foin, au milieu de ses sacs de millet, d'avoine et de pois, de ses pots de miel et de ses pintes de beurre. Tout souriant, il donnait sa bénédiction aux paysans qu'il rencontrait sur la route, et, de temps en temps, détournait la tête pour voir si les moutons qu'il ramenait en présent au monastère, suivaient avec obéissance le bélier porteur de clochette qui tenait la tête du petit troupeau. Mais depuis que l'insurrection avait éclaté sur le sol de son pays, le Père Pacôme entreprenait

plus rarement ses tournées de quête, et rapportait à ses frères beaucoup moins de dons volontaires et joyeux. Quand il se mettait en route, c'était ordinairement pour des missions d'un autre genre. Le monastère lui confiait volontiers toutes les entreprises difficiles, qui demandaient du courage, de l'adresse et du sang-froid ; d'abord, parce que le Père Pacôme possédait à un haut degré toutes ces qualités estimables ; puis, parce que ses voyages fréquents l'avaient familiarisé avec tous les dangers, les détours et les inconvénients des routes.

En ce moment, par exemple, Hedwige ne vit courir, derrière le bryczka du Père, ni chien de garde, ni moutons, ni bélier ; elle n'aperçut ni sacs, ni cruches, ni provisions dans la voiture, et elle pensa que le but du voyage actuel du bon moine n'était point d'entreprendre une quête pour les besoins du couvent.

Au moment où les deux chariots allaient se croiser, elle fit signe à son cocher d'arrêter la voiture, et salua le Père en lui disant :

—Loué soit Jésus-Christ !

—Dans les siècles des siècles, répondit le Père Bernardin.

Et la petite Emma, qui connaissait bien le bon religieux, lui sourit et étendit la main, comme si elle eût voulu saisir sa grande barbe.

—Je suis bien content de vous rencontrer, Mademoiselle Hedwige, dit le Père Pacôme se levant de son siége ; je m'en allais justement de ce pas à Igliça.

—Mon père et ma mère seront bien heureux de vous recevoir. . J'allais promener ma mère dans les champs, mais nous sommes encore bien près de la maison. . Désirez-vous que je vous accompagne ?

—Si vous levoulez bien, ma fille. . Je ne pourrai pas m'arrêter longtemps chez votre M. père, et je suis chargé d'une lettre et d'une mission auprès de vous.

—D'une lettre ? répéta Hedwige.

Elle jeta les yeux sur le visage du Père, et ce regard confirma la remarque qu'elle avait faite au premier abord : Toute la gaieté, la vivacité et la fraîcheur habituelles avaient disparu de la franche figure du Père : il était bruni, jauni, fatigué, et l'ont eût dit qu'il voilait, sous sa barbe et sous ses rides, une tristesse qu'il ne voulait pas laisser voir.

Mais la présence des conducteurs empêcha Hedwige de questionner le bon Père. Elle ordonna de tourner bride, et en dix minutes, on fut de retour à la maison.

Les premières salutations étaient à peine échangées, et le Père Pacôme avait à peine trempé ses lèvres dans une tasse de café qu'on lui avait fait servir, lorsqu'il dit, en se tournant vers ses hôtes, avec autant de gaieté et de cordialité qu'il put en faire voir :

—Il y a déjà longtemps que vous ne m'aviez vu, mes enfants. . c'est

que j'ai fait dernièrement une longue tournée, un voyage presqu'en Wolhynie.

—En Wolhynie ! répéta M. Oksinski d'un air préoccupé.

—Oui : notre Révérend Prieur m'avait envoyé chez nos frères du couvent de Luck, avec lesquels nous avions à traiter quelques affaires.. Et j'ai été retenu assez longtemps en route. Le pays n'est pas tranquille par là.. Je me suis justement trouvé dans la petite ville de B*** au moment où il s'y tenait un conseil de guerre.

—Ah ! firent Madame Oksinska et Hedwige, en épiant l'altération et l'embarras qui se peignaient sur les traits du vieillard.

—Mais cela ne m'aurait pas retenu longtemps, car ce n'était pas mes affaires, s'il,.. s'il.. n'y avait pas eu une.. une.. condamnation à mort.. Un jeune et aimable seigneur, un brave chef de bande..

Cette fois, la mère n'osa plus parler, mais Hedwige rompit le silence.

—Mon Père, dites-moi vîte si c'est *lui*, murmura-t-elle en saisissant la main du moine.

La fermeté du prêtre l'abandonna un instant à cette supplication éloquente et résignée.

—Hélas ! oui, c'est *lui*, mon enfant, dit-il d'une voix altérée par les larmes. J'ai dû le préparer à la mort, moi qui jadis avais tant espéré le voir s'unir à vous, moi qui croyais dire un jour le *Benedicite* à votre repas de noce et venir vous visiter souvent dans la vieille maison de votre père !

Hedwige sentit ses forces l'abandonner. Un instant, elle s'assit et posa ses mains sur son visage : puis elle releva lentement ses yeux, d'où pas une larme n'avait encore coulé.

—Vous dites que vous l'avez préparé à la mort, mon Père ? reprit-elle. Est-ce donc qu'il s'est montré repentant, qu'il s'est purifié de ses erreurs et réconcilié avec son Dieu ?

—Il s'est conduit comme un catholique fervent, comme un vrai fils de l'Eglise : il a humblement et avec beaucoup de regret confessé ses fautes, et il a accepté les souffrances, les humiliations et les angoisses de la dernière heure, comme une expiation salutaire, méritoire aux yeux de Dieu.

—Et de quelle manière est-il mort ? demanda le Père d'Hedwige.

—Fusillé, répondit le moine en baissant la tête.

—C'est bien : il est mort en soldat, répliqua M. Oksinski.

—Il est mort en chrétien.. cela vaut mieux, mon père, dit Hedwige. moins abattue, retrouvant ses forces et se relevant.

—Ma pauvre enfant, vous m'effrayez.. vous êtes si calme ! dit le prêtre. J'aimerais mieux vous voir pleurer que de vous voir combattre ainsi. Voulez-vous que je vous parle de lui ?.. Peut-être quelques-uns de ses derniers souvenirs vous soulageront en vous arrachant des larmes.

—Racontez-moi tout, mon Père, dit Hedwige. Mais ne croyez pas que je souffre et que je lutte, parce que je ne pleure pas.. Mon Ladislas était

perdu pour moi, et je l'ai beaucoup pleuré. Mais voici qu'enfin je le reconnais et je le retrouve,..mon premier ami d'enfance, mon fiancé de l'autre vie !

Le moine regarda un instant Hedwige avec une profonde expression de bonté et de respect ; il imposa les mains sur ce jeune front tout ferme et rayonnant sous sa couronne de martyre, puis il commença, en raffermissant sa voix et en essuyant ses yeux :

" Aussitôt que l'arrêt fut prononcé, le seigneur Ladislas demanda un prêtre, et on le lui accorda sans trop de difficulté, parce que l'exécution devait avoir lieu le surlendemain. Je me trouvais justement avec mon *bryczka* stationné sur l'Hôtel-de Ville ; on vint me proposer cette douloureuse mission, et je l'acceptai avec d'autant plus de zèle lorsque j'appris le nom du condamné. Je n'étais pas sans avoir entendu parler du rôle bruyant qu'il avait joué et des scandales qu'il avait donnés dans les grandes villes étrangères, et je me disais que ce serait pour moi une bénédiction au-dessus de toutes que la grâce de réconcilier cette pauvre âme avec son Dieu.

" Ah ! quand on m'introduisit dans le cachot, j'eus quelque peine à reconnaître dans le prisonnier blessé, amaigri et défait, le brillant et fier gentilhomme que j'avais vu tant de fois tout enfant galoper à cheval ou poursuivre des papillons avec Mlle Hedwige ! Mais, malgré sa pâleur, son trouble et sa tristesse, il y avait sur son front et dans ses yeux une expression qui me fit plaisir. Ce n'était pas l'air d'audacieuse bravade d'un homme qui joue avec la mort, ni le désespoir mal voilé d'un mourant qui regrette la vie : c'était l'expression grave, attendrie et repentante d'un pécheur qui va rencontrer un juge, mais qui s'attend aussi à trouver un père la-haut.

" Il me sourit et me tendit la main en me voyant entrer ; mais il fut bien plus content encore quand je lui eus dit qui j'étais, quand je lui rappelai que plus d'une fois dans son enfance je l'avais emmené dans ma carriolle et fait sauter sur mes genoux : " Je vois bien, m'a-t-il dit, que " Dieu veut que je meure tranquille et repentant : c'est pour cela qu'il " vous envoie. Vous le direz à Hedwige Oksinska lorsque vous la verrez. " Savez-vous à qui je dois mon repentir d'hier, ma tranquillité d'aujour- " d'hui, mon bonheur peut-être de demain ?... Eh bien ! c'est à elle, rien " qu'à elle. Elle m'avait donné, à mon départ, cette bague bénie à Czens- " tochowa, dans la chapelle de la Vierge, et elle m'avait fait jurer de la " porter toujours... C'est la seule fidélité que je lui ai gardée, à ma pauvre " et tendre Edwige... Et bien ! elle m'a porté bonheur : elle m'a fait rougir " de ma vie coupable, en me rappelant la pureté et la joie de mes années " d'adolescent.

" Je l'exhortai à fonder son repentir sur des motifs plus profonds et moins futiles : " Ne vous étonnez pas de ce que je vous dis, mon Père...

" Tout chemin mène à Dieu, quand l'heure de la grâce est venue. Hier, " quand je me suis trouvé seul ici, lorsqu'on a eu prononcé mon arrêt, " j'ai pensé à partager entre mes amis les quelques objets qui me restent, " et mes yeux sont tombés (était-ce pár hasard ?) sur cette bague que je " porte toujours au doigt. En la voyant j'ai pensé d'abord à celle qui me " l'avait donnée. Dans un seul élan du cœur, j'ai franchi les jours troublés " qui m'ont séparé d'elle, et je suis revenu au temps où je n'aimais qu'elle, " où je croyais à la vertu parce j'étais vertueux, où je chantais, moi " aussi, mon salut à la Vierge tous les matins et tous les soirs, et où je ne " rougissais point de la prier à côté d'Hedwige. Une subite lueur s'est " fait dans mon esprit, et j'ai reconnu que, depuis ces derniers beaux jours, " j'avais toujours été égaré, pervers et misérable, tandis qu'alors j'étais... " j'étais heureux. Et ici il m'a semblé qu'une voix me disait : Tu peux " l'être encore... non plus sur la terre, où tu t'es égaré, où tu t'es flétri, " où tu t'es rendu indigne d'Hedwige... mais dans l'avenir sans fin, mais " dans l'autre vie, où il y a place pour tous les amours, espoir pour tous " les repentirs, pardon pour toutes les fautes. Il m'a semblé que cette " voix c'était la voix d'une mère, et j'ai cru voir en même temps sur ma " bague le regard de la Vierge qui me souriait. C'était là la première " aurore qui venait dorer cette grande solitude de mon cœur. Puis est " venue la clarté, le grand jour, le soleil... Toute la nuit, je me suis rap- " pelé, j'ai cherché, j'ai pleuré, j'ai combattu, et, ce matin, j'ai demandé " un prêtre."

—Soyez bénie, ô Mère ! c'est vous qui l'avez sauvé, dit Hedwige, en jetant un regard sur l'image de Marie, qui reluisait sur la plaque d'or, à la muraille du salon.

—Vous l'avez dit, mon enfant. La grâce du bon Dieu avait déjà tant agi, qu'il me restait bien peu de chose à faire. J'ai reçu les aveux du prisonnier ; je lui ai accordé, au nom de Dieu, le pardon de ses fautes, mais je n'ai pas eu besoin de l'encourager contre les terreurs de la mort : il les voyait sans frémir, lui qui était plus jeune et plus intrépide que moi. Mais je l'ai bien engagé à offrir à Dieu ses regrets, ses humiliations, ses dernières souffrances et sa jeunesse si tôt tranchée. Je lui ai appris qu'on ne peut jamais acheter à un trop grand prix le bonheur éternel, et qu'une toute petite couronne là-haut vaut tous les sacrifices de la terre. Il me semble que je l'ai convaincu, et qu'il ne regrettait plus rien d'ici-bas, pas même vous, ma fille, parce qu'il était certain qu'il vous retrouverait au ciel pour toujours. Aussi, en marchant à la mort, il a supporté la sympathie des assistants sans faiblesse, leurs acclamations sans fierté et les insultes de ses ennemis sans colère. Il m'a fait ses adieux pour vous et pour ses amis, et il est tombé, dès les premières balles, en parlant de son pays et de son Dieu. Je ne vous apporte pas sa bague, qu'il a voulu garder dans la tombe à son doigt, mais je me suis chargé de vous remettre cette lettre...

Voici ce que Ladislas, sur le point de mourir, écrivait à sa fiancée :

" Pensez-vous encore à moi, Hedwige ? Vous savez déjà sans doute que " depuis longtemps j'avais oublié le Dieu et les amis de ma jeunesse, que " j'avais faibli dans des entraînements coupables et que je m'étais rendu " indigne de vous...Mais Dieu a eu pitié de moi : le malheur m'a ramené à " lui, Hedwige. Or, revenir à lui, n'est-ce pas revenir à vous ?

" Il est vrai qu'ici-bas nous allons être séparés, que les ombres de la " mort m'environnent....Mais la mort purifie en même temps qu'elle sépare. " Si je vous avais revue ici-bas, je n'aurais pas osé vous présenter ma " main de prodigue, ma main de joueur, ma main de duelliste ; mais mon " sang bientôt versé la lavera peut-être, et je pourrai vous la tendre avec " confiance et amour, lorsque nous nous reverrons là-haut.

" Votre fiancé et votre ami,

LADISLAS W."

Hedwige lut cette lettre sans faiblir ; elle y déposa un baiser et y laissa tomber ses premières larmes ; puis elle l'emporta en silence, gardant comme un trésor ce dernier billet, qui l'appelait au suprême rendez-vous du ciel..

Dès le lendemain, elle prit le deuil. Mais, en dépit de ses vêtements noirs et de son visage un peu pâle, il y avait beaucoup de calme sur son front et beaucoup d'espoir dans ses yeux. On remarqua qu'en même temps que sa robe de veuve, elle avait commencé à porter une petite image de la Vierge qu'elle tenait suspendue au cou par un étroit ruban bleu. Et lorsque Fanny lui demanda, quelques jours après, pourquoi elle ne quittait plus cette médaille : " C'est que je dois accomplir mon vœu, dit-elle. La Vierge m'a exaucée ; à moi de tenir ma parole maintenant."

VI.

Ainsi deux des vœux avaient été entendus. Un seul restait stérile : c'était celui de la pauvre jeune mère. C'était à cela précisément qu'elle pensait, la veille de la Notre-Dame-d'Août. Déjà les rideaux de sa chambre étaient tendus et sa veilleuse allumée. Elle finissait d'endormir son petit garçon sur son cœur, ayant calmé par une longue chanson, ses vagissements et ses plaintes bruyantes, car il se faisait entendre, lui, fort et distinctement. Un jour il parlerait en maître, bien loin de partager l'éternel silence de la pauvre petite Emma. Avec cela, il était bien beau, bien fort et ressemblait en tout à son père : de plus c'était un garçon... Eh bien ! c'était pourtant l'autre enfant que Fanny aimait le mieux : car c'est toujours ainsi ; cherchez dans une nombreuse famille l'enfant le plus souffreteux, le plus frêle, celui qui a fait couler le plus de larmes et passer le plus de nuits, et vous pouvez être certain que vers celui-là surtout se penche

le cœur de la mère. Elles sentent bien que leur courageuse tendresse appartient d'abord au plus faible, et que le plus dévoué de leurs amours est la plus complète des compensations.

C'est pour cela que Fanny, en endormant son fils, portait souvent ses pas et ses regards vers le lit où sommeillait sa fille : " Dors, chérie, lui disait-elle. Tu es toute à moi ; ton regard me dit plus que ne me diraient tes paroles : je n'ai pas besoin d'entendre ta voix pour comprendre le langage de tes yeux. Tu n'entendras jamais les discours des autres, mais tu sentiras bien toujours ce que te dira mon cœur... Seulement ma pauvre petite, que deviendrais-tu si je n'étais pas là ?... Faites que je vive longtemps, mon Dieu, pour que mon enfant puisse être heureuse !"

Elle se perdit ainsi longtemps dans des pensées en partie douces et en partie amères. Assise auprès du lit d'Emma, elle se dit que désormais il n'y avait plus d'espoir ; elle se rappela ce terrible chapitre de la Bible, où Dieu avait commandé au patriarche de lui immoler son fils, et elle pensa qu'il exigeait d'elle aussi un sacrifice : c'était celui de ne jamais entendre la douce voix de son enfant. Aussi elle pleura longtemps en regardant la petite Emma endormie, et elle ne put se reposer que lorsque les premières lueurs de l'aube commencèrent à blanchir à travers les rideaux.

Pourtant Hedwidge et Magda vinrent habiller la petite d'assez bonne heure. Le 15 Août était toujours une grande fête à Igliça. Ce jour-là, on présentait à l'autel de la Vierge une gerbe de blé entouré de rubans et de guirlandes, et la statuette de Marie, qui se dressait sur le prie-Dieu d'Hedwidge, était entourée de voiles de dentelle, de bougies allumées, de roses blanches et de tiges de lis. Quand Emma fut habillée, on la conduisit devant le petit autel : car elle éprouvait toujours un grand plaisir à regarder les riches dessins du voile, et les nœuds de ruban argenté, et la fraîche nuance des fleurs qui se mêlait au rayonnement des flammes.

Fanny, toute triste et découragée qu'elle fût, y accompagna son enfant. Elle n'avait plus d'espoir, mais elle consentait de grand cœur à tout ce qui pouvait divertir Emma, et puis un refus de sa part eût assurément contristé Hedwidge. Elle suivit donc la jeune fille dans sa chambre, sans émotion, sans espoir, sans attendrissement ni anxiété.

Pourtant, lorsqu'elle vit soudain cette blanche statue de la Vierge toute rayonnante devant elle, au milieu des corolles parfumées des roses, du feuillage vert des lis et de l'éclat des grands flambeaux dorés, elle se rappella soudain son impression d'autrefois, alors qu'elle s'était trouvée dans le mystérieux sanctuaire, voyant verser tant de pleurs autour d'elle et s'exhaler tant de vœux, tant de prières et tant d'amour. Elle pensa que parmi tous ceux-là, beaucoup avaient été exaucés peut-être, et un grand sentiment d'amertume la saisit au cœur. Elle prit sa petite Emma par la main, et s'avança vers l'autel de la Vierge.

—Je vous avais pourtant bien priée, ô Mère ! dit-elle, et j'espérais

qu'une mère aurait pitié de moi. C'était de Dieu seul que je pouvais attendre la guérison de ma fille. Est-ce que je n'ai pas assez souffert pour attirer ses bénédictions sur mon enfant?

Pendant ce temps, la petite Emma, les yeux levés en haut, les lèvres mobiles et entr'ouvertes, regardait sa mère parler à l'image et semblait saisir du regard chacune des nuances de sa voix.

—Ha! si vous m'aviez exaucée, comme je vous aurais bénie! continua la pauvre mère. C'est Dieu qui l'aurais sauvée, et je l'aurais donnée à Dieu... Ah! je n'en aurais pas été jalouse: car c'est pour elle et non pour moi que je l'aime... Elle aurait balbutié vos louanges, elle aurait grandi dans votre foi, elle aurait vécu dans votre amour, ô Reine! ô Mère! ô Marie!

En ce moment, dans le silence de la chambre, une autre voix s'éleva, voix incertaine, frêle, hésitante, vague et lointaine comme un souffle venu du ciel, et on l'entendit répéter: "Marie!"

Les trois femmes étonnées se regardèrent, puis elles regardèrent l'enfant.

Les yeux d'Emma étaient toujours fixés en haut, et ses lèvres vibraient encore.

—Serait-ce toi qui as parlé, mon ange? cria Fanny en s'agenouillant à terre et en entourant l'enfant de ses bras. Hedwidge, avons-nous bien entendu?.. est-ce que ce serait possible?..

Ses deux compagnes ne purent répondre, n'osant croire elles-mêmes à ce qu'elles avaient entendu.

—Est-ce que tu me comprends seulement? continua la pauvre mère. Oh! si tu m'entends, si tu m'aimes, si tu peux parler encore, ouvre tes lèvres et dis-moi un mot... Appelle-moi: "Maman."

Les lèvres de la petite fille s'entr'ouvrirent dans un franc sourire à ce mot prononcé en tremblant. En même temps, elle passa sa petite main rose sur la joue de la jeune femme, ouvrit avec effort sa petite bouche vermeille, et murmura: "Maman!" de ce ton bas, incertain et doux qu'on avait déjà entendu.

Fanny poussa un cri, et, saisissant son enfant, la serra avec transport sur sa poitrine. Et puis, pendant un moment, on n'entendit plus dans la chambre que le bruit de ses sanglots et le murmure de la voix de Magda, qui, tombée à genoux, récitait le cantique de la Vierge.

Quand Fanny eut pleuré longtemps, elle releva la tête et étendit les mains vers l'autel: "Vous avez sauvé mon enfant; elle est à vous, ô Marie! dit-elle d'une voix qui tremblait. Que toute sa vie elle vous reconnaisse, elle vous prie, elle vous bénisse. Et, puisque vous avez protégé l'enfant, voudrez-vous aussi accepter la mère?... Ces deux sœurs que voici nous ont appris à vous prier. Désormais il n'y aura plus de différence entre nous, et nous vous prierons avec elles."

Et, après la première joie de cette occurrence merveilleuse, une grande paix et une satisfaction intime devinrent le partage des habitants d'Igliça. La petite Emma apprit à mouvoir chaque jour mieux, chaque jour plus sûrement, sa langue si longtemps engourdie. Elle n'eut d'abord à son service qu'un nombre de mots bien insuffisant, bien borné ; mais qu'ils étaient doux, tendres et riants, les mots de ce modeste vocabulaire ! Puis son répertoire devint plus vaste à mesure que son intelligence grandit ; un jour vint où elle put répéter couramment les trois prémières réponses du catéchisme ; et, à partir de ce jour, aucun chagrin ne vint plus troubler la douce union de la famille : car désormais Emma savait parler.

Dans une des dernières soirées de ce printemps, Hedwidge et Magda se promenaient ensemble dans la grande allée. Toutes deux étaient encore dans le ravissement de ce progrès immense et si longtemps inattendu.

—Figure-toi, Magda, disait Hedwidge, la joie du bon grand-papa, quand Emma est venue, hier matin, lui réciter quelques vers appris pour sa fête.

—Je le crois bien, dit la jeune paysanne. Qui se serait jamais attendu à entendre la voix de ce cher petit ange ?... C'est un véritable miracle du bon Dieu.

—Ah ! nous lui en sommes bien reconnaissants, dit Hedwidge. Fanny surtout a dépassé toutes nos espérances. Depuis qu'elle est devenue catholique comme nous, il me semble qu'elle est mieux ma sœur qu'autrefois et je l'aime encore plus... Elle a loyalement accompli son vœu, Magda ; quand est-ce que nous penserons au nôtre ?.. Veux-tu me dire, chérie, ce que tu as promis à la Vierge à Czenstochowa ?

—J'ai promis de me consacrer à elle, dit la jeune fille, si elle me rendait mon père. C'est pour cela que je ne me marierai pas et que je tâche de soigner les petits enfants et d'aider les pauvres... Mais je ne peux pas me résoudre à quitter mes parents qui sont faibles et vieux.

—C'est justement ce que j'ai juré aussi, dit Hedwidge. Je n'ai jamais eu d'amour que pour Ladislas, et toutes mes espérances de mariage et de famille sont mortes avec lui... et j'ai promis à la Vierge de lui consacrer ma vie, si elle sauvait cette âme... Mais tant que mon père et ma mère vivront, je ne les abandonnerai pas : ils m'accuseraient d'être ingrate... Seulement, nos parents sont bien vieux, Magda... Sais-tu ce que nous ferons quand nous ne les aurons plus ?... Eh bien ! nous partirons pour Czenstochowa ensemble.

—Pour Czenstochowa ? dit la villageoise avec étonnement.

—Oui, Magda ; il y a là un couvent bien obscur, bien humble et bien pauvre : C'est celui des Mariavites, les filles de Marie. Tout le temps qu'elles ne consacrent pas à invoquer leur Mère, elles le passent en enseignant à lire, à prier et à coudre aux enfants. C'est là que nous irons, que nous travaillerons ; c'est là que nous vieillirons, mon amie. Ce ne sera pas trop de tout notre temps et de toute notre vie, pour rendre grâces à la Vierge des bienfaits qu'elle nous a accordés.

—Ainsi vous m'emmènerez avec vous, mademoiselle chérie ? demanda Magda en souriant.

—Assurément, répondit Hedwidge. Il n'y aura plus de différence entre nous, quand nous ne serons plus dans le monde, et nous serons ce qu'on est toujours au couvent : deux sœurs.

—Ainsi soit-il ! dit Magda serrant doucement la main de sa compagne.

Et elles s'éloignèrent, se parlant à voix basse, au moment où le vent du soir se levait et où les rayons de la lune commençaient à glisser sous les tilleuls.

ETIENNE MARCEL.

FIN.

BERNARD DE QUATREBARBES,

ZOUAVE PONTIFICAL.

Les Etudes Réligieuses et littéraires des pères de la Compagnie de Jésus contiennent les pages suivantes, consacrées à la glorieuse mémoire du lieutenant Bernard de Quatrebarbes. L'auteur, condisciple et proche parent de l'illustre mort, convenait, mieux que personne, pour raconter un dévouement, dont il a pu connaître et admirer de plus près les grandes et nobles inspirations,—C. CAHUZAC.

Bernard de Quatrebarbes, né à Nantes le 15 février 1810, était l'aîné des fils du marquis Louis de Quatrebarbes, et petit neveu de l'ancien gouverneur d'Ancône, le comte Théodore, dont l'affection toute paternelle se concentra toujours sur cet enfant, comme s'il avait pressenti en lui l'héritier et le continuateur de son dévouement à la cause catholique. On suppose aisément ce que fut l'éducation de Bernard, commencée au sein d'une famille profondément chrétienne, et continuée à l'école St-François-Xavier de Vannes. Qu'il me suffise de dire que les succès de ses dernières années avaient fait concevoir de lui les plus belles espérances, tandis que sa vertu, à la fois douce et ferme, lui avait gagné tous les cœurs. Ses belles qualités ne se démentirent point à l'école Sainte Geneviève : on y remarqua plus encore son caractère droit, généreux et incapable de transiger avec son devoir.

Il venait d'achever ses études au moment où les tristes événements de septembre 1860 plongeaient dans une douloureuse stupeur tous les cœurs catholiques. La cause pontificale avait succombé pour un temps à Castelfidardo. Une élite de chrétiens fidèles courait remplir les vides faits par la mort dans les rangs des défenseurs de l'Eglise. Bernard de Quatre-

barbes conçut aussitôt la pensée de les suivre ; mais sa détermination ne fut irrévocablement fixée qu'après de mûres délibérations. L'enthousiasme, l'entraînement, n'y eurent absolument aucune part : il quitta sa famille convaincu qu'il accomplissait un devoir sacré pour tout homme de cœur, vint avec un de ses amis (1), se présenter au général de Lamoricière, alors à Paris ; et, forts de son approbation, tous deux se rendirent à Rome pour s'enrôler comme simples volontaires. Bernard eût choisi le corps des zouaves, où se trouvaient déjà plusieurs de ses parents et de ses condisciples, mais on lui représenta qu'il serait plus utile dans l'artillerie ; il se crut obligé de faire encore ce sacrifice. Soldat par conviction, il se plia courageusement à toutes les exigences du métier, et se forma à la vie militaire dans la batterie étrangère, sous les ordres de l'intrépide capitaine Daudier. Il devait y passer sept années d'une vie obscure devant les hommes, mais pleine de mérites devant Dieu, car Bernard de Quatrebarbes fut du petit nombre de ces valeureux jeunes gens qui, après avoir engagé leur foi au successeur de Pierre, ont voulu demeurer constamment rangés autour de leur drapeau, attendant dans le silence et l'humiliation qu'il plût à Dieu de leur accorder le martyre ou la victoire. Comme eux donc, Bernard eut à supporter les rudes labeurs du simple soldat ; comme eux, il s'exila volontairement, dit adieu pour longtemps à une famille tendrement chérie ; comme eux, à une existence aisée et facile, il préféra la souffrance, pour répondre à l'appel si souvent et si clairement exprimé du Vicaire de Jésus-Christ. Certes, ceux-là ont beaucoup fait pour la sainte Eglise de Dieu, qui ont persévéré et depuis Castelfidardo sont restés soldats de l'Eglise ! Veiller sept années, l'épée au côté, sur les marches du Vatican, ce n'était pas moins beau que de mourir à Monte-Libretti ou de vaincre à Mentana, et c'était plus difficile. Honneur donc à ce noyau de braves, autour duquel sont venus depuis se grouper tant de vaillants courages !

Un dévouement si pur ne pouvait être qu'entièrement désintéressé. Chez Bernard de Quatrebarbes cette vertu allait jusqu'à l'héroïsme. Il était depuis deux années environ maréchal des logis ; ses chefs, qui l'avaient distingué entre tous, avaient résolu de l'élever au rang d'officier ; Bernard en est instruit, mais il apprend en même temps que son avancement aura lieu au préjudice d'un de ses camarades, jeune Italien, comme lui volontaire, plus ancien, et qui n'a pour vivre que sa modeste position. Sans en parler à personne, Bernard fait aussitôt toutes les démarches nécessaires et obtient, non sans peine, de n'être pas préféré à son cama-

---

(1) M. Charles de Falaiseau, intimement lié avec Bernard depuis leur séjour à l'école Sainte-Geneviève. Il servit longtemps avec lui dans l'artillerie, sous M. Daudier. Plus tard, d'impérieux devoirs le rappelèrent en France. Mais aux premières apparences de danger, il était de nouveau à son poste, avec son capitaine, ce militaire dont la bravoure n'a d'égale que sa fidélité à Pie IX.

rade. Cet acte généreux lui valut de rester encore de longs mois dans les grades inférieurs. Plus tard, la batterie étrangère fut réorganisée, et le commandement en italien rétabli dans tout le régiment d'artillerie. Par suite d'une mesure qui leur imposait de nouvelles et pénibles exigences, presque tous les volontaires français et belges enrôlés dans l'artillerie obtinrent de passer aux zouaves ou d'être rapatriés. Seul, pour ainsi dire, Bernard de Quatrebarbes persévéra, résolu à rester jusqu'au bout au poste du plus grand dévouement. Cette noble conduite lui valu l'admiration de tous. Devenu officier, il était l'idole et la providence du soldat. Aussi, lorsqu'après son amputation il eut été transféré dans un logement particulier, une chambre voisine de la sienne était assiégée de visiteurs. Simples soldats, officiers, nobles romains, zouaves, religieux, tous venaient avec anxiété s'informer de l'état de sa santé.

Au moment où les agitations du mois de septembre dernier commençaient à se propager en Italie, le lieutenant de Quatrebarbes se disposait à rentrer pour quelques mois dans sa famille. Mais le danger parut imminent ; il resta. Bagnorea ouvre la série des victoires de l'armée pontificale. Bientôt Bernard est envoyé de Rome à Monte-Rotondo avec une section d'artillerie. Une colonne, sous les ordres de M. de Charette, avait reçu la mission de déloger les garibaldiens des positions qu'ils occupaient sur les frontières. Nérola était leur quartier général. L'attaque en est résolue ; mais la position est forte ; il faut du canon et les chemins sont impraticables ; Bernard répond d'en amener, et réussit après des efforts inouïs. Trois fois durant le trajet, il fallut démonter la pièce et la transporter à bras. Tous connaissent l'issue du combat. On en fut redevable surtout à l'habileté du jeune lieutenant. Voici ce qu'écrivait un officier de l'armée pontificale : " La plus belle part de cette affaire est due au lieutenant de Quatrebarbes. Tout le monde fait le plus grand éloge du talent et de l'intelligence qu'il a montrés. Il a eu d'abord à surmonter les difficultés les plus grandes du terrain presque inaccessible au canon. Les coups ont été parfaitement dirigés sur la tour et le château lui-même, auquel il a fait de fortes brèches. C'est ce qui a décidé les garibaldiens à se rendre, malgré l'avantage de la position. Sans le canon, le château n'eût été enlevé qu'après beaucoup de pertes de notre côté." Lui-même rendait compte en ces termes de cette première action : " J'ai donc entendu siffler les balles ; j'en suis bien aise. J'avais depuis longtemps le désir de me voir au feu. Je n'ai point eu peur. Sans doute je pensais bien que la mort pouvait me frapper dans quelques minutes : mais cette préoccupation ne descendait pas dans ma volonté. Je me suis assez occupé de mon affaire pour ne pas faire grande attention à autre chose. Remerciez Dieu pour moi. J'ai pu me confesser et communier la veille de mon départ."

Il préludait ainsi à la lutte de Monte-Rotondo. Le vendredi, 25 octobre,

à six heures du matin, l'action s'engagea. Quatre mille garibaldiens entouraient la place défendue par deux compagnies de légionnaires et une de carabiniers suisses. Bernard de Quatrebarbes dirigeait deux pièces d'artillerie : avec ses canonniers, il seconda la défense de la manière la plus héroïque. Laissons-le raconter ce brillant fait d'armes avec sa modestie ordinaire : " Nous avons été attaqués par quatre mille hommes. La défense a duré depuis le vendredi, à six heures du soir, jusqu'au samedi à neuf heures du matin. L'artillerie n'a pas pu rendre tous les services que j'aurais voulu, parce qu'un village fermé par un mur avec de larges portes n'était point disposé pour cela, et n'aurait pu l'être que par des travaux considérables. *Pour faire quelque chose*, nous étions obligés de sortir des portes, nous mettant tout à fait à découvert, et nous tournant à droite, à gauche pour flanquer les murs et détourner les assaillants de l'attaque des autres portes."

Cependant les garibaldiens ont réussi à se loger dans des maisons, situées près de la Porte-Romaine. En cet endroit se concentrent les efforts de l'attaque. Peu de fenêtres ont vue sur cette porte, elle n'est aucunement protégée, et le feu de l'ennemi, parfaitement embusqué, incommode vivement la défense. L'admirable capitaine Coste, qui commande en chef, vient alors demander au lieutenant de Quatrebarbes s'il pourrait braquer une de ses pièces sur ces maisons et les démolir. Le lieutenant répond que ses artilleurs seront très exposés, mais qu'enfin il croit la manœuvre très-utile pour la défense. Il n'ajouta pas que, peu d'heures auparavant, il avait spontanément fait une première tentative, et que son maréchal des logis y avait perdu la vie. Ecoutons-le parler maintenant : " Nous sortîmes donc la pièce chargée d'avance ; il n'y avait plus qu'à mettre le crochet du tire-feu dans la bouche et à tirer. J'étais d'abord sorti seul, pour voir le point exact où il fallait mettre en batterie, afin de préserver mes canonniers de toute atteinte. Il n'y avait pas d'infanterie ennemie assez voisine pour nous enlever à la baïonnette, et d'ailleurs les légionnaires qui gardaient la porte étaient prêts à s'élancer à notre secours. Mais la disposition des lieux est telle, que très peu de nos feux d'infanterie pouvaient nous protéger. Les garibaldiens, voyant notre manœuvre, sortaient précipitamment de la maison, restaient à droite, à l'abri des feux de la place, et de là nous envoyaient leurs balles de grand cœur."

Sous cette pluie de feu, le danger est tel, que les plus braves ont peine à rester fermes. Un moment d'hésitation se manifeste ; Bernard, un instant seul auprès de sa pièce, ranime ses hommes d'une voix énergique et commande le feu. Mais, au moment où le coup partait, deux balles le frappaient. L'une brisait le bras gauche en trois endroits, et l'autre fracassait la main droite.

" A ce moment, écrivait-il plus tard à sa mère avec sa main estropiée,

je ressentis tout d'un coup une violente douleur au coude gauche, et un engourdissement plus douloureux encore dans le bras et la main. Ici j'avoue que je me suis un peu abandonné. L'amour propre n'eût pas suffi à me rendre brave ; il ne me suffit pas à me faire vaincre la nature et à retenir mes plaintes. Ce n'est pas que j'aie crié ; mais un certain nombre de : *Mon Dieu que je souffre !* sur un ton un peu lamentable, ont pu paraître peu courageux aux légionnaires qui étaient là. Aussitôt blessé, je me retirai derrière la porte ; car je me sentais défaillir ; puis soutenu par un légionnaire et un canonnier, je m'acheminai lentement vers l'hôpital où je suis soigné par le chirurgien du village et un chirurgien militaire."

Dans cette lettre, Bernard ne disait pas tout. Atteint d'abord à la main, il l'enveloppa avec son mouchoir, et resta au feu. Blessé pour la seconde fois et ne pouvant plus se tenir debout, il s'assit pour continuer à diriger ses artilleurs. On dut, pour ainsi dire, l'emporter malgré lui."

Après la reddition de la place, l'héroïque blessé, prisonnier des garibaldiens, fut laissé à Monte-Rotondo. Il eut peu à se plaindre de ses gardiens ; on lui permit, au bout de quelques jours, d'écrire à sa famille ; il put même lui faire parvenir une dépêche, annonçant sa blessure comme légère et déjà en voie de guérison. A cette nouvelle, son père partit immédiatement pour Rome, décidé à tout entreprendre et à réclamer auprès de Garibaldi lui-même, s'il le fallait, son fils blessé et prisonnier. Mais, quand il arriva, Monte-Rotondo était délivrée, et Bernard avait eu la joie, au lendemain de Mentana, d'embrasser ses amis et plusieurs de ses parents sortis sains et saufs de la bataille, où un autre Quatrebarbes avait eu la gloire de répandre son sang (*). A cette heure encore, Bernard se flattait de conserver son bras, et pourtant déjà se manifestaient les premiers accès de cette fièvre qui devait reparaître après l'amputation, et terminer les longues souffrances du jeune martyr.

Aussitôt on s'occupa de le transporter à Rome. Le général Kanzler mit à la disposition du marquis de Quatrebarbes un vapeur pontifical. Porté à bras jusqu'au Tibre, Bernard fut ainsi ramené dans Rome, après dix jours de captivité. Mais les soins les plus assidus et les plus vigilants ne parvenaient point à arrêter les progrès du mal. L'état de la blessure s'aggravait ; l'inflammation gagnait et menaçait de s'étendre jusqu'à la poitrine. De toutes parts alors vers le ciel s'élevèrent de ferventes prières,

(*) Yves de Quatrebarbes, cousin de Bernard.—L'auteur de ce récit oublie de mentionner trois autres noms : il nous sera permis de suppléer à son silence, en disant que, parmi les vainqueurs de Mentana, il comptait trois de ses frères, zouaves pontificaux.

En tête de la liste des blessés figurait le nom d'un autre élève de l'école Sainte-Geneviève, le vicomte Paul Doynel, de Torchamps (Orne). Il avait reçu trois balles dans le corps et une au bras. Cette dernière a nécessité une amputation aux suites de laquelle le jeune zouave a succombé, baisant la croix et la faisant baiser à son noble et courageux père.

et le Saint-Père lui-même envoya sa bénédiction à son cher malade. Mais Dieu voulait récompenser son serviteur, et il mesurait l'épreuve à son courage : avant le sacrifice suprême, il en demandait un autre. Le premier mouvement du blessé fut de le repousser avec énergie. Quelques paroles de foi et d'amour tombées de la bouche paternelle ramenèrent le calme dans son âme, et il se résigna à la volonté de Dieu. La dangereuse opération, devenue nécessaire, eut lieu le 16 novembre. Elle commençait, lorsque le R. P. de Gerlache survient en courant, et saisissant les mains du marquis de Quatrebarbes, qui, le cœur navré, s'agenouillait au chevet de son fils : "Monsieur, lui dit-il, je viens de chez le Saint-Père lui apprendre qu'on faisait en ce moment l'opération à votre fils ; il s'est aussitôt jeté à genoux en pleurant, a prié quelques instants et m'a donné pour lui une bénédiction spéciale que je vous apporte en toute hâte !"

Quelle consolation pour une famille de voir les larmes du Vicaire de Jésus-Christ couler sur ses douleurs ! N'est-ce pas ainsi qu'autrefois le divin Maître consolait Marthe et Marie en pleurant la mort de son ami Lazare.

Tous les secours de l'art avaient été employés pour diminuer la violence de la douleur. Malgré tout, le réveil fut affreux : "il a souffert le martyre après l'opération," écrivait un témoin oculaire.

Cependant Bernard, comprenant la gravité de son état, avait demandé sa mère. Malade elle-même au point d'inspirer à sa famille de sérieuses inquiétudes, elle dût renoncer à fermer les yeux à son fils bien-aimé. Seule, une des sœurs du blessé, accompagnée de sa tante Madame d'Héliand, put arriver à temps ; elle fut l'ange de consolation envoyée par Dieu pour adoucir les derniers moments de son frère. Il la revit avec un bonheur indicible : "Parle-moi de ma mère, répétait-il, parle-moi de ma mère, de mes sœurs, de mes frères," puis il ajoutait avec une tristesse profonde : "J'ai le bras amputé. Quel sacrifice pour moi à renouveler tous les jours ; et, supposé que je guérisse, quelle pauvre existence mutilée avec un bras de moins et ma seule main estropiée !" Cette pensée l'affligeait vivement, mais il trouvait dans sa foi la force de surmonter son amertume. Témoin cette parole souvent redite à la Sœur de Charité qui l'assistait : "Ma Sœur, le Bon Dieu m'a donné une large part de souffrance. Mais je vous assure que je ne m'en plains pas ; ce qu'il fait est bien."

L'heure approchait où tout allait être consommé. Bernard s'en aperçut : "Cela va mal depuis deux jours, je le vois bien, disait-il ; la fièvre ne cesse point ; je suis d'une faiblesse extrême."

Le 21 novembre, le digne et respectable aumônier des zouaves, M. Daniel, étant venu le voir, Bernard lui demanda s'il n'était pas du nombre des malades qui peuvent recevoir le Bon Dieu en viatique plus souvent que tous les huits jours. L'abbé Daniel répondit affirmativement, ajoutant que du reste il allait faire solliciter une permission auprès du Saint-Père.

Là-dessus, Bernard reprit qu'il était bien indigne d'une pareille grâce, et se tournant vers sa sœur : " Prie pour moi, car je recevrai demain le Bon Dieu, et je ne suis pas en état de prier pour m'y préparer." Comme si sa patience inaltérable n'était pas de toutes les dispositions la meilleure et la plus méritoire !

Puis il voulait qu'on lui récitât le chapelet tout haut, répètant lui-même chaque parole à voix basse. Vers le soir, il se fit lire un chapitre de l'*Imitation*, sur la soumission entière à la volonté de Dieu dans les épreuves et les afflictions. " C'est bien beau, dit-il... continuons un peu ; " et quelques instants après, interrompant de nouveau la lecture et faisant un retour sur lui-même : " Comme le bon Dieu me visite tout de même ! moi qui ne demandais qu'à jouir de ma vie de famille bien tranquillement, et j'en ai toujours été loin ! Comme Dieu me visite ! Ah ! je n'ai pas envie de murmurer, parce que je sais qu'il est infiniment bon, qu'il nous aime beaucoup, qu'il fait tout pour notre plus grand bien. Même les choses que nous ne comprenons pas, et qui peuvent nous paraître un peu dure parfois, sont dans ce but. Je le sais ; aussi je veux bien tout ce qu'il veut et je m'offre à lui tout entier. Si seulement je ne me plaignais point !... Mais ce qui me console, c'est cette pensée que Jésus a bien dit : Que ce calice s'éloigne de moi."

Le lendemain matin on lui apporta la sainte Eucharistie, qu'il reçut dans les sentiments de foi les plus vifs. C'était vraiment pour lui le viatique de l'éternité.

En effet, les forces du malade diminuaient ; il ne pouvait plus rien prendre. Un feu intérieur le dévorait. Depuis les lèvres jusqu'à l'estomac, ce n'était, disait-il, qu'une douleur. Les quelques gouttes qu'il parvenait à avaler provoquaient des vomissements qui le brisaient. Sa respiration était de plus en plus haletante. Cependant, pas une plainte : deux ou trois fois seulement, il se permit d'adresser doucement cette question à la sœur qui arrangeait son lit : " Croyez-vous vraiment, ma Sœur, que je sois bien comme cela ?" Il était calme, et de temps en temps répétait ces mots : *Mon Dieu !* Il offrait ainsi les souffrances qui achevaient de purifier son âme et d'embellir sa couronne.

L'abbé Daniel vint lui donner l'Extrême-Onction vers dix heures du soir, le vendredi 22 novembre. Le mourant ne pouvait plus parler ; mais la sœur prononçait lentement à côté de lui les noms de Jésus et de Marie, et quelques actes d'abandon à la volonté de Dieu ; et lui, pour montrer qu'il s'unissait à sa prière, poussait un léger soupir. Il conserva sa connaissance jusqu'aux derniers instants, et vers minuit il s'éteignit doucement, sans agonie, sans frayeur de la mort.

Ces mots étaient écrits sur la triste dépêche, qui en apportait la nouvelle à sa mère : " Bernard au ciel." Et les larmes de la mère coulent sans amertume ; car son fils est un saint et un martyr de plus.

“ Sa mort, écrivait M. de Falaiseau, le plus cher et le plus fidèle compagnon d'armes de Bernard, a été douce et calme comme l'avait été sa vie ; il l'a vu venir sans effroi ; depuis longtemps il y était préparé. C'était une si belle âme que celle de mon cher Bernard ! Je n'ai jamais rencontré un ensemble de qualités plus aimables et plus attachantes. Aussi que de regrets il laisse derrière lui ! Combien je plains sa famille ! Mais lui, comment le plaindre ? Son bonheur est si parfaitement assuré et sa couronne sera si belle !”

Voilà comment meurent ces jeunes hommes qu'on a nommés des mercenaires ! Mercenaires, oui, ils le sont à la façon de ce grand saint qui avait l'ambition d'obtenir Dieu en personne pour sa récompense. “ Quelle récompense veux-tu de moi, Thomas ?—Nulle autre que vous-même, Seigneur.”

P. DU REAU.

M. LOUIS VEUILLOT.

(*Semaine des familles.*)

Un vaillant journaliste catholique est rentré dans l'arène de la grande polémique où il a conquis sa renommée. Il ne nous appartient pas de le suivre sur ce terrain glissant, mais il ne sera pas sans intérêt de rappeler, les origines de l'homme, et de caractériser le talent de l'écrivain.

Certes, nous éprouvons une répugnance invincile à pénétrer dans les vies qui se ferment devant les regards, et les intempérances de la littérature contemporaine qui s'en va crochetant les portes de la vie intérieure et du domicile que les Anglais ont comparé à une forteresse,—*my house is my castle*—n'ont fait qu'augmenter notre dégoût pour les indiscrétions de ce genre.

Ici, nous sommes à notre aise ; nous avons devant nous une porte et une vie qui s'ouvrent d'elles-mêmes. M. Louis Veuillot s'est fait dans *Rome et Lorette* son propre biographe, il n'a rien laissé à deviner, il a tout dit : son origine, sa famille, son éducation, la manière dont les idées et les sentiments se sont formés dans son esprit, ses erreurs, ses fautes, son ascension vers la vérité. Quelques-uns ont vu dans cette auto-biographie, où il raconte sa naissance sous le toit d'un pauvre tonnelier, un acte exagéré d'humilité ; j'y reconnais plutôt le sentiment qu'a M. Louis Veuillot de sa puissance. Qu'importe d'où l'on vient ! Il s'agit de ce que l'on est. Plus on a eu à monter pour arriver, plus il a fallu être fort. En outre, M. Louis Veuillot, comme les âmes vraiment chrétiennes, a le bon esprit de ne rougir que des choses honteuses ; or il n'y a rien de honteux à naître de parents pauvres pourvu qu'ils soient honnêtes, et le

[illegible] l'inestimable bonheur de pouvoir respecter son père [illegible] de vaillants ouvriers qui ne connaissaient pas Dieu, [illegible] leur en avait jamais parlé, mais qui vivaient comme s'ils [illegible] "Mon père et ma mère, dit-il, se conduisaient d'après [illegible] d'une probité rigide ; ils élevaient à la sueur de leurs fronts [illegible] car après les deux garçons étaient venues deux filles ; ils [illegible] sans cesse : pas de fête, pas de repos, pas de nuit, en quel- [illegible] pour eux : ils ne cessaient de travailler que quand l'excès des [illegible] une maladie ; ils nourrissaient de leur sang et de leurs [illegible] nombreuse famille, qui avait toujours faim ; ils venaient [illegible] générosité sublime au secours de leurs parents, encore plus [illegible] qu'eux. Hélas ! ils remplissaient de la religion tous les [illegible] ceux qui consolent et qui font espérer ! En nous épar- [illegible] qu'ils pouvaient nous sauver de leurs souffrances, ils ne [illegible] nous dire : 'Habituez-vous à la peine, vous en aurez.' Et [illegible] de Dieu. Je le dis à la honte de mon temps, non à la leur, [illegible] connaissaient pas Dieu !"

[illegible] souvenirs d'enfance ont laissé une trace douloureuse et [illegible] dans l'âme de M. Louis Veuillot, et l'on en trouve, après tant [illegible] vivante empreinte dans son talent. Il vient du peuple, il ne [illegible] et quoique le sentiment de l'art soit très-remarquable chez [illegible] populaire et bourguignonne coule à pleines veines dans son [illegible] et dans son style haut en couleur. Sa tendresse est [illegible] et il s'y mêle un peu, comment dirais-je ? de rancune, ou [illegible] de prévention contre ceux qu'on appelle les heureux du [illegible] qu'ils sont autrement malheureux que leurs frères du bas de [illegible] qu'il fut chrétien, car son enfance privée d'instruction [illegible] l'avait pas préparé à une jeunesse chrétienne, cette rancune, [illegible] qui l'avoue, allait jusqu'à une haine sauvage. Mieux [illegible] comprend ces sentiments redoutables qui s'agitent dans le [illegible] de ce monde, de ces Lazares qui comptent, avec [illegible] qui tombent de la table des mauvais riches, et même [illegible] car ces sentiments, il les a éprouvés. Quant à son [illegible] malgré la culture d'une éducation un peu tardive, [illegible] cette empreinte originelle. Il est hardi, rude, impé- [illegible] franches coudées, il s'anime au bruit des querelles, [illegible] et ne craint pas même de donner deux coups pour [illegible] prompt à la riposte, toujours prêt à passer de la [illegible] ne comptant pas les horions qu'il reçoit et encore [illegible] moins disposé à dire comme cet ancien : "Frappe, [illegible] frapper ceux qui refusent de l'écouter. Là est le [illegible] de sa plume. Elle trouve des admirateurs même [illegible] où ses idées n'ont guère que des adversaires,

parce qu'à ses allures, les démocrates le reconnaissent pour un des leurs. Là aussi est l'explication des critiques qui se sont élevées contre lui dans les salons : on ne lui a pas toujours pardonné l'âpreté de sa verve et les hardiesses de sa polémique, qui, lorsqu'il s'agit d'éclabousser ses adversaires, ne se donne pas toujours la peine de cheminer jusqu'à l'Hypocrène, et met sans façon le pied dans le ruisseau dont ils croient être les possesseurs paisibles et incontestés.

Mais comment M. Louis Veuillot devint-il chrétien ? Il a lui-même raconté cette histoire dans le livre dont nous avons déjà parlé. Avant de rappeler comment il devint chrétien, il faut d'abord savoir comment il devint journaliste, chose merveilleuse et tout à fait imprévue, en raison de l'éducation plus qu'élémentaire qu'il avait reçue dans une école communale dirigée par un ivrogne.

" Le soir donc, dit-il, au coin de l'âtre où fumait un avare tison, l'on tenait conseil ; et, comme le petit Poucet, j'écoutais en feignant de dormir.

" —Que ferons-nous de lui ? disait mon père.

" —Eh ! mon Dieu ! reprenait ma mère, un malheureux.

" Et elle essuyait une larme.

" —Il serait un bon horloger, continua le digne homme.

" —L'apprentissage, reprenait-elle, coûte cher.

" —Ebéniste ?

" —C'est trop long.

" —Maçon ?

" —C'est trop pénible.

" —Cordonnier ?

" —C'est trop sale.

" Puis les choses changeaient. Ma mère faisait les propositions, mon père objectait.

" —Plaçons-le chez notre tailleur, disait ma mère, c'est un ami, il en aura soin et ne nous prendra pas grand'chose.

" —Bah ! s'écriait mon père, tailleur ! un métier de femme ou d'estropié !

" —Eh bien, mettons-le chez un épicier.

" —Un état bête ! d'ailleurs, il ne pourra jamais acheter un fonds.

" —Tenez, François, reprenait ma mère, c'est grand dommage que nous ne puissions pas le pousser dans l'éducation ; il aime la lecture, il deviendrait jurisconsulte.

" —Jurisconsulte, faisait mon père surpris, qu'est-ce que cela ?

" —Jurisconsulte, reprenait-elle, c'est comme notaire, mais plus fort."

C'était ainsi que le père et la mère du petit Poucet s'entretenaient de son avenir. Mais l'avenir pour un enfant du peuple, c'est quelquefois le lendemain. L'ouvrier tomba malade, la famine frappait à la porte de la

pauvre maison, il fallut pourvoir. Des amis s'entremirent. Une place de petit clerc était vacante dans une étude, on l'offrit aux parents de l'enfant qui était alerte, intelligent, et qui savait lire et écrire, seules connaissances requises pour l'emploi. Il avait alors treize ans et l'on était en 1826, il était né, en effet, en 1813, dans cette terrible année où les désastres militaires de la France impériale commençaient. Voilà donc M. Louis Veuillot petit clerc à Paris dans les dernières années de la Restauration, à cette époque où l'on respirait avec l'air l'esprit d'opposition contre Dieu d'abord et ensuite contre le roi. "Je n'entendais plus, dit le célèbre écrivain, que des impiétés railleuses ; *le Constitutionnel* et *le Courrier Français* étaient encore prophètes ; or personne, si ce n'est moi peut-être, ne manquait de pain, et quand, dans ma misère, mon isolement et ma servitude, j'avais tant besoin de savoir une prière, c'était le blasphème que l'on m'apprenait, le blasphème que je voyais partout, que j'entendais dans tous les discours, que je lisais dans tous les livres, que j'admirais dans tous les spectacles où s'arrêtaient mes yeux. En prenant de l'âge, je ne découvrais dans la vie que d'injustes oppressions, que des distances iniques et injurieuses, qu'un hazard de naissance, heureux pour d'autres, insupportable pour moi."

Ces lignes navrantes, en expliquant l'état de l'âme de M. Louis Veuillot dans cette première phase de sa vie, ont une portée plus grande : elles expliquent l'état de l'âme de la jeunesse qui n'est pas chrétienne, quand, avec ces immenses aspirations dont elle est tourmentée, elle se trouve en face d'avenues fermées, de carrières tellement encombrées, qu'elle désespère d'y trouver jamais sa place. Tout paraît mal à qui est mal à son aise. On professe l'égalité la plus absolue parce qu'on n'a point part aux privilèges. On veut renverser l'édifice parce qu'on désespère d'y entrer. Cette histoire d'une âme est aussi l'histoire d'un âge à qui tout manque, quand le christianisme vient à lui manquer, et les clartés qu'on y trouve éclairent la situation contemporaine.

M. Louis Veuillot, en parlant de cette douloureuse époque de sa vie, dit une chose triste qui explique à la fois son immense reconnaissance pour la religion et certaines lacunes qui existent dans son esprit. Après avoir peint la terreur de cette bourgeoisie effarée qui, le lendemain de la révolution de 1830, eut peur de son triomphe, il ajoute : "Pour moi, j'avais eu la foi de mes besoins, j'eus aisément celle de mes intérêts. Sans autre préparation, je devins journaliste. Je me trouvais de la résistance ; j'aurais été tout aussi volontiers du mouvement, et même plus volontiers. C'est un aveu dont je ne refuse pas l'ignominie ; je veux bien publier que c'est la religion seule qui m'a fait comprendre le véritable honneur et qui m'a rétabli dans ma dignité. Je dirai encore que j'ai peu d'estime pour ce qu'on appelle une conviction. Toute conviction, à moins qu'elle ne soit religieuse,—et dans ce cas la conviction s'appelle certitude,—est le sophisme précieux de la passion, de l'entêtement et de l'intérêt."

C'est donc la religion qui a épuré, élevé, transfiguré l'âme de M. Louis Veuillot. Tout ce qu'il est, tout ce qu'il a fait de noble et de généreux, tout ce qu'il vaut, il le doit au christianisme. Sa foi a été son honneur comme son éloquence. Il a raison de le dire et de rendre ainsi témoignagne à la vérité. Mais parce que la tradition ne s'est pas trouvé à son foyer, a-t-il le droit de nier qu'il y ait dans les sociétés une tradition? Parce que sa seule conviction a été la conviction religieuse, est-il autorisé à contester l'autorité des convictions fondées sur la raison, l'expérience, l'observation? Ici vous apercevez la lacune qui existe dans cette intelligence si bien douée d'ailleurs. Hors le domaine de la religion, où M. Louis Veuillot est un esprit sincère, ardent, capable de tous les dévouements, ce puissant journaliste est demeuré un sceptique. Il ne croit pas aux convictions qui ne sont pas des convictions religieuses; elles ne sont à ses yeux que "le sophisme spécieux de la passion, de l'entêtement et de l'intérêt;" l'homme convaincu en dehors des questions religieuses, "c'est le fou qui de bonne foi croit être le soleil." Mais, sans croire qu'on est soi-même la lumière, ne peut-on pas, ne doit-on pas rendre témoignage de ce qu'on a vu à la faveur de la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde? Encore une fois, c'est une lacune regrettable dans l'intelligence et dans le talent de M. Louis Veuillot.

Ceux qui voudraient comparer ce qu'il était avant que le catholicisme eût éclairé et échauffé son âme d'un de ses rayons, à ce qu'il est depuis sa régénération par les croyances catholiques, peuvent chercher dans son roman de *l'Honnête Femme* le portrait du rédacteur en chef de *l'Eclaireur de Chignac.* Ce petit garçon naïf et moqueur, violent et tendre, narquois, paresseux, actif, spirituel, dénigrant, plus craint qu'aimé, au moins aussi peu respectueux pour ceux qu'il défend que pour ceux qu'il attaque, mécontent des autres et encore plus de lui-même, c'est Louis Veuillot, journaliste du juste milieu avant son voyage à Rome. Ceux qui voudront assister au travail des idées catholiques sur cette âme pourront suivre ce travail dans *Rome et Lorette.* Quand après bien des combats, bien des hésitations, bien des luttes, il se rendit à Dieu, qui a laissé à la ville où réside le successeur lointain du pêcheur de Genesareth le don sublime de prendre dans les filets divins les âmes qui se refusent ailleurs à l'appel d'en haut, il sentit se lever dans son âme une immortelle aurore qui n'a pas eu de couchant. "J'étais dans le port, s'écrie-t-il, et je regardais d'un œil tranquille cette mer infinie des anciennes tentations où il ne me semblait pas que de nouvelles tentations dussent jamais m'éprouver. Je savais ce que c'est que le mal; c'est ce que Dieu défend. Vingt-quatre années j'avais vécu sans le savoir et sans pouvoir l'apprendre; je le savais maintenant pour ne plus l'oublier, et toutes mes déceptions et toutes mes misères n'étaient plus un mystère où se perdit ma raison. Je bravais la possibilité de toutes les infortunes, sans daigner

même honorer d'un regard toutes celles qui pouvait me menacer. Dieu intervenait visiblement dans ma vie ; j'avais la foi."

Le journaliste catholique que nous connaissons est déjà là tout entier. Son ardeur a une règle ; sa conscience un arbitre ; sa fougue un frein qui ne lui permettra pas de s'emporter au delà d'une certaine limite. Il rapporte dans son âme une doctrine, un foyer qui ne s'éteindra pas ; foyer de nobles inspirations intellectuelles et aussi d'actions généreuses. Le temps est loin où il disait de lui même "qu'après avoir eu la foi de ses besoins, il avait la foi de ses intérêts." Il a appris à Rome une foi plus noble, un grand mot qu'il n'oubliera plus, le devoir. Il a secoué toutes les servitudes de l'âme pour ne plus accepter que la fière servitude du devoir. Sans doute dans cette lumière il y aura encore des ombres ; il y a toujours des ombres là où il y a des hommes. On regrettera souvent son indifférence pour des questions qui, sans appartenir spécialement à l'ordre religieux, n'en ont pas moins une importance considérable, et l'on s'étonnera de la singularité de ses jugements historiques sur certains faits, par exemple sur la bataille de Waterloo, qu'il prétend avoir été gagnée par le protestantisme contre le catholicisme ; ce sont des bizarreries d'artiste ou les fantaisies d'un poëte qui tranche avec son imagination les questions qu'il aurait dû apprécier avec son jugement. On pourra signaler des violences singulières dans sa polémique, quelque chose d'âpre et d'implacable dans ses attaques contre les mécréants, une disposition à frapper d'estoc et de taille qui fait que les coups, en pleuvant de tous côtés, n'atteignent pas seulement ses adversaires, mais ceux qui, dans le même rang, ne combattent pas à sa guise. Les origines d'une intelligence se retrouvent toujours dans son nouvel état. Il a dit de lui-même : "Je ne suis pas entré dans le sanctuaire comme un noble enfant du Seigneur par la porte radieuse de l'amour, mais en esclave et rampant sous les voûtes de la crainte." Quoi d'étonnant dès lors que, disciple du Dieu terrible encore plus que du Dieu clément, il appuie plus sur le ressort de la crainte que sur celui de la miséricorde ?

Vous reconnaissez la seconde et la plus longue phase de la vie de journaliste de M. Louis Veuillot, celle qui a fait sa renommée. Il est revenu avec une noblesse de plus au front, la noblesse du sacrifice ; il a souffert pour ses idées. Pendant plusieurs années, ce journaliste par goût et par vocation a été condamné à vivre en dehors de son atmosphère naturel. Il a été renvoyé du journal au livre, c'est-à-dire aux carrières ; et, après cette retraite qui a dû être féconde par son intelligence obligée de se replier sur elle-même et de méditer avant de s'épancher, il retourne du livre au journal.

RENÉ.

SÉNAT FRANÇAIS, CORPS LEGISLATIF ET LA CAUSE ROMAINE.

Après tant de défaites successives, la cause du droit vient enfin de remporter une double victoire, victoire matérielle en Italie, victoire morale en France. Battue sur le champ de bataille de Mentana, la Révolution a essuyé une nouvelle défaite dans le corps législatif français, par le vote mémorable du 5 décembre dernier. Ce sont là les deux faits qui, aujourd'hui, dominent toute la situation.

Nous ne redirons pas ici les derniers événements d'Italie ; les tergiversations d'abord incroyables du gouvernement français contremandant le lendemain ce qu'il avait ordonné la veille, les protestations menteuses du ministère italien couronnées par l'invasion de Garibaldi, le départ de l'expédition française et son arrivée au moment même où Rome semblait à la veille de succomber, la défense héroïque de Monte-Rotondo et la victoire décisive de Mentana mettant fin à la double invasion des Garibaldiens et de l'armée italienne. Tous nos lecteurs connaissent ces événements et tous y ont vu, comme nous, une nouvelle preuve de cette providence particulière qui veille sur Rome et qui ne l'abandonne jamais, alors même que tout semble la trahir.

La révolution avait cru renverser le trône de Pierre ; elle n'a fait, au contraire, que donner une nouvelle preuve de sa solidité indestructible. L'attachement que les populations romaines ont montré envers leur gouvernement, en restant sourdes à toutes les sollicitations de la révolution, a fait tomber un des arguments les plus spécieux de cette dernière, celui qu'elle tirait du prétendu vœu des peuples, argument qui, aujourd'hui, se tourne précisément contre elle. La résistance héroïque des troupes pontificales a imposé l'admiration ou du moins le silence aux adversaires les plus acharnés de l'Eglise. Enfin, les attentats inouïs de l'Italie révolutionnaire ont provoqué un mouvement énergique de l'opinion catholique, mouvement qui a fini par agir sur les gouvernements et qui, par là, a appris aux catholiques le secret de leur force, que parfois ils semblent trop oublier.

La question militaire avait été résolue à Mentana, mais il restait la question diplomatique, et cette dernière paraissait encore menaçante pour la papauté. La France, en effet, avait annoncé l'intention de soumettre à un congrès européen la solution de la question romaine. L'événement ayant démontré l'impuissance de la Convention du 15 septembre, il s'agissait de trouver une nouvelle combinaison pour la remplacer. Or, une

semblable réunion offrait peu de garanties à la cause catholique, qui ne pouvait compter ni sur l'Angleterre, ni sur la Russie, ces deux ennemis séculaires de la papauté, ni même sur l'Autriche, livrée entre les mains du libéralisme ; le gouvernement prussien, désireux de ménager l'opinion des catholiques allemands, paraissait encore le plus favorablement disposé. Tandis que l'Italie aurait peut-être trouvé des complices, la papauté pouvait-elle beaucoup espérer de défenseurs. Puis on avait vu que chaque défaite de l'Italie avait été le prélude d'un nouvel agrandissement, et l'on craignait que, cette fois encore, elle ne se dédommageât par une victoire diplomatique de la défaite qu'elle venait d'essuyer sur le champ de bataille de Mentana.

On comprend donc les inquiétudes des catholiques et les espérances des amis de la révolution. La retraite des troupes françaises de Rome, l'annonce de l'évacuation complète du territoire pontifical dans un délai peu éloigné, pouvaient donner aux catholiques sujet de craindre.

Placé entre les exigences de l'Italie et la pression de l'opinion catholique qui, en France, avait pris les proportions d'un vaste mouvement national, le gouvernement impérial devait se voir contraint de prendre un parti.

Le discours prononcé par Napoléon III à l'ouverture de la session législative, resta dans la sphère des généralités. Aussi les incertitudes de la situation provoquèrent-elles des interpellations dans les deux Chambres. Au Sénat, M. Charles Dupin, les Cardinaux de Bonnechose et Donnet, demandèrent une déclaration catégorique en faveur du maintien du pouvoir temporel, M. Rouland y plaida avec ardeur la cause de l'Italie.

Les trois discours au Sénat de M. le baron Dupin et de L. L. EEm. les cardinaux de Bonnechose et Donnet ont été acclamés et reproduits par toute la presse honnête de la Péninsule et de tous les pays· On y trouve les accents d'une foi profonde, d'un amour ardent de l'Eglise et de la France mêlés à l'indignation légitime que suscitent les fourberies du gouvernement Italien et les défaillances d'une royauté vaincue par la révolution, vaincue sans combat. Dignes en tout de la cause pontificale qu'ils défendent, les trois orateurs se gardent de tout reproche aux ministres de Napoléon. Encore qu'ils connaissent mieux que d'autres, sans doute, les fautes commises ; l'indulgence, la charité, la douceur, compagnes habituelles de la papauté, s'imposent à leur voix. Ils louent l'empereur d'avoir entrepris la seconde expédition de Rome, le supplient, dans son intérêt même, de n'abandonner point les sentiers de la justice dans lesquels cette expédition fait entrer la France. C'est un beau langage mis au service du Pape. Quant au ministre des affaires étrangères, M. de Moustier, sans avoir pris aucun engagement positif, il demanda l'ordre du jour pur et simple, qui fut voté à une très-grande majorité.

Au Corps Législatif, on se trouva en présence de deux interpellations

différentes, se rapportant toutes deux à la question romaine. L'une, émanant de l'opposition démocratique, tendant à blâmer la nouvelle expédition de Rome ; l'autre, signée par des députés catholiques, demandait, au contraire, des garanties pour le maintien de la Souveraineté temporelle.

M. Jules Favre ouvrit le débat dans la séance du 2 décembre. Avec l'éloquence de la haine, il commença par dénoncer l'obstination de la papauté.... et prétendit qu'en refusant de reconnaître le nouveau royaume d'Italie, le Pape injuriait la France elle-même dans la personne de son alliée. Puis M. Favre en vint à l'Encyclique du 8 décembre, qu'il appela le requisitoire le plus violent qui ait jamais été lancé.... Cependant en approuvant les attentats du gouvernement italien, M. Favre ne s'en trouva pas moins obligé de blâmer les détours de sa politique, détours qu'il trouve *indignes de lui.* C'est là un aveu précieux, que lui arrache la force de la vérité.

Après avoir blâmé l'organisation de la légion d'Antibes et la mission du général Dumont, l'orateur démocrate en vint aux derniers événements de Rome. Il condamna le départ des troupes françaises pour Rome ; il se plaignit amèrement de la part que ces troupes avaient prise à la défaite des garibaldiens. Il rappela enfin la fameuse phrase du général de Failly sur les fusils Chassepot qui avaient *fait merveille.* Dépeignant ensuite l'irritation universelle que ces événements avait produits en Italie, il prétendit que par là non seulement les intérêts français avaient été gravement compromis, mais encore los intérêts de la religion. Cette sollicitude inattendue de M. Jules Favre, pour les vrais intérêts de la religion, nous inspire, il faut l'avouer, fort peu de confiance. Nous ne pouvons y reconnaître autre chose que cette hypocrisie habituelle aux libres penseurs lorsqu'ils veulent attaquer l'Eglise avec une certaine apparence d'impartialité.

D'après M. Favre, le Pape eut été plus puissant à Gaëte qu'il ne l'est à Rome, restauré par les armes de la France... Après avoir dépeint les charmes de l'exil et de la persécution, il appela l'Evangile à son aide. Je m'étonne, s'écria le théologien improvisé, qu'on se souvienne si peu des leçons du divin Maître dont le Saint-Père est le représentant sur la terre... *Souffrez la persécution*, a-t-il dit à ses Apôtres, et *résignez-vous*.... Selon moi, ajouta-t-il, aucune journée n'a été plus funeste pour le pouvoir temporel que la victoire de Mentana.

Si la victoire de Mentana avait été aussi funeste à la papauté que M. Favre le prétend ici, il ne montrerait peut-être pas autant d'irritation. Ses violentes attaques contre le pouvoir temporel, nous en font encore mieux sentir la nécessité. Alors qu'on veut nous imposer pour idéal le retour à l'ère des persécutions, nous comprenons qu'il faut maintenir de tous nos efforts le dernier rempart de l'indépendance du pouvoir temporel.

Ce discours où la révolution étalait ouvertement son programme de des-

truction, fut interrompu maintes fois par les protestations de l'assemblée.

MM. Chesnelong et de la Tour défendirent la cause catholique avec talent et conviction. Puis M. de Moustier prit la parole au nom du gouvernement. Il eut soin de ne pas s'avancer davantage qu'il ne l'avait fait dans son discours au Sénat.

M. Thiers parla ensuite et son discours a été l'événement de la discussion. On le sait, M. Thiers ne peut être rangé parmi les catholiques ; il est encore séparé de nous par de vieux préjugés philosophiques ; mais d'un autre côté, il a compris toute l'importance politique de la question du pouvoir temporel, et son rare bon sens semble parfois l'élever jusqu'aux hauteurs de la foi...

M. Thiers réfuta une à une toutes les objections des partisans de la cause italienne, et à ceux qui reprochaient à la France de violer les principes de non-intervention en venant au secours de la papauté, il répondit : " On ne nous le reprochait pas lorsque nous intervenions pour protéger le " Spoliateur ; on nous reproche d'intervenir pour protéger le Spolié.... " L'intervention d'aujourd'hui n'est qu'une limite à la longue intervention " exercée pendant neuf ans au profit de l'Italie."

" Je trouve, dit-il plus loin, qu'on a raison de faire du Pape un souverain, et que les catholiques sont en cela plus amis de la liberté que leurs adversaires. Placer le chef de la religion dans le même territoire que le chef temporel, c'est compromettre en effet la liberté de la religion... On dit : nous ne touchons pas à la foi, mais à son organisation. On n'a pas plus le droit de toucher à l'une qu'à l'autre.

" Il y a encore, ajoute l'orateur, un grand intérêt national. L'Angle- " terre, la Russie protègent leurs co-religionnaires ; et la France qui peut " être la protectrice de deux cents millions de catholiques, ne le voudrait " pas !... Eh bien ! n'est-il pas notoire que, dans cette question, il y a " un culte qu'on a pris en aversion. Oui, sans l'acte que je sollicite du " gouvernement, tel serait l'aspect de la politique française. Le monde " dirait : 'La France a détruit la Papauté.'...

" Je dirais donc à l'Italie : Je ne puis vous livrer mon honneur ! De- " vant une telle déclaration, devant un tel acte, quelle puissance pourrait " vous chercher querelle ?

" Ou bien l'Italie supporterait ce langage et laisserait le Pape en repos, " au moins pour quelque temps, et alors vous auriez l'avantage du *Statu* " *quo ;* ou bien, l'unité italienne se jetterait sur votre épée, et alors, " comme l'homme sage, obligé de se défendre contre un fou, vous vous " serviriez de cette épée pour vous couvrir et pour tuer. Ce ne serait pas " vous qui auriez détruit l'unité italienne, c'est l'unité italienne elle-même " qui se serait percée de votre arme."

M. Thiers termina son discours au milieu des applaudissements presque unanimes de l'assemblée, dont les tendances s'étaient clairement mani-

festées pendant tout le cours de la discussion ; il avait eu la gloire de porter le dernier coup, le coup décisif en faveur de la grande cause de la souveraineté pontificale.

En présence de l'esprit qui dominait dans l'assemblée, il fallait renoncer à la politique du juste milieu, et en venir à quelque chose de plus net. Aussi M. Rouher, qui prit la parole dans la séance du 5 décembre, parla-t-il un tout autre langage que M. de Moustier.

Lui aussi, apporta encore les plus grands ménagements à l'égard de l'Italie, il se montra même sympathique à l'unité italienne ; mais, d'un autre côté, il fit des aveux significatifs et des promesses plus importantes encore. Il était visible qu'il voulait se mettre à l'unisson de l'esprit qui régnait dans la Chambre.

Il signala la complicité du ministère italien dans l'invasion des Etats Pontificaux ; il flétrit énergiquement les tendances antichrétiennes et antisociales des révolutionnaires italiens. Se reportant dans le passé, il blâma la conquête des Deux-Siciles accomplie avec l'appui patent de la révolution, il blâma plus énergiquement encore l'invasion des Marches et de l'Ombrie. Après avoir réfuté les objections de l'opposition démocratique, il termina par les déclarations suivantes :

" Les troupes françaises resteront à Rome tant que la sécurité du Pape " rendra leur présence nécessaire ; et par le mot sécurité, le gouverne- " ment n'entend pas dire seulement le calme matériel, il entend parler de " garanties sérieuses données par l'Italie, après les mécomptes que nous " avons éprouvées...."

" Maintenant j'arrive au dilemme : le Pape a besoin de Rome, et " l'Italie ne peut s'en passer. Nous déclarons que l'Italie ne s'emparera " pas de Rome. JAMAIS la France ne souffrira une telle violence, faite " à son honneur, faite à la catholicité. Elle demandera à l'Italie la " rigoureuse et énergique exécution de la Convention de Septembre ; " sinon, elle y suppléera elle-même. Est-ce clair ?...

" La Convention a été exécutée. Nos troupes sont à Rome pour " protéger le Saint-Père. Combien de temps y resteront-elles ? Tout " le temps nécessaire à la sécurité du Pape ; tout le temps nécessaire " pour que la Convention soit garantie d'une manière efficace et durable.

" Voici nos projets déclarés. Nous ne permettrons pas que la violence " s'interpose entre la France, Rome et l'Italie ; et si l'Italie marchait " contre Rome, elle trouverait la France sur son chemin."

M. Rouher termina son discours en engageant la majorité à voter l'ordre du jour pur et simple. " Pas de divisions, pas de scission dans " la majorité," s'écria-t-il. " Restons unis et compactes, car c'est là notre " puissance. Prenez-y garde, la révolution veille toujours, cherchant la " brèche qui se pourrait faire. Resserrez vos liens, confondez vos votes : " le gouvernement vous a dit avec franchise ses actes, ses projets, sa

« politique. Pourriez-vous en douter encore lorsque vous avez pour « gage la victoire de Mentana, votre drapeau qui flotte sur les murs de « Civitta-Vecchia."

Cependant les auteurs de l'interpellation catholique hésitaient encore à retirer leur demande, les déclarations du gouvernement ne leur semblant pas encore assez catégoriques. M. Rouher remonta alors à la tribune pour y donner une dernière explication.

« Quelques membres, dit-il, m'ont exprimé la crainte que mes paroles « n'eussent pas été assez nettes en ce qui concerne le pouvoir temporel « du Pape. En parlant de la sécurité que nous voulons assurer au Saint « Père, j'ai dit que nos troupes resteraient à Rome ; j'ai parlé de la capi- « tale pour désigner l'Etat Pontifical. Il ne saurait y avoir ici la moindre « équivoque. Quand j'ai parlé de Rome, je le déclare, j'ai entendu « parler du territoire pontifical actuel dans toute son intégrité."

M. Jules Favre essaya de prendre encore la parole, mais les murmures de l'assemblée le contraignirent bientôt à quitter la tribune. M. Chesnelong déclara alors qu'en présence des déclarations du gouvernement, il retirait la demande déposée par lui et ses amis. Il ne restait donc que la demande d'interpellation de la gauche, sur laquelle l'ordre du jour pur et simple fut prononcé à la majorité de 237 voix contre 17.

Ce fut ainsi que se termina la séance du 5 décembre, séance qui occupera une grande place dans l'histoire contemporaine. L'attitude énergique du corps législatif, organe des vœux de la France, a provoqué de la part du gouvernement impérial des déclarations catégoriques, qui désormais devront lier sa politique. La France vient enfin d'imposer à l'Italie un *veto* énergique : le mot *jamais*, prononcé par M. Rouher, engage l'honneur de la France et ne lui permet plus de penser à faire de nouvelles concessions à l'Italie.

Cette séance du 5 décembre, disons-le avec bonheur, n'est pas seule dans l'histoire de la France ; elle a des aînées qui la valent. Il y a 19 ans, le 30 novembre 1848, on a vu les mêmes scènes parmi les membres de la constituante républicaine. Le 6 août et le 19 octobre 1849, les représentants de la France dans l'assemblée législative n'adoptèrent-ils pas la cause du Pape comme une cause française ? Toujours digne de lui, le Corps législatif de 1867 n'a pas hésité un moment à venir se ranger sous le drapeau de la tradition parlementaire et du droit.

QUATRIEME LEÇON SUR LE DROIT NATUREL PAR L'ABBÉ COLIN.

La salle ordinaire des réunions du Cercle Littéraire était insuffisante à contenir la foule de jeunes gens instruits qu'avait attirés mercredi dernier la réputation de savoir et d'éloquence de M. l'abbé Colin.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le savant directeur du Cercle, tout en continuant la série des entretiens sur le droit naturel qu'il avait commencée précédemment, devait indiquer les sources des révolutions qui ont bouleversé l'état de la société depuis la fin du siècle dernier.

Rarement nous avons vu traiter des questions aussi ardues avec autant de clarté et d'intérêt. Les points les plus difficiles de la philosophie revêtent, sous sa parole ardente et imagée, des formes que peut saisir l'intelligence la moins préparée aux études sérieuses et élevées de la science.

Nous voulons faire part à nos lecteurs de quelques-unes des notes que nous avons pu prendre de cet entretien.

Cette analyse, quelque pâle qu'elle soit, donnera une idée du bien que l'on peut retirer de ce cours à ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de le suivre.

La société se régit par les mêmes lois que l'âme.

Les différents principes qui font mouvoir l'âme se retrouvent dans le mécanisme de l'état social.

Cette vérité n'est pas nouvelle. Platon l'a proclamée dans son traité des lois et dans son traité de la république. Il commence par étudier l'âme avant de chercher à connaître la société.

Ainsi ce n'est pas l'homme qui fait la société, comme l'a prétendu Rousseau et à sa suite un bon nombre des penseurs du jour, pas plus qu'il n'a créé son âme.

Ce qui fait la société, c'est la nature, c'est l'œuvre de Dieu. De sorte que porter atteinte à la nature de l'homme c'est porter atteinte à la société.

La société, comme l'homme, doit tendre à la perfection, à l'ordre. L'ordre a pour objet l'harmonie de l'unité. C'est le rapport de divers éléments à une même fin. L'unité est de l'essence de la société.

Donc point de société sans l'ordre, sans l'unité. Pour qu'il y ait ordre, il faut qu'il y ait hiérarchie. Les individus tendent à la famille, la famille à la société, la société à Dieu.

La hiérarchie suppose deux éléments : un pouvoir et un sujet ; ces deux éléments sont nécessaires.

Suivant Montesquieu, la constitution dans un état, c'est l'expression des rapports entre le pouvoir et le sujet qui dérivent du lien naturel.

Plus la constitution exprime ces rapports, plus elle est parfaite. Si

l'expression de ces rapports est imparfaite, la constitution est mauvaise et l'état est en souffrance.

Chaque état doit donc avoir sa constitution ; et changer cette constitution c'est la révolution dans l'état.

Deux autres éléments doivent encore y régner : la loi et les mœurs.

La base de la société c'est le pouvoir. Il y a deux bases dans le pouvoir : l'autorité ou la force ; l'autorité ou la force morale de la loi et la force matérielle ou le droit du plus fort. L'autorité implique le devoir d'obéir. La force implique la contrainte de céder.

Mais il ne faut jamais confondre le pouvoir avec le représentant du pouvoir, quelle que soit la forme du gouvernement qui régisse une société. Le président d'une république est autant le représentant du pouvoir dans une république que l'Empereur l'est dans un Empire.

Le pouvoir ne vient pas du peuple, comme le prétendent certains théoriciens, mais de Dieu. Accepter la doctrine de la Souveraineté du peuple, c'est accepter l'anarchie, c'est admettre le principe de la force. En effet, si la Souveraineté du peuple existe telle que l'ont comprise certains écrivains, tout pouvoir devient une usurpation. Est-il une homme de cœur en ce cas-là qui voudra se laisser imposer la loi par un de ses semblables ? Et cependant si l'on admet le pacte social de Rousseau et de ses adhérents, l'on tombe inévitablement sous le régime de la force.

Si, par souveraineté du peuple, l'on entend plutôt le droit qu'a le peuple, dans certains pays, de se choisir des représentants pour faire observer la loi et perfectionner, dans l'état, les rapports qui doivent exister entre l'autorité légitime et ses sujets, cela est admissible, parce que l'harmonie de la société n'en peut être affectée.

C'est ainsi qu'un autre principe émis de nos jours nous conduit directement au régime de la force matérielle. C'est là la doctrine du *fait accompli*. Par elle les usurpations du plus fort sont ligitimées par le fait matériel du résultat de cette force.

Comment trouver, dans l'application de tels principes, l'ordre, l'harmonie, la paix qui doivent régner dans une société bien organisée ? Si tous les éléments du corps social, au lieu de concourir unanimement vers le même but, se combattent ensemble, si la force matérielle est laissée à elle-même et neutralise le contrôle de l'autorité légitime, il ne peut y avoir que désaccord, malaise, agitation et finalement anarchie.

Aussi, de même que toutes les facultés de l'âme doivent être subordonnées au principe rationel pour diriger tous ses mouvements vers le bien éternel.

De même, dans un état, les divers éléments qui le composent doivent être soumis au régime de l'autorité pour le maintien de l'ordre qui seul peut assurer à une société le bonheur, la paix et la prospérité.

FETES RELIGIEUSES.

Les journaux espagnols catholiques qui ont paru le jour de la fête de l'Immaculée-Conception, étaient tous encadrés de vignettes en l'honneur de la Sainte Vierge. Des articles et des poésies de circonstance témoignaient en même temps de la foi et de la pitié espagnoles. Plusieurs de ces journaux contenaient aussi les Litanies de la Sainte Vierge, avec l'indication des sommes affectées à Pie IX pour les besoins du trésor pontifical. Les offrandes recueillies jusqu'à ce jour par la *Esperenza*, s'élevaient à 819,238 réaux, ou 200,000 francs. La liste ouverte par la *Pensamiento*, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception et *pour le triomphe des armes pontificales*, donnait un total de 219,560 réaux, ou 55,000 francs.

A Montréal, les belles fêtes de Noël ont laissé cette année comme les pré cédentes, de délicieuses émotions. A l'église de Notre-Dame, la brillante musique de la messe de minuit nous a transportés aux airs si populaires et si pieux de ces vieux cantiques dont avait su tirer un si magnifique parti, le Rév. Messire Jul. Perrault, prêtre de S. Sulpice.

Le lendemain, à la Grande Messe du Jour, nous avons écouté avec tressaillement et nous avons reconnu avec bonheur d'admirables passages de Mozart, liés ensemble et formant par une habile combinaison, une messe d'un excellent effet. Le Credo, chef-d'œuvre du Maître, a été exécuté avec un rare mérite de précision et d'enssmble.

L' Epiphanie nous a donné la charmante musique du *Désert*, toute christianisée et adaptée, avec beaucoup d'art, aux paroles de nos chants sacrés. Jamais musique mieux appropriée à la fête, et Félicien David serait tout fier de voir son œuvre élevé si haut. Le succès a été complet, on attendra avec impatience le retour du six Janvier 1868, puisque c'est lui seul, parait-il, qui aura le privilége de nous ramener cette *Belle Messe*.

Merci, dirons-nous volontiers avec le correspondant de la *Minerve*, merci pour tant et de si pures jouissances, merci au modeste et savant Directeur du Chœur de Notre-Dame ; merci à tous les jeunes gens dévoués qui composent ce chœur. Merci, en particulier, aux enfants des bons Frères des Ecoles Chrétiennes dont la voix si harmonieuse et si douce, retraçait avec tant de vérité, les suaves concerts des Esprits célestes. Puisse ce faible témoignage de reconnaissance leur être à tous un nouvel encouragement.

NOEL.

I.

Ah ! qu'il est une nuit que j'aime dans l'année,
Nuit où la brume épaisse enveloppe le ciel;
Nuit où l'aquilon souffle, où la brise est glacée :
C'est la sainte nuit de Noël.
Oui, ce deuil de l'hiver, qui couvre la nature,
Au cœur chrétien rappelle un sublime tableau ;
Hélas ! en entendant la brise qui murmure,
On pense à cet Enfant glacé par la froidure,
Souffrant pour nous dès son berceau.

Bientôt, dans une étable obscure et méconnue,
La Vierge de Juda, brûlant d'un divin feu,
Va mettre au jour l'Enfant !.....Anges quittez la nûe,
Venez semer des fleurs sur cette paille nue ;
Celui qui va naître est un Dieu !

Un Dieu !....Mais où sont donc ces lambris magnifiques ?
Terre, as-tu pour sa couche assez d'ivoire et d'or ?
Poètes, sur vos luths, chantez vos saints cantiques ;
César, de ton palais ouvre-lui les portiques,
A lui ta gloire et ton trésor.

Non ! Le Dieu des combats va naître dans l'étable,
Une crèche sera son céleste berceau,
Un peu de paille est là pour ce Dieu redoutable,
Et l'écho redira pour concert ineffable,
Les chants des bergers du hameau.

De Jésus-Christ naissant, ô sublime tendresse !
Devant ce Dieu d'amour, peuples, prosternons-nous,
Il descend sur la terre avec notre faiblesse,
Il quitte ses palais et la céleste ivresse,
Pour être mortel avec nous !

Jésus, pourquoi trahir ta céleste origine ?
Devant ton saint amour, grand Dieu, je suis sans voix ;
Eh quoi ! Seigneur, laisser l'auréole divine,
Pour choisir ici bas la couronne d'épine
Et les tortures de la croix !

II.

L'Enfant est né, silence ! honneur, gloire à Marie !
De son sein virginal sort le Dieu Créateur,
L'Enfant est né ! ses yeux sont ouverts à la vie,
Mortels, prosternez-vous ; c'est le divin Messie
Qui vient demander votre cœur !....

En vain, pour mieux cacher la crèche merveilleuse,
Il a choisi l'étable et l'ombre de la nuit :
Des rois ont vu briller l'étoile lumineuse,
Ils suivent ses rayons, lueur mystérieuse,
D'un Dieu puissant qui les conduit.

Ils sont devant Jésus !...dans ce jour admirable,
Mages, qui vous disait de courber les genoux,
D'adorer un enfant naissant dans une étable ?
Ah ! qui vous révélait son message adorable ?
Mages pieux, honneur à vous !

Pendant qu'ils prodiguaient l'aloès et la myrrhe,
On entendit des chants retentir dans les airs,
Anges et Séraphins, dans leur sacré délire,
Avec leurs doigts brûlants ont accordé leur Lyre,
Et fait éclater ces concerts :

" Saint, saint est le Seigneur !
" Gloire à celui qui descend sur la terre,
" D'un Dieu naissant chantons le doux mystère ;
" Célébrons sa grandeur !

" Il nait le Dieu de la victoire,
" Terre, tressaille de bonheur ;
" Tout l'univers est rempli de sa gloire :
" Chantons, publions sa grandeur.

" Votre règne est fini, fantômes de la terre,
" Tremblez devant la croix;
" Le Seigneur s'est levé, rentrez dans la poussière,
" Dieux, tombez à sa voix.

" Saint, saint est le Seigneur ;
" Gloire à celui qui descend sur la terre ;
" D'un Dieu naissant chantons le doux mystère,
" Célébrons sa grandeur."

P. T. GRANGER, S.J.

VISITE DE PIE IX. AUX BLESSÉS.

Le Saint Père dans sa sollicitude affectueuse pour les braves qui ont été blessés dans la lutte soutenue contre les envahisseurs de l'Etat de l'Eglise, non content de les avoir visités dans les hôpitaux, comme nous l'avons raconté, a bien voulu aller voir les convalescents qui, par son ordre, ont été admis au palais du Quirinal, ou la salubrité de l'air, l'aménité du lieu, les promenades délicieuses qu'offrent les jardins, contribuent à hâter leur guérison.

Sa Sainteté a adressé à tous des paroles affectueuses et elle éprouvait une vive consolation en voyant ces braves répondre à sa sollicitude paternelle par l'expression de leur reconnaissance et de leur dévouement. Elle s'est retirée après les avoir bénis et des acclamations enthousiastes ont éclaté à son départ.—(*Journal de Rome.*)

UN SAGE.

Il y avait autrefois un homme issu de sang royal, mais qui était pauvre, et qui vivait tranquille dans sa petite maison. Il s'occupait à cultiver son jardin, labourant ses carrés de légumes, taillant ses arbres fruitiers et arrosant quelques fleurs pour son délassement. Le coq chantait dans sa cour au milieu de quelques poules, et le soir deux vaches rentraient dans son étable en mugissant. Et il vendait au marché des légumes de son jardin, et le fruit de ses arbres, et le lait de ses vaches. Or, l arriva qu'il y eut de grandes agitations dans le pays, et le roi fut renversé de son trône, et l'on vint apporter la couronne à cet homme simple, parce qu'on savait qu'il était du sang des rois. On le trouva occupé à bêcher son jardin, on le revêtit des ornements royaux, et on le conduisit en pompe devant le peuple. Il ne fut pas ébloui de cet appareil; mais quand il vit qu'on se pressait autour de lui, et qu'on poussait des cris en son honneur, et qu'il n'était pas possible de refuser cette dignité, il dit: J'étais heureux et tranquille, je ne demandais rien à Dieu que de l'eau pour arroser mes légumes et mes fleurs. Fasse le ciel que je supporte les grandeurs aussi bien que j'ai supporté la pauvreté. N'ayant rien je ne manquais de rien, et mes mains ont suffi à tous mes besoins. Y avait-il autre chose que je pusse désirer?

L'ANNEE 1867 ET SES SOUVENIRS.

Elle a donc disparue à jamais cette brillante année 1867, à laquelle l'histoire attachera le souvenir de l'Exposition Universelle de Paris, visitée par tant de souverains, de princes, d'étrangers venus des pays les plus lointains. Dans les annales souvent tristes et sanglantes de notre pauvre humanité, cette date restera pure et glorieuse pour la France.

On pourra dire encore en parlant de l'année 1867: *Gesta Dei per Francos*, non-seulement parce que la France aura convié les rois et les peuples à une fête de paix et d'union, mais aussi parce que son épée aura une fois de plus protégé la papauté, ce trône de la vérité et de la civilisation dans le monde.

L'année 1867 conservera un autre titre encore au souvenir reconnaissant des catholiques: quelle page dans l'histoire de l'Eglise, que cette majestueuse réunion des Evêques dans Rome, pour célébrer le dix-huitième centenaire du martyr de St. Pierre, le premier des Papes! De cette époque datera également le projet du concile œcuménique dont la chrétienté toute entière attend avec un espoir impatient l'ordre de convocation. L'année 1867 aura vu ainsi ou s'accomplir ou se préparer de grands événements qui pourront exercer sur la marche générale des destinées humaines une influence plus considérable que bien des Sadowas et des Solferinos!

NOTA.—Plusieurs circonstances indépendantes de nous, nous ont forcés de différer la publication de l'*Echo* jusqu'à ce jour; à l'avenir il sera expédié pour être reçu le 15 de chaque mois.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis* 1632 *jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en* 1641.]

CHAPITRE IV.

LES CENT ASSOCIÉS NÉGLIGENT LA CONVERSION DES SAUVAGES ET L'AUGMENTATION DE LA COLONIE.

I.

Espérances que donna d'abord la Compagnie des Cent Associés.

Dès sa formation, la compagnie de la Nouvelle-France avait paru disposée à établir une colonie à Québec, et à relever les Français du mépris où ils étaient tombés sous l'administration précédente. Elle fit, en effet, quelques envois de colons, et les protestations qu'elle donnait de son dévouement au bien du pays avaient fait concevoir les plus belles espérances. L'un de ces Messieurs écrivait : " On verra un notable change-" ment dans le Canada, quand la compagnie générale entrera dans " l'entière administration des affaires, la résolution étant de laisser tout le " profit pour améliorer le pays et y faire passer grand nombre de Français, " sans rien rapporter de longtemps, aux Associés, du profit qui proviendra " de la Nouvelle-France." D'autres écrivaient : " Le secours qu'on " vous envoie fera augmenter la moisson : c'est la principale fin qu'ont " ceux qui se mêlent de cette affaire." Et encore : " Il y a apparence que " notre compagnie, continuant son trafic sans s'enrichir, votre colonie s'aug-" mentera de plus en plus." D'après ces assurances et d'autres semblables, les missionnaires, comme on l'a rapporté, annonçaient chaque année, aux sauvages, l'arrivée prochaine d'un grand nombre d'ouvriers et de colons ; mais toutes ces belles promesses demeurèrent sans résultat.

II.

Les Cent Associés ne font presque rien pour l'avantage de la colonie.

Malheureusement cette Compagnie, quoique composée de plus de cent membres, pris parmi les magistrats et les riches négociants du royaume

[illegible] trois cent mille livres de capital, chacun d'eux devant y [illegible] mille livres : et ce fonds fut diminué encore, tant à l'occasion [illegible] que la compagnie éprouva, de la part des Anglais, dans son [illegible] armement, que des dédommagements que de Caën exigea pour se [illegible] de ses prétentions sur la Nouvelle-France. Mais, comme la plu-[illegible] de ces Associés étaient étrangers au négoce, il se forma, dans la [illegible] même, une autre compagnie particulière, qui fut chargée du [illegible] un fonds de cent mille francs pour ses propres inté-[illegible] Champlain avait mis trois mille livres dans les fonds de [illegible] générale, et huit cents livres dans ceux de l'autre. Celle-ci [illegible] les appointements du Gouverneur, lui procurer des vivres, [illegible] les garnisons dans le pays, fournir toutes les munitions de [illegible] à sa charge les réparations des magasins ; et, pour couvrir [illegible] jouissait du commerce exclusif des pelleteries, que la [illegible] compagnie lui avait cédé, à condition que le surplus des profits [illegible] à la compagnie générale. Il arriva de là que toute la [illegible] des affaires se trouva entre les mains des marchands, devenus, [illegible] les mobiles essentiels de toutes les opérations de [illegible] était difficile qu'ils entrassent dans les vues si pures et [illegible] que les autres Associés avaient eues en la formant. Le [illegible] les paroles de louange et d'encouragement qu'il donnait, [illegible] compagnie en général, fait assez entendre, par la réserve [illegible] que plusieurs n'y étaient entrés que pour s'enrichir et [illegible] vues intéressées. " La plus saine partie de leur corps, [illegible] dans leur association, non tant pour retirer des biens [illegible] Nouveau-Monde que pour coopérer puissamment au salut [illegible] C'était dire assez clairement que les autres n'y cher-[illegible] avantages matériels ; et comme ceux-ci dirigeaient selon [illegible] toutes les dépenses de la compagnie, il résultat de [illegible] pour la civilisation et la conversion des sauvages, [illegible] ne releva point de l'état de mépris où elle était [illegible] des indigènes, sous l'administration de de Monts [illegible] Caën.

III.

[illegible] se développent pas, par l'inaction des Cent Associés.

[illegible] pour civiliser les sauvages et les rendre ensuite [illegible] deux moyens à employer : élever des enfants, les [illegible] les parents à s'établir près des Français, en [illegible] et en leur donnant des défricheurs et des [illegible] apprendre à cultiver la terre. La compagnie ne fit [illegible] en laisser tout le soin aux communautés, à qui [illegible] son concours. Madame de la Pelterie

s'était proposée d'établir un séminaire, pour l'instruction des filles sauvages, sur le modèle de celui que les PP. Jésuites avaient ouvert pour les garçons ; mais, ne pouvant jouir de ses biens, elle fut obligée de se borner à six ou sept élèves, qu'elle habillait, nourrissait et logeait avec les Ursulines, indépendamment des autres et des filles françaises qui fréquentaient le monastère, pour y recevoir l'instruction. Le séminaire commencé pour les garçons ne fut pas plus nombreux, les Jésuites, abandonnés à leurs propres ressources, ne pouvant en nourrir davantage ; et encore les commencements de cette institution semblèrent ne servir qu'à montrer la difficulté désolante du succès.

IV.

Mauvais succès du Séminaire des garçons. Difficulté de cette œuvre.

Ces Religieux avaient reçu, comme nous l'avons dit, six enfants sauvages, qu'ils s'étaient empressés d'habiller à la Française et auxquels ils donnaient toute sorte de soins. Mais un capitaine Huron ayant appris, aux Trois-Rivières, la formation du nouvel établissement, et étant descendu à Québec pour voir ces enfants, l'un d'eux, qui était son neveu, voulut s'en aller dès qu'il l'eut vu, et quitta, en effet, le séminaire. Des cinq autres, l'un mourut bientôt après ; et on l'avait à peine mis en terre, qu'un autre tomba malade de la même maladie et mourut aussi, par suite du changement d'air, et surtout par la nourriture à la Française, dont ils prenaient avec excès. L'année suivante, il restait au séminaire deux de ces petits sauvages ; on leur en adjoignit quatre autres pour compléter le nombre de six ; et, de ces six, l'un fut bientôt dégoûté de son nouveau genre de vie par un de ses parents, qui le ramena dans son pays. Les trois autres, nouvellement entrés, se laissèrent aller, selon leur coutume, au vol, à la gourmandise, au jeu, à l'oisiveté, au mensonge et à d'autres semblables désordres ; et, ne pouvant souffrir les avertissements paternels qu'on leur donnait pour les engager à changer de vie, ils résolurent de s'enfuir. Ils concertèrent si secrètement leur évasion et l'excutèrent avec tant d'adresse, qu'un jour, de grand matin, à l'insu de leurs deux autres condisciples et de leurs maîtres, ils enlèvent tout ce qu'ils peuvent, chargent un canot de vivres et de ce qui leur était nécessaire dans le chemin, et s'en vont à la dérobée, sans qu'on en eût depuis aucune nouvelle. Outre la difficulté de former des enfants si peu susceptibles, pour la plupart, de toute discipline qui eût gêné leur liberté naturelle ou leurs penchants vicieux, les Jésuites avaient encore des dépenses considérables à faire, pour déterminer les parents à les leur donner à élever. D'abord il fallait vêtir ces enfants à neuf, remettre à leurs parents les vêtements sauvages qu'ils quittaient, faire encore des présents aux parents ; et, s'ils demeuraient dans le voisinage, les aider à vivre une partie de l'année. Car, en donnant leurs enfants à habiller, à loger, à nourrir et à instruire gratuitement, ils s'imaginaient que les missionnaires leur fussent beaucoup redevables.

V.

Les Jésuites cessent d'élever des enfants, et attirent des sauvages à Sillery.

Pour éviter de faire plus longtemps ces dépenses et employer leurs fonds à une œuvre plus fructueuse dans ses résultats, les missionnaires cessèrent, pour un temps, de prendre des enfants, et donnèrent tous leurs soins aux sauvages, qui se fixaient à Sillery, pour y pratiquer la vie sédentaire. " Au commencement, dit le P. Vimont, comme nous n'espérions quasi rien " des vieux arbres, nous employions toutes nos forces à cultiver les jeunes " plantes ; mais Notre-Seigneur nous donnant des adultes, nous convertis- " sons les grandes dépenses, que nous faisions pour les enfants, à secourir " leurs pères et leurs mères, les aidant à cultiver la terre et à se loger " dans une maison fixe et permanente. Ceux qui prenaient plaisir de se- " courir notre séminaire seront consolés, voyant que les dépenses qu'on " faisait pour les enfants, étant employées à faire une petite maison, arrê- " tent et gagnent à Jésus-Christ les enfants, la mère et le père."

VI.

Zèle des Jésuites pour fixer les sauvages et les former à l'agriculture.

Si le zèle des PP. Jésuites eût été secondé par la Compagnie, on ne peut pas douter que ces sauvages, disposés, comme ils l'étaient alors, n'eussent, en peu de temps, quitté la vie errante des bois, pour se réunir en villages et se fixer auprès des Français. " Ils ne se contentent pas de " se faire baptiser, écrivait la mère Marie de l'Incarnation le 3 septembre " 1840, ils commencent à se rendre sédentaires et à défricher la terre, " pour s'établir. Si la France leur donne un peu de secours, pour se bâtir " de petites loges dans la bourgade qu'on a commencée à Sillery, l'on verra, " en peu de temps, un bien autre progrès. C'est une chose admirable que " la ferveur et le zèle des RR. PP. de la compagnie de Jésus. Le P. " Vimont, supérieur de la mission, pour encourager ses pauvres sauvages, " les mène lui-même au travail, et travaille à la terre avec eux, ne trou- " vant rien de bas, en ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien de ce " pauvre peuple." Ce Religieux, après l'interruption du séminaire, fit construire cette année, quatre petits logements à Sillery, pour autant de familles. Mais un si faible secours ne pouvait avancer beaucoup l'œuvre de la civilisation des sauvages, puisque, comme on l'a dit déjà, depuis l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'île de Montréal, tous les indigènes étaient errants, et que, pour les civiliser et les convertir, eux et leurs enfants, il eût fallu les réduire à la vie sédentaire.

VII.

Les sauvages demandent des défricheurs qui les aident à s'établir.

Aussi les missionnaires pressaient-ils la Compagnie des Cent-Associés d'envoyer de France des défricheurs, qui aidassent les sauvages à s'établir

et à se bâtir des maisons, et de fournir à ceux-ci quelques secours, en attendant que leurs champs pussent les faire vivre. Sur les espérances que leur donnait la Compagnie, les missionnaires promettaient d'année en année, aux sauvages, des défricheurs, qu'on allait leur envoyer de France, pour les aider; mais les uns et les autres étaient toujours frustrés dans leur attente. Le jour de l'Assomption 1639, des sauvages réunis à Québec, à l'occasion de la Procession solennelle dont nous avons parlé, s'assemblèrent, après les Vêpres, dans la salle des missionnaires, pour les presser de faire exécuter enfin ces promesses: et M. de Montmagny et madame de la Pelterie, si zélés pour procurer le bien des indigènes, voulurent être présents à cette assemblée. Un capitaine sauvage, prenant la parole, dit au P. Le Jeune, supérieur des missionnaires: " Ne laisse point égarer ton " esprit, afin que tu ne perdes rien de ce que je vais dire. Toutefois, ce " n'est point moi qui parle: ce sont tous ceux que tu vois assis dans ce " lieu. Ils m'ont donné charge de te dire que tous nous désirons croire " en Dieu, et que nous souhaitons d'être aidés à cultiver la terre, pour " demeurer auprès de vous. Tu nous avais fait espérer qu'il viendrait " beaucoup de monde, et maintenant tu n'en as que fort peu. Dis donc " à notre Gouverneur qu'il écrive à notre roi: *Tous les sauvages vous " disent: Aidez-nous, puisque vous nous aimez; mais nous ne saurions " faire des maisons comme les vôtres, si vous ne nous aidez.*"

Celui-ci ayant fini sa harangne, un autre prit la parole, et dit au P. Le Jeune: " Je ne suis pas de ce pays-ci; voilà ma demeure, dans ces mon- " tagnes, vers le midi; il y a fort longtemps que je n'étais venu à Québec. " Ces hommes que tu vois, étant venus me visiter en mon pays, m'ont dit " que tu faisais bâtir des maisons pour les sauvages, que tu les aidais à " cultiver la terre. Ils m'ont demandé si je ne voulais point demeurer " auprès de toi avec les autres. Je suis venu, et j'ai vu que tu avais com- " mencé, mais que tu n'as pas fait beaucoup de choses, pour tant de per- " sonnes que nous sommes. Prends donc courage, et ne ments point; je " m'en vais encore dans les froidures de nos montagnes pour cet hiver. " Au printemps, qu'il y aura encore de la neige sur la terre, je viendrai " voir si tu dis vrai, et si tu as des hommes, pour nous aider à cultiver, " afin que nous ne soyons plus comme les bêtes, qui vont chercher leur vie " dans les bois."

VIII.

Regrets des Jésuites et de Madame de la Pelterie, qui ne peuvent aider les sauvages à s'établir.

A ces paroles, tout le monde fut touché de compassion. M. de Montmagny promit, de son côté, de faire tout ce qui serait en son pouvoir. Le P. Vimont, qui venait remplacer, à Québec, le P. Le Jeune, ne put s'empêcher de regretter avec amertume que, faute de secours temporels, ces

âmes infortunées fussent toujours sous l'empire des Démons. "Hélas! "s'écria madame de la Pelterie, que d'âmes sauveraient, dans ce pays, "les dépenses frivoles d'une seule collation de Paris, et celles d'un seul "ballet, qui ne dure que deux ou trois heures! Je ferai ce que je pourrai "pour secourir ces bonnes gens: si je pouvais les aider de mes propres "bras, je le ferais de bon cœur; je tâcherai de planter quelque chose pour "eux." Quand on leur eut interprété ces paroles de madame de la Pelterie, les sauvages se mirent à rire, disant que les blés que de si faibles bras auraient semés seraient beaucoup trop tardifs. La conclusion fut qu'on ferait un effort pour les secourir au printemps. Mais cet effort, auquel la Compagnie de la Nouvelle-France ne répondit pas, ne pouvait changer en mieux l'état des sauvages. Madame de la Pelterie n'avait guère à leur offrir que son zèle. En fondant des Ursulines à Québec, elle s'était seulement engagée de parole sans passer aucun contrat en leur faveur; et il se trouva qu'à la fin sa fondation fut si modique, qu'elle n'eût pas suffi seulement pour meubler les Religieuses et leurs séminaristes. Les défricheurs qu'elle avait amenés pour les Ursulines étaient en trop petit nombre; et, comme elle l'avait promis, elle essaya de cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager quelques pauvres néophytes. De son côté, le commandeur de Sillery n'avait assigné un fonds que pour six défricheurs, qui devaient travailler au village de ce nom; et une autre personne zélée en fit passer quatre autres, pour l'avantage des sauvages de la Nouvelle-France. Mais ces secours n'étaient rien, en égard aux besoins; et la Compagnie des Cent-Associés, qui aurait dû y pourvoir, se contenta d'accorder à ceux des sauvages chrétiens qui seraient déjà sédentaires les mêmes faveurs, dans son magasin, qu'elle faisait à tous les Français: c'est-à-dire, de leur vendre les marchandises et d'acheter leurs fourrures aux mêmes prix; comme aussi d'ordonner qu'on concédât quelques terres défrichées à de jeunes filles sauvages, qui se marieraient; et, enfin, de destiner, tous les ans, une somme d'argent, pour faire quelque présent à ceux des Hurons chrétiens qui viendraient se fournir de ses marchandises. C'était ne rien faire, au fond, pour rendre sédentaires ces sauvages errants. Aussi l'œuvre de leur conversion ne fit que languir, malgré le zèle des communautés religieuses.

IX.

La Compagnie ne fait presque rien pour l'entretien du culte.

La Compagnie des Associés ne montra pas plus de bon vouloir, pour l'augmentation et l'affermissement de la colonie. Par le troisième article de son acte d'établissement, elle avait promis d'entretenir, dans chacune des habitations qu'elle ferait construire, trois ecclésiastiques au moins, de les loger, de les nourrir, de leur fournir des ornements et de les entretenir

de toutes choses nécessaires, tant pour leurs personnes que pour l'exercice du ministère qu'ils auraient à remplir. Mais, après avoir exclu du Canada les Religieux Récollets, pour éviter la dépense, et n'y avoir admis que les Jésuites, la Compagnie ne donna que six cents livres par année, pour chacune de ses résidences où elle entretenait des Français pour son commerce; ce qui fut cause, sans doute, qu'au lieu de trois prêtres, qu'il aurait dû y avoir, on se contenta d'en placer deux en chacune. Quant aux ornements et aux autres objets religieux, sur lesquels il n'y avait rien eu de réglé, il paraît que, si elle y pourvut pendant quelque temps, ce ne fut qu'avec une parcimonie bien peu honorable pour elle, comme on peut en juger par ce qu'elle fit pour l'entretien du culte à Québec. Après la construction de l'église de Notre-Dame de Recouvrance, les PP. Jésuites fournirent les ornements et le luminaire, jusqu'en 1634, où la Compagnie donna, une fois seulement, la somme de cent écus, pour les meubles d'église et les ornements de première nécessité. Enfin, en 1636 (qu'on nous permette ici ce détail, qui, tout minutieux qu'il est, montre au naturel l'état d'abandon où était le pays), elle envoya une aube de toile commune, une nappe d'autel, deux amicts, sept purificatoires, un surplis, trois ou quatre livres d'encens, dix livres de cire jaune et autant de cire blanche. C'est tout ce que la Compagnie donna, pour le culte divin, à Québec, si l'on en excepte une cloche, du poids de cent livres, qu'elle envoya l'année 1645. L'année 1640, l'église de Notre-Dame de Recouvrance ayant été consumée par le feu, avec la maison des PP. Jésuites, les associés cessèrent, dès l'année suivante, de faire aucun don pour les ornements d'église, et laissèrent à la charité des fidèles d'y pourvoir, se contentant de donner, comme auparavant, la pension annuelle de six cent livres, pour l'entretien des missionnaires en chaque résidence. Nous avons sous les yeux un état détaillé de tous les objets qu'on offrit année par année, et tous furent donnés par divers particuliers, M. de Montmagny, M. de l'Isle, son lieutenant, et d'autres, ou par les fidèles, en général, au moyen de quêtes qu'ils faisaient entre eux.

X.

L'église de Québec et la chapelle des Jésuites incendiées.

L'incendie dont nous parlons eut lieu le 15 juin 1640. La sécheresse étant extrême, cette année, et le vent assez violent ce jour-là, le feu envahit, avec l'église de Notre-Dame de Recouvrance, la maison des PP. Jésuites et la chapelle du Gouverneur; et comme ces édifices étaient construits en bois de sapin, qu'on sait être très-résineux, le feu les enflamma avec tant de promptitude et de violence, qu'on ne put presque rien sauver. Tous les objets de cuivre, à l'usage de l'église, les cloches et les calices se fondirent. Des étoffes, qu'on avait envoyées de France, pour habiller

des sauvages, furent consumées, aussi bien que les habits de parade donnés par Louis XIII, conservés dans la maison des Jésuites, pour servir dans les occasions solennelles. Enfin le feu dévora entièrement ces trois édifices, et avec tant de rapidité, qu'en moins de deux ou trois heures, il ne resta plus qu'un amas de cendres et de charbons, et quelques pans de murailles. Dans l'état d'abandon où les Associés laissaient la colonie, cet accident fut une vraie calamité publique, dont les suites devaient se faire vivement sentir à un grand nombre de colons. Comme il n'y avait point alors, à Québec, de boutiques de marchands, où chacun pût recourir pour ses besoins, et qu'on était obligé de faire venir de France tout ce qui était nécessaire pour subsister, les Jésuites avaient réuni dans leur maison, comme dans un magasin, les objets destinés à leurs autres résidences. Le linge, les habits, et les meubles nécessaires pour vingt-sept Français, qui étaient au pays des Hurons, et parmi eux pour treize PP. Jésuites, tous ces objets, qu'on était près de leur porter, furent également consumés par le feu. Pareillement, ce qui était nécessaire pour entretenir la résidence de Sillery, pour celle des Trois-Rivières, pour la maison de Notre-Dame des Anges, tout fut dévoré par les flammes. Les PP. Jésuites, se trouvant sans gîte, se virent réduits à se retirer à l'hôpital, dans la salle des pauvres, en attendant que M. de Montmagny leur prêtât une maison pour s'y loger ; et cette salle de malades servit alors de chapelle publique. jusqu'à ce que les colons eussent construit, à leurs frais, une nouvelle église paroissiale, ce qui n'eut lieu qu'après plusieurs années. Il arriva même que les régistres de la paroisse, ayant été entièrement consumés dans ce désastre, on se vit dans la nécessité de recourir au témoignage des particuliers, pour rétablir tous les actes des baptêmes, des mariages et des sépultures, et en conserver ainsi le souvenir.

XI.

La Compagnie avait fait espérer qu'elle enverrait un grand nombre de colons.

Les Associés ne firent pas paraître plus de zèle, pour accroître la colonie, que pour la pourvoir des objets nécessaires au culte divin. Ils s'étaient engagés à y faire passer, dans l'espace de quinze années, quatre mille colons, dont quinze cents, avant la fin de la dixième année ; et, pour rendre la Compagnie plus fidèle à ce dernier article, le roi lui avait fait don de deux vaisseaux de guerre, chacun de deux à trois cents tonneaux, armés et équipés, à la charge de restituer le prix de ces navires, si, les dix premières années expirées, quinze cents personnes n'étaient pas passées en Canada. Au commencement les Associés parurent avoir à cœur de peupler la colonie, annonçant que leur dessein était d'y envoyer un grand nombre de Français ; et leurs premiers débarquements semblèrent donner pour l'avenir, des espérances bien fondées. Sans parler des colons que

de Caën conduisit à Québec en 1632, l'année suivante, cent quatre vingt seize ou quatre-vingt-dix-sept personnes, y compris les matelots, firent la traversée avec Champlain. En 1634, le capitaine de Nesle avait amené M. Giffard, médecin de l'habitation, dont la femme montra beaucoup de courage, en traversant ainsi la mer, pour aller s'établir dans la Nouvelle-France, avec toute sa famille ; et l'année 1636, nous avons vu que M. de Courpon, conduisit quarante-cinq personnes à Québec. Tous ces envois de colons faisaient dire au P. Le Jeune : " Les familles qui passent ici, " chaque année, changent la barbarie des sauvages en la courtoisie natu- " relle aux Français, qui commencent à se fortifier, à bâtir des maisons, " à défricher et à cultiver la terre." Mais la suite ne répondit pas au début ; au contraire : " Par l'inaction des Associés, dit le P. de Charle- " voix, la colonie, au lieu d'augmenter, diminuait de jour en jour, en " nombre et en forces."

XII.

La Compagnie n'envoie guère que les hommes nécessaires à son commerce.

En effet, l'année 1641, elle ne comptait, en tout, que deux cents personnes, en y comprenant les Religieux, les Religieuses et les enfants ; et, si l'on considère que les PP. Jésuites, les Hospitalières, les Ursulines, le Commandeur de Sillery, et d'autres encore avaient fait passer, pour leur propre compte, des domestiques ou des travailleurs, qu'ils ne pouvaient trouver dans le pays, on sera obligé de convenir que la Compagnie n'envoyait guère en Canada que le personnel nécessaire à ses établissements et à son commerce. Car, à commencer par M. de Montmagny, tous ces hommes, au moins les chefs de famille, tels que les ouvriers, les matelots, les hommes de peine, les commis de magasins, les interprêtes, les officiers, étaient employés aux affaires commerciales de la Compagnie. Ainsi entre autres exemples, Jean Nicolet, François Marguerie, sont qualifiés, dans les relations, *interprètes en langue sauvages, pour MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France* ; et Champlain, en défendant aux Français la traite des liqueurs fortes aux sauvages, les menaça tous sans distinction, de châtiment corporel et de *perte de leurs loyers*, c'est-à-dire, comme nous l'avons expliqué déjà, des gages qu'ils recevaient de la Compagnie : ce qui montre assez clairement que les cent quatre-vingt-dix-sept personnes qu'il conduisit, et les autres qui avaient suivi de Caën, étaient employées généralement aux affaires des Associés.

XIII.

La Compagnie ne défriche point et se contente d'envoyer des vivres.

Si elle n'envoyait point de colons, c'était par intérêt, et pour éviter les dépenses ; car, en faisant passer des hommes dans le pays, elle eût été

obligée, par l'Edit de son établissement, de les y nourrir les trois premières années, de leur donner ensuite des terres suffisantes pour les entretenir eux et leurs familles, en outre le blé pour ensemencer les terres la première fois, et enfin des vivres jusqu'à la récolte. Aussi n'y avait-il parmi ces cent quatre-vingt-dix-sept personnes, et les autres venues auparavant, que très-peu de défricheurs, puisque le compagnon de Champlain, qui nous a décrit le voyage de 1633 et le séjour qui suivit ce voyage, faisait cette remarque très-significative : " Si la Compagnie était puissante, elle pourrait, outre " ce que nous avons d'hommes, envoyer, au moins, vingt bons laboureurs " pour défricher, qui fussent jeunes, gens de village ; avec ce secours on " ferait des merveilles." Comme donc elle n'avait point de défricheurs en Canada, il était naturel qu'elle n'y envoyât pas non plus des colons, puisque, comme le faisait remarquer le P. Le Jeune, dans sa relation de 1635, " avant que d'introduire, dans ce pays, un plus grand nombre de " familles, il eût été nécessaire de changer une grande étendue de bois " en terres labourables ; *autrement*, ajoute-t-il, *la faim pourrait les égor-* " *ger*." Pour préserver de ce malheur les hommes qu'elle avait en Canada, la Compagnie se contentait d'y faire passer des provisions de bouche pour deux ans. Elle en avait usé de la sorte jusqu'en 1636, comme nous le lisons dans la relation de cette dernière année, et elle suivait encore le même système en 1640, ainsi que nous l'apprend le P. Vimont, dans cet éloge si pâle qu'il fait de la Compagnie : " Quand à MM. de la Nouvelle- " France, qui font de grands frais, tous les ans, pour faire passer en ces " contrées si éloignées de l'Europe, *les choses nécessaires pour y subsister*, " ils nous obligent toujours infiniment en cela, comme aussi en ce qu'ils " ont accordé les mêmes faveurs aux sauvages chrétiens qui se rendront " sédentaires, qu'aux Français. Je les en remercie de tout mon cœur, et " les conjure de persévérer."

XIV.

La Compagnie donne des terres sous la condition d'y établir des défricheurs sans en envoyer elle-même.

Toutefois, pour défricher et peupler le pays, sans aucune dépense de sa part, la Compagnie faisait à plusieurs particuliers de vastes concessions de terres, en les obligeant d'y envoyer, à leurs frais, un certain nombre de défricheurs. Ainsi, en 1640, elle accorda à François de Chavigny, Sieur de Bercheron, de la paroisse de Créancée, en Champagne, une demi-lieue de terre sur trois lieues de profondeur ; en lui enjoignant d'y faire passer, au moins, quatre hommes de travail, pour en commencer le défrichement, et de se pourvoir pour trois ans, de ses provisions de bouche, qu'elle offrait de porter gratuitement jnsqu'à Québec. Pareillement, en accordant aux Ursulines, en 1637, une lieue de terre de front sur dix lieues

de profondeur, elle leur imposa l'obligation d'y faire passer, au moins, six défricheurs, l'année suivante, et le même nombre l'année d'après, sous peine de déchoir de leur concession. Les nouveaux propriétaires, pour déterminer plus aisément des défricheurs à passer en Canada, leur faisaient, à leur tour, des concessions de quelque portion de leurs terres. Ainsi le Sieur Robert Giffard, mis d'abord en possession de quelques terres, à Beauport, près de Québec, auxquelles, en 1634, la Compagnie ajouta deux lieues de front sur dix lieues de profondeur, conduisit en Canada, quelques ouvriers, en leur promettant, outre leurs gages et leur nourriture, des concessions de terres sur celles qui lui avaient été attribuées. L'un d'eux, Zacharie Cloutier, charpentier, eut en effet, pour sa part, le fief qu'il appela de son nom la Clouterie, et un autre, Jean Guyon, qui était maçon, le fief du Buisson. L'année 1635, Giffard avait, sur ses terres, sept hommes employés à construire des bâtiments ou à cultiver la terre, et l'année d'après, l'on espérait qu'ils pourraient donner du pain à vingt personnes, par le fruit de leur travail. Mais d'autres, qui entreprenaient aussi des défrichements, ne récoltaient pas tout ce qui leur était nécessaire pour vivre. " L'un des plus grands empêchements que rencontre la colonie " Française, c'est le peu de gens de travail, écrivait, en 1643, le P. Vimont. Chaque famille Française, au moins pour la plupart, fait main- " tenant sa petite provision de froment, de seigle, de pois, d'orge et d'autres " grains nécessaires à la vie humaine, qui plus, qui moins, les uns quasi " pour la moitié de l'année, les autres pour une partie."

XV.

La Compagnie oblige ses concessionnaires de faire venir des Colons, au lieu d'en envoyer elle-même.

Enfin, toujours en vue de peupler le pays, sans frais pour elle-même, la Compagnie, en obligeant ceux à qui elle donnait des terres d'y envoyer des hommes pour les cultiver, mettait pour condition que ces hommes tourneraient à sa décharge, en diminution de ceux qu'elle était obligée d'y faire passer, et seraient réputés faire partie du nombre des siens. C'est ce qu'on lit dans les actes de concessions faites aux Jésuites, aux Hospitalières, aux Ursulines, à François de Chavigny, à Jean Bourdon et à d'autres. Mais, comme il en coûtait beaucoup, pour gager des défricheurs, pour les faire passer en Canada, les nourrir dans ce pays, les vêtir, les loger, et les traiter en cas de maladie, plusieurs, en France, se faisaient attribuer de très-vastes concessions de terre, et nonobstant les promesses qu'ils avaient faites, de s'y transporter pour les habiter, et d'y envoyer des défricheurs, les laissaient entièrement incultes. Parmi ceux-ci se trouvaient plusieurs des principaux membres de la Compagnie, qui semblaient n'y être entrés et n'avoir été promus aux premières charges de ce corps que pour procurer, par ce moyen, avec plus de facilité, leurs intérêts propres.

XVI.

Manière dont la Compagnie concède des terres.

Comme les Cent-Associés étaient en trop grand nombre pour prendre une part active aux opérations de la Compagnie, le roi avait ordonné, par son Edit d'établissement, que, parmi eux, douze auraient le titre de directeurs, et seraient chargés seuls du maniement et de la conduite des affaires, sous la présidence de l'intendant, avec plein pouvoir d'acheter, de vendre, de distribuer des terres. Mais, pour que ces douze directeurs et l'intendant ne pussent pas abuser de leur autorité, en s'attribuant à eux-mêmes les terres de la Nouvelle-France, il avait été déclaré, par le onzième article de l'Edit, qu'aucune concession excédant deux cents arpents ne serait valable qu'autant qu'elle aurait été souscrite par vingt des Associés, en présence de l'intendant. Celui-ci avait une très-grande autorité dans la Compagnie ; les douze directeurs prêtaient le serment entre ses mains, et c'était dans son hôtel, à Paris, qu'ils devaient se réunir pour leurs assemblées, spécialement le 15 du mois de janvier de chaque année, pour délibérer, sous sa présidence, sur les affaires importantes, avec ceux des autres membres qui désiraient d'y être présents. En 1627, sur les bons témoignages rendus par les Religieux Récollets, et sur la demande expresse des premiers Associés, M. Jean de Lauson, alors conseiller d'Etat et président au grand Conseil, fut nommé par le cardinal de Richelieu à la place d'intendant : et la vérité nous oblige d'ajouter que, si M. de Lauson n'avait pas recherché cet emploi, il ne fut pas assez fidèle, en l'exerçant, à écarter tout désir d'en profiter pour l'avancement de sa famille ; ou plutôt qu'il sembla ne vouloir s'en servir que pour s'attribuer à lui-même, ou pour faire donner à ses enfants celles des terres de la Nouvelle-France qui, par leur nature et leur situation, offraient alors le plus d'avantage.

XVII.

M. de Lauzon se fait donner l'île de Montréal et d'autres terres, sans y envoyer de Colons.

De toutes les îles situées dans le fleuve Saint-Laurent, la plus favorable au commerce était, sans contredit, celle de Montréal. Lescarbot, en 1610, avait déjà fait cette remarque, et nous avons vu que Champlain, l'année suivante, sur la demande des sauvages qui promettaient d'y aller trafiquer, avait eu quelque dessein de s'y établir, et fit même élever un commcement de bâtiment, au lieu nommé par lui *la place-Royale*. L'état de gêne où il se trouva toujours, à cause de peu de secours qu'il recevait de de Monts et de de Caën, ainsi que d'autres considérations, ne lui permirent pas, il est vrai, de poursuivre ce dessein ; mais on peut supposer qu'il n'y renonça jamais entièrement dans la suite ; et qu'ayant déjà fait quelques construc-

tions à la Place-Royale, il n'eût pas souffert qu'aucun particulier se fût établi dans l'île de Montréal, dont il semblait avoir pris possession le premier, et à laquelle, d'ailleurs, sa qualité de lieutenant général, et les services qu'il avait rendus, auraient dû lui donner droit préférablement à tout autre compétiteur. Aussi, tant que Champlain vécut, cette île ne fut donnée à personne par la Grande Compagnie ; et il semble qu'on n'attendait que le moment de sa mort pour en disposer. Dans l'automne de 1635, Champlain comme on l'a rapporté, fut frappé de paralysie et réduit, pendant deux mois et demi, à un état de faiblesse si extrême, qu'il ne pouvait même signer son nom ; enfin il mourut le 25 de décembre. Et il est à remarquer que, le 15 janvier suivant, M. Lauson, ayant réuni dans son hôtel les membres de la Compagnie, se fit adroitement adjuger et s'adjugea à lui-même l'île de Montréal, non en la demandant à la Compagnie, ce qu'il n'eût pas osé faire, en sa qualité d'intendant, mais en employant l'un de ses amis, M. de la Chaussée, qui lui servit officieusement de prêtenom. Celui-ci qui voulait l'obliger, la demanda comme pour soi-même ; et après que M. de Lauson fut sortit de charge, il la lui remit, en déclarant, dans l'acte même de cette cession, qu'il ne l'avait demandée et obtenue que pour lui faire plaisir. Dans cette même assemblée, l'intendant se servit encore du nom du sieur Simon Le Maitre, marchand de Rouen, l'un des douze directeurs, pour se faire adjuger la seigneurie appelée ensuite de Lauson ; et sous le nom d'un autre ami officieux, Jacques Castillon, l'un des Associés, il s'attribua, en outre, cette partie de l'île d'Orléans, appelée ensuite seigneurie de Charny, du nom de l'un de ses fils, à qui il la donna.

XVIII.

Etendue immense de pays donnée à M. de Lauson fils, qui n'y envoye aucun Colon.

C'est que, dès lors, il avait formé le dessein d'établir avantageusement ses enfants dans la Nouvelle-France, lorsqu'ils seraient en âge d'être pourvus ; et comme, par toutes ces concessions, faites sous des noms empruntés, et qu'il avait confirmées en qualité d'intendant, il était censé ne s'être rien attribué à lui-même, ce désintéressement apparent semblant l'autoriser à demander, à son tour, quelque concession pour l'aîné de ses fils. Il lui fit donner, en effet, dans cette même assemblée du 15 janvier 1636, à la réserve des îles d'Orléans et de Montréal, toutes les autres îles, formées par le fleuve Saint-Laurent, que la Compagnie ne connaissait pas, à cause de leur grand nombre, qui, la plupart, étaient encore inconnues des Français ; et, quelque exorbitante que fût cette concession, il y fit ajouter le droit exclusif de pêche et de navigation dans toute l'étendue de ce fleuve. Enfin, comme si toutes ses îles sans nombre eussent été trop peu de chose, il fit donner encore à ce même fils plus de soixante lieues de terre, de front, sur le bord du fleuve Saint-

Laurent, à partir de la rivière du Saint-François, sur le lac Saint-Pierre, en remontant le fleuve, au-dessus du Saut Saint-Louis ; et cette concession, connue ensuite sous le nom de la Citière, comprenait, d'après les termes de l'acte de mise en possession du 29 juillet 1636, une partie du territoire des Etats-Unis, et eût formé, elle seule, un royaume en Europe. En accordant à M. de Lauson fils les terres et les îles dont nous parlons, les Associés lui imposèrent, aussi bien qu'à M. de la Chaussée et aux autres, l'obligation d'y envoyer des hommes, à la décharge de leur Compagnie ; mais ni le père ni le fils n'y firent passer aucuns colons ; et la Compagnie, de son côté, n'y en envoyant pas non plus, et se reposant de cette obligation sur ceux à qui elle attribuait des terres (*), la colonie se trouvait restreinte au petit nombre d'habitants que nous avons dit, et réduit à un état de faiblesse extrême.

Etant ainsi abandonnée des Associés, elle ne se releva pas du mépris où elle était tombée, dans l'estime des sauvages, sous les anciennes Compagnies. " Le grand pouvoir que firent paraître les Portugais, au commence-" ment, dans les Indes orientales et occidentales, écrivait le P. Le Jeune, " jeta l'admiration bien avant dans l'esprit des Indiens, si bien que ces " peuples embrassèrent quasi sans contradiction la créance de ceux qu'ils " admiraient. A mon avis, le premier moyen d'acquérir cet ascendant " sur les sauvages, c'est d'arrêter les courses de ceux qui ruinent la reli-" gion, et de se rendre redoutable aux Iroquois, qui ont tué de nos hom-" mes, comme chacun sait, et qui tout fraîchement ont massacré deux cents " Hurons, et en ont emmené plus de cents prisonniers. Voilà, selon ma " pensée, la porte unique par laquelle nous sortirons du mépris, où la " négligence de ceux qui avaient ci-devant la traite du pays nous ont jetés " par leur avarice." C'était en 1634 que le P. Le Jeune parlait de la sorte, alors que la Compagnie des Cent-Associés donnait de belles espérances pour l'avenir ; mais ces espérances s'évanouirent bientôt, et le défaut de garnison et de troupes, qui persévéra le même, fut cause que la colonie se vit exposée, comme auparavant, aux insultes des Iroquois, à celles même des sauvages alliés à la France : et pour représenter ici quelle était sa position en 1641, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, en revenant sur l'administration de Champlain.

(*) Par défaut d'occupation et de défrichement de ces terres, les concessions qui en avaient été faites à MM. de Lauson père et fils étaient devenues nulles Cependant, en 1664, en vertu de l'attribution générale des îles du fleuve Saint-Laurent, faite à son fils aîné, M. de Lauson, comme tuteur de ses petits-enfants, concéda l'île Sainte-Hélène et l'îlet rond à Charles le Moine, et même sous une rente annuelle beaucoup plus forte que celle qu'il aurait eu droit d'exiger s'il eût été légitime possesseur ; rente, qui pour cela, fut réduite l'année suivante par M. de Lauson-Charny, son fils, comme étant exorbitante. En 1664 il concéda aussi l'île Saint-Paul.

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

(*Suite.*)

XII.

Du haut grade de Juge-philosophe Grand-Commandeur inconnu.

Dans la réception du *Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu*, on révèle crûment à l'adepte le sens véritable et pratique de la légende d'Adoniram : ces paroles sont rapportées textuellement par le Fr.·. Ragon dans son livre de l'*Orthodoxie maçonnique :* " Les grades par lesquels vous avez passé, dit le maître de la Loge, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, Juge-Philosophe, Grand Commandeur de l'Ordre ? *Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance*, et ne ressentez-vous pas *l'implacable haine* que nous avons jurée aux trois traitres *sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay ?* Voilà, mon Frère, LA VRAIE MAÇONNERIE, *telle qu'elle nous a été transmise.*"—En pratique ces trois traîtres sont : d'abord *le Pape*, et, avec lui, toute l'Eglise, tout le christianisme, tout l'ordre religieux; puis *le Roi*, et, avec lui, toute la société civile et tous les gouvernements ; enfin la Force militaire qui a remplacé les anciens Ordres religieux militaires, voués à la défense de la foi.

On laisse déjà entrevoir à l'adepte que la doctrine fondamentale de la Franc-Maçonnerie est l'athéisme ou le culte du Dieu-Nature. " Sachez vous asseoir, lui dit-on, au milieu d'hommes dont *la bravoure et les bonnes mœurs* (?) *sont toute la doctrine.* Cette doctrine est la règle que nous impose notre constitution."—La bravoure, c'est la volonté sauvage et aveugle qui fera tout entreprendre, même le crime et le meurtre ; les bonnes mœurs, c'est l'obéissance aux instincts de la nature. Tout à l'heure nous en verrons des échantillons.

Enfin, l'on ajoute : " Vous voilà maintenant placé *au niveau des zélés Maçons qui se dévoueront à nous pour la vengeance commune.* Cachez soigneusement au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée . . . Vous êtes maintenant, mon Frère, au rang des élus appelés *pour accomplir le grand œuvre. . . Amen !*"

Après ce pieux discours, le Maître de la Loge remet au nouveau Fr.·.

Juge-Philosophe Grand-Commandeur inconnu l'insigne de son haut grade avec l'indication de son travail spécial. L'insigne, " le bijou " de l'adepte, c'est un poignard ; et son *travail* c'est la *vengeance*.

— Est-ce clair ?

XIII.

Du haut grade de Chevalier Kadosch.

Je ne sais pourquoi les Chevaliers Kadosch s'appellent Chevaliers-Kadosch. Leur initiation est assaisonnée du fumet le plus vif de sang, de meurtre, de vengeance, de révolte et d'impiété.

Quand Louis-Philippe-Egalité (le seul des Grands-Orients de France qui ait été admis dans les secrets ténébreux de " la vraie Maçonnerie") fut initié au grade de Chevalier-Kadosch, on le fit s'étendre à terre comme un mort, et là, renouveler tous les serments qu'il avait déjà prêtés dans les grades inférieurs ; puis, on lui mit un poignard à la main et on lui ordonna d'aller frapper un mannequin couronné, placé dans un coin de la salle, auprès d'un squelette... Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il reçut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure, et de la tenir élevée dans la main droite et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche ; ce qu'il fit. Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait là étaient ceux de Jacques Molay, Grand-Maître de l'ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tête ensanglantée dans la main droite, était Philippe le Bel, roi de France. * " —On comprend que Philippe le Bel étant mort depuis près de cinq cents ans, ce n'est pas à sa personne que s'adressait le vœu de meurtre et de vengeance, mais bien à sa royauté. Aussi le nouveau *Kadosch*, en fidèle *Chevalier*, fut-il un des principaux assassins de Louis XVI. Presque tous les régicides de la Convention étaient Francs-Maçons.

Le Rituel maçonnique dit expressément que le nouvel élu doit venger la condamnation de Jacques Molay " soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement *sur qui de droit*."—" Qui connaissez-vous ? " lui demande-t-on.—"Deux abominables.—Nommez-les.—Philippe le Bel et Bertrand de Goth" (le Pape Clément V.)

D'après le Fr.·. Ragon, " l'auteur sacré," ce ne serait plus seulement un mannequin couronné, que doit frapper le *chevalier Kadosch* le jour de son initiation, c'est un serpent à trois têtes, dont la première porte une tiare ou une clef, la seconde une couronne, la troisième un glaive : symboles de la Papauté, de la Royauté et de la Force militaire, qui se sont réunies pour détruire l'ordre des Templiers. " Ce serpent à triple tête désigne le mauvais principe, dit le même Fr.·. Ragon. *

Le secret de la secte perce de plus en plus.

---

* Montjoie, *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans-Egalité.*

* *Cours philosophique et interprétatif d's Initiations anciennes et modernes*, p. 388.

XIV.

Du haut grade de Rose-Croix.

A la réception d'un *Rose-Croix*, le chef de la Loge n'est plus Vénérable, ni Très-Respectable ; il s'appelle "Très-Sage et Parfait Maître," et tous les officiers de la Loge sont des "Très-Puissants et Parfaits." La *perfection* est le caractère distinctif de ce grade ; mais ne confondons pas : c'est la perfection maçonnique.

Le candidat est entre autres choses interrogé sur le sens de la célèbre inscription : *INRI*, qui fut placé par Pilate sur la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Chez les Maçons, cela ne signifie plus JÉSUS de Nazareth, Roi des Juifs : cela veut dire, blasphème ignoble "que le Juif *Jésus de Nazareth* fut conduit par le Juif *Raphael*, * en *Judée*, pour y être justement puni de ses crimes." Dès que le candidat a donné au "Très-Sage cette interprétation sacrilége, le "Très-Sage" s'écrie : "Mes Frères, la parole est retrouvée ! — Ainsi "la parole," le secret des grades avancés de la Franc-maconnerie, c'est la haine de JÉSUS-CHRIST.

Dans les légendes maçonniques, Notre-Seigneur, en sa qualité de descendant du roi Salomon, expie *justement* sur la croix le soi-disant meurtre d'Adoniram par Salomon, jaloux de son architecte. Adoniram est soi-disant le descendant de Caïn, soi-disant fils de Lucifer et d'Eve ; et la lutte actuelle de la Révolution et de la Maçonnerie contre l'Eglise et la royauté n'est qu'une suite logique et fatale d'une lutte qui commença au paradis terrestre : la lutte de Lucifer, de Caïn son fils, d'Adoniram son descendant, et de toute une race supérieure, qui a reçu le don de la science, de la lumière et de la vraie vertu ; contre DIEU, contre Adam, Abel, Salomon, contre JÉSUS, et contre la race inférieure des enfants d'Adam, personnifiée dans les prêtres et dans les rois ; cette seconde race a pour caractère la force aveugle, la tyrannie et l'ignorance. D'après les Maçons, DIEU est jaloux de Lucifer et le persécute ; Caïn est le *persécuté* d'Adam et d'Abel, etc. C'est le sens-dessus-dessous ; c'est la contre-vérité ; c'est l'apothéose de la révolte et le crucifiement de la Vérité et du Bien ; en un mot, c'est la Révolution, qui, dans sa doctrine fondamentale, est essentiellement antichrétienne, athée, satanique.

Quelque avancés que puissent être dans la connaissance du *secret* de la Maçonnerie tous les Frères des hauts grades, il faut reconnaître néanmoins qu'ils ne sont pas encore sortis "de l'antichambre mal éclairée," comme disait le Petit-Tigre ; ils ne sont encore maçon qu'en herbe et en fleurs. Le fruit est caché plus avant dans les sombres profondeurs de la secte. C'est ce qu'un prêtre disait un jour à une espèce d'honnête homme

* Qu'est-ce que ce Juif Raphael ? Serait-ce par hasard, le traître Judas, si sympathique au Fr.·. Renan ?

à vue courte, promu depuis bien des années au grade de Rose-Croix. Ce pauvre homme ne voyait dans le cérémonial des Loges que des momeries historiques. " Il n'épargnait rien, racontait ce prêtre, pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifiait d'avoir exercé des fonctions importantes. Il voulait absolument me convertir à la maçonnerie. Je savais qu'il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour arriver au point où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire allusion sur le but ultérieur des arrières adeptes. Pour me convaincre, il voulut aller jusque-là.

" Très-peu de jours après, je le vois entrer chez moi dans un état impossible à dépeindre. " Oh mon cher ami, mon cher ami! s'écriait-il, que vous aviez bien raison!..Ah! que aviez raison! Où étais-je, mon DIEU! où étais-je?" Il s'assit ou plutôt tomba sur un siège, ne pouvant que répèter: " Où étais-je? où étais-je?...Ah! que vous aviez bien raison!" J'aurais voulu qu'il m'apprit quelques-uns des détails que j'ignorais encore. Il se contenta de répondre: " *Vous avez raison, mais c'est tout ce que je puis vous dire.*" Il ajouta cependant que s'il acceptait ce qu'on lui proposait, il réparerait sa fortune ruinée par la révolution. " Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien.—Oui, lui observai-je; mais à condition que vous irez prêcher partout l'égalité, la liberté et toute la révolution!—Tout juste, murmura-t-il. Mais encore une fois, c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah! mon DIEU! où étais-je!..."*

Le pauvre homme était tout simplement dans les hauts grades de la Maçonnerie extérieure; et on venait de lui laisser voir le dessous des cartes.—A notre tour, jetons-y un regard.

XV.

De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète.

Cette Franc-Maçonnerie n'est plus celle des Loges, elle n'est plus même celle des hauts grades: elle est purement et simplement *la société secrète.*

Dans l'arrière-Loge, les Maçons jettent le masque; ils dédaignent et repoussent le symbolisme à la fois ridicule et pervers des initiations premières; ils vont droit au fait: *Guerre à* DIEU, *à son Christ et à son Eglise! guerre aux rois et à toute puissance humaine qui n'est pas avec nous!* Telle est leur devise; tel est leur cri de ralliement.

Là, plus de Grands-Orients, plus de Grands-Maîtres, mais une unité effrayante, réalisée par un gouvernement occulte, aussi simple que savam-

* L'abbé Barruel, *le Jacobinisme dévoilé*, tome II, p. 312 et suiv.

ment organisé. " Souvenez-vous, disait récemment le scélérat Mazzini, souvenez-vous qu'une *association d'hommes libres et égaux* (toujours la même formule !), qui veulent changer la face d'un pays (il aurait pu dire: de tous les pays) doit avoir une organisation simple, claire et populaire." *

A la tête de toute cette armée ténébreuse, il y a un chef unique et inconnu, qui reste dans l'ombre et qui tient tous les *Ateliers* et toutes les Loges dans sa main; chef mystérieux et terrible auquel sont liés, par un serment d'obéissance aveugle, tous les Maçons de tous les rites et de tous les grades, qui ne connaissent même pas son nom, et qui, pour la plupart, ne veulent pas croire à son existence. Cet homme diabolique est plus puissant qu'aucun roi de ce monde. Au dernier siècle, ce fut pendant de longues années, un Allemand obscur, nommé Weishaupt.

Le patriarche des sociétés secrètes n'est connu que de quatre ou cinq adeptes choisis, qui le mettent en rapport chacun avec une *section* ou *vente* ou Loge (le nom importe peu), et les adeptes de cette section ignorent le rôle que le lieutenant du grand chef remplit parmi eux. Chacun des Maçons de la section la représente à son tour dans une section ou Vente inférieure, toujours à l'insu des adeptes réunis là; et ainsi de suite jusqu'aux Loges les plus insignifiantes de la Maçonnerie extérieure, jusqu'aux assemblées maçonniques en apparence les plus étrangères aux complots des sociétés secrètes.

Dans cette hiérachie *sous-maçonnique*, chacun est conduit sans savoir par qui, et exécute des ordres dont il ignore et l'origine et le but réel. C'est la vraie société secrète, pour ceux-là même qui en font partie. Il y a une quarantaine d'années, la police romaine fut sur le point d'atteindre le chef même de la grande conspiration: le cardinal Bernetti, Secrétaire d'Etat de Léon XII, parvint à saisir une partie de la correspondance intime des chefs de la *Vente suprême*, c'est-à-dire de cette première Loge maçonnique que dirige immédiatement le grand chef. Un de ces scélérats était attaché à la personne du prince de Metternich, premier ministre de l'empereur d'Autriche, qui avait en lui toute confiance. Son nom de guerre était *Nubius*. Un autre était un juif qui avait pris pour nom de guerre le nom de *Petit-Tigre*. La correspondance d'un troisième dénotait un riche propriétaire italien. A cette époque, le centre du grand complot était en Italie.

Pour distinguer la Franc-Maçonnerie occulte on l'appela *Charbonnerie*. Comme la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie est une et universelle; elle est " la partie militante de la Franc-Maçonnerie." On ignore le nombre de ses adeptes.

Le Fr.·.Louis Blanc admire, en la constatant officiellement, l'organisation de la Charbonnerie; c'est, dit-il, " quelque chose de puissant et de

* Manifeste d'avril 1854.

merveilleux.." Il fut convenu qu'autour d'une association mère (Quelle mère, grand DIEU!) appelée la *Haute-Vente*, on formerait sous le nom de *Ventes centrales* d'autres associations au-dessous desquelles agiraient des *Ventes particulières* (le mot *Vente* veut dire réunion). On fixa le nombre des membres à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *Haute Vente* se recrutait elle-même.

" Pour former les *Ventes centrales*, on adopta le mode suivant: Deux membres de la *Haute Vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *Président* de la *Vente* future en y prenant eux-mêms, l'un le titre de *Député*, l'autre celui de *Censeur*. La mission du *Député* étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du *Censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire, *Haute-Vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *Ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes...Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité (celle du serpent). Bientôt les *Ventes* se multiplièrent à l'infini."

Le Fr.·. Louis Blanc ajoute avec la naïveté d'un enfant terrible : " On avait prévu l'impossibilité de jouer complètement les efforts de la police (1) pour en diminuer l'importance, on convint que les *Ventes* agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la *Haute-Vente* saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout *charbonnier* appartenant à une *Vente* de chercher à s'introduire dans une autre. *Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.*

" Les devoirs du *Charbonnier* étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches (précaution éminemment philantropique), d'être prêt à *se dévouer* (on sait ce que cela veut dire), d'obéir *aveuglément* aux ordres des chefs inconnus."—(2). Cette organisation redoutable, éventée par le F.·. Louis Blanc, avait été combinée dans la *Loge des amis de la vérité.*

Ainsi derrière la Loge est l'arrière-Loge ; derrière le Franc-Maçon Apprenti, Compagnon, Maître, et même derrière les Franc-Maçons des hauts grades se cache le Franc-Maçon *Charbonnier*, l'homme de la société secrète et des *Ventes*. Les Loges que la Franc-Maçonnerie affirme cachent à tous les regards les arrière-Loges, les grades cachent les arrière-grades, la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse, les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes ; les secrets ridicules n'ont été imaginés que pour mieux cacher le vrai secret ; en un mot, la Maçonnerie publique cache la Maçonnerie secrète.

---

(1) Pour y mieux réussir et pour attirer les militaires, la secte avait joint à l'organisation communes des *Ventes* une organisation militaire, ou plutôt des dénominations militaires : *Légions*, *Cohortes*, *Centuries*, *Manipules ;* et, selon les besoins du moment, elle présentait tantôt une face tantôt l'autre.

(2) *Histoire de dix ans*, tome Ier.

Il y a union intime, mais occulte, entre la Franc-Maçonnerie et la Charbonnerie : l'une est le corps, l'autre est l'âme ; l'une est l'armée des soldats, l'autre l'armée des chefs , l'une est menée, l'autre mène.

Telle est l'innocente Franc-Maçonnerie qui se prétend calomniée par l'Eglise.

XVI.

A quels affreux excès se portent les Maçons des arrières-Loges.

Bon nombre de ces sectaires ne reculent ni devant le sacrilège, ni devant l'assassinat. A Rome, durant les troubles de 1848, on découvrit plusieurs réunions nocturnes, une entre autres au faufourg du *Transtevere*, où les adeptes, hommes et femmes, se réunissaient pour célébrer ce qu'ils appelaient " la messe du diable." Sur un autel orné de six cierges noirs, on déposait un ciboire ; chacun, après avoir craché sur le crucifix et l'avoir foulé aux pieds, apportait et mettait dans le ciboire une hostie consacrée, qu'il avait été recevoir le matin dans quelque église ou bien qu'il avait achetée de quelque méchante vieille pauvresse à prix d'argent, comme Judas. Puis commençait je ne sais quelle cérémonie diabolique, qui se terminait par un ordre donné à tous de tirer le poignards, de monter à l'autel et de frapper le Saint-Sacrement à coups redoublés. La messe finie, on éteignait toutes les lumières....

D'Italie, ces pratiques sacrilèges se sont infiltrées chez nous ; et tout récemment on a découvert l'existence d'une sorte de sous-Franc-Maçonnerie, déjà tout organisée, dans le but exclusif de s'entendre sur les moyens de détruire la foi plus efficacement et plus sûrement. La secte est divisée en petites sections de douze à quinze membres chacune, pas davantage, de peur d'éveiller l'attention. Elle se recrute parmi les gens lettrés, ou du moins parmi les personnes qui, par leur position, leurs talents ou leur fortune, exercent autour d'elles quelque influence. Les chefs de sections ne résident point aux lieux des réunions, mais à Paris, qui est leur centre d'action. Chose horrible ! chaque adepte, pour être agrégé, doit apporter, le jour de son initiation, le Très-Saint-Sacrement de l'autel et le fouler aux pieds, en présence des Frères ? On m'a assuré que cette secte infernale existe déjà dans la plupart des grandes villes de France. On m'a nommé, comme renseignement absolument certain, Paris, Marseille, Aix, Avignon, Lyon, Châlons-sur-Marne, Laval.

On m'a également affirmé, comme la tenant d'un témoin auriculaire, prêtre vénérable on ne peut plus digne de foi, la réalité du fait suivant, qui n'est du reste que la répétition de crimes de même nature, accomplis fréquemment en Italie, depuis une vingtaine d'années.

Un jeune homme s'était fait initier à la Franc-Maçonnerie. Il paraît qu'il fut bientôt trouvé *mûr* pour les grandes choses. De la Loge il passa à l'arrière-Loge, et un beau jour il fut désigné pour faire disparaître une victime de la secte. Il fut obligé de la poursuivre partout, et ne put

l'atteindre qu'en Amérique. Il revint en France bourrelé de remords, à moitié décidé à ne plus prendre part aux *travaux* de la Maçonnerie secrète. Mais bientôt un nouvel ordre lui fut intimé: il fallait un second meurtre, une seconde vengeance. Cette fois, son cœur se révolta et il résolut d'échapper par la fuite à cette tyrannie du poignard.

Il quitta donc furtivement Paris pour se rendre *incognito* en Algérie. A peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il était descendu un billet *fraternel* ainsi conçu: " Nous savons ton projet ; tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort." Epouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : " Tu obéiras, ou tu mourras !"

Il quitte aussitôt l'auberge et la ville, et l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : " Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper."

Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des Pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci et qui a trouvé moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite (1).

Ce fait effrayant n'est que la réalisation littérale des instructions précises qui régissent aujourd'hui la secte. Voici quelques-uns des articles de cette constitution occulte, rédigée par Mazzini :

" Art. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères, seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

" Art. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

" Art. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt, sera censé parjure et, comme tel, tué sur le champ.

" Art. XXXIII. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ; et il devra être frappé par une main invisible, fut-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ !"

Après cela, allez donc vous faire Franc-Maçon !

---

(1) Tout récement, la fille d'un Franc-Maçon confirmait, par une innocente indiscrétion la réalité de ces procédés inexplorables. Cette enfant, âgée de douze ans, avait souvent entendu son père parler de la Franc-Maçonnerie et déclarer qu'il en faisait partie. Grâce à l'influence de sa bonne mère, elle fut mise en pension dans une maison d'éducation religieuse ; et il lui est arrivé plus d'une fois de répéter devant ses compagnes, comme devant les Religieuses et l'aumônier de l'établissement, ces paroles recueillies de la bouche même de son père : " Si quelqu'un de nous vient à trahir le secret qui lui est confié dans la Franc-Maçonnerie, on le poursuivra jusqu'au bout du monde, et on le fera disparaître, sans que ni la police, ni qui que ce soit, puisse savoir ce qu'il est devenu."

XVII.

Ce que les Frères des arrière-Loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors.

Apprenons-le d'eux-mêmes : " Les Loges, dit le fameux Petit-Tigre, peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des *citoyens*. On dine trop chez les T.·. C.·. et les T.·. R.·. Fr.·. de tous les Orients : mais c'est un *lieu de dépôt*, *une espèce de haras*, *un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous*... Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a *un but qu'il faut encourager sans cesse*. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme (et " les hommes libres, les *Franc-Maçons !*" que deviennent-ils donc ?). On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous*, on le dirige vers la société secrète dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée (1)." On n'est trahi que par les siens.

Un Franc-Maçon qui répudie de bonne foi toute idée d'affiliation aux sociétés secrètes, est donc tout simplement un Maçon naïf qui n'est pas mûr. C'est une espèce d'honnête homme "qu'on tourne" pour le faire cuire au feu sacré. Il est sans doute fort honorable pour lui de ne pas vouloir cuire, de ne pas pouvoir mûrir, mais il n'en est pas moins au pouvoir des arrière-Loges, et bon gré mal gré, au premier signal, il faudra qu'il marche ou qu'il meure.

Entrez donc au dépôt ! Choisissez votre place au haras ! Allez apprendre à porter arme avec votre verre ! Pauvres dupes, voilà les sanglants abîmes sur la pente desquels on vous fait chanter et manger !

XVIII.

Comment les Maçons des arrière-Loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie.

Laissons-leur encore la parole et, une fois de plus, comprenons l'union fatale qui existe entre la Maçonnerie extérieure et la Maçonnerie occulte.

Voici comment s'exprime, au sujet des Princes Franc-Maçons, une des notes secrètes saisies par la police romaine sous Léon XII. " Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de Princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie ; la Haute-Vente verra

(1) Lettre à la Vente piémontaise, 18 janvier, 1822.

plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du *progrès*. Un prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Francs-Maçons ; *ils serviront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besoigneux.* Ces pauvres Princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. *C'est une magnifique enseigne* (1) !"

C'est plus qu'une enseigne: c'est une protection très-efficace. Les Maçons eux-mêmes nous le disent. " L'entrée des Souverains dans l'Ordre est de très-bon augure, dit le Fr.·. Jeder, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149). Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du Temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très-précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence.* Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure ; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le Prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, *tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour.* Puissent nos augustes hôtes continuer à rester *muets et inactifs comme la poupée de Martin* !"

Impossible de se moquer du monde plus *librement*.

Les " pauvres Princes," les grand personnages, les riches s'y sont laissé prendre. " Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-Maçonnerie trouva dans les Princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril.* Ils n'avaient point à s'en occuper, *retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs*, où ils ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire ; en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières, la comédie touche au drame ; et les Princes et les nobles furent amenés à *couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes.*" C'est encoré un Maçon qui constate le fait (2).

Nous trouvons du reste, dans le Rituel écossais, la formule du serment par lequel les Maîtres s'engagent à taire, même à leurs Grands-Orients, ce que ceux-ci ne doivent point savoir : " Je jure et promets de ne jamais dévoiler à personne la moindre chose de nos mystères, *pas même au Maître*

(1) Lettre à la Vente piémontaise.

(2) Le F.·. Louis Blanc, *Histoire de la Révolution francaise*, t. II, p. 82 et 83.

de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une Haute-Loge."

Il va sans dire que (sauf Philippe-Egalité) aucun souverain, aucun personnage officiel entrant dans la Franc-Maçonnerie, n'a été, n'est et ne sera "reconnu par les Hautes-Loges." Dans la liste des Grand-Maîtres ou des protecteurs de l'ordre, on voit figurer Louis de Bourbon, prince du sang (en 1743) : le marquis de Larochefoucauld (en 1777), le duc de Luxembourg (en 1784), Joseph-Bonaparte, roi d'Espagne (en 1805) ; le prince de Cambacérès (en 1807) ; le duc de Choiseul (en 18-7) ; le duc Decazes, le roi Louis-Philippe, lord Palmerston, Léopold 1er, roi des Belges, le prince Lucien Murat, le comte de Cavour, etc ; l'*Annuaire maçonnique* indique parmi les Grands-Maîtres actuels Georges V, roi de Hanovre, le roi de Suède, le grand duc de Hesse-Darmstadt, le prince Frédéric des Pays-Bas, et le grand-duc de Hesse. Le roi de Prusse est le protecteur de toute la Franc-Maçonnerie allemande.

Ces "augustes hôtes" de la Maçonnerie la connaissent donc moins que qui que ce soit. C'est à eux qu'on en cache le plus soigneusement le but et l'esprit véritables. Ils en connaissent les statuts ; mais ces statuts ne sont faits que pour tromper les dupes qui se croient initiés, et surtout pour endormir l'autorité publique. En protégeant la Maçonnerie, les Princes-Maçons croient évidemment protéger une bonne chose, et plus encore se protéger eux-mêmes.

Quelquefois, cependant le soupçon monte jusqu'à eux, et ils menacent de supprimer l'ordre ; mais on calme aisément leurs inquiétudes. "Il est quelquefois arrivé, dit le Fr.·. Ragon, que des délégués, se présentant un jour de *tenue* ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom du Souverain, la Maçonnerie dans ses Etats, les Officiers de la loge les accueillaient et disaient avec candeur : "Venez, entendez et jugez." Les initiait-on à un grade d'*Elu*, ou de *Kadosch*, ou de *Rose-Croix? On s'en gardait bien!..* On les recevait au grade d'*Apprenti;* ils fraternisaient avec les Maçons, et, *sur leur rapport, l'interdiction était rapportée.*" (1)

En réalité, voici le sort que la Maçonnerie, la vraie Maçonnerie réserve aux princes et aux nobles, le jour où elle sera la plus forte : "Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, *doivent être anéantis* (rien que cela), et leurs biens assignés à ceux qui, par leur talent, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons) ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres. (Et l'égalité ? et la liberté) Contre ces ennemis du genre humain, *on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard ; la fin sanctifie le moyen.*" (2)

Donc, la Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles et les riches

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 44.

(2) Le Fr.·. Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle ; *Avertissement supplémentaire*, p. 45.

comme le loup aime les moutons. Donc, les princes et les nobles et les riches, affiliés à la Maçonnerie, loin de voir dans les arrières-Loges, ne voient pas même dans les Loges ; on les y voit, et surtout on les y fait voir ; on les met sur la devanture, comme de " magnifiques enseignes," pour attirer les chalands. S'ils écoutaient l'Eglise, ils ne tomberaient pas dans le piége.

XIX.

De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure.

Cette organisation n'a aucun rapport avec celle de la Maçonnerie occulte. La Charbonnerie ou Franc-Maçonnerie secrète est essentiellement une et universelle ; elle n'a qu'un chef ; et ce chef, elle ne le connait pas. La Franc-Maçonnerie extérieure n'est une et universelle que par le fond : dans sa forme, elle est multiple. On compte une soixantaine de formes différentes de la Franc-Maçonnerie revêtant des noms divers. Ainsi, il y a le *Grand-Orient* de France, le G.·.O.·. d'Italie, le G.·.O.·. d'Espagne, des Pays-Bas, de Saxe, du Mexique, de la Nouvelle-Grenade, du Pérou, d'Haïti, du Brésil, des Etats-Unis, etc., il y a le *Suprême Conseil* Ecossais de France, les Supr.·.Cons.·. du grand-duché de Luxembourg, d'Angleterre, de Charleston, de New-York, du Brésil, etc. ; le Directoire suprême helvétique, l'*Orientale* de Misraïm, etc., etc.

Pour ne parler que du Gr.·.Or.·. de France, nous dirons que le Grand-Maître, qui prend le nom même du Grand Orient, a sous son obédience les Loges et Ateliers de tous les Maçons qui ne reconnaissent pas le rite écossais ni le rite Misraïm. Il est assisté d'un nombreux Conseil presqu'entièrement composé de personnages connus et importants, entre lesquels brille le trop célèbre Renan, l'audacieux blasphémateur du christianisme ; il est Grand-Chancelier. Les Loges et Ateliers sont divisés par provinces ou Orient. Les décrets du Grand-Orient arrivent ainsi à tous les Frères par voie hiérarchique.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est là que la Franc-Maçonnerie extérieure, qui n'a pas le caractère conspirateur de l'autre. Ajoutons que si, parmi les grands dignitaires de l'Ordre, quelques-uns sont initiés aux odieux mystères de la Charbonnerie, c'est à l'insu de l'autorité.

Les loges ont, pour la plupart des noms incroyables. Dans *l'Annuaire, universel de la Maçonnerie Française et étrangère* qui s'imprime à Châlons-sur-Marne et se publie à Paris, chez le Fr.·. Pinon, on trouve énumérés tout au long tous ces Ateliers, toutes ces Loges avec les noms et adresses des Vénérables, des dignitaires grands et petits : Fr.·. Premier Surveillants, Fr.·. Introducteurs, Fr.·. Maîtres des Cérémonies, Fr.·. Sacrificateurs, Fr.·. Orateurs, Fr.·. Maîtres des banquets, etc. On y voit

les noms et adresses des Chevaliers Kadosch, de Rose-Croix, de Saint-André, du Soleil, etc., sauf pourtant quelques-uns que la prudence a laissés dans l'ombre, entre autres celui de Renan.

A Paris et dans la banlieue, il y a *soixante-et-onze* Loges groupées en quatre sections, et se réunissant presque toutes une fois le mois à des jours fixes indiqués dans l'*Annuaire*.

C'est dans ces réunions qu'ont lieu les fameuses agapes, les banquets fraternels, qui pour le vulgaire constituent toute la Franc-Maçonnerie. Là se font aussi les quêtes destinées aux membres indigents. La Franc-Maçonnerie vante beaucoup sa philantropie, pâle caricature de la vraie charité. Il n'y a que l'Eglise qui sache bien aimer les pauvres.

Dans les départements, il y a *deux cent cinq* Loges; dans l'Algérie et dans les Colonies *vingt-huit*. En tout *trois cent quatre* Loges qui travaillent sous cette seule Obédience, à la gloire du grand Architecte et au salut des âmes! Le Gr.·.Or.·. de France dirige, en outre *trente-quatre* Loges en pays étrangers.

Voici les noms de Loges qu'on lit avec le plus de satisfaction: la loge des *Admirateurs de l'Univers*, des *Zélés Philantropes*, de *Saint-Antoine du Parfait Contentement*, des *Amis Triomphants*, de la *Clémente Amitié Cosmopolite*, des *Disciples de Memphis*, de la *Rose du Parfait Silence*, de la *Ruche Philosophique*, des *Trinosophes de Bercy*, etc. La province n'est pas moins délicatement partagée, et l'on y voit fleurir les loges de *la Candeur*, du *Val d'Amour*, de *Simplicité-Constance*, de *l'Ecole de la Vertu*, des *Vertues Réunies*, etc.

Les rites écossais et Misraïm baptisent leurs loges de noms un peu moins ridicules. Le rite écossais comptait, en 1866, *quatre-vingt-dix-huit* Loges: *trente-quatre* à Paris, *quarante-trois* dans les départements, *vingt et une* en Algérie et à l'étranger. Le rite Misraïm paraît moins prospère, du moins d'après l'*Annuaire* que nous avons sous les yeux.

Tous les rites de la Maçonnerie extérieure ne forment, je le répète, qu'une seule Maçonnerie, et dans l'*Annuaire* nous voyons la liste des députés de toutes ces obédiences auprès du Conseil Suprême du Grand-Orient de France, auprès de celui du rite écossais; et il est évident que tous les Francs-Maçonneries de l'Univers correspondent ainsi directement. C'est un immense tissu de fils entre-croisés bien que distincts et parfois ennemis.

" Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, dit le Rituel, nos Frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle, enfin sont animés du même esprit (1). De quelque rite reconnu que soit un Maçon, il est Fr.·. de tous les Maçons du globe." (2)

(1) Grade d'Ancien.

(2) Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise. Art. 2.

XX.

Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire voir.

Nous venons de parler de quêtes et de bienfaisance : la Maçonnerie est en effet parvenue à se faire passer partout pour une institution charitable, bonne, éminemment bienfaisante et philantropique ! l'Eglise se dit la mère des pauvres : c'est moi qui le suis, s'écrie à tout propos la Franc-Maçonnerie. —Dit-elle vrai ?

Elle n'est pas plus *franche* en cela que dans tout le reste ; et quand elle parle à cœur ouvert, elle lâche au sujet des pauvres des aveux révoltants.

Le Fr.·. Ragon, qui nous donne la fine fleur de l'esprit maçonnique, appelle les Maçons pauvres " cette *lèpre hideuse* de la Maçonnerie en France" (1) et il recommande chaudement à toutes les Loges la règle de charité donnée par le Fr.·. Beurnonville : " Ne présentez jamais dans l'Ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre."

Un autre frère, fort compétent aussi, le Fr.·. Cazot, parle des indigents avec une sensibilité non moins évangélique. " Le Maçon mendiant, dit-il, est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges ; c'est un *génie malfaisant* qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard ; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : Je suis Maçon ; donnez-moi ; car je suis votre Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais Frère.

" Donnez, Maçon ! poursuit le *bon* Frère ; mais apprêtez-vous à donner sans relâche : le *guet-apens* est permanent. (Le guet-apens ! quelle parole ! et quel cynisme !)

" La faute en est aux Loges. Si les Loges ne recevaient dans l'association fraternelle (! !) que des hommes honorables (ainsi, pour être *honorable*, il faut être riche), ayant une position indépendante par leur fortune ou leur travail, elles n'auraient à soulager, elle et tous les Maçons, que des infortunes passagères." (2)

Voilà ce qui s'appelle aimer cordialenent les pauvres ; voilà de la vraie, de la bonne fraternité. Pauvre philanthropie ! tu as beau prescrire des

---

(1) *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*. p. 368.

(2) *Code des Francs-Maçons*, p. 176 et 177.

quêtes et donner de l'argent : tu n'es même pas l'ombre de la charité ; tu n'as pas de cœur !

XXI.

Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.

Son organisation occulte et publique suffit seule à le prouver jusqu'à l'évidence. Ses œuvres le prouvent également : elle se vante, par la plume indiscrète de ses adeptes les plus fervents, d'avoir été, depuis plus d'un siècle, la cause ignorée, mais réelle, des grandes perturbations religieuses qui ont épouvanté le monde entier, et particulièrement l'Europe.

Elle se vante, les preuves en main, d'avoir enfanté le philosophisme révolutionnaire du dernier siècle, et d'avoir eu pour organes Voltaire, Helvétius, (1) Rousseau, Diderot d'Alembert, Condorcet, Mirabeau, Sieyès la Fayette, Camille Desmoulins, Danton, Robespiere, Marat, Santerre, Pétion, etc. Elle se vante d'avoir frappé à mort la monarchie chrétienne en la personne de l'infortuné Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette : elle se vante d'avoir fait en France la sanglante révolution de 89 et de 93. " Lorsque *du fond des Loges*, disait le Fr.·. Brémont à l'Or.·. de Marseille, lorsque *du fond des Loges* sortirent ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, la révolution était faite." Et un autre Maçon, initié dès sa jeunesse aux plus hauts grades de la secte, en Prusse, le comte de Taugwitz, faisait en 1822 la déclaration suivante : " J'ai acquis la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement *avaient été résolus dans les Loges*, mais encore *étaient le résultat des associations et des serments*." Enfin, le Grand-Chapitre des Maçons allemands, se réjouissant de voir les ravages de l'incrédulité et de la révolte, qui de la France s'étaient répandus déjà dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique, s'écriait triomphalement en 1794 : " Notre Ordre a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations."

La plupart des révolutionnaires si profondément impies de 1830 étaient des Francs-Maçons. Il en fut de même en 1848 ; seulement, par tactique, le côté antichrétien fut beaucoup plus dissimulé que dans les bouleversements précédents.

---

(1) A la mort du matérialiste et athée Helvétius, sa veuve renvoya les insignes à la *Loge des Neuf-Sœurs*, à laquelle il avait appartenu. On offrit à Voltaire *le tablier* d'Helvétius ; et Voltaire, le grand Voltaire, avant de le ceindre, le baisa *religieusement* comme une relique. Voltaire, qui se surnommait lui-même *Christ-Moque* ne se contenta point d'avoir été reçu Franc-Maçon en Angleterre , sa conscience et sa piété ne furent satisfaites que lorsqu'il se vit initié à la Maçonnerie française. Il y fut admis le 7 avril 1778, sept semaines avant sa mort, sans doute par manière de préparation prochaine. Il fut acclamé comme parfait Maçon du premier coup et dispensé des *épreuves*, car, dirent les Frères, " soixante années consacrées A LA VERTU et au génie l'avaient suffisamment fait connaître."

Presque tous les coryphées de l'impiété contemporaine sont des Francs-Maçons : Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Juarez, etc. Aussi la Franc-Maçonnerie déclare hautement que c'est elle qui prépare et qui détermine dans l'ombre la destruction du catholicisme en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Portugal, au Mexique. Elle occupe partout les postes les plus importants : elle pénètre dans toutes les armées et dans les grands corps de l'Etat ; elle dirige la plupart des journaux. Elle donne l'impulsion qu'elle veut à la plupart des gouvernements, et son mot d'ordre universel est : " A bas l'Eglise ! A bas l'autorité ! Plus de prêtres ! Plus de Christ ! Plus de Dieu " Qu'on le sache bien, c'est là ce qu'elle entend par ce mot magique de *liberté*, qu'elle fait miroiter aux yeux séduits de tous les peuples, comme jadis le serpent de l'Eden montrait à Eve l'éclat du fruit défendu.

La Maçonnerie se déclare elle-même en voie de progrès et en pleine prospérité. Elle disait tout récemment par l'organe d'une de ses feuilles périodiques : " Des symptômes qui ne sauraient nous tromper prouvent que nous touchons au jour d'un développement considérable de la puissance et de l'influence de la Maçonnerie sur le monde. La Maçonnerie comprend chaque jour davantage l'importance de sa mission ; elle rejette les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée. Elle sait ce que signifie sa devise, et bientôt, se dépouillant des derniers voiles d'un vague mysticisme, elle proclamera comme principe et base de l'institution *la complète indépendance de la conscience*... Réjouissons-nous du succès des efforts de nos Frères : partout apparait le signe lumineux de l'éternel Jehovah ! * "

Quel est cet " éternel Jéhovah" dont le signe apparaît partout, grâce aux Francs-Maçons ? Nous allons le voir.

XXII.

Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et Athée.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Dieu qu'elle affecte de vénérer sous le nom bizarre de Grand Architecte de tous les mondes, n'est pas le Dieu vivant, seul vrai Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, que nous adorons ; ce n'est pas notre Créateur, Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, Dieu fait homme, seul vrai Dieu : c'est le Dieu de Voltaire, l'Etre suprême de Rousseau, de la Convention et de Robespierre ; c'est le Dieu des théophilanthropes, le Dieu des bonnes gens chanté par Béranger, le Dieu de Renan et de Garibaldi, le Dieu de la religion de l'honnête homme. C'est le Dieu qui n'existe pas. Aussi affectent-ils de ne tenir aucun compte de la révélation ni de l'avènement du Christ : ils rejettent l'ère chrétienne,

* *Monde maçonnique*, août 1866 et février 1867.

et, dans toutes leurs publications, ils comptent les années à partir de la création ; selon l'ère chrétienne, nous sommes (au moment où j'écris) en 1867 , selon l'ère maconnique, en 5867. Cette négation du Christianisme serait puérile si elle n'était impie.

La Franc-Maçonnerie ne parle de Dieu que pour ne pas effaroucher les masses. Dans ce même but, elle revêt perfidement les apparences d'une religion : elle a tout un ensemble de cérémonies et de rites ; elle confère un baptême à sa façon, elle a un mariage maçonnique, un cérémonial pour les enterrements, etc. ; tout cela avec des invocations, des bénédictions, des encensements, des consécrations * ; en un mot, une apparence de culte. Voilà pour les masses.

Mais, pour les Maçons pur-sang, pour les vrais Maçons, ils n'y regardent pas de si près ; ils nient ouvertement l'existence de Dieu. Les autres, ceux qui ne sont pas *murs*, retiennent souvent, avec le nom de Dieu, ce vague sentiment religieux qui ne gêne en rien la conscience, et qui fait pitié aux premiers. Chacun sait qu'en pratique le déisme ressemble en tout à l'athéisme : c'est un athéisme respectueux et latent. Or la Franc-Maçonnerie est déiste en ce sens-là, quand elle n'est pas franchement athée. Aussi les Loges allemandes faisaient-elles tout dernièrement la déclaration suivante : " Les Francs-Maçons déistes sont *au-dessus* des divisions religieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien au *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque*. * "

En France, ils parlent comme en Allemagne. C'est le cri du cœur. *Le monde maçonnique* disait, en discutant le premier article des statuts de la maçonnerie, où il est question de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme :

" Eh quoi ! dira-t-on, n'y a t-il donc rien à exiger d'un homme pour qu'il soit digne d'être Maçon ?—Rien si ce n'est qu'il soit honnête homme. —Il rejette l'idée de Dieu ?— Présentez-lui celle qui doit satisfaire sa raison.—Il doute de la vie future ?— Prouvez-lui que le néant est contradictoire.—Il méconnait les bases de la morale ?— *Qu'importe !* s'il vit et agit comme s'il les admettait. * "

La Franc-Maçonnerie, déiste ou athée, est donc la négation absolue de la Religion. Ce n'est pas moi qui le dis ; c'est Proudhon, le Fr.·. Proudhon : " La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, est *la négation même de l'élément religieux*." Elle ne veut plus ni de Dieu, ni de la Religion ; elle veut l'exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Ses écrivains les plus sérieux, surtout les modernes, sont à la tête du mouvement hideux d'athéisme et de maté-

* Voir le *Rituel maçonnique*.

* *Gazette des Francs-Maçons*, 15 décembre 1866.

* Septembre 1866.

rialisme qui se remarque depuis quelques années ; ils acclament avec bonheur les productions antichrétiennes les plus audacieuses, telles que les journaux *la Morale indépendante*, *la Libre pensée*, *la Libre Conscience*, *la Solidarité*. " Nous souhaitons la bienvenue, disait naguère un journal franc-maçon, à tous nos nouveaux confrères, dont plusieurs rédacteurs sont d'anciens amis, et *nous sommes heureux de constater que tous ces journaux, sans exception, sont dirigés par des Maçons*, et que *ceux-ci sont en majorité parmi les rédacteurs*. * "

En Belgique et partout, c'est la Franc-Maçonnerie qui produit cette affreuse secte des *solidaires*, ainsi nommée parce qu'ils s'engagent vis-à-vis les uns des autres, par un pacte formel, à vivre sans religion et à mourir sans prêtre, comme des chiens.

Que tel ou tel Franc-Maçon ne tombe pas dans cet excès d'irréligion, nous l'accorderons sans peine ; mais, pour ce qui est de la Franc-maçonnerie en elle-même, elle dira tout ce qu'elle voudra, elle est une institution essentiellement impie, antichrétienne et athée.

XXIII.

Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil.

Oui, du soleil, de la lune et des étoiles.

C'est au nom de la science et du progrès des lumières, dont elle a toujours la bouche pleine, que la Maçonnerie prétend que " DIEU n'est ni démontré ni démontrable ; " que la morale chrétienne, qui s'appuie sur la crainte et sur l'amour de DIEU, est puérile, inutile et immorale ; que Notre-Seigneur, ou bien n'a pas existé, ou bien n'a été qu'un homme comme les autres ; que le temps est venu d'en finir avec l'Eglise, avec le Pape, avec les prêtres. Et, chose curieuse ! elle arrive, par les sentiers de sa soi-disant science et par le progrès de ses soi-disant lumières, à un excès de stupidité qu'on ne pourrait pas croire, s'il n'était attesté par ses propres adeptes : savez-vous quel est, au fond, le Dieu vers lequel elle tourne ses regards ? C'est le soleil ! Oui, encore une fois, le soleil ; comme ces brutes à face humaine que l'on rencontre parfois dans les bas-fonds de notre société déchristianisée. Ecoutez plutôt.

Dans l'initiation au grade de Maître, qui est le troisième de la Maçonnerie, voici ce que le Très-Respectable (!) dit en toutes lettres au nouvel élu : " L'Adoniram de la Franc-Maçonnerie, le même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus, que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, *est une des mille personnifications du soleil*. Adoniram, en effet, signifie en hébreu vie élevée, ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre... Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en Loge, *vous reconnaîtrez constamment la même pensée*. Ainsi, notre asso-

* *Monde maçonnique*, novembre 1866.

ciation s'est mise sous l'invocation de saint Jean, *c'est-à-dire de Janus, le soleil des solstices.* Aussi est-ce aux deux solstices de l'année (21 juin et 21 décembre) que nous célébrons *la fête de notre patron*, avec un cérémonial tout (g) astronomique. La table à laquelle nous prenons place a la forme d'un fer à cheval et figure la moitié du cercle du zodiaque ; et, dans les *travaux de tables* (*sic*), nous offrons sept libations en l'honneur des sept planètes."

Le F.·. Rebold dit qu'on doit expliquer les miracles et les faits de la vie de JÉSUS par "des apparences *solaires*." Le Fr.·. Grand-Chancelier Renan déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) que "*le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique*," et que "*le soleil est le Dieu particulier de notre planète ! !*" C'est textuel.

Le culte du soleil ! voilà donc le dernier mot de ces fortes têtes qui ne parlent que de progrès, que de lumière, que de science, et qui s'intitulent modestement "les sublimes Princes de la Vérité !" Voilà la signfication *pieuse* de cet évangile de saint Jean que nous avons vu placé devant les yeux du profane, au début des épreuves de l'Apprenti ! Voilà la fameuse "lumière," voilà "les flammes purificatoires" que le Vénérable donne généreusement à l'Apprenti ! Voilà le sens de "l'étoile flamboyante" et du cordon bleu passé en sautoir ! Le culte du soleil, le culte dégradant de la matière, le Dieu-Nature, ou pour mieux dire un athéisme d'autant plus honteux qu'il se couvre du voile de la morale et de la bienfaisance, et qui n'est pas seulement impie, mais de plus hypocrite ; quelle punition pour l'orgueil de ces esprits forts !

Et la Franc-Maçonnerie ose se dire "l'origine et la source de toutes les vertus sociales" (ce sont les paroles du F.·. Ragon) ; et encore "la philosophie la plus pure, l'origine des fables de tous les cultes (*sic*), le puits où la vérité semble s'être réfugiée ! ! !" Quelle impudence !

C'est de ce puits ténébreux que sortent depuis près de deux siècles lse flots de blasphèmes, d'impiétés, de négations audacieuses, de mensonges, de calomnies contre l'Eglise, de révoltes, de destructions, d'institutions sourdement athées, qui menacent la civilisation chrétienne d'une ruine totale ! C'est de ce puits en particulier que sont sortis dans ces dernières années les blasphèmes de Renan et de Proudhon, blasphèmes sanatiques que les Loges ont fait passer dans toutes les langues. C'est de là que sortent chaque jour les puissances de toutes espèces qui se ruent contre Rome, qui ébranlent les assises de la Papauté, et qui voudraient découronner le Christ et son Vicaire.

Au fond, la doctrine des Francs-Maçons, c'est le matérialisme.

(*A continuer.*)

LE BOIRE ET LE MANGER.

SOMMAIRE.—De l'alimentation de l'homme.—Détails utiles.—Des aliments.—Aliments plastiques; aliments respiratoires.—Matériaux de construction du corps.—Développement de la force musculaire.—Machine humaine.—Son charbon; ce qu'elle dépense par heure, et force de cheval.—Médecins et mécaniciens.—Définition de l'hommè gras et de l'homme maigre; influence de l'alimentation sur l'individu.—Nourriture de l'homme et des animaux.—Croisade contre les préjugés.—Où l'auteur s'égare dans un terrain qui n'est pas le sien.—Du bouillon gras.—Est-il la quintessence de la viande.—Grave erreur.—Le pot au feu suivant la science.—De la digestion.—Chimification et Chylification.—Ce que deviennent les aliments.—Le sang et un convoi de chemin de fer.—Où le sang artériel n'est qu'un train montant chargé de matériaux de construction; où le sang veineux n'est qu'un train descendant chargé des débris et des vieux platras de l'organisme.—Comment il a été trouvé plus simple de brûler les vieux platras en route que de les transporter.—Foyer de combustion; cheminée.—Fumée humaine.—Machine soufflante.—Mécanisme général de la vie.

Tous tant que nous sommes, nous dînons et déjeunons, bon an mal an, sauf cas très-particuliers, au moins trois cents soixante-cinq fois. L'homme mange, boit et digère tous les jours de l'année.

Eh bien! L'homme sait-il ce que c'est que manger? Non. Sait-il ce que c'est que boire? Non. Sait-il ce que c'est que digérer? Non.

L'homme est bien ignorant, chers lecteurs. Croyez-moi sur parole.

On lui a appris jadis à mettre une cuiller dans la bouche, un verre entre les lèvres et à verser le contenu le mieux possible. A force de répéter la même opération chaque jour, il finit par s'en trouver dans le nombre qui ne s'en tirent pas trop mal depuis l'âge de raison jusqu'à l'âge de déraison; mais ne leur en demandez pas davantage. Ouvrir et fermer la bouche en mesure, c'est déjà fort beau.

Notez en passant qu'il existe certains hommes qui font, avec raison, la guerre, une guerre acharnée à la routine; or, ceux-là, comme tous les autres, commettent, hélas! le grand péché de routine; ils mangent et boivent par routine; ils seraient certes bien embarrassés de dire ce qu'ils font. Pauvre humanité!

Manger et boire, c'est cependant chose assez grave pour que l'on y réfléchisse un peu, et, puisque nous avons pour mission de causer des choses utiles, nous parlerons de ce détail de la vie usuelle. Comme il n'est point de petites choses en ce monde, ceux de nos lecteurs que préoccupent uniquement les intérêts surnaturels voudront bien ne point nous jeter dédaigneusement l'épithète de matérialiste; ils pourraient, en effet, apprendre à leurs dépens que le corps est une machine qu'il faut absolument alimenter de charbon, comme on alimente une machine à vapeur; seulement telle machine, telle nourriture.

On bourre de charbon une machine à vapeur pour la faire fonctionner. Si elle s'use, il faut l'envoyer chez le constructeur, qui la répare ; mais elle ne se racommodera jamais d'elle-même.

La machine humaine est, sous ce rapport, très-supérieure.

L'humanité se bourre l'estomac pour vivre, c'est-à-dire, pour fonctionner et en même temps pour se réparer.

La nourriture que prend l'homme a donc deux fonctions distinctes : d'une part, assurer la régularité du fonctionnement des organes ; d'autre part, réparer les pertes, racommoder la machine. Nous savons bien que lorsqu'elle se dérange par trop, on va consulter l'expert, qui porte, en langage humain, le nom de docteur-médecin ; mais, comme ce n'est pas lui qui l'a construite, il n'en comprend pas toujours bien les différents rouages, il lui arrive quelquefois d'y porter le plus grand désordre.

Cher lecteur, il ne faut voir que l'intention. Elle est bonne, pardonnez-lui les résultats.

Nous l'avons dit, la nourriture a deux fonctions distinctes. Comme il n'y pas de panacée universelle et qu'habituellement ce qui noircit ne blanchit pas, on peut déjà conclure que l'humanité, pour se bien porter, aura besoin de plusieurs sortes d'aliments : les aliments qui, à la façon du charbon des moteurs à vapeur, assureront le bon fonctionnement des organes, nous permettront de lever le bras, la jambe, à volonté ; les aliments qui répareront l'usure de notre corps et lui rendront ce qu'il a perdu. Il faudra faire entrer les uns et les autres dans l'alimentation, en variant leurs proportions suivant que nous travaillerons plus ou moins et que nous aurons, par conséquent, à neutraliser plus ou moins la fatigue et l'usure.

Les aliments qui nous donnent la force, la vitalité, qui redoublent la puissance mécanique dont nous sommes capables, s'appellent respiratoires. Ceux-là ne nourrissent en aucune façon ; ils apportent au sang des éléments de combustion. Chaque fois que nous respirons, nous envoyons, par l'intermédiaire des poumons, de l'air au milieu du sang, un peu comme le souflet qui ravive le feu d'une cheminée.

Les matériaux accumulés dans le sang, se consument sous cette influence, se brûlent ; il en résulte, d'une part, cette chaleur qui maintient constamment la température de l'homme à 37 degrés et, d'autre part, cette activité, cette puissance mécanique qui se répand dans tout l'organisme.

Supprimez la respiration, vous n'enverrez plus d'air aux poumons ; il se produira alors un effet analogue à celui qui surviendrait dans une cheminée, si vous empêchiez l'entrée de l'air : le feu s'éteindrait. Ici les matériaux combustibles du sang, ne brûleront plus ; la force vitale ne prendra plus naissance. Une machine à vapeur privée de son foyer de chaleur s'arrêterait. La machine humaine s'arrêtera aussi : l'homme mourra.

Ainsi, tout d'abord si vous voulez vivre, (vous n'avez pas le spleen, au moins,) il vous faut de l'air pour alimenter votre foyer, il vous faut ensuite

des combustibles à brûler, du véritable charbon. Ce charbon, il vous sera fourni en grande partie par les aliments respiratoires. Quant à ces aliments, ils sont constitués par la graisse, les huiles, l'amidon, la gomme, les sucres, la bière, l'eau de vie, etc. Graisse, huile, tout cela ne nourrit pas, c'est entendu, c'est du charbon à brûler, ni plus ni moins ; tout le monde reconnaîtra vite, du reste la vérité de cette assertion. Qui ne sait, en effet, qu'après avoir bu de la liqueur, de la bière, du café, on sent en soi plus de chaleur, un redoublement d'énergie ? Le consommateur chauffe alors à toute vapeur : il augmente son pouvoir moteur comme le mécanicien d'une locomotive augmente, en jetant du charbon dans le foyer, la vitesse de marche du convoi qu'il traîne à la remorque. Nous abusons de la comparaison, parce qu'elle est rigoureusement exacte.

Ainsi, M. Dumas a constaté ce fait curieux, que la dépense de l'homme en charbon correspond, à peu près pour un même travail, à la consommation de nos meilleures machines à vapeur.

Nous ne sommes ni plus ni moins qu'une machine très-perfectionnée. Que ceci ne désillusionne personne.

Nous avons indiqué le moyen d'entretenir le feu, la vie, la force chez l'homme ; passons maintenant aux aliments qui nourrissent, aux aliments qui réparent le corps humain. On les nomme, par opposition aux premiers, *aliments plastiques*.

Ils forment, en effet, reconstituent nos tissus ; et si une image hardie ne vous fait peur, nous dirons qu'ils jouent le rôle des briques, du plâtre et des pierres de tailles avec lesquels on construit nos maisons. Les aliments plastiques construisent notre corps de l'intérieur à l'extérieur, à mesure qu'il y a usure et détérioration. Aussi, tout se renouvelle à la longue, et les matériaux qui nous constituaient hier ne seront plus ceux qui nous constitueront demain.

Tenez pour certain que le corps que vous promenez maintenant n'est pas celui que vous aviez il y a quelques années, et celui que vous garderez jusqu'à la fin de vos jours. Vous le modifiez constamment, vous le réparez sans le savoir, vous le mettez à neuf ; propriétaire libéral, vous ne comptez jamais avec les réparations.

Il y a des hommes gros et des hommes maigres. Les hommes gros sont ceux qui ont la manie de la propriété. Ils ne se contentent pas de réparer, ils construisent ; en général, ceux-là travaillent peu, font peu d'efforts musculaires et s'adonnent de préférence aux aliments plastiques. Les hommes maigres, au contraire, sont actifs, dépensent beaucoup de force, et réparent à peine les dégradations de leur corps ; ceux-là préfèrent les aliments respiratoires.

Il en est enfin qui ne sont ni gros ni maigres. Ces derniers ont la notion du juste milieu ; ils sont plutôt blonds que bruns et ne s'enthousiasment jamais.

Il peut y avoir des exceptions.

Les aliments plastiques portent souvent le nom d'aliments azotés, parce que l'azote ne se trouve jamais dans les aliments respiratoires. Il faut ranger parmi ceux-là la chair et le sang des animaux, et les principes *albumine*, *fibrine*, *caséine*, que l'on rencontre principalement dans l'œuf, la viande et le lait.

Les herbivores trouvent leur aliment nourrissant dans l'albumine, la fibrine et la caseine des végétaux ; leur aliment respiratoire dans le sucre, la gomme, l'amidon des plantes.

Les carnivores trouvent le premier dans la chair musculaire et le second dans les matières grasses. Le lait, ce prototype des matières alimentaires, renferme trois substances principales : une matière grasse et une matière azotée.

Or tous les régimes alimentaires de l'homme doivent comprendre ces genres d'aliments. Toutes les combinaisons si variées de sucre, d'amidon, d'œuf et de beurre, qui font les délices des tables les plus recherchées, ne sont qu'une imitation instinctive du premier de tous les aliments, le lait.

Nous avons défini les substances qui doivent entrer dans l'alimentation rationnelle, il nous reste maintenant à aborder le point principal du sujet, la physiologie du boire et du manger. Que deviennent les aliments dans l'économie ? Par quelles phases passent-ils avant de se sanguifier ? Telles sont les questions que tout le monde peut se poser et que bien peu de personnes connaissent, non pas par ignorance, allons donc ! mais par indifférence, par seule indifférence. Qu'importe le mécanisme au moyen duquel nous mangeons, pourvu que nous mangions ? Qu'importe que nous buvions de telle ou telle façon, que nous digérions de telle ou telle manière, pourvu que nous buvions et que nous digérions !

Il est de fait que cela changera peu les destinées de l'univers, mais enfin lorsqu'on se pique de connaître tant de choses, et la musique de Wagner, et les Jeudis de madame Charbonneau, et la robe à la mode, et la politique de M. Juarez, et quand on veut tout savoir, en un mot, c'est bien le moins de se connaître soi-même.

Mais puisque nous avons parlé du pouvoir nutritif des substances alimentaires, nous ne passerons pas outre sans combattre avant tout un préjugé très-enraciné dans les masses. Il s'agit du bouillon gras, du pot au feu ; que nos lecteurs nous le pardonnent.

Le bouillon est la quintessence de la viande, nous répète-t-on souvent. Le bouillon est le meilleur des aliments.

Erreur, ami lecteur, erreur profonde : le bouillon n'a jamais nourri, ne nourrit pas, et ne nourrira jamais. Si quelques médecins prétendent le contraire, c'est qu'apparemment ils ne se sont jamais occupés du pot-au-feu. Nous ne pouvons franchement leur en faire un crime.

Le bouillon ne renferme que des principes qui, sous l'influence d'une

température élevée, ayant développé du parfum et de la rapidité, stimulent les nerfs du goût, active la sécrétion de la salive et du suc gastrique, mais ne nourrissent pas.

Non seulement le bouillon ne contient pas les principes nutritifs de la viande, mais encore le *bouillon* n'est qu'un produit d'altération impropre à l'alimentation. La viande, qui a, en effet, supporté pendant longtemps la température de l'eau bouillante, est loin de représenter la chair musculaire primitive et partant ses propriétés. Magendie a montré que les chiens qui peuvent vivre avec de la viande fraîche meurent au bout de plusieurs mois, s'ils sont exclusivement nourris avec de la viande cuite.

L'animal qui ne vivrait pas en ne mangeant pas de la viande cuite ne vivrait pas davantage s'il ne se nourrissait que de bouillon.

La faculté nutritive de la viande devient tout autre, si l'on considère cet aliment demi-rôti. Dans ce cas, en effet, les altérations pyrogéniques sont moins avancées, les facultés primitives à peine modifiées.

Il nous répugne souvent de manger de la viande saignante : cependant, lorsqu'elle a été assez chauffée pour que certains de ses principes soient devenus sapides et aromatiques, elle est infiniment plus nourrissable que la viande bouillie et son bouillon pris ensemble. Dans ce cas, la partie extérieure d'un morceau de viande se racornit et préserve la partie centrale de l'action du feu ; la température du milieu n'atteignant pas 100°, le principe le plus nutritif de la viande, la *musculine*, ne s'altère pas ou au moins ne s'altère que très-peu.

La différence de pouvoir nutritif de la viande suivant son degré de cuisson explique pourquoi avec la même eau et la même viande, on peut obtenir à volonté de bon bouilli et de mauvais bouillon, et réciproquement. Que l'on jette en effet de la viande dans de l'eau qui ne soit bouillante que les cinq premières minutes, et qui se maintienne pendant plusieurs heures à la température de 70° on obtiendra dans ce cas de la viande très-bonne, car l'albumine de la surface se coagule et forme une enveloppe qui empêche les matières sapides et odoriférantes de s'échapper. La température du centre ne parviendra pas même à 70°, et la musculine se conservera à peu près intacte. Le bouilli se trouvera, dans ce cas, dans des conditions analogues à celles de la viande rôtie.

En revanche, le bouillon sera détestable. Pour l'avoir meilleur il faut procéder d'une manière inverse : introduire la viande dans l'eau froide et chauffer graduellement le liquide jusqu'à l'ébullition, puis maintenir cette température plusieurs heures. En opérant ainsi on oblige les parties solubles et rapides à passer dans l'eau ; ces principes lui communiqueront tout le goût et le parfum que l'on ne trouve plus au bouilli. Celui-ci, en vertu de la température élevée et longuement soutenue, aura perdu en outre, la plus grande partie de ses facultés alimentaires, qui ne se trouveront pas pour cela dans le bouillon.

Un savant est censé, tout savoir même faire le pot-au-feu. Les ménagères nous autoriseront-elles à empiéter sur leur domaine, au moins pour une seule fois ? Elles mettent plusieurs heures pour obtenir un consommé, nous avons la prétention de le faire aussi bien qu'elles en une heure seulement. En une heure ? En quelques minutes mêmes. Vous dînez dans un quart d'heure et vous voulez un excellent bouillon. Rien de plus simple, vous mettrez votre pot-au-feu quelques minutes avant de servir le potage et vous serez encore en avance.

Le pot-au-feu à grande vitesse s'obtient très-facilement. Prenez une livre de bœuf sans graisse, hachez et introduisez-la dans une livre d'eau avec une quantité suffisante de sel, chauffez le mélange sans trop vous hâter cependant. Quand le liquide commence à bouillir, l'opération sera terminée : vous aurez fabriqué un bouillon savoureux. N'est-ce pas que c'est simple !

Liebig, grand chimiste et grand amateur de bouillon, est l'auteur de ce procédé rapide qui ne contribua pas peu à rendre son nom populaire. On peut s'illustrer avec tout, même avec un pot-au-feu.

La nourriture ainsi définie, examinons un peu comment l'homme l'utilise et suivons-la pas à pas à travers ses différentes modifications dans l'organisme.

L'humanité mange par la bouche. Tous les animaux n'en sont pas là. Il y en a qui mangent directement par l'estomac, comme les actinées, les astéries, peut-être plus connues sous le nom d'étoiles de mer.

Les aliments introduits dans la bouche y subissent une première préparation ; ils se mêlent à la salive et se modifient déjà. Quand nous disons la salive, il serait plus exact de dire les salives, car il y en a plusieurs. Des glandes spéciales, placées àl'entrée de la bouche, secrètent des liquides de diverses natures qui, réunis, forment ce qu'on appelle la salive normale. Chaque liquide a, d'ailleurs, une action particulière sur les aliments. Nous étonnerions sans doute beaucoup de personnes si nous leur disions que nous avons dans la bouche du chlore, de la potasse, du phosphore, de la chaux, de la magnésie, du soufre, etc. C'est cependant l'exacte vérité : on trouve tous ces corps à l'état de combinaison dans la salive.

Les substances liquides, les boissons, peuvent être immédiatement avalées ; mais les aliments solides doivent être préalablement divisés, broyés par la mastication. Les dents et les mâchoires, voilà l'appareil du broyage de l'homme. Sous la double action de la dent et de la salive, l'aliment se transforme en une pâte molle et ductile, le bol alimentaire. Cette pâte ne renferme plus de fécules, de gomme. La salive, par une action chimique, a changé les aliments féculents, en matière sucrée, soluble et assimilable.

Le bol alimentaire passe de la bouche dans l'estomac, en traversant le pharynx et l'œsophage par suite d'une action toute mécanique : la déglutition.

Une disposition très-ingénieuse de ces organes l'oblige à s'écarter des passes nasales et des voies aériennes et à se diriger dans l'estomac.

L'estomac est une sorte de cornue de laboratoire dans laquelle se passent de véritables réactions chimiques. Des contractions musculaires le secouent légèrement à la manière du chimiste qui remue une dissolution dans un flacon : un liquide spécial, sécrété par cet organe, simule les réactions qu'emploie le chimiste.

Les aliments qui ont pénétré dans l'estomac y séjournent pendant quelque temps et s'y transforment en une pâte grisâtre, demi-liquide, que l'on appelle chyme. Cette transformation s'opère sous l'influence du mouvement mécanique qui mélange les parties, et sous l'action du liquide, nommé par les physiologistes suc gastrique, qui modifie chimiquement le bol alimentaire.

Le suc gastrique est sécrété par la muqueuse stomacale. Quand l'estomac est vide, il ne s'y secrète que juste la quantité de liquide voulue pour humecter sa face interne. Quand on y introduit un corps quelconque, même dépourvu de toute propriété nutritive, la sécrétion devient aussitôt très-active.

Le suc gastrique gonfle d'abord le bol alimentaire et le désagrége ensuite. Il renferme de l'acide lactique qui contribue certainement à ramollir les substances, et un principe très-curieux, la pepsine, qui jouit de la propriété de faire gonfler et de désagréger les aliments azotés. Les aliments uniquement constitués de matière sucrée sont directement absorbés par les veines de l'estomac. Reste par conséquent à absorber encore les aliments azotés déjà préparés dans l'estomac par le suc gastrique et les substances grasses.

La transformation du bol alimentaire en chyme, sous l'action du suc gastrique, constitue la digestion stomacale. Nous digérons en plus ou moins de temps, suivant l'individu, suivant l'aliment. En terme général, on peut compter sur trois ou quatre heures. Le premier triage étant déjà fait entre les différentes matières qui constituent les aliments, la substance résultante, le chyme, passe de l'estomac dans l'intestin grêle. C'est là que va s'achever le travail de l'assimilation.

L'intestin grêle forme une seconde et longue cornue agitée par les contractions musculaires et humectée par deux nouveaux liquides. L'action mécanique fait cheminer les matières d'un bout à l'autre de l'intestin ; quant aux liquides, il les modifie de nouveau pour les rendre définitivement solubles et assimilables. Le chyme se transforme ainsi en chyle.

Les deux liquides sécrétés dans l'intestin grêle sont la bile et le suc pancréatique ; ce sont les deux agents de la chylification.

La bile est fournie par le foie ; c'est un liquide visqueux, filant et d'une couleur verdâtre, elle ressemble à un savon et est constamment alcaline. Quel est son rôle dans la transformation du chyme en chyle ? Les avis sont encore bien partagés.

On a été jusqu'à la considérer comme un détritus inutile, dépourvu de toute fonction physiologique : deux chiens qui perdaient tout leur suc biliaire par une fistule, ont pu vivre, en effet, pendant plusieurs années, et cependant l'autopsie avait rendu évidente l'impossibilité de l'introduction de la bile dans l'intestin. Il est toutefois à peu près certain, pour tous les physiologistes, que la bile a une action directe dans la chylification. Elle a pour mission de dissoudre les substances azotées déjà préparées dans l'estomac, par le suc gastrique.

De là résultent nettement que les aliments azotés et les substances sucrées disparaissent dans le trajet de l'estomac à l'intestin grêle. Quant aux matières grasses, elles sont absorbées par le second liquide sécrété dans l'intestin grêle, le suc pancréatique, avec le concours de la bile.

Il existe entre les courbures supérieure et inférieure du duodénum, une grosse glande oblongue, le pancréas : c'est cette glande qui déverse dans l'intestin le suc pancréatique.

Ce liquide est facilement reconnaissable, car, mêlé avec des substances grasses, avec de l'huile, du saindoux, du beurre, etc., il donne lieu à une sorte d'émulsion, si toutefois il est chauffé à 35° ou 40°. Le suc pancréatique possède deux actions distinctes ; il peut, comme la salive, transformer en suc les matières féculentes qui aurait échappé à l'influence de ce liquide ; il divise ensuite la matière grasse et ne la saponifie pas, comme on le répète souvent à tort, mais la prépare et lui permet de se dissoudre dans la bile. Ainsi a lieu, sous la double action du suc pancréatique et de la bile, l'absorption complète des aliments gras.

On peut, d'après ce qui précède, se faire une idée nette de l'ensemble des phénomènes digestifs.

La base de l'alimentation est constituée par trois groupes de substances distinctes : les matières féculentes, les matières albuminoïdes ou azotées et les matières grasses. Or, les matières féculentes sont digérées dans la bouche et dans l'estomac par la salive.

Les matières azotées sont digérées dans l'estomac et l'intestin grêle par le suc gastrique et la bile.

Les matières grasses sont digérées dans l'intestin grêle par le suc pancréatique et la bile.

Trois digestions pour une, nos lecteurs ne se croyaient pas si riches !

Nous venons de voir nos aliments se dissoudre et disparaître, mais, une fois rendu solubles, où se dirigent-ils, que deviennent-ils ? C'est ce que nous allons faire savoir en quelques lignes.

Le chyle, ce dernier et définitif produit de la digestion, est absorbé à la surface des intestins, comme l'eau que l'on verse sur le sol est bue par la terre. La membrane qui forme l'intestin grêle présente une foule de petites éminences ou villosités qui sont de véritables suçoirs par lesquels le chyle est absorbé.

Ces suçoirs communiquent avec de petits vaisseaux lactés ou chylifères qui, après avoir traversé une série de ganglions, vont aboutir à un conduit particulier, le canal thoracique. Du canal thoracique, le chyle est versé dans la veine sous-clavière gauche où il se mêle au sang.

C'est ainsi que nos aliments se sanguifient.

La portion des aliments qui ne se transforme pas en chyle, et qui reste sans utilité dans l'estomac, pénètre de l'intestin grêle dans le gros intestin. Ces matières s'y amassent, se modifient et finissent par être expulsées au dehors.

Nous avons montré jusqu'ici ce que deviennent les aliments solides; quelques mots suffiront maintenant pour faire comprendre la digestion des liquides. Certaines boissons, comme l'eau, le vin et l'alcool affaibli, les acides végétaux, ne forment pas de chyme, ils sont absorbés immédiatement.

Les boissons excitantes, comme le café, le thé, les liqueurs spiritueuses aussi, sont directement absorbées par les veines de l'estomac. D'autres boissons, enfin, telles que le lait, le bouillon, la bière, l'huile, le chocolat, etc., renferment des principes qui ne sont pas immédiatement assimilables. Aussi subissent-ils, comme les aliments solides, la série de transformation que nous venons de faire connaître.

Voilà comment mange, boit et digère l'humanité. On voit que le mécanisme de la digestion n'est pas déjà si simple, et ceci expliquera facilement pourquoi tout le monde ne sait pas digérer. Manger est chose facile; boire aussi : mais digérer!

Certains aliments réparent notre corps, avons-nous dit déjà; d'autres créent chez nous la force vitale, l'activité musculaire. Examinons brièvement cette double action.

Tous les aliments liquides ou solides se sanguifient, comme nous l'avons indiqué. Le sang est chargé de réparer et de nourrir nos organes; il entraîne avec lui dans toute la circulation les matériaux dont il s'est chargé et les dépose sur son passage, comme nos grands fleuves charrient dans leur lit les alluvions modernes. Chair coulante, suivant l'expression pittoresque qu'on lui a donnée, il renferme les éléments de presque toutes les parties solides ou liquides de l'organisme. C'est l'ouvrier qui construit et répare la grande machine humaine.

En même temps que le sang renouvelle les différentes parties de notre orps, il se charge des matériaux usés, les entraîne dans la circulation et en débarrasse l'estomac. Le sang qui répare nos organes est d'un beau rouge vermeil, celui-là s'échappe du cœur par les artères; il va porter la vie jusqu'aux extrémités : c'est le sang artériel. Quand il revient après avoir acc ompli sa mission régénératrice, de rouge qu'il était, il est devenu noir; il est souillé et sali par les détritus humains qu'il a recueillis partout sur son passage : c'est le sang veineux.

Nous ne saurions mieux comparer cet aller et retour qu'au voyage d'un

convoi de chemin de fer chargé de matériaux de construction au départ. Les matériaux employés, le convoi vient en reprendre d'autres et utilise son retour pour se débarrasser des vieux platras, des détritus, des débris de toute sorte. Tel est le sang veineux.

Il revient chercher de nouveau des matériaux de construction et se débarrasser des vieux plâtras de l'organisme. Il se charge de matériaux, c'est-à-dire de chyle, dans la veine sous-clavière gauche, et va se débarrasser des débris, c'est-à-dire de l'acide carbonique, dans les poumons.

Les débris sont de l'acide carbonique, pourquoi ? C'est que pendant le voyage il s'opère une métamorphose assez singulière ; le sang artériel renferme beaucoup d'air, d'oxygène. Cet oxygène dans le trajet brûle, consume les détritus et les transforme en acide carbonique ; de là cette chaleur générale qui réchauffe tous nos organes et qui vraisemblablement développe l'activité vitale.

Le corps humain est chauffé par ses propres détritus, le bûcher ne coûte pas cher, comme on voit ; quant à la fumée, l'acide carbonique, elle est ramenée à l'état de dissolution par le sang jusque dans les poumons. Les poumons ne sont autre chose que la cheminée d'évacuation de la fumée humaine.

On remarquera en passant combien le procédé est ingénieux. Il s'agit de se débarrasser de détritus. C'est lourd à porter, le sang pourrait bien ne pas tout charrier. Eh bien ! brûlons-les en route, fumée est commode à transporter ; on lui trouvera toujours un écoulement facile. Voilà le moyen mis en pratique dans le corps humain. Les hommes feraient bien de s'en souvenir : à l'occasion il pourra être utilisé maintes et maintes fois.

Un feu, quel qu'il soit, a besoin d'être souvent réveillé ; quand les détritus enlevés à nos tissus ne sont pas en assez grand nombre, le soufflet représenté par l'air du sang artériel aurait beau agir, il ne suffirait pas pour activer le brasier ; il est donc bon de jeter quelquefois du charbon dans le foyer. C'est là le rôle des aliments respiratoires ; très-riches en carbone, ils se mèlent directement au sang et fournissent le combustible frais qui active la combustion.

Qu'on le remarque bien en passant, le jour où le combustible manquera, le jour où l'air ne parviendra plus au foyer, le feu s'éteindra, la chaleur disparaîtra, la force vitale ne se produira plus, la vie cessera. Tout est là.

Le sang veineux, le sang chargé d'acide carbonique, souillé de la fumée humaine, est ramené aux poumons. Là il se modifie ; de l'air qui a pénétré dans les voies aériennes par la bouche et le nez descend jusqu'aux poumons ; il s'effectue un échange. L'acide carbonique s'échappe du sang et remonte jusque dans la bouche, d'où nous l'exhalons dans l'atmosphère.

La bouche, c'est l'extrémité du tuyau de notre cheminée. Aussi personne ne doit-il s'étonner de nous voir vicier l'air par la respiration comme les cheminées de nos grandes usines vicient l'atmosphère. L'air pur as-

piré au dehors pénètre, au contraire, dans le sang. Celui-ci de noir qu'il était redevient rouge, de veineux il redevient artériel.

Après avoir subi cette transformation, il se rend au cœur, véritable machine soufflante qui lui donne sa pression et l'envoie de toutes parts dans le torrent de la circulation réparer nos tissus, brûler les débris de l'organisme et chercher les matériaux si nécessaires à la vie. Les recherches de la mécanique moderne ont démontré que la chaleur engendre de la force; il est donc permis de voir dans ce brasier ardent qui sillonne nos veines, qui échauffe nos organes, la cause de la force vitale et de l'activité musculaire. C'est là que prend sans doute naissance le souffle de la vie, puisque c'est aussi là qu'on la voit s'éteindre.

Quel est dans tout ceci le rôle de l'âme? le même que celui de l'ingénieur mécanicien en présence d'une locomotive: l'ingénieur s'empare de la vapeur, et par elle dirige la machine à son gré; l'âme s'empare aussi de la chaleur développée par la combustion des aliments et la fait servir à produire le mouvement aux diverses parties de notre corps. C'est donc avec raison qu'elle a été définie: *une intelligence servie par des organes.*

Tel est dans son ensemble l'admirable mécanisme qui régit l'humanité. Il nous paraît qu'il valait bien la peine d'y jeter un régard rapide. Si ce n'est pas le cancan du jour, l'histoire de la semaine, c'est l'histoire de notre existence à tous. Et la moindre des choses, ce nous semble, est de savoir comment on vit.

H. DE P.

JULIEN WATTS RUSSELL.

ZOUAVE PONTIFICALE.

Le samedi 9 novembre, a eu lieu à Rome, dans la chapelle du Collége anglais, une touchante cérémonie: on y célébrait les obsèques du jeune Julien Watts Russell, zouave pontifical, appartenant à une noble famille d'Angleterre, qui, frappé d'une balle à Mentana, y est mort en combattant pour l'Eglise le 3 novembre, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.

Il y avait cinq mois que Julien avait été rejoindre son frère Wilfred au corps des Zouaves, et s'était généreusement enrôlé comme simple soldat. Après avoir vaillamment combattu à Nérola, il laissa Wilfred à Rome, malade, par suite de fatigues excessives, et il partit pour Monte-Rotondo. Les deux frères ne s'étaient jamais quittés. A deux heures du matin, ils récitèrent ensemble un *Pater*, un *Ave* et un *Salve Regina*, puis ils se dirent adieu. Ils ne devaient plus se revoir ici-bas. Le généreux Julien trouva, en ce jour, la glorieuse destinée qu'il avait ambitionnée, celle de donner son sang et sa vie pour le siége de Saint Pierre. Suivant son habitude quotidienne, il avait été fortifié par les saints sacrements. Il se battit en héros; ses compagnons attestent qu'il parla peu et qu'il pria beaucoup. Chaque fois qu'il tirait sur l'ennemi, il disait un *Ave* à la Sainte Vierge.

afin que miséricorde fut faite à l'âme de celui qui serait atteint par ses coups.

Dès le début de l'action, une balle lui enleva son képi ; plus tard, sous les murs de Mentana, une autre l'atteignit à l'œil droit ; la tête fut traversée ; il tomba pour ne plus se relever ; le coup avait été tiré à bout portant.

Le corps de Julien fut transporté par les soins de Mme. Stone qui, avec trois sœurs de charité, était sur le champ de bataille.

Un petit livre de dévotion manuscrit fut trouvé sur le pieux jeune homme ; les derniers mots qu'il y avait écrits étaient en italien ; les voici ; ils rendent bien l'expression de ce caractère à la fois pieux, franc et généreux :

"Mon âme ! mon âme ! aime Dieu et va ton chemin !"

Il y avait aussi une touchante prière en français, adressée à la Sainte Vierge, pour la conversion de ceux ou de celles qui, malgré leurs péchés, pourraient encore avoir conservé pour elle de la dévotion. Qui sait si quelque garibaldien blessé ne lui doit pas son retour à de meilleurs sentiments ? Ce petit livre est un trésor et prouve la piété fervente de ce jeune zouave, aimé de tous pour l'innocence de ses mœurs et la générosité de son cœur.

Un français, son ami, et un prêtre également français, transportèrent ses restes mortels de Mentana à Rome, où son corps fut embaumé. C'était ce même français qui jadis avait été chargé d'envoyer en France le corps du zouave Guérin ; et, en vérité, ne peut-on pas dire du jeune Watts Russell qu'il est le Guérin de l'Angleterre ? Son ami, ayant exposé le corps dans sa maison, lui posa sur le front une couronne de roses blanches, lui mit un crucifix entre les mains et lui passa au cou le petit scapulaire de la Sainte Vierge. C'était un spectacle touchant de voir ce beau jeune homme dans son uniforme de zouave : un sourire vraiment surnaturel semblait remuer ses lèvres, son corps était flexible comme pendant le sommeil. Il resta ainsi exposé durant plusieurs jours, et il y eut un grand concours de peuple pour voir celui qu'on appelait *le petit ange.* La blessure de son œil et la meurtrissure qu'il portait au front ne diminuaient en rien la beauté de son visage. L'uniforme, tout imprégné du sang de ce martyr, sera remis à son père, bien digne d'un tel fils.

Le soir du vendredi, le corps de Julien fut transporté sur une voiture funèbre, au Collége anglais ; et, le samedi matin, l'office des morts et la messe furent célébrés pour lui. Au nombre des assistants étaient Mgr. Talbot, Mgr. Honor, plusieurs dames et messieurs anglais et différentes compagnies de zouaves, qui, leur chapelet et un cierge à la main, pendant tout l'office, présentaient un des plus attendrissants spectacles qu'on puisse contempler ; parmi eux, l'œil distinguait les deux zouaves Carey et Collinridge, le premier, l'ami de Julien et son dernier compagnon sur le champ de bataille ; l'autre, le cousin de Carey et le frère de ce Collinridge qui,

mortellement frappé à Monte-Libretti, a eu l'honneur de tomber le premier pour cette cause sainte. Un sentiment de joie intime dominait l'assemblée ; on enviait le sort de ce défunt. Wilfred, tout en pleurant son frère, ne craignait point de dire que pour lui aussi le jour du martyr de Julien était comme un jour de fête. L'admiration des assistants et leur pieuse joie furent renouvelées, quand on découvrit le corps pour la dernière fois avant de refermer le cercueil. Le doux sourire qu'on voyait sur les lèvres et la calme expression de son visage faisaient dire à tous : il dort d'un sommeil de paix.

Vers le soir, il fut porté à San-Lorenzo, dans un endroit à part, et son frère plaça sur sa tombe deux couronnes de fleurs cueillies dans le jardin du Saint-Père, en demandant à Dieu que l'âme de son bien aimé Julien reposât en paix et qu'une couronne de palmes lui fût donnée au ciel.

Le monument porte cette inscription :

Hic ad martyrum cryptas
dormit in pace
Julius Watts Russell Michaelis F.,
Angelus claro genere
Pro Petri sede stenuè dimicans
in acie ad nomentum occubuit
III Non. Novemb. an MDCCCLXVII
an. œ. XVII. mens. X.
adolescens Christi miles
Vive. in. Deo.

" Ici, près des tombes des martyrs, dort dans la paix Julien Watts Russell, fils de Michel, Anglais de noble race, qui, combattant courageusement pour le Siége de Pierre, tomba dans la bataille à Mentana, le trois des nones de novembre 1867, à l'âge de dix-sept ans et dix mois.—Jeune soldat du Christ, vivez en Dieu !"

LE LUXE.

Le luxe prend chaque jour un développement qui inquiète à juste titre les moralistes chrétiens. Lorsque le luxe, en effet, s'empare d'une société, il ne s'arrête pas aux vêtements, il embrasse tout ce qui tient à l'homme, de loin ou de près, tout ce qui peut devenir le signe extérieur de sa richesse vraie ou supposée. En même temps que sa toilette, sa demeure s'embellit, son salon s'agrandit et se remplit de meubles plus recherchés. Aujourd'hui, il n'est point de famille tant soit peu à l'aise qui ne veuille avoir son salon doré, son piano, ses sofas et ses tableaux ; encore si ces salons du premier, ne cachaient pas souvent le profond dénuement des étages supérieurs !

Bien des voix éloquentes se sont déjà élevées contre cette manie du luxe, qui constitue un des caractères les plus alarmants de notre époque. Il appartenait surtout aux ministres de la Religion de blâmer une des formes de ce luxe, ou plutôt une de ses applications les plus déplacées : nous voulons parler des toilettes inconvenantes dans les églises.

Notre saint Père le Pape a pensé que ce ne serait pas trop en présence d'un abus si déplorable, que d'user de son aujuste autorité, et de faire parvenir ces propres exhortations aux fidèles.

La *Correspondance de Rome* du 21 décembre, a publié une lettre adressée par Pie IX au Cardinal-Vicaire, et qui, bien qu'elle s'applique particulièrement aux Romains, regarde aussi d'autres populations peut-être également blâmables.

Dans cette lettre, le Souverain Pontife signale trois grand maux dans cette ville confiée plus immédiatement à sa sollicitude pastorale : l'impiété du blasphème,—l'inobservance des jours de fête et le manque de respect dans la maison de Dieu. Il invite le clergé à contribuer par l'instruction, par la réprimande, par l'admonition, par toutes sortes d'œuvres de charité, à la cessation de tels scandales, et il suggère des moyens qui ont été employés ailleurs. " Ainsi, dit la lettre pontificale, au vice du blasphème on pourrait opposer une sorte d'apostolat formé par les pères de famille, par ceux qui sont à la tête des divers arts et métiers, lesquels s'efforceraient tous d'extirper de leurs subalternes ce vice exécrable."

Quant à l'observance des jours de fête, elle pourrait être encouragée " par les principaux chefs d'atelier, par ceux qui commandent des travaux, et même par les ouvriers animés d'un véritable esprit de religion."

Mais c'est sur le manque de respect à la maison de Dieu que s'étend principalement le Saint-Père. Nous citerons cette importante partie de la lettre au Cardinal-Vicaire :

" Quant au respect dû aux églises et à l'attitude que l'on doit y garder, il faudrait rappeler en vigueur les ordres donnés par notre prédécesseur de sainte mémoire, Léon XII, et reproduits autrefois par vous-même ; on rappellerait sérieusement à tous que la maison de Dieu est une maison de prière, et que la sainteté convient à un lieu saint. Or, comme la cause peut-être principale de ce mal provient des femmes, qui, en allant à l'église, se parent comme si elles allaient à la promenade ou au spectacle, et *consilium formæ a speculo petunt, pallium extrinsecus jactant, calceum stipant multiformem, solemnem manifestæ paraturæ totam circumferunt mulieritatem*, il conviendra d'y opposer une société de dames respectables, qui, par leur exemple et par l'influence qu'elles sont à même d'exercer, chercheraient à modérer ce luxe qui est la ruine des familles et l'une des plus fortes causes des mauvaises mœurs. Pour faciliter cette tâche, peut-être plus malaisée que les autres, il faut rappeler aux femmes que, s'il ne convient point à leur réserve de chercher avec soin, en quelque lieu que ce soit, à attirer les regards d'autrui par la pompe des modes et par la bizarrerie des habillements, puisque le faste et le désir de plaire aux hommes sont en haine à Dieu, cela devient, dans le temple saint, une vraie injure à Dieu, qui y réside en personne sur un trône de miséricorde pour recevoir les adorations et les prières des fidèles.

Qu'elles se souviennent du commandement que leur a donné saint Paul, de se tenir dans les églises la tête modestement voilée, soit par respect pour la présence réelle de Dieu et des anges qui l'adorent, soit enfin d'éloigner d'autrui le danger de profaner, à cause d'elles, la sainteté du temple. Qu'elles n'oublient pas que ce grave point de la discipline a toujours été inculqué par l'Eglise et remis en vigueur chaque fois que des abus qu'aucune coutume ne saurait justifier se sont produits. Qu'elles comprennent bien dans quel but cette ordonnance a été édictée, et qu'il ne faut pas l'éluder en faisant du voile un nouvel ornement pour la tête, mais l'observer avec exactitude en se couvrant la tête avec modestie."

Cette Lettre a été lue dans toutes les Eglises Paroissiales et affichée dans toutes les églises de Rome.

C'est donc aux femmes chrétiennes, que le vicaire de Jésus-Christ en appelle pour faire tomber ce luxe qui ruine les familles et les mœurs. Puissent-elles entendre cette voix paternelle, se liguer contre ce fléau, et faire revivre l'antique s'implicité qui s'accorde si parfaitement avec les règles du bon goût, de la modestie et de l'honneur.

CHRONIQUE.

I.

Mandements épiscopaux—Sacrifices et Dévouements—MM. Lafrance et Huot—Le Pallium.—Les Parlements provinciaux.

L'année 1867 s'est close et l'année 1868 s'est ouverte par les mandements de NN. SS. les évêques de la province de Québec, ordonnant des prières demandées par le Souverain Pontife, et des quêtes dans les paroisses de leurs diocèses pour l'équipement et le voyage des soldats que le Canada envoie grossir les rangs de l'armée pontificale.

Ces voix vénérables et éloquentes ont été entendues avec foi ; un noble enthousiasme s'est emparé de la population ; des soirées littéraires, musicales, des bazars ont eu lieu dans nos colléges, nos couvents, dans nos plus petites écoles. Des quêtes se sont faites dans les églises et à domicile, au profit des Zouaves pontificaux ; il y a eu de généreux sacrifices, et d'autres s'accomplissent chaque jour, que nous ne pouvons dévoiler ; parcequ'ils n'attendent leur récompense que du ciel.

Les dévouements dépassent les offrandes, plus de 500 jeunes gens ont offert leurs services, et se préparent à briser leur avenir, à rompre les liens qui les attachent à la famille et au pays, pour aller défendre la plus juste et la plus sainte des causes. Plusieurs sont déjà partis de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, et d'autres les suivront en plus grand nombre dans un temps prochain.

Le comité d'enrôlement de Montréal prépare pour le 19 une grande

démonstration à laquelle sont priés d'assister NN. SS. les évêques de la province ; plusieurs discours y seront prononcés ; on y bénira le drapeau donné par M. le curé de Notre-Dame qui porte pour devise *Aime ton Dieu et vas ton chemin.*

La mort vient d'enlever deux vénérables prêtres au diocèse de Québec.

M. La France, curé de Memramcook, est mort le 26 décembre dernier à sa résidence du Barachois. Il était né le 26 février 1814. Partout où il a exercé le saint ministère, il a laissé des monuments de son zèle et de sa charité : à Tracadie un Lazaret pour les lépreux, à Memramcook une élégante église, un collége et un couvent.

Sa fortune s'est ainsi dépensée en œuvres utiles à la religion et au pays. En voyant ses restes mortels descendre dans la tombe, la paroisse entière n'a pu contenir ses larmes et ses gémissements. Les protestants eux-mêmes le regrettent, ce qui complète son éloge.

Le 17 janvier, M. P. Huot, curé de Sainte-Foye, succombait à une attaque d'apoplexie. Né le 22 avril 1809, après de brillantes études, il fut promu au sacerdoce, et débuta dans le ministère paroissial en 1831, par le vicariat de Ste. Marie de la Nouvelle-Beauce ; trois ans après il était appelé à desservir les Missions du Golfe où il travailla avec beaucoup de zèle jusqu'en 1838. Devenu curé de Sainte-Foye, il s'attacha ses paroissiens par un ministère plein de bonnes œuvres, et se fit de nombreux amis par la distinction de son caractère, la variété de ses connaissances et les nobles qualités d'esprit et de cœur qu'il mettait à leur service avec la plus prévoyante affabilité.

Le 2 de ce mois, Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le *Pallium*, apporté de Rome par M. le Grand-Vicaire Truteau, et qui lui a été présenté par Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe. M. le Grand-Vicaire Taschereau a fait le discours de circonstance. Parmi la nombreuse assistance qui remplissait les nefs de la Cathédrale, on a remarqué les Consuls-généraux de France et d'Espagne, le Premier Ministre de la Province et les Hons. Ouimet et Archambault.

Le *Pallium* est un insigne réservé aux archevêques et à quelques évêques occupant certains siéges privilégiés. C'est un ornement de forme circulaire qui entoure le cou et se termine par deux bandelettes tombant l'une sur la poitrine, l'autre par derrière. Il est tissu de laine blanche parsemée de croix noires qui ont remplacé la figure du Bon Pasteur dont il était primitivement orné. Les agneaux qui fournissent cette laine sont solennellement baptisés le jour de la Sainte-Agnès, dans la basilique de cette martyre, sur la voie Nomentane.

Le *Pallium* est pour les prélats le symbole de l'humilité et du zèle ; il rappelle la brebis égarée rapportée sur les épaules du Bon-Pasteur. On l'attache sur la chasuble avec trois épingles d'or lesquelles indiquent la charité ou les trois clous du crucifiement.

La première fois qu'il est fait mention du *Pallium*, c'est dans le décret du pape St. Marc, où il dispose que l'Evêque d'Ostie, qui doit donner au Pape la consécration, portera le pallium dans cette cérémonie. St. Marc siégeait en 335. L'usage du pallium est donc antérieur au IVme siècle.

***

Les nouvelles politiques de la Province ne nous offrent encore rien d'important. Le 20 décembre a eu lieu à Québec l'ouverture des deux Chambres, on a admiré le discours du trône et la réponse à l'adresse qui a plus tard été présentée par M. Chapleau.

Le programme officiel promet d'utiles réformes dans le régime municipal, et des mesures importantes pour favoriser la colonisation, l'émigration, l'agriculture et tout un plan nouveau d'éducation ; mais les Chambres n'ont point été encore appelées à se prononcer sur ces importantes questions.

A Ontario, la Législature discute l'Homestead Law, qui déjà a produit d'heureux résultats dans les Etats-Unis. Désormais le colon en détresse sera toujours assuré de conserver le nécessaire, quelque soit la rapacité de ses créanciers ; et ce qui peut le faire vivre avec sa famille et l'aider à se relever sera à l'abri de leurs poursuites.

Une autre mesure a été adoptée, c'est au sujet des subventions accordées aux écoles. Le gouvernement ne se propose de secourir que les écoles mixtes, où l'on n'enseignera aucune religion. Si pareille mesure était proposée dans la Province de Québec, on se demanderait à qui le gouvernement donnerait ses secours, la très-grande majorité de nos institutions enseignantes étant catholiques. Aussi nous croirions faire outrage à la foi et au bon sens de nos législateurs de concevoir même un tel projet.

C'est avec une grande satisfaction que la Province a appris que la nomination de Sir F. Belleau au poste éminent de Lieutenant-Gouverneur avait été ratifiée pour cinq ans par Sa Majesté la Reine Victoria.

Le Parlement de la Nouvelle-Ecosse s'est ouvert le 29 janvier. Le discours du trône parle de finances qui sont en assez mauvais état, de projets sur l'éducation, et renferme quelques phrases qui auraient pour but de calmer l'opposition générale à la Confédération, qui menace presque d'éclater en révolte.

II.

Rome.—L'armée Pontificale.—Démonstrations généreuses.—L'Oraison perpétuelle.—Reconnaissance de Pie IX.—Le Sacré Collége.—Epreuves et consolations.

Aujourd'hui qu'une parole de protection claire et pleine de franchise autant que de fermeté a été donnée par l'Empereur des Français au Saint Père et au monde catholique, Rome est tranquille et se prépare avec activité à se défendre contre de nouvelles attaques qui peut-être ne tarderont pas.

Les fortifications se poursuivent sous la direction des ingénieurs français ; le long du Tibre, on dresse des barricades ; on construit des redoutes et des forts sur les monts Mario, Parioli, Janicule et Aventin. On s'occupe surtout de fortifier la cité Léonine et de mettre le Vatican à l'abri d'un coup de main. Lorsque les brigands menacent de venir, il faut bien, dit le Saint-Père, " barricader les portes."

D'un autre côté les cadres de l'armée pontificales se complètent et voient accourir des volontaires de toutes les parties de la chrétienté. On doit compter déjà 5,000 zouaves, 2,000 légionnaires, et 12,000 chasseurs : l'armée sera bientôt portée à 25,000 hommes, outre les paysans que l'on arme et qui formeront comme un corps de réserve ou d'action, au besoin sous le nom de *Squadaglieri*.

Toutes les parties du monde sont représentées dans les rangs de l'armée pontificale. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie, les Iles, ont fourni des zouaves pontificaux. Si le Russe et le Turc n'ont point de représentants, tous les autres royaumes de l'Europe ont fourni leur contingent. La France la première, comme la fille aînée de l'Eglise, la catholique Esgagne, le Portugal, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et la Belgique qui se dépense avec une abnégation sublime ; l'Angleterre, l'Ecosse, la courageuse Irlande et la Pologne qui trouve encore assez de sang dans ses veines épuisées par le patriotisme, pour voler au secours de la Religion.

L'Asie a envoyé un Indien, l'Afrique un Ethiopien : les deux Amériques ont envoyé des sujets des latitudes les plus opposées, depuis le Canada jusqu'au Pérou. L'Océanie a envoyé un jeune homme transporté brusquement de l'état sauvage à la dignité romaine et aujourd'hui sergent. St. Domingue, l'Ile de la Réunion, Haïti ont envoyé des enfants de couleur appartenant à des familles de haute condition.

N'est-ce pas là " une preuve admirable en faveur de la suprématie de Rome et une reconnaissance évidente du rôle universel que remplit le Pape comme gardien de la foi, comme monarque suprême des chrétiens, comme Sauveur de la civilisation et de l'honneur du monde ; et qu'il y a en même temps un gage certain de la victoire de l'Eglise sur la Révolution." (*Correspondance de Rome.*)

***

En même temps les offrandes se multiplient, la France et l'Italie ont déjà envoyé des millions.

En Bavière, le prince L. W. Rosemberg vient d'offrir de l'argenterie évaluée à 8,000 florins.

En Prusse, des assemblées catholiques se réunissent chaque jour, on signe des adresses, on veut un Pape-Roi. Dans le seul duché de Nassau, on compte plus de 23,000 signatures.

En Autriche, les catholiques de Vienne viennent de s'entendre avec les comités de Paris pour les collectes à faire et pour le recrutement des soldats pontificaux.

Le jeune comte Schmieving-Kersenbrök vient de s'enrôler dans le régiment des Zouaves.

Le duc de Chevreuse, petit-fils du duc de Luynes, dont le monde catholique vient d'admirer la mort sainte et glorieuse, dont les sciences pleurent la perte avec la Religion, vient d'envoyer douze magnifiques pièces d'artillerie; voilà pour recevoir le brigand de Caprera, au printemps prochain.

Enfin, à Toulouse, une touchante association vient de se former. C'est une Union de prières sous le nom d'*Oraison perpétuelle* pour qu'il ne se passe pas une heure du jour et de la nuit sans qu'une supplication monte vers Dieu pour le Saint-Père, pour l'Eglise et ses défenseurs.

* * *

Pie IX n'est point insensible à tous ces témoignages du peuple chrétien. Dans le Consistoire du 20 Décembre, après avoir montré l'assistance divine venant à son secours pour tempérer ses tristesses par des joies : les évêques étroitement unis pour le défendre par leurs discours et par leurs écrits : les laïques prenant également la défense du pouvoir temporel, le Pape ajoute :

" Qu'il a été splendidement défendu au sein du Sénat et du Corps Législatif de Paris, aux applaudissements de tous les honnêtes gens. Il a exalté les démonstrations de générosité des fidèles, l'ardeur des Ecrivains et des orateurs catholiques, le dévouement des volontaires, la fidélité de ses sujets et surtout des sujets romains.

Il fit ensuite l'éloge de la bravoure de l'armée française, et du très-puissant Empereur de la noble et généreuse France, lequel voyant les dangers que courait Rome, a envoyé ses vaillants soldats combattre à Mentana et à Monte-Rotundo, sous des chefs illustres et verser leur sang pour la cause du Saint-Siége.

Pie IX a terminé son allocution en recommandant de prier Dieu, afin qu'il le protége contre ses ennemis et les convertisse.

Les mêmes assurances de gratitude ont été renouvelées à la réception des officiers du corps expéditionnaire français. Au 1er de l'an, Pie IX, s'adressant au général Failly répondit à ses souhaits dans ces termes :

" J'ai déjà manifesté au monde dans le dernier Consistoire les sentiments que j'éprouve à l'égard de la noble et généreuse France, de sa vaillante armée et de son Souverain.

" Cependant je me plais à remercier ici, de nouveau, la nation très-chrétienne, qui m'a témoigné et me témoigne encore une sollicitude si filiale, cette armée qui a accouru avec tant d'empressement à mon secours, et le Souverain qui l'a envoyée.

" Oui, je bénis la France, son armée et son empereur. Je vous bénis tous particulièrement, Messieurs, et avec vous, tous vos compagnons d'armes retenus hors de Rome par leur devoir."

*
* *

La générosité du Saint-Père égale sa reconnaissance. Douze mille croix vont être frappées pour récompenser les troupes victorieuses dans la dernière campagne : et des médailles le seront également pour les médecins et les personnes charitables qui ont assisté les cholériques dans la dernière épidémie.

Le général Kanzler a été promu à des dignités bien méritées par les nombreux services qu'il a rendus au Saint-Siége.

Un monument construit aux frais de Pie IX sera élevé dans l'église principale de Monte Rotundo pour en éterniser la victoire.

Le Colonel d'Argy de la Légion d'Antibes, a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre de Pie IX.

Le Prince Impérial de France a reçu pour étrennes de son Auguste Parrain, des objets d'arts que Pie VII avait reçu en don, lors du sacre de Napoléon 1er.

Le chapeau de velours et l'épée bénis par le Pape, le jour de Noël, ont été envoyés à l'Empereur des Français comme au Prince qui, pendant l'année 1867, avait le mieux défendu l'Eglise : et la Rose d'or a été présentée à la Reine d'Espagne dont le gouvernement a répondu aux menaces de Florence avec une noble fermeté, déclarant que s'il n'intervenait pas dans les affaires du Royaume d'Italie, il ne souffrirait pas non plus que l'on touchât au temporel du Saint-Siége.

Toutes ces nouvelles sont consolantes, et la soumission du Cardinal d'Andréa qui a été réintégré en parties dans ses dignités et ses priviléges, vient encore y ajouter un nouveau surcroît, qui peut adoucir la perte que le Sacré-Collége vient de faire des Cardinaux Bofondi et Vgolini.

La mort a fait, en effet, un grand vide dans le Sacré Collége ; il y a vingt et un chapeau vacants, en conséquence le Saint-Père a résolu de combler en partie ce vide dans le consistoire du mois de Mars. Les candidats dont on connaît positivement la prochaine élection sont : Monseigneur Lucien Bonaparte, Monseigneur Darboy, Archevêque de Paris, Mgr. Dupanloup, Mgr. Pie, Mgr. Barili, nonce à Madrid, Mgr. Ferrieri, nonce à Lisbonne, Mgr. Borromeo,-Arese, majordome de Sa Sainteté, Mgr. Ferrari, ministre des finances, Mgr. Monaco de la Valette, membre de la consulte criminelle, Mgr. Berardi, Mgr. Ladoshowski, et Mgr. Moreno, Evêque de Valledolid.

Pie IX aura la gloire d'avoir accompli trois canonisations, la troisième étant résolue. Les serviteurs de Dieu auxquels seront décernés les honneurs des saints, sont les bienheureux Berchmans, Alphonse Rodriguez, Joseph Labre et Marie Alacoque.

L'Eglise n'en traverse pas moins une crise redoutable, et si cette crise ne l'est pas plus que celles qu'elle a déjà traversées et dont elle a triomphé, elle est cependant profonde, car tout y semble attaqué à la fois.

La Divinité de Jésus Christ son Fondateur.

L'authenticité de ses traditions.

L'indépendance de son chef visible.

Pendant que l'Autriche confisque les biens du clergé et proteste contre le dernier Concordat que les derniers défenseurs du Joséphisme voudraient déchirer, une nouvelle secte s'élève en Hongrie. Ses adeptes s'appellent Nazaréens. Ils ne reconnaissent aucun Prêtre, refusent de faire baptiser leurs enfants, rejètent le mariage et l'autorité du serment. On leur prête beaucoup d'analogie avec les Quakers dont ils imitent la vie austère. Le nom de leur fondateur n'a pas encore transpiré. Cette secte, trop bien accueillie des classes pauvres, doit, dit-on, son origine à quelque Allemand américanisé, familier avec la secte moravienne, vieux débris des Husites condamnés au Concile de Bâle en 1433.

La persécution redouble en Pologne dont le nom est désormais effacé des actes officiels de la Russie pour être remplacé par celui de *Province de la Vistule.*

C'est une nouvelle violation des traités de 1815, qui dégage l'Autriche de ses obligations envers la Russie, et qui, dans un conflit, pourra avoir ses conséquences.

Quoiqu'il en soit, on ne détruit pas un peuple d'un trait de plume : ni même par les atrocités qui se renouvelent tous les jours pour la pauvre Pologne ; l'Irlande en est aujourd'hui la preuve.

Plus de deux cents églises catholiques ont été fermées dans la Podlachie et leurs curés ont reçu défense d'exercer le saint ministère.

En Lithuanie, les terres de la noblesse catholique ont été confisquées. L'administration religieuse est toute entière entre les mains du gouvernement Russe qui exige du clergé un serment d'obéissance absolue. Les prêtres qui le refuseront seront exportés en Sibérie, et remplacés par des ministres vendus au pouvoir ou par des popes schismatiques et ignorants.

A partir de Janvier, le calendrier russe sera seul employé, et les journaux politiques russes, et pas d'autres, auront le droit de circulation en Pologne, et déjà la police force tous les enfants de ne fréquenter que les écoles du gouvernement où l'on essaiera de leur faire oublier leur foi, leur langue et jusqu'à leur nom.

La Suisse protestante, qui se vante d'être le pays le plus libéral du monde, rivalise d'intolérance avec l'autocrate de Russie.

Le Gouvernement Fédéral a demandé l'abolition des *jours fériés* et, malgré les protestations des catholiques, il presse Rome d'accéder à sa volonté.

A Berne, dix-huit curés ont été poursuivis pour avoir organisé une quête

en faveur du denier de Saint-Pierre. Les Ordres religieux d'hommes et de femmes viennent d'être dépouillés de la liberté que possède tout citoyen de se présenter pour recevoir le diplôme d'instituteur et d'institutrice primaire. Ce n'est pas seulement un acte injuste et impie, c'est un acte inconstitutionel.

A Schaffouse, défense a été faite aux curés de lire à leurs paroissiens le mandement de l'évêque qui ordonne des prières et sollicite des secours pécuniaires pour le Souverain-Pontife. C'est ainsi que l'hérésie et le schisme entendent et pratiquent la *tolérance.*

* * *

A ces persécutions injustes et impolitiques opposons le tableau des progrès que la foi fait dans d'autres pays.

En Angleterre, on signale deux conversions nouvelles, celle du comte de Granard qui appartient à une famille très-ancienne, et celle d'un des gradués de l'Université de Cambridge qui vient d'entrer au noviciat des Oratoriens.

Un autre signe favorable au catholicisme est la démonstration du Lord-Maire de Dublin. Comme catholique, il a profité de la liberté que lui laisse une loi nouvelle, et il a assisté en grand costume de cérémonie à la messe chantée à la cathédrale. Le peuple, sur son passage, l'a acclamé avec enthousiasme. Son Eminence, le Cardinal Cullen, a profité de la circonstance pour flétrir les atrocités féniennes, et montrer à l'Irlande que c'est par la patience plutôt que par le crime qu'elle rentrera un jour dans tous ses droits. C'est une réponse aux journaux anglais qui accusent, en ce moment, le clergé d'Irlande de se faire le complice de la révolution.

La situation de l'Eglise catholique s'améliore donc de jour en jour, non seulement en Irlande, mais aussi en Angleterre, qui comptent 1 archevêque, 16 évêques, dont 4 en Ecosse ; 1,638 prêtres, 1,283 chapelles ou églises, 227 couvents, dont 200 s'appliquent à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, et 67 monastères d'hommes.

Pendant que le catholicisme fait des progrès en Angleterre, le protestantisme perd de plus en plus du terrain en France. Lorsqu'en 1802, Napoléon fit faire le recensement de la population, la France comptait 26 millions de catholiques et 1,500,000 de dissidents. Depuis ce temps la population a augmenté, mais au profit du catholicisme qui compte aujourd'hui 36 millions, et à la perte de l'hérésie qui ne compte plus que 800 mille adeptes, et voit le nombre de ses adhérents réduit de moitié depuis le commencement de ce siècle.

Monseigneur de Poitiers vient d'annoncer un nouveau concile provincial.

Le Rév. Père Hyacinthe, de l'Ordre des Carmes, a terminé, le 9 janvier, ses Conférences à Notre-Dame en présence d'un nombreux et remarquable auditoire. Monseigneur l'Archevêque de Paris, en son nom et au

nom de l'immense assemblée qui se pressait autour de lui, a félicité et remercié publiquement l'éloquent orateur, confirmant ainsi, de tout le poids de son autorité, les enseignements et l'esprit de ses belles et fécondes prédications. Le P. Hyacinthe non-seulement prêche admirablement, mais encore il convertit les âmes. Une nouvelle circule en ce moment à Paris : Mlle. Thüillier, la charmante et sympathique artiste, l'étoile de l'Odéon, qui s'est éclipsée l'année dernière, vient d'entrer aux Carmélites de Blois. Il paraît que c'est l'illustre prédicateur qui a opéré sa conversion.

M. L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, continue à donner, deux fois par semaine, ses leçons religieuses au Prince Impérial. Il se rend à Saint-Cloud après sa messe à dix heures ; il prépare l'héritier du trône à sa première communion qui doit avoir lieu en mars prochain. L'Impératrice assiste régulièrement aux enseignements de M. l'abbé Deguerry, et souvent l'Empereur y fait acte d'apparition.

M. L'abbé Tregaro, aumônier en chef de la marine, inspecte en ce moment le service de l'aumônerie de la flotte. Ce digne ecclésiastique a pris au sérieux sa nouvelle mission, et on espère les résultats spirituels les plus heureux.

III.

Les Féniens.—L'Italie.—L'Allemagne.—L'Orient.—L'Amérique.

La situation politique de l'Europe n'offre pas les mêmes espérances de prospérité. La question allemande et la question d'orient tiennent le monde en suspens, dans l'attente d'une explosion que l'on s'efforce de conjurer, mais qui menace d'éclater sur tous les points à la fois.

On écrit de Londres : " La conspiration fénienne tient en ce moment l'Angleterre dans un état d'alarmes et d'effroi dont la peinture fidèle offre un intérêt puissant : " Nous vivons ici dans de perpétuelles terreurs. Des familles se réfugient à la campagne, d'autres sur le continent. Sur tous les points du royaume les féniens font des tentatives d'incendie. Arsenaux, palais, musées, dépots d'armes, poudrières, sont gardés nuit et jour à l'intérieur et à l'extérieur par des escouades de policemen et de oldat s.

" Chaque jour meurent une ou deux victimes de l'explosion du 13 courant, (décembre) à Clarkenwell. Les policemen sont fréquemment assassinés : un grand nombre donnent leur démission. La vie de la Reine est menacée pour le jour de la prochaine ouverture du parlement. A aucune époque de son histoire, l'Angleterre n'a été en pareille situation. On cherche sans le trouver le moyen d'en sortir. Dans cette formidable lutte, l'Angleterre a derrière elle les Etats-Unis, où les féniens se comptent par milliers."

A chaque instant on craint que ces attentats isolés n'aboutissent à une rebellion déclarée ; ces faits sont déplorables et douloureux, mais l'Angleterre ne recueille-t-elle pas le fruit fatal de ces révolutions qu'elle a suscitées et favorisées depuis 60 ans sur le continent.

On a cru un instant que Lord Clarendon allait à Rome pour prier le Pape de condamner ouvertement les féniens. Des nouvelles d'Italie nous apprennent que sa mission n'avait d'autre objet que de donner à la personne du Souverain-Pontife les assurances sympathiques de l'Angleterre toujours conformes aux propositions de O. Russell.

De nouveaux attentats empêchent le gouvernement et de se reposer et la confiance de renaître ; le flot monte toujours. Quand débordera-t-il ? quels seront ses ravages ? c'est le secret de l'avenir.

***

L'horizon est aussi sombre en Italie.

Après la victoire de Mentana, les troupes françaises se retirèrent à Civita-Vecchia afin de donner à la diplomatie la facilité d'entrer en négociations avec les divers cabinets de l'Europe. Une conférence fut proposée ; les puissances en partie hésitèrent, en partie acceptèrent, et le projet a peu de chance de succès, surtout depuis le discours de Mr. Rouher à la Chambre Législative, où la politique de la France se dessine avec tant de franchise.

L'Italie, d'ailleurs, persiste dans ses prétentions sur Rome. Avant d'entrer en négociation, elle demande que la France se retire des Etats de l'Eglise, et la France ne peut y consentir tant qu'elle n'aura pas des garanties certaines de sécurité pour le territoire romain.

Le ministère en voudrait faire une affaire de temps et de patience ; l'Angleterre, la Prusse lui conseillent de ménager le cabinet des Tuileries, mais ce pauvre ministère, qui vient de se reconstituer avec tant de peine, se sent moins fort que jamais en présence de la révolution et de la banqueroute qui l'entraînent.

Et comment patienter en présence d'un déficit de plus de 191 millions, lorsque la banqueroute se lève menaçante avec les discussions intestines et le déshonneur, si toutefois, à Florence, il y a encore quelque honneur à perdre !

On signale de tous côtés la mise en circulation de faux billets du trésor italien : c'est ce qui fesait dire, il y a quelque temps, à un homme d'esprit revenant de Milan : " J'ai hâte de fuir la neige et l'ennui, qui couvrent cette pauvre Italie, un tas de gens croyant faire de la politique tournent à l'huître, le reste jure et blasphème comme des païens... La défiance et la misère sont à leur comble ; le vol va son train, l'argent a disparu, *tout le monde frappe du papier*. Il y a de quoi mettre le feu à l'univers. Le feu y prendra, d'ailleurs, par plus d'un bout."

Les embarras financiers ont forcé la cour de Florence de suspendre le paiement du semestre de la dette pontificale, et c'est un nouveau sujet de complications vis-à-vis du cabinet français.

En refusant de payer la dette afférente à l'Ombrie et aux Romagnes, le

gouvernement italien se dénie le droit de possession de ces provinces. Qui refuse le paiement des hypothèques d'une propriété, déclare, par ce seul fait, qu'il n'en est pas le légitime propriétaire et qu'il en doit être dépossédé.

Par quelle voie l'Italie sortira-t-elle de cette fausse situation ? par la guerre ? et c'est où la pousse la révolution.

Le Comité garibaldien de Rome a fait appel à toute la jeunesse d'Italie, pour le printemps prochain, et le Brigand de Capréra déjà aiguise sa vaillante épée de Monte-Rotundo.

Le gouvernement, de son côté, se prépare à soutenir ces enfants perdus qu'il jettera en avant. Six millions on été votés pour la transformation rapide des anciennes armes. On augmente l'armée, on équipe la flotte sur une formidable échelle et l'on contracte des alliances secrètes avec la Russie et la Prusse.

Il est hors de doute, écrit-on de Viterbe, que le gouvernement Italien travaille à l'organisation du parti d'action dans le but de le pousser à quelque extrémité. Le centre du mouvement est à Terni où ont été expédiés des pièces d'étoffe pour confectionner des chemises rouges. Il est également hors de doute que des centaines de Garibaldiens, la plupart lombards, sont réunies près de notre frontière, et qu'ils s'exerçent au maniement des armes, en attendant un signal du gouvernement ou de ceux qui agissent en son nom.

Voilà l'âge d'or que la révolution promettait à l'Italie. On s'attend tous les jours à une crise politique, ce sont les dernières nouvelles. Les nouveaux impôts, tout à fait impopulaires sur les maisons et la mouture, ne combleront pas le déficit du trésor, que la spoliation des biens ecclésiastiques n'a pas servi à combler. La misère est si grande que les émigrations en Amérique s'opèrent sur une grande échelle ; trois cents lombards dernièrement se sont embarqués pour Buéno-Ayres.

Cette unité italienne, pour laquelle on met le monde en émoi, n'est même pas assurée de vivre, on parle déjà tout bas, il est vrai, dans les salons politiques de Paris, de former cinq royaumes en Italie. Le Pape reprendrait ses anciennes possessions, Naples reverrait François II; La Sicile serait donnée à un prince étranger ; les Fils de Victor-Emmanuel se partageraient le reste, le prince Humbert aurait le Nord et le duc d'Aoste, l'Etrurie.

En attendant tout marche à l'aventure ; c'est un pays sans administration, un trésor sans argent, une chambre sans parti, une couronne sans conseil, et un gouvernement sans ministre.

***

La Prusse, pleine de confiance dans la confédération du Nord, et sur out dans son fusil à aiguille, dont l'inventeur vient de mourir, suit

avec un certain plaisir les complications politiques survenues entre les cabinets de Florence et de Paris. Espérant pêcher en eau trouble, elle presse l'Italie de demander à la France l'évacuation du territoire pontifical ; car elle sait l'importance, en cas de guerre d'un corps français en Italie, et elle ne ménage ni promesses, ni intervention officieuse pour obtenir ce résultat.

Tout en protestant de ses intentions pacifiques, elle ne se gêne pas de proposer l'union du duché de Bade à la confédération du Nord, de rompre la ligne du Mein, de menacer les frontières françaises et de provoquer ainsi à la guerre sa rivale.

Les pamphlets se joignent aux journaux de l'autre côté du Rhin, et rivalisent à qui jetera les provocations les plus audacieuses. Une brochure, intilulée *Nos Frontières*, ne demande rien moins à la France que la restitution de l'Alsace, de la Lorraine, et de la Franche-Comté, mais la France rit de ces bravades allemandes, elle patiente et répond simplement " *Viens les Prendre.*"

Elle n'ignore pas que la Prusse semble prête à faire naître la première occasion de conflit, soit à propos du Limbourg et de la Hollande, ou à propos de quelque violation du traité de Prague, et elle se prépare à toute éventualité, complète sa flotte avec tant d'activité que le jour de l'an on a travaillé à Toulon comme les autres jours, perfectionne ses armes, en invente de nouvelles, fortifie ses places frontières et intérieures, et met sur pied une armée qui comptera un million et demi de soldats aguerris.

***

De son côté la Russie ne donne pas moins d'inquiétudes à l'Autriche et à la Turquie.

Les menées moscovites en Gallicie ont pris un tel développement, que le Cabinet de Vienne ne peut manquer d'y veiller. De Povoli, de Wolhynie, des agents secrets, se répandent chaque jour dans les possessions Autrichiennes. Cette situation devra se dénouer forcément avant peu, ne fut-ce que par des explications diplomatiques.

Les consuls anglais, français et autrichiens ne cessent de signaler depuis plusieurs mois les manœuvres russes dans les Provinces chrétiennes de la Turquie. C'est surtout en Servie qu'une insurrection est prête à éclater. Les gouvernements de l'Occident se préoccupent vivement de toutes ces menées. Le gouvernement de St. Pétersbourg n'en poursuit pas moins son idée.

Dévoilant audacieusement ses plans d'invasion et de conquête universelle en Orient, il déclare qu'il combat la politique de l'Autriche et de la France comme contraire à la sienne, ayant pour but d'arrêter l'unité allemande et Italienne, et de faire revivre les prétentions des Polonais et si " cette politique, dit-il par des organes avoués, n'est pas abandonnée, elle convertira la paix armée d'aujourd'hui en une guerre acharnée."

[illegible] conventions spéciales et distinctes s'élaborent entre [illegible] relativement à la question d'Orient ; et que cette [illegible] signature pour commencer à agir.

[illegible] la Prusse s'appuyant indirectement sur la [illegible] : de l'autre côté, la France, l'Autriche, l'An- [illegible] sur la question d'Orient, voilà la situation des [illegible]

[illegible] voit éclater le choc de ces sept grandes puis- [illegible] en entraîneront d'autres dans le conflit. Ce [illegible] d'hommes qui couvriront les champs de bataille [illegible]. Et pourquoi, parce que l'Italie veut [illegible] que la Prusse veut reculer sa frontière, parce- [illegible] sa tyrannie sur tous les chrétiens d'Orient. [illegible] schisme, s'alliant à la Révolution pour ren- [illegible] représenté par Rome défendu par la France, par [illegible] qui veulent sauver la civilisation en sauvegardant [illegible] de la justice, et des peuples.

***

[illegible] américain n'offre pas un spectacle beaucoup plus [illegible] tremble, que des îles entières disparaissent [illegible] habitants, la Révolution s'agite à Haïti et [illegible] général Prado, battu à Aréquipa est obligé de [illegible] les malédictions de tout un peuple.

[illegible] la guerre civile éclate entre les blancs et les [illegible]

[illegible] lumières de la grande République, nous offre [illegible] Congrès qui nomme des ministres anti-constitu- [illegible] du Président ; et d'un Président qui ne peut se [illegible] ministres.

[illegible] Féniens s'agitent et continuent de jeter la menace [illegible] l'affaire de l'*Alabama* ne cesse de revenir comme [illegible] de plus en plus tendues les relations poltiques [illegible] St. James et de Washington.

[illegible] le mène. Les Puissances n'ont rien gagné à [illegible] et à persécuter les saints du Très-Haut. Un moment [illegible] extérieur et de gloire apparente les a ébloui, mais cette [illegible] une misère profonde qui fait éclat de toutes parts. [illegible] qui se reconnaîtront à temps, et reviendront sincère- [illegible] sacrée, à ces temps de foi, où l'Empire et la Reli- [illegible] main pour conduire les peuples dans les voies du [illegible]

LA CROISADE DES TEMPS MODERNES.

Nous ne pouvons laisser ignorer à nos lecteurs le magnifique discours prononcé à Gand, Belgique, par M. l'avovat Verspeyen dans l'assemblée générale de l'*Œuvre du denier de Saint-Pierre* et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, présidée par Mgr. l'Evêque. Entre toutes les voix qui se sont élevées jusqu'ici pour rendre hommage à l'éroïsme et à la foi de ceux qui viennent de verser leur sang pour la défense de la Papauté, nul n'a pu faire entendre un langage plus noble et plus touchant. Ce dicours, prononcé à la gloire de l'armée pontificale et pour le soutien du trône de Pie IX, ne sera point déplacé au milieu des discussions qui se font de toutes parts sur les réorganisations militaires; peut-être fera-t-il sentir la nécessité de s'occuper du côté moral de la question. (Extrait du *Nouveau-Monde*, 7 février.)

Monseigneur,

Messieurs,

Nous sommes tristes, mais nous sommes fiers !

Nous pleurons sur la tombe de trois enfants de notre Flandre ; mais cette tombe est glorieuse : elle est ornée des palmes du martyre ; elle resplendit d'espérance et d'immortalité.

Waléran d'Erp, Edouard De Roeck, Carlos d'Alcantara, ces noms, inscrits dans nos dyptiques, vivront à jamais dans le souvenir des catholiques flamands ! (Longs et bruyants applaudissements.)

O pères chrétiens, ô mères chétiennes, qui avez offert de tels fils à l'Eglise, séchez vos larmes ! Ils sont l'honneur de leurs familles, la gloire de leur patrie, les héros de la catholicité, la joie du paradis.

Dieu vous les avait donnés, vous les lui avez rendus. Il est désormais leur père et leur mère, et si grand que soit pour eux votre amour, il n'égale pas le sien.

C'est le ciel que la mère des Machabées de l'ancienne loi montrait à ses fils : *Fili mi, respice cœlum !* Aujourd'hui ce sont les Machabées de la loi nouvelle qui montrent le ciel à leurs mères : *Mater, respice cœlum !*

Que vous dirai-je, Messieurs, de nos chers zouaves, de leur vie, de leur sacrifice et de leur mort, qui réponde à vos sentiments et aux miens ? Le cœur a des émotions à la fois délicates et fortes dont toute parole doit se résigner à n'être que l'écho très-affaibli. Seule l'Eglise a des consolations pour de telles douleurs et des hymnes pour de pareils triomphes.

Waléran d'Erp !... Beaucoup d'entre vous l'ont connu. C'était la fleur de la distinction et de la piété ; Dieu l'avait admirablement doué des qualités de l'esprit. De brillantes études, couronnées par les palmes uni-

versitaires, l'avaient conduit au seuil de la vie publique. Il allait entrer dans la diplomatie, et certes son intelligence déliée, son caractère ferme, mais affectueux et poli, son jugement droit, son aptitude précoce à pénétrer le fond des choses, lui promettaient de brillants succès dans cette carrière... Mais il avait de plus nobles ambitions et le Ciel lui réservait une plus glorieuse destinée. Fils d'un père qui a noblement porté l'épée, il sentit, lui aussi, s'éveiller dans son cœur la vocation des armes. Sans doute il avait lu cette belle parole de l'Evêque de Poitiers: "Le droit, c'est bien d'en étudier les éléments, c'est mieux de défendre la chose." Combattre pour l'Eglise, mourir pour elle, tel était son rêve!... Survient l'invasion des Etats pontificaux par les hordes garibaldiennes. Waléran était à Paris. Aussitôt sa résolution est prise; il écrit à son père, il adresse à sa mère le suprême adieu d'un fils chrétien! six jours plus tard il était à Rome! (Bravos.)

A peine a-t-il le temps d'y endosser un uniforme et de s'armer d'un fusil. On part pour la bataille. Il se confesse et communie. Le lendemain il combat et il tombe au premier rang, mortellement blessé d'une balle qui lui traverse le front!... Ce sang précieux et pur montait vers Dieu comme les prémices de la victoire. La nuit vint: notre jeune héros la passa toute entière, étendu sur le champ de bataille, au pied d'une haie. Solitaire et pénible agonie, mais glorieuse et méritoire devant Dieu!... L'aurore se lève enfin sur les collines sanglantes de Mentana. C'était pour Waléran l'aube de l'éternité. Des mains amies le recueillirent; il reçut le Saint Viatique et mourut...

A vous aussi nous devons le tribut de notre admiration et de nos prières, humble fils de nos campagnes, mort héroïquement au combat de Monte-Libretti, à côté de ce lieutenant Guillemin, à qui ses compagnons d'armes avaient décerné le glorieux titre "d'ange gardien du régiment des zouaves!" Edouard De Roeck, Messieurs, n'était qu'un paysan flamand; mais son simple dévouement mérite d'être loué au-dessus de tous les autres. (Très-bien!) Fidèle à la foi de son baptême, il avait gardé dans son âme le trésor de l'amour de Dieu. Oui, il aimait Jésus-Christ, il aimait l'Eglise de tout son cœur, de toutes ses forces, comme aimaient les premiers chrétiens!... Lui aussi, il entend parler des périls du Saint-Siége: il laisse la charrue dans le sillon inachevé, il court à Rome prendre le fusil. Pendant près de deux ans, il y mène la vie de garnison. C'était le modèle de sa compagnie, le type accompli du soldat chrétien. La Congrégation de la Sainte-Vierge établie au régiment des zouaves pontificaux, le comptait au nombre de ses membres les plus zélés. Par une coïncidence dans laquelle nous aimons à reconnaître et à bénir les secrets desseins de Dieu, il devint l'ordonnance du lieutenant Guillemin, dont il devait partager la glorieuse mort. Digne serviteur d'un tel maître!... Vous savez le reste, Messieurs, vous savez comment à Monte-Libretti, 80

soldats de Pie IX tinrent en échec 1200 garibaldiens. De Roeck soutint la lutte jusqu'au bout : il tomba près de son officier, sous la dernière balle de l'ennemi qui battait en retraite ! (Bravos.)

Ah ! soyez fiers de lui, soyez heureux de porter son nom, vous dont, naguère encore, il partageait les agrestes faveurs !.. Votre humble chaumière attirera désormais les regards du passant. On dira : "c'est la maison du martyr." Au foyer domestique, sous le crucifix, vous suspendrez la bêche et le fusil de votre frère ! Ce sera le plus glorieux des blasons, et les plus fiers patriciens peuvent en être jaloux. (Bravos.)

Et vous à qui la Providence a donné les loisirs et les devoirs de la richesse, vous qui portez le fardeau d'un beau nom, passerez-vous devant cette demeure sans vous dire que noblesse oblige, et qu'en vertu même de votre naissance et du sang qui coule dans vos veines, vous êtes les champions prédestinés de la Papauté ?.. Souvenez-vous de ce Roeck, le pauvre travailleur, qui gagnait son pain à la sueur de son front ! Sa mort est un exemple et une leçon. Et si, par malheur, vous ne trouviez ni son sort assez beau, ni sa gloire assez grande, sachez que le roi saint Louis se nommait avec fierté "le bon sergent de Jésus-Christ," et soyez fiers, à votre tour, de devenir les défenseurs de l'Eglise et les chevaliers de Dieu. (Approbation.)

Noblesse oblige, il le savait bien, lui, ce doux et vaillant Carlos d'Alcantara, dont le nom ne peut encore me venir aux lèvres sans que les larmes ne me montent aux yeux. Rejeton d'une illustre race, il a voulu comme ses pères, mourir pour l'Eglise et pour la cause du droit.

Au XIII siècle, un d'Alcantara portait l'étendard royal de Castille dans les luttes contre les Maures.

Au XIV siècle un d'Alcantara, commandant la frégate espagnole la *Natividad*, mourait enseveli dans l'immortel triomphe de Lépante.

Eh bien ! j'en atteste tous ses compagnons d'armes, j'en appelle à ceux qui l'ont vu mourir comme un saint après l'avoir vu combattre comme un brave, Carlos est resté digne de ces héros ! (Applaudissements.)

C'était, Messieurs, pendant une de ces charges brillantes, impétueuses, j'allais dire téméraires, qui firent l'admiration des vainqueurs de Sébastopol et de Solferino. En face d'un ennemi plus nombreux, nos zouaves s'élancent, traversant les vignes, gravissant les côteaux, escaladant les rochers. Rien ne les arrête, ils se souviennent que vaincre c'est avancer et comme l'a dit un témoin peu suspect, "ils cherchaient le martyre :"

Abrités par des taillis et de larges meules de foin, les garibaldiens dirigeaient contre cette troupe héroïque un feu des mieux nourris et qui dénotait l'expérience des armes. Les zouaves tiennent bon, gardent le pas de course, gagnent enfin la crête des montagnes, débusquent l'ennemi et le font reculer, la baïonnette au dos, de plus de trois milles mètres !.. Quelle lutte ! Et quels soldats ! (Très-bien !)

C'est au milieu de cette belle attaque, et pendant que sa compagnie se déployait en tirailleurs, que Carlos d'Alcantara tombe, atteint au genou par une balle garibaldienne. On veut l'enlever du champ de bataille. Il n'y consent point : " En avant ! dit-il à ses camarades, votre devoir vous appelle au feu ; vous me relèverez plus tard."

Vous admirez ce courageux soldat et vous faites bien, Messieurs, mais réservez une part de vos admirations pour d'autres grandeurs. Carlos, blessé est transporté à Rome au couvent des Frères de la Miséricorde. Il est calme, il est joyeux ; le sourire ne quitte pas ses lèvres. De son lit de douleur, il fait écrire à sa mère ces paroles qui le peignent tout entier dans son dévouement et dans son humilité, " Dieu a daigné se servir de moi comme d'un instrument pour le triomphe de sa cause ; j'ai eu le bonheur de verser un peu de mon sang !" (Mouvement.)

Longtemps on conserva l'espoir de le sauver, Hélas ! cet espoir n'était qu'une illusion ! La blessure était grave, profonde ; elle prit bientôt un caractère funeste. Avec une patience angélique, avec un gai courage, Carlos se soumit au traitement des chirurgiens. Après avoir, sur le champ de bataille, imité les vertus guerrières de Sanchez et de don Lüis, ces glorieux ancêtres, il semblait maintenant, à l'école de Saint-Pierre d'Alcantara, lui aussi son parent, cultiver les vertus pacifiques de la résignation et de la douceur. Son père, qu'une inspiration providentielle amenait à Rome deux jours après la victoire de Mentana, était à son chevet. Il vit la mort venir et appesantir sa main glacée sur ce beau jeune homme de vingt ans. Lui aussi il avait fait son sacrifice, et ce père chrétien, ce fils héroique, furent également admirables. " Courage, Carlos, tu vas au ciel," disait le comte d'Alcantara au blessé, et Carlos, au milieu des ardeurs de la fièvre, répondait : " Ne craignez rien, père, je suis fort."

Le mercredi 27 novembre, il reçut les derniers sacrements ; Mgr. Borromeo, prélat de la maison pontificale, lui apporta le Saint Viatique et la bénédiction de Pie IX. Carlos était calme ; il répondit à toutes les prières et reçut le pain des *forts* avec une ferveur qui déjà n'avait plus rien de la terre. Au pied du lit se trouvaient agenouillés son père, plusieurs prêtres et religieux éminents, des compagnons jaloux de son sort, et enfin le digne ministre des armes de l'Etat pontifical. Quand la pieuse cérémonie fut terminée, le général Kanzler remit au jeune malade le brevet d'officier.

Deux jours plus tard, le vendredi 29 novembre au soir, Carlos mourait, comme un saint entre les bras de son père, quelques heures après son compagnon de chambre, Jean Moeller, blessé comme lui au combat de Mentana. On n'a pas voulu séparer ceux que la mort avait unis. Comme ces martyrs des premiers siècles qui tombaient sur la même arêne et qu'on déposait dans la même catacombe, ils reposent ensemble en l'église du

Collége belge, à Rome, Au ciel, où ils sont entrés portant en mains les mêmes palmes, ils auront reçu dans la blanche armée des témoins du Christ la même récompense !

Et nous, Messieurs, conservons pieusement la mémoire de ces héros, sachons payer aux familles qui donnent de tels défenseurs à l'Eglise le tribut de notre admiration et de notre respect !

Comte d'Alcantara, les catholiques flamans étaient fiers de vous voir à la tête de l'*Œuvre du Denier de Saint Pierre.* Ils connaissaient votre foi, votre cœur, votre dévouement au Vicaire de Jésus-Christ ; ils attendaient de vous de magnifiques exemples. Leur attente n'a pas été déçue : vous avez fait pour notre sainte cause tout ce qu'il était possible de faire, vous lui avez donné l'enfant de votre tendresse, et certes, c'est là le sacrifice par excellence, puisque Dieu lui-même, voulant racheter l'humanité déchue n'a pu, dans l'immensité de son amour, nous donner que son fils. (Mouvement). Au nom de tous ceux qui aiment l'Eglise, soyez remercié, soyez béni ! Votre nom, celui de votre Carlos se confondent dans notre respectueux amour avec ce que nous avons de plus cher au monde ; ils vivront dans nos cœurs, et de génération en génération notre Flandre gardera le souvenir du père d'un tel fils et d'un fils si digne de son père ! (Longs applaudissements.)

Oui, louons nos morts, honorons leurs familles, remercions et louons aussi ceux qui survivent ? La petite armée du Saint-Siége a conquis l'admiration du monde. " Soldat du Pape," ce fut toujours un beau titre aux yeux des vrais chrétiens ; mais c'est aujourd'hui, même pour ceux qui ne voient que le côté humain des choses, une incontestable gloire. Le drapeau vainqueur de Mentana est salué par tous les gens de cœur comme le symbole de la justice et du droit noblement défendus.

Des plumes dignes de célébrer nos héros catholiques feront le récit de cette courte et magnifique campagne, et ces pages compteront parmi les plus belles et les plus grandes de l'histoire contemporaine. Nous les lirons, Messieurs, le soir, à la veillée, après les Actes des Martyrs et la Vie des Saints. De la légende de Saint Christophe, nous passerons à la légende de Jong, le géant hollandais, qui meurt à genoux, entouré de quatorze ennemis tués de sa main ; après avoir relu les combats de Saint-Maurice et de Saint-Sébastien, nous aimerons à connaître les *actes* de Guillemin, de Vaux, de Quélen, de Quatrebarbes, et comparant les martyrs d'autrefois aux martyrs d'aujourd'hui, nous dirons : " Ils sont de la même famille ! " (Bravos.)

Ce qu'a fait notre petite armée catholique, Messieurs, je n'ai pas besoin de vous l'apprendre. Vous vous rappelez cette laborieuse et héroïque défense d'un territoire menacé de vingt côtés à la fois. Vous savez ces luttes perpétuellement renouvelées contre un ennemi plus nombreux, et qui, repoussé par delà les frontières, y retrouvait toujours des auxiliaires

et des recrues. Vous connaissez les combats de Valentano, de Bagnorea, de Subiaco, de Farnèse, de Nérola, de Monte-Libretti, la capitulation de Monte-Rotondo, plus glorieuse qu'une victoire, et enfin le triomphe de Mentana venant couronner cette belle campagne !

Voilà les exploits des soldats du Pape ! (Applaudissements prolongés.)

Et l'Eglise et le monde recueillent aujourd'hui le fruit de leurs privations, de leurs fatigues, de leur indomptable valeur !

Ils ont affirmé le droit et ils l'ont vengé.

Ils ont délivré Rome d'une nouvelle invasion de barbares.

Ils ont sauvé l'indépendance du peuple romain, obstinément fidèle à son Roi.

Ils ont permis à la France d'arriver encore à temps pour épargner au drapeau français la honte d'une ineffaçable souillure. (Bravos.)

Ils ont protégé le trône et peut-être la vie de Pie IX, l'inviolabilité du Sacré Collége, cette royauté pontificale enfin, gage séculaire de la liberté de l'Eglise et de la dignité de nos âmes.

Ah ! vous avez raison, Romains, de saluer leur entrée dans la Ville Eternelle par une ovation sans exemple ! Il n'est pas assez d'acclamations pour de tels héros, pas assez de fleurs pour fêter leur triomphe. On pourra sans doute honorer leur valeur, mais aucune récompense, aucune décoration ne pourra suffisamment reconnaître l'immensité des services qu'ils ont rendus à l'Eglise, au Pape, à chacun de nous. Qu'ils recueillent, du moins, l'hommage d'affection et de gratitude que leur offre l'univers chrétien tout entier ! Nous aimons, nous honorons l'armée du Saint-Siége comme une grande institution religieuse et sociale, comme le vivant rempart de la Papauté, comme la garde de ce foyer domestique de la grande famille chrétienne, où tous les catholiques se sentent chez eux, parce que tous y trouvent un Père ! (Applaudissements prolongés.)

Et j'aime à l'ajouter ici, moins pour répondre à d'odieuses accusations que pour rendre témoignage à la vérité, les défenseurs du trône de Pie IX réalisent le type du soldat chrétien. Ce ne sont pas seulement des gens braves ; ce sont encore, comme disait Joseph de Maistre, ennoblissant cette expression vulgaire, ce sont de braves gens, c'est-à-dire de fervents et admirables catholiques. C'est la foi qui inspire leur dévouement, et ils sont simplement fidèles à leur foi. Ils servent Pie IX, sans doute, mais surtout par amour pour Jésus-Christ, dont Pie IX est le vicaire. Ces héroïques jeunes gens, qu'un parasite du Palais-Royal osait bien, l'autre jour, qualifier de mercenaires, sacrifient leur patrimoine et se rachètent de la conscription pour avoir le bonheur de rester les soldats de la Sainte-Eglise ! (Très-bien !)

Voyez-les en compagne : ils se confessent le long de la route, ils communient avant la bataille, ils tombent, en criant *Ave Maria*, en faisant le signe de la croix sur leurs blessures !

A Monte-Rotondo, à genoux dans l'église profanée par d'horribles sacrilèges, ils baisent en pleurant le crucifix mutilé gisant sur le pavé du temple !

Et que dire de ce nouveau commandement qu'aucune armée n'avait plus entendu depuis les Croisades : " Messieurs, il s'agit maintenant d'aller mourir—Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en avant !" —Et ils s'élancent et ils meurent. (Bravos prolongés.)

Suivez-les maintenant sur d'autres champs de bataille ! Ces lions si terribles à l'ennemi deviennent doux comme des Sœurs de charité. Le choléra règne à Albano : il accumule les cadavres. La ville est morne et infecte comme un immense sépulcre. Les zouaves arrivent sous la conduite du brave lieutenant de Résimont. Ils se font infirmiers, fossoyeurs ; ils sont tout à tous. Vous connaissez ce trait héroique du zouave Vander Meyden ; volontairement de garde à l'entrée du caveau funébre qui chaque heure engloutissait de nouvelles victimes : " Camarade, savez-vous bien que vous respirez la mort ?—Mon lieutenant, je sus prêt."—La mort vint en effet quelques heures plus tard, mais ce fut pour ouvrir à ce héros l'éternelle vie. (Applaudissements.)

Eh bien ! oui, voilà nos chers et glorieux mercenaires !" Nous les offrons à l'admiration du monde. Que la Révolution nous montre les siens ! Que faisaient-ils donc, pendant que les zouaves se dévouaient aux cholériques d'Albano ?... Ils faisaient leurs malles, Messieurs, et se préparaient à partir, en wagon de première classe, pour le charivarique congrès de Genève. (Applaudissements : hilarité prolongée.)

Heureuse notre Flandre, Messieurs ! Elle est largement représentée dans le régiment des zouaves pontificaux. Depuis le mois de janvier 1866 jusqu'à ce jour, notre comté de recrutement a envoyé à Rome plus de trois cents volontaires du diocèse de Gand. Nous pouvons le proclamer avec orgueil, tous ont noblement fait leur devoir. Plusieurs ont été portés à l'ordre du jour, deux ont reçu la médaille d'Albano, d'autres ont obtenu des grades et mérité la croix, et je suis heureux, comme Gantois, de citer à leur tête M. le lieutenant Charles Burdo, qui s'est si vaillamment conduit à l'affaire de Valentano. (Applaudissements.)

Mais notre légitime fierté ne doit pas nous faire méconnaître des mérites plus grands que les nôtres. La Hollande nous a vaincus, Messieurs, et, sauf revanche, nous aimons à proclamer sa victoire. Elle a prodigué le sang de ses enfants et figure à la tête des nations qui ont donné des défenseurs à l'Eglise. L'enthousiasme des Croisades a passé sur ce peuple qu'on se représente si souvent comme le type du flegme et du froid calcul. Une voix plus éloquente et plus autorisée que la mienne vous rappelait naguère à Malines, les traits de ce généreux dévouement au Saint-Siége. Jugez-en par ce fait : la seule ville de Nimègue, qui ne compte qu'une population catholique de douze milles âmes, a fourni au régiment

des zouaves pontificaux 149 soldats. (Bravos.) Notre comité est heureux de seconder ce magnifique élan et d'avoir pu depuis dix-huit mois, envoyer à Rome de six cents volontaires venus de la Gueldre et du Brabant septentrional. Eux aussi, Messieurs, se sont montrés dignes de leur grande vocation, au chevet des cholériques comme sur le champ de bataille. Quatre d'entre eux ont été tués, dix-sept ont reçu de glorieuses blessures.

O Néerland catholique, nouvelle fille de Naim qui sors triomphante et radieuse du sépulcre de l'erreur, je te salue, je t'admire et je t'aime dans les gloires de ta résurrection ! L'héroïsme de tes confesseurs de Gorcum a porté ses fruits. En ces temps de défaillance et d'abandon, tu consoles l'Eglise et tu réjouis le cœur de Pie IX. Reprends ta robe virginale, jadis souillée par l'hérésie : elle est lavée dans le sang de tes fils glorieusement tombés pour la cause du Saint-Siége. Tu nous montres tes nombreux fidèles, tes églises, tes œuvres, tes ordres religieux, ton clergé, ton épiscopat, tes conciles, tes zouaves pontificaux. Oui, tu es bien la nation catholique d'autrefois ! (Bravos.) Reviens, ô Néerlande, parmi tes sœurs, et reçois-en le baiser fraternel, car tu es une Mère féconde et généreuse, tu donnes au Christ des soldats et des martyrs ; *Salve Sancta parens, Salve magna virum !* (Acclamations prolongées.)

N'admirez-vous pas comme moi, Messieurs, cette disposition de la Providence qui suscite les dévouements à mesure que croissent les épreuves de l'Eglise ? La noble séduction du péril multiplie nos zouaves pontificaux, et depuis l'invasion garibaldienne nous avons des convois de cent, parfois même de deux cents hommes. Il nous a fallu organiser deux départs chaque semaine. Avec quelle joie nous voyons se diriger vers Rome ces nombreuses phalanges ! Nos vœux, nos prières, nos félicitations les accompagnent, et nous leur faisons ces adieux que saint Bernard adressait, il y a neuf siècles, à d'autres croisés !

" Soldats, leur disait-il, montrez-vous intrépides à poursuivre les ennemis de la croix du Christ. C'est à vous qu'il appartient de dire : Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur. Que de gloire pour vous si vous revenez victorieux du combat ! Que de félicité pour vous si vous tombez martyrs dans le combat ! car si ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, combien plus ceux qui meurent pour le Seigneur ! Votre milice vous épargne un sujet de crainte dont la consience des milices terrestes n'est pas toujours exempte. Il est des causes pour lesquelles il n'y a de sûreté ni à donner la mort, ni à la recevoir. Mais vous athlètes du Christ, vous combattez avec sécurité les combats de votre Dieu. Si vous renversez l'ennemi, c'est un gain pour l'Eglise ; si vous êtes renversés, c'est un gain pour vous-mêmes. Que vous infligiez le trépas ou que vous le subissiez, vous faites les affaires du Christ et les vôtres."

Un membre de notre comité central a fait dernièrement, avec un de nos

convois, la traversée de Marseille à Civita-Vechia, et " ce voyage, nous dit-il, restera parmi les meilleurs et les plus précieux souvenirs de ma vie." Sur le navire s'embarquaient 160 volontaires hollando-belges, 60 soldats de la légion d'Antibes, plusieurs jeunes gens des premières familles de France, partant pour s'enrôler, eux aussi, dans le régiment des zouaves pontificaux, des Sœurs de Charité allant se vouer au service des blessés, des Sœurs de Charité volontaire, et, parmi elles, cette admirable comtesse de Limminghe, dont le nom est à jamais cher à notre armée catholique. (Bravos.) Il y avait là aussi des officiers français, de pieux laïques, désireux, comme notre confrère, d'offrir leurs services au Saint-Siége, des prêtres, des théologiens renommés, allant pacifiquement préparer les travaux du futur concile. L'Eglise tout entière, ou du moins tous les nobles dévouements étaient donc représentés sur ce vaisseau qui cinglait vers Rome et certes les regards de Dieu s'y reposaient avec bonté.

On détache les ancres, un chant majestueux et grave s'élève. Ce sont les passagers qui, d'une voix unanime, entonnent le *Magnificat*. On passe devant le môle : la foule y était accourue pour saluer le départ des soldats de l'Eglise. Sur le rivage et sur le vaisseau retentissent les cris de " *Vive Pie IX! Vive le Pape-Roi!*" C'est l'adieu des catholiques marsellais ; c'est le mot d'ordre des futurs défenseurs du trône pontifical. Le lendemain, en vue de Civita-Vecchia, le soir au milieu du calme des grandes eaux, de nouveaux cantiques se font entendre. C'est par l'*Ave Maris Stella* qu'on salue les côtes bénies de royaume du Vicaire de Jésus-Christ! L'étoile de la mer, l'étoile de Marie Immaculée, n'est-ce pas l'étoile de Pie IX ? Et lui, du moins, plus heureux que d'autres souverains, il peut croire à son étoile, comme nous y croyons avec lui! (Sourires et bravos.)

Mais je cède trop peut-être aux séductions de cet inépuisable sujet.... Après avoir admiré le dévouement des défenseurs du trône pontifical, sachons, Messieurs, nous demander compte de nos propres efforts pour la cause du Saint Siége. Où en est notre Œuvre du Denier de Saint Pierre ? Qu'avons-nous fait ! Que nous reste t-il à faire !

Dieu soit loué, Messieurs ! Le bilan que nons venons de clôturer accuse, cette année encore, une augmentation assez notable sur la recette de l'exercice précédent. Le montant des offrandes pour le Denier de Saint-Pierre s'élevait, à la date du 8 décembre 1867, à la somme de 194,980 fr. La ville de Gand figure dans ce chiffre pour 74,530 fr. De son côté, l'œuvre spéciale des *étrennes à Pie IX* a produit 69,592 fr., et cette somme, jointe aux recettes du Denier de Sainte Pierre, donne un total de 264,582 francs. En résumé, nous constatons une augmentation de 4,201 fr. sur les relevés du 8 décembre 1866. (Applaudissements.)

Vous remarquerez, Messieurs, que je ne comprends pas dans ces calculs la souscription récemment ouverte pour l'armée pontificale, et qui

atteint déjà, dans notre diocèse, un chiffre de plus de 120,000 francs. Toutes les listes ne sont par encore closes, et les règles de la comptabilité ne permettent à nos trésoriers que d'enrégistrer l'an prochain ce magnifique résultat.

Parmi les paroisses qui se sont particulièrement distinguées par leur générosité, je dois citer la commune d'Eyne. Déjà, Messieurs, vous avez pu lors de notre dernière assemblée générale, louer son zèle. Cette année, elle a fait plus encore. Ce village de 2,200 âmes a offert 2,250 francs au Denier de Saint-Pierre. D'autres paroisses ont suivi ce bel exemple ; d'autres au contraire, ont laissé diminuer le chiffre de leurs offrandes. Nous publierons, suivant l'habitude, un tableau qui permettra à chaque comité paroissial de faire son examen de conscience et de se livrer à de fructueuses études de statistique comparée. (Hilarité.)

Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, dans telle ou dans telle paroisse, des résultats actuels, la résolution pratique à prendre est la même partout, c'est de faire mieux encore l'année prochaine, (Très bien !) De "l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" je dirais volontiers, comme tout à l'heure des zouaves pontificaux : " vaincre, c'est avancer ; réussir, c'est progresser." Or, Messieurs, cet avancement et ce progrès dépendent non seulemeut des comités paroissiaux, ils dépendent surtout de chacun de nous. Faisons tous en pas en avant, et l'œuvre générale aura fait une lieue !

Et quelles circonstances furent jamais mieux faites pour stimuler notre zèle ? Une voix sort pour ainsi dire des événements pour proclamer que " l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre" est aujourd'hui l'œuvre des œuvres. Voyez ce petit royaume cerné de toutes parts par la Révolution, dépouillé de ses plus riches provinces, obligé de maintenir la splendeur de la capitale du monde chrétien, de pourvoir aux besoins publics, d'entretenir une armée, de faire face soit aux dépenses de la guerre, soit aux charges multiples d'une paix sans sécurité. Je pose en fait que pas un gouvernement en Europe ne résisterait aux périls d'une telle situation. (C'est vrai !) Le Saint-Siège cependant la traverse victorieusement, sans imposer de nouvelles charges à ses sujets restés fidèles.

On a de l'or à Rome, pendant que la planche aux assignats fonctionne à Florence. (Bravos.) L'état pontifical jouit d'un universel crédit, pendant que le roi GalantHomme, en dépit de la confiscation du patrimoine ecclésiastique, monte, non pas précisement au Capitole, mais au Panthéon des banqueroutiers célèbres ! (Bravos bruyants et prolongés.) Le doigt de Dieu est là, me direz-vous ; c'est un prodige, c'est l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre* qui l'opère et le continuera (oui ! oui !) ; c'est nous que la Providence a choisis pour être les instruments de sa miséricorde et de sa justice ! (Très-bien !)

Ne comprenez-vous pas aussi que l'*Œuvre du Denier de Saint-Pierre* répond aux plus intimes et aux plus ardentes aspirations des cœurs catho-

liques ? Elle est l'expression la plus naturelle de notre amour pour l'Eglise, le cri de nos consciences révoltées par les odieux triomphes de l'astuce et de la force, l'affirmation la plus énergique et la plus efficace de notre liberté chrétienne et des droits divins, également menacés et méconnus.

Et quoiqu'en dise notre siècle, plus épris du prestige du canon que de la majesté de la justice, ce n'est pas en vain que nos protestations retentissent dans le monde.—" Vous ne connaissez d'autre droit que la force ?" —Eh bien, soit ! Deux cents millions catholiques sont une force aussi : il faut compter avec elle. (Sensation.) Or, dans toutes les nations se lèvent de fidèles enfants de l'Eglise. Ils apportent à la Papauté menacée le triple témoignage de la prière, de l'aumône et du sang. Et ce témoignage incomparable, qui est le privilége de notre cause, que dit-il ? Ecoutez : toutes les voix ne font qu'une voix, et toutes les langues se confondent dans l'unanimité d'une même parole : " Rome est au Pape parce qu'elle est à nous, et elle est au Pape et à nous parce que Dieu nous l'a donnée, que les siècles nous l'ont conservée, que nous l'avons bâtie de nos offrandes et arrosée du sang de nos martyrs ! " (Bravos.) Ce que veut cette solennelle affirmation, appuyée d'une attitude énergique, les événements nous l'ont montré.

A quoi faut-il attribuer la récente intervention de la France à Rome ? Qui donc a mis fin à une politique pleine d'atermoiements et d'incertitudes ? Je n'hésite pas à le dire : Ces résultats sont dus, après Dieu, à ce magnifique réveil des catholiques français, protestant, au nom du patriotisme outragé, mais surtout au nom de leur foi menacée dans ses droits les plus chers et dans ses affections les plus augustes. (Très bien !)

Et, plus récemment encore, dans ce solennel débat qui a si profondément remué l'Europe, d'où vient que des paroles plus rassurantes soient enfin venues éclaircir la situation et soulager nos filiales angoisses ? Le Corps Législatif l'a voulu sans doute, mais il était poussé par la France tout entière, frémissante et debout ; et derrière la France se trouvait la chrétienté ! (Bravos.

Notre devoir est donc tout tracé, Messieurs : prions avec ferveur, donnons avec générosité, parlons avec courage. Le temps des équivoques est passé, les camps se dessinent, le problème est réduit à sa plus simple expression. Tous les subterfuges sont démasqués, tous les mensonges percés à jour.

Il ne s'agit plus de *l'Eglise libre dans l'Etat libre ;* l'église profanée de Monte Rotondo est là pour attester la sincérité de cette hypocrite devise ! (Bravos.)

Il ne s'agit plus des vœux du peuple romain ; le peuple romain veut rester fidèle à son roi : il l'a proclamé devant le monde. (Oui ! Très-bien !)

Il ne s'agit plus du loup gardant l'agneau, de Pie IX protégé par Victor Emmanuel, assité sans doute de son " flibustier intime ; " la persécution qui sévit en Italie a fait justice de cette indécente plaisanterie ; personne ne croit plus à " la profession de foi du ci-devant Savoyard ! " (Rires et applaudissements.)

Il ne s'agit plus même du Vatican et de son jardin : on veut extirper la Papauté, on veut en finir avec le Vicaire de Jésus-Christ, avec Jésus-Christ lui-même, et, pour mieux y réussir, on parle sans détour de raser le Vatican et de faire sauter le dôme de Saint-Pierre. (Mouvement.)

Désormais donc, il faut choisir entre ces deux termes : ou l'Eglise ou la Révolution.

Désormais il faut, comme au prétoire, opter entre Pie IX, le juste persécuté, et les misérables Barrabas à chemises rouges ou à robe royale, qui représentent l'annexionisme contemporain. *Barrabas autem insignis latro :* c'est le mot de l'Evangile, et il est éternellement vrai. (Bravos.)

Or, Messieurs, votre choix est fait : allez donc au scrutin déposer votre vote dans l'urne du Denier de Saint-Pierre !

Votre décision est prise, proclamez la tout haut, et forcez, s'il en est besoin, ceux qui tiennent en main les destinées des peuples à compter avec elle, à protéger la faiblesse, à défendre le droit !

Est-ce tout ?....Non, car cette question est si vaste et si grande que l'esprit déconcerté ne peut l'embrasser d'un seul regard.

Portons les yeux plus haut, Messieurs, et parlons le langage de la foi. Qu'est-ce que le Pape, pour nous catholiques ? Y pensons-nous assez, et savons-nous remplir les devoirs que cette pensée doit nous dicter ?

On vous a souvent redit les incomparables merveilles du mystère eucharistique ; on vous a introduits dans les profondeurs de " ce dogme générateur de la piété chrétienne."' Mais Jésus-Christ n'est pas seulement présent parmi nous dans la Très-Sainte Eucharistie, il se perpétue, et, en quelque manière, il vit, il agit et il parle aussi dans la personne de son Vicaire. Comme l'autel où s'immole l'auguste victime est le centre de nos vieilles basiliques, la raison d'être et la clef de leur symbolique architecture, ainsi, Messieurs, le Pape est aussi le centre de la société religieuse, de ce grand édifice de l'Eglise dont nous sommes les pierres vivantes, travaillées et sculptées par la grâce. Nous avons et nous aimons la dévotion au Très-Saint Sacrement ; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas ce qu'après le P. Faber, je nommmerai *la dévotion au Pape* ? Nous avons et nous aimons " l'Œuvre de l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement ; pourquoi n'aurions-nous pas, pourquoi n'aimerions-nous pas l'Œuvre du dévouement perpétuel au Vicaire de Jésus-Christ ?....(Très-bien !)

Cette Œuvre, Messieurs, est toute trouvée : c'est " l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre " dans ses multiples manifestations. Aimons-la donc !

Laissons parler notre cœur, écoutons notre foi, et du flambeau de la foi jailliront, comme toujours, les rayons de l'espérance. Sans doute, l'Eglise est persécutée, les temps sont mauvais, l'horizon est sombre. Et cependant, dans toutes les âmes croyantes, règne une invincible confiance. C'est que, pour un vrai chrétien, l'épreuve est un calice dont les bords seuls sont enduits d'amertume ; au fond de la coupe il retrouve toujours le miel des promesses divines. (Mouvement.)

Oui, Dieu se lèvera ; il jugera sa cause, il ne laissera pas sans récompense tant de dévouements dont il est l'objet dans la personne de Pie IX !... Semblables à ces tisserands lyonnais dont la main trace de riches arabesques sur une soie cachée à leurs yeux, nous travaillons aux plans divins sans en connaître toute la magnificence. N'attendez-vous rien cependant de ce splendide mouvement qui embrasse l'univers ? Ne voyez-vous pas que, de toutes parts, les âmes tressaillent et présentent d'immenses événements ? N'est-ce rien que le réveil catholique de l'Angleterre, la renaissance catholique de la Hollande, les fécondes agitations de l'Orient ? N'est-ce rien que ce Concile œcuménique qui va briller comme un arc-en-ciel sur un ciel aujourd'hui rempli d'orage ? N'est-ce rien que l'épiscopat, le sacerdoce et les fidèles se groupant autour de Pie IX en rangs si étroits que pas une erreur, pas une révolte ne peuvent filtrer à travers ce rempart cimenté moins encore par l'obéissance que par l'amour ?

Ah ! Messieurs, confiance, confiance !... Nous aussi nous attendons l'unité, une unité plus grande que celle de l'Italie, car elle doit conquérir le monde, la sainte unité des âmes, l'unité dans la vérité, dans la charité, dans la paix ! (Bravos.)

O Seigneur Jésus, que votre règne arrive ! Montrez-nous la puissance de votre bras, dissipez les ennemis de votre Eglise, et faites-nous apparaître ceint de la triple couronne du Père, du Pontife et du Roi, le bon Pasteur rassemblant ses brebis dans un seul bercail ! (Applaudissements prolongés.)

Mgr. l'Evêque de Gand a ensuite adressé à l'auditoire quelques paroles d'encouragement et d'édification, et a appelé sur la Société de Saint-Vincent de Paul et sur l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre l'abondance des bénédictions divines.

RIQUET-AU-DIABLE.

I.

SOMMAIRE :—Le clocher de Ker-Trall.—Ce qui s'y passa d'extraordinaire à la naissance de Riquet-au-Diable.—Ce qu'il advint encore de surprenant lors du baptême du jeune Henri Windmœr.

Par lui-même, le clocher de Ker-Trall offrait un aspect étrange. Haut de soixante pieds, sa base était moins large que son sommet, lequel se terminait en forme de champignon. Ses murs, noircis et rongés comme un vieux chêne maintes fois frappé par la foudre, semblaient prêts à crouler ; et on ne comprenait pas comment il se maintenait en équilibre.

On croyait généralement dans Ker-Trall que sa fondation remontait au roi franc Dagobert, époque où il servait à faire le guet.

A sa partie supérieure, cet étonnant clocher était percé de huit ouvertures, à chacune desquelles correspondait une cloche plus ou moins forte.

Huit cloches ! c'était beaucoup, assurément, pour un simple bourg perdu dans les bois et les montagnes. Voici l'origine de ce luxe de sonnerie.

Du temps que l'artillerie n'existait encore qu'en Chine, sur Ker-Trall pesait la domination de deux maisons seigneuriales dont les derniers représentants se sont éteints le même jour aux champs de Rosbach. Or, ces deux familles rivales s'efforçaient de l'emporter l'une sur l'autre, soit par les armes, soit à force de ruse, d'intrigues ou de magnificence.

Aussi, dès que l'usage des cloches commença à se répandre, l'un des maîtres du bourg en acheta une petite pour la tour du lieu. Son concurrent, jaloux du bruit qu'elle faisait, se hâta d'en acquérir une seconde de plus forte dimension. Le premier, ne voulant pas être en reste, ne tarda pas à procurer une troisième cloche à la tour de Ker-Trall.

La lutte dura plusieurs années, jusqu'à ce que huit cloches, plus puissantes l'une que l'autre, eussent pris place dans l'édifice.

Le défaut de ressources obligea les deux rivaux à ne pas aller plus loin, car, en ce temps, les cloches coûtaient fort cher. Il fallait les faire venir à grands frais, et les dépenses d'installation jointes à celles du transport décuplaient facilement le prix.

Ce fut ainsi que la tour de Ker-Trall se peupla de huit cloches, chantres de bronze destinés à proclamer dans la contrée le duel pacifique des deux seigneurs.

Peut-être notre récit paraîtra légendaire et quasi fabuleux ; cependant il est d'une rigoureuse authenticité. Les incrédules, pour constater la vérité, n'ont qu'à se rendre à Ker-Trall. Sans doute on ne leur montrera

plus qu'une seule cloche, les autres ayant été fondues en 1813 pour faire des canons ; mais ils liront sur les registres de la paroisse les actes de donation, les noms des cloches et les noms des parrains et marraines. Ils verront en outre le clocher tel que nous venons de le décrire. Les vieux du pays leur diront que l'édifice, autrefois, était moins large à son sommet, et qu'il fallut le développer au fur et à mesure qu'une nouvelle cloche devait y prendre place. Ils affirmeront gravement, sans sourciller, que la tour, construites contre toutes les règles de l'architecture, ne se soutient qu'à l'aide d'une fée résidant sous terre ; ils ajouteront avec le même aplomb, que le monument croulera le jour où l'on retirera d'un champ de bruyère une certaine pierre dont il sera parlé dans la suite de cette histoire.

Ces croyances, profondément enracinées dans l'esprit de ceux qui sont nés à l'ombre du clocher de Ker-Trall, leur inspirent une vigilance infatigable à l'égard de la pierre merveilleuse.

Lors de la grande Révolution, pendant l'invasion française, deux ou trois soldats esprits-forts, qui se moquaient des fées et des génies, essayèrent de détruire la pierre ; mais ils durent renoncer promptement à leur dessein pour ne point être massacrés.

Que si l'on nous demande comment on utilisait tant de cloches dans un simple bourg, nous répondrons qu'on n'éprouvait à cela nul embarras. Chacune avait son emploi réglé : la plus petite servait aux jours ordinaires, la seconde sonnait les dimanches, la troisième annonçait les baptêmes, la quatrième les mariages, la cinquième tintait le glas des morts, la sixième était consacrée aux fêtes de degré inférieur et la septième aux moyennes solennités ; aux grands jours de Noël, de Pâque, de l'Ascension, etc., les sept cloches mises en branle, faisaient entendre leurs volées imposantes à dix lieues à la ronde.

Quant à la huitième cloche, elle sonnait seulement aux visites du prince ou de l'évêque, ce qui arrivait très-rarement. Des générations entières s'étaient écoulées sans avoir connu le timbre de sa voix de bronze.

Elle ne devait mêler sa sonnerie à celle de ses compagnes que lors du passage du Pape ou du chef de l'Empire. Inutile de dire que l'occasion ne se présentait qu'à de longs intervalles. A l'époque où se place notre récit, il n'y avait, dans Ker-Trall, qu'un centenaire qui eût entendu ce majestueux carillon.

C'était en 1699, lors du passage de l'empereur Léopold Ier à Detmold. Le prince s'était exprès détourné de sa route pour jouir d'une sonnerie peut-être unique dans ses Etats.

Or, la naissance d'Henri Windmœr fut marquée par un étrange phénomène. L'enfant vint au monde le 31 décembre 17.., à minuit trois quarts d'après certaines relations, et selon d'autres, le 1er janvier, à la même heure. Nous ne discuterons point la question, attendu qu'elle importe

peu à notre histoire. Il est un fait du moins qui n'est l'objet d'aucun doute, c'est qu'au moment même où le nouveau-né constatait par un vagissement sa présence au nombre des vivants, le silence de la nuit fut subitement troublé : une voix éclatante, celle de la grosse cloche, qui ne sonnait que pour le Pape et l'Empereur, vibra soudain dans les airs.

A ces sons imposants, tous les habitants de Ker-Trall, s'élançant hors du lit, se précipitèrent dans la rue, malgré le froid vif de lá saison.

L'énorme cloche sonnait toujours à grandes volées. Les villageois, stupéfaits, s'interrogeaient mutuellement, demandant si le chef de l'Eglise ou celui du Saint Empire n'était point dans le voisinage.

On sut bientôt que rien de pareil n'arrivait, et qu'il n'y avait de nouveau dans le bourg que la naissance d'un jeune garçon dans la maison de Jean Windmœr.

On crut alors que la grosse cloche avait été mise en branle pour célébrer cet événement ; et bien que Jean Windmœr fût le bourgmestre de Ker-Trall, on ne laissa pas d'être très-scandalisé d'une telle innovation. On concédait qu'il eût pu faire sonner la cloche des dimanches, ou encore, à la rigueur, celle des petites fêtes ; mais la cloche du Pape ! où avait-il donc la tête ?

Tandis qu'on raisonnait à perte de vue là-dessus, voilà que la cloche des grands jours, puis celle des fêtes moyennes, puis toutes les autres successivement se mettent de la partie, formant non point un harmonieux carillon, mais un effroyable tintamare.

Du coup la stupeur fut au comble. Ni la rigueur de la température, ni le costume par trop léger des habitants, ne furent capables de les retenir ; tous se précipitèrent vers le clocher.

Mais, chose non moins étrange que la sonnerie, le maître sonneur et ses auxiliaires habituels étaient parmi la foule ; les portes de la tour étaient exactement fermées.

On alla au presbytère où, chaque soir, on déposait les clefs de l'Eglise : elles étaient toutes à leur place accoutumée, y compris celle du clocher.

Les cloches cependant menaient toujours un train d'enfer. On sollicita l'intervention du curé, qui vint avec un vase d'eau bénite et des enfants de chœur portant des cierges allumés.

On ouvrit la porte du clocher. Il s'en échappa brusquement une nuée de moineaux effarés, qui éteignirent de leurs ailes toutes les lumières et plongèrent l'assistance dans une profonde obscurité.

D'ailleurs les cloches se turent à l'instant.

On aspergea les lieux d'eau bénite, on ralluma promptement les cierges, on pénétra dans le clocher, qu'on fouilla de haut en bas. Rien n'était dérangé : les cordes, les battants ne remuaient même pas.

Enfin, par un prodige inexplicable, les cloches, qui s'entendaient d'ordinaire de si loin, ne furent point entendues, cette nuit-là, des villages les plus rapprochés, malgré le froid et la pureté de l'air.

Le lendemain, les habitants de Ker-Trall racontèrent aux paysans du voisinage l'aventure de la nuit; mais on les traita de visionnaires, et quelques-uns finirent même par se persuader qu'ils avaient été le jouet d'une illusion ou qu'ils avaient fait un mauvais rêve.

Néanmoins la plupart demeurèrent convaincus qu'ils avaient été témoins de quelques diableries.

Quoiqu'il en fût, c'est ainsi que s'accomplit l'entrée en ce monde de Henri Windmœr qui devait en sortir sous celui de Riquet-au-Diable.

II.

Il est facile de le comprendre, après l'infernale sonnerie de la nuit où naquit le jeune Windmœr, aucun sonneur ne voulut, de quelque temps, rentrer dans le clocher de Ker-Trall.

Le curé dut payer de sa personne pour démontrer que nul maléfice n'avait été jeté sur les cloches. Il alla lui-même sonner plusieurs jours de suite.

Son exemple décida les sonneurs à reprendre l'exercice de leurs fonctions. Tout marcha parfaitement, sans incident remarquable, jusqu'au jour où devait être baptisé le nouveau-né.

C'était fête solennelle pour les habitants de Ker-Trall, car, à leurs yeux, le bourgmestre remplaçait les anciens seigneurs du village, et ils se préparaient à célébrer le baptême de l'enfant avec la pompe usitée jadis quand on présentait au Fonts sacrés les fils des hauts barons.

Dans ces circonstances, dès le matin du jour fixé pour la cérémonie, les jeunes gens du bourg se rendaient dans les bois pour y couper de belles branches vertes de houx. Ils les portaient en procession dans la chapelle du baptistère, les déposaient autour de la piscine sainte, les trempaient d'eau bénite, puis les promenaient dans le village.

Enfin, à l'heure du repas de baptême, ils allaient les planter devant la demeure du nouveau-né. Là, coiffés d'un bonnet vert et chaussés de guêtres rouges, ils exécutaient une danse allemande en soufflant dans des cornes de bœufs, comme les pâtres de la Suisse.

La danse terminée, le père de l'enfant sortait, suivi de ses laquais chargés de provisions. Chaque gars venait alors défiler devant lui, avec sa branche de houx, et formulait par trois fois des vœux pour la prospérité de l'héritier de la maison.

Il recevait en revanche une miche de pur froment et un quartier de viande, le tout accompagné d'un souhait de bonheur. La distribution achevée, chacun replantait en terre sa branche de houx et se retirait aux sons rauques de la corne. Cette musique rustique et primitive retentissait quelquefois dans le bourg et aux environs jusqu'après minuit.

L'époque du baptême du jeune Windmœr étant arrivée, on oublia à Ker-Trall la circonstance étrange qui avait marqué la naissance de l'enfant,

et on ne songea qu'à s'acquitter convenablement des cérémonies accoutumées.

Bien avant le lever du soleil, les jeunes gens coururent au bois, d'où ils revinrent avec de grosses branches de houx chargées d'innombrables baies rouges, ressemblant à des grains de corail parmi les feuilles épineuses.

A l'annonce de leur retour, une vieille berline à six roues et à quatre chevaux sortit de la maison du bourgmestre, laquelle occupait le haut du village.

L'antique voiture, aussi incommode qu'un chariot campagnard, ne roulait que dans les grandes occasions.

En ce moment, elle renfermait l'enfant qui allait être baptisé, sa nourrice, la sage-femme et le docteur. Le père, sa famille, ses amis, suivaient à cheval, en tête d'une longue file formée par les jeunes gens et les curieux du bourg.

Les rites sacrés s'accomplirent comme d'habitude, au milieu du recueilement général.

Le cortége franchit le seuil de l'église pour reprendre le chemin de l'habitation du bourgmestre.

C'était le moment que les sonneurs choisissaient pour entrer dans le clocher et commencer la sonnerie du baptême. Plus ils sonnaient de temps, plus ils faisaient honneur à la famille du nouveau-né. Ils se réglaient à cet égard sur la générosité des parents.

Aussi, Jean Windmœr, à qui son rang inspirait une vanité excessive, n'épargna pas les gratifications. Les sonneurs, charmés, protestèrent que la cloche consacrée à célébrer les solennités du baptême, ferait entendre son chant de bronze jusqu'à la fin du jour, dût-elle se fêler.

Ils n'eurent pas la peine de tenir leur promesse. Le maître sonneur, s'étant suspendu vigoureusement à la corde de la cloche des baptêmes, s'aperçut avec stupéfaction qu'elle n'émettait aucun son. Il appela ses aides ; mais leurs efforts réunis n'obtinrent aucun résultat ni sur une cloche ni sur l'autre.

Ayant requis du renfort, ils montèrent dans la cage qui renfermait les cloches ; tout y était dans le plus grand ordre. Alors ils tentèrent de faire jouer les battants à force de bras, et à peine réussirent-ils à produire de faibles tintements à de longs intervalles.

Bref, il fallut se passer de sonnerie ce jour-là, car les cloches s'obstinèrent jusqu'au bout dans leur silence.

Au premier moment, la famille du bourgmestre s'affecta singulièrement de ce phénomène inexplicable et qui paraissait avoir une cause surnaturelle. Mais la mélancolie ne pouvait faire long séjour chez Jean Windmœr, qui aimait à mener joyeuse vie. Il trouva bientôt moyen de bannir tout souci et de se livrer aux appétits qu'excitaient les odorantes fumées du banquet.

Soldat autrefois, il avait convié d'anciens camarades de l'armée, braves

routiers ne connaissant ni foi ni loi. Le reste des invités se composait de bons Allemands, grands admirateurs de quiconque avait traîné le sabre.

Donc, pour chasser le souvenir de la cruelle déception ou les funestes pressentiments, Jean Windmœr excita ses hôtes à manger et surtout à boire. Le rire revint bientôt sur les lèvres, et le repas se termina plus allègrement qu'il n'avait commencé.

Vers la fin, on appela trois des jeunes gens les plus délurés qui attendaient au dehors. On leur versa quelques rasades, et ils entonnèrent des chansons burlesques, accompagnées de danse et de pantomine. A chaque couplet que les gars chantaient, les convives choquaient leurs verres et les vidaient en l'honneur de l'héritier du bourgmestre.

Quand il vit que l'assistance s'était suffisamment ébaudie, Jean Windmœr sortit pour faire la distribution d'usage aux porteurs de houx qui attendaient à la porte.

Afin de chasser de leur esprit toute idée noire, il joignit à la victuaille de nombreuse pièces d'argent.

Les gars, comme on le pense bien, goûtèrent fort cette libéralité qui n'était pas inscrite dans le programme de la fête. Ils se retirèrent en laissant leurs branches de houx devant la demeure du bourgmestre. Et, comme pour faire honte aux cloches de leur mutisme inopportun, ils sonnèrent presque toute la nuit de leurs conques rustiques.

Aujourd'hui, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, existe encore la coutume d'aller quérir des rameaux de houx dans les bois, aux naissances, aux baptêmes et même aux mariages, pour les planter à la porte des maisons.

Mais, au siècle dernier, à Ker-Trall, différentes observances superstitieuses se rattachaient à cette pratique.

Aux premières lueurs de l'aube du jour qui suivait la cérémonie, le maître de la maison allait visiter avec ses parents les branches de houx restées dans la cour, et on faisait la cueillette de toutes les baies qu'elles portaient.

Autant il y avait de baies rouges, autant, croyait-on, de jours heureux étaient réservés au nouveau-né. Celles-là, on les enfouissait sous la pierre du foyer.

Quant aux baies vertes, elles présageaient des jours difficiles, remplis d'épreuves pour l'enfant. On les enterrait profondément en dehors de l'habitation.

Il est inutile d'expliquer que les jeunes gens prenaient soin d'enlever les dernières pour ne laisser que les premières. Mais, malgré l'attention qu'ils y mettaient, ils en oubliaient toujours quelques vertes.

Toutefois, un plus grand malheur encore pouvait arriver en ces circonstances; c'était quand, en dépit de toutes les précautions, il restait sur les rameaux de houx une ou plusieurs baies noires. Cela signifiait *male mort* pour l'enfant; et, à Ker-Trall, au temps de notre histoire, cent personnes eussent cité sans peines de lugubres exemples.

Il n'y avait qu'un moyen de se prémunir contre la destinée qu'annonçaient les baies fatales : il fallait les brûler, puis jeter les cendres dans le Puits-Sans-Fond. En ce cas, le maléfice était conjuré.

Mais ce n'était pas une mince affaire que l'accomplissement de la dernière opération, car le Puits-Sans-Fond jouissait d'une sinistre opération. On ne se souvenait pas à Ker-Trall d'avoir jamais pu décider personne à en approcher.

Voici comment on procédait, quand il s'agissait de conjurer les maux présagés par les baies noires du houx des baptêmes.

Après avoir brûlé ces baies redoutées, on mettait les cendres dans un sachet de cuir qu'on suspendait au cou d'un chien ; ensuite on enfermait la tête de l'animal dans un sac de toile, on lui attachait à la queue une demi-douzaine de grelots, et on le portait, ainsi équipé, dans la direction du Puits-Sans-Fond.

Alors, tous les habitants du bourg se réunissant, formaient un vaste cercle, poussaient de grands cris, et lançaient des pierres, des balles, des bâtons, jusqu'à ce que la malheureuse bête, ahurie, folle de terreur, allât se précipiter d'elle-même dans le gouffre qui n'avait jamais rendu sa proie.

Or, le lendemain matin du baptême du fils de Jean Windmœr, quand le bourgmestre, accompagné de ses parents, se prépara à recueillir les précieuses baies, sa consternation fut extrême en découvrant que presque tous les fruits du houx étaient noirs. A peine s'il y en avait quatre ou cinq rouges.

Le fait était d'autant plus étonnant, que les jeunes gens n'avaient rien négligé pour éliminer les baies fatales.

On pensa naturellement qu'il y avait là-dedans de la sorcellerie ; on s'empressa d'en détruire l'effet en brûlant les baies noires et en jetant leurs cendres dans le Puits-Sans-Fond, à l'aide des procédés ordinaires.

Ici encore un événement singulier se produisit : lorsque le chien voué au terrible office d'emporter le mauvais sort se fût précipité dans l'abime, il s'en éleva un épais et noir tourbillon, qui, obscurcissant les airs, couvrit de cendres les assistants.

Chacun prit la fuite, en proie à une épouvante inexprimable.

La nuit de la naissance du jeune Windmœr, un prophète villageois, consulté sur ces cloches qui sonnaient d'elles-mêmes, avait répondu que ce phénomène était d'heureux augure, et qu'il annonçait que le nouveau-né deviendrait infailliblement pape ou empereur.

Interrogé une seconde fois sur la signification du silence opiniâtre des cloches le jour du baptême de l'enfant, il avait expliqué qu'un mauvais génie gelait la voix des chantres de bronze, afin de se venger du bon génie qui avait présidé à l'avènement en ce monde de l'héritier du bourgmestre.

Mais à la nouvelle du prodige du Puits-Sans-Fond, les habitants de Ker-Trall jugèrent que le jeune Henri Windmœr était voué à une malédiction inéluctable. *(La suite au prochain numéro.)*

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis* 1632 *jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en* 1641.]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROQUOIS, SI ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

I.

Cinq Français massacrés par des Sauvages alliés de la France.

Nous avons vu qu'avant l'arrivée des Anglais à Québec, des sauvages Montagnais, des Algonquins et des Hurons, quoique alliés à la France, avaient cruellement assassiné plusieurs Français et que Champlain, d'abord résolu de tirer vengeance de ces meurtres, s'était vu obligé, à la fin, d'user de dissimulation, à cause de la faiblesse où se trouvait la colonie. A son retour à Québec, en 1633, il fut témoin du meurtre d'un autre Français : le 2 juillet, l'un de ses ouvriers était occupé à blanchir du linge, à cinq cents pas du Fort, lorsqu'un sauvage Algonquin de la petite nation, s'approchant derrière cet homme, lui décharge trois coups de hache sur la tête, et l'étend par terre. Puis, comme s'il eût voulu donner à penser aux Français que ce meurtre eût été fait par quelque Iroquois, l'assassin, qui croit n'avoir été aperçu de personne, fait un tour dans le bois, et revient à sa cabane, proche de l'habitation. Au bruit des coups de hache, les PP. Brébeuf et de Noue, alors dans une cabane de Hurons, accourent et trouvent sans parole ce pauvre blessé, qui meurt le lendemain. Cependant l'assassin avait été vu, dans son crime, par deux sauvages Algonquins qui le dénoncèrent ; et Champlain le fit saisir, ce jour-là, 3 juillet, dans l'intention de le condamner au dernier supplice, afin de contenir les autres dans le devoir par cet exemple de sévérité.

II.

Champlain ne peut punir les Sauvages assassins des Français.

Pour y disposer les chefs sauvages, en les faisant convenir eux-mêmes que le meurtrier méritait la mort, il les assembla et leur montra que, d'après toutes les lois divines et humaines, il devait perdre la vie ; mais ils avaient de la peine à en convenir, et offraient des présents, selon leur coutume. Le dimanche suivant, tous les chefs Montagnais s'assemblèrent, et lui offrirent deux petits enfants, qu'il refusa, en leur répondant que ces enfants étaient innocents du crime commis et qu'il ne pouvait avoir de meilleur otage que le criminel détenu en prison. Il leur rappela que le défunt était le cinquième de ses hommes tués par eux ; que, la première fois, deux étaient tombés sous leurs coups, et qu'il leur avait pardonné ; que, la seconde fois, le prévenu de deux autres meurtres, après quatorze mois de prison, avait été élargi, à l'occasion de l'arrivée des Anglais ; mais sous promesse, de leur part, de lui livrer le troisième qui tomberait dans le même crime. Ces raisons ne purent les convainçre, quoique Champlain persévérât toujours dans la résolution de faire mourir l'assassin. Un capitaine lui ayant demandé de renvoyer le criminel, Champlain lui déclara qu'il était obligé d'en faire justice, et qu'il y allait de sa propre vie : tout ce qu'il fit, ce fut d'accorder au père du meurtrier que le supplice fût différé jusqu'à l'automme. Mais le détenu, qui était parvenu à retirer adroitement de ses fers la goupille qui l'y tenait attaché, usa de ruse, le 18 août, pour éloigner un instant de lui le soldat de garde ; et, profitant de ce moment, il grimpe par une fenêtre, sort de sa prison, gagne le rempart, se laisse tomber de là, et court à toutes jambes dans les bois, où il disparaît. Ainsi la détention momentanée de l'assassin fut toute la vengeance que les Français purent tirer de son crime.

III.

Les colons exposés à la fureur des sauvages tombés en ivresse.

Nous avons dit que, les Anglais leur ayant vendu du vin et de l'eau-de-vie, ces sauvages, passionnés depuis pour ces liqueurs, se livraient aux excès les plus monstreux, dans leur ivresse, et que quelques mauvais Français ne laissaient pas de faire, à leur tour, ce détestable commerce avec eux, malgré les dangers auxquels ils exposaient toute la colonie. Le P. Le Jeune écrivait, en 1632 : " Depuis que je suis ici, je n'ai vu que des sauvages " ivres ; et je m'attends bien qu'ils tueront, l'un de ces jours, quelques " Français : ce qu'ils ont déjà pensé faire ; passé huit heures du matin, il ne " fait pas bon de les aller voir sans armes quand ils ont du vin. Quelques-" uns de nos gens y étant allés, l'après-dinée, un sauvage voulut les as-" sommer à coups de hache ; mais d'autres, qui n'étaient pas ivres, vinrent

" au secours." L'un des compagnons de Champlain ajoutait, l'année suivante : " Quand les sauvages sont pris d'ivrognerie, ils peuvent faire " quelque mauvais coup et nous assommer, comme depuis ils ont menacé " un de nos matelots, qui se jeta dans l'eau pour se soustraire à eux. Sans " cela, je ne sais ce qu'ils ne lui eussent fait ; et de là pourraient naître " des occasions de querelles et de troubles, dans tout le pays."

IV.

Les Iroquois entrent en guerre avec nos alliés.

Mais les Iroquois, de leur côté, donnaient à la colonie de bien plus graves sujets d'alarmes, depuis le retour des Français en Canada. Pendant le séjour des Anglais dans le pays, les Montagnais, s'étant battus avec les Iroquois, en avaient pris plusieurs, dont six furent détenus à Québec et trois à Tadoussac. Ils travaillaient cependant à faire la paix, en leur rendant ces captifs lorsque celui qui les détenait prisonniers, à Québec, étant tombé en ivresse, ordonna d'en tuer un d'un coup de couteau ; ce qui fit évanouir toute espérance de paix et détermina les vainqueurs à tuer tous les autres, après leur avoir fait souffrir tous les genres de tortures que la férocité de ces peuples put inventer de plus cruel. Quand les Français, conduits par de Caën, partirent de Tadoussac, deux des trois prisonniers étaient dans ces cruels supplices ; et lorsqu'ils arrivèrent à Québe , on leur raconta la mort des six autres, dont ils avaient déjà eu connaissance avant leur départ de Tadoussac. C'étaient, pour les Français, de tristes conjonctures, peu propres à leur inspirer confiance, dans le nouvel essai de leur établissement en ce pays. Car après toutes ces cruautés, les Montagnais entrérent dans de grands sentiments de crainte, à l'égard des Iroquois, et avec d'autant plus de raison que ceux-ci, irrités et transportés d'un désir ardent de vengeance, étaient, tous les jours, aux aguets, pour surprendre les autres et les faire expirer dans de semblables tourments. Aussi, de Caën, cherchant quelqu'un qu'il pût envoyer chez les Hurons pour les inviter à venir à la traite, ne put jamais trouver un seul sauvage qui osâ se mettre en chemin.

V.

Des Iroquois attaquent, blessent et tuent des Français.

Ces dispositions hostiles entre les sauvages alliés et les Iroquois, ainsi armés les uns contre les autres, persévéraient les mêmes, l'année suivante, lorsque Champlain arriva à Québec ; et comme les expéditions qu'il avait faites au commencement, en allant attaquer les Iroquois, étaient, dans l'estime de ces derniers, un crime irrémissible, une sorte de délit originel, qui devait s'étendre à tous les Français : lui et sa recrue avaient tout à appré-

hender des Iroquois, sans presque rien espérer des autres. Après avoir résolu de faire la traite à Sainte-Croix, ou au Fort Richelieu, comme il a été dit, il avait envoyé une chaloupe armée, pour aller jusqu'à la rivière des Prairies, avec ordre d'y attendre les Hurons qui descendraient à la traite, et de les protéger, dans le reste du voyage, jusqu'à Sainte-Croix. Les hommes de la chaloupe ayant mis pied à terre, au delà des Trois-Rivières, pour se délasser, furent aperçus par une troupe de vingt-huit Iroquois, cachés dans un bois ; et au moment où ceux-là s'embarquaient pour continuer leur route, les autres sortirent du bois, fondirent sur eux à l'improviste, en faisant voler une grêle de flèches, dont deux furent tués, et quatre blessées grièvement. Après un si rude échec, les Français rebroussèrent chemin pour retourner à Sainte-Croix, et de là dépêchèrent un canot, afin de transporter à Québec l'un des quatre blessés, nommé Robert Mellon, qui était sans doute en plus grand danger que les autres, et réclamait aussi des soins particuliers qu'on ne pouvait lui donner à Sainte-Croix. Car il avait reçu six coups de flèches, et nonobstant tout ce qu'on put faire pour lui, il mourut bientôt après son transport à Québec.

VI.

Champlain, pour réduire les Iroquois, ne demande que 120 hommes d'élite.

Champlain, dix jours après son arrivée, avait donc déjà comme perdu trois hommes de sa recrue, sans parler encore des trois autres qui étaient blessés ; et, cependant, par l'état de faiblesse où l'avait mis la Compagnie, en ne lui donnant guère que les hommes nécessaires au commerce, il ne pouvait demander raison de ces meurtres aux Iroquois, ni aller les attaquer ; se voyant réduit à la dure nécessité de se tenir seulement sur la défensive. On comprend que, pour un homme du caractère de Champlain, cette position humiliante avait quelque chose de bien triste et de bien désolant. Aussi parlait-il souvent à ses plus intimes de l'impatience où il était d'en sortir, et de se voir en état de réduire enfin ces barbares. Ce qui était bien propre à l'affliger, c'est qu'étant convaincu qu'il en viendrait à bout avec un secours de cent ou cent vingt soldats d'élite, ce faible secours, il ne pouvait l'obtenir. Pour aller attaquer les Iroquois dans leur pays, il désirait avoir des hommes accoutumés à la fatigue, pleins de courage et obéissants, dont quatre-vingts fussent armés de bonnes carabines de maître, dix exercés au maniement de l'arme blanche, quatre aux mines et aux pétards, dix à se servir de la hallebarde, et dix autres de la pique, quatre charpentiers et quatre serruriers, qui fussent en même temps soldats, et enfin deux chirurgiens. Il voulait qu'en outre ces hommes eussent chacun leur pistolet et une sorte d'armure, en forme de cotte d'armes, formée de petites lames d'acier, descendant jusqu'au jarret, qui les garantit des flèches des Iroquois. " Avec cette petite troupe guerrière, qui serait ac-

" compagnée de trois ou quatre mille sauvages alliés, disait-il, on irait au " pays des Iroquois en douze journées; au moyen des pétards, des mines, " des artifices à feu et de cavaliers, on leur ferait abandonner, sans résis- " tance, leurs cinq principaux villages, et on leur donnerait la loi à tous. " Alors nous serions craints des ennemis, nous serions redoutés et aimés " de nos alliés, qui tous sauraient ce que valent les Français quand on les " offense. Car il serait nécessaire de leur apprendre que nous savons " faire autre chose que de traiter les castors; d'autant que s'ils ne nous " voient faire quelque action généreuse, ils nous tiendront pour des hommes " sans courage, pour des femmes, tueront des nôtres, comme ils ont fait " par le passé ; et il n'y aura plus de sûreté pour les colons. Cette guerre " est un coup d'Etat pour ce pays."

VII.

Champlain demande ce secours et compte le recevoir l'année suivante.

Champlain, sachant que la compagnie des Cent-Associés n'était pas en état de lui fournir ce secours, résolut de le demander, cette même année 1633, au roi et au cardinal de Richelieu; et il se tenait comme assuré de le recevoir prochainement, puisqu'il dit aux sauvages alliés qu'il allait écrire pour l'obtenir, et qu'il les priait tous de revenir, au printemps suivant, pour connaître le succès de sa demande. Il écrivit, en effet, au cardinal, le 15 août suivant ; et sa lettre, que nous avons sous les yeux, montre que cette confiance lui était inspirée par l'assurance certaine de réduire les Iroquois, avec ce faible secours, et de procurer en même temps à toutes les nations sauvages une paix générale, si nécessaire à l'accroissement et à la prospérité de la colonie. " Monseigneur, pardonnez, "s'il vous plaît, à mon zèle, si je vous dis qu'après que votre renom- "mée s'est étendue en Orient, il reste que vous la fassiez connaître en "Occident, où cette Nouvelle-France vous tend les bras. Il semble "que Dieu vous ait fait naître et réservé préférablemant à tous ceux "qui vous ont devancé, pour faire faire plus de progrès à ce pays, " qu'aucun d'eux ne l'a fait, depuis trente ans que je le fréquente, en " procurant une paix générale à ces peuples. Ils ont guerre avec une " nation appelée les Iroquois, qui tiennent plus de quatre cents lieues " de pays assujettis, en ôtant la liberté des chemins et des rivières. Si " cette paix se fait, nous jouirons de tout, et facilement. Ayant le de- " dans des terres, nous en chasserons nos ennemis, tant les Anglais que " les Flamands, et les contraindrons de se retirer sur les côtes; et en leur " ôtant ainsi le commerce avec les Iroquois, nous les mettrons dans la né- " cessité d'abandonner le tout. Pour procurer ces avantages, il ne faut " que cent vingt hommes, armés à la légère, pour éviter les flèches, avec " deux à trois mille sauvages de guerre, nos alliés ; et, en y apportant " l'ordre requis, on se rendra, dans un an, maître absolu de tous " ces peuples ; ce qui augmentera le culte de la religion et procurera un

" commerce incroyable. Le pays est riche en mines de cuivre, de fer, " d'acier, de potin, d'argent et d'autres minéraux qui s'y peuvent rencon- " trer. Monseigneur, le coust de six vingt hommes est peu à Sa Majesté, " l'entreprise honorable, autant qu'on peut l'imaginer, et toute à la gloire " de Dieu."

VIII.

Champlain réitère sa demande ; on ne peut lui envoyer ce secours.

Malgré l'intérêt sincère qu'il portait au Canada, le cardinal ne pouvait, dans la conjoncture des guerres où il se trouvait engagé, et qui absorbaient alors toutes les ressources militaires de la France, lui envoyer ce secours. Champlain, qui montra toujours tant de constance dans ses desseins, ne laissa pas cependant de lui réitérer sa demande, l'année suivante, et lui écrivit en ces termes : " Les Iroquois nous donnent ici bien de l'exercice : " venant de très-loin pour épier nos gens, pendant qu'ils travaillent, et les " tuant en trahison. Pour les vaincre et les réduire à l'obéissance de sa " Majesté, six vingts hommes de France, bien équipés, avec nos alliés les " sauvages, suffiraient pour les exterminer ou pour les faire venir à la rai- " son. Je connais leur forces et leur manière de faire la guerre ; ce qui " me donne tant d'avantage sur eux, qu'avec la grâce de Dieu je les rédui- " rais aisément au devoir, si j'avais l'assistance que j'ai marquée plus " haut. L'expérience que j'ai acquise, depuis tant d'années que je " fréquente ce pays, fait qu'avec ce secours je me promettrais une " assurée victoire. Si j'osais, je vous le demanderais, Monseigneur, " comme à celui qui peut tout, et qui a le maniement des affaires les " plus importantes de la France. Que si quelques considérations ne per- " mettent pas que ma requête ait son effet, au moins je supplie Votre Gran- " deur qu'il lui plaise me faire la grâce de me continuer son affection, qui " m'obligera non-seulement de prier Dieu pour l'état de sa santé et pour " sa prospérité, mais aussi de vivre et de mourir,

" De Votre Grandeur,
" Monseigneur,
" Le très-humble et très-obéissant serviteur,
" CHAMPLAIN."

Il eût été difficile que la France pût alors le secourir. Le cardinal de Richelieu, ayant entrepris de longues et cruelles guerres, pour abaisser la maison d'Autriche, les ennemis portèrent plusieurs fois leurs armes dans l'intérieur du royaume : la Franche-Comté, la Picardie, la Bourgogne, la Provence, le Roussillon furent successivement le théâtre de la guerre, et, en 1639, le roi avait, en même temps, six armées sur pied, ce qui devait ôter tout moyen de secourir la Nouvelle-France. Champlain ne put donc recevoir la recrue qu'il sollicitait ; et M. de Montmagny, son successeur, se vit longtemps réduit au même état de détresse.

(A continuer.)

LES FRANCS-MAÇONS,

CE QU'ILS SONT, CE QU'ILS FONT, CE QU'ILS VEULENT.

PAR MGR. DE SÉGUR.

[*Suite.*]

XXIV.

De la presse maçonnique.

La Maçonnerie est d'une activité fiévreuse dans sa propagande : la paix dans le zèle est le caractère de la vérité ; l'agitation est le caractère de l'erreur. La Maçonnerie s'agite prodigieusement. Ses moyens d'action sont variés et puissants ; elle fait feu sur nous de tous côtés. Montrons-le, en nous bornant à la France.

Sa première arme, c'est la *presse*. Nous avons déjà vu qu'elle dirige indirectement la plupart des journaux. Elle a, en outre, des publications à elle, plus ou moins perverses, selon leur plus ou moins de franchise. Elle a d'abord *le Franc-Maçon*, revue mensuelle, anodine, fondée en 1847, à la veille de la révolution de février, et destinée à *éclairer* l'esprit et à réjouir le cœur de tous les Fr.·. Prudhommes. Elle est *respectueuse* pour la Religion, du moins dans la forme ; c'est le journal orthodoxe et mystique de la Maçonnerie. Les purs Maçons du progrès l'appellent impitoyablement "jésuite."

Elle a ensuite *le Journal des initiés*, revue mensuelle aussi, publiée en deux cahiers semblables dont le second s'appelle *la Renaissance*. Dans celui-là, on ne prononce pas le nom de Franc-Maçon ni de Franc-Maçonnerie ; c'est le "cahier de la propagande ; il *propage l'œuvre de la Maçonnerie sans la nommer, afin d'écarter les préventions*." (1). O bonne foi ! ô candeur !

Elle a *le Monde maçonnique*, publication beaucoup plus avancée, par conséquent beaucoup plus *franche* et plus *maçonne*. Nous l'avons cité plusieurs fois déjà. Il fait la guerre aux deux autres, et les accuse d'être des arriérés, des formalistes ; pour lui, il est carrément libre-penseur, indépendant, bien au-dessus de toute idée religieuse. C'est le camp libéral, qui veut réformer la Maçonnerie extérieure et arriver à la suppression officielle du nom même "du Grand Architecte de l'Univers." Ce parti fait de grands progrès, quoiqu'il n'ait pu encore faire prédominer son sentiment. Bien que la plupart des Maçons-*jésuites* ne regardent cette formule traditionnelle que comme une pure formalité, qui laisse à tous les

(1) Numéro de janvier 1867.

Frères la pleine liberté de l'athéisme, néanmoins, les Maçons-*libéraux* tiennent à la suppression : cette vieillerie sent trop la Religion et peut avoir des dangers.

La Maçonnerie revendique encore comme siennes les feuilles tout à fait athées que nous citions tout à l'heure : *la Morale indépendante*, *la Libre Pensée*, *la Libre Conscience*, *La Solidarité ;* et l'on ne voit pas ce qui empêcherait de compter parmi ses productions les plus pures, ou du moins parmi ses plus dévoués auxiliaires, un bon nombre de grands et petits journaux, tel que *le Siècle*, *l'Opinion nationale*, *l'Avenir national*, *le Temps*, *la Liberté*, *le Journal des Débats*. Ces feuilles, cependant, ne sentent pas le besoin de dater leurs numéros de l'année 5867. Elles laissent également dans une ombre discrète le jargon des Frères et amis, ainsi que le fameux signe sacramentel (.·.).

La *Revue des Deux Mondes* est au même titre au service de la Franc-Maçonnerie et de son œuvre sacrilége. Presque tous ses rédacteurs sont des rationalistes connus, ou des hérétiques ; quelques-uns sont des athées, tels que Renan, Taine, Littré, etc.

Ainsi, en France, la *presse* est en grande partie maçonnique, c'est-à-dire anticatholique et antichrétienne. Quel danger pour la foi du peuple !

XXV.

Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation.

Cette seconde arme est peut-être plus dangereuse encore que la première. La Maçonnerie semblait l'avoir un peu négligée : elle s'en aperçoit, et forme les projets que nous allons voir.

Par le Baptême, par le catéchisme et par la première Communion, l'Eglise fait les chrétiens et pose la base de leur vie religieuse. La Franc-Maçonnerie, qui est l'*anti*-Eglise, ne veut plus de tout cela ou, pour mieux dire, elle veut substituer à cette base chrétienne une base maçonnique, absolument étrangère au christianisme. Elle tâche d'abord de mettre le sceau maçonnique sur les tout petits enfants. Elle a une cérémonie d'adoption qui s'accomplit " sous l'éclat de la Lumière maçonnique," et elle dit au pauvre enfant qu'elle adopte : " Que la Lumière maçonnique brille à tes yeux, comme plus tard nous la ferons briller à ton esprit (1)." De même que l'enfant baptisé devient chrétien et membre de l'Eglise, de même l'enfant *adopté* devient *Louveteau* ou *Louveton*, si c'est un garçon ; Louvetonne, si c'est une fille, et membre de la Franc-Maçonnerie. Ces Louveteaux, s'ils sont pauvres, ont droit aux secours des Frères.

Dans un hospice d'Avignon, une pauvre femme présentait naguère aux bonnes Sœurs un petit enfant de onze mois, en déclarant à la Supérieure

---

(1) Le Fr.·. Ragon, *Rituel d'adoption des jeunes Louvetons*.

qu'elle était de passage dans la ville, et en demandant quelques remèdes pour son enfant. La Religieuse, en caressant le petit malade, aperçut une médaille singulière suspendue à son cou. "Quelle est cette médaille?" demanda-t-elle à la mère. "C'est la médaille des Francs-Maçons," lui répond la pauvre femme; et comme la sœur lui en faisait des reproches, lui représentant que les Frans-Maçons, étaient excommuniés, la malheureuse répondit sans détour: "En me présentant avec cette médaille devant le chef d'une Loge, j'en obtiendrai aussitôt un secours d'argent pour m'aider à continuer mon voyage."

Il paraît que dans certains faubourgs de Paris le nombre des Louveteaux est très-considérable parmi les enfants de la classe ouvrière. Pauvres petits!

Mais c'est surtout par les écoles que la Franc-Maçonnerie veut accaparer les enfants. "Il faut préparer le monde profane à recevoir *nos principes* disait *le Monde maçonnique* (octobre 5866). Je considère l'instruction primaire comme la pierre angulaire de notre édifice... L'instruction religieuse doit-elle être retranchée dn programme?... Le principe d'autorité surnaturelle (c'est-à-dire la foi), *qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants* (quelle absence de sens pratique!) *et susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale* (quelle absence de sens moral!) *donc il est urgent d'y renoncer.* Nous enseignerons les droits et les devoirs au nom de la liberté, de la conscience, de la raison, et encore au nom de la solidarité." (Que voilà bien la *bagoul* révolutionnaire, creux et sonore, qui avec ses grands mots ne sait pas ce qu'il dit!) "La Maçonnerie doit être le moule de la société moderne; elle doit former des hommes *libres*. (Nous connaissons cette liberté.) Créer des écoles, surtout des écoles d'adultes, des orphelinats, *c'est le meilleur moyen de vulgariser la Franc-Maçonnerie.*"

Ces vœux adoptés par un grand nombre de Loges, ont été sanctionnés et réalisés par un décret du Grand-Orient de France (en janvier 5867, ou pour parler chrétien, 1867). Ce décret porte "qu'il a été décidé en Conseil que le Gr.·. Or.·. se mettrait à la tête d'une œuvre ayant pour objet d'encourager et de propager l'instruction primaire, en décernant chaque année des récompenses, soit aux instituteurs et institutrices, soit aux élèves, et en créant, lorsque les circonstances le permettront, des écoles primaires et des classes d'adultes." Puis la circulaire expose l'organisation de l'œuvre, que dirigeront les Loges ou des Comités nommés par elle, le mode des souscriptions et la nécessité de déployer du zèle, stipulant que les récompenses et les livrets de caisses d'épargne seront accompagnés d'une médaille avec l'inscription suivante: Grand-Orient de France. Encouragement à l'instruction primaire donné au nom des Maçons de l'Orient de...."

La propagande des écoles protestantes est certes bien dangereuse; mais celle-ci, si je ne me trompe, le sera bien autrement.

Pour compléter la chose, *le Monde maçonnique* (janvier 5867) nous annonce " la rédaction d'un *Catéchisme de morale* à l'usage et à la portée des enfants ; un catéchisme qui leur apprendra à écouter leur conscience plutôt que la tradition (c'est-à-dire plutôt que la Religion et l'Eglise), à être vertueux par principe !), avec conviction (comme si la foi n'était pas la plus sérieuse de toutes les convictions et même la seule sérieuse !) et avec désintéressement (comme si l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer nous empêchaient de servir et d'aimer DIEU purement !)." Au mois de juin 1867, un prix de *cinq cent francs* a dû être décerné à cet effet.

Enfin, en novembre 1866, a été inaugurée par les Maçons d'Alsace une *ligue de l'enseignement* pour la France, à l'imitation de celle qui fonctionne en Belgique depuis 1864. Cette ligue a pour principe fondamental " de ne servir les intérêts particuliers *d'aucune opinion religieuse*," en d'autres termes de proscrire absolument la foi dans l'enseignement et dans l'éducation. Le Fr. ·. Macé, promoteur de cette ligue impie, avait recueilli au bout d'un mois des souscriptions nombreuses, et *le Monde maçonnique* déclarait (février 1867) que " *les Maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante* et que les Loges doivent étudier dans la paix de leurs Temples (*sic*), les meilleurs moyens de la rendre efficace."

Et il y a en France seize cent mille Maçons : qu'on juge si le péril est chimérique ! Avis, non-seulement aux pasteurs des âmes, mais encore aux pères de famille qui conservent en leur cœur la moindre étincelle de foi !

XXVI.

Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.

Avant de parler de la Franc-Maçonnerie féminine, signalons rapidement une nouvelle institution maçonnique, très-dangereuse : *les écoles professionnelles* pour les jeunes filles.

L'école professionnelle a pour but de développer l'instruction primaire, et de préparer les jeunes filles de la classe ouvrière aisée ou du petit commerce aux diverses professions particulières où elles pourront honorablement gagner leur vie. Rien de meilleur en soi ; rien de plus utile. Les Francs-Maçons, comprenant l'importance du rôle de la femme dans le monde, viennent de fonder à Paris des écoles professionnelles. Ils ont, dit-on, de vastes projets à cet égard. Déjà deux grandes écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la protection des Loges. Elles sont dirigées par des dames et institutrices qui jouissent de leur confiance.

Nous n'avons rien à dire sur le côté matériel des établissements : l'intelligence et le dévouement peuvent à eux seuls, vaincre de grandes difficultés et obtenir des résultats sérieux. Mais ce que nous devons à la fois signaler et déplorer ici, c'est le principe d'athéisme pratique, le principe

fondamental de la Maçonnerie, qui inspire l'institution de ces écoles ; c'est un système positif d'indifférence religieuse ; c'est l'exclusion de toute idée de DIEU, posée comme base de l'éducation. Dans ces écoles il est expressément interdit d'émettre une idée de religion, même vague et générale, et l'on ne plaisante point sur ce point : tout dernièrement une maîtresse, à qui le nom de DIEU avait échappé par mégarde, fut immédiatement et impitoyablement éconduite. On reconnait là la célèbre *tolérance* des libres-penseurs.

Ces écoles sont, pour les filles, avant tout une école de " morale indépendante." Elles sont une pépinière de femmes libres. *Le Monde Maçonnique* admire et exalte cette éducation. " Quant à la morale, dit-il, dans un compte rendu (septembre 1860,) elle n'est pas plus juive que protestante ; elle est la *morale*, cette morale universelle que toute femme et tout homme porte en ce monde ; " mais qui, obscurcie malheureusement par le péche originel, a tellement besoin de la Religion, que sans Religion, il ne peut y avoir et il n'y a pas de morale. D'ailleurs, la morale, qu'est-ce, sinon l'accomplissement du devoir ? Et l'homme n'a-t-il pas pour *premier devoir* sur la terre de connaître son DIEU, de l'aimer et de le servir ? C'est ce que réalise la Religion ; et c'est ce que rejette la Franc-Maçonnerie, dont la prétendue morale est ainsi essentiellement antimorale.

Il y a déjà plus de *trois cents* jeunes filles dans les écoles professionnelles maçonniques de Paris. Là-dessus le même journal s'écrie : " Que font donc les départements ? Comment ! après un tel exemple parti de Paris, il ne se trouvera pas dans les principales villes de France quelques *femmes à l'esprit indépendant* et assez *libres* pour imiter ce beau dévouement ? "

Ces écoles sont d'autant plus dangereuses que leur caractère antichrétien est tout à fait négatif. Quelles femmes, quelles mères de familles cela nous prépare !

XXVII.

De la Franc-Maçonnerie d'Adoption, ou Franc-Maçonnerie des Dames.

Il y a des *Franches-Maçonnes*, comme il y a des Francs-Maçons. Au premier abord, cela étonne ; car il s'agit avant tout de garder des secrets. Mais les Francs-Maçons, paraît-il, ont confiance dans " les femmes qu'ils estiment le plus," et auxquelles ils adjugent la paire de gants que leur donne officiellement le Vénérable.

Cette Maçonnerie féminine paraît avoir commencé vers le milieu du dernier siècle. Louis-Philippe Egalité, alors duc d'Orléans et Grand-Maître de l'Ordre, offrit sa paire de gants à madame de Genlis, et donna une impulsion extraordinaire à la Maçonnerie androgyne (androgyne veut dire homme et femme). La curiosité, l'attrait du plaisir et plus encore l'attrait de l'inconnu, l'esprit d'irréligion, et la puissance magique du fruit défendu firent affluer vers la Franc-Maçonnerie toutes les Dames qui brûlaient

d'être *libres ;* et dans leur nombre, on put compter malheureusement les noms les plus brillants. On le voit par une lettre de l'infortunée reine Marie-Antoinette à sa sœur la reine Marie-Christine, en date du 26 février 1781 : " Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie... écrivait-elle. Ici tout le monde en est... Ces jours derniers la Princesse de Lamballe a été nommée Grande-Maîtresse dans une Loge ; elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites." Hélas ! pauvres femmes ! on leur préparait dès lors le traitement destiné par la secte " aux Princes, aux bigots et à la noblesse. * "

Là, comme dans la Maçonnerie masculine, on ne laissait voir les choses qu'autant qu'on le voulait bien, et l'autorité abusée n'attachait aucune importance à une association qui passait partout pour n'être qu'une société de bienfaisance et de plaisir. Mais derrière les réunions joyeuses, il y avait d'infâmes mystères ; ce n'était plus, comme dans l'autre Maçonnerie, le culte de la vengeance ; c'état le culte de la volupté, d'autant plus dangereux qu'il était voilé de rites mystérieux, assaisonné par le secret, et favorisé par l'esprit d'irréligion si fort à la mode dans le siècle de Voltaire.

La Loge de ces Maçonnes ne s'appelait plus Loge, mais bien *Temple de l'Amour*. C'était d'un pastoral tout à fait touchant. La porte du *Temple de l'Amour* s'appelait (sans doute par antiphrase) la porte de la *Vertu* (c'est par là qu'elle s'en allait, si elle n'était partie déjà). Le Fr.·. Maçon qui introduisait les postulants s'appelait Fr.·. *Sentiment* (c'est en toutes lettres dans le Rituel), et la Sœur-Maçonne qui introduisait les aspirantes et les soupirantes s'appelait Sœur *Discrétion*. Le Grand-Maître demandait à la récipiendiaire : " Quel âge avez-vous ? " La réponse était aussi naïve mais plus tendre que celle du Maçon : " J'ai sept ans. " Ici la colombe aspirante roucoulait précieusement : " J'ai l'âge de plaire et d'aimer." C'était du dernier tendre.

Les Maçons de ce rite étaient les *Chevaliers de la Rose*, et les Maçonnes étaient les *Nymphes de la Rose*. Ces *Chevaliers* et ces *Nymphes* allaient toujours deux à deux dans tous leurs *travaux* maçonniques. Le Temple était tout fleuri et tout charmant ; les *tenues* étaient présidées par un Grand-Maître et une Grande-Maîtresse. Il n'y avait plus là d'épées nues, ni de cadres de papier, ni de caverne, ni de sombres mascarades. C'étaient des voyages sentimentaux, des serments prêtés par l'aspirante de la manière la plus galante du monde ; elle s'asseyait à la place du Grand-Maître, et celui-ci, comme un grand nigaud, était agenouillé à ses pieds. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était un certain voyage à l'*Ile de la félicité*, où se terminait l'initiation ; là, on enlevait le bandeau qui couvrait les beaux yeux de la *Nymphe* ; elle se trouvait devant un autel (ô piété !), devant l'autel et les statues, ou plutôt les

* Voir au Chapitre XVIII.

idoles de Vénus et de Cupidon, et elle offrait un *pur* encens au patron et à la patronne du Temple.

Assurément madame de Lamballe et les Dames bien élevées ne voyaient dans ces fadaises que des amusements et des galanteries sans conséquence; mais pour le grand nombre, ces réunions étaient loin d'être innocentes ; et les hommes pervers qui dirigeaient secrètement cette branche de l'Ordre maçonnique, s'en servaient pour corrompre à la fois et les esprits et les cœurs, pour détacher de plus en plus les femmes de la Religion, de la famille, du respect de l'autorité et du respect des traditions.

La révolution française noya dans le sang et les *Chevaliers* et les *Nymphes de la Rose.*

Sous l'empire, la Franc-Maçonnerie féminine reprit un nouvel essor: presque tous les officiers étaient Maçons, et ils contribuèrent beaucoup à relever et à répandre dans toute l'Europe une institution qui favorisait si merveilleusement leurs penchants irréligieux et libertins. En 1830, nouvelle floraison de Franches-Maçonnes. La Franc-Maçonnerie fonde de grandes espérances sur le concours des femmes. " Quand voudra-t-on comprendre, s'écrie sentimentalement le Fr.·. Ragon, que pour rendre à l'Ordre son attrait irrésistible et son antique splendeur ; *aux mœurs publiques, leur pureté (!!!), leur vérité purgée d'hypocrisie (!!)* ; à l'éducation demestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire, il s'agira d'admettre aux travaux maçonniques les femmes qui, par leurs vertus (*vertus* de la femme libre !) honorent leur sexe et leur patrie ? leur présence rendra les séances *plus intéressantes ;* leurs discours (les *discours* de la femme libre) exciteront l'émulation ; les Ateliers *s'épureront*, comme la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil nouveau.* Pour le coup, ce sera tout de bon le culte du Soleil.

Dans la Maçonnerie des femmes, il y a comme du côté des hommes, des Apprenties, des Compagnonnes et des Maîtresses-Maçonnes. Il y a aussi des haut grades, des *Maîtresses Parfaites*, des *Sublimes-Ecossaises*, des *Elues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la Joie*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines-Maçonnes*. Malheureusement l'*Annuaire* du Fr.·. Pinon garde discrètement le silence sur cette branche colombine de la Maçonnerie.

Il y a des rites et tout un cérémonial, comme dans la Maçonnerie masculine. Sur le seuil de la " Porte de la Vertu," est placée l'image de madame de Genlis, que la Maçonnerie a surnommée, " *la Mère de l'Eglise !*" Cette chaste Mère a été canonisée, dit-on, par Philippe-Egalité.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'apostrophe, dure, mais très-sensée, que le Grand-Maître, majestueusement assis aux côtés de la Grande-Maîtresse adresse à l'aspirante Apprentie, dès le début des épreuves. " Il lui fait observer *la haute imprudence* qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule

* *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 140 et 141.

et sans appui, *dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger.**"

Les Maçonnes sont affublées comme les Maçons, du fameux tablier. Le signe *général* auquel elles se reconnaissent, est très-simple : " Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier." Elles se reconnaissent pour Apprenties " en avançant réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et en plaçant les mains l'une sur l'autre par l'intérieur ; pour compagnonnes " en se prenant mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés, et le doigt du milieu étendu sur le poignet ;" pour Maîtresses, " en se présentant mutuellement l'index et le doigt du milieu de la main droite, en les portant les uns sur les autres en longueur, de manière à se toucher par l'intérieur ; ensuite, en appuyant tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts, près de l'ongle." Elles ont encore d'autres signes qui exigent des doigts de sorcières ; par exemple ; " Se prendre (mutuellement ?) l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue" (jusqu'à l'autre oreille); " se prendre (toujours mutuellement ?) le bout du nez avec le pouce et l'index de la main droite, le reste de la main couvrant les *deux* yeux" (un vrai tour de force) ; " placer la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l'annulaire sous le nez, le doigt du milieu et l'index sur l'œil, et le pouce sur l'oreille gauche." Les deux mots de passe que les Maçonnes paraissent affectionner le plus sont *Eva* et *Babel* : sans doute, par dévotion au fruit défendu et par une horreur bien légitime pour la confusion des *langues*. C'est le grave Fr.·. Ragon, l'auteur sacré et officiel, qui nous donne ces précieux détails.

Cette Maçonnerie est plus répandue qu'on ne le pense, car elle compte beaucoup de rites ou obédiences : le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline de Mont-Thabor*, *l'Ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse*, *l'Ordre de la Félicité*, *l'Ordre des Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, *l'Ordre de la Persévérance*, et d'autres encore.

Il y aurait mille choses à dire et des choses fort curieuses sur la Franc-Maçonnerie des Dames. Nous en citerons un seul exemple, toujours puisé à la même source officielle. C'est le récit du cérémonial d'un banquet de Sœurs-Maçonnes.

XXVII.

Un banquet de Sœurs-Maçonnes.

Nous avons déjà vu que dans cet Ordre-là on mange et on boit beaucoup. Du côté des Dames, c'est comme du côté des hommes : le banquet sacré, le banquet fraternel, le libre banquet est un des *travaux* les plus sérieux de la Maçonnerie du dehors. D'après les statuts que ces femmes fortes observent

* Le Fr.·. Ragon ; *Manuel de la Maçonnerie d'adoption*, p. 25 et 26.

religieusement, "les Dames ne s'assemblent jamais seules ; elles sont toujours aidées dans leurs *travaux* par des Maçons." Dans le *travail* de la table, les Maçons et les Maçonnes sont donc côte à côte. La séance est bien plus intéressante." Voici ce qu'en dit le Rituel de l'éternel Fr.·. Ragon :

D'abord le banquet s'appelle *Loge de table*. "Il y a cinq santés d'obligations (En sortant de là, la Sœur-Maçonne doit souvent tourner à la Sœur grise, et la femme libre à la femme ivre). Première santé. La Grande-Maîtresse frappe un coup : toute mastication cesse (*sic*) ; chacun se met à l'*ordre de table*, c'est-à-dire qu'il pose les quatre doigts unis de la main droite sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l'équerre. Elle dit : "Chères SS.·. *Inspectrice et Dépositaire*, faites aligner et garnir les *lampes* pour une santé que le Gr.·. M.·. et moi avons à vous proposer !" Les lampes de ces femmes libres, ce sont les verres, les verres à boire : c'est là qu'elles puisent la lumière, la force et la liberté. *Garnir la lampe* veut dire remplir le verre.

"L'annonce étant portée et exécutée, la S.·. Inspectrice dit après avoir frappé (et bu ?) un coup : Grande-Maîtresse, les lampes sont alignées et garnies."

"La Gr.·. M.·. frappe un coup et dit : "Debout et à l'ordre ! glaive en main !" et elles prennent toutes le couteau de la main gauche. Ch.·. FFr.·. et TT.·. Ch.·. SS.·., la santé que nous avons la faveur et l'honneur de porter est celle des Rois-Maçons ; c'est pour des santés si chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour *souffler nos lampes* à leur gloire !"

"Les annonces faites, la Gr.·. M.·. *commande l'exercice :* "Main droite aux lampes !—Haut les lampes !—Soufflez les lampes d'un seul trait !" (La Maçonne se montre ici femme de plus en plus forte : elle souffle sa lampe comme une allumette et boit comme un trou. Quels dragons ! S'il y a *Nymphes de la Rose*, il y a aussi *Nymphes de la Lampe !*)

Mais l'exercice n'est pas fini, et la Gr.·. M.·. reprend : "Lampe en avant ! (c'est-à-dire, comme l'explique le fidèle Fr.·. Ragon : cinq fois sur le cœur et revenir en avant).—Posez les lampes ! (ce qui doit se faire en cinq temps, ajoute le Rituel). Enfin, on dit cinq fois Eva*.

Telle est la première santé, le premier exercice de ce belliqueux banquet. Au cinquième exercice, à force de souffler les lampes, la pauvre Sœur doit branler au manche et décrire des courbes en allant la vingt-quatrième et la vingt-cinquième fois " du cœur en avant." Pour retourner au logis, elle doit avoir besoin du bras fraternel de son maçonnique compère.

---

* *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 35.

XXIX.

Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements.

Le poignard maçonnique, sacrilége et impie, est caché sous les amusements plus ou moins inconvenants de cette Maçonnerie androgyne : et les sociétés secrètes entendent tirer un parti très-sérieux de ces sottes créatures que l'incrédulité, l'orgueil, la vanité, l'amour du plaisir et surtout la curiosité poussent dans les grades extérieurs. Comme celle des hommes, la Maçonnerie publique des femmes n'est qu'un vivier où la Maçonnerie occulte engraisse ses carpes pour les pêcher quand le moment semble venu. Me moment, c'est l'initiation de la Maîtresse-Maçonne au grade *secret* de *Parfaite-Maîtresse.*

Avant tout, on exige d'elle le serment terrible qui l'enchaîne à la secte pour toute sa vie. " Je jure, dit-elle, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur *les secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur.*"

Le Gr.·. M.·. la proclame aussitôt *Parfaite-Maîtresse* et lui adresse ces paroles : " Ma chère, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, maintenant que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles, les erreurs, les superstitions et les préjugés c'est-à-dire la foi et la crainte de DIEU que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau sont dissipés. Une tâche ardue, mais sublime, *vous est dorénavant imposée* (nous y voilà, écoutons). *La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention* SACRO-SAINTE.

" Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler, et nous en parlerons à voix basse." Et il lui déclare que le complément final de la mission sacrée de la Maçonnerie " est l'anéantissement de toute autorité religieuse et monarchique."

Il y a donc quelque chose de fort sérieux, non-seulement au point de vue de la foi et de l'avenir de l'Eglise, dans cette ridicule initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie. Les sectaires savent tout le profit qu'on peut tirer des femmes ; ils savent que la femme, une fois lancée dans les voies de l'impiété et de la vengeance, est plus féroce, plus tenace que l'homme, et va plus loin que lui. Faut-il s'étonner s'ils voient avec bonheur les femmes s'affilier à leur Ordre, et s'ils déclarent hautement que " fonder des Loges de Dames, ce serait faire un pas de géant dans la voie du progrès humanitaire ?" Ces paroles sont du *Monde maçonnique*)octobre 1866). On sait que leur " progrés humanitaire " est tout simplement l'antichristianisme.

XXX.

Que l'Église a très-justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction.

La Franc-Maçonnerie se dit innocente, calomniée, injustement condamnée par l'Eglise.

Nous en savons assez pour apprécier et cette prétendue innocence et cette prétendue injustice.

La Maçonnerie croit-elle à l'autorité divine du Souverain-Pontife de l'Eglise catholique ? Non. Se soumet-elle au Pape en toutes choses, comme DIEU l'ordonne ? Non, mille fois non. Croit-elle en la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Non. Croit-elle en DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, tel qu'il est, tel qu'il s'est révélé au monde, tel qu'il veut être adoré ? Non. Donc elle est, au premier chef, coupable de révolte, d'impiété, d'hérésie, de blasphême ; donc elle est anticatholique, antichrétienne, athée. Donc elle est condamnable, et lorsqu'elle a été condamnée par le Saint-Siége, elle a été justement et trés-justement condamnée.

A un autre point de vue, moins exclusivement chrétien, la Franc-Maçonnerie, non-seulement celle qui est occulte et que tous les honnêtes gens réprouvent, mais encore celle qui est publique et extérieure, celle dont les réglements sont connus et presque livrés au public, est une institution dangereuse, perverse, immorale, contraire aux lois les plus élémentaires de la justice humaine et du bon ordre des sociétés. Je n'en veux qu'une seule preuve : c'est le serment maçonnique et la peine de mort qui en punit la violation.

La Franc-Maçonnerie ne peut le nier ; au premier pas de l'initiation, à l'entrée même des Loges par le grade d'Apprenti, au moment où tombe le bandeau qui a ouvert jusque-là les yeux du postulant, celui-ci voit toutes les épées nues des assistants dirigées contre sa poitrine, et il entend tous les Frères s'écrier : Que DIEU punisse le traître ! Et le Vénérable ajoute, après l'avoir rassuré : *Si vous veniez à trahir la Franc-Maçonnerie, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ses armes vengeresses.*" Ceci est-il vrai, oui ou non ?—Est-il vrai, oui ou non, que pour être Franc-Macon, pour être reçu à ce premier grade d'Apprenti, il *faut* prêter le serment exécrable que nous avons rapporté tout au long, et qui est textuellement tiré du Rituel de l'ordre maçonnique* ?

Il est impossible de nier ces deux faits. Or, je le demande à tout honnête homme, à tout magistrat, qu'est-ce qu'une société particulière, qui, en dehors de la société civile, menace de mort, froidement et officiellement, tous ceux de ses membres qui ne seraient pas fidèles à ses lois ? Qu'est-ce qu'une société particulière qui ose dire : " Si vous m'êtes infidèle, *aucun*

* Voir au chap. VIII.

lieu de la terre ne vous offrira un abri contre mes armes vengeresses. Qu'est-ce que cette menace, sinon la menace du meurtre et de l'assassinat? Or, c'est là un crime qui tombe sous le coup de la loi dans tous les pays civilisés.

Qu'est-ce, je le demande encore, que cet ignoble amas d'imprécations qui accompagnent, ou plutôt qui constituent le serment maçonnique? Un chrétien, un homme de bien, un honnête homme peut-il, en conscience, se donner ainsi, corps et âme, sous peine de mort, à une société quelconque, en dehors de la sainte Eglise? La société qui impose à tous ses membres sans exception, et qui reçoit un pareil serment, une société particulière qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'arroge des droits aussi exorbitants, et en particulier le droit de vie et de mort sur les millions d'hommes qui la composent, est une société profondément, essentiellement immorale, et le glaive de l'Eglise la frappe justement toutes les fois qu'il la frappe.

Ainsi, condamnable au double point de vue de la raison et de la foi, la Franc-Maçonnerie a été justement condamnée par le Saint-Siége, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a rempli courageusement la mission salutaire que DIEU lui a confiée. Chargée d'enseigner tous les peuples, de proclamer et de défendre la vérité, de juger, de démasquer, de condamner et de poursuivre l'erreur et le mal, la sainte Eglise a solennellement frappé de ses anathèmes la Franc-Maçonnerie, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Elle a *excommunié*, c'est-à-dire retranché de son sein, tous les chrétiens, *quels qu'ils soient*, qui oseraient s'y affilier, malgré sa défense formelle.

Tout Franc-Maçon est donc excommunié, et justement excommunié; les simples Apprentis comme les Grands-Orients et les Grands-Maîtres, les grands personnages comme les petits, les Maçonnes comme les Maçons, les affiliés des Loges comme les adeptes des arrière-Loges.

XXXI.

Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Evangile: "*Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen.*" Or l'Eglise, par la grande voix des Papes, a solennellement et formellement condamné la Franc-Maçonnerie.

Dès la première moitié du dernier siècle, lorsque la Maçonnerie s'organisa plus ouvertement en Europe, le Pape Clément XII la condamna par une Bulle datée du 27 avril 1738. "Réfléchissant, dit le Pape, sur les "grands maux que ces sociétés clandestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquillité des Etats, soit pour le salut des âmes, après avoir

"pris conseil de nos vénérables Frères les Cardinaux, de notre propre "mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, nous avons "statué et décrété que les dites sociétés, assemblées ou réunions de "Francs-Maçons, quelque nom qu'ils prennent, doivent être condamnées et "proscrites, ainsi que nous les condamnons et proscrivons par la présente "Constitution dont l'effet doit durer à perpétuité."

"A ces fins, ajoute-t-il, en vertu de la sainte obéissance, nous défendons "à tous les fidèles chrétiens et à chacun d'eux en particulier, de quelque "état, dignité ou condition qu'ils soient, clercs ou laïques, séculiers ou "réguliers, d'établir, de propager, de favoriser la société dite des "Francs-Maçons, de la recevoir dans leurs maisons, de s'y aggréger et "d'assister à ces réunions, *sous peine d'excommunication à encourir par* "*le seul fait sans nouvelle déclaration*, et spécialement réservée à nous "et à nos successeurs, en sorte que personne ne puisse en absoudre sans "notre autorisation, excepté à l'article de la mort."

Du temps du Pape Benoît XIV, quelques personnes cherchaient à faire croire que la Constitution de Clément XII n'était plus en vigueur, et que ceux qui alors s'aggrégaient à la société des Francs-Maçons n'encouraient pas la peine d'excommunication. Après avoir sérieusement examiné la question, cet illustre Pontife s'empressa de les détromper, et par sa Bulle du 18 mai 1751, il confirma la Constitution de son prédécesseur dans toute ses dispositions. "Afin que personne ne puisse nous accuser, dit-il, d'a- "voir manqué à ce que la prudence exige de nous, nous avons résolu de "renouveler la Constitution de notre prédécesseur, en l'insérant mot à "mot dans les présentes Lettres ; ainsi, agissant de science certaine et en "vertu de la plénitude de la puissance Apostolique, nous la confirmons, "nous la renouvelons, et nous voulons et décrétons qu'elle soit dès aujour- "d'hui mise en vigueur comme si elle était publiée pour la première fois."

La société dite des Carbonari, qui, au commencement de ce siècle, envahit toute l'Europe et surtout l'Italie, n'était, comme nous l'avons vu, qu'une ramification de la Franc-Maçonnerie. Dans sa bulle du 13 Septembre 1821, le Pape Pie VII en expose les principaux caractères : il montre sa connexion intime avec l'Ordre maçonnique ; il indique tous les maux qu'elle donne lieu de craindre à la religion et à la société chrétienne ; et ces maux ne se sont que trop réalisés depuis lors jusqu'à nos jours. Par cette Constitution, le vénérable Pie VII porte la même peine d'excommunication, spécialement réservée au Siége apostolique, contre tous ceux qui s'y agrègeraient ou qui la favoriseraient d'une manière quelconque.

En 1825, le Pape Léon XII, considérant toutes les sociétés secrètes dans leur ensemble, envisageait avec frayeur tous les maux que la Religion et l'Etat avaient à en redouter ; il voyait avec une profonde douleur qu'on y prêchait l'indifférence religieuse, qu'on y affiliait des hommes de toute religion et de toute croyance, qu'on s'attribuait le droit de vie et de mort

sur ceux qui violaient les secrets des Loges et sur ceux qui refusaient d'exécuter les ordres criminels qui leur étaient intimés ; il était effrayé du profond mépris qu'on y professait pour toute autorité. En conséquence, par sa Bulle du 13 mars 1825, il renouvela d'une manière très-expresse les Constitutions publiées contre les sociétés secrètes et en particulier contre les Francs-Maçons par ses prédécesseurs Clément XII, Benoit XIV et Pie VII, et défendit, comme eux, à tous les fidèles de s'y associer et d'en faire partie à un titre quelconque, sous peine d'excommunication à encourir de fait et spécialement réservée au Saint-Siége, en sorte que le Pape seul peut en absoudre, excepté en cas de mort.

Enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1865, N. S. le Pape Pie IX déplore, comme ses prédécesseurs, tous les maux causés à la religion catholique et à la civilisation chrétienne par les sociétés secrètes en général et par celle des Francs-Maçons en particulier. Il renouvelle toutes les dispositions contenues dans les Constitutions Apostoliques des Papes Clément XII, Benoit XIV, Pie VII et Léon XII, et spécialement la peine d'excommunication qui s'y trouve portée contre tous ceux qui y sont affiliés ou qui les favorisent d'une manière quelconque. Il exhorte les fidèles qui auraient eu le malheur de s'y agréger à les abandonner sans délai pour mettre leur salut en sûreté, et en même temps il exhorte vivement ceux qui ont eu le bonheur de s'en tenir éloignés jusqu'ici de ne jamais se laisser entraîner dans ce dangereux abîme.

Donc plus de doute possible : tous ceux qui s'affilient à la société des Francs-Maçons encourent par le fait même de cette affiliation, les peines portées contre eux par Clément XII en 1738, par Benoit XIV en 1751, par Pie VII en 1821, par Léon XII en 1825 et par le Pape Pie IX le 25 septembre 1865. Ils sont formellement excommuniés ; ils n'ont plus part aux prières de l'Eglise ; ils ne doivent plus assister au saint sacrifice de la messe, ni aux autres offices publics, ni recevoir les sacrements. S'ils meurent en cet état, ils n'ont plus droit à la sépulture ecclésiastique, parceque l'Eglise ne les compte plus au nombre de ses enfants.

Ou catholique, ou Franc-Maçon ; il n'y a pas de milieu. " On ne peut être en même temps Franc-Maçon et catholique." (1)

XXXII.

Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.

L'Eglise est si puissamment constituée, qu'elle n'a qu'à être elle-même pour déjouer *tous* les complots de *tous* ses ennemis. Tous tant que nous sommes, soyons de vrais chrétiens, de sérieux catholiques, et cela suffira.

L'Union fait la force. Nos ennemis le comprennent : leur force est dans leur union, et leur union est dans leur obéissance. Soyons unis plus qu'eux,

(1) Le *Monde maçonnique*, mai 1866, p. 6.

et pour cela obéissons mieux qu'eux. Toute l'Eglise catholique se résume en deux paroles; OBÉISSANCE et AMOUR. Obéissons en aimant; aimons en obéissant.

D'abord et par-dessus tout, obéissons *en toutes choses* au Chef de la sainte Eglise, à N. S. P. le Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Pasteur et Docteur infaillible de tous les chrétiens.

Pour être sûr d'obéir au Pape, obéissons à notre Évêque, à notre curé, à notre confesseur. En leur obéissant, nous n'obéissons pas à des hommes, mais à DIEU même, qui, par eux, nous enseigne, nous conduit, nous pardonne et nous fait marcher dans la droite voie. Autant l'obéissance maçonnique est aveugle, folle, absurde, coupable, sacrilége; autant l'obéissance catholique est raisonnée, raisonnable, légitime, noble, sainte et méritoire. Quoi de plus beau que d'obéir à DIEU?

A l'obéissance joignons l'amour. L'âme de l'union, c'est l'amour. Aimons-nous les uns les autres, chrétiennement, efficacement; si nous sommes riches, aimons les pauvres: ce sont nos frères, et c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons, que nous assistons en personne. Aimons nos prêtres, et entourons-les de toutes sortes de respects; aimons notre Evêque, qui est le père et le pasteur de nos âmes; et plus encore, aimons le Pape. Voilà *la vraie fraternité*, dont la fraternité des Maçons est le travestissement de la vraie liberté chrétienne et de la vraie égalité. Les hommes ne sont réellement égaux que devant DIEU; ils ne sont réellement libres qu'en devenant les enfants de DIEU.

La Franc-Maçonnerie nous attaque par la *presse;* tenons-nous sur nos gardes; ne lisons jamais les mauvais journaux; instruisons-nous à fond des vérités de la foi; si nous le pouvons, répandons autour de nous les bons livres catholiques. Un bon livre est un petit missionnaire qui, bien souvent, convertit celui qui le porte.

La Franc-Maçonnerie veut nous ravir les âmes de nos enfants; réagissons énergiquement, et du mal faisons sortir le bien. Redoublons de zèle pour sauver et sanctifier les enfants, pour les instruire, pour préparer à l'Eglise de vaillants soldats. Pères et mères, n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, et qu'une éducation qui n'est pas foncièrement chrétienne, serait aujourd'hui plus que jamais, un immense danger pour vos enfants.

Enfin, ranimons autour de nous l'esprit de famille, auquel les sectes maçonniques veulent substituer je ne sais quelle chimère soi-disant patriotique, qui n'est bonne qu'à exalter l'imagination et à faire perdre la tête. Soyons-en bien convaincus: le remède de tout le venin maçonnique consiste uniquement à être des chrétiens véritables, à substituer à l'orgueil l'humilité, l'obéissance et la foi, à aimer véritablement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Si nous ne faisons point cela, nous avons tout à craindre; oui, tout à craindre, et dans ce monde, et dans l'autre. Si, au contraire, nous demeurons fidèles à DIEU et à son Eglise, nous n'avons rien à redouter: l'avenir est à nous.

De deux choses l'une: ou, la lutte qui se prépare est la lutte suprême de l'Eglise, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'Eglise, ainsi qu'il est prédit, succombera momentanément, comme le Christ au Calvaire; et nous succomberons avec elle; mais, comme au Calvaire, Satan sera vaincu, et toute sa troupe ira brûler avec lui en enfer, les Franc-Maçons tout comme les autres; nous au contraire, ressuscitant pour toujours dans la gloire, nous irons au ciel pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le second cas, nous devons envisager la lutte avec une confiance plus joyeuse encore; car l'ennemi qui nous barre le chemin, peut bien avoir quelques triomphes partiels, mais bientôt la tempête passera comme ont passé tant d'autres, et dès ce monde, nous jouirons nous-mêmes, avec la sainte Eglise, de la victoire et de la paix.

Dans l'un et l'autre cas, nos devoirs sont les mêmes: union, obéissance, foi vive, charité fraternelle, zèle pour le salut des âmes et pour la sainte cause de l'Eglise.

Tous, combattons le bon combat, sous la glorieuse bannière de la Vierge Immaculée et de saint Pierre!

Fin.

RIQUET-AU-DIABLE.

SOMMAIRE:—Le Puits Sans-Fond.—De trois personnages dont il est besoin de parler, et d'un quatrième qu'il ne faut pas oublier.—Education de Henri Windmœr.—Mauvaises dispositions de l'enfant.—Faiblesse de ses parents.—Châtiment qu'il reçoit. —Comment Henri Windmœr reçut son premier sobriquet.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

(*Suite.*)

III.

Malgré les étranges circonstances dans lesquelles s'était accomplie la venue au monde de Henri Windmœr, quiconque voyait l'enfant dans ses premières années ne pouvait que lui présager le plus heureux sort.

Le jeune Henri avait des membres forts et potelés, des joues grasses et roses, des yeux brillants, et une petite bouche lutine qui souriait toujours.

Tel il fut au moins pendant deux ans; et chaque fois que, durant cet espace de temps, le vieux capitaine Magnar, un familier de la maison, venait chez le bourgmestre, il commençait par s'approcher du berceau, contemplait l'enfant avec une visible émotion, et répétait toujours à la mère, en caressant sa grosse moustache grise:

—Madame, ce poupon deviendra le plus beau grenadier d'Allemagne, soignez-le-moi.

Presque tous les jours aussi mons Hildebertus, le vieux maître de pension du bourg, s'égarait chez Jean Windmœr ; il s'arrêtait devant le berceau, prenait son menton dans sa main, et considérant l'enfant de son petit œil mobile qu'il croyait rendre profond :

—Madame, disait-il à la mère de sa voix grèle et flûtée, madame, votre fils deviendra un savant illustre, car j'ai l'expérience, et je sais tirer les horoscopes. Appliquez-le donc de bonne heure à l'étude, élevez son enfance selon les préceptes d'Aristote et de Quintillien ; donnez-lui, par exemple, une nourrice qui parle latin ou grec, afin qu'il se forme mieux aux sons de ces langues. Ne négligez rien, madame, car je devine en lui la gloire de notre docte Allemande.

Le curé de Ker-Trall, le digne herr Marc Werlobein, venait aussi quelquefois à la maison du bourgmestre et apportait son tribut d'éloges à l'heureuse mère. Avec quel amour il regardait l'enfant ! avec quelle bonté il passait sa main sur ses cheveux bouclés et disait :

—Voilà un enfant qui sera un des miens, s'il est bien guidé ; qui sait même si nous n'aurons pas en lui une colonne, une lumière de l'Eglise ?

Nous passons toutes les félicitations que madame Windmœr recevait de dix lieues à la ronde ; c'était à faire mourir de jalousie toutes les mères de Ker-Trall.

Deux ans s'écoulèrent. L'enfant continuait de croître et de se fortifier : à quatre ans, il était aussi fort que beaucoup d'autres le sont à cinq. Mais apparemment que le caractère du jeune garçon ne prenait pas d'aussi heureux développements, car le capitaine ne passait plus devant la demeure de son ami sans secouer la tête et grommeler tout haut :

Sangbleu ! il y a là un petit bonhomme qui aurait besoin de passer deux semaines par mes mains ; sangbleu ! je le disciplinerais, j'en ferais le plus beau grenadier de l'Empire, sangbleu !

Lorsque c'était maître Hiddebertus qui passait, on l'entendait soupirer profondément et murmurer :

—Il y a grandement à craindre pour ce garçon : il n'aime point le lait des Muses, et la science n'accueille que les esprits studieux. Mais attendons, espérons encore...

Le curé, lui, entrait et disait résolûment aux parents de l'enfant :

—Prenez garde ; rien ne croît aussi vite que la mauvaise herbe ; il faut l'arracher quand elle pousse, il faut redresser l'arbre quand il est jeune.

Deux ans plus tard, le capitaine, en rencontrant le jeune Windmœr, ne prononçait plus que ces mots :

—Mauvais petit sujet. Sangbleu ! à présent on n'en ferait pas seulement un tapin passable. Ah ! s'il eut été mon fils, sangbleu !....

Le maître de pension se frappait le front avec désespoir et s'écriait :

Tant et de si belles espérances envolées ?

Là-dessus, il récitait, en marquant la mesure sur ses doigts, nous ne savons plus quels vers latins ou grecs.

M. le curé, lui, soupirait et continuait son chemin en silence. Quant aux mères de Ker-Trall, pas une n'enviait plus le bonheur de madame Windmœr.

Il était pourtant quelqu'un dans le bourg qui paraissait prendre à l'enfant du bourgmestre autant d'intérêt que le capitaine, le maître de pension ou le curé, mais il manifestait ses sentiments d'une tout autre façon. Ce personnage était petit, laid et mal famé ; étrange était sa petitesse, étrange sa laideur, étrange sa conduite : elles sortaient des règles ordinaires. On accordait à cet être le titre d'homme, mais on rapportait de lui des choses étonnantes. Connu vulgairement sous le nom de maître Snip, on le désignait encore par une foule d'autres appellations.

Or maître Snip passait devant la maison du bourgmestre presque aussi souvent que le capitaine, le maître de pension ou le curé ; mais lorsque ceux-ci se réjouissaient en songeant aux promesses que donnait l'enfant, le petit homme paraissait, au contraire, affligé, irrité ; il le témoignait par ses gestes et ses paroles.

—Mal, disait-il, cela va mal !

Lorsque les trois premiers personnages commençaient à s'attrister sur la mauvaise tournure que prenait le caractère de l'enfant, maître Snip semblait, à son tour, tout joyeux.

—Bon ! murmurait-il en pressant le pas, bon ! cela va bien.

Quand Magnar et les autres connaissances du bourgmestre désespéraient définitivement de Henri, maître Snip parut transporté de la plus vive allégresse ; on le remarquait parfaitement, car, dès qu'il approchait de la maison de Jean Windmœr, son pas devenait plus vif, il se frottait les mains avec frénésie, un rire singulier s'épanouissait sur ses lèvres, ses petits yeux scintillaient, et il répétait tout bas :

A merveille ! cela va très-bien !

Madame Windmœr n'aimait pas à voir passer cet homme devant sa maison : il lui faisait peur ; la manière dont il riait, l'air dont il regardait vers la chambre où était le berceau de son fils, la remplissaient pour l'avenir de vagues et sinistres pressentiments. Trois faits qui avaient marqué la naissance de son Henri contribuaient à fortifier ses appréhensions.

La nuit où l'enfant était venu au monde, et où le clocher de Ker Trall avait été le théâtre de l'événement raconté précédemment, on avait vu rôder à l'entour de l'église maître Snip ; et lorsque les habitants étaient accourus pour connaître la cause du carillon désordonné, il avait disparu comme une ombre.

Quand, le lendemain matin, les parents et amis du bourgmestre s'étaient

présentés à sa maison pour contempler le nouveau-né et offrir leurs félicitations à ses parents, derrière eux on avait aperçu un petit homme enveloppé dans un grand manteau et riant étrangement pendant que ses yeux, brillants comme des charbons ardents, se fixaient sur l'enfant.

On avait reconnu maître Snip ; on se préparait à le faire sortir, mais il prévint l'affront et s'évanouit avec la rapidité d'une vision.

Au baptême de Henri, lorsque le cortège se mit en marche pour se rendre à l'église, maître Snip parut subitement sur la route et l'accompagna jusqu'à l'église. Chacun se demandait s'il entrerait, car on ne l'avait jamais vu dans le lieu saint ; mais le petit homme tourna brusquement derrière le cimetière et se déroba aux regards des villageois. Néanmoins la plupart remarquèrent qu'avant de s'éloigner, il s'était retourné pour faire un geste inexplicable.

Le soir du même jour, à la fin du repas de baptême, au moment où, suivant l'usage, on avait montré le nouveau-né aux convives et aux jeunes gars réunis au dehors, on avait aperçu encore tout à coup surgir d'un coin obscur la figure spectrale de maître Snip ; puis pendant qu'on se levait pour le chasser, il avait ouvert la fenêtre et l'avait enjambée en laissant entendre un ricanement aigu. Etait-ce réalité ? était-ce le froid de la nuit entrant brusquement par l'ouverture ? Mais un frisson parcourut les veines des assistants ; les dents de quelques-uns claquèrent, et la gaîté fut lente à revenir au cœur des gens du festin.

Or, comme à chacune de ces visites avait correspondu un fait de mauvais augure, on avait conçu, dans la maison du bourgmestre, une profonde horreur pour maître Snip, et défense absolue fut faite de le laisser rentrer jamais. On verra bientôt si ces défiances étaient fondées.

IV.

Encore bien que la malice fit en lui plus de progrès que tout le reste, Henri Windmœr, il faut l'avouer, fut un enfant magnifique jusque vers l'âge de cinq ou six ans. Il était de belle venue, de bonne mine, avait des yeux pleins d'intelligence, une expression de physionomie remarquable. Mais quelle pétulance, quelle multitude de funestes instincts apparaissaient dans ce petit être aux formes gracieuses !

Ses parents dont il était le premier-né, n'avaient plus d'espérance d'autres rejetons. Aussi faisait-il leur idole et lui passaient-ils tous ses caprices.

Ils s'étaient promis de ne s'en séparer jamais. Et, comme Henri ne pouvait supporter ni maîtres, ni gouverneur, ni même certains domestiques, ils n'eurent pas le courage de réfréner ses défauts à leur essor, ils les laissèrent grandir, se fortifier, s'enraciner, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de les extirper. En un mot, les inclinations fatales de l'enfant devenaient une seconde nature.

Henri, foulant aux pieds les lois de l'obéissance, prenait à tâche de faire

tout le contraire de ce qu'on lui prescrivait. Loin de s'en fâcher, le bourgmestre et sa femme avaient la sottise d'applaudir, appelant cela de l'indépendance de caractère.

Ils expliquaient sa paresse en disant que leur fils n'était pas né dans une condition à travailler comme un mercenaire, et qu'il avait la dignité de son rang.

Ils regardaient comme un indice de finesse et d'ingeniosité ses dispositions prononcées au mensonge, son esprit chicaneur, ses entêtements indomptables.

Henri était pleureur, rageur ; la moindre contrariété excitait en lui des colères à le rendre livide. Et ses parents trouvaient encore des qualités à cet exécrable caractère, le plus insupportable de tous. Ils ne comprenaient pas que ces tendances non combattues rendraient leur fils insociable, odieux à quiconque serait en rapport avec lui, et ridicule aux yeux des gens bien élevés. Le monde, avec raison, ne pardonne pas la sottise quand elle se complique de méchanceté.

Gourmand à l'excès, le jeune Windmœr mangeait avec une telle gloutonnerie, qu'il faillit plus d'une fois en étouffer. Il poussait à un si haut degré ce vice abject, qu'on le voyait souvent à table pleurer à chaudes larmes de n'avoir plus faim, et de ne pouvoir se gorger davantage de pâtisseries.

Lorsque Dieu créa l'homme, il mit premièrement dans son cœur la bonté, a dit un illustre écrivain. Il semblait que pour Henri Windmœr tout l'opposé eût été fait.

A l'examiner, on eût cru que son âme était étrangère à tout sentiment bienveillant ou affectueux. Il paraissait ne s'appliquer qu'à déplaire.

Aux visiteurs, il jouait mille tours plus répréhensibles les uns que les autres ; tantôt il attachait à leur habit un poisson de carton, tantôt il leur traçait à la craie une croix sur le dos ; il allait à cheval sur la canne de celui-ci et la cassait ; il s'asseyait sur le chapeau de l'autre, et l'enfonçait Il jouait aux quilles en plein salon, et lançait la boule dans les jambes des assistants ; il leur brisait ses joujoux sur le dos et jouait à la toupie sur les tables.

Pendant les repas, sans égard pour les convives ou les premiers éléments de la politesse, il montrait du doigt les morceaux qu'il préférait et les réclamait à grands cris ; il se grattait la tête au-dessus de son assiette, se mouchait dans sa serviette, fourrait ses doigts dans son nez, jetait des boulettes de pain dans la soupe de ses voisins, répandait de la graisse sur eux, ou essuyait à leurs habits ses mains ruisselantes de sauce.

Visiteurs et convives le regardaient comme un enfant grossier, malpropre, étranger à tout savoir-vivre et incapable de comprendre jamais les règles de la plus vulgaire délicatesse. Ils emportaient de lui une fâcheuse opinion ; mais ils se gardaient bien d'exprimer tout haut ce qu'ils pensaient

tout bas, car les parents du jeune Windmœr ne cessaient de s'extasier sur la gentillesse, la vivacité et les espiégleries de leur progéniture.

—Que d'esprit dans cette petite tête! faisait madame Windmœr, quand le polisson mettait une poignée de poudre de riz dans le chapeau d'un visiteur.

—Quel aplomb! s'écriait le bourgmestre, quand Henri donnait insolemment des coups de canne dans les jambes d'un autre.

Mais où l'enfant se montrait tout entier, dans sa nature perverse, lâche autant que méchante, c'était avec les domestiques, les animaux et ses camarades du dehors.

Il se récréait à causer des déboires aux serviteurs de la maison. Si l'un d'eux, par malheur, osait le contrarier, il entrait dans une fureur inexprimable, et ne s'apaisait qu'après avoir obtenu le renvoi du malheureux auquel il en voulait.

Les enfants de son âge n'étaient pas mieux traités, et ils le fuyaient comme ils eussent fait d'une bête fauve. Il querellait tous ceux qu'il rencontrait. Au jeu, il commençait par les tricher, puis il battait ceux qui se permettaient des observations. Il frappait même quiconque refusait de jouer avec lui.

Mais avec les animaux, il devenait cruel, féroce même. Qu'un chat, par aventure, lui tombât sous la main, vite, il le chaussait de coquilles de noix, et le faisait ainsi courir sur le parquet le plus glissant de la maison; ou bien, il lui attachait des vessies aux pattes, le portait ainsi équipé au sommet de l'habitation, et le lançait dans l'espace.

Une fois, il fut puni comme il le méritait: un chat qu'il se préparait à maltraiter, lui déchira les mains profondément.

Pour les chiens, il leur passait au cou un collier de grelots, leur attachait ensuite un chaudron à la queue, et les poussait à coups de verge par le village et les champs.

Il éprouvait une jouissance singulière à tremper d'eau-de-vie un rat pris vivant, à allumer la liqueur, et à voir l'animal se débattre, se tordre, et mourir dans cette robe de feu.

Les hannetons et les oiseaux, lui procuraient des joies dont il ne se rassasiait jamais. Lorsque venait la saison des premiers, il les prenait, leur traversait le corps d'une épingle, et se délectait du bruyant tournoiement de leurs ailes, produit par les convulsions de l'agonie.

Il courait avec rage après les nids, et martyrisait les petits oiseaux qu'il pouvait attraper. Un jour, sa conduite barbare faillit lui coûter cher: il était occupé à enlever une couvée de jeunes corbeaux, quand la mère, arrivant subitement, lui déchira le visage d'un coup de bec; il s'en fallut de peu qu'elle ne lui crevât l'œil gauche.

Depuis ce temps, il respecta les nids des gros oiseaux.

Jusqu'à sept ans, Henri Windmœr avait joui d'une santé florissante.

Mais, à la suite d'une maladie, on le vit lentement dépérir. Il devint hâvre, chétif, malingre, souffreteux. Sa croissance s'arrêta ; son corps sombla même se rapetisser. Ses traits s'enlaidirent, ses membres se déformèrent, sa chevelure, auparavant soyeuse, acquit une rudesse étrange. Ses mains et ses pieds s'allongèrent ; la couleur de ses yeux, celle de sa peau, le timbre même de sa voix changèrent.

En quelques semaines, il fut méconnaissable. On commenta de mille façons, dans le bourg de Ker-Trall, cette brusque transformation. Les uns l'attribuèrent à la méchanceté de l'enfant, aux indigestions que lui valait sa gourmandise, à la bile qu'engendraient ses colères, aux chutes qu'il avait faites en grimpant sur les arbres ; d'autres n'y voyaient que les suites de la maladie dangereuse dont il relevait. Certains croyaient y reconnaître une punition divine.

Mais le plus grand nombre accusaient du fait l'influence de maître Snip, le personnage détesté dont il a été question précédemment.

Expliquons en quelques mots comment cet homme avait élu domicile dans le village.

Il y avait de longues années déjà, un individu d'aspect extraordinaire arrivait à Ker-Trall. Sa mine était bizarre, sa physionomie grossière, sa barbe rude ; des guêtres de cuir lui montaient au-dessus des genoux, et il portait au côté une boîte carrée, sur laquelle on lisait cet écriteau : *Mort aux rats.*

La première personne qu'il rencontra, à l'entrée du bourg, était une ménagère allant vendre à la ville voisine ses provisions de la semaine. Ayant arrêté cette femme, il lui céda, moyennant finance, un petit paquet de *mort aux rats.*

Ensuite, pénétrant dans Ker-Trall, il fit également affaire avec d'autres habitants.

Ce marchand de *mort aux rats* n'était autre que maître Snip. Jusqu'à ce jour, on ne l'avait jamais vu dans le village, ni même dans la contrée.

Ceux qui avaient acquis de sa poudre purgèrent parfaitement leurs maisons de rats et de souris, mais on remarqua que tous éprouvèrent des accidents étranges, et que la plupart périrent de *male mort.*

Dès lors, maître Snip eut une réputation sinistre. Non seulement on refusa d'acheter de la poudre qu'il offrait, mais s'il paraissait quelque part les mères avaient grand soin d'éloigner leurs enfants.

Les précautions les plus minutieuses furent prises à l'égard de Henri Windmœr ; ses parents lui adressèrent des recommandations multipliées et le firent surveiller sérieusement, afin qu'il n'eût aucun rapport avec le *petit homme.*

Mais le fils du bourgmestre, qui ne saluait pas M. le curé, qui faisait un pied de nez à mons Hildebertus, et qui traitait de même le capitaine, mais

de loin, parce que ce dernier eût été capable de lui frotter chaudement les oreilles, le fils du bourgmestre semblait épris de maître Snip.

Pendant la maladie de l'enfant, on trouva dans sa chambre, au fond d'une cachette, plusieurs jouets de forme merveilleuse. Interrogé, après sa guérison, sur la provenance de ces objets, et pressé de questions, Henri finit par avouer qu'il les avait reçus du *petit homme*.

Depuis cette époque, beaucoup de personnes pensèrent que maître Snip était cause de la difformité du fils de bourgmestre.

Quoiqu'il en fût, madame Windmœr s'affecta tellement du fâcheux état de l'enfant, qu'elle en tomba malade de chagrin et ne tarda pas à mourir.

Henri demeura seul avec son père, bon homme au fond, mais assez pauvre d'esprit, et tout à fait incapable de maîtriser l'ingrate nature de son unique héritier.

V.

Comment Henri Windmœr reçut son premier sobriquet.—Des trois premiers précepteurs qu'on lui donna et du quatrième, qui fut aussi le dernier.

On put croire d'abord que la double épreuve infligée au fils du bourgmestre lui serait salutaire. En effet, pendant quelques mois il sembla corrigé; mais bientôt on comprit que la sagesse inaccoutumée qu'on remarquait en lui n'avait pour cause que l'exténuation momentanée de ses forces physiques. Ses mauvais penchants ne tardèrent pas à se reproduire, plus violents que jamais.

A son âge, on aime à trouver des camarades de jeu, on les recherche d'ordinaire, et ce serait une cruelle privation que de vivre dans l'isolement. Henri Windmœr, sur ce point, ne différait guère des autres enfants; mais nous avons dit qu'il s'était rendu insupportable à tous.

Comme il les battait pour se venger de leur dédain, et qu'eux n'osaient prendre leur revanche à cause de son père le bourgmestre, ils traduisaient leurs ressentiments par les sobriquets qu'ils donnaient au jeune Windmœr.

Ils s'arrêtèrent de préférence à celui de *Henriquet*; puis, par abréviation, ils prononcèrent simplement *Riquet*.

Ces dénominations mettaient au désespoir le fils du bourgmestre; il entrait dans d'affreuses colères. Mais comme sa rage ne contribuait qu'à exciter davantage ses petits ennemis, il finit par se résigner à entendre crier sans cesse sur son passage: Regardez Riquet le bossu, Riquet le grincheux!

On n'accola que plus tard à son nom celui de *Diable*.

Ce qui le mortifiait encore à l'excès, c'était que les mères répétaient à leurs enfants, quand elles les menaçaient:

— Vilain! Tu seras comme Riquet.

D'autres, obligées de les laisser seuls, leur recommandaient instamment

de prendre garde à Riquet, et cela du ton qu'elles auraient mis à les avertir de se garer de la vipère ou du loup.

Ces déboires continuels, mais parfaitement mérités, aigrirent de plus en plus le caractère de jeune Windmœr et le rendirent intraitable.

Son père, à bout de patience, résolut d'imprimer une autre direction à l'éducation de l'enfant et de lui donner sérieusement un précepteur.

Le digne curé de Ker-Trall consentit le premier à entreprendre la tâche difficile d'amender Riquet et de le retirer de la mauvaise voie où il marchait. Il obéissait en cela aux inspirations de la charité chrétienne ; en outre, il était bien aise de rendre service au bourgmestre ; car, quoique peu fervent dans l'accomplissement de ses devoirs religieux, Jean Windmœr venait toujours en aide au prêtre dans ses bonnes œuvres, à la disposition duquel il mettait volontiers sa bourse et sa personne.

En conséquence, chaque matin Riquet fut conduit au presbytère. M. le curé tenta de lui inculquer de bons principes et de lui donner quelques notions de grammaire. En même temps, il s'efforçait de réformer le déplorable caractère de son élève. Mais il eût réussi plutôt à apprivoiser les petits d'une panthère. Il n'obtenait aucune attention, aucun acte de bonne volonté.

Riquet se montra incapable de tout bon sentiment. Sa perversité précoce se signalait à chaque minute, pour ainsi dire. Il s'occupait uniquement à harceler, à quereller, à battre même deux ou trois autres enfants du bourg, que le bon prêtre instruisait également.

En un mot, il ne s'appliquait qu'à établir le désordre dans le presbytère.

Presque chaque jour, des mendiants frappaient à la porte de la cure, implorant une aumône qu'on ne leur refusait jamais.

Or, bien que sa bourse fût d'ordinaire largement garnie, Riquet se gardait de l'ouvrir aux malheureux. Non seulement il refusait de secourir les pauvres, mais il ne songeait qu'à se jouer de leur misère.

Une fois, ayant rencontré sur sa route trois aveugles, il leur indiqua d'abord un faux chemin ; puis, se ravisant, il courut après eux, et dit comme s'il se fût adressé au plus proche :

—Venez, mon ami, voici une pièce d'or : vous la partagerez avec vos camarades.

Les trois aveugles tendirent la main à la fois, en remerciant ; mais Riquet ne donna rien, et les malheureux s'éloignèrent, croyant, chacun, que l'un de ses camarades avait reçu l'offrande.

Le mauvais garnement, curieux de voir ce qui arriverait, les suivit à la sourdine.

Quand les aveugles se crurent à l'abri des regards, ils s'arrêtèrent pour partager la magnifique aumône. Mais chacun alors de déclarer qu'il n'avait rien reçu, et ensuite d'accuser ses camarades de le vouloir tromper en retenant la somme.

De là une violente querelle qui dégénéra en voies de fait.

Lorsque les aveugles se furent bien battus, Riquet, désirant compléter son odieuse jouissance, se présenta ; il expliqua la mystification dont il avait rendu victimes les trois malheureux, et il se sauva à toutes jambes, riant aux éclats des malédictions dont le chargeaient les aveugles.

Loin d'éprouver le moindre remords de cette infâme action, Riquet osa s'en vanter au presbytère. Le curé lui adressa une verte semonce, dont il ne profita nullement.

Il n'eut pas même la pudeur de s'observer le moins du monde. Quelques jours après cette aventure, le prêtre le surprit, poursuivant à coups de pierres un mendiant qui avait coûtume de se présenter chaque semaine à la cure.

Le pasteur de Ker-Trall, désespérant de corriger cette nature dépravée, et craignant l'influence de ses mauvais exemples sur les autres élèves, rendit le jeune Windmœr à son père.

Le bourgmestre, sentant bien que son fils, s'il demeurait constamment au logis, lui ferait une existence intolérable, lui chercha un autre précepteur.

Son choix tomba sur maître Hildebertus.

Celui-ci, qui n'avait pour pensionnaires que des enfants du bourg ou des villages voisins, tous issus de paysans, avait toujours ambitionné l'honneur de posséder dans son école l'hériter du bourgmestre. Maintes fois il avait affirmé qu'il saurait changer le caractère de Henri Windmœr, si difficile qu'il fût.

Les promesses de mons Hildebertus inspiraient une médiocre confiance, car, à force de le bourrer de grec et de latin, il avait rendu son propre fils à moitié idiot.

Maître Hildebertus avait étudié sous un ancien magister fort renommé, qui, d'un trait de plume, dessinait un oiseau, un temple, ou couvrait toute une page d'enjolivements en traçant une lettre majuscule.

A sa mort, ce savant avait légué à Hildebertus trois opuscules, où il exposait tout autant de système différents sur l'orthographe. L'un prétendait qu'on devait écrire les mots selon leur étymologie ou leur provenance; l'autre soutenait qu'il fallait les écrire comme on les prononce ; enfin, le troisième opinait pour qu'on se conformât à l'usage.

Mons Hildebertus lut ces traités, les médita longtemps, puis conçut une idée singulière.

Partant de cette donnée que les mots sont la représentation des idées, il en conclut que les lettres les plus convenables seraient celles qui caractériseraient le mieux la pensée.

Ainsi, à son avis, lorsqu'il s'agissait d'écrire une chose petite, on devait employer de petites lettres, et de grandes quand il s'agissait de choses considérables.

—Par exemple, expliquait le magister, quoi de plus absurde que d'écrire le mot *Jambe de bœuf* avec une initiale et des lettres aussi courtes que le mot *Jambe de fourmi?* Est-il sensé, pour écrire le mot *Montagne*, d'user des mêmes lettres que pour exprimer le mot *Moucheron?* Il y a là une ignorance impardonnable, une réforme radicale, urgente, à opérer.

Avec mon système, il suffirait d'ouvrir un livre et d'y jeter un coup d'œil pour reconnaître aussitôt s'il parle de choses graves ou légères.

Mon orthographe, ajoutait Hildebertus, procurerait la concordance des lettres avec les idées qu'elles représentent; elle serait une marque de respect pour les personnes en dignité, et éveillerait immédiatement l'attention du lecteur. De plus, elle embellirait singulièrement un ouvrage, les lettres majuscules étant sur le papier ce que sont les arbres dans une campagne.

Entêté de cette méthode de son invention, maître Hildebertus voulut l'appliquer à ses élèves. Mais la pratique répondit mal à ses espérances. La désertion de son école fut telle, qu'il dut modifier complétement cette nouvelle manière d'enseigner, et il rentra forcément dans la routine.

Riquet signala bientôt sa présence dans l'école de mons Hildebertus.

Henri Windmœr fut d'abord respecté, et même assez recherché de ses condisciples : le rang de son père, sa malice précoce, ses curieuses espiégleries lui donnaient quelque ascendant sur ce petit peuple toujours disposé à s'insurger contre la discipline.

Les tours les plus pendables furent joués à maître Hildebertus et ses auxiliaires. Tantôt ils trouvaient leurs siéges garnis d'épingles ; leurs chapeaux englués de poix, tantôt leur encre convertie en boue mousseuse par suite d'une addition de craie réduite en poudre ; et encore étaient-ce là les moindres accidents qui pussent leur arriver, et le nouveau pensionnaire se jouait de toutes les punitions.

Pour Riquet, sa plus grande privation dans la pension de maître Hildebertus, fut d'abord le défaut de la liberté à laquelle il était accoutumé chez son père, et ensuite la difficulté de satisfaire sa gourmandise, d'autant plus que la table de maître Hildebertus était loin de valoir celle du bourgmestre. Pour ce dernier point, il ne fut rien qu'il n'imaginât pour y remédier.

Ses efforts consistèrent d'abord à enlever quelque dessert de la table des maîtres, à soustraire au déjeuner une bouteille de vin, un pot de confitures ou le contenu d'un sucrier ; mais ces exploits étaient difficiles, d'un maigre profit, et rapportaient plus de tribulations que de jouissances. Il rêva d'asseoir définitivement, par un coup hardi, sa domination au cœur de la place, c'est-à-dire dans la cuisine de la pension.

Pour cela il choisit le moment où le vieux cuisinier venait de s'absenter ; il s'introduisit dans son royaume, éteignit les fourneaux, et déguisé en diablotin, c'est-à-dire tout barbouillé de charbon, il se campa traîtreusement dans une vaste casserole à la place d'un maître ragoût qui achevait de se

perfectionner ; il attendit ainsi que le seigneur du lieu revint pour voir de quel train allaient les choses.

A son retour, le cuisinier, soulevant d'une main le couvercle de la casserole, se préparait, avec la dignité qui convient à ces sortes d'opérations, à plonger son doigt savant dans le liquide savoureux qu'il croyait rencontrer, lorsque Riquet le lui mordit jusqu'au sang. Le vénérable valet, qui n'avait jamais rien vu de pareil se passer au fond de ses casseroles, cria de façon à bouleverser un empire et recula de quatre pas.

Riquet, armé d'une seringue, profita du mouvement pour surgir vivement de sa cachette. Il apostropha rudement le pauvre diable dans une langue bizarre, incompréhensible, langue dans laquelle il n'était possible que de démêler les épithètes de butor et d'empoisonneur.

Après ce beau discours, et comme conclusion, le fils de bourgmestre inonda la tête du cuisinier au moyen de sa machine hydraulique, puis il disparut avec la prestesse d'un démon consommé, pendant que sa victime faisait l'impossible pour échapper aux horreurs de ce déluge improvisé.

A dater de ce jour, Riquet fut maître de la cuisine : le chef ne doutait pas d'avoir été réellement en butte aux embûches de Satan. Voici comment Riquet s'y prit par la suite pour profiter de l'influence qu'il s'était acquise.

Un jour, après avoir tout préparé pour le dîner, le cuisinier se rendit au réfectoire. Riquet, qui guettait le moment, s'introduisit aussitôt subtilement dans le sanctuaire des marmites et enleva une des plus belles portions. Le cuisinier en entrant s'aperçut du larcin, crut avoir mal fait son compte, et se hâta de réparer son erreur. Mais le lendemain, même déficit. Pour le coup la bévue était trop forte.

Le vieux Vatel se jura de n'être plus en faute, et le jour suivant il fit les parts, les compta, les recompta sans s'arrêter et ne les quitta pas d'une seconde. Mais au beau milieu de son opération, le voilà arrêté par un grand coup de sonnette ; il court ouvrir, ne voit personne à la porte de l'office et revient en maudissant le sonneur et la sonnette. Toujours occupé de ses portions, il en fait de nouveau la revue. Le nombre se trouve diminué d'une. Que penser de cette soustraction persévérante ?

Le lendemain, le surlendemain, même attention, même coup de sonnette, même vol accompli. Le cuisinier crut à une nouvelle intervention du diable et résolut de laisser faire, en se bornant à préparer une portion à l'intention de sa majesté infernale.

Toutefois, avant de la lui laisser sans discussion, il se détermina à tenter un suprême moyen ; ayant donc avisé certain piége, il se le procura et parvint à l'adapter à un de ses vases de cuisine. Le résultat fut tout ce qu'il en avait pu espérer, et le voleur fut pris. C'était, comme on le pense bien, Riquet qui venait chaque jour enlever une de ses portions. Le piége du cuisinier lui broya le bras à moitié, et la douleur lui fit pousser des cris qui

ébranlèrent toute la maison; on accourut, on le dégagea; mais la rage, la honte d'avoir été pris, lui occasionnèrent une seconde maladie, qui le rendit plus difforme encore. Sa taille se réduisit tellement, qu'il ressemblait à un véritable nain.

Il ne voulut plus absolument rester dans la pension de maître Hildebertus, où il avait fini par trouver ses maîtres dans quelques jeunes garçons, forts, indépendants et peu endurants, qui l'avaient traité plusieurs fois comme il le méritait.

De son côté, mons Hildebertus ne tenait plus guère à garder le fils du bourgemstre, qui lui avait fait perdre ses meilleurs pensionnaires, et il commençait à trouver que l'honneur d'avoir cet enfant terrible devenait par trop désastreux. Bref, Henri Windmœr fut retiré de la pension du magister après y être resté environ neuf mois.

(*A continuer.*)

LES PROCÉDURES POUR LA BÉATIFICATION DE M. OLIER.

(Extrait du *Nouveau-Monde.*)

Monsieur le Rédacteur,

C'est avec un bien sensible plaisir que je viens de rencontrer, dans les ETUDES, (journal rédigé par les Jésuites de Paris) une sympathie, que je partage, pour une noble et sainte cause qui concerne Montréal. Me feriez-vous, pour vos lecteurs, le plaisir de l'inscrire dans votre prochain numéro, en y ajoutant, si vous avez de l'espace, l'article suivant qui ne m'en paraît pas séparable.

****

L'un des plus grands rénovateurs de l'esprit sacerdotal au XVIIe siècle, M. Olier, curé de Saint-Sulpice, fondateur du séminaire et de la congrégation du même nom, est, en ce moment, du nombre des serviteurs de Dieu sur lesquels la vénération des fidèles, jointe à la bonne odeur toujours persistante de leurs vertus, attire les regards du Saint-Siège, qui seul peut les élever au rang des bienheureux et des saints et de leur décerner les honneurs d'un culte public. Il est donc enfin permis de l'espérer: un jour viendra—et puisse-t-il luire dans un avenir assez prochain—où l'Eglise de Paris, à laquelle ce saint prêtre appartient à tant de titres, renouvellera en son honneur les fêtes qu'elle célébrait, il y a près de quarante ans, en l'honneur de saint Vincent de Paul, dont M. Olier, fut, comme on sait, l'ami et même le fils spirituel dans les premières années de sa carrière sacerdotale. Né à Paris en 1608, mort dans la même ville en 1657, il est parisien autant qu'on peut l'être et comme on ne l'est plus guère aujourd'hui, à ce qu'on assure. Quelle bénédiction pour la capitale de la France de voir placé sur les autels un de ses enfants, le curé d'une de ses paroisses, une belle et douce figure sacerdotale dont les exemples, encore récents et conservés jusqu'à nous par une tradition de famille, sont une leçon si éloquente pour le clergé de cet immence diocèse!

Aussi Mgr. l'archevêque de Paris a-t-il favorisé de tout son pouvoir un dessein si légitime, et à la suite de la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis*, qu'il a ouverte l'année dernière, il a pu se convaincre qu'une telle espérance était accueillie au sein du clergé et des congrégations religieuses avec un applaudissement unanime.

L'Amérique du Nord, que le serviteur de Dieu n'a jamais visitée, mais où il est béni dans la personne de ses enfants, les membres de la vénérable Congrégation de Saint-Sulpice, a voulu joindre ses vœux aux vœux de la France ; et en apprenant les démarches de Mgr. l'archevêque de Paris, les évêques du Canada, au nombre de onze, adressèrent spontanément au Souverain Pontife une lettre (en date du 30 juillet 1866) pour solliciter la canonisation de celui dont la sainteté leur semblait, disaient-ils, attestée par de récents miracles opérés sous leurs yeux. Une autre lettre, revêtue de deux cent dix-neuf signatures, exprimait les mêmes sentiments au nom du clergé de Montréal. Quelques mois plus tard, les archevêques et les évêques des Etats-Unis, au nombre de quarante-six, célébraient à Baltimore un concile national. Ils ne voulurent pas se séparer sans faire parvenir la même prière aux pieds du Saint-Père. " Nous osons, disaient-ils, concevoir cette espérance : puisque le cœur de ce digne serviteur de Dieu a été embrasé d'un zèle si pur et si brûlant, tant pour former les membres du clergé à la pratique des devoirs de leur état, que pour les guider dans les voies de la perfection,—zèle aujourd'hui encore si manifeste et si éclatant au sein de la congrégation de prêtres qu'il a fondée et qui continue, en France et en Amérique, à se consacrer à la direction des séminaires,—son intercession obtiendra sans doute de la divine miséricorde, pour le corps entier du clergé, une nouvelle et plus abondante effusion de l'esprit sacerdotal."

A l'heure qu'il est, la procédure ordinaire *de famâ sanctitatis* et celle *de non cultu præstito* sont terminées. Par ordre du Souverain Pontife, on s'occupe de rassembler tous les écrits soit imprimés, soit encore inédits du serviteur de Dieu, afin de les soumettre à la Congrégation des Rites, qui doit procéder à leur examen avant de statuer sur l'introduction de la cause.

CH. DANIEL.

LA MORT DE M. L'ABBÉ LE HIR, PRÊTRE DE ST. SULPICE.

Au moment même où s'achevait l'impression des lignes qui précèdent, un des plus dignes fils du Vénérable M. Olier terminait sa carrière belle et sainte comme celle de son glorieux père. M. l'abbé Le Hir a rendu son âme à Dieu, hier lundi, le 13 janvier.

Payer un tribut d'hommage à ce vénérable défunt, c'est pour nous un devoir de justice autant que de reconnaissance. Ce devoir, nous espérons nous en acquitter un jour, en racontant avec quelque détail ce qu'a

é ce prêtre admirable. Mais à cette heure, que pouvons-nous dire? ous venons à peine de saluer d'un dernier regard sa dépouille mortelle: ne nous reste que le temps de tracer à la hâte quelques lignes pour pprendre à nos lecteurs cette perte immense.

Oui, et tous ceux qui l'ont pu apprécier le répèteront avec nous, perte nmense pour l'Eglise tout entière, à laquelle sa science hors de pair urait pu rendre encore tant de signalés services!

Perte immense pour la pieuse Compagnie de Saint-Sulpice, qui voyait en lui son ornement, sa gloire, et en même temps la personification la plus accomplie de son esprit de vie intérieure?

Perte immense pour le clergé français, dont tant de membres distingués, formés par lui à la science et à la piété, aimaient encore à visiter sa cellule, pour interroger le maître et le directeur consommé?

Perte immense pour nos lecteurs et pour nous, il nous sera permis de le dire, puisqu'il nous avait fait l'inappréciable honneur de choisir les *Etudes* pour leur confier ses dernières productions et presque les seules qu'il ait livrées au public. Une semaine seulement avant sa mort, le 4 janvier, il adressait à notre directeur une lettre—la dernière peut-être qu'il ait écrite—dans laquelle il énumérait les travaux qu'il nous destinait encore. Il annonçait entre autres, une étude depuis longtemps méditée sur *l'Autorité des saints Evangiles vengée contre la critique allemande!* (ce devait être une œuvre de longue haleine, et nous l'avons plus d'une foi entendu s'accuser de n'avoir point abordé plus tôt ce sujet capital). Dans cette même lettre, il ajoutait: "Voilà à peu près mon plan d'études; *je le soumets en tout abandon à la très-aimable volonté de Dieu.*"

La très-aimable volonté de Dieu l'avait déjà jugé digne de la récompense; ses conseils ne sont pas les nôtres; quoiqu'elle décide, nous n'avons qu'à l'adorer et à la bénir.

Comment, cependant, réprimer l'expression d'un poignant regret, quand nous voyons le vide irréparable que laisse cette existence si tôt moissonnée? Celui que nous pleurons n'avait pas encore achevé sa cinquante septième année... Il était peut-être l'homme le plus éminent qui fût en Europe par sa prodigieuse connaissance de l'Ecriture Sainte et des langues orientales, sans parler de tant d'autres branches de la science ecclésiastique qu'il possédait à fond. Et la mort l'arrête dans sa course à l'heure où il commençait à répandre au dehors les richesses qu'il avait amassées! Ce vase précieux s'était lentement rempli jusqu'aux bords, et le voilà qui se brise, avant d'avoir pu épancher la meilleure part des trésors de sa plénitude!

Dieu l'avait donné à son Eglise, Dieu le lui a ôté: que son saint nom soit béni!

Au mois d'octobre dernier, M. l'abbé Le Hir avait ressenti déjà les

redoutables atteintes du mal qui devait l'emporter. C'était une maladie de cœur, née depuis dix ans à la suite d'une fluxion de poitrine, mais qui jusqu'alors n'avait présenté aucun caractère alarmant. Le repos et l'air bienfaisant de sa chère maison d'Issy le remirent cependant, et il put achever sans fatigue ces magnifiques pages sur les *Prophètes d'Israël* que nos lecteurs connaissent et que les meilleurs juges ont si hautement appréciées. Mais, vers la fin de décembre, le mal semblait renaître plus menaçant ; l'extrême rigueur de la saison ne permettait plus le séjour de Paris ; les médecins décidèrent que la malade se rendrait à Nice, puis à Rome, où il devait rester jusqu'au mois de mai. Le 2 janvier, veille du jour fixé pour son départ, il nous exprimait encore l'espoir de recouvrer ses forces pour travailler à la gloire de Dieu. Mais le départ dût être ajourné ; la situation s'aggravait. Le 8 janvier, survenait une crise foudroyante et on lui administrait les derniers sacrements. Le danger pourtant parut écarté les jours suivants ; on se reprit à espérer encore. Hélas ! la catastrophe était prochaine : le 13 janvier, tout était fini.

Que dire de sa maladie et de ses derniers sentiments, si ce n'est les paroles mêmes que nous adressait l'un de ses pieux confrères : "Vous l'avez connu, nous disait-il, vous savez ce qu'a été sa vie ; *sa mort a été comme sa vie, admirable et sainte.*"

Oui, cher et vénéré Monsieur le Hir, il me sera permis de rendre mon humble témoignage à votre vie sainte et admirable. Il y a vingt ans j'avais le bonheur de vous entendre dans la pieuse maison de Saint Sulpice, quand vous exposiez à vos auditeurs charmés les mystères profonds des Saintes Ecritures. Et depuis, combien de fois m'a t-il été donné de contempler en vous l'inépuisable science de docteur, la piété fervente et douce, le dévoûment absolu à l'Eglise et à ses plus pures doctrines, mais surtout—car c'était là le signe le plus éclatant de votre vertu—cette modestie admirable, plus admirable, j'oserai le dire, que la science même dont elle était comme l'émanation et le parfum ! Déjà, je l'espère, vous avez reçu de Dieu la récompense de vos travaux, qui n'avaient d'autre objet que Dieu et sa gloire. Mais si la divine justice retient encore votre âme momentanément éloignée de l'éternel bonheur, ô cher et vénéré maître, j'ai du moins la consolation de pouvoir solliciter en votre faveur le secours de nombreuses et ferventes prières. Ah ! j'en suis sûr, ceux qui ont tant de fois admiré sur ces mêmes pages vos doctes et pieux travaux, s'empresseront tous de porter devant Dieu le fidèle et constant souvenir de votre nom. Et nous, plus que tous les autres, nous que votre cœur aimait comme vos humbles collaborateurs, nous irons déposer sur votre cercueil le témoignage de nos douloureux regrets et l'assurance d'une gratitude qui ne s'effacera jamais de notre mémoire.

P. Toulemont, S. J.

Nous reprenons encore un instant la plume, après avoir assisté au service funèbre qui vient de se célébrer au séminaire de Saint-Sulpice à dix heures et demie. Nous ne chercherons pourtant pas à redire nos religieuses impressions, si vives qu'elles aient été, en nous retrouvant dans ces lieux si pleins du souvenir de celui qui n'est plus, et en voyant ses pieux confrères, ses nombreux élèves, tous recueillis dans cette douleur profonde que la foi console, sans en amoindrir le sentiment.

Nous voulons seulement exprimer un désir que nous avons tout d'abord conçu et qui n'a fait que se fortifier à la suite d'une conversation avec un de nos condisciples, présent comme nous à la funèbre cérémonie. La Compagnie de Saint-Sulpice ne tiendra-t-elle pas à honneur de rassembler au plus tôt, de relever, autant qu'il sera possible, les pierres dispersées, les matériaux épars, laissés par l'éminent professeur ? Plusieurs manuscrits précieux ont été par lui prêtés à différentes personnes dont on ignore le nom : ne serait-ce pas un devoir pour elles de renvoyer sans retard ces manuscrits au Séminaire de Saint-Sulpice ? De plus, ne conviendrait-il pas qu'un appel fût adressé à tous les anciens élèves de M. Le Hir qui possèdent des rédactions soignées de ses cours, pour les prier de vouloir bien s'en dessaisir momentanément, afin d'aider à cette œuvre de restauration à laquelle applaudiront certainement, tous les vrais amis de la vraie science.

Le Gérant : E. Paton.

A PROPOS DE L'AUTORITÉ EN PHILOSOPHIE.

La société est malade. Jamais elle n'a présenté un spectacle aussi affligeant pour les esprits réfléchis et les cœurs honnêtes. De quelque côté que l'on porte ses regards, on ne voit que des ruines.

Depuis bien longtemps s'élevait des bas-fonds de la société un bruit sourd, semblable au terrible grondement qui s'échappe du sein d'un volcan, sinistre précurseur de l'irruption qui doit bientôt couvrir de sa lave brûlante tout le pays voisin, et ensevelir sous ses cendres les plus riches et les plus précieux monuments.

De tous les maux sortis de ce gouffre affreux de l'incrédulité, du mensonge et du crime, il n'en est aucun qui ait été aussi funeste à la société que la négation du principe de l'autorité ; car ruiner ce principe chez les peuples, c'est saper la société par sa base, c'est attaquer son principe vital. Aussi est-ce le dernier coup que ses ennemis, dans l'excès de la rage, lui ont porté, et ce coup a-t-il été de beaucoup le plus terrible. Car si la vérité ne remporte pas la victoire dans le combat que lui livre ce principe de mort, c'en est fait de la société qui, reculant d'un seul coup de plusieurs siècles, ira retomber dans le chaos de la barbarie ancienne.

Il semble que pour apprécier toute la valeur de ce principe de l'autorité, seule base solide de la société, il devrait suffire de jeter un coup-d'œil sur les sociétés anciennes; de considérer quel était leur état, en dehors du petit peuple qui conservait encore chez lui le précieux dépot de la révélation primitive qui constituait pour lui l'autorité divine. Que voyons-nous, même au sein de ces sociétés les plus éclairées ?... On recule d'horreur... Quel amas monstrueux d'erreurs, non seulement dans le domaine de la religion, mais encore dans celui de la philosophie; dans l'ordre politique, civil et moral, dans le gouvernement de la société domestique !... Et cependant on ne dira pas qu'au temps de l'empire Romain la raison humaine n'était pas cultivée; que les sciences et les lettres n'étaient pas florissantes; que la philosophie n'était pas en honneur. Et toutefois les plus sages d'entre les philosophes sentaient le besoin d'une instruction supérieure à celle de la raison humaine, d'une autorité qui descendit *d'en haut* pour apprendre aux hommes leurs devoirs. "N'espérez pas, disait Platon, de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes, à moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part."

Aussi quel contraste présentent les siècles chrétiens, alors que le principe de l'autorité divine, ayant pour interprête l'Eglise, était hautement et universellement reconnu, que ce principe était l'âme et la vie de la société. Quel beau spectacle que celui de cette société, unie par le lien puissant de l'autorité, marchant glorieusement à la conquête de cette belle civilisation qu'elle nous a léguée comme le plus précieux patrimoine dont nous pussions hériter.

Qu'on exalte tant que l'on voudra la raison humaine, jamais le tableau de l'antiquité, marchant à la lumière de cette seule raison, ne méritera d'être comparé seulement à celui des siècles chrétiens.

Tel était, il y a trois siècles, l'heureux état de la famille humaine, quand le génie du mal, de l'orgueil, longtemps enchaîné, brise ses liens, se lève plus hardi que jamais, et se ruant avec fureur sur la société, va d'un seul coup, s'il est vainqueur, la faire rétrograder de dix siècles. Et par quel moyen va-t-il lui porter ce coup terrible .... Le voici; au lieu de s'attaquer à tel ou tel enseignement de l'autorité, comme avaient fait jusqu'alors les sectaires, il va s'attaquer au principe lui-même de l'autorité, au principe de vie de la religion et de la société humaine. Flattant les passions, l'orgueil de l'homme, il va décréter la suprématie de la raison individuelle; permettre à l'humanité le règne glorieux et absolu de la liberté, et comme conséquence, du bonheur parfait.

Il est inutile de rappeler ici au long, quels furent les fruits de la négation du principe de l'autorité. Ce fut, dans l'ordre religieux, la négation successive de tous les dogmes, jusqu'à ce qu'on fut arrivé à l'infidélité pure; dans l'ordre politique, la révolution en permanence;

dans l'ordre social, le communisme , dans la famille, le divorce. En un mot, il n'est pas une institution de l'ordre religieux ou de l'ordre social qui n'ait été attaquée. Oni, il est facile maintenant de juger l'arbre à ses fruits. Jamais la société n'a présenté un aussi triste spectacle. Et, au risque de provoquer des réclamations, nous ajouerons que, dans un sens, les siècles du paganisme même ne nous offriraient pas une image plus pitoyable que le siècle présent, si nous n'avions pas de nos jours quelques exemples d'attachement à la vérité et à la vertu.

Dans l'antiquité payenne, le principe de l'autorité était inconnu, et c'est à l'absence de ce principe d'autorité qu'il faut attribuer les maux de cette époque. Or, si ce principe était inconnu, il ne pouvait pas y avoir négation, négation systématique, comme dans la société actuelle.

La société d'alors avait perdu de vue graduellement la révélation primitive ; elle n'avait pas rompu brusquement avec elle. C'était une famille dégénérée qui n'avait plus souvenir de sa noble origine.

Mais la société actuelle, du moins en grande partie, a abjuré, elle, son origine ; elle a rompu avec ses traditions ; elle les a foulées aux pieds, pour arborer audacieusement l'étendard de la révolte. Voilà son crime !... oui, son crime, c'est l'apostasie : c'est d'avoir péché au sein de la lumière ! c'est de proclamer l'erreur en face de la vérité qui brille de tout son éclat ; c'est de fermer l'oreille à la voix de la vérité pour se plonger dans le bourbier de l'erreur et du mensonge. Son crime, ce n'est pas l'ignorance, c'est l'orgueil, c'est la haine, la haine de la vérité, la haine de l'ordre social, la haine de la religion, la haine de Dieu.

A la suite des chefs de l'école de la libre pensée, marche la multitude des adeptes, plus ou moins mystifiés, qui, dans leur fanatisme aveugle contre l'autorité, professent la suprématie de la raison individuelle. Pour la plupart moins coupables que leurs maîtres, ils n'en sont pas moins les échos de cette doctrine, et grossissent la phalange des libres penseurs.

Et telle est la force des préjugés, que des esprits, bien disposés d'ailleurs, mais confiant dans les ressources de la raison humaine, effrayés des maux qui affligent la société et menaçent son existence, espèrent la sauver du naufrage, sans le retour à l'autorité. Ils croient encore que la raison peut guérir ses plaies ; que la tâche n'est pas au dessus de ses forces. Ce qu'ils demandent, c'est qu'elle ait ses coudées franches. Son action, disent-ils, est encore génée par un reste de préjugés en faveur de l'autorité ; mais attendez, et vous verrez ! Attendez !.. Mais il y a trois siècles que vous êtes à l'œuvre ; trois siècles que les peuples séduits n'ont que trop écouté vos leçons. Vous avez eu pour vous la faveur des princes, la séduction de vos doctrines, qui flattent l'orgueil humain, les parlements, les tribunes, la presse, tout....hors la vérité. Qu'avez-vous fait ? Où en est la société ? Vous avez tout ébranlé ; l'édifice social menace ruine,

et si l'église, avec la promesse de son divin Fondateur, n'était pas là pour arrêter la chute, elle serait inévitable.

Toutefois, l'excès du mal fera peut-être recourir au seul remède efficace. D'une autre part, les champions de l'autorité, seule planche de salut pour la société, semblent redoubler d'ardeur. Espérons avec confiance.

Les réflexions qui précèdent devaient servir d'introduction à l'analyse que nous nous proposions de faire d'un travail important, publié dans l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, ayant pour titre " de l'Autorité en Philosophie " et qui vient de la plume d'un homme aussi marquant par son érudition, que par ses vertus solides, et que la mort a enlevé trop tôt aux études sérieuses.

Dans l'impuissance où nous mettent nos occupations d'accomplir cette tâche, nous sommes obligés de nous contenter de signaler à l'attention publique cette étude importante.

HERC. BEAUDRY.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

—L'ineffable bonté avec laquelle Pie IX accueille les étrangers émeut et transporte les personnes les moins susceptibles d'enthousiasme. Les protestants eux-mêmes subissent l'irrésistible attraction, le tout-puissant prestige que Pie IX exerce sur tous ceux qui l'approchent. Il y a peu de jours, lord Clarendon est sorti ravi et enthousiasmé d'une audience de Sa Sainteté, qui a duré près de deux heures.

L'ancien ministre britannique, si roide et si froid, s'est laissé aller à un de ces élans qu'on ne rencontre que rarement dans les diplomates, surtout dans les diplomates anglais ; il s'est écrié que Pie IX était le plus aimable des souverains de l'Europe, et qu'il n'y en avait pas un seul qui fût aussi digne de conserver la couronne que les siècles avaient posée sur son front. De la part d'un homme d'Etat, d'un ex-collègue de Palmerston, un pareil aveu a sa valeur. Aussi le noble lord, entièrement dominé par le magique ascendant du Saint-Père, s'est-il bien promis de ne rester que quinze jours à Naples et de passer le reste de l'hiver à Rome.

* * *

—On écrit de Rome: Notre bien-aimé Père et Roi jouit d'une santé admirable. Avant-hier, il se promenait, à pied, sur le mont Pincio, bénissant la foule agenouillée. Hier, il descendait aussi à pied, les rampes du mont Montorio. Des campagnards et des ouvriers terrassiers quittaient un instant leurs travaux et le suivaient en l'acclamant. Comme il faisait froid, Pie IX portait sur sa soutane blanche le grand manteau de drap rouge, au collet filaté d'or, et avait la tête coiffée du large chapeau rouge.

Le même soir, il a reçu, avec une affabilité toute paternelle, plusieurs Canadiens qui forment l'avant-garde du bataillon que cette nation transatlantique organise pour l'envoyer à la défense du Saint-Siége.

Le mouvement catholique s'étend rapidement et embrassera bientôt le monde. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, la Pologne, envoient tant de recrues que le gouvernement pontifical trouve, dit-on, ses prévisions dépassées, et qu'il invite le comité belge à suspendre pendant quelque temps du moins, l'enrôlement des Hollandais. Il faut pouvoir vêtir les recrues à mesure qu'elles arrivent.

Il est question d'organiser sur une large échelle les soins religieux pour l'armée pontificale. Et d'abord, afin d'éviter le contact trop fréquent des soldats avec les oisifs de la ville, on fonde des cercles pour les diverses langues de l'armée, et des prêtres et des évêques y adresseront des instructions aux volontaires sur leurs devoirs.

—Le catholicisme continue, comme nous l'avons déjà dit, à faire en Angleterre des progrès lents mais sûrs, que la statistique vient de constater au commencement de cette année. Au commencement de 1867, on comptait 1,608 prêtres, il y en a aujourd'hui 1,639; le nombre des églises et chapelles qui, à la même époque, était de 1,207 est de 1,283; celui des couvents de femmes qui était de 220 est de 227; celui des monastères qui était de 63 est de 67. Il y donc un accroissement de 31 prêtres, 76 églises et chapelles, 7 couvents de femmes et 4 monastères d'hommes. Le personnel des couvents de femmes s'est considérablement accru, et sur 227 maisons plus de 200 s'occupent de l'éducation des jeunes filles de toutes les classes. Pour rendre ces progrès du catholicisme encore plus sensibles, nous rapprocherons ces chiffres de la statistique de 1843. Il y a vingt-cinq ans, l'Angleterre et le pays de Galles ne comptaient que 648 missionnaires, 499 églises et chapelles, 27 monastères et couvents.

Ainsi, en vingt-cinq ans, l'Angleterre a vu son clergé augmenter de plus de 1,000 membres, ses églises et chapelles s'accroître de plus de 700, et ses couvents ou monastères de près de 300. Voilà où en est l'Angleterre, que le protestantisme avait cru conquérir. Comme l'a dit éloquemment Mgr. Manning dans un de ses récents ouvrages: " Durant trois cents ans, l'église d'Angleterre a pratiqué son culte en secret, se cachant de la vue des hommes. Après toutes les blessures qu'elle a reçues, elle survit, pleine d'une vie énergique et impérissable, et elle se montre de nouveau à nous, sortant des catacombes, pour offrir le saint sacrifice dans de somptueux sanctuaires et à la lumière du jour."

On annonce depuis quelques semaines des conversions nombreuses dans les rangs élevés de la société. Lord Louth, la comtesse de Portarlington viennent d'embrasser le catholicisme. On cite aussi un gradué de l'Université d'Oxford qui se préparait à recevoir les ordres dans l'église anglicane, et la supérieure d'une communauté anglicanne de femmes. On

parle également beaucoup, dans les cercles de Londres, d'un jeune officier de la garde, qui devait bientôt être promu au grade de lieutenant-colonel et qui vient de vendre son brevet pour entrer comme novice dans l'Ordre de l'Oratoire. Cet officier, à peine âgé d'une trentaine d'années, jouissait d'une grande fortune et s'était converti au catholicisme il y a quelques années. Les protestants ne peuvent s'expliquer des déterminations de ce genre ; ce qui se passe autour d'eux bouleverse toutes leurs idées. Un pasteur de Suffolk écrivait naguère à un journal protestant : " Je suis plein d'appréhensions ; je ne suis pas prophète ; mais du train dont nous y allons, je crois dans l'ordre des choses possibles, qu'avant peu d'années, l'Eglise d'Angleterre sera réunie à l'Eglise de Rome. La couronne d'Angleterre reposera de nouveau sur la tête d'un papiste, le protestantisme sera formellement répudié. Un archevêque papiste siégera au palais de Lambeth, la messe sera de nouveau célébrée à l'abbaye de Westminster et à la cathédrale de Saint-Paul."

Bien que l'auteur de ces lignes se défende d'être prophète, espérons qu'il aura la satisfaction de voir se réaliser ses prévisions.

* * *

—Nous avons à constater le même élan vers le catholicisme en Suisse. Voici, d'après les chiffres officiels du recensement de 1866, le nombre des catholiques et des protestants. Dans le canton de Genève, 42,099 catholiques et 40,069 protestants ; dans la ville 16,564 catholiques et 24,364 protestants.

Genève, devenue, grâce à l'influence catholique, la plus grande ville de la Suisse (elle a 41,415 habitants, tandis que Bâle, qui vient immédiatement après, n'en compte que 37,918), Genève donne à plusieurs de ses sœurs un exemple qu'elles devraient imiter. Deux églises principales, sans parler de plusieurs chapelles privées, ouvrent déjà à la population leurs trop étroites nefs ; cet hiver même la bénédiction d'un nouveau sanctuaire cherche à répondre à des besoins croissants. Les cérémonies du culte, reprenant leur grandeur légitime, rencontrent auprès des dissidents un respect digne d'éloges ; depuis deux ans, les messes de Noël se célèbrent à minuit, sans craindre, comme autrefois, les insultes ou les menaces, et on a vu récemment les soldats Valaisans traverser la ville pour se rendre à la messe, un gros chapelet de bois au bras. Il y a trois ans à peine, le bataillon de Fribourg, chargé de tenir garnison à Genève, entrait avec son aumônier. C'était un capucin qui portait le brassard fédéral ; il célébra la messe chaque dimanche, en plein air, au milieu des troupes agenouillées. A côté des édifices consacrés au culte, la charité en élève d'autres dédiés à l'enseignement. Il y a peu de mois, une construction importante s'achevait, et plus de mille enfants peuvent désormais recevoir, avec les notions qui font le citoyen éclairé, les principes qui font le chrétien complet.

***

—LES ADMIRABLES CHRÉTIENS DU JAPON.—On lit dans la correspondance de Rome :

Mgr. Bernard Petitjean, de la Congrégation des missions étrangères, vicaire apostolique du Japon, vient d'arriver à Rome, pour y traiter des affaires de sa mission, à laquelle la découverte, qui eut lieu en mars 1865 de chrétientés ignorées pendant plusieurs siècles, a donné un puissant intérêt.

On sait aujourd'hui en Europe, par suite de quelques révélations prématurées, que les populations de nombreux villages de cet empire païen sont demeurées, dans le secret, fidèles à Jésus crucifié ; ont retenu avec le baptême, quelques notions catholiques, le culte de Marie et plusieurs prières de l'Eglise ; qu'elles vénèrent les tombes de leurs anciens martyrs. On prétend qu'héritières d'une tradition laissée par ces mêmes martyrs, elles attendaient des prêtres qu'elles devaient reconnaître au célibat qu'ils gardent, au nom de Marie qu'ils invoquent, au Pape, chef de l'Eglise de Rome, auquel ils obéissent ; qu'à la vue des ministres protestants, elles avaient dit : Ce ne sont pas ceux que nous attendons ; qu'au spectacle des mœurs et de l'indifférence religieuse des Européens, elles s'étaient demandé souvent : n'avons-nous donc plus de frères ? Qu'enfin, à l'arrivée de nos missionnaires, elles avaient compris que leur longue attente était satisfaite.

Or, le retour, bien que secret, de ces populations, aux pratiques chrétiennes, a éveillé l'attention du gouvernement japonais, et suscité, en juillet dernier, une persécution nouvelle, dont les journaux, le *Moniteur du Soir*, entr'autres, parlent en termes peu exacts. Aussi, devons-nous nous borner à déclarer qu'à cette heure les chrétiens japonais savent qu'ils ont deux cent millions de frères épars sur la surface du globe. Ils savent que la gloire de Marie a reçu ici-bas, en 1854, grâce au chef de l'Eglise, une splendeur plus merveilleuse ; que leurs martyrs, depuis si longtemps invoqués, ont été exaltés à Rome en 1862 et en 1867.

Le doux nom de Pie IX est sur leurs livres comme sur les nôtres, et comme nous, ils admirent les conséquences des actes du Pontificat actuel.

Mgr. Petitjean a été reçu au Vatican, il y a quelques jours. Avons-nous besoin de dire que Pie IX a accueilli l'apôtre du Japon avec une tendresse singulière, et que celui-ci s'est senti, par cet accueil même, largement récompensé et préparé à de nouveaux travaux ?

Sa Grandeur a apporté à Rome une photographie de la ville de Nangasaki et de la montagne appelée Sainte où subirent le martyre, à peu de distance les uns des autres, les japonais canonisés en 1862 et ceux qui ont été béatifiés en 1867.

REVUE SCIENTIFIQUE.

L'astronomie et les faux prophètes.—Où l'on apprend à se défier des poêles de fonte.—Ce que peut, pour la blancheur du linge, un mélange de savon, de térébenthine et de corne de cerf.—Une révolution dans l'éclairage.—L'homme-oiseau.—Un nouvel engin de guerre.—La vérité sur l'origine du fusil à aiguille.

Les deux mois qui viennent de s'écouler nous ont rendus témoins d'un phénomène astronomique qui ne se renouvelle qu'à de longs intervalles: Le soir, aussitôt après le coucher du soleil, on voyait briller à l'occident, deux astres dont l'éclat surpasse de beaucoup celui des étoiles de première grandeur. L'un d'eux, connu de tous sous les noms de *Lucifer*, d'*Etoile du Berger*, d'*Etoile du Matin*, est la planète *Venus*. L'autre s'appelle *Jupiter*. C'est le corps le plus important, par ses dimensions, de tout le système solaire. Il est 1400 fois plus gros que la terre et ne nous paraît si petit qu'à raison de son immense éloignement.

Le peuple, peu accoutumé à voir ces deux planètes dans le voisinage l'une de l'autre, a cru à l'apparition d'une étoile nouvelle, et j'ai eu, pour ma part, à désabuser sur ce point plusieurs personnes. On a profité du moment où ces astres paraissaient vers le même point de la voûte céleste pour lancer dans les journaux une prédiction que je ne mentionnerais point si elle n'avait eu pour effet de jeter l'émoi dans une grande partie de la population. C'étaient des tremblements de terre, des bouleversements épouvantables qui devaient résulter de la rencontre des deux planètes, et l'on ajoutait que le Canada, plus que tout autre pays, aurait à souffrir de ces désastres.

Sans connaître l'auteur de cette prédiction, on peut affirmer hardiment qu'il n'est pas des plus malins qu'abrite la calotte du ciel. S'il avait eu la plus légère teinture d'astronomie, il aurait compris que Vénus et Jupiter passant à des millions de lieues l'une de l'autre, elles ne courent pas plus de risque de se rencontrer, que les chars de Montréal ne courent le risque d'aller se heurter contre ceux de Russie; il aurait vu également que leur influence sur notre globe est si peu de chose qu'à peine son mouvement pourrait se ressentir de leur disparition, et qu'enfin, si les forces qui les maintiennent dans leur orbite venaient à cesser leur action, ce serait sur le soleil et non pas sur la terre que leur poids les précipiterait.

Du reste, l'idée d'un bouleversement de la terre par le choc de Vénus et de Jupiter, n'est guère plus ridicule que la *prétendue interprétation* des prophéties d'Holzhauser, qui court en ce moment la ville: On veut nous faire croire à l'arrivée prochaine de la fin du monde!!! Fausse science, folles imaginations jetées en avant dans l'unique but d'exploiter la crédulité des vieilles femmes!

—Une discussion du plus haut intérêt s'est élevée dernièrement au sein de l'Institut de France.

" Faut-il proscrire l'usage des poêles de fonte et leur substituer les poêles de faïence ?" Telle était la question à l'ordre du jour.

Des savants illustres, le général Morin, Payen, Frémy, Henri Sainte-Claire Deville et Bussy se sont prononcés pour l'affirmative, et en cela, ils étaient d'accord avec un médecin de Savoie, M. Carret, et qui depuis longues années, étudie l'influence des poêles de fonte sur l'homme et les animaux.

D'autres académiciens, très-savants aussi, ont été moins absolus dans leurs conclusions. Sans contester les avantages bien connus des poêles de faïence, ils ont cherché à atténuer les accusations portées contre ceux de fonte, et ont pensé que l'on peut très-bien continuer à s'en servir, pourvu que l'on ait soin de s'entourer de précautions convenables.

Quels sont donc les dangers auxquels nous expose un poêle de fonte, et quelles peuvent être ces précautions indispensables que l'on nous conseille ? Voilà, sans doute, chers lecteurs, ce que chacun de vous se demande.

Vous avez entendu parler plus d'une fois d'un certain gaz qui porte le nom d'*oxyde de carbone.* Dans tous les foyers où se brûle du bois, dans tous ceux, particulièrement, où se brûle du charbon, l'oxyde de carbone se dégage en grande abondance, et c'est lui qui, en prenant feu, donne cette belle flamme bleue que vous avez maintes fois admirée.

L'oxyde de carbone n'est pas aussi inoffensif qu'on serait porté à le croire. Celui qui le respire ne tarde pas à ressentir un malaise général, de violents maux de tête, et si son action se prolongeait, il y aurait des accidents beaucoup plus graves à redouter.

Or, voilà l'agent pernicieux avec lequel nous mettent en rapport les poêles de fonte.

Henri Sainte-Claire Deville a analysé avec beaucoup de soin l'air qui entoure ces sortes de poêles, et toujours il l'a trouvé mélangé avec une proportion notable d'oxyde de carbone. Il avait d'abord pensé que ce gaz prenait naissance par la combustion d'une partie du charbon qui entre dans la composition de la fonte, mais il s'est assuré dans la suite qu'il prend son origine dans le foyer même, et que c'est en traversant les plaques de fonte qu'il se répand dans l'appartement. Qui se serait douté qu'une substance aussi compacte fut assez poreuse pour laisser filtrer les gaz à travers sa masse ? C'est pourtant un fait parfaitement établi. Le chimiste que nous venons de nommer n'a pas pu trouver un seul tube de fonte qui fut en état de conserver le vide. Il a fait plus : ayant rempli de mercure l'un de ces tubes, il a pu voir bientôt le métal suinter à l'extérieur en fines gouttelettes.

A vrai dire, cette perméabilité de la fonte n'est bien considérable qu'à la chaleur rouge, mais elle existe aussi, quoi qu'à un degré moindre, pour des

empératures plus basses. La faïence n'est pas sujette à cet inconvénient. Avec un poêle formé de cette matière les produits de la combustion ne pénètrent pas dans les appartements et sont entraînés au dehors par le tirage de la cheminée.

Voici maintenant les conseils que dicte la prudence à tous ceux qui sont obligés de faire usage des poêles de fonte. Ils sont courts, et d'une facile exécution :

1°. A moins d'une nécessité absolue, ne portez jamais vos poêles à une forte température. On devrait se tenir toujours dans les limites de 12° à 18 degrés.

2°. Etablissez une bonne ventilation dans vos appartements ; plus ils sont petits et plus il est nécessaire que l'air en soit renouvellé souvent.

Pendant que les Académiciens de Paris travaillent à nous soustraire aux influences d'un violent poison, d'autres savants, moins connus mais non moins dignes d'éloge, sont à la recherche de procédés qui puissent amener l'aisance au sein des ménages. Un nouvau système de coulage des lessives, qui vient d'être inventé, est très-propre sans doute à atteindre cet heureux résultat. Il est si économique qu'il permet de réduire à *un cent* le blanchissage d'une paire de draps, à un demi cent celui d'une chemise, et tout le reste à l'avenant.

Plusieurs établissements de ce genre fonctionnent en divers pays et voici d'après quel système :

On prend deux livres de savon dont on fait, avec un peu d'eau et l'application de la chaleur, une bouillie qu'on étend de huit gallons d'eau et à laquelle on ajoute une cuillerée *d'ammoniaque liquide ou corne de cerf*, puis on fouette le tout avec un petit balai.

L'eau doit être chaude au point seulement d'y pouvoir tenir la main. On y introduit le linge sec et on l'y laisse macérer deux heures environ avant de le savonner ; il faut avoir soin de couvrir le cuvier.

L'eau de savon peut être réchauffée et servir une seconde fois, mais il faut y ajouter une demi cuillerée de térébenthine et une cuillerée d'ammoniaque. Après que le linge a été savonné, on le rince à l'eau tiède et on le passe au bleu.

Ce procédé épargne, comme on le voit, beaucoup de temps, de travail et de combustible. Il communique au linge un plus beau blanc que tout autre mode et n'exige pas le travail destructeur de la brosse pour purger complètement le linge des impuretés qui le souillent.

L'éclairage au gaz, cette magnifique invention de l'ingénieur Lebon, est sur le point de subir une révolution complète. Ne vous en effrayez

point, car il s'agit d'une amélioration très-importante : *On veut nous éclairer trois ou quatre fois plus avec une dépense moitié moindre !*

Pour faciliter l'intelligence du sujet, rappelons d'abord quelques principes de la combustion.

Un jet de gaz d'éclairage s'échappe dans l'air ; vous en approchez un corps très-chaud, une allumette enflammée, par exemple, et aussitôt il éclate en une vive flamme. Comment cela se fait-il ?

Le gaz est un composé d'hydrogène et de charbon ; sous l'influence de la chaleur, ces deux éléments se séparent pour s'unir à l'oxygène de l'air et de cette combinaison nouvelle résulte dans toute la masse gazeuse, un mouvement vibratoire excessivement rapide qui se transmet jusqu'à nos sens et fait naître la double sensation de chaleur et de lumière.

Ce n'est toutefois que par sa surface que le jet de gaz se trouve en contact avec l'air. Le milieu de la flamme tient en suspension une multitude de particules de charbon qui s'élèvent peu à peu et finissent par brûler au contact de l'air. Avant leur disparition, ces particules se trouvent portées à la chaleur blanche par la haute température de la flamme et c'est à elle que celle-ci doit tout son éclat.

Projetez un courant d'air au sens du jet de gaz, alors ce ne sera plus seulement à la surface que s'opérera la combustion, mais dans toute la masse à la fois. Les particules de charbon ne seront pas plus tôt mises en liberté qu'elles tomberont au pouvoir de l'oxygène.

Elles disparaîtront sans avoir le temps de devenir incandescentes et votre flamme deviendra si pâle qu'elle ne vous donnera presque aucune lumière.

Le phénomène dont nous parlons peut être observé dans les illuminations publiques, chaque fois que le vent souffle. Mécaniquement poussé par le vent, l'oxygène pénètre jusqu'au cœur de la flamme et la lumière blanche passe instantanément à l'état de lueur bleue ou comme sépulcrale.

Mais en même temps que disparaît l'éclat de la flamme, la plus grande activité de la combustion fait naître dans la masse une quantité énorme de chaleur et cette chaleur peut être utilisée pour rendre incandescents les corps solides qu'on y plonge.

C'est là tout le principe du mode d'éclairage que nous exposons.

MM. Tessier du Mothay et Maréchal, qui en sont les inventeurs, font arriver dans le jet de gaz d'éclairage non pas de l'air, qui ne contient l'oxygène qu'à l'état de mélange avec l'azote, mais de l'oxygène pur. Ils obtiennent ainsi une flamme extrêmement chaude au milieu de laquelle ils placent un petit cylindre de magnésie, substance très-réfractaire. Celle-ci, devenue incandescente, produit une lumière tellement vive, tellement pure, qu'elle permet la lecture d'un journal à 25 pas et laisse distinguer les nuances les plus délicates de la couleur des étoffes.

Ce genre d'éclairage, comme on le sait, n'a rien de bien nouveau. On

peut le considérer comme un perfectionnement de la lumière inventée depuis longtemps déjà par l'anglais Drummond. L'hydrogène et la chaux employés par ce dernier ont fait place au gaz d'éclairage et à la magnésie.

Ce qui constitue le véritable mérite de M. Du Mothay, c'est sa nouvelle méthode d'extraction de l'oxygène, méthode fort ingénieuse et qui permet de réaliser d'importantes économies.

Cette méthode a été expérimentée l'été dernier à l'occasion de l'exposition universelle de Paris. Elle est fondée sur le fait bien connu que les corps riches en oxygène, tels que le manganate de soude, abandonnent une proportion plus au moins grande de ce gaz lorsqu'ils sont exposés à une température élevée. Mais la dépense nécessaire pour obtenir cette température élevée était un obstacle à une production économique.

M. Du Mothay, ayant reconnu que la vapeur d'eau à la température de 400 à 500 degrés peut se substituer à l'oxygène et le chasser de quelques-unes de ses combinaisons, ce fait a été utilisé par lui et dans son procédé la vapeur ainsi chauffée devient l'agent au moyen duquel s'opère la décomposition du manganate de soude. L'oxygène ainsi déplacé est recueilli dans un gazomêtre, et il reste dans l'appareil, un mélange de soude et d'oxyde de manganate combinés à l'eau.

Ce mélange étant soumis à l'action d'un courant d'air chaud, l'oxygène de cet air chasse la vapeur d'eau et transforme de nouveau la soude et l'oxyde de manganèse en manganate susceptible d'une nouvelle décomposition.

Cette alternance de décompositions et de recompositions peut avoir lieu indéfiniment sans frais considérables et tout nous porte à croire que l'emploi de l'oxygène pur pour l'éclairage ne saurait tarder à être universellement adopté. Voici quelques chiffres qui parlent éloquemment en sa faveur.

Un pied cube d'oxygène préparé par la méthode précédente coûte moins d'un demi cent. Les expériences mentionnées plus haut prouvent que 110 pieds cubes de gaz d'éclairage et 148 pieds cubes d'oxygène valant $1.90 donnent autant de lumière que 6660 pieds cubes de gaz ordinaire dont la valeur est de $10.50. C'est, à la lumière égale, un économie d'environ neuf piastres. Que ne peut-on pas espérer pour l'époque où l'imperfection naturelle des premiers appareils aura disparu !

*
* *

Quelle différence entre notre temps et celui de nos anciens pour la facilité des communications ! Tout n'est pas dit cependant, car les voies ferrées ne traversent qu'un petit nombre de localités et jamais on ne pourra les multiplier assez pour toutes les exigences de nos relations mutuelles.

Ce qu'il nous faut, c'est un moteur qui ne boive ni ne mange et qui, néanmoins, soit toujours sous notre main prêt à nous transporter là où nous

appellent nos affaires. Ce qu'il nous faut plus encore ce sont des ailes qui nous permettent de prendre pleine posssesion de notre domaine aérien, de nous élever à la façon de l'aigle vers les régions supérieures et nous y mouvoir à notre gré. Or, c'est là un double progrès qui est en voie de se réaliser et auquel travaillent avec ardeur plusieurs esprits d'élite. Nous apprenons, en effet, qu'on vient d'essayer avec beaucoup de succès une voiture qui est mise en mouvement au moyen de l'air comprimé. Telle est la simplicité du mécanisme qu'un seul homme peut la diriger à son gré.

D'autre part une lettre adressée de Brest à l'un des journaux de Paris, mande que l'on dispose en ce moment sur le terre-plein du port Napoléon, le mécanisme en bois et coton d'un oiseau à l'axe duquel l'inventeur se placera et, par une organisation spéciale, manœuvrera en s'envolant de terre pour planer sur le port, si l'expérience vient confirmer la théorie que le capitaine expose à ses amis.

L'oiseau qu'il construit en ce moment aura la forme d'un héron et l'envergure des ailes sera, avec le corps de l'oiseau, de 30 pieds. Il faudra de 2,000 à 2,600 pieds d'étoffe pour soutenir les plumes faites avec des lattes en bois de frêne.

Après une première expérience, si elle réussit, le capitaine inventeur doit se placer sur la jetée du sud qui se trouve entourée par l'eau, s'envolera et planera sur la rade, puis reviendra à terre en descendant sur le port. Une chaloupe à hélice suivra l'*homme-oiseau* et se trouvera à sa portée en cas d'une descente forcée.

*
* *

A côté des conquêtes pacifiques de la science que nous venons d'énumérer, il s'en trouve d'autres qu'on ne mentionne qu'avec un certain effroi, car elles ont pour but une plus rapide destruction de l'espèce humaine. Nous voulons parler des armes perfectionnées dont le nombre va, chaque jour, en augmentant.

Chacun a entendu parler des *torpilles* en usage dans la marine. Elles ont été ainsi nommées à cause de l'analogie qu'elles présentent avec la torpille de mer, poisson électrique, qui par des chocs répétés peut faire périr des ennemis beaucoup plus forts que lui.

Les torpilles de guerre, après avoir été fortement chargées de poudre, sont placées sous l'eau dans les ports que l'on veut protéger contre les attaques d'une flotte ennemie. On y met le feu au moyen d'un câble électrique et alors a lieu une explosion qui peut, dans certaines conditions produire des ravages terribles.

Une torpille d'invention nouvelle vient d'être essayée à Brest. L'effet produit a été tellement énergique que c'est à grand peine qu'on est parvenu à échouer sur les bords du chenal, la carène du *Wagram*, vaisseau qu'on avait placé à dessein, à quelque distance de l'engin destructeur.

L'on avait espéré, en bouchant les ouvertures produites, pouvoir faire servir ce vaisseau à la suite des expériences ; mais les ravages produits

ont été si considérables, il a été tellement disloqué, qu'on a été réduit à démolir sur place ce qui en restait.

—Le fusil Chassepot s'est acquis une renommée impérissable par les merveilles qu'il a opérées contre les Garibaldiens de Monte-Rotondo : peu de personnes néanmoins en connaissent toute la puissance.

Il résulte d'expériences faites au camp de Châlons que ce fusil atteint jusqu'à l'énorme distance de deux milles, c'est-à-dire aussi loin que les pièces d'artillerie les plus perfectionnées d'autrefois. Le but en blanc qui, avec les armes précédentes, n'était que de 500 pieds, est, avec le nouveau fusil, de 2,600 pieds et même davantage.

La nouvelle arme peut atteindre avec justesse et précision le but que la vue peut saisir, jusqu'à une distance de 4,000 pieds. Au-delà, elle tire nécessairement dans le vide, puisqu'on ne peut plus viser. Ces résultats nous expliquent parfaitement pourquoi les Prussiens se montrent en ce moment si empressés de se défaire de leurs fusils à aiguille en les vendant à prix réduit aux Italiens.

Nous ne laisserons pas, toutefois, disparaître cette arme célèbre, prototype, pour ainsi dire, de toutes celles qui cherchent aujourd'hui à la supplanter, sans en faire connaître l'origine à nos lecteurs.

Le fusil à aiguille, dit un écrivain connu, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Au XVI siècle déjà on en avait fait l'essai et le P. Daniel, au livre V, Ch. V, de sa *Milice des français*, en parle avantageusement. Sous le règne de Louis XVI, le chevalier d'Arcy imagina un fusil "sans bayonnette, se chargeant par la culasse, dont la construction était très-solide et le service sans danger."

L'Académie des sciences écouta, au sujet de cette arme, un rapport lu en séance publique, le 23 mars 1776. Les conditions furent très-favorables au chevalier; mais Grisbeauval, qui commandait l'artillerie, s'étant déclaré contre le projet, rien de sérieux ne fut tenté.

Trente ans après, Napoléon se souvint des travaux de d'Arcy. Il fit venir un de ses meilleurs officiers, le colonel Pauly, et le chargea de reprendre l'affaire en sous-œuvre. Pauly avait à placer une certaine amorce fulminante qu'il avait trouvée. Il construisit son engin de guerre dans ce but. Le fusil fut jugé trop compliqué et inacceptable, mais on donna une jolie somme à Pauly.

Celui-ci avait, parmi ses ouvriers, un pauvre garçon d'Erfurth, qui n'avait pas réussi comme serrurier et qui s'était jeté dans l'armurerie faute de mieux. Ce jeune homme avait étudié silencieusement le système que son maître avait voulu expérimenter. Il ramassa l'arme rejettée, l'emporta en Prusse et le perfectionna. Cet ouvrier obscur était M. Dreyse dont on a dernièrement annoncé la mort. Soixante ans après l'époque dont nous avons parlé, ses efforts étaient récompensés et la terrible invention qu'il avait dérobée à la France, faisait triompher la Prusse sur le champ de bataille de Sadowa. J. M.

LA CROISADE AU CANADA.

Depuis trois mois bientôt notre population catholique est sous le poids d'une émotion profonde. Ah ! c'est qu'il en coûte aux peuples et aux familles comme à l'homme lui-même de faire un sacrifice, quelque soit la générosité et la grandeur d'âme avec laquelle ils l'accomplissent. Mais il y a des temps où le témoignage de la foi chrétienne et du dévouement doit aller jusqu'à l'effusion du sang.

Lorsque la société chancelle, que les peuples sont amollis ; quand les âmes sont énervées, quand les cœurs sommeillent, quand on ne comprend plus dans le monde, ni la grandeur morale, ni la vertu du sacrifice, quand les intérêts matériels de la vie, et la soif des plaisirs menacent de faire oublier les devoirs les plus sacrés ; quand il y a des hommes qui demandent à quoi bon se faire tuer ?—c'est folie ;—mieux vaut vivre.--Alors il faut des héros et des martyrs ; il y a dans leur sang une vertu régénératrice, et les sociétés ne se sauvent qu'à ce prix.

C'est donc une consolation pour vous, familles chrétiennes, qui venez de sacrifier le plus pur de votre sang, de vous rappeler que cette immolation de ce que vous avez de plus cher, a été fait pour le plus grand bien du pays et de la religion.

Soyez saintement fières du dévouement de vos enfants. Ils se sont consacrés au triomphe de la plus noble, de la plus juste et de la plus sainte des causes.

De la plus noble, puisqu'il n'y a rien dans le monde au-dessus de cette Eglise sainte, assise sur la base posée par le Christ, qui rachète, délivre et guide les âmes vers leurs immortelles destinées.

De la plus juste, puisque cette cause est la défense de tous les droits et divins et humains, indignement violés dans la personne du plus auguste des représentants de l'Autorité sur la terre.

De la plus sainte enfin, puisque ce sont les intérêts les plus sacrés qui sont ici en jeu, et que si la lutte pour de tels intérêts n'est pas une sainte Croisade, jamais lutte religieuse n'aura mieux mérité ce nom.

Consolez-vous, mères pleines de foi, familles profondement chrétiennes, séchez vos pleurs, livrez vos cœurs à une sainte allégresse ; si vos enfants vous sont un jour rendus, et nous l'espérons, vous les recevrez couronnés du laurier sacré des héros chrétiens ; et si le ciel vous les envie, vous les honorerez comme martyrs de la foi et vous baiserez avec vénération, en les arrosant de vos larmes, les pieuses reliques qu'ils vous auront laissées.

Pour nous, qui ne pouvons que les accompagner de nos vœux et de nos prières, tant qu'ils seront absents, nous croyons être utiles à leurs mémoires, et apporter quelque consolation à tant de familles affligées, en recueil-

lant ici, tous les beaux exemples de dévouements, tous les généreux sentiments qu'ils nous ont laissés, ou qu'ils ont fait naître dans tant de cœurs qui leur sont chers.

*
* *

Lorsque le 17 octobre de l'année écoulée, se fit entendre, du haut du Vatican, la grande voix du Père commun de tous les fidèles, *déplorant les abominations qui désolent la malheureuse Italie, signalant les très-graves dangers* auxquels sa personne sacrée, *entourée d'une race d'hommes diaboliques était exposée dans cette heure de ténèbres ;* avouant avec une *ouverture de cœur toute paternelle* la destruction prochaine de cette petite *troupe héroïque* de défenseurs, accablée sous le nombre toujours croissant de ses *iniques* agresseurs, la chrétienté entière se sentit frappée au cœur, et ce cri de détresse vint émouvoir les cœurs catholiques jusqu'aux rives éloignées de notre Saint-Laurent.

Alors les Croisés se levèrent de toutes parts, de l'Europe, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et de l'Amérique, pour voler au secours du Pontife-Roi en répétant le vieux cri de guerre des temps de foi, DIEU LE VEUT.

Des comités d'enrôlement et de souscription s'organisèrent à Montréal et à Québec, nos Evêques bénirent cette généreuse initiative et lui prêtèrent l'appui de leurs puissantes exhortations.

A ce sujet, Mgr. l'Archevêque de Québec écrivait à ses diocésains :

" Le Canada ne veut pas demeurer en arrière dans cette manifestation de dévouement à l'égard du Chef de l'Eglise. Vous avez appris par les journaux le mouvement qui se fait à ce sujet à Montréal. Quant au diocèse de Québec, trois de ses enfants sont déjà partis pour se joindre aux défenseurs du vicaire de Jésus-Christ. Un très-grand nombre d'autres, animés de la même ambition, parmi ceux surtout qui ont suivi les exercices militaires, viennent chaque jour offrir leurs services, et seraient prêts à partir immédiatement pour Rome, s'ils avaient les moyens de s'y rendre.

" J'ai lieu de croire que les fidèles du diocèse tiendront à honneur de se faire représenter en proportion de leurs ressources, dans les rangs de cette milice sacrée. Ils s'estimeront heureux de faire les sacrifices nécessaires pour obtenir ce privilége."

Déjà Mgr. de Montréal dans sa Lettre Pastorale du 8 décembre, relevant les avantages de cette entreprise, avait adressé à son troupeau ces bienveillantes paroles :

"N. T. C. F., Nous demeurons étranger à ce mouvement laïque ; mais, Nous vous l'avouerons, Nous le bénissons de tout notre cœur et Nous lui souhaitons un plein succès. Car, Nous le considérons comme une gloire pour notre religieux pays, et comme une bénédiction pour ses habitants Nous pensons qu'en effet, un bataillon de zouaves canadiens prouverait au

monde entier que l'extrême Occident se joint à toutes les autres parties du monde, pour épouser la Cause sacrée à laquelle se dévouent aujourd'hui tant de cœurs généreux, et montrer que le nom de l'immortel Pie IX est grand et béni dans les froides contrées du Nord. Ce bataillon, en combattant pour le grand principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines, donnerait un admirable exemple de dévouement pour la cause catholique, et chacun lui consacrerait, avec une nouvelle ardeur, sa plume, sa parole, et surtout son cœur. Mais tout le monde comprend que pour cela, il faudrait que les hommes qui se dévoueraient ainsi pour l'Eglise et pour son auguste Chef, fussent des hommes de foi, de principes et de pratique ; car autrement, ils ne pourraient que faire tort à cette Cause sacrée, et faire honte au pays qui les aurait députés. Mais encore une fois, Nous laissons à ceux qui ont conçu ce projet la noble tâche de l'exécuter. Pour Nous, Nous allons faire ce que nous demande Notre Saint-Père le Pape."

" Quel honneur et quel bonheur pour nous, s'écriait avec éloquence, l'Evêque de St. Hyacinthe, s'il peut nous être donné de nous associer à ce sublime élan, qui vient en plein dix-neuvième siècle manifester et prouver encore une fois au monde étonné toute la vitalité du principe catholique, qui n'a tant de force et de puissance que parce qu'il est la Vérité ! ! Quelle noble satisfaction pour nos cœurs de Canadiens-Français, de savoir que les enfants de la Nouvelle-France se trouveraient ainsi réunis sur le champ de bataille avec les preux et vaillants fils de la Vieille-France, la patrie de nos ancêtres, pour y combattre côte-à-côte et verser leur sang avec eux pour la plus juste et la plus sainte des causes, la cause de Dieu lui-même, puisque c'est celle de son Eglise ! ! Quelle gloire pour nous, si notre nom allait quelque jour se trouver inscrit aux plus glorieuses annales du monde, celles des Faits de Dieu par ces Francs (*Gesta Dei per Francos*), dont nous sommes fiers d'être les descendants.

Les quelques gouttes de notre sang qui ont coulé comme contribution au beau fait d'armes de Mentana, ont suffi pour réveiller en nos âmes le feu de cette ardeur militaire qui a dans tous les temps et tous les âges caractérisé nos ancêtres. Il est permis d'espérer que ce noble feu ne manquera pas de produire une plus large immolation ; et que bientôt notre religieux Canada aura le mérite et la gloire d'avoir ajouté des hécatombes aux deux intéressantes victimes dont le souvenir est désormais impérissable parmi leurs compatriotes. Les noms des courageux LaRocque et Murray sont gravés au Temple de Mémoire en lettres dorées ou plutôt empourprées du sang du martyre ! !"

Tous les autres Evêques de la Province applaudirent à ce noble élan.

***

Il nous est difficile de peindre l'enthousiasme qui s'empara de la jeunesse de nos villes et de nos campagnes à cet appel des premiers pasteurs.

Plusieurs, impatients de se dévouer, n'attendirent pas les opérations des comités, et partirent.

D'autres, en plus grand nombre, se firent inscrire sur les rôles ouverts à Montréal et dans la capitale.

Les quêtes s'organisèrent dans les églises, à domicile et dans les Chambres du Parlement Provincial. A Montréal, elles ont rapporté $17,000. A Québec elles ont été assez abondantes pour couvrir les frais de voyage, d'équipement et d'entretien de treize soldats pendant les deux années de leur service, sans qu'il en coûte aucun sacrifice au trésor pontifical.

On raconte un joli trait d'un protestant qui, entraîné par l'enthousiasme général se serait, dit-on, présenté au comité de Québec. Il insistait pour que l'on prit son nom :—mais vous êtes protestant ! et vous ne pouvez être enrôlé dans l'armée pontificale !

—Eh quoi ! s'écria-t-il, si tout protestant que je suis, j'ai la conviction que le Pape est dans son droit, ne puis-je pas comme tout autre, voler à son secours ! Eh bien ! si plus tard il a encore besoin de soldats, je serai toujours prêt.

Brave jeune homme, puisse le ciel récompenser ton dévouement et la droiture de ton cœur.

A Montréal, on vit un jour se présenter, je ne dirai pas un homme, je n'ose dire un jeune homme, je dirai presque un enfant, tant il était petit !

—Mais, mon ami, vous n'avez pas la taille.

—Oh ! Monsieur, je vous en prie, inscrivez-moi, je possède $100, je paierai mon voyage ; si vous me refusez, je partirai quand même. Et le jeune homme se mit à pleurer, on prit son nom, et l'on sécha ses larmes. Les grands cœurs ne se mesurent pas à la taille.

Pendant que ce mouvement allait toujours croissant, s'opérait au sein de nos populations, dans les asiles et dans les écoles ; dans les couvents et les collèges ; dans les missions des Sœurs comme dans nos communautés religieuses, s'organisaient des fêtes littéraires, des concerts, des bazars. Là aussi s'accomplissaient les sacrifices les plus généreux pour subvenir aux dépenses que nécessitait le départ des Volontaires.

Entre toutes ces fêtes, dont la publicité est parvenue jusqu'à nous, ou dont nous avons été les témoins, quelques-unes nous ont frappés par le caractère particulier qu'elles présentaient.

Au Pensionnat du Mont Ste. Marie, toute la *Vie de Notre Saint Père Pie IX*, de sa naissance jusqu'à nos jours, a été mise en scène et reproduite avec un rare succès, et les *Bienfaits de la Papauté* ont été racontés avec tous les charmes de l'enthousiasme et du dévouement filial. Un tableau saisissant couronna ces scènes charmantes. Au premier plan, on voyait la barque de Pierre sur les vagues agitées, battue par la tempête, mais toujours surmontant les flots, guidée par l'Etoile Immaculée des mers : à l'arrière plan, la Religion couronnée, triomphait au milieu de couronnes

d'anges dont les chants se perdaient dans le lointain, au milieu des chœurs des Apôtres, des Martyrs et des Confesseurs.

L'assemblée aussi nombreuse qu'au jour des distributions, s'est retirée enchantée, émue, applaudissant de tout cœur aux félicitations que Mgr. de Montréal adressa aux maîtresses et aux élèves de l'établissement.

A l'Assomption, l'histoire des angoisses d'une mère qui a sacrifié son fils unique à la défense des droits du Saint-Siége, a également remué tous les cœurs et fait couler bien des larmes d'attendrissement.

Au Collége de Montréal, le bazar qui a produit près de $200, a donné lieu à une scène non moins touchante.

C'était la veille du départ des Volontaires. Un ancien professeur, M. Forget, et trois élèves de cette maison, MM. Lamarche, Brunet et Lachapelle, vinrent, en uniforme, faire les adieux à leurs maîtres et à leurs condisciples.

En entrant au réfectoire, ils furent accueillis par des applaudissements vifs et prolongés. Placés à la table d'honneur, ils attiraient tous les regards, particulièrement M. Forget, qui avait été neuf ans, dans la maison, un professeur intelligent, pour un bon nombre un conseiller plein de charité, pour tous un ami tendre et dévoué.

Les imaginations étaient aux champs, les conversations s'animaient et montaient toujours, les cœurs battaient bien fort, le repas fut plein d'entrain et de gaieté militaire.

Mais le repas fini, la scène changea tout-à-coup. En récréation, rien de ces éclats spontanés, par lesquels les écoliers témoignent de leur liberté et secouent la contrainte du silence. Une émotion contenue et réservée agitait secrètement toutes les âmes. On se pressait autour des bien-aimés condisciples, avec une tendresse anxieuse mêlée de tristesse, de regrets, d'estime, de respect et de cette vénération religieuse que l'on ne peut s'empêcher d'éprouver en présence d'un mouvement sublime.

Instinctivement toute la Communauté silencieuse, avait entouré les quatre Zouaves. Alors s'improvisa une de ces scènes touchantes dont le cœur seul a le secret et qui ne s'oublient jamais.

Un élève de philosophie se détache alors du groupe et s'adressant à ses anciens condisciples.

" Chers amis, leur dit-il, vous allez donc bientôt nous quitter! Permettez-nous de vous dire les impressions que nous éprouvons: nous ne pouvons vous le cacher, votre départ nous cause beaucoup de peine. Nous nous séparons d'amis bien chers, et les séparations font toujours une plaie au cœur. Nous faisons cependant volontiers notre sacrifice, en pensant à la sainte cause pour laquelle vous vous sacrifiez si généreusement.

" Oui, partez, nobles amis, puisque Dieu vous appelle, accomplissez votre grande mission, et nos cœurs vous accompagneront partout. Vous serez toujours présents dans nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler les

chers condisciples avec lesquels il nous était si doux de vivre, un maître bien-aimé qui a été le professeur d'un grand nombre d'entre nous, l'ami de tous et comme un frère pour plusieurs.

" Mais avant que vous nous quittiez, permettez-nous de vous offrir quelques objets qui vous rappelleront notre souvenir, une croix à chacun de vous. C'est pour la croix que vous allez combattre, c'est pour elle que vous voulez vivre et mourir, vous, Zouaves du Vicaire de Jésus crucifié. Elle sera le signe et le lien de notre union. Ce sont vos professeurs et vos condisciples de classe qui vous présentent ce *memento*. Et vous, M. Forget, c'est la communauté entière qui n'a pas voulu vous laisser partir sans vous donner au moins ce faible témoignage de son affection."

Après ces paroles entrecoupées de larmes, on offrit aux jeunes volontaires un portefeuille, renfermant dans ses plis, les louis d'or du Bazar. Puis à chacun on remit une croix portant son nom et celui de Pie IX. Les condisciples de classe la baisaient en la passant au cou des volontaires, et eux la recevaient avec effusion, et en l'arrosant de leurs larmes.

M. Forget prit ensuite la parole, mais c'est à peine s'il pouvait parler, tant il était ému.

" Ah ! mes biens chers amis, je comprends aujourd'hui, plus que jamais, qu'il y a des choses qui se sentent, et qui ne peuvent s'exprimer. . Comment vous dire ce que mon âme ressent en ce moment. . .

" Je me contenterai de vous remercier tout simplement, mais, certes bien cordialement, du témoignage de sympathie affectueuse que vous voulez nous donner avant notre départ.

" Ah ! mes chers amis, j'ai toujours cru au bon cœur des élèves du Collège de Montréal. Oui, et j'en ai eu bien des preuves, et la délicatesse avec laquelle vous en agissez, ce soir, envers nous, les beaux sentiments que vous venez de nous exprimer, tout cela ne peut être pour moi que la confirmation d'une chose déjà prouvée depuis longtemps, je veux dire de la bonne éducation et de la politesse qui vous distinguent. Je vous remercie donc, encore une fois, de tous vos bons sentiments à notre égard. Je vous remercie du don que vous nous faites. C'est le fruit et tout à la fois le gage de votre générosité. Je sais avec quel cœur et quelle libéralité vous donnez toujours.

" Vous me dites que vous avez déjà pensé bien des fois aux Zouaves dans votre prières, et que vous ne les oublierez jamais. Je vous en suis bien reconnaissant. Le Zouave pontifical ! ah ! il a bien besoin du secours du ciel. Il ne s'agit pas seulement pour lui d'être un brave et courageux soldat, un soldat prêt à donner volontiers son sang, à vendre chèrement sa vie sur le champ de bataille, mais surtout il doit être un excellent chrétien ; et certes, il est plus difficile de bien vivre pour J.-C que de mourir pour lui.

" Vous trouvez du dévouement dans notre démarche et vous semblez

l'admirer. Pour moi, mes chers amis, j'estime que s'il y a quelque mérite dans notre départ, c'est le mérite d'accomplir un devoir, et rien que cela. Pie IX, notre Père commun, appelle à son secours un certain nombre de ses enfants. C'est la voix de Dieu qui se fait entendre. Notre saint évêque fait appel à son tour aux enfants de son diocèse; c'est encore la voix de Dieu. Dieu lui-même parle au fond de l'âme de quelques-uns et leur dit: "Partez." Et ceux-là, il faut qu'ils partent. C'est un devoir pour eux d'aller à Rome, rendre témoignage à la justice, au droit, à la vérité. C'est un devoir pour eux d'aller combattre pour toutes ces grandes choses, et, s'il le faut, de mourir pour elles.

" Le devoir, je le sais, demande le sacrifice. Le sacrifice est une conséquence inévitable du devoir. Ah! que vous avez eu une bonne et belle pensée de nous faire présent, à chacun, d'une croix. C'est là l'emblème du sacrifice. Rien de bon, rien de grand ne peut se faire sans le sacrifice, sans la croix. Oui, c'est l'arme avec laquelle nous devons combattre dans la cause dont il s'agit. Si la victoire est due au sacrifice, c'est assurément dans la cause de J.-C.; Lui, notre chef, n'a pas combattu autrement.

" Le Zouave Pontifical qui a compris et qui aime la sainte cause qu'il va défendre doit tout lui sacrifier: la patrie, les amis, son avenir, son cœur, sa vie, son vieux père et sa tendre mère qu'il ne reverra peut-être jamais plus ici-bas. Mais, mes amis, laissons là ces pensées, je ne veux pas être trop faible devant vous, ce ne serait pas digne d'un Zouave Pontifical."

Puis s'adressant aux Directeurs de la Maison:

" M. le Directeur, vous avez toujours été bien bon pour nous, pour moi en particulier, permettez-moi de vous renouveler ici, devant toute la communauté, ainsi qu'à tous les autres Messieurs de la maison, l'expression de ma vive reconnaissance pour l'intérêt que vous m'avez toujours porté. Veuillez recevoir mes adieux avec l'hommage de mon respect filial."

Se retournant ensuite vers ses anciens confrères et ses élèves de la veille:

" Pour vous, chers confrères, avec qui j'ai vécu si paisiblement, agréez aussi mes adieux et mes amitiés les plus affectueuses.

" Et vous, mes jeunes amis, je vous dis aussi adieu, car il faut vous quitter. Ah! comptez toujours sur mes meilleures amitiés, vous surtout avec qui j'ai eu des rapports plus particuliers, dont j'ai été le professeur. Et pour vous, jeunes amis, qui m'avez montré plus de confiance et d'amitié que les autres, ah! croyez que je ne vous oublie pas. L'amitié est une chose trop sacrée pour moi; soyez bien persuadés que j'y serai fidèle et toujours fidèle."

Il n'oublia personne, et personne ne l'oubliera. Après lui, M. Lamarche exprima aux Directeurs, aux Maîtres et à ses Condisciples la reconnaissance dont lui et ses deux compagnons étaient pénétrés, pour l'affection qu'on leur témoignait; puis il ajouta d'une voix vivement émue:

" Ce crucifix qui est devenu pour nous l'emblême de la religion, de l'a-
" mitié et du souvenir, ce crucifix auquel vous avez attaché tous vos
" cœurs, nous est un gage assuré de votre éternel souvenir."

La communauté ne répondit que par ses larmes et ses sanglots à ces épanchements de l'amitié. C'était une famille en pleurs qui perdait des frères tendrement aimés et dignes de toute son admiration.

M. le Directeur, s'adressant aux Zouaves, leur dit ces quelques paroles bien senties :

" Mes bien chers amis, nous vous remercions très-cordialement de votre bonne visite et des beaux sentiments que vous venez d'exprimer. Vous n'avez pas voulu partir pour votre noble mission sans venir nous faire vos derniers adieux. Cette délicate intention de votre part sera pour nous un souvenir toujours précieux. Dieu vous appelle à défendre le Saint Père. Ah ! vous ne pouviez faire un meilleur usage de vos jeunes années qu'en les consacrant à la défense de la plus noble et de la plus sainte des causes. Cet exemple si touchant de sacrifice et de dévouement que vous nous donnez aujourd'hui, jamais nous ne l'oublierons. Partez donc, généreux amis, partez avec les bénédictions les plus affectueuses de tous les prêtres de cette maison, avec les vœux et les prières de tous. Veuillez, s'il vous plaît, vous souvenir de nous lorsque vous serez aux pieds de Pie IX, dans vos pieux pélérinages aux tombeaux des SS. Apôtres et des martyrs. Bien chers amis, nous ne vous désirons pas la mort, nous serions si heureux de vous revoir, mais s'il arrivait à quelqu'un d'entre vous de succomber dans la lutte, oh ! que le collége de Montréal bénirait le ciel de lui avoir donné un martyr."

" Nous vous sommes très-reconnaissants, M. le Directeur, reprit aussitôt M. Forget, pour les bonnes paroles que vous venez de nous adresser. Ah ! oui, nous nous souviendrons toujours, et partout, du Collége de Montréal... Ajoutez, s'il vous plaît, une nouvelle faveur à toutes celles que nous avons reçues de vous, en nous donnant votre bénédiction qui sera pour nous un gage de bonheur et de la protection du ciel."

Et les quatre Volontaires s'agenouillèrent : nouveaux Croisés, ils reçurent la bénédiction du ministre du Dieu des combats—qui donne la victoire à ses élus, et les fait triompher de la mort.

Les sanglots éclataient dans toute la Communauté, ils redoublèrent encore quand les Volontaires se relevant se jetèrent au cou de leurs Directeurs, et leur dirent le dernier adieu. Chaque élève, chaque maître se présenta à son tour, et les embrassa affectueusement, échangeant avec eux des vœux, des larmes et des promesses.

Pour eux, ils étaient calmes, et une douce sérénité et un rayon de joie divine perçait à travers des larmes qui n'avaient rien d'amer.

Le moment du départ était arrivé. " Adieu, mes amis, leur dit M. Forget, essuyons nos pleurs, car Dieu aime le sacrifice fait avec joie : *hilarem*

datorem diligit Deus. Nous partons, mais nous nous reverrons... donnons-nous rendez-vous au ciel... Le voulez-vous ?

Et tous de lever la main en signe d'adhésion. Les voix, les cœurs étaient trop émus pour répondre par des acclamations.

Tous les conduisirent, ces chers amis, jusqu'au seuil du collége, ne pouvant en détacher leurs yeux ; leur laissant emporter les plus tendres affections de leurs cœurs. La porte se referma tristement, la séparation était consommée. Espérons qu'ils nous reviendront, ou avec le laurier de la victoire, ou avec l'auréole du martyre.

Dire maintenant tous les autres sacrifices généreux auxquels a donné lieu cette manifestation générale de la foi vive de nos populations, c'est ce que nous ne pouvons entreprendre, car le plus grand nombre se sont cachés sous le voile de l'humilité et n'en sont que plus louables.

Nous pourrions nommer telle pauvre communauté religieuse, qui n'ayant pas d'épargnes devant elle, s'est imposée la privation du sucre, jusqu'à ce que la somme de 100 piastres eut été complétée.

Telle maison d'éducation où les élèves se sont spontanément privés de leurs étrennes pour grossir les secours envoyés au Saint-Père.

Parmi les Volontaires, plusieurs n'ont pas cru que ce fut assez de sacrifier leur personne, leur avenir, leur famille, leur patrie, ils se sont dépouillés de tout ce qu'ils auraient pu légitimement garder, afin de se procurer la somme nécessaire pour payer leur passage, et d'être moins à charge au Comité. De tels sacrifices ne peuvent pas manquer d'attirer les bénédictions du ciel sur une nation.

Cependant le jour du départ approchait ; déjà la grande Démonstration du 18 février avait été annoncée par tous les échos de la publicité, et le jour des derniers adieux était fixé au lendemain.

On vit alors un grand mouvement se faire sur tous les points de la Province. Les paroisses, qui devaient avoir leurs représentants dans le détachement des Zouaves, se préparèrent à de nobles démonstrations. Les adieux se fesaient dans les familles : et des faits dignes de ce que l'on a raconté de plus touchants, en France et ailleurs, et des sentiments aussi élevés qu'en peut donner la foi, éclataient partout où se préparait une séparation.

M. Gouin de St. Antoine de la Baie, fut accompagné par toute la paroisse jusqu'à l'embarcadère du chemin de fer. Avant de se séparer de tant de cœurs sympathiques, il leur adressa ces généreuses paroles :

« CHERS AMIS,—Ce n'est pas sans éprouver de vives émotions que je vois l'intérêt et l'estime que vous me portez. Les démonstrations de ce jour me prouvent combien votre foi est vive, puisqu'elle vous fait voir dans mon humble personne un défenseur de la plus juste et de la plus sainte des causes.

« Comme moi, à l'appel paternel de l'immortel Pie IX, vous avez, chacun

de vous, senti votre cœur battre plus vite qu'à l'ordinaire, et vous avez dit: Que ne puis-je voler au secours d'un aussi bon Père. Sans des circonstances incontrôlables, au lieu d'un seul zouave, St. Antoine de la Baie en compterait huit. Si, malgré mon indignité, Dieu m'accorde la palme du martyre, j'ai l'intime conviction qu'un de vous viendra prendre ma place. En partant, je vous demande le secours de vos prières, afin de pouvoir vous représenter dignement dans la plus sainte des armées. Adieu donc, cher père, qui n'avez pas reculé devant le sacrifice que la Religion vous demandait; adieu, chers amis; toujours je me souviendrai de vous; adieu, chers co-paroissiens, qui avez fait avec bonheur les sacrifices nécessaires pour donner un défenseur au Saint-Siége. Adieu, la séparation est toujours pénible, mais je pars avec joie puisque *Dieu le veut.*"

Dans toutes les paroisses d'où partait quelque Volontaire, pareilles scènes se renouvelaient, comme à Nicolet, Trois-Rivières, Ascot, Bécancourt et Saint-Grégoire.

Avant de partir les Volontaires de St. Hyacinthe voulurent assister au divin sacrifice. Les Elèves du Collége chantaient à l'Orgue, la milice formait une garde d'honneur et les paroissiens se pressaient en foule sous les voûtes sacrées.

Après la Messe, ils se rendirent à l'Evêché. Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe était malade, mais Mgr. de Germanicopolis leur donna sa bénédiction en leur disant avec affection: "Allez, mes enfants, soyez bons chrétiens et bons soldats."

A la gare du chemin de fer, les citoyens leurs présentèrent une adresse de félicitation:

"JEUNES AMIS,—Permettez-nous, à l'occasion de votre départ pour l'Italie, de vous témoigner nos plus vives sympathies pour votre dévouement à la belle cause que vous embrassez.

"Quoique nous éprouvions un profond regret en vous voyant laisser nos rangs, nous sommes fiers de votre décision et nous sommes convaincus que si l'occasion se présente sur le champ de bataille, vous ajouterez de nouvelles gloires au nom canadien, vous ferez l'honneur de St. Hyacinthe que vous allez représenter en défendant, au prix de votre sang, s'il le faut, la plus belle cause, la cause que tout Canadien noble et généreux voudrait défendre, la cause de notre St. Père le Pape.

"En nous séparant, veuillez croire en notre affection la plus sincère, et espérons qu'un jour nous viendrons vous recevoir ici couverts des lauriers que vous aura mérités votre courage.

"Au revoir, jeunes amis, soyez braves et courageux."

Ils promirent d'être fidèles à l'honneur!

Bientôt après, le convoi partait au milieu des acclamations de la foule qui les suivit longtemps du regard, et se dispersa profondément émue en faisant des vœux pour leur heureux retour.

C'est le 17 janvier que les Volontaires partirent de Québec ; avant de quitter leurs concitoyens, ils se réunirent dans la Chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. Ce nom béni est de bon augure. Le modeste sanctuaire était encombré. Mgr. l'Achevêque était au chœur avec le clergé de la ville. D'une voix mâle ils entonnèrent ce chant si bien approprié à la circonstance :

La Religion nous appelle,
Sachons vaincre, sachons périr....

Puis l'un d'eux, d'une voix ferme et accentuée, prononça l'acte de consécration à la Vierge-Immaculée et l'acte d'engagement pour deux années de service dans l'armée pontificale.

Mgr. l'Archevêque se leva pour les bénir ; mais avant, il leur adressa d'une voix affectueuse ces encourageantes paroles :

" C'est avec joie et confiance, mes chers enfants, que je vous ai vus vous mettre tout à l'heure sous la protection de la Ste. Vierge. C'est dans ce sanctuaire béni et deux fois séculaire que les premiers missionnaires du pays venaient prier, avant de partir pour leurs courses lointaines et pour les combats de la Foi. Vous aussi, avant d'aller combattre en Italie les combats du Seigneur, vous avez voulu vous consacrer à Marie dans ce temple qui lui est dédié. Oui, j'en suis sûr, cette Mère de Dieu conduira partout vos pas, et vous préservera de tout péril. Portez toujours, mes chers amis, portez bien haut l'étendard de l'honneur, et surtout de l'honneur religieux. Rappellez-vous que noblesse oblige. Or vous êtes vraiment nobles, vous qui aspirez à combattre pour la plus sainte des causes, vous qui voulez entrer dans le régiment des zouaves pontificaux. Et quel beau régiment que celui des zouaves pontificaux, où l'on voit tant de fils des meilleures familles de la France, tant de jeunes gens instruits, éclairés et profondement religieux ! Soutenez donc toujours par une conduite exemplaire, par des mœurs sans tache, l'honneur de votre position. Partez mes chers enfants, partez avec courage pour la Ville Eternelle, et que la bénédiction de votre premier pasteur vous accompagne jusqu'aux pieds du Souverain Pontife."

Au sortir de la pieuse Chapelle, ils se précipitèrent dans les bras de leurs parents et de leurs amis, et partirent recueillant partout sur leur passage les ovations que mérite leur courage.

Tous ces départs laissaient après eux bien des regrets, bien des affections brisées ; mais c'est surtout le cœur des mères qui saignait. Il y en a qui depuis trois mois ont vieilli de dix ans : mais leur courage n'a point été au-dessous de leur foi.

" Mon fils, disait l'une d'elle, si j'avais quelques années de moins, je vous suivrais jusqu'à Rome, je vous accompagnerais jusqu'au lieu du combat."

Une autre écrivait cette lettre admirable d'héroïsme et de sentiment :

St.*** 18 janvier 1868.

" MON CHER FILS,—Pars pour Rome, les bénédictions de ta mère t'accompagneront. Je craindrais d'aller contre les desseins de la Providence, en m'opposant à une démarche si pure dans ses motifs et si sainte dans son objet. Malgré l'embarras et la difficulté que cause ton éducation, je veux bien faire encore à Dieu le sacrifice des espérances que je fondais sur toi pour mes vieux jours. Ce Dieu si bon saura bien subvenir à l'indigence de la veuve qui lui sacrifie ce qu'elle a de plus cher au monde. Que Dieu donc bénisse ton noble dessein ! que St. Pierre te prenne sous sa protection, et te préserve de tout danger. Et si tu as le bonheur de voir le St. Père, demande-lui une bénédiction pour ta mère. C'est la seule récompense qu'elle attend, ici-bas, des larmes qu'elle versera pendant ton absence.

Ta mère dévouée."

Combien de paroles semblables, de sacrifices non moins généreux, se cachent dans l'ombre, que nous ignorons, mais que le ciel bénit.

* * *

Le 18 au matin se terminait, au Gesu, le *Triduum* d'exercices religieux qui avait préparé les Volontaires au départ pour la Ville-Eternelle. A la messe, les Zouaves, en costume, s'approchèrent du banquet divin, et vinrent recevoir le pain des forts. Leur pieuse tenue, leur recueillement profond, la noblesse de leurs traits où rayonnait un bonheur divin voilé de quelques larmes, impressionnèrent vivement toute l'assistance.

L'Agape de charité suivit le sacrifice de l'autel, dans une des salles du collége, où les élèves présentèrent leurs adresses de félicitation, et leurs offrandes qui furent acceptées avec reconnaissance. Ainsi commença ce our qui devait se couronner par une des plus belles démonstrations religieuses dont Ville-Marie ait été témoin.

Dès six heures les portes de la vaste Basilique de Notre-Dame s'ouaient aux fidèles ou étrangers accourus de tous les points de la Puissance Canada et des frontières des Etats-Unis. Plus de 15,000 personnes se essaient sous les nefs et dans les galeries plus serrées que les épis au mps de la moisson.

Les oriflammes des sociétés religieuses et industrielles se balançaient spendus aux colonnes légères : des festons, aux couleurs variées, descenient des voûtes et se croisaient en tous sens : mille gerbes de feux s'éançaient de l'autel et se réflétaient dans les glaces qui en garnissaient les radins.

Au centre de la grande nef, se dressait un trophée de drapeaux entremêlés de feuillages, surmonté d'une couronne princière, et çà et là on isait : *Vive Pie IX,—Amour—Fidélité.*

Au-dessus, flottait le drapeau des Zouaves. Sur un fond de velours blanc sont délicatement brodées des feuilles d'érables. D'un côté se dé-

tachent les Armes pontificales, de l'autre l'Ecusson du Détachement ; il est au champ d'azur, à bande d'argent portant feuille d'érable et castor, orné de deux haches, et en tête, la croix : La devise est : *Aime Dieu et va ton chemin.* C'est un don de M. le curé de Notre-Dame, et l'ouvrage délicat des Sœurs de l'Hopital-Général.

La foule silencieuse attendait avec anxiété l'arrivée du bataillon d'élite qui nous rappelle si bien ce bataillon de la Vierge, qu'avait organisé M. de Maisonneuve aux premiers jours de Ville-Marie pour la défense du pays.

Soudain les cloches redoublent leurs carillons joyeux, et l'orgue entonne avec majesté la *grande marche du Sacre.* Le défilé du clergé commence : près de 400 prêtres, descendus au Séminaire, précèdent messieurs les Evêques de Montréal et d'Anthédon, et forment une couronne vénérable autour du vaste sanctuaire. Puis il y eut un moment d'attente, mais bientôt les fanfares guerrières annoncèrent les Volontaires, une commotion électrique parcourut l'assistance, tous les regards se portèrent sur le bataillon que précédait une garde d'honneur.

Les Volontaires défilèrent par la grande nef, au milieu des dignitaires des sociétés de la ville, et se plaçèrent à droite et à gauche aux pieds des degrés du sanctuaire ; les membres du comité occupaient les siéges du milieu.

A l'orgue, l'Orchestre se composait de plus de trois cents exécutants, on entonna le *Veni Creator* auquel succédèrent l'*Italiana in Algeri* et le *Pape-Roi.*

Mgr. Laflèche, coadjuteur de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, avait été invité à prendre la parole dans cette circonstance solennelle. Il prit pour texte, ces paroles des secondes Vêpres des Apôtres.

Estote fortes in bello et Vugnate cum antiquo serpente.

La terre est un vaste champ de bataille.—La vie de l'homme est une guerre continuelle.—Ceci est surtout vrai de la vie du chrétien, et la société dont il fait partie est combattante, on l'appelle l'Eglise militante, guerrière.—Cette guerre ne se fait pas seulement dans le monde invisible, mais aussi dans le monde visible.—Le chrétien doit s'éprouver sur trois champs de bataille : le premier se trouve dans son cœur, le second chez les nations infidèles qu'il doit ramener à la foi ; le troisième est dans l'Eglise même qu'il doit défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Pendant une heure entière, le vénérable prélat a déroulé à nos yeux le tableau des luttes successives de l'Eglise, nous montrant la guerre prenant son origine dans le combat de Lucifer contre les Anges de Dieu, se perpétuant sur la terre dans la lutte de Caïn contre Abel, des enfants des hommes contre les enfants du ciel, se renouvelant plus acharné dans les tribulations de l'Eglise résistant à l'idolâtrie, aux empereurs, aux hérésies, aux barbares, au fanatisme musulman. Voici comment l'orateur nous présenta cette grande lutte :

"Satan se dit alors : je ravirai au Seigneur son héritage. Il envoie Mahomet pour s'emparer de l'Europe. L'Eglise, rencontrant alors un pouvoir agresseur, prend les armes, elle ne se contente plus de l'obéissance passive. Les nations avaient pour l'Eglise un respect profond. Elle leur commande de se lever et de chasser le mahométisme de l'Europe.

"Parmi ces nations, l'une d'elle, la première à se convertir, reçoit de Dieu la mission de défendre l'Eglise avec l'épée. Ses rois reçoivent le titre de Rois très-chrétiens ; et c'est un de ses chefs qui arrête dans sa marche le torrent envahisseur de l'Islamisme. Les armées se rencontrent près de Tours, 300,000 hommes restent sur le champ de bataille, et l'Europe est sauvée. Mais le mahométisme n'est que légèrement affaibli. Il s'empare des lieux les plus chers aux chrétiens. Une masse de chrétiens poussés par le sentiment religieux et le sentiment national, se précipitent sur l'Asie. Dans le nombre se trouvent plusieurs chrétiens méchants qui ne marchent que mus par le motif national ; voilà ce qui explique les épreuves que Dieu a envoyées aux Croisés. Toutefois nous devons remercier Dieu du résultat final, qui a amené la chute du mahométisme à Lépan, et sous les murs de Vienne. Et le Christ a conservé les nations comme son héritage.'

Le protestantisme succéda aux Croisades, et ici se présente à l'esprit du prélat, une objection qui est aussitôt réfutée.

"On croit qu'il n'est pas nécessaire d'être nation catholique pour avancer dans la civilisation. Regardez dans les temps anciens, les Romains et les Grecs, et dans les temps modernes, l'Allemagne et l'Angleterre, vous y verrez les signes d'une décadence marquée. Elles sont comme les branches coupées du tronc qui, quelques années encore, portent des feuilles et des fruits jusqu'à ce que la sève soit épuisée ; elles sont demeurées longtemps imprégnées de la sève catholique, elles avaient le souvenir des institutions d'autrefois ; voilà ce qui les sauvait.

"La philosophie du XVIIIe siècle entraîna la France dans une révolution qui bouleversa l'Europe, et le rationalisme moderne entraîne aujourd'hui l'Italie sur la pente du même abîme. C'est la lutte de nos jours." Puis l'orateur continue :

"Nous avons été, nous, visiblement protégés. Depuis un demi siècle, la guerre n'a pas passé sur notre pays et la paix semble notre état normal ; il ne faut pas se tromper, nous subirons la loi générale.

"Nos pères ont combattu, nous devrons combattre et si nous étudions l'histoire, nous verrons que comme nos ancêtres les francs, nous avons une mission spéciale à remplir en Amérique."

Ici s'arrêta le vénérable Pontife, la fatigue avait éteint sa voix. Il lui restait à développer la mission du Canada dans l'Eglise, et à montrer avec quelle généreuse ardeur la jeunesse canadienne embrassait cette mission ;

c'était la partie qui nous intéressait le plus, et notre regret d'en avoir été privé n'en est que plus profond.

Le chant du *Sanctus* précéda la bénédiction du drapeau.

Mgr. l'Evêque de Montréal s'adressa aux Volontaires :

" BRAVES JEUNES GENS,—Voici l'étendard sur lequel vous allez vous rendre à Rome, pour offrir vos services à N. S. Père le Pape. Il vient d'être béni par l'Eglise qui a, dans ses livres lithurgiques, une belle et touchante prière pour consacrer les drapeaux sous lesquels ses enfants marchent au combat, avec l'espérance de remporter la victoire, par la puissance du Dieu des armées. Il a été béni dans l'Eglise de son Auguste Mère, la glorieuse Vierge-Marie, dont le nom est saint et terrible dans les combats. Il a été béni dans cette immense assemblée et au milieu de toutes les plus splendides démonstrations de foi et de religion. Il a été béni à la demande du peuple canadien, représenté par le Comité des Zouaves, pour que vous ayez un signe éclatant pour vous rallier et vous reconnaître, en tous lieux, sur terre et sur mer. Il a été béni pour que, par la grâce attachée à ce glorieux étendard, vous soyez toujours et partout dignes de porter le nom canadien auquel sont attachés la foi et la bravoure de nos pères.

" Voulez-vous, braves enfants de la religion et de la patrie, prendre l'engagement d'honneur de ne jamais rien faire, pendant la noble excursion que vous allez commencer, qui puisse imprimer quelques taches à cette divine Religion et à cette aimable Patrie, dont vous êtes chargés de faire l'ornement et la gloire aux yeux des nations étrangères !"

Levant la main vers le drapeau, tous répondirent : *Nous le jurons ;* l'assemblée tressaillit.

On entonna la *Marche de Mentana*, et à la bénédiction, on remarqua un *Ave Maria* de la composition de M. Martel.

Au sortir de l'Eglise, le détachement des Volontaires sortit bannière en tête, conduit par un corps de musique jouant la *Marche de la Victoire ;* les acclamations de la foule avide de les voir, les accompagna jusqu'à l'Institut-Canadien-Français.

Le Président du Comité, invité à prendre la parole, céda l'honneur au Capitaine Taillefer, commandant provisoire du détachement ; il ne dit que peu de mots, mais ils sont sortis d'un noble cœur et méritent d'être conservés :

" Messieurs, dit-il, je suis trop ému ce soir pour m'exprimer longuement. Qu'il me soit permis, au nom des Zouaves, de remercier les citoyens de Montréal pour ce qu'ils ont fait pour nous. Depuis notre arrivée, nous avons été d'étonnement en étonnement. Ce drapeau, dont vous nous avez gratifiés, nous vous promettons de vous le rapporter sans tache, et s'il ne revoit pas le Canada, c'est qu'il aura servi de linceul au dernier d'entre nous."

Tel a été ce jour qui demeurera un des plus beaux jours de notre histoire ; qui jettera un éclat semblable à celui des premiers jours si purs de notre Colonie de Villemarie ; qui rappelle les jours des Maisonneuve, des Daulac, des Iberville. Jour d'émotions mystérieuses et indéfinissables, mêlées de tristesse et de joie, d'espérances et de crainte, de regrets, de larmes, d'étonnement, d'admiration et d'enthousiasme ; jour que la religion seule a fait et auquel elle a apposé son sceau d'immortalité.

* * *

Le lendemain matin eut lieu l'inspection des équipements. Le rendez-vous pour le soir était à la Cathédrale.

A deux heures, le détachement arrivait et eut peine à se frayer passage à travers la foule qui encombrait toutes les avenues.

La Cathédrale était remplie, le clergé était dans le sanctuaire. Debouts à l'entrée de la nef et ralliés autour du Drapeau, les Volontaires écoutèrent avec recueillement les paroles pleines d'émotion que leur adressa Mgr. l'Evêque d'Anthédon.

Il leur rappela la sainteté de la cause qu'ils embrassaient, leur donna pour modèle l'héroïsme de M. de Maisonneuve, de Daulac et de ses dix-sept Montréalistes ; il les encouragea à soutenir la gloire de leurs ancêtres, leur promit que les vœux et les prières de leurs compatriotes les accompagneraient jusque sur la terre lointaine, et que les angoisses de leurs mères, acceptées du ciel comme un holocauste propitiatoire, leur mériteraient les bénédictions divines et la force dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Les assistants fondaient en larmes, mais les généreux jeunes gens demeurèrent le cœur ferme.

On récita au milieu des sanglots des amis et des parents, les prières touchantes que l'Eglise adresse au ciel pour ses enfants en voyage. Ces prières terminées, Mgr. de Montréal distribua des chapelets bénis par le Saint-Père, et le temps ne lui permettant pas de leur adresser la parole, il donna à chaque volontaire un livret imprimé contenant ses adieux.

Dans cette allocution le pieux Prélat les félicite de leur courage qui a triomphé du respect humain et brisé les liens les plus chers qui les attachaient au sol natal. Il leur rappelle, comme adoucissement à leur sacrifice, les sympathies universelles dont ils ont été l'objet, et à ce sujet il rend un éclatant témoignage à l'empressement des Communautés religieuses qui se sont employées avec le plus grand zèle au confectionnement de leur uniforme.

« Ces vives émotions, qui ont agité tous les cœurs, ont aussi pénétré jusque dans nos maisons religieuses, ces paisibles retraites où les nouvelles du monde ne sauraient pénétrer. Là aussi, au bruit qui s'y est répandu que vous partiez pour aller défendre le Père de la grande famille chré-

tienne et religieuse, on s'en est fortement préoccupé, pour s'imposer de généreux sacrifices, afin de contribuer à l'œuvre de dévouement que vous avez entreprise. C'est même au fond de ces solitudes qu'ont été travaillés, par des mains vierges, vos habits de Zouaves. Vous dire les transports de ces anges de la terre en travaillant pour leurs frères, chargés par leur pays d'aller à la défense de Rome, la patrie du monde chrétien, c'est chose impossible. Car la pensée que ces habits seraient un jour arrosés de vos sueurs et peut-être teints de votre sang, s'est bien des fois présentée à leur esprit et les a vivement pénétrées d'un respect religieux. Il en sera de même de vous, en vous en revêtant ; car, n'en doutez pas, ils sont tous imprégnés du parfum des prières qu'elles ont commencé à adresser au ciel pour vous, et qu'elles vont continuer à faire pour obtenir que vous reveniez victorieux au sein de la patrie."

Le Prélat les prépare ensuite aux nouveaux sacrifices qui les attendent, comme aussi il leur fait entrevoir les consolations qui sont réservées à leur fidélité. Il leur trace leurs devoirs nouveaux, les prémunit contre les dangers, leur indique les moyens de se soutenir dans la lutte qu'ils vont entreprendre contre le mal, et termine par ces paroles pleines d'une onction paternelle :

" Enfin, nous tous, vos pasteurs, présents et absents, nous vous bénissons au nom de Dieu, le père des miséricordes, le Dieu de toutes consolations, l'auteur de tous les dons parfaits. C'est avec toute l'affection de nos cœurs, et dans toute l'effusion de nos âmes, que nous levons nos mains suppliantes vers le ciel, pour demander à Notre-Seigneur en qui réside la plénitude de tous les trésors célestes, par son Immaculée mère, et par tous les bons Anges et les Bienheureux, qu'il vous accorde un heureux voyage, de la santé, du courage, de la bonne volonté ; qu'il vous conduise et vous protège en tous lieux ; qu'il vous ramène sains et saufs dans votre chère patrie, afin que tous, pasteurs, mères, parents, amis, concitoyens, aient la consolation de vous revoir, chargés de lauriers et comblés de mérites, de vous embrasser et arroser des douces larmes que fait couler la joie du retour, après les fatigues et les dangers d'un long voyage.

" Encore une fois, vous partez : mais n'oubliez jamais et souvenez-vous toujours que la Religion et la Patrie s'attendent que vous ferez votre devoir et que vous vous montrerez, en tous lieux et en toutes occasions, dignes du Canada qui a produit tant de bons chrétiens et de vaillants guerriers.

" Au nom du Père. et du Fils et du St. Esprit. Ainsi soit-il."

Au loin déjà on entendait le signal de la vapeur. Le Détachement sortit de la Cathédrale et fut accueilli par les acclamations d'une foule immense qui remplissait les rues, et par les airs joyeux du corps de musique du collége de Montréal qui le précéda à l'embarcadère de la station Bonaventure.

Quatre chars magnifiques avaient été préparés par les soins et la générosité de l'Administration du Grand-Tronc, qui n'a demandé que la moitié des frais de transport.

Les Volontaires eurent peine à se frayer passage jusqu'au lieu du départ, tant la foule était compacte. Ils eurent quelques instants pour serrer la main de leurs amis et embrasser leurs parents.

Ils sont tous jeunes et plusieurs n'ont pas encore vingt ans. Leur costume est d'étoffe fine et de couleur blanche, la tunique, le pantalon, à collet, parements et liseret de velours noir; les guètres sont de toile, et le képi de feutre. Le havre-sac, formé d'une couverture grise plissée carrément, s'adapte aux épaules par des courroies de cuir verni.

Ce havre-sac avait son poids pour de jeunes épaules encore peu faites à la fatigue.

Ce fardeau est bien pesant, disait-on à l'un deux ?

—Oui, dit-il, mais voilà qui l'allège, et il embrassait la croix d'argent, souvenir de ses amis, et qu'il portait sur la poitrine.

Puis, il ajouta: "Mon père est ici qui pleure, mais je lui ai dis: Papa, consoles-toi donc, sois fort, et ne pleures pas, pour ne point affaiblir le mérite de mon sacrifice."

Ils étaient beaux à voir, sous leur riche uniforme. Il y avait de ces figures intéressantes que l'on ne pouvait considérer sans être attendri; une surtout nous a frappé, son front respirait la candeur, et ses traits, encadrés dans de beaux cheveux noirs, une aimable douceur, son chapelet passé autour de son cou, révélaient la piété et la foi de son âme. Nous nous rappelions ce qu'il disait il y a peu de jours:

" Je prévois que je ne reviendrai pas, mais mon sacrifice est fait; je pars, car je me sens poussé intérieurement.

" Mon père est résigné, ma mère est dans la douleur et résiste, mais j'espère qu'elle me donnera son consentement.

" Tous mes amis vont à Rome, moi, je ne puis rester: si j'apprenais qu'ils ont succombé, je me reprocherais éternellement de n'avoir pas pris part à leur sacrifice."

Il est parti, et nous le vîmes au dernier adieu, souriant à tous avec les charmes de la jeunesse, et il nous rappelait ces jeunes martyrs que l'on voyait autrefois monter au bucher avec le calme que donne la conviction d'un noble dévouement et la paix d'une conscience sans reproche.

***

Déjà la cloche du départ avait sonné pour la troisième fois, le siflet strident se fit entendre, un frémissement involontaire courut par tous les membres de la multitude. Bientôt le convoi s'ébranle, un dernier adieu s'élève de toutes les poitrines; les Volontaires répondent aux fenêtres, les képis s'agitent; de toutes parts on n'entend que ces acclamations: *Vive le Pape—Vive Pie IX—vivent les Zouaves.*

Déjà le convoi disparaissait dans le lointain et la foule, redevenue silencieuse, suivit du regard jusqu'à ce qu'il se fut perdu dans les détours du chemin.

Quand dans les chars on n'entendit plus les bruits du dehors, un silence solennel se fit parmi toute cette jeunesse. C'était le recueillement de l'émotion ; les cœurs sentirent le besoin de prier. Alors une voix religieuse entonna *l'Ave Maris Stella*, et lorsque la confiance se fut relevée, lorsque quelques larmes involontaires eurent été essuyées, on donna un dernier souvenir à la patrie, en entonnant ces vieilles chansons du pays que l'on avait tant de fois répétées sur les pentes des montagnes, au milieu des campagnes, et sur le cours des eaux rapides des fleuves et des grands lacs.

Ce départ d'un si grand nombre de jeunes gens pour l'Italie nuira-t-il à la défense du pays, nous ne le croyons pas. On sait quels avantages les Croisades apportèrent à l'Europe ; des avantages semblables, quoique sur une échelle moins grande, résulteront pour le Canada de cette expédition, c'est du moins l'opinion de plusieurs personnes pleines de sagesse et d'expériences. Ces jeunes gens nous reviendront formés d'après les plus excellentes tactiques du vieux monde : ils reviendront aguerris, avec quelque expérience de la vie, dépouillés de préjugés locaux, l'esprit et le cœur grandis par le contact nécessaire qu'ils auront avec de nobles et généreux caractères, plus en état par conséquent de servir le pays que s'ils fussent demeurés parmi nous.

Une dernière ovation les attendait aux frontières. A la station de St. Jean, les Associations de la ville et plus de 500 personnes vinrent pour les recevoir.

A l'arrivée du convoi, mille acclamations retentirent dans les airs, et lorsqu'ils furent descendus, M. Charland, au nom de ses concitoyens, leur présenta cette adresse :

Aux Zouaves Pontificaux du Canada.

“ Permettez aux Catholiques de St. Jean de vous dire quelques mots à votre passage au milieu d'eux.

“ Deux des nôtres sont parmi vous ; puis c'est bien ici qu'il faut se dire adieu ; car à une prochaine étape, vous serez déjà sur une terre étrangère ; vous aurez perdue de vue tout ce que vous avez aimé depuis l'enfance.

“ Mais vous et les êtres chéris que vous laissez, vous vous consolerez en songeant que bientôt vous serez au service de Celui pour lequel il faut tout quitter : famille et patrie. Car la cause du Pape, c'est bien la cause de l'Eglise, la cause de Dieu.

“ Vous allez servir Dieu, jusqu'à l'immolation de votre propre vie, s'il le faut, en défendant les droits les plus respectables et les plus anciens qui soient au monde. Vous ne soutiendrez pas seulement le catholicisme dans

la personne de son chef, mais vous soutiendrez l'ordre et le droit de propriété dans leur représentant le plus vénérable sur la terre.

" Si la foi peut transporter les montagnes, que ne pourra pas faire une armée peu nombreuse, il est vraie, mais recrutée dans le monde catholique tout entier, parmi les hommes au cœur généreux et à la foi vive ; une armée qui ne sera pas étrangère cependant, et qui combattra pour ses foyers ; car Rome est bien une patrie pour tous les catholiques.

" Partez donc avec une sereine confiance et un indomptable courage, pour la défense de l'Eglise et la gloire de votre pays. Nous vous suivrons par le cœur et par la pensée dans votre noble carrière. Tous les jours des milliers de supplications s'élèveront pour vous vers le ciel. Vos pères et vos pasteurs vous ont béni : vos mères et vos sœurs, en vous pressant sur leurs cœurs, vous ont offert à Dieu avec cette sublime résignation de la femme chrétienne ; bientôt vous inclinerez vos fronts sous la bénédiction du représentant de Dieu et vous vous releverez invincibles. Vous ne redouterez ni les glorieuses blessures, ni même une glorieuse mort : tombés martyrs sur les sommets de la catholicité, ne seriez-vous pas plus près du ciel ! AIMEZ DIEU ET ALLEZ VOTRE CHEMIN."

M. Edmond Moreau, leur aumônier, remercia la population de St. Jean ; promis pour les Volontaires la fidélité au drapeau, et demanda l'assistance de la prière, pour le succès de leur voyage. Leur départ fut salué des mêmes acclamations que leur arrivée. Enfin, ils franchirent la frontière, et plus d'un cœur se serra au souvenir du Canada. Après 27 heures de voyages, ils arrivèrent, le jeudi soir, à New York. Laissons raconter à l'un d'eux une de leurs premières nuits de campagne.

" Nous sommes logés au collége St. François-Xavier, appartenant aux RR. PP. Jésuites. Nous occupons une immense salle où se donnent les séances publiques. Là il a fallu nous servir de lits peu ordinaires. Chacun a pris un ou deux bancs ; le sac de voyage a servi d'oreiller, l'enveloppe du havre-sac de matelat et de couverture. Je vois qu'un certain nombre n'ont dû dormir qu'à petites journées, et ne se rendre au matin que d'étapes en étapes, bien qu'ils n'eussent pas dormi la nuit précédente et qu'ils se soient couchés à minuit, après un léger souper."

Le vendredi un concert avait, en effet, été donné en leur honneur. Le samedi matin ils prirent la mer, sur le *St. Laurent*, de la Compagnie Française transatlantique et aujourd'hui ils voguent sur les plaines de l'Océan.

Puisse l'Etoile virginale des mers te diriger sûrement à travers les écueils ! Puisse l'Ange des Tempêtes retenir prisonniers les autans désastreux pour ne laisser souffler pour toi que l'Alisé favorable !

O vaisseau, qui emporte ce que nous avons de plus cher, rends-les sains et saufs aux plages de la vieille France, aux rivages de l'Italie ! Conserve-nous ces enfants consacrés par un dévouement sublime et qui sont devenus les plus tendres objets de notre tendresse !

Pour eux, que l'amour de la Religion et de l'Eglise les soutienne milieu des épreuves qui les attendent ! Conduits par des vues supérieur et surnaturelles, qu'ils aillent rejoindre les jeunes compagnons qui ont dé versé généreusement leur sang dans un glorieux combat ! Qu'ils ne cèdent à aucune autre milice dans la pratique de l'immolation et de fidélité au drapeau, et qu'accompagnés partout de nos prières, ils no reviennent un jour triomphants au sein chéri de la famille et de la patri

---

CANTATE.—LA CONFÉDERATION.

Paroles de M. A. Achintre.—Musique de M. J. Bte. Labelle.

DÉDIÉE A L'HON. GEORGE ETIENNE CARTIER, MINISTRE DE LA MILICE.

Nous publions aujourd'hui, un peu tard peut-être, le texte de la CANTATE composée et exécutée le 7 janvier dernier, à Montréal, en l'honneur de l'honorable G. E. Cartier. Les journaux du temps en étaient alors remplis ; notre Publication, ne paraissant que tous les mois, n'a pu se donner ni donner à ses Lecteurs le plaisir et l'intérêt de l'actualité. Nous croyons toutefois leur faire encore plaisir en l'insérant dans notre *Revue*, où ceux qui seraient bien aises de conserver cette pièce, la retrouveront plus facilement que dans les feuilles détachées qui la publièrent alors.

PREMIÈRE PARTIE.

CHŒUR D'INTRODUCTION.

Prière à l'Eternel.

Français, Anglais, enfants d'un même père,
Demandons tous, en ce jour solennel,
Que le Très-Haut bénisse notre terre ;
Ce qu'il consacre est durable, éternel.
Membres épars de la famille humaine,
Prenons un rang parmi les Nations,
Nos cœurs unis abjurent toute haine,
Seigneur sur nous vos bénédictions !

Refrain.

Par un chant d'allégresse,
Implorons du Seigneur
Conseil, force, sagesse,
Et prudence et valeur :
S'il donne la constance
Au héros, au martyr,
Il a fait l'espérance
Pour le sombre avenir.

RECITATIF.

Coup d'œil sur l'Histoire de la Colonie.

Colomb depuis treize ans avait conquis un monde.
Majestueux et fier, jusqu'à la mer profonde,
Le Saint Laurent roulait son flot libre, indompté ;
Vierge encor, rien n'avait troublé sa pureté.
Lorsqu'un jour, tout-à-coup, ses eaux capricieuses
Courbent sous un vainqueur leurs cimes orgueilleuses :
Parti de l'Orient, un Français, le premier,
Montait le fleuve Roi, c'était JACQUES CARTIER.
A son aspect soudain, les Tribus des sauvages
Accourent à l'envi couvrir les deux rivages ;
Leurs devins et leurs chefs le proclament partout
Messager de l'*Esprit*, fils du *Grand Manitou.*
Du pays, en un jour, il a fait la conquête ;
Partout bien accueilli, sa marche est une fête.
Et ces bords inconnus, pour la première fois,
Voient un drapeau flotter à l'ombre de la croix
....
Mais bientôt, après lui, ces champs couverts de huttes
Virent d'affreux combats et d'héroïques luttes.
Toujours l'arme à la main, les courageux colons
D'un sang vivace et pur fécondaient leurs sillons.

Les épis ondoyaient en de vertes campagnes,
Et jusque sur le flanc de nos riches montagnes,
De distance en distance, une église dans l'air,
Lançait sa flèche aigüe au milieu du désert.
Des bourgs et des maisons, à la façade neuve,
Riantes se miraient dans les ondes du fleuve ;
Et la première Ville, en ce climat lointain,
Eclot en Acadie au souffle de Champlain :
Tandis que sur son roc, sentinelle guerrière,
Comme un soldat debout, veillant à la frontière,
Il bâtissait Québec. Emule en son labeur,
Maisonneuve aussitôt fonde une ville sœur ;
Montréal, qui s'étend le long de ces rivages,
Dont le vieux sang Français a fécondé les plages ;
But aux vaillants assauts de cruels ennemis,
Boulevart redouté couvrant tout le pays.

Avance, maintenant, pionnier intrépide,
Le pays est ouvert : un nouveau chef te guide :
Lassalle, va, bientôt, courageux voyageur,
A découvrir au loin employer son ardeur,
Rien n'arrête ses pas, nul péril, nul obstacle,
Lorsqu'à ses yeux ravis, ô sublime spectacle !
Un grand fleuve apparaît, c'est le Mississipi,
Dont le cours orageux s'enfuit vers le midi.

Les terres de l'Ouest, les Montagnes Rocheuses,
Livrent tous leurs secrets de leurs cîmes neigeuses.
Et la Fleur de Lys d'or brille en ce continent,
Du Golfe du Mexique au Golfe St. Laurent.
La colonie ainsi puissante, à sa naissance,
Fille du sol natal, fut la *Nouvelle France.*
Noble nom que porta le pays tont entier
Trois siècles avant nous. GLOIRE A JACQUES CARTIEI

3.

Chœur.

Justement fiers d'un passé tout de gloire
Enfants issus d'un peuple de Héros,
Comment chanter dignement leur mémoire,
De leur vertu les glorieux travaux ?
Vainqueurs du temps leurs efforts magnanimes,
Font aujourd'hui notre orgueil, notre espoir.
Faibles rivaux de vos âmes sublimes,
De loin vous suirvre est tout notre devoir.

Refrain.

Honneur, honneur aux vertus de nos pères,
Chantons en chœur leurs hauts faits, leur valeur.
Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères
Qui vous célèbre aux élans de son cœur. (1)

4.

SUITE DU RÉCITATIF.

Planant à l'horizon, jeune, plein de courage,
Un aigle au vol hardi, va fondre, aux jours d'orage,
Sur ce sol convoité. Pays trop tôt conquis,
Et trop tôt, par le sort à notre amour surpris,
Où tes mœurs et tes lois, ta langue harmonieuse,
Survivent plein d'éclat. O France glorieuse !
Rappelant, qu'autrefois, on vit tes étendards,
De ces climats lointains, affronter les hasards,
Vous portez aujourd'hui le joug de nouveaux maîtres.
Toi même ô Canada, terre de nos ancêtres
Cent ans déjà passés, tu vis ton pavillon,
Jusque alors redoutable à la fière Albion,
S'incliner glorieux même dans sa défaite,
Sauvegardant tes droits, amoindrir la conquête ;
Tandis que tes combats rendaient tout l'univers,
Sympathique à ta cause, à tes nobles revers ;
Que Montcalm éperdu voyait fuir la victoire,
Et tombait foudroyé, déjà mûr pour la gloire,

(N. B.)—Ce couplet ainsi que celui qui précède le chœur de femmes et d'enfa d'une plume étrangère. Le besoin des répétitions ayant demandé la composition deux strophes durant une grave maladie de l'auteur.

Avec Wolf son rival ; tous deux frappés au cœur
Mouraient en chevaliers, sans reproche et sans peur.
Tes fils, gardant alors leur mâle indépendance,
Dépouillés, non vaincus, défendent ta puissance.
Toujours un serviteur à ta gloire attaché
Illustra son pays. Faut-il nommer Taché
Guerrier, Législateur, Ministre, Politique,
Noble cœur, ferme appui de la chose publique,
Dévoué citoyen, modeste en sa vertu,
Mourant, soldat, chrétien, comme il avait vécu.

Soudain quel grand spectacle et quelle nouvelle ère
S'ouvre aux yeux étonnés dans ce vaste hémisphère.
La foule dit *Vivat!* CONFÉDÉRATION!
C'est un peuple nouveau devenant *Nation.*
Et ce triomphe heureux, pacifique victoire,
Sera l'un des grands faits de notre jeune histoire.
Vous, mesurez des yeux sur ce grand continent
La part aujourd'hui faite aux fils du Saint Laurent.
Haut et Bas-Canada, Brunswick, Nouvelle-Ecosse :
Provinces, saluez ! Le nain s'est fait colosse.
Et si jamais un nom, illustre souvenir,
Doit un jour, radieux, briller dans l'avenir,
C'est celui dont la vie et la noble existence,
Fidèle à l'Angleterre, amicale à la France,
S'employa toute entière à grandir son pays.
Pur, désintéressé, sourd aux voix des partis,
Marchant droit à son but ; tel, à sa découverte,
Jadis, marcha l'ayeul, sur la mer entrouverte ;
C'est le second du nom, le plus noble héritier
Du Malouin hardi. GLOIRE A GEORGE CARTIER ! !

5.

Chœur.

O, Canada, tes annales sont belles.
Déjà ton peuple, illustre à son berceau,
Sut moissonner des palmes immortelles,
Mais il pressent un jour encor plus beau.
Quand le pays, étendant ses limites,
Voit devant lui s'élargir l'horizon,
A ses enfants il faut plus de mérites,
C'est à la gloire à tracer leur blason.

Refrain.

Honneur, Honneur aux vertus de nos pères,
Chantons en chœur leurs exploits, leurs bienfaits:
Dignes Ayeux, c'est un peuple de frères
Qui vous célèbre a cclamant vos haut faits.

6.

Mais à chanter gloire et conquête
Le droit n'est pas aux seuls guerriers.
Femmes, enfants, aux jours de fête
Couronnons-nous de leurs lauriers.

CHŒUR DE FEMMES ET D'ENFANTS.

Célébrons, chantons la gloire
Du pays de nos ayeux.
Eternissons la mémoire
De ce temps si merveilleux.

Nous, enfants, dont la jeunesse
Fait l'espoir de l'avenir,
Répétons avec ivresse :
Noble sang ne peut mentir.

Et nous, mères, nous épouses
De nos fils formant le cœur,
Enseignons, fières, jalouses,
Ces vertus à leur valeur.

O CANADA ! MON PAYS ! MES AMOURS !

Paroles de L'Hon. Mr. G. E. Cartier (Pendant son cours d'Etude au Collége.)

Comme le dit un vieil adage:
Rien n'est si beau que son pays ;
Et de le chanter, c'est l'usage ;
Le mien je chante à mes amis. (*bis.*)
L'étranger voit avec un œil d'envie
Du Saint-Laurent le majestueux cours ;
A son aspect le Canadien s'écrie : } (*bis.*)
O Canada ! mon pays ! mes amours ! }
Mon pays, mon pays, mes amours ! (*bis.*)

Maints ruisseaux et maintes rivières
Arrosent nos fertiles champs ;
Et de nos montagnes altières,
De loin on voit les longs penchants.
Vallons, côteaux, forêts, chutes, rapides,
De tant d'objets est-il plus beau concours ?
Qui n'aimerait les lacs aux eaux limpides ?
O Canada ! mon pays ! mes amours !

Les quatre saisons de l'année
Offrent tour-à-tour leurs attraits.
Le printemps, l'amante enjouée
Revoit ses fleurs, ses verts bosquets.
Le moissonneur, l'été, joyeux s'apprête
A recueillir le fruit de ses labours,
Et tout l'automne et tout l'hiver, on fête.
O Canada ! mon pays ! mes amours !

Le Canadien, comme ses pères,
Aime à chanter, à s'égayer.
Doux, aisé, vif en ses manières,
Poli, galant, hospitalier,
A son pays il ne fut jamais traître,
A l'esclavage il résista toujours ;
Et sa maxime est la paix, le bien-être
Du Canada, son pays, ses amours.

O mon pays ! de la nature
Vraiment tu fus l'enfant chéri :
Mais l'étranger souvent parjure,
En ton sein, le trouble a nourri.
Puissent tous tes enfants enfin se joindre,
Et valeureux voler à ton secours !
Car le beau jour déjà commence à poindre.
O Canada ! mon pays ! mes amours !

DEUXIEME PARTIE.

CHANTS DES DIFFÉRENTES PROVINCES.—1. LE BAS-CANADA.

Représenté par les Laboureurs.

RÉCITATIF.

Jadis, errants, perdus en des pleines immenses
On vivait des troupeaux : nuls grains, nulles semences.
Nos pères, descendus de ces peuples pasteurs,
Voyant un épi d'or devinrent laboureurs.

Chœur.

C'est leur amour pour cette vieille mère
Qui s'enflammant à travers six mille ans
A fait bénir ces aînés de la terre.
Ces travailleurs qu'on nomme : *Paysans.*
Vrais nourriciers des villes souveraines,
Au vent du ciel nous jettons notre grain.
Nos durs labeurs fécondent monts et plaines
Et sans nos bras vous n'auriez point de pain.

Refrain.

A nous les fruits, les moissons de l'automne,
Les plaisirs purs, le travail, la santé ;
Ces vrais trésors le bon Dieu nous les donne,
A lui la gloire, à nous la liberté.

II.—LE HAUT-CANADA.

Représenté par les Défricheurs de Forêts.

RÉCITATIF.

Le chant du coq, dès l'aube matinale,
Est le clairon sonnant notre réveil :
La hache en main, sous le froid, la rafale,
Les bûcherons dévancent le soleil.

Chœur.

Hôtes de la forêt profonde,
Nous travaillons sous le ciel bleu ;
Notre œuvre enrichissant le monde
Va du pôle au tropique en feu.
Bûcherons, sous les coups de hache,
Le chêne altier gémit blessé ;
Frappons sans trève ni relâche,
Le géant tombe terrassé.

Pan, pan, pan ! ! ! frappons en cadence.
Pan, pan, pan ! ! ! encore debout !
Pan, pan, pan ! ! ! l'arbre se balance.
Pan, pan, pan ! ! ! c'est le dernier coup.

L'ACADIENNE.

AIR:

Autrefois
Perdue, errante en ce désert sauvage,
Je pleure, hélas, sur mon triste destin !
Mon père mort ; éperdus au rivage,
Parents, amis, transportés au lointain ;
Clocher natal, maternelles caresses,
Vous n'êtes plus pour moi qu'un souvenir
Heureux moments, jours remplis de promesses,
Vous avez fui pour ne plus revenir.

Aujourd'hui.
Larmes séchez ! La douce *Evangeline*
De l'Acadie exprima le malheur ;
Le passé meurt sous le temps qui le mine
Et l'avenir m'offre paix et bonheur.

III.—LA NOUVELLE-ECOSSE.

Représentée par des Pêcheurs et des Matelots.

RÉCITATIF :

Voyez là-bas, au large, où la mer étincelle,
Disparaître, bondir, sous la vague rebelle,
Les barques des pêcheurs. Tout fiers de leurs travaux
Ils dédaignent la terre, ils règnent sur les eaux.

CHANSON DES PÊCHEURS.

Compagnons au rivage !
C'est l'instant du réveil.
Alerte ! sur la plage
Dévançons le soleil.
Sous les feux de l'Aurore,
L'Orient se rougit,
La vague se colore
Et la mer resplendit.

Refrain.

Partons la mer est belle
Et le ciel est d'azur,
La brise nous appelle,
Pêcheurs, le temps est sûr.

2me.

Sous la lame mouvante,
Aux bords frangés d'argent,
Sous la vague écumante,
Mon lourd filet descend ;
Ou bien il se déploie,
Et ses mille réseaux
Vont saisir une proie
Nageant au sein des eaux.

Refrain.

Sur la mer azurée,
Bondit le Marsouin ;
La pêche est assurée,
Le présage est certain.

3me.

Pêcheur ouvre ta voile,
C'est l'heure du retour.
Sous le ciel qui s'étoile,
Déjà s'enfuit le jour.
Vois-tu dans le village
S'éclairer ta maison,
Et ta fille au rivage
Consultant l'horizon ?

Refrain.

Reviens la mer est belle
Pêcheur, voici le soir,
Et la mer étincelle,
Féérique miroir.

LE CHANT DU MOUSSE.

Mousse, marin, né dans la hûne,
J'aime la mer, j'en suis jaloux.
Laissant repos, gloire, fortune,
Pour l'océan et son courroux;
Gai matelot, quand la tempête
Souffle, mugit, troublant les airs,
Ma voile blanche et la mouette
Semblent voler dans les éclairs;
Puis quand le calme après l'orage
Déride enfin le front des cieux,
J'accoste, alerte, et sur la plage,
Jebois, je chante insoucieux.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
Mon brick se berce sur le flot;
L'œil au bossoir; veille à la barre
Voilà les cris du matelot.

2me. Couplet.

Je porte les trésors des Mondes
A chaque bout de l'univers,
Et dans mes courses vagabondes
J'ai sillonné toutes les mers,
Aux eaux de l'Inde et d'Amérique
J'ai coulé-bas cent galions;
J'ai fait la traite à Mozambique
Et dévoré des millions.
Aussi j'espère, vieux corsaire,
Dormir un jour au sein des flots:
La vague bleue est le suaire,
Le vrai linceul des matelots.

Refrain.

Hisse le foc, largue l'amarre,
Mon brick se berce sur le flot;
L'œil au bossoir; veille à la barre
Voilà les cris du matelot.

IV.—Le Nouveau-Brunswick.

Représenté par les Ouvriers.

RÉCITATIF.

Entendez-vous les marteaux sur l'enclume,
Dominant tout, le fracas et le bruit?
Le métal fond, il bouillonne, il écume.
Forge, ouvrier, et le jour et la nuit.

Chant.

De la nature imitant les merveilles
Notre génie inventa les métiers:
Tous nos outils sont l'œuvre de nos veilles
Le siècle marche: honneur aux ouvriers!!!
Car l'industrie est la reine féconde,
Qui sous ses lois transforme l'univers;
Déjà, par elle, unie au Nouveau-Monde,
La vieille Europe a triomphé des mers.

Refrain.

Dispos, joyeux, dans l'atelier sonore.
A nos travaux mêlons un gai refrain:
Une chanson rend plus légers encore
Les lourds marteaux qui façonnent l'airain.

Quatuor (avant le serment.)

Unis tous quatre à la cause commune,
Dès aujourd'hui lions-y notre sort;
Nous n'aurons plus qu'une même fortune,
Restons amis, frères, jusqu'à la mort.

CHŒUR DU SERMENT.

Chanté par les représentants des quatre Provinces.

Quatuor.

Sur mon honneur sur la foi de nos pères,
Chacune ici nous jurons devant vous,
De soutenir, défendre contre tous,
Le Canada, ses provinces prospères.
Serrés autour de ce jeune Drapeau,
Ne craignons plus l'étranger, la conquête ;
Chaque combat deviendrait une fête,
Chaque bataille un triomphe nouveau.

CHŒUR GENERAL APRÈS LE SERMENT DES PROVINCES.

Qu'elle repose au fond de l'âme,
La fière et belliqueuse flamme
De ces ancêtres valeureux,
Qui, dans les jours de nos alarmes,
Toujours debout et sous les armes,
Frappés au cœur mouraient heureux.

Avec la paix vient l'abondance,
Semant partout et des fruits et des fleurs
Puis derrière elle l'espérance
D'un seul sourire essuye tous nos pleurs :

CHŒUR FINAL.

Célébrons les gloires fécondes
De la concorde et de la paix.
Assez de sang dans les deux mondes,
Coula jadis pour le progrès.

Non plus de guerre
Plus de misère,
Notre soleil
Est plus vermeil ;
Et l'espérance
Montre d'avance
De doux loisirs,
De purs plaisirs.
Point de vain songe,
Ni de mensonge,
Mais vérité
Mais liberté.

Chants d'allégresse,
Joyeuse ivresse,
Montez en chœur
Vers le Seigneur.
A cette cause
D'hier éclose,
Prêtons toujours
Aide et secours.
La Providence,
Par sa puissance
Conservera
Le Canada ! ! !

F. AUGUSTE ACHINTRE.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE.

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[*Depuis* 1632 *jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en* 1641.]

CHAPITRE V.

LA COLONIE EST A LA VEILLE D'ÊTRE DÉTRUITE PAR LES IROQUOIS, SI ELLE NE REÇOIT UN SECOURS PROMPT ET PUISSANT QUE LA COMPAGNIE LUI REFUSE, ET QUE LE ROI NE PEUT LUI ENVOYER.

[*Suite.*]

IX.

Hospitalités réciproques des Iroquois et des sauvages nos alliés.

La guerre continua donc d'être allumée entre les Iroquois et les alliés des Français, sans que ceux-ci fussent en état de protéger et de défendre leurs alliés, qui se rendaient à Québec pour y porter leurs pelleteries. En 1637, des Iroquois, après avoir massacré des Hurons qui descendaient à la traite, arrachèrent une croix que M. le Général du Plessis avait dressée l'année précédente, et sur la partie transversale à cette croix, ils avaient peint les têtes de trente Hurons, leurs captifs, et attaché cette pièce de bois à un arbre, afin que les passants pussent la découvrir aisément. Toutes ces têtes étaient ébauchées en rouge, excepté une, qui était peinte en noir, pour signifier que celui-ci avait été tué, et que tous les autres étaient comme des victimes destinées au feu. L'année suivante, 1638, les Hurons remportèrent cependant, sur les Iroquois, plus d'avantages qu'ils n'en avaient obtenu depuis longtemps, ayant fait sur eux plus de cent prisonniers. Trois cents Hurons ou Algonquins étant tombés sur une bande d'environ cent Iroquois, les battirent si complètement, que dix-sept ou dix-huit restèrent sur la place, quatre-vingts furent pris, et il ne s'en sauva que quatre ou cinq, qui échappèrent ainsi aux affreux supplices auxquels les captifs furent condamnés. Sur la fin de l'automne 1640, de quatre-

vingt-dix Iroquois environ, partis de leur pays pour aller à la chasse
Algonquins et des autres leurs ennemis, une trentaine trouvèrent, au-des
de l'île de Montréal, la proie qu'ils étaient venus chercher, et la cond
sirent victorieux dans leurs bourgades ; les autres firent des courses aut
de l'habitation des Trois-Rivières, où ils prirent deux jeunes Franç
qu'ils trouvèrent à la chasse.

X.

Les Iroquois prennent deux Français près des Trois-Rivières.

C'étaient François Marguerie, interprète en langue Algonquine,
Thomas Godefroy, frère d'un honnête habitant du pays. Les autres Fr
çais des Trois-Rivières ne les voyant pas arriver, au jour assigné pour le
retour, vont les chercher au lieu de leur chasse, et trouvent plantée da
la neige une perche, à laquelle était attaché un papier, portant ces m
écrits au charbon : *Les Iroquois nous ont pris ; entrez dans le bois.* Ils
entrent et lisent sur le tronc d'un gros arbre, dont l'écorce avait été en
vée fraîchement, ces mots écrits pareillement au charbon : " Les Iroqu
nous ont pris la nuit. Ils ne nous ont fait encore aucun mal ; ils nc
emmènent dans leur pays." Ceci arriva encore le 20 février 1641. Ce
capture affligea vivement les habitants des Trois-Rivières : ne voyant
cun moyen humain de délivrer les deux captifs, ils les recommandaient
Dieu avec ferveur ; et, à Québec, quand on en fut informé, on chanta
tous les jours, à la même intention, l'hymne *Ave maris stella*, quoique
sauvages alliés assurassent que certainement ils avaient péri, l'un et l'aut
par le feu des Iroquois. Mais ceux-ci leur conservèrent la vie, dans l'
pérance qu'en les ramenant aux Trois-Rivières ils obtiendraient des Fr
çais des armes à feu, dont ces barbares commençaient à se servir, dep
que les Hollandais, établis sur la rivière d'Orange ou d'Hudson, venai
de leur en donner tout récemment.

XI.

Les Iroquois ramènent les deux prisonniers pour obtenir des arquebuses en prése

Dans ce dessein, ils partirent de leur pays, au nombre de cinq cer
bien armés, ramenant les deux prisonniers aux Trois-Rivières, comme p
faire la paix avec les Français. Le 5 du mois de juin de la même anr
1641, parurent, dès le point du jour, à la vue du Fort, vingt canots t
chargés d'hommes bien armés, et d'autres canots encore au milieu
fleuve. L'alarme se répandit aussitôt, tant parmi les Français des Tr
Rivières que parmi les Algonquins, qui demeuraient tout près. Cepend
on vit venir, vers le Fort, un canot portant un petit guidon, pour mar
de paix, et conduit par un homme seul. C'était l'un des deux prisonni
François Marguerie, envoyé par les Iroquois sous prétexte de traiter d
paix. La joie des colons fut à son comble quand ils le reconnurent ;

n'ayant point eu de ses nouvelles depuis sa prise, ils n'avaient pas douté jusqu'alors qu'il n'eût péri avec Godefroy, dans les plus cruels supplices. Après qu'on lui eut fait quitter ses haillons, et qu'on l'eut vêtu à la Française, il dit à M. de Champflour, commandant, et aux autres Français, réunis autour de lui : que ces Iroquois, arrêtés à la vue du Fort, au nombre de trois cent cinquante, l'avaient député pour leur parler de paix ; qu'ils avaient trente-six arquebusiers, munis de poudre et de plomb, et aussi adroits que les Français, et que le reste était fort bien armé, à la manière des sauvages, de flèches, d'épées, avec des vivres en abondance : qu'ils s'attendaient qu'en rendant les deux prisonniers, on leur ferait présent de trente bonnes arquebuses ; et que leur dessein était d'attirer les Français dans leur pays pour y former un établissement où toutes les nations Iroquoises iraient se pourvoir de marchandises. Mais qu'il avait appris d'une femme Algonquine, habituée chez eux, qu'ils voulaient se servir des corps des Français, comme d'une amorce, pour prendre tous les sauvages nos confédérés, perdre tout le pays, et se rendre maîtres absolus de la grande rivière.

XII.

M. de Montmagny part pour conférer avec les Iroquois; ils se construisent un Fort.

M. de Champflour, ayant entendu ce discours, chargea Marguerie d'aller dire aux Iroquois que, cette affaire étant de grande importance, il allait en informer M. de Montmagny, qui arriverait aux Trois-Rivières en peu de jours. En même temps il fit charger le canot de Marguerie de quantité de vivres et de douceurs, pour gagner ces barbares, et le renvoya pour leur porter sa réponse. Ils parurent approuver le procédé de M. de Champflour ; ce qui ne les empêcha pas pourtant de construire un retranchement, avec des pieux, pour s'y mettre en sûreté, en attendant la venue d'Onontio, ou de M. de Montmagny. Celui-ci, qui reçut très-promptement ces nouvelles, arma, en un instant, une barque et quatre chaloupes, et partit incontinent pour les Trois-Rivières. Mais, comme la barque n'avançait pas assez vite, il prit les devants avec ses chaloupes ; et les matelots et les soldats se mettant à ramer à toutes forces, ils arrivèrent aux Trois-Rivières plus tôt qu'on ne l'espérait. Dès que l'ennemi les eut aperçus, il se resserra dans son retranchement ; néamoins, M. de Montmagny alla y jeter l'ancre, à la portée du mousquet, et les barbares le saluèrent par par trente ou quarante coups d'arquebuse. Là, deux canots d'Iroquois étant venus l'aborder, il y fit embarquer le sieur Nicolet et un Père Jésuite, pour qu'ils allassent réclamer les prisonniers, et entendre les propositions de paix qu'on venait lui faire.

XIII.

Les iroquois rendent les prisonniers et feignent d'être venus pour faire alliance.

Les deux médiateurs entrèrent dans le réduit ou dans le Fort des Iroquois, et y trouvèrent ces barbares assis en rond, sans tumulte e

sans bruit, et les deux prisonniers par terre. On les avait liés pour la forme, afin de montrer qu'ils étaient encore captifs. Là-dessus, l'un des chefs, prenant la parole, dit aux députés : " Ces deux jeunes " hommes, que vous voyez, sont Iroquois ; ils ne sont plus Français : " le droit de la guerre les a faits nôtres. Jadis, le seul nom de Français " nous jetait la terreur dans l'âme, leur regard seul nous donnait de " l'épouvante ; et nous les fuyions comme des démons qu'on n'ose appro- " cher. Mais, enfin, nous avons appris à changer les Français en Iroquois. " Ils sont encore Iroquois ; et tout présentement ils seront Français ; " disons plutôt qu'ils seront Français et Iroquois tout ensemble ; car nous " ne serons plus qu'un peuple." En disant ces paroles, il s'approche des captifs, brise leurs liens, qu'il jette par-dessus la palissade du Fort, et s'écrie : " Que la rivière emporte si loin ces liens, que jamais il n'en soit " plus parlé. Ces jeunes gens ne sont plus captifs, leurs liens sont brisés ; " ils sont maintenant tout vôtres." Puis il fit divers présents aux envoyés, selon la coutume des sauvages, qui sont censés donner ces objets, pour servir de mémorial des engagements qu'ils prennent et en attester la vérité. Il en fit un, pour marque de la pleine liberté des deux prisonniers ; quatre, au nom de quatre nations Iroquoises, pour signe qu'elles désiraient l'alliance des Français ; et tirant un collier de porcelaine, et le mettant en rond sur la terre : " Voici, dit-il, la maison que nous aurons aux " Trois-Rivières, quand nous y viendrons traiter avec vous. Nous y " pétunerons sans crainte, puisque nous aurons Onontio pour frère." Les députés témoignèrent leur satisfaction, emportèrent les présents et ramenèrent Marguerie et Godefroy, en ajoutant que M. de Montmagny leur parlerait le lendemain, parce qu'il était déjà tard.

XIV.

M. de Montmagny fait des présents aux Iroquois, sans leur donner d'arquebuses.

Comme, depuis leur arrivée aux Trois-Rivières, ces barbares gardaient toutes les avenues, par la multitude de leurs canots, et n'avaient cessé d'exercer des hostilités contre les Algonquins qui revenaient de la chasse, les pillant, les tuant ou les faisant prisonniers, M. de Montmagny jugea que la crainte des armes des Français faisait souhaiter aux Iroquois d'avoir la paix avec eux, pour pouvoir massacrer ensuite avec plus de liberté, et même sous ses yeux, les peuples alliés à la France. Il résolut donc de n'accepter la paix qu'ils proposaient qu'autant qu'elle s'étendrait aussi à toutes ces nations. Mais, le lendemain, 11 juin, fête de saint Barnabé le vent et la pluie l'empêchèrent d'aller leur parler ; il s'embarqua donc, le jour suivant, dans ses chaloupes, chargées de soixante-dix hommes bien armés, et alla ainsi mouiller devant leur Fort. La mauvaise foi de ces barbares leur fit tirer avantage de ce retardement d'un jour, comme pour autoriser leur défiance ; et, au lieu d'aller chercher les députés de la paix,

comme ils l'avaient fait déjà, ils poussèrent un canot vide vers les chaloupes, en invitant M. de Montmagny, le sieur de Nicolet et le P. Ragueneau à s'y embarquer, pour aller les trouver. Leur dessein était de les massacrer, d'après ce que rapporta un jeune Algonquin qu'ils avaient pris, et qui s'échappa de leurs mains. Ce procédé faisant donc soupçonner de la mauvaise foi de leur part, on les invita à envoyer leurs chefs pour écouter les paroles des Français, comme on était allé écouter les leurs. Ils firent d'abord de grandes difficultés, par la crainte qu'il n'y eût des Algonquins cachés dans les chaloupes. Enfin, deux Iroquois, qui s'approchèrent, n'en ayant aperçu aucun, trois chefs s'embarquèrent dans un autre canot, et, se tenant à portée du pistolet, invitèrent Onontio à parler, c'est-à-dire à faire ses présents, qu'il fit en effet, et qui surpassèrent de beaucoup ceux de ces barbares. C'étaient des couvertures, des haches, des couteaux, qu'on leur donnait pour eux-mêmes, et d'autres présents pour les nations qui cherchaient aussi l'alliance des Français. Mais, comme ces Iroquois ne voyaient point d'arquebuses, qu'ils désiraient avec passion, ils firent eux-mêmes de nouveaux présents, l'un, entre autres, pour inviter les Français à former une habitation dans leur pays ; un autre pour dire qu'ils rompaient avec les Hollandais ; un autre aussi pour contracter alliance avec les Algonquins, les Hurons et les Montagnais, et finirent par demander qu'on leur donnât en présent quelques arquebuses.

XV.

M. de Montmagny offre la paix si les Iroquois la font avec les alliés.

M. de Montmagny, après avoir recueilli les voix des principaux qui l'accompagnaient, conclut qu'il ne fallait point faire la paix avec ces peuples, à l'exclusion des nations confédérées ; qu'autrement on pourrait avoir sur les bras une guerre plus dangereuse que celle qu'on voulait éviter ; que si les sauvages alliés, qui environnaient de toute part la colonie, venaient à se tourner contre elle, comme il pourrait arriver, si elle les abandonnait, ils lui donneraient plus de peine que les Iroquois eux-mêmes ; qu'enfin, si ces derniers avaient un libre accès aux habitations Françaises, le commerce avec les Hurons, les Algonquins et les autres peuples qui venaient aux magasins de Messieurs de la Nouvelle-France serait entièrement rompu. Il fit donc dire aux Iroquois que, s'ils voulaient une paix universelle, elle leur serait accordée de grand cœur ; et que, puisqu'ils voulaient entrer en paix avec les Algonquins, ils délivrassent à l'instant l'un des prisonniers dont ils s'étaient récemment saisis : telle étant la coutume des peuples qui faisaient alliance. Après avoir entendu ces propositions, ils répondirent qu'ils traiteraient de cette affaire le lendemain, et que les Français se retirassent. M. de Montmagny insista pour qu'ils lui rendissent un captif Algonquin ; ils le promirent à la fin ; mais étant retournés à leur Fort, ils n'en ramenèrent aucun.

XVI.

Les Iroquois se retirent avec leur bagage dans un autre Fort.

Craignant qu'ils ne profitassent de l'obscurité de la nuit pour s'enfuir, M. de Montmagny passa cette nuit au milieu du fleuve, avec sa barque et ses chaloupes, afin de les poursuivre, s'ils venaient à s'embarquer dans leurs canots et à prendre le large. Il ne savait pas qu'outre le Fort où ils s'étaient retranchés, assez proche des rives du fleuve Saint-Laurent, ils en avaient fait un autre plus éloigné, dans les bois, et si biens disposé, qu'il était à l'épreuve de toutes ses batteries. Comme donc les Iroquois se doutaient que les Français en viendraient aux mains avec eux, ils mirent, pendant la nuit, leurs canots en sûreté, transportèrent tout leur bagage dans le second Fort, s'y retirèrent secrètement eux-mêmes ; et, pour donner à penser qu'ils étaient toujours dans le même Fort, ils y tinrent sans cesse du feu allumé et y laissèrent leurs arquebusiers pour faire tête aux Français, en cas d'attaque, comme il arriva le lendemain.

XVII.

Les Iroquois, restés au premier fort, attaquent les Français.

M. de Montmagny, persuadé qu'ils y étaient encore, fait équiper un canot avec un guidon pour inviter les chefs à entrer en conférence Mais les Iroquois restés dans le Fort, en signe du mépris qu'ils faisaient du canot, du guidon et du hérault, poussent des huées affreuses, se plaignent de ce que Onontio ne leur a point donné d'arquebuses, arborent sur leur Fort, en signe de guerre, une chevelure arrachée sans doute, à quelque Algonquin, et tirent des flèches sur les chaloupes des Français qui étaient restés sur le fleuve pendant la nuit, ainsi que la barque. Toutes ces insolences déterminèrent M. Montmagny à faire décharger sur leur Fort les pièces de fonte de la barque, les pierriers des chaloupes et toute la mousqueterie. Les arquebusiers Iroquois se mirent à répondre de leur côté, et sortirent ensuite de leur Fort pour tirer de plus près : ce qu'ils faisaient avec beaucoup d'adresse, en se cachant derrière les arbres. Ils déchargeaient surtout leur fureur sur la barque, sachant que M. de Montmagny s'y trouvait : et si elle n'eût été bien pavoisée en guerre, ils auraient blessé et tué plusieurs hommes. Une épée Française, paraissant au-dessus, fut emportée d'un coup d'arquebuse ; plusieurs cordages furent coupés et les pavois tout remplis de balles. Mais, lorsque les Iroquois, cachés dans le second Fort, entendirent les décharges redoublées des Français, ils en prirent une telle épouvante que, donnant ordre à leurs arquebusiers de combattre vaillamment, comme ils firent, ils transportèrent, durant ce temps, leurs bagages et leurs canots, à travers les marais et les bois, pour n'être point aperçus ; et, aussitôt qu'ils se virent couverts des ténèbres de la nuit, ils s'embarquèrent à un quart de lieue plus haut que l'endroit où étaient les Français, et se sauvèrent ainsi de leurs mains.

XVIII.

Les Français s'efforcent en vain d'atteindre les Iroquois fuyards.

Ces derniers, informés de leur fuite, voulurent les suivre, à force de rames; mais le vent et la marée ne leur permirent pas de les atteindre. Un jeune Algonquin, qui était depuis deux ans parmi les Iroquois, s'étant échappé, dans leur retraite, rapporta que ces barbares avaient eu peur des canons, et que, si on eût pu les atteindre, on les aurait défaits. "C'est-à-dire, remarque le P. Vimont, qu'on les aurait mis en fuite dans "les bois, où ils se seraient jetés à l'instant. Car, d'en tuer beaucoup, "ajoute-t-il, c'est ce que les Français ne doivent pas prétendre, d'autant "qu'ils courent comme des cerfs, sautent comme des daims, et connaissent "mieux les êtres de ces grandes et épouvantables forêts, que les bêtes "sauvages, qui y font leur demeure. Si ces barbares s'acharnent à nos "Français, jamais ils ne les laisseront dormir en paix: un Iroquois se "tiendra deux ou trois jours, sans manger, derrière une souche, à cin-"quante pas de votre maison, pour massacrer le premier qui tombera "dans ses embûches. S'il est découvert, les bois lui servent d'asile, "où un Français ne trouvera que de l'embarras. Le moyen de respi-"rer dans ces presses! Si l'on n'a ce peuple pour ami, ou si on ne "l'extermine, il faut abandonner à leur cruauté tant de bons néophytes, "il faut perdre tant de belles espérances, et voir rentrer dans leur em-"pire les démons."

XIX.

Sauvages de Sillery, mis à couvert des Iroquois par une enceinte de pieux.

Dans ces circonstances si alarmantes, il n'y avait plus de sécurité pour personne dans la colonie. La mère Marie de l'Incarnation écrivait, cette année, au mois de septembre: "Tous nos nouveaux chrétiens "ont beaucoup souffert de la part des Iroquois, qui leur ont déclaré "la guerre, aussi bien qu'à nos Français. Chez les Hurons, la barbarie "de ces peuples a fait étrangement souffrir nos missionnaires. Le P. "Chaumonot a ressenti leurs coups; les PP. Garnier et Pijart ont "pensé être tués; le P. Poncet a échappé des mains des Iroquois, qui "se trouvaient à l'écart, lorsque son canot passait avec vitesse. Les "Iroquois, dans leur déroute, proche des Trois-Rivières, ont néanmoins "pris quantité de Hurons, d'Algonquins et d'Algonquines. Enfin, tous "les sauvages des Trois-Rivières, où le P. Poncet les assistait, ont "quitté ce lieu; plusieurs sont allés en leur pays, et les autres se sont "réfugiés ici." Cependant, à Québec, la crainte des Iroquois tenait chacun en alarmes, surtout pour les Hospitalières: ces barbares, en se retirant des Trois-Rivières, ayant menacé d'aller tomber sur les sauvages de Sillery. Aussi ces derniers transportèrent-ils leurs cabanes proche de la

maison de ces filles, qui était toute de pierres ; et, pour mettre ces sauvages à couvert des surprises des Iroquois, on enferma leurs cabanes dans une grande enceinte de pieux, joignant le cloître des Religieuses, qui, de cette sorte, pouvaient les servir et les assister.

XX.

Le Commerce de la Compagnie expose continuellement ses hommes aux surprises des Iroquois.

Enfin, outre que les Français étaient en trop petit nombre pour résister à tant d'Iroquois, ils se voyaient obligés à des voyages continuels pour le commerce de la Compagnie, exposés tous les jours à être attaqués et couraient sans cesse mille périls. " Si les Français étaient ralliés les " uns auprès des autres, écrivait en 1641 le P. Vimont, il serait bien aisé " de maîtriser ces barbares ; mais, étant dispersés çà et là, naviguant à " toute heure sur le grand fleuve, dans des chaloupes ou dans des canots, " ils peuvent être aisément surpris par ces traîtres, qui chassent aux " hommes, comme on fait aux bêtes, et peuvent offenser, sans être pres- " que offensés eux-mêmes. Car étant découverts, ils n'attendent pas pour " l'ordinaire, le choc ; mais ils sont plus tôt hors de la portée de vos " armes que vous n'êtes en disposition de les tirer. Enfin les Iroquois " sont venus à un tel point d'insolence, qu'il faut voir perdre le pays, " ou y apporter un remède prompt et efficace." Mais, puisqu'on ne pouvait attendre ce secours, ni du roi, ni du cardinal de Richelieu, ni de la Compagnie, d'où pouvait-il donc lui venir? Après toutes les tentatives d'établissement faites en Canada, depuis un siècle, l'extrémité où l'on était réduit, en 1641, montrait assez manifestement, que la formation d'une colonie Française, dans ce pays, était une œuvre moralement impossible à des Français, ou extrêmement difficile ; et, pour mieux apprécier cette difficulté, qu'on nous permette de rappeler en peu de mots, et de résumer ici ce que nous avons exposé dans cette histoire.

XXI.

Difficulté d'établir une colonie en Canada; tentatives jusqu'alors inefficaces.

François 1er avait fait des dépenses et des sacrifices considérables, afin d'étendre, par le moyen d'une colonie, les limites de l'Eglise catholique ; et les tentatives infructueuses de ce prince, réitérées jusqu'à sept fois, devaient faire regarder, par ses successeurs, ce projet comme une entreprise téméraire, et les empêcher de la reprendre après lui. Au défaut de nos rois, des spéculateurs s'étaient offerts, pour tenter de l'exécuter à leurs propres frais. Ces princes y consentirent volonvers, et leur accordèrent, en dédommagement de leurs dépenses, le privilége exclusif des pelleteries, sous la condition expresse d'établir, en Canada, une colonie Française. Des Huguenots se chargèrent d'abord

de cette entreprise ; et, toutefois, pendant près de vingt-cinq ans qu'ils furent les maîtres de la traite et eurent l'autorité dans le pays, ils ne défrichèrent pas un seul arpent de terre, et ne songèrent qu'à s'enrichir ; et quoique de grands personnages et même des princes fussent censés à la tête de la colonisation, il n'y avait d'établie, en Canada, à la prise du pays, en 1629, qu'une seule famille Française, celle d'Hébert, qui, encore, y souffrait les vexations les plus injustes, ainsi qu'il a été dit. On crut remédier à ces abus en créant ensuite une Société nouvelle, composée, cette fois, de catholiques, dans laquelle entrèrent des magistrats, de riches négociants, d'autres personnes opulentes, au nombre de cent sept, à la tête desquels était le cardinal de Richelieu, ministre d'Etat et surintendant général de la marine. Des colons furent envoyés à Québec, et, peu après, on y fonda un collége, un pensionnat d'Ursulines et un hôpital. Tout semblait annoncer un avenir prospère ; néanmoins la colonie ne se forma pas ; et, au bout de dix ans, il n'y a encore, dans tous les petits établissements de la nouvelle Compagnie, que deux cents personnes en tout, y compris les Religieux, les Religieuses, les femmes et les enfants.

XXII.

La rigueur du froid devait empêcher les Français de s'établir en Canada.

D'où pouvait donc venir ce petit nombre, malgré le zèle des Jésuites pour l'augmenter et le dévouement héroïque des Ursulines, des Hospitalières et de plusieurs personnes de l'ancienne France, qui portaient tant d'intérêt au Canada ? " Les Français, écrivait le P. Le Jeune, seront-" ils seuls entre toutes les nations de la terre, privés de l'honneur de se " dilater et de se répandre dans ce Nouveau Monde ? La France, beau-" coup plus peuplée, qu'aucun des autres royaumes, n'aura des habitants " que pour soi ? Nos anciens Gaulois, manquant de terres, ont été en " chercher en divers endroits de l'Europe : ils ont traversé l'Italie, ils " sont passés dans la Grèce, et en plusieurs autres endroits. Maintenant " nos Français ne sont pas en moindre nombre que nos vieux Gaulois ; et " ce serait une chose très-honorable et très-profitable à l'ancienne France, " et très-utile à la nouvelle, de faire ici des peuplades, et d'y envoyer des " colonies." On comprend que les Gaulois aient autrefois quitté leur patrie, et soient allés s'établir dans la Grèce ; on conçoit aussi, qu'au dix-septième siècle, des Anglais, pour jouir de la liberté qu'ils ne trouvaient pas dans leur patrie, aient pu s'établir dans la Virginie. Le climat tempéré de cette contrée, plus agréable même que celui de leur pays natal, pouvait les y inviter, non moins que la fertilité de la terre, qui semblait retenir encore, disait-on, l'abondance et la richesse de la création primitive. Mais que des Français allassent, de leur propre mouvement, s'établir en

Canada, où le froid est si excessif, qu'aujourd'hui même on ne peut s'en former une idée dans l'ancienne France ; qu'ils voulussent se fixer dans un pays où la terre est constamment couverte de neige, chaque année, pendant six mois, et où ils n'auraient pu sortir de leurs maisons autrement qu'en raquettes, dans ce temps où les chevaux y étaient inconnus, c'est ce qu'on ne pouvait pas attendre d'hommes libres et indépendants, à moins de supposer dans eux un grand détachement de leurs aises, et même de la vie, en un mot, une vertu vraiment héroïque. André Thevet, dans sa *France antarctique*, publiée en 1558, rapporte que, dans son voyage au Brésil, les vents contraires les ayant éloignés de leur route et poussés près du Canada, le froid leur en parut insupportable. "Nous approchâmes " fort près de ce pays, dit-il, toutefois à notre grand regret et désavan- " tage, pour l'excessive froidure qui nous molesta." La rigueur du climat, jointe à l'absence des moyens propres à le rendre supportable, alors que le pays était destitué encore de toute ressource, avait, sans doute, occasionné l'épidémie qui ravagea la recrue conduite par Jacques Cartier ; et ce fut pour fuir un climat si rude et si funeste, que, sous Henri II, des Français tentèrent l'établissement d'une colonie dans le Brésil, et, peu après, sous Charles IX, d'une autre dans la Floride.

XXIII.

Diverses tentatives de Colonies rendues inefficaces par la rigueur du froid.

En effet, les tentatives d'établissements, dans les pays voisins du fleuve Saint-Laurent, faites par des Européens, avaient toutes échoué jusqu'alors, à cause de la rigueur intolérable du climat. Lescarbot, après avoir dit que Roberval se fortifia au Cap Breton, et y fit quelques commencements de construction, dont on voyait encore les restes au temps de cet écrivain, ajoute : " Et j'ose bien penser que l'habitation du Cap Breton ne fut " pas moins funeste que ne l'avait été, six ans auparavant, celle de Sainte- " Croix, en la grande rivière du Canada, où avait hiverné Jacques Car- " tier ; car, le Cap Breton étant assis sur le golfe, il n'y a pas de doute " qu'il ne soit merveilleusement âpre et rude, et sous un ciel tout plein " d'inclémence ; de manière que cette entreprise ne réussit point, faute " de s'être logé en un climat tempéré. Cette terre de Baccalos, dit en- " core Thevet, fut d'abord découverte par Sébastien Babate, Anglais, qui " persuada au roi Henri VII de dresser là une Nouvelle-Angleterre. On " y transporta environ trois cents hommes, qu'on mit à terre, du côté " du nord ; mais le froid les y fit mourir presque tous, quoique ce fut au " mois de juillet." Enfin Calvert, lord Baltimore, ayant obtenu, en 1621, de Jacques Ier, roi d'Angleterre, une partie de l'île de Terre-Neuve, s'était proposé d'en faire un lieu de refuge pour ses compatriotes, les catholiques persécutés. Il envoya même des colons, dans la partie de

cette île, appelée Ferryland, et y dépensa, de ses propres deniers, vingt-cinq mille livres sterling, tant en magasins, hangars et autres bâtiments, que pour la construction d'un superbe manoir qu'il devait habiter. Mais le climat fut trouvé trop rude pour des *Constitutions anglaises;* c'est pourquoi, au bout de quelques années d'efforts infructueux, Calvert abandonna cette île, pour chercher un pays plus doux ; et obtint de Charles II le Maryland, où son fils établit, en effet, une colonie.

XXIV.

Sans les Communautés, il n'y aurait eu, à Québec, que les gens nécessaires au trafic.

L'expérience avait assez montré que le climat du Canada n'était pas moins funeste aux constitutions Françaises. On a vu que, dans son second voyage, Jacques Cartier perdit environ le quart de sa recrue ; Roberval, qui vint ensuite, vit périr cinquante personnes de la sienne ; Chauvin avait laissé seize hommes à Tadoussac, et onze moururent, après son départ ; enfin, lorsque Champlain passa, en 1608, à Québec, comme lieutenant de de Monts, de vingt-huit hommes, qu'il avait conduits avec lui pour le trafic, il en mourut vingt, dès la première année. Il semblait donc après tant de fâcheuses expériences, que, de tous les pays de l'Amérique, le Canada était le dernier qui, dans l'ordre des temps, dût être peuplé par des Européens, et spécialement par des Français, et qu'il en serait du Canada comme des pêcheries de Terre-Neuve: qu'on se contenterait d'y aller, tous les ans, pour en rapporter des pelleteries, sans y former aucun établissement fixe. Mais la cupidité, qui dominait alors les marchands, jointe à l'espérance certaine de tirer des pelleteries de ce pays, porta de Monts, malgré la perte de ses hommes, à former un petit établissement au détroit de Québec, non pour y donner naissance à une colonie, mais pour y avoir un comptoir de commerce, au moyen duquel il pût trafiquer sûrement avec les sauvages, et arrêter les pêcheurs de Terre-Neuve, qui remontaient le fleuve Saint-Laurent pour lui enlever les pelleteries. Aussi cet établissement formé, et toujours continué, dans des vues d'intérêts mercantiles, ne fut, sous de Monts et de Caën, qu'un simple comptoir de commerce ; et en 1641, si l'on en excepte les trois communautés religieuses et les personnes attachées à leur service, il ne se composait guère encore que des hommes nécessaires au trafic des associés.

XXV.

Le Commerce ne pouvait attirer des colons en Canada, la compagnie en ayant le monopole.

Il est vrai que la mortalité avait cessé d'y exercer, comme au commencement, ses ravages. Mais, outre que la rigueur du climat était toujours la même, les Français ne pouvaient être attirés au Canada par aucun des

motifs d'intérêt qui déterminent les hommes à aller fonder des colonies. De nos jours, la soif de l'or a bien pu inspirer à des industriels la résolution de se transporter momentanément en Californie dans l'espérance de s'enrichir en peu de temps. En Canada, on ne connaissait aucune mine d'or et d'argent; d'ailleurs, nul ne pouvait se flatter d'arriver à la fortune par le commerce des fourrures, le seul qui fût pratiqué alors. Car, la Compagnie jouissant toujours du monopole, si des particuliers en obtenaient des sauvages, il étaient obligés de les remettre aux magasins, pour le prix fixé par les associés, qui se réservaient ainsi la meilleure part du bénéfice. Tous les profits que des émigrants eussent pu se promettre alors, en Canada, devaient donc venir du défrichement et de la culture des terres; mais très-peu de particuliers auraient pu tenter de ces sortes d'entreprises, à cause des avances considérables qu'elles exigeaient.

XXVI.

L'Agriculture n'aurait pu être le partage que des riches, et sans espérance d'en retirer leurs frais.

Outre les frais de passages et ceux du mobilier nécessaire, il fallait encore, avant de pouvoir rien retirer de la terre, se nourrir pendant trois ans, se loger, se vêtir. De telles avances, dans un pays nouveau, où il fallait tout apporter de France, jusqu'au sel, ne pouvaient être le partage que de personnes aisées, qui conduisissent des travailleurs en Canada, et les entretinssent de toutes choses nécessaires; et encore, sans espérance de rien retirer pour elles-mêmes, attendu que les dépenses annuelles devaient pendant longtemps, excéder de beaucoup le fruit du travail. Aussi la plupart des personnes qui, en France, s'étaient fait attribuer de vastes concessions de terre, les laissaient-elles incultes, pour ne pas s'engager dans de si grands frais. Si quelques-uns, en Canada, entreprirent des essais de culture, ce fut assez faiblement, comme le fit le sieur Giffard, qui ayant obtenu une seigneurie de deux lieues sur dix, n'avait, en 1635, que sept hommes à son service; et, enfin, nous ne voyons que le sieur de Puiseaux qui ait osé donner lieu à de grands défrichements. Pierre de Puiseaux, déjà très-âgé en 1641, avait passé une partie de sa vie dans des fatigues incroyables à la Nouvelle-Espagne, où il avait acquis son bien, et s'était fixé ensuite dans la Nouvelle-France, où il avait employé, en défrichements et en constructions, plus de cent mille livres. "S'il a tant dépensé ici, dit M. " Dollier de Casson, c'est qu'il a fait de grandes entreprises, dans un " temps où tout coûtait un prix exorbitant, le pays ne fournissant rien encore ni pour le vivre, ni pour le vêtir." Il avait établi deux seigneuries, proche de Québec, l'une appelée de Sainte-Foi, l'autre de Saint-Michel où il fit construire une maison qui était regardée comme le bijou de la Nouvelle-France.

XXVII.

Il eut fallu une Compagnie qui consacrât de grosses sommes sans dédommagement et des colons résolus de sacrifier leur vie.

Telles étaient donc les difficultés que présentait l'établissement d'une colonie française dans ce pays. Pour en triompher, il eût fallu, au défaut du roi, une Compagnie puissante et généreuse, qui fût résolue à faire de longs et coûteux sacrifices, sans espérer d'en retirer pour elle-même aucun dédommagement. Dans cet immense pays, encore inculte et inhabité, les fruits d'une colonie devaient être nécessairement fort tardifs, et ne pouvaient paraître que dans la suite des temps, après de nouvelles dépenses, que d'autres feraient à leur tour, sans plus d'espoir de rien recueillir pour eux-mêmes. Certainement un dévouement si pur, si généreux, demandait une vertu héroïque, dont les hommes ne sont pas naturellement capables ; et voilà pourquoi aucune des compagnies qui essayèrent d'établir une colonie en Canada n'effectua jamais ses promesses. Aurait-elle eu la générosité nécessaire à cette grande entreprise, la difficulté était encore de trouver d'honnêtes Français disposés à aller s'établir dans ce pays ; et cette résolution exigeait, de leur part, une vertu plus héroïque encore. Car, dans l'extrémité où le Canada était réduit, en 1641, par suite de la guerre déclarée, dès le commencement aux Iroquois, il eût été nécessaire que les hommes envoyés par cette Compagnie, pour cultiver les champs, fussent également propres au métier des armes, et déterminés non seulement à endurer toutes les incommodités du climat et les privations inséparables d'un nouvel établissement, mais encore à répandre leur sang pour la défense de la colonie, que ces barbares avaient résolu de détruire, et qui ne pouvait être préservée de sa ruine prochaine que par un secours prompt et puissant. Aussi le P. Vimont regardait la perte de la Nouvelle-France comme assurée, si ce secours ne venait sans délai l'arrêter sur le penchant de sa ruine. " Elle va se perdre, écrivait-il, si elle n'est forte-" ment et promptement secourue : le commerce de ces Messieurs, la colo-" nie des Français et la religion, qui commence à fleurir parmi les sau-" vages sont à bas, si l'on ne dompte les Iroquois. Cinquante Iroquois, " depuis que les Hollandais leur donnent des armes à feu, sont capables " de faire quitter le pays à deux cents Français." (dont se compose la colonie.)

XXVIII.

Les motifs de la Foi firent naître la Société de Montréal.

Quel motif pouvait donc inspirer à des hommes opulents la résolution héroïque de fournir ce secours, devenu impérieusement nécessaire, après que l'intérêt privé et la gloire nationale avaient été jusqu'alors insuffisants ? quelle considération pour les déterminer à faire des sacrifices inouïs, sans espérance d'aucun avantage pour eux ? Certes les ressorts qui naturelle-

ment font mouvoir les volontés humaines, en les poussant aux grandes entreprises, ne peuvent rien de semblables, n'ayant pour principe de leur plus haute puissance que la gloire profane, ou l'intérêt. Des motifs d'un ordre plus élevé étaient donc absolument nécessaires pour concevoir et pour exécuter une si étonnante entreprise. Dans les chefs, il ne fallait rien de moins que les motifs qui avaient déterminé la duchesse d'Aiguillon, le marquis de Gamache, le commandeur de Sillery à ouvrir généreusement leurs bourses, pour contribuer au bien-être des sauvages et à celui de la colonie : et, dans les hommes qui iraient offrir leur corps et sacrifier leur vie, il fallait ce même zèle magnanime, qui avait déjà arraché aux douceurs de leur patrie madame de la Pelterie, les Religieuses Ursulines, les Hospitalières de Dieppe et les missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il fallait, en un mot, les motifs de la Foi catholique, qui leur fissent également sacrifier leur repos et offrir leur propre vie au salut des peuples du Canada, par l'espérance d'une vie meilleure après celle-ci. Ces mêmes motifs chrétiens touchèrent, en effet, si efficacement de simples particuliers, qu'ils les déterminèrent aux actes généreux dont nous parlons, savoir : les uns, à se dépouiller de leurs biens, pour fournir aux frais de cette religieuse entreprise ; les autres, à sacrifier leur repos et leur vie, pour aller établir une nouvelle colonie dans l'île même de Montréal, soixante lieues plus haut que Québec.

XXIX.

La Société de Montréal procure à la Colonie le secours nécessaire alors pour l'empêcher de périr.

Mais, ce qui fut vraiment providentiel et bien digne d'admiration, c'est que cette année 1741, où la colonie Française était réduite à une extrémité si désespérante, que cinquante Iroquois eussent suffi pour la ruiner on vit arriver en Canada les premiers de ces généreux et fervents Français, destinés pour former le nouvel établissement. Dans sa relation de l'année précédente, le P. Vimont les avait déjà annoncés. " Nous apprenons, disait-il, que des personnes de vertu et de courage sont en résolution d'envoyer nombre d'hommes l'an prochain ; et, déjà, ils ont fait passer des vivres pour ce dessein (*)." Dans sa relation de 1641, " ajoutait : Nous avons reçu du contentement à la vue des hommes de " messieurs de Montréal, parce que leur dessein, s'il réussit, est entière" ment à la gloire de Notre-Seigneur. M. de Maisonneuve, qui commande " ces hommes, est arrivé si tard qu'il ne saurait monter plus haut que

(*) Ces vivres envoyés pour l'usage des futurs colons de Montréal ne pouvaient servir plus à propos ; car ils servirent à nourrir les Français de Québec et des autres habitations que la Compagnie des Cent-Associés avait apparemment négligé de pourvoir à temps comme il était arrivé déjà plusieurs fois.

" Québec, pour cette année; mais Dieu veuille que les Iroquois ne fer-
" ment pas les chemins, quand il sera question de passer plus avant."
" Quelqu'un dira, continue ce Père, cette entreprise est pleine de dépenses
" et de difficultés ; ces messieurs trouveront des montagnes là où ils pen-
" sent trouver des vallées. J'ai déjà dit cent fois que ceux qui travaillent
" sous l'étendard de Jésus-Christ, pour lui amener des âmes, doivent
" *semer dans les pleurs*. Je ne dirai [donc] pas à ces messieurs qu'ils
" trouveront des chemins parsemés de roses : la croix, les peines et les
" grands frais sont les pierres fondamentales de la maison de Dieu. Mais
" ils me permettront de leur dire, en passant, qu'on ne mène personne à
" Jésus-Christ que par la croix : que les desseins qu'on entreprend pour
" sa gloire, en ce pays, se conçoivent dans les dépenses et dans les peines,
" se poursuivent dans les contrariétés, s'achèvent dans la patience et se
" couronnent dans la gloire. La patience mettra la dernière main à ce
" grand ouvrage."

TRADUCTION DANS TOUTES LES LANGUES DE LA

BULLE INEFFABILLIS

PAR LAQUELLE N. S. P. LE PAPE PIE IX A PROCLAMÉ DOGME DE FOI L'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE.

I.

Sur le versant méridional du mont Anis, s'étale la ville du Puy dominée par sa cathédrale, vieille basilique consacrée par les Anges et dédiée à la Mère de Dieu. La Loire baigne le pied de la montagne et court dans la vallée. Au sommet se dresse le *Rocher Corneille*, masse basaltique qui porte les ruines d'un château de ce nom. C'est sur ce roc, qui s'élève 372 pieds au-dessus de la Basse-ville, que la piété chrétienne a conçu l'idée d'élever une statue colossale en mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Elle fut fondue avec les canons de Sébastopol, donnés par l'empereur Napoléon III, et, montée sur son socle, elle s'élève de 63 pieds dans les airs au-dessus de sa base volcanique. L'érection eut lieu, le 12 Septembre 1860. De cette élévation, *Notre-Dame de France*, portant son fils dans ses bras, semble dominer et bénir tout le royaume de la fille aînée de l'Eglise.

En même temps que l'on inaugurait ce monument de l'art à la gloire de Marie, Mgr. de Morlhon, évêque d'Orléans, concevait l'idée de lui élever un autre monument non moins précieux, et de former une très-riche *Collection de documents relatifs à la définition du Dogme de l'Immaculée-Conception*. Ce soin fut confié à M. l'abbé Dominique Sire, directeur au Séminaire de Saint Sulpice, à Paris.

Mais les grandes pensées donnent naissance à d'autres non moins belles et non moins grandes.

M. l'abbé Sire, non content d'avoir formé cette précieuse collection et d'en avoir fait hommage à la cathédrale du Puy, où elle restera comme un monument *littéraire* à côté du monument *artistique*, a eu, dès 1860, la pensée de faire traduire dans toutes les langues le principal de ces documents, celui qui a été comme centre auquel se rapportent tous les autres, c'est-à-dire la Bulle *Ineffabilis*, et de l'offrir au Souverain Pontife qui a eu la gloire de proposer à notre foi le mystère de l'Immaculée Conception.

Mgr Lavigerie, auditeur de Rote pour la France, ayant eu l'honneur d'être reçu au Vatican, a demandé à sa Sainteté de vouloir bien autoriser M. l'abbé Sire à lui dédier ce recueil intéressant ; Pie IX a daigné agréer cette demande avec beaucoup de bonté et se réjouir d'un dessein si pieusement ingénieux.

II.

Le projet de M. l'abbé Sire était chose bien hardie, car la Bulle *Ineffabilis* est d'une grande étendue, et il s'agissait d'obtenir, non pas une collection de quelques traductions déjà faites, mais une collection de traductions très-nombreuses qui étaient presque toutes à faire, et qu'on demandait aux divers pays du monde catholique, chaque peuple étant invité à accepter la Bulle, en la faisant passer dans sa langue, et à la renvoyer en action de grâces à Pie IX, pour qu'elle puisse être conservée comme un monument précieux aux archives du Vatican. Il s'agissait d'obtenir, non pas des traductions quelconques, faites par des hommes peu compétents, mais des traductions soignées, dues aux hommes les plus versés dans leur littérature nationale *et déclarées fidèles par la plus haute autorité ecclésiastique de chaque pays*. Mais autant ce projet était difficile à réaliser, autant il était beau en lui-même et capable de se faire accepter. Aussi, tous ces obstacles ont été bien vite écartés : de tous côtés on s'est empressé de répondre à l'appel de M. l'abbé Sire, comme on s'était empressé de lui venir en aide pour la *Collection de documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée Conception.*

Le programme tracé aux traducteurs était conçu en ces termes :

« La traduction doit être manuscrite, faite avec soin, en caractères du « pays, sur un bon papier, blanc ou de couleur, ayant 11 pouces de haut « sur 9 de large avec une marge d'au moins 2 pouces sur 2½ tout autour « de l'écriture. Autant que possible, on doit orner cette marge dans le « goût du pays. De plus, on est invité à placer en tête de la traduction, sur « une feuille distincte, et ornée dans le même goût, le titre suivant : *Tra*« *duction de la Bulle* Ineffabilis *en langue*... (mettre le nom de la langue). »

Ces quelques lignes ont suffi pour provoquer dans l'univers entier l'émulation d'un grand nombre de personnes, qui n'ont reculé devant aucun

difficulté pour donner à leur patrie une place d'honneur dans ce recueil destiné au Vicaire de Jésus-Christ.

Les traductions forment un premier recueil de vingt volumes, d'environ cinq cents pages chacun.

Mentionnons tout d'abord le texte latin, destiné à servir comme de point de départ ; il a été exécuté sur velin, par les soins des Rev. PP. Jésuites du collége de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard, avec une magnificence vraiment princière ; ici la reliure est précieuse ; elle a été faite par M. Lesort, d'après les indications de ces Pères, avec un goût exquis. Ce splendide volume fut présenté en juillet 1863, par M. Carrière, alors Supérieur Général du Séminaire de Saint Sulpice, à Sa Sainteté Pie IX, qui daigna apposer à la fin de la Bulle sa signature.

Le 1er volume renferme les langues de l'EUROPE GRECO-LATINES, savoir : le *Castillan*, le *Grec*, l'*Albanais*, le *Roumain* des Moldo-Valaques, l'*Italien*, le *Portugais*, le *Maltais*, le *Roman* des Grisons, le *Français*.

Cette *traduction française* est, dans son genre, une œuvre plus précieuse encore que le texte latin ; car elle offre, à chacune de ses pages, une nouvelle merveille de décoration gothique, due au zèle intelligent et délicat des Dames de l'*Assomption* d'Auteuil.

Les religieuses de *Notre-Dame de Sion* ont fait un travail analogue, en s'inspirant des plus beaux dessins des livres publiés par M. Curmer : l'*Imitation de Notre-Seigneur Jésus Christ*, les *Heures d'Anne de Bretagne, le Nouvau-Testament*.

Les religieuses du *Sacré-Cœur* se sont partagé, avec ces Dames, l'honneur d'embellir et de rendre de plus en plus précieux un recueil où le mérite de la calligraphie et de l'ornementation le disputera, grâce à leur zèle intelligent, à celui de la linguistique. Elles ont composé un très-grand nombre de *titres de Bulle* qui feront un jour l'admiration de tous les connaisseurs.

Les religieuses de *Marie Réparatrice*, de la *Retraite*, de *Notre-Dame* (maison de la rue de Sèvres dite *des Oiseaux*, maison du boulevard Monceaux dite *du Roule*, maison de l'*Abbaye-aux-Bois*), du *Saint-Cœur de Marie à Nancy*, si habiles dans l'art de la miniature, ont voulu coopérer, elles aussi, à une œuvre si intéressante, et la plupart des autres maisons religieuses ont été heureuses de les imiter.

Les *Frères de la Doctrine chrétienne* ont fourni de leur côté un très-grand nombre de pages parfaitement illustrées.

Plusieurs artistes chrétiens, fort connus par leurs travaux, se sont aussi offerts, et leurs services ont été agréés.

Comme on a laissé à chaque artiste sa liberté dans le choix des dessins, on a obtenu une collection des plus variées.

Le 2e volume est consacré aux divers dialectes de l'ITALIE ; chaque langue populaire des divers Etats de cette belle contrée a là sa place ; le

Vénitien, le *Tyrolien*, le *Lombard*, le *Piémontais*, le *Sarde*, le *Génois*, le *Romagnol*, le *Napolitain*, le *Calabrais*, le *Sicilien*, etc.

Le texte *Italien* proprement dit est devenu, sous la main délicate et habile de très-nobles Dames, qui ont bien voulu en entreprendre l'ornementation, un modèle de peinture décorative, où sont rappelées toutes les gloires de l'Italie. Il est relié séparément de ces divers dialectes.

Le 3e volume a été consacré aux diverses langues de l'ESPAGNE, savoir : le *Castillan*, le *Basque* dans ses quatres dialectes du Guipuscoa, de la Biscaye, de l'Alava et de la Navarre ; le *Bable* des Asturies, le *Gallego* de Galice ; le *Catalan*, le *Valencien*, le *Majorquin*, l'*Aljamiada* et le *Gitano*.

Sa Majesté Catholique la reine d'Espagne a voulu elle-même offrir ce volume, qui est magnifiquement illustré par ses soins. D'autres Majestés ont imité ce royal exemple dans plusieurs pays.

Le 4e volume est consacré aux *langues principales de la* FRANCE, savoir : le *Flamand*, l'*Alsacien* dans ses deux dialectes de Strasbourg et de Sondegau ; le *Breton* dans ses trois dialectes de Vannes, de Quimper et de Léon ; le *Limousin*, l'*Auvergnat*, le *Rouerguat*, le *Languedocien*, le *Provençal*, dans ses deux variétés de la Provence et du Comtat Venaissin, l'*Italien* (pour la Corse et Nice), le *Basque* enfin dans les trois dialectes du Labour, de la Soule, et de la basse Navarre.

Le 5e volume est consacré aux *autres dialectes* parlés en FRANCE, savoir : le *Picard*, le *Normand*, le *Champenois*, le *Lorrain*, le *Bourguignon*, le *Franc-Comtois*, le *Morvan*, le *Bourbonnais*, le *Lyonnais*, le *Dauphinois*, le *Savoisien*, le *Poitevin* (des deux Sèvres et de la Vendée), l'*Agenais*, le *Gascon* des *Landes* et de *Bigorre*, le *Béarnais* et d'autres encore.

Le 6e volume renferme les quatre langues de la GRANDE BRETAGNE, savoir, l'*Anglais*, le *Gallois*, l'*Irlandais*, l'*Ecossais* ou *Gaëlique*.

Le texte *Anglais* est, comme le texte Français, comme les textes Espagnol et Italien, orné avec le plus grand luxe. Il est l'œuvre de l'aristocratie Britannique.

Le 7e volume est consacré aux langues GERMAINES, telles que l'*Allemand*, le *Flamand*, le *Hollandais*, le *Scandinave* du Danemark, de la Suède, de la Norwége, etc.

Rien n'a été épargné en très-haut lieu, pour que le texte *Allemand* représente avec éclat, dans la collection, l'art catholique de ce grand peuple.

Le 8e et le 9e volumes sont consacrés aux langues de la grande famille SLAVE : le *Ruthénien*, le *Russe*, le *Polonais*, le *Lithuanien*, le *Tchèque* de la Bohême, le *Serbe*, le *Croate*, l'*Illyrien*, le *Bosniaque*, le *Bulgare*.

L'exemplaire *Polonais* et l'exemplaire *Lithuanien* sont d'une beauté tout exceptionnelle. Ils sont l'œuvre de Mme la comtesse Marie Przezdriecka, c'est tout dire. Cette noble et généreuse dame, d'un talent émi-

nent, a tenu à faire de ces deux volumes le digne hommage de la Pologne et de sa noble sœur la Lithuanie. L'écriture, les dessins, tous de sa main si habile, la reliure, rien n'a été épargné pour leur donner un rang à part.

Le 8e volume est consacré aux langues FINNOISES des *Lapons*, des *Finlandais*, des *Maggyars* de la Hongrie, etc. Le texte *Hongrois* ne le cède en rien au texte Allemand. On s'est proposé d'en faire une sorte de monument artistique vraiment national.

Avec le 10e volume commencent les traductions de la Bulle dans les langues de l'ASIE. Ce 10e volume renferme les langues de l'*Asie Occidentale* SEMITIQUES, savoir : l'*Hébreu*, le *Chaldéen*, le *Syriaque* et l'*Arabe*.

Le 11e est consacré aux langues de l'*Asie Occidentale* NON SEMITIQUES, savoir : l'*Arménien*, le *Géorgien*, le *Turk*, le *Persan*, le *Kurde*.

Le 12e et le 13e sont l'hommage des INDES. Ils contiennent les langues *Indoustani*, *Mahratte*, *Congoung*, *Maleyalam*, *Kanara*, *Toulouva*, *Tamoule*, *Shingalaise*, *Telinga* ou *Toulougou*, *Ourya*, *Bengali*, des *Birmans*, des *Siamois*, des *Laociens*, des *Cambogiens*, des *Carians*, des *Bannars*, des *Malais*.

Le 14e volume est consacré aux langues de l'Asie CENTRALE et ORIENTALE : l'*Annamite* de la Cochinchine et du Tong-King, le *Thibétain*, le *Tartare* des Mongols et des Mandchoux, le *Coréen*, le *Chinois*, le *Japonais*.

Ces cinq volumes, consacrés aux langues de l'Asie, ont d'autant plus d'intérêt que toutes les traductions y sont écrites en caractères indigènes.

Avec le 15e volume commencent les traductions de la Bulle dans les langues de l'AFRIQUE. Ce volume renferme les langues les plus importantes, savoir : l'*Arabe* vulgaire de l'Egypte, de la régence de Tripoli, de Tunis, de l'Algérie et du Maroc ; le *Cophte*, le *Kabyle* ou *Berbère*, parlé dans une grande partie de cette vaste presqu'île ; l'*Abyssin* (la langue sacrée ou le *Ghez*, la langue vulgaire de l'*Amhara*, celle du *Tigré*, et les deux langues de la côte, *Bogos*, *Taltale*) ; enfin le *Gallas*, c'est-à-dire le *Galla* proprement dit des *Sidama* ou *Caffa*.

Le 16e volume est consacré aux diverses langues des NÈGRES.

Le 17e volume, aux langues parlées dans les ILES DE L'AFRIQUE : à *Malte*, aux *Canaries*, aux *Açores*, aux îles du *Cap-Vert*, à *Madagascar*, à l'île de la *Réunion*, aux *Comores*, etc.

Le 18e volume renferme les principales langues indigènes de l'AMERIQUE DU NORD : (Empire du *Mexique*.—République des *Etats Unis*.—Colonies européennes de la *Nouvelle-Bretagne* et de l'*Amérique Russe*.)

Le 19e volume, les langues de l'AMERIQUE CENTRALES, des ANTILLES, et de l'AMERIQUE MERIDIONALE : (Empire du *Brésil*, républiques de la *Colombie*, de la *Nouvelle-Grenade*, du *Venezuela*, de l'*Equateur*, du *Pérou*, de la *Bolivie*, du *Chili*, de la *Plata*, de *Buenos-Ayres*, de l'*Uraguay*, du

Paraguay,—colonies européennes des trois *Guyanes* hollandaise, angl
et française.

Le 20e volume, les langues indigènes de l'OCEANIE, c'est-à-dire de
Malaisie: (îles Philippines, îles de la Sonde, etc.), de l'*Australie*,
nombreux archipels de la *Mélanaisie* et de la *Polynésie*.

Dans un second recueil soixante volumes *supplémentaires* renferment
traductions qui n'avaient pas été remises assez à temps pour pren
place dans ce premier recueil.

Tous les peuples, comme on le voit par cet aperçu, ont été appelé
traduire dans leur idiome la Bulle *Ineffabilis*, et presque tous ont répo
à cet appel. C'est à coup sûr, le plus vaste recueil de langues que l
ait jamais eu la hardiesse de former.

Enfin un dernier volume qui s'achève racontera l'*Histoire intime* de
collection, la manière dont elle a été entreprise, poursuivie, menée à bo
fin, et dira le nom des personnes qui ont voulu y prendre part.

En tête du recueil prendra place un volume d'*Introduction*, qui se
par ses décorations, le plus riche de tous, et formera comme la *table*
matières. Là seront les *titres généraux*, écrits en caractères Hébre
Sanscrits, Chinois, Cunéiformes de l'Assyrie et Hiéroglyphes de l'antiq
Egypte, l'*Epigraphe*, la *Dédicace à Pie IX*, l'*Enumération* et la *Cla*
fication des diverses langues, etc.: ce sera comme le *volume d'honn*
qu'on pourra présenter un jour aux étrangers, à Rome, pour leur donn
une idée de tout l'ouvrage.

Il est touchant de penser qu'un temps viendra, bientôt peut-être,
plusieurs de ces langages imparfaits, destinés à disparaître au contact
notre civilisation, ne vivront plus que dans le pieux hommage qu'ils aur
fait d'eux-mêmes, avant de mourir, à la Reine de tous les peuples, à Ce
dont les lèvres virginales ont laissé échapper ce cri prophétique: *Tou*
les générations m'appelleront Bienheureuse.

IV.

On se demandera sans doute comment un seul homme a pu songe
réunir de toutes les parties du monde un si grand nombre de traductio
L'Eglise catholique seule pouvait donner à un de ses ministres le mo
de tenter et de conduire à bonne fin une si colossale entreprise.

M. l'abbé Sire, déjà mis en rapport avec tous les pays par sa *Coll*
tion des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée C
ception, s'est adressé, avec une confiance qui n'a jamais été trompée
Nos Seigneurs les Archevêques ou Evêques des divers diocèses, et
Congrégations religieuses les plus répandues.

Les *RR. PP.* de la *Compagnie de Jésus*, qui lui avaient prêté
puissant concours pour son premier travail, le lui ont offert largement p
le second; ils n'ont rien épargné de ce qui leur était possible; et, con

ils possèdent de florissantes maisons dans presque toutes les contrées de l'Europe et de l'Amérique, ils ont pu fournir un grand nombre de traductions. On leur devra surtout celles des peuples Germains, Slaves et Finnois; de l'Espagne et des pays autrefois ou encore aujourd'hui soumis à son influence ; de plusieurs nations de l'Orient ; des dialectes de plusieurs tribus sauvages des Etats-Unis, et d'ailleurs.

Les *Frères Prêcheurs* et les *Frères Mineurs*, ces deux grandes familles de saint Dominique et de saint François, n'ont pas voulu, de leur côté, rester étrangers à une si louable entreprise.

Les Messieurs de la *Congrégation de Saint-Lazare*, qui ont des établissements si prospères dans tout le Levant, ont bien voulu, eux aussi, promettre leur coopération pour diverses langues de ces beaux pays : le Chaldéen, le Persan, l'Abyssin. Le P. Boré, si connu par son talent de linguiste, fut des premiers à envoyer la traduction bulgare, qui est son œuvre.

De son côté M. Albrand, le vénérable supérieur du *Séminaire des Missions Etrangères*, s'est empressé d'envoyer aux nombreux vicaires apostoliques des missions d'Asie une circulaire qui a porté ses fruits, c'est à eux que l'on doit les traductions de l'Inde (Tamoul, Kanara, Telinga), de la Birmanie, de Siam, du Laos, de la Malaisie, de la Cochinchine, de la Chine, vrai chef-d'œuvre d'écriture et de peinture, dû aux soins de Mgr. Guillemin ; celle de la Corée, non moins remarquable que la précédente, les versions en Cambogien, Carian, Bannar, Thibétain, Mandchou et Japonais.

Les autres Congrégations, telles que celles des *Maristes*, des *Oblats* de l'Immaculée-Conception, des Pères des *Saints-Cœurs de Jésus et de Marie*, de *Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans*, de *Notre-Dame de Sion*, du *Saint-Esprit*, des *Arméniens mekkitaristes*, des *Barnabites*, ont donné les traductions des pays qu'elles évangélisent.

Les Missionnaires du *Lac des Deux-Montagnes* ont également prêté leurs concours pour les langues Iroquoise, Algonquine, Osage, Sauteuse et Montagnaise.

Mais ce ne sont pas seulement les Congrégations religieuses qui ont prêté leur concours ; un grand nombre de prêtres et de pieux fidèles ont voulu prendre part à cette œuvre vraiment catholique.

C'est ainsi que la traduction turque est due aux soins de M. l'abbé *Azarian*, secrétaire de Monseigneur le Patriarche arménien de Constantinople, qui avait formé à cet effet une sorte d'académie ; et la traduction géorgienne, à ceux de l'abbé *Carisciarian*, prêtre géorgien très-connu en Orient par ses savants ouvrages ; les deux traductions grecques à des ecclésiastiques et des religieux fort instruits de l'île de Syra.

C'est ainsi que la traduction dans les trois dialectes bretons est due à *Monseigneur Le Joubiou*, à *M. Alexandre*, chanoine de Quimper, à *M.*

Charles de Gaule et à *M. le comte Hersart de la Villemarqué*, membre de l'Institut, si connu par ses travaux sur la littérature celtique.

C'est ainsi encore que la traduction berbère des Kabyles et des Touaregs du grand désert de Sahara, est l'œuvre d'une noble demoiselle, fille de l'un des magistrats les plus distingués de l'Algérie.

Nous pourrions citer, parmi les ecclésiastiques et les laïques, un grand nombre d'autres personnes zélées, auxquelles on doit une ou plusieurs traductions. Mais ce n'est pas ici le lieu. Quand le moment sera venu, quand le recueil sera fini, on se propose de publier une *notice* qui fera connaître en détail son histoire, et on saisira cette occasion pour payer à toutes un juste tribut de remercîment.

Ce qu'on est heureux de dire dès aujourd'hui, c'est que partout on a rivalisé de zèle pour mettre la main à ce monument.

V.

On le voit, par cette rapide esquisse, la traduction de la Bulle *Ineffabilis* dans toutes les langues est une œuvre remarquable sous tous les rapports, et il n'y a vraiment que le catholicisme qui ait pu l'inspirer. Ce n'est pourtant qu'un *épisode* de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, et l'on peut juger par là de la fécondité prodigieuse de ce grand acte de Pie IX.

Lorsque Mgr. l'Evêque du Puy se rendit à Rome pour assister à la canonisation des Martyrs Japonais, il eut le bonheur de faire connaître au Souverain Pontife une partie de ce que nous venons de raconter. Pie IX, dont la forte et tendre dévotion à la Vierge Immaculée est un sujet d'édification et d'espérance pour toute l'Eglise, se montra fort ému de cette vaste entreprise ; il saisit une plume et daigna sur le champ adresser au modeste prêtre de Saint-Sulpice quelques lignes d'encouragement, de cette main que ni l'âge ni le malheur n'ont fait encore trembler, et dont nul catholique ne lit sans vénération la ferme et solennelle écriture.

PIUS P. P. IX.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Non mediocri animi Nostri voluptate novimus susceptum à Te consilium omni studio curandi ut Apostolicæ Nostræ de dogmaticâ Immaculati Deiparæ Virginis Conceptûs definitione Litteræ in omnes linguas, ab idoneis peritisque viris, accuratè ac nitidè transferantur.

Atque etiam libentissimè agnovimus Te ubiquè spectatos invenisse

PIE IX, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce n'est pas sans une véritable et bien douce satisfaction que Nous avons appris le dessein, formé par Vous, de mettre tous Vos soins à faire traduire avec fidélité, dans toutes les langues, par des hommes habile set compétents, Nos Lettres Apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge Marie, Mère

catholicos viros qui, huic Tuo faventes consilio, suam omnem industriam ac studia in hoc opere conficiendo impendere lætantur, quod jam magnâ ex parte fuit elaboratum.

Itaque Tibi de commemorato inito consilio vehementer gratulamur, ac debitas, cùm Tibi, tùm iis omnibus qui in hanc rem perficiendam suum conferunt auxilium, laudes tribuimus; ac, paternæ Nostræ caritatis pignus, Apostolicam Benedictionem toto cordis affectu, Tibi ipsi, dilecte Fili, et illis, peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 8 martii, anno 1866, Pontificatûs Nostri anno vicesimo.

PIUS P. P. IX.

Dilecto Filio MARIÆ-DOMINICO SIRE, Præposito Seminarii Sancti Sulpitii, Lutetiam Parisiorum.

de Dieu, et à faire exécuter dignement la copie manuscrite de ces traductions.

C'est aussi avec une très-sensible joie que Nous avons appris le succès de Votre dessein; car, Nous le savons, Vous avez trouvé partout dans les rangs des catholiques des personnes recommandables qui ont accueilli Votre projet avec faveur, et qui se sont montrées heureuses de contribuer à sa réalisation, en y apportant tout leur zèle et tout leur talent, si bien que cette œuvre est déjà en grande partie conduite à sa fin.

C'est pourquoi Nous vous félicitons vivement de la pensée que vous avez eue; Nous donnons de justes éloges, à Vous, cher Fils, et à tous ceux qui Vous viennent en aide pour l'achèvement d'une telle œuvre; enfin comme gage de Notre tendresse paternelle, Nous Vous accordons, ainsi qu'à eux, avec la plus grande affection et du fond de Notre cœur, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome à Saint-Pierre, le 8 mars 1866, la 20e année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

A notre cher Fils MARIE-DOMINIQUE SIRE, Directeur au Séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Et comme si ce n'était pas encore assez d'avoir donné un témoignage si expressif de son approbation, Notre Très-Saint Père le Pape a bien voulu accepter la *Dédicace* de cette traduction polyglotte, bénir tous ceux qui y mettraient la main, envoyer à M. l'abbé Sire de nombreux et magnifiques ouvrages, trouvant dans sa pauvreté le secret de se montrer toujours riche et prodigue.

Enfin, au mois de juillet 1862, Son Eminence le cardinal *Barnabo*, préfet de la Propagande, écrivit à Messieurs les Présidents des deux Conseils de la *Propagation de la Foi*, pour leur faire connaître le désir qu'éprouve Pie IX et qu'elle éprouvait elle-même de voir cette vaste collection terminée; et par suite leur demander de venir en aide à M. l'abbé Sire, par leurs bons offices auprès des supérieurs des Missions qui n'avaient pas encore été informés de ce projet.

VI.

En septembre 1866, M. l'abbé Sire ayant été averti que le Saint-Père se proposait de convoquer NN. SS. les Evêques à Rome pour le 29 juin suivant, et désirait recevoir ce jour-là même cette grande collection, s'est fait un devoir et un bonheur de veiller à ce que tous les travaux de *traduction*, de *calligraphie*, d'*enluminure* et de *reliure* fussent menés à bonne fin.

Grâce au zèle empressé de ses nombreux coopérateurs, il a pu répondre aux désirs de Pie IX, qui, avec son exquise bonté, a daigné, dans de longues audiences, prendre connaissance par lui-même du *monument* et le considérer, non-seulement dans son harmonieux ensemble, mais encore dans ses plus beaux détails.

Non content de lui assigner une place d'honneur dans le Vatican, au milieu de la grande salle de l'Immaculée-Conception, où chacun pourra l'examiner en liberté, le Saint-Père a voulu témoigner sa vive satisfaction par l'article suivant publié par son ordre dans son journal officiel, *le Journal de Rome*.

“ La Définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Mère de Dieu est certainement, pour la foi catholique, *l'événement le plus considérable de notre siècle.*

“ Aussi les fidèles ont-ils tressailli d'allégresse à ce grand événement, en se voyant assez heureux pour entendre proclamer du haut de la Chaire suprême du Vatican cette solennelle sentence qui avait été dans le désir de tant de siècles ; ils ont senti grandir leur confiance en Marie, et ont été animés d'un zèle tout nouveau pour honorer la Mère de Dieu. Le *Décret*, qui proclamait article de foi le Privilége accordé à la première des créatures destinée à être la coopératrice de la Rédemption divine, a trouvé en effet un puissant écho dans tous les lieux où il y a des croyants, c'est-à-dire dans toutes les parties du monde : non-seulement dans les contrées les plus peuplées et les plus civilisées, mais encore dans les pays les plus inhospitaliers et les plus déserts ; et la parole émanant de l'Autorité Infaillible du Vicaire de Jésus-Christ, reproduite, comme on sait, dans une très-courte *formule populaire* à la louange de la Sainte et Immaculée Conception de la Vierge Mère, est répétée sans cesse, avec l'expression de la foi la plus vive, dans les langues humaines.

“ Cet enthousiasme universel que ressent le monde entier pour le Privilége insigne de la Mère de Dieu nous est attesté par un *Monument*, offert à Sa Sainteté dans les jours de fêtes solennelles qui viennent de s'écouler. Ce monument est la *traduction*, *en trois cents langues vivantes*, de la bulle *Ineffabilis Deus*, par laquelle Notre Saint-Père le Pape Pie IX a défini dogme de foi l'Immaculée Conception.

“ L'idée de cette *Monumentale traduction* est due à M. l'abbé Marie-Dominique Sire, prêtre de la Congrégation de Saint-Sulpice, professeur et

directeur au grand Séminaire de Paris. C'est lui qui, après avoir eu cette belle inspiration et avoir conçu ce très-vaste projet, a eu assez de persévérance pour le mener à bonne fin, en inspirant l'activité de son zèle à tous ceux qui ont voulu devenir ses coopérateurs.

"La dévotion des fidèles envers la Vierge Marie et leur vénération pour le Saint-Père, à qui l'ouvrage devait être offert, ont porté tous ceux qui y prenaient part à l'orner de leur mieux. Ils ont appelé à leur aide tous les arts du dessin pour l'embellir, et ont voulu qu'à chaque volume la beauté des pages fût rehaussée par celle d'une riche reliure. Pour donner ensuite aux diverses traductions l'authenticité désirable, on a eu soin de demander leur visa et leur signature aux Evêques des lieux d'où elles étaient envoyées.

"Le titre qui convient à cet immense recueil est celui de *Souvenir Linguistique Monumental*.

"Voici maintenant quelques détails qui pourront donner une idée plus complète de l'œuvre et en montrer l'importance.

"Les contrées de l'*Asie* ont été les premières à y concourir. De l'Inde, des montagnes du Thibet, des provinces du vaste empire Chinois, des capitales même du Japon et de la Corée (comme de la Perse, de la Chaldée, de l'Arménie et de la Palestine), sont venues des traductions aux caractères indigènes, ornées de peintures dans le goût spécial de chacun de ces pays.

"Après l'Asie, l'*Afrique* a voulu payer aussi son tribut, et la collection s'est également enrichie des travaux variés de l'Ethiopie, du pays des Gallas, du cap de Bonne-Espérance, du Sénégal, de l'Algérie, de l'Egppte.

"L'*Amérique*, dans toute son étendue, s'y trouve dignement représentée (1).

"Après l'Amérique, l'*Océanie ;* la plupart de ces îles, perdues dans l'immensité des mers, ont envoyé des traductions dont la reliure est ornée de leurs produits les plus précieux : de perles, de nacre et de corail.

"L'*Europe* enfin y a pris cette part ample et magnifique qui convenait à sa civilisation avancée ; et sans entrer ici dans l'énumération ou la description des volumes de chacun de ses peuples, nous ne pouvons passer sous silence, entre tant d'autres qui se distinguent par la beauté, la richesse et l'éclat soit du manuscrit, soit de la reliure, ceux de la Pologne, du Portugal et de la ville de Gênes (2).

---

(1) Le Brésil surtout, grâce à la puissante et si aimable et si magnifique intervention de la Famille Impériale, jalouse de faire dans le Nouveau-Monde ce qu'ont fait avec libéralité dans l'Ancien plusieurs Princes et Souverains.

(2) La seule reliure du volume *polonais*, vrai chef-d'œuvre de ciselure d'argent, a coûté 10,000 fr. ; et certes le manuscrit, où est représentée sur les marges toute l'histoire de la Pologne, siècle par siècle, avec un goût exquis, est bien supérieur à la reliure !—La délicieuse reliure du volume *génois*, offert par la noblesse, est en filigrane d'argent.—Le volume *portugais*, œuvre des plus illustres familles de Lisbonne, a été présenté au Saint-Père par Son Altesse Sérénissime l'Infante Dona Isabel Maria.

"Mais pour résumer en peu de mots tout ce que nous aurions à ajouter sur ce *gigantesque travail*, disons que des personnages appartenant aux familles régnantes et les hommes les plus illustres ont voulu coopérer à cette vaste collection, à laquelle ont pris part, outre le clergé, des citoyens de toutes les conditions, depuis le noble, le savant et le riche jusqu'à l'humble ouvrier.

" C'est ainsi que M. l'abbé Sire a pu réunir *ce grand nombre de volumes* où est reproduite la bulle *Ineffabilis* dans toutes les langues et dont les reliures et les ornements offrent un modèle de tous les arts qui distinguent chaque nation. L'or, l'argent, les pierres précieuses, les émaux, les mosaïques y rivalisent avec les miniatures, avec des chefs-d'œuvre de calligraphie ; et le tout forme un ensemble de beautés et de richesses *vraiment bien employé en l'honneur de la Vierge Mère de Dieu.*

" L'abbé Sire a dû se sentir au comble de la satisfaction qu'il s'était promise en entreprenant une œuvre aussi belle et aussi complétement réussie quand, au jour même du Centenaire des Princes des Apôtres, il a eu l'honneur de la présenter à Sa Sainteté, et de voir combien le *Souverain* s'est plu à la considérer attentivement, à en admirer toutes les parties, à le féliciter, à lui en exprimer sa satisfaction et ses remercîments.

" Le Saint-Père a béni l'auteur et tous ceux qui ont répondu avec tant de zèle à son appel en coopérant à son ouvrage.

(Jeudi 11 juillet, 1867.)"

Enfin le 30 novembre 1867, le Saint-Père, dans un Bref adressé en la personne de M. l'Abbé Sire à tous ceux ont bien voulu lui prêter leur concours, leur témoigne sa haute satisfaction, ses félicitations et leur accorde la faveur de sa bénédiction paternelle.

PIUS P. P. IX.

DILECTE FILI, SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM.

Nihil certè Nobis gratius contingere potest, quàm ut debitus cultus et honor erga Immacultam Sanctissimamque Deiparam Virginem Mariam quotidiè magis ubiquè augeatur, omnesque gentes ad hanc amantissimam omnium nostrûm Matrem singulari pietate excolendam vehementer excitentur, et inflammentur, quo Dominus Noster Jesus Christus, Unigenitus ejus Filius, magis in dies honorificetur, cùm in Filium redundet quidquid honoris et laudis in Matrem impenditur.

Hinc gratissimum Nobis accidit,

PIE IX, PAPE.

CHER FILS, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

" Rien ne pourra jamais, certainement, Nous être plus agréable que de voir chaque jour et partout croître de plus en plus le culte et les hommages dûs à l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie Mère de Dieu ;—que de voir tous les peuples excités d'une manière vive à honorer, avec toute l'ardeur d'une piété singulière, cette si aimante Mère de nous tous,—afin que Notre-Seigneur Jésus-Christ, son Fils Unique, soit de plus en plus honoré : car tout ce que l'on rend de culte, d'hommage et d'honneur à la Mère rejaillit sur le Fils.

Dilecte Fili, consilium à Te susceptum curandi ut Apostolicæ Nostræ de dogmaticâ Immaculati ejusdem Dei Genitricis Conceptûs definitione Litteræ è latino idiomate in omnes converterentur linguas.

Quod ut efficere posses, summâ curâ studioque precari haud omisisti Venerabiles Fratres totius orbis Sacrorum Antistites, Sacerdotes, Religiosos viros, Clarissimosque ex fidelibus homines, ac vel ipsos summos Principes, et præstantes quoque pictores, aliosque artifices, ut in hâc re *splendide perficiendâ* opportunam tibi opem auxiliumque ferrent.

Qui omnes, pro eorum in Beatissimam Virginem pietate, huic *Tuo consilio summâ laude digno*, quàm libentissimè ac studiosissimè obsecundantes, nihil intentatum reliquerunt, ut hujusmodi opus omni splendore conficeretur.

Ex quo evenit—ut commemoratæ Nostræ Apostolicæ Litteræ *trecentis fuerint scriptæ linguis*, quas varii Asiæ, Africæ, Europæ, Americæ et Oceaniæ populi loquuntur. Atque hujusmodi multiplex interpretatio multis voluminibus fuit inserta, elegantissimo sanè ac miro artificio elaboratis.

Quæ volumina Nobis, dilecte Fili, obtulisti lætissimo die 29 superioris mensis Junii, quo secularia solemnia immortalibus beatissimi Petri, Apostolorum principis, et coapostoli ejus Pauli, doctoris Gentium, triumphis, sacra concelebravimus,—ac plures divinæ Nostræ religionis heroes Sanctorum ordini adscripsimus, cum maximâ Venerabilium Fratrûm catholici orbis Sacrorum Antistitum ac fidelium frequentiâ, Nobis jucundissimâ.

Equidem, Dilecte Fili, non potuimus non vehementer admirari eximiam elegantiam ac pulchritudinem eorumdem voluminum, quæ miniariis c musivis picturis, affabrè expressis,

" Ainsi donc, c'est avec une véritable et bien douce satisfaction que Nous avons appris le dessein formé par Vous, cher Fils, de mettre tous vos soins à faire traduire du latin dans toutes les langues Nos Lettres Apostoliques sur la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu.

" Pour réussir à faire de cette traduction une *œuvre splendide*, Vous n'avez rien négligé de ce qui Vous était possible, sollicitant avec persévérance le concours de Nos vénérables frères les Evêques, des Prêtres, des Religieux et des Religieuses, des personnes les plus distinguées entre les laïques, même des Princes et des Souverains, des peintres aussi et des autres artistes.

" Animés d'un saint zèle pour la gloire de Marie, tous ont répondu très-volontiers à votre appel, et ont voulu concourir de leur mieux à *votre dessein si digne d'éloge* n'épargnant rien pour qu'il fût réalisé avec le plus grand éclat.

" Il est résulté de tous ces efforts que Nos Lettres Apostoliques ont été traduites en *trois cent langues* parlées par les différentes nations de l'Asie, de l'Afrique, de l'Europe, de l'Amérique, de l'Océanie : et que ces traductions, écrites avec une élégance rare, ornées avec un art merveilleux, forment ensemble *une série considérable de volumes* (1).

" Ces volumes, cher Fils, Vous nous les avez présentés le 29 juin dernier, en ce jour plein de joies où, au milieu d'une très-nombreuse et pour Nous si douce assemblée de Nos vénérables frères les Evêques de l'Univers catholique et des fidèles accourus sur leurs pas, Nous avons célébré les fêtes séculaires en l'honneur de saint Pierre, le prince des Apôtres, de saint Paul, le docteur des nations, —et Nous avons solennellement mis

(1) 80 volumes de format in-4o, avec de riches cassettes des Indes, du Japon, de la Chine pour les manuscrits orientaux, qu'on n'est pas dans l'usage de relier.

ac pretiosis lapidibus, et aureis, argenteis, aliisque nobilissimis ornamentis abundè ditata, bellissimè ostendunt quæ sit peculiaris tot populorum in artibus præstantia.

Ac summâ certè consolatione affecti fuimus, videntes quâ singulari ergà Beatissimam Virginem Mariam pietate animati sint catholici orbis fideles, qui *hoc Insigne sanè Monumentum* in ejusdem Deiparæ honorem erigere tantoperè gloriati sunt.

Quarè tùm Tibi, Dilecte Fili, qui plures abhinc annos nullis curis nullisque consiliis pepercisti, ut *hujusmodi præclarissimum* conficeretur *opus*, tùm omnibus et singulis, qui in eodem pulcherrimo opere efficiendo eorum omnem industriam, diligentiam ac laborem impenderunt, etiam atque etiam gratulamur, amplissimasque tribuimus laudes. Atque eâ profectò spe nitimur fore ut Clementissima Dei Mater Te, et omnes ac singulos, qui huic rei eorum operam præstiterunt, potentissimo suo apud Deum Patrocinio remunerare velit.

Denique Pontificiæ Nostræ caritatis pignus Apostolicam Benedictionem, toto cordis affectu, Tibi ipsi, Dilecte Fili, cunctisque Ecclesiasticis viris Laicisque fidelibus, qui in prædicto *magnificentissimo opere* perficiendo partem habuerunt, peramanter impertimus.

Datum Romæ, apud S. Petrum, die 30 novembris, anno 1867, Pontificatûs Nostri anno vicesimo secundo.

PIUS P. P. NONUS.

Dilecto Filio, Presbytero Mariæ Dominico Sire, Moderatori ac Doctori Seminarii Sancti Sulpitii, Lutetiam Parisiorum.

au nombre des Saints un grand nombre d'élus, héros de notre foi.

“ En vérité, cher Fils, Nous n'avons pu ne pas admirer vivement la beauté et l'exquise distinction de ces volumes si bien écrits, si bien enluminés, enrichis avec abondance de mosaïques, de pierres précieuses, de travaux d'or et d'argent, d'autres décorations d'un goût très-noble et très-pur, témoignage éclatant de l'habileté aristique de tant de peuples.

“ Aussi avons-Nous été remplis de la plusgrande consolation en voyant de quelle piété singulière envers la Très-Sainte Vierge Marie sont animés les catholiques qui se sont fait gloire d'ériger en l'honneur de la Mère de Dieu cet *Insigne Monument*.

“ C'est pourquoi Nous Vous félicitons encore, et Nous donnons le plus amples éloges soit à Vous, cher Fils, qui depuis plusieurs année n'avez épargné aucune attention aucun soin pour mener à bonne fi ce *très-remarquable ouvrage ;* soit tous et à chacun de ceux qui ont mi dans l'exécution de votre dessei toute leur application, tout leur zèl toute leur industrie.—Et Nous esp rons bien que la Très-Clémente Mèr de Dieu voudra vous récompense Vous et chacun de vos coopérateur par son tout-puissant Patronage au près de Dieu.

“ Enfin comme gage de Not Pontificale charité, Nous accordo du fond de Notre cœur, avec le pl grand amour et la plus tendre affe tion, la Bénédiction Apostolique Vous, cher Fils, et à tous les eccl iastiques ou fidèles qui ont pris p avec Vous à *cette œuvre d'une a mirable magnificence.*

Donné à Rome, à Saint-Pierre, 30 novembre 1867, la 22e année Notre Pontificat.

Pie IX, PAPE.

A Notre cher fils Marie-Domnique Sire, directeur et professe au Séminaire Saint-Sulpice, à Par

Nous avons cru que ces détails pleins d'intérêt seront une récompense pour tous ceux qui ont voulu contribuer à cette œuvre éminemnent Catholique, et un encouragement aux communautés et aux personnes qui voudraient encore y contribuer, car cette œuvre n'est pas achevée.

Pour réunir dans un bel ensemble tous les volumes et empêcher leur dispersion dans l'avenir, un *meuble spécial* a été jugé indispensable par le Saint-Père ; et ce meuble, sans être d'une magnificence comparable à celle des bulles, doit être digne du Vatican.

M. l'abbé Sire n'hésite donc pas—malgré la dureté des temps où nous sommes, et le besoin urgent de secours où se trouve le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ—à prier ses coopérateurs de vouloir bien achever leur œuvre en s'unissant à lui, *par une offrande quelconque*, pour en réaliser *au plus tôt* le projet, *agréé par Pie IX.*

Les personnes charitables qui voudraient ne pas être étrangères à cette invitation, pourraient addresser leur offrande à M. Bonnissant, prêtre du Séminaire de Montréal.

RIQUET-AU-DIABLE.

(*Suite.*)

V.

Sommaire :—Riquet à la cour.—Ses diverses aventures en ce nouveau séjour.—Ses démêlés avec le seigneur Ogar.—Riquet quitte la cour.

Son père put à peine le supporter six semaines chez lui, et il essaya pour l'enfant d'un troisième système d'éducation. Cette fois, le soin de Henri fut confié au plus grand ami du bourgmestre, au capitaine Magnar. C'était un homme dur comme le fer, vivant seul avec une vieille domestique dans la maison qu'il avait hérité de son père. Jadis, il avait eu un fils; ne le jugeant pas d'une docilité convenable, il l'avait remis aux mains d'un recruteur, qui l'avait emmené à l'armée ; depuis on ne l'avait pas revu. Le capitaine s'était vanté souvent qu'il parviendrait bien à redresser le fils du bourgmestre ; après l'insuccès du curé et du maître de pension, il avait déclaré de plus belle qu'une bonne discipline était seule capable de venir à bout de cet incorrigible avorton. Jean Windmœr lui remit son fils, en dépit de la résistance de celui-ci, car Riquet redoutait vraiment le capitaine.

Magnar prit donc chez lui Riquet qui se tint d'abord sur ses gardes. Le capitaine se montra terrible avec lui dans les premiers temps ; il le gardait longtemps enfermé, le surveillait lui-même constamment, lui imposait un régime régulier et frugal. Riquet acceptait le frein, mais en le rongeant et en attendant l'occasion de le rompre.

Peu à peu cette rigueur diminua: la défiance primitive se dissipa; Riquet apprit à connaître les endroits faibles de la place, et avec la malice qui meublait sa tête, il ne visa plus qu'à un but, à se faire renvoyer par le capitaine.

Magnar nourrissait dans sa basse-cour un superbe dindon, qu'il engraissait pour célébrer l'anniversaire de certaine prouesse des temps passés. Un soir, Riquet, trompant la vigilance du capitaine, se faufila jusqu'au cabanon où était cantonné l'animal, avec l'intention de lui tordre le cou.

Celui-ci, grâce à certains mauvais traitements reçus de la part de l'enfant, était son ennemi déclaré. Dès qu'il le vit entrebailler la porte, il s'élança dans la cour. Riquet voulut le poursuivre, mais le coq d'inde était presque de la taille et du poids de l'avorton; il disputa rudement le terrain, et fit contre son agresseur plusieurs charges à fond, dans lesquelles son bec, ses ailes et ses ergots jouèrent un rôle funeste à Riquet; le mauvais garnement reçut plusieurs écorchures aux mains et au visage.

Il ne s'entêta que davantage dans son projet, et enfin, la fortune trahissant tout-à-coup le bipède enplumé, il tomba d'un coup de pied qui l'atteignit dans l'œil.

Mais les gloussements, les battements d'aile du dindon avaient éveillé l'attention de Magnar qui accourut armé d'une vieille pique, croyant qu'un voleur s'était introduit dans son domicile.

Sa colère fut grande en voyant que l'auteur du tapage était son élève; elle redoubla lorsqu'il aperçut le dindon sur le carreau. Riquet devait se souvenir longtemps de la correction qu'il reçut ce soir-là.

Cependant elle ne fut pas capable de le corriger. Le capitaine aimait beaucoup certaine liqueur qu'il faisait venir des pays étrangers; il la tenait soigneusement renfermée dans une grande armoire placée dans sa chambre, et il en humait chaque soir un petit verre avant de se coucher.

Magnar ayant une fois oublié de fermer le meuble, Riquet s'empressa de l'ouvrir et commença maintes libations avec la fameuse liqueur. Mais voilà que pendant qu'il était occupé à cette besogne, le capitaine rentre. D'abord la frayeur de Riquet fut extrême, puis il se rassure; affublé d'une peau d'ourson suspendue à la muraille, il prit un des pistolets du capitaine, et au moment où Magnar s'approchait, il lui jette la précieuse liqueur, lui tire un coup de pistolet aux oreilles, et, sautant à terre, il danse autour de son maître une sorte de sarabande, en poussant des cris sauvages, jusqu'à ce que le capitaine, croyant à une apparition surnaturelle, se fût enfui en hurlant de terreur.

Magnar parvint néanmoins à découvrir que l'auteur de cette mystification n'était autre que son élève. Dès lors son parti fut pris: quoique cela coutât à son amour-propre, il ne voulut pas garder davan

ge un pareil démon, et, pour la troisième fois, Riquet fut rendu à sa père.

Le renvoi de Riquet de chez le capitaine Magnar, le grand ami du bourgmestre, fut le plus sensible à ce dernier, et il en conçut même quelque ressentiment. Il se permit enfin quelque sévérité envers son fils, et après chaque nouvelle escapade, il ne manquait pas de lui répéter qu'il lui chercherait un quatrième précepteur ; Riquet ne s'en émouvait pas, persuadé qu'il n'y avait pas dans la contrée une personne disposée à se charger de lui.

Il se trompait pourtant, et un jour qu'il était à courir par les champs suivant sa détestable habitude, il se trouva tout-à-coup en face de maître Snip. Le *Petit-Homme* riait et se frottait les mains à sa façon, en fixant sur Riquet ses prunelles luisantes.

La rencontre de ce personnage ni son regard ne plurent d'abord à Riquet; car, à force d'entendre répéter que Snip était cause de sa maladie et de sa difformité, il avait fini par le croire quelque peu.

Il se détourna donc d'un air maussade. Snip, aussitôt, reparut de l'autre côté, en face de lui, et l'interpellant :

–Hi ! hi ! hi ! mon bon ami, nous n'avons plus de précepteur ? fit-il.

–Non, en vérité, répliqua Riquet d'un ton bourru.

–Ah ! ah ! Il paraît que le curé prêchait trop souvent ?

–Que le diable m'emporte si je rentre jamais dans sa galère.

–Eh ! eh ! ricana le *Petit-Homme*, et mons Hildebertus n'était pas non plus de notre goût ; c'est un pédant, n'est-il pas vrai ?

–Et le capitaine une brute ! acheva Riquet ; ils ne me tiendront plus dans leurs griffes, je l'espère bien.

–Hum ! Hum ! Il me semble avoir ouï dire que le bourgmestre cherchait un nouveau précepteur.

–Qu'il vienne, le nouveau ! s'exclama Riquet en montrant le poing.

–Hi ! Hi ! si c'était moi, petit maître !

–Vous, Pied-Fourchu !

–Hi ! Hi ! pourquoi pas ? Je sais bien autre chose que cet âne de Hildebertus, et avec moi on fait et on obtient ce qu'on veut.

Et l'œil du *Petit-Homme* rutilait étrangement.

Riquet semblait stupéfait ; puis, tout-à-coup il partit d'un éclat de rire, et s'écria :

–Tiens ! pourquoi pas ? c'est une excellente idée !

–A votre disposition, mon jeune seigneur. Ce sera quand il vous plaira.

Là-dessus, maître Snip s'éloigna.

Riquet revint à la maison paternelle ; et la première fois que le bourgmestre menaça son fils de lui donner un précepteur, celui-ci déclara qu'il ne demandait pas mieux.

Cette réponse bouleversa toutes les idées de Jean Windmœr ; mais il fut bien autrement étonné quand Riquet ajouta que maître Snip était le maître qu'il souhaitait.

Le bourgmestre crut que l'enfant se jouait de lui ; et, pour le punir, il assura qu'il ne lui donnerait pas d'autre précepteur que le *Petit-Homme*.

Dès le lendemain et les jours suivants, à la grande surprise de tous les habitants de Ker-Trall, Snip vint à la demeure du bourgmestre. Depuis lors, tous les amis de Windmœr cessèrent de le visiter. A partir de cette époque aussi, il devint triste, languit quelque temps, puis mourut au bout de quelques mois.

Avant de rendre l'âme, il vit le curé, se réconcilia avec Dieu, et comme il ne pouvait réparer le mal qu'il avait fait en admettant le *Petit-Homme* dans sa maison, il disposa par testament que Riquet serait dépouillé de tous ses biens, à moins qu'il ne s'éloignât pendant trois ans de Ker-Trall, avec promesse de n'entretenir aucune relation avec son dernier précepteur.

VI.

Son père enterré et toutes réflexions faites, Riquet décida que la société de maître Snip, quelque agrément qu'elle lui procurât, ne pouvait être mise en balance avec l'héritage de Jean Windmœr, dont la valeur était assez considérable. Il fit donc ses malles, prit deux gars du village, pour domestiques, enfila la première route venue, et poussa droit devant lui, laissant au hasard le soin de le guider.

Pendant qu'il cheminait, un groupe de beaux cavaliers le rejoignit. Quand ils l'eurent atteint, ils modérèrent l'allure de leurs chevaux pour considérer à l'aise l'être disgracié qui s'offrait à leurs regards. Rarement ils avaient rencontré pareille difformité.

Riquet peu timide de son naturel, et puisant une nouvelle audace dans le dépit secret que lui inspirait la curiosité des étrangers, leur demanda pourquoi ils l'inspectaient de la sorte.

—Mon ami, répliqua l'un deux, quel mal faisons-nous en vous regardant ? Vraiment, vons auriez du succès là où nous nous rendons.

—Et où allez-vous donc, fiers seigneurs ?

—A la cour. Si vous aviez quelque désir de nous y suivre, nous vous annoncerions.

Et, sans attendre la réponse, ils piquèrent des deux et disparurent dans un tourbillon de poussière.

Ces paroles, dont Riquet ne saisit pas l'ironie, lui montèrent la tête, et il résolut de se rendre à la cour.

Arrivé à la ville, il ignorait comment il réussirait à pénétrer dans le palais. Mais le bruit de sa présence se répandit aussitôt ; et, dès le surlendemain, deux des seigneurs qui l'avaient dépassé sur la route vinrent le chercher pour le conduire au prince.

Le souverain, jeune duc allemand qui ne demandait qu'à rire, accueillit avec joie le jeune avorton. Les nains étaient encore en grande vogue dans les cours, et le prince déclara qu'il s'attachait Riquet. Dès lors le fils du bourgmestre de Ker-Trall fut un des familiers du palais, dont toutes les entrées s'ouvraient devant lui.

Grâce à sa difformité hors ligne et à certaine dose d'esprit, il ne manqua pas de succès dans les commencements. Mais sa méchanceté, les mauvais tours qu'il se plaisait à jouer, ses façons grossières, finirent par provoquer des mécontentements et lui attirer des ennemis, parmi lesquels se distingua un seigneur suédois nommé Oger. Doué d'une taille gigantesque, ce gentilhomme possédait avec cela une intelligence remarquable. Ayant eu à se plaindre de Riquet, il se mit à prodiguer au nain les railleries et les mortifications.

Un jour, marchant devant Riquet, il l'enleva brusquement au bout de son poignet, et le suspendit par la ceinture au plafond de la grande salle du palais, que tous les seigneurs et toutes les dames de la cour avaient l'habitude de traverser. Puis, s'asseyant à quelque distance, il adressa au patient d'un ton pénétré, maintes remontrances sur la vanité qui le portait en ce moment à prétendre vouloir servir de lustre à l'assemblée.

Riquet écumait de rage ; mais il lui fallut subir, bon gré mal gré, durant une heure, la cruelle plaisanterie. Quand son persécuteur le décrocha, les courtisans, que cette scène burlesque avait attirés, l'accablèrent de brocards et de sifflets.

A dater de ce moment, Riquet voua une haine mortelle au comte Oger, sans toutefois oser la manifester publiquement, par crainte du prince.

· Néanmoins, une guerre sourde, incessante, commença entre l'avorton et le colosse ; ils se livraient à de continuelles attaques, qu'ils avaient soin de mettre sur le compte du hasard, mais qui souvent étaient combinées avec une profonde perfidie. Cependant le nain, dans cette lutte, était presque toujours la victime du gentilhomme suédois.

Tous deux n'aspiraient qu'à plaire au prince et à se supplanter mutuellement dans sa faveur. Aussi Oger ne se faisait-il pas faute d'humilier Riquet, et de rabaisser la valeur qu'on lui avait tout d'abord attribuée ; il riait de sa taille, il riait de ses manières, il riait de son parler, et il parvenait facilement à faire rire les autres sur le compte de l'avorton.

Or, le ridicule tue aussi bien en Allemagne qu'en France.

Le jeune Windmœr se trouvait-il sur le passage du souverain, cherchant à se mettre en relief, Oger le couvrait d'un pan de son manteau, ou l'enjambait comme il eût fait d'un enfant au bourrelet. Ces tours excitaient la fureur de Riquet ; mais ses colères ne touchaient point son impitoyable ennemi.

Une fois, Riquet, bouffi d'orgueil, se pavanait sous le balcon du prince.

Le duc paraissait s'amuser de sa pantomime. Le nain, fier de son succès, redoublait d'efforts, multipliant les grimaces et les poses bouffonnes.

Le comte suédois, posté à quelque distance, le contemplait du coin de l'œil et méditait de lui arracher son triomphe. S'étant muni d'une futaille défoncée, il s'approche à pas de loup, sans que Riquet l'aperçoive, et le coiffe soudain de ce vaste chapeau.

Le nain disparut tout entier sous le tonneau, sur lequel Oger monta, et d'où il fit plusieurs salutations au prince, qui se tordait de rire à ce spectacle.

Le malheureux Riquet suppliait Satan et l'enfer de le tirer de sa prison mobile.

Enfin le suédois sauta à bas de son piédestal et gagna le large.

L'avorton sortit comme il put de la futaille, et s'enfuit en jetant un regard désespéré sur son habit de velours, tout festonné de lie de vin.

Cette avanie publique, on le comprendra facilement, n'était pas de nature à augmenter la considération du fils du bourgmestre de Ker-Trall.

Il s'ensuivit un duel entre Oger et Riquet. Le comte vint exactement au rendez-vous assigné par son provocateur ; il parut armé d'une seringue garnie de pois secs. Nouvelles fureurs de l'avorton, qui exigea un combat singulier à cheval et au pistolet. Oger obtint à grand'peine que l'affaire fût remise au lendemain.

Avant l'heure dite, le gentilhomme suédois fit porter sur le terrain un télescope soutenu par trois pieds.

Riquet parut à son tour, perché sur un coursier aux longues jambes. Oger, feignant de ne voir que le cheval, demanda vivement aux témoins de l'avorton pourquoi Windmœr avait l'insolence de le faire attendre.

Le nain cria comme un chat qu'on tracasse outre mesure.

—Ah ! ah ! Je vous entends, ricana le comte ; vous voilà donc, petit ! Vous êtes tellement perdu dans les poils de votre monture que, du diable ! je ne vous apercevais pas. Veuillez, je vous prie, recevoir mes excuses. Maintenant, faites-moi l'amitié de vous installer sur la tête de votre bête, que je puisse au moins vous distinguer, et ne pas tuer à votre place l'innocent quadrupède. Au reste, ajouta-t-il, j'ai là, par bonheur, mon instrument. Prenez un peu patience, de grâce, que je m'oriente.

Et il courut, un pistolet à la main, se mettre à l'orifice du télescope braqué sur l'avorton ; puis il invita son adversaire à commencer.

Riquet, hors de lui, tira brusquement un coup de pistolet ; mais la colère le rendit maladroit, et il n'atteignit point son ennemi.

Oger, toujours l'œil au télescope, visa dix minutes, environ, au milieu des rires fous des assistants ; enfin il lâcha la détente, et la balle emporta le chapeau du nain.

Celui-ci riposta immédiatement, et le comte, au bout d'un quart d'heure seulement. Ils tirèrent de la sorte sept ou huit coups, sans le moindre

ultat. On ne sait combien ce duel se fût prolongé, car Riquet s'obstinait à ce jeu plein de péril. Heureusement deux écuyers du prince entrèrent subitement en scène, désarmèrent l'avorton, et le reconduisirent à coups de fouet au palais.

Ce sanglant affront causa à Riquet une rage inexprimable ; toutefois il s'abstint à l'avenir de s'attaquer à plus fort que lui, et il médita en silence sa vengeance.

Oger désirait épouser une dame veuve du palais, dont il était épris, et risqua par lettre sa déclaration. Riquet, toujours aux aguets pour nuire à son ennemi, connut la démarche et résolut de l'entraver, d'autant plus qu'il savait la dame du palais fort indifférente aux vœux du gigantesque gentilhomme. Certain que le comte n'aurait aucune réponse, il contrefit l'écriture de la dame, et expédia le billet au Suédois, par une voie mystérieuse. Cette missive invitait le comte à se rendre la nuit suivante, à une heure précise, au pied de l'aile du palais que la veuve habitait. Là, il devait trouver une manne d'osier, aux anses de laquelle une corde serait attachée. On l'engageait à se placer dedans le panier, en laissant à une autre personne le soin de mener le reste à bonne fin. On lui recommandait instamment de ne pas souffler mot, le plus léger bruit pouvant lui être funeste.

Oger, convaincu que le billet lui était adressé par la dame du palais, n'hésita pas un instant à suivre de point en point les instructions contenues dans la lettre, et il ne manqua pas au rendez-vous.

Riquet, l'auteur de ce guet-apens, était à son poste, c'est-à-dire à la croisée au-dessous de laquelle la corde était fixée. Elle passait dans une poulie retenue par une barre de fer scellée dans la muraille.

Comme il faisait clair de lune, le nain put facilement s'assurer que son ennemi occupait la manne d'osier. Dès qu'il le vit dans la position voulue, il le hissa prestement jusqu'au deuxième étage, attacha l'extrémité de la corde à un poteau et s'en alla, laissant le comte suspendu entre le ciel et la terre.

Le gentilhomme attendit d'abord patiemment ; mais une heure, deux heures s'étant écoulées, il comprit qu'il était dupe d'une mystification. Le froid était vif, et il grelottait dans son panier d'osier. La colère bouillonnait dans son cœur. Mais que faire ? Le moindre bruit eût attiré du monde, et qu'aurait-on pensé ?

Comme un malheur, dit-on, n'arrive jamais seul, à la pointe du jour une patrouille vint à passer et prit le comte pour un voleur. Il y avait cinq ans au moins qu'un larron n'avait été saisi dans la ville ; aussi la joie des soldats fut grande, et ils ne doutèrent pas que l'autorité ne les comblât d'éloges pour le beau coup qu'ils faisaient.

Ils descendirent Oger et le conduisirent en prison, malgré ses protestations. Il n'en sortit qu'après de longues explications.

Riquet n'ayant rien confié à personne, le gentilhomme ne sut à qui imputer le mauvais tour qu'on lui avait joué ; il devint la risée de la cour, et n'y pouvant plus tenir, il s'enfuit dans son pays.

Le nain, ne redoutant plus les atteintes de la vengeance de son ennemi, se hâta de révéler comment il l'avait mystifié, et cela le réhabilita quelque peu dans l'esprit des courtisans. On eût plus d'égard envers lui, chacun craignant de sa part quelque infernale malice.

Ce fut alors que se produisit dans la chétive personne de Riquet un phénomène, qui lui ôta une partie de son originalité aux yeux du prince ; il commença à croître, à se dénouer, pour mieux dire ; sa tenue s'améliora, sa physionomie se modifia heureusement, ses membres s'arrondirent, son corps acquit de l'embonpoint, son esprit même parut subir aussi une transformation.

Pourtant son dos ne perdit point sa difformité ; la bosse qui le surmontait prit un volume plus considérable.

Mais ce n'était plus le nain qui avait amusé le prince ; et, dans son nouvel état, il ne recueillit qu'indifférence et oubli. Affligé de ce changement, il fréquenta les valets, joua pour se distraire, et perdit jusqu'à son dernier écu. Les libéralités du duc ayant cessé, il dut se loger dans une mansarde meublée seulement d'un grabat et d'un escabeau.

Un matin, en se levant, il vit qu'il ne lui restait pour toute richesse que ses beaux habits de velours.

Après de longues réflexions, il s'arrêta à une résolution. Absent depuis plus de trois ans de son bourg natal, rien n'empêchait qu'il n'y retournât et ne recueillit l'héritage paternel. Quoiqu'il lui en coutât de quitter le brillant séjour de la cour, il vendit ses vêtements, et, avec l'argent qu'il en retira, il reprit le chemin de Ker-Trall.

(*A continuer.*)

L'ÉTOILE DU SOIR ET DU MATIN.

SOMMAIRE.— Noms populaires de Vénus, leur origine.—Marche de Vénus dans le c[illegible] ses phases.—Une ruse de savant.—Galilée et un Rev. Père.—Vénus visible en pl[illegible] jour.—Etoile de Napoléon Ier.—Croyances populaires.—Vénus tourne sur elle-mê[illegible] son atmosphère, ses montagnes, ce qu'on doit penser de sa lune.—Climat de Vén[illegible] ses habitants, leurs mœurs.— Vénus et les poëtes.—L'Etoile du matin, emblême [illegible] Marie.

Le soir, quand le soleil a disparu derrière le mont-royal, un astre d'u[illegible] beauté ravissante se détache sur la voûte azurée. C'est *Vénus*, l'étoile d[illegible] soir, qui salue la terre et nous invite à contempler ses splendeurs. No[illegible] dirons plus loin les tendres émotions, les mélancoliques rêveries, les douc[illegible] espérances que sa vue fait naître dans les cœurs. Mais avant de l'étudie[illegible]

au point de vue de la poësie, nous devons considérer ce que l'observation et le raisonnement nous en ont fait connaître. Ne craignons point de voir s'évanouir, à la suite d'une étude approfondie, les illusions dont notre imagination aime à se bercer; dans les œuvres de Dieu la réalité surpasse la fiction, et c'est un de leurs caractères que mieux on les connaît, plus elles paraissent dignes d'admiration.

Les anciens ne possédaient aucun des puissants appareils que la science met au service des astronomes modernes; on ne s'étonnera donc point qu'ils n'aient eu sur Vénus que des données imparfaites. Son éclat, sa position, ses mouvements, voilà ce qui les avait surtout frappés et les noms qu'ils lui donnèrent nous traduisent le résultat de leurs observations. Chez les Egyptiens elle s'appelle la belle étoile: chez les Indiens, Sukra, c'est-à-dire *l'éclatante*. Homère en fait le plus bel astre qui ait été placé dans le ciel, et les Romains, évidemment, ont été guidés par la même pensée lorsqu'ils l'ont consacrée à la déesse Vénus.

Les noms si connus d'*Etoile du matin*, *d'Etoile du soir*, nous viennent des Grecs qui croyaient à l'existence de deux astres dont l'un se lève avec l'aurore pendant une partie de l'année, et l'autre brille dans le crépuscule du soir le reste du temps.

Pythagore les tira de cette erreur. Il leur fit remarquer que l'étoile du matin, leur *Eosphoros*, change continuellement de place dans le ciel. A une certaine époque, elle précède le soleil de plus de trois heures, mais son lever retarde ensuite graduellement et bientôt elle est tellement rapprochée de l'astre du jour, qu'elle se perd dans ses feux. Dans cet état, elle est complètement invisible pour nous.

Continuant son chemin vers l'orient, elle passe à droite du soleil et s'en dégage peu à peu, mais cette fois elle le suit au lieu de le précéder; ce n'est plus l'étoile du matin, c'est *Hesperos* ou l'étoile du soir.

Ces déplacements de Vénus, déjà si remarquables, se compliquent d'une bizarrerie apparente:

Après avoir longtemps cheminé d'un pas grave d'occident en Orient, notre étoile semble hésiter, comme si elle était incertaine du parti qu'elle doit prendre, s'arrête, rebrousse chemin, puis tâtonne encore, et reprend la route qu'elle venait d'abandonner. Elle finit cependant, après plusieurs stations et rétrogradations, par accomplir une révolution complète autour du ciel dans l'espace de 14 mois environ.

Les astronomes Grecs, qui faisaient de la terre le centre du monde, ne comprirent rien aux déplacements que nous venons de décrire. Il était réservé à Copernic de nous en donner l'explication.

L'illustre savant d'Allemagne, renouvellant une idée heureuse des Egyptiens, supposa que le soleil est le centre de tous les mouvements planétaires et que Vénus circule autour de lui en décrivant une courbée beaucoup moins grande que celle de la terre. Cette hyphothèse, dont la

vérité est aujourd'hui admise sans contestation, rend pleinement compte des phénomènes observés.

Supposez, en effet, au milieu du lac St. Pierre ou sur tout autre point du St. Laurent, un phare autour duquel tourne un vaisseau : n'est-il pas évident que les personnes placées sur le rivage apperçoivent ce vaisseau tantôt à droite, tantôt à gauche et d'autrefois vis-à-vis du phare : n'est-il pas évident qu'après l'avoir vu s'avancer un certain temps vers l'un des bords du fleuve, il leur paraîtra s'arrêter et reprendre sa marche vers l'autre bord ? or ce sont là exactement les principales circonstances du mouvement de Vénus rapporté au soleil et aux étoiles. Tout ce que présente d'irrégulier ce mouvement n'est qu'une pure illusion, un effet de perspective, dû à la position que nous occupons et à la marche de la terre elle-même.

Soixante sept ans après la publication du système de Copernic, l'un de ses admirateurs les plus ardents, le fameux Galilée, dirigeait sur Vénus une lunette qu'il avait lui-même construite. Quelle ne fut pas sa surprise et sa joie ; cet astre venait de lui apparaître non plus comme un point brillant et tel que nous le voyons à l'œil nu, mais sous la forme d'un croissant délié, semblable à celui que présente la lune quand elle est nouvelle.

C'était une découverte d'une portée immense pour la science, et une confirmation éclatante des idées de Copernic. Dès ce moment il était démontré pour Galilée que Vénus n'est pas une étoile, que c'est un globe semblable à la terre, n'ayant par lui-même aucune lumière et ne nous paraissant si éclatant qu'en vertu des rayons solaires qu'il reçoit sur la surface et qu'il nous réfléchit comme pourraient le faire les eaux d'un lac.

L'enthousiasme du savant florentin ne lui fit pourtant pas oublier le soin de sa réputation. Il comprit qu'avant de publier sa découverte il devait la vérifier, un grand nombre de fois, et la compléter en suivant avec attention les changements de forme que présente la planète durant une révolution complète autour du soleil. Mais en attendant d'autres pourraient avoir le même bonheur que lui et s'ils en faisaient part au public, la gloire sur laquelle il avait le droit de compter rejaillirait toute entière sur eux.

Pour éviter un pareil mécompte, il employa un stratagème en usage alors chez les savants et cacha sa découverte sous une anagramme qu'il adressa à l'un de ses protecteurs. Voici ce qu'il écrivit au bas d'une lettre :

Hæc immatura à me jam frustra leguntur, O. Y.

Ce qui signifie :

" Ces choses, non mûries, et encore cachées pour les autres, sont lues par moi."

Rien dans ces mots ne fait songer aux phases de Vénus ; mais trans-

posez les lettres de l'anogramme et vous en verrez sortir cette autre phrase très-significative :

Cynthiæ figuras emulatur mater amorum.
" La mère des amours (Vénus) suit les phases de Diane (la lune)."

Quelque temps après l'époque où nous nous trouvons, le P. Castelli écrivait à Galilée une lettre dans laquelle il lui demandait si Vénus et Mars n'auraient pas des phases. Le rusé Florentin se contenta de répondre qu'il y avait beaucoup de recherches à faire, mais que vu le mauvais état de sa santé, il se trouvait beaucoup mieux dans son lit qu'au serein. On voit qu'il savait user des *restrictions mentales* même à l'égard d'un révérend père. Sans aimer le serein plus que son lit il n'en continuait pas moins à suivre avec le plus vif intérêt les phases de Vénus.

Au moment où cette planète lui était apparue comme un mince croissant, elle se trouvait à peu de distance de la *conjonction inférieure*, c'est-à-dire entre le soleil et la terre. C'était bien la figure qu'elle devait présenter en supposant qu'elle emprunte sa lumière du soleil. En effet, vu sa forme sphérique, la moitié seulement de sa surface peut être éclairée à la fois par le soleil et comme, aux approches de la conjonction inférieure, cette moitié se trouve presqu'entièrement tournée du côté opposé à la terre nous ne pouvons en apercevoir qu'une très-faible partie.

A mesure que Vénus s'écarte du soleil, son croissant devient plus large, et au moment où elle en paraît le plus éloigné ou, comme disent les astronomes, au moment de sa plus grande *digression*, la moitié de l'hémisphère éclairé est visible pour nous. C'est ce qui a lieu au moment où j'écris ces lignes et avec une bonne lunette on peut s'assurer que la planète présente le même aspect que la lune à son premier quartier.

Continuant sa révolution, Vénus arrive bientôt à sa *conjonction supérieure*. Le soleil se trouve alors entr'elle et la terre, et toute sa face éclairée est tournée de notre côté : c'est l'aspect de la pleine lune.

A partir de ce moment, les mêmes phases reparaissent en sens inverse. La partie visible de Vénus se rétricit peu à peu et finalement disparaît à nos regards.

C'était le 4 décembre 1639, Vénus se trouvant à sa conjonction inférieure, où nous venons de la laisser ; deux observateurs, Horrockes et Crabtrec avaient l'œil à la lunette et considéraient le soleil. Tout-à-coup ils voient s'élancer sur la surface de cet astre un point noir, très-différent de ceux que Sa Majesté l'Empereur Napoléon signalait au monde il y a quelques mois. Bientôt ce point noir se divise nettement sous forme d'un disque tout petit, s'avance d'un pas égal et finit par disparaître du côté opposé à celui par lequel il s'était présenté. Nos astronomes comprirent sans peine, et vous avez compris comme eux, que cette apparition n'était autre que celle de Vénus qui venait de passer devant le soleil.

L'enthousiasme d'Horrockes fut encore plus grand que celui de Gali dans la découverte que nous avons signalée plus haut et lui qui, cert n'était pas né poète, épanche son âme dans une sorte de dithyran mythologique où il célébrait l'union de la déesse de Cythère a Appollon.

Le passage de Vénus sur le soleil n'arrive pas, comme on pourrait croire, chaque fois que la planète est à sa conjonction inférieure. P qu'il en fut ainsi, il faudrait que l'orbite qu'elle décrit se confondit a celle de la terre. Mais ces orbites font entr'elles un angle d'un plus de 3 degrés et il peut arriver par suite de cette circonstance Vénus, au moment où elle occupe une position intermédiaire entre terre et le soleil, soit vue un peu au-dessus de cet astre. Les passa dont nous parlons ne peuvent pas être observées plus souvent que t les huit ans. Ce ne sera qu'en 1874 que nous pourrons en être tém et si nous sommes indisposés à cette époque, nous devrons atten l'année 1882.

Les astronomes attachent un grand intérêt aux passages de Vér devant le disque du soleil, parce qu'ils leur fournissent la méthode plus simple et la plus exacte que l'on connaisse pour mesurer la *pa laxe solaire,* c'est-à-dire pour connaître l'angle sous lequel serait vu, face, le rayon de la terre par un observateur placé au centre du sol

De la connaissance de la parallaxe dépend la science astronomi presque toute entière. La distance du soleil à la terre, la grandeur orbites de toutes les planètes, la théorie des éclipses, la connaissance masses, des volumes, des densités, des diamètres de tous les corps lestes, tiennent à l'observation dont il s'agit.

Une des plus belles découvertes que la connaissance de l'attraction procurée aux Astronomes, est celle des de n és intérieures de toutes planètes ; nous savons, par exemple, que les densités du soleil et Jupiter sont égales, tandis que Saturne, plus poreux et plus léger, a densité beaucoup moindre ; leur rapport est à peu près celui du avec l'eau ; la terre, au contraire, est plus dense que le soleil et presque quatre fois autant que lui à volume égal. Ces calculs, l'objet semble placé si loin de la portée de nos recherches, nous connaître les masses et les formes de toutes les planètes, mais ils fondés sur la parallaxe du soleil. Or cette parallaxe est une qua si petite qu'elle n'a jamais pu être sensible aux instruments des anc Astronomes et qu'il est encore très-difficile de la mesurer même les appareils les plus précis. On se fera une idée de la délicat de cette opération lorsqu'on saura qu'une erreur d'un *trois cent mill* de degré, quantité bien au-dessous de l'épaisseur d'un cheveu, f varier la distance de la terre au soleil de plus de 40,000 lieues. A n'est-ce point par des mesures directes que les Astronomes cherc

à obtenir la parallaxe solaire, mais par des voies détournées : ils y parviennent en mesurant des quantités auxiliaires beaucoup plus grandes et tellement liées à la parallaxe qu'il soit possible de l'en déduire par le calcul.

Lorsque Vénus passe sur le disque du soleil, deux observateurs situés à une très-grande distance l'un de l'autre, ne la voient pas se projetter sur la même partie de ce disque ; pour l'un d'eux le passage dure plus longtemps que pour l'autre et la différence peut aller jusqu'à vingt minutes ou même au-delà. C'est là une quantité relativement grande, facile à apprécier et d'où l'astronome pourra, par le seul emploi du calcul, déduire la parallaxe solaire avec une grande exactitude.

Malgré toutes les précautions qu'on a prises, il règne encore sur la vraie distance du soleil une incertitude qui peut aller jusqu'à la valeur de 500,000 lieues. C'est peu relativement à son énorme distance, mais c'est plus que suffisant pour nous faire comprendre l'impatience fiévreuse avec laquelle les Astronomes attendent chaque nouveau passage de Vénus.

Après la célèbre observation d'Horrockes, que nous avons rapportée plus haut, Halley calcula qu'un phénomène semblable aurait lieu l'année 1761. Lorsqu'approcha ce terme tant désiré, il y eut dans toute l'Europe un mouvement qui n'a d'analogue que celui qui s'est fait dernièrement pour l'exposition universelle de Paris : Princes, parlements, Astronomes, Géographes, Marins, Gouverneurs des colonies, tout le monde y prit une part plus ou moins grande. Une foule d'observateurs, payés par les gouvernements, munis de tous les instruments nécessaires, se répandirent dans les diverses régions du globe où l'on pouvait espérer que le phénomène serait visible. Ils ne furent pas tous également heureux. Celui qui s'était transporté au Cap de Bonne-Espérance vit au moment du passage un malencontreux nuage lui violer la face de l'astre radieux : le vaisseau qui transportait aux Indes un astronome anglais ne fut pas plus respecté de la tempête et des pirates que s'il avait été monté par le dernier des hommes. Attaqué, désemparé de plusieurs agrêts, il fut obligé de faire voile pour le cap de Bonne-Espérance. Enfin un autre savant de grand zèle qui avait péniblement gagné le territoire de la baie d'Hudson, comprit, mais trop tard, qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter à l'aveugle, même aux hommes de grande réputation : Halley avait annoncé que le passage de Vénus pourrait être observé dans ces froides régions, mais il s'était trompé de quelques chiffres et il arriva qu'au moment du passage, le soleil y était couché depuis longtemps.

Vous dire le désappointement de notre malheureux observateur, serait chose impossible, il se comprend du reste mieux qu'on ne saurait l'exprimer. Fasse le ciel que de tels revers ne viennent point assaillir nos futurs observateurs de 1874 !

Nous voilà loin, bien loin des phases de Vénus et cependant le sujet est loin d'être épuisé. Reprenons-le pour y ajouter quelques observations importantes.

Tout le monde sait que la lune éclaire beaucoup plus quand elle est pleine qu'au moment du premier quartier et surtout que lorsqu'elle est nouvelle. Pourquoi donc n'en est-il pas ainsi de Vénus, s'il est vrai, comme nous l'avons dit, qu'elle présente des phases? voici la réponse à cette difficulté :

La lune, pendant qu'elle accomplit sa révolution, reste sensiblement à la même distance de la terre. Il en est tout autrement de Vénus. Celle-ci, au moment de sa conjonction inférieure, ou lorsqu'elle occupe une position intermédiaire entre nous et le soleil, n'est éloignée que de 9,750,000 de lieues, tandis qu'à la conjonction supérieure, son éloignement est de 65,000,000 de lieues. Maintenant si l'on se rappelle que c'est au moment de sa plus grande proximité que cette planète nous apparaît sous forme d'un croissant très-délié et qu'elle ne devient pleine que lorsque sa distance est devenue six fois plus considérable; si l'on considère en outre que, d'après les principes de la physique, deux lumières étant à une distance six fois plus grande l'une que l'autre, la première ne peut éclairer autant que la seconde, à moins d'avoir une intensité trente-six fois plus forte, on comprendra sans peine pourquoi l'éclat de Vénus varie si peu malgré les phases par lesquelles elle passe.

Ce qui plus que ses phases, plus que son éloignement peut faire varier l'éclat de notre planète, c'est l'angle qu'elle fait avec le soleil. Lorsqu'elle se lève et se couche peu de minutes avant ou après cet astre, il est très-difficile de l'observer parce qu'elle se trouve noyée dans des flots de lumière. Au contraire lorsqu'elle s'en écarte d'un grand nombre de degrés, on peut la voir sans aucune difficulté.

Les astronomes ont calculé que l'époque de plus grande visibilité a lieu lorsque son lever diffère de celui du soleil de 2 heures 40 minutes.

L'intensité de sa lumière est alors assez considérable pour donner une ombre bien marquée à la nuit tombante et en l'absence de la lune. Chose plus étonnante, on peut, dans quelques circonstances qui se renouvellent à peu près tous les huit ans, la voir en plein jour, même à l'œil nu.

Enée, au dire de Varron, appercevait constamment cette planète malgré la présence du soleil au-dessus de l'horizon, pendant son voyage de Troie en Italie.

L'apparition d'une étoile, en plein midi, jeta l'épouvante dans la population de Londres, l'année 1716.

En 1750, Lalande fut témoin du même phénomène et il rapporte que tout Paris était alors dans l'étonnement.

Il existe en France un pélerinage célèbre connu sous le nom de Notre-Dame d'Aygurandes, à une vingtaine de lieues de Clermont-Ferrand. Là

s'opèrent une multitude de guérisons miraculeuses comme l'attestent les ex-votos suspendus aux murs de la chapelle qui renferme la statue de la Ste.-Vierge. En 1838, le jour de la Nativité et de la fête patronale du lieu, plus de vingt mille personnes, accourues de toutes les contrées environnantes se pressaient autour du modeste sanctuaire dans l'attente de quelque nouveau prodige, lorsque tout-à-coup on aperçoit dans le ciel une belle étoile qui dans cette circonstance paraît encore bien plus resplendissante qu'elle ne l'est en réalité. On ne doute pas que ce ne soit la Sainte-Vierge elle-même qui se montre sous cet emblême gracieux et l'enthousiasme des pélerins est à son comble. Depuis cette époque, chaque fois que revient le huit septembre, tous les yeux se portent instinctivement sur la voûte céleste, mais l'étoile n'a pas daigné reparaître.

On trouve dans Arago un autre fait très-intéressant relatif à l'apparition de Vénus en plein jour.

Bouvard m'a raconté, dit le savant astronome, que le général Bonaparte se rendant au Luxembourg où le directoire devait lui donner une fête, fut très-surpris en voyant la foule réunie dans la rue de Tournon, prêter plus d'attention à la portion du ciel placée au-dessus du palais qu'à sa personne et au brillant état-major qui l'accompagnait. Il questionna et apprit que les curieux voyaient avec étonnement, quoique ce fut en plein midi, une étoile qu'ils prenaient pour celle du vainqueur de l'Italie, allusion à laquelle l'illustre général ne semble pas indifférent, lorsque lui-même, de ses yeux perçants, eut remarqué l'astre radieux.

Lorsque Galilée découvrit les phases de Vénus, il n'avait à son service qu'une lunette d'un faible grossissement. Les instruments d'observation ont atteint depuis une très-grande perfection et nous ont révélé sur cette planète bien d'autres particularités intéressantes.

On a remarqué que son croissant n'est pas toujours terminé par une courbe régulière et des pointes effilées, comme cela devrait être si elle était parfaitement sphérique.

Des sinuosités, des dentelures plus ou moins profondes s'y montrent de temps en temps, et il n'est pas rare non plus que les pointes en soient fortement émoussées.

On a conclu de ces apparences que Vénus est sillonnée par des chaînes de montagnes, et que plusieurs de ces montagnes doivent avoir au moins cinq fois la hauteur de celles de la terre qui sont les plus élevées.

Le déplacement sur la voûte céleste des aspérités dont nous venons de parler, leur retour périodique à la même position, ont démontré que Vénus tourne sur elle-même. C'est ce que l'on avait reconnu du reste par l'observation de taches qui se produisent parfois à sa surface. On voit ces taches se déplacer lentement d'occident en orient, disparaître derrière le bord oriental pour apparaître de nouveau sur le bord occidental, ce qui ne saurait s'expliquer à moins d'admettre un mouvement de rotation de la planète.

En comparant les observations faites en divers pays par les meilleurs astronomes, on a pu s'assurer que Vénus tourne sur elle-même dans l'espace de 23 heures et 21 minutes, ce qui lui donne des jours presque aussi longs que les nôtres.

Après avoir découvert tant d'analogie, tant de traits de ressemblance entre Vénus et la terre, il était curieux de savoir si la première ne possède pas comme la dernière une lune et une atmosphère.

Si l'atmosphère soupçonnée existe, elle doit produire des phénomènes crépusculaires : au-delà du croissant, c'est-à-dire de la partie que le soleil éclaire directement, on doit découvrir un espace plus faiblement éclairé et dont les teintes vont successivement en se dégradant. C'est ainsi que sur les divers points de la terre il fait jour longtemps avant que le soleil paraisse à l'horizon, parce que les rayons de cet astre atteignent déjà les couches élevées de l'atmosphère, et par elles sont réfléchis vers le sol.

Or, des observations exactes, faites dans d'excellentes conditions, montrent que le même phénomène a lieu sur Vénus, et ainsi il est démontré que cette planète est comme notre globe enveloppée dans une atmosphère gazeuse.

Quant à l'existence d'un satellite ou d'une lune, si on préfère lui donner ce nom, il serait téméraire de se prononcer dans l'état actuel de la science.

Plusieurs astronomes, qui portent un nom illustre et dont on ne saurait mettre en doute la bonne foi, prétendent avoir vu cette lune de Vénus. D'autres, en beaucoup plus grand nombre, n'ont jamais pu l'apercevoir. Ils en sont naturellement très-mortifiés et prétendent, les malins, que leurs confrères ont vu double. Leur raisonnement ne manque pas d'être spécieux. Ils affirment qu'en regardant avec beaucoup d'attention dans une lunette, il peut arriver qu'on voie simultanément un astre et son image. Voici comment la chose aurait lieu : si l'œil est placé de telle façon que le faisceau lumineux qui a traversé la lunette ne soit pas reçu tout entier dans la pupille, une partie de ce faisceau tombera sur la corne opaque (blanc de l'œil) s'y réfléchira, ira tomber sur l'oculaire de la lunette, et là, subissant une deuxième réflexion, reviendra dans l'œil de l'observateur, et lui donnera une image très-affaiblie de l'astre. Supposons que vous considérez Vénus dans les circonstances que nous venons de décrire ; vous verrez à côté de cette planète brillante un astre très-pâle, présentant des phases, et avec un peu de bonne volonté, vous ne manquerez pas de croire que Vénus a sa lune tout comme la terre.

Si le raisonnement que nous venons de rapporter n'est pas concluant, il explique parfaitement, du moins, la réponse de d'Alembert à Frédéric, roi de Prusse.

Frédéric croyait fermement à l'existence du satellite de Vénus, et proposa de lui donner le nom de son ami d'Alembert. Celui-ci se défendit par ce petit billet :

"Votre Majesté me fait trop d'honneur de vouloir baptiser de mon nom cette nouvelle planète. Je ne suis ni assez grand pour devenir au ciel le satellite de Vénus, ni assez bien portant pour l'être sur la terre, et je me trouve trop bien du peu de place que je tiens en ce bas monde pour en ambitionner une au firmament." Nous croyons aussi qu'il était loin de mériter d'être élevé jusqu'aux astres. Si un tel séjour était fait pour l'homme, nous préfèrerions voir s'y envoler cette frêle et délicate créature qu'une mort prématurée a enlevée à la terre et qui chantait quelques heures seulement avant son dernier soupir, ces attendrissantes paroles :

Thou little sparkling star of even,
Thou gem upon an azure heaven!
How swiftly wils soar to thee
When this unprisoned soul is free!

"O toi, petite étoile scintillante du soir, diamant qui étincelle sur un ciel d'azur ! avec quel empressement je prendrai mon essor vers toi, quand mon âme sera dégagée de sa prison terrestre !"

Mais vous même, bien-aimé lecteur, n'aimeriez-vous pas, quand l'heure du grand voyage aura sonnée, à vous diriger vers ce monde lointain et à contempler les magnificences qu'il renferme ? S'il en est ainsi, tout ce qui touche à sa géographie, aux mœurs et au caractère de ses habitants—Vénus a des habitants, n'en doutez point : Fontenelle l'a dit et beaucoup d'autres après lui nous l'ont assuré—tout ce qui peut faire pressentir les émotions qui vous y attendent doit vous intéresser vivement. C'est dans l'espoir de vous être agréable que nous allons donner quelques détails sur ces divers sujets. Vous ne vous attendez pas, sans doute, à une histoire complète : ce serait trop long et trop difficile aussi, car il y a bien des choses sur lesquelles nous ne pouvons posséder de données solides. Comment savoir, par exemple, si les peuples de Vénus sont régis par un gouvernement fédéral, républicain ou monarchique ? Si pour manger la bouillie, ils font usage de cuillères comme nous, ou de petits bâtons comme les Chinois ? S'ils ont inventé déjà les chemins de fer ou s'ils sont encore réduits à monter les lourds chariots qui traînaient les héros d'Homère ? L'imagination pourrait ici se donner libre carrière, mais nous tenons à ne rien dire qui ne soit une déduction, une conséquence logique des faits astronomiques que nous venons d'exposer. Même en nous tenant dans ces limites les matières sont loin de faire défaut.

Nous avons prouvé que Vénus tourne sur elle-même dans l'espace de 23 heures et 21 minutes. Le jour et la nuit se succèdent donc à sa surface à peu près comme sur notre globe.

Pendant la nuit les habitants de cette planète voient le ciel parsemé de points brillants, tourner d'un mouvement uniforme d'orient en occident. La terre devient pour eux une étoile, mais une étoile beaucoup plus lumi-

neuse que jamais ne nous apparaît Vénus, par la raison qu'ils peuvent la voir de très-près lorsqu'elle est complètement éclairée par le soleil, au lieu que les époques où Vénus se trouve plus près de nous, sont précisément celles où elle présente son croissant le plus effilé.

Le jour leur apporte toutes les magnificences auxquelles nos yeux sont accoutumées. Vénus, en effet, est entourée d'une atmosphère transparente au sein de laquelle se combinent mille jeux de lumière. Quand l'astre éclatant du jour, deux fois plus grand qu'il ne paraît de la terre à cause de son moindre éloignement, lève à l'orient son disque énorme et se penche le soir vers l'horizon, le crépuscule développe ses splendeurs ravissantes. Le ciel bleu tant célébré par les poëtes se montre là dans tout sa beauté, et les nuages aux formes capricieuses qui flottent au-dessus de nos têtes, nous abritent contre les ardeurs du soleil, développent aussi autour de Vénus leurs nuances neigeuses, argentées, dorées, empourprées. Que pourraient être ces taches qui apparaissent sur divers points de cette planète, grandissant, changant sans cesse de forme, s'évanouissant pour aller se reformer plus loin, sinon des nuages en tout semblables aux nôtres ?

Les nuages forment la pluie... On parle donc sur Vénus de pluie et de beau temps ! quel avantage pour ceux de ses habitants qui, semblables à une grande partie des humains, ne savent de quelle manière entretenir la conversation !

Ce n'est pas tout ! La nature ne produit rien en vain et l'on ne saurait admettre que la pluie ait été créée dans l'unique but de venir au secours des esprits bornés. Nous devons croire que les pluies et les rosées tombent sur le sol pour faire végéter des plantes et que les plantes prennent racine, croissent et produisent des semences pour nourrir des animaux ; comme nous savons d'ailleurs que la nature est uniforme et constante dans ses procédés, que les mêmes choses servent aux mêmes fins, pourquoi ne conclurions-nous pas qu'il y a des plantes et des animaux dans Vénus ? à quoi bon, sans cela, cet appareil de provisions qui paraît si bien leur être destiné ?

Ainsi il y a sur Vénus de riants bosquets, des prairies émaillées de fleurs, des forêts vierges, où des animaux nombreux ont choisi leur retraite où des nuées d'oiseaux font entendre leurs chants ; il y a des ruisseaux des lacs, des fleuves aux eaux profondes et rapides. Ces fleuves, si nous en jugeons par l'analogie, doivent être plus vastes peut-être que ceux dont s'enorgueillit le Canada, car les montagnes de Vénus, excessivement élevées, sont par là même couvertes de neiges éternelles, et donnent naissance à des glaciers immenses qui peuvent alimenter les plus puissants cours d'eau.

Le monde que nous étudions est-il aussi favorisé que nous sous le rapport du climat et de la variété des saisons ? possède-t-il un printemps, un été, un automne et un hiver, ou bien tous les temps de l'année sont-ils semblables ?

Tout dépend ici de la position de l'axe de Venus par rapport à son orbite. S'ils sont perpendiculaires l'un à l'autre, toute trace de saisons disparaît : certaines zones seront éternellement brûlées par une chaleur excessive, d'autres éternellement tempérées, et d'autres, celles qui se trouvent vers les pôles, éternellement ensevelies dans les glaces. Faites en sorte que l'axe de Vénus et le plan de son orbite soient inclinés de 23°, tout se passera comme sur la terre. Mais si l'inclinaison devient plus grande, on n'aura plus que des saisons disparates dont la brièveté et l'inconstance nous seraient fatales. C'est justement là ce qu'on remarque.

La planète qui doit offrir les plus curieuses circonstances climatologiques, dit Babinet, c'est sans contredit Vénus qui, pour la grosseur, la masse, est presqu'exactement semblable à la terre. Elle tourne très-obliquement sur elle-même. Si nous prenons la terre pour point de comparaison, le soleil arrive, l'été, jusqu'au-dessus de Syène, en Egypte, ou de Cuba, en Amérique. Pour Vénus l'obliquité est telle que, l'été, le soleil atteint des latitudes plus élevées que celles de Belgique ou même du Labrador. Il en résulte que les deux pôles soumis tour à tour à un soleil presque vertical et qui ne se couche pas (et cela à quatre mois de distance, puisque l'année de cette planète n'est que de huit mois), ne peuvent laisser la neige et la glace s'accumuler. Il n'y a point de zone tempérée sur cette planète : la zone torride et la zone glaciale empiètent l'une sur l'autre et règnent successivement sur les régions qui, chez nous, composent les deux zones tempérées. De là des agitations d'atmosphère constamment entretenues, et d'ailleurs tout à fait conformes à ce que l'observation nous apprend sur la difficile visibilité des continents de Vénus à travers le voile de son atmosphère tourmentée incessamment par les variations rapides de la hauteur du soleil, de la durée des jours et des transports d'air et d'humidité que déterminent les rayons du soleil deux fois plus ardents que pour la terre.

Du climat d'un pays dépend naturellement le caractère du peuple qui l'habite.

Les *septentrionaux*, dit Bodin, (livre de la république) sont hauts et grands, blonds, sociables, grands mangeurs et grands buveurs. Les *méridionaux* sont petits, mélancoliques, ils ont la voix grêle, le cuir dur et les poils crépus. Les *moyens* sont médiocres et tempérés en toutes choses. Laissons à nos lecteurs le soin d'appliquer ces remarques aux habitants de Vénus, et de se faire ainsi une juste idée de leurs habitudes et de leurs mœurs.

Pour nous, nous pourrions considérer notre tâche comme terminée ici, si nous n'avions promis de considérer notre belle planète au point de vue de la poésie et des sentiments que son aspect fait naître dans les cœurs. Ajoutons quelques lignes pour remplir nos engagements.

Depuis les origines de la poésie antique, comme le remarque un astro-

nome distingué, Vénus fut l'étoile de tous ceux qui aiment à rêver.
moyen-âge, un bon père fait un voyage extatique dans le ciel, et ne dans Vénus que des jeunes gens d'une beauté ravissante, vivants au d'un parfait bonheur. Plus tard, l'auteur de *Paul et Virginie* fait en de Vénus la description la plus merveilleuse : c'est un véritable par terrestre. De nos jours, enfin, le poëte des *Contemplations*, visitant l antique de Cythère, qui n'est plus aujourd'hui qu'un roc désert, rep sa pensée dans le ciel, et c'est là qu'il cherche désormais le séjour Vénus :

Vénus ! que parles-tu de Vénus ? elle est là.
Lève les yeux. Le jour où Dieu la dévoila
Pour la première fois dans l'aube universelle,
Elle ne brillait pas plus qu'elle n'étincelle.
Si tu veux voir l'étoile, homme, lève les yeux.
L'île des mers s'éteint, mais non l'île des cieux ;
Les astres sont vivants et ne sont pas des choses
Qui s'effeuillent, un soir d'été, comme les roses.
La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus.

Voulez-vous des vers plus gracieux, mieux sentis, d'une inspiration p vive, plus noble et plus élevée, lisez Alfred de Musset :

Etoile qui descends sur la verte colline,
Triste larme d'argent du manteau de la nuit,
Toi qui regarde au loin le pâtre qui chemine
Tandis que pas à pas son long troupeau le suit.
Etoile ! où t'en vas-tu dans cêtte nuit immense ?
Où t'en vas-tu si belle à l'heure du silence,
Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?
Ah ! si tu dois mourir, bel astre, et si ta tête
Va dans la vaste mer plonger ses blonds cheveux,
Avant de nous quitter, un seul instant arrête,
Etoile de l'amour, ne descends pas des cieux !

Voilà certes de la belle poésie ! mais comme elle doit paraître pâl froide quand on la met en regard de l'inspiration chrétienne ! Ici ce plus je ne sais quelle divinité payenne, divinité dont le seul souvenir b la vertu, c'est Marie, la Vierge Immaculée, que vous saluez dans l'é du matin ! Jamais rapprochement ne fut plus frappant :

L'étoile du matin resplendit de beauté ; Marie est si belle qu'elle d'admiration les esprits célestes.

L'étoile du matin ne s'éloigne jamais du soleil ; Marie a son trône le ciel à côté de celui de son divin Fils.

L'étoile du matin emprunte son éclat au soleil ; Marie n'est grande que parce qu'elle a été revêtue du Soleil de justice.

L'étoile du matin précède le lever du soleil ; Marie a été l'étoile de Jacob envoyée pour annoncer le Rédempteur, et c'est elle qui l'a attiré sur la terre par l'admirable pureté de son cœur.

L'étoile du matin devient aussi étoile du soir ; Marie, comme un astre bienfaisant, descend vers nous au déclin du jour, se penche sur la couche du moribond, et de sa main maternelle lui montre le chemin du ciel.

Enfin, l'étoile du matin apparaît quelquefois au milieu du ciel, à travers les nuages ; Marie se montre aussi au nautonier que trouble le grondement de l'orage. " Tout à coup, dit Chateaubriand, un trait de lumière perce la tempête ; l'étoile des mers, Marie, patronne des mariniers, paraît au milieu de la nue ; elle tient son Enfant dans ses bras, et calme les flots par un sourire !"

Il est des tempêtes plus redoutables que celles de l'Océan ; ce sont celles que les passions soulèvent au fond du cœur. Ecoutez ce que doit faire le chrétien pour les surmonter. C'est St. Bernard qui parle :

Si le vent de la tentation se lève, si le souffle de la tribulation se fait sentir, regardez l'étoile, invoquez Marie ; si vous êtes ballotés par les flots de l'orgueil, de l'ambition ou de la jalousie, regardez l'étoile, invoquez Marie ; si la colère, l'avarice ou l'aiguillon de la chair vous agitent, comme une frêle barque tourmentée par la tempête ; si votre cœur, épouvanté par l'énormité de vos crimes et par la pensée du jugement, se sent prêt à tomber dans la défaillance et le désespoir, regardez l'étoile, invoquez Marie !

" Etoile aux rayons purs, Marie, ô la plus belle entre les filles de Juda, ô la plus chaste et la plus sainte d'entre les vierges de Sion, votre sourire ravit les anges dans les cieux et fait tressaillir la terre d'allégresse ; brillez, brillez sans cesse à nos regards, Etoile propice et bénie ! Que votre douce lumière descende dans la nuit profonde de notre âme pour y répandre le feu sacré de la charité ! qu'elle se repose avec amour sur le tombeau de ceux qui nous ont quittés, et sur ce lit de poussière où nous serons bientôt étendus nous-mêmes, afin qu'à son ineffable clarté, nous puissions nous trouver, nous reconnaître et nous aimer dans le ciel, comme nous nous étions connus et aimés sur la terre !" (*C. Clausade.*) N. N.

L'ANGLETERRE ET L'ABYSSINIE.

SOMMAIRE.—A quoi sert la guerre ?—L'Amba—Les Troglodites—Flore et Faune, le *Zemb.*—Caractère des Abyssins—Fêtes et jeux, le *Kersa*—L'armée—Supertitions—Commerce—Instruction—Arts et métiers—Origines—Religion—Histoire—Gouvernement—Kasa, l'aventurier—Les missionnaires anglais.—L'expédition.—Difficultés et chances de succès—Que fera Théodoros ?—Que veut l'Angleterre ?

A quoi sert la guerre ? à apprendre la Géographie ? répond un plaisant. Il faut avouer que le procédé coûte bien cher, et qu'on pourrait en trouver de plus expéditif et de moins meurtrier.

Cependant, comme beaucoup d'autres, nous profiterons de l'intérêt qu'excite en ce moment l'expédition anglaise, en Abyssinie, pour jeter un coup d'œil sur cette contrée, et nous rendre compte du pays qui va devenir le théâtre d'événements importants et de la population qui l'habite.

L'Abyssinie est une vaste région située au sud de l'Egypte et de la Nubie, et dont les frontières ont varié et varient sans cesse avec les révolutions qui continuent d'agiter le pays ; du nord au sud elle peut compter deux cents lieues de long, de la mer Rouge aux frontières du désert elle compte 230 lieues de largeur. Elle forme un plateau très-élevé qui s'incline doucement au nord vers la mer Rouge, et au sud vers l'intérieur de l'Afrique. L'aspect général de cette contrée, coupée de chaînes de montagnes et de nombreuses rivières, lui a fait donné le nom de *Suisse Africaine.* Parmi les pics nombreux de ce plateau, et qui, une partie de l'année, sont couverts de neige, on distingue avec une surprise profonde le pic de l'*Amba.* " L'Amba est une montagne très-élevée, dit un missionnaire, qui a parfois plus de 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui paraît inaccessible. Ses parois abruptes, verticales, qu'on dirait taillées de mains d'homme, ressemblent aux colossales murailles ou aux tours démesurées de quelque château fantastique. Nous disions qu'elles paraissent inaccessibles : elles le sont quelquefois à ce point, que, pour atteindre le faîte, il faut se faire hisser à l'aide de longues cordes, qui pendent au-dessus de l'abîme. Dans les cas plus favorables, où l'on n'est pas réduit à cette extrémité, on découvre sur les flancs du précipice un sentier raide, étroit, qui serpente dans quelque anfractuosité, et c'est par là que doit s'opérer l'excursion. Est-on parvenu sur le rebord du gouffre ! c'est le plus grand spectacle qui s'offre aux yeux. Ces immenses citadelles aux murs de roches, sont couronnées de vastes plaines unies, de plusieurs milles d'étendue, que tapisse une fraîche verdure qu'arrosent des eaux vives. Mais, là même, on retrouve un nouveau trait de cette nature tourmentée, dans d'étroites et profondes fissures qui viennent brusquement couper les verdoyants plateaux.

Sur le plateau central, le climat de l'Abyssinie est assez tempéré. Dans les vallées, la chaleur y est étouffante. En juin commence la saison des pluies, qui dure jusqu'en septembre. Elles tombent en si grande abondance qu'elles interrompent tous les travaux et souvent les opérations de la guerre ; quand les pluies ont cessé à l'intérieur elles commencent alors sur les côtes de la mer.

Cette large bande comprise entre le plateau et le rivage de la mer Rouge, forme une plaine aride, sablonneuse et presque inhabitable, soit à cause des chaleurs, du manque d'eau et des fièvres qui y règnent constamment. On n'y rencontre que de rares habitants à demi sauvages, vivants dans des cavernes, ce qui leur avait fait donner le nom de *Troglodites* chez les anciens.

L'Abyssinie produit de l'or que l'on obtient par le lavage des graviers et que l'on extrait de fosses peu profondes ; on y trouve aussi des cristaux de sel gemme dans une plaine d'environ quatre journées d'étendue.

De vastes forêts remplies d'essences très-rares, couvrent plusieurs cantons. Le caféier y croit spontanément, sur plusieurs montagnes : on y trouve également l'arbre qui donne le baume de Judée et celui de la myrrhe.

Le sol y est si fécond qu'on y fait habituellement deux récoltes par an, et trois dans certaines provinces. On y cultive le froment, l'orge, le millet, la vigne et plusieurs sortes de légumes propres au pays, particulièrement, le thef blanc qui forme la nourriture des pauvres. Les campagnes sont enbaumées du parfum des roses, des jasmins et des œillets.

Les animaux les plus féroces de l'Afrique infestent ses forêts, les rives de ses fleuves et le bord de ses lacs. Les animaux domestiques sont à peu près les mêmes que les nôtres ; les abeilles y donnent un miel excellent dans des ruches souvent construites sous terre. Chaque année les sauterelles y causent d'horribles ravages, mais le fléau de ce pays est *le Zemb*, espèce de mouche dont la vue seule et le bourdonnement, causent plus de terreur et de désordres parmi les animaux que tous les lions et les tigres des forêts.

L'abyssin est de belle taille, élancé, et bien pris ; il porte les cheveux longs, ses traits approchent de la régularité de ceux de la race caucassique, le teint est bronzé ou olivâtre.

Les éthiopiens sont affables, prévenants, hospitaliers ; ils auraient d'heureuses dispositions pour la civilisation ; si durement asservis par leurs Négus, ils s'avilissent dans leur servitude. C'est ainsi que leur courage dégénère ou en fanatisme ou en barbarie, selon qu'ils sont vaincus ou vainqueurs, dans les nombreux combats qu'ils ont à soutenir contre les ennemis de l'intérieur ou du dehors.

Leur vêtement est d'une simplicité primitive : il consiste dans une longue pièce de coton, dont ils s'enveloppent avec élégance, et qu'ils rattachent à la taille par une ceinture de drap. Les femmes portent la robe traînante, par-dessus laquelle elles jettent un léger manteau qu'elles drapent fort gracieusement.

Leurs maisons sont rondes à toits coniques, construites sur le flanc des montagnes, au sommet des plateaux, pour échapper dans le temps des pluies aux inondations des vallées : quelques tapis de Perse, quelques poteries de terre noire, c'est là tout ce qui compose le luxe de leurs habitations.

Gaie et vive, cette population, qui s'élève à six millions environ, aime les plaisirs et les fêtes qui se donnent à l'occasion d'un baptême ou d'un

mariage, elles donnent lieu à de grandes réjouissances ; l'hydromel, que l'on préfère au vin, engendre souvent des scènes d'ivresse, mais que ne trouble aucune rixe sanglante. Ce sont les plaisirs de la haute société.

Le jeu le plus en vogue parmi le peuple, est celui du *kersa* qui ressemble assez au jeu de crosse. On se porte des défis de village en village, comme autrefois ici, de tribus à tribus, mais ces défis dégénèrent parfois en rixes furieuses, où la crosse joue le rôle du casse tête.

Les soldats éthiopiens sont très-braves, se battent bien et avec acharnement. La force de l'armée est principalement dans la cavalerie. La bataille rangée commence par les fusilliers qui tirent fort bien ; bientôt on bat la charge, la cavalerie s'élance, la victoire ne se fait pas longtemps attendre.

D'une imagination ardente et à la fois d'une ignorance profonde, ce peuple est en proie aux idées les plus extravagantes et les plus absurdes : ainsi il croira que les artisans ont le secret de se transformer en hyènes pendant la nuit, pour se rasssasier à plaisir de chair humaine. Les voyageurs ont remarqué parmi eux beaucoup d'usages qui ont des ressemblances frappantes avec ceux des Hébreux antérieurs au temps de Salomon, ce qui n'est pas étonnant, puisque l'élément juif entre pour beaucoup, dans la population de ces contrées.

Le commerce se fait par la mer Rouge, et par les caravanes qui viennent de l'Egpte et qui importent en Abyssinie les marchandises européennes, en échange desquelles, elles rapportent de l'or, de l'ivoire et des esclaves.

L'enseignement en Abyssinie est public et gratuit ; le professeur de chant liturgique tient la première place dans l'instruction, puis vient le maître de grammaire ; dans les hautes sphères, on enseigne l'Astronomie, le Nouveau-Testament, les pères de l'Eglise, l'Ancien-Testament, le droit civil et canonique.

“ Un vieux professeur me dit, c'est M. Abbadie qui parle, qu'il avait appris à bien lire en trois ans. Deux années furent ensuite consacrées à la grammaire et à la composition des hymnes. Il avait appris en sept ans l'explication du Nouveau-Testament, et quand à l'Ancien, il y avait consacré quinze années, car l'effort de mémoire était grand.”

Il faut en effet une forte dose de bonne volonté et de constance pour arriver à la perfection de cette instruction toute orale et peu savante en méthodes.

La culture des arts n'est guère plus avancée que celle des sciences on s'y occupe cependant de peinture, de musique, et l'art dramatique y trouve des amateurs.

L'industrie y obtient d'assez bons résultats dans les fabriques de toiles de coton, et de tapis ; on y façonne le cuivre et le fer dans toute l'étendue du pays.

L'origine de ces peuples est peu connue ; on les dit descendants de No

ar Cush. C'est un mélange de Greco-Egyptiens, d'arabes et de juifs, ce qui leur a fait donné le nom d'Habesch, qui ne veut pas dire autre chose. Leur langue, le *Ghiz*, est aussi un amalgame des langues de ces trois peuples, quoiqu'elle se rapproche d'avantage de l'Arabe.

Avant leur conversion au Christianisme, les Abyssins étaient plongés dans les erreurs du Sabéisme et adoraient les Astres. Amenés au Christianisme au IV siècle, ils furent bientôt entraînés dans l'hérésie d'Eutychès par les agents de l'Impératrice Théodora.

Leur Religion aujourd'hui est un mélange de christianisme et de Judaïsme. Ils célèbrent le Dimanche et le Sabbat; ils reçoivent les sacrements et gardent la Circoncision. Ils ont un patriarche qu'ils appèlent *Albouna* "Notre Père." Le clergé est nombreux, très-influent. Les couvents, tant d'hommes que de femmes, sont multipliés ; c'est dans leurs écoles que s'instruit la jeunesse. Toutefois cette population religieuse est fort corrompue, la polygamie y règne, et le mariage n'y consacre aucun lien.

Avant l'ère chrétienne, l'histoire des Abyssins est toute remplie de la succession de ces interminables dynasties dont on ne connaît avec certitude ni l'origine ni la durée, ni la fin, ni les rois. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'étranger ne peut jamais réussir à franchir les barrières naturelles de l'Ethiopie, et que ce peuple brave et entreprenant franchit plusieurs fois ses frontières, poussant ses conquêtes jusqu'en Arabie et aux limites de la Perse, fonda sur les deux côtés de la mer Rouge un vaste empire connu sous le nom de Jemen, et dont Rome sollicita l'alliance.

Depuis l'ère nouvelle on ne compte en Abyssinie qu'une succession de princes ou de reines dont les plus célèbres sont Judith, princesse juive, qui s'empara du trône au X siècle et dont les successeurs régnèrent pendant trois siècles: David et son frère Isaac, Zara Yacouh, qui en 1438 envoya des embassadeurs au concile de Florence, et que l'on crut en Europe, être le fameux Prêtre-Jean qui remplissait l'Orient du bruit de sa sagesse et des merveilles de son règne.

L'entrée des Portugais en Abyssinie ne date que de 1490, ils trouvèrent le peuple de cette contrée engagé dans une suite de guerres acharnées contre les Musulmans qui ne les avaient pas encore soumis au Croissant. Ils les aidèrent à repousser les envahisseurs, mais les dissensions intérieures et la haine de l'étranger les forcèrent bientôt de se retirer.

Le gouvernement est une monarchie héréditaire. Le roi ou l'empereur prend le titre de *Negus*, les gouverneurs de province celui de *Râs*. Trois grands gouvernements partagent l'administration du royaume. Celui de Amhra dont Gondar est la capitale, et qui occupe l'intérieur du pays. Gondar, ville de 20,000 habitants, est située au milieu d'une plaine entourée de vertes collines, dit le missionnaire déjà cité. Si de cette ville on se dirige vers le sud-ouest, on atteint en douze heures de marche les bords du lac *Bambea ;* toute cette route et l'aspect de ce lac sont merveilleux, en

approchant du lac on croit entrer dans les régions fabuleuses chantées pa les poëtes. Le lac a plusieurs centaines de milles de circonférence, le eaux en sont non seulement pures et limpides, comme celles des lacs d'Eu rope, mais encore fraîches comme elles. Çà et là se détachent sur le lac de nombreux îlots, la forme en est semblable à ceux dont la mer de Naples est semée presque en face de Sorrente ; mais l'aspect en est plus gracieux. Chacune de ces îles a son église et quelques monastères.

La province du sud est celle de Shoa et a pour capitale ou ville principale Ankober.

Celle du Tigré, la plus voisine de la mer, a pour villes principales, *An-talo*, regardée comme la capitale, *Chelikout*, résidence du Bâs, *Adoua* ville de 8,000 âmes, et *Axum*, capitale de l'Abyssinie sous les Ptolémées et jadis résidence de la fameuse reine de Saba, qui fit le voyage de Jéru-salem pour admirer la sagesse de Salomon. C'est de cette reine que pré-tend descendre par Ménileck, le Negus actuel Théodoros.

Depuis le départ des Portugais, ce malheureux pays n'a pas cessé d'être en proie aux discordes civiles, suscitées par l'ambition des Negus et des Bâs, gouverneurs de provinces qui tentent sans cesse de s'élever au pou-voir suprême. Depuis 1831, trois Negus sont montés successivement sur le trône, et aujourd'hui le trône est occupé par Théodoros, contre qui l'Angleterre dirige l'expédition commandée par le général Napier.

Mais quel est le caractère de cet empereur, et comment l'Angleterre se trouve-t-elle engagée dans cette guerre, voilà ce qui actuellement nous intéresse le plus.

Théodoros est un aventurier dont le véritable nom est Kasa, neveu de Kanfu, qui s'est autrefois signalé contre les Turcs du Sannar.

Dès avant 1847, il s'était révolté contre la reine Manan, femme du roi Jean, et avait établi son camp à Quara, aux confins occidentaux de l'E-thiopie chrétienne. Cette année, Manan voulut soumettre le rebelle de Quara, mais Kasa, vaincu dans une bataille rangée, par un coup de main hardi, enleva le roi et sa mère, pendant que l'armée victorieuse pillait le butin ; se fit déclarer roi d'Abyssinie, et s'établit à Gondar.

Il pouvait avoir alors vingt-sept ans. " Son visage, dit M. Abbadie est plutôt noir que rouge. Comme presque tous les éthiopiens, il avait le corps grêle, et semblait devoir sa grande agilité moins à ses muscles qu'à sa puissante volonté. Son front est haut et presque bombé ; son nez légère-ment aquilin est un trait fréquent chez les Amara de pur sang. Comme chez eux, sa barbe est des plus légères et sa lèvre peu épaisse semble tra-hir une origine plutôt arabe qu'éthiopienne."

Selon l'usage du pays, Kasa, en montant sur le trône, prit le nom de Théodoros, et se fit sacrer par l'Abonna ; il courait dans le pays une pro-phétie, qu'un certain Théodoros règnerait un jour d'un bout de l'Abyssi-nie à l'autre ; il ne trouva rien de mieux que de se l'appliquer en prenant le même nom.

Théodoros, tel que nous le dépeint M. Breton, " est un véritable Néron au visage noir, il aime les grands massacres et les belles vengeances qui font ruisseler le sang ; les égorgements de plusieurs centaines de ses sujets à la fois sont ses plaisirs ; il trouve d'agréables distractions à soumettre à une mort lente accompagnée de tortures de son invention, ceux qui lui déplaisent."

Théodoros ne s'est pas encore défait de ses prisonniers, et quoique leur sort ne soit pas enviable, ils vivent encore, et les anglais conservent toujours l'espoir de retirer leurs compatriotes des griffes de ce tigre couronné.

Un des prisonniers écrivait de Magdala à la date du 23 décembre :

"L'humeur de notre détenteur n'est pas améliorée. Il a adopté dernièrement une nouvelle méthode d'exécution extrêmement cruelle. Précédemment il avait coutume de brûler ses nombreuses victimes dans leurs propres cabanes ; maintenant il cloue à terre les grands coupables avec un pieu de tente en fer, et il les laisse mourir ainsi. Ceux dont le crime est moins grand, il les étend sur le sol, et il fait traîner sur leurs corps ses lourds chariots de munitions, jusqu'à ce que ces malheureux soient écrasés, mutilés et réduits en une masse informe."

Assez politique pour un barbare ignorant, il s'est imaginé que les européens voulaient se rendre maîtres chez lui, ce dont il ne se soucie nullement, et l'on ne peut guère l'en blâmer. Voici l'idée qu'il s'est faite de la politique des monarques européens : " quand un roi d'Europe, s'est-il dit, veut s'emparer de quelque royaume à sa disposition, il y envoie d'abord des missionnaires ; les missionnaires sont bientôt suivis des consuls ; et à la suite des consuls viennent les armées et la conquête."

De là sont venues ses difficultés avec l'Angleterre.

Il y a environ quarante ans, M. Gobat, missionnaire protestant, vint s'établir à Gondar, où il séjourna quelques années. De retour en Angleterre, il publia une relation de ses prétendues conversions, lorsqu'il n'avait même pas osé y prêcher ; on sait, en effet, que les éthiopiens ne souffrent pas les missionnaires hérétiques. Mais enfin, M. Gobat racontait ce qu'il eut désiré faire et non ce qu'il avait fait. " Samuel Gobat, dit un prêtre indigène, était un homme avenant, et qui produisait bien des illusions au premier abord. Moi qui l'ai suivi, je puis affirmer qu'il était réellement hérétique ou qu'il fesait semblant de l'être. Il proposait des objections et des doutes affreux en matière de religion chrétienne, mais sous forme d'hypothèses ; les *si* précédaient toujours ses assertions étranges ; pouvait-il les affirmer nettement ? Vous sentez que dans Gondar au moins, on ne l'aurait pas laisser continuer, et le séjour de notre ville lui aurait été interdit."

Trompée cependant par sa relation, la société des missions protestantes lui adjoignit trois missionnaires, qui s'étant mis à prêcher de bonne foi, furent chassés trois fois, jusqu'à ce qu'enfin ils crurent prudent de garder le silence, et ils ne firent qu'un prosélyte.

De leur côté, les missionnaires catholiques, sur l'invitation de M. Abbadie, de l'Institut de France, pénétrèrent en Abyssinie ; ils formèrent une mission de 12,000 convertis qui nécessita la présence d'un évêque ; Mgr. Jacobis y fut envoyé, et l'année dernière le nombre des catholiques s'élevait à 60,000.

Cependant, Théodoros, dès 1855, proscrivait toute autre religion que la sienne, et les missionnaires catholiques durent s'éloigner. Les ministres anglicans crurent le moment favorable pour tenter un nouvel essai ; ils ne se présentèrent plus comme missionnaires, mais comme ouvriers fondeurs, et Théodoros les accueillit pour monter son artillerie. Cependant on distribuait des Bibles, l'empereur s'emporta et congédia M. Stern. Celui-ci osant un jour se présenter de nouveau devant lui, Théodoros lui dit : "Je suis las de votre Bible. Vous m'avez gravement offensé en n'usant pas du congé que je vous avais donné pour retourner à la mer : je vous pardonne comme étranger, mais mes sujets qui auraient dû vous éclairer à cet égard seront punis sévèrement."

Les compagnons de M. Stern furent emprisonnés. M. Stern lui-même fut maltraité. M. Cameron, agent diplomatique, qui voulut plaider pour eux, fut incarcéré à son tour. Théodoros avait d'ailleurs d'autres griefs contre lui. L'ambitieux parvenu, voulant étendre sa domination sur les bords de la mer Rouge, crut devoir solliciter le secours de l'Angleterre pour l'aider dans ce projet. M. Cameron fut chargé d'une lettre de Négus à la cour de Londres, mais au lieu de la porter lui-même, il se contenta de l'envoyer par un émissaire, et demeura dans le pays, étudiant les ressources qu'il pouvait offrir pour la culture du coton.

Théodoros fut mortifié de ces procédés, le rapport de l'agent anglais fut intercepté, il y avait des détails fort désagréables pour l'empereur, et quand M. Cameron se présenta sans réponse satisfaisante du cabinet de St. James, le Negus irrité le retint prisonnier.

Grande fut l'indignation de l'Angleterre. On envoya de nouveaux députés avec des présents. La Reine même lui écrivit de sa royale main une lettre à la fois ferme, conciliante et amicale pour l'inviter à rendre ses captifs. Le barbare reçut les présents et garda les députés prisonniers.

Ils sont six anglais et deux allemands enfermés à Magdala, près du lac Dambea ; quatorze autres ouvriers allemands sont gardés à vue dans l'intérieur de la ville. " Ces ouvriers, dit M. Abbadie, envoyés aux frais d'une société protestante comme de " pieux laïques," ont commencé d'une façon fort excentrique leurs œuvres de paix évangélique en fabriquant des mortiers et d'autres engins de guerre. Quant au spirituel, ils ont fait des spiritueux, c'est-à-dire beaucoup d'eau-de-vie, et pour ce qui est du temporel, ils se sont livrés au commerce des esclaves." C'est du moins ce que M. Bassam, le diplomate chargé de la dernière mission près de Théodoros, nous apprend lui-même. Et maintenant ils accusent les catholiques de leurs bévues !

Il était difficile au peuple anglais de recevoir un pareil affront sans mot dire. Une expédition contre cet intraitable Théodoros fut donc arrêtée, et l'expédition est partie, et voilà pourquoi un regard curieux se reporte aujourd'hui vers l'Abyssinie, pays si peu connu jusqu'ici.

C'est le 5 octobre dernier que l'expédition a pris pied sur la côte d'Abyssinie, le débarquement s'est effectué dans le port de Tula ou d'Annesley. Depuis elle a pénétré dans l'intérieur des terres jusqu'à Senafe.

Quelles sont donc les difficultés qu'aura à vaincre l'expédition d'Abyssinie. Elles sont nombreuses, quelques-unes ont déjà été surmontées, d'autres restent encore que l'on peut prévoir, il en est qui peuvent surgir que l'on ne prévoit peut-être pas.

Les préparatifs ont été considérables, l'expédition n'occupe pas moins de 238 navires de toutes grandeurs à 7 millions et demi par mois.

Après un débarquement pénible à Tula, l'armée est entrée dans une plaine immense qui conduit aux premiers plateaux du Tigré, et elle a dû y souffrir beaucoup de la chaleur, de la soif et de la fatigue.

Sur ce sol aride et brûlant on ne voyage guère que la nuit, car la chaleur à l'ombre se monte à 48 degrés, et en rase campagne elle peut monter jusqu'à 60. Souvent les caravanes y ont à lutter contre le *Karif*, espèce de colonne, couleur rouge brique, qui aveugle les voyageurs d'un sable brûlant, ou contre le *Simun*, auquel on ne peut résister qu'en se couchant à terre plus d'un quart d'heure. L'expédition a perdu un grand nombre de bêtes de sommes en parcourant les 25 lieues qu'il a fallu faire dans ces horribles plaines. Arrivée aux pieds des plateaux Abyssins, elle a dû les gravir par des chemins escarpés, coupés dans le roc comme des escaliers. C'est par de tels chemins qu'il a fallu monter le matériel de guerre jusqu'à des hauteurs de plus de 60,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Toute l'Abyssinie ne présente ainsi qu'une suite de plateaux semblables, toujours s'élevant les uns au-dessus des autres comme des terrasses en amphithéâtre.

Chaque plateau est isolé, bordé de précipices immenses, de murs en surplomb, d'aiguilles élancées formant des remparts naturels de basalte, qui jusqu'ici ont défié toute invasion étrangère.

Ces plateaux ne sont reliés que par des gorges profondes, on ne peut les appeler des vallées, car elles sont trop étroites. Ces gorges sont inhabitables pour l'homme ; la chaleur y atteint 75 degrés ; mais elles servent de retraites aux scorpions et à différentes espèces de bêtes féroces, tigres ou panthères. Au temps des pluies, ces gorges sont infranchissables, en moins de trente secondes il s'y forme des torrents, qui comblent la vallée, entraînant tout sur leur passage, arbres, pierres, animaux, voyageurs. On peut à peine les franchir dans un jour, et ce n'est pas sans danger qu'après avoir traversé la nuit leur étouffante atmosphère, on arrive le matin au

sommet du plateau opposé ; le froid qui saisit le voyageur, produit l'effet d'un bain russe comme l'homme n'en peut guère supporter. M. Abbadie dans une seule nuit, vit périr 600 hommes, surpris par le froid, et dans le Lasta, on a vu des armées entières périr dans de pareilles expéditions.

De la mer à Senafe, à l'entrée des plateaux, il peut y avoir 25 lieues ; de Senafe à Magdala, où sont les prisonniers, il peut y avoir 90 lieues qu'il faudra faire par les routes que nous venons de décrire.

L'expédition de terre se compose de deux régiments européens, et d'un corps de 12,000 hommes de toutes armes. Cinquante millions ont été demandés au parlement anglais, on pense qu'il en faudra plus de 300 : et chaque prisonnier anglais coûtera 50 millions.

Hommes et animaux demandent chaque jour 180,000 litres d'eau, et on ne les abreuve qu'avec de l'eau de mer distillée, ce qui entraîne une dépense de $100,000 par 24 heures.

Il faut transporter tous les vivres, à l'exception de la viande. On a fait venir en conséquence, de tous les pays, quantité de mulets ; ils sont arrivés sans brides à Tula ; les soldats anglais n'ont rien trouvé de plus simple que de leur corder des licous de paille, mais les mulets ont mangé les licous et se sont enfuis en partie au désert.

La constance anglaise ne reculera cependant pas devant ces formidables obstacles. Ses ressources d'ailleurs sont immenses, les troupes ont confiance dans leur général. Un chemin de fer relie déjà la mer à Senafe. On cherche des alliances dans le pays. On compte sur Gobaze, roi du Tigri, ennemi mortel de Théodoros. Son alliance est-elle sûre ? c'est ce que l'avenir dira. Magdala ne tiendra pas contre l'artillerie anglaise malgré sa forte position au sommet d'un plateau presque inaccessible.

Mais que fera Théodoros ? souvent atteint d'accès de fureur qui touchen à la folie, n'est-il pas à craindre qu'il massacre ses prisonniers ? et quan il ne les massacrerait pas, s'il les fait venir dans le Damot où il est campé le suivra-t-on jusque-là, et si toujours fuyant devant l'armée anglaise, il le entraîne après lui jusqu'aux confins du désert et se retire à Quadra, ser t-il possible de le poursuivre. Malheur à l'armée expéditionnaire si ell s'engage dans ces régions pestilentielles situées au-delà du lac Zambe les fièvres putrides se chargeraient seules de la victoire.

Que se propose donc l'Angleterre dans cette expédition ? de venger sc agent diplomatique ! Mais il n'a pas été pris dans les limites de son co sulat ! et les missionnaires ouvriers ne sont point les agents de son go vernement qui ne peut répondre des escapades de tous ses insulaires p le monde.

Mais enfin l'honneur anglais est aujourd'hui engagé, et qui a pu port à l'engager de la sorte, le désir seul de délivrer quelques prisonniers ? (serait beau à la vérité, mais est-ce là le dernier mot ? On a dit que canal de Suez avait donné à l'Angleterre la pensée de s'établir forteme

sur les plateaux de l'Ethiopie, d'où elle pourrait redescendre vers l'Egypte, et faire de la Mer Rouge un lac anglais. Le projet est vaste, mais la France, la Russie, l'Egypte, la Turquie en souffriront-elles l'exécution ? Déjà les dernières dépêches nous ont appris qu'un corps égyptien venait de se jeter en Abyssinie, on ne sait pas dans quelle intention, mais il est difficile de croire que ce soit pour aider Sir Napier à conquérir l'Ethiopie. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette expédition, qui peut d'un jour à l'autre ajouter de nouveaux embarras politiques à ceux qui déjà trop nombreux occupent l'Europe, et qui, quoiqu'il arrive, ne peut manquer de donner lieu à des évènements d'un très-grand intérêt.

L. G.

LE PÈRE JEAN.

MONTRÉAL, 4 avril, 1868.

Au mois de juin 1865, le Général Dix, Gouverneur de New-York, aujourd'hui ambassadeur à Paris, visitait Montréal.

Le grand homme qui a conservé la mémoire du cœur, a voulu, pendant son court séjour dans notre ville, faire une visite au Collége de Montréal, où il a reçu son éducation. On sait avec quelles démonstrations de joie il fut accueilli dans cette maison. Nous n'avons pas à y revenir, mais nous rappellerons une circonstance de cette visite qui a trait à notre sujet.

Comme le Général montait le grand escalier, qui conduit à la salle de réception, il aperçut devant lui, montant appuyé le long de la rampe, un vénérable vieillard, dont les traits et le port ne lui semblaient pas inconnus.

Quel est donc ce vieillard ? demanda le Général, je crois me ressouvenir de lui.

—Général, c'est le Père Jean.

—Ah ! le Père Jean, exclama le Général, bien certainement je le connais, il vit encore ! je suis heureux de le revoir.

Et s'avançant vers le vieillard, il lui serra affectueusement la main. Eh bien ! lui dit-il, bon Père Jean, reconnaissez-vous le Général Dix ?

—Mon Général, j'ai bien connu anciennement au Collége un petit Dix ; et je suis heureux de le voir aujourd'hui devenu grand général.

Le Général sourit à cette réponse, et lui serrant amicalement de nouveau la main, il lui souhaita encore de bien longues années.

Beaucoup de nos lecteurs, anciens élèves du Collége de Montréal, connaissent, eux aussi, bien avantageusement le Père Jean, et ils ont appris, nous n'en doutons pas, sa mort avec regret. Beaucoup d'autres ne le connaissent pas : à tous nous croyons être agréable en rappelant ici quelques traits de la vie de ce fidèle serviteur qui, pendant 57 ans, édifia le Collége de ses humbles vertus.

La noblesse de l'âme est de tous les états, et la grandeur d'une vie sans reproche a toujours son prix et sa valeur pour les cœurs bien nés qui veulent l'imiter. Il est aussi difficile d'être fidèle à ses devoirs d'une humble condition que dans une haute position. Celui qui est fidèle dans les petites choses peut aussi l'être dans les grandes, et celui qui ne l'est point dans les petites le sera aussi difficilement dans les plus importantes. C'est une parole de vérité qui nous l'apprend.

Recueillons donc le bien et la vertu partout où ils se trouvent. C'est de l'or pur qui ne perd jamais sa valeur, qu'il brille à la couronne des rois ou qu'il se cache dans les entrailles obscures de la terre.

Jean-Baptiste Michaud est né à St. Roch des Aulnets, diocèse de Québec, le 15 octobre 1778, d'une famille d'habitants honorable et aisée. Nous n'avons pas de détails sur son enfance, il parlait peu de lui-même, et le seul frère qui lui restait était trop jeune, quand il quitta la maison paternelle, pour avoir gardé aucun souvenir de cette époque.

La réputation qu'il a laissée dans sa paroisse natale a été celle d'un excellent chrétien. Il y revenait souvent dans le cours des vacances du collége, et le temps qu'il y demeurait, il communiait tous les huit jours, pour remercier Dieu des faveurs qu'il avait obtenues du ciel, par l'intercession de Saint Roch, sous la protection duquel il s'était mis le jour de sa première communion, et avec lequel on avait remarqué qu'il avait quelques traits de ressemblance.

A l'âge de 25 ans, Jean Michaud quitta le toit paternel et vint se fixer à St. Barthélemy, où il acheta quelques terres qu'il vendit plus tard. Il y demeura six ou huit ans, entra ensuite au service d'un propriétaire écossais, nommé Grant, puis enfin vint à Montréal ; il avait environ trente et un an.

Il entra au service de Mme. Frébuchère, bien connue dans Montréal, et alliée à la famille de Rocheblave. Il se fit remarquer dans cette maison par son intelligence et sa fidélité, et il gagna la confiance de Mme. Frébuchère. C'est lui qui la conduisait en grande livrée, lorsqu'elle se rendait à la messe de la paroisse. Le vieillard souriait encore d'aise dans ses vieux jours, lorsqu'il racontait cette particularité de sa vie.

C'était lui qui était chargé des commissions, et souvent son devoir le conduisait au Collége de Montréal dont le vénérable M. Rocque était alors Directeur.

Le silence, la régularité, la piété, l'ordre qui régnait dans cet Etablissement frappèrent le jeune Michaud ; il se prit à envier le sort des enfants qui y étudiaient et s'y préparaient au sacerdoce, et résolut de solliciter son entrée.

Il se présenta à M. De Saulnier, curé de Montréal, qui le dissuada de ce projet en lui faisant observer qu'il était trop âgé pour commencer un cours d'étude : il avait alors trente deux ans.

Détourné de ce dessein, et ne pouvant espérer d'entrer un jour dans le ergé, il voulut néanmoins lui être utile à sa manière, et il ne crut pas pouvoir mieux faire que de se mettre au service des Directeurs de la maison t de ces enfants que l'on préparait pour devenir la milice du Seigneur. l demanda à entrer au collége comme serviteur, et Mr. Rocque accepta a demande, au grand mécontentement de Mme. Frébuchère. Elle se plaignit vivement à M. De Saulnier de ce que M. Rocque lui enlevait un si bon serviteur, celui-ci porta la plainte au Directeur du collége et le bon M. Rocque répondit avec calme. " Je ne suis pas coupable dans cette affaire ; Jean, désire servir le collége, il est libre, je ne le refuse pas.

Malgré les plus pressantes sollicitations, les offres les plus avantageuses, Jean Michaud vint s'installer au collége : c'était en 1811. Il s'y fit bientôt estimer et aimer, par la gaieté de son caractère, sa droiture, son égalité d'humeur, sa patience et sa politesse autant que par sa piété. " Jean, a dit le plus ancien de ses amis, ne plaça jamais une parole plus haute l'une que l'autre. Fidèle à son devoir, il aimait que les autres le fussent également ; il ne pactisait pas avec le mal ; s'il ne pouvait le reprendre, il le désapprouvait par son silence ; s'il en avait le droit, il ne cédait pas au respect humain ; " c'est assez, mon ami, disait-il avec calme, ce que vous dites, ce que vous faites, ne convient pas."

Il n'eut pas voulu se permettre un léger mensonge ; quelquefois pour égayer la chambrette, un marmiton racontait quelque histoire de son invention, Jean riait avec les autres de la farce, mais tout en riant il donnait la leçon à l'espiègle, " tiens, mon ami, à quoi cela te sert-il, tu sais bien que tu ne dis pas la vérité."

Il avait ainsi, en peu de temps, gagné l'estime de tous, de ses Maîtres et de ses égaux. Lui-même était heureux au collége, séparé du monde, appliqué à une vie régulière, libre de suivre ses inclinations qui le portait à la prière et au recueillement.

Sur ces entrefaites, la guerre de 1812 éclata et vint jeter l'alarme dans toutes les familles. On fit un appel général de tous les hommes en état de porter les armes. Les serviteurs du collége durent endosser l'uniforme, prendre le fusil et voler à la frontière. Jean seul resta au collége avec un vieux cuisinier incapable de servir à l'armée. M. Rocque avait obtenu cette exemption, pour son fidèle serviteur qu'il aimait déjà comme un fils.

Jean, plein de reconnaissance, se multiplia pour le service de la maison : il se chargea de la dépense, des chambres des directeurs, des dortoirs, des salles et du jardin, c'était plus que n'en pouvait faire un seul homme. Il ne s'épargnait pas à la peine, et un jour, en bêchant au jardin, il fit un effort qui souleva une des côtes du côté gauche, il s'en ressentit toute sa vie.

Il fut obligé quelque temps de suspendre son service. Son père ayant

appris cet accident écrivit à M. Rocque de lui envoyer son fils. M. Rocque essaya de calmer son inquiétude, "*soyez en paix*, lui écrivait-il, *votre fils ne manquera pas de soins*, nous le traiterons comme l'un de nos enfants." Mais le père insista, répondant qu'il était assez riche pour soigner son fils et qu'il le réclamait. Jean descendit à St. Roch où il passa trois ans au sein de sa famille.

A son retour au collége de Montréal, il fut accueilli avec empressement, chargé de la surveillance des engagés, de la Dépense et du Réfectoire. C'est dans cet emploi qu'il a passé le reste de ses jours jusqu'à ce que la vieillesse l'obligea de cesser ses fonctions. Nous laissons à M. Denis, qui l'a connu, étant élève, puis professeur et directeur, nous raconter les vertus qu'il pratiqua dans l'obscurité de sa charge, voici ce qu'il écrit de Baltimore :

" On pourrait, ce me semble, renfermer dans ces trois mots la Vie du bon père Jean ; *piété*, *dévouement*, *désintéressement*. La piété a été un sujet d'édification pour tous ceux qui ont vécu avec lui. Elle ne s'est jamais démentie ; la seule nuance qu'elle a pu offrir est celle qui s'est fait remarquer dans le reste de son caractère, à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire que plus mâle et plus vigoureuse dans la force de l'âge, elle était devenue plus tendre et plus affectueuse sur le déclin de sa vie. On connait sa fidélité à se ménager tous les jours quelque temps pour faire sa visite au Saint-Sacrement. Après avoir rempli tous les devoirs de son emploi, il venait invariablement, pendant l'étude du soir, passer un temps considérable aux pieds de Notre-Seigneur, dans l'attitude du recueillement et de la prière. Avant qu'on lui eût donné un assistant dans sa charge de réfectorier, il allait tous les jours et dans toutes les saisons, entendre la première messe à l'église paroissiale, parceque celles du collége ne se disaient pas à des heures commodes pour ses occupations. Il avait l'habitude après la prière du soir, et quand tout le monde s'était retiré, de demeurer un temps considérable à genoux, disant son chapelet, ou faisant quelques autres prières. Il aimait à lire la Vie des Saints, surtout de ceux dont l'existence humble et cachée lui offait plus de rapports avec la sienne propre. Il racontait volontiers, quand l'à-propos s'en présentait, quelques-uns des traits qui l'avaient frappé davantage dans ses lectures. Son exactitude à assister aux réunions des confréries auxquelles il appartenait était remarquable, et il était fidèle à remplir toutes les obligations qu'il s'était imposées en y entrant.

Cet esprit de foi vive et de tendre piété nous explique comme naturellement les deux autres traits caractéristiques de sa conduite, *son dévouement* et *son désintéressement*. Que dire de son dévouement ? Sa longue vie n'en a-t-elle pas été un acte non interrompue ? Il entre dans le plan de la divine Providence de susciter dans chaque condition, des hommes qui, par leur fidélité à la grâce de leur vocation, deviennent

ensuite les modèles de ceux qui sont appelés au même genre de vie. C'était-là la mission du vertueux vieillard dont nous regrettons la perte, et en persévérant jusqu'au dernier soupir dans l'état auquel Dieu l'avait appelé, il obéissait à une inspiration de la grâce qui voulait, par son exemple, apprendre à ceux qui suivent la même carrière, la manière de s'y sanctifier. Depuis bien des années, il avait fait, malgré ses nombreuses libéralités, des épargnes suffisantes pour s'assurer une honnête et tranquille aisance. Il ne tenait qu'à lui de jouir d'un repos justement mérité. Un sentiment profond de dévouement envers le prochain et envers l'Eglise l'a constamment retenu au poste. N'ayant d'autre ambition que d'imiter le divin Maître, il ne pouvait plus sûrement parvenir à son but qu'en demeurant dans une condition qui lui permettait de dire avec lui : "je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir."

Pendant plus de cinquante ans qu'il a presque toujours rempli le même emploi, on ne l'a jamais vu que là où son devoir, l'intérêt de la maison et la volonté de ses supérieurs l'appelaient. A peine prenait-il quelques jours, pendant les vacances pour aller visiter sa famille. Tout le temps qui n'était pas employé au service de la table, il s'occupait à recueillir et à mettre à sa place ce qui était exposé à se perdre ou à se détériorer par défaut de soin, à veiller sur tous les lieux qui lui étaient plus particulièrement confiés et à y entretenir l'ordre et la propreté. Il a souvent éprouvé des indispositions pour avoir travaillé trop longtemps au cellier, exposé au froid et à l'humidité. Un jour qu'il avait passé plusieurs heures à nétoyer des vaisseaux dans de l'eau de lessive, il en contracta une crispation de nerfs si violente par tout le corps, qu'il fut pendant plusieurs jours incapable de vaquer à ses occupations, et il s'est toujours ressenti depuis des suites de cet accident.

Sans parler de l'achat des provisions, du linge et des autres articles nécessaires à la communauté, dont il s'acquittait toujours avec une rare intelligence, il était d'une extrême complaisance à se charger de toutes les autres commissions que l'on aimait à confier à sa prudence. A peine se passait-il un jour sans qu'on le vit parcourir une grande partie de la ville pour satisfaire aux demandes qui lui venaient de tout côté.

Son zèle pour le bien de la maison éclatait surtout à l'approche de quelque danger, comme les inondations et les incendies. Il se multipliait alors et faisait preuve d'une activité et d'une force dont on aurait eu peine à le croire capable. Si les maisons voisines étaient exposées aux mêmes dangers, il se hâtait d'aller à leur secours. Au mois de mai 1848, un terrible incendie consuma plusieurs maisons situées en face du Collége. Le courageux vieillard oubliant ses soixante-dix ans, vola aussitôt au secours d'une maison de commerce, et arracha aux flammes une partie considérable des marchandises qui s'y trouvaient.

Cette inclination à rendre service ne se bornait pas seulement à ses su-

périeurs ; elle s'étendait aussi aux élèves. C'était un bonheur pour l de leur faire plaisir ; mais ce n'était jamais au détriment de la règl Lorsqu'il s'agissait de faire son devoir, il ne savait ce que c'était q mollir ou faire acception de personnes. Jamais on n'a pu surprendre lui l'ombre de préférence et de partialité.

Sa conduite était la même à l'égard des personnes employées comm lui au service de la maison. Dans la distribution du linge et des autr objets destinés à leur usage, il était attentif à ne leur donner que le mei leur, réservant pour lui-même ce qu'il y avait de plus détérioré.

Ami de la paix et de la bonne intelligence, il évitait avec soin ce qui pouvait donner la moindre occasion de plainte ou de mécontentement. Survenait-il quelque différent, il s'entremettait charitablement pour rétablir la bonne harmonie entre les parties contendantes, et il était rare qu'on ne se rendît pas à ses raisons toujours dictées par la modération et le bon sens.

Le dévouement qui rend un homme attentif à procurer le bien-être de ses semblables, lui fait souvent oublier le sien propre. Il est inséparable du désintéressement. C'est ce que l'on remarquait à un degré peu commun chez notre dévoué serviteur. La recherche de ses aises était pour lui une chose inconnue. Pendant 40 ans, (de 1811 à 1851) il s'est contenté d'un petit coin dans une chambre étroite et basse où logeaient quatre ou cinq autres serviteurs et où l'on pouvait à peine se remuer. Jamais il ne lui vint en pensée de demander à être logé plus commodément. Ce ne fut que dans l'automne de 1851, lorsqu'il était déjà âgé de 73 ans qu'on lui donna une petite chambre où il pût tranquillement faire ses pieux exercices et prendre un peu de repos après les fatigues de la journée.

Il ne fallait pas avoir vécu longtemps avec lui pour se convaincre que la gêne et les privations auxquelles il se soumettait ne prenaient pas leur origine dans des vues intéressées. Autrement, il aurait été plus accessible aux présents. Ce qu'il fit dans une circonstance particulière montre le mépris qu'il faisait de l'argent lorsqu'il n'était pas acquis par des moyens conformes à la délicatesse et à l'honneur. Un élève crut un jour avoi trouvé le secret de le rendre plus souple à accorder ce que la règle lu faisait un devoir de refuser ; il alla lui offrir en présent quelques pièces d monnaie. Le serviteur intègre comprit immédiatement la portée de cet générosité inattendue, et son refus, qui ne se fit pas attendre, rappelle cel de Fabricius : "Mon ami, gardez votre argent et sachez que je ne r vends pas."

Autant il est peu sensible à ses propres intérêts, autant il s'occupait ceux des personnes qui lui étaient chères. Il a employé la plus gran partie de ses gages à venir en aide à sa famille. Ceux de ses proches venaient le visiter, ne s'en retournaient jamais les mains vides. A l'un donnait de quoi l'aider à payer sa terre ; à un autre, de quoi bâtir u

maison ou une grange ; à un troisième, de quoi s'acheter des bestiaux ou des instruments de labourage, Il a procuré, à ses propres dépens, le bienfait de l'éducation à deux de ses neveux dont l'un vient de mourir, après s'être distingué dans la profession de médecin, et l'autre honore tout à la fois la Religion et le nom canadien dans la Société des Jésuites.

Ce qui s'est passé, lors de l'entrée en religion de ce dernier, confirmera ce qui vient d'être dit du désintéressement et de l'oubli de lui-même où vivait ce bon vieillard. Son neveu, qui était sur le point de terminer son cours au Grand Séminaire, s'étant décidé, sur l'avis de son directeur, à entrer chez les RR. Pères Jésuites, éprouvait une grande peine à faire part à son oncle de son pieux dessein. Il s'était imaginé que celui-ci n'attendait que le moment où il occuperait un poste dans les rangs du clergé séculier pour venir finir ses jours avec lui. Cependant il fallut prendre son parti ; il va trouver son oncle, et aborde la question avec toutes les précautions nécessaires pour diminuer l'effet d'un pénible désappointement. Quand son oncle vit où il voulait en venir : " Quoi, dit-il, croyais-tu me faire de " la peine en m'apprenant une pareille nouvelle ? Va, mon fils, où le bon " Dieu t'appelle. J'étais déjà heureux de voir que tu allais devenir prêtre, " mais ce qui met le comble à mon bonheur, c'est de te voir entrer dans " la Société de St. Ignace et de St. François Xavier." Là-dessus, il se met à l'entretenir des vertus de ces grands saints dont il avait lu les vies. Qu'on juge de la joie du jeune aspirant, lorsqu'au lieu d'un obstacle qu'il croyait rencontrer, il ne reçoit, au contraire, que félicitations et encouragements.

Nous avons peu à ajouter à un portrait si bien tracé. Les dernières années du Père Jean furent dignes de sa vie entière.

Il conserva jusqu'aux derniers jours l'attachement qu'il avait voué au Collége de Montréal : le même respect à l'égard des Directeurs, la même sagesse de conduite vis-à-vis des élèves et des serviteurs, la même gaieté et égalité de caractère. Ses facultés ne subirent aucun affaiblissement et sa mémoire ne parut subir aucune altération ; il se rappelait les personnes qu'il avait autrefois connues, comme si elles n'étaient disparues que de la veille.

A la suite d'une grave maladie qui le conduisit, il y a huit ans, aux portes du tombeau, on le déchargea de ses emplois au réfectoire, et on lui donna une chambre dans la nouvelle maison, à la montagne, où il suivit le Collége. Il n'a cessé depuis ce temps d'édifier maîtres et élèves, par sa piété et sa charité, se rendant utile autant que ses forces le lui permettaient, passant la plus grande partie de chaque journée à la chapelle, s'occupant du soulagement des pauvres et des défunts pour lesquels, chaque année, au mois de novembre, il fesait célébrer un certain nombre de messes.

Au mois de février dernier, il fut frappé d'un affaiblissement géné-

ral. Il trouva assez de force dans son énergie, pour résister à cette débilitation corporelle et se traîner encore quelques jours ; mais bientôt il fut forcé de s'aliter. Le mal fit de rapides progrès en peu de jours. Le 4 mars, il sollicita les derniers secours de la Religion, il les reçut avec reconnaissance et ferveur, tomba dans une douce agonie, et s'éteignit en quelques heures, dans la paix du Seigneur, et alla recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs.

De ses biens, il fit trois parts. Une, pour Dieu et les âmes souffrantes de l'autre vie ; la seconde, pour les pauvres ; la troisième, pour ses parents, et satisfit ainsi toute justice.

Le service funèbre se célébra dans la chapelle du Grand Séminaire. Deux des anciens directeurs du Collége, M. Villeneuve et M. Nercam, M. Toupin, les Directeurs du Séminaire, des Ecclésiastiques, et toute le personnel du Collége se firent un devoir d'honorer de leur présence les obsèques du vénérable vieillard. Une députation des hautes classes accompagna sa dépouille mortelle jusqu'au lieu de la sépulture.

Il n'y eut point d'Oraison funèbre, comme sur la tombe des grands ; mais il y eut, dans tous les cœurs, un regret et une louange sincère, pour le modeste serviteur qui a relevé sa condition par tant de nobles vertus. Il y avait 57 ans qu'il servait le Collége. Lorsque la cinquantième année de son engagement fut écoulée, on voulut lui donner une petite fête. A cette occasion, fut composé par M. Denis, un chant bien simple, mais qui a le mérite de résumer en quelques traits l'éloge du vieux serviteur. C'est celui que nous donnons ici, comme un éloge funèbre qui sera goûté de tous les gens de bien.

Refrain.

Dans un emploi modeste
Cinquante ans révolus,
Donnent un droit céleste
Au bonheur des élus.

D'un serviteur fidèle
Louons l'intégrité,
Donnons-le pour modèle
A la postérité.

Unique privilége
Jusqu'à nous inouï !
Cinquante ans le Collége
De son zèle a joui.

Sa conduite exemplaire
En ce modeste lieu,
A ses maitres sut plaire
De même qu'à son Dieu.

Plein de délicatesse
Prévenant sans flatter,
Il servit sans bassesse
Et se fit respecter.

Dans cette longue chaîne
De services rendus,
Quel travail ! quelle peine !
Que de soins assidus !

Ce n'est pas du salaire
L'appas qui le retient,
A l'âme mercenaire
Ce sentiment convient.

Loin du désir avide
D'accumuler du bien,
Sa main toujours se vide
Et ne réserve rien.

Dans l'oubli de lui-même
Ce cœur si généreux,
Ne voit que ceux qu'il aime
Et qu'il veut rendre heureux.

Sa pieuse tendresse
Ne perdra par son fruit,
Le ciel qu'elle intéresse
L'approuve et la bénit

De sa sueur fertile
Un apôtre est sorti,
Echo de l'Evangile
Qui loin a retenti.

Cette forte nature
S'en convaincre est aisé,
Dans sa ferme droiture
N'a jamais biaisé.

Pour qu'il soit moins rigide,
Un jour, des égrillards
Lui font l'offre perfide
De séduisants dollars.

Lui qui des saintes règles
N'omit jamais un point,
Répond à ces espiègles
Non..je ne me vends point!

Devant le sanctuaire
Vers l'heure de la nuit,
Sa piété sincère
Chaque soir le conduit.

Là, de son humble place
Au Maître il fait sa cour,
Et la foi le délasse
Des fatigues du jour.

Honneur de la vieillesse,
Parmi nous bien longtemps,
Reste, rien ne te presse,
Prolonge tes vieux ans.

Lorsqu'enfin vers la gloire
Tu prendras ton essor,
Ton nom dans la mémoire
Vivra longtemps encore.

Nos voix reconnaissantes
Proclameront bien haut,
Les vertus si touchantes
Du Père Jean Michaud.

LE VOYAGE DES CROISÉS.

nfin les Enfants du Canada ont foulé la terre d'Italie et salué la Ville nelle après une heureuse traversé, qui a prouvé, disait un vieux loup er, que leur cause était bien bonne, puisque les vents leur avaient si favorables. Leur passage à travers la France, n'a été qu'une on continuelle.

ı sait comme ils ont été accueillis avec bienveillance par Mgr. l'Arèque de New-York et par Mgr. Pinsonnault. Comment ils ont été par les catholiques de la Cité commerçante, comment ils ont été s et embrassés par les Dames américaines, et avec quelle unanimité urnaux des Etats-Unis ont rendu hommage à leur dévouement.

leur embarquement la foule accourut sur le port, et quand le vaisseau, s'être balancé quelques instants sur le flot, prit son essor et s'élança a haute mer, mille acclamations saluèrent le départ des Zouaves, et ouhaitèrent gaie et heureuse navigation. Le détachement rendit ses à la terre d'Amérique et entonna le chant de l'*Ave Maris Stella*, vents portèrent au loin sur les flots, et aux échos du rivage, les ts de leurs voix mâles et harmonieuses.

Saint-Laurent est un magnifique vaisseau qui peut porter un régi- il compte cent cinquante hommes d'équipage et de service. Il est ndé par le capitaine de Bocandé, marin d'expérience, homme de

tête et de société, de la courtoisie et de la complaisance duquel nos voya-
geurs n'ont eu qu'à se louer ; ils rendent aussi le même tribut d'éloge
aux officiers et à tout l'équipage de ce steamer.

Les premiers jours, la mer houleuse força nos volontaires de payer le
tribut indispensable à Neptune, et il fallut organiser un service d'infir-
miers, ou de Sœurs de Charité d'un nouveau genre, pour le service des
malades ; ils n'eurent qu'à s'en féliciter.

Quatre ou cinq jours après le départ mourut un passager. C'était un
pauvre français qui retournait au pays, demander la santé à l'air natal, mais
que la mort cruelle saisit au passage. C'est chose triste qu'une mort sur un
vaisseau. Perdu au milieu de l'océan, à deux doigts de l'abîme, ne voyant
que le ciel et l'eau, le voyageur se sent naturellement porté à la mélancolie,
et si la mort vient ajouter ses sombres pensées à la monotonie du voyage,
l'âme se sent envahie par une tristesse immense, comme la plaine unie
qui se déroule sous le regard, sans autres bornes que l'horizon.

Le capitaine, pour prévenir cet effet, fit accomplir les funérailles pendant
le silence de la nuit ; le corps fut enveloppé dans un linceul de toile, étendu
sur une planche à laquelle on suspendit un boulet, puis on le laissa glisser
silencieusement le long des flancs du vaisseau. L'abîme s'entrouvrit,
puis se referma aussitôt sur ce corps qui n'aura pas tardé à trouver un
tombeau vivant dans le sein de quelque monstre marin, et il ne sera plus
parlé de lui jusqu'au grand jour de la résurrection générale. Ainsi passe
l'homme sur la terre sans laisser plus de traces après lui que le sillage
d'un vaisseau sur la mer.

Pour rompre la monotonie du voyage, en gais et joyeux Canadiens-
Français, les Volontaires organisèrent des exercices, des parades militaires,
des lectures et des soirées concertantes et comiques.

La Religion eut sa part d'attention ; le Mercredi des Cendres, le Saint
Sacrifice de la Messe fut célébrée sur le vaisseau. Les Zouaves et l'équi-
page agenouillés autour de l'autel improvisé, y assistèrent avec recueille-
ment ; plusieurs, le dimanche suivant, eurent le bonheur de s'approcher
de la sainte table.

Le 2 mars, les premiers indices du voisinage des côtes de France furent
signalés aux passagers ; tout le monde était sur le pont, le regard tourné
vers le point de l'horizon où la côte de Bretagne devait émerger des
eaux ; mais ce jour la terre n'apparut point. Plusieurs passèrent la nuit
sur le pont ; ce ne fut que le 3 au matin qu'ils purent saluer la terre de
Jacques-Cartier.

Le vaisseau demeura en rade, se berçant sur ses ancres pendant que les
messageries et quelques voyageurs étaient conduits à terre. Appuyés et
penchés sur les abords, les voyageurs purent contempler la ville de Brest
étagée sur une côte très-escarpée ; son château, bâti sur un rocher à pic,
ancienne demeure des Ducs de Bretagne, et ses cinq tours énormes et

onnées de plate-formes, hérissées de gueules béantes de bronze prêtes à vomir le feu et la mitraille.

Autour du port, l'un des plus sûrs de l'Europe, et pouvant contenir cinquante vaisseaux de guerre, à l'abri de tous les vents, ils admirèrent les superbes bâtiments de la marine ; les quais et les bassins taillés dans le roc ; le bagne, l'école navale, les magasins, l'arsenal, et les formidables batteries dont les feux croisés défendent le passage du *Goulet* et une rade qui a plus de 8 lieues de circuit.

Après deux heures d'escale, le *Saint-Laurent* se dirigea vers le Hâvre ; tous les regards demeuraient attachés sur cette terre des aïeux, dont les champs commencent à reverdir. En passant, les Voyageurs saluaient Notre-Dame-fin-de-terre, bâtie sur la pointe la plus avancée du Finistère ou *fin de terre*. Au-dessous est la pointe du Raz, près la *Baie des Trépassés*, où jamais matelot ne passe sans se rappeler les nombreuses victimes que l'Océan engloutit dans ces parages. Non loin est l'*Enfer de Plogof* où la mer s'engloutit avec un fracas épouvantable. Les rochers du fond, sont d'un rouge vif ; le jeu des vapeurs et de l'écume les fait paraître en mouvement.

Comme prolongement de la pointe du Raz on aperçoit l'île de Sein, autrefois consacrée à une divinité gauloise, et dont les prêtresses, au nombre de neuf, gardaient une virginité perpétuelle.

Bientôt parurent les côtes de St. Brieue, et au fond de l'anse est le port de St. Malo, d'où partit le navigateur hardi qui découvrit le Canada. Devant eux se dressait le Cap de la Hogue, et en le doublant, la grande jetée de Cherbourg, qui fait de ce port un des premiers ports militaires de la France. En contemplant pour la première fois cette terre de Normandie, à l'entrée du printemps, combien se sont rappelé la chanson de l'exilé, et qui ne frédonna l'air bien connu de ma *Normandie*, et ce refrain qu'ont chanté tant de fois leurs ancêtres :

J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour !

Parfaitement accueillis au Hâvre, où se sont embarqués tant de colons et de missionnaires pour le Canada, ils n'ont fait que traverser Rouen qui rappelle le bûcher de Jeanne d'Arc, et le 4 au soir ils étaient à Paris. Au sortir des wagons, ils prirent leurs rangs sur la plate-forme du Débarcadère, et défilant le long du jardin des plantes et des quais de la Seine, ils traversèrent Paris l'espace d'une lieue, drapeau déployé, saluant en passant les vieilles tours de Notre-Dame où il y a deux siècles les Associés de Montréal, réunis par M. Olier, consacraient à Marie l'île et la colonie de Montréal.

Les spectateurs, arrêtés sur leur passage, admiraient leurs nobles manières et leur bonne tenue, qui arrachait ce cri à l'un des témoins de

ce spectacle : " Il suffit de les voir, pour reconnaître des gens qui font une œuvre de bien ; le grand sentiment qui les anime se lit sur leurs visages." (1)

Ils descendirent à l'Hôtel Fénélon et à l'Hôtel St. Joseph, dans le quartier aristocratique du Faubourg Saint Germain, à quelques pas de Saint Sulpice, dont ils purent admirer les tours majestueuses, les galeries élégantes du portail, et la masse colossale et imposante de tout l'édifice.

C'est là que, le lendemain, ils s'assemblèrent pour assister au saint sacrifice. M. Keller, ancien député, les Rédacteurs des principaux journaux religieux, M. Veuillot et toute sa famille, et bon nombre de personnes de distinction s'y étaient rendus pour jouir de cette scène touchante. " Par les soins de M. le Curé de Saint Sulpice, des places d'honneur leur avaient été réservées du côté de l'Evangile, la vraie place de ceux qui vont combattre pour la justice et pour la vérité." (2)

" C'était bien dans cette église, s'écrie l'éloquent Rédacteur de *l'Univers*, que leurs genoux devaient toucher la terre, et leurs fronts s'incliner sous la bénédiction du Dieu de leurs ancêtres. Dans la vieille patrie française, Saint-Sulpice est le lieu natal du Canada. De là furent envoyés les fondateurs, de là sont partis les apôtres. Une pauvre cabaretière, Marie Rousseau, paroissienne de Saint-Sulpice, fut le principal instrument dont Dieu se servit pour pousser la civilisation chrétienne vers ces contrées où l'Eglise la planta de ses mains et l'arrosa de son sang. L'on voit, dans l'*Histoire de M. Olier*, le grand rôle que remplit cette humble femme pour parvenir à une œuvre dont les difficultés ne pouvaient être surmontées que par la foi. Après deux siècles, le Canada se montre fidèle à son origine.

Dans la paroisse de Marie Rousseau, les zouaves pontificaux du Canada ont retrouvé à l'autel un fils de M. Olier. Le vénérable M. Hamon leur a dit la messe, et, après leur avoir donné la bénédiction, les a exhortés avec la même ardeur et le même esprit de foi qui durent animer la parole d'Olier, lorsqu'il envoyait ses frères dans les régions sauvages du Canada."

Le vénérable M. Hamon ne voulut céder à personne la satisfaction et l'honneur de célébrer la messe pour le succès de leur sainte entreprise. Après la bénédiction du Saint-Sacrement qui suivit le Saint-Sacrifice, M. le curé " a salué, par quelques paroles sorties du cœur, ces *fils* et ces *frères ;* n'ont-ils pas pris le jour dans une colonie française, et ne l'ont-ils pas volontairement abandonnée pour aller se ranger autour du Père commun des fidèles ? "—L'*Union*.

Il s'exprima à peu près en ces termes :

" Le mélange de Français et d'Irlandais a formé au Canada, il y a deux

---

(1) L. Veuillot. (2) L'Union.

cents ans, une nation vigoureuse, solidement assise dans la foi et toute remplie du plus généreux dévouement.

"Nous en avons devant nous un bel exemple. Qui sont ces jeunes gens! Ils ont quitté leur patrie, leur famille, leurs biens. Pourquoi? Pour aller défendre l'Eglise et son Chef auguste. Déjà de nobles Canadiens sont tombés à Monte-Libretti et à Mentana. Leur sang a germé. Voici de nouveaux martyrs! ils ont dit comme Judas Machabée: *Dieu me garde de songer à la vie, lorsque mes frères se sacrifient....* Qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus de martyrs et que nos jours ne voient plus de miracles. Ne sont-ils pas prêts pour le dernier et suprême témoignage, ceux qui se dévouent ainsi? N'est-ce pas un miracle que cet élan qui répond d'un autre hémisphère à l'élan de la France!

"Oui, vous êtes des martys, et la France vous salue. La France, dont vous êtes les fils par le cœur et par cet amour de l'Eglise qui vous entraîne à Rome pour la défense du Christ immortel. Allez donc, nobles enfants, allez glorifier le nom chrétien et illustrer deux patries. Que Dieu, qui a déjà béni votre voyage, vous protége encore. Que tous les chemins vous soient ouverts; que les vents et les flots vous soient favorables; que partout à Rome vous fassiez l'édification des peuples, et que vous soyez dignes de vos frères qui ont déjà combattu."—L'*Univers.*

"Ainsi, dit M. Veuillot, dans la parroisse de Marie Rousseau, les Zouaves pontificaux du Canada ont retrouvé un fils de M. Olier qui leur a donné sa bénédiction, qui les a exhortés avec la même ardeur et la même esprit de foi qui durent animer la parole de M. Olier lorsqu'il envoyait ses frères dans les régions sauvages du Canada."

Cette éloquente allocution alla vite au cœur de toute l'assemblée, et en sortant de l'église les volontaires trouvèrent la foule émue, rangée sur deux haies, découverte dans l'attitude du respect et de l'admiration.

"La mère-patrie saluait, au passage, ses enfants oubliés; quelques personnes firent observer que même en les saluant on les reconnaissait. Une idée semblable vint à presque tout le monde en même temps; il n'y avait pas une de ces intelligentes physionomies qui n'eut une expression française."—*Rosier de Marie.*

Un grand nombre de paroissiens de Saint Sulpice les reconduisiront à l'hôtel; chacun sur le passage faisait ses remarques, un ouvrier dit à ses camarades: "A la bonne heure, voilà des gens convaincus! j'aime cela." —*L'Union.*

Il leur restait quelques heures encore avant leur départ pour Marseille; ils en profitèrent pour visiter Paris. Les rédacteurs de l'univers s'étaient mis à leur disposition. Divisés en petites troupes, ils eurent le temps de voir Notre-Dame, le Louvre et les Tuileries, les Boulevards, la Madeleine, la barrière de l'Etoile, les Champs-Elysées et la place de la Concorde.

Vers deux heures les volontaires se massèrent dans la cour de l'hôtel

Fénélon ; au moment où ils se mirent en marche, ils furent salués par les plus chaleureux vivats des jeunes catholiques, qui étaient venus porter un dernier témoignage au dévouement des Français du Canada. Pour eux, ils paraissaient vivement émus ; à un signe de M. Taillefer, ils firent entendre trois fois les cris Vive Pie IX ! Vive la France, puis le drapeau s'éleva et ils se mirent en marche.

" M. le curé de Saint-Sulpice avait voulu aussi bénir une dernière fois les généreux défenseurs du Pape. Silencieux et ravi, il pleurait."—L' *Univers*.

Ils suivirent les Boulevards, et la population curieuse arrêtée sur leur passage demandait : Quels sont ses jeunes gens ?" " Soldats du Pape" répondaient les jeunes catholiques qui les escortaient ; quelques ouvriers en blouse accueillaient cette réponse d'un éclat de rire, mais ce rire n'avait pas d'échos.

Dans la gare, la foule se pressa autour du bataillon, et écouta avec respect l'explication que M. De Cazes lui donnait de leur drapeau. Le signal du départ se fit entendre : " Rome nous appelle, nous allons préparer la voie à nos frères," s'écrièrent les volontaires en faisant le dernier Adieu, à cette population parisienne qui leur avait fait une réception si sympathique.

Emportés rapidement par la vapeur, ils traversèrent la Brie et la Champagne, patrie de Mr. de Maisonneuve, de Mlle Mance, de Sœur Bourgeoys et d'un grand nombre de leurs aïeux ; puis la Bourgogne, qui nous a aussi envoyé de ses enfants, dont les traces ne sont pas effacées. Ils arrivèrent à Lyon dans la matinée du 6 Mars.

Une société d'élite les accueillit à la descente du chemin de fer. A leur tête on distinguait le vénérable Evêque de Charbonnel, M. Sauzet, ancien président de la Chambre des députés, et M. de Laprade, de l'Académie française. Un déjeuner magnifique leur fut offert, après lequel ils visitèrent les principaux quartiers de Lyon, la place Belcourt, la rue impériale ; de là ils se rendirent à la Primatiale et après avoir admiré la vieille cathédrale du XII siècle, ils se présentèrent dans la cour d'honneur de l'Archevêché, et là, s'étant agenouillés, le vénérable cardinal de Bonald parut au balcon et leur donna sa bénédiction.

Une députation des dames de Lyon les attendaient à la gare, Madame de Laquenille et Mademoiselle des Portes, présentèrent à leur commandant un magnifique bouquet aux couleurs pontificales. M. Taillefer répondit par les plus chaleureuses paroles de remercîment. Le départ se fit aux cris de Vive Pie IX ! Vive la France ! Vive le Canada.

M. de Laprade n'a pas voulu laisser partir les volontaires Canadiens sans leur adresser, au nom de la France, un fraternel adieu, par une ode digne de ses plus belles inspirations.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

(Devise du Canada, inscrite sur le drapeau des volontaires.)

Allez votre chemin, Français du Nouveau-[Monde !
Race de nos aïeux tout à coup ranimés,
Allez, laissant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés vous êtes deux fois [frères,
Marchez aux même cris et dans les mêmes [rangs,
Faisant dire comme eux par vos œuvres [guerrières :
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de [la main des Francs.

De l'Océan dompté vous connaissez la route;
Vous ne portez le frein d'aucune injuste foi;
Venez donc et montrez à l'Europe qui doute,
La jeune liberté servant la vieille foi.

Lorsqu'hier, étonnant et charmant notre [ville,
Comme chez des amis, joyeux et familiers,
Vous marchiez, jeunes gens au port mâle et [tranquille,
J'ai reconnu le sang de nos preux chevaliers.

C'était leur franc visage et leur allure [franche,
Toute l'antique France en un vivant miroir,
Tout : leur sainte devise et leur bannière [blanche
Et ce noble parler sentant son vieux terroir,

Oui, c'est le même sang et le même génie
Gardés purs et sauvés de nos récents tra-[vers.
La France d'autrefois alerte et rajeunie
Par la liberté sainte et la vie aux déserts.

Allez votre chemin, celui de nos ancêtres,
Ce chemin des martyrs, qu'ils ont fait tant [de fois ;
Gardez Rome éternelle au plus clément des [maîtres,
Image de son Dieu trônant sur une croix.

Allez, comme eux, souffrir, mourir pour la [justice.
Notre Europe est livrée aux plus sombres [hasards ;
Au seuil de l'avenir, il faut que l'on choisisse
Entre le joug du Christ et celui des Césars.

Libres soldats, nourris près d'une république,
Fils d'une terre où l'homme a toute sa fierté,
Vous témoignez, au nom de la jeune Amé-[rique,
A la fois pour le Christ et pour la liberté.

Portez au Roi Pasteur votre sang et nos [larmes :
Nos droits sont dans le sien confondus au-[jourd'hui.
Vous, qui baisez les pieds de ce Vieillard [sans armes,
Nul César ne vous voit inclinés devant lui.

Amis, de vos forêts, à travers notre France,
Je ne sais quel parfum se répand sur vos [pas.
Une clarté vous suit, une fraîche espérance,
Un sacré souvenir qui ne périra pas.

Vous nous laissez heureux d'avoir revu des [frères,
Fiers d'avoir pu serrer votre loyale main.
Dieu vous aime !... il fera tomber les vents [contraires ;
Français du Nouveau-Monde, allez votre [chemin !

Lyon, 6 mars 1868.

VICTOR DE LAPRADE.

En quelques instants nos voyageurs furent à Vienne, une des plus anciennes villes des Gaules, le berceau de l'Eglise de France, où mourut Pilate exilé par Tibère, après la mort du Sauveur, où Clément X abolit l'ordre des Templiers.

Ils traversèrent Valence où mourut Pie VI en captivité; (1799.) Orange, célèbre par l'arc élevé à Marius à la suite de la victoire sur les Teutons et les Cimbres, et plus encore par ses conciles ; Avignon, séjour des Papes pendant 72 ans, et dont on voit le palais colossal élevé sur le *roc des Dous* ; à 4 lieues, est la fontaine de Vaucluse immortalisée par Pétrarque ; Arles fondé 2000 avant l'ère chrétienne, autrefois métropole de toutes

les Gaules, séjour de Constantin, successivement capitale de la Provence et de la Bourgogne et lieu de plusieurs célèbres conciles. Ils étaient alors en pleine Provence, admirable contrée couverte d'oliviers, de grenadiers, d'orangers, entremêlés de champs de vigne et de blés magnifiques ; encore quelques heures et ils allaient voir Marseille, dont les tempêtes n'ont jamais troublé le port ; Marseille, dans les anciens, l'Athènes des Gaules et l'école d'éloquence des Romains, aujourd'hui le centre du commerce de tout le Levant, immortalisée par le dévouement de son saint évêque de Belzunne pendant la peste de 1720.

A leur entrée dans la ville, les Zouaves se formèrent en ordre et se dirigèrent vers les quatre hôtels entre lesquels il fallut les repartir. Le lendemain, à 11 heures, ils montèrent à Notre-Dame de la Garde mettre le voyage sous la protection de l'Etoile des mers, ils y chantèrent l'*Ave Maris Stella* et plusieurs cantiques français, avec un entrain qui fit une profonde impression sur tous les spectateurs. Nous laissons à la *Gazette du Midi* le soin de nous raconter le reste de leur séjour à Marseille. On lit dans le numéro du 10 Mars :

" Nous avons donné le récit de l'arrivée des volontaires canadiens dans notre ville. Samedi, après avoir entendu la messe au sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, ils sont allés offrir leurs hommages à Mgr l'évêque de Marseille, qui les a accueillis avec une affection toute paternelle. Mgr Place a adressé à ces glorieux chevaliers de l'Eglise de touchantes paroles; et pressant, tour à tour sur son cœur, le commandant de ces hommes d'élite et le porte-enseigne, il leur a donné le baiser de paix et de réconnaissance; puis Sa Grandeur a chaleureusement exprimé à tous la joie que faisait ressentir aux catholiques le spectacle de leur sublime dévouement. Dans la soirée, le Cercle Religieux s'était préparé à les recevoir ; ils ont visité avec intérêt les principales salles du Cercle et il leur a été offert de pieux souvenirs de leur passage à Merseille. Les zouaves pontificaux, aujourd'hui en congé dans notre ville, s'étaient rendus dans cette réunion, revêtus de leur uniforme, qui sera aussi bientôt celui des Canadiens. A leur retour, ceux-ci étaient attendus à l'hôtel Beauveau par plusieurs notabilités de notre ville, parmi lesquelles on remarquait quelques dames de la plus haute distinction. L'une de ces dernières, Mme la comtesse Guillaume de Sabran Pontevès, a présenté aux volontaires un magnifique bouquet aux couleurs pontificales, sur lequel on lisait en lettres de fleurs : *Vive Pie IX!* En leur remettant ce témoignage, Mme la comtesse de Sabran a prononcé quelques mots émus, qui étaient, on peut le dire, l'expression des nobles sentiments des femmes chrétiennes et françaises envers les valeureux champions du siége pontifical :

" Recevez, commandant, ce bouquet aux couleurs si chères, comme témoignage de notre dévouement au St.-Père et de notre sympathie pour vous et vos héroïques compagnons."

Le commandant, M. Taillefer, a répondu avec la fermeté du militaire et le tact de l'homme de bonne compagnie :

" Ce précieux souvenir nous est un second drapeau. Français par le souvenir et par le sang, nous sommes profondément touchés de l'accueil que nous recevons dans notre mère-patrie. Et vous, mesdames, vous nous rappelez nos mères et nos sœurs, qui nous ont bénis et qui nous accompagnent de leurs prières. Nous aimons la paix ; nous désirons la paix : c'est dans cette paix que nous vous remercions aujourd'hui, mais si elle venait à être troublée, oh ! alors notre reconnaissance se montrerait sur le champ de bataille."

Toutes les personnes présentes ont porté ensuite la santé du comité catholique de Marseille.

Le départ était fixé au lendemain, dimanche. A six heures et demie, les Canadiens se réunissaient à l'église des Augustins pour assister à la messe. Avec un ensemble parfait, ils ont chanté en chœur le saint cantique : *Que cette voûte retentisse !* puis, avant de quitter l'église, ils ont entonné l'*Ave Maris Stella,* invoquant avec confiance la protection de celle que les marins et les soldats ne prient jamais en vain.

L'embarquement avait été fixé à huit heures du matin. A ce moment ils se sont rendus au port de la Joliette par la Cannebière et la rue Impériale, recevant partout, sur leur passage, les adieux d'une foule sympathique qui formait la haie. Cette foule s'était transportée plus nombreuse aux alentours du port où stationnait le paquebot Là les manifestations ont redoublé d'éclat. Chaque volontaire était salué par de nombreux vivats, lorsqu'il se disposait à gagner le bord. Les cris ont éclaté avec plus d'énergie encore, à l'instant où le porte-drapeau s'est mis en mouvement. Mais ces manifestations prolongées ont exaspéré quelques garibaldiens égarés dans une foule, avec laquelle ils auraient dû au moins éviter de se confondre, si, malgré leur hostilité, ils avaient été capables de comprendre ce qu'il y a de grandeur dans le dévouement de la jeunesse catholique. Ces étrangers n'ont su ni s'éloigner d'un spectacle qui n'était point fait pour eux, ni contenir leurs sentiments haineux qui hurlaient de se rencontrer avec l'explosion universelle des sympathies populaires. Les cinq ou six coups de sifflets qui ont été entendus étaient timides, isolés. Un des siffleurs a eu la mauvaise chance de se trouver auprès du commandant. Celui-ci l'interpellant avec vivacité : Qui sifflez-vous ? lui a-t-il dit.—Ce ne sont pas vos hommes, c'est votre drapeau !—Ah ! c'est notre drapeau ! Je ne m'inquiéterais guère si vous ne siffliez que moi. Mais je suis jaloux de notre drapeau. Venez donc vous incliner devant lui et réparer votre insulte !—Pendant ce rapide dialogue, le commandant retenait le siffleur qui fut contraint de baisser humblement la tête devant le drapeau des volontaires du Canada, et rejeté ensuite, d'un bras vigoureux, derrière les rangs de la foule indignée. Cet homme, disons-le à la louange de notre pays et de notre cité, n'était ni marseillais, ni français.

Dans cette circonstance, nous aimons à constater que la police a bien fait son devoir. M. Migeon, qui est resté sur les lieux depuis l'heure de l'embarquement jusqu'à celle du départ, a adressé aux quelques siffleurs des reproches fortement accentués et leur a fait observer qu'ils avaient manqué grossièrement au devoir de l'hospitalité.

Mais, nous le répétons, il n'y a pas eu un seul marseillais parmi eux; tous étrangers, ils feront bien de se souvenir qu'ils ont intérêt à ne pas froisser le sentiment d'une population à laquelle ils doivent leurs moyens d'existence et à ne pas abuser de l'indulgente hospitalité qu'ils reçoivent eux-mêmes.

En montant sur le paquebot, les volontaires canadiens ont précieusement emporté avec eux les trois bouquets d'honneur qui leur ont été offerts à Paris, Lyon et Marseille.

Le départ n'a eu lieu qu'à onze heures du matin. Depuis huit heures, la foule se pressait sur les quais ; elle a attendu le dernier instant, voulant accompagner de ses adieux le paquebot. Le spectacle à ce moment a été grandiose. De toutes parts, les applaudissements, les cris éclataient ; les mouchoirs s'agitaient sur les quais, à la passe de la Joliette et à l'extrémité du phare. Pendant ce temps, le navire sortait majestueusement du port ; les Canadiens réunis sur la dunette saluaient avec leurs bérets ; au milieu d'eux, et auprès du drapeau français, flottait leur magnifique étendard qui, fidèle à sa devise, les conduit maintenant sur le chemin de la Ville-Eternelle. *Vive les zouaves pontificaux ! vive le pontife-roi ! vive le Canada !* leur criait-on. Et ils répondaient avec une voix vibrante, que le bruit des vagues n'empêchait pas de retentir dans les airs : *Vive Pie IX ! vive la France ! vive Marseille !*

Longtemps ils demeurèrent debout sur la dunette du vaisseau contemplant cette foule sympathique et cette terre amie qui s'enfuyait derrière eux, et le magnifique panorama de Marseille dont le regard saisissait mieux l'ensemble à mesure que l'on s'éloignait du rivage ; le fort St. Nicolas et les bastions du port St. Jean, ouvrage du bon roi Réné, dont la mémoire est si chère aux Provençaux : Ces tours, ces clochers, ces mats de vaisseaux, se détachant de la masse des habitations, et se perdant dans les airs : Cette colline et le fort de Notre-Dame de la Garde qui renferme la chapelle vénérée de la Vierge si chère à tous les marins de la Provence, et cette ceinture de pics et de montagnes bleuâtres qui couronne et encadre à l'horizon ce magnifique tableau.

Le lendemain de bon matin ils doublaient la pointe nord de la Corse, patrie de Napoléon 1er ; et bientôt ils aperçurent l'île d'Elbe qui en 1815 servit, quelques mois, de prison au vainqueur de l'Europe. Enfin après 36 heures de navigation, ils jetèrent l'ancre dans le port de Civita-Vecchia, et saluèrent la terre d'Italie.

Leurs jeunes amis étaient accourus de Rome au-devant d'eux jusqu'au

vaisseau ; combien ils furent heureux de se revoir et de s'embrasser. Le lendemain, 10 Mars, ils prenaient le chemin de fer et couraient vers la Ville-Eternelle. Au débarcadère, ils furent accueillis par le Ministre des Armes, accompagné de plusieurs Officiers, et par le corps de musique des Zouaves Pontificaux. Ils se mirent en marche, drapeau déployé, par les rues de la ville sainte, entre deux haies de citoyens qui les saluaient à leur passage. Au château St. Ange le poste leur rendit les honneurs militaires. Quand ils passèrent devant le Vatican, le Souverain-Pontife parut au balcon, et leur donna sa bénédiction en s'écriant : Cette terre du Canada est une *terre privilégiée.* Pour eux, ils étaient ivres de joie et pleuraient d'allégresse.

Quelques instants après, leurs pas retentissaient sous la vaste coupole de Saint Pierre, leurs genoux fléchissaient devant la confession du Prince des Apôtres. Après avoir prié quelques instants et renouvelé leur sacrifice, avec un enthousiasme qui se sent mieux qu'il ne se décrit, ils furent conduits aux casernes, et quelques jours après signèrent leur engagement ; ils furent enrégimentés et divisés parmi les divers corps de l'armée Pontificale, où ils s'exercent en attendant le grand jour de la bataille, qui malheureusement, du moins c'est à craindre, ne se fera pas longtemps attendre.

L'heureux succès de ce voyage, ils le doivent aux prières ferventes de tant de familles canadiennes ; aux supplications de nos communautés religieuses, de notre clergé et de nos Pontifes vénérés qui n'ont pas cessé de monter au ciel depuis le jour de leur départ, et ne cesseront point jusqu'à leur retour glorieux.

D'autres partent encore chaque jour et partiront encore pour aller les rejoindre ; nous leur souhaitons une réussite aussi belle, quoique peuvent dire certains esprits intolérants que Son Excellence le Ministre de la Guerre a dernièrement mis à la raison dans le parlement fédéral avec autant de fermeté que de noblesse et d'élévation de sentiments.

Montréal, 5 avril 1868.

CHRONIQUE.

I. Le mouvement religieux à Montréal.—Le songe de l'Aveugle et la petite histoire.—Le deuil au Collége de St. Thérèse.—Les Orgues de St. Jacques.

II. Un bel exemple.—Le dévouement catholique.—Le futur Concile, les nouveaux Cardinaux.—Progrès de la Religion en Amérique.

III. La France et le Saint-Siége.—Le Prince Napoléon.—Les embarras de l'Angleterre.—La maladie de M. de Bismark.—Les exploits de M. de Beust.—La Russie et les Chrétiens d'Orient.— L'Italie est sage, pourquoi?—Etats divers.—Le Président Johnson.

I.

Le mouvement religieux dans notre bonne ville de Montréal a été très-actif pendant la station du carême qui vient de se terminer. Les retraites,

les prédications ont été plus suivies que jamais; les églises n'ont cessé de se remplir; les fruits ont été abondants, le sacrifice que le Canada a fait en envoyant ses enfants à la défense du Saint-Siége attire sur lui les bénédictions du ciel.

La Neuvaine de Saint François-Xavier, commencée à Notre-Dame le 4 Mars, s'est terminée avec autant d'éclat qu'elle avait eu d'entrain. Chaque matin on se pressait pour entendre les éloquentes instructions de M. l'abbé Colin, sur l'éducation dans la famille, et l'on se resouvient ce discours du second dimanche de carême, sur l'autorité, les obligations et l'influence du père dans la famille, qui a si profondément ému et touché l'immense auditoire accouru pour l'entendre, et où tous les rangs de la société montréalaise étaient si dignement représentés.

Le soir, la foule accourait avec non moins d'empressement, aux conférences données par MM. Giband et Martineau, avec autant d'éloquence que d'agréments et de profondeur. Elles ont eu pour objet les accusations ordinairement portées contre l'Eglise, d'être hostile au progrès, à la science, et d'être intolérante et.... celles que l'on fait en particulier contre la confession.

Le témoignage le plus incontestable des fruits de ces exercices a été le grand nombre de confessions et de retours auxquels ils ont donné lieu, et qui ont dépassé ce que l'on n'avait pu voir les années précédentes.

Tel a été le résultat heureux pour la piété, de ces conférences que quelque *Perrin-Dandin* a dédaigneusement appelées "bonnes pour le peuple." Comme si le bon sens populaire n'avait d'étroites affinités avec le talent et le génie. Ce n'est pas la phrase fardée, sonore et creuse qui est l'éloquence, mais la parole du cœur: *Pectus est quod disertos facit.* C'est le cœur qui rend éloquent, ont dit les anciens, les modernes l'ont répété après eux. Pour le comprendre, un peu d'esprit suffit: Pour le sentir, il faut autre chose.

Après la Neuvaine est venue la fête de l'*Union de Prières*, œuvre admirable et digne de tous les encouragements qu'elle reçoit. Depuis sa fondation, les *Services* qu'elle fait célébrer pour les défunts ont plus que décuplé; le nombre des Associés s'est augmenté dans une proportion plus grande encore. C'est le Rev. Messire Gagnier, curé d'Huntingdon, qui a donné, avec beaucoup d'onction, le discours de circonstance.

En même temps aux Tanneries et à Toutes-Grâces, les retraites annuelles inaugurées pour toutes les classes et continuées avec tant de fruits par MM. Mercier, Lacan, Granjon et Colin, se sont renouvelées cette année avec avantage. M. Desrochers, professeur au Collége de Montréal, a prêché avec succès et bénédiction la retraite de Saint Joseph.

Une retraite a été également prêchée à la prison, et a fait sentir le besoin de fonder une maison de refuge pour ces pauvres filles qui, au sortir de leur détention, se trouvent malheureusement sans asile, parce que

personne ne peut les recueillir. La Religion les prendra sous sa protection, et c'est pour fonder cette maison nouvelle que Mgr. de Montréal vient de publier un mandement annonçant des quêtes dans le but de favoriser cette charitable entreprise.

Une autre œuvre de charité, non moins intéressante, est à la veille de prendre de plus grands développements. C'est celle des *Jeunes Aveugles* de l'Asile Nazareth, au profit de laquelle s'est donnée une charmante soirée dont la *Minerve* nous a dit le succès.

Nous lisons dans le numéro du 19 mars :

« Il y a eu, hier soir, une très-intéressante soirée à l'Asile Nazareth, due au zèle tout évangélique de M. l'Abbé Martineau. Un auditoire nombreux se pressait dans l'enceinte réservée pour cette petite fête de famille, et en y ajoutant le produit d'une quête faite dans la salle et la vente des objets dûs au travail nouveau des aveugles, la recette a été très-satisfaisante.

« A la fin de la séance, le Rév. M. Rousselot, curé de Montréal, a invité le public à prendre part à une œuvre toute chrétienne et humanitaire ; celle de construire un asile convenable dans ses proportions pour recevoir les sourds-muets. Il a invité les personnes riches et généreuses à continuer leurs libéralités si connues pour une telle entreprise et il n'y a pas de doute qu'une œuvre aussi louable recevra le concours de tous les catholiques à l'aise.

« Le programme de la soirée était charmant. MM. Maillet, Payette, Christin et Lamothe, ont donné de superbes chants montagnards ; et une habile combinaison dialoguée de nos chansons canadiennes a eu un succès fou.

« Une jeune aveugle a récité une pièce de poésie inédite sur une orpheline aveugle, qui a produit un effet magique parce que l'enfant chargée de ce rôle s'est tellement impressionnée que les sanglots l'ont arrêtée au milieu de son début. Cet incident a excité l'attendrissement de tout l'auditoire.

« Une autre aveugle est venue au piano accompagner une chanson chantée par deux autres aveugles, et un jeune garçon, privé également de la vue, complétait l'accompagnement sur le violon. Ces enfants se sont acquittés de leur rôle avec beaucoup de succès.

« Il n'était pas moins intéressant d'entendre un enfant de huit ans, nous lire un passage en palpant les caractères piqués dans un livre spécial. Il lit aussi couramment que le ferait un enfant de son âge, ayant l'usage de la vue.

« Le Rév. M. Martineau a vivement touché l'auditoire par des récits racontés avec un talent inouï, et son éloquence n'a pas peu contribué à exciter la générosité de l'auditoire.

« Deux Dames ainsi que MM. J. Boucher, J. A. Boucher, Dr. Leclerc,

Lavigne et Mailloux ont également mis leur talent au service de l'
pour cette occasion.

" Le succès de la soirée a été complet."

Nous rapportons ici les deux pièces de poésie pleines de fraîcheur
sentiment, qui ont si vivement ému l'auditoire, et que nous devons
bligeance bien connu de l'auteur.

LE SONGE DE L'AVEUGLE.

J'étais assise un soir au pied de la colline
Où ma mère souvent avait conduit mes pas.
Ma mère bien-aimée, elle était morte, hélas !
Laissant sa chère enfant pauvre, aveugle,
[orpheline.
Oh ! que mon petit cœur était gros de cha-
[grin !
J'étais seule ici-bas... Des pleurs en abon-
[dance
De mes deux yeux éteints ruisselaient en
[silence...
Je pleurai bien longtemps : puis, au bord du
[chemin,
Ma tête s'inclina sous ma douleur amère ;
Mon front pour oreiller rencontra le gazon ;
Bientôt le bruit du soir devint un vague son,
Et puis je m'endormis en pensant à ma
[mère...
Pendant que je dormais, il me sembla voir
[Dieu
Entouré, dans le ciel, de ses légions d'anges:
Il imposa silence à leurs douces louanges..
Ma mère, à deux genoux, priait dans le saint
[lieu.
Mère, c'était bien toi!!! Si j'avais eu des
[ailes
Vite j'aurais volé vers le beau Paradis....
Lebon Dieu l'écoutait : Il commanda : Je vis
Un ange s'élancer des voûtes éternelles.
Qu'il était beau, cet ange ! On dit que le
[soleil
Brille avec tant d'éclat qu'il fascine la vue
Quand ses rayons de flamme inondent l'é-
[tendue.
Mon ange était plus beau, son front bien
[plus vermeil !
Il abaissa son vol doucement vers la terre ;
Son pied sur le gazon se posa près de moi ;

Il me dit : " dors en paix ; chasse bi
[l
Je tiens auprès de toi la place de ta
Et puis il me montra, dans un rêv
Des hommes bienfaisants, des femmes
Versant à pleines mains leurs au
[!
Et donnant sans compter tous leurs
pou:
Je vis une maison s'élever grande et
Sur la porte on lisait : Asile aux malh
L'orpheline trouve un père, et l'aveu
[y
Et mon ange couvrait la maison de s
Et la maison entière était pleine d'e
Comme moi dans la nuit... Et leur
[j
Me dit : viens avec nous, viens, tu ser
[re
Et moi je partageais leur travail e
[
On m'apprit à voir Dieu, le louer,
[
Sans voir, je pus bientôt, avec me
Travailler, lire, écrire ; et joyeuse r
Redit un chant d'amour à notre c
[
Et mon ange me dit : Sois heureus
Aime tes bienfaiteurs ; tu leur doi
Dont ton cœur est rempli ; moi, mo
[me
Je vais graver leurs noms au livre

LA PETITE HISTOIRE DE L'AVEUGLE.

Je viens vous dire simplement
Une histoire qu'on m'a contée :
C'est un petit fait bien touchant.
Dans un buisson, sous la feuillée,
Un petit oiseau fit son nid :
C'était un nid petit, petit.
Mais bientôt toute une famille
Naquit dans le petit château.
O Dieu, comme elle était gentille,
La chère et joyeuse famille
De mon cher bon petit oiseau !
La maman toute la journée
Allait, venait, bien empressée,

Pour ses chers petits oisillons.
Elle apportait des moucherons,
Des vers, quelque petite graine,
Qu'elle allait chercher dans la plain
Tout allait au mieux... quand un
En sortant, la petite mère
Tomba sous le bec d'un vautour
Qui la dévora toute entière....
Que deviendra mon petit nid ?
Mon Dieu, grâce !!! Dieu m'entendi
La chère petite nitée
Ignorait encor son malheur,
Et j'aperçois, sous la feuillée,

Un nouvel oiseau voyageur.
Je me cache, et dans le silence
J'examine ce qu'il fera.
Il part... Dieu sait s'il reviendra....
Il revient... Douce Providence,
Vous sauvez les petits oiseaux,
Car il apporte en abondance
Des graines et des vermisseaux.
Ainsi s'éleva la nitée,
Jusqu'au jour où, prenant volée,
Elle disparut dans les cieux....
Mes bonnes Dames, chers Messieurs,
Ma petite histoire est bien claire....
Nous, nous sommes les oisillons:
Vous, vous avez des cœurs si bons,
Que vous nous tenez lieu de mère....
Nous vivons tous de vos bienfaits,
Avec vous on ne meurt jamais!!!

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion de M. Laroque, au grade de chevalier de l'Ordre de Pie IX, et l'avancement de Messieurs Desilets et Prendergast. Mais c'est avec une tristesse profonde que nous avons reçu la triste nouvelle de la mort du très-estimable M. Dagenais, supérieur du collége de Ste. Thérèse et curé de la paroisse. Il était né le 3 Avril 1821 à Ste Rose, d'une famille aisée et respectable par ses vertus. *Enfant qui n'était pas fait pour le monde*, il fut un modèle dès son jeune âge. Au collége, il fut élève sérieux et réfléchi, professeur laborieux et intelligent; à la paroisse, prêtre zélé et curé dévoué comme un père à ses paroissiens. Il laisse après lui des œuvres qui feront vivre sa mémoire, et cette mémoire sera toujours chère à ceux qui ont connu cette vie "*ou tout s'enchaînait à la règle, où rien n'était laissé au hazard ni au caprice, où tous les jours se suivaient comme les pages d'un beau livre.*"(1)

L'affluence qui a honoré ses funérailles, témoigne des regrets que ce vénérable prêtre a laissés dans tous les cœurs.

C'est le 7 de ce mois qu'ont été inaugurées les nouvelles Orgues de Saint Jacques, dont les artistes et les connaisseurs se montrent très-satisfaits. Le facteur est M. Mitchell: mais plusieurs jeux ont été importés de France et de New-York. Le comité mérite tout éloge pour avoir conduit en si peu de temps cette belle œuvre à si bonne fin.

II.

Rome, la Maîtresse et la Mère de toutes les Eglises, vient de donner au monde chrétien un magnifique exemple qui sera sans doute suivi dans les autres pays catholiques.

Le 30 janvier, deux cents dames romaines, de la Congrégetion des Enfants de Marie, ont été se jeter aux pieds du Souverain-Pontife, lui protestant qu'elles avaient été touchées de ses avertissements sur la modestie à garder dans les églises, et qu'elles étaient déterminées à renoncer à ce luxe indécent et ruineux dont les dangers leur avaient été signalés dans la Bulle de Sa Sainteté, que nous avons citée dans le No. du 15 février. Elles présentèrent ensuite leurs présents: huit corbeilles de linge d'autel, d'ornements et de vases sacrés pour les églises pillées

(1) M. Mantel.

dans la dernière invasion des Garibaldiens. Pie IX accueillit ces dames généreuses, qui foulent ainsi le respect humain, et les préjugés de la mode, avec sa bonté et son affabilité ordinaire : il les a remerciées de leurs présents, les a félicitées de leur démarche, leur a recommandé de faire régner la modestie non-seulement dans les églises, mais aussi dans les soirées, et leur conseillant d'employer à cet effet leurs exemples et leurs conseils ; il n'a pas dédaigné de leur raconter une anecdocte qui remonte aux premiers temps de son cardinalat, et que nous trouvons dans un journal de Rome.

"J'avais, dit le Saint-Père, une visite à faire à un grand seigneur de la [illegible]. Sa femme, très-considérée dans Rome, me reçut avec d'autant plus de politesse, que je l'avais prévenue ; la voyant si bien disposée, je crus l'occasion favorable pour lui insinuer le bien qu'elle pourrait faire par ses exhortations et ses exemples, si elle s'efforçait de persuader aux dames de la société d'adopter une mise convenable et modeste."

"Hélas ! éminence, me répondit-elle, le nombre de celles à qui ces avis seraient utiles est bien grand ! la plupart des femmes se laissent entraîner par la *vanité et le respect humain.*" "Voilà les deux grands ennemis de la modestie, la *vanité et le respect humain !* il faut mépriser la première et vaincre le second, et c'est votre œuvre à vous, mes filles ; la valeur que vous avez devant Dieu est celle que vous donnent vos œuvres. Les paroles des plus zélés prédicateurs produiront peu d'effet, si vous ne leur prêtez votre concours. Mais vous pouvez tout pour la grande cause de la modestie, si vous mettez en action les moyens qui sont à votre disposition, les paroles insinuantes et l'exemple."

Pie IX, après avoir béni de nouveau ces ferventes chrétiennes qui ap[partiennent] aux premières familles de Rome, les congédia enchantées d[e] [cette] réception bienveillante et plus résolues que jamais à tenir leur pro[messe]. [illegible] Puissent-elles, au Canada, avoir de nombreuses imitatrices. Le[s] [illegible] y gagneront encore, les familles jouiront d'une plus grande aisance, [illegible] y trouveront leur soulagement, les enfants n'en seront qu[e] [illegible], la paix et la prospérité du foyer domestique n'en seront qu[e] [illegible].

L[es] [illegible] de Rome sont achevées : on fortifie aujourd'hui Mont[e] [illegible], dont la dernière campagne a fait connaître l'importance. L[a] [illegible] continuent en Europe, et l'Episcopat Hongrois envoie à Rom[e] [illegible] de Hussards qui serviront à ses frais. Partout l'on co[mprend] [illegible] que la cause du Saint-Siége est celle de la civilisation, et trouve d[...] [illegible] elle n'en pouvait espérer.

[illegible], des juifs même, viennent de demander à servir da[ns] [illegible] Oui, un juif ! le comité Hollandais l'a refusé, [illegible] Rome à ses frais.

[illegible] dit, mais ce n'est pas seulement la cause de

foi catholique qui est engagée à Rome, c'est aussi celle de l'honneur, de la conservation du monde et de ses intérêts qui va y être décidée, et je demande à la défendre.

On dit que le Pape consulté a ordonné de recevoir ce juif dans l'armée.

Si l'on a droit de reprocher à notre siècle des préoccupations trop matérielles, il faut avouer également qu'il a de beaux dévouements, et que les âges futurs admireront et la générosité avec laquelle les défenseurs du Saint-Siége ont versé leur sang sur les champs de bataille, et celle non moins grande avec laquelle les fidèles sont venus au secours de la détresse du trésor Pontifical.

Aujourd'hui le denier de Saint-Pierre a produit 62,000,000 de francs, et la France y a contribué pour la moitié. Si l'on ajoute à cette somme le produit des emprunts Pontificaux, ce sont 228,000,000 que la catholicité a versé dans la caisse Pontificale, et grâce à ce secours les intérêts de la dette ont été comblés. Ne nous décourageons pas, cependant, et ne croyons pas que tout est fait.

Depuis que le Souverain-Pontife a été dépouillé de ses plus riches provinces, il est hors d'état de supporter les charges de sa couronne. L'Italie, il est vrai, a promis de payer les 17 millions qu'elle doit au gouvernement pontifical, pour le remboursement de la dette afférente aux quinze provinces envahies, mais les paiera-t-elle ? est-elle de bonne foi, et même le pourra-t-elle, lorsqu'elle court à la banqueroute ? et si elle ne satisfait pas à ses obligations, ce sera un déficit énorme dans le trésor romain. Qui le comblera, sinon la charité des fidèles ! L'entretien seul de l'armée pontificale coûte plus de seize millions ; qui pourvoiera à cet entretien, si ce n'est le monde catholique qui, nous l'espérons, soutiendra le Père commun des enfants de l'Eglise, jusqu'au jour plus heureux où il sera donné à l'illustre Pie IX de les bénir au sein de la prospérité, avec toute la reconnaissance de son grand cœur. N'est-ce pas à cause de nous qu'il supporte si noblement cette détresse ? N'est-ce pas pour nous conserver les biens de l'ordre surnaturel, la vérité, la morale, la civilisation chrétienne ? Donnons-lui donc les biens de notre superflu et le fruit de nos épargnes. Jamais nous ne placerons nos capitaux à plus sûrs et à plus forts intérêts.

La grande préoccupation de Pie IX est la convocation du prochain Concile œcuménique. Les travaux préparatoires se poursuivent avec une grande activité. Des hommes du plus grand mérite, dans toutes les branches de la science ecclésiastique, sont convoqués de tous les points de l'Europe pour y prendre part.

Huit sections tiennent régulièrement leurs séances dans le palais des Cardinaux, qui les président et préparent, à l'ombre vigilante du trône pontifical, les questions que doit agiter ce concile universel, qui sera l'évènement le plus considérable de ce siècle.

Le Christianisme traverse une crise terrible, et avec lui le monde entier ; il suffit, pour le comprendre, de quelques réflexions.

Ce n'est plus seulement l'autorité de l'Eglise, ce ne sont plus quelques points détachés de son dogme, de sa morale, de sa discipline ou de son culte qui sont ici attaqués, c'est la Révélation chrétienne dans son ensemble, c'est tout l'ordre surnaturel et divin, toute religion, quelle qu'elle soit qui croit à la Divinité, à la spiritualité de l'âme, à la vie future.

Pour renverser ces antiques bases de toutes les croyances religieuses de l'humanité, une monstrueuse conjuration s'est formée, ralliant dans son sein, toutes les sciences, l'histoire, la philosophie, toutes les branches, sciences naturelles, morales et politiques, dont les principes et les faits ont été faussés par ignorance et mauvaise foi dans le dessein d'égarer la raison humaine.

Organisée en Angleterre d'abord dès le XVIII siècle, elle a franchi le détroit avec Voltaire et s'est implantée en France par l'Encyclopédie ; en Allemagne par la Philosophie de Kant et de Hégel ; en Belgique par les Solidaires ; en Italie par les Carbonari, et aujourd'hui elle convoque le monde entier à l'infâme banquet du matérialisme, et aux libertés de la république Universelle.

Les Apologistes n'ont pas manqué à l'Eglise dans ces derniers temps d'épreuves. Les bases historiques du christianisme, passées au crible de la critique moderne, sont sorties victorieuses et inébranlables de la lutte. Les sciences étudiées avec plus d'impartialité, ont rendu un éclatant témoignage à la vivacité du récit de Moïse. La Philosophie, ramenée à ses véritables principes par l'étude approfondie des docteurs chrétiens, a fait monter le rouge au front de l'athéisme et du matérialisme modernes. Enfin, on entrevoit le jour où les sciences sociales et économiques, établies sur les principes éternels de la justice et du droit, apporteront leur pierre à ce magnifique monument qui s'élève à la gloire de la vraie Religion.

"Mais ce qui manque encore à ce gigantesque ensemble de travaux, c'est une direction suprême, infaillible, qui leur imprime ce grand caractère d'unité qui relie tout au plan divin et providentiel. Voilà précisément ce que le Concile Universel est appelé à accomplir, et c'est ainsi que sa mission devient une mission de réédification du monde moderne tout entier." (Chevé.)

Quand la voix de la chrétienté entière, de tant d'illustres prélats, de tant de savants de tout ordre, appuyés sur dix-huit siècles de traditions glorieuses, assistés de l'Esprit infaillible dans ses oracles, aura solennellement proclamé, par la bouche du Successeur de Pierre, de celui qui a été confirmé dans la foi, la croyance de deux cents cinquante millions de catholiques, en face de toutes les négations de la révolution et de la fausse science ; elle aura affranchi les âmes, des ténèbres vomies par une bouche de blasphème, qui égare ; elle aura de nouveau fait briller la lumière sur tous les chemins qui conduisent à la vérité.

Il est temps que cette voix parle, et c'est pourquoi on lui ordonne de

parler. Les peuples, depuis plus de deux siècles, ont fait une assez triste expérience de ce que peuvent pour leur bonheur, ces faux juges de la science et du progrès matériel : il est temps qu'ils reviennent se ranger autour de ce brillant flambeau de la vérité que le Christ a allumé dans le monde, autour de cette puissance séculaire, assise sur le roc inébranlable qui a reçu les nations en héritage, qui enseigne sans craindre l'erreur, parce que le Seigneur lui a dit :

ALLEZ, ENSEIGNEZ LES NATIONS... QUICONQUE CROIRA SERA SAUVÉ.

Le 13 mars, le Souverain-Pontife a tenu un Consistoire dans lequel, après une courte allocution, Sa Sainteté a créé neuf Cardinaux :

Sept de l'ordre des prêtres : Mgr. Lucien Bonaparte, protonotaire apostolique, né à Rome, le 15 novembre 1828, et les cardinaux Ferrieri, Gonella, Barili, Berardi, Moreno et Monaco.

Deux de l'ordre des diacres : les cardinaux Borromée et Capalti.

Ensuite le Saint-Père a publié neuf élections épiscopales pour les Etats-Unis d'Amérique.

Pour l'évêché de Marysville, province de San Francisco, Mgr. D. O'Connell.

Pour Colombus, (Cincinnati,) Mgr. J. H. Rosecraus.

Pour Welmington, (Baltimore,) Mgr. F. Becker.

Pour Scranton, (Baltimore,) Mgr. G. O'Hara.

Pour Harrisburg, (Baltimore,) Mgr. T. Shanahan.

Pour Green-Bay, (Saint Louis,) Mgr. J. Melcher.

Pour La Crosse, (Saint Louis,) Mgr. M. Heiss.

Pour Saint Joseph, (Saint Louis,) Mgr. J. Hogan.

Pour Rochester, (New-York,) Mgr. B. MacQuaid.

Ce sont donc neuf diocèses nouveaux, désignés par le dernier Concile national de Baltimore, que le Saint-Siége vient d'approuver et qui témoignent des progrès vraiment étonnants de l'Eglise catholique en Amérique.

III.

De la religion, passons à la politique.—Le gouvernement français ne cesse pas de témoigner au Saint-Père le plus vif intérêt. L'Empereur vient de faire don à l'armée Pontificale de 200 fusils Chassepot, et de divers engins de guerre pouvant servir de modèles dans la transformation du matériel de guerre, que le perfectionnement des armes nouvelles rend nécessaire.

Le choix du général Dumont pour le commandement du corps d'occupation n'a pas été moins agréable à Pie IX, qui, du reste, ne demeure pas en arrière et profite de toutes les occasions pour témoigner à la France sa reconnaissance.

Le Saint-Père vient, en effet, de conférer à M. le général Comte d'Exca le grand cordon de Saint-Grégoire-le-Grand. Cette haute et rare faveur est la récompense de l'initiative énergique et prompte avec laquelle s'est opérée à Marseille et à Toulon l'organisation des troupes dirigées, l'an passé, à une époque bien critique, sur les Etats Pontificaux, promptitude à laquelle il faut attribuer en grande partie le succès rapide de l'expédition qui n'a guère duré que six jours.

En remettant le chapeau rouge au Cardinal Bonaparte en présence de l'ambassadeur, des officiers français, du clergé de Saint-Louis, de l'Académie de France, et des notabilités romaines et étrangères, Mgr. Ricci Camérier de Pie IX a déclaré, que le Pape conférait au Prince la dignité cardinalice, non seulement pour récompenser ses services, mais pour honorer en même temps la généreuse nation si dévouée au Saint-Siége, et le Souverain illustre qui ont déjà rendu de si éclatants services à la Papauté.

Pendant que l'armée s'organise en France d'après les règlements de la nouvelle loi militaire, le Prince Napoléon, cousin de l'Empereur, se promène en Allemagne. On s'accorde à ne point regarder sa mission comme officielle, c'est une démarche toute personnelle. Depuis l'expédition de Crimée, le Prince n'aime pas la Russie, on ne peut guère lui en faire un crime. Le Prince a donc juré sa perte, il a résolu de l'isoler de tous les gouvernements de l'Occident. L'idée n'est pas de lui, Napoléon 1er l'avait eue il y a longtemps. Le Prince est donc parti, il s'en va chevalier errant, de cour en cour, exposant ses idées, essayant de les faire adopter. Malheur à la Russie si le cousin de l'Empereur réussit ; mais réussira-t-il ?

L'Angleterre vient de subir un changement de ministère. Lord Derby s'est retiré, M. Disraëli lui succède ; c'est un esprit libéral quoique conservateur. Ce ministère est peut-être une chance de salut dans la situation critique où se trouve la Grande-Bretagne. La question fénienne est loin de se calmer, et l'Irlande demande avec instance des réformes sur la situation de l'Eglise, la tenue des terres, et le libre enseignement catholique. L'expédition d'Abyssinie rencontre tous les jours de nouveaux obstacles : la question de l'*Alabama* n'est point résolue, et la question d'Orient et les menées de la Russie dans l'empire turc ne causent pas de petites inquiétudes au Cabinet de St. James.

Le Premier ministre de Prusse, M. Bismark est malade, ou du moins il a semblé malade, et ce qui était plus fâcheux c'est que l'art ne pouvait rien à ce mal ; c'était une maladie diplomatique. Le grand homme voudrait-il singer Richelieu, dont on sait que les indispositions jouaient un grand rôle dans ses combinaisons politiques.

M. Bismark n'a pas réalisé tous les rêves du roi Guillaume ; celui-ci avait rêvé une Allemagne toute prussienne, et voilà que, par malentendu, le ministre ne réalise qu'une Confédération Allemande, dont les Etats divers protestent contre l'absorption prussienne qui vient de recevoir un échec, trop bien senti à Berlin dans les élections du Parlement douanier. Le Hanovre proteste, le Wurtemberg, la Bavière, et le Grand-Duché de Bade veulent conserver leur autonomie. Le roi de Prusse est mécontent, et voilà pourquoi M. Bismark a été malade.

L'Autriche travaille avec activité à se remettre de la violente commotion causée par la défaite de Sadowa. Elle essaie de se reconstituer : tous les vieux zouaves administratifs se démontent, il en faut de nouveaux pour suivre le progrès moderne, l'important est de faire un bon choix. Malheureusement l'Autriche a son Cavour comme l'Italie : elle abandonne ses traditions monarchiques et catholiques, et, livrée aux mains de M. de Beust, juif libéral, elle se lance dans la voie des réformes anti-chrétiennes. Le premier ministre règlemente sur les biens de l'Eglise, sur les écoles qu'il veut séculariser et sur les couvents. Le Concordat avec Rome le gêne, il le déchire : il proclame le mariage civil, toute la presse révolutionnaire applaudit et Vienne s'illumine comme par enchantement. Cette politique, loin de rendre à l'Autriche sa prépondérance en Allemagne, achevera de lui faire perdre la haute influence qu'elle avait jusqu'ici exercée sur les Etats catholiques au-delà du Rhin.

Mais ce ne sont pas les seules inquiétudes de l'Autriche. La Russie en Orient joue le rôle que le Piémont a joué en Italie, que la Prusse a joué en Allemagne. Suivant le *vœu des populations*, principe fondamental du droit international nouveau, le Piémont a d'abord chassé les Autrichiens de l'Italie, voulant que les Italiens restassent maîtres dans la Péninsule : ce n'est pas là le plus grand de ses forfaits.

Il ne s'en est pas tenu là. Oubliant ses propres principes, que le Pape et François II de Naples étaient plus Italiens que Victor-Emmanuel, il a porté plus loin ses vues ambitieuses, il a fomenté une insurrection sacrilége dans les Etats pontificaux, et injuste dans les Etats napolitains. Puis l'insurrection tardant trop, et le *vœu des populations* ne se manifestant pas, le Piémont a lancé ses bandes armées en Sicile, désavouant ouvertement les bandits qu'il soudoyait sous main, joignant ainsi l'hypocrisie à la scélératesse.

Vis-à-vis du gouvernement pontifical, il y est allé avec plus d'audace ; il a envahi à force ouverte les Romagnes et les Marches, et, le lendemain, il a demandé au suffrage universel la ratification de sa conquête inique.

C'était un bel exemple pour la Prusse. Cachant sous le masque de l'intérêt commun de l'Allemagne, ses projets de domination sur tous les peuples germains, sans même exiger de vote préalable ou con-

sécutif; supposant seulement le *vœu des populations*, elle s'est emparé du Schleswig, de Francfort et du Hanovre, elle a étendu sa main sur la Confédération des Etats du Nord; et, depuis la victoire de Sadowa, elle couvre de son ombre la Confédération du Sud, sentant qu'elle a la force si elle n'a pas le droit. M. Bismark n'est pas autre chose que *le* Cavour de l'Allemagne.

Même jeu de la part de la Russie en Orient: triste jeu sans doute, mais que voulez-vous, ce sont des jeux de rois!

L'horreur du joug ottaman pèse bien autant sur les chrétiens des provinces Danubiennes et les Grecs, que la crainte de l'Autriche, sur les Florentins et les Napolitains. Bonne fortune pour la Russie, qui n'a pas d'autre ambition que celle de régner à Constantinople et de remplacer le Croissant par la croix impériale de Russie du Czar autocrate. Au nom de la religion chrétienne opprimée, et appelée par le *vœu des populations*, la Russie suscite des embarras à la Turquie, le long du Danube, en Grèce et en Crète. Dès que l'insurrection éclatera en Bulgarie ou chez les Serbes, les bataillons russes accourront au nom de la liberté et occuperont le chemin qui conduit à Stamboul.

C'est alors qu'ils trouveront sur leur passage les soldats de la France, qui ne veut point de la flotte russe dans la Méditerranée; et ceux de l'Angleterre qui craint de voir le Czar trop près de ses possessions des Indes, et lui barrer le passage du Canal de Suez: et ceux de l'Autriche qui ne veut de Russes, ni en Bohême ni en Croatie.

Si l'on en croit les correspondances d'Orient, la question est déjà mûre, l'insurrection se maintient en Crète; la Bulgarie est prête à se soulever, et la Grèce n'attend que l'arrivée prochaine du Grand-Duc Constantin, pour proclamer l'annexion de la Crète au Royaume Hellénique.

Aussi compte-t-on peu sur les assurances de paix que prodiguent les journaux officiels. Les gouvernements poursuivent leurs armements formidables, complètent les fortifications des places frontières, et concentrent leurs troupes vers les points menacés. Toutes les flottes européennes sillonnent la Méditerranée, jusqu'à celle des Etats-Unis, qui, oubliant la doctrine Monroe, cherche à se jeter dans le conflit européen.

Depuis que l'Italie a reçu sur les doigts, elle est assez sage, et fait peu parler d'elle; et depuis le *Jamais* de M. Rouher, elle se contente de regarder Rome comme le renard les raisins.

Elle a, en effet, assez d'embarras intérieurs sans se créer des difficultés au dehors. Le Ministre des Finances la menace de la banqueroute avant trois mois. La Sicile se remue et s'agite, et n'est maintenue que par la force la plus brutale. Naples est désolée par les brigands, toute l'Italie crie misère et réforme. Voici en deux mots comment le Général La Marmora résume toute la situation: "Tout est bouleversé, le despotisme a passé des palais royaux sur la place. Le favoritisme des Cours a envahi les

Chambres, et les conspirations sont montées des souterrains dans le Cabinet, le principe d'autorité est foulé aux pieds. Il y a un gouvernement dans le gouvernement. Chez les uns, le sens commun est évanoui ; chez les autres, le sens moral est éteint." Il n'y a rien à ajouter à ce tableau.

Dans la question du Sleswig, le Danemark paraît disposé à soutenir ses droits avec fermeté vis-à-vis de la Russie.

Tandis que le Portugal se laisse entraîner sur la pente rapide de la révolution, l'Espagne semble renaître et vouloir reprendre sa place parmi les puissances catholiques. L'instruction y fait de rapides progrès. L'administration intérieure entre dans une voie de réformes utiles, et son attitude vis-à-vis de l'Italie lui rend sa politique nationale qui a fait les plus beaux jours de sa grandeur passée.

Il n'y a pas jusqu'à la Chine qui s'agite et sort de son immobilité séculaire, pour se jeter dans le conflit européen. Elle fait, dit-on, d'immenses préparatifs pour s'opposer aux invasions de la Russie ; faudra-t-il croire à la guerre universelle !

Si de l'Europe et de l'Asie nous revenons en Amérique, nous trouvons le Paraguay désolé par la guerre. Le Mexique, payant son crime, est dans un état complet d'anarchie : le vol, le pillage, et tous les crimes y sont à l'ordre du jour. La loi ne protége personne, le brigandage organisé y règne impuni, parce que chaque Etat voulant être le maître chez lui, et chaque général voulant y être président, tous sont occupés à renverser le gouvernement de Juarez et à se combattre mutuellement.

A Washington, le Président semble se jouer avec les difficultés de sa position et se plaît à vivre dans une atmosphère d'orages et de tempêtes ; loin de les craindre, il paraît les provoquer, et plus la fin de sa présidence approche, plus il semble affronter le parti républicain.

A la tête d'un ministère formé par son prédécesseur, et qui lui est presque entièrement opposé, depuis quatre ans il poursuit sa mission réconciliatrice entre le Sud et le Nord, soutenu par le parti démocrate. Le Ministre de la Guerre, Stanton, lui était surtout hostile, il l'a destitué. Stanton soutenu par le Congrès et les républicains, a prétendu que la destitution tait inconstitutionnelle, il s'est fait rétablir par le Congrès, qui a mis le Prédent en accusation, pour avoir violé la Constitution. La cause est portée vant le Sénat, organisé en Haute-Cour de Justice ; deux délais ont été cessivement accordés au Président pour préparer sa défense. Ses délais it expirés et le procès est ouvert. Procès qui a déjà donné lieu à plus d'un ndale, et qui doit aboutir par un scandale plus honteux, la condamnation Président auquel, tous s'accordent à le prévoir, le Sénat ne pardonnera

Linsi va la politique par le monde, et ce sont ces grands hommes qui ne vent s'entendre sur les bases constitutionnelles d'après lesquelles ils gouent, qui veulent intervenir dans les affaires de l'Eglise, réglémenter et

gouverner une Institution qui, seule, se maintient, inébranlable au milieu d
tous les Etats chancelants, dans l'union, dans l'espérance certaine d'u
avenir heureux, malgré les nuages amoncelés qui, de tous côtés, couvre
l'horizon.

NÉCROLOGIE.

SOMMAIRE :—Léon Foucault.—David Brewster.—Le Général Gémeau.—Le Comte L
dislas Lamoyski.

La science vient de faire une perte considérable dans la personne d
M. Foucault, membre de l'Académie des Sciences.

Jean Bernard Léon Foucault était né à Paris, le 18 septembre 1819
Il étudia d'abord la médecine, tout en s'appliquant de préférence à l'étud
de la physique et des sciences d'observation.

Dès l'âge de vingt ans il s'occupait de perfectionner le daguerréotype.
Des recherches plus importantes sur la lumière, sur les interférences, sur
la polarisation, sur les appareils d'éclairage électrique, sur la vision,
l'avaient déjà signalé à l'estime du monde savant, lorsqu'en 1850 il indi-
qua une méthode pour mesurer la vitesse de la lumière dans l'air, dans
l'eau et dans les autres milieux transparents, et présenta en même temps
un projet d'expériences sur la vitesse de la propagation du calorique rayon-
nant.

En février 1851, il exposait à l'Académie, les résultats de ses premières
observations sur le déplacement graduel, d'orient en occident, du plan
d'oscillation d'un pendule, et fournissait ainsi une preuve sensible du
mouvement diurne de la terre. Ces expériences, faites d'abord dans une
cave, puis répétées à l'Observatoire et ensuite au Panthéon, sont trop
connues pour qu'il soit nécessaire d'en signaler l'importance.

En septembre 1852, Foucault par la construction du Gyroscope, repro-
duisit la démonstration du même phénomène, en même temps qu'il fit
connaître le principe de la tendance des relations simultanées au parallé-
lisme.

En septembre 1855, il fesait voir qu'à l'aide d'un appareil convenable-
ment disposé et composé d'aimants permanents, on peut arriver à pro-
duire des températures très-élevées, et mettre ainsi sous les yeux de l'au-
ditoire d'un amphithéâtre, un exemple curieux de la conversion du travail
en chaleur.

Cette expérience est devenue tout-à-fait fondamentale dans les cours d
physique.

En février 1857, Foucault imaginait de recouvrir le verre d'un téles-
cope d'une mince couche d'argent, et annonçait que le nouvel instrument
donnait, à moins de frais, plus de lumière, plus de netteté aux images, et
qu'il était affranchi de toute erreur de réfrangibilité.

L'année suivante, il transformait la forme sphérique du miroir en ellipsoïdes et en paraboloïdes, et donnait un procédé pour constater la forme réelle d'un miroir.

Depuis le mois de juin 1859, le miroir télescope de M. Foucault fonctionne à l'Observatoire.

En 1862, donnant suite au projet qu'il avait annoncé dès 1850, de mesurer la vitesse de la lumière, Foucault, à l'aide de l'appareil à miroir tournant, fit une expérience, d'où il conclut que cette vitesse était au plus de 298 millions de mètres, et non de 308 millions, comme on l'avait admis jusqu'à lui.

Enfin, ses derniers travaux ont eu pour objet les conditions de l'isochronisme du pendule régulateur à force centrifuge. Ils datent de 1863.

La rapide nomenclature que nous venons de tracer des sujets si variés et si nombreux, dont Foucault s'est occupé, montre à la fois la fécondité et la puissance d'invention qu'il possédait à un si haut degré.

Mais ces facultés si remarquables ne sont pas sans danger pour celui qui en est doué. Chez Foucault tout le travail se fesait intérieurement, il écrivait peu, et n'avait guère recours au raisonnement mathématique; cet instrument si puissant d'investigation, qui parfois seconde et soulage la pensée.

Les appareils, ainsi que les effets qu'ils devaient produire, sortaient en quelque sorte complets de son cerveau, comme des vérités d'intuition. Semblable à ces géomètres anciens, qui se contentaient d'énoncer des théorèmes, dont ils laissaient à leurs successeurs le soin, parfois très-difficile de démontrer l'exactitude, Foucault prenait rarement la peine d'exposer les principes qui l'avaient guidé dans ses recherches, et se bornait à faire connaître les conclusions auxquelles il était parvenu.

Passant avec facilité d'un ordre de questions à un autre, de celles de physique ou d'optique, aux problèmes les plus délicats de la mécanique, partout et toujours il exerçait et manifestait sa puissance d'invention, faculté divinatrice, fille de l'imagination, mais souvent fatale à ceux qui la possèdent. Pour eux sont, en effet, les jours sans repos et les nuits sans sommeil. Incessamment poursuivis par ce démon familier, ils s'usent, hélas! rapidement par des efforts continuellement renouvelés, et quelques succès qu'ils obtiennent, le calme de l'esprit leur est pour ainsi dire inconnu. Un jour, il arrive où la nature qui les a si richement dotés, se lasse et se refuse à de nouvelles tentatives. Tel a été le sort de Foucault.

Ces titres nombreux à la reconnaissance des savants, que vient de nous énumérer M. Morin, valurent à M. Foucault, d'honorables distinctions. Il avait été élu membre de l'Académie des Sciences dès 1865, en remplacement de M. Clapeyron. Il était membre du Bureau des Longitudes, attaché à l'Observatoire de Paris, en qualité de physicien, rédacteur des articles de sciences dans le *Journal des Débats*. Il avait obtenu de la

Société Royale de Londres la médaille Copley, et de l'Empereur le d'officier de la Légion-d'honneur.

Cette perte ne sera pas aisément réparée, à cause du caractère s] de ce talent inventif dont l'avait doué le Créateur.

" Entre les esprits les plus éminents que j'ai connus, dit un de se intimes amis, Foucault a sans contredit été le plus original, le plus r à toute direction, à toute influence, même à celles de son époque. l'histoire de la science il compte de glorieux ancêtres, il n'y a pas ch un seul maître. Le facile honneur de l'instruire n'a été donné à a de nos grandes écoles : dédaigneux des théories et des formules classi il est entré dans la science comme un brillant et héroïque volon affrontant ses premiers combats sans casque et sans bouclier, et quand l'avons vu manier avec tant d'art les armes les plus savantes, c'est les avait forgés lui-même.

" En s'élevant par degré au plus haut de la science, Foucault n'a j changé de méthode ni de principe. L'évidence était pour lui la marque assurée de la vérité. Ses yeux de lynx obstinément tournés les ténèbres, attendaient patiemment la lumière, et la lumière venait ne la montrait pas toujours, mais il la signalait, et quand il disait : *suis sûr*," il pouvait ajouter "*je l'ai vu.*" Son témoignage était ce Combien de fois ses amis l'ont-ils constaté avec admiration ! Ils aur dû le voir avec effroi. Les forces de l'esprit ont, comme celles du c leurs limites, et si l'invention réellement digne de ce nom est le plu des plaisirs, elle est en même temps une fatigue dont l'abus qui n'es donné à tous, brise à la longue les efforts trop obstinément tendus. succès, loin de l'inviter au repos, excitait Foucault au progrès. Quan lutte était entreprise, il la poursuivait sans repos ni trêve, et l'on po dire chez lui à la lettre : l'œuvre est parfaite quand elle plaît à l'ou Il m'écrivait il y a neuf mois à peine : " Je ne veux pas tarder un jour à vous annoncer que les essais ont parfaitement réussi. La th a toujours raison."

" N'est-ce pas un véritable bulletin de victoire.

" Foucault, hélas ! a été frappé triomphant, et comme un autre original et inventif, enlevé comme lui avant l'âge, il aurait pu inscrir sa dernière œuvre : *Magna pars mei.*"

Ce qui vaut mieux que sa gloire scientifique, c'est la mort chrét qui a couronné cette vie de travail et de succès. Quelque temps que l'intelligence s'éteignit, l'illustre savant s'était volontairement e cèrement réconcilié avec Dieu, il a fait venir son ministre ; il s'est mu l'Onction qui achève de purifier, et du Viatique qui fortifie avant l rible passage de la vie à l'éternité. De telles morts, quels qu'aient é égarements de la vie, sont toujours d'éclatants témoignages rendus vérité et à la divinité de cette Religion Catholique, dans un mome

me dégagée des passions ne se fait plus d'illusions et juge sainement ce qu'elle juge dans la rectitude de sa raison, et avec le secours de la lumière divine, aux rayons de laquelle elle laisse un libre accès et n'oppose pas les résistances de l'orgueil ou de la dépravation du cœur.

*
* *

La France pleure Léon Foucault, l'Angleterre, de son côté, pleure David Brewster.

" Sir David Brewster, dit M. S. T. Breton, était un des plus éminents physiciens du siècle. Il fut l'égal des Malus, des Fresnel, des Biot. Son nom rappelle de magnifiques travaux sur la double réfraction et la polarisation de la lumière. Brewster était membre associé de notre Académie des sciences.

" David Brewster était né le 11 décembre 1781, à Jedburgh, dans le Roxburghshire, en Ecosse. Il était le second de quatre fils, que leur père, directeur de l'école de la ville, destinait à devenir ministres de l'Eglise protestante écossaise. Ses études terminées, David obtint la permission de prêcher, mais sa santé l'obligea à renoncer à ce ministère et à refuser un bénéfice que lui offrit le duc de Roxburghet. Peut-être aussi ses goûts très-prononcés pour les recherches scientifiques furent-ils pour quelque chose dans cette détermination. Dès 1799, à l'âge de dix-huit ans, il avait débuté par des expériences sur l'inflexion de la lumière. En 1806, il publia le *Cours de Ferguson* enrichi de notes, et il commença l'*Encyclopédie d'Edimbourg*, qui fut achevée sous sa direction en 1830. En 1807 l'université d'Aberdeen lui conféra un de ses diplômes honoraires ; pareille distinction lui fut accordée plus tard par les universités de Cambridge et d'Oxford. Vers 1808, la science de l'optique formait spécialement l'objet de ses études, et il n'est pas sans intérêt pour nous d'apprendre que ce fut une remarque de notre Buffon qui conduisit Brewster à trouver le moyen de rassembler les rayons de la lumière et à en obtenir la réfraction, en rayons parallèles. Le même moyen découvert alors par Brewster, grâce à une indication de Buffon, a été largement employé depuis pour la construction des phares.

" En 1813, il publia son *Traité de Nouveaux Instruments de Physique.* Il continua ensuite à faire paraître de temps en temps des mémoires et des notices sur l'optique et sur des questions se rattachant à la constitution et aux propriétés de la lumière. En 1815, il eut l'honneur de recevoir des mains de sir Joseph Banks, président de la Société Royale, la médaille Copley pour sa découverte de la loi de la polarisation de la lumière par la réflexion. Peu de temps après il fut élu membre de ce corps savant. En 1816, l'Institut de France lui décerna la moitié du prix de 3,000 fr. pour la découverte scientifique la plus importante opérée pendant les deux dernières années. Dans la même année, il inventa le kaléidoscope, pour

lequel il prit un brevet dont la contrefaçon l'empêcha de tirer un parti avantageux. En 1819, de concert avec le professeur Jaemson, Brewster fonda le *Journal philosophique d'Edimbourg*, qui, depuis 1824, fut dirigé par lui seul sous le titre de *Journal de Science d'Edimbourg*. De nouvelles découvertes sur la polarisation de la lumière lui valurent en 1819 des médailles d'or et d'argent que lui décerna la société royale. Il reçut encore de la société royale d'Edimbourg, et à deux reprises, le prix Keith pour sa découverte de deux nouveaux fluides dans les minéraux et pour son analyse de la lumière solaire. En 1825, il fut élu membre correspondant de l'Institut de France. De pareilles distinctions lui furent conférées par les Académies royales ou impériales de Russie, de Prusse, d'Autriche, de Suède, de Danemark, d'Italie et de Belgique. De nombreuses sociétés savantes d'Amérique recherchèrent aussi l'honneur de le compter au nombre de leurs associés étrangers.

« En 1831, il prit une part principale à la fondation de l'Association britannique à York. En cette même année 1831 aussi, il reçut la décoration de l'ordre des Guelfes, et en 1832 le roi Guillaume IV l'anoblit en le créant chevalier (*Knight*), d'où lui venait le droit d'être appelé sir David Brewster.

« David Brewster, qui en 1831 avait publié une *Vie d'Isaac Newton*, se trouva amené par diverses circonstances à se constituer le défenseur de la mémoire de cet illustre savant. Quatre années après, en 1835, il parut une *Vie de Flamstead*, dans laquelle Newton était fort maltraité. Brewster se mit à la recherche de documents qui pussent le mettre à même de réfuter les assertions de l'auteur. Il en découvrit en abondance dans des archives privées, qui lui livrèrent même la correspondance de Flamstead. Ces trouvailles se firent successivement, et ce fut en 1855 seulement que Brewster put faire paraître sa grande édition très-augmentée de la *Vie de Newton*. L'année dernière même, sir David Brewster fut appelé à apporter son témoignage dans la querelle si vive que souleva à notre Académie des Sciences, la production de prétendues lettres de Pascal, de Newton et d'autres personnages du même temps. On sait que ce débat, bien qu'il reste assoupi pour le moment, n'est pas clos, et probablement il ne le sera jamais. Quant à Brewster, il n'hésita pas, en s'appuyant sur des arguments auxquels il serait bien difficile de ne pas se rendre, à déclarer apocryphe la correspondance attribuée à Newton.

« Parmi les ouvrages de Brewster, qui formeraient, à eux seuls, une bibliothèque, nous citerons encore son livre sur la *Magie naturelle* qui parut en 1832 et dans lequel il essaya, avec un succès douteux, d'expliquer par des moyens naturels certaines légendes recueillies par sir Walter Scott. Nous mentionnerons également l'ouvrage intitulé : *Les Martyrs de la Science*. On voit que ce grand savant s'est occupé, comme notre Biot, non-seulement de la science proprement dite, mais aussi de l'histoire de la science.

" Brewster avait remplacé sir John Leslie, en 1832, dans la chaire de philosophie naturelle à l'université d'Edimbourg. En 1849, il fut choisi par l'Institut de France pour occuper la place d'associé étranger laissée vacante par la mort du grand Berzélius. Il fut nommé officier de la Légion-d'honneur en 1855.

" Sir David Brewster est mort près de Melrose, dans cette Ecosse à laquelle il appartenait par sa naissance, et qui se montre légitimement fière d'avoir ajouté le nom d'un tel savant à la liste déjà longue de ses hommes célèbres."



Une troisième perte qui intéresse à la fois l'Eglise et l'armée française est celle du Général Gémeau.

" Le brave officier dont tout le monde, dit M. Delahaye, déplorera la perte avec nous, était né à Paris, le 4 janvier 1790 ; et par conséquent était âgé de 78 ans et 20 jours. Ses états de services sont des plus honorables. Il a fait, sous le premier empire, les guerres d'Allemagne, d'Espagne, de Russie et de France : Sous la Restauration, il fit partie de l'expédition d'Espagne, et s'y distingua comme Colonel du 20me Léger : En 1833, il se signala au siége d'Anvers, et fut à ce sujet promu au grade de Maréchal de Camp. Nommé Lieutenant-général en 1826, il a, tour-à-tour, commandé plusieurs divisions militaires, notamment celle de Lyon en 1849, où il comprima l'insurrection révolutionnaire. En 1860, il fut nommé Commandant du Corps expéditionnaire de Rome.

" Avec la franchise et la générosité d'un soldat, le général Gémeau s'était attaché de tout son cœur à l'église, dont le Chef vénéré était pour lui un véritable père. Que de fois, avons-nous vu sa belle figure s'illuminer de joie, ses yeux se mouiller de pleurs au récit des bontés dont il ne cessait d'être comblé par Pie IX !

" Il avait appris à connaître le gouvernement pontifical, et s'en était depuis cette époque montré en toute occasion, au Sénat, le vaillant défenseur. Il avait pendant son séjour à Rome contracté des relations personnelles que la distance même n'avait pu rompre. Chaque année Pie IX, au 1er janvier, l'honorait d'une lettre de souvenir.

" Depuis quelques jours le général Gémeau était assez gravement indisposé. La journée du 23 janvier, se passa sans changements graves dans l'état de l'illustre malade ; à l'approche de la nuit il se trouva plus fatigué. A dix heures des symptômes plus graves se manifestèrent, et le médecin annonça qu'il fallait sans retard prévenir M. le Curé. On lui apporta le Saint Viatique et l'Extrême Onction ; le général se montra admirable de foi et de résignation. Il voulut se lever, se mettre dans son fauteuil, pour recevoir plus dignement les derniers sacrements. Il conserva jusqu'à la fin sa lucidité d'esprit, suivit toutes les prières et toutes les cérémonies

avec la piété d'un religieux. Une de ses dernières pensées, fut pour Pie IX. Il pronnonça encore une fois son nom avec amour ; puis il communia, prit ensuite un crucifix qu'il couvrit de ses baisers, ne parla plus: puis quelque temps encore, il rendit son âme à Dieu vers onze heures et demie, en vaillant chrétien après avoir récu en vaillant soldat."

* * *

C'est avec bonheur que nous saluons la réapparition de la *Gazette des Campagnes* dont nous avons reçu le 1er numéro. Il nous a paru des plus intéressant.

ANECDOTES.

Un matelot à bord d'un vaisseau, ayant eu le malheur de laisser tomber une théière d'argent, alla trouver l'officier commandant, et lui dit :

" Capitaine, peut-on dire d'une chose qu'elle est perdue, lorsqu'on sait où elle est ?

—Non, mon ami.

—En ce cas-là, votre théière n'est pas perdue, car je sais qu'elle est au fond de la mer."

Un fermier breton, avec sa longue chevelure et le costume primitif, apportait chez son propriétaire le terme de son fermage. Il était venu tout exprès à la ville ; sa figure avec l'apparence de l'antique simplicité, laissait cependant entrevoir la finesse.

Le propriétaire s'avise de lui demander: quel est ton âge ?

—Je n'en suis pas très-sûr, répond le fermier, c'est trente-huit ou quarante-huit ans.

—Comment peux-tu ignorer ainsi ton âge ?

—Parbleu, monsieur, dit le fermier, je compte mes revenus, mon argent, mes bestiaux ; mais pour mes années, je ne les compte jamais, parce que je sais bien que je n'en saurais rien perdre et que personne ne m'en prendra.

Un sot raillait un homme d'esprit sur la longueur de ses oreilles : " Il est vrai, lui répondit la personne raillée, j'ai des oreilles trop longues pour un homme ; mais convenez aussi que vous en avez de trop petites pour un âne."

Des jeunes gens en poursuivant un bossu de leurs sarcasmes, lui demandaient quelle différence il y avait entre lui et Esope. Elle est bien simple, répondit-il, Esope faisait parler les bêtes, tandisque moi je les fais rire.

Nos remercîments bien sincères pour plusieurs pièces qui nous ont été adressées, notamment : l'*Exposé financier de l'hon. Dunkin ; statuts du Canada*, 1867.—*Table analytique du Code Civil.—Rapport sur les chemins de colonisation, &c., &c.*

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE I.

DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

I.

Importance du dessein de la Société de Montréal.

Si le P. Vimont craignait si fort de voir échouer l'entreprise de Montréal, quoiqu'il en désirât vivement le succès, c'est qu'à la considérer en elle-même, il n'y avait nulle apparence qu'elle pût réussir. Les auteurs de ce dessein se proposaient, en effet, de bâtir à soixante lieues plus haut que Québec, et dans l'île même de Montréal, une ville fortifiée qui pût être tout à la fois un rempart contre les excursions des Iroquois et une sauvegarde assurée pour la colonie chancelante de Québec, de laquelle pourtant cette ville future devait dépendre, comme du siége déjà désigné pour le gouvernement du pays. Ils avaient résolu de peupler cette nouvelle ville de Français, tout dévoués aux intérêts de la gloire de Dieu, de fervents catholiques, dont la vie sainte fût une image de celle des premiers chrétiens, et d'inviter les sauvages à venir se fixer tout auprès, tant pour être aidés par eux à cultiver la terre que pour se former, par les exemples qu'ils auraient sous les yeux, à la vie civile, ainsi qu'à l'amour et aux pratiques de la religion. Voulant faire de cette ville future un boulevard du catholicisme dans le nouveau monde, ils se proposaient de la dédier à la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph ; de la placer sous la protection spéciale de cette divine Vierge, le bouclier de la foi dans tous les temps, et de la nommer, pour cela, *Ville-Marie ;* et, afin de donner plus de con-

sistance et de stabilité à la religion dans ce pays, ils avaient résolu d' faire ériger un siége épiscopal. Enfin, ils espéraient qu'étant une fo bien établis dans l'île de Montréal, eux ou leurs successeurs pourraie de ce poste avancé, s'étendre dans les terres et y faire de nouvelles co nies, tant pour la commodité du pays que pour y faciliter la conversi des sauvages.

II.

Désintéressement des Associés de Montréal.

Un tel dessein était, sans doute, fort extraordinaire ; mais, ce qui l'est pas moins, c'est que les Associés, quoique en très-petit nombre, proposaient de l'exécuter à leurs propres frais, *sans être à charge au r au clergé, ni au peuple ;* et aussi sans en retirer aucune sorte de bénéfi ni même de dédommagement, malgré les grandes dépenses que dev exiger une si onéreuse entreprise. Ce fut ce qu'ils écrivirent au P Urbain VIII, en le priant de la bénir : " Très-Saint-Père, un certain n " bre de personnes, éloignant d'elles toute vue de lucre temporel et d " térêt de commerce, lui disaient-ils, et ne se proposant d'autre fin qu " gloire de Dieu et l'établissement de la religion dans la Nouvelle-Fra " sont entrées dans cette société, afin de contribuer, par leurs soins, le " richesses et leurs voyages au delà des mers, à répandre la foi parmi " nations barbares. Il ne faut pas," disaient-ils encore, en mettant à couvert la pureté de leurs motifs, " mesurer les pensées de Dieu avec " nôtres, ni estimer qu'il nous ait ouvert des chemins auparavant incon " à travers tant de mers, pour en rapporter seulement des castors et " pelleteries : cela est bon pour la bassesse des desseins des hommes, r " trop éloigné de la majesté et de la profondeur de ses voies et des in " tions secrètes et admirables de sa bonté."

III.

Quelque audacieux qu'il put paraître, le dessein de Montréal a été exécuté en tout p

Un projet si étonnant, on pourrait même dire si audacieux, entre par un petit nombre de personnes, qui affectaient même de cacher l noms, pour garder le secret sur les sacrifices qu'elles s'imposaient nouveau dessein pouvait bien passer pour une pieuse chimère. Ma qui est plus étonnant encore, c'est que le succès, qu'ils s'en étaient [illegible] a été justifié, de point en point, par l'événement, comme on le v [illegible] verra la suite de cette histoire. Ville-Marie a été bâtie dans l'is Montréal, sans que le roi, le clergé, ni le peuple y aient contribué en [illegible] sans que les fondateurs aient retiré du pays une seule obole. [illegible] a été un rempart, que les Iroquois n'ont jamais pu forcer

quoique ces barbares aient massacré ou dispersé près de trente mille Hurons leurs ennemis, la petite colonie de Montréal, qu'ils avaient résolu de ruiner, et qui n'était composée alors que d'une poignée d'hommes, leur fit tête, dans une multitude d'occasions. Elle leur donna l'alarme à eux-mêmes ; elle les repoussa, les battit, les mit en fuite et sauva plusieurs fois Québec, et tout le reste de la colonie Française, qui eussent péri, sans le secours de Montréal. Bien plus, le succès inattendu de cet établissement détermina la Cour, après vingt-quatre ans, à s'intéresser à Québec, et à donner quelque consistance à cette colonie, à laquellle elle avait semblé jusqu'alors ne faire aucune attention. Montréal devint même l'occasion de l'érection d'un siége épiscopal dans l'Amérique du Nord, par conséquent, de l'établissement solide et de la propagation dela religion catholique, dans cette partie du nouveau monde, et fut enfin l'origine de plusieurs autres colonies Françaises, qui se sont formées, par la suite, dans le cœur de ces vastes contrées, jusqu'à l'embouchure du Mississipi, comme la suite de cet ouvrage le montrera.

IV.

Le dessein de Montréal a été regardé comme inspiré de Dieu.

Ce succès si étonnant de la colonie de Villemarie, que ses fondateurs avaient annoncé d'avance comme assuré et infaillible, montre évidemment que leur dessein avait pour principe quelque chose de plus que la sagesse de l'esprit humain, et les efforts ordinaires du zèle des âmes. Il fallait bien qu'il en fût ainsi, puisque, quand cette œuvre commençait à peine, et avant même qu'on eût encore rien vu du succès qu'elle devait avoir, le P. Vimont ne craignait pas d'en parler, en ces termes, dans la relation qu'il composa à Québec, l'année 1642 : " Cette entreprise paraîtrait autant " téméraire, qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait pour base la puis- " sance de Celui qui ne manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien " qu'au branle de sa volonté ; et qui saurait ce qui se passe, pour faire " réussir cette grande affaire, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est " le véritable auteur." Ce dessein, en effet, n'inspirait aux Associés tant de confiance et de courage, que parce qu'ils étaient convaincus qu'il avait été manifesté à plusieurs saints personnages, suscités pour en procurer l'exécution ; et depuis qu'il a été pleinement justifié par l'événement, les vues surnaturelles qui y donnèrent naissance ne doivent rien avoir aujourd'hui de suspect, et entrent essentiellement dans l'histoire de cette colonie.

V.

M. de la Dauversière croit avoir reçu l'ordre d'établir une Colonie.

Le premier qui ait eu le mouvement de l'établir paraît avoir été Jérôme Royer de la Dauversière. C'était un pieux laique, engagé dans l'état

du mariage et receveur des finances à la Flèche, en Anjou. Un jour d la Purification, 2 février, après avoir reçu la sainte Eucharistie, il eut l dévotion de se consacrer, avec Jeanne de Beaugé, son épouse, et leurs en fants, à la sainte Famille ; et, dans ce moment, il demeura convaincu que l Sauveur lui ordonnait d'instituer un Ordre de Religieuses hospitalières qui honorassent saint Joseph ; comme aussi d'établir, dans l'île de Mon tréal, en Canada, pour le soulagement des malades, tant Français que sauv ges, un Hôtel-Dieu, qui fût desservi par des filles de ce futur institut, en ajo tant que la sainte Famille serait particulièrement honorée dans cette île. (* Un commandement si extraordinaire jeta M. de la Dauversière dans un aba tement qu'il serait difficile d'exprimer ; et, quelque persuadé qu'il fût qu Dieu lui avait parlé dans cette circonstance, il éprouva une répugnanc presque insurmontable à exécuter un pareil dessein, qu'il jugeait être to à fait au-dessus de ses forces, contraire à sa condition et nuisible aux int rêts de sa famille. Il s'agissait, en effet, pour lui, simple laique, char d'une femme et de six enfants, d'instituer un nouvel Ordre de Religieuse et, ensuite, pour qu'il pût y avoir à Montréal des malades que ces fill assistassent, il était nécessaire qu'il y établit, auparavant, une colonie d Français. Cette île était alors déserte, inculte, exposée aux courses de Iroquois ; elle appartenait, d'ailleurs, en propre, à M. Jean de Lauso comme il a été dit, et M. de la Dauversières n'en avait aucune connais sance particulière, ni même du Canada, et était d'ailleurs sans fortune Aussi le directeur de sa conscience, le P. Chauveau, Jésuite à la Flèche et les autres Religieux de cette Compagnie, à qui il fit part de ce dessein ne purent le goûter, et le regardèrent tous comme un projet extrava gant et chimérique. Il était naturel d'en juger de la sorte ; et Dieu, qu fait tout avec une souveraine sagesse, voulait sans doute que, par cette disproportion étrange des moyens avec la fin, on portât d'abord ce juge ment, afin de montrer ensuite, avec une entière certitude, que le dessein de Montréal, n'ayant pu être inventé par aucun homme, venait manifes tement de lui seul.

(*) M. Dollier de Casson, dans son Histoire de Montréal, assez mal informé de ce qu concerne M. de la Dauversière, suppose que celui-ci conçut le projet de la fondation de Villemarie, à l'occasion d'une des relations des RR. PP. Jésuites, sur la Nouvelle-France qu'il eut par hasard, et où il était parlé de l'île de Montréal comme d'un lieu très-propre un établissement. Mais M. Dollier de Casson semble n'être pas tout à fait d'accord avec lui même sur ce point, en disant ailleurs que M. de la Dauversière avait reçu de Dieu un connaissance claire et distincte de la situation de cette île. Au reste, avant que les PP Jésuites en eussent donné la description, dans aucune de leurs relations, ce qu'ils firent pour la première fois dans celle de 1637, M. de la Dauversière avait déjà formé dessein d'y établir une colonie. Car, il est certain, qu'avant l'année 1637, ils n'avaient poi fait la description de cette île, et que, dès l'année 1635 ou 1636, comme on le voit da les *véritables motifs de MM. et Dames de Montréal*, publiés en 1643, M. de la Dauversié avait déjà eu la pensée de cet établissement.

VI.

M. Olier se croit appelé à travailler pour le Canada.

M. de la Dauversière eut cette vue, pour la première fois, le jour de la Purification, en 1635 ou 1636. Cette dernière année, un autre serviteur de Dieu, appelé aussi à donner commencement à la colonie de Villemarie et à y établir une communauté de prêtres, crut avoir reçu de son côté, les prémices de sa vocation à cette grande œuvre, le jour même de la Purification, 2 février. C'était un jeune prêtre, âgé de moins de vingt-huit ans, Jean-Jacques Olier, alors missionnaire pour les peuples de la campagne, et qui établit, plus tard, la Compagnie et le séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il était revenu depuis peu de ses missions, dans cette capitale, pour prendre une détermination, au sujet des instantes sollicitations d'un pieux prélat, qui depuis dix-huit-mois, le pressait d'accepter son siége épiscopal. Le 2 février 1636, jour où saint Vincent de Paul et le Père de Condren, Général de l'Oratoire, devaient terminer cette affaire, M. Olier se retira dans l'église abbatiale de Saint Germain-des-Prés, pour demander à Dieu qu'il accomplit sur lui sa volonté; et pendant qu'il priait dans cette intention, il crut recevoir de Dieu une vue surnaturelle, que d'abord il ne comprit pas, et qui était toute différente de l'objet qui l'occupait tout entier. Ce fut qu'au lieu d'être évêque, il devait être une *lumière pour éclairer les Gentils* (*) : " *Lumen ad revelationem Gentium*. Paroles que "je n'entendis point alors, dit-il lui-même; et pensant à l'évêché, qu'on "me sollicitait d'accepter, je me disais: *Ce diocèse n'est point chez les* "*Gentils, il est chez les Chrétiens*. Je ne savais même pas qu'on chantât "si souvent ces paroles, ce jour-là, dans l'église: *Lumen ad revelationem* "*Gentium*, et ne m'en suis aperçu que quelques années après." Mais, ayant appris ce jour-là même, de la bouche du P. de Condren, son directeur, qu'il devait renoncer à l'épiscopat, il comprit, par les paroles qui lui avaient été dites, et par d'autres qu'il rapporte, que Dieu demandait qu'il restât dans la condition de simple prêtre, et s'employât à la conversion des sauvages du Canada. Aussi supplia-t-il son directeur, avec toute sorte d'instances, de lui permettre de quitter la France, et d'aller en personne porter la lumière de l'Evangile à ces barbares; et il ne fallut rien de moins que la grande autorité du P. de Condren sur lui, pour l'empêcher d'exécu-

(*) Il rapporte lui-même le fait en ces termes, dans un écrit qu'il composa six ans après, par l'ordre de son directeur. " Mon seigneur et mon Dieu, qu'il vous plaise vous "ressouvenir de ces paroles si efficaces et si douces, que vous me dites, un saint jour de "la Purification: paroles qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire. Que le ciel et la "terre vous en bénissent: pour moi, mon Dieu, je ne m'en tairai jamais. Donc, le jour "de la Purification 1636, après avoir prié quelque temps, à l'Oraison du matin, j'entends "ces paroles: *Il faut vous consommer en moi, afin que je fasse tout en vous; et je veux* "*que vous soyez une lumière pour éclairer les Gentils*: Lumen ad revelationem Gentium."

ter ce dessein. On peut même dire que, dans un sens, il n'y renoı jamais entièrement, et en conserva le désir jusqu'à sa mort : " Je me ε " toujours senti porté, écrivait-il dans la suite, d'aller finir mes jours " Canada, avec un zèle continuel d'y mourir pour mon maître. Qu " m'en fasse la grâce, s'il lui plaît. Je continuerai de l'en solliciter to " les jours de ma vie." Et encore : " Il me vient souvent à l'esprit que " miséricorde de Dieu me fera cette grâce que de m'envoyer à Montré " en Canada, où l'on doit bâtir la première chapelle, sous le titre de " Très-Sainte Vierge, et une ville chrétienne, sous le nom de Villemar " ce qui est une œuvre d'une merveilleuse importance."

VII.

Société de Saint-Sulpice et de Saint-Joseph instituées en vue de Montréal.

Les instances de M. Olier auprès du P. de Condren montrent que l'ét blissement de Villemarie, auquel il devait prendre part, fut le premier obj qu'il connut de sa vocation dans l'Eglise ; et aussi l'occasion de la form tion de la Société des prêtres de Saint-Sulpice, par laquelle il devı satisfaire à cette vocation, qui, en cela, était semblable à celle de M. de Dauversière, appelé à instituer un nouvel Ordre de Religieuses, pareill ment en vue de Villemarie. Aussi, en l'empêchant de partir pour ce pays, P. de Condren pensait-il qu'il était destiné à travailler au renouvelleme de l'Eglise de l'ancienne France, par la formation d'un grand nombre saints prêtres, et à ne procurer l'établissement et la sanctification de l'Egli de la Nouvelle, que par le zèle de ceux de ses disciples qui, en son no iraient y travailler successivement (*). Pour encourager son serviteur persévérer dans cette vocation et l'exciter à s'en rendre digne, Dieu avait donné quelque vue à plusieurs saints personnages de ce temps. Air lorsque, vers la fin de l'année 1641, M. Olier se fut retiré au village Vaugirard, avec quelques-uns de ses amis et plusieurs jeunes ecclésia: ques qui désiraient être formés par ses soins, des personnes de grar piété lui donnaient les mêmes assurances, au sujet du Canada, quoique

(*) M. Olier rapporte que Dieu lui montrait fréquemment cette vocation, sous l'im symbolique d'un pilier, sur lequel venaient se joindre deux Eglises, dont l'une était vi et ancienne et l'autre nouvelle, et il comprenait en même temps qu'il devait servir deux Eglises, par les disciples qu'il formerait. " Je me voyais, dit-il, comme une pi " fondamentale, sur laquelle deux arcades ou deux Eglises venaient se reposer, et qu " recevais dans mon sein grand nombre de personnes, qui après en sortiraient " enflammées pour le service de Dieu, et porteraient son saint Nom dans le mon Depuis qu'il connut qu'il devait travailler ainsi à la sanctification du Canada, il eut dévotion spéciale à la fête de la Purification, dans laquelle cette vocation lui avait manifestée, et ce jour lui fut toujours particulièrement cher. Il ne pouvait y enter chanter ces paroles de l'office : *Lumen ad revelationem Gentium*, sans soupirer aprè grâce que Dieu lui avait fait espérer à pareil jour : " Et alors, ajoute-t-il, je voyai " esprit des personnes qui serviraient en Canada et y porteraient l'Eglise."

lui ni elles ne connussent point encore qu'il dût établir le séminaire de Saint-Sulpice ; et ceci montre de plus en plus que la sanctification du Canada fut le premier objet de sa vocation, que Dieu lui manifesta avant tout autre.

VIII.

Marie Rousseau et Dom Bataille confirmant la vocation de M. Olier.

Du nombre de ces personnes devait être surtout Marie Rousseau, de Gournai, cette sainte veuve qui eut tant de part aux œuvres qu'il entreprit. " Elle croit, dit-il, que Dieu veut se servir de moi pour renouveler " son Eglise, en formant nombre de prêtres à l'esprit ecclésiastique, qui " après s'en iront rendre service à Dieu où il lui plaira les appeler ; et " qu'outre le renouvellement de l'Eglise en ces quartiers, on fera l'établis- " sement d'une nouvelle Eglise en Canada ; qu'en troisième lieu on ira " encore plus avant prêcher l'Evangile. Et elle me dit que je contribue- " rai à ces biens par moi ou par ceux qui sortiront de notre petit trou- " peau. Le P. Hugues Bataille, procureur général des Bénédictins de la " Congrégation de Saint-Maur, personnage de très-grande vertu, et fort " expérimenté dans les voies de Dieu, dit aussi qu'il regarde notre petit " institut comme l'instrument d'un renouvellement dans l'Eglise ; qu'il ne " peut ôter cette pensée de son esprit ; et j'ai sujet de croire qu'il en sera " ainsi, voyant déjà ce zèle répandu dans le cœur de ceux qui vivent " parmi nous ; ils ne parlent que de faire des folies pour Dieu, que de se " faire pendre pour son service, et d'aller souffrir le martyre en Canada."

IX.

Le Frère Claude éclairé sur la vocation de M. Olier.

Un autre saint personnage, éclairé surnaturellement des desseins de Dieu sur la sanctification de ce pays, était le célèbre frère Claude Leglé, qui y contribua très-efficacement par l'ardeur de son zèle, comparable, disait-on, à celui d'Elie. Etant entré un jour dans une église de Paris, où M. Olier allait célébrer extraordinairement la sainte Messe pour recommander à Dieu le succès de l'œuvre de Montréal, " il arriva, dit ce der- " nier, que, pendant toute la Messe, il ne fit autre chose que de demander " pour moi ce que Notre-Seigneur, le jour de la Purification 1636, avait " témoigné vouloir me donner ; et, de plus, il demandait à Dieu que je " fusse le général de ses capitaines, lesquels pourraient former ensuite " grand nombre de soldats. Ces prières qu'il faisait, étaient produites " par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car il ne savait rien de ma voca- " tion, et je ne sache personne qui lui en eût jamais parlé."

X.

M. Olier et M. de la Dauversière éclairés sur la situation de l'Ile de Montréal.

Mais ce qui devait donner à M. Olier plus de certitude encore sur cette vocation, c'est qu'il avait reçu, touchant la situation de l'île de Montréal et tout ce qui concernait ce pays, les connaissances les plus nettes et les plus précises ; et qu'en même temps Dieu donnait à M. de la Dauversière des lumières exactement semblables, quoiqu'ils n'eussent eu aucune espèce de rapports entre eux, et qu'ils fussent entièrement inconnus l'un à l'autre. Nous avons dit que les directeurs de ce dernier, considérant combien était invraisemblable l'ordre qu'il croyait avoir reçu de Dieu, de fonder un nouvel institut de Religieuses, d'établir dans l'île de Montréal une colonie, et enfin un hôpital qui serait dirigé par ces filles, avaient traité ce dessein de pieuse chimère. Longtemps ils persévèrèrent dans cette opinion ; mais à la fin ils se sentirent touchés et gagnés par tout ce qu'il leur rapportait des sollicitations intérieures et des instances pressantes, qu'il assurait que Dieu lui faisait, d'entreprendre cette œuvre comme un service signalé qu'il demandait de lui. Ce qui surtout les étonnait au delà de tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il leur dépeignait au naturel la situation de l'île de Montréal, qu'il savait beaucoup mieux que ne la connaissaient ceux mêmes qui étaient allés dans ce pays. Il n'en dépeignait pas seulement l'extérieur, c'est-à-dire, toutes les côtes, avec une exacte vérité ; mais encore l'intérieur, la qualité du terrain, et même la largeur inégale de l'île dans ses divers points : tellement que le P. Chauveau, son directeur, jugea que ce dessein venait véritablement de Dieu, et fut d'avis que M. de la Dauversière fit un voyage à Paris pour consulter sur une entreprise si étonnante, et chercher les moyens de l'exécuter.

XI.

M. de la Dauversière se rend à Paris pour le dessein de Montréal.

Arrivé dans cette ville et avant d'avoir parlé du sujet de son voyage à personne, il se rendit à l'église Notre-Dame, pour s'offrir à Marie et réclamer sa protection. Là il reçut la sainte Communion avec sa ferveur accoutumée, et pendant qu'il faisait son action de grâces auprès de la statue de Marie, étant seul, profondément recueilli en Dieu, il crut recevoir encore de Notre-Seigneur le commandement qu'il lui avait déjà fait et réitéré tant de fois, et l'assurance d'être assisté de sa grâce et de sa force pour l'exécuter fidèlement. Il connut même distinctement alors toutes les personnes qui devaient concourir avec lui à ce dessein ; et ce qui suivit immédiatement fut une confirmation extérieure et sensible, et une preuve irrécusable de la vérité de cette nouvelle manifestation.

XII.

Rencontre de M. Olier et de M. de la Dauversière.

Venu à Paris dans l'intention de consulter sur les moyens à prendre pour donner commencement à son dessein, il se rendit d'abord au château de Meudon, afin, comme on le pense, d'en faire part au Garde des sceaux, qui se trouvait alors dans cette maison royale. De son côté, M. Olier y alla aussi, dans le même temps, pour quelque affaire qu'il avait à traiter; et la Providence voulut que, lorsque l'un entrait dans la galerie de l'ancien château, l'autre entrât par l'extrémité opposée. Alors ces deux hommes, qui ne s'étaient jamais vus, qui n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, ni entendu parler l'un de l'autre à personne, poussés par une sorte d'inspiration, se connurent soudain jusqu'au plus intime de leurs cœurs, se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul ermite et de saint Antoine ; de saint Dominique et de saint François ; et coururent s'embrasser comme deux amis qui se rencontreraient après une longue séparation. " Ils se jetèrent au cou l'un de l'autre, rapporte " M. de Bretonvilliers, avec des tendresses et une cordialité si grandes, " qu'il semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur ; et tout cela se fit, " ajoute M. Dollier de Casson, avec une dévotion que comprendraient " difficilement ceux qui ne seraient pas embrasés du feu qui consumait ces " deux grandes âmes." Après ces vives et saintes démonstrations, M. Olier dit à M. de la Dauversière : " *Monsieur, je sais votre dessein ; je " vais le recommander à Dieu au saint autel.*" Il le quitta en effet, et alla immédiatement célébrer la sainte Messe. M. de la Dauversière le suivit, assista au saint Sacrifice, et y reçut la sainte Communion des mains de M. Olier. Après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretinrent, durant trois heures, des dessins qu'ils avaient formés l'un et l'autre, pour procurer la gloire de Dieu dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues et se proposaient d'employer les mêmes moyens * ; et M. Olier, mettant entre les mains de M. de la Dauversière un rouleau d'environ cent louis, lui dit : " *Voilà pour " commencer l'ouvrage de Dieu.*" Ces cents louis furent la première somme donnée pour l'œuvre de Villemarie, et comme les heureuses prémices des nobles largesses et du dévouement héroïque que nous raconterons bientôt, et qui sauvèrent le Canada.

* Ce trait est attesté par un trop grand nombre de monuments authentiques, pour que sa singularité puisse seule en affaiblir la certitude. Outre le témoignage de M. Olier lui-même, il est confirmé par M. de Bretonvilliers, par l'auteur de la vie de M. de Queylus ; par M. de la Dauversière fils, dans ses Mémoires sur son père ; par la sœur Morin, religieuse hospitalière de Villemarie, dans une lettre écrite en France à la mère des Essarts ; par les religieuses hospitalières de la Flèche ; il est consigné dans les Annales imprimées de ces religieuses, dans leurs Annales manuscrites, enfin dans plusieurs autres Mémoires particuliers concernant leur Institut. (*Vie de M. Olier*, t. II, p. 496.)

XIII.

M. de Fancamp et M. Olier envoient des vivres et des outils en Canada.

Cette rencontre si extraordinaire de M. de la Dauversière et de M. Olier, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettaient pas de douter que Dieu ne les eût effectivement choisis pour réaliser, de concert, cette entreprise, quelques difficultés qu'elle présentât dans l'exécution. M. Olier, qui regardait cette rencontre comme miraculeuse, en quelque sorte, se tenait pour si assuré du succès du dessein de Montréal, qu'immédiatement après, et avant même d'avoir encore acquis un pouce de terre dans cette île, il songea à envoyer, sans délai, en Canada, divers objets de première nécessité pour les hommes qu'il avait résolu d'y faire passer l'année suivante. M. de la Dauversière était venu à Paris avec un gentilhomme, alors simple laïque, à qui il avait su communiquer son zèle pour cette œuvre, en lui faisant le récit des grâces dont Dieu l'avait favorisé, pour le déterminer à l'entreprendre, et de l'ordre que lui avait donné le P. Chauveau, son confesseur, d'aller en concerter les moyens. Pierre Chevrier, baron de Fancamp, dégoûté du monde et frappé de la haute piété de M. de la Dauversière, s'était retiré depuis peu chez ce dernier, comme dans une école de vertu, afin d'y apprendre à servir Dieu parfaitement. Ce fut l'unique motif qui l'y amena ; mais, sans le savoir, il y venait comme un auxiliaire que Dieu avait préparé par sa Providence, pour l'aider efficacement dans cette entreprise, par les grands biens qu'il possédait. Le premier usage qu'il en fit, pour l'œuvre de Villemarie, conjointement avec M. Olier, fut d'envoyer au supérieur des Jésuites, à Québec, en 1640, vingt tonneaux de vivres et d'outils, en priant ce Religieux de les garder en réserve, pour la recrue qu'ils se proposaient de faire passer, l'année suivante, à Montréal, afin de commencer l'établissement projeté.

XIV.

M. de Renty entre dans la Société de Montréal.

Mais, considérant qu'ils ne pouvaient seuls soutenir la dépense qu'exigerait une telle entreprise, M. Olier songea d'abord à y intéresser trois de ses amis, dont le zèle et la générosité lui étaient connus, et forma ainsi le noyau de l'association appelée depuis *Société de Notre-Dame de Montréal.* Le premier qu'il s'associa fut le baron de Renty, non moins remarquable pour ses belles qualités selon le monde, que pour sa piété fervente, son immense charité et son zèle vraiment apostolique. Dès qu'il eut connu M. de la Dauversière, qui lui fit part de ses vues sur Montréal, il s'unit à lui d'une très-sainte et très-étroite amitié, et ne lui donna plus que le nom de frère, ce que les autres associés faisaient aussi entre eux. Lui-même fut

favorisé de lumières surnaturelles, sur le dessein de Villemarie, et le P. de Saint-Jure, de la Compagnie de Jésus, en rapporte ce trait dans la *Vie de M. de Renty*, qu'il donna au public : " Il dit un jour, avec beau-" coup d'humilité et de dévotion, à une personne de confiance : J'ai été, " cette nuit, tout baigné de larmes, pour la vue que Notre-Seigneur m'a " donnée. Puis, ayant demeuré quelques instants sans rien dire, tout " pénétré et transporté de la grâce qu'il avait reçue, il ajouta que, faisant " son oraison, il avait connu qu'il aurait un grand emploi en la fondation " de l'Eglise dans l'île de Montréal, en la Nouvelle-France." Le P. de Saint-Jure ajoute : " C'est ce que l'on sait lui être arrivé ; car, s'étant " joint, pour la fondation de cette Eglise, à d'autres personnes de piété, " que Dieu avait encore choisies pour ce noble dessein, il y a extrême-" ment servi par ses soins, par ses conseils, par son crédit, par ses libéra-" lités et par celles qu'il a obtenues pour cette œuvre."—(*A continuer.*)

RIQUET-AU-DIABLE.—(*Suite et fin.*)

VII.

SOMMAIRE.—Rencontre que fit Riquet aux abords de Ker-Trall, et ce qui lui arriva de singulièrement merveilleux.—Entrée triomphale de Riquet à Ker-Trall.—Autres événements prodigieux accomplis en sa personne. L'anneau de maître Snip.—Où Riquet-au-Diable fait sa confession et omet de se convertir.—Visite qui lui survient.—Poursuite et catastrophe.

Riquet revenait à Ker-Trall, mais bien autrement équipé qu'à son départ.

Outre ses beaux habits, il avait encore dû vendre ses chevaux pour subvenir aux derniers frais de la route ; il avait donc été obligé d'opérer son retour à pied, et tout son extérieur s'en ressentait ; ses chausses étaient éculées, ses habits déteints par la pluie, abîmés par la boue et la poussière ; enfin il était seul, ses domestiques ayant préféré rester à la cour où ils avaient trouvé du service. Dans cet état, on aurait prit Riquet pour un de ces mendiants qu'il poursuivait autrefois à coups de pierres.

Pris de honte pour lui-même, le jeune Windmœr ralentissait le pas à mesure qu'il se rapprochait du bourg. Il s'arrêta court, lorsqu'à un coude du chemin il aperçut soudain, à peu de distance devant lui, un petit homme qui trottinait.

Bien que ce personnage ne fût autre que maître Snip, l'ancien et dernier précepteur de Riquet, celui-ci aurait voulu pour beaucoup éviter sa

rencontre dans ce moment. Il allait se blottir derrière un buisson de houblon, lorsque le petit homme rebroussa brusquement son chemin, fit quelques pas, et poussa une petite exclamation de plaisir, comme s'il l'eût aperçu par hasard.

Snip considéra quelque temps son ancien élève qui restait immobile et confondu; puis avançant, il fit deux ou trois profondes salutations que le bossu lui rendit d'un air maussade.

Sans faire attention à cet accueil, l'étrange vieillard se rapprocha encore et le toisant du haut-en-bas :

—Est-ce bien vous, Henri Windmœr ? exclama-t-il.

—C'est moi, répliqua Riquet d'un ton bourru. Allons, qu'avez-vous à me dévorer des yeux comme cela, affreux petit vieux ?

Snip, sans faire semblant de rien, reprit:

—Je n'en reviens pas : qui donc a pu vous arranger ainsi ? Quelles mésaventures vous sont arrivés ?

Riquet saisit la balle au bond, et débita tout au long une histoire de brigands qu'il avait forgée. Il était leur victime, ils l'avaient assailli, avaient mis ses domestiques en fuite, et l'avaient ensuite dépouillé, ne lui laissant que des haillons en place de ses riches habits.

Snip feignit d'ajouter à ce récit une foi entière, et d'un air compatissant :

Ce malheur ne fût pas arrivé si vous aviez possédé certain secret qui est en mon pouvoir. Mais c'est trop tard. J'espère bien que vous ne pensez pas à rentrer dans Ker-Trall avec ce piteux costume ?

—Il le faudra bien.

—Non, cela ne sera pas tant que vous serez mon ami.

Et un rire singulier, un petit rire strident accompagna ces paroles.

—Voyons, ajouta Snip, voulez-vous accepter mon offre de service pour remédier à votre toilette ?

—Par Satan ! oui, si vous en avez le moyen.

Ici, nouveau rire strident du *Petit homme*, nouveau regard flamboyant de sa part.

—Vous allez voir un peu si j'en ai moyen, dit-il.

Tout aussitôt, il entre la main dans la poche d'un grand habit couleur feuille morte, dont, à Ker-Trall, on l'avait toujours vu revêtu, le jour comme la nuit, l'été comme l'hiver. Snip, ayant donc mis la main dans une poche de son habit, en tira un beau chapeau à trois cornes orné d'un large plumet, plus un habit de brocart galonné d'or, plus une culotte de velours jaune, plus encore une paire de bottes à l'écuyère avec des éperons d'argent.

Riquet regardait avec stupeur, et cherchait à comprendre comment tant de choses pouvaient sortir d'une poche aussi étroite. Son étonnement provoqua chez maître Snip un petit rire de satisfaction. Il plongea vive-

sent la main dans son autre poche, et en fit sortir, quoi ?..un splendide coursier, tout fringant et richement harnaché, qui se mit à bondir, hennissant, sur la route. Snip le prit par la bride, et l'amenant au bossu :

—Voilà ce que je vous offre, dit-il.

Riquet se frottait les yeux.

—Allons, reprit l'étrange personnage, remplacez vos guenilles par ce costume et montez ce cheval.. Vous hésitez. Cela n'est-il pas assez beau pour vous ?

Machinalement, Riquet se mit à obéir : quand son ancien précepteur l'eût revêtu de ces riches habits et fait placer à cheval, il recula de quatre pas pour mieux le contempler ; ensuite, avec son rire habituel :

—Tout cela vous va comme un charme, mon beau seigneur ; mais à un cavalier si admirablement équipé, il manque une suite.

Ce disant le *Petit Homme* replongea la main dans sa poche, et à l'instant deux chevaux, un peu moins beau que celui de Riquet, s'élancèrent sur le sol où ils se mirent à piaffer. Snip fourra la main dans sa seconde poche, et en sortit immédiatement deux valets tout bottés, qui enfourchèrent les chevaux, non toutefois sans être venus faire devant Riquet deux profondes révérences.

—A présent, il ne reste qu'à annoncer à Ker-Trall l'arrivée du seigneur Windmœr, fit maître Snip.

Et il prit les devants d'un pas qui ressemblait assez au trot d'un cheval.

VIII.

Ce fut un événement dans le bourg que le retour de Riquet ; nous ne dirons pas si l'on en fut ou non satisfait ; la dernière hypothèse est la plus probable. Mais tous les enfants, toutes les commères, même tous les hommes étaient sur le seuil des portes pour voir passer dans son brillant équipage le fils de leur dernier bourgmestre. Riquet avait repris son assurance ; il s'avançait souriant et triomphant, pendant qu'à quelques centaines de pas devant lui, Snip trottait par les rues en répandant la nouvelle.

Après avoir traversé tout le bourg et joui de l'étonnement et de l'admiration des habitants, Riquet gagna la maison paternelle ; mais dès qu'il y eut fait son entrée, dès que les portes se furent renfermées sur lui, habits, chevaux, laquais, s'évanouirent subitement, et Riquet se retrouva Gros-Jean comme auparavant.

Néanmoins les apparences avaient été sauvées : on ignorait la triste déconfiture que Riquet avait éprouvée dans son voyage ; pour cela, l'horrible bossu gardait une profonde reconnaissance à maître Snip. A peu de temps de là, il le rencontra, et l'abordant aussitôt :

—Maître, dit-il, je voudrais bien que vous m'apprissiez par quel secret

vous pouvez transformer vos poches en magasins si vastes et si bien fournis.

—Peut-être, peut-être, fit le *Petit Homme* avec son rire et sa voix étranges ; mais, mon ami, vous n'avez donc pas réussi à la cour ?

Riquet n'avait soufflé mot à âme vivante de son séjour à la cour, et il fut surpris d'entendre Snip en parler ; mais il s'attendait à tout maintenant de la part de son ancien précepteur, et il répondit :

—Non, je n'ai pu rester à la cour ; la vie y est pourtant belle ; on y trouve de l'or, des richesses, tous les plaisirs.

Et il soupira.

—Hi ! hi ! mon jeune ami, pourquoi aller chercher cela si loin ? Moi, j'ai ici même tout cela à ma discrétion.

—Vous !

—Moi-même, mon petit ami. Voulez-vous en juger ?

—Certainement ; mais que pouvez-vous me montrer de plus merveilleux que l'autre jour ?

—Ah ! ah ! vous allez voir ; ou plutôt je vais vous le dire, si vous consentez à m'écouter un instant.

—Vous avez toute mon attention, autant de temps qu'il vous plaira.

—Alors asseyez-vous.. mais, pardon.. je crois que la terre est humide ici ; ne serait-il pas utile d'avoir un bon tapis turc, comme à la cour ?

—Assurément ; mais où l'aller chercher ?

—Le voilà répliqua Snip.

Et mettant la main dans sa poche, il en tira un tapis large et épais qu'il étendit par terre.

Riquet n'osait presque se placer dessus, et regardait alternativement les poches de maître Snip et ce magnifique tapis qui avait bien quinze pieds de long, en se demandant s'il ne rêvait pas.

—Eh bien, lui dit l'étrange personnage, asseyez-vous donc.. pourtant.. attendez un peu, le soleil commence à devenir ardent, et il serait peut-être commode d'avoir un abri ; vous semble-t-il aussi ?

—Certainement, dit machinalement Riquet.

Aussitôt maitre Snip de fouiller de nouveau dans sa poche et d'en tirer des piquets, des cordons, de la toile, en un mot tout ce qu'il fallait pour dresser en plein air une superbe tente.

A la vue de cet autre prodige, Riquet sentit un frisson involontaire envahir tout son être.

—Nous pouvons causer à présent, reprit maître Snip ; mais il me semble que vous pâlissez ; un cordial vous ferait du bien ; n'avez-vous pas besoin de prendre quelque chose ?

Riquet fit un signe de tête ; immédiatement le *Petit Homme* replongea la main dans ses inépuisables poches, et table, couverts, vaisselle, plats, viandes, liqueurs de toute sorte d'en sortir à profusion.

—Avez-vous jamais vu la table du prince mieux servie ? dit Snip. Mangeons, buvons, mon jeune maître, nous causerons après.

Et il chargea de mets l'assiette du jeune homme, il remplit sa coupe de vin.

Bien que Riquet commençât à voir peur, sa gloutonnerie fut plus forte que sa frayeur ; il se jeta sur les plats, il dévora, il avala coup sur coup les vins et les liqueurs ; Snip lui versait sans cesse, et son œil fascinateur comme celui d'un reptile ne le quittait pas. La gaieté revenait à Riquet, il s'échauffait, il riait, il débitait à Snip force gros compliments.

—Bien, dit celui-ci en l'arrêtant: êtes-vous persuadé que la richesse, le plaisir, sont les biens préférables de ce monde ?

—Oui.

—Reconnaissez-vous qu'il n'est pas besoin d'aller à la cour, ni de s'exposer à la raillerie des courtisans pour les obtenir ?

—Oui.

—En voulez-vous jouir ici ?

—Oui, grand, puissant Snip, je veux rester toujours avec vous.

Snip rit de son rire particulier :

—Je pourrais faire mieux, je pourrais vous donner le moyen d'avoir tout cela vous-même.

—Vous seriez le plus généreux des hommes. Quel est ce moyen ?

—Cet anneau. Et Snip montra à son ancien élève une bague que celui-ci avait déjà vue à son doigt, mais qui ne lui avait jamais paru que très-ordinaire, tandis que dans ce moment elle lui sembla au contraire plus rutilante qu'un charbon ardent.

—Cet anneau vaut donc beaucoup ? demanda-t-il.

—Oui, plus qu'un diamant, plus qu'une couronne de roi ou d'empereur, puisque avec sa possession vous pouvez obtenir tout ce que vous désirez.

—Quoi ! tant de puissance est renfermée là-dedans ?

—Oui, dans cet anneau.

—Et vous me le donnerez ?

—Dès que vous le souhaiterez.

Riquet tendit la main avec une fièvreuse avidité ; Snip retira la sienne.

—Un instant, fit-il, il y a une condition à sa possession.

—Ah ! une condition ! Laquelle, maître, laquelle ?

—Celle-ci : Vous viendrez avec moi à la *Pierre de la fée*, où je vous dicterai cette formule : " Moi, Henri Windmœr, déclare l'anneau de Snip devenu ma propriété ; je le reçois et le garde avec toute la responsabilité qui peut y être attachée."—Vous prononcerez après moi cette formule avec un serment solennel ; vous la graverez sur la pierre et vous la scellerez de votre sang ; aussitôt je vous céderai la bague avec toute la puissance qui s'y trouve attachée. Acceptez-vous ?

Riquet était devenu grave et soucieux.

—En quoi consiste la responsabilité ? demanda-t-il.

—Dans un rien.

—Mais encore ?

—Une bagatelle, presque rien, vous dis-je.

—Enfin, ne puis-je au moins le savoir ?

—Non ; après seulement, fit Snip d'un ton accentué. Acceptez-vous ?

—Je voudrais réfléchir, balbutia le bossu.

—Soit, je vous donne dix minutes pour vous décider.

Pour la première fois, peut-être, Riquet réfléchit sérieusement. Les étranges manières de Snip ; la mauvaise chance qu'il portait, disait-on, à tous ceux avec qui il avait des rapports particuliers ; le mystère profond qui enveloppait sa vie entière et sa manière de vivre, tout cela, joint au pouvoir étrange qu'il possédait au moyen de son anneau, effraya Riquet, qui n'était pas de lui-même bien brave. Aussi, lorsque, les dix minutes expirées, Snip lui demanda s'il était décidé à prendre la bague :

—Non, maître, balbutia-t-il timidement : je n'ose pas m'engager sans savoir.

—Alors, restez ce que vous êtes, un être laid, méprisé, un chétif avorton, siffla maître Snip ; et il s'élança dehors en ricanant.

Aussitôt tente, tapis, table, disparut comme par enchantement ; Riquet se trouva seul sur un terrain marécageux. Pris d'une terreur folle, il s'enfuit jusqu'à sa maison, où il se barricada solidement.

IX.

A présent, nous sommes au commencement de la nuit. C'est une nuit d'hiver, noire et froide comme celle qui fut témoin de l'avénement au monde du fils de Jean Windmœr. Dans la principale rue de Ker-Trall, glisse une ombre informe. De temps en temps elle se retourne et écoute ; on dirait que le bruit de sa course sur la terre durcie par la gelée lui fait peur.

Parvenue sur la place, en face de l'église, elle s'arrête soudainement, recule ensuite, et faisant un détour, s'élance et se cramponne au marteau d'une porte qu'elle ébranle plusieurs fois avec violence.

Cette porte est celle du presbytère de Ker-Trall.

L'être qui frappe est le fils de l'ancien bourgmestre, Riquet le bossu. Il est changé pourtant ; on peut le constater à la lueur de la lampe que tient la femme qui vient ouvrir. Sur son dos plus, ou presque plus de gibbosité. Il est d'un tiers plus grand qu'autrefois, trapu plutôt que difforme, épais plutôt que court.

Comment s'est opéré ce changement dans la personne du jeune monstre ? Nul ne se l'est expliqué ; seulement on a remarqué qu'il avait coïncidé avec la disparition subite de maître Snip. Aussi quelques-uns ont attribué le phénomène survenu chez Riquet à la destruction de la fatale influ-

ence du *Petit Homme;* mais la plupart y ont vu une intervention satanique, et Henri Windmœr n'a plus été appelé que Riquet-au-Diable.

La femme qui avait ouvert à Riquet était la servante du curé et partageait l'opinion de ces derniers. Dès qu'elle eût aperçu l'homme qui voulait entrer, elle repoussa la porte avec force ; et comme le visiteur entrait néanmoins, elle laissa tomber la lumière et s'enfuit en poussant des cris d'épouvante et en se signant.

Au bruit, le curé, qui était encore le même qui avait servi de précepteur au jeune homme, parut sur le seuil et ne fut pas peu étonné de se trouver en face de son ancien élève. Car, depuis la mort de ses parents, Riquet n'avait plus approché ni de l'église ni du presbytère.

Le vieux prêtre le regarda avec une surprise à laquelle succéda la tristesse ; et d'un ton grave :

Windmœr, lui dit-il, pourquoi vous présentez-vous ici à cette heure? Que me voulez-vous ?

—Je viens pour que vous me sauviez. Pouvez-vous me sauver ?

—Je ferai ce que je pourrai pour vous ; mais quel danger vous menace ?

—Vous le demandez ? Est-ce que vous ignorez que je suis vendu au diable ?

—C'est donc réel, fit le prêtre en tressaillant.

—Oui, monsieur le curé, le sobriquet qu'on m'a donné depuis la disparition de Snip, est tout ce qu'il y a de plus vrai. J'appartiens au diable... oui, corps et âme je lui appartiens... à moins.

—A moins ? dites-vous...

—Eh bien ! à moins qu'un autre ne se dévoue à ma place.

—Tout cela est un mystère pour moi. Quel genre de pacte avez-vous conclu avec Satan ? Expliquez-vous.

Riquet consentit à s'asseoir, et fit, sans le savoir et d'une façon assez incohérente, sa confession au digne prêtre.

Nous ne reviendrons pas sur le commencement des relations de Riquet avec Snip et le refus qu'il avait opposé à la dernière offre de cet étrange personnage. Mais Snip était doué d'une habileté infernale dans l'art de la séduction ; le fils de l'ancien bourgmestre avait fini par céder : il avait vendu son âme. Les dernières paroles que lui avaient adressées le *Petit Homme* résonnaient partout à son oreille ; il se fatigua d'être laid, difforme, exécré de tous ; il retourna trouver maître Snip :

—J'accepterai, lui dit-il, votre bague, aux conditions que vous m'avez posées, si elle peut redresser mon corps et rendre à mes traits leur régularité.

—Elle le pourra, répondit maître Snip.

—Alors c'est marché conclu, ajouta Riquet.

Ils se rendirent ensemble à la *Pierre de la fée.* Henri Windmœr écrivit dessus la formule que lui dicta son ex-précepteur, et scella l'inscrip-

tion avec son sang. Il jura ; et aussitôt les lettres flamboyèrent co
des charbons ardents, et la pierre se retourna sans dessus dessous.

—La transmission est agréée, déclara Snip avec un rire joyeux,
passa aussitôt l'anneau au doigt de son ancien élève.

Celui-ci souhaita immédiatement d'être débarrassé de l'énorme l
qui ornait son dos, et aussitôt la gibbosité disparut. Riquet rentra à
Trall en se redressant et en excitant une surprise mêlée de frayeur;
maître Snip ne reparut pas au bourg ; on n'eût plus de nouvelles d

Il paraît que, toutefois, avant de s'éloigner, le *Petit Homme* avai
couvert au jeune homme la nature et la source de la responsabilité a
tée par lui : il lui avait appris ce qui suit.

Dans sa jeunesse, Snip s'adonnait avec passion à l'art réprouvé (
sorcellerie ; parvenu à se mettre en rapport avec le démon, il apprit (
qu'il trouverait dans un pays de la Franconie un anneau dont le posse
aurait toute puissance sur la nature. Snip se mit aussitôt avec arde
la recherche de la bague merveilleuse ; une après-midi qu'il passait
les environs de Ker-Trall, il vit une personne toute drapée de blanc
se reposait sous l'ombre des chênes. Si cette créature était un hom
une femme, un être mortel ou surnaturel, le voyageur ne put le reco
tre ; mais à sa main brillait l'anneau dont il avait la description g
dans sa mémoire. Se jeter sur cet être, s'emparer de la précieuse b
et traîner ensuite le corps dans un puits d'une profondeur immense q
trouvait près de là, dans un champ désert, fut pour le scélérat l'affai
quelques moments. Il s'éloigna ensuite, persuadé que sa victime ne
tirait jamais de l'abîme où il l'avait précipitée, et qui n'était autre q
Puits-Sans-Fond.

Dès lors, Snip posséda tout ce qu'il désirait, sauf le bonheur.
bague était un piége de Satan ; la perdition de l'âme était la conditi
tachée à sa possession. Celui qui en était le maître appartenait au d
C'était la punition infligée à celui qui, pour s'en emparer, n'avai
craint de perdre son âme pour l'éternité.

Cette conviction et le remords de son crime ne laissèrent aucun re
maître Snip et détruisirent toutes les joies qu'il aurait voulu goûte
n'eut bientôt plus qu'un désir, se débarrasser de cette bague ma
Mais du jour où elle fut passée à son doigt, il ne put l'en ôter. Il su
y parviendrait seulement s'il trouvait une autre créature disposée à
cepter et à se perdre pour la posséder.

De ce jour, tous les efforts de maître Snip tendirent à ce but, et il
sit enfin dans le lieu même où il avait accompli son crime à Ker-
Riquet fut son successeur.

Le fils du bourgmestre ne tarda pas à sentir le poids de ce legs ;
mords, la pensée de sa perdition éternelle, le torturèrent à son to
avait espéré, en acceptant la bague, qu'une fois ses désirs accom

pourrait s'en débarrasser ; son attente fut trompée : il ne vint jamais à bout de la retirer, on lui eût plutôt arraché le cœur.

Il ne goûtait plus aucune tranquilité : à mesure que le temps marchait, ses angoisses redoublaient ainsi que ses terreurs ; chaque nuit il s'attendait à être emporté par le démon, à qui il appartenait en vertu du pacte passé sur la *Pierre de la fée*. Ses appréhensions devinrent si grandes, qu'il s'était enfin décidé à aller demander aide au vénérable prêtre qui lui avait jadis servi quelque temps de précepteur.

En faisant ce récit, Riquet-au-Diable avait l'œil hagard, son teint était livide, son corps éprouvait d'incessants tressaillements, et il regardait autour de lui avec anxiété, comme si son existence eût été constamment menacée. A la fin, il se mit à pleurer à chaudes larmes, ce qui ne lui était pas arrivé depuis bien des années.

Il s'ensuivit entre ce malheureux et le bon prêtre une grave et longue conversation ; les paroles du curé émurent Riquet et lui rendirent un peu d'assurance, au détriment toutefois de ses bons sentiments. L'ecclésiastique lui promettait de le délivrer des mains de Satan, à la condition qu'il changerait de vie, se vouerait immédiatement à Dieu, et ferait le serment solennel d'entrer dans un monastère pour y changer de vie. Riquet le voulait bien, seulement il demandait jusqu'au lendemain pour donner une décision définitive. Le prêtre eut beau insister, il ne put vaincre sa résistance, et il le laissa partir, non sans concevoir à son sujet les plus tristes pressentiments.

Riquet rentra chez lui et se jeta tout habillé sur son lit, où, accablé par les émotions qu'il avait éprouvées, il ne tarda pas à s'endormir d'un lourd et profond sommeil. Il était minuit lorsque tout-à-coup il sauta à bas de sa couche avec un grand cri d'épouvante. Une lueur blafarde éclairait l'appartement, au fond duquel se mouvait lentement une grande ombre drapée de blanc. Des figures de démons s'agitaient derrière.

Riquet resta un moment comme pétrifié ; puis, voyant cette horrible apparition s'avancer vers lui, il ouvrit la porte et s'élança dehors. O terreur ! le fantôme et les diables le suivaient.

Il prit alors son cheval, sortit de la cour et se jeta à travers champs. Lorsqu'il retourna la tête, il aperçut la fantastique vision derrière lui ; fou d'épouvante, il poussa son cheval à travers les bois et les rochers, par-dessus les fondrières et les fossés ; le coursier semblait partager la peur de son maître, il hennissait d'une façon sinistre, dévorait l'espace et faisait par-dessus les précipices des bonds prodigieux.

La course n'eût pu se prolonger longtemps, si la troupe infernale n'avait jeté autour d'elle une clarté d'un rouge foncé, qui suffisait à éclairer le chemin du fugitif. Celui-ci retournait sans cesse la tête, et chaque fois il voyait la terrible bande se rapprocher de lui : les démons s'agitaient avec des grimaces effroyables ; le grand fantôme leur servait de guide ; échevelé, il glissait dans les airs comme un trait.

Riquet-au-Diable pressa les flancs de sa monture avec une force surhumaine ; mais le fantôme était sur lui. Il étendit la main. Riquet le vit saisir la queue de son cheval et l'entendit crier :

—Mon anneau ! mon anneau ou ton âme !

Heureusement, le cheval se sentant saisi par cet être surnaturel, fit un si violent effort que la queue se coupa net et resta dans la main du fantôme.

L'ombre poussa un second cri, et Riquet la vit planer sur lui et étendre la main, mais cette fois pour le saisir lui-même.

Désespéré, le malheureux eut subitement une idée : il saisit le grand couteau qui ne le quittait jamais, étendit une main et se la trancha d'un seul coup.

—Voilà ta bague, cria-t-il au fantôme.

—Rends-moi mon anneau ou nous prendrons ton âme, reprit le fantôme d'un ton qui glaça Riquet de stupeur, car le fugitif s'aperçut qu'il s'était trompé : au lieu de couper la main qui portait l'anneau, il avait tranché l'autre.

Ce fut pour lui une terrible découverte ; il poussa un cri étouffé, auquel son coursier répondit par un hennissement lugubre ; puis cheval et cavalier disparurent soudainement comme si la terre s'était ouverte sous leurs pas.

Riquet était simplement tombé avec sa monture dans le *Puits-Sans-Fond.* Le lendemain, les habitants de Ker-Trall virent à quelque distance de cet abîme redouté une main ensanglantée ; ce fut tout ce qu'on retrouva de Riquet-au-Diable.

Quant à la bande infernale qui le poursuivait, elle avait disparu après lui dans le *Puits-Sans-Fond*, avec le fantôme qui lui servait de guide. Maintenant, cet étrange apparition était-elle une réalité, ou seulement une vision du cerveau troublé de Riquet-au-Diable ? c'est ce que nous ne déciderons pas.

FIN.

LA MESSAGÈRE DU PRINTEMPS.

L'Hirondelle et ses mœurs.—Amie de l'homme.—Les hirondelles plus utiles que nuisibles. —Fidèles à leur amour, fidèles à leur nid.—Nidification des espèces de France. —Les petits peuvent s'apprivoiser.—Exemples.—Chasse de l'Emouchet.

L'arrivée des hirondelles est saluée avec joie par les habitants des villes et des campagnes. Elle annonce le réveil de la nature, elle est l'avant-courrière des beaux jours. " Comme les poètes, les navigateurs, les philosophes, l'hirondelle poursuit toujours quelque chose, mais plus heureuse qu'eux, elle atteint ce qu'elle poursuit." Les petits insectes qu'elle choisit pour en faire sa proie, sont poétiques, beaux et vivent un jour. Grâce à elle, les éphémères échappent à la mort lente et languissante qui les attend vers le soir: ils sont tués en un moment.. La poétique beauté de l'hirondelle qui traverse le ciel avec la vitesse du désir et de la pensée, l'association de cet oiseau avec le printemps, cette jeunesse de l'année, les souffrances de sa couvée, lorsque le père ou la mère se trouve détruit, tout doit exciter notre sympathie, notre humanité; tout demande grâce pour cette innocente et douce créature. Je me fais donc son avocat auprès des jeunes chasseurs; je les supplie d'épargner celle qui ne demande à l'homme qu'un coin de nos demeures pour y poser son nid, qu'un peu de boue pour le construire, qu'un peu de soleil et de ciel bleu pour être heureuse.—Pour l'amour de Dieu, ne tuez point les hirondelles.

Il y a deux hommes dont l'hirondelle n'a rien à craindre, deux hommes auprès desquels il est inutile de plaider la cause de cet oiseau; c'est le prisonnier et l'exilé. Au prisonnier, l'hirondelle dit: liberté; à l'exilé, elle dit: patrie. (Esquiros. *La vie des animaux.*)

L'hirondelle présente un exemple, entre mille, de la manière dont s'établissent les croyances populaires, qui sont presque toujours un composé d'erreurs et de vérités. Observations erronées d'une part, et vérités constatées avec une grande sagacité, de l'autre, tel est le fond de la plupart des dictons si souvent répétés.

L'hirondelle est amie de l'homme, dit-on, et l'on a raison, en ce sens qu'elle trouve auprès de nos demeures un plus grand nombre des insectes dont elle fait sa nourriture.

Elle est plus utile que nuisible, et nous devons l'aimer, car si elle mange quelques insectes de nos amis, elle fait aussi une guerre incessante à deux de nos ennemis particuliers, les cousins et les mouches. Les mouches! Oh! qui donc nous débarrassera à jamais de ce parasite incommode?

L'hirondelle de nos maisons, surtout l'hirondelle de fenêtre, à ventre blanc, est un charmant oiseau dont les évolutions incessantes, les détours gracieux et subits, ont fait rêver tout le monde. Combien de ces observateurs se sont demandés quel pouvait être le but de ces méandres décrits ainsi sans relâche dans les airs? Tous ont reconnu quel'hirondelle est gra-

cieuse et peu farouche, mais peu d'entre eux savent qu'elle est sociable et peut s'apprivoiser.

Aussi sommes-nous surpris qu'un grand nombre de ces jolis petits oiseaux ne soient pas constamment domestiqués et apprivoisés par l'homme. Il est vrai que l'émigration annuelle des hirondelles est un obstacle à ce qu'on les élève, alors que dans trois mois elles nous quitteront, sans espoir de retour peut-être ? C'est en cela que l'on se trompe. A moins qu'elle ne trouve la mort dans son long voyage, et malheureusement c'est le sort de beaucoup d'entre elles, l'hirondelle retrouve le chemin de sa maison et revient à son nid.

Les exemples de cette fidélité à ses pénates abondent dans tous les auteurs qui se sont occupés de cet oiseau. Frisch a prouvé, il y a longtemps, par des expériences, que l'hirondelle revient pondre au nid qu'elle a construit.

D'après Gérardin, dans un château près d'Epinal, en Lorraine, où se trouvait retenue prisonnière une des victimes de la Révolution, des hirondelles de cheminée avaient établi leur nid dans une chambre dont les vitres cassées leur promettaient facilement l'accès. Le prisonnier eut l'idée d'attacher un anneau de laiton au pied d'un de ces oiseaux. Il remarqua, pendant les trois années de sa captivité, que la même hirondelle revint, exactement et vers la même époque, dans l'appartement où se trouvait son nid.

Moquin-Tandon cite les faits suivants : " En 1838, dans une chambre du second étage de mon habitation, au jardin des plantes de Toulouse, un couple d'hirondelles de cheminée construisit son nid contre une poutre. Cette chambre était éclairée par une vieille fenêtre constamment ouverte. Le 21 Mai 1839 j'attachai un morceau de drap rouge à la patte droite du mâle, et un autre morceau à la patte gauche de la femelle. C'était cinq jours après l'éclosion des œufs, et les Hirondelles continuèrent l'éducation de leurs petits. L'année suivante, je vis le même couple, seulement le drap des pattes s'était un peu décoloré.

Ces petits oiseaux sont venus pondre régulièrement dans le même nid jusqu'en 1845, c'est-à-dire pendant sept ans. La dernière année, le petit morceau de drap était devenu d'un rose sale.

Spallanzani a reconnu pendant deux ans l'identité de certains individus au petit cordon de soie qu'il leur avait attaché au pied avant leur départ et qu'ils portaient encore à leur retour. Il a vu pendant dix-huit ans, six à sept autres couples d'Hirondelles revenir à leur ancien nid et continuer d'y faire deux couvées annuelles sans presque s'occuper de le réparer.

Dupont a vu un même couple venir au même nid, pendant quatre ans ; ces Hirondelles étaient marquées d'une manière analogue.

On doit donc conclure de tous ces faits parfaitement avérés que les amours, chez les Hirondelles, sont des mariages qu'une tendresse méritée rend indissolubles, et non des fantaisies d'un moment comme chez quelques

iseaux, ou des liaisons d'un printemps, comme chez la plupart des animaux. Quand un des époux meurt, il est rare que l'autre ne succombe pas en peu de jours.

Ces faits mettent hors de doute le retour des mêmes oiseaux aux nids qu'ils ont bâtis. Les Hirondelles sont au reste très-habiles à maçonner ; elles réparent leur première demeure avec une adresse et une rapidité incroyables. Que l'on enlève un morceau de leur ancien nid, en deux ou trois jours, quelquefois en moins de temps, le dégat sera réparé.

L'Hirondelle de cheminée place son nid dans la partie la plus élevée des cheminées, quelquefois aussi dans les appartements abandonnés des vieux châteaux ou des masures ; souvent elle les colle sous la saillie des toits, sous une corniche. Elle ne dédaigne pas les clochers et les tours où elle se rencontre avec les Moineaux et les Martinets, mais généralement elle niche moins haut que ces derniers. L'Hirondelle de fenêtre, au contraire, place sa maison contre les corniches, sous les auvents des toits, sous les entablements des édifices et surtout aux embrasures des fenêtres. Elle l'accroche quelquefois à une grange, à un pigeonnier isolé dans les champs.

Tous ces nids sont de véritables chef-d'œuvre d'architecture, et en même temps des modèles de *construction en pisé*. Tous ont la forme d'une demie sphère plus ou moins régulière à l'extérieur, mais à l'inté rieur ils sont construits en demi-cercle que l'oiseau produit avec son bec, en prenant ses pieds pour centre, et son bec pour l'autre branche du compas. La maçonnerie est inégalement épaisse suivant que le besoin de résistance est plus ou moins grand à un endroit donné. Dans les empâtements qui collent le nid aux murailles, l'épaisseur de la terre est plus grande, cela est tout naturel ; à la partie inférieure, il faut aussi plus d'épaisseur, non seulement pour résister au poids, mais, peut-être pour amoindrir l'effet du refroidissement. En somme, l'épaisseur moyenne du nid est de deux centimêtres, et le diamêtre de son intérieur est de huit à neuf centimêtres. Quel travail pour les deux petits oiseaux qui n'ont que leur bec pour bâtir une semblable maison !

On a remarqué que les Hirondelles se servaient souvent pour faire leur maçonnerie, de la terre humide et vermiculée que les lombriers rejettent après en avoir extrait les sucs animaux qu'elle contient, et à laquelle on pouvait supposer que ces vers avaient communiqué une certaine viscosité.

Mais une observation plus attentive a prouvé que les Hirondelles n'avaient pas besoin de recourir à cet emprunt, et que la nature leur fournit abondamment ce qui est nécessaire pour donner à leur maçonnerie consistance et solidité.

Voyez des Hirondelles s'abattre sur les bords d'une mare à demi desséchée, auprès des ornières d'un chemin où la dernière pluie a laissé

un peu d'eau que les arbres touffus conservent pour les petits oiseaux; voyez: elles emplissent leur bec de terre mouillée et chaque becquée marque son empreinte en creux dans la boue humide. Faisons comme elle et ramassons un peu de cette terre, puis laissons la sécher. Elle deviendra dure, sans doute, mais si nous la comparons à un fragment du nid qu'elle a servi à faire, nous verrons que sa consistance est sensiblement moins grande, et qu'elle est restée beaucoup plus friable.

Il y a, dans le mortier du petit oiseau, autre chose que la terre que nous avons ramassée ensemble. Il y a la salive de l'Hirondelle, sécrétion spéciale qui, à l'époque de la nidification, devient abondante et sert d'espèce de glu pour augmenter l'adhérence des matériaux. Les Martinets, eux, ne font pas de nids en terre: mais ils possèdent aussi cette salive collante, et la dégorgent sur les bords des matériaux de la couchette intérieure qui s'aglutine ainsi et se solidifie, sans rien perdre de son élasticité.

Ce n'est pas tout encore; les Hirondelles pourraient craindre que, sous l'influence de la dessication, il ne se produisit des crevasses compromettant la sûreté du berceau et par conséquent celle de leur couvée: il faut donc relier les matériaux entre eux. Pour cela, elles mêlent à la terre de petites pailles, des fibres radicales, du crin, des cheveux même et tout cela est entrelacé, gâché, serré.

Avec quel instrument? Avec le bec à peu près seul: car leurs pattes ne leur servent que pour se suspendre après les premières assises, et continuer l'œuvre commencée.

Aristote est le premier auteur qui ait parlé de ce mode de construction du nid de l'Hirondelle; aussi dit-il, qu'elle mêle de la paille à la boue de sa maison, imitant en cela les faiseurs de pisé.

Pline répète à peu près la même chose. Tous ont remarqué la disposition horizontale des assises composées de becquées à peu près égales, qui représentent assez bien les moellons. Ces assises sont un peu en saillie à l'extérieur, elles servent au mâle à rester accroché au nid où couve sa femelle.

Telle est la maison; mais ce n'est pas tout qu'elle soit construite, il faut qu'elle soit meublée. Il est indispensable surtout d'y installer une *couchette* chaude et moelleuse pour la venue des petits, doux espoir de la famille. L'hirondelle n'y manque pas; elle apporte d'abord une *paillasse* composée de débris de graminées et de crin, puis, par dessus, un *matelas* qu'elle forme avec des plumes et du duvet? J'espère que les chers enfants ne manqueront de rien!

Les œufs ne sont pas blancs, comme Buffon, Willughby et Gérardin le disent; fraîchement pondus, ils sont couleur de chair et marqués de petites taches brunes et violettes, plus raprochées vers le gros bout.

Quoique les Hirondelles de fenêtre soient un peu plus sauvages que les

Hirondelles de cheminée et que l'on ait cru que leur petits étaient *inapprivoisables*, la vérité est qu'ils s'apprivoisent sans de trop grandes difficultés ; il ne faut que leur donner une nourriture convenable, c'est-à-dire les mouches, des papillons, et autres insectes semblables, mais il faut leur en donner souvent.

On a vu des enfants nourrir de petites Hirondelles de cheminée, échappées du nid, avec la fiente seule qui tombait, par la cheminée, des autres nids d'Hirondelles de la même espèce. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les jeunes oiseaux vécurent fort bien, dix jours, avec ce régime, et il est probable qu'ils auraient pu soutenir ainsi leur existence assez longtemps, si l'éducation n'avait été interrompue par la mère des enfants, plus amie de la propreté que de la science.

L'amour de la liberté est extrêmement développé chez les oiseaux, mais plus encore chez les Hirondelles que chez tous les autres. Lors donc qu'on veut élever de ces jeunes animaux, il faut leur laisser la liberté la plus entière possible ; ils s'attachent aisément et n'en abusent que rarement.

J'ai vu souvent, dit Rousseau, mes Hirondelles se tenir dans ma chambre, les fenêtres fermées, et assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, attendant qu'il me plût de les faire sortir, bien sûres que cela ne tarderait pas. En effet, je me levais tous les jours, pour cela, à quatre heures du matin.

Une de ces Hirondelles apprivoisée montrait un attachement singulier pour la personne qui l'avait élevée ; elle restait sur ses genoux des journées entières, et lorsqu'elle la voyait reparaître après quelques heures d'absence, elle l'acueillait avec de petits cris de joie, des battements d'ailes et toute l'expression du sentiment le plus vif. Elle commençait déjà à prendre la nourriture dans la main de sa maîtresse, et selon toute apparence, son éducation eut réussi complètement si elle ne se fut pas envolée. Elle n'alla pas fort loin ; soit que la société intime de l'homme lui fut devenue nécessaire, soit qu'un animal qui a goûté de la vie domestique ne soit plus capable de la liberté, toujours est-il qu'elle se donna à un jeune enfant, et, bientôt après, elle périt sous la griffe d'un chat.

Denys de Monfort a raconté à Sonnini un fait qui prouve combien les Hirondelles sont susceptibles d'attachement pour l'homme dont elles aiment à partager l'habitation. Un couple de ces oiseaux, petit message constant et heureux, s'était établi sous un escalier, dans la maison du naturaliste. Un jour, la femelle en volant vers son nid, fut prise par un chat, au moment même où Monfort montait l'escalier. Il intimida le chat et lui prit l'Hirondelle qu'il plaça sur son nid dans lequel des petits étaient éclos. Depuis ce moment l'Hirondelle reconnaissante montra l'affection la plus vive, la reconnaissance la plus touchante envers son libérateur.

Chaque fois qu'il montait l'escalier, elle se posait sur lui et se laissait

toucher ; elle devint familière au point que toutes les personnes de la maison avaient part à ses caresses. Elle revint régulièrement pendant quatre années ; la cinquième, ses hôtes l'attendirent en vain.

M. le Vicomte de Querhoent a assuré qu'il avait souvent élevé pendant plusieurs mois de jeunes Hirondelles prises au nid, mais il ajoutait qu'il n'avait jamais pu venir à bout de les faire manger seules, et qu'elles avaient toujours péri dans le temps où elles étaient abandonnées à elles-mêmes.

Nous avons été plus heureux que lui dans l'éducation d'une Hirondelle, et ce que nous allons raconter ne manque pas d'un certain intérêt, et ne sera point déplacé ici.

Une année j'étais encore un des fils assidus de notre vieux collége de Sainte-Barbe ; la saison des vacances était venue, et le mois d'Août me ramenait à la terre de L...., qu'habitait ma famille, dans la Mayenne. En descendant de voiture, je ne fus pas peu surpris de voir une de mes sœurs venir au devant de moi avec une charmante Hirondelle à ventre roux, perchée sur le peigne qui retenait sa chevelure. Cette singulière coiffure me frappa, et, après les embrassades d'usage, je voulus présenter mes hommages à mademoiselle l'*Hirondelle*, mais elle ne me connaissait pas, et au moment où ma main voulut la saisir, la petite sauvage poussa un cri moqueur, et s'envolant à tire-d'aile, courut rejoindre ses compagnes dont les girandoles répétées animaient le haut de grands peupliers.

Charmé, malgré ma déconvenue, par les mouvements gracieux de cette petite bête, je la suivis longtemps de yeux, cherchant à la distinguer de ses compagnes, et finis par la perdre au milieu d'elles. Or, voici ce que j'appris. Un jour du mois de juin, ma mère et mes sœurs travaillaient dans le salon, lorsque tout-à-coup elles entendirent un certain bruit derrière le paravant de la cheminée, bruit suivi de petits cris plaintifs. Elles y coururent et trouvèrent une charmante petite Hirondelle de cheminée qui, sans doute, était tombée d'un nid et avait eu la chance d'arriver en bas sans se faire de mal. Prendre la pauvre Hirondelle toute haletante, la réchauffer, la rassurer en un mot, fut l'affaire d'un moment. On la mit dans une petite boîte en bois sur un lit de coton, puis on discuta la question de sa nourriture.

Sans être très-forte en histoire naturelle, ma mère savait que les mouches forment la pâture habituelle de ces oiseaux ; aussi se mit-on en devoir de s'en procurer assez pour élever la petite orpheline que l'on appela *Titi* par onomatopée, car tel était le petit cri qu'elle répétait sans cesse.

On lui donna d'abord des fragments de mouches, puis des mouches entières ; et, pour la faire manger, ma sœur prit l'habitude de la sortir de la cage, dans lesquelle on avait primitivement mis le berceau ou nid de coton, que la petite bête affectionna toujours, et dans lequel frileuse, elle rentrait volontiers chaque soir.

Peu à peu le caractère propre de la jeune élève se révéla, et l'on agit en conséquence. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être prise par le corps ; on lui présentait le doigt, comme à une petite perruche, et elle s'élançait dessus avec une grâce et une légèreté incroyables. Mademoiselle *Titi* n'aimait pas à être en cage, quoique celle-ci fut ouverte ; on la mit sur le rebord de la table à ouvrage de ma mère, elle s'y tint faisant la conversation et gazouillant des heures entières. De temps en temps l'une de ses mères adoptives prenait une ou deux mouches dans une petite boite où l'on conservait la provision, et les présentait à la charmante Hirondelle.

Celle-ci les ramassait rarement quand on les mettait sur la table, il fallait pour cela qu'elle eût bien faim ; mais si on les lui présentait entre les doigts, elle dardait son petit bec sur elles, et ne les manquait jamais.

Cependant un jour, par une belle soirée, *Titi* était comme d'habitude, sur le rebord de la table à ouvrage, quand, tout-à-coup, elle pousse un petit cri, ouvre ses ailes et se sauve rejoindre ses compagnes qui volaient en nombreuse troupe au-dessus des pelouses du jardin. Vous dire la stupeur et le chagrin qui suivirent ce départ est impossible. On resta à la fenêtre à regarder l'infidèle, à la deviner à ses courses folles, à la chercher au milieu de ce ce va-et-vient général de la bande joyeuse. Ma sœur descendit au jardin et appela *Titi* de sa voix la plus douce : rien n'y fit. Elle rentrait désolée, quand elle entendit un petit frôlement sur son épaule, un petit cri amical à son oreille :

C'était *Titi* qui revenait prendre sa place habituelle, car c'était sur son épaule que ma sœur la promenait, depuis son adoption, dans toute la maison.

Grande joie.... Depuis ce jour, *Titi* eut sa pleine liberté, et n'en abusa jamais. Le matin, dès le point du jour, elle réveillait par son gazouillement sa mère adoptive, dans la chambre de laquelle elle couchait. Celle-ci lui ouvrait la fenêtre, *Titi* partait, et elle revenait au bout d'une heure, ou bien, si la fenêtre était encore fermée, elle allait au salon prendre sa place favorite, sur la table à ouvrage. Dans la journée, elle allait et venait ; sortait pour voler avec ses compagnes, rentrait, faisait le tour du salon au-dessus de nos têtes, nous saluait d'un ramage joyeux, auquel nous répondions, et repartait sans s'arrêter.

Aux heures des repas, elle rentrait, prenait sa place sur l'épaule de sa maîtresse pour venir à table. Là, on chercha à lui faire adopter quelque nourriture, moins difficile à se procurer que des mouches ; si nous avions pu réussir, elle eût demeuré avec nous. On parvint cependant à lui faire attaquer un peu de viande de poulet cru ou cuit et arrangé comme de petites larves d'insectes, mais elle ne s'en montra jamais bien friande, elle avait l'air de la manger par complaisance seulement pour nous faire plaisir.

Je fus bientôt son ami : elle venait volontiers sur mon doigt, je la pro-

menais autour des appartements en lui faisant faire la guerre aux mouches; mais je ne pouvais la faire revenir quand elle était en liberté, ma mère ni mon autre sœur non plus : elle n'obéissait qu'à la voix de sa maîtresse.

Au deuxième, au troisième appel, elle arrivait à tire-d'aile et avec un gazouillement qui certes constituait une bien charmante conversation. Elle venait raconter les plaisirs de la chasse aux moucherons, dire comme quoi elle en avait saisi de délicats et parler des amies qu'elle avait rencontrées. Que sais-je ? L'imagination des poètes aurait carrière ici, mais il est un fait certain, c'est que ma sœur et elle se comprenaient et causaient ensemble au grand contentement de l'une et de l'autre.

La manière dont la petite Hirondelle saisissait les mouches mérite d'être racontée. C'était avec moi qu'elle faisait cette grande chasse dans les rideaux et les draperies, perché sur le doigt indicateur, où elle se tenait comme un petit fauçon, regardant autour d'elle, avec son grand œil noir intelligent.

Je l'approchais d'une mouche posée sur l'étoffe, à un demi-mêtre de distance, elle s'élançait comme un ressort qui se détend, et la mouche était saisie et avalée. Jamais elle ne manquait sa proie, tant le mouvement était rapide et bien calculé.

Mais les mois s'écoulaient : septembre était venu, et avec lui les mouches disparaissaient ; *Titi* ne sortait plus que rarement et seulement pendant les beaux jours ; ses compagnes se rassemblaient et nous n'étions pas sans inquiétude sur le sort de notre charmante protégée. Un beau matin, toutes les Hirondelles du jardin avaient disparu ; on était au huit d'octobre ; alors on essaya d'ouvrir les fenêtres pour que la chère petite bête prit son élan et put rejoindre les quelques Hirondelles isolées que l'on voyait passer.

Elle ne le voulut pas, soit qu'elle eût froid, soit qu'elle se méfiât de la force de ses ailes.

Enfin, il fallut revenir à la ville ; *Titi* dans sa cage, fit le voyage sur les genoux de sa maîtresse. A la ville peu de mouches ; comment la nourrir ? Les petits morceaux de viande ne suffiraient pas évidemment pour la soutenir pendant un long hiver de six mois. On décida que la chère petite bête serait lâchée au dehors et qu'elle se trouverait ainsi obligée de suivre l'émigration générale. Ma sœur l'embrassa une dernière fois, ouvrit la fenêtre et la lâcha dans le jardin. Nous avions tous les larmes aux yeux, elle fit quelques tours aux environs de la maison, puis partit à tire-d'aile.

Nous refermâmes la fenêtre le cœur gonflé.

Quelques jours après, nous apprîmes que, vers la même heure à peu près que celle où on l'avait lâchée, *Titi* était revenue à la campagne, elle avait becqueté la fenêtre du salon, puis celle de la chambre de ma sœur. Les trouvant fermées, elle avait longtemps jeté de petits cris plaintifs, puis, s'élevant à une grande hauteur, elle avait disparu.

A-t-elle péri de froid ? A-t-elle pu rejoindre ses compagnes ? Ses jeunes iles lui ont-elles fait défaut dans son voyage ? Nous ne savons ; jamais n ne l'a revue... C'est un fait remarquable, dit Bory Saint-Vincent, que le souvenir gardé par ces oiseaux des lieux de leur naissance ; c'est toujours dans le voisinage du nid qui les voit éclore qu'ils viennent établir le leur.

Le mâle et la femelle, fidèles l'un à l'autre, reviennent chaque année pondre au même lieu. En fouillant dans les souvenirs de famille, on se rappela également un couple d'Hirondelles de fenêtre qui vint, pendant quatre ou cinq ans, faire sa couvée au même nid, placé près de la porte d'un vestibule, dans une propriété que possédait mon grand-père en Anjou. Ce nid, scrupuleusement respecté, revoyait chaque année, le même couple fidèle, et certaines particularités de ces petits oiseaux, soigneusement observées, permettaient de les reconnaître facilement. Leur familiarité, du reste, eût été un signe suffisant de leur confiance fondée sur une ancienne connaissance, et le doute n'était pas possible. Une année le nid demeura inoccupé ; qu'étaient-elles devenues ?

L'homme étudierait difficilement un oiseau dont les mœurs soient plus douces, plus inoffensives et plus dignes en même temps de sa protection. Il est peu d'espèces, surtout dans nos climats, chez lesquels l'instinct social soit aussi developpé que chez les Hirondelles. Elles se réunissent en troupes nombreuses, chassent en famille et paraissent souvent se porter une mutuelle assistance pour détourner la poursuite des oiseaux de proie, qu'elles harcèlent de leur petit bec, et parviennent ainsi à éloigner de chez elles. Qui n'a vu à l'apparition d'un Emouchet, dans nos pays, toutes les Hirondelles d'un canton lui courir sus et le forcer à fuir, lentement, il est vrai, mais méditant de prendre plus tard, une revanche qu'il n'ose pas mettre à exécution devant la troupe assemblée. Car, il faut bien le dire, l'Emouchet en détruit beaucoup : et sa poursuite est quelquefois si ardente, que je me rappelle une pauvre Hirondelle qui se réfugia dans une salle d'un rez-de-chaussée, poursuivie par un Emouchet. Son ravisseur la suivit, mais l'Hirondelle s'envola par la cheminée, tandis que le rapace fut se frapper contre les vitres de la fenêtre opposée à la porte d'entrée. Fermer cette fenêtre et saisir le brigand avec les pincettes fut l'affaire d'un moment, et il paya de sa vie sa cruelle poursuite. Etait-il coupable ? Hélas ! pas plus que l'Hirondelle, mais le point de vue fait tout, et le ravisseur fut exécuté.

Qui n'a été témoin des conciliabules de ces charmants oiseaux à l'époque de leur départ, et qui n'a souhaité le don de comprendre leur langage si doux, pour entendre le récit de leurs voyages et des périls de la traversée. En Europe, les Hirondelles accomplissent leur départ à l'approche de la saison rigoureuse qui va les priver des insectes, leur seule nourriture ; mais le soin de pourvoir à l'entretien de leur vie n'est

pas le mobile qui les pousse à cette migration régulièrement annuelle, le motif en est autre et encore inconnu. Dans les pays équinoxiaux, à la Guyane, par exemple, où toutes les saisons se ressemblent, les Hirondelles n'en effectuent pas moins leur voyage à des époques invariables, et elles sont alors remplacées par d'autres espèces qui, plus tard, leur cèdent la place.

La suite au prochain numéro.

LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

Il n'est personne qui ne connaisse, d'une manière au moins superficielle, la configuration de l'Amérique septentrionale et occidentale. Si partant du cercle polaire on se dirige du nord à l'ouest, on rencontre d'abord la Géorgie occidentale, puis les territoires des Tchoukis américains et des Indiens tolouches ; enfin la Nouvelle-Calédonie et la Colombie anglaise. Sur la côte, à partir de la Géorgie, règne un système de montagnes qui s'élève et se développe au centre et en se ramifiant au sud, parcourt, sous le nom de Monts-Cascades et de Montagnes-Neigeuses, l'Orégon et la Californie ; sur un deuxième plan se dressent les montagnes Bleues et les montagens Humboldt ; sur un troisième les monts Peak ; enfin et comme dernier gradin la masse imposante des montagnes Rocheuses. Se dirigeant du nord au sud, cette grande chaîne sert de ligne de partage entre les eaux de l'Atlantique et celles du Pacifique, et rejoignant par ses dernières pentes la Sierra-Madre, offre dans l'Amérique du Nord un système d'orographie correspondant au système des Andes dans la partie méridionale. A l'est, s'étendent les solitudes de l'ouest qui traversent les monts Coribeuf, contrefort des montagnes Rocheuses, qu'arrosent les affluents du Mississipi et un système lacustre dont le lac du Grand-Ours et le lac Winnipeg forment au nord et au sud les extrémités, tandis que le grand lac de l'Esclave et le lac de l'Alhabasca en occupent le centre. Au sud, c'est le bassin des grands lacs, le Lac supérieur, le Michigan, l'Huron, l'Ontario, avec lesquels les créations à la fois fidèles et poétiques de Cooper nous ont depuis longtemps familiarisés. C'est de ce basin que sortent les deux grands fleuves du continent septentrional, le Mississipi et le Saint-Laurent, qui tous les deux se déversent dans l'Atlantique, mais en coulant, l'un au sud, l'autre à l'est, et en affectant, dans leur immense parcours, des directions presque perpendiculaires. Si des bouches du Saint-Laurent on s'élève vers l'est, on rencontre d'abord les territoires des petits Esquimaux, puis les côtes du Labrador. Jean Cabot et son fils Sébastien, les premiers de tant de navigateurs audacieux, les vis

rent dès 1497, et, dépassant le détroit de Belle-Isle, ne s'arrêtèrent, sur le 56° de latitude, que devant une infranchissable barrière de glaces. Au nord-ouest du Labrador s'étend la sombre nappe de la baie d'Hudson, à laquelle se rattache un tragique souvenir. Après avoir côtoyé l'Islande, le Groënland, et traversé le détroit de Frobisher, Hudson, marin anglais au service de la Hollande, avait enfin pénétré dans cette mer où Cabot seul l'avait devancé. Mais Hudson ignorait cette circonstance ; quand il déboucha dans l'immense baie, il crut bien réellement en être l'inventeur, et la prit pour ce fameux passage du pôle Nord qu'il cherchait lui-même, comme Cabot, Willoughby, Frobisher l'avaient cherché avant lui. Désabusé bientôt, l'intrépide marin résolut néanmoins d'attendre sur les lieux le retour du printemps, qui ouvrirait peut-être à son vaisseau le canal objet de son ardent désir. Le printemps vint ; mais les vivres manquaient et l'équipage mutiné exigeait un retour immédiat. Hudson, les larmes aux yeux, ordonna de virer de bord. Pendant deux jours, le vaisseau resta immobile entre les glaces. C'est alors que les matelots d'Hudson le saisirent et le jetèrent, lui huitième, dans une chaloupe. Le charpentier, Philip Staffe voulut s'associer au sort de son capitaine. Les amares furent coupées, et, au moment même où les glaces livraient passage au navire, la frêle embarcation se trouva délaissée. Que devinrent Hudson et ses compagnons ? Périrent-ils de faim, ou sous les coups des naturels ? écrasés par les blocs de glaces ou engloutis par la tempête qui assaillit le vaisseau lui-même ? Ces mornes rivages ont gardé leur secret. Que d'histoires également lugubres pourraient raconter les terres arctiques, les mers qui les baignent, les détroits qui les séparent, les caps, les baies, les anses, les innombrables anfractuosités qui les découpent ! Que de sinistres, d'épreuves, de souffrances, leurs noms seuls ne rappellent-ils pas ? Ici la mer de Baffin, le cap Scoresby, le détroit de Bellot ; là la pointe Franklin, le détroit de John Ross, l'archipel Parry, la baie l'*Hécla* et du *Griper*, la baie Ommaney, l'île Beechey, les canaux Crosier, et de Bray, les caps MacClintock et MacClure. Ce dernier nom restera inséparable de la découverte du Passage qu'indiquent aujourd'hui les cartes récentes, en gros caractères et avec une sorte de fierté, entre l'ile de Baring et la côte ou barrière de glaces qu'une carte russe de 1855 avait relevée, par le 75e parallèle et courant en longitude du 175e au 123e degré.

Les premiers explorateurs des mers polaires obéissaient à une pensée commerciale ; les Anglais et les Hollandais cherchaient au nord, pour leurs vaisseaux marchands, ce passage vers les Indes que le portugais Vasco de Gama avait frayé au midi. « Tandis que le fier et superbe Espagnol, dit « Irving, enflammé par la manie de l'or, étendait ses découvertes et ses con- « quêtes sur les régions que brûle l'ardent soleil des tropiques, l'adroit et vif « Français, le froid et calculateur Anglais, poursuivaient le commerce moins « splendide mais non moins lucratif des fourrures, au milieu des régions

" hyperboréennes du Canada et jusque sous le cercle polaire. Ces deux " poursuites ont été, en quelque sorte, les pionniers et les précurseurs de " la civilisation." L'ingénieux et aimable écrivain oubliait nos missionnaires, par inadvertance d'ailleurs, car dans le chapitre même dont j'ai extrait ces lignes, on rencontre plus d'un témoignage équitable envers leur dévouement et sympathique à leurs efforts. Cependant ce fut moins l'esprit mercantile ou une ambition royale qui porta la puissance de la France au cœur de l'Amérique septentrional : " C'est l'enthousiasme religieux qui " fonda Montréal, conquit les solitudes des grands lacs, explora le Mississipi.' Ce n'est pas moi qui parle ainsi, c'est l'illustre historien des Etats-Unis, oubliant volontiers ses préjugés de secte devant le spectacle d'un héroïsme qui a défié, dans toutes les parties du monde, comme il le dit encore lui-même, toute fatigue et tout danger.

A vrai dire, la civilisation n'a contracté que de faibles dettes vis-à-vis des premiers pionniers du *Far west*. Montréal était devenu le centre du commerce des fourrures. De temps à autre on y voyait affluer des troupes d'Indiens Ottawas, Hurons ou Sioux ,qui y arrivaient dans leurs canots chargés de riches pelleteries. Ces Indiens, après avoir déchargé leurs canots et les avoir hâlés sur le rivage, se dressaient, en dehors de la ville, des huttes de bois, et alors s'ouvrait la foire aux fourrures. Le gouverneur général s'y rendait dans ce grand appareil qui plaisait aux Peaux-Rouges et leur imposait en même temps. Cette cérémonie accomplie, les affaires suivaient leur cours en toute liberté. Les Indiens parcouraient la ville de boutique en boutique, achetant des armes, des haches, des couteaux, des marmites, des couvertures de lit, des étoffes voyantes, en échange de leurs peaux de buffles, de loutres et de castors, commerce qui d'habitude laissait aux marchands de Montréal l'honnête profit de deux cents pour cent. Si l'argent était banni de ces échanges, les liqueurs spiritueuses y jouaient d'abord un grand rôle : on dut plus tard en enterdire le débit, tant les Indiens en usaient avec excès et se livraient, à la suite de leurs libations, à des extravagances et à des actes de férocité. La foire finie, les Peaux-Rouges lançaient de nouveau leurs canots sur le Lac. De ce contact périodique naquit une classe d'hommes que l'on nomma les *coureurs de bois*. C'étaient des blancs qui avaient commencé par suivre les Peaux-Rouges dans leurs chasses et s'étaient ainsi familiarisés avec les lacs, les rivières, les sentiers et les tribus du *Far west*. Peu à peu, ils se firent chasseurs pour leur compte, trappeurs, comme on le disait dans le pays. Partis de Montréal dans un canot chargé de marchandises, ils n'y rentraient souvent qu'après une absence d'un an, de quinze, de dix-huit mois passsés dans le désert sous les wigwams des Indiens, dont ils adoptaient volontiers le costume et le genre de vie, quand ils ne s'unissaient pas avec leurs filles. Un vieil écrivain français, la Nontan, a dépeint les mœurs de ces chétiens transformés ou à peu

(1) Bancroft : *History of the Norsted States*, II, 797.

rès en Peaux-Rouges. Aussi longtemps que durait le débit de leurs marchandises, ils vivaient dans toutes sortes de plaisirs, ou pour mieux dire l'excès. Leur pacotille épuisée, ils vendaient jusqu'à leurs habits et reprenaient le chemin des tribus indiennes. « Leur conduite et leur exemple, « dit Irving, corrompirent peu à peu les naturels et arrêtèrent les progrès « des missions. . . On voyait souvent la chapelle catholique s'élever der- « rière la factorerie, au milieu des villages indiens, et son clocher, surmonté « de la croix, dominer le lac ou la rivière. La prédication réussissait sou- « vent vis-à-vis des simples fils de la forêt, mais n'avait que peu d'effet sur « ces renégats de la civilisation.''

Les événements de 1762 interrompirent pour quelque temps le commerce des fourrures. Les Peaux-Rouges, habitués au laisser-aller de mœurs françaises, à la familiarité des gros marchands normands ou bretons qui les entretenaient pendant les vacances de la chasse, les Peaux-Rouges s'accommodaient mal des manières compassées, de la réserve personnelle et de l'exactitude commerciale des arrivants. Ils gardaient d'ailleurs à leur nation une haine invétérée, et le firent bien voir dans les surprises sanglantes de Détroit et de Mackinaw. Les Anglais s'étaient hâtés de lever la défense qui pesait sur la vente des spiritueux : les scènes de désordre se multiplièrent dans les villages indiens et dans les factoreries mêmes, où la sobriété ne semblait pas plus habituelle que dans les wigwams. Les compétitions commerciales ajoutèrent aux dangers du désert. C'est à cette époque cependant qu'il faut placer la tentative du capitaine Jonathan Carver, pour atteindre, à travers le continent, les rivages de l'océan Pacifique, et établir une communication entre ces rivages et la baie d'Hudson, au moyen d'un poste fortifié qui faciliterait également la découverte du passage nord-ouest. Deux fois Carver se mit en route, et deux fois il échoua. Il se préparait, en 1797, à une troisième expédition, sous le patronage et avec le concours de Richard Whitworth, membre du parlement. Leur plan était de remonter une des branches du Missouri, de chercher dans les montagnes la source de l'Orégon ou Columbia, et de descendre cette rivière jusqu'à son embouchure présumée qu'ils plaçaient dans le détroit d'Anian. La guerre de l'indépendance fit abandonner ce projet, mais le voyage d'Alexandre Mackensie, en 1793, mit hors de doute la possibilité de relier entre eux les rivages des deux océans. En s'élevant au Nord et en suivant le cercle polaire, cet intrépide explorateur atteignit le Pacifique par la latitude de 52° 20′ 48″ et par celle de 52° 30′ descendit une rivière qui coulait au Sud et qu'il prit à tort pour la Columbia, dont l'embouchure se place trois degrés plus bas.

Onze ans après, MM. Lewis et Clarke, sujets américains, reprenaient le projet avorté de Carver et de Whitworth. Les deux voyageurs remontèrent le Missouri et s'engagèrent résolûment dans ces solitudes qui s'étendent en avant des montagnes Rocheuses et qu'on appelle parfois le

grand désert américain. L'aspect de ces lieux est vraiment désola fait pour ébranler des courages vulgaires. Aussi loin que la vue s'ét elle ne découvre que des plaines sablonneuses et dénudées dont les c lations monotones semblent accuser le séjour de l'Océan, à ces ép géologiques où ses vagues battaient les pieds granitiques des mont Rocheuses. Des amas de sable, des blocs de calcaire rompus d'une bizarre, des rochers escarpés, des crevasses béantes, des lits de ruis desséchés, des herbes fanées arrêtent le regard sans le distraire. Pe la saison sèche, pas un être vivant qui anime ce paysage : le daim, l le buffle ont fui vers les lacs et les forêts. Encore des bandes d'In maraudeurs, Pawnees, Comanches, Pieds-Noirs, Sioux, Upsakoras, (infestent-elles ces plaines. Mais ne faut-il pas au voyageur des soli américaines ce triple airain dont le poëte a doté le navigateur ?

Illi robur et æs triplex
Circà pectus erat.........

Devant eux, dans un horizon encore lointain, se dressaient les h cimes des montagnes Rocheuses, première étape de leur course aventu vierges encore de pas européens : nos voyageurs n'hésitèrent pas. avoir franchi les collines ou montagnes Noires *Black hills*, qui sép les eaux du Missouri de celles de l'Arkansas et du Mississipi, ils pé rent dans les passes de la grande chaîne, à la fois repaire des In maraudeurs et objet de leur terreur superstitieuse. Par le temps l calme et le plus serein, des bruits formidables et ressemblant à de décharges d'artillerie s'y font entendre. Ce phénomène, paraît retrouve dans la province de Guayra, au Brésil, ainsi que sur les ri l'Amazône. La science l'explique par la rupture et la chute de gr masses rocheuses dont les échos répercutent et prolongent le retentisse ou par des dégagements d'hydrogène au milieu de couches de hou l'état d'ignition. Mais les riverains de l'Amazone l'attribuent à la m gne elle-même, qui s'efforce de rejetter les pierres précieuses enfouies son sein, et les Indiens des montagnes Rocheuses aux génies des ve de la foudre cachés dans leurs flancs. Aussi, en approchant des p ne manquent-ils point d'offrir un tribut propitiatoire à ces hôtes dang De ces tribus errantes, les unes placent encore dans les montagnes Ro ses " la crête du monde," comme elles les nomment, le séjour de Wac ou le grand maître de la vie ; les autres les heureux territoires de qui constituent leur paradis. Pour d'autres enfin, c'est la " régi âmes" dans laquelle s'élèvent " les villes des esprits généreux et li

Quant à l'aspect du pays, il est imposant plutôt que pittoresque des pics, dont la hauteur varie entre 10,000 et 12,000 pieds * et

(*) Le mont Browne atteint jusqu'à 4860 m.

sommet est entièrement dénudé ; là des chaînons d'une élévation moyenne dont les pentes et les cimes se couvrent de quelques plateaux d'une grande fertilité. Dans les profondes vallées, de petits ruisseaux serpentant, qui s'accroissent en sillonnant la plaine et vont finalement grossir les grands cours d'eau. A côté du buffle et de l'élan, on aperçoit le daim à queue noire, qui fuit à l'approche du voyageur, et le *bighorn* ou *ashahta*, sorte de mouton gris, qui le regarde sans crainte du haut des rochers inaccessibles qu'il habite comme le chamois. Deux hôtes plus dangereux sont l'ours gris et le serpent à sonnettes. Ce dernier pullule à tel point dans le désert américain et les montagnes elles-mêmes, qu'un de leur contrefort en a pris son nom : *Rattlesnake Mountains.* Quant à l'ours gris, sa force prodigieuse le rend très-redoutable ; son nom et ses exploits reviennent fréquemment dans les récits des chasseurs de la Région. Il fait toujours face à l'assaillant, et si la faim le presse il attaque le premier. Blessé, il devient furieux et poursuit le chasseur avec une vitesse supérieure. Malheur à l'homme ou au cheval qu'atteignent ses griffes, souvent longues de huit pouces : il est broyé, mis en morceaux. M. Lewis et M. Clarke échappèrent heureusement à tout danger, aux embûches des Shoshonces et des Têtes-Plates, comme aux tourments de la faim. Ils découvrirent et explorèrent le cours supérieur de la Colombia et descendirent la rivière jusqu'à son embouchure. Leur compatriote Gray y avait déjà jeté l'ancre, il y avait une douzaine d'années, c'est-à-dire 213 ans après celle du portugais Cabrillo, qui le premier releva les rivages de ces côtes jusqu'à deux degrés et demi au-dessous des bouches de la Columbia. *

C'est plus au sud par les monts Bighorn qui servent de ligne de partage aux eaux du Missouri et de l'Yllanstone à l'est, de la Columbia et du Colorado à l'ouest, que M. Hunt se dirigea plus tard. Partie de Saint-Louis sur le haut Mississipi, le 20 octobre 1812, l'expédition était parvenue, au mois d'avril, sur la Nodowa, affluent du Missouri. Les premières effluves du printemps se faisaient sentir ; les bois s'emplissaient de pigeons voyageurs ; les serpents sortaient de leur torpeur hivernale ; des troupeaux de daims et de longues files de buffles traversaient la plaine. Ces dernières apparitions annonçaient le retour de la grande chasse et suggérèrent aux voyageurs un surcroît de précautions. Elle parcourait, en effet les territoires des Sioux-Tetons, aussi rusés que féroces, et non moins redoutables aux autres Indiens qu'aux blancs eux-mêmes. M. Hunt fut un jour témoin, dans un village aricara, de la terreur qu'ils inspirent : Les Sioux! voilà les Sioux ! Ce cri venait à peine de retentir que tout y était en émoie et en confusion : les enfants criaient, les femmes pleuraient, les chiens hurlaient, les guerriers couraient à leurs armes et à leurs chevaux. L'alerte était fausse heureusement, et, remis, de leur émotion, les Aricaras

(*) De Humboldt : *Nouvelle-Espagne*, II, 436, 437.

insistèrent pour que M. Hunt ne les quitât point avant d'avoir assisté
retour d'un de leurs partis de guerre. M. Hunt acquiesça à ce désir
ne s'en repentit point. C'est un spectacle vraiment curieux de voir l
guerriers aricaras s'avancer en procession. Ils marchaient par peleton
aux sons d'une musique barbare. Les hommes à pied venaient les pr
miers, puis les cavaliers, armés les uns et les autres de boucliers; u
petit nombre de fusils ; le reste d'arcs, de flèches et de tomahawks. Le
peintures les plus bizarres et les plus variées couvraient leurs corps
et une main sanglante, tracée à travers la bouche, désignait ceux d'entr
eux qui avaient bu du sang de l'ennemi terrassé. Chaque pelot
portait, en guise d'enseignes, une lance ou un arc décoré de grains d
verre, de piquant de porc-épic, de plumes peintes, et de longues perch
garnies de chevelures scalpées. Au bord du village, les parents, le
enfants, les femmes, les frères, les sœurs se précipitèrent au-devant d
cortége, les uns manifestant la joie la plus extrême, les autres fais
entendre de bruyantes lamentations. Mais les guerriers continuère
leur marche solennelle, sans que rien trahît une émotion quelconque, so
sur leurs durs visages, soit dans leur maintien compassé. Les montagn
franchies l'expédition s'embarqua sur la rivière Snake. On était au 1
octobre. La neige, qui avait tombé tout le jour, et les bandes d'oies e
de canards qui se jouaient sur la rivière annonçaient déjà l'approche d
l'hiver. Cependant la troupe ne ressentait aucun découragement et se fl
tait de gagner promptement les eaux de la Columbia. Le 24 décembre
elle se trouvait encore sur les bords de la rivière Snake et avait éprouvé
dans l'intervalle, tous les tourments du froid et de la faim. Ce ne f
qu'un mois plus tard, après un nouveau parcours de 240 milles et u
trajet total de 1,751, que nos voyageurs atteignirent enfin les rives de l
Columbia. Passant sur la rive droite du fleuve, ils continuèrent de l
longer et campèrent, le 31 janvier, au village de Wisk-Ram où comme
cent les rapides ou chutes de la Colombia.

Jusqu'alors le fleuve a coulé large et paisible : ici il lui a fallu se fray
un passage à travers des gorges rocheuses qui s'étendent sur les d
rives. Ces gorges sont le prolongement, sur la rive droite, du mont
Saint-Helens, qui ne mesure pas moins de 1,400 pieds (anglais) de h
teur, et sur la rive gauche, du mont Hood dont l'altitude est évaluée
4,500 ou 5,500 mètres. Ces deux pics se dressent parfaitement isolé
au milieu de la plaine et doivent leur existence à un soulèvement volca
que. Ce sont eux-mêmes des monts jadis ignivores et dans les cavit
desquels gronde encore le feu souterrain. Ainsi le 8 octobre 1864, l
soldats du fort Vancouver aperçurent le sommet du mont Hood tout co
ronné de nuages de fumée. Le même jour, de violentes secousses
firent sentir à San Francisco et le mouvement trépidatoire venait précis
ment du Nord. L'auteur des *Esquisses d'un voyage dans le Nord-Ou*

de l'Amérique, à qui j'emprunte ces détails, ajoute que la plupart des personnes qui ont gravi le mont Hood ont remarqué, près du pic terminal, un cratère duquel s'échappent incessamment des vapeurs sulfureuses. Enfin, lors de sa seconde visite dans le pays, Frémont constata que la contrée tout entière était couverte des cendres qu'il avait rejetées. A en croire la légende indienne, un pont colossal aurait joint jadis les deux montagnes. Le mont Saint-Helens et le mont Hood étaient alors mari et femme et se rendaient de fréquentes visites. Un jour ils s'injurièrent avec la voix du tonnerre et se lancèrent l'un à l'autre d'énormes blocs de rochers ; comme ce sont les débris du pont qui ont obstrué le lit jusqu'alors si paisible de la Columbia. Dégagez cette légende de son enveloppe enfantine et le géologue n'y retrouvera-t-il point le souvenir de cette puissante convulsion volcanique qui parait avoir bouleversé tout le pays à l'entour et semé le cours de la Columbia des cataractes qui le brisent aujourd'hui ?—(*La suite prochainement.*)

REVUE SCIENTIFIQUE.

(*Canada, Etats-Unis.*)

SOMMAIRE :—Progrès des sciences en Canada.—Le nouveau bateau traversier.—Alarme pour le feu perfectionnée.—Un puits comme il s'en voit peu.—Danger pour les fontaines publiques.—Un terrain empoisonné, son assainissement par les végétaux.—A quoi s'occupent les Américains.—Boitier de montre à l'épreuve de la poussière.—Un couteau qui se raccourcit et s'allonge à volonté.—Le cigarre-allumette.—La chasse aux rats.—La grande question du jour aux Etats.—Une bête qui ne manque pas d'esprit.

Deux brevets d'invention ont été récemment délivrés, par le gouvernement d'Ottawa, à M. l'abbé Ponton, du Collége de Ste. Marie-du-Monnoir. Qu'il nous soit permis, à cette occasion, de féliciter ce prêtre distingué et son digne émule et collaborateur, M. l'abbé Bessette. Le talent qui les distingue, leur ardeur pour le travail, leur zèle pour l'avancement des sciences, ont contribué dans une large mesure, on ne saurait en douter, à faire de Ste. Marie cet établissement prospère dont la réputation va grandissant chaque jour. Les découvertes dont ils viennent d'enrichir le Canada, dénotent un esprit observateur et pratique qui promet beaucoup pour l'avenir. C'est à ce titre, surtout, que nous aimons à les signaler.

Témoin des efforts que nécessite le maniement de la rame dans les bateaux traversiers, M. Ponton s'est donné la mission de les rendre moins pénibles, sinon de les annuler complètement. D'autres auraient eu recours pour un tel dessein, à la voile, à quelque système de rames perfectionnées, à des roues, à l'hélice, à la vapeur... Quant à lui, il a dédaigné les chemins battus. Portant plus loin la hardiesse de ses conceptions, il a de-

mandé sa force motrice à l'obstacle même qui s'opposait le plus à la marcl de l'embarcation, il a voulu forcer le courant de la rivière à porter les pa sagers d'une rive à l'autre.

Ce problème vous étonne, vous paraît impossible ? Il est cependa résolu et d'une manière extrêmement simple. C'est toujours la vieille hi toire de l'œuf de Colomb. Une quille mobile adaptée à un bateau forme ordinaire, une chaîne dont une extrémité s'attache au bateau, ta dis que l'autre se trouve rivée à un bloc de pierre jeté au bon milieu la rivière, voilà tout ce qu'il a fallu pour cela.

Votre bateau est amarré au quai ; vous détachez l'amarre, vous dirig convenablement la quille mobile, comme vous feriez d'un gouvernail, vous voyez aussitôt le rivage s'éloigner rapidement. Pendant que vo causez avec vos amis, l'esquif décrit un arc de cercle et vient vous dép ser doucement sur l'autre bord, en face du point d'où vous êtes parti.

Ce système a été essayé sur un canot monté par six personnes et reten par un simple fil de fer. Le résultat a été excellent : la traversée s'es accomplie sans fatigue aucune et en moins de temps qu'il en aurait fall avec des rames. Pourrait-on l'appliquer aussi avantageusement sur de très-larges rivières et là où le courant est peu sensible ? Nous ne le croy- ons pas. C'est sur les cours d'eau ordinaires, et surtout dans les rapides qu'il est appelé à rendre de véritables services. Les spéculateurs qui sont à l'affût de toutes les entreprises lucratives n'ont pas manqué de se présenter pour acheter le nouveau brevet d'invention ; mais M. Ponton a refusé de s'en dessaisir afin de pouvoir mieux en surveiller l'application et aider de ses conseils ceux qui voudraient y recourir.

Le second brevet a été obtenu pour un perfectionnement remarquabl apporté à l'*alarme Dion*.

Tout le monde connaît l'appareil inventé par M. Dion de Montréal c'est un fil métallique qui traverse les appartements dans la partie voisin du plafond et dont une extrémité est fixe, tandis que l'autre va s'appuye sur un levier commandant une sonnerie. Ce fil s'allonge ou se raccour suivant qu'il fait plus ou moins chaud. La chaleur vient-elle à s'élev audessus de la température ordinaire des appartements, le fil prend allongement notable, fait jouer le levier placé contre son extrémité mob et la sonnerie part aussitôt. Vous êtes ainsi averti qu'il y a chez vous commencement d'incendie.

Une grande difficulté s'opposait au bon fonctionnement de ce systèm comment concevoir, en effet, qu'un simple fil puisse pousser le levier, su tout si ce fil est très-long et ne va pas en ligne droite ? N'est-il pas à crai dre qu'il fléchisse sous son propre poids. Toutefois, M. Dion, disons-le sa louange, était parvenu, à force de persévérance et d'habileté, à su monter cet obstacle par l'emploi d'un mécanisme très-sensible. Mais ce sensibilité même peut être considérée comme un défaut puisqu'elle expo l'appareil à des dérangements plus fréquents.

Avec les perfectionnements nouvellement introduits, et dont l'idée est due à M. Bessette, rien de semblable n'est à craindre. Au lieu d'obliger l'extrémité du fil à pousser un levier, on la fait servir tout simplement à retenir, au moyen d'un excentrique, une poulie munie d'une double gorge. Dans l'une des gorges de la poulie passe un cordon qui fait plusieurs tours et tient en suspension un poids très-lourd. Dans l'autre gorge passe un second cordon enroulé en sens contraire du premier et communiquant avec une clochette ou bien le marteau d'un timbre.

Dès que le fil qui sert d'alarme s'allonge au-delà d'un certain degré qu'on a fixé soi-même, la poulie n'est plus retenue et le poids qu'elle supporte la fait tourner rapidement. Ce mouvement tire avec violence le cordon de la clochette et il s'ensuit un vacarme capable d'éveiller les plus sourds.

Le brevet fait mention de quelques autres perfectionnements qui ont aussi leur importance, mais il suffit pour notre but d'avoir fait connaître la nouvelle invention dans ce qu'elle a d'essentiel.

Vous désireriez, je le comprends, participer au bénéfice de cette invention, mais les dépenses qu'entraîneraient l'acquisition de l'ingénieux appareil vous effraient. Eh bien ! soyez sans crainte de ce côté, car on vous l'offre en quelque sorte pour rien : *Il se vend moins d'un schelling !!* Quel est celui d'entre vous qui voudrait rester plus longtemps exposé au danger d'être brûlé vif, d'être surpris par l'incendie, lorsqu'il en coûte si peu pour s'y soustraire ?

Puisque nous voilà au collége de Ste. Marie-du-Monnoir, n'en partons point sans avoir jeté un coup d'œil sur le large puits creusé dans la cour centrale. Il mérite à plus d'un titre de fixer notre attention.

Il faut d'abord vous dire que c'est là un puits merveilleux auquel ne saurait être comparé celui qu'avait creusé le patriarche Jacob pour abreuver sa famille et ses troupeaux, ou celui non moins célèbre, où Rebecca s'en alla, avec tant de grâce, puiser l'eau que réclamaient les chameaux du vieux serviteur d'Abraham. C'est lui qui a fourni l'approvisionnement des localités voisines durant l'hiver, lorsque toutes les autres sources étaient à sec et sans que jamais on ait vu baisser son niveau.

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé ?

Hélas ! eaux ces si belles, si fraîches, si délicieuses qu'on venait chercher de si loin, ne sont aujourd'hui qu'une sorte de mare infecte. Sans avoir rien perdu de leur limpidité, elles ont pris un goût détestable, une odeur nauséabonde. On dirait une source sulfureuse, ou tout au moins chargée de sulfures alcalins.

Si nous étions au temps des génies ou des fées, tout s'expliquerait avec la plus grande facilité du monde ; malheureusement ces beaux temps sont passés, passés sans retour et nous devons diriger nos recherches d'un autre côté.

On se rappelle les secousses violentes qui se sont fait sentir à diverses reprises en Canada. Ces tremblements de terre, venus du côté de l'Ile si éprouvée de St. Thomas, auront-ils bouleversé l'intérieur du sol de manière à ouvrir un passage à quelque source sulfureuse qui maintenant se déverserait dans le puits ? C'est peu probable, et cependant ce n'est pas impossible. La chose aurait même pu arriver sans le concours d'aucun tremblement.

Il en est, le ciel les confonde ! qui ont eu l'âme assez basse pour aller chercher l'explication du malheur que nous déplorons, dans un égout des environs ! On a beau leur dire sur tous les tons : mais votre égout est placé trop loin pour devenir nuisible, mais votre égout est séparé du puits par quatre murs épais, mais il y a entre l'égout et le puits une couche de terre glaise très-dure, mais c'est au cœur de l'hiver et lorsqu'il gelait à pierres fendre que l'eau a pris son mauvais goût.... Rien n'y fait, ils semblent se complaire dans leur prétendue découverte et refusent obstinément de changer d'avis. Nous nous garderons bien de faire cause commune avec eux, toutefois, comme notre rôle de Chroniqueur nous impose avant tout, l'obligation d'éclairer nos lecteurs et de montrer la plus grande impartialité en discutant les diverses opinions, on nous pardonnera de relater certain fait analogue à celui-ci et qui ne laisse pas que d'être très-instructif.

Il est reconnu que la terre est un absorbant et un désinfectant énergique ; elle agit à la manière d'un filtre et absorbe promptement toute mauvaise odeur des substances qu'on renferme dans son sein. Mais ce filtre, on le conçoit, doit finir par s'obstruer et alors il ne fonctionne plus ou il fonctionne très-mal. Cette circonstance se présente dans tous les terrains qui regorgent d'engrais et surtout dans les lieux qui ont été recouverts de litière pendant une longue série d'années. Si vous ouvrez un puits dans le voisinage, vous y voyez le purin s'égoutter juste au-dessous du niveau de la couche saturée. Un savant agronôme, M. Joigneau, à qui nous empruntons ces détails, assure qu'il a vu le fait se produire dans un puits creusé à vingt pieds de distance d'un tas de fumier.

Lorsqu'un terrain a été ainsi empoisonné et rendu dangereux pour les sources voisines, comment peut-on lui rendre ses qualités premières ? M. Joigneau conseille d'enlever toutes les parties atteintes par le purin, de s'en servir à titre de riche engrais et de les remplacer par de la terre vierge. Lorsque ce moyen devient impraticable ou trop dispendieux, on doit recourir à l'action des plantes vivaces. L'essentiel est que ces plantes aient de longues racines, comme la luzerne, afin que les explorations souterraines se fassent à de grandes distances. Il serait encore mieux de planter des arbres à racine pivotante, les rapprocher le plus possible et précipiter leur végétation par de fréquents arrosages. Les racines nettoieront la terre d'autant plus vite qu'elles s'y enfonceront en plus grand nombre.

Il serait vivement à souhaiter que tous les puits des villages fussent entourés d'arbres à une distance de dix ou douze pieds.

* * *

Encore un pas vers le sud et nous foulons la terre de la liberté!

Nos lecteurs connaissent trop bien l'ardeur fiévreuse de nos chers voisins pour que nous puissions les surprendre en leur apprenant que la liste des patentes demandées à la législature durant ces derniers mois tiendrait à elle seule plus de place qu'on ne veut en accorder à notre petite *Revue des Sciences*.

Celui-ci annonce une boîte de montre où pas un seul atôme de poussière ne serait capable de s'introduire: celui-là un cigare-allumette, c'est-à-dire, un cigare qui prend feu aussitôt qu'on le frotte contre un corps dur. Les uns ont employé leurs veillées à fabriquer un couteau de table dont vous pourrez, au moyen d'un ressort, raccourcir ou allonger la lame à votre gré; d'autres ont cru mériter mieux de la postérité en enseignant à leurs semblables une méthode infaillible, selon eux, de détruire les rats en fort peu de temps. Cette dernière découverte est assez originale pour mériter quelques détails.

Si nous comprenons bien la description donnée par le *Scientific American*, voici quelle serait la disposition de l'engin *Myocide:*

Un baril ordinaire est couvert à sa partie supérieure avec du papier très-fort et très-résistant. Sur ce papier vous répandez des bribes de pain, du fromage ou toute autre nourriture dont les rats se montrent friands. Vous laissez ces derniers s'approcher librement et même vous leur ménagez un escalier pour monter. Après quelques jours et lorsqu'ils sont accoutumés à venir déjeûner, dîner et souper sur le tonneau, vous pratiquez deux entailles, en croix, dans le papier, vous versez de l'eau dans le vase jusqu'à la hauteur de six ou sept pouces, vous y ajoutez une pierre qui s'élève hors de l'eau de manière qu'un rat puisse se tenir sur la surface qui émerge.

Tout étant ainsi disposé, vous laissez les quatre parties du couvert se rejoindre par l'effet de leur élasticité et vous vous retirez, non sans avoir abondamment renouvellé les provisions.

A peine avez-vous fait quelques pas que la *gent trotte-menu* lève la tête. Un rat saute sur le papier et de là dans l'eau du baril. Cette culbute ne lui fait pourtant pas perdre entièrement la tête, et bientôt il est assis sur le sommet de la pierre. Mais pendant qu'il se remet de sa juste frayeur, un second rat vient le rejoindre, puis un troisième, puis un quatrième et ainsi de suite tant qu'il en reste... A qui appartiendra l'unique refuge ménagé au milieu du petit lac? C'est à qui s'en emparera; un combat s'engage donc, furieux, désespéré, et le résultat, comme il est facile de le prévoir, est une noyade générale.

Les Américains sont avant tout des *hommes pratiques*, c'est reconnu. Ceci n'empêche pas qu'ils se lancent de temps à autre dans la pure spéculation, dans les théories les plus abstraites, témoins la *Wheel question*.

Un correspondant du *Scientific American* posait, il y a quelques mois, au rédacteur de ce journal, la question suivante :

" Combien une roue tourne-t-elle de fois sur son axe pendant qu'elle opère sa révolution autour d'une autre roue fixe et de même diamètre ?

One ! répondit laconiquement le rédacteur.

Le correspondant ne se trouvant pas entièrement satisfait posa des objections et ainsi fut engagée la lutte. Les raisons apportées de part et d'autre, assaisonnées parfois de remarques saugrenues, et même de très-gros mots finirent par éveiller l'attention des nombreux abonnés du journal. Des lettres arrivèrent au bureau de la rédaction de tous les coins des États, voir même du Canada. Bientôt ce fut une averse épouvantable. Un grand nombre de ces lettres a été publié mais la plupart ont été jetées, peut-être sans avoir été ouvertes, dans un immense tonneau qui débordait aux dernières dates. Celles qui ont eu l'honneur de faire *gémir* la presse, sont presque toutes accompagnées de magnifiques desseins gravés sur acier. L'un des combattants, dont le métier est de fabriquer des roues dentées, et qui parait tout dévoué à la cause du rédacteur, a eu la délicatesse d'offrir à ce dernier, plusieurs douzaines de ces roues, afin, disait-il, que son ami put multiplier les expériences et confondre plus facilement ses adversaires.

Nous n'avons pas encore fait connaître le partage des opinions, hâtons-nous de réparer cet oubli.

Il y a trois partis bien dessinés : l'extrême droite, l'extrême gauche et le juste-milieu. Dans le premier, on est pour une seule rotation ; dans le deuxième, pour deux rotations ; dans le troisième, pour une rotation et quart, une rotation et demie, une rotation et trois quarts, selon la libéralité des membres qui le composent.

Autant qu'il est permis d'en juger par les apparences, c'est l'extrême gauche qui a le dessus pour le moment. Voici ce qu'écrivait dernièrement l'un des partisans de la double rotation :

" Mettez-vous nez contre nez,—il s'adresse au rédacteur du journal—avec un monsieur ou une dame de même diamètre que vous ; essayez alors de tourner autour d'icelui ou d'icelle et vous verrez qu'il est impossible de le faire sans que votre face se tourne deux fois vers le même point de l'horizon. Donc vous avez tourné deux fois sur votre axe, donc les doubles rotateurs ont raison."

Est-ce assez clair ? est-ce assez évident ? vous le croyez sans doute et nous aussi. Tel n'est pourtant pas l'avis du savant rédacteur du *Scientific*. Voici en effet sa réponse : *Yes ! clear as mud that !*

Quand donc finira la discussion ? devinez-le si vous pouvez. Pour nous,

connaissant le caractère Yankée, nous croyons que Dieu seul est capable de le prévoir.

C'est tout de même de valeur, comme dirait Jean-Baptiste, de trouver des hommes si bouchés dans un pays où l'on voit des bêtes de tant d'esprit. C'est sur le sol Américain, en effet, qu'est arrivée la curieuse histoire qu'on va lire :

Trois habitants de San-Francisco qui chassaient dernièrement sur le Coast Range, se sont trouvés soudainement face à face avec un énorme ours grizzly. Naturellement ils ont pris la fuite. Dans sa course, l'un d'eux a laissé tomber une bouteille remplie du meilleur gin. Qu'on juge de la surprise et de la douleur du chasseur, quand il vit l'ours s'arrêter, ramasser la bouteille, la déboucher, et après l'avoir flairée, en avaler le contenu ; puis, quand il eut bu jusqu'à la dernière goutte, se frotter l'abdomen avec l'apparente satisfaction d'un ivrogne qui vient de se mettre *un velours sur l'estomac.*

E. Y.

Montréal, mai, 1868.

NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE.

Un savant, un des membres les plus éminents de l'Institut, dont la science se plaît, au lendemain de sa mort, à compter et redire les prodigieuses découvertes, M. Léon Foucault, dont nous avons parlé le mois dernier, était atteint d'une de ces terribles maladies contre lesquelles l'art médical n'a pas de ressources et qui permettent au malheureux patient de suivre pas à pas les progrès du mal dans son corps et le livrent ainsi sans illusion et sans espérance à l'action dévorante et irrésistible de la mort. Cet homme s'était toute sa vie occupé de science ; il s'était laissé absorber par ses grands travaux et ses admirables inventions, et il n'avait pas eu le temps de penser à Dieu ; sa foi, si elle n'était morte, dormait du plus profond sommeil. Il fallait la réveiller.

Un religieux (nous pouvons dire un religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs), mandé une nuit par la mère du malade, après une crise plus terrible que les autres, se met en route en récitant son chapelet et en conjurant Notre-Dame du Saint-Rosaire d'éclairer et de sauver cette âme pour laquelle on avait tant prié. Grâce, sans doute, à la médiation de la Très-Sainte Vierge, le prêtre est accueilli avec plaisir par le malade, qui lui demande de revenir le visiter. Dans chaque entrevue, il était question de Dieu, des choses de l'âme et de la vie future. Mais la foi ne se réveillait pas vite dans l'esprit de cet homme éminent, mais si étranger au christianisme.—" J'en sais trop, disait-il un jour au prêtre, j'en sais trop pas assez pour avoir la foi."—Il croyait en Dieu, il croyait à un média-

teur et il ne pouvait croire en Jésus-Christ.—Le prêtre essayait de lui montrer que par son intelligence, par son cœur et par sa vie, Jésus-Christ était bien au-dessus de l'humanité et ne pouvait être qu'un Dieu. Il aimait encore à rappeler au malade les noms de tous les grands esprits qui avaient adoré Jésus-Christ ; il lui citait les hommes les plus éminents de notre époque qui, aux derniers moments, avaient embrassé la foi de l'Evangile et cherché une espérance et une force dans le crucifix. Toutes ces réflexions faisaient impression sur le malade, mais n'amenaient pas vite sur ses lèvres cet acte de foi qui devait le sauver. Il avait même fait l'aveu de ses fautes, qu'il n'osait pas encore croire à la possibilité du pardon et à la rémission sacramentelle des péchés. Et pourtant les jours avançaient, il n'y avait pas de temps à perdre ; l'intelligence, toujours lucide, avait des heures, non pas d'éclipse, mais des heures où la pensée était de plus en plus impuissante à se rendre par la parole.

Le prêtre, en cet instant critique, dit alors à la mère qu'il n'y avai plus qu'un moyen à tenter : il lui conseilla de faire un vœu à la Saint Vierge, et de s'engager à faire célébrer tous les samedis une messe e l'honneur de Notre-Dame du Rosaire. Le jour même où ce vœu avait ét formulé, le prêtre trouva le malade extraordinairement bien disposé. Q avait pu toucher ainsi son cœur ? Ce n'était plus le même homme, il éta ouvert à la foi et à la grâce ; il priait et demandait pardon. Il reçut l sacrement de pénitence avec les sentiments d'une vive componction. E quand le prêtre lui dit :—" Allez en paix, vous êtes maintenant dans l grâce et l'amitié de Dieu ; vous pouvez espérer," le malade lui répond dans un langage très-distinct : " Je puis espérer ?—Oui, vous pouvez es pérer, et Dieu vous recevra entre ses bras, comme un fils, et il vous don nera part aux mystères de la science éternelle..." Un éclair de joi passa sur le front du savant. Ce soir-là, il se dit encore entre le prêtr et lui de ces choses qui mirent la consolation dans le cœur de ces deu hommes. Au moment de partir, le prêtre lui dit :—" Je ne puis vou serrer la main (ses bras étaient cachés sous ses couvertures), permette moi de vous embrasser ! " Et le pauvre paralytique trouva la force d retirer ses bras et d'étreindre le prêtre sur son cœur. N'était-ce pas u magnifique acte de foi ?

Le prêtre et le malade se revirent encore et mirent le sceau à l'œuvr de la réconciliation et du retour à Dieu.

Le samedi suivant, conformément au vœu exprimé, une messe fut di en l'honneur de Notre-Dame du Saint-Rosaire. Lorsque le prêtre vi faire sa visite accoutumée, le malade était plus mal, depuis la veille il av à peu près perdu connaissance. La mère proposa au ministre de Dieu d donner l'extrême-onction à son fils. Le prêtre hésitait, craignant que c cérémonies auxquelles il était absolument étranger ne fussent pas com prises par le malade et ne fissent mauvaise impression sur son esprit.

s'approche du lit et demande au mourant s'il le reconnaît. Celui-ci ouvre de grands yeux et murmure un oui à plusieurs reprises... Le prêtre lui rappelle alors combien Dieu a été bon à son égard, et il lui demande de s'abandonner complètement à lui, puisque les hommes ne peuvent rien pour sa guérison et son salut. Il lui dit qu'il y a dans l'Eglise catholique un sacrement institué pour les malades, que ce sacrement s'appelle extrême-onction et qu'il a pour effet d'effacer les restes des péchés, de préparer l'âme à paraître devant Dieu et quelquefois de rendre la santé, quand Dieu le juge à propos pour le bien de l'homme. Le malade écoutait avec attention.

—Voulez-vous recevoir ce sacrement? demande presque en tremblant le prêtre qui craignait un refus.

—Oui, je veux le recevoir.

—Ça vous fera-t-il plaisir?

—Oui, ça me fera plaisir.

—Je vais alors vous le donner moi-même.

—Oui.

Et un rayon de joie se montra sur les lèvres et dans le regard voilé de cet homme. Le prêtre et lui se comprenaient pleinement et ils étaient heureux l'un et l'autre de se rencontrer dans les mêmes sentiments.

Ce fut la dernière parole du malade. Quand le prêtre revint avec les saintes huiles, le malade était entré dans une léthargie qui dura cinq jours, et qui fut comme une longue agonie; mais son dernier mot avait été un acte de foi et de repentir, et lui-même avait consenti à recevoir les derniers sacrements.

V....

RECEPTION DU P. GRATRY, A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

SOMMAIRE.—L'auditoire.—Le discours du récipiendaire.—Le XVIIIe siècle et la Révolution appréciés par le P. Gratry.—Réponse de M. Vitet.—Pourquoi le P. Gratry est de l'Académie.—Comment il résolut de devenir prêtre et philosophe chrétien, et entra à l'École Polytechnique.

La séance de réception du P. Gratry, élu à l'Académie française en remplacement de M. de Barante, avait attiré au palais Mazarin un auditoire fort nombreux, brillant et sympathique. Les diverses classes de l'Institut y était amplement représentées; les savants de toutes les Académies s'y étaient donné rendez-vous. L'Académie française y comptait presque tous ses membres. Le premier arrivé a été M. Thiers, dont l'entrée a été saluée par des applaudissements; à peine était-il assis, que la belle et énergique figure de M. Berryer apparaissait à l'extrémité du

même banc ; les applaudissements recommencèrent. M. Berryer n'avait eu que le temps de prendre place à côté de M. Thiers, lorsqu'on vit entrer M. de Montalembert, pâle, affaibli par sa maladie récente, appuyé sur une canne, et témoignant ainsi de l'intérêt qui l'avait poussé à assister à cette séance ; un accueil des plus chaleureux a été fait par l'auditoire à l'illustre malade. Les regards et les applaudissements sont également allés cher cher M. Guizot, qui s'est assis, à gauche du bureau, sur un des banc faisant face à celui où s'étaient groupés les trois autres académiciens or tours. Derrière ces derniers, sur un gradin supérieur, et plus au milie se dressait le pupitre sur lequel le récipiendaire est venu placer les feu lets imprimés de son discours. Le P. Gratry avait à sa droite Mgr. D panloup, à sa gauche M. le duc de Noailles, ses deux parrains. bureau était composé de MM. Vitet, président, chargé de répondre au n vel académicien ; Villemain, secrétaire perpétuel, et Patin, chancelier.

Dans l'auditoire on remarquait S. Em. le cardinal Donnet, archevêq de Bordeaux, Mgr. l'archevêque de Bourges, prince de la Tour d'Auverg et plusieurs autres ecclésiastiques.

Parmi les membres de l'Institut nous avons remarqué aussi : M. Drou de Lhuys, membre du conseil privé, sénateur, ancien ministre des affai étrangères, qui a paru écouter de toutes ses oreilles le discours du Gratry ; M. de Parieu, de la même Académie, le duc et le prince de B glie, MM. Saint-Marc-Girardin, Jules Simon, Nélaton, etc.

Il n'y a pas lieu de s'étonner d'un tel empressement. L'Académie cevait, ce jour-là, un prêtre, un père du nouvel Oratoire de France, anci élève de l'Ecole polytechnique, ancien aumônier de l'Ecole normale ; savant et un penseur, un mathématicien et un lettré, auteur d'ouvrages très-haute philosophie, esprit d'allures indépendantes, écrivain de ric imagination, habile à puiser dans ses connaissances variées, des analogi des points de comparaison, des rapprochements d'une nouveauté hard qui concourent avec une grande vivacité naturelle à l'originalité de s style. Ajoutez que M. l'abbé Gratry s'esseyait dans le fauteuil même Voltaire, un des principaux précurseurs de la Révolution française, et s cédait à M. de Barante, un de ses historiens.

La Révolution s'offrant ainsi comme sujet du discours, ce grand f apprécié dans ses causes et ses conséquences par un philosophe catholiq par un prêtre d'éducation moderne, il y avait là pour l'illustre compag et pour l'auditoire habituel de ces solennités littéraires, un attrait q n'est pas besoin de faire ressortir.

Voici le début du discours du P. Gratry :

" Messieurs,

" Ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce s les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez enten honorer, en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon.

"Voltaire, Messieurs, qui occupa le même fauteuil, se trouve ainsi dans vos annales entre deux prêtres de l'Oratoire, et son rire sur le genre humain est enfermé entre deux prières pour le monde, comme son siècle lui-même un jour sera dans notre histoire enfermé entre le grand dix-septième siècle et le siècle de foi lumineuse qui aimera Dieu et les hommes en esprit de vérité.

"M. de Barante, Messieurs, est un homme de ce siècle à venir, où la haine sera moindre, où le mépris et le rire tomberont, où le mal de la division sera redouté comme la mort, où le crime de la guerre sera jugé et condamné, et où la liberté, jusqu'ici dévorée dans la lutte, sera enfin possible dans l'union.

"L'homme de bien dont on a pu dire "qu'il était le symbole de la "paix, et qu'il n'eût pu avoir un ennemi, l'eût-il voulu," a été parmi nous un de ces pacifiques auxquels le Sauveur dit: "Que votre lumière "luise devant les hommes, pour qu'ils glorifient votre Père qui est au "ciel."

"C'est mon devoir, Messieurs, de remettre aujourd'hui sous vos yeux cette lumière, et de glorifier, si je puis, notre Père dans un de ses enfants, de telle sorte que nos âmes attristées par le spectacle de tant d'erreurs, de douleurs et d'humiliations, aient un instant la joie d'approuver Dieu, de trouver beau et bon ce qu'il a fait, ce qu'il donne et ce qu'il prépare."

Après avoir examiné ce que vaut M. de Barante comme juge et comme témoin, après avoir constaté que le propre de ses écrits est le discernement du vrai et que son but a été de servir la France et la justice, le P. Gratry a montré le grand drame de la Révolution commençant sous l'ancienne monarchie dès Louis XIV, s'avançant à travers le XVIIIe siècle et éclatant en 1789, pour être bientôt arrêté et précipité dans l'abîme sanglant de 1793. A côté de Louis XIV, ivre d'orgueil et se déclarant doué de lumières divines tandis qu'il conduit la France à sa perte, le P. Gratry avait fait entendre la douce parole de Fénelon, déplorant les vices du règne et indiquant le remède. De même, pour M. l'abbé Gratry, le XVIIIe siècle est double.

"N'admettons jamais, dit-il, que la frivolité, le mensonge, le cynisme, le libertinage de l'esprit, le mépris de tout le passé de la France et de l'humanité, la haine du christianisme, constituent l'un des siècles de notre histoire. Ce n'est là que l'écume impure accumulée à la surface. Que cette écume et cette surface se nomment, si l'on veut, le siècle de Voltaire ; mais qu'on ne l'appelle pas un des siècles de ma patrie.

"Le vrai dix-huitième siècle, le voici ; il commence avec le réveil de la France, dont l'âme se soulève contre l'intolérable tentative de rétablir, dans le gouvernement des hommes, les abominations du pouvoir absolu.

"Il est temps, disent nos pères dans leur impétueux langage, d'intro-

duire la raison dans le gouvernement du monde. Il est temps de savoir s'il est bon de réduire tout l'Etat à un homme qui, avec ses flatteurs, ses gardes, et le reste, dévore tout pour sa gloire et sa joie. Il est temps de savoir si tous les hommes sont frères, ou si le genre humain se compose de deux castes, dont l'une pâtit et dont l'autre jouit. Si cela est, Dieu n'est pas Dieu, s'écriait déjà La Bruyère, et il faut déchirer l'Evangile. L'Evangile, c'est Vincent de Paul, c'est Fénelon, c'est l'amour des hommes, c'est la fraternité, la paix et le bonheur du genre humain. Ayons un cœur, et que ce cœur soit enfin sensible à tout ce que souffre tout homme. Mettons un terme à l'antique oppression, à la guerre païenne, à l'absurde torture, à la cruauté des supplices. Que la justice ne soit plus une furie, mais une déesse protectrice des peuples. Qu'elle sache enfin rendre sacrés la vie des hommes, leur travail et leur pain.

" Ainsi parle notre dix-huitième siècle, et il charge les lettres, les sciences, l'histoire, la chaire sacrée, le barreau, les salons, et même les libertins qui sont forcés de parler ainsi pour lui plaire, de propager ces vérités dans tous les rangs de la nation et dans l'Europe entière.

"Et voici que l'Europe, peuples et rois, nous applaudit."

Le récipendiaire a indiqué ensuite ce qu'il y avait de légitime et d'équitable dans la révolution de 1789 et quel avait été son généreux but; il poursuit:

" Mais ici, au lieu du dénoûment que nos pères croient tenir, ici commence toute l'horreur du drame.

Or c'est en ce temps que M. de Barante devient témoin direct du prodigieux et terrible spectacle. En 1792, c'est encore un enfant, il a dix ans; mais cet enfant est appelé à contempler de ses propres yeux, à méditer dans son propre cœur, le mystère de la Révolution.

" Que voit-il donc? il voit ce que peut comprendre un enfant, ce qu'il raconte dans ses touchants mémoires. Il voit son père emprisonné et menacé de mort. Et aux portes de la prison il entend chanter ces paroles:

Il faut du sang, il faut du sang!

" Pourquoi faut-il du sang? et pourquoi le sang de mon père? Voilà le mystère que l'enfant a pu méditer à dix ans, et que l'homme pourra méditer toute sa vie."

Avec quelle éloquente indignation, le P. Gratry a flétri les horreurs révolutionnaires! Et quels enseignements élevés il a su en tirer! Une magnifique exhortation à la paix, à la concorde, à la douceur, à la foi dans le christianisme, cette grande force du monde moderne, termine ce discours, un des plus beaux, un des plus chrétiens asssurément qui aient retenti sous les voûtes de l'Institut.

M. Vitet, dans sa réponse, a été surtout spirituel, sans cesser d'être

grave et instructif. Voici en quels termes charmants il a souhaité la bienvenue au nouvel académicien :

"Monsieur,

"Permettez-moi de ne pas accepter les illusions de cette modestie qui vous est naturelle et qui convient si bien à votre saint ministère. L'Académie sans doute tient en sa haute estime les traditions, les souvenirs sous lesquels vous vous abritez ; mais, croyez-moi, ce n'est ni le clergé de France, ni la Sorbonne, ni même l'Oratoire qu'elle entend honorer aujourd'hui ; c'est vous, monsieur, vous-même, votre talent, votre personne et dans votre talent, j'ose dire, par-dessus tout peut-être, ce qu'il y a de plus personnel, ce qui vous est vraiment propre, ce qui n'appartient qu'à vous, votre style.

"Nous sommes, quoi qu'on dise, exactement fidèle à notre institution, et le goût littéraire, le pur amour du grand art de bien dire, est ici notre passion première. Aussi, quand par hasard, au milieu de l'innombrable foule qui se mêle d'écrire, nous rencontrons un écrivain, un de ces rares esprits qui respectent la langue, moins par obéissance à des règles apprises, à des préceptes convenus, que par instinct, par vocation, par naturelle déférence ; qui se servent des mots sans se laisser mener par eux ; qui les domptent au besoin, les plient à leur usage, sans cependant leur imposer de trop violentes fantaisies, trouvant dans les données traditionnelles du langage une sorte de force acquise pour exprimer avec plus d'énergie et plus de transparence les moindres mouvements de l'âme et de la pensée ; quand la fortune, encore un coup, nous ménage une telle rencontre, c'en est assez pour nous séduire ; nous nous sentons comme attirés par ce seul charme du langage ; et si, sous l'agrément de cette forme limpide et colorée, correcte et originale, nous découvrons un noble cœur, une haute raison, l'esprit le plus sincère, le plus naïf, le plus amoureux du vrai, jugez combien l'attrait s'accroît ! la séduction devient complète : voilà, Monsieur, le mot de votre énigme ; voilà pourquoi vous êtes parmi nous."

Voulant ensuite expliquer pourquoi et comment le P. Gratry est devenu philosophe, et ce qu'il y a eu de hardi et de vraiment original dans la mission entreprise par lui, M. Vitet a tracé le tableau suivant de la jeunesse de l'illustre oratorien :

"Après des succès de collége d'un éclat peu commun, vous acheviez vos études sans que rien en vous fit prévoir le dessein de vous donner à Dieu. Ni les idées de vos parents, ni vos penchants personnels ne vous portaient de ce côté. Votre vive imagination ne rêvait que la gloire mondaine, et tous les préjugés du faux libéralisme, si j'en crois vos propres souvenirs, avaient sans résistance pris possession de votre esprit. Mais vos jeunes triomphes vous laissaient une sauvegarde, l'amour du travail opiniâtre et la soif du savoir. Peu à peu, de vous-même, à force de lectures et de méditations précoces, vous commenciez à être

inquiet, à ne plus croire imperturbablement que la vérité en ce monde eût pris naissance au XVIIIe siècle, et que l'abbé de Condillac, par qui vous juriez encore, fût l'inventeur de la philosophie. Vous vous sentiez comme égaré sans savoir où chercher votre route, votre âme était en suspens ; lorsqu'un jour, quelques paroles échappées, en votre présence, à un jeune homme de votre âge, que vous supposiez en proie aux mêmes hésitations que vous, paroles toutes chrétiennes et d'un cœur résolu, vous jetèrent dans un étonnement et dans un trouble inexprimables. En un instant vos yeux s'ouvrirent ; votre âme était touchée ; vous tombâtes à genoux et promîtes à Dieu de lui consacrer votre vie."

A quel genre d'apostolat était appelé le jeune homme impatient de prêcher la vérité ? pour quels combats Dieu l'avait-il armé ? M. Vite répond :

" C'est au secours de la raison, de la raison humaine, que vous étie appelé. Fénelon ne l'a-t-il pas dit ? " Nous manquons encore plus s la terre de raison que de religion." C'était déjà vrai de son temps, l'est bien plus du nôtre. Aujourd'hui, ce qui est en péril, en plus série péril que la foi elle-même, n'est-ce pas la raison ? N'est-ce pas contre el que tout conspire, que tous les piéges sont tendus ? On ne fait plus ouver tement la guerre aux dogmes, aux croyances, aux idées religieuses : o s'attaque à l'esprit, à l'instrument de la croyance ; à force de lui dir qu'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, que oui e non signifient même chose, que le pour et le contre sont de même valeu on le familiarise avec l'absurde, on l'endort dans cette molle indifférenc que l'erreur ne révolte plus, dans cette timidité paresseuse qui laiss passer sans mot dire les plus coupables extravagances. Que les adve saires de la foi continuent ainsi, pièce à pièce, à démolir les bases sens commun, les éternels principes de la logique naturelle, n'auront pas cause gagnée ? ne pourront-ils pas dire que bientôt sur la terre l'id de Dieu s'effacera, et que l'athéisme aura le dernier mot ? Quel est do le grand service à rendre, le vrai moyen de secourir la foi ? n'est pas avant tout de sauver la raison, d'en établir les droits, la légiti autorité ? n'est-ce pas de prendre corps à corps ceux qui l'égarent et corrompent, ceux-là surtout qui, s'armant de mystère et de métaphysique sont d'autant plus à craindre qu'ils se font moins comprendre et semblen plus profonds ? Mais, pour faire aux sophistes une guerre profitable, faut les suivre sur leur terrain, parler leur langue, posséder leurs secrets connaître leur escrime. Malheur à qui se commettrait avec nos Gorgias et nos Protagoras sans s'être fait d'abord l'élève de Socrate, sans être passé maître en philosophie ! Voilà ce que votre instinct vous avait révélé voilà comment, par zèle religieux, par dévouement à votre foi, en même temps que vous engagiez à Dieu votre vie, vous résolûtes, pour le servir, de devenir philosophe."

JEAN BRETON.

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTRÉAL.

E. CHANTELOUP.

Certaines manufactures naissent entourées des meilleurs éléments de prospérité : appui de sociétés influentes, riches capitaux, écoulement assuré des produits, tout se réunit pour leur assurer un prompt développement.

Ainsi se sont élevés, dans l'espace de quelques mois, les immenses ateliers de la compagnie du St. Laurent. Les murs n'avaient pas encore reçu leurs couvertures, que déjà les hauts fourneaux lançaient dans l'atmosphère des tourbillons de fumée et apprenaient à la ville étonnée que la fabrication du verre était commencée sur une large échelle.

L'établissement que nous entreprenons aujourd'hui de faire connaître à nos lecteurs, a eu un tout autre début.

Un homme inconnu, sans autres ressources que son talent, venait, il y a à peu près une dizaine d'années, se fixer dans la rue Craig, et faisait placer au-dessus de sa porte la modeste enseigne qu'on peut y lire encore aujourd'hui :

" E. Chanteloup, *Lamp Maker.*"

Les premiers temps furent un peu rudes, il devait s'y attendre. Mais un travail opiniâtre, un courage à toute épreuve, une intelligence hors ligne, lui firent bien vite surmonter tous les obstacles. L'étroit atelier témoin de ses efforts dut s'élargir, les murs qui le bornaient en arrière et sur les côtés, croulèrent successivement sous les coups du marteau, et maintenant, bien qu'on le trouve encore trop restreint, il occupe un très-vaste emplacement. Là, plus de 70 ouvriers, parmi lesquels on compte des artistes d'un vrai mérite, sont activement occupés durant tout le cours de l'année et reçoivent à la fin de chaque semaine une paie de mille piastres !

Ces chiffres sont éloquents et peuvent se passer de commentaires.

Vous désirez connaître, naturellement, la cause d'un succès si rapide et si prodigieux. M. Chanteloup aura-t-il eu la chance de rencontrer quelqu'un de ces oncles d'Amérique qui viennent si à propos, de loin en loin, arrondir la bourse de leurs neveux ? Aura-t-il été assez politique pour s'associer quelque gros capitaliste ou tout au moins pour devenir son principal agent ? Quelqu'un de ces coups de fortune, comme il en arrive, ne

sera-t-il pas venu l'élever soudain au comble de la fortune ? Voilà peut-être ce que vous vous demandez.

Eh bien ! non, rien de tout cela n'a eu lieu. M. Chanteloup, pour me servir d'une expression familière, est uniquement le fils de son œuvre. A la vérité, des personnages très-haut placés ont cherché, surtout dans ces dernières années, à entrer en société avec lui, d'autres sont venus spontanément mettre leurs capitaux à sa disposition ; mais lui, tout en se montrant reconnaissant de la confiance qu'on lui témoignait, a décliné les offres dont nous parlons afin de conserver toute son indépendance et de pouvoir faire dans ses ateliers tels changements, telles améliorations qu'il jugera convenables, sans avoir à subir aucun contrôle.

Pour ce qui est de ces revirements soudains de fortune auxquels on a fait allusion, c'est dans le commerce proprement dit et non dans une manufacture qu'il faut en chercher des exemples.

Tout le monde sait par quel heureux incident l'un de nos premiers concitoyens sortit de l'humble condition qu'il occupait, et d'un bond s'éleva au rang des grands commerçants de la cité :

Il interroge le télégraphe, et apprend que les grains viennent de subir une hausse considérable sur les marchés d'Europe. Sans perdre une seule minute, il se met en rapport avec ses agents du Haut-Canada et des Etats. Assuré que là aucun changement ne s'est encore produit, il envoie l'ordre d'acheter pour son compte tous les grains disponibles. Ces grains sont expédiés, peu après, par millions de minots de l'autre côté de l'Atlantique, sont vendus en quelques jours et réalisent un bénéfice immense.

Nous ne nions point qu'il n'y ait dans ces transactions des preuves d'une grande habileté ; nous prétendons encore moins qu'il soit donné au premier venu de mettre ainsi à profit les circonstances favorables. Il faut pour cela ce flair particulier des affaires, cette justesse de coup-d'œil, cette promptitude de détermination qui n'appartiendront jamais qu'au petit nombre.

Ce que nous voulons faire comprendre ici, c'est que le simple fabricant, quelque bien doué qu'on le suppose, ne saurait tirer un parti considérable des fluctuations du commerce. Les matières premières de l'industrie varient peu dans leurs prix et les variations qui se produisent n'arrivent que lentement, de telle sorte que ce sont plutôt les acheteurs qui en bénéficient que les propriétaires des fabriques.

Il peut néanmoins se produire quelques événements qui permettront à un ouvrier de sortir de son obscurité et même de parvenir en un temps relativement court à une fortune considérable. C'est ce qu'on a vu durant les récentes guerres de la République voisine. De nombreux corsaires sillonnaient les mers et entravaient le commerce ; l'Amérique ne pouvait que difficilement s'approvisionner en Europe et dut songer à se pourvoir elle-même des armements qui lui étaient nécessaires : poudre,

sils, canons, vaisseaux, monitors, elle dut tout faire construire dans ses teliers. Mais où trouver des bras pour de si nombreux travaux ? En emps ordinaire on n'aurait appelé que les ingénieurs et les ouvriers les plus intelligents. Dans de telles circonstances il fallut employer quiconque était capable de se servir d'un marteau ou de gouverner un tour. Nous pourrions rappeler encore le mouvement qui vient de se faire en Europe pour la transformation des armements. Toutes les manufactures d'armes ont reçu de nombreuses commandes ; il a fallu travailler la nuit comme le jour et bien des familles qui se trouvaient dans un état voisin de la misère ont vu renaître l'aisance dans leur demeure.

M. Chanteloup, nous l'avons dit déjà, n'a été favorisé par aucune de ces circonstances extraordinaires. Il doit tout son succès à Dieu d'abord, qui se plaît à bénir le travail honnête et n'abandonne jamais ceux qui le servent avec fidélité ; puis, à son esprit d'ordre, à son économie, à une grande entente des affaires, à une habileté consommée qui lui permet d'exécuter avec précision et en peu de temps les ouvrages les plus difficiles de sa spécialité.

On trouve un grand nombre d'exemples d'hommes qui se sont élevés ainsi par leur propre mérite ; mais nous ne craignons pas de dire que celui-ci est un des plus beaux et des plus étonnants qui puissent être cités. Il pourra soutenir, dans leurs luttes, des cœurs qui sont peut-être prêts à défaillir. En le méditant, on comprendra que le point du départ, la position première sur l'échelle sociale, ne fait pas tout ; on comprendra avec joie que l'esprit de Dieu, que le génie, souffle où il veut et peut illuminer tous les fronts ; on comprendra enfin toute la vérité de ce proverbe : *vouloir, c'est pouvoir !*

Jetons maintenant un coup-d'œil sur l'état de l'industrie dans le Canada à l'époque où M. Chanteloup posait les bases de son établissement. Nous serons mieux en état d'apprécier ensuite la part d'influence qu'il a exercée et les importants services qu'il a rendus au pays tout entier.

Il ne sera question ici que de la seule industrie des cuivres. La maison Chanteloup, il est vrai, ne le cède à aucune autre pour les ouvrages de fonte, pour tout ce qui concerne l'art du plombier, pour les divers systèmes de chauffage, tels que fournaises, appareils pour la vapeur et l'eau chaude, etc., mais ce qui la distingue surtout, ce qui fait son principal mérite, ce en quoi elle ne connaît point de rivales, c'est la fabrication des objets de cuivre, spécialement de ceux qui se rattachent de plus près aux beaux-arts ou qui demandent une grande précision.

Il y a quelques années à peine, tout cela était importé soit d'Europe, soit des Etats-Unis. Cet état de choses est aujourd'hui bien changé, grâce surtout au zèle et au talent de M. Chanteloup.

C'est lui qui construit les appareils de la Compagnie Télégraphique de Montréal ; c'est lui qui fait pour la Compagnie du Grand-Tronc, les

réflecteurs paraboliques, les garnitures dorées, argentées, vernies qui entrent dans les chars ; les dômes, robinets et autres accessoires qui complètent une locomotive. Les lustres en bronze pour le gaz, la bougie ou l'huile forment une autre branche très-importante de son industrie. On peut voir un grand nombre de magnifiques modèles de ces sortes de lustres suspendus dans ses magasins. Signalons encore les ouvrages de serrurerie, les articles d'ornementation pour les bateaux à vapeur, pour les salons, pour les Eglises, et l'on aura une idée sommaire de l'importance des ateliers qu'il dirige.

Il y a là, avons-nous dit, un service signalé rendu au Canada. Pourquoi ? Parce que la plupart des articles que nous avons énumérés sont vendus moins chers que les produits similaires venus de l'étranger. Si l'on prend les bronzes comme terme de comparaison, il sera facile de s'assurer que nul commerçant ne peut les céder sans un bénéfice qui excède de 60 pour cent, au moins, le prix d'achat, car il a à recouvrer des frais énormes de transport et de douane et à couvrir les pertes toujours nombreuses que causent les avaries sur des objets si délicats.

Chez nous, il est vrai, la main d'œuvre est excessivement élevée, mais cela n'empêche pas M. Chanteloup de pouvoir céder ses lustres à des prix relativement très-bas. C'est encore bien autre chose pour les ouvrages estampés, tels que les becs ou *burners* des lampes à huile. Telle est la modicité de leur prix de revient, grâce à des procédés de manufacture extrêmement ingénieux, que M. Chanteloup se propose de les exporter en Europe.

Mais est-il bien nécessaire, pour devenir utile, qu'une manufacture puisse livrer ses produits à un plus bas prix que ceux des manufactures étrangères ? Non, sans doute ! Ce but est atteint, dès lors qu'elle peut facilement soutenir la concurrence, car c'est beaucoup pour un pays de faire profiter ses propres ouvriers, ses familles pauvres, d'une fabrication dont il faudrait payer le prix aux ouvriers des autres nations. Aussi a-t-on pu résumer toute l'économie commerciale dans ce principe général: *exporter beaucoup, importer le moins possible !*

Une autre considération très-importante s'impose ici à nos réflexions:

Tout le monde sait quelles abondantes mines de cuivre possède la Puissance du Canada. Celles du Lac Supérieur et d'Acton sont particulièrement célèbres. Mais que deviennent les riches minerais que l'on en extrait ? Sont-ils utilisés sur place ? nullement. Les fourneaux métallurgiques qu'on a essayé d'établir sur quelques points n'ont pas réussi, parce qu'il était impossible de se procurer le combustible à un assez bas prix. Ces minerais sont généralement envoyés dans les Etats-Unis. C'est là que le cuivre est amené à l'état métallique, qu'il est laminé ou passé à la filière. C'est là, en un mot, qu'il revêt la forme sous laquelle on le livre dans les magasins.

Ne pourrait-on pas s'affranchir d'une si dure nécessité ? Il nous semble que oui, surtout depuis que la Confédération est venue nous mettre en possession des riches mines de charbon du Nouveau-Brunswick. Qu'est-ce qui empêchera de diriger sur ces lieux, nos minerais de cuivre, au lieu de les envoyer dans les Etats ? Pour notre part nous n'y voyons qu'une seule difficulté, celle de pouvoir se défaire ensuite avantageusement du cuivre ainsi obtenu. Mais il est évident que cette difficulté disparaît dès qu'il existe dans le pays des manufactures où ce métal est employé en grande quantité. Telle est la manufacture élevée à Montréal par M. Chanteloup. C'est pourquoi nous disons qu'il a contribué dans une très-grande mesure à la richesse de ce pays et que favoriser son établissement, c'est procurer l'avantage de toute la Puissance du Canada.—*A continuer.*

N. N.

LE PRÉSIDENT JOHNSON

ET

LA CONSTITUTION AMÉRICAINE.

Une constitution modèle serait celle où les trois pouvoirs Législatif, Exécutif, et Judicaire seraient parfaitement équilibrés, s'exerceraient sans se nuire, et par leur exercice se soutiendraient et se fortifieraient solidairement. Nous avons entendu plus d'une fois vanter la Constitution Américaine, nous l'avons vue admirée comme le chef-d'œuvre de a sagesse humaine et imitée sous diverses formes par la plupart des Etats de l'Europe. C'était là, disait-on, la Constitution par excellence, la constitution modèle depuis longtemps cherchée, et plus tôt trouvée que la pierre philosophale.

Elle peut être parfaite dans les parchemins de l'Etat, cette Constitution tant prônée par les libéraux modernes, mais à l'épreuve, elle ne le semble pas plus que toutes ces constitutions nées de la Révolution, sans base religieuse et qui ne vivent pas la vie d'un homme.

Le Pouvoir qui fait des lois dans l'Etat ; celui qui les exécute et les fait observer ; celui qui les explique, les interprète, les protége, ont chacun leurs attributions dont ils ne peuvent franchir les limites sans empiéter sur le pouvoir voisin. Mais qui arrêtera ces empiétements, si la Constitution est faite en dehors de toute religion, et si la seule garantie de son observation ne repose que sur la force physique ? Le pouvoir qui aura l'armée sous sa main, ou qui aura le plus d'audace, finira par dominer les deux autres ; c'est ce que nous ont montré les révolutions modernes de l'Europe ; c'est le même spectacle que nous présente aujourd'hui le Congrès Américain, cherchant à dominer parcequ'il se sent fort, et empiétant sur les prérogatives du pouvoir Exécutif, et cherchant à se rendre également

maître du pouvoir judiciaire. Et il n'en peut être autrement dès lo l'idée religieuse ne domine pas la Législation. Seule l'idée de Dieu mandant par la loi, donne à une Constitution humaine, cette exp d'éternelle et incontestable autorité, qui elle-même donne aux peu raison de leur soumission, et aux pouvoirs divers de l'Etat, la rai respect qu'ils se doivent et de leur dépendance mutuelle.

On comprend, en effet, que le procès qui s'instruit à Washington pas seulement une question de parti, mais qu'il s'agit ici de la lib pays et du maintien de la Constitution, dont l'existence est menacé Congrès triomphe et si l'équilibre des pouvoirs est rompu.

L'étude de ce procès n'est donc pas sans intérêt, puisque de so peut dépendre la tranquillité ou la division de la grande Républic nous avoisine : il en peut sortir une modification profonde dans la tution, en un mot, une Révolution, qui ne serait peut-être pas sans in sur nos relations avec les Etats-Unis.

Il est difficile sans doute de prévoir les conséquences ultérieure mise en accusation du Président ; ce n'est pas la première crise que traverse la Constitution Américaine, elle peut en sortir vict comme des précédentes, mais il n'en est pas moins vrai, que dans l' des hommes d'Etat, cette Constitution traverse une de ces pério tiques, où elle n'échappera au naufrage que par la vitalité et le tisme qui animent le peuple Américain et qui chez lui feront taire térêts de parti, le jour où il lui sera évident que la patrie est en avec sa liberté.

Mais remontons aux événements qui ont amené le Président à l du Sénat.

André Johnson, est né dans la Caroline du Nord ; émigré jeune Tennessee, il se fit tailleur à Washille. Son éducation jusqu'à ce avait été fort négligée, elle se perfectionna dans le mariage ; sa lui apprit à lire et à compter, ses réflexions et son application au firent le reste, si bien, qu'un beau matin, maître André se trouva man de son Township. Ce fut le commencement de sa fortune. un nom dans son comté et on le députa à la Législature de la provi encore il sut se distinguer, on le nomma sénateur au Congrès.] la guerre du Sud éclata, Johnson pensa que la rupture était illéga montra chaud partisan de la guerre, mais le Sud rentré dans la sou il crut qu'il devait être traité comme avant la sécession et rétab ces droits. C'est ici que sa politique, qui avait suivi le plan des cains, s'en sépara, et se rapprocha de celle des démocrates, sans qu ci cependant le considérassent comme leur chef.

En 1864, la convention de Baltimore le nommait à la Vice-Prés on était à la veille de l'assassinat de Lincoln.

Le 14 avril 1865, le Président succombait victime d'un crime h

la Constitution appelait Johnson à la Présidence, le lendemain il montait à la Maison-Blanche et prenait en main le gouvernement de l'Etat.

Le Congrès en majorité radical ne pardonnait pas au nouveau Président ce qu'il appelait une trahison; dès lors il était facile de prévoir que la lutte commencerait bientôt.

Dès la fin du même mois, une cabale, composée des chefs actuels de l'accusation, s'organisait à Washington pour forcer le Président à destituer le général Stanton et le ministre Seward; le général Butler et M. Wade pensaient recueillir la succession. Le Président ne se laissa point dominer, il conserva le Cabinet de son prédécesseur qui lui était peu favorable; et voilà qu'aujourd'hui le sénateur Wade et le général Butler poursuivent le Président pour avoir destitué ce même ministre de la guerre dont ils avaient sollicité, il y a trois ans, le renvoi; ce ne sera pas la dernière contradiction du parti.

Battus de ce côté, les radicaux, maîtres du Congrès, dressèrent contre le Président un autre plan de campagne.

Le Sud était soumis, l'esclavage était aboli, les Républicains du Nord, s'ils avaient été sincères, devaient être satisfaits; mais ce qu'ils cherchent, ce n'est point l'intérêt de la nation, les américains rouges ne sont pas plus désintéressés que les européens de leur couleur, que les révolutionnaires de toutes les races; ce qu'ils veulent, c'est l'exploitation des riches campagnes sud; c'est l'expropriation de toute la population blanche au profit des soldats et des nègres; car ils aiment extrêmement les nègres, ces purs républicains!!

Pour atteindre ce but, le Congrès porta un bill qui modifiait les droits civils des Etats du Sud et proposa la création d'un bureau chargé de gérer les affaires des nègres. Ce n'était qu'un prétexte pour s'établir en maîtres dans ces contrées.

Le Président, qui voulait sincèrement la justice et la réintégration du Sud dans tous les droits de l'Union, apposa son *veto;* les bills passèrent, le Président en appela à la Haute-Cour qui ne décida rien. Il voulait nommer des gouverneurs provisoires jusqu'aux élections, le Congrès nomma des gouverneurs militaires dont on connaît les vexations.

Cependant, dans certains Etats les élections se firent régulièrement, mais lorsque les députés se présentèrent à Washington, ils trouvèrent les portes du Congrès fermées.

Le Congrès avait tort, la Constitution ne lui donne pas le droit de s'immiscer dans les affaires des Etats particuliers, c'est à chaque Etat à choisir ses députés qui représentent sa politique, et le Congrès ne peut les refuser.

L'année dernière un bill de réorganisation des provinces conquises d'après les plans républicains ayant été vôté, le Président y apposa de nouveau son *veto*. Cet acte de vigueur faillit amener sa déposition, mais les

radicaux échouèrent ; ils n'en devinrent que plus furieux, attendant la prochaine occasion de traduire le Président devant une Haute-Cour de Justice, comme traître au pays : c'est la manœuvre de tous les révolutionnaires, il n'y a qu'eux qui entendent bien les intérêts de la nation et qui veulent son salut : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le Président, comme nous l'avons vu, avait conservé le Cabinet de son prédécesseur, dont plusieurs ministres lui étaient opposés. Le général Stanton, ministre de la guerre, se distinguait surtout par sa violence, d'autant moins contenue, qu'elle trouvait un appui dans les dispositions du Congrès. Le Président, entravé dans toutes ses mesures, voyant tous ses ordres méprisés, prit le parti de destituer Stanton et nomma le général Grant à sa place.

C'était au mois d'Août de l'année dernière, le Congrès était en vacances. A la reprise des séances, le Congrès passa une loi qui déclarait que la destitution de certains fonctionnaires publics constituait un délit grave. Le Président maintint néanmoins la destitution du ministre de la guerre, et le général Grant s'étant rangé à l'opinion du Congrès, le général Lorenzo Thomas fut nommé à sa place. Le général Stanton, soutenu par le Congrès, s'est barricadé au ministère de la guerre, tandis que le général Thomas assiste seul aux conseils du Cabinet.

Grande fut alors la colère du Congrès qui poursuivit la mise en accusation du Président avec une précipitation et une violence incroyables.

Dès le 5 Mars, le Sénat se constituait en Cour de Haute-Justice sous la présidence du Juge Chase. Le serment prêté par tous les sénateurs et le nom de Dieu invoqué par le Rev. Chapelain, le Président eut à se présenter à la barre de la nouvelle Convention.

Après deux sursis successivement accordés à grande peine au Président pour préparer sa défense, le procès s'ouvrit le 30 Mars par l' réquisitoire de Butler qui conduit l'accusation.

L'ex-général, avocat du Congrès, s'entend mieux à se faire battre et à se faire mettre au banc des honnêtes gens qu'à trouver de bon arguments pour une mauvaise cause.

Il s'attacha d'abord à prouver que le Sénat ne siégeait pas comm Cour de Haute-Justice, ce qui était une insulte gratuite au Jug Chase qui la préside, et dont la présence au Sénat serait d'ailleur inexplicable ; si Butler a pris ce procédé pour de l'adresse, on pourra trouver mieux.

Il a ensuite essayé de prouver que le Sénateur Wade qui doit remplace le Président dans le cas de déchéance, a le droit de siéger comme Jug ce qui l'expose à une étrange tentation, pour peu que quelque grai d'ambition germe dans son âme honnête.

Après avoir entassé arguments sur arguments pour prouver que la de titution du général Stanton est illégale, le général Butler a conclu

reprochant à M. Johnson de n'être pas gentilhomme ! ! En vérité, est-ce là un crime d'Etat ? et c'est le général Butler qui ose jeter une telle injure à la face du Président, lui dont la seule approche, obligeait tous les citoyens de la Nouvelle-Orléans de cacher leur argenterie ! c'est moins que de la plaisanterie, c'est de la farce grossière. Rien du reste de plus terne et de plus soporifique que ce long réquisitoire, qui n'a rien prouvé, sinon la haîne que l'accusation porte au Président ; qui a été écouté avec peu d'attention, et qui, s'il a fait naître quelque sentiment, ce n'est que celui d'un dégoût profond pour un avocat qui, pour l'honneur de l'humanité et d'une grande nation, n'aurait jamais dû figurer dans un procès de cette importance.

A M. Butler succéda M. Wilson qui ne fit que dérouler une longue kyrielle de pièces officielles pour appuyer les faits qui forment la base de l'accusation.

Vinrent les témoins à charge dont les dépositions n'ont pris fin que dans la séance du 10 avril. Plusieurs étaient des employés destitués avec justice, ou des solliciteurs repoussés, qui, naturellement, devaient avoir beaucoup de griefs personnels contre M. Johnson, des fermiers naïfs dont les réponses plus naïves encore ont déridé le flegme glacial des sénateurs, des hommes qui se sont combattus les uns les autres, et qui souvent ont plaidé contre la cause qu'ils étaient chargés de défendre. Aucun point de culpabilité n'a été solidement établi ; on a mis en avant des histoires faites à plaisir ; des rumeurs, des cancans, des commérages. Il faut que le Congrès soit bien pauvre, ou bien aveugle, pour recourir à de tels moyens ; est-ce là une procédure digne de la Haute-Cour des Etats-Unis ?

Dans cette même séance du 10 avril, la défense conduite par le juge Curtis a ouvert sa plaidoirie, avec une dignité et une solidité d'argumentation qui fait honneur à sa cause et ramènera bien des esprits prévenus.

Il résulte de cette belle démonstration, que la destitution du général Stanton a été légale et constitutionnelle ; et comme preuve ont été apportés de nombreux témoignages de Radicaux éminents, politique habile qui jette la division dans le camp ennemi.

Il est de plus évident que cette destitution était exigée par l'intérêt du pays, pour assurer la liberté d'action du Pouvoir Exécutif et la prompte exécution des affaires.

Quant à l'accusation d'avoir conspiré contre la Constitution et l'Etat, elle ne tient pas devant les dépositions des témoins même de l'accusation qui prouvent manifestement le contraire.

On a voulu faire un crime d'Etat au Président de certains discours tenus à Washington et ailleurs, mais, pour qui connaît les mœurs républicaines de nos voisins, et sans doute que le Congrès ne les ignore pas, il est incontestable que le Président, comme tout autre citoyen, a le droit de parler librement et sans contrôle, sur tous les objets qui se rattachent à la politique de son pays ; c'est un droit reconnu par la Constitution.

Les dépositions des témoins à décharge, celle du général Sherman en particulier, ont produit une sensation profonde dans la noble Cour. Aussi l'accusation s'est-elle évertuée à en détruire l'effet : elle a voulu recuser les témoins, et ne le pouvant, elle s'est attachée à en rompre la suite par d'insidieuses interrogations, afin d'en amortir le coup et d'en amoindrir l'importance ; mais les efforts du général Butler n'en ont pas entièrement détruit l'effet ; un certain nombre de sénateurs ont été ébranlés ; ils ont eu honte de la faiblesse de l'accusation ; honte encore davantage des procédés peu honnêtes qu'elle met en jeu. Les Radicaux les plus exaltés ont perdu, pour le moment, de leur assurance, en même temps qu'ils ont trouvé moins d'appui au dehors, les élections du Michigan et d'autres Etats où ils se croyaient forts étant venues rabattre leur fierté. Enfin ils ont dû voir que cette accusation n'a pas tout le sérieux qu'on a voulu lui donner, car après tout, quel crime de lèze-nation peut-on reprocher au Président ?

Est-ce de n'avoir pas voulu s'associer à une politique de haine et de vengeances contre les malheureuses populations du Sud ?

Est-ce d'avoir montré assez de courage pour refuser l'odieuse Dictature dont on voulait le revêtir, afin d'opprimer un peuple qu'il a juré de protéger contre l'injustice ?

Est-ce de s'être appliqué, après la guerre, à réparer les maux qu'elle avait causés, et à réconcilier des frères qu'elle avait divisés ?

Est-ce d'avoir voulu rétablir, après les désordres inévitables des discordes civiles, le règne du droit et le respect de la Constitution ?

Est-ce enfin d'avoir combattu pour conserver les prérogatives essentielles d'un pouvoir dont il était revêtu, et qu'il devait transmettre intègre à ses successeurs ? Mais loin d'être des crimes, ce sont là, au contraire, des actes de vertus sociales et politiques dont les amis de l'ordre, de la justice, lui doivent savoir gré, et dont les vrais patriotes lui conserveront une éternelle reconnaissance.

Dans les séances du 20 et du 21 Avril, l'accusation a repris sa revanche : elle a obtenu que deux ministres du Cabinet ne seraient pas entendus, et que tous les témoins qui auront à déposer sur les intentions de Johnson, ne seront pas non plus. Cette décision du Sénat a paru fatale à la cause du Président. Qu'en résultera-t-il ? On l'ignore ; le résultat final apparaît de plus en plus incertain.

Le trait le plus caractéristique de la situation, c'est la parfaite indifférence qui a succédé à l'excitation momentanée qu'avait produite la mise en accusation et l'ouverture du procès ; jamais cause célèbre n'a peut-être rencontré moins d'intérêt. Peu estiment l'accusation et beaucoup la méprisent ; le Président de son côté n'est pas entouré de sympathie, quoiqu'on rende justice à la noblesse de ses intentions ; déserteur du parti républicain, il n'est pas considéré par les démocrates comme un des leurs ; ils

n'ont confiance ni dans sa fermeté, ni dans la sûreté de son coup-d'œil pour conduire le parti, qu'il peut même compromettre par quelque emportement hors de saison : un certain nombre le considèrent même comme étant toujours radical, et cette lutte entre le Congrès et le Président leur mettent la joie au cœur, parcequ'elle leur semble jeter la division dans le parti ennemi.

Le procès se poursuit donc sans émotion, ni chaleur, et se déroule comme les engrenages d'une machine. Où va-t-on ? on ne pourrait le dire. Qu'adviendra-t-il ? on s'en inquiète peu : chacun vaque à ses affaires sans souci de la tempête qui bat la barque de l'Etat. La patrie n'est pas en danger pressant ; quand on sera sur le bord du gouffre, quand on pourra en mesurer la profondeur, le peuple Américain, réveillé de sa léthargie, bondira comme le lion ; il n'y échappera peut-être que par une guerre civile, mais il retrouvera dans son dévouement patriotique le salut de l'Etat.

On ne peut nier, cependant, que le Congrès ne joue un triste rôle, dont les conséquences pour l'avenir peuvent devenir une source de continuelles discordes. Il commence une série d'empiètements qui, un jour, peuvent être retournés contre lui, et sur la pente desquels il peut descendre plus qu'il ne voudrait. Ces empiètements, tôt ou tard, peuvent amener la ruine des Institutions républicaines et conduire à la dictature militaire ; c'est la crainte des esprits prévoyants. " Nous glissons, s'écrient-ils, sur la pente rapide de la révolution, et nous touchons à une transformation complète à la Mexicaine."

Le corps diplomatique n'éprouve que de l'opposition pour un pareil spectacle, et s'abstient d'assister aux séances de la Haute-Cour. " En vérité, disait un ambassadeur auquel on demandait compte de son abstention, ce spectacle est trop triste pour offrir le moindre attrait à ceux qui n'obéissent à aucune considération de parti."

Et n'est-ce pas une injustice, en effet, de forcer un pouvoir à se servir de ministres qu'il n'a pas choisis et dont toute la politique est de contrecarrer l'action de l'Exécutif et de rendre son gouvernement impossible. Le Congrès est dans une situation compromettante ; s'il absout, il se prive de ce point d'appui dans les prochaines élections ; s'il condamne, il se déshonore et il met en jeu l'existence de la Constitution en détruisant l'équilibre des pouvoirs.

Quel président désormais voudra, après cette déposition, résister au Congrès et affronter sa colère ! C'est donc l'absolutisme qui se montre en perspective dans l'avenir, mais l'absolutisme dans une assemblée n'est pas plus tolérable que la tyrannie des particuliers ; qu'on se rappelle la Convention de 93.

Le Président seul conserve sa dignité et son calme à la Maison-Blanche et contemple froidement le déroulement des procédures. Il a la cons-

cience de ses intentions, du devoir rempli et de la justice de sa cause. S'il triomphe, il confond ses adversaires ; s'il succombe, il les flétrit, et il grandit dans l'estime d ela nation, qui verra en lui une nouvelle victime de la défense du droit et de la justice.

L. G.

Montréal, 6 avril 1868.

L'HONORABLE D'ARCY McGEE ET LE FENIANISME.

L'arbre se reconnaît à ses fruits, le Fénianisme à ses exploits: en Angleterre, il tente de bouleverser l'Etat ; en Australie, il assassine les princes ; aux Etats-Unis, il organise des troupes de bandits pour ravager nos frontières ; au Canada, il se défait de nos Législateurs par le crime.

Le 7 Avril dernier, à 2½ heures du matin, un coup de pistolet jetait la capitale fédérale dans l'émoi et la consternation. Un crime atroce venait de s'accomplir ; l'Honorable d'Arcy McGee, frappé par une balle meurtrière au moment où il rentrait à son hôtel, gisait sur le pavé de la rue, baigné dans son sang ; la mort avait été instantanée.

Un cri d'horreur s'est élevé de toutes les parties de la Puissance du Canada, à la nouvelle de ce crime politique, inoui dans nos annales. Toutes les provinces ont protesté, tous les corps de l'Etat, toutes les Associations civiles et religieuses se sont associées, dans la grande démonstration de ses obsèques, pour flétrir, par la masse imposante de tant de témoignages, ces sociétés infâmes dont le but avoué est de détruire le trône et l'autel, par tous les moyens que les puissances des ténèbres peuvent mettre à leur disposition.

Né à Carlingford, comté de Louth, en Irlande, Thomas d'Arcy McGee perdit de bonne heure ses parents ; à 17 ans, il était libre de ses destinées. Il passa en Amérique, et vint s'établir à Boston où il se livra à ses goûts pour la littérature, et chercha dans le journalisme et dans des lectures publiques des moyens de subsistance. Une pléïade d'hommes distingués, à la tête desquels étaient Messieurs Brownson et Bancroft, jetait alors un grand éclat ; M. McGee fut admis dans leur société et se perfectionna dans leur commerce.

Le jeune écrivain attira bientôt les regards par ses talents. Un de ses articles sur l'Irlande fut remarqué par O'Connell qui l'appela à Dublin pour travailler à la rédaction du *Freeman's Journal*. La politique du grand Orateur irlandais était trop patiente pour convenir à l'ardeur du jeune Irlandais ; le parti d'action lui convenait mieux, il embrassa la politique de Smith O'Brien et celle de la *Jeune Irlande:* bientôt proscrit, il repassa l'Océan et revint en Amérique la haîne dans le cœur, contre

ntes les institutions de l'Angleterre. Il fonda successivement deux rnaux pour répandre ses idées parmi ses compatriotes d'Amérique, mais était visible que l'âge, la réflexion, l'expérience des libertés américaines, difiaient peu à peu ses idées, et l'amenaient où nous l'avons vu, à ne s même souhaiter pour l'Irlande ces libertés qu'il eut payées de son ng, mais dont il voyait chaque jour les tristes résultats et les profondes sères.

Dégoûté des Etats-Unis, il vint au Canada. Il fut frappé des avantages nt y jouit la population irlandaise ; il comprit mieux que jamais quelle erté il devait lui souhaiter, et s'attachant à ce pays comme à une nou-lle patrie, il résolut d'épouser et de défendre ses intérêts avec les riches sources de son talent.

C'était en 1857. Dès la même année, ses compatriotes le nommèrent la Chambre Législative, dans l'opposition d'abord. Il se rallia plus rd au parti conservateur, devint Ministre de l'Agriculture en 1864, et meura dans cet emploi jusqu'en 1867. Alors, par esprit de désinté-ssement et de conciliation, il refusa un portefeuille dans le ministère déral.

Dès son entrée à la Chambre, il se plaça aux premiers rangs, par la riété et l'étendue de ses connaissances historiques.

Esprit généralisateur et méthodique, personne ne jetait plus de lumière ns la discussion.

Doué d'une élocution facile et vigoureuse à la fois, quand il montait à la ribune, il chantait comme un barde, et tenait tous ses auditeurs suspendus ses lèvres par le charme de son harmonieuse parole.

Son talent l'avait élevé aux emplois les plus honorables de la représen-ation nationale ; sa politique lui acquit bientôt l'estime des vrais atriotes.

Ce fut en effet, une politique sage et grande que cette idée qui le do-mina dès son arrivée en Canada, celle de fusionner toutes les races dans ne seule nationalité, et de tant d'éléments divers, mais forts et puissants, le composer une nation qui put faire respecter ses droits au dehors et rospérer à l'intérieur, par le concours de toutes les forces vives du pays vers un but commun.

Ce plan, il l'a vu réalisé, avant de mourir, par l'acte de Confédération les Provinces Britanniques, et l'on peut même dire que c'est à la réalisa-ion de ce plan qu'il a sacrifié sa vie, comme il lui avait consacré sa plume t ses talents : car lorsqu'il vit qu'une Société de désordre cherchait à emer la division parmi ses compatriotes, et travaillait à les détacher de Union qu'il avait conçue, il se dévoua pour démasquer ses plans, et bra-nt toutes les menaces, il ne cessa de la combattre qu'en tombant sous le up du sicaire qu'elle a soldé pour la délivrer de ce noble courage qu'elle ncontrait constamment devant elle, et qui fesait échouer ses projets de olution.

Il est mort, et il a été frappé au moment où, chrétien plein de foi, il était revenu de ses égarements de jeunesse : il est mort et il a succombé pour la défense de l'ordre et de la société, laissant un grand exemple à tous les hommes d'Etat, à tous les amis du pouvoir et de la religion, qui doivent réunir tous leurs efforts pour détruire ces sociétés infernales, qui, sous mille dénominations diverses, travaillent à bouleverser l'ordre social et religieux.

* * *

Le clergé n'a point calomnié le Fénianisme lorsqu'il l'a condamné comme *Société secrète* tendant autant à la ruine de l'autel qu'à celle du trône. La lettre des *Démocrates français à leurs frères d'Irlande et d'Angleterre* est bien capable d'ouvrir les yeux à ceux qui ne voudraient pas voir. Pour les Féniens de Dublin, de Londres, aussi bien que pour les Francs-Maçons de Paris " *Papauté protestante et Papauté catholique se valent, c'est la même intolérance, la même inhumanité, différant de Dieu, mais d'accord sur le bourreau.* " On ne peut être plus franc ; avis aux catholiques et aux honnêtes gens qui se font illusion.

Où tend donc le Fénianisme : au bouleversement de l'Angleterre ? Oui : mais ce n'est pas là son dernier mot, c'est un moyen, ce n'est pas la fin. Où veut-il arriver ? au même but que cherchent, depuis près de deux siècles, toutes les sociétés secrètes.

Le Fénianisme n'est qu'une branche de cette monstrueuse conspiration qui a ses ramifications souterraines par tout le globe, qui travaille à révolutionner le monde, pour y établir le règne infâme de la *République universelle.*

" *Nous frères, nous sommes le nombre, nous sommes la force ! nous avons le droit !* (Le droit du plus fort, celui des forêts,) *nous avons aboli la peine de mort chez nous en* 48 (cela veut dire nous avons voulu donner l'impunité à tous les crimes, et l'audace à tous les scélérats.) " *soyons unis, et nous pourrons ramener* PARTOUT et *pour toujours le règne du droit et de la justice*—Quel droit ! grand Dieu, celui du cannibale ; quelle justice, l'athéisme, la corruption et la force ! !

Et c'est *partout* que l'on veut établir ce règne, et disons aussi qu'on y travaille également partout.

On y travaille en Irlande et dans tout le Royaume-Uni, la chose n'est que trop évidente. Les Féniens ne se recrutent pas seulement parmi les Irlandais, mais aussi parmi les ouvriers anglais des grands centres industriels, comme Liverpool, Manchester, Londres. Il se recrute encore en Amérique, et le Fénianisme Américain, qui fait probablement cause commune avec les républicains avancés des Etats-Unis, et qui a leurs sympathies publiquement manifestées dans les Chambres de Washington, donne la main, par dessus l'Océan, au Fénianisme irlandais, lui envoie des secours d'armes et d'argent, des officiers pour diriger le mouvement, et cherche à

créer des embarras à notre propre gouvernement pour aider leurs frères d'outre-mer.

On travaille à la réalisation de la Grande république, en France ; Pyat. l'auteur de cette lettre déjà citée, nous l'affirme avec plus de cent autres signataires, et d'ailleurs combien de fois ne l'ont-ils pas tenté depuis 93.

On y travaille en Belgique, en Hongrie ; Kossuth ne se cache pas plus que les *Solidaires*.

On y travaille en Allemagne, c'est incontestable ; et l'émeutier Hecker qui, en 1848, tenta d'installer la République dans le Duché de Bade, qui ne put être réduit, qu'à force ouverte, de s'enfuir en Amérique, ne nous en fait pas un secret.

Il s'est réjoui beaucoup à la nouvelle de la victoire de Sadowa ; on ne sait peut-être pas pourquoi. Est-ce que le Roi Prusse ferait les affaires de la Révolution ? précisément, et nous le dirons bientôt.

Toujours est-il que dans sa *première lettre* à un démocrate, il laisse éclater sa joie : "*C'est que la victoire de Sadowa et les annexions qui ont suivi lui font espérer la réalisation prochaine d'une grande république allemande.*"

Ainsi ce n'est point un grand royaume que fonde M. Bismark, c'est une grande république. Ce n'est pourtant pas ce que cherche l'habile politique, mais quand, à l'exemple de Cavour, on pactise avec la démocratie pour réaliser d'injustes ambitions, la Révolution finit par déborder le pouvoir, Victor Emmanuel ne le sait aujourd'hui que trop, et c'est la situation actuelle du premier ministre prussien. Lisez, si vous en doutez, l'intéressant article de M. d'Agreval, *de la situation présente de l'Allemagne.*

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs, en leur disant que les *Carbonari*, en Italie, travaillent sous Garibaldi à la réalisation des mêmes vues. Dès 1831, Mazzini ne nous en avait-il pas instruit ?

Mais y travaille-t-on au Canada ! Et pourquoi non ? Croyons-nous donc par hazard, que chez nous comme partout, l'ivraie n'est pas mêlée au bon grain ? Sans doute, il y a beaucoup de bon grain ; oui, mais aussi ne le nions pas, il y a bien quelques pieds d'ivraie.

N'avons-nous pas nos loges maçonniques, nos féniens, nos rouges écarlates ! Oh ! ils ne se sentent pas encore assez forts pour se montrer au grand jour, ils ne trouvent pas nos ouvriers encore assez mûrs pour le *grand œuvre*, mais ils espèrent un jour triompher de leur bon sens, de leur foi, et de leur religion ; et certaines attaques, certains discours, certains actes de violence et de sauvagerie, ressemblent trop à ce que l'on tente ailleurs, pour que l'on se méprenne sur les tendances ultérieures de certains partisans du progrès universel, qui, après avoir pris l'homme singe dans la forêt, ou grenouille dans les marais, travaillent, nous assurent-ils sérieusement, à le régénérer en l'appelant à devenir citoyen de la *grande République une et indivisible.* Espérons cependant et malgré tout que nous n'aurons pas

assez de badauds parmi nous pour donner dans le piége de ces faisei révolutions à leur profit. Grands génies ! mais qui ne sont point fait un pays de ténèbres comme le nôtre, qu'ils aillent donc faire part de lumières à nos voisins ; chez nous ils seront toujours incompris.

* * *

Les sociétés secrètes—qu'on les appelle Fénianisme, Socialisme o bonarisme, sont donc partout à l'œuvre ; elles minent le trône et l'a s'efforcent d'implanter dans chaque royaume la république démocrati la place de l'autorité légitime. S'arrêteront-elles à ce but lorsq l'auront obtenu ?

Ce n'est pas leur intention. Chacune de ces républiques org sera un pas ou un progrès vers la *grande unité*, qui doit réunir to peuples, dans une *République Universelle* ; alors, ce sera l'âge d monde. On vous a appris qu'il était passé, erreur donc : il fau retourner au collége, voilà le progrès !

Pour proclamer cette grande République, on n'attend qu'une peut-être l'attendra-t-on longtemps. On attend le jour où l'organ des sociétés secrètes sera assez forte dans chaque royaume, pour s trer au grand jour, et alors sera proclamée par toute l'Europe la G *République*, et de là elle marchera à la conquête du monde entier. c'est le jour que l'on veut laisser ignorer aux Rois et à leurs min et pour les mieux tromper on favorise leur ambition, et l'on se ser pour avancer l'œuvre, et ils s'y laissent prendre comme de simples n De temps à autre, ils s'aperçoivent bien qu'ils ont été entraînés la *révolution les déborde*, et ils s'arrêtent, ils mettent des bornes conquêtes. Pourront-ils toujours s'arrêter quand ils le voudront la question. Et puis quand on joue au plus fin, on finit toujours trouver un plus rusé que tous, et la partie est à lui.

La Révolution s'est servi de Cavour et de Victor-Emmanuel, et d'hui elle entraîne le roi de Florence plus loin que ne le demand intérêts de la couronne : mais il est, dit-on, résolu de se plonger ju fond de l'abîme. Nouvel Empedocle, pourquoi ne se jète-t-il suite dans le cratère de l'Etna, au moins il y périrait seul, et sa peut-être la malheureuse Italie.

En Allemagne, la démocratie a entraîné M. Bismark plus loin qu'il vait prévu ; pourra-t-il revenir sur ses pas, il l'essaie, nous verrons l'

Palmerston a joué avec tous les révolutionnaires de l'Europe, p plus de soixante ans ; il s'en est servi comme d'un épouvantail toutes les puissances continentales ; il a voulu élever sa nation s ruines, il n'a pas vécu assez longtemps pour recueillir les fruits politique ; mais l'Angleterre, en présence du Fénianisme, peut no aujourd'hui si sa constitution, peut-être trop vantée, la garantit cont péril intérieur, et s'il est bon de nourrir le serpent dans son seir

cueillir les Kossutz et les Garibaldi, et si une entente honnête entre tous les gouvernements pour détruire cette race infernale ne serait pas la meilleur politique internationale.

En France, il y eut un temps où les sociétés secrètes ont peut-être compté sur le Président de la République ; aujourd'hui certainement elles ne comptent plus sur l'Empereur qui veut fonder sa dynastie, et qui vient de se lier à une politique qui lui attire les malédictions de toutes les ventes maçonniques.

Le plan de cette politique astucieuse de la Franc-maçonnerie n'est pas une invention de la crainte, il n'est malheureusement que trop réel, et les Coryphées du parti en font à peine un mystère ; mais laissons parler Mazzini : " *Chaque pas vers l'unité*, autrement chaque révolution organisée, *est un progrès et la régénération sera sur le point d'être accomplie le jour où l'*UNITÉ *pourra être proclamée... Il faut absolument mettre les princes de la partie ; c'est chose facile... Le concours des grands est d'une indispensable nécessité pour faire naître le réformisme* (*sic*) *dans un pays de féodalité... L'essentiel est que le terme de la grande révolution leur soit inconnue.* "...

Ces paroles dites pour l'Italie s'appliquent à toute l'Europe, s'appliquent à un grand nombre d'Etats du Nouveau-Monde, s'appliqueront tôt ou tard au monde entier ; car qui pourrait affirmer que les rebelles qui désolent la Chine n'ont aucune affinité avec les brigands qui bouleversent les Etats Européens ?

Quelle digue opposer à ce torrent ? Aucune plus sûre que la grande Association Catholique, que la *République Chrétienne*, comme l'on disait dans les temps de foi, à opposer à la république maçonnique.

La Révolution sait où est son plus terrible ennemi, et voilà pourquoi elle tente de détruire l'Eglise en renversant la Papauté. Que les peuples comptent donc moins sur les gouvernements que sur l'Eglise, qu'ils se rallient autour des autels menacés. L'Eglise a mille fois sauvé le monde de la barbarie, c'est elle encore qui sauvera les nations fidèles de ces révolutions qui bouleversent les empires qui l'ont abandonnée.

S. S.

LES ZOUAVES CANADIENS A ROME.

Rome, 24 mars 1868.

" AIME DIEU ET VA TON CHEMIN. "

Mon bien cher ami,

L'amitié que je te porte est trop vive, trop ardente pour que je t'oublie, lors même que l'Océan nous sépare et me retient loin de toi. J'aurais voulu, avant mon départ, avoir quelques instants pour causer librement

avec toi, mais tu le sais, je suis parti et j'ai eu à peine le temps de te pre ser la main, et de te jeter un regard d'adieu. L'émotion me dominai et faisait expirer mes paroles sur mes lèvres. Aujourd'hui l'émotion s'e calmée ; Rome a chassé les nuages que la tristesse avait amoncelés dan mon cœur : toutefois quand je me rappelle la patrie et toutes les personne chéries que j'ai laissées ; quand mon âme fait un retour sur elle-même, s reporte vers cette maison que tu habites encore, et où j'ai passé de bie beaux jours, alors, oh ! alors, mon cœur chancelle, il se sent brisé par u grand coup et certainement il succomberait sous le poids qui pèse sur lu si je n'étais pas à Rome où tout console.

Ici, mon cher B***, à Rome, dans cette Cité Sainte par excellence, c trouve les véritables consolations du cœur ; on se sent dans la patrie vér table ; c'est un avant-goût de la patrie céleste. A Rome, on se croit pl près du ciel ; Rome, c'est l'âme du chrétien ; là, le chrétien ne peut d meurer froid à la vue du spectacle qui s'offre à sa vue. Ici l'Eglise, not mère commune, me paraît plus affectueuse que partout ailleurs ; s temples sont si riches, ses cérémonies sont si magnifiques, ses soins su tout sont si tendres, si naturels, que le cœur se pénètre pour elle d'un amo qui ne connaît pas de limites. Ce n'est pas une beauté profane qui, ici, par à ton âme ; ce n'est pas une beauté comme celle de Paris, ou comme celle d nos villes américaines. C'est l'antiquité qui se présente à toi et qui te par avec sa voix grave et solennelle ; ce n'est pas un éclat trompeur qui brille tes yeux ; ce que tu vois, ce que tu admires, au Panthéon, au Capitole, St. Pierre, des siècles et des siècles encore l'ont admiré avant toi ; marbre des temples que tu foules à tes pieds, des milliers et des millie d'hommes l'ont foulé avant toi ; cette tombe où repose St. Pierre, s laquelle tu t'agenouilles et tu pries, que de papes, que de saints perso nages, que d'illustres empereurs, que de peuples divers enfin sont venus prier. St. Pierre, à tous ces antiques monuments qu'on y admire, joi aussi toutes les beautés de l'art : ce n'est que marbre sous toi, autour toi et au-dessus de toi ; ces colonnes qui se perdent dans les hauteurs d voûtes, ces piliers dont tu ne peux atteindre le sommet de tes regar éblouis, tout n'est que marbre. St. Pierre, c'est vaste, c'est immens l'âme y trouve un libre champ pour s'envoler vers Dieu. Il te semble q ce trône du Tout-Puissant placé au fond de l'église, est son trône vé table, et qu'il descendra sur les ailes des mêmes anges qui l'entourent. ce silence dans cette sainte immensité, et ce calme qui règne autour de t ne semblent-ils pas te dire le silence et le calme de la nature à la vue son Créateur !

Rome ! Oh ! comment t'en parler, mon cher B***. L'Italie, comment redire la beauté de son ciel ? comment peindre surtout la foi qui l'anim Le cœur de l'Italie, c'est la foi catholique ; c'est par cette foi, qu'elle e grande dans le passé, belle et pleine d'émotions dans le présent, et enfi pleine d'avenir. C'est sa foi qui lui a tout donné : et les riches mon ments qu'on y admire, et ses plus grands hommes et ses plus doux usage c'est sa foi qui lui a donné Grégoire VII, Innocent III, François d'Assis Raphaël, Dante, et tant d'autres dont on voit les noms rayonner au so met de toutes ces grandeurs de l'esprit humain. " Grand nombre poëtes, en parlant de cette femme étrangère qui sourit et qui pleure, cette femme au long veuvage, qui couvre de diamants sa robe en la beaux, n'ont vu que le costume, ils n'ont pas senti le cœur. " La foi, c'

ce qui fera le salut de l'Italie ; oui, mais il me semble et il semble ainsi à tous ceux qui voient le Saint-Père, que cet auguste vieillard seul, sauvera l'Italie par l'effet de sa sainteté. Je l'ai vu ce Saint Pontife après qui je soupirais depuis si longtemps, que je désirais si ardemment voir, je l'ai vu!! Nous l'attendons tous réunis dans une des salles du Vatican; il entre, nous tombons à genoux, et les larmes aux yeux, l'émotion dans le cœur, nous recevons sa sainte bénédiction; nous nous relevons et nous contemplons avec respect les traits paternels, son front que couronnent la vieillesse et la sainteté. Il était là, nous regardant et nous souriant avec tendresse; son sourire pour nous était comme le sourire de l'aurore à la terre; les paroles coulaient de ses lèvres et parlaient à notre âme; il nous peignait, avec des couleurs fortes et énergiques, la papauté en butte aux attaques du Piémont et de l'enfer ; il nous peignait quelle peine faisaient à son cœur ces révolutions des peuples, mais il nous représentait aussi d'une manière touchante quelle consolation pour son cœur affligé, que ce dévouement de tant de peuples, surtout du Canada. Quelles émotions agitaient nos cœurs! Oui: une voix me dit que ce saint vieillard, ce père si tendre ne peut rester longtemps dans la douleur. La voix douloureuse qu'il a fait entendre sera écoutée du Seigneur, comme autrefois, celle de David. Le Seigneur est son bouclier, sa force, il est la citadelle sûre qui le défend ; les torrents de Bélial mugissent en vain, ils ne pourront l'entraîner dans leur course furieuse. Avant peu, viendra le jour de sa colère où ses ennemis seront honteusement confondus ; car la fureur du Seigneur s'est allumée, un feu dévorant est sorti de sa bouche ; oui, le Seigneur confondra ses ennemis. Aujourd'hui Pie IX me rappelle le Prophète-Roi qui, lui aussi, fut persécuté, qui, lui aussi, fit monter des paroles de tristesse et de douleur vers Dieu. Pie IX, comme David, sera un jour vainqueur de ses ennemis. Après une si belle audience, une si tendre réception du Saint-Père, je dois te dire que lorsqu'on l'a vu une fois, on peut se faire tuer cent fois pour lui.....

Avec ce roi si grand qu'on veut détrôner, j'en ai vu un autre qui vit triste et privé de son royaume et qui demeure à Rome ; c'est l'infortuné roi de Naples, François II ; il habite le palais Farnèse à Rome, et très-souvent nous le rencontrons se promenant dans les rues de la Cité sainte avec son aimable épouse, tous deux habillés simplement et souriant gracieusement aux simples citoyens, comme aux personnages distingués. C'est un homme à longue barbe noire ; sa figure est véritablement aimable ; elle est empreinte de ce caractère royal qui montre qu'il est aussi digne de régner par la supériorité de l'esprit que par la supériorité du rang et de la naissance.

Ici à Rome, on quitte un personnage distingué pour en voir un autre. Ainsi lorsque tes regards ont été enchantés par la vue du roi et de la reine de Naples, tu peux aller admirer dans l'Eglise de St. Louis des Français, cet autre astre qui éclaire notre siècle de ses lumières, le Père Hyacinthe ! je l'ai entendu cet homme à la voix si vive, si puissante : il prêche le carême à Rome.

Ainsi, mon cher ami, à chaque pas dans Rome, tu rencontres ce que la religion et le monde ont de plus grand. A chaque pas des ruines surgissent à tes yeux; elles te rappellent les plus belles scènes de l'antiquité. Hier au soir je visitais le Colysée : je foulais de mes pieds cette arène dont l'histoire parle tant; je me représentais dans ces lieux, cette

lutte si grande, si gigantesque du paganisme et du christianisme. Que de martyrs avaient suivi le même chemin que j'ai suivi, pour venir verser leur sang dans cette immense enceinte, devant tout un peuple assemblé. Mais aujourd'hui cette terre ensanglantée, plus de quinze pieds de sable la recouvrent, afin que des pieds criminels ne la profanent pas.

Le temps ne me permet pas de t'en parler longuement; tout ce que je puis te dire en terminant, c'est que partout, sous les vastes voûtes de St. Pierre, ou sur les hauteurs du Capitole, ou dans les vastes ruines du Colysée, partout le souvenir de mes amis du Canada est ce que je trouve de plus beau et de plus ravissant; oui, avant tout, votre souvenir est ce que je trouve de plus consolant, et certes dans mes moments d'ennui, pour me consoler ce n'est pas les beautés de Rome que je cherche, mais la pensée de mes amis et la tienne en particulier, toi que j'ai aimé si cordialement. C'est avec un grand plaisir que j'ai saisi l'occasion de t'écrire quelques lignes, malgré mon peu de loisir; je compte sur ton indulgence. Le Zouave, mon cher B* * *, aime bien mieux enfourcher dix Garibaldiens, que d'écrire une seule lettre; il est plus habile à manier la bayonnette qu'à manier la plume.... Mes amitiés, daigne les faire à tous ceux qui s'informeront de moi; n'oublie pas surtout, ceux que tu sais m'être les plus chers, tu me comprends, je veux dire mes condisciples de classe.

Présente bien mes respects à notre ancien professeur M. R* * *, ce digne prêtre, je le regrette beaucoup; il mérite tant de reconnaissance de ma part! Rappelle-lui combien je lui suis attaché, je t'en serai très-reconnaissant. Daigne aussi présenter mes plus sincères respects à tes bien-aimés parents.

En finissant, je te demande une chose, c'est de m'écrire le plus souvent possible. Loin de la patrie, et de tous les objets chers qu'elle renferme, rien ne me serait plus agréable qu'une lettre de mes amis. Ecris-moi souvent; quant à moi, je ne puis t'assurer de t'écrire souvent, je ne suis pas maître de moi-même. A chaque instant, on peut m'envoyer aux frontières ou dans quelque place où je n'aurais aucun temps libre. Reçois cette lettre telle qu'elle est, ne la juge pas avec sévérité d'un Rhétoricien.

Tibi toto corde,

S. L.

CHRONIQUE.

Canada: Le printemps—Le IVe Concile Provincial—M. Desaulniers—Sir G. E. Cartier, Baronnet, et l'hon. Langevin, C. B. **Rome**: Mouvement de troupes. **Autriche**: Réformes et Protestations des Evêques. **Angleterre** et l'église **d'Irlande**.

Be mi play lo douz temps de gascor
Que fai fuelhas e flors venir;
Eplay mi quant aug la bandor
Dels auzels que fan retentir
Lor chan per lo boscatge.

Bien me plaît le doux printemps, qui fait venir feuilles et fleurs. Il me plaît d'écouter la joie des oiseaux qui font retentir leurs chants par le bocage.

Bertram de Born.

I.

Le rossignol chante au bois et la grive court nos jardins. La cicindèle aux reflets d'azur et la féronie aux élytres cuivrées ont ouvert la chasse

sous les herbes naissantes ; tandis que la colymbète et le dytique s'ébattent dans les eaux de nos étangs. Depuis plus d'un mois l'imprudent morio aux ailes frangées d'or ou d'argent, a trois fois tenté son vol dans les airs, et son trépas prématuré n'a point servi de leçon à d'autres insensés. Vers la fin du dernier mois, par un beau jour, par un soleil resplendissant, un vulcain, lassé de sa prison, voulut se dépouiller de son linceul doré ; hâtif comme la fleur d'amandier, il met la tête au jour, le rayon d'Apollon sèche ses ailes, il les déploie, il les essaie, puis confiant dans ses forces, il s'élance ! Voyez avec quelle joie il se confie à la brise ; mais la brise, ce jour, n'était pas le tiède zéphir. Saisi par le froid, il retombe à terre, l'enfant volage le saisit, pauvre infortuné ! le voilà qu'il l'empale, qu'il le classe dans sa vitrine transparente, où il servira de leçon à toute la postérité des papillons imprudents.

Plus sage, la sanguinaire, dès que le ciel se couvre, se forme avec prévoyance autour de ses étamines, et réchauffe dans son sein les espérances de l'avenir ; mais dès qu'un rayon plus chaud perce la nue, elle étale avec complaisance sa corolle étoilée.

Le printemps est donc de retour, puisque tout sourit dans la nature. Oui sa douce haleine nous réchauffe, tandis que l'hiver ne semble ne nous quitter qu'à regret, et cependant qui pour lui a des larmes.

Les premiers steamers d'outre-mer ont déjà visité notre port et le Saint Laurent ne semble s'être ouvert à la navigation que pour transporter dans la vieille métropole du Canada nos évêques qui vont tenir leur IVe Concile Provincial.

Là, dans la prière, le recueillement et l'étude, ils vont s'occuper du bien des peuples confiés à leur sollicitude pastorale, et ces saintes solennités de la religion montreront aux enfants de l'Eglise avec plus d'évidence et d'éclat : " L'unité de sa foi et l'union de ses pasteurs ; la pureté de sa morale et la vertu de ses sacrements ; la majesté de son culte et les splendeurs de ses cérémonies ; l'ardeur de son zèle et la tendresse de son amour." (*)

Ce concile nous rappelle une perte nouvelle et sensible que vient de faire le diocèse de St. Hyacinthe et l'Eglise entière du Canada, celle de M. Desaulniers. C'était un esprit étendu et solide, facile et brillant à la fois, qui passionnait le jeune auditoire qui assistait chaque jour à ses leçons, et qui savait de plus s'en faire aimer. Car sous une écorce, en apparence un peu rude, il possédait un cœur profondément sensible, et sa bonté, son affabilité autant que sa franchise lui donnaient pouvoir sur toutes les nobles âmes.

Né en 1811, à Hyamachiche, d'une ancienne et respectable famille, descendant des Lesieur et alliée au de Boucherville, il fit ses études avec succès à Nicolet et alla les terminer au Collége de Georgetown d'où il sortit avec le grade de Maître-ès-Arts.

Entré dans l'état ecclésiastique il se voua à l'éducation de la jeunesse, et fut un des fondateurs et l'un des plus dévoués professeurs du Collége de St. Hyacinthe, où il enseigna 39 ans la philosophie.

Homme de foi et de courage, cœur droit et ami du devoir, il servit toute sa vie l'Eglise avec toute l'amour et le dévouement dont il était capable, et sous ce rapport il pouvait beaucoup.

(*) Circulaire au Clergé.

Quatre évêques et plus de cent soixante prêtres ont honoré ses funérailles, et par leur présence ont témoigné le regret que cause à toute l'Eglise du Canada la perte de ce prêtre vénérable. Nous nous associons à cette douleur générale désirant, autant que nous le pouvons, alléger les regrets dans lequels est plongée la respectable Corporation du Collége de St. Hyacinthe.

Le 20 du dernier mois, le câble translantique a apporté la bonne nouvelle de l'éclatante réparation d'une omission qui avait parue inexplicable, l'Honorable Ministre de la Milice venait d'être élevé à la dignité de Baronnet.

Cette dignité est toute particulière à la Grande-Bretagne, et tient le milieu entre la noblesse de la pairie et de la chevalerie. Jacques Ier fonda cette institution le 22 mai 1611. Le premier Baronnet créé fut Nicolas Bacon, de la famille du chimiste et du chancelier de ce nom. A la première institution de l'Ordre, le nombre des membres fut fixé à deux cents, mais Jacques Ier lui-même en nomma deux cent cinq.

En 1824, sous le règne de George IV, il y avait quinze cent soixante-sept baronnets. Depuis le siècle dernier on accorde, quoique avec discrétion, cette dignité aux illustrations marquées dans tous les genres. C'est à ce titre que Walter Scott fut fait baronnet par le prince régent, le 22 avril 1820.

Le rang et la préséance des Baronnets sont fixés après les plus jeunes fils des barons : les barons sont le dernier rang de la pairie anglaise. Les baronnets et leurs fils aînés sont faits chevaliers sur leur simple demande. Ils sont qualifiés de *Sir*, titre que l'on accole exclusivement à leur prénom en faisant suivre leur nom de famille du mot *baronnet* ou de son abréviation ordinaire *bart.*

En 1619, on créa les Baronnets d'Irlande qui possèdent les mêmes droits que ceux d'Angleterre. Charles Ier donna le même privilége aux Ecossais, et en 1625, voulant encourager la colonisation américaine, il créa les baronnets de la Nouvelle-Ecosse.

Le Canada a été également honoré plusieurs fois de cette distinction dans la personne de Sir Allan McNab, de Sir John Bervely Robinson, de Sir James Stuart, de Sir L. H. Lafontaine, et vient l'être de nouveau dans la personne de Sir G. E. Cartier. Tous les partis ont applaudi à cette nouvelle nomination.

En même temps que la nouvelle de l'élévation si juste et si agréable de Sir G. E. Cartier, nous avons apprise celle de l'honorable Langevin au grade de Chevalier du Bain, élévation non moins méritée et non moins agréable.

Les Chevaliers de l'Ordre du Bain appartiennent exclusivement à l'Angleterre. Les amateurs d'origines font remonter son institution à Egbert, un des petits rois de l'heptarchie au commencement du IXe siècle. Cet ordre, cependant, paraît avoir une origine plus récente, et les savants s'accordent à ne pas faire remonter l'institution de l'Ordre du Bain au-delà du règne de Henri IV. Selon l'usage des temps de chevalerie, le roi avait gardé la veille de son sacre, trente-six écuyers avaient veillé avec lui et pris le bain ; ce furent les premiers chevaliers de cet ordre qui fut ainsi fondé en 1399.

L'ordre subsita brillant jusqu'à la Réforme ; à cette époque il avait de nombreuses commanderies qui furent confisquées dans la spolation des biens religieux. Obscurci sous Henri VIII et Edouard IV, l'ordre du Bain se

ansforma sous Elizabeth ; il devint non plus un ordre religieux ou militaire, mais une distinction de cour purement honorifique. Le fameux Walter Raleigh fut créé chevalier du Bain par la grande Reine. Jacques Ier vendit ce titre plus d'une fois, comme il vendit tous les titres pour combler le vide que ses prodigalités occasionnaient dans les finances.

L'Ordre du Bain fut emporté dans la tourmente révolutionnaire du XVIIe siècle. En 1725, Georges Ier le ressucita et il est aujourd'hui destiné à récompenser le mérite civil et militaire.

Les Chevaliers du Bain étaient particulièrement attachés à la personne du roi, qu'ils servaient d'une façon spéciale dans la cérémonie de son couronnement, et les promotions se fesaient généralement la veille du sacre du Nouveau Souverain.

Après avoir été revêtus d'un habit de drap gris cendré, les néophytes se rendaient à l'église où ils entendaient les vêpres. Ensuite ils se mettaient au bain en signe de pureté, et c'est probablement cette coutume, d'abord particulière à cet ordre et qui depuis s'étendit aux ordres, qui lui fit donner son nom.

Après le bain les néophytes passaient la nuit en prières dans l'église, et se confessaient afin de purifier l'âme comme ils avaient purifié le corps. Au matin la trompette sonnait et le tambour battait comme pour les éveiller, et vêtus encore de l'habit de drap gris, ils se présentaient devant le grand Connétable et le grand Maréchal d'Angleterre. Ceux-ci les appelant un à un par leurs noms, leur fesaient jurer sur les Evangiles d'aimer Dieu avec loyauté et de servir l'Eglise au péril de leur vie, de respecter le Roi, de protéger la veuve et l'orphelin. Alors dépouillés du vêtement gris, ils étaient revêtus d'une robe et d'un manteau d'écarlate, coiffés d'une toque ornée d'une aigrette blanche, et se rendaient au palais. Le roi lui-même leur ceignait la ceinture et l'épée ; puis par son ordre deux anciens chevaliers leur chaussaient l'éperon d'or, insigne de toute chevalerie. Ils devaient ensuite servir le roi à son dîner, puis sur les trois heures de relevée, après s'être acquittés de cette fonction, ils allaient à l'église entendre les vêpres, à l'issue desquelles ils posaient sur l'autel leur épée qu'ils étaient obligés de racheter par une somme d'argent.

Les statuts de Henri IV avaient réglé que les chevaliers porteraient sur l'épaule gauche un écu de soie bleu céleste, à trois couronnes d'or en broderie, et pour devise ces trois mots : *tria in uno*, marquant les trois vertus théologales. Mais l'insigne principal de l'Ordre était un collier ou cordon rouge porté en écharpe, et au bout duquel était attaché un anneau d'or, renfermant un sceptre et la devise au milieu de trois couronnes en champ d'azur, et au bas une guirlande pendante.

La décoration aujourd'hui est une croix d'or à quatre branches émaillées de blanc et séparées par un léopard ; au centre une rose, un chardon et un trèfle avec trois couronnes, la devise est

Tria juncta in unum,

fesant allusion aux trois couronnes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande ; elle se porte suspendue à un ruban rouge.

Le Canada compte six commandeurs (K. C. B.) de l'Ordre du Bain : feu Sir Macauly, Sir Henry Smith, Sir John McDonald, de la province d'Ontario, et Sir E. P. Taché, Sir N. F. Belleau, Sir W. Logan, de la province de Québec.

—

Il compte sept chevaliers (C. B.) : feu M. de Salaberry, le Major Campbell, l'hon. Black, le juge en chef Draper et les honorables McDougall, Howland et Langevin.

II.

A Rome tout est tranquille. Une partie des troupes d'occupation ont quitté l'Italie et sont rentrées en France ; une brigade reste à Civita-Vecchia, et le drapeau français flotte toujours sur la forteresse, couvrant le drapeau pontifical de sa protection ; il n'y a pas lieu de s'alarmer.

C'est moins le mouvement extérieur des troupes qu'il faut considérer, que la politique du Cabinet des Tuileries ; ce qu'il faut surtout peser c'est le *jamais* de M. Rouher, c'est le maintien de la légion d'Antibes par le gouvernement français, c'est aussi l'importance stratégique de Rome à la veille d'un conflit européen, c'est, par dessus tout, l'opinion de la France qui fait au gouvernement une obligation de conserver Rome au Saint Père, obligation que, du reste, la Cour est plus que jamais décidée à remplir, malgré les bruits de toutes sortes que font courir les Italiens.

La *Correspondance de Rome* nous apprend en effet que le colonel d'Argy, commandant de la Légion d'Antibes, est de retour d'un voyage qu'il a fait en France ; il y a vu l'empereur et le ministre de la guerre : il a été félicité de sa belle conduite dans les derniers événements et de celle de la légion, et le résultat sera que la légion va être portée à deux bataillons. " On la regarde à Rome comme un corps d'élite, chargée de maintenir dans la pureté, les traditions de la valeur et de la discipline de l'armée française, de cette armée si digne de justifier par son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ l'adage *Gesta Dei per Francos*."

Les sociétés secrètes travaillent, avec une infernale activité, à désorganiser l'armée pontificale. De tous les points de l'Italie arrivent des émissaires dans un but politique. Des individus ont été arrêtés cherchant à s'enrôler, afin de pousser les troupes à la désertion ; c'est particulièrement le corps des zouaves qui est l'objet de leurs machinations : ayant perdu l'espoir de débaucher par la persuasion ou l'argent ces braves jeunes gens, ils ont fait entrer les femmes dans le complot, et quelles femmes !...... Quand un parti a recours à des moyens aussi infâmes, il n'est digne que du mépris des honnêtes gens, et ne saurait être ni assez flétri, ni assez combattu.

Tandis que la secte révolutionnaire cherche à corrompre l'armée, le gouvernement pontifical lui prodigue les enseignements et les secours de la religion. Une retraite a été prêchée à Saint-Louis-des-Français pour les légions d'Antibes, puis une seconde pour les zouaves. Les soldats étaient libres d'en suivre les exercices, mais l'empressement était si grand pour entendre les deux sermons qui se donnaient par jour, que l'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait ; les officiers, le colonel d'Argy en tête, ont été les premiers à prêcher de ferveur et d'exemple.

* * *

La Franc-Maçonnerie triomphe à Vienne où la loi sur le mariage civil a été accueilli par des réjouissances publiques, et force les évêques de se retirer de la Chambre des Seigneurs. Le cardinal Rauscher a, en effet,

écrit une lettre au président de la Chambre, où il déclare, au nom de ses confrères dans l'épiscopat, qu'il ne leur est plus possible, après le dernier vote, de prendre part aux délibérations de l'assemblée.

Cette joie de la *catholique* Autriche dans ce triomphe du libéralisme révolutionnaire, a droit de surprendre ceux qui n'ont pas soulevé le manteau religieux dont cette puissance a si longtemps couvert l'incrédulité réelle et l'immoralité dont elle est atteinte depuis le XVIIIe siècle ; mais ce résultat n'a rien d'imprévu pour ceux qui ont jugé de près la politique de l'Autriche.

Outre l'adoption de la loi du mariage, les autres faits qui s'y passent sont bien capables de confirmer cette appréciation. Les curés assez courageux pour signaler aux fidèles l'abîme vers lequel la révolution les entraîne, sont poursuivis comme perturbateurs du repos public ; les jésuites sont chassés de leurs colléges ; l'ambassade de Rome est abaissée au rang de simple légation et par mépris de la cour romaine ; enfin le Saint-Siége a été indignement trompé par rapport au Concordat, car tandis qu'on envoyait à Rome le comte de Crivelli pour donner des explications sur la conduite du cabinet, à Vienne on n'en continuait pas moins à en détruire les divers articles, par des lois contraires et même par de simples rescrits.

D'un autre côté les finances accusent un déficit de 450 millions pour les trois dernières années ; la crise ouvrière s'y fait également sentir comme en Suisse et en Belgique, et la situation est si triste que l'*Univers* n'a pas cru mieux la peindre qu'en comparant l'empereur François-Joseph à Louis XVI, et la révolution qui menace l'Autriche à celle qui emporta le trône des Bourbons.

L'empereur, avec le même attachement que Louis XVI à la foi catholique, se laisse entraîner avec une égale faiblesse de volonté sur la pente révolutionnaire où l'entraînent les ennemis de l'Eglise, et ce ne sont pas les avertissements qui lui ont manqué, il cède plutôt par manque d'énergie que par manque de lumière ; on se rappelle les éclatantes protestations de l'épiscopat autrichien déposées, il y a quelques mois, au pied de son trône, c'est après les avoir lues qu'il a laissé agir ses ministres.

" Sire, dans les vastes pays où les évêques soussignés exercent leurs devoirs de pasteurs, les croyances chrétiennes sont restées intactes dans le cœur de la très-grande majorité des habitants ; le nombre des catholiques dont la foi vacille est relativement fort restreint, et parmi eux il ne en trouvent que très-peu auxquels l'abandon complet du christianisme ne araisse pas une chose tout à fait impossible.

" Néanmoins les manifestations du moment sont dirigées par les enne-.is de l'Eglise et du christianisme. Ceux qui servent d'instruments à ces émonstrations ne sont chrétiens que le moins possible, et bien moins ncore catholiques. Or, malgré la loi, ils jouissent de la liberté complète, 'employer tous les moyens, même les plus odieux, pour tromper, pour veugler, pour exciter le peuple. La profondeur des convictions et la fer-.eté de la pensée individuelle, ne sont pas les qualités qui distinguent otre époque, et le défaut du courage moral ouvre à l'effronterie un vaste hamp d'activité. C'est ainsi que l'on s'explique les succès momentanés 'une agitation habilement organisée.

" Mais ce n'est pas par la vertu de pareilles influences qu'on peut fon-.er des institutions stables et bienfaisantes. Ce qu'elles donnent passe, ela est certain ; mais les ruines qu'elles laissent derrière elles sont incal-

culables. Eh bien, c'est à la faveur d'une telle situation qu'on déclare la guerre au mariage chrétien et à l'éducation chrétienne. Personne ne peut plus se tromper sur la portée des clameurs hypocrites qui s'élèvent contre le Concordat ; elles signifient : nous voulons un mariage sans lien perpétuel et sans caractère religieux ; nous voulons une éducation sans religion et sans morale sérieuse.

" Mais ceux qui demandent ces choses, si haut que puissent s'élever leur voix, ne sont qu'une faible minorité dans la population de l'empire, et en défendant le Concordat, nous défendons les véritables intérêts du peuple. Les évêques soussignés, vos fidèles sujets, pleinement convaincus qu'en prenant en main la défense des droits de l'Eglise, ils combattent pour Dieu, pour votre trône et pour votre peuple, remettent avec confiance sous la protection de Votre Majesté, leur cause dont la justice est indubitable."

Voilà le langage si juste et si modéré que François-Joseph n'a pas voulu entendre. Il saura bientôt que les évêques combattaient réellement pour son trône. Puisse-t-il ne pas l'apprendre trop cruellement !

* * *

Si l'Autriche, où tout croule, offre aux catholiques un spectacle navrant, ils ont au contraire lieu d'espérer et de se réjouir en reportant leurs regards vers l'Angleterre, où un grand acte de réparation semble être sur le point de s'accomplir bientôt.

Le moment approche en effet, où l'Irlande va obtenir justice et les choses marchent plus vite au parlement anglais qu'on aurait pu le prévoir. Dans la séance du 4 avril, la Chambre des Communes a reconnu que l'Eglise Anglicane devait cesser d'exister en Irlande comme établissement d'Etat.

Telle est en effet la conséquence que l'on est en droit de tirer des deux vôtes qui ont été émis dans cette mémorable journée. Par le premier, la Chambre a rejeté l'amendement de Lord Stanley, qui proposait le renvoi de la question au prochain parlement, à une majorité de 330 voix contre 270. Par le second, la chambre a décidé de se constituer en comité pour examiner la proposition de M. Gladstone.

Et ce n'est pas là seulement une question de principe, ce serait peu de convenir de la nécessité d'abolir l'église officielle en Irlande, si l'on ne devait en venir de longtemps à l'application. Ce serait sans doute une victoire pour l'Eglise catholique ; mais peu profitable si les fruits devaient se faire entendre indéfiniment. Tout porte à croire que les conséquences seront immédiatement déduites, et que le gouvernement sera prochainement amené à traiter l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane sur le même pied d'égalité devant la loi. De là naitront sans doute d'autres conséquences applicables à la Haute Eglise, en Angleterre même, et c'est parce que ces conséquences ont été prévues, que M. Disraëli a usé des moyens les plus extrêmes pour rallier à son opinion la majorité. Il a été jusqu'à répéter ces accusations banales ressassées depuis des siècles, contre l'Eglise catholique, et que les Anglais sensés ne peuvent plus entendre sans sourire de pitié. Il a osé dire " que les partisans du Pape, sous le voile du libéralisme, s'étaient ligués pour s'emparer du pouvoir suprême, et que leur réussite menacerait le trône même." Et quoi, l'Angleterre croit-elle que le Pape est Fénien, et que sa flotte va faire une descente sur les côtes d'Albion, occuper Londres et renouveller une seconde conquête normande. Allons, M. Disraëli, vous n'en croyez rien, et la chambre avec vous, ce

algré cet épouvantail mis devant ses yeux, elle a donné raison à M. ladstone. C'est la première fois peut-être qu'un ministre anglais fait apraître, avec si peu de succès, le terrible fantôme du papisme. Que va deenir la vieille Angleterre si l'on peut lui parler des sinistres projets du 'ape sans la glacer de terreur!

Ce fait du moins a une signification profonde et fait connaître quel est 'état des esprits en Angleterre ; le temps des persécutions est passé, l'église atholique gagne chaque jour dans l'opinion publique ; les préjugés de race et de conquêtes disparaissent peu à peu, la fusion tend à se faire entre les aincus et les vainqueurs, l'Angletere n'a rien à y perdre et les terreurs de M. Disraëli ne sont que feintes. Il ne peut ignorer que si l'Angleterre fait cesser les plaintes séculaires de l'Irlande, elle y gagne une alliée fidèle et d'autant plus sûre, que son peuple et ses évêques catholiques lui donnent tous les jours de nouvelles garanties de loyauté ; que l'on donne à l'Irlande une égalité complète devant la loi, et l'Angleterre n'aura pas même besoin d'y laisser un soldat pour s'assurer de la tranquillité. L'Irlande, de son côté, ne peut que gagner à cette union, jamais elle ne sera plus grande qu'unie à la puissante reine des mers, à moins qu'elle ne songe un jour à conquérir la grande Bretagne et l'Ecosse, ce qui serait une chimère à laquelle sans doute le premier ministre de la reine Victoria n'a pas rêvé.

Un des assaillants les plus énergiques du cabinet a été M. Lowe, esprit mordant, incisif, logique, et orateur du premier ordre : Il a toujours, comme disent les Anglais, les oreilles de la chambre. Entre ses mains habiles tous le projet ministériel a subi une distinction minutieuse, et de plus il a été sans pitié pour la protestantisme légal de l'Irlande.

" Comment, s'est-il écrié à un certain moment, 70 pour 100 de la population irlandaise sont catholiques, 12 pour 100 seulement appartiennent à l'église épiscopale, et ces 12 pour 100 sont gorgés de richesse, tandis que 78 pour 100 ne reçoivent aucun secours de l'Etat ! Eh bien j'en tire cette conclusion, c'est que l'Irlande est un pays par excellence pour y établir le système volontaire, car la majorité du peuple y soutient déjà son clergé, et l'établissement de l'égalité politique pour toutes les religions est, selon moi, la condition nécessaire de la question."

L'attitude de la presse est également remarquable dans cette circonstance. La plupart des journaux font entendre des chants de triomphes et dans beaucoup de grandes villes, des assemblées ont eu lieu pour féliciter M. Gladstone de sa victoire. Ce fait est significatif en présence des futures élections : Le maintien ou la suppression de l'église épiscopale d'Irlande deviendra sans doute le cri de guerre des partis ; jamais la malheureuse Irlande n'aura joué un rôle si important dans la politique britannique. La justice finit toujours par reprendre ses droits, ce sera un nouveau triomphe pour l'église et une consolation dans ces temps d'épreuves et de combats.

Si l'Angleterre s'inquiète du résultat des débats parlementaires, elle doit être dans la joie de voir sitôt finie une guerre qui pouvait se prolonger indéfiniment et lui créer de très-grands embarras. Le succès de l'expédition d'Abyssinie a été complet ; le 7 Avril le général Napier appris que Théodoros se disposait à venir à sa rencontre, il ne l'attendit pas et vint camper le lendemain à six mille de Magdala dont il alla reconnaître la position. En même temps, il envoya sommer le Négus de rendre ses prisonniers. Celui-ci n'en fit rien ; le délai accordé étant passé, le général anglais fit donner l'assaut au fort Shillasse qui couvrait la position de Magdala ; il fut emporté presque sans coup férir.

Théodoros, témoin de la lâcheté de ses troupes, se jeta dans Magda et ouvrit le feu sur l'armée anglaise. Sir Napier, de son côté, commen ça le bombardement qui dura trois heures, puis il lança ses colonne d'assaut qui avec peu de blessés et pas un seul homme de tué empo tèrent la forteresse.

Théodoros a été trouvé parmi les morts, la tête fracassée par une balle; 1400 prisonniers sont tombés aux mains des Anglais avec les deux fils du Négus. Les captifs, pour la délivrance desquels l'expédi tion avait été entreprise, sont aujourd'hui en route pour l'Angleterre. De grands richesses avaient été accumulées à Magdala, le butin a été immense, et l'enthousiasme des soldats n'a pas été médiocre quand ils ont découvert quatre couronnes royales d'or massif, et 20,000 dollars en argent, plus de mille pièces d'argenterie et une quantité énorme d bijoux et d'autres objets de prix.

Le 14 avril, les vainqueurs, embarqués de nouveau, reprenaient, co verts de lauriers, le chemin de la patrie, les uns partaient pour les Inde les autres pour l'Angleterre.

Une paysanne de la Bavière rhénane possède six oies de la plus bel venue. Un de ces matins, en allant leur ouvrir l'étable où elles passaien la nuit, un triste spectacle s'offre à sa vue: les oies étaient là, étendu toutes ensemble, comme frappées du même coup mortel. Cependant l pauvres bêtes ne portaient aucune trace de violence. Le vol était éviden ment étranger au crime, car le voleur aurait emporté ses victimes. I bonne femme se perdait en conjectures; cependant, après tous les effor possibles pour ranimer ses oies, elle se décida à les plumer séance tenan après quoi elle les porta dans sa chambre. Le soir venu, elle se couch en essayant de se consoler par la pensée qu'elle irait le lendemain, jour d marché, à la ville voisine, vendre ses pensionnaires.

Au milieu de la nuit, elle fut soudain réveillée par des cris plaintifs q montèrent bientôt au diapason le plus déchirant; saisie de frayeur, e n'ose faire un mouvement. Les gémissements continuent; de sourds p tinements accompagnent ces plaintes sinistres et semblent se rapprocher lit; enfin, au milieu de l'obscurité, la fermière dont l'effroi est au comb voit s'agiter une demi-douzaine de fantômes menaçants. Elle se croit p due, et appelle au secours d'une voix désespérée. La servante de fern couchée tout auprès, se hâte d'accourir une lanterne à la main. Les re nants étaient les six oies ressuscitées. A cette vue, la fermière saute bas de son lit et court se réfugier dans l'étable, où la servante non moi épouvantée, va se cacher aussi. Le jour parut enfin, et tout s'expliq lorsqu'elles aperçurent dans l'étable une jarre découverte où ferment de l'eau-de-vie de grain. Les oies, pendant leur séjour dans l'étable, avaient voulu boire et reboire, tant et si bien qu'elles étaient tombées léthargie. Elles en seront quittes pour une mue forcée, et l'année p chaine leurs plumes auront repoussé.

Combien d'ivrognes ont été plumés vifs pour s'être ainsi endormis d l'ivresse.

LETTRE DE PIE IX AUX EVEQUES DU CANADA.

Mgr. l'Archevêque de Québec a reçu le 4 du courant de Notre Saint Père le Pape, la lettre suivante adressée à tous les Evêques de la Province, au sujet des Zouaves Pontificaux Canadiens :

" *A nos Vénérables Frères les Evêques de la Province de Québec, et à leur Clergé, etc.*

PIE IX, PAPE.

" *Vénérables Frères et Chers Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.*

" Nous avons déjà chargé la troupe d'élite de jeunes Canadiens qui ont dit adieu à leur patrie et traversé une étendue de terre et de mer pour voler à Notre secours et défendre les droits du St. Siége, de vous dire avec quelle affection et quelle joie Nous avons reçu un si éclatant témoignage d'amour et de dévouement, et combien Nous avons été charmé des marques de respect que vous et votre peuple Nous avez données. Mais Nous ne pouvons Nous empêcher de vous l'écrire Nous-mêmes.

" La douleur avec laquelle vous avez vu le trône pontifical injustement attaqué, les prières publiques que vous aviez recommandées, et qui ont été faites avec tant de piété dans le but d'implorer pour Nous le secours de Dieu, la joie universelle qui a éclaté partout à la nouvelle de Notre récente victoire ; l'ardeur avec laquelle,—vous Nous l'assurez,—votre jeunesse aspire à s'enrôler dans Notre milice, et leurs parents et les autres fidèles sourient et applaudissent à leur résolution : tous ces faits nous prouvent si bien l'amour dont brûlent vos cœurs pour Notre personne, et montrent si clairement cette inébranlable solidité de l'unité catholique, qui fait notre joie, qu'ils demandent de Nous une preuve toute particulière de Notre reconnaissance. Cette preuve, Nous vous la donnons bien volontiers : et en remarquant avec joie et bonheur dans ces circonstances le fruit de vos travaux, en constatant la foi, la religion et la piété avec lesquelles votre peuple répond à votre zèle et à vos soins, Nous prions Dieu de conserver dans tous les cœurs cette belle disposition, de confirmer par sa grâce et de promouvoir son œuvre, afin qu'il puisse un jour récompenser au centuple ce que vous faites pour la gloire de son nom. En attendant, comme une assurance de cette grâce d'en haut et comme gage de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous accordons avec toute l'affection possible, Notre bénédiction Apostolique, à vous et à tous ceux dont vous êtes chargés.

" Donné à Rome, près de St. Pierre, le 31 mars 1868, en la 22ème année de Notre Pontificat.

" PIE IX, PAPE."

LE MOIS DE MARIE.

Après un long chemin au milieu du désert,
Sous un soleil de feu, sans ombre ni rosée ;
De torrents de sueur quand son front est
[couvert,
Quand de son sein s'échappe une haleine
[embrasée ;
De ses yeux égarés, le pauvre voyageur
Interroge le ciel... et, suspendant sa course,
Il appelle en pleurant l'ombrage et la fraî-
[cheur,
L'eau murmurante de la source.

Egaré comme lui dans un désert brûlant,
Dévoré par les feux d'un soleil sans nuage ;
Des sueurs du chemin mon front est ruisse-
[lant,
Et je demande aussi la fraîcheur et l'ombrage.
A notre Dieu jamais on n'eut recours en vain!
Il fait jaillir pour moi la source de la vie,
Et je bois à longs traits, au bord de mon
[chemin,
Aux sources du Mois de Marie.

•

Au sein de l'océan, ballotté par le flot,
Quand le vaisseau gémit sous l'affreuse tem-
pête ;
La terreur vient glacer le cœur du matelot :
L'abîme sous ses pieds... la foudre sur sa
[tête !...
Oh ! qui lui donnera d'échapper à la mort ?
Dans cette sombre nuit, où chercher un
asile ?
Etoile du marin, viens le conduire au port
Où son vaisseau sera tranquille !

Je navigue aussi moi sur des flots furieux ;
Le vent des passions agite ma nacelle :
La mort de toutes parts se présente à mes
[yeux.
La mer au loin mugit, et l'éclair étincelle.
O Dieu, maître des flots, de moi prenez
[pitié..!!!
A l'instant m'apparaît une étoile bénie
Et ma nacelle dort à sa douce clarté
Dans le port du Mois de Marie.

•

La mort vole en éclats au sein des bataillons,
Le canon la vomit, grondant comme un ton-
[nerre.
La lumière a pâli sous ses noirs tourbillons,
Et les morts par milliers couvrent au loin la
[terre.
Et dans des flots de sang un malheureux
[blessé
De ses cris suppliants implore aide, assis-
[tance.
Si sa mère était là !!! mais le bruit a cessé,
Sa voix se perd dans le silence.

Engagé comme lui dans de rudes combats,
Autour de moi l'enfer fait pleuvoir la mi-
[traille.
De tous côtés je vois les plus braves soldats,
En expirant tomber au fort de la bataille.
Et moi, je suis blessé, la mort est dans mon
[sein..
Par pitié, par pitié, du secours je vous prie!
Ma mère est près de moi, je sens sa douce
[main.
Je suis dans le Mois de Marie.

•

Quand l'exilé revient au foyer paternel,
En saluant de loin les toits de son village,
Le vent, l'oiseau, la fleur, tout lui semble un
[appel,
Et malgré sa fatigue il retrouve courage.
Mais la pluie a grossi le rapide torrent...
On l'attend sur le bord et du geste on le
[presse..
Qu'on lui donne une barque, il rejoindra
[content
Le doux objet de sa tendresse.

Exilé, je retourne au bienheureux pays
Où l'on m'a dit cent fois que j'ai reçu nais-
[sance.
Je vois dans le lointain ses pavillons chéris ;
Marchons, marchons encor, le cœur plein
[d'espérance.
Salut mon beau pays, salut toit paternel!!!
Je vais franchir gaîment le fleuve de la vie,
Une barque m'attend pour me conduire au
[ciel,
La barque du Mois de Marie.

F. M.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE I.

(Suite.)

DESSEIN ET FORMATION DE LA COMPAGNIE DE MONTRÉAL.

XV.

Première tentative des Associés pour acquérir l'Isle de Montréal.

Quoique la Société ne fut composée alors que de six membres, en y comprenant M. de la Dauversière et M. Olier, ils résolurent de faire à leurs frais, un premier embarquement au printemps de l'année suivante, 1641 ; et pour exécuter avec plus de sagesse les ordres qu'ils croyaient avoir reçus de Dieu, ils jugèrent nécessaire, avant tout, d'acquérir en propre l'île de Montréal. Nous avons vu qu'elle avait été donnée à M. Jean de Lauson, par la Compagnie de la Nouvelle-France, sous la condition expresse d'y établir une colonie ; mais celui-ci, devenu depuis intendant du Dauphiné, où il résidait cette année 1640, avait négligé jusqu'alors de faire passer des colons à Montréal et d'y commencer aucun défrichement. Les nouveaux Associés résolurent donc de le prier de les substituer à sa place ; et, conformément à la pratique qu'ils voulaient garder inviolablement, de se cacher aux yeux du monde et de faire leur œuvre en secret, ils obligèrent M. de la Dauversière et M. de Fancamp, qui devaient paraître comme agents de la Société, d'aller le trouver à Vienne, en Dauphiné, pour lui demander la cession de cette île, et quelles conditions il y mettrait. Une proposition de cette nature devait rencontrer des difficultés du côté de M. de Lauson, qui avait fait demander et avait obtenu la propriété de l'île de Montréal, uniquement pour y faire un établissement en faveur de son fils, François de Lauson, dont il espérait élever par là bien haut la fortune. Aussi, dès qu'il eut appris le

sujet de leur voyage, il ne put écouter paisiblement une proposit lui parut si opposée à ses intérêts, et qui renversait en partie se rances pour l'avancement de sa famille, et ne répondit à toutes stances que par des refus

XVI.

M. de Lauson cède aux Associés l'île de Montréal.

Le mauvais succès de cette négociation, au lieu de ralentir le : Associés, dès qu'ils en furent informés, sembla n'avoir servi qu'à le plus ardent, tant ils se tenaient pour assurés d'une complète réuss arrêtèrent donc entre eux que M. de la Dauversière ferait un voyage en Dauphiné, et que M. de Fancamp, qui ne pouvait alors l pagner, lui donnerait sa procuration pour accepter la donation au nom des deux : ce qu'il fit, par acte passé le 12 juillet 1640 Pierre de Laforest, notaire à la Flèche ; qu'enfin le P. Charles La Jésuite, se joindrait à M. de la Dauversière pour presser lui-mêm Lauson. Ce Religieux connaissait parfaitement le Canada, où été supérieur des missions, confesseur de Champlain et l'un des p qui avaient desservi l'église de Notre-Dame de Recouvrance. depuis deux ans à Paris, il y exerçait l'emploi de Procureur des : de la Compagnie de Jésus ; et, comme il était particulièremen et dignement estimé de M. de Lauson, sa médiation semblait d'avance le succès de cette affaire. Leur voyage eut, en effet, l' dénoûment qu'ils s'en étaient promis ; car M. de Lauson, quoiqu demment si intraitable, céda, cette fois, l'île de Montréal à M Dauversière et à ses associés, aux mêmes conditions qu'il l'avai Dans le contrat de cette session, passé à Vienne le 7 août 1640 Courdon, notaire (1), il est déclaré que M. Jean de Lauson " le " donne et transporte purement et simplement l'île de Montréa " en la rivière du Saint Laurent, au-dessus du lac Saint-Pierre, t " qu'elle a été donnée par messieurs de la Compagnie de la N " France à M. de la Chaussée, pour en jouir eux et leurs ayan " comme de leur chose propre et à eux appartenant, aux mêmes " et conditions." Ce qui fut promis et juré de part et d'aut l'hôtel de Maugiron, où habitait l'intendant. En outre, par un contrat, passé le même jour, " M. de Lauson, tant en son n " comme légitime administrateur de François de Lauson, écuyer, " Lyrée, son fils, leur cède le droit de navigation et de passage " l'étendue de la rivière Saint-Laurent, ainsi que le droit de pê " cette rivière, jusqu'à deux lieues autour de l'île de Montréal.

(1) Dans la *Vie de M. Olier* (2ème édition, publiée en 1853, tom. II, p. donné par erreur à cet acte la date du 17 août 1640.

" en considération du grand nombre d'hommes qu'ils font passer dans " cette île pour peupler la colonie et aider à défricher les terres voisines " de celles du dit sieur de Lyrée ; à la charge de lui donner, chaque " année, dix livres de poisson, par forme de simple reconnaissance."

XVII.

La grande Compagnie donne un nouveau titre de propriété aux Associés.

Mais, lorsque messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France apprirent cette cession, ils déclarèrent que M. de Lauson, qui n'était plus alors chargé de leurs affaires, n'avait pu transporter légitimement à M. de la Dauversière et à ses associés la propriété de l'île de Montréal, attendu que, n'y ayant jamais envoyé aucun colon, ni fait la moindre dépense, malgré ses engagements, il se trouvait par là déchu de son titre de possession, et que l'île appartenait, comme auparavant, à la Compagnie. M. Olier et ses associés, désirant donc avoir un titre de propriété qui ne pût être contesté par personne, obtinrent, sous le nom de M. de Fancamp et de M. de la Dauversière, des nouvelles lettres de concession de la Compagnie elle-même, le 17 décembre de cette même année 1640. Il est bon de remarquer ici qu'avant que l'établissement de Montréal fût commencé, la grande Compagnie, au lieu d'en prendre alors quelque ombrage, comme elle le fit peu après, le considéra au contraire, comme très-avantageux à elle-même, ne voyant dans ses pieux fondateurs, que de généreux auxiliaires, qui, en l'aidant à porter ses propres charges, seraient soumis en tout à son administration. Aussi accueillit-elle la demande des associés de Montréal, et accepta-t-elle très-volontiers les engagements, contenus en plusieurs articles, qu'ils promirent d'exécuter fidèlement. " Notre plus grand désir," disaient les membres de l'assemblée générale des Cent-Associés, dans leurs lettres de concession de l'île de Montréal, " étant d'établir une forte colonie en la " Nouvelle-France, afin d'instruire les peuples sauvages de ces lieux " dans la connaissance de Dieu, et de les attirer à une vie civile, nous " avons reçu très-volontiers ceux qui se sont présentés pour nous aider, " en cette louable entreprise ; et étant informés des bonnes intentions " des sieurs de Fancamp et de la Dauversière, de leur zèle pour la " religion catholique, apostolique et Romaine, et de leur affection au " service du roi, nous leur avons donné et concédé, en vertu du pouvoir " à nous attribué par Sa Majesté, une grande partie de l'île de Montréal."

XVIII.

La grande Compagnie donne la Seigneurie de Saint-Sulpice aux Associés.

La Compagnie de la Nouvelle-France, qui ne s'occupait guère alors que du négoce, craignit apparemment que, si elle leur eût donné cette

île tout entière, le futur établissement, qui devait se trouver à soixante lieues au-dessus de Québec, ne diminuât le commerce de ce dernier poste, en engageant les sauvages, qui viendraient en traite, à laisser leurs pelleteries à Villemarie, sans se donner la peine de descendre plus bas. Elle se réserva donc à elle-même la tête de l'île de Montréal, sans doute afin d'y former, au besoin, un établissement de commerce, qui, se trouvant au-dessus de Willemarie et des rapides du Saut Saint-Louis, invitât naturellement les sauvages à y porter leurs pelleteries, de préférence à tout autre lieu, comme étant le premier qu'ils rencontreraient sur leur passage. En exceptant ainsi de sa concession cette partie de l'île de Montréal, elle ordonna qu'on tirât une ligne de séparation, depuis la rivière des Prairies jusqu'au lac Saint-Louis, à la distance d'environ quatre lieues de la montagne. Mais, pour dédommager les associés de Montréal, à qui M. de Lauson avait accordé l'île toute entière, comme la Compagnie l'avait concédée elle-même à M. de la Chaussée, elle leur donna encore une étendue de terre de deux lieues de large, le long du fleuve Saint-Laurent, à partir de l'embouchure de la rivière de l'Assomption, sur six lieues de profondeur ; et cette terre, connue depuis sous le nom de Saint-Sulpice, leur fut concédée, aussi bien que la partie du bas de l'île, en toute propriété, justice et seigneurie, à perpétuité. En même temps, la Compagnie déclara de nul effet la concession faite le 15 juin 1636 à M. de la Chaussée, aussi bien que le transport de ses prétendus droits à M. de Lauson, à cause du défaut d'exécution des conditions, dans le temps prescrit par les règlements.

XIX.

Combien la Providence seconde les associés dans l'acquisition de l'Ile.

On peut remarquer ici, comme nous aurons souvent occasion de le faire dans cette histoire, combien Dieu se plaisait à favoriser l'œuvre de Villemarie, et à montrer, par les facilités de l'exécution, qu'il était seul auteur de ce dessein. Pour accomplir les ordres qu'ils croyaient avoir reçus, MM. de Montréal désiraient posséder en propre l'île désignée pour l'établissement de Villemarie ; et M. de Lauson, contre sa première inclination, et contre son propre intérêt, la leur céda, en effet, dans son entier. Toutefois, la Compagnie de la Nouvelle-France, en vue d'augmenter son propre commerce, casse cette cession, se réserve à elle-même la tête de l'île, et, pour les dédommager de ce retranchement, leur offre, d'elle-même, et leur donne la seigneurie de Saint-Sulpice. Enfin, dans la suite, cette même Compagnie se voyant hors d'état de faire un établissement dans cette partie réservée, et n'en retirant pour elle-même aucune sorte d'avantages, la réunit de nouveau au reste de l'île, en 1659, pour qu'elle fût possédée également par les seigneurs de Montréal. Outre l'île qu'ils avaient désirée, ils reçurent donc, par ce même contrat de donation, du

17 décembre 1640, la seigneurie de Saint-Sulpice, qu'ils n'avaient pas demandée, et qui même leur était alors entièrement inconnue. Aussi, dans un écrit qu'ils publièrent, en 1643, ne purent-ils s'empêcher de signaler ce dénoûment inattendu, comme l'une des marques visibles des bénédictions de Dieu sur leur œuvre : faisant remarquer que ceux qui avaient le droit de leur faire ces concessions leur donnèrent l'île de ce nom et d'autres terres aux environs, sans savoir bien alors ce qu'ils faisaient, ni les uns ni les autres.

XX.

Montréal très-propre au dessein des associés en faveur des sauvages.

De toutes les terres du Canada connues alors des Français, l'île de Montréal était, par sa situation et ses autres avantages, le lieu le plus propre au dessein des associés; et ceux qui ne jugeaient du projet de Villemarie que par le succès qu'il eût dès son début, sans connaître les vrais motifs qui l'avaient fait entreprendre, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à la sagesse des fondateurs, à laquelle ils l'attribuaient. "M. l'abbé Olier," dit le P. Le Clercq, récollet, "en conçut le premier dessein ; et on peut dire, ajoute-t-il, qu'il n'y en a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni de mieux concerté." Par sa situation, cette île semblait être, en effet, destinée à devenir un centre de communication pour toutes les contrées voisines. Depuis l'embouchure du fleuve St. Laurent jusqu'à cette île, on compte près de deux cents lieues ; et toute cette étendue d'eau est navigable, même aux grands navires, qui peuvent remonter le fleuve jusqu'à Montréal, malgré la rapidité du courant. Le lit du fleuve est très-profond, surtout sous la ville qu'on a bâtie depuis, et les plus gros vaisseaux marchands peuvent être amarrés si près du rivage, qu'on les touche avec la main. Cette île a vingt lieues de circuit ; elle est baignée, d'un côté, par le fleuve Saint-Laurent, de l'autre, par la rivière des Prairies, qui, se joignant ensemble, forment comme deux lacs, aux deux extrémités ; et toutes ces eaux, marchant de compagnie, prennent le nom de fleuve Saint-Laurent. Enfin, par le moyen des rivières, qui, au nord et au midi, au levant et au couchant, se jettent dans le fleuve ou dans la rivière des Prairies, toutes les nations sauvages devaient trouver un abord facile à Villemarie. C'est ce qui faisait dire aux Associés, dans la lettre qu'ils écrivirent au pape Urbain VIII, en 1643 : "Pour répandre la Foi parmi les nations de la Nouvelle-France, notre Société a choisi le lieu appelé l'île de Montréal, placée au 45e degré de latitude et qui est, pour quatre-vingts nations barbares, comme un centre propre à les attirer, à cause des rivières qui y affluent de toute part. Elle est d'ailleurs très-commode, pour aller de là prêcher la Foi à chacune de ces nations, à cause du célèbre fleuve de Saint-Laurent, qui a trois cents lieues de cours ; et enfin tout à fait propre, à cause des avantages qu'elle

offre en abondance pour la vie humaine, à fournir le moyen de faire du bien à ces infidèles et de les former tant à la vie civile qu'à la vie chrétienne."

XXI.

L'Ile de Montréal très-propre à l'établissement d'une colonie.

Ceux qui, les premiers, firent l'expérience de la terre, qui est noire et pierreuse, furent, en effet, étonnés de voir qu'elle produisait du grain en abondance, et que tout y venait comme à plaisir. On n'avait qu'à jeter de la graine de melon sur un peu de terre remuée parmi les pierres ; et les melons ne laissaient pas d'y venir, sans aucun autre soin de la part de l'homme. Aux deux extrémités de l'île de Montréal, il y a une quantité d'autres îles plus petites et fort agréables. Ces îles étaient alors autant de belles et grandes prairies, ou comme autant de jardins, tant à cause des fruits qui s'y trouvaient en abondance, que de la forme et de l'artifice dont la nature les avait parées, en y réunissant tous les agréments que les peintres peuvent représenter dans leurs paysages. En outre, les oiseaux et les bêtes sauvages y étaient en fort grand nombre, et la pêche très-abondante. On peut ajouter que l'île de Montréal, jusqu'alors négligée par les Français, comme trop éloignée de la mer, n'était occupée par aucune nation sauvage, ce qui donnait plus de facilité pour y établir une colonie. On a vu qu'elle avait été habitée autrefois, et que même, au temps de Jacques Cartier, elle était le chef-lieu d'un grand nombre d'autres bourgades. Mais, depuis que ses habitants en avaient été chassés, ni ceux-ci, ni leurs descendants, n'avaient fait aucune tentative pour s'en remettre en possession ; et les vainqueurs de cet ancien peuple avaient eux-mêmes négligé et abandonné leur conquête, à laquelle ils préféraient, sans doute, leur propre pays. Toute l'île de Montréal étant donc ainsi déserte depuis longtemps, un établissement de Français dans ce même lieu devait faire peu d'ombrage aux nations sauvages qui demeuraient au loin ; du moins il ne pouvait être considéré comme une usurpation injuste d'un territoire déjà occupé par des naturels, comme il fut arrivé si Hochelaga eût encore été debout, avec son chef et son peuple.

XXII.

Montréal très-propre à devenir la protection du reste de la colonie.

Enfin, cette île, étant à soixante lieues plus haut que Québec, devait faire de Villemarie le poste le plus avancé de ce pays ; et, par conséquent, comme une protection pour le reste de la colonie Française, en la mettant à couvert des incursions des Iroquois, comme l'ont remarqué les anciens historiens du pays, entre autres le P. du Creux, dans son histoire de la Nouvelle-France. C'est pourquoi les Associés de Montréal, après avoir exposé, dans un écrit dont nous parlerons bientôt, tous les avantages de

cette île, concluaient en ces termes : " Ainsi, Dieu, grand amateur du salut des hommes, qui n'a pas moins la science des temps favorables que celle des lieux commodes au bien de ses créatures, semble avoir choisi cette île agréable et utile, non-seulement pour la conservation de Québec, mais encore pour y assembler un peuple composé de Français, et de sauvages qui seront convertis pour les rendre sédentaires, les former à cultiver les arts mécaniques et la terre, et faire célébrer les louanges de Dieu, en un désert où Jésus-Christ n'a point été nommé, et naguère le repaire des démons."

XXIII.

Conditions imposées aux Associés de Montréal.

Ils ajoutent que cette île leur avait été cédée à des conditions très-favorables, que le roi avait daigné agréer. Ces conditions furent de donner à la Compagnie de la Nouvelle-France, à chaque mutation de possesseur, une pièce d'or, du poids d'une once ; d'observer, dans les terres données, la coutume de Paris ; de dépendre, pour les matières de justice, de la Cour Souveraine, qui serait établie à Québec, ou ailleurs, à laquelle on pourrait appeler des sentences rendues par les juges particuliers que les seigneurs de Montréal établiraient sur les terres ; de ne traiter pelleteries avec les sauvages que pour l'usage et la nécessité des particuliers, et de remettre le reste entre les mains des commis de la Compagnie, au prix qu'elle aurait fixé. Elle défendit aux seigneurs de Montréal de bâtir aucune citadelle, quoiqu'ils pussent se retrancher et se fortifier, autant qu'il serait nécessaire, pour se garantir des incursions des sauvages ; et en vue d'augmenter la colonie, elle leur interdit aussi de faire aucune concession de terre aux colons déjà résidants dans la Nouvelle-France. Ils ne devaient donc en faire qu'à ceux qui viendraient s'y établir, ou qu'ils y feraient eux-mêmes passer chaque année, en ayant soin de remettre le rôle de ces derniers à la Compagnie, pour lui servir de décharge, obligée qu'elle était de peupler le pays. Enfin, elle ordonnait à M. de Montmagny, gouverneur pour elle dans la Nouvelle-France, de mettre M. de Fancamp et les siens en possession des terres qu'elle venait de leur donner. Le même jour de cette concession, 17 décembre 1640, la Compagnie de la Nouvelle-France s'engagea à transporter, à ses frais, sur ses propres vaisseaux, jusqu'à trente hommes de ceux que MM. de Montréal feraient passer en Canada, par le prochain embarquement, ainsi que trente tonneaux de provisions destinées pour leur subsistance ; comme aussi d'écrire à M. de Montmagny de leur donner deux emplacements, l'un au port de Québec, l'autre aux Trois-Rivières, pour y bâtir deux magasins où ils pussent mettre en sûreté leurs provisions.

XXIV.

Engagements et espérances des associés de Montréal.

De leur côté, MM. de Montréal présentèrent à la Compagnie et promirent d'observer les articles suivants, où ils exposaient la fin de leur entreprise, et les moyens qu'ils avaient concertés entre eux, pour en procurer l'exécution. " Le dessein des Associés de Montréal, est de tra-" vailler purement à procurer la gloire de Dieu et le salut des sauvages. " Pour atteindre ce but, ils ont arrêté entre eux d'envoyer, l'an prochain, " à Montréal, quarante hommes bien conduits et équipés de toutes les " choses nécessaires pour une habitation lointaine. Ils ont arrêté aussi " de fournir deux chaloupes ou pinasses, pour voiturer, de Québec à " Montréal, les vivres et les équipages des colons. Ces quarante hommes " étant arrivés dans l'île, se logeront et se fortifieront, avant toutes cho-" ses, contre les sauvages ; puis ils s'occuperont, pendant quatre ou cinq " ans, à défricher la terre et à la mettre en état d'être cultivée. Pour " avancer cet ouvrage, les Associés de Montréal augmenteront, d'année " en année, le nombre des ouvriers, selon leur pouvoir ; enverront des " bœufs et des laboureurs, à proportion de ce qu'il y aura de terres " défrichées ; et un nombre suffisant de bestiaux, pour en peupler l'île et " engraisser les terres. Les cinq années étant expirées, ils feront cons-" truire une maison, sans interrompre le défrichement des terres, et la " meubleront de toutes les choses nécessaircs pour la commodité de ceux " d'entre eux qui voudront aller en personne servir Dieu et les sauvages " dans ce pays. Ils feront ensuite bâtir un séminaire, pour y instruire " les enfants mâles des sauvages. On tâchera de conserver habituel-" lement dans ce séminaire dix ou douze ecclésiastiques, dont trois ou " quatre sauront les langues du pays, afin de les enseigner aux mis-" sionnaires qui viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, se repose-" ront un an au séminaire, pour apprendre ces langues, et ensuite, être " dispersés parmi les nations voisines, selon qu'il sera jugé à propos. " S'ils tombent malades, le séminaire leur servira de retraite. Les autres " ecclésiastiques s'occuperont à l'instruction des enfants des sauvages et " des Français, habitants de la dite île. Il y faudra encore un séminaire " de Religieuses pour instruire les filles sauvages et les Françaises, et un " hôpital pour y soigner les pauvres sauvages quand ils seront ma-" lades.

" Toutes ces choses étant en bon état, on ne pensera qu'à bâtir des " maisons, tant pour loger quelques familles Françaises, notamment les " ouvriers nécessaires au pays, que les jeunes gens mariés, qui auraient " été instruits au séminaire, et les autres sauvages convertis qui vou-" draient s'y arrêter. On leur donnera quelques terres défrichées, des " grains pour les semer, des outils et des hommes pour leur apprendre à

“ les cultiver. Au moyen de ces mesures, les asssocié espèrent, de la “ bonté de Dieu, voir en peu de temps une nouvelle Eglise, qui imitera “ la pureté et la charité de la primitive : ils espèrent aussi qu'avec le “ temps, eux ou leurs successeurs, étant bien établis dans l'île de Mont- “ réal, pourront s'étendre dans les terres et en amont du grand fleuve, et “ y faire de nouvelles habitations, tant pour la commodité du pays que “ pour faciliter la conversion des sauvages.

XXV.

Les Associés se proposent d'établir, plus tard, trois communautés à Montréal.

Comme on vient de le voir, les fondateurs de Montréal se proposaient d'établir trois communautés à Villemarie : l'une d'ecclésiastiques séculiers, l'autre de Sœurs vouées à l'instruction de la jeunesse, et la troisième d'Hospitalières, pour l'assistance des malades. Dans leur pieuse intention, ces trois communautés devaient faire honorer en Canada la sainte famille de Jésus, Marie et Joseph, et, pour cela, être consacrées chacune à l'une de ces trois augustes personnes : les prêtres séculiers, à Notre-Seigneur ; les Sœurs institutrices, à Marie ; et les Hospitalières, à St Joseph. Toutefois, lorsque les Associés de Montréal prirent, envers la Compagnie de la Nouvelle-France, l'engagement que nous venons de rapporter, aucune de ces trois communautés n'existait encore : Dieu, dont la conduite est toujours pleine de sagesse, différant leurs services jusqu'au temps que sa Providence avait marqué. Dans les commencements difficiles et orageux de l'établissement, elles eussent été peu utiles. Il suffisait d'y avoir alors quelques prêtres pour assister les colons ; et les RR. PP. Jésuites consentirent volontiers à leur tenir lieu de pasteurs, en attendant ceux que MM. de Montréal avaient en vue. Il suffisait aussi d'avoir un hôpital, avec quelques servantes exercées à soigner les malades ; une communauté d'Hospitalières eût été plutôt à charge qu'avantageuse au pays, alors que les Associés ne voulaient y avoir aucune bouche inutile. Pour le même motif, la communauté des Sœurs institutrices eût été également onéreuse ; car la colonie, ne devant être composée d'abord que de célibataires, tous propres à exercer quelque état, on ne pouvait y avoir des enfants Français à instruire qu'après la formation de ménages : ce qui demandait plusieurs années ; et enfin, il n'y avait pas d'apparence qu'on pût réunir de longtemps des enfants sauvages pour les confier à ces filles. Cette même considération faisait dire au P. Vimont, dans sa relation de 1640, au sujet des Hospitalières et des Ursulines : “ Le bonheur dont “ elles jouissent n'en doit point attirer davantage, puisque un plus grand “ n'est pas de saison ; le pays, se faisant tous les jours, ouvrira la porte “ aux autres. Notre plus grand effort doit tendre à attirer et à rendre “ sédentaires les sauvages errants : sans cela, il n'y a point d'occupation “ en ces contrées pour les Religieuses, notamment pour les Ursulines.

" Ces filles ne peuvent pénétrer chez les nations sédentaires, tant à cause
" de l'éloignement de nos Français pour veiller à leur conservation, que
" de l'horreur des chemins, des grands travaux et des dangers qui sur-
" passent leur sexe.

XXVI.

Commencement des trois communautés destinées pour Montréal.

Néanmoins, Dieu, qui avait destiné les trois communautés dont nous parlions, pour exercer leurs fonctions à Montréal dans un temps plus opportun, les fit naître presque en même temps que cette colonie. Villemarie commença, ainsi que nous le raconterons bientôt, au mois de mai 1642 ; et ce fut alors que M. Olier institua à Vaugirard *la Société des Prêtres*, qui portèrent peu après le nom de *Saint-Sulpice*, de celui de l'église auprès de laquelle elle s'établit à Paris, au mois d'août de cette même année. Et, ce qui est bien remarquable, M. de la Dauversière, dans le courant du même mois de cette année, commença à la Flèche, en Anjou, contre toutes les apparences humaines, l'Institut des Filles de Saint-Joseph, conformément aux ordres qu'il croit avoir reçus de Dieu touchant la colonie de Villemarie. Quant à la communauté des Sœurs Institutrices, Dieu voulait la former, non pas en France, comme les deux autres, mais à Villemarie même ; et pour cela, dès l'année 1640, le 7 octobre, alors même que MM. de Montréal préparaient leur premier embarquement, il daigna attirer d'une manière toute extraordinare à son service une jeune fille de Troyes en Champagne, la célèbre Marguerite Bourgeoys, choisie pour donner naissance à l'Institut de la Congrégation de Notre-Dame à Villemarie, comme nous le raconterons dans la suite de cette histoire.

A continuer.

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.

E. CHANTELOUP.—(*Suite.*)

L'humble début de M. Chanteloup, le développement rapide de son établissement, la nature des travaux qu'il exécute, l'importance de ces travaux au point de vue de la prospérité commerciale du Canada, voilà les points sur lesquels nous nous sommes arrêté dans le numéro précédent de cette Revue.

Nous nous proposons aujourd'hui de faire une visite aux ateliers de la manufacture et de donner à nos lecteurs quelques détails sur les principales opérations dont nous y serons témoins.

LA FORGE.—Qui n'a vu le forgeron à l'œuvre ? C'est un homme durci au feu devant lequel et contre lequel il travaille du matin au soir, souvent même durant la nuit.

Ses membres sont des barres, ses mains sont des pinces. Nu jusqu'à la ceinture ou couvert tout au plus d'un léger vêtement, il s'arme d'une cuiller de fer et va puiser dans une source flamboyante quelques vingt livres de *gueuse*, qu'il verse dans des moules pour faire des grilles, des tuyaux et autres ouvrages de fonte.

Ou bien encore, muni de tenailles démesurées, il saisit une masse de fer plongée dans le feu de forge, la sort incandescente, ardente comme le soleil, la porte sur un enclume et là, dans un volcan d'étincelles qui le brûlent, il la martèle sous un lourd marteau que la vapeur soulève et qui lui retombe à chaque coup sur les bras, jusqu'à ce que le métal ait pris la forme voulue.

Le fer à l'état de pureté, demande pour fondre l'énorme température de 1500 degrés centigrades. Mais à une chaleur bien plus basse il devient incondescent et se laisse alors travailler sans trop de difficulté.

Une de ses propriétés les plus remarquables, c'est qu'il peut se souder avec lui-même sans l'intermédiaire d'aucun autre métal. Il suffit d'approcher deux barres rouges et de les marteler ensemble pour qu'elles n'en fassent bientôt plus qu'une seule. Un obstacle peut cependant empêcher la réussite de cette opération : le fer rouge brûle vivement à l'air et se couvre d'une matière noire et friable, l'oxyde de fer, qui empêcherait le contact entre les surfaces qu'on veut souder si on n'avait pas soin de l'éliminer. Pour cela, le forgeron jette sur le métal du sable fin qui se com-

bine avec l'oxyde et forme un sel très-fusible que le marteau exprime ensuite sans peine.

La forge est continuellement en activité chez M. Chanteloup, car outre les nombreux ouvrages en fonte ou en fer qu'il est obligé de faire exécuter journellement, il a pour principe de se fabriquer lui-même tout l'outillage dont il a besoin.

LE MOULAGE.—La fonte, le cuivre et le bronze sont les métaux que l'on a le plus souvent à couler dans cet atelier.

Les moules sont faits soit de terre, soit de sable. Cette dernière substance est celle qu'emploient les ouvriers de M. Chanteloup.

Toute sorte de sable ne convient pas.

Pour couler la fonte il faut un sable fin et quartzeux, comme on en trouve en plusieurs endroits de ce pays. Les sables utilisés dans les fonderies du St. Maurice et de Batiscan, sont pris dans le voisinage. Perth, Brockville, Kingston, Dundas, Durham et Owen Sound, sont les autres localités où l'on en a découvert.

Au lieu de sable pur, quelques industriels font usage de certains mélanges. Ainsi on pulvérise avec soin des roches argileuses et des grès et on tamise la poudre qui en provient. Il parait qu'on peut obtenir aussi un bon mélange avec deux parties d'ocre ferrugineuse, trois parties d'argile et quatre-vingt-treize parties de sable fin quartzeux; or un dépôt, de vingt pieds d'épaisseur, qui se rapproche de cette composition, a été trouvé à Laval sur la rive droite de la rivière Bras à sa jonction avec la rivière Montmorency. (1)

Le cuivre exige pour être coulé *un sable* plus fin qu'on n'a pas encore rencontré en Canada. Celui dont fait usage M. Chanteloup est un sable rouge un peu argileux, qu'on importe des Côtes de l'Irlande.

Ces détails connus, voici comment procède le mouleur :

Il commence par donner au sable le degré convenable d'humidité, et en remplit deux chassis de bois ou de fer. Il forme en creux, dans chacun d'eux, l'empreinte de la pièce qu'il veut reproduire et en plaçant les deux chassis l'un au-dessus de l'autre, il obtient une cavité qui est exactement de même forme que la pièce qui doit être coulée. Avant de couler le métal, il faut avoir soin de sécher le moule dans une étuve. Sans cette précaution, l'humidité dont il est imprégné s'échapperait sous forme de gaz et détruirait le moule. La dessication doit être lente et graduelle.

Le moulage en sable est très-ancien; les fondeurs en bronze en faisaient usage depuis une époque très-reculée, mais seulement pour coule

---

(1) Voir pour plus de détails, les Rapports de la Commission Géologique du Canad

de petits objets. Cette méthode, plus commode et plus expéditive que le moulage en terre, a été transportée dans les usines pour couler et mouler de petits objets, ensuite pour des pièces plus considérables. On moule aujourd'hui en sable de très-fortes pièces, comme des cylindres de machines à vapeur et des canons.

Le Tournage.—Les pièces qui sortent des mains du mouleur passent généralement dans celles du tourneur.

Les Tours sont de forme très-variée. Ce qui les distingue essentiellement des autres machines, c'est qu'au lieu de se déplacer pour aller travailler la matière qu'on se propose de façonner, ils impriment à celle-ci un mouvement de rotation ou de va-et-vient qui l'amène en contact avec un outil tranchant que l'ouvrier tient dans une position fixe.

Quiconque a vu le *gagne-petit* repasser des couteaux, des rasoirs, etc., au coin d'une rue, sait de quelle manière se manœuvre un tour : C'est le pied qui, en appuyant sur une bascule, met tout le système en mouvement. Cette méthode est naturellement très-génante pour l'ouvrier et a de plus l'inconvénient d'absorber une partie notable de sa force. Dans toutes les manufactures où sont réunis un grand nombre de tourneurs, le mouvement est imprimé par la vapeur. M. Chanteloup possède un superbe engin fait par M. McDougall, de Montréal.

Quant à l'arbre de couche, aux poulies de renvoi et aux tours proprement dits, il a tout disposé, tout fabriqué lui-même. Au moyen d'un mécanisme fort ingénieux, mais qu'une simple description serait insuffisante à bien faire comprendre, l'ouvrier peut mettre un tour en activité ou l'arrêter en pesant légèrement sur un levier et sans que les autres tours soient dérangés en aucune façon. Il peut aussi, par une série de poulies dont le diamètre va en diminuant de plus en plus, rendre le mouvement aussi rapide qu'il le désire.

C'est vraiment un spectacle imposant que de voir dans le fond de ce vaste atelier la machine à vapeur agitant ses longs bras pour donner la vie à une foule d'autres machines ; sur les côtés et dans le milieu, de longues files de tours marchant sous l'impulsion d'une force unique et restant néanmoins indépendants les uns des autres ; enfin devant chacun de ces tours un homme à l'œil intelligent, toujours silencieux, toujours attentif et entre les mains duquel les ouvrages à peine dégrossis du mouleur, prennent un magnifique poli.

Le Vernissage.—Le cuivre et la plupart des autres métaux ne tardent pas à s'oxyder quand ils sont exposés à l'air humide : leur surface devient

terne et finit par se couvrir de rouille ou de vert-de-gris. C'est un gra inconvénient que l'on prévient au moyen du *vernis*.

Les vernis, comme chacun le sait, sont des matières liquides et visqueus qu'on applique en couches minces à la surface des objets pour les pr server de l'action de l'air et de l'humidité tout en leur donnant un aspe brillant et agréable. On compose les vernis avec des substances résineus qu'on dissout dans un liquide volatil tel que l'éther, l'alcool, l'essen de térébenthine ou les huiles grasses.

Ce sont l'alcool et la gomme laque qui forment la base des vernis emplo és pour le cuivre jaune et dont la couleur imite généralement celle de l'o

Pour en faire usage, on polit préalablement le cuivre le plus réguliè ment possible au moyen du papier à l'émeri. On chauffe la pièce à température de 100 degrés environ et on applique le vernis au moyen d'u pinceau qui doit en être très-peu chargé. On multiplie le nombre d couches selon qu'on désire une couleur jaune plus ou moins foncée.

Bronzage.—On emploie divers procédés pour bronzer le cuivre. No citerons particulièrement l'oxydation par l'acide nitrique et le vert antiq

Pour bronzer ou plutôt pour noircir le cuivre jaune par l'acide nitriq on chauffe la pièce à 200 degrés environ et on la plonge pendant quelq secondes, dans l'acide nitrique concentré, puis on la chauffe de nouve jusqu'à complète évaporation de l'acide. Après cette opération, le cuiv brossé avec une brosse légèrement imprégnée de suif, apparaît d'un b noir très-résistant. Ce noir peut être obtenu plus foncé encore et plus en faisant usage d'acide nitrique contenant un peu d'argent en dissoluti

Ce procédé de bronzage ne peut être employé que pour les pièces qu sont pas soudées à l'étain, car la température à laquelle elles doivent ê chauffées dépasse le point de fusion de la soudure.

On peut bronzer le laiton à froid et lui donner une teinte vert fo d'un ton agréable, au moyen du *vert antique*.

Le vert antique est une dissolution d'acetate de cuivre (vert-de-gris) de sel ammoniac. On l'applique au moyen d'une brosse dure, qui en e très-faiblement imprégnée, et en pointillant jusqu'à ce que le bronze bien adhéré et même séché sur le métal. Avec une seconde brosse sèche la pièce complètement.

La teinte ainsi obtenue est verte et se rapproche du vert antique d statuaires ; on peut obtenir des tons plus foncés et montant jusqu'au no en ajoutant au bronze de la plombagine pulvérisée. Une couche de ver appliquée sur le bronze le rend brillant et inaltérable.

Le bronzage exige une ouvrier très-exercé. Jusqu'à ce jour M. Cha teloup n'a pu trouver personne en état de le remplacer dans cette tâc

délicate et c'est de sa propre main qu'ont été bronzés les gazeliers, les ustres, qui sortent de ses ateliers.

Dorure et Argenture Galvanique.—Quelque soit la beauté des vernis proprement dits qu'on emploie pour recouvrir la surface des métaux, elle ne pourra jamais rivaliser avec l'état de l'or et de l'argent ; aussi est-ce à ces deux substances qu'on a recours pour *vernir* les objets de luxe. Les procédé employés autrefois pour la dorure compromettaient gravement la santé des ouvriers. Un amalgame d'or et de mercure était appliqué sur la pièce à dorer. Par une élévation convenable de température, le mercure était chassé à l'état de vapeur, tandis que l'or, restant déposé sur la pièce à recouvrir, y formait une couche d'un argent mat, à laquelle e brunissoir donnait l'éclat du poli.

Le danger de cette méthode a sa cause dans la production de vapeurs mercurielles, que l'ouvrier respire sans cesse et qui amènent d'affreuses maladies. Aussi dès que la pile voltaïque eut été découverte et qu'on eut reconnu son action décomposante sur les sels d'or, on s'empressa de tous côtés de faire des tentatives pour appliquer ces propriétés à la dorure des métaux. Tant d'efforts furent couronnés par le plus heureux succès ; dès 1841 MM. Elkington et Ruolz, obtenaient des dorures irréprochables. Nous allons décrire les procédés employés dans les ateliers de M. Chanteloup pour cette opération délicate.

Une cuve carrée de deux pieds de côté et d'un pied et demi de profondeur contient un liquide formé d'un mélange, en proportion convenable de cyanure d'or et de cyanure de potasium : c'est ce qu'on nomme le *bain d'or*. Sur cette cuve sont placées deux tringles métalliques séparées par une distance de 3 ou 4 pouces. A l'une de ces tringles sont suspendus les objets à dorer qui doivent plonger complètement dans le bain ; à l'autre est suspendue de la même manière une plaque d'or. Les choses étant ainsi disposées, on attache à la première tringle le fil négatif d'une pile de Daniell comprenant trois éléments d'un grand modèle, et à la deuxième tringle le fil positif, de la même pile. Un courant électrique, toujours de même intensité, traverse alors le bain, décompose le sel d'or et entraîne le métal précieux sur la pièce à dorer. Il suffit de quelques secondes pour obtenir une très-belle couche, mais il faut prolonger l'opération plus longtemps si l'on veut que cette couche acquierre une épaisseur suffisante pour résister au frottement. Le bain s'appauvrit nécessairement à mesure que l'or se dépose ; mais la plaque suspendue au fil positif, se dissout sous l'influence de l'électricité et maintient la solution dans son état primitif.

Les mêmes procédés sont employés pour l'argenture. Le seul changement à faire, c'est de remplacer le bain d'or par un bain d'argent.

Dans tous les cas, il est nécessaire que les pièces qu'on veut recouvrir d'or ou d'argent soient parfaitement décapées, c'est-à-dire que leur surface soit exempte de toute impureté.

Si elles sont fortement salies par un dépôt de matières organiques ou par l'oxydation, on les fait rougir au feu et on les plonge encore chaudes, dans un mélange d'acides qui mettent à nu le métal sous-jacent. La surface est-elle à peu près nette ? On la nottoie avec l'alcool et l'eau, et on l'imprègne, avec une brosse douce, de tartre en poudre formant une pâte avec l'eau.

Le mélange des acides est ce qu'il y a de plus difficile à réussir dans ces dernières opérations. On sait bien que ce mélange se compose d'acide nitrique et d'acide sulfurique, mais les proportions peuvent varier à l'infini et sont loin de donner toutes le même résultat. On peut en outre leur joindre quelques autres matières dont le rôle est peu connu et qui ont cependant une influence marquée. Ainsi lorsqu'il s'agit de vernir le cuivre, il importe de mélanger de la suie avec les acides servant à décaper le métal, si l'on veut avoir un beau jaune d'or. Par des essais multipliés, M. Chanteloup est parvenu à obtenir des compositions précieuses dont il possède seul le secret et pour lesquelles il a été fort recherché des grands industriels, alors qu'il n'était encore que simple ouvrier.

En parcourant les ateliers de la maison Chanteloup, nous ne nous sommes pas arrêté parmi les ferblantiers, les plombiers, etc., quoiqu'ils soient très-nombreux, parceque leurs travaux sont généralement connus et n'ont rien de bien intéressant.

Nous ne passerons pas ainsi devant les ciseleurs et ceux qui s'occupent à *repousser* le cuivre ou à *l'estamper*. C'est par eux que nous terminerons cet article.

ESTAMPAGE.—Qui n'a mille fois admiré ces festons d'or diversement découpés, légers comme une dentelle, dont nos autels sont ornés aux jours des solennités ? Ils sont l'un des produits les plus gracieux de l'estampage. Plusieurs des ornements qui entrent dans la structure des lustres appartiennent au même art et nous pouvons leur joindre une foule d'autres objets en cuivre très-mince dont les bijoutiers font un commerce considérable.

Depuis une vingtaine d'années l'industrie des cuivres estampés a pris une large extension et reçu des perfectionnements inattendus. L'ouvrier qui veut convertir une feuille de cuivre en un bas-relief, commence par mouler en creux, dans une matière dure, le relief qu'il s'agit de reproduire : puis il force, par la pression ou la percussion, la feuille métallique à se ployer suivant toutes les formes de la matrice obtenue. Dans la fabrica

tion d'un grand nombre d'articles qui n'exigent pas beaucoup de fini, on substitue avantageusement à l'action du bras celle d'une machine à vapeur disposée convenablement; c'est ainsi que se font les garnitures des lampes à huile de pétrole. Depuis que la manufacture de verre de la Compagnie du St. Laurent est établie en cette ville, M. Chanteloup a reçu des commandes importantes pour ces sortes de garnitures et en ce moment il s'occupe à créer des ateliers spéciaux, très-vastes, qui lui permettront de les livrer chaque semaine par milliers.

LE REPOUSSÉ a beaucoup d'analogie avec l'estampage, seulement il se pratique d'ordinaire sur des feuilles plus épaisses.

Supposons qu'il s'agisse de construire un de ces dômes élégants qui surmontent les locomotives; l'ouvrier prend une très-grande feuille de laiton de forme ronde, trace sur cette feuille des cercles concentriques, et inégalement espacés, les cercles correspondant aux points où le métal doit changer de courbure, la porte ensuite sur une *tête de bois* qui lui sert d'enclume et, frappant avec un marteau également de bois, il l'amène graduellement à la forme voulue.

Le cuivre ne peut pas être martelé longtemps sans *s'écrouir*, sans devenir cassant; il faut donc suspendre de temps en temps l'opération et le porter au feu de forge, le chauffer jusqu'au rouge, pour lui rendre sa malléabilité première.

LA CISELURE.—Nous avons vu les ciseleurs à l'œuvre chez M. Chanteloup et ce n'est pas sans un vif intérêt que nous avons suivi leurs procédés: Un artiste est assis devant un énorme chandelier qui devra bientôt faire l'ornement d'une des premières églises de Montréal; à côté de lui sont rangés avec ordre plusieurs douzaines de ciseaux qui paraissent semblables aux yeux d'un profane, mais qu'il sait parfaitement distinguer. Il prend l'un de ces outils délicats, l'approche de l'œil de la madone que le mouleur a grossièrement dessinée, frappe un coup léger et l'abandonne aussitôt pour en prendre un second de forme différente. Ces changements continuels de ciseaux, la rapidité des mouvements, la justesse de coup d'œil qu'ils exigent, voilà ce qui nous a surtout frappé. Il est rare qu'on porte jusqu'à la perfection les desseins qui ornent les chandeliers et autres ouvrages de ce genre; car ils sont destinés à être vus de loin et tout le soin donné aux petits détails passerait inaperçu.

N. N.

La fin au prochain numéro.

LA MESSAGERE DU PRINTEMPS.

(*Suite.*)

Coup-d'œil sur l'ordre des Fissirostres en généial.—Engoulevents.—Martinets.—Salanganes.—Hirondelles.—Caractères distinctifs des Martinets et des Hirondelles.—Pattes et Serres.—Bec.—Ailes.—Salanganes.—Leurs mœurs.—Leur ponte.—Leur nid.—Est-ce du frai de poisson ?—Est-ce un fucus digéré ?—Chasse des nids.—Le Martinet noir.—Son vol.—Ses migrations.—Son nid.—Comment il est fait.—Ponte.—Éducation des petits.—Étourderie et défiance.—Pêche à la ligne.—Chasse à la baguette.—Chasse au fusil.

Dans la première partie de cet article, celle où nous avons traité l'histoire des Hirondelles proprement dites, nous n'avons fait qu'effleurer la classification du sous-ordre entier des Fissirostres. Avant de passer aujourd'hui à l'étude des Salanganes et des Martinets, qui forment une des familles de la tribu des Hirundinés, celle des Cypsélinés, nous sommes obligés de revenir un peu à cette étude, afin de faire saisir au lecteur des caractères qui ont provoqué les divisions de la tribu des Hirondelles en deux groupes ou familles : les Cypsélinés ou Martinets, et les Hirundinés proprement dits ou Hirondelles.

L'ordre des Fissirostres est un de ceux qui présente le plus d'homogénéité dans son ensemble. Non seulement les animaux qui le composent ont un *facies sui generis*, qui les rapproche les uns des autres, même aux yeux de l'homme le plus ignorant, mais l'ordre comprend un abrégé de la grande classification naturelle des oiseaux en général. On y trouve, en effet, l'oiseau de proie nocturne ou crépusculaire, l'oiseau de chasse diurne, et des espèces que l'on pourrait assimiler aux Passereaux par la gracilité de leurs formes ; et tout cela sans qu'aucun d'eux perde rien du caractère purement insectivore qui caractérise le Fissirostre.

Les Engoulevents, qui, dans cet ordre, représentent parfaitement les oiseaux de proie nocturnes (Chouettes), ne sont, pour ainsi dire, que des Hirondelles de nuits, et ne diffèrent essentiellement des véritables Hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce changement de conformation imprime à leurs habitudes et à leurs besoins. A la suite des Engoulevents, qui, disons-nous, représentent les Chouettes, nous pouvons regarder les Martinets comme occupant une place parallèle à celle des petits oiseaux de proie diurnes, car la forme de leurs pattes se rapproche plus de la serre que de toute autre chose, surtout si nous considérons la brièveté, la force des tarses courts et emplumés qui soutiennent d véritables serres aux ongles acérés et crochus. Quant à l'Hirondel proprement dite, avec ses petites pattes grêles et minces, son bec pl

accentué et plus bombé, elle nous représentera le Passereau dans cette singulière réunion d'oiseaux isomorphes.

Caractères communs à tous : les couleurs de l'ordre entier sont exclusivement noir, blanc ou roux, passant au brun quelquefois. Ainsi donc, après avoir étudié, dans notre première partie de ce travail, les Hirondelles proprement dites, nous allons passer aujourd'hui en revue les Cypsélinés ou Martinets, parmi lesquels nous trouverons la Salangane, dont le nid célèbre a donné lieu à des volumes de contradictions et de fables. Une autre fois, nous terminerons l'histoire des Fissirostres par celle des Engoulevents ou Caprimulgés, laquelle ne manque pas non plus d'intérêt. La séparation des Martinets d'avec les Hirondelles est si indispensable, que la nature, qui leur a fait habiter les mêmes lieux et poursuivre la même nourriture, les a elle-même séparés, en leur inspirant une haine et un éloignement réciproques. Jamais on n'a vu Hirondelles et Martinets voler de compagnie ; où l'un est, l'autre n'est pas ; tandisque nous voyons, à chaque instant, les Hirondelles de fenêtre, de cheminée et de rivage, se réunir en une seule troupe et folâtrer ensemble.

Les Martinets ont cependant une assez grande quantité de caractères communs avec ceux des Hirondelles ; bec petit, large à la base, aplati horizontalement, et fendu profondément jusqu'au dessus des yeux ; pieds courts, ailes très-longues et mœurs diurnes.

Au premier coup d'œil, on distingue ces oiseaux des Hirondelles par des caractères très-apparents : les ailes du Martinet sont proportionnellement plus longues que celles de l'Hirondelle et n'ont point la même forme. Elles présentent plus qu'elles l'image d'une faux ; elles figurent un demi-cercle parfait d'une pointe à l'autre. Chez les Martinets, la mandibule supérieure porte au bout un crochet *falconné* beaucoup plus marqué que chez l'Hirondelle. Mais le véritable caractère distinctif, c'est la longueur des pieds et la forme des doigts, qui sont courts, fort rapprochés, fournis d'ongles aigus et recourbés, qui rappellent, en petit, ceux des oiseaux rapaces nocturnes, avec la patte desquels celle du Martinet ne manque pas d'analogie, si l'on considère leurs tarses emplumés et leurs doigts postérieurs ramenés en avant. Chez l'Hirondelle, au contraire, la patte est munie d'ongles faibles, et le doigt externe, y compris l'ongle, ne dépasse jamais l'extrémité de la dernière phalange de celui du milieu. Et si nous entrons plus avant dans l'étude de ces caractères distintifs si curieux, nous voyons des différences encore plus notables : quand le Martinet a déployé ses ailes, elles dépassentde beaucoup sa queue, qui est toujours fourchue tandis que chez les Hirondelles, la queue est plus longue que les ailes. Les Martinets ont la deuxième rémige comme la plus longue plume des ailes ; chez les Hirondelles, c'est la première, ce qui donne une forme plus pointue à l'aile de l'Hirondelle qu'à celle du Martinet.

Le bec, chez le Martinet, est encore beaucoup plus petit et surtout pl plat que chez l'Hirondelle : chez les Salanganes, il est plus petit que ch le Martinet ; mais au lieu d'être aplati, il se relève et reprend un peu forme de bec crochu de certaines Mésanges.

C'est surtout en analysant de plus près les serres du Martinet, qu'ell ne pourront plus nous laisser de doute sur la différence des mœurs de c animaux avec celles des Hirondelles. Celles-ci ont certainement les patt courtes, comparées à un grand nombre d'oiseaux, mais enfin de longueur pouvoir supporter leurs corps ; leur tarse a encore la dimension de le doigt médium, qui est long, mince, et donne à la patte une forme grêle allongée. Les ongles sont peu courbés et peu forts, quoique aigus. Qu qu'il soit beaucoup plus gros de corps que l'Hirondelle, le Martinet a patte beaucoup plus petite, les doigts sont courts, et le tarse emplu qui les surmonte n'a même pas la longueur des doigts. Serrés les u contre les autres, les trois doigts de devant sont presque toujours rejoi par le pouce, que l'oiseau tient à peu près constamment dirigé en av comme les autres doigts ; les ongles sont forts, recourbés et crochus.

L'anatomie devait trouver chez le Martinet, destiné à voler sans relâcl une grande ressemblance d'organes avec d'autres oiseaux adonnés même genre de vie, et en effet l'appareil sternal, source de la puissan du vol chez les oiseaux, est très-semblable entre les Oiseaux-Mouches les Martinets. Chez tous les deux, les muscles moteurs des ailes sont n seulement très-puissants, mais encore la forme des os du sternum serv d'attache à ses muscles, est modifiée, en longueur et en étendue, de nière à produire un développement de force énorme. Par la forme gé rale et par la grosseur de son corps, le Martinet-Salangane est celui qui rapproche le plus des Hirondelles, parmi lesquelles certains ornithologist entre autres M. Chas. Bonaparte, l'avaient même compris.

Nous commencerons donc par son histoire. Les Salanganes sont de pet Martinets de rivage qui ne vivent qu'au bord de la mer. Elles n'exist que sous la ligne équinoxiale, entre les deux tropiques, et dans l'interva des 95° à 160° degrés de longitude orientale. On en trouve une premi variété aux îles de France et de Bourbon. Elles font surtout leurs nid Java, à Sumatra et à Bornéo.

On les rencontre également sur la côte orientale d'Asie, que baign mer de Chine, en Cochinchine, au Tonquin et à Cambodje. Elles viv encore aux Moluques et aux Philippines ; on en a même trouvé espèce à l'île d'Onalan, au milieu de la mer du Sud, par 160°, ce semble prouver qu'elles existent également aux îles Carolines, Pelev sur les Mariannes.

Quelle que soit l'habitation de la Salangane, au bord de la mer ou avant dans les terres, elle vit exclusivement d'insectes comme les au Martinets, et pénètre généralement peu dans l'intérieur du pays.

mœurs de ces singuliers oiseaux sont encore assez peu connues ; mais on a pu cependant en caractériser quatre espèces.

La grande célébrité des Salanganes tient aux nids singuliers qu'elles construisent. Ces nids se mangent et sont fort recherchés, tant en Chine que dans plusieurs autres pays voisins, situés à cette extrémité de l'Asie. Ce nid est un mets très-estimé et très-cher, lequel, par conséquent, a été très-altéré et très-falsifié, ce qui joint aux fables diverses et aux amplifications des marchands, n'a pas peu contribué à répandre beaucoup d'obscurité sur leur origine.

Figurez-vous une petite coupe ou coquille translucide, d'un blanc jaunâtre, mince comme une fine écorce d'orange, et à peu près de la même grandeur, accolée contre un rocher, isolément, mais en nombre considérable, et vous aurez une idée du fameux nid de la Salangane. On pourrait encore le comparer à un petit bénitier formé par la coquille que l'on nomme *Peigne*, si sa forme n'était un peu plus allongée transversalement le long du rocher. Ces nids sont composés, à l'extérieur, de lames très-minces, placées excentriquement, se recouvrant les unes les autres et ressemblant à des rubans d'algues transparentes enroulées.

Quant à l'intérieur, sa texture est plutôt filamenteuse et présente comme des réseaux, irrégulièrement tissés, des fils translucides qui semblent extraits des lames extérieures et qui se croisent en tout sens. Souvent, quelques petites plumes sont engluées dans la substance qui compose le nid ; beaucoup plus rarement on y aperçoit des débris de coquilles d'œufs. Tous les nids portent la trace de la fiente de l'oiseau qui les a construits et habités.

La Salangane emploie près de deux mois à la construction de ce nid, puis elle y pond des œufs qu'elle couve pendant environ quinze jours. Elle fait ainsi trois couvées par an. Ces oiseaux ne quittent point leurs nids par les temps de pluie et chaque soir ils y reviennent vers quatre heures. Quand le temps est beau, ils volent en grandes troupes comme nos martinets. Mais leur vol est moins rapide, et comme ils ont les ailes un peu moins longues que l'animal type du genre, leurs évolutions se rapprochent de celles de nos Hirondelles.

Ici se présentent deux grandes questions qui ont longtemps divisé les naturalistes, et qui n'ont été résolues que dans ces dernières années. Quelle est la nature de ces précieux nids ? et comment les Salanganes les construisent-elles ?

Dans les premiers temps où ces nids furent connus, c'est-à-dire peu après le moyen âge, les contes les plus absurdes avaient circulé sur la nature qui les composait ; les uns prétendaient qu'ils étaient formés d'une écume ou de frai de Poisson, et que ces nids avaient un goût fortement aromatique ; d'autres disaient que c'était un suc recueilli par les Salanganes, sur un arbre appelé *Calamboue*. Quelques-uns les croyaient faits d'une

humeur visqueuse rendue par le bec de ces oiseaux. Enfin les derniers les croyaient fabriqués avec des *Holothuries* ou *Poissons-Plantes* qui sont abondants dans ces mers.

Kœmpfer assurait d'après les pêcheurs chinois, que ce que l'on vendait souvent pour des nids de Salanganes était une préparation faite avec la chair de certains Polypes. Il semble prouvé, par tous ces dires contradictoires, qu'en différents temps et en divers pays, on a vendu comme nids véritables différentes substances soit naturelles, soit artificielles.

Guéneau de Montbéliard, le fameux naturaliste, pour sortir de ce chaos d'opinions sur ces nids curieux, dont la substance est aussi souvent fraudée par les marchands chinois, que leur histoire était défigurée par les contes qu'ils propageaient, imagina de s'adresser directement à Poivre, alors intendant des îles de France et de Bourbon, pour avoir des renseignements authentiques. Nous ne pouvons mieux faire que de donner un extrait de ces observations faites *de visu* par le célèbre savant auquel il s'était adressé.

" M'étant embarqué en 1741 sur le vaisseau *le Mars*, pour aller en Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans le détroit de la Sonde, tout près de l'île de Java, qu'on nomme la *grande* et la *petite Toque*. Nous fûmes pris de calme en cet endroit, et nous descendîmes sur la *petite Toque* dans le dessein d'aller à la chasse des Pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade gravissaient les rochers pour chercher des Ramiers verts, je suivis les bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux qui y abondent. Après avoir fait le tour presque entier de l'îlot, un matelot chaloupier qui m'accompagnait découvrit une caverne assez profonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer ; il y entra. La nuit approchait. A peine eut-il fait deux ou trois pas, qu'il m'appela à grands cris. En arrivant, je vis l'ouverture obscurcie par une nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims. J'entrai en abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux que je ne connaissais pas. En pénétrant dans la caverne, je la trouvai toute tapissée, dans le haut, de petits nids en forme de bénitiers.

" Le matelot en avait déjà arraché plusieurs et rempli sa chemise de nids et d'oiseaux. J'en détachai aussi quelques-uns, je les trouvai très-adhérents aux rochers. La nuit vint ; nous nous embarquâmes, emportant nos chasses et nos collections. Chacun de ces nids contenait deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avaient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourraient subsister à la pluie, ni près de la surface de la mer.

" Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes qui avaient fait plusieurs voyages en Chine, pour être de ces nids si recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres qu'il

vendit très-bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans, car ils étaient tous garnis de petits de l'année ou au moins d'œufs. En dessinant ces oiseaux je les reconnus pour des vraies Hirondelles. Leur taille était à peu près celle des Colibris.

"Depuis, j'ai observé en d'autres voyages, que dans les mois de mars et d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, et depuis la pointe de Sumatra, à l'ouest, jusqu'à la Nouvelle-Guinée, à l'est, sont couvertes de *rogue* ou frai de Poisson, qui forme sur l'eau comme une colle forte à demi délayée.

"J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des Indiens Bissagas, des îles Philippines, et des Moluquois, que la Salangane fait son nid avec ce frai de Poisson. Tous s'accordent sur ce point. Il m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril, et dans le détroit de la Sonde, en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de Poisson dont la mer était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé que ce frai, ainsi séché, ressemblait parfaitement à la matière des nids de Salangane... Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendant au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiraient de leur estomac.

"C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchinois parcourent les îles qui bordent leurs côtes surtout celles qui forment leur *paracel* à vingt lieues de distance de la terre ferme pour chercher les nids de ces petites Hirondelles. Tout cet archipel, où les îles se touchent pour ainsi dire, est très-favorable à la multiplication du Poisson ; le frais s'y trouve en très-grande abondance, les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs. Ce n'est plus la même chose dans les grandes mers." Ainsi donc voilà une première opinion émise par un homme qui a vu les nids et les oiseaux. *Les nids sont composés de frai de Poisson.*

Lamouroux, le premier, en 1821, avança que les nids de la Salangane étaient de nature végétable. Suivant lui la base du nid est formée de *Gelidies*, fucus thalassiophytes, qui ont la propriété de se réduire presqu'entièrement en une substance gélatineuse par l'ébullition ou la macération. Ce serait donc aux *Fucus* du genre *Gelidium* ou *Sphærococus cartilaginosus*, *setosus* et *crispus*, que les Salanganes, et surtout la plus petite espèce, qui ne quitte jamais le bord de la mer, emprunteraient la matière de leurs nids. Ce fait est si bien connu des gens qui se livrent à la récolte de ces précieux nids, qu'ils vont sur le bord de la mer à la recherche des fucus qui servent à l'oiseau à les construire, les mêlent aux nids recueillis, et augmentent ainsi facilement la quantité d'un produit difficile à conquérir et d'une grande valeur.

Par conséquent, d'après cet auteur, les nids seraient construits non d'une matière animale, le frai de Poisson, mais d'une *substance végétale*, des *fucus*.

Lesson vint en 1831, et apporta enfin la lumière dans cet imbroglio d'opinions contradictoires, en faisant remarquer d'abord qu'il est certain qu'il existe plusieurs espèces distinctes de Salanganes, peut-être même plus qu'on ne le croit encore aujourd'hui, et il n'y a rien d'extraordinaire que, parmi ces animaux, les uns employent des matières animales, les autres des substances végétales pour faire leurs nids. C'est ainsi qu'il a vu des nids de la Salangane de Bourbon communs à Maurice, qui étaient formés, par parties, de mousses et de matières gélatineuses, comme si la Salangane ne trouvait pas dans ce pays une quantité suffisante de matières propres à la construction normale de son nid.

De toutes ces observations réunies, cet auteur est parvenu à déduire les faits suivants, qui semblent très-voisins de la vérité. Au temps de la ponte, et successivement, chaque paire de Salangane s'élance, appelée par une prévoyance instinctive que nous ne pouvons définir, vers les endroits où elle trouvera les matières nécessaires à la confection de son nid, de même que, quelque soit l'éloignement de notre Hirondelle urbaine, elle parvient à récolter la terre glaise qui lui est indispensable pour construire le berceau de ses petits. Rasant les flots de la mer, la Salangane recueille la matière animale qui nage à leur surface, et, par un travail particulier qui dépend sans doute de l'organisation de son gosier, elle l'épure, le travaille, le débarrasse des matières étrangères, le pétrit à l'aide d'un mucus dont l'analogue est chez nous le suc *pancréatique*, et en forme le corps gélatineux qui composera le nid.

Cette substance ressemble beaucoup à l'ichthyocolle, dont elle partage, entre autres propriétés, la viscosité et la faculté de se ramollir et de se gonfler sous l'eau sans s'y dissoudre à froid. Quant aux fibres qui tapissent l'intérieur du nid, ils viennent très-probablement d'une espèce de Lichen branchu des montagnes et de rochers, puisque l'on trouve des nids à moitié tissés par cette matière intacte et à moitié formés de la substance translucide dont nous avons parlé.

Les nids de ces Martinets sont placés par eux généralement dans les anfractuosités des rochers et à l'abri de l'eau, et le plus souvent dans de grandes cavernes. La profession de chasseur de nid est très-périlleuse ; les hommes qui s'y adonnent la font dès l'enfance. A Java les chasseurs commencent par sacrifier un Buffle et prononcent des prières à la déesse tutélaire, devant laquelle un prêtre brûle de l'encens. Ils se frottent le corps d'huile odoriférante et parfument l'entrée de la caverne avec du Benjoin. La descente dans les cavernes se fait au moyen d'échelles de Bambous et de Roseaux et de longues cordes auxquelles ils se suspendent ; ils portent un flambeau composé avec la gomme d'un arbre des montagne

et qui ne peut être facilement éteint par le gaz méphitique de ces souterrains.

On a cru voir dans le nid de la Salangane ce que les anciens ont appelé les *nids d'alcyon* et qu'ils regardaient comme composés de limon, d'écume et d'autres impuretés de la mer. On en distinguait plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote était de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, et composée en grande partie d'arrêtes de Poisson.... Evidemment ceci est un Polypier, une ruche *celluleuse* d'insectes marins, et non le nid d'un Oiseau.

L'histoire de la petite Salangane nous amène enfin, en se terminant, à celle du Martinet de France (*cypselus apus*) auquel on donne, à bon droit, le nom de Martinet de murailles, pour le distinguer d'une seconde espèce nonmée Martinet à ventre blanc (*cypselus mello*, (Lin) que l'on rencontre en Lorraine, dans les montagnes du Dauphiné, de la Savoie et des Pyrénées, et qui ressemble plus à l'Hirondelle des fenêtres qu'au Martinet noir.

Un des exemples les plus frappants de la durée du vol chez les Oiseaux en général, est celui que présente le Martinet noir. Tout le monde se rappelle le cri perçant que ces animaux poussent le soir, surtout en se poursuivant, en cercle, à tire d'aile, autour d'un monument ou de quelque édifice dont ils ont fait choix. Pendant la grande chaleur du jour, les Martinets s'y soustraient en demeurant blottis dans des trous de murs et plus souvent du clocher des tours, ou dans les crevasses ou sommet des rochers inaccessibles.—Là ils demeurent accroupis sur le ventre, car leurs pattes sont trop courtes pour les soutenir, et ils se tiennent le plus près possible du bord afin de n'avoir qu'à se précipiter dans l'espace pour trouver assez d'air sous leurs grandes ailes.

Hors ce temps qu'ils passent dans l'inaction, les Martinets volent constamment, le jour comme la nuit. Le fait des courses nocturnes du Martinet est certainement un fait curieux dans l'histoire de cet oiseau.

Guéneau de Montbéliard le cite comme un fait observé, seulement au mois de juillet, alors que le temps approche où les Martinets vont quitter nos contrées, émigrant pour un pays plus chaud. Mais Spallanzanni et Ch. d'Orbigny ont été témoins souvent de ce phénomène pendant tout le temps que les Martinets passent dans nos climats.

Vers la fin du jour, alors qu'ils ont bien tourné, selon leur habitude, autour d'une maison ou d'un vieux clocher, on les voit s'élever à des hauteurs considérables, en poussant sans relâche leur cri aigu et discordant. Ils continuent ainsi à monter toujours, divisés en petites bandes de quinze à vingt individus, et disparaissent bientôt à tous les regards par la prodigieuse élévation à laquelle ils sont parvenus.

Ce fait arrive régulièrement tous les soirs, environ vingt minutes après le coucher du soleil et ce n'est que le lendemain, au lever de l'astre

du jour, que redescendent les Martinets du haut de l'atmosphère, non plus par petites bandes, mais dispersés ça et là par individus.

Où vont-ils? Quel est le but de ces prodigieuses ascensions? C'est ce que nul observateur n'a pu découvrir jusqu'à ce jour. Il faut cependant reconnaître que cette course nocturne semble un besoin de leur nature, puisque, avant la ponte, les mâles et les femelles montent tous ensemble, et que les mâles font seuls cette ascension quand les femelles sont retenues au nid par les besoins de l'incubation.

Les Martinets se retirent de très-bonne heure de notre pays : au 1er Août, tous les ans, ils disparaissent sans qu'on puisse citer un seul traînard restant en arrière. Spallanzani pense que les jeunes qui finissent de faire leur éducation sont encore trop faibles à cette époque pour quitter l'Europe : que jusqu'au moment réel de leur départ, les parents les emmènent avec eux dans nos plus hautes montagnes, et que là ils vivent au sein des airs, en volant, sans jamais prendre un instant de repos sur point d'appui ! Dans les grands jardins de Paris, les Martinets sont fort communs depuis le quinze du mois d'avril jusqu'à leur départ. Pendant ce temps on ne voit pas une seule Hirondelle, non-seulement se mêler à leurs troupes, mais même approcher des régions qu'ils ont accaparées. Mais le lendemain du jour de leur départ, ils sont remplacés, et les Hirondelles ont tellement bien comblé, par leurs méandres gracieux, le vide des évolutions rapides des Martinets, qu'il faut une attention spéciale pour distinguer que ces Oiseaux qui tourbillonnent sur notre tête aujourd'hui, ne sont pas les mêmes que ceux qui voltigeaient hier soir.

Le mode de utdification du Martinet n'est pas encore un fait parfaitement élucidé. Les matériaux de ce nid, toujours construit dans la pierre, les vieux murs ou les rochers, sont fort divers : c'est de la paille, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de paille, de la plume d'oiseaux domestiques et autres, en un mot tous les objets que l'on peut rencontrer autour des habitations de l'homme. On a prétendu que les Martinets enlevaient ces matériaux en rasant la surface de la terre ; mais, outre que l'on ne voit jamais les Martinets dans cette position, il résulte d'observations oculaires, que le Martinet a été aperçu très-souvent sortant des nids de Moineaux et d'Hirondelles, emportant des matériaux dans ses petites pattes. On remarquera, du reste, que le nid du Martinet est précisément composé des mêmes objets que le nid de Moineau, et nous verrons que c'est très-probablement le pillage qui procure au Martinet la couchette de ses petits. Ce pillage a pu d'autant plus facilement s'exécuter, qu'à l'époque de la modification du Martinet, c'est-à-dire au commencement de mai, la ponte des Moineaux est terminée et les petits partis. Le nid, du reste, est très-simplement fait : les matériaux sont placés les uns sur les autres dans le trou choisi. Il faut alors les agglutiner, pour qu'ils ne s'éboulent pas dans les mouvements des parents. Le Martinet

y parvient en les collant au moyen d'une humeur visqueuse et élastique qu'il dégage et qui tapisse l'intérieur de son bec et y englue les insectes qui le touchent.

Les Martinets pondent ordinairement cinq œufs blancs, pointus, et de forme très-allongée. Lorsque les petits ont percé la coquille, bien différents des petits Hirondeaux, ils sont muets et ne demandent rien ; les parents leur apportent à manger, deux ou trois fois par jour, une ample provision de mouches, papillons, scarabées, qu'ils logent dans leur vaste gosier. Ils apportent aussi des araignées.

Le temps que demande l'éducation, dans le nid, des jeunes Martinets, est également plus long que celui dont les jeunes Hirondeaux ont besoin. Les derniers, en effet, tombant à terre, pourraient à la rigueur se relever, tandisque, pour les Martinets, ce fait ne serait pas possible. Un vieux aurait beaucoup de peine, à cause de la longueur de ses ailes, qui, à cet âge, ont cependant toute leur force ; un jeune ne le pourrait jamais.

Aussi les jeunes Martinets ne se lancent dans les plaines illimitées de l'air que quand ils sentent en eux toute la puissance du vol pour y suivre leurs parents. Cela demande au moins un mois. Mais une fois que les jeunes Martinets ont quitté le nid et abandonné le trou maternel, ils n'y reviennent jamais, différant en cela des Hirondeaux de fenêtre et de cheminée, qui n'ont pas d'autre gîte pendant les premiers temps de leur émancipation.

D'après des observations faites sur des individus conservés en cage, les Martinets mueraient dans le mois de février, un mois et demi avant d'arriver chez nous ; leur mue est simple et n'amène pas de changement dans leur parure noire. Les Martinets laissent rarement leur vol descendre aussi près de terre que les Hirondelles. Quel que soit l'état hygrométrique de l'atmosphère, on ne les voit pas raser le sol à la poursuite des insectes aux ailes humides. Ils sont plus farouches et vivent à de plus grandes distances de l'homme. Cependant, quand ils font leurs grandes évolutions du soir, en poussant leurs cris assourdissants, ils passent quelquefois à la portée de la main, et n'ont pas l'air de s'en occuper ; ils semblent faire une course au clocher à qui volera le plus vite.

Des oiseaux doués d'un vol aussi rapide doivent avoir une vue extrêmement perçante, et un fait dont a été témoin Spallanzani lui a démontré que ces oiseaux apercevaient distinctement une fourmi ailée à plus de cent mêtres de distance.

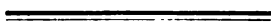
Si l'on réfléchit un instant aux mœurs de cet oiseau remarquable, on reconnaîtra qu'il a une singulière existence, partagée entre les deux extrêmes du mouvement et du repos. Son caractère est un mélange et un contraste continuel de défiance et d'étourderie. Sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, où il rentre d'un mouvement si rapide, si soudain, que l'œil ne peut le suivre, et que

l'oiseau a l'air de s'évanouir dans l'espace. Dans cette retraite, il reste rampant, presque sans mouvements possibles, sans défense ; aussi y entre-t-il furtivement et y élève-t-il ses petits dans le silence. Il craint la chaleur, reste dans son trou pendant la grande lumière du jour, et n'en sort que le soir, d'un mouvement brusque et à l'improviste, comme s'il se précipitait tête baissée dans le vide de l'air.

Mais, alors qu'il a pris toute sa croissance et que la puissance incomparable de son vol lui fait regarder en pitié les autres habitants de l'air, il devient étourdi, téméraire, et se croit en état d'échapper à tous les dangers. Prévot en a pris souvent en présentant subitement un filet à l'embouchure du trou vers lequel il voyait ces oiseaux précipiter leur vol impétueux. En fermant ce trou au moyen d'un morceau de glace, il les a vus se tuer roides en s'y fracassant la tête. Dans plusieurs endroits, dans les clochers, sur les hautes fortifications, on les tue à coups de baguettes, au moment où on les voit se diriger directement vers soi ; leur vol est si rapide qu'ils ne peuvent même pas se détourner de leur route. Dans certains endroits on les prend à la ligne au moyen d'un insecte qu'on laisse pendre du haut d'un rocher ou d'un édifice élevé. Pour les tirer au fusil, leur vol est presque toujours trop élevé, à moins que ce soit le soir, quand ils font leur grand tour. Dans ce cas, le tiré n'est pas difficile, parce que leur vol n'est pas interrompu, mais d'une grande continuité. Dans tous les cas, ils sont très-durs à abattre et doivent être tirés avec du plomb assez gros.

Leur chair est bonne à manger.

H. De La BLANCHERE.



LES RECENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(*Suite.*)

II.

Le lecteur du *Lac Ontario* se rappelle sans doute les péripities qui marquent le voyage de Mabel Dunham des rives de l'Oswego au bord oriental de l'Ontario. Il se souvient du frêle canot d'écorces qui bondit sur les rapides ; des Iroquois en embuscade, de la périlleuse navigation de ce petit schooner que l'illustre romancier, avec une bonhomie et un respect du public bien oubliés à cette heure, n'introduit pas sans la crainte d'enfreindre peut-être la vraisemblance historique. Aujourd'hui le bateau à vapeur remonte le Saint Laurent jusqu'au passage enchanteur des mille iles, encore désert au temps de Washington, et de Jumonville, si vivant, si animé maintenant. Il vous transporte à Toronto, et de là, sur la rive américaine, à Lewiston, à l'embouchure du Niagara. De Lewiston, un chemin de fer mène aux fameuses chutes. A peine sorti de la station, leur bruit vous assourdit ; près de l'hôtel, qui s'est substitué à un wigwam peut-être, vous apercevez en plein leurs eaux écumantes, leur tourbillon effrayant. Vous avez tant entendu parler, dès votre enfance, de la grandeur de ces chutes, vous vous êtes fait une idée si exagérée de leur majesté et de leur étendue, qu'un désappointement vous attend au premier coup-d'œil. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle l'éprouvèrent complètement. Mais ils se placèrent sur le bord de la chute en fer à cheval, à l'extrémité même du précipice qui reçoit la vaste nappe d'eau, et l'admiration reprit tous ses droits. Ils s'avouèrent que le spectacle était sublime, et, attirés par une fascination toujours croissante, ils ne se lassaient plus de la comtempler. D'autres sujets cependant réclamaient leur attention et exigeaient leur départ. Le jeune vicomte Milton, à peine sorti des bancs de Cambridge, avait déjà pris part aux chasses au bison, dans le Canada. Le docteur Cheadle, son compagnon, à la fois maître-ès-arts et docteur en médecine, réunissait aux goûts aventureux de sa race le sang froid et l'énergie que réclament les longs voyages, les connaissances qui les rendent fructueux. Tous les deux appartenaient à cette société royale de géographie que préside l'illustre géologue sir Roderick Impey Murdusen, et qui a rendu déjà tant de services à la connaissance de notre globe. Le paquebot de Toronto ne les avait pas jetés au seuil du Far-West, pour qu'ils s'y arrêtassent. Ils entendaient pénétrer dans le cœur de ces solitudes, " découvrir la route qui peut le plus directement conduire, sans quitter les possessions Anglaises,

aux régions de l'or dans le Caribou, et explorer le pays inconnu qui se trouve au versant occidental des montagnes Rocheuses, dans le voisinage des sources de la Thompson."

L'idée de ce parcours est très-ancienne. Le vicomte Milton et le docteur Cheadle, loin de se l'attribuer, en reportent le mérite aux premier colons français, et rappellent qu'elle les mena à la découverte des montagnes Rocheuses. Cette route s'écarte sensiblement de celle que suivirent Lewis et Clarke, et plus encore du trajet de M. Hunt. Ces trois voyageurs s'étaient engagés en effet, dans le bassin du Missouri, et franchissant les montagnes Rocheuses, les premiers un peu au nord du centre de la chaîne, le troisième vers son extrémité méridionale, avaient débouché dans le bassin même de la Columbia. L'expédition, beaucoup plus récente, que dirigeait le capitaine Pallisser, avait, il est vrai, exploré quelques-uns des cols septentrionaux de cette chaîne ; mais c'est plus haut encore que les nouveaux voyageurs songeaient à la traverser en débouchant dans le bassin de la Thompson du Nord, après avoir laissé à gauche, au départ, le Missouri, à droite le Michigan et le lac Supérieur, et parcouru les territoires de Wisconsin et du Minnesota et les prairies qu'arrosent les deux branches de la Saskatchouane. Les premières étapes de cette route n'étaient pas pénibles. De Toronto un chemin de fer, qui passe par Détroit et Chicago, conduit en effet à la Crosse, sur le haut Missisipi. A la Crosse, le bateau à vapeur succède à la voie ferrée et parcourt une contrée charmante ; de belles collines couvertes d'arbres de haute futaie, s'arrondissent sur les rives très-rapprochée " de la grande rivière" car le Mississipi n'est encore ici qu'un cours d'eau de 100 mètres de largeur environ.

A Saint-Paul, le chemin de fer reparaît, tête de la ligne qui doit relier un jour la vallée de la Columbia et la ville de Vancouver, à Québec et à la Nouvelle-Orléans. La ligne ne courait encore que sur six kilomètres, mais son tracé se perdait déjà au loin dans les plaines. C'est dans une des premières stations du Wisconsin que nos voyageurs se trouvèrent pour la première fois en face d'un Peau-Rouge, revêtu du costume national. Drapé dans une couverture et adossé à un arbre, cet Indien fumait gravement sa pipe et regardait passer le train avec une indifférence suprême. Peut-être n'était-ce pas de l'indifférence seulement ; peut-être cette impassibilité cachait-elle des sentiments de dégoût et de haine vis-à-vis de ce démon ambulant d'une civilisation que le Peau-Rouge du Far-west ne connait plus guère que par les envahissements spoliateurs d'une civilisation qui s'avance, disent nos voyageurs " trop forte pour qu'on la repousse, trop cruelle et trop peu scrupuleuse pour qu'on ait avec elle de bons rapports de paix et d'amitié." Cette réflexion, la longue histoire des injures et des mauvais traitements que la race anglo-saxonne n'a cessé d'infliger aux races aborigènes, suffisait à la provoquer. Mais les circonstances lui imprimaient un caractère moins philosophique et plus inquiétant,

au moment même où les deux compagnons pénétraient dans les territoires frontières. Les Sioux venaient de prendre les armes, lassés d'attendre le subside annuel qui leur est dû en échange de leurs terres concédées et que les fonctionnaires américains, soit négligence, soit malversation, avaient pris l'habitude, depuis quelques années, de ne leur payer que très-tard. Malgré la présence d'une compagnie de volontaires qu'on y avait expédiée du Minnesota, l'établissement de Georgetown était sérieusement menacé. Aussi peu militaires que possible, dans leur accoutrement, ces volontaires avaient la bouche remplie de crâneries et de rodomontades. Quelques semaines plus tard, attaqués par les Sioux, ils se cachaient dans des trous et dans des coins, d'où les instances, le revolver même de leurs officiers suffisaient à peine à les faire sortir.

Malgré ces dangers qu'ils traitaient trop légèrement, nos voyageurs ne voulurent point attendre le bateau à vapeur qui conduit au fort Garry et résolurent de faire ce trajet par la rivière Rouge, tout à fait à l'aventure, puisqu'aucun Indien, aucun métis n'avait, dans la peur des Sioux, consenti à leur servir de guide. Le Dr. Cheadle et M. Treemiss occupaient un premier canot ; dans le second se tenaient M. le vicomte Milton et Rover, un chien " à l'air alerte, au poil doux, dont la forme et la couleur rappelaient celles d'un terrier noir et brun, mais qui était de la taille d'un basset." Excellente bête, docile, pleine d'intelligence et de courage, point querelleuse, bien que montrant les dents bien-à-propos aux gros chiens des Indiens, et dont nos voyageurs reçurent dans la suite tant de bons offices que son portrait ne peut paraître nullement déplacé dans le récit. On n'emportait que peu de provisions : une trentaine de livres à peu près de farine, de pemmican, et de porc salé, une petite quantité de graisse, de thé, de sel, de tabac, de l'amadou, des allumettes et beaucoup de munitions. Une marmite, une poële à frire, quelques couvertures, trois vêtements imperméables, une hachette, un fusil et un couteau de chasse complétaient l'équipement. La journée était chaude et brillante, les canots glissaient légèrement le long des berges ombreuses de la rivière. Rien ne troublait le silence que le bruit des avirons, les sauts des poissons, les cris rauques et discordants du fauconet de l'aigle, les coups de bec du pic moucheté contre les troncs creux des arbres, les agiles évolutions de l'écureuil dans ses rameaux." Çà et là, le long des rives, des essaims de loriots noirs et dorés se groupaient dans les buissons; le martin-pêcheur, au gaie plumage, voltigeait en passant; des canards, des oies nageaient sur l'eau, et le pigeon à longue queue s'élançait comme une flèche au-dessus des arbres. A l'approche de la nuit des centaines de hiboux huaient autour de nous; le *whip poor will* nous faisait tressaillir par la fréquence et la rapidité de ses appels, et le plus mélancolique de tous les oiseaux, le plongeon imbrim, éjaculait ses lamentations lugubres sur le bord d'un lac voisin." Ainsi se passèrent plusieurs jours

dans le double enivrement de la liberté et de la nature sauvage. La nuit venue, on halait les canots sur la rive, et on les dérobait sous des buissons à l'œil des Indiens. On allumait le feu, on plumait les canards tirés dans la journée et on les rôtissait sur des bâtons à la manière indienne. Du thé et quelques gâteaux de pain sans levain *damport* complétaient le repas. Enfin on se roulait dans sa couverture, et l'on dormait à la belle étoile *sub jove*, mais d'un œil seulement, tant on avait fini par croire aux récits des Indiens sur les prouesses des Sioux. Tout-à-coup, au milieu de la nuit, un des trois compagnons se dressait sur son séant, prêtait l'oreille au moindre son inaccoutumé, tâchait de percer l'obscurité, et se levait souvent afin de reconnaître la cause des frôlements et des craquements qui s'entendaient dans la forêt. Cependant la distance à parcourir était de 500 milles ; l'aspect monotone de la rivière, l'élévation de ses berges, qui bornait le paysage, le mauvais état des canots, qu'il faillait vider constamment, ne laissaient pas à la longue de rendre la route ennuyeuse et pénible. Les voyageurs tentèrent de l'abréger par une navigation nocturne. Le premier essai ne fut pas heureux. La nuit leur parut si longue que la fatigue les avait endormis sur leurs rames avant le lever du soleil. Dès ses premiers rayons, ils s'empressèrent de débarquer, s'étendirent immédiatement sur le sol et se livrèrent à un profond sommeil. Quand ils se réveillèrent, le soleil descendait déjà sur l'horizon, et ses rayons ardents les avait cuits, pour ainsi dire. Leur seconde tentative faillit avoir une issue plus tragique. La nuit avait commencé très-belle et le ciel resplendissait d'étoiles. Une heure ou deux plus tard, des nuages menaçants se montraient à l'ouest et les ténèbres s'épaississaient. Cependant les canots allaient toujours de l'avant. Tout-à-coup, et sans rien qui l'eût annoncé, " un éclair illumine pour un moment la scène sauvage qui les environnait et presque immédiatement un épouvantable coup de tonnerre, semblable à l'explosion d'un magasin à poudre, les arrête immobiles, silencieux, terrifiés. Un horrible coup de vent balaye la rivière, rompant les grands arbres et les éparpillant comme des brindilles de tous les côtés." De ce moment la tempête fut déchaînée. Des éclairs incessants sillonnaient le ciel, suivis d'épouvantables détonations. De temps en temps, une flamme défaillante et bleuâtre voltigeait au-dessus de l'eau, accompagnée d'un sifflement aussi fort que celui d'une machine à vapeur. Placés dans le foyer même du fluide électrique qui se jouait en passant dans la chevelure des voyageurs et la hérissait, ceux-ci essayèrent vainement de prendre terre, les ténèbres ne leur permettant pas de distinguer les saillies de la rive, aussi glissante qu'escarpée, et d'éviter les arbres abattus qui l'encombraient. La force du courant les lançait contre ces obstacles qui les auraient infailliblement défoncés. A force de peine et grâce aux clartés fugitives des éclairs, on parvint à amarrer les canots l'un à l'autre. Ces mêmes lueurs dévoilaient les

rochers et les saillies qui se trouvaient en tête, et un vigoureux coup d'aviron en éloignait les canots. Les heures succédèrent aux heures dans cette terrible situation. La tempête redoublait de fureur, la pluie ne cessait de tomber par torrents ; les canots s'emplissaient peu à peu, et leurs plats-bords dépassaient à peine le niveau de la rivière. Quant aux voyageurs, ils avaient de l'eau jusqu'à la poitrine ; leurs dents claquaient et leurs mains engourdies retenaient difficilement l'aviron. L'aube parut enfin et la tempête s'affaissa peu à peu, sans que la pluie discontinua. Les canots accostèrent une plage fangeuse, on les cala à terre et dans l'épuisement d'une longue fatigue les voyageurs s'endormirent profondément.

Leurs épreuves n'étaient pas terminées. Il leur restait encore 150 milles à parcourir, et leurs provisions se trouvaient entièrement épuisées. Il fallait vivre des produits de leur chasse et de la pêche et, pour comble de malheur, leur dernier hameçon se cassa. Cependant ils attrappaient encore quelques poissons au moyen de deux aiguilles par le chas desquelles on faisait passer la ligne et auxquelles on attachait l'amorce. Ces poissons étaient des *yeux-d'or*, espèce semblable à la vaudoise. Un soir le souper ne se composa que d'une couple de ces poissons, et se passa dans une véritable tristesse. Jusqu'à 60 milles au-dessus du fort Garry, il n'y avait nulle chance, en effet, de rencontrer des êtres humains, à part quelques partis d'Indiens maraudeurs. L'*International*, c'est-à-dire le bateau à vapeur qui faisait le service de la rivière Rouge, vint heureusement à passer et recueillit à son bord les pauvres voyageurs. Le lendemain, 7 août 1862, ils étaient au fort Garry. Il y avait dix sept jours qu'ils avaient quitté Georgetown.

Ce fort s'élève sur la rive septentrionale de l'Assiniboine, à quelques mètres en amont du point où celle-ci tombe dans la rivière Rouge. C'est le centre d'une petite colonie dont la naissance remonte à 1811, année dans laquelle le comte de Selkirk, acquit de la compagnie de la baie d'Hudson et des Indiens Knistimeaux ou Criks une large bande de terrain qui se développe le long de la rivière Rouge et de l'Assiniboine. Les premiers colons furent des Ecossais envoyés par lord Selkirk ; mais, en 1862, l'établissement présentait un assemblage fort hétérogène et s'élevant à 8,000 âmes environ, de sujets des trois royaumes, de haut et de bas Canadiens, d'Yankees, de Métis et d'Indiens. La vie monotone qu'on y mène n'est troublée que par les incursions des Sioux, et les seuls accidents remarquables qu'elle présente consistent dans les chasses de l'automne et du printemps. A ces deux époques, il se forme de véritables expéditions. Souvent elles se composent de 15 ou 1,600 charettes et de 500 chasseurs, qu'accompagnent leurs femmes et leurs enfants, qui préparent leurs repas. Dès que le troupeau de bisons est découvert, les cavaliers se forment en ligne et s'avancent avec précaution. Quand ils se trouvent à bonne distance tous s'élancent, au signal de leur chef et au grand galop de leurs montures,

au milieu du troupeu, et le massacre commence. J'emploie à dessein ce mot : il caractérise mieux que celui de chasse les journées où l'on abat parfois plus d'un millier de bisons, tout en ayant soin de s'en tenir aux bêtes les plus grasses. Nos voyageurs, séjournèrent trois semaines à Fort Garry ; ils s'y munirent d'excellents chevaux de selle, de provisions de bouche, d'une tente de toile, d'armes, de mocassins et de chemises de chasse faites en peau de daim ou de caribou, et engagèrent quatre voyageurs canadiens. " C'est une race gaie, légère, insouciante, obligeante, généreuse jusqu'à l'insouciance, hospitalière et extravagante. Le bal commence pour eux tous les soirs durant l'hiver ; une noce se célèbre à table ouverte.... Le rhum coule abondamment, et quand un métis boit, il le fait, suivant son expression, comme il faut, c'est jusqu'à ce qu'il seprocure le bonheur si désiré d'une ivresse complète." Ajoutez à ces traits une dose de vanité qui leur fait sacrifier jusqu'à leur nourriture et celle de leur famille, à la possession ardamment convoitée d'une meute de chiens, d'un fusil, d'un cheval, d'une belle parure ; une grande dose de hâblerie et de crédulité, peu de fidélité en général, des muscles d'acier, un grand esprit de ressources, une rare aptitude à la chasse et à la fatigue, de la sobriété dans le vivre ; et vous aurez un portrait assez fidèle du métis Canadien. Louis la Ronde, Jean-Baptiste Vidal, Toussaint Vaudrie et Athanase Bruneau, tels étaient les noms des quatre engagés de nos voyageurs. Le premier, " beau garçon, bien taillé, d'une haute et d'une belle figure," avait accompagné le docteur Raë dans ses excursions chez les Esquimaux, et s'en montrait fier ; le second, se vantait aussi d'avoir pris part à l'expédition du capitaine Pallisser, et parlait à tout propos de sa bravoure, de ses rencontres avec les Indiens et du nombre prodigieux d'ours qu'il avait pris. Les deux autres n'offraient rien de remarquable.

(*A Continuer.*)

D'IBERVILLE, OU LE JEAN-BART DU CANADA.

NAISSANCE D'IBERVILLE.—SA FAMILLE.

D'Iberville reçut le jour à Montréal en 1662. Il était le troisième fils de Charles Lemoyne, Sieur de Longueuil, qui, depuis son arrivée en Canada, s'était signalé en maintes expéditions périlleuses contre les Iroquois et avait rendu les services les plus importants au pays, et dont les enfants étaient au nombre de treize, onze garçons et deux filles.

Charles Lemoyne, Baron de Longueuil, fils aîné, servit constamment, tant en France qu'en Canada, où il reçut plusieurs blessures dont il resta estropié, et contribua puissamment à l'augmentation de cette Colonie par les dépenses considérables qu'il fit. Ce fut pour reconnaître ses services que le Roi érigea sa Seigneurie en Baronnie et le fit Lieutenant du Roi de la ville et gouvernement de Montréal.

Le Sieur de St. Hélène, Capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, après plusieurs services, mourut des blessures qu'il avait reçues des Anglais, lorsque ceux-ci allèrent, en 1690, assiéger Québec.

Le Sieur de Maricourt, Capitaine dans le même détachement de la marine, fut emporté par la maladie qu'il contracta à la suite des voyages qu'il entreprit au pays des Iroquois, dans l'intérêt du service du Roi.

Le Sieur de Sérigny, Lieutenant de vaisseau au port de Rochefort, prit part à plusieurs combats, seconda le Sieur d'Iberville, son frère, et eut plusieurs commandements de vaisseaux en chef de Sa Majesté, comme il appert par les instructions et ordres donnés au sieur d'Iberville.

Le Sieur de Bienville, officier dans les troupes de la marine, fut tué par les Iroquois surpris au nombre d'environ quarante, dans une maison française, et tous taillés en pièce, à l'exception d'un seul qui s'échappa.

Le Sieur de Châteauguay, garde-marine, fut tué par les Anglais, à la prise du fort Bourbon, en 1694.

Le Sieur d'Assigny mourut des fièvres aux Iles St. Domingue, où le Sieur d'Iberville avait été obligé de le laisser, en allant au Mississipi, en 1701.

Le Sieur Antoine Lemoyne, décéda tout jeune.

Le Sieur de Bienville IIe, Lieutenant du Roi à la Louisiane, ne cessa d'y commander depuis l'établissement de cette Colonie en 1698.

Le Sieur de Châteauguay IIe, Capitaine d'une compagnie de la marine, a constamment servi en ce pays avec ses frères.

L'aînée des filles devint épouse du Sieur de Noyan, mort Lieutenant de vaisseau. La cadette se maria au Sieur de la Chassaigne, Major des troupes de la marine en Canada.

PREMIÈRES ANNÉES D'IBERVILLE.—IL EST ENVOYÉ A LA BAIE D'HUDSON.—SES BRILLANTS EXPLOITS.

Le Sieur d'Iberville qui, comme ses frères, était destiné à porter les armes, choisit le service de la mer. Pour s'en rendre capable, dès l'âge de quatorze ans, il se forma à la navigation par plusieurs voyages qu'il entreprit dans le Golfe St. Laurent, tant à l'Ile Percée que dans d'autres lieux, avec un bâtiment qui appartenait au Sieur Lemoyne, son père, et fit ensuite plusieurs voyages en France sous d'habiles navigateurs.

En l'année 1686, le marquis de Denonville, Gouverneur Général de la Nouvelle-France, ayant résolu d'élever un fort à la Baie d'Hudson, dite Baie du Nord, il choisit le Sieur d'Iberville, conjointement avec le Sieur de Ste. Hélène, son frère, pour commander les Canadiens qui avaient été détachés, avec des soldats sous les ordres du Sieur de Troye, Capitaine de compagnie, et les y conduire par terre. La difficulté pour se rendre à cette Baie est également grande, soit qu'on veuille y aller par terre, soit qu'on prenne la mer. Par terre, ce voyage ne peut se faire qu'en canot d'écorce au milieu de rivières rapides, remplies de pierres qui causent des bouillons et des chûtes affreuses, et par un pays des plus stériles. Par mer, il faut d'abord surmonter les glaces, dans lesquelles on est quelquefois enfermé quinze jours, trois semaines et plus, et conduit à leur gré par les vents et les courants, puis se guider à travers des brumes si épaisses, qu'elles font l'effet d'une nuit presque complète. Si à cela, on ajoute que ces lieux étaient encore peu fréquentés des Français, qu'il y règne un hiver continuel et que toute la côte du Labrador, qui est de 500 lieues, est remplie d'Esquimaux qui tuent et mangent les Européens qui ont le malheur d'y faire naufrage, ou qui se laissent surprendre dans quelque hâvre, on aura une idée de la difficulté de l'entreprise. Aussi, ce voyage faillit-il coûter la vie au Sieur d'Iberville. Le canot dans lequel il était, chavira dans un rapide des plus dangereux ; deux des hommes de l'équipage furent noyés, et d'Iberville ne dut qu'à sa présence d'esprit d'échapper à la mort avec deux de ses compagnons. Le succès de ce voyage toutefois répondit à l'attente qu'on en avait : d'Iberville éleva un fort et en prit un, autre sur les Anglais, en représailles de celui qu'ils avaient enlevé aux Français. En vertu de la commission qu'il avait reçue, le 12 février 1686, du marquis de Denonville, d'Iberville fut investi du commandement de tous les ports. Il s'acquitta si bien de son devoir, que le Gouverneur lui en fis compliment par sa lettre du 23 Février 1689 : " Vous avez trop bien fait, lui écrivait ce Gouverneur, pour qu'on ne vous contienne pas dans les emplois que vous remplissez, en servant la Compagnie du Nord. Vous devez vous tenir pour assuré que je ne m'oublierai en rien de tout ce qu'il conviendra de faire pour faire valoir vos services auprès du Roi et de M. le marquis de Seignelay. C'est pourquoi, je vous convie de continuer à bien faire et de vous attacher à faire réussir tous nos desseins. "

Peu après, usant de représailles, d'Iberville entreprit une action des plus hardies et presque incroyable : ce fut d'enlever un navire anglais de 12 pièces de canon, avec deux canots d'écorce et onze hommes. Il conduisit si bien son dessein, qu'il réussit, ayant surpris le vaisseau au point du jour et ayant tué les matelots qui faisaient le quart. Il y avait trente hommes d'équipage.

Cette même année, 1687, Messieurs les commissaires, nommés par les Rois de France et d'Angleterre, ayant arrêté qu'il ne serait fait aucun acte d'hostilité entre les sujets des deux couronnes jusqu'au mois de Janvier 1689, le Jieur d'Iberville revint à Québec par mer, dans l'automne de cette année 1689, avec sa prise, et apporta les castors, pelleteries et autres effets qui étaient dans les forts.

L'anné suivante, il retourna à la Baie d'Hudson par mer. La commission que lui donna M. de Denonville pour commander dans toute cette Baie et pour s'y rendre incessamment, est du 9 juin 1689. Après le règlement fait par Messieurs les commissaires et qui défendait toute hostilité entre les deux nations, d'Iberville avait lieu de croire que les Anglais demeureraient en paix. Il en fut cependant autrement. Ceux-ci envoyèrent trois navires et six vingts hommes pour enlever le Sieur d'Iberville avec ses gens. N'ayant rien pu entreprendre avant l'hiver, ils espérèrent venir à bout de leurs desseins pendant cette saison, à la faveur même de la bonne intelligence rétablie entre les deux nations. D'Iberville n'avait que 14 hommes de garnison, ayant renvoyé à Québec son navire chargé. Pour cette raison, il ne souffrit pas que les Anglais vinssent à son fort, ce qui leur eut permis de constater le peu de monde qu'il avait. Il fit bonne contenance, en les observant de près. Mais, quand il se fut bien assuré que les anglais tramaient contre lui un complot, qu'ils avaient même fait pointer deux pièces de canon, chargées à mitraille, sur un lieu où ils devaient s'aboucher pour un pour parler, qu'ils devaient tirer quand il y serait arrivé avec le nombre convenu de ses gens, et qu'ils avaient ordre de mettre tout en usage pour le prendre et le faire mourir, il leur déclara une guerre ouverte, et n'épargnant que ceux qui étaient atteints du scorbut, il les tua ou les prit tous avec leurs navires et effets ; ce fut au sujet de ces actions de valeur que le marquis de Denonville lui écrivit, le 3 Juillet 1689, en ces termes : " J'ai reçu avec plaisir le détail que vous me faites, par vos deux lettres de l'automne dernier et de ce printemps, de tout ce qui s'est passé à la Baie, entre vous et les Anglais qui voulaient vous enlever ; je vous assure que je ne m'oublierai pas de rendre compte à M. le marquis de Seignelay de votre belle conduite et de votre savoir faire. Continuez de soutenir votre ouvrage."

A quelque temps de là, d'Iberville eut encore occasion de signaler son courage et son habileté. Ayant appris qu'il y avait un navire anglais au lieu dit Ruper, avec intention de s'emparer de l'un de ses forts, il partit en cha-

loupe, le 1er Juillet, avec onze de ses gens, et laissa le Sieur de Maricourt, son frère, à son fort, avec neuf hommes, pour garder 58 Anglais qu'ils avaient pris pendant l'hiver. Le 7, il fit reconnaître le vaisseau ennemi, et, le 8 au matin, il l'enleva. C'est ce qui paraît par une lettre qu'il écrivait à ses associés, à Paris, en date du 17 Novembre 1689. Il donna aux Anglais un des navires qu'il leur avait pris, pour les reconduire en Angleterre, laissa le plus petit à la Baie, et revint à Québec dans le plus grand, de 24 pièces de canon, chargé de castors et de pelleteries.

Le Sieur d'Iberville retourna encore à la Baie d'Hudson en 1690, comme il parait par la commission de M. le comte de Frontenac qui l'établissait Commandant Général de tous les postes que les Français avaient dans cette Baie et sur tous les navires qui y navigueraient. Cette commission est du 22 Juin 1690. D'Iberville en revint, l'automne de la même année, toujours bien chargé.

EXPÉDITION D'IBERVILLE DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.—PRISE ET DESTRUCTION DE CORLAR.—SES NOUVEAUX EXPLOITS A LA BAIE D'HUDSON.

Comme le Sieur d'Iberville, de retour en Canada, était toujours prêt à se dévouer pour le bien du pays, il exécuta, au milieu des neiges, une commission des plus pénibles et des plus périlleuses, avec le Sieur de St. Hélène, son frère, et le Sieur Manthet. Ce fut d'aller, avec un détachement de Canadiens, de Sauvages et quelques soldats, enlever un bourg nommé Corlar, dans le voisinage des Iroquois, en représailles de l'incursion que les Anglais avaient fait faire par ces derniers sur les lieux nommés la Chine, dans l'Isle de Montréal, et la Chesnaye. M. de Pontchartrain, père, qui avait été parfaitement informé de tous les périls auxquels il s'était si noblement exposé, lui écrit le 7 Avril 1691, pour lui faire savoir que MM. de Frontenac et de Champigny, lui ayant rendu des témoignages fort avantageux de sa conduite et de sa bravoure, il avait proposé au Roi de le charger de l'exécution de l'entreprise que Sa Majesté avait résolu de faire tenter sur le fort Bourbon, étant persuadé qu'il donnerait en cette occasion de nouvelles marques de son zèle pour le service.

Ce fort Bourbon, que les Anglais ont depuis appelé Nelson, était un poste découvert et fait par les Français dans la Baie du Nord en 1681, sous le commandement des Sieurs Desgrosilliers et Radisson qui y laissèrent le Sieur Chouar, fils du Sieur Desgrossilliers et neveu de Radisson. Comme ce dernier était mécontent de quelques marchands, ses associés, il passa en France en 1682, de là se rendit en Angleterre, et, en 1683, alla à la Baie du Nord avec deux vaisseaux anglais ; à l'aide des signaux qu'ils avaient donnés au Sieur Chouar et qu'il connaissait, il prit le fort par trahison et toutes les pelleteries et effets qu'il contenait. Appréciant l'importance de ce poste, les Anglais y avaient élevé un fort régulier à quatre

bastions avec un fossé plein d'eau de dix pieds de large, et l'avaient pourvu de tout et d'une bonne garnison, jugeant bien que les Français essaieraient de s'en emparer. C'était, en effet, de cette mission que d'Iberville était chargé.

Etant passé en France dans l'automne de 1691, il fut fait Capitaine de frégate par Sa Majesté qui le chargea, par ses instructions du 11 Avril 1692, de conduire les vaisseaux qu'elle envoyait en Canada, de convoyer les navires marchands, et d'aller ensuite faire le siége du fort Bourbon. D'Iberville convoya si bien ces vaisseaux qui étaient sous ses ordres, que tous parvinrent à bon port. Cette navigation ayant été très-longue et la saison d'aller attaquer le fort Bourbon étant passée, le comte de Frontenac retint d'Iberville, et, afin de l'utiliser, le chargea, avec le Sieur de Bonaventure, d'aller croiser le long des côtes de Nouvelle-Angleterre, ce à quoi le Sieur d'Iberville réussit parfaitement, ayant pris un vaisseau armé en guerre par cette Colonie, et ayant désemparé un autre, donné une très grande alarme à cette colonie, et fortifié le courage des sauvages Abénaquis, voisins des Anglais et portés pour la France.

En 1793, le Sieur d'Iberville eut la même destination que l'année précédente, et s'en acquitta également bien, tant pour la conservation des vaisseaux du Roi que celle des navires marchands. Comme les vents contraires retardèrent le départ de France, on ne put encore exécuter, cette année, l'entreprise sur le fort Bourbon. Ses instructions étaient du 28 Mars 1693, et les lettres du Ministre, qui justifient des vents contraires, sont du 18 Avril et 6 Mai 1693.

Enfin, en 1694, le Sieur d'Iberville prit si bien ses mesures, qu'il surmonta les difficultés de la navigation. Il se rendit au fort Bourbon avec deux frégates, prit ce fort et tout ce qui y était. C'est à cette époque que fut tué le Sieur de Châteauguay, son frère. La saison étant trop avancée pour revenir en France, il y hiverna avec les frégates, et revint l'année suivante, après y avoir laissé une garnison. La lettre que M. de Ponchartrain, père, lui écrivit à cette occasion, est du 21 Octobre 1695. Il lui marque " qu'il a lu avec plaisir la relation de son voyage, qu'il a rendu compte au Roi de tout ce qui s'y était passé, et qu'il ne doute pas que Sa Majesté soit satisfaite de ce qu'il a fait pour le service."

D'IBERVILLE PROJÈTE DE RUINER LES ÉTABLISSEMENTS ANGLAIS A TERRENEUVE.—SES ACTIONS MÉMORABLES.—NOUVELLE EXPÉDITION A LA BAIE D'HUDSON.

Après qu'il eût mis les Français en possession du fort et de la Baie du Nord, d'Iberville pensa que rien n'était plus important à l'Etat que de détruire entièrement les Etablissements que les Anglais avaient faits secrètement dans l'Ile de Terreneuve, appartenant à la France, et, par ce

moyen, d'assurer aux Français seuls la pêche de la morue, et ainsi de mettre la France à la place de Angleterre. Il en fit la proposition au Roi qui l'agréa et lui accorda quelques vaisseaux pour l'exécution de cette entreprise.

Mais comme il était nécessaire de faire sans retard une irruption sur les terres de la Nouvelle-Angleterre, d'y prendre le fort de Pemaquid et de porter les secours demandés à la garnison et à la Colonie de l'Acadie, d'Iberville fut chargé de faire le tout, et, par ses instructions du 28 Mars 1696, Sa Majesté lui marque " qu'elle s'en remet à son expérience et à l'affection qu'elle sait qu'il a pour son service." Les volontés du Roi furent exécutées exactement : l'Acadie fut secourue ; le fort de Pemaquid fut pris par tranchées et rasé jusqu'aux fondements ; les Sauvages qui y étaient retenus prisonniers aux fers furent mis en liberté. Le pitoyable état dans lequel ces Sauvages prisonniers furent trouvés ranima la haine que leurs compatriotes avaient contre les Anglais, et augmenta leur reconnaissance et leur amitié pour les Français.

De là, le Sieur d'Iberville se rendit à Plaisance, et, pendant l'hiver, prit le fort de Saint-Jean et tous les Etablissements anglais. Il comptait sur les années suivantes pour achever son entreprise, mettre à profit tout le butin qu'il avait fait, et ôter aux Anglais toute espérance de remettre le pied dans cette Ile ; mais les ordres qu'il reçut au printemps, changèrent ses desseins et la face des affaires à Terreneuve. En effet, le Roi lui envoya quatre vaisseaux, commandés par le Sieur de Sérigny, son frère, avec ordre d'en prendre le commandement et de partir en diligence pour aller reprendre le fort Bourbon, dont les Anglais s'étaient emparé l'année précédente, après avoir fait reconduire en France la garnison et rendre ou payer les castors, pelleteries et tous les effets appartenant aux Français. Ces instructions étaient du 9 Mars 1697 et justifient la confiance que Sa Majesté avait dans le zèle et l'habileté du Sieur d'Iberville.

Aussitôt que celui-ci eut reçu ces ordres, il ne balança pas un instant à les suivre, laissant pour cela l'exécution de son traité pour Terreneuve et ne songeant nullement aux biens considérables qu'il allait perdre. Il donna ordre à ses lieutenants et officiers qui étaient le long de la côte, dans les habitations anglaises, de brûler tous les effets qui avaient été pris sur l'ennemi et qu'on ne pouvait transporter, effets qui valaient plus de deux cent mille écus, et qui, au moyen de la pêche, auraient valu plus du double, et de se rendre à Plaisance. Il prit les meilleurs de ses hommes, tant officiers que autres, et partit avec ses quatre vaisseaux. Après avoir été retenu dans les glaces pendant pendant plus de trente jours, dans le détroit d'Hudson, ayant trouvé une éclaircie à travers ces glaces, il en profita seul, ses autres vaisseaux n'ayant pu le suivre, pour devancer les vaisseaux anglais qu'il savait devoir aller secourir le fort Bourbon, et fit investir le fort. Arrivé à la côte qui porte une lieue par brasse, et apprenant que les vaisseaux anglais

glais n'y étaient pas, il mit à terre vingt-cinq de ses meilleurs hommes, en lieu éloigné, afin qu'ils pussent surprendre quelqu'un de ce fort.

Le lendemain matin, il vit trois navires qui venaient à toutes voiles. Le Sieur d'Iberville ne douta pas que ce fussent les siens qu'il avait laissés embarrassés dans les glaces. Il mit sous voile pour se rendre à la rade, au mouillage nommé le Trou, et les y attendre ; mais, voyant qu'ils ne répondaient pas aux signaux qu'il faisait, il reconnut que c'était les Anglais, et qu'il serait forcé de leur livrer le combat, sans pouvoir l'éviter. Il se prépara donc à l'attaque, et quoiqu'il se fut dégarni de vingt-cinq de ses meilleurs hommes, qu'il eût plusieurs malades et que le navire le *Pélican* qui le portait ne fût que de quarante-six pièces montées ; quoique le plus fort des navires ennemis fût de cinquante-six, le second de trente-six, et le troisième de vingt-quatre pièces, il se saisit du vent et répondit aux cannonades des Anglais qui lui criaient "qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville, qu'ils le tenaient et qu'il fallait bien qu'il se rendit." Ce combat dura près de trois heures. Voyant que son navire avait plusieurs coups à l'eau, qu'il était désemparé de quantité de manœuvres et qu'il n'était plus possible de résister longtemps au feu qu'ils faisaient, il prit une résolution : ce fut de pointer tous ses canons, qui étaient au vent, à couler à fond ; puis, ayant fait arriver et passer à l'arrière du gros vaisseau anglais, il l'élongea sous le vent vergue à vergue et lui envoya toute cette bordée. Son dessein eut tout le succès qu'il s'en était promis, car ce navire coula sur le champ ; étant alors arrivé sur le second, il le prit, et, aussitôt qu'il l'eût amariné, il donna la chasse au troisième qui gagnait le large à toute voile. Il l'aurait joint et pris ; mais, comme il était obligé d'avoir le côté où étaient les coups de canon à l'eau sous le vent, et qu'il n'avait pu faire suffisamment aveugler, il fut contraint de l'abandonner, son propre navire s'emplisant d'eau.

Un succès si heureux et si glorieux n'eut pas toutefois le résultat que le Sieur d'Iberville pouvait en attendre. Etant, en effet, revenu vers les vaisseaux capturés, et, au moment où il faisait voile vers la rivière Bourbon, en tenant le large, à cause du gros vent qui commençait à souffler, il fut assailli par une tempête si violente pendant la nuit, que la prise périt corps et biens. Pour échapper au même désastre, il fut contraint de donner à l'estime dans la rivière Bourbon, ce en quoi il fut si heureux qu'il y entra de telle manière qu'il sauva ses hommes et qu'il fut en état de tirer du navire, à marée basse, dans la neige et les vases jusqu'à la ceinture, des vivres, des munitions et tout ce qui était nécessaire pour la conservation de son équipage, et même pour attaquer l'ennemi.

Cependant, le Sieur d'Iberville était dans une inquiétude extrême, ne sachant ce qu'étaient devenus ses trois navires qu'il avait laissés dans les glaces. La Providence l'en tira, en les faisant arriver heureusement. Il leur envoya un canot pour leur apprendre la victoire qu'il avait remporté

sur les ennemis, et ensuite son naufrage. Ces vaisseaux envoyèrent le prendre, ainsi que son équipage, et lui apprirent à leur tour qu'ils s'étaient fort canonés contre les trois vaisseaux anglais, pendant qu'ils étaient retenus dans les glaces. Alors, le Sieur d'Iberville se rendit avec ses vaisseaux dans la rivière Ste. Thérèse, où était construit le fort Bourbon. Il assiégea ce fort et s'en rendit maître, ainsi que de tous les effets qu'il fit charger sur ses navires ; puis, y ayant laissé une bonne garnison, il repassa en France, au commencement de Novembre 1697. A son arrivée, il reçut une lettre de M. de Pontchartrain qui accusait réception de sa lettre du 8 Novembre, avec la Capitulation accordée au Gouverneur du fort Bourbon, et copie de l'instruction qu'il avait donnée au Commandant qu'il y avait laissé ; et le Ministre lui marquait "qu'il avait lu sa lettre avec attention, qu'il était satisfait de la conduite qu'il avait tenue dans cette affaire et du compte avantageux qu'il rendait de celle de ses officiers qui avaient servi avec lui, ajoutant qu'il en rendrait compte au Roi et qu'il l'obligerait auprès de Sa Majesté autant que les occasions s'en présenteraient."

D'IBERVILLE EST ENVOYÉ EN LOUISIANE.—IL PREND POSSESSION DE PAYS ET S'Y FORTIFIE.—NOMBREUX VOYAGES QU'IL ENTREPREND A CETTE OCCASION.

La paix ayant été conclue cette même année, 1697, le Sieur d'Iberville fut chargé, en vertu d'un traité agréé par le Roi, du soutien du fort Bourbon pendant deux ans, ce que le Sieur de Sérigny exécuta.

Comme en l'année 1684, le Sieur de la Salle avait manqué la découverte de l'entrée du fleuve du Mississipi, et que, dans cette tentative, il avait perdu trois bâtiments, le Roi, sur la nouvelle que les Anglais se disposaient à l'entreprendre, résolut de les prévenir, et cela sans perdre de temps. En conséquence, Sa Majesté fit choix du Sieur d'Iberville pour cette entreprise. A cette occasion, MM. de Pontchartrain, père et fils, lui écrivirent plusieurs lettres remplies d'une telle confiance, qu'elles ne pûrent qu'influer sur le résultat. D'Iberville partit, en 1698, avec deux navires et un traversier. Il découvrit l'entrée du fleuve et ses environs, et fit près de cent lieues en chaloupe sur le Mississipi. Il éleva un fort sur ses bords, y laissa une garnison et revint heureusement en France, où il arriva à la fin de Juin 1699. C'était aveç raison qu'on avait hâté cette découverte, car les Anglais y allèrent peu de temps après le départ du Sieur d'Iberville, et même voulurent entrer dans ce fleuve ; mais ils en furent empêchés par le canon du fort français qui y avait été construit.

Le Roi fut si satisfait du voyage du Sieur d'Iberville, que Sa Majesté l'honora de la Croix de St. Louis. M. de Pontchartrain, fils, lui apprenant cette grâce par sa lettre du 26 Août 1699, lui dit "qu'il peut compter qu'il ne laissera jamais passer l'occasion de lui rendre tous

les bons services qui dépendront de lui." Le Roi renvoya d'Iberville au Mississipi, à la fin de l'année 1699, afin qu'il fortifiât son Etablissement, le changeât s'il l'estimait nécessaire et prit de plus amples connaissances du terrain, des manufactures qui s'y pourraient faire, des mines qui s'y pourraient trouver et des côtes de la mer, à l'Est et à l'Ouest du Mississipi. Ces instructions sont du 22 Septembre 1699. Ce voyage ne fut pas moins heureux que le précédent. A son retour en France en 1700, d'Iberville fut encore chargé par Sa Majesté de repasser en Louisiane. Il partit en Septembre 1701; ses instructions ui avaient été remises le 27 Août 1701.

D'Iberville exécuta dans le voyage tout ce qui lui avait été ordonné t revint en 1702. C'est alors que Sa Majesté l'honora de la commission de Capitaine de vaisseau, dont M. de Pontchartrain lui donna avis par sa lettre du 15 Juillet 1702. Comme d'Iberville avait été attaqué des fièvres, en passant aux Iles, ce fut le Sieur Dugué de Boisbriand qui fut désigné pour porter les secours nécessaires à la Colonie, sous sa direction et avec ses avis.

PROJET GRANDIOSE D'IBERVILLE CONTRE LA FLOTTE ANGLAISE DE LA VIRGINIE ET CONTRE LA CAROLINE.—IL MEURT AVANT D'AVOIR PU L'ACCOMPLIR.

Cependant, toujours plein de zèle pour la gloire des armes du Roi, d'Iberville méditait une autre entreprise sur la flotte de Virginie, contre toutes les côtes de la Nouvelle-Angleterre, la Caroline inquiétant les Espagnols dans leurs ports de la Floride, et sur la flotte anglaise de Terre-Neuve. Sa Majesté agréa son projet, lui accorda cinq navires et deux flottes; mais, les affaires de l'Etat ayant obligé le Roi à retenir trois de ces navires pour les employer ailleurs, Sa Majesté ne put porter toute l'attention qu'Elle eût voulu à cet armement, prêt à prendre la mer. C'est ce qui paraît par la lettre que M. de Pontchartrain écrivit à d'Iberville le 15 Octobre 1703. Malgré ce contretemps, d'Iberville ne se rébuta point. Il forma un autre projet qu'il se proposait d'exécuter avec le *Pélican*, la *Rénommée* et une petite frégate. Ces vaisseaux lui furent accordés; mais, les affaires de l'Etat ayant encore mis obstacle à leur départ, ce projet resta sans exécution, comme il paraît par une lettre du 23 Janvier 1704. Enfin, M. de Pontchartrain ayant souhaité que M. d'Iberville vint à Paris, il lui envoya son congé à la fin de Juin 1704. D'Iberville s'y rendit; mais il tomba si grièvement malade, que son épouse y vint en poste de la Rochelle, avec le Sieur de Sérigny, son frère.

Sa santé s'étant rétablie, d'Iberville s'occupa de nouveau de l'armement qui fut agréé en 1705 et exécuté en 1706. Quoique son dessein eût transpiré dans les Iles et chez les ennemis, il ne laissa pas que de subjuguer une de ces Iles; il prit aussi plusieurs vaisseaux et nombre de nègres. Se

décidant alors à exécuter son dessein, proposé en 1703, sur la flotte de Virginie, sur celle de Terre-Neuve et contre les Colonies anglaises, depuis a Carolline jusqu'à Bacton, il se rendit à la Havane. Il venait d'y arriver lorsqu'il fut atteint des fièvres et emporté le 9 Juillet 1706.

Tels sont les services que rendit le Sieur d'Iberville. On voit que, pendant vingt ans de savie, il n'a pas été un an sans faire quelques actions nouvelles, également périlleuses et glorieuses aux armes du Roi. En temps de paix, il s'est sacrifié à la découverte et à l'établissement de la Louisiane, qui est un des plus beaux et plus riches pays du monde. Tant qu'il a vécu, il a soutenu cette garnison et Colonie naissante, non-seulement par ses services et ses conseils, mais par de grosses sommes de son bien qu'il a avancées sans intérêt, le Trésor n'étant pas en état de les fournir. Les sommes provenant du dernier armement qui lui coûta la vie, et causa à ses enfants la plus grande perte qu'ils pussent faire, réduisirent de beaucoup la fortune de la Dame Bethune, sa veuve, et de ses quatre enfants mineurs. Par contre d'Iberville légua à sa famille quelque chose de préférable à tous les trésors du monde : la réputation d'un homme de bien et celle du plus grand homme de mer qu'ait possédé la Nouvelle France.

SOIRÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

A

L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

Le 30 avril dernier, il y avait grande et belle fête à l'Université-Laval. On y célébrait le 246me Anniversaire de la naissance de Mgr. de Laval, l'illustre fondateur du Séminaire de Québec.

La soirée musicale et littéraire à la fois, a été brillante. L'élite de la société Québecquoise s'était assemblée sous la présidence de Mgr. l'Archevêque, dans la grande salle des réceptions académiques. On y a fait d'excellente musique, on y a débité de patriotiques discours, et c'est le second de ces discours que l'on nous a envoyé, que nous publions avec plaisir.

DISCOURS DE M. JOS. LACTANCE ARCHAMBAULT,

ANCIEN ÉLÈVE DU COLLÉGE DE L'ASSOMPTION, ÉLÈVE A LA FACULTE DE MÉDECINE, LE 30 AVRIL 1868, ANNIVRRSAIRE DE LA NAISSANCE DE MGR. DE LAVAL.

La fête de ce jour rappelle à la jeunesse instruite du Canada, l'Amour du travail, le Dévouement et la Foi.

Monseigneur,

Mesdames, Messieurs,

La belle démonstration de ce soir a, ce me semble, un langage bien autrement significatif que celui d'une fête ordinaire. Tout en rappelant la mémoire d'un illustre prélat, d'un généreux bienfaiteur de notre pays, elle nous montre personnifié, dans les dignes fils et successeurs de monseigneur de Laval, le dévouement envers la jeunesse instruite du Canada. Par contre, cette solemnité redit à cette même jeunesse les grands devoirs qu'elle a à remplir si elle veut se montrer digne de ces hauts bienfaits, si elle veut atteindre le noble but que lui avaient assigné dans leurs pensées les premiers pères du Canada, et à leur tête, Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque de la Nouvelle-France, et fondateur du séminaire de Québec. Le généreux pontife a travaillé, il s'est dévoué avec l'amoureuse ardeur d'un père, pour procurer à la jeunesse de sa nouvelle patrie les inappréciables avantages d'une éducation solide et retrempée aux sources de la foi. Depuis, ses vénérables successeurs ne se sont jamais ralentis dans cette voie de travail et du dévouement pour parvenir à la même fin. Or, en présence de tant de sacrifices, la jeunesse instruite

ne saurait se croiser les bras, sans aucun soucis de ses devoirs ; elle doit, elle aussi, travailler et se dévouer dans la mesure de ses forces ; elle doit croire, mais de cette foi vive qui réchauffe le cœur de l'homme, de cette foi généreuse qui aime à se communiquer, à voler partout sur les ailes rapides de l'apostolat soit laïque, soit ecclésiastique. Oui, *travail, dévouement et foi ;* voilà le refrain que m'apporte la brise embaumée de cette magnifique journée, et voilà, sans aucun doute, ce que le saint personnage que nous fêtons demande de nous.

On comprend que je n'ai pas la prétention de renfermer dans mon cadre les devoirs des jeunes lévites du sanctuaire ; il n'appartient qu'aux lèvres de prêtre, à ces lèvres purifiées par le feu du sacerdoce, de retracer ces sublimes obligations. Je sais aussi que je ne ferai qu'effleurer la riche matière que j'ai à exploiter. Si j'ai choisi ce thème ardu pour une plume peu exercée, c'est que je me suis rappelé les grandes vérités qui nous ont été développées, pendant ce carême, aux exercices du soir, avec la clarté et l'entraînante persuasion de l'éloquence chrétienne ; et j'ai voulu qu'une voix, quoique bien faible, mais partie de nos rangs, fît écho aux accents du vénéré conférendaire (Mr. l'abbé S. E. Hamel), qui a su captiver notre attention et déverser la conviction dans nos cœurs. Souffrez, monseigneur, et vous, mesdames et messieurs, permettez-moi, à moi jeune homme, de parler à la jeunesse de l'*amour du travail, du dévouement et de la foi*, cette triple auréole qu'on dit si bien aller à notre âge. On dit aussi qu'à la jeunesse sont vouées vos plus généreuses sympathies; veuillez donc alors être au moins bienveillants pour celui qui a l'honneur de vous adresser la parole.

I.—LE TRAVAIL.

Le travail est un de ces mots dont la signification a une portée immense, et qu'il nous faut subir bon gré mal gré, quoique bien des fois nous ne la comprenions pas. Vous trouvez peu de chose de plus grand et de plus noble que le travail; si je veux remonter à son origine, il me faut m'élever par la raison et la foi, et aller contempler, pardelà les limites de l'espace et du temps, les nobles labeurs de l'auguste trinité ; voir l'éterne travail de Dieu le père, adorer le Verbe et l'Esprit d'amour, fruits de l'activité divine. (Il me semble que J. C. a dit quelque part : mon *père travaille, opère sans cesse.*) Dans la nature, le travail est une des grandes lois imposées par Dieu aux êtres créés. Aucun n'est exempt. Depuis l'astre qui répand partout, avec ses flots de lumière, la fécondité et la vie, jusqu'au brin d'herbe qui croît humblement au penchant de la colline ; depuis l'aigle royal qui aime à s'élever et à se jouer dans les tressaillements lumineux du soleil jusqu'à l'oiselet timide qui chante son bonheur sous la feuillée, jusqu'à l'insecte qui sème ses bourdonnements de fleur en fleur, tout, tout travaille. C'est une admirable et incessante activité. Le

travail et l'ordre m'apparaissent comme les deux pôles entre lesquels roule et se développe le monde créé : la travail produit le mouvement et la vie ; l'ordre distribue l'impulsion du mouvement et la chaleur de la vie.

L'homme n'a pas échappé à la loi du travail : c'est une obligation qui le suit, qui le presse dans toutes les phases qu'il subit. Dieu a porté lui-même cette sentence sur le seuil de l'Eden, et il veut qu'elle s'accomplisse ; aucune parole ne tombe en vain des lèvres de Dieu. D'ailleurs, chaque classe dans la société a des devoirs spéciaux à remplir, des vertus particulières à pratiquer ; de l'accomplissement de ces devoirs, de la pratique de ces saintes vertus, résulte cet harmonieux accord qui, avant tout, fait la beauté et le nerf des associations humaines. Or le travail est le souffle puissant qui agit et fait vibrer les cordes sonores des vertus et des devoirs sociaux. Dans ce grand et magnifique concert, la jeunesse instruite a sa place marquée, et il me semble que ce n'est pas la moins belle. Elle doit donc se rendre capable de jouer dignement son rôle. Rien dans sa pose et ses tons ne doit dépasser l'harmonie de l'ensemble : pour cela il faut qu'elle se retrempe, tous les jours, dans les courageux efforts d'un travail consciencieux et fidèle.

Je viens de faire allusion au rôle de la jeunesse instruite dans la marche et le progrès de la société. Je regrette que le temps ne me permette pas de vous retracer toute la beauté et toute la grandeur de cette mission, qui inspirait à un sublime écrivain ces paroles pleines de vérités : " Qu'elle est
" belle et sainte la mission du jeune homme ! que sa dignité est élevée !
" qu'il est fort ! qu'il est puissant ! qu'il est riche ! Il est fort de toute
" l'expérience que lui ont légué les siècles passés ; il est puissant de tous
" les moyens que le présent met à sa disposition ; il est riche de toutes les
" espérances que lui donne l'avenir. Il a en lui assez de vie pour aimer
" tout ce qu'il touche ; il a devant lui assez de temps pour étendre tous
" ses projets et allonger ses désirs, sans se heurter contre la pierre du
" tombeau." (Charles Sainte-Foi.)

Quoiqu'il en soit de cette beauté et de cette grandeur, je dirai que la mission de la jeunesse est double : c'est une mission de *création* et de *préparation*.

Mission de création. Il faut que par son énergie et sa constance le jeune homme se fasse une position dans le monde ; un siége lui est assigné au banquet de la vie sociale, mais avant de l'occuper il doit s'en rendre digne : il doit revêtir la robe de stricte convenance, autrement il se verra relégué au rang inférieur. Ce n'est pas tout ; en prenant possession du présent le jeune homme doit fixer ses regards sur l'avenir, préparer de loin les voies qu'il foulera plus tard, quand le soleil de l'âge mûr brillera au midi de sa vie. Il fait comme le pilote qui, tout en dirigeant la manœuvre, ne laisse pas d'interroger l'espace pour signaler les écueils et assurer le succès de la traversée voilà sa mission de préparation. Or, pour atteindre ce double

but, il faut que le jeune homme amène tout sous le souffle créateur de son travail ; il faut que le jeune homme se livre à un travail d'autant plus austère qu'il a une double mine à exploiter, à un travail d'autant plus fidèle qu'il a plus de moyens à sa disposition, que la Providence et la société se montrent plus libérales à son égard. Malheur à lui s'il allait oublier cette grave obligation ; une complète banqueroute viendrait fondre sur lui, briser ses plus chères espérances, et l'ombre hideuse de la nullité se projetterait sur tout son avenir. Banqueroute, nullité d'autant plus lamentables qu'il aurait négligé plus de moyens, dissipé des capitaux plus précieux. Oui, mesdames et messieurs, quand je considère toutes les ressources à notre disposition, quand je regarde le champ vaste et fertile qui se déroule à nos yeux, et qui invite notre bon vouloir, je ne puis me défendre de trembler devant la responsabilité qui pèse sur tout jeune homme instruit. (Il doit m'être permis de parler ici de cette émotion, si légitime d'ailleurs, car je vous avouerai qu'elle a fait battre mon cœur plus d'une fois depuis que j'ai marqué l'empreinte de mes premiers pas dans la noble carrière à laquelle je me destine.) Certainement il n'y a qu'une ardeur soutenue pour le travail qui puisse rassurer, donner de l'ampleur à l'âme, étayer l'espérance, et mettre en droit de répéter avec une noble satisfaction : " J'ai fait mon devoir ; advienne que pourra !"

Vous cultivez un terrain avec un soin scrupuleux, et selon toutes les règles de l'art : personne n'y pénètre que vous et vos domestiques pour le surveiller, le remuer et l'arroser : la richesse des engrais lui est prodiguée ; vous n'y souffrez aucune plante parasite ; les oiseaux du ciel n'ont pas même le droit de s'y reposer de crainte qu'ils n'enlèvent quelques grains de la semence. Après tous ces travaux et tous ces frais, vous avez droit, n'est-ce-pas, à un riche retour ; autrement vos peines seraient perdues, et cette terre finirait par causer votre ruine. Dans ce champ privilégié, qui n'a reconnu la jeunesse instruite du Canada, pour qui on s'est sacrifié avec tant de bon vouloir depuis des années, et cela afin de la mettre en état de remplir sa grande et belle mission ? A la jeunesse donc de produire des fruits délicieux qui feront sa gloire et l'ornement de la société, et qui dédommageront amplement ses généreux bienfaiteurs. A la jeunesse de répondre au dévouement par une application constante et consciencieuse au travail. A la jeunesse d'apprécier, de recueillir et de s'inoculer le suc vivifiant de tous les sacrifices qui découlent sans cesse des cœurs généreux pour l'arroser et lui communiquer une sève vigoureuse pour le présent et pleine d'espoir pour l'avenir. Pour cela qu'elle fasse jouer tous les ressorts que Dieu lui a donnés pour le bien ; qu'elle étudie, qu'elle élabore, qu'elle agrandisse tous les jours les puissantes facultés dont elle est enrichie. En d'autres termes, le jeune homme instruit doit travailler, travailler sans relâche, s'il ne veut pas porter devant Dieu et devant les hommes, l'opprobre ignoble d'un déficit qu'il ne pourra jamais combler ;

Il doit cultiver son intelligence et son cœur, entasser trésors sur trésors, asseoir sa vie sur les bases larges et solides qui sauront résister à toutes les secousses du dehors et du dedans: par là il ne ressemblera pas à la « *terre maudite qui boit en vain la rosée du Ciel*," et il n'encourera cette redoutable condamnation que signale Monseigneur Dupanloup, quand il dit: " Malheur à l'homme sur la tombe duquel on pourra écrire: *Vocavirum sterilem; ce fut un homme stérile!*"

II.—Le Dévouement.

Le dévouement n'est pas chose commune et que l'on rencontre à tous les angles du chemin. Le dévouement, c'est l'amour sincère du bien, la joie austère du sacrifice, la fleur vermeille et odorante de la vertu. Si, pendant l'action, un soldat s'est jeté au-devant de son capitaine menacé pour le couvrir de son corps ; et si ce soldat est tombé frappé par l'ennemi, voilà du dévouement ! Si un respectable citoyen, pour répandre dans son pays les bienfaits de l'instruction, a lutté pendant des années contre l'ignorance, les préjugés et les passions, s'il a sacrifié ses veilles, sa santé, son bien-être et celui de sa famille, toujours dans le même but ; s'il a doté ses compatriotes d'un système d'éducation que l'on apprécie davantage à mesure qu'on le comprend mieux ; si, par son zèle, son énergie et ses sacrifices pécuniaires, il a attaché son nom à la fondation et aux progrès d'un des florissants colléges de cette Province, voilà du dévouement ! Enfin si vous me dites qu'en aucun instant de sa vie ce Canadien n'a cessé " *d'aimer et de servir sa patrie avec toute l'ardeur de ses dix-huit ans*," oh ! je m'incline devant ce dévouement plus qu'ordinaire du citoyen que le Canada honore dans la personne du Docteur Meilleur. Vous me prouvez par votre approbation, mesdames et messieurs, que vous ne trouvez pas mauvais ce témoignage de reconnaissance à l'adresse de l'un de nos dignes compatriotes ; que vous ne trouvez pas mauvais que, moi, élève du Collége de l'Assomption, je redise le dévouement de l'un de nos bienfaiteurs. Mais il semblerait que je me suis laissé emporter loin de mon sujet ; pourtant je suis au vif de la question, puisque j'ai l'honneur de vous présenter des exemples vivants du véritable dévouement. La jeunesse instruite doit copier ces beaux modèles. La jeunesse instruite doit se dévouer dans la mesure de ses forces et avec toute l'énergie de sa bouillante ardeur. Elle ne doit jamais reculer quand il s'agit de la gloire du pays, du maintien des institutions publiques, et du triomphe de la vérité. La société a droit de lui demander ce dévouement, parceque toute mère a droit d'exiger de son enfant qu'il l'aime, qu'il la serve et qu'il la protége contre les attaques de ses ennemis. La société a ce droit, parcequ'elle s'est dévouée pour nous, et que l'or du dévouement est un capital inaliénable, et qui ne doit être rendu qu'en monnaie de même espèce. On l'a dit, et avec raison, " *l'homme tout entier se doit au sol qui l'a vu naître ;*" c'est une obligation naturelle

et gravée par Dieu dans le cœur humain. Mais il semble que cette obligation est encore plus grave pour la jeunesse instruite, à raison de la précieuse semence qui a été jetée dans son cœur. Ce dévouement ne doit ni s'arrêter devant les obstacles, ni transiger avec l'erreur, ni se frôler indignement dans les voies tortueuses du respect humain ; car ce ne serait plus alors qu'un dévouement de contrebande, ou plutôt ce serait cette ambition à peine déguisée que vous retrouvez dans les bas-fonds de la société, et qui met tout en œuvre, qui va jusqu'à singer les choses les plus saintes pour parvenir à ses fins perverses. Au contraire, le véritable dévouement grandit avec les obstacles. C'est un fleuve majestueux dont les flots pressés s'amoncellent contre la digue jusqu'à ce qu'ils la brisent, ou qu'ils l'engloutissent sous leur masse puissante et irrésistible. Ce dévouement ne connaît ni les froids calculs de l'égoïsme, ni les fausses combinaisons de la sagesse humaine. Il ne tient aucun compte des clameurs que poussent les passions rugissantes pour le comprimer dans son essor ; il méprise tout ce qui rétrécit l'esprit, refroidit le cœur et entrave les nobles aspirations. L'histoire de notre pays est riche en exemples de ces nobles dévouements, depuis les premiers pionniers de notre foi et de notre civilisation, jusqu'à ceux qui tiennent aujourd'hui en main les destinées de la société Canadienne. Beaucoup de nobles figures se dessinent à nos regards et à notre vénération, depuis l'illustre navigateur Jacques Cartier, qui donna le Canada à la France, jusqu'au terrible jouteur Sir Georges Etienne Cartier qui vient de nous donner la " Puissance du Canada."

Et si d'un côté l'horrible assassinat d'Ottawa a jeté la consternation dans nos cœurs, du moins nous sommes fiers et heureux de voir que l'honorable Thomas d'Arcy McGee est tombé victime de son dévouement à la cause de la Religion et de sa Patrie adoptive. Il est tombé grand par ses travaux et par son dévouement. Il est tombé, comme le disait aux chambres d'Ottawa, avec ses accents si sonores, avec son éloquence si entraînante et si persuasive, comme le disait l'Honorable Premier pour la Province de Québec ; il est tombé, "*l'historien de son Irlande et le Prince des orateurs de sa patrie d'adoption!*" N'est-ce pas que parmi tant de beaux modèles la jeunesse instruite n'a que l'embarras du choix ?

Ce dévouement de la jeunesse instruite doit embrasser tous les intérêts de la société ; mais il y a surtout trois choses auxquelles elle doit s'attacher avec toute l'énergie de son âme. Ce sont d'abord : nos institutions politiques et religieuses. Ces institutions forment le legs précieux que nous ont transmis nos ancêtres ; legs qu'ils ont conservé intact à la pointe de leur vaillante épée, et qu'ils ont scellé de leur sang. A la faveur de la paix, et sous la protection du puissant drapeau britannique, ces institutions se sont épanouies, elles ont grandi, et maintenant elles sont la force, la gloire et le triomphe du Canada. Parmi ces institutions, il faut placer en premier lieu celles consacrées à l'éducation, et que l'on doit en grande

partie à la générosité du clergé. Oui, mesdames et messieurs, qu'il me soit permis de le constater en passant ; tous les colléges classiques de cette province, excepté un ou deux peut-être, doivent leur existence à un saint évêque ou à quelque prêtre dévoué ; il faut en dire autant de la plupart des couvents disséminés en si grand nombre dans nos villes et dans nos campagnes. Ces paisibles sanctuaires, élevés près des temples du Seigneur, et où les jeunes personnes vont puiser cette forte et sainte éducation qui imprime au cœur de la femme canadienne un cachet tout particulier d'amabilité, de distinction, de noblesse et de dévouement ; ces sanctuaires, dis-je, sont dus, pour la plupart, à la sévère économie du prêtre ; ils sont, pour la plupart, les fruits de la dîme, de ces biens si légitimement acquis, si patriotiquement employés, et contre lesquels cependant la voix de certaines feuilles d'une foi chétive et d'un dévouement plus que douteux a osé crier avec autant d'injustice que d'ignorance de cause.

La jeunesse instruite doit donc être dévouée à tout cela ; elle doit servir toutes ces grandes et saintes choses avec l'ardeur que donne la conscience d'un grand devoir à remplir.

Nos institutions se sont fortifiées à la faveur de la liberté politique et religieuse dont nous jouissons sur le sol canadien ; la jeunesse doit donc se dévouer à la sainte cause de la liberté. Mais, par liberté, je n'entends pas cette licence effrénée de tout faire, de tout détruire, et de tout rabaisser sous l'abject niveau d'une fausse égalité ; je n'entends pas cette licence qui, en un jour de démence ou de châtiment effroyable, prit naissance des fameux principes de 1789, et qui depuis a bouleversé presque toute l'Europe au son des canons révolutionnaires, et aux cris séditieux d'une populace en guenilles. Par liberté, j'entends, avec Mgr. Rendu, " la jouissance " pour chaque individu de ses droits de citoyen dans les limites d'une " juste loi, afin de ne pas léser par une puissance illimitée la liberté de " ceux avec qui il est en association." Cette liberté comprend la liberté religieuse, la liberté civile, la liberté politique, la liberté d'enseignement, la liberté d'administration, et enfin la liberté d'association pour les entreprises, soit matérielles, soit religieuses. Voilà la liberté que je regarde comme la seule vraie, et que j'aime avec toutes les puissances de mon cœur. Et je suis fier de mon pays, parce qu'on y respire l'air pur de cette liberté, parce qu'au-dessus de nos citadelles je vois notre glorieux drapeau se dérouler et flotter dans une atmosphère toute imprégnée de cette belle et grande liberté ; et je suis dévoué à cette liberté, parce que, avec elle, tout citoyen qui a du cœur et de l'intelligence peut devenir un homme avec lequel il faut compter, peut devenir un homme dans toute la force, la beauté et la plénitude de cette expression !

La jeunesse instruite ne saurait être dévouée aux institutions du pays et à la liberté sans l'être à la Religion. Car c'est la Religion qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui ; de même, c'est elle qui a brisé les chaînes

de l'esclavage rivées au cœur du paganisme, et qui a fait luire aux yeux des peuples le soleil de la véritable liberté. Je sais que, dans une certaine école, on a coutume de représenter l'Eglise Romaine comme la mère du despotisme, comme le trône des idées rétrogrades, comme le centre de la tyrannie, mais les premières données de l'histoire suffisent pour renverser cet échafaudage du mensonge et de l'impiété ; et je m'adresse à un auditoire trop profondément catholique pour qu'il soit besoin d'insister davantage sur ce sujet.

Nous devons être dévoués à la Religion, parce qu'elle est la première sinon l'unique sauvegarde de notre nationalité, parce que nous séparer d'elle, ce serait renier notre passé, ce serait "*creuser un abîme contre nos croyances et les croyances de nos pères, entre nos aspirations et leurs aspirations.*" La religion a tellement pénétré nos institutions, nos mœurs et nos habitudes, que nous ne saurions faire un pas sans rencontrer cette pierre inamovible, et il nous faut absolument ou nous appuyer sur elle ou nous briser contre elle. Amour donc et dévouement à la Religion Catholique qui "*est ici-bas le tout de l'homme,*" comme a dit Bossuet. D'ailleurs nous aimons naturellement tout ce qui porte le caractère de la grandeur et de la beauté ; or, quoi de plus grand et de plus beau que la Religion Catholique ? Je me place sur les hauteurs de l'impartialité, et là j'enterroge les espaces et les temps : je vois la religion à son origine, je l'étudie dans ses développements, je suis le sillon de gloire que cette arche bénie a tracé à travers les siècles, et transporté à la vue de tant de magnificence, je m'écrie : La religion dépasse les forces de l'homme ; c'est une institution divine ; c'est un véritable miracle de grandeur, de liberté et d'amour ; et s'il est vrai que le cœur du jeune homme doive aimer ce qui est véritablement aimable, qu'il aime donc la Religion dans toute l'effusion de son amour et l'expansion d'un complet dévouement.

III.—LA FOI.

Travailler et se dévouer, voilà la vaste arène ouverte à la jeunesse instruite ! Mais pour remplir dignement ces deux beaux rôles, il lui faut la foi. La foi, quel grand mot ! Quelle bonne, belle, forte et sainte chose que la foi ! Comme elle ajoute à la dignité de tout homme quel qu'il soit ! Dites-moi qu'un preux chevalier, sentant son heure dernière approcher, a baisé avec amour la croisée de son épée en guise de crucifix, et qu'il est mort content, voilà la foi catholique !

Dites-moi qu'un prince de l'Eglise a sacrifié une riche position, a dit adieu à tous les siens pour venir dans une contrée lointaine, au milieu de peuplades barbares, établir le règne de l'Evangile, voilà la foi du saint prélat, dont nous rappellons aujourd'hui le mérite et les vertus, et c'est la foi catholique ! Dites-moi qu'à la voix du vieillard qui pleure au vatican 140 jeunes Canadiens se sont levés, ont tout sacrifié, parents, amis, patri-

avenir, qu'ils ont traversé les mers et une partie de la vieille Europe, à la suite d'un drapeau qui porte dans ses plis et sa noble devise, l'honneur Canadien, et cela afin de verser leur sang jusqu'à la dernière goutte pour la cause de l'Eglise et de Dieu, oh ! voilà la foi catholique, la foi des croisés, et aussi la foi de la jeunesse Canadienne !

Cette foi doit être pour le jeune homme comme un foyer toujours ardent, où il ira réchauffer son ardeur pour le travail et pour le sacrifice ; elle doit être comme la sève qui entretient la vie dans l'arbre, et qui fait qu'à chaque saison il se couronne de feuilles, de fleurs et de fruits. La foi ennoblit le cœur, illumine l'intelligence, donne du ton à l'âme et à toutes les facultés. Elle communique au jeune homme la force pour résister aux séductions de la mollesse et aux entraînements de l'égoïsme : elle le fait se tenir ferme et inébranlable au poste de la vertu, comme la sentinelle vigilante au poste de l'honneur, malgré les balles qui sifflent de toutes parts. Et puis, s'il arrive parfois que son cœur se déchire aux ronces de la vie, s'il est obligé d'abandonner ça et là les lambeaux de ses *espérances trompées ?* la foi a pour lui des consolations toutes prêtes. On dit que l'aigle devenu vieux se retire sur un rocher solitaire, et que là il dépouille son ancien plumage, puis s'élance dans l'espace, plein de vigueur et bouillant d'une nouvelle jeunesse. Ainsi fait l'homme de foi, que les épreuves ont vieilli avant le temps ; il se retire sur les hauteurs sublimes de sa croyance ; là son âme s'épanouit, son front se déride, caressé par la brise céleste qui rafraîchit sans cesse ces collines sacrées ; et il reparaît tout rajeuni, satisfait du passé, plein d'espoir pour l'avenir !

La foi est nécessaire à la jeunesse instruite, à raison, comme je l'ai dit du travail qui lui incombe, et du dévouement qu'elle doit déployer en maintes circonstances. En effet, pour me servir d'une expression de Donoso Cortez, on a constaté que, à mesure que ce divin thermomètre baisse chez un peuple, les vertus sociales s'en vont misérablement, pendant que le poids mortel de l'égoïsme monte et gagne tous les rangs de la société. Je me trompe... le poids ne monte jamais ; c'est la société qui descend jusqu'à ce triste niveau. Au contraire, le travail et le sacrifice ont toujours été en proportion directe de la vivacité de la foi. C'est dans les siècles de foi que les travaux les plus gigantesques ont été exécutés et que le monde a été étonné et sanctifié par les plus sublimes dévouements. Témoins : l'ère des martyrs et le triomphe de l'Evangile, le moyen âge avec ses croisades et son architecture gothique ; dans notre siècle le retour à la foi de tant d'intelligences d'élite, et dans notre patrie le dévouement des Zouaves Pontificaux. L'histoire entière du genre humain, depuis le premier feuillet jusqu'au dernier, démontre la justesse de mon avancé. Il suit de là que la foi de la jeunesse doit être une foi vive et robuste, puisque avant tout, sa mission est une mission de labeurs et de sacrfices.

Ici, on me permettra de rappeler ce que nous devons à celles que le Ciel nous a données pour mères et qui sont comme les anges du foyer

domestique : c'est sur leurs genoux, à la douce lumière de leur regard, que nous avons puisé les premiers enseignements de la foi, et c'est cette simple mais pure doctrine que l'on se rappelle toujours avec le plus d'ivresse. Oui, grâces à Dieu, au-dessus du toit de chaque famille Canadienne brille une ineffable clarté ; c'est la lampe du cœur maternel, du cœur de la femme-Chrétienne ; elle éclaire nos premiers ans, elle enfonce la foi comme une semence lumineuse dans nos âmes, et souvent quand le fracas de la vie et le vent des passions ont étouffé les jets splendides de la croyance Catholique, il y a encore au fond d'un cœur bien-né une étincelle déposée par la mère chrétienne ; ce cœur revivra à la foi, car cette étincelle n'est qu'endormie ; elle s'enflammera tôt ou tard, exposée qu'elle est aux rayons brûlants de tendresse qui s'échappent sans cesse de l'âme d'une mère pieuse, pour se répandre avec une inépuisable volupté dans l'âme de son enfant. Reconnaissance donc et vénération à la mère dévouée qui suspend tous les jours, dans sa maison et dans le cœur de ses enfants, le flambeau de la foi, à la femme qui s'agenouille tous les matins pour appeler sur ses fils les bénédictions d'en haut ! La société ne comprendra jamais tout ce qu'elle doit à ce dévouement de la femme Chrétienne : elle ne comprendra jamais le prix des larmes versées par une mère sur le berceau de ses enfants ; jamais elle n'appréciera à sa juste valeur la forte et sainte doctrine déposée dans les âmes au milieu des longs baisers et des chaleureuses caresses d'une mère !

J'ai prononcé les mots *reconnaissance* et *vénération*. Ils sont comme un écho de la fête de ce jour, et la juste expression de nos sentiments. Oui, reconnaissance et vénération au saint Evêque dont nous célébrons la mémoire. Reconnaissance et vénération à ce modèle parfait du travail du dévouement et de la foi.

Reconnaissance et vénération aux illustres successeurs de Monseigneur de Laval dans l'Episcopat Canadien, et surtout, reconnaissance et vénération à l'ange de l'Eglise de Québec, placé par Dieu à la tête de la hiérarchie Ecclésiastique de cette province, et qui sait répandre partout l'esprit de sagesse et de zèle qui partage si largement sa grande âme ! Malgré le fardeau de l'épiscopat, rendu encore plus lourd par celui des ans, au milieu des nombreux et saints devoirs attachés à sa charge de *pasteurs des pasteurs*, il veut être le premier père de la jeunesse instruite, il l'entoure d'une amoureuse sollicitude, il la comble de ses faveurs. Qu'il en soit béni et que Dieu attache à son vénérable front la glorieuse couronne due au travail, au dévouement et à la foi.

Reconnaissance et vénération aux dignes enfants de monseigneur de Laval, qui se sacrifient avec tant de générosité pour la belle et grande œuvre de l'Education, pour la cause de la jeunesse instruite du pays. Qu'on me pardonne un langage aussi direct ; d'ailleurs j'avouerai mon impuissance à trouver des détours assez ingénieux pour dissimuler un fait qui a vie parmi nous depuis des siècles, et qu'un monument comme

l'Université-Laval proclame à la face du monde entier. Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de ses auteurs, l'Université-Laval n'a rien à envier à la plupart des institutions de ce genre, même sur le vieux continent. C'est un œuvre de patriotique et généreux dévouement ; et à ce titre comme à bien d'autres, on pourrait dire de l'Université-Laval que c'est le commencement de la haute éducation en Canada. Une chose cependant me frappe, et je crois avoir le droit de l'exprimer, ici surtout : il serait à désirer que ce grand et magnifique fleuve vit plus de tributaires déverser dans son cours la richesse de leurs eaux. Dans tous les cas, quiconque visite ce temple élevé au triomphe de la science et à la gloire de la patrie, ne peut s'empêcher de lire sur le frontispice ces mots gravés par la Reconnaissance publique : travail, dévouement et foi du Séminaire de Québec !

Monseigneur, mesdames, messieurs,

Je sens qu'il est temps de finir ; mais en parlant de si grands et si impérieux devoirs, en rappelant de si beaux et si glorieux souvenirs, je me suis comme approché d'un festin où je trouve qu'il est bon de goûter ; et voilà que je ne puis plus taire le désir irrésistible qui me pousse à crier à ceux qui sont jeunes comme moi : A nous, jeunesse Canadienne, à nous de profiter de tous ces avantages ; à nous de nous livrer au travail, de nous dévouer dans la mesure de nos forces : à nous d'entretenir et de réchauffer la foi vive que nous avons puisée au foyer domestique ! de quoi ne sommes-nous pas capables avec le travail, le dévouement et la foi. Un ancien philosophe disait : *Donnez-moi un point d'appui et je remuerai le monde ?* Nous l'avons ce point d'appui ; c'est la foi Catholique, notre foi ! Le travail et le dévouement sont nos puissances ; et avec cela nous remuerons, sinon l'univers, du moins la Société Canadienne, pour la plus grande gloire de Dieu et du pays. Avec le triple amour du travail, du dévouement et de la foi, nous pouvons descendre fièrement dans l'arène contre les ennemis du bien et de la vérité, et leur lancer cette sublime provocation d'un des plus nobles pairs de France (Montalembert) à l'adresse de l'impiété frémissante : " nous sommes les fils des croisés ; nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire ! " Par le travail, le dévouement et la foi, je ne crains pas de le dire, nous dominerons sur cette terre d'Amérique ; le Canada sera la sentinelle avancée du véritable progrès, et si, dans la vaste alliance qui vient d'être conclue, la Province de Québec s'est instinctivement placée au premier rang, et si ses décisions sont d'un si grand poids au conseil de la " Puissance, " c'est que ceux qui ont dirigé et qui dirigent encore ce grand et admirable mouvement, ont connu ce qu'est le travail, le dévouement et foi ! Travail, dévouement et foi, et nous acquerrons à notre pays cette patrie intellectuelle, vers laquelle tendent toutes les aspirations d'un peuple. Travail, dévouement et foi, " voilà le plus ferme rempart de la nationalité Canadienne " ! !

MEDAILLE DE LA SAINTE VIERGE.

Secours des Chrétiens, priez pour nous !
Cause de notre joie, priez pour nous !

ÉPISODE DE LA CAMPAGNE DE RUSSIE.

C'était au mois d'octobre 1812. Consultant le cri de ses aigles longtemps victorieuses, Napoléon, confiant dans cet heureux augure, avait ordonné une levée en masse ; et, en quelques jours, deux cent mille hommes, l'élite de la jeunesse française, réunis à la grande armée, saluaient d'un regard d'adieu les frontières de la France.

Deux frères, jeunes conscrits, issus d'une honorable famille du Perche, étaient forcés d'abandonner leur village. Ce qu'il en coûtait à l'amour des parents, ne saurait se dire : si rares, en effet, étaient à cette époque ceux que la mort épargnait ! Que de places étaient vides au foyer domestique !

Quitter la paisible solitude d'une cité percheronne pour s'enfoncer dans les déserts de la lointaine Russie, courir les chances d'une guerre meurtrière pour ne plus revoir peut-être une famille adorée, au sein de laquelle les jours de l'adolescence s'étaient écoulés rapides et heureux, c'était là, ce semble, un juste sujet de douleur.

L'ordre était pressant, il fallut partir. L'adieu fut douloureux, et tous les cœurs saignèrent. Immobile, grave et ému, le père recommandait à ses fils de servir dignement la France. Muette, fondant en larmes, la mère priait Dieu de bénir et de lui conserver ses enfants ; tandis que leur pieuse sœur passait à leur cou, en les embrassant, une image de la Sainte Vierge enchassée dans un petit médaillon d'argent, et sur laquelle elle avait écrit de sa propre main :

Secours des Chrétiens, priez pour nous !

Cinq jours après, les deux frères étaient incorporés à leur régiment.

Franchissant les frontières de la Pologne, l'armée française passa le Niémen. On sait quel fut le résultat de cette expédition. C'est une des pages sanglantes de notre histoire nationale. Les flammes du Kremlin embrasé marquèrent le terme de cette source gigantesque ; et, le 18 octobre, vaincue et décimée par les éléments déchaînés, la grande armée se repliait sur la Pologne par la route de Smolenk. Arrivés sur les bords de la Bérésina, nos soldats ne pensèrent qu'à mettre cette rivière entre eux et leurs ennemis. Pressés par le feu de l'artillerie ennemie, hommes et

ɜvaux s'élancèrent, dans le plus effroyable tumulte, sur les ponts consıits à la hâte. Ralliant à eux quelques corps de troupe, Ney le duc de Reggio soutinrent quelque temps le choc des Russes. Ils nchirent la rivière à leur tour, et firent sauter les ponts. Dans l'imposilité où l'on était de sauver les blessés sans risquer le salut de l'armée tière, il fallut les abandonner à la merci des ennemis. Le rivage et le du fleuve furent encombrés de morts et de mourants.

La neige, tombant en épais flocons, eut bientôt couvert d'un lugubre ceul tous ces cadavres, et ce théâtre funèbre disparut en quelques heures ns un voile d'une éclatante blancheur.

Les deux armées s'éloignaient: seul de temps à autre le canon des usses retentissait encore dans ces plaines désertes: de rares boulets, lonnaient la terre, labouraient la neige et soulevaient çà et là de sa froide uche quelque cadavre ensanglanté et raidi par le froid.

Un détachement de l'armée d'Alexandre vint visiter les bords de la érésina. On dépouilla les morts, on s'empara des armes et de quelques unitions.

Couché sur la neige rougie de sang, un pauvre soldat vivait encore. ɲn épaule était horriblement fracassée, ses yeux suppliants demandaient ı secours, tandis que sa main crispée serrait convulsivement sur sa itrine un objet dont l'éclat frappa les yeux d'un jeune officier russe. 'officier s'avance; le blessé lui présente et lui abandonne l'objet, tandis ıe ses lèvres murmurent quelques mots incompréhensibles. Touché du ırt de ce malheureux, le Russe, dont la figure exprimait la bonté, avise, l'insu de ses compagnons, un des paysans qui se trouvaient là pour le llage, et lui dit de porter secours au moribond; lui promettant une compense. Le paysan lui donne aussitôt ses soins, mais il jette sur lui n regard de lynx et, passant la main sur les poils roux de son épaisse oustache, semble se dire: " Je gagnerai plus gros peut-être à soigner ce uvre diable qu'à gratter ses camarades et à marauder toute la journée!' ɜla dit, il soulève le blessé, et, après avoir pansé ses blessures, il l'entraîne, corté de quelques soldats, à la maison proche de là.

Les Russes avaient rebroussé chemin et regagnaient Moscou, cette cité fière, il n'y a qu'un instant, de ses dômes, de ses coupoles dorées et de ı douze cents clochers, et maintenant n'offrant plus que le spectacle de ruine et de la désolation.

Lorsque la nouvelle de l'immense désastre parvint en France, ce fut un de douleurs universel parti de tous les cœurs, du cœur des mères surıt. La plus amère tristesse régnait au sein des familles; les unes furent solées par le retour d'un fils ou d'un père échappé comme par miracle a mort ou à la captivité; d''autres attendaient, mais toujours en vain, même bonheur.

Au nombre de ces derniers était l'excellente famille dont j'ai parlé.

Aucune nouvelle des deux frères ne lui était parvenue. Seulement, un soldat récemment arrivé, connaissant les deux frères, et connu d'eux, assura avoir vu le plus jeune un instant dans une mêlée : il l'avait salué du regard, mais il l'avait bientôt perdu de vue. En vain ses parents en larmes l'accablèrent de questions : ce brave soldat eut tout sacrifié pour rendre l'espoir à ces parents infortunés ; mais la même demande amenait toujours la même réponse et la même cruelle incertitude, alors le père retombait dans son morne silence, la mère et la sœur pleuraient et priaient.

Dans ces longues soirées d'hiver, autrefois si douces et si pleines de charmes, à peine une parole venait rompre cette monotone tristesse.

J'en mourrai de douleur, disait la pauvre mère.

Sainte Vierge Marie, secours des chrétiens, s'écriait la jeune sœur, sauvez mes malheureux frères !

Ils reviendront... reprenait le père.... ; deux grosses larmes tombaient de ses yeux, et l'âtre redevenait silencieux.

A un autre foyer, bien loin de la belle France, dans une contrée dévorante, perdue dans les brumes boréales, étaient assis devant la flamme d'un vaste brasier six hommes de mine et de langage différents : C'était fête en ce lieu apparemment : un pot d'ale vidé et rempli tour à tour circulait joyeusement entre les mains des six convives. Un d'eux paraissait triste et rêveur. A son visage, d'un ovale fin et spirituel, à l'ensemble de sa personne, dont une jeune moustache élégamment retroussée relevait encore le charme particulier, on pouvait juger qu'une terre plus douce et qu'un ciel plus pur lui avaient donné naissance. Sa tête appuyée dans ses deux mains, il semblait plongé dans une indéfinissable tristesse et laissait à ses compagnons les ris et les joyeux propos.

" Le prisonnier a le mal du pays apparemment, dit quelqu'un de la bande joyeuse.

La Sibérie est pourtant un fameux pays !

Nertking, surtout ! Un vrai paradis terrestre, quoi !

—Les oiseaux ne chantent pas en cage, reprit un autre en hochant la tête. Pour moi, je l'avoue, si ces honnêtes Français m'avaient fait l'honneur de me mettre en nourrice à quinze cents lieues de mon pays, je ne sifflerais pas si gaiement.

Bah ! s'écria le maître de céans, vieillard sexagénaire que la nature avait doué d'une physionomie passablement rébarbative, mise au grand complet par l'air du pays, il faut s'accoutumer à tout... ; le gaillard a du nerf..., et puis la mine de plomb donne cette année, le filon est excellent. Faut dire que S. M. le czar a eu là une excellente idée de nous envoyer un troupier français pour piocher la mine, quoique le camarade soit bien un peu songeux et que sa conversation, dont il n'use jamais ne soit pas précisément récréative.

—Bravo ! maître Petrowloff, dit la troupe.

Du reste, il a le temps d'apprendre la langue du pays, car il n'y a pas lieu de croire que le czar lance de sitôt un ukase de délivrance en faveur de ces coquins de Français ! "

Tous appuyèrent ces paroles à l'exception d'un seul, dont les manières et le langage plein de politesse tranchaient sur les grossières allures de tous ces mineurs. Lui seul semblait comprendre le prisonnier, et, pendant que les autres devisaient gaiement sur ses infortunes, il lui serra affectueusement la main. A cette marque d'intérêt le Français répondit par une larme brûlante.

Ce jeune homme au cœur sympathique était le fils du vieux Petrowloff. Son père, homme dur et avare, avait pourtant compris qu'on pouvait, sans danger, avoir une éducation un peu plus soignée que la sienne et que celle des ours et des loups de la Sibérie.

Le fils avait donc fait ses études à Saint Pétersbourg, et avait eu de brillants succès. De plus, il avait embrassé le christianisme, ce qui explique bien un peu la nature de ses sentiments. Il occupait alors un poste assez élevé dans l'armée ; il avait fait la dernière compagne et était rentré en Sibérie, emmenant avec lui plusieurs prisonniers français destinés aux mines de plomb qui abondent dans ces contrées.

La cordiale poignée de mains de la veille avait révélé au captif un espoir qu'il n'aurait jamais osé concevoir. Du moins sur le sol étranger, il avait un ami: le voir, c'était presque voir sa patrie et ses parents chéris ; et lorsqu'une journée se passait sans qu'il lui serrât la main, triste et chagrin, il tournait ses regards vers la France, repassait dans son cœur les dernières paroles de sa mère, et se demandait dans l'amertune de ses pensées quand luirait un rayon de liberté.

Devenus de jour en jour plus intime, nos deux amis se voyaient plus souvent, à l'insu pourtant de Petrowloff. Un soir, quand les mineurs se furent retirés, l'officier introduisit le prisonnier dans son appartement, décoré de magnifiques zibelines et d'armes de toutes espèces. Le Français examinait tout avec une scrupuleuse attention. Entre deux lames de poignards appendus au mur, brillait un petit objet que ses yeux distinguaient à peine, "Ce sont mes trophées," dit l'officier: il le détache et le lui présente, c'était une image de la sainte Vierge. Le prisonnier regarde, pâlit et tombe évanoui: "Mon frère, s'écrie-t-il, mon pauvre frère !" le bruit a réveillé le vieux Petrowloff, il saisit son arme et accourt: il voit le Français étendu par terre, et son fils à ses côtés s'efforcant de le relever. Dans son trouble il s'imagine qu'une lutte s'est engagée entre les deux jeunes gens, et que le prisonnier a voulu tuer son fils: il brandit sa hache, il va frapper.

"Arrêtez, crie l'officier....la douleur l'accable...ce n'est rien...retirez-vous ! je vous prie." Désarmé à ces mots, Petrowloff se retire en se mordant les lèvres, et en grommelant comme un dogue qui, lancé contre un

étranger dont le pas résonne à la porte, mais contenu par la main du maître, se retourne et se couche la tête sur ses pattes. Le bonhomme n'en put dormir de la nuit ; un problème insoluble le tourmentait : comment ce prisonnier pleurnichait-t-il toujours, vu que selon lui il n'avait rien à pleurer sur cette terre qu'un sac de roubles perdu ou un loup manqué d'un coup de carabine ?

L'officier avait compris le coup de foudre qui venait de frapper son ami. Il se rappella aussitôt le soldat de la Bérésina dont il tenait la médaille, et trouva, en effet, entre ces deux visages de français, une ressemblance frappante. Il se hâte alors de le consoler, et lui dit que son frère, blessé, est probablement guéri, grâce à ses soins. A ces mots, le prisonnier se sent renaître et, fondant en larme, il embrasse son jeune ami. Puis, il lui montre sa médaille en tout semblable à l'autre, double présent d'une sœur bien aimée. Catholiques fervents, ils admirent ensemble les prodiges de miséricorde de la Mère de Dieu. Sans cette médaille, en effet, l'officier n'eût pas remarqué le soldat mourant à la Bérésina, il l'eût abandonné sur le fatal rivage ; sans elle, non plus, il n'eût point formé un projet dont il lui fit part et qu'il jura de mettre à exécution à la première occasion.

La veille de ce jour, les habitants d'un village voisin avaient rapporté qu'une troupe effroyable de loups rôdait dans les environs. Deux hommes, disait-on, avaient été dévorés. L'officier aussitôt pressa son père d'ouvrir une chasse en règle et d'armer tous ses mineurs. Il y consentit, et dès le soir, auprès du foyer où pétillait un tronc d'arbre noueux, les intrépides travailleurs préparaient leurs armes et une ample provision de projectiles.

Le lendemain, au point du jour, les chasseurs s'attroupèrent, les uns à pied, les autres à cheval. L'officier russe avait en sa possession deux chevaux ouraliens aux jarrets nerveux, coureurs infatigables et rapides comme l'éclair. Il en donne un au prisonnier qui fut de la partie, grâce à ses prières et à la promesse qu'il fit d'exercer sur lui la plus sévère vigilance ; il monte le second, tous deux, la carabine au poing et partant au galop promettant monts et merveilles à Petrowloff.

Déjà cents détonations se font entendre : les hurlements des loups et le bruit des coups de feu animent les chasseurs, qui s'emportent dans des directions différentes.

Parvenus à une distance d'environ dix milles, enveloppés d'une brume épaisse, nos jeunes chasseurs piquent des deux et dévorent l'espace : l'heure s'avançait : ils s'arrêtent.

" C'est le moment favorable, dit l'officier d'une voix émue, prenez ces habits ! Adieu, fuyez vite." Et tous deux s'embrassèrent avec effusion.

— Adieu, mon libérateur ! que Dieu vous récompense comme vous le méritez. Adieu ! adieu ! ! !"

L'officier fut bientôt rentré chez son père. Son visage était consterné, et tout son extérieur décomposé.

"Et le prisonnier ! fit Petrowloff étonné de le voir seul.

— Jour de malheur ! mon père. Dévoré probablement, une surprise... un coup de désespoir peut-être !.... Voyez plutôt ! " Et il lui montra une partie des habits du Français, sales et en lambeaux. Voilà ce que j'ai trouvé à trente milles d'ici.

— Par saint Hubert ! s'écria Petrowloff, voilà un gentil gardien ; me perdre un homme travaillant comme quatre et gratis encore !

— Et mon cheval, reprit le fils, un ouralien pur sang, un trésor, un bijou ! Ce sont probablement ses pauvres restes que j'ai vus à dix milles d'ici : vingt loups se les disputaient. Imprudent ! pourquoi aussi lui ai-je confié un cheval qu'il n'aura pas su modérer ? jour maudit ! mille bombes ! je ne m'en consolerai jamais ! non, par tous les diables, non !

— Ne te désole pas, mon fils, lui dit le père ; c'est encore moi qui suis le plus à plaindre : un homme travaillant gratis, et à qui le chagrin coupait l'appétit !"

Six jours se passèrent, aucune nouvelle du défunt. Vers ce temps-là, un cavalier arrivait sur un cheval blanc d'écume, après bien des recherches et des tâtonnements, à la porte d'une cabane abandonnée, dans les plaines au milieu desquelles serpente la Bérésina. Il frappe.

" Qui est là ? dit une voix rauque et saccadée.

— Pour l'amour de Dieu, ouvrez, dit l'étranger.

— Quelque maraudeur sans doute, quelque oiseau de nuit, gibier de potence.... je n'ouvre pas.

— Ouvrez, ouvrez, dit une autre voix partie de l'intérieur ; et un jeune homme chaudement enveloppé dans une zibeline s'élance à la porte.... Le cavalier entre....

Mon frère ! s'écria le jeune homme.

—Ah ! mon frère !" Et, confondus dans les bras l'un de l'autre, les deux jeunes gens se serraient dans une amoureuse étreinte.

Le paysan, maître du lieu, quoique abasourdi par cette scène étrange, se sentit remué jusqu'au cœur ainsi que sa famille.

Après les premiers transports, on s'assit, on causa, on s'expliqua.

Le paysan devenu gracieux, avait servi une petite collation assaisonnée d'un immense pot de bière : " C'est égal, disait-il à sa femme, ça n'est pas encore si féroce, tout de même, ces Français !"

Jamais plus douce conversation n'anima plus gai repas. Le blessé, dont l'état allait de mieux en mieux, vanta les bons soins de l'hôte qui avait presque l'air de comprendre la langue française, pour ce moment-là. Le cavalier raconta sa captivité, la générosité de l'officier russe et les difficultés vaincues pour trouver cette maison, dont son libérateur lui avait enseigné, en le quittant, la position précise. Puis, il montra les deux médailles : que de souvenirs doux et tristes elles réveillèrent ! que de pleurs de joie elles firent couler !

Bientôt on ne parla plus que du retour dans la patrie. Ce retour devait être retardé, à cause de l'état de faiblesse du blessé. Désireux pourtant de donner de leurs nouvelles à leur famille, ils résolurent d'envoyer en avant, comme messagères de consolation, leurs médailles libératrices. Au dessous des mots gravés par la main bénie de leur sœur ils écrivirent une autre sentence. Un porteur fut bientôt trouvé. Moyennant une forte récompense, qu'il devait partager avec le paysan, il partit après avoir reçu l'ordre exprès de ne montrer la lettre dont il était chargé qu'après l'ouverture du sachet mystérieux qui renfermait les médailles. Monté sur le rapide ouralien, il atteignit les frontières de France, et, se dirigeant au centre, il arriva au lieu indiqué.

Il faut renoncer à peindre la joie des pauvres parents. Quand la mère, dénouant le sachet d'une main tremblante, eût aperçu les bienheureuses médailles...., ce fut une explosion de bonheur inexprimable. Auprès de ces mots : "*Secours des Chrétiens....*" on lisait : *Cause de notre joie, priez pour nous !*

La lettre signée des deux frères vint confirmer ces heureux pressentiments, et donner les plus consolantes nouvelles. Le messager était comblé de soins et de caresses. Père, mère et sœur voulaient partir avec lui.

Le bonheur, longtemps exilé de cette famille, venait d'y rentrer, et avait rendu à la vie trois existences qu'allait briser la douleur.

Le 10 août 1813, le village de X.... était en fête : une multitude avide et curieuse se pressait sur les chemins : les deux frères venaient d'arriver.

Le 15 août, jour de l'Assomption, cinq jours après le retour, deux charmantes médailles, placées de chaque côté d'un ex-voto, étaient suspendues à l'autel de la Vierge, et témoignaient éloquemment de la toute puissance de Marie.

ÉCEPTION DE M. JULES FAVRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le discours de M. Jules Favre à l'Académie a médiocrement réussi ; uf le début qui est assez heureux et que nous allons citer, il sent trop la clamation oratoire. Long, diffus, surchargé, il demeure cependant incomet en ce qui concerne l'éloge de M. Cousin, auquel M. Jules Favre suc:dait. Son principal mérite. à nos yeux, empressons-nous de le dire, c'est ı'il est, par ce temps de doctrines matérialistes, une affirmation de la ilosophie spiritualiste, ce qui a valu à M. Favre les attaques de ceux ı'il pouvait considérer comme ses amis. Mais à côté de quelques déclaıtions auxquelles nous devons applaudir, telles que celle-ci : " La religion et la philosophie ont leurs ressources en Dieu ; elles s'uniront en remontant à lui par la même route," combien de passages qui attestent l'ignoance du récipiendiaire touchant les dogmes et le véritable enseignement lu catholicisme ! On voit bien, à l'exposé très-embrouillé que M. Favre a fait des leçons de M. Cousin, que la philosophie n'est pas son domaine. Il commence pourtant par raconter qu'il fut dans sa jeunesse un des auditeurs les plus enthousiastes de l'illustre professeur.

" MESSIEURS,—Il y a juste quarante années, non loin de ce palais, dans une enceinte consacrée au plus noble enseignement, se relevait une chaire autour de laquelle accourait en foule une jeunesse enthousiaste, avide d'applaudir celui qui allait y monter. Une grande et légitime popularité l'y avait précédé, bien qu'il touchât à peine l'âge mûr. Sur son beau front, avec la flamme de la pensée, brillait l'auréole, toujours irrésistible, de la persécution. Sa voix, à la fois harmonieuse et puissante, semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur. Ce feu animait aussi son regard profond et ferme, d'où son âme s'échappait en éclairs, quand le souffle de l'éloquence l'agitait. Son geste sobre et contenu, l'onction et la solennité de son débit, la richesse de son langage, l'art merveilleux avec lequel il savait tirer des abstractions les plus hautes d'éblouissantes images, faisaient de lui la personnification vivante de l'initiateur. A ce moment il était plus encore : il était le champion et le vengeur de la vérité, il en ressaisissait d'une main libre le flambeau divin qu'une administration pusillanime avait essayé d'étouffer, et son auditoire enivré le saluait, avec une foi respectueuse et naïve, comme le défenseur de la dignité humaine, comme le précurseur de la liberté.

" Au milieu de cette nombreuse assemblée, où les cœurs débordaient de cette joie virile que donne le triomphe d'une cause juste, le moins palpi-

tant d'émotion n'était pas un jeune étudiant fort obscur, très-effrayé de la tâche que la vie allait lui imposer et qui se livrait avec transport à l'entraînement d'une admiration passionnée. Quelles n'eussent pas été son épouvante et son incrédulité, si quelqu'un lui eut prédit qu'un jour il serait appelé à l'honneur insigne de remplacer au sein de votre illustre compagnie celui qui lui apparaissait environné d'un si prodigieux prestige! Depuis, les temps ont marché, les années accumulées ont poussé l'adolescent vers le déclin de l'âge, et tandis que, les fécondant par un travail incessant, l'orateur inspiré, le philosophe ingénieux, l'inimitable écrivain ajoutait sans relâche de nouveaux monuments à sa gloire, son futur et trop insuffisant successeur, absorbé par le tumulte des affaires, s'éloignait de plus en plus des sentiers lumineux où son regard fasciné avait un instant suivi le maître, s'avançant d'un pas assuér vers les régions souveraines de la science pure."

Voilà le commencement et le meilleur passage du discours du nouvel académicien. La page que nous venons de citer n'est pas cependant sans reproche au point de vue littéraire. Quand M. Jules Favre nous parle de la voix harmonieuse et puissante de M. Cousin, "qui semblait être la vibration d'un instrument pénétré d'un feu intérieur," on s'étonne d'une telle singularité de style. Dans un autre endroit, il dit encore de M. Cousin "qu'il a inondé de clartés souveraines le but qu'il n'a pas touché." On pourrait, même quand on devient académicien, écrire dans un français plus simple et plus correcte. Après avoir célébré la philosophie de M. Cousin comme une sorte de révélation de la raison humaine, voici en quels termes M. Favre est amené à en caractériser les conséquences pratiques:

"En histoire, M. Cousin aboutit à une sorte d'optimisme fataliste qui semble le rendre partisan du succès et de la force. Il ne tient pour grands que les hommes qui ont réussi. Il proclame la réussite de la guerre et la légitimité de la victoire. En politique, il n'accepte que les gouvernements consentis, et néanmoins il défend l'hérédité du pouvoir qui supprime le consentement. Il néglige complètement le redoutable mais nécessaire examen de la question du mal, et, s'il y touche, c'est pour y échapper par une amnistie indirecte."

Nous ne savons si le récipiendiaire l'a fait exprès, mais il était difficile de mieux renverser son idole et de conclure par une négation plus formelle de ses propres prémisses. "Le plus implacable ennemi de M. Cousin, fait observer un écrivain catholique, ne pouvait rien dire de plus cruel contre lui, et nulle condamnation ne saurait égaler la sévérité de cet éloge."

On a pu le remarquer dans les extraits qui précèdent, le discours de M. Jules Favre brille, suivant une expression du Figaro, "par une profusion d'adjectifs et d'épithètes inconnue jusqu'ici sous la coupole de l'Institut." On prétend qu'un professeur de rhétorique a eu la patience de

a compter et qu'il en a trouvé 771 ! "Malheureusement, ajoute le malin urnal, l'élection était valable ; elle a été réatifiée, il est trop tard."

En revanche le discours de M. de Rémusat, qui répondait au nouvel u, est d'un bout à l'autre limpide, spirituel, agréable à lire, d'un style réprochable, éminemment français, et orné avec cette modération qui est cachet du bon goût. Racontant comment M. Cousin se décida pour philosophie spiritualiste, M. de Rémusat s'est exprimé ainsi : "

" Messieurs,—Je voudrais bien ne pas faire de métaphysique, mais je ois pourtant vous dire en confidence, que la philosophie des sensations st impuissante à établir les vérités nécessaires.

" Certes, l'image du devoir apparaissait aussi sainte à l'inflexible Locke u'au facile Leibnitz, mais Locke aurait eu de la peine à fonder en roit la loi qu'il se prescrivait à lui-même. M. Cousin, inquiet de mettre 'accord les vérités du cœur et celles de l'esprit, prit enfin parti pour la hilosophie des principes nécessaires, et se dévoua pour jamais à la religion es idées éternelles."

Voilà qui est à la fois sérieux et légèrement dit. L'espace fuit mais ous ne pouvons nous résigner à priver nos lecteurs du vivant portrait de I. Cousin dans la conversation. Ce morceau de M. de Résumat nous a aru être un petit chef-d'œuvre ; le voici :

" Combattu entre son imagination et sa raison, il prenait feu sur tous s sujets, et son esprit jetait des flammes. Les questions les plus graves, s plus hautes, revenaient aussi naturellement que les incidents de haque jour dans ses entretiens les plus ordinaires. Partout, à tous les noments, il était prêt à s'élever des frivolités de la vie commune aux nystères de l'âme et de sa destinée. Parfois, en l'écoutant, on lui eût ouhaité le cap Sunium, ou ces fraîches eaux de l'Ilissus, où Socrate nouillait ses pieds en parlant à Phédre de la beauté. Mais vainement le ieu de la scène était-il moins poétique. Dans les allées de nos jardins publics, sur les quais qui bordent ce palais, qui ne l'a entendu des heures ntières prodiguer les idées, les expressions, les mouvements qui auraient ait la fortune d'un discours préparé ? Au coin de son feu, dans sa hambre d'étudiant, qui ne l'a vu se lever à demi vêtu, et, marchant à grands pas, développer avec une émotion persuasive, avec une verve toujours renaissante, les pensées qui l'agitaient ; évoquer, en causant, tous les maîtres de l'esprit humain, et les opposer l'un à l'autre ou les concilier ensemble, comme s'il eût espéré s'en faire écouter ?

Devant un écolier de nos classes de philosophie, il s'animait comme en présence d'Aristote ou de Platon, de Descartes ou de Leibnitz. Il s'était fait comme une habitude de l'éloquence, car il ne pouvait guère écrire ou parler sans reproduire les deux caractères de son talent, la grandeur et la passion."

J. B.

CHRONIQUE.

CANADA : Clôture du Concile de Québec—Les médailles d'or des Volontaires.—Mort de MM. Groulx et Sirois—La Maîtrise de St. Pierre—L'Hospice St. Vincent—La Société coopérative de consommation—Quête pour l'Algérie—Lettre pastorale sur la St. Jean-Baptiste—ROME : Pie IX et Marie-Aimée.—Les Convalescents du Quirinal.—L'Artiste—Les Agnus Dei.—Le Père Hyacinthe— EUROPE : Situation générale—FRANCE: La première Communion de son A. Le Prince Impérial.—AMERIQUE: Acquittement du Président.—La reconstruction du Sud.

I.

La clôture du Concile de Québec a eu lieu le 14 du dernier mois, et s'est faite au milieu d'une assistance nombreuse, des membres du clergé et des fidèles accourus de diverses parties de la Province. Le Souverain-Pontife, dans ses allocutions de la semaine Sainte, a demandé l'union dans l'Eglise, et c'est sous la même inspiration de l'esprit de Dieu que Monseigneur de St. Hyacinthe a prêché fort éloquemment sur l'Unité de l'Eglise, qu'il a présenté comme le caractère distinctif et essentiel de l'Epouse du Christ. C'est par l'Unité de la Foi, de ses Sacrements et de son Chef qu'elle se distingue surtout des sectes égarées. C'est donc un honneur d'être catholique, puisque c'est appartenir à la seule véritable Eglise. Comme le représentant de cette Unité est le Pontife romain, le vénérable Evêque a conclu par de puissantes exhortations à persévérer dans l'amour, le respect et le dévouement au Saint-Siège, auquel le Canada vient d'ailleurs de donner un puissant témoignage de fidélité en lui sacrifiant *et son argent* et son sang.

Après la publication et la sanction des Décrets, ont suivi les Acclamations.

" A notre Très-Saint Père et Seigneur, le Pape Pie IX, Vicaire du " Christ, Pontife-Roi, gardien incorruptible de la vérité et de la justice, " victoire, paix, longues années et mémoire éternelle !"

" Que Dieu multiplie les forces et les années du Pasteur Suprême du " troupeau du Seigneur. Qu'il le défende contre tous ses ennemis et lui " accorde la victoire. Qu'il lui rende et lui conserve le patrimoine de " l'Eglise. Qu'il lui assure toujours le sceptre de la royauté. Qu'il lui " donne de voir Rome et le monde constitués dans l'unité, et les peuples " entrant dans la voie de la justice et de la vérité, marcher vers le bon- " heur et la paix éternelle !"

" A tous les défenseurs des Etats temporels du Pontife Romain et de " l'Eglise, surtout à nos courageux et pieux jeunes Volontaires qui ont " volés à la défense de Rome contre les ennemis du St. Siège, action de

;râce, succès et victoire partout, courage invincible, santé prospére, et, ıprès les triomphes de la plus glorieuse victoire, heureux retour dans la patrie !"

" *Fiat, fiat, fiat !*

Les décrets arrêtés par cette vénérable assemblée des Evêques de la ·ovince ne sont point encore connus, et ne seront promulgués dans les rers diocèses, qu'après avoir reçu l'approbation du Chef suprême de Eglise. Les titres qu'on en a publiés à la Cathédrale de Québec, inquent que les Pères du Concile se sont occupés des graves questions *divorce, des biens et des droits ecclésiastiques, de l'usure, des mauvais res et journaux, et de l'accord si nécessaire qui doit regner entre l'Eglise l'Etat.*

Voilà comment l'Eglise rend justice à tous les dévouements, embrasse ıns sa sollicitude tous les intérêts légitimes, comprend tous les genres de érite et de grandeur, élève l'âme des peuples et est la première à souiter leur prospérité.

Deux escouades de Volontaires Pontificaux sont parties dans le courant . dernier mois, ce qui porte à près de deux cents le nombre des Canaens au service du Souverain-Pontife. Plusieurs ont déjà reçu le preer grade de Sous-Officiers, et M. Murray est Sous-Lieutenant; leurs nne conduite et leur bon esprit les font estimer et aimer ; leur courage, us l'espérons, sera à la hauteur de leur dévouement et de leur sacrifice, des dirconstances fâcheuses les obligent de marcher à l'ennemi.

M. l'abbé Guillemette, de Trois-Rivières, a remis à Mgr. de Montréal, médaille d'or que Mme. de Laquenille a fait frapper en souvenir du ssage des Volontaires Canadiens à Lyon.

D'un côté, est représentée la Très-Sainte Vierge, avec cette légende :

N. D. DE FOURVIÈRES, PROTÉGEZ-LES.

Sur le revers on lit :

AUX VOLONTAIRES CANADIENS, ZOUAVES PONTIFICAUX !

Souvenir de leur passage à Lyon, 6 *Mars* 1868.

Mme. de L., Melle de P.

Sur la tranche est gravée la devise :

Aime ton Dieu et va ton chemin.

Le clergé de Montréal a été frappé, comme dernièrement celui de Saint-Hyacinthe, dans la personne de M. Groulx, curé de St, Jérôme.

Il était de cette paroisse de Saint Laurent qui a donné au diocèse un grand nombre de prêtres très-vénérables. Né en 1819, il fit ses étus au collége de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre en 1844, il fut successement vicaire à Beauharnais, à Lavaltrie, puis missionnaire au Grand-lumet jusqu'en 1848. Nommé curé à St. Benoit, il acheva les travaux

de l'église, une des mieux terminées et des mieux fournies d'ornements du Diocèse, car c'était là son zèle, il avait 'amour de la maison de Dieu.

En 1862, il fut transféré à l'Ile Perrot, puis un an après à St. Jérome. C'est dans ce dernier poste que la mort est venue le frapper comme la foudre, le 12 de mai. M. le Vicaire, accouru à la première nouvelle de ce funeste accident, a eu le temps de lui donner les dernières consolations de la Religion.

M. l'abbé Sirois, curé du Cap St. Ignace, est mort aussi, le 27 mai, à l'âge de 61 ans dont plus de la moitié se sont écoulés dans les modestes emplois du ministère sacerdotal.

Au Séminaire de Québec où il fit ses humanités et ses études de théologie, il mérita l'estime de ses supérieurs par la régularité de sa conduite et l'amour du travail. Ordonné prêtre en 1834, il fut d'abord envoyé vicaire à Kamouraska, sa paroisse natale. A l'Isle-aux-Grues, à St. Pierre de la Rivière du Sud, où il exerça les fonctions de curé et enfin au cap St. Ignace. Il se rendit cher à ses paroissiens par sa charité et l'urbanité de ses manières et gagna leur confiance et celle même de ses confrères dans le ministère par sa prudence et la sagesse de ses conseils pleins de mérites. Il est mort regretté de tous et l'on a pu dire de lui en toute vérité : *Dilectus Deo et hominibus, ejus memoria in benedictione est.*

Le Dimanche 24 mai, Mgr. de Montréal a béni la première pierre de la Maîtrise de Saint Pierre. C'est une œuvre nouvelle, due au zèle des RR. Pères Oblats, et qui vient s'ajouter à tant d'autres déjà fondées par nos communautés religieuses pour le service spirituel de cette partie de la ville de Montréal. C'est après le terrible incendie de 1851 que ce faubourg prit des accroissements considérables, un grand nombre d'incendiés montèrent de Québec, s'y établirent et lui donnèrent son nom. Malgré la rapidité avec laquelle se firent ces accroissements, cette population n'eut point à souffrir sous le rapport spirituel, et la population reconnaissante de ce quartier n'a point oublié avec quelle générosité le Séminaire a fait bâtir deux vastes écoles, une pour les Frères, qui contient près de mille enfants, et une pour les Sœurs de la Congrégation qui n'en contient pas moins. Deux vastes chapelles dans ces écoles permettaient aux fidèles, d'y venir, chaque dimanche, entendre la messe et d'assister aux Catéchismes et aux Vêpres dans la soirée. Les RR. PP. Oblats en outre construisaient une vaste église, à la disposition des fidèles les plus éloignés de Saint Jacques. Qui n'a pas conservé avec le souvenir du Père Léonard et de ses laborieux Confrères, celui de MM. Picard, Daniel, Perrault, Desmazures, Toupin, O'Farrell, et d'autres encore dont le zèle et le dévouement ont produit tant de bien pendant ces quinze dernières années. Ceux qui leur ont succédé ne sont ni moins zélés ni moins

dévoués ; la moisson est abondante, mais les ouvriers sont à la hauteur de leur mission et la vigne du Seigneur cultivée avec soin et désintéressement y produira des fruits abondants.

Le jour de la Pentecôte avait lieu l'inauguration de l'Hospice St. Vincent, œuvre non moins utile, richement dotée par la générosité de M. Olivier Berthelet dont la charité est inépuisable. Cette œuvre ouvre un asile à l'enfance dévoyée, à la vieillesse sans abri ; e tdans le temps du chômage, il pourra donner de l'occupation aux ouvriers sans ouvrage.

Une nouvelle Société de secours mutuel vient de se fonder à Montréal sous la direction du clergé de St. Jacques. Cette association, qui prend le nom de *Société coopérative* de *Consommation*, est appelé à rendre les plus grands services à la classe ouvrière qui, soit imprévoyance, soit trop grande pauvreté, se trouve presque toujours dépourvue d'avances pour l'hiver et exposée aux plus grandes privations et aux plus grandes souffrances pendant la saison rigoureuse.

Ceux qui voudront avoir droit à son assistance, déposeront au moins 5 cents, et au-dessus, autant qu'ils voudront ; ce qu'ils auront déposé leur sera rendu en nature au jour du besoin, en bois, vêtements, etc., selon leur demande ; mais ces objets revenant moins chers à la société, elle les livrera au prix du coût, ce qui sera d'un bénéfice considérable pour ceux qui auront déposé davantage.

Deux vénérables missionnaires du Diocèse d'Alger parcourent en ce moment le pays, demandant des secours pour les malheureux Arabes que dévorent la peste et la famine, et sur les terres desquels vient de s'abattre une nouvelle calamité, les sauterelles.

Cette horrible famine occupera une des places les plus marquantes dans les douloureuses annales de l'humanité. Nous ne croyons pas que dans aucun siècle, dans aucun pays, un plus navrant spectacle se soit vu et que jamais la faim ait poussé les hommes à de semblables extrémités : les scènes atroces d'antropophage et de cannibalisme se renouvellent tous les jours. " On ne sait plus, dit la *Presse*, où s'arrêtera la mort, c'est par groupes que tombent les malheureux Arabes. Tout a été mangé, tout a été dévoré, l'herbe des champs, les cadavres des animaux, les détritus abandonnés sur la voie publique ! " Les mères se concertent pour dévorer tour à tour leurs enfants et des familles entières disparaissent de cette horrible manière. Les voyageurs sont attaqués, enlevés, dépécés, rôtis et mangés. Des bandes de cannibales se sont organisées et massacrent pour s'en nourrir toutes les personnes qui tombent entre leurs mains. Le nombre des victimes dépasse 300000, c'est un peuple entier qui meurt de faim, autant par suite des calamités qui ont fondu sur ce malheureux pays, et que par l'imprévoyance des indigènes que le dogme fataliste du Coran rend insouciants de l'avenir.

Monseigneur de Lavigerie, archevêque d'Alger, s'est dévoué avec tout

on clergé au soulagement de ces malheureux. Il a fait appel à tous les Diocèses de France, et il a reçu d'abondants secours ; il a fait appel au Gouvernement et les Chambres ont voté deux millions.

Il a fait plusieurs fois, lui-même, le voyage d'Alger à Paris, afin d'émouvoir la compassion publique, et d'organiser des associations de secours qui, plus ils se multiplient plus ils semblent devenir insuffisants. Il a pris à sa charge tous les orphelins de ces pauvres Arabes et ils montent à plus de mille, il les a confié aux Sœurs de Saint Vincent de Paul et aux Frères de la Doctrine Chrétienne ; mais il faut les vêtir, les nourrir, et les ressources sont épuisées. Ces malheureuses petites créatures lui arrivent presque nues, amaigries par la faim et la souffrance ; elles mourront dans les bras de sa charité, si les catholiques ne viennent à leurs secours. Voilà pourquoi Mgr. de Lavigerie a fait appel à la charité universelle dans tout le monde chrétien. Il a envoyé des prêtres dans tous les royaumes d'Europe, il en a envoyé en Amérique et, pendant cet été messieurs Lemauff et Dion vont parcourir le Canada pour recueillir l'offrande du riche et l'obole du pauvre pour ces pauvres orphelins d'une Colonie qui ne nous est pas étrangère, puisqu'elle est fille de la France et notre sœur.

Mgr. de Montréal vient d'adresser au diocèse une touchante lettre Pastorale à l'occasion de la prochaine solennité de la St. Jean-Baptiste.

En présence des attaques impies dont le Clergé est l'objet, le vénérable Prélat recommande avec plus d'instance que jamais l'Union de la Religion et de la Patrie, car il n'y de *vrai patriote* que celui qui est un *sincère catholique.*

La prochaine fête nationale est une occasion toute naturelle de resserrer les liens de cette union ! Il y a des vices qui y font obstacle, ce sont l'*intempérance* et le *luxe* que le Souverain Pontife recommande lui-même de combattre dans la société chrétienne. Donnons-lui cette satisfaction, ajoutée à celle que lui donne le dévouement de nos enfants partis pour le défendre. Le citoyen devenu plus vertueux n'en sera que plus dévoué à son pays.

Pour atteindre ce but une neuvaine préparatoire est recommandée, il y a des indulgences précieuses attachées à cette neuvaine. Le mal combattu par la prière, s'il ne disparaît pas entièrement, ne peut pas ne pas diminuer, à mesure que descendront du ciel sur la patrie les bénédictions du Seigneur.

II.

Le 13 mai, le Souverain Pontife a atteint sa 77ème année, et son grand âge ne l'a point empêché de suivre pendant tout le carême la loi du jeûne et de l'abstinence, et d'assister à toutes les cérémonies religieuses qui, pendant la semaine sainte, se sont accomplies dans la Chapelle-Sixtine, et dans l'église de Saint-Pierre.

On évalue à près de 65,000 le nombre des étrangers qui, pendant cette semaine, ont visité Rome et assisté aux fêtes de Pâques, et tous, à quelque croyance qu'ils appartiennent, s'en sont retournés enchantés de la magnificence des fêtes romaines, et pleine de vénération pour le Pontife dont on raconte chaque jour de nouveaux traits de bonté.

Le samedi saint, le Pape entrait dans la salle dite des cartes géographiques où plus de 1,500 personnes étaient réunies attendant le bonheur de recevoir sa bénédiction.

Un trône avait été élevé à l'extrémité de la salle. En s'y rendant, à travers la foule, Pie IX rencontra une petite fille de trois ou quatre ans toute vêtue de blanc et la prit par la main et la conduisit sur son trône. Acte très-simple qui, pourtant, a profondément ému les cœurs déjà tout disposés à s'émouvoir.

Tous les catholiques ont été touchés de cette bonté paternelle et de cette grâce caressante du Souverain Pontife, mais cette bienveillance a été plus vivement sentie à Genève, lorsqu'on y apprit les détails de cette anecdote qui permettaient d'attribuer à cette ville et à son vénérable Evêque une si belle protestation de l'affectueuse tendresse de Pie IX.

La petite fille que le Pape a pris par la main et qu'il a fait asseoir à ses pieds, appartenait en effet à une famille protestante qui habite le canton de Genève, la famille Frossard de Saugy, très-aimée et très-estimée de tous ceux qui la connaissent. Voici comment un membre de cette famille raconte le gràcieux incident.

" Nous étions agenouillés à l'entrée de la galerie. Le Saint-Père entendant dire que nous étions Suisses, que nous habitions près de Genève, s'écria, avec un regard affectueux :

" Ah oui ! vous êtes près de Mgr. Mermillod."

Nous restions-là tous ensemble avec nos trois petites filles à genoux, lorsqu'il passa de nouveau. En retrouvant là ces enfants, le Saint-Père prit la main de Marie-Aimée qu'a baptisé Mgr. Hermillod, et cette chère petite fille, d'un pas ferme et sans même se retourner pour voir si nous la suivions, traversa l'immense galerie au milieu de la foule, donnant la main au Souverain-Pontife, rouge d'émotion et de bonheur, comme si elle avait compris de quelle faveur elle était l'objet.

"Le Saint-Père va parler : il la fait mettre à ses pieds, puis il demande où est sa mère pour la placer à côté d'elle. Trois fois il répète sa demande, et quand il apprend qu'elle n'est plus, il est attendri et demande sa plus proche parente. Alors sa jeune tante Louise, qui était tout près se mit aussi aux pieds du Souverain-Pontife. C'était beau et attendrissant. Tous pleuraient d'une sainte émotion, en voyant une petite fille devant le Vicaire de Jésus-Christ, au moment où Pie IX donnait de si grands et de si sublimes enseignements sur l'union des âmes par la foi et la charité.

En quittant Marie-Aimée le Saint-Père lui a caressé la joue en disant: "Adieu, ma petite enfant." Après cette audience si pleine de souvenir pour nos cœurs, tous voulurent voir cette chère petite fille.

Voici un autre trait de la bonté de Pie IX. En novembre dernier, le Saint-Père avait mis le Quirinal et ses magnifiques jardins à la disposition des Volontaires blessés et convalescents, et souvent il les visitait malgré ses occupations incessantes. Le 27 avril, il fit réunir par le Ministre des armes tous les blessés qui y avaient séjourné, et qui déjà avaient rejoint leurs corps respectifs. Lorsqu'ils furent tous rendus et rangé sur deux lignes dans la grande salle des Suisses, le Vicaire de Jésus-Christ y entra et d'une voix pénétrante d'émotion :

" Mes chers enfants, leur dit-il, le pape vous remercie de tout ce que vous avez fait pour lui.... Vous vous êtes conduits en braves soldats, en soldats chrétiens ; vous avez donné au pape de grandes marques de dévouement : et quelles marques plus grandes peut donner un fils à son père que de lui donner sa vie ? oui, le pape vous remercie. Quand vous retournerez dans vos familles, vous leur porterez la bénédiction de Pie IX ; votre courage a défendu la cause du droit, de la justice, de la vérité ; le Vicaire de Jésus-Christ vous bénit."

L'affection du Souverain-Pontife s'étend même aux protestants, personne de la grande famille humaine ne lui est étranger.

Dans le courant de l'automne dernier, Pie IX, entrant dans une des nombreuses salles du Vatican, vit un jeune homme en contemplation, ou plutôt en extase devant une des admirables fresques de Raphaël. Il devina l'âme d'un artiste, et s'approchant du jeune homme étonné :

—Vous êtes peintre, mon jeune ami ? lui dit-il.

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes venu à Rome pour étudier ?

—Oui, Saint-Père.

—Vous êtes sans doute un élève de l'Académie de peinture ?

—Hélas ! non.

—Vous avez donc un professeur, un maître ?

—Non, Saint-Père, je suis trop pauvre. J'étudie seul, et n'ai d'autre maître que Raphaël.

—Eh bien ! entrez à l'Académie, si vous le voulez, je paierai votre pension.

—Oh ! Saint-Père !

—Ne me refusez pas.

—Mais votre Sainteté ignore que....que....

—Parlez sans crainte.

—Que je suis protestant.

—Oh ! reprend le pape, en souriant, cela importe peu à l'Académie.

—Depuis ce temps, George Johnston a sa pension payée à l'Académie par le Souverain-Pontife.

Voilà l'intolérance de l'Eglise.

Un autre fait qui ne se recommande pas avec moins d'intérêt, c'est que le gouvernement pontifical vient de faire frapper une médaille qui sera distribuée aux médecins israëlites qui se sont distingués en soignant leur co-religionnaires pendant le choléra de 1867.

Le jour de la fête de l'invention de la Sainte-Croix, le Souverain-Pontife s'est rendu à l'église Ste. Croix de Jérusalem pour la bénédiction des *Agnus-Dei*.

On appelle de ce nom certaines bulles ou certains médaillons de cire empreints de la figure d'un agneau portant la croix-étendard. Dans le principe, l'usage s'était établi de prendre simplement au jour de l'octave de Pâques, les restes du cierge pascal béni le samedi saint de l'année précédente, et de les diviser en petits fragments qu'on distribuait au peuple.

" Les fidèles s'en servaient pour faire des fumigations dans leurs maisons, dans leurs champs, avec la pieuse confiance de conjurer ainsi les pièges des démons, de détourner la foudre et la tempête."

A Rome, au lieu de se servir uniquement des débris du cierge pascal, l'archidiacre bénissait au jour dit, de la cire mélangée d'huile, et avec ce mélange moulait des médaillons portant l'effigie de l'agneau. Ces médaillons qui prirent naturellement le nom d'*Agnus Dei*, étaient déposés en un lieu décent jusqu'au dimanche, *in albis depositis*, (de la Quasimodo) où la distribution en était faite, après la communion de la messe, au peuple, et spécialement aux nouveaux baptisés.

" Aujourd'hui cette bénédiction est réservée au Pape : elle a lieu la première année de chaque pontificat, et ensuite tous les sept ans.

" Dans leur forme primitive, les *Agnus Dei* sont contemporains du cierge pascal, c'est-à-dire au moins du quatrième siècle ; mais comme médaillons, ornés de l'image de l'agneau, on ne saurait les faire remonter au-delà du sixième. Ce qu'on peut citer de plus ancien en ce genre, est un *AgnusDei*, qui figurait au nombre des présents que St. Grégoire-le-Grand envoya à Théodelinde, reine des Lombards. Il y en avait aussi un dans le tombeau de Flavius Clémens, mais il est probable qu'il y avait été mis, à l'occasion de la première translation des reliques de ce saint martyr, c'est-à-dire vers le septième siècle. Les textes ne nous autorisent pas à reporter cet usage à une époque plus reculée.

" Dans les siècles de foi, les *Agnus Dei* étaient l'objet d'une grande vénération ; on les enveloppaient dans des étoffes précieuses, ou bien on les renfermaient dans de petits reliquaires en or ou en argent." (Martigny.)

Au premier mélange de cire et d'huile, on mêle aujourd'hui de la poussière des ossements des martyrs tirés des catacombes, et dont on ignore le nom, c'est ce qui donne cette couleur jaunâtre au mélange que l'on appelle *Pate des martyrs*.

Par cet usage les *Agnus Dei* se recommandent davantage encore à la

vénération et au respect des fidèles, puisque ce sont de véritables reliques. L'Eglise les compte parmi ses sacramentaux, et ils en ont la vertu. Par les prières récitées dans leurs bénédictions, ce Pontife énumère longuement les effets de leur puissance qui s'étend à presque tous nos besoins spirituels et corporels. Ils purifient des péchés véniels, sont un préservatif contre les attaques des démons, contre les accidents de la vie et les fléaux de la terre.

Il sont une protection pour les femmes en couche dont ils abrègent les douleurs et dont ils protègent l'enfant.

Tous ces effets sont exprimés en substance dans les vers d'Urbain V à l'empereur Jean Paléologue.

Balsamus et munda cera cum chrismatis unda
Conficiunt Agnum, quod munus do tibi magnum.
Fulgura desursùm depellit et omne malignum,
Peccatum frangit ceu christi sanguis et angit,
Prægnans servatur, simul et partus liberatur,
Munera fert dignis, virtutem destruit ignis,
Portatus mundè de fluctibus eripit undœ,
Morte repentinâ servat, Satanœque ruinâ.
Si quis honorat eum retinet super hoste trophœum,
Parsque minor tantum tota valet integra quantum.
Agnus Dei, miserere mei.
Qui crimina tollis, miserere nobis.

Le succès des Prédications du Père Hyacinthe à Rome a été prodigieux: en voici une preuve significative. Le 14 Avril, il a été invité à prêcher le sermon annuel, pour les principales œuvres charitables de Rome. Ces œuvres sont sous le patronage de hautes princesses romaines. Le sermon a eu lieu devant un auditoire immense, dans l'église du Gésu qui ne s'ouvre aux prédicateurs d'aucun ordre religieux; et ce sermon a été le couronnement merveilleux des merveilles oratoires et saintement chrétiennes que l'illustre Carme a montrées aux Romains et à l'élite du monde.

Après avoir rapidement exposé son sujet, il a tracé, en traits de feu, le tableau des misères que secourt la Société de SaintV-incent-de-Paul, et a prouvé à l'aide d'images terribles que ces misères venaient de la corruption de notre société. Après avoir représenté la vertu des filles pauvres en lutte avec le cynisme insouciant de l'ouvrier, et l'infernale trahison de l'homme opulent, il s'est appliqué en termes d'une grande tendresse à suivre le retour de la jeune fille pauvre à la vertu; et il a eu alors pour la pénitence des élans d'amour et de foi qui ont vivement ému son auditoire. Les tableaux qu'il a fait du répentir de Madeleine au pied de la croix, de Madeleine au tombeau de Notre-

Seigneur et dans le jardin ont été particulièrement empreints de grâce, de fraîcheur et de poésie.

La quête, on le conçoit, a été des plus fructueuses. Ce n'est pas la seule moisson qu'a recueilli le P. Hyacinthe, durant son séjour à Rome. On signale de nombreuses conversions parmi les Anglais et les Américains protestants, et l'on raconte à ce sujet des traits extrêmement touchants. Son dernier sermon sur l'unité de l'Eglise a produit une profonde sensation, et avant son départ, ayant été prendre congé de Pie IX et demander sa bénédiction, le Souverain Pontife l'a félicité sur les fruits de cette station, et sur le bien qu'il opérait dans la chaire de Notre-Dame de Paris et l'a encouragé à consacrer ainsi son beau talent à la défense de la Religion et de l'Eglise.

III.

L'Europe est en paix : tous les gouvernements, de la Mer Blanche à la Méditerranée, protestent de leurs intentions pacifiques, mais tous en même temps activent leurs formidables armements, uniquement, vous pouvez en croire les diplomates, uniquement pour ne point faire mentir le vieil axiome :

Si vis pacem, para bellum.

Qu'arrivera-t-il de cette situation tendue de l'Europe ! En toute hypothèse rien de bon si la guerre éclate, c'est évident ; si elle n'éclate pas prochainement, les craintes ne se dissiperont pas pour cela et la peur de la guerre ne sera pas moins funeste à l'Europe que la guerre elle-même.

De cette appréhension perpétuelle d'une conflagration générale, résulte un malaise indéfini, et un défaut de confiance dans les transactions qui paralysent toutes les entreprises commerciales : les gouvernements se ruinent dans cette paix armée où s'engloutissent les millions, et courent à la banqueroute ou à la création d'impôts exhorbitants qui amèneront les révoltes intérieures et les discordes civiles.

La Révolution exploite habilement cette situation : Certaines puissances s'étant crues assez fortes ou assez habiles pour s'en servir ou la diriger, sans s'en laisser dominer, lui ont laissé une liberté d'action, dont elle a habilement profité pour semer la division entre tous les Cabinets, et leur inspirer une défiance générale dans leurs intentions réciproques.

" Aujourd'hui l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'en Europe, tout repose plus sur le droit de la force, que sur la force du droit, et c'est à cette interversion du sens moral dans la politique générale de l'Europe que nous croyons devoir attribuer toutes les appréhensions qui sont partout et qu'il serait puéril de vouloir nier." (M. de Montaure.)

Cette situation de l'Europe civilisée, en face de la Révolution, n'est pas chose nouvelle dans le monde ; c'est la lutte perpétuelle du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui se représente aujourd'hui comme jadis, mais sous une forme nouvelle et avec de nouveaux éléments d'anarchie et de décomposition.

Le mal n'a jamais eu peut-être plus de ressource qu'aujourd'hui ; il n'a jamais eu d'arsenaux mieux fournis ; la science, le commerce, le progrès matériel, la politique elle-même, tout est à son service ; mais le mal n'a point à lui l'avenir, les promesses du Christ ont été faites à la vérité et la vérité, c'est l'Ordre, c'est le Bien.

L'erreur s'est toujours trompée jusqu'ici, parce que l'erreur n'est pas patiente, mais violente. Elle a toujours éclaté trop tôt, et elle s'est compromise ; et son signal trop tôt donné, n'a fait que mettre en jeu les forces honnêtes et conservatrices de la société.

Il lui a été plusieurs fois donné de s'emparer des avant-postes, mais elle n'a jamais pénétré dans la place, et elle est toujours venue se briser sur la pierre angulaire sur laquelle est assise la Vérité.

" Nous ne doutons donc pas que la Révolution cosmopolite qui s'est attaquée à la pierre angulaire sur laquelle est bâtie l'Eglise, ne s'y brise la tête, avant d'avoir réussi à en ébranler les fondements."

Puissent les gouvernements ne pas oublier leur noble mission dans ce conflit du mal contre le bien ; il y va de leur salut, leur erreur ne sera funeste qu'à leurs peuples, car pour la civilisation chrétienne, elle peut faire des pertes, il est vrai ; mais pour périr dans le monde, elle ne le peut pas, les siècles lui appartiennent.

IV.

Le grand événement du mois dernier, et qui pour un instant a fait taire dans les journaux officiels les préoccupations politiques, a été la Première Communion du Prince Impérial.

On lit dans le *Moniteur :*

Hier, 7 Mai, à neuf heures et demie du matin, Son A. Mgr. le Prince Impérial a fait sa première communion, dans la chapelle du palais des Tuileries, en présence de l'empereur et de l'impératrice, des princes et princesses de la famille impériale, de la famille de l'empereur, ayant rang à la cour, et des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Les grands officiers de la couronne et leurs femmes, la grande maîtresse de la maison de l'impératrice, la gouvernante des enfants de France, l'adjudant-général du palais, les aides-de-camp de l'empereur, les premiers officiers, les officiers, les dames et les principaux fonctionnaires des maisons impériales, ont assisté à cette pieuse cérémonie.

La chapelle impériale avait été tendue de velours rouge relevé de trosades d'or et était ornée de fleurs.

Les siéges de Leurs Majestés et des princes et princesses de la famille impériale, et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, avaient été placés de côté, à droite.

Au milieu du chœur, était une chaise avec prie-Dieu pour Son Altesse Monseigneur le Prince Impérial.

Du côté de la chaire, étaient les siéges des autres personnes des familles de Leurs Majestés.

Le curé de Sainte Madeleine, à qui avait été confiée l'instruction religieuse du prince, avait un pliant à la gauche de Son Altesse Impériale, un peu en arrière.

S. A. I. le prince Napoléon Louis, fils de Monseigneur le prince Napoléon, occupait les travées de la chapelle, du côté du jardin, avec les enfants admis à l'intimité du prince impérial.

A neuf heures et demie, Son Altesse le Prince Impérial, précédé par les officiers des cérémonies, est entré, accompagné de S. Exc. le général Frossard, son gouverneur, et de son aide-de-camp de service, et a pris place devant le siége qui lui avait été préparé ; S. Exc. le gouverneur s'est tenu à droite du prince, et l'aide-de-camp derrière.

Immédiatement après, sont entrées Leurs Majestés, accompagnées des princes et princesses de la famille impériale et de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, précédées et suivies de leur cortége.

A leur arrivée, Leurs Majestés ont été reçues à la porte de la chapelle comme l'avait été Son Altesse le prince impérial par S. Exc. le grand aumônier, et sont allées s'agenouiller à leur place.

A la droite de l'empereur se sont placés : S. A. I. le prince Napoléon-Victor, fils aîné de Mgr. le prince Napoléon, S. A. le prince Lucien Murat, S. A. le prince Joachim Murat, et Mgr. le prince Achille Murat.

LL. AA. II. madame la princesse Marie Clotilde Napoléon, madame la princesse Mathilde, et S. A. madame la princesse Lucien Murat se sont mises à gauche de l'Impératrice.

LL. EExc. le grand maréchal du palais, le grand écuyer, le grand veneur, le grand maître des cérémonies, le commandant en chef de la garde impériale, l'adjudant-général du palais, l'aide-de-camp de l'empereur de service, les premiers officiers et les officiers de service, des maisons de l'empereur et de l'impératrice et des maisons des princes et princesses, se sont tenus derrière Leurs Majestés.

V.

L'acquittement partiel du Président Johnson sur le onzième article promettait l'acquittement sur les dix autres, qui a eu lieu en effet comme on l'avait prévu.

Le onzième article était un piége tendu à la bonne foi des Sénateurs que la défense n'avait pu corrompre ou par menaces ou par promesses ou par intrigues scandaleuses ; il était tiré d'un discours du Président, peu respectueux pour le Congrès. Du reste, le sens en était vague, insaisissable ; et tandis que les Sénateurs pouvaient se faire une opinion sur les autres articles qui se réduisent à dire que le Président a violé la Constitution ou quelques règlements du Congrès ; ici les consciences scrupuleuses, si Washington en connait, devaient se prendre comme mouche dans une toile d'araignée.

Cet article qui devait réunir le plus de votes et porter le coup de grâ- a été le premier présenté au vote des Sénateurs. Tous, un seul excep- étaient présents. Butler et consorts triomphaient, les tribunes regorgeaie de monde, on appelle les Sénateurs chacun par leur nom, avant que l soit arrivé à la lettre S 19 voix ont déjà prononcé " non coupable ; impo sible désormais d'atteindre les deux tiers des voix ; un murmure désappro bateur s'élève des tribunes, la honte monte au visage de la défense qui se retire la rage dans le cœur et jurant de se venger ; le Président reçoit les félicitations des gens de bien.

Un revirement n'est pas impossible, il n'est pas non plus sans antécé dent dans l'histoire américaine. Aussi les Radicaux ne se tiennent pa pour battus, et quoiqu'ils aient échoué dans un second vote comme dan le premier, ils préparent, dit-on, un second procès. La candidature d Général Grant adoptée par la Convention de Chicago, leur en assurer peut-être les moyens, et la reconstruction du Sud, de la manière dont ell s'opère, ne peut que leur apporter de nouvelles forces.

Cette reconstruction du Sud, sur la base du suffrage nègre, et de l'e clusion des anciens citoyens blancs, a reçu une consécration le 15 Mai, pa le Congrès. L'Arkansas a recouvré son droit de représentation dans l Conseil de la nation, quoique la Constitution nouvelle de cet Etat, nègr radicale, n'ait pas été ratifiée par le peuple.

C'est un mauvais exemple que suivront bientôt les autres Etats. L Sénat y donnera son approbation, et les Radicaux triompheront dans leu plans de reconstitution.

Quand tous les Etats du Sud seront rentrés dans l'Union d'après c système, les Républicains seront en majorité dans le Sénat, soixante-troi contre onze, aujourd'hui ils ne sont que quarante-un Radicaux contre onze

Par ce moyen les Radicaux se ménagent une influence puissante dan les élections présidentielles du mois de Novembre, et comme le manda des Sénateurs a quatre ou six ans de durée, les élections de 1872 seron encore entre leurs mains.

D'un autre côté, par la loi *Tenure* ex office, le Sénat peut empêcher l révocation des fonctionnaires publics, annihiler les bonnes dispositions d l'Exécutif ; quel que soit le résultat des élections présidentielles, le Su demeurera sous le régime paternel du pouvoir militaire ; si l'Exécuti résiste, nous verrons se renouveler des scènes semblables à celles du procè qui vient de se terminer, à la satisfaction des vrais patriotes, à la hont des Radicaux. En fait, le pouvoir est entre les mains de la majorité con gressionnelle et cette majorité est radicale. Ce n'est donc pas la natio qui gouverne à Washington, c'est un parti ; et c'est là un des défauts d système électoral et de la Constitution qui abandonne à la puissance d'u parti la représentation nationale.

L'Exécutif n'a pas à Washington comme en Angleterre le choix de Sénateurs, et manque d'un appui et d'un contre poids à l'influence de l

Législative, qui au contraire trouve presque toujours un appui dans le Sénat, parceque le plus souvent les électeurs qui l'ont emporté pour la Chambre Législative l'emportent également dans les élections de la Chambre Sénatoriale. Le Président se trouve donc seul à lutter contre le Congrès, et si, en théorie, il peut compter sur la Haute-Cour judiciaire, en pratique ce point d'appui est le plus souvent illusoire et inutile, soit parcequ'il ne peut raisonnablement en appeler à cette Cour dans les situations extrêmes, soit parceque cette Haute-Cour, se composant de Sénateurs, peut lui être entièrement hostile, comme on a pu le voir au début du procès de Johnson.

Ainsi, c'est le pouvoir qui de plus en plus se concentre entre les mains du Congrès, et amène l'affaiblissement de la puissance exécutive et judiciaire, ce qui tôt ou tard doit amener une modification profonde dans la Constitution, et un changement dans la forme du gouvernement.

LA FLEUR DES CHAMPS.

Fleur des champs née ce matin sous un rayon du soleil, tu dilates ta fraîche corolle, tu bois voluptueusement les pleurs de la rosée, tu te balances au moindre vent : une délicieuse odeur s'élève au-dessus de toi, et ta couleur est celle du ciel, aussi transparente, aussi azurée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Tu t'épanouis dans ta force : la sève monte sans cesse à toi pour t'apporter une nourriture nouvelle ; tes feuilles reposent dans l'air, et chacun de tes pores respire une atmosphère embaumée.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Autour de toi, des insectes volent avec amour ; la mouche s'agite étourdiment près de ta belle corolle ; l'abeille vient cueillir sur ton pistil d'or le miel que tu sais distiller, et le petit scarabée, tout couvert d'une jaune poussière, se cache au fond de ton calice. Que d'êtres puisent dans ton sein le plaisir et la vie.

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il est doux de vivre et de fleurir ?

Mais le soir va venir ; la vie s'épuise par la jouissance : déjà la sève ne vient plus jusqu'à toi : ta tige se durcit : les bords de ton calice commencent à se rider : encore un dernier parfum qui va s'échapper de toi, et tu vas tomber sur la terre. Plus d'insectes amoureux, plus de rosée rafraîchissante, plus de couleur d'azur !

Tu vas périr !.... voici la nuit.... le froid.... la mort !....

Fleur des champs, n'est-ce pas qu'il serait doux de toujours vivre et de toujours fleurir !

T. Frederic.

LA FIN DU MOIS DE MARIE.

Ils sont passés les jours consacrés à Marie...
Que sert de m'épancher en regrets superflus !
Vous qui couliez si purs, doux charme de
[ma vie,
Beaux jours, vous n'êtes plus... ! ! !

La fleur s'épanouit au lever de l'aurore
Et se flétrit le soir quand le soleil a lui :
Ainsi, Mois bien-aimé, je vous cherchais
[encore :
Déjà vous aviez fui...

Vous aviez fui... ! Pourtant j'aimais votre
[lumière,
Beaux jours du Mois de Mai ! Votre douce
[chaleur
Des trésors du printemps enrichissait la
[terre
Et fécondait mon cœur.

Vous étiez mon soleil, vous étiez mon étoile :
De l'éclat le plus put vous brilliez à mes
[yeux,
Comme, au sein de la nuit, brille en un ciel
[sans voile
Un astre radieux.

J'aimais de votre nom la douceur enivrante,
Car votre nom, à vous, il est tombé du ciel,
Comme Dieu fait tomber dans la rose odo-
[rante,
Une goutte de miel.

J'aimais ces grandes voix de nos tours
[descendues,
Appelant au Saint lieu le peuple, chaque
[soir :
Ces voix aux cœurs troublés, aux âmes
[éperdues
Elles disaient : espoir !

J'aimais à me mêler à ces pieux fidèles,
Revenant tous les jours vers l'autel embau-
[mé
Où la Mère de Dieu abritait sous ses ailes
Son peuple bien-aimé.

J'aimais ces chants du soir, doux et pieux
[cantiques
Où le nom d'une Mère animait les accords :
Pour Elle il eut fallu les concerts angeliques
Transportés sur nos bords.

J'aimais, j'aimais encor la longue litanie
De noms et de besoins venus de tout côté :
Je me croyais auprès de la source bénie
Qui donnait la santé

J'aimais à contempler ces lointaines aurores,
Eclairant l'avenir d'un éclat si vermeil :
J'aimais à voir comment ces brillants mé-
[téores
Annonçaient le soleil.

J'aimais de Rébecca les attraits prophé-
[tiques
J'aimais de Débora le cantique pompeux :
Sara, Judith, Esther.. figures symboliques
De la Reine des Cieux.

J'aimais ces traits touchants qui me tiraient
[des larmes,
Témoignages divers de la bonté du Ciel :
Je pleurais... mais ces pleurs avaient aussi
[leurs charmes
Auprès de cet autel.

J'aimais, lorsqu'on tressait les fleurs de la
[couronne,
De nos voix qui priaient... le flot puissant et
[doux :
Et ce flot murmurait, aux pieds de la Ma-
[done :
Priez, priez pour nous !

Et puis Jésus sortait du divin Sanctuaire
A l'autel de sa Mère, aussi lui, chaque soir,
Il venait avec nous... Et la famille entière
Se disait : *au revoir !*

Au revoir !... trente fois on a pu se le dire...
Puis vint un dernier jour, hélas ! sans len-
[demain
Le Mois de Mai fuyait, avec ses doux sou-
[rires,
Nous laissant en chemin...

Portez du moins, beau Mois, portez à notre
[Mère
La couronne et les fleurs que nous venons
[offrir
Dites-lui que ce soir vous montez de la terre
Avec ce souvenir.

Portez-lui de nos cœurs le plus sincère
[hommage :
Dites-lui que l'aimer c'est tout notre trésor :
Qu'elle nous verra tous, aux pieds de son
[image,
Quand vous viendrez encor.

Et, nous l'espérons tous, un jour, après la
[vie,
Recevant de ses mains la couronne de paix
Nous pourrons voir au ciel le beau Mois de
[Marie
Qui ne finit jamais ! ! !

F. M.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE

JUGÉ PAR LES PÈRES DU IVE CONCILE DE QUÉBEC.

Pour témoigner de leur respect, de leur soumission à l'Episcopat et de leur dévouement aux intérêts de la Religion, les Directeurs du Comité de *l'Echo du Cabinet de Lecture* ont cru convenable d'adresser à chacun des Pères du Concile de Québec, un exemplaire de cette Revue, avec une lettre exprimant leurs sentiments de vénération et d'attachement filial.

Nos Seigneurs les Evêques ont paru sensibles à cette preuve nouvelle de leur religion, et leur ont répondu dans les termes les plus flatteurs pour la *Revue* et pour ses Directeurs.

Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en publiant quelques passages de ces lettres adressées à U. E. Archambault, Ecr., secrétaire du Comité de l'Echo.

Mgr. l'Archevêque de Québec écrivait le 16 Mai :—..............
....

" Je me hâte d'assurer le Comité que la *Revue* publiée par ses soins a toutes mes sympathies. Je crois qu'elle est de nature à rendre des services importants à l'Eglise, en répandant dans le pays une doctrine saine et propre à mettre en garde nos Catholiques contre les erreurs qui cherchent à se faire jour parmi nous. Je désire donc qu'elle reçoive tout l'encouragement qu'elle mérite, et je prie Dieu qu'il répande ses bénédictions sur les hommes dévoués qui s'occupent de sa publication."
....

† C. J. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC."

Deux jours après, nous recevions de Mgr. de Montréal les mêmes encouragements :—..
....

" Je suis heureux de pouvoir reconnaître que le Comité n'a rien plus à cœur que de rendre cette *Revue* utile à l'Eglise, en inspirant l'amour des saines doctrines, en popularisant les principes féconds de la philosophie chrétienne, et en répandant dans le pays le goût d'une littérature saine.

" C'est donc de grand cœur que je donne à cette intéressante publication toute l'approbation qu'elle mérite."
....

† IGNACE, EVÊQUE DE MONTRÉAL."

Le 22 Mai dernier, M. le Secrétaire du Comité recevait cette lettre de Mgr. d'Ottawa :—

" MONSIEUR,—Veuillez remercier MM. les membres du Comité de l'envoi qu'ils ont eu la bonté de me faire du dernier volume de *l'Echo.* Je ne ferai qu'un acte juste en le plaçant parmi les bons ouvrages qui se trouvent dans ma bibliothèque. Je lis, lorsque mes occupations me permettent de le faire, quelques-uns des articles de *l'Echo.* Je les trouve utiles et intéressants. Je crois qu'en poursuivant avec courage la noble tâche qu'ils se sont imposés, MM. les membres du Comité peuvent se rendre le témoignage consolant qu'ils accomplissent les deux plus nobles objets que nous devons nous proposer,—le bien de la Religion et celui de la Société."

....

† JOS. EUGÈNE, EVÊQUE D'OTTAWA."

Monseigneur de St. Hyacinthe était en visite lorsque l'envoi est parvenu à l'Evêché. M. Moreau, secrétaire du diocèse, nous a répondu dans les termes les plus flatteurs en nous assurant que notre *œuvre avait toutes les sympathies de Sa Grandeur.*

Depuis, Mgr. Ch. Larocque nous a honoré lui-même de la réponse suivante :

" Monsieur.—Je suis heureux qu'en mon absence, M. le Secrétaire du Diocèse se soit hâté de répondre à votre lettre du 14 mai dernier, et de vous remercier de l'envoi de l'intéressant volume qui l'accompagnait, l'*Année* 1867 de l'*Echo du Cabinet de Lecture Paroissial.*

" Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai été informé de votre bienveillante attention, ma Visite Pastorale ne s'étant terminée qu'hier, et M. le Secrétaire ayant cru pouvoir attendre mon retour à l'Evêché pour me communiquer votre lettre et la réponse qu'il y fit en mon nom, aussitôt après l'avoir reçue.

" Quoique M. le Secrétaire ait parfaitement exprimé ma pensée, en vous assurant que l'œuvre du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal possède toutes mes sympathies, je ne puis me refuser la satisfaction de vous dire moi-même qu'aucune Publication périodique ne me paraît plus digne d'encouragement que celle qui se fait sous ses auspices. Je lui souhaite en conséquence une circulation proportionnée à son mérite. Et pour me conformer au désir de votre Comité, je me ferai un devoir de ne laisser échapper aucune occasion d'en recommander la lecture comme tout-à-fait propre à élever le sentiment, à fournir à l'intelligence et au cœur une nourriture aussi solide qu'agréable, et à remplir l'esprit d'une foule de connaissances aussi utiles que variées..........................

....

† C. EV. DE ST. HYACINTHE.

6 Juillet 1868.

mai, deux nouvelles lettres nous étaient adressées de l'Evêché -Rivières.

əmière de Mgr. Cook :—

ɪsɪᴇᴜʀ ʟᴇ Sᴇᴄʀᴇ́ᴛᴀɪʀᴇ,—J'ai reçu avec le plus vif plaisir le ue volume que le Comité de *l'Echo du Cabinet de Lecture Pa-* ı eu l'extrême générosité de m'adresser le 14 du courant. Cette d'attention si délicate et si bienveillante de la part du Comité ne nanquer de m'être particulièrement très-agréable. Aussi je vous vouloir bien lui présenter mes meilleurs remerciments, et l'assurer ɜ temps de tout l'intérêt que je porte à l'excellente publication de *u Cabinet de Lecture Paroissial.* Je ne saurais trop le féliciter sprit qui le dirige et du choix tout à fait judicieux de ses divers

:et intéressant Recueil que l'on aime à lire aujourd'hui, on aimera le lire plus tard ; il sera toujours précieux à consulter, et il aura dans les bonnes bibliothèques."

† Tʜᴏᴍᴀs, Evᴇ̀ǫᴜᴇ ᴅᴇs Tʀᴏɪs-Rɪᴠɪᴇ̀ʀᴇs."

:onde lettre était de Mgr. d'Anthédon :—

ci à votre généreux Comité du beau volume qu'il m'a adressé, ıt l'année 1867 de *l'Echo du Cabinet de Lecture.*

r moi je ne manque pas d'encourager dans le diocèse des Trois- cette Revue si intéressante et redigée dans un esprit si éminem- holique. Je me propose de la recommander spécialement dans ›chaine Retraite Ecclésiastique."

† L. F., Evᴇ̀ǫᴜᴇ ᴅ'Aɴᴛʜᴇ́ᴅᴏɴ."

ème temps que nous recevions les lettres de l'Evêché de Trois- , en arrivait une autre de Mgr. de Rimouski où Sa Grandeur ɘ dans les termes les plus honorables pour l'œuvre du Comité :—

sɪᴇᴜʀs,—J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 14 de et je vous remercie beaucoup de l'exemplaire relié du dernier .e votre publication qui l'accompagnait.

ıe réjouis du succès qu'elle a obtenu jusqu'ici, et du bien qu'elle é à produire, en contribuant à populariser la saine littérature et .mer les bonnes doctrines.

son respect pour l'exactitude historique, par sa modération dans ions philosophiques, par son dévouement à la Sainte Eglise et à vénéré, par l'heureux choix et la variété de ses essais littéraires,

l'Echo ne pourra manquer de continuer à rencontrer l'approbation et l'encouragement des différentes classes de la société.

" Je souhaite donc grande prospérité à votre louable entreprise, et demeure avec estime, Messieurs,

Votre tout dévoué serviteur,

† Jean, Evèque de St. Germain de Rimouski."

Ces illustres témoignages seront pour nous le plus puissant de tous les encouragements. Déjà de grandes améliorations se sont opérées dans la rédaction.

Une *chronique*, une *Revue Scientifique* rendent compte des principaux évènements do l'histoire et des progrès de la science. De nombreux articles touchant aux faits historiques, doctrinaux ou scientifiques les plus intéressants par leur actualité, lui ont donné un nouvel intérêt. D'autres, non moins utiles, se préparent encore et auraient déjà parus si l'abondance des matières ne nous en avait empêché.

Reconnaissants de la haute et vénérable approbation que nous venons de recevoir, nous poursuivrons notre course avec plus d'ardeur que jamais pour le bien de la Religion et du Pays.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

CHAPITRE II.

M. DE MAISONNEUVE ET MADEMOISELLE MANCE. PREMIÈRE RECRUE QUI HIVERNE A QUÉBEC.

M. De Maisonneuve désire d'aller servir Dieu en Canada.

Les Associés de Montréal, résolus d'envoyer dans ce pays une recrue d'hommes, tous exercés au métier des armes, et en état de faire face aux Iroquois, étaient surtout en peine de trouver un chef vertueux, brave, prudent, expérimenté, pour le mettre à la tête de la future colonie. Ils avaient souvent demandé à Dieu de susciter lui-même un homme selon son cœur, qui assurât le succès de cette entreprise ; et, dans le moment même où il leur était devenu nécessaire, cet homme, qu'ils ne connaissaient pas encore, et qui lui-même ignorait entièrement leur dessein, venait de se rendre à Paris. C'était Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, gentilhomme Champenois, exercé de longue main au métier des armes, et doué de toutes les qualités les plus propres à former un gouverneur de place accompli. Dès l'âge de treize ans, il avait donné les premières preuves de son courage, dans la guerre de Hollande, et avait su conserver son cœur pur, parmi les hérétiques et les libertins au milieu desquels il vivait alors. Dans une profession aussi dissipante que l'est celle de la guerre, la crainte de Dieu l'avait toujours éloigné des compagnies qui auraient pu être funestes à sa vertu ; et il avait même appris à pincer du luth, afin de pouvoir s'occuper seul, lorsqu'il ne trouvait pas de société qui pût lui être profitable. Enfin, l'appréhension des écueils si nombreux qu'un jeune militaire rencontre au milieu du monde, et la volonté ferme de demeurer

toujours fidèle à Dieu, lui inspiraient souvent le désir d'aller le servir, dans la profession des armes, en quelque pays lointain, où il fût à l'abri de toutes les occasions de péché. Une résolution si chrétienne était, sans doute, le fruit des entretiens qu'il avait eus fréquemment avec la Mère de Chomedey, sa sœur, Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, connue en religion sous le nom de Louise de Sainte-Marie. Cette sainte fille, touchée du dévouement héroïque des Ursulines et de celui des Hospitalières, qui étaient allées s'établir à Québec, désirait avec beaucoup d'ardeur de partager leurs travaux apostoliques en faveur des sauvages de la Nouvelle-France ; et, ne pouvant mettre ce dessein à exécution, on dit qu'elle détermina son frère à mépriser tous les avantages que le monde lui offrait, et à aller au delà des mers pour consacrer son repos, ses services et sa vie, au bien et à la sanctification de ces peuples.

II.

M. de Maisonneuve consent à passer à Montréal et à commander la recrue.

Du moins, il était dans cette disposition, lorsqu'un jour il alla visiter à Paris un avocat de ses amis et mit la main sur un livre qu'il trouva là par hasard: c'était une des *Relations* du Canada, que les PP. Jésuites publiaient tous les ans. Il voit qu'il y est fait mention du P. Lalemant, revenu depuis quelque temps de la Nouvelle-France à Paris ; et pense en lui-même qu'il trouverait peut-être en Canada quelque emploi où il pût s'occuper selon sa profession, et servir Dieu dans une entière séparation du monde. Là-dessus, il va se présenter à ce Père et lui ouvre entièrement son cœur. Dans le même temps, M. de la Dauversière, étant allé trouver le même Religieux, lui fait part de l'embarras des Associés de Montréal sur le choix d'un homme capable de conduire leur entreprise. " Je connais, lui répond ce Père, un gentilhomme de l'une des meilleures " familles de Champagne, qui pourrait peut-être bien convenir à votre des- " sein ;" et, là-dessus, il nomme M. de Maisonneuve, dont il dépeint toutes les belles qualités. Ce récit fait naître dans M. de la Dauversière un désir ardent de le voir et de le connaître ; et, pour lui en fournir l'occasion, le P. Lalemant lui indique l'hôtel où M. de Maisonneuve était logé. M. de la Dauversière, avant de lui faire aucune proposition, était bien aise de le sonder d'abord ; et, pour cela, il va se loger dans le même hôtel, comme s'il n'eût eu d'autre dessein que d'y avoir un gîte et d'y prendre ses repas. Pendant le dîner, sachant que M. de Maisonneuve était au nombre des commensaux, il se met à parler de l'affaire de Montréal ; et, afin de lui donner lieu d'entrer lui-même en conversation avec lui sur cette matière, il expose l'embarras où il se trouve de n'avoir personne pour commander la recrue qu'il se propose d'envoyer dans cette île. Ce moyen eut tout le succès qu'il pouvait en attendre. M. de Maisonneuve ne se

contente pas de lui adresser lui seul plus de questions que ne lui en font tous les autres ensemble ; dès qu'on est levé de table, il prend M. de la Dauversière à part, et l'invite à passer dans son appartement. Etant ainsi seul à seul, il lui dit tout le plaisir qu'il a pris à l'entendre, lui fait connaître qu'il a passé sa vie dans le métier des armes ; qu'il y a acquis quelque expérience, et qu'il n'a d'autre ambition que de servir Dieu et de travailler pour sa gloire le reste de ses jours. Que, pour tout revenu, il a deux mille livres de rentes ; mais que, si ses services sont agréables à ces Messieurs, il s'offre pour commander lui-même la recrue, et qu'il est tout prêt à partir. "Je n'ai, ajouta-t-il, aucune vue d'intérêt. Je puis, par " mon revenu, me suffire à moi-même ; et j'emploierais, de grand cœur, " ma bourse et ma vie dans cette nouvelle entreprise, sans ambitionner " d'autre honneur que d'y servir Dieu et le roi dans ma profession." Il serait difficile de dire la joie et la reconnaissance dont M. de la Dauversière se sentit pénétré en entendant ce discours. Il reçoit M. de Maisonneuve comme un présent que la divine Providence fait à la Compagnie ; et, se croyant déjà assuré du succès de cette œuvre, il l'embrasse avec affection, le remercie de ses services, et l'encourage à persévérer dans une si sainte et si généreuse résulution.

III.

Le père de M. de Maisonneuve consent au départ de son fils.

Les Associés de Montréal, apprenant cette heureuse rencontre, ne rendirent pas de moins vives actions de grâces à Dieu, qui venait ainsi à leur aide dans leur plus pressant besoin ; et leur satisfaction sembla même n'avoir plus de bornes, lorsque, voyant M. de Maisonneuve lui-même, et s'entretenant avec lui, ils eurent connu sa vertu, son caractère, ses qualités distinguées, et enfin son entier dévouement à leur œuvre. Il leur en donna, peu après, une preuve décisive, qui dut encore augmenter, pour lui, leur estime et leur affection. Le père de M. de Maisonneuve, qui n'avait que ce fils, unique espérance de sa noble et ancienne famille, dès qu'il fut informé de ce dessein, s'y opposa d'abord de tout son pouvoir, et protesta qu'il ne consentirait jamais à le voir s'engager dans une pareille entreprise, qu'il regardait comme tout-à-fait contraire aux intérêts de son fils. Mais celui-ci, pour triompher sûrement de cet obstacle, par des motifs capables de faire impression sur l'esprit de son père, l'assura qu'au contraire il se rendrait illustre en prenant la conduite de cette colonie, qu'il acquerrait de très-grands biens, et serait riche à jamais. En s'exprimant ainsi, il faisait allusion à ces paroles de l'Evangile : "Tout homme qui " quittera sa maison, ses frères, ses sœurs, son père, sa mère, pour la " gloire de mon nom, recevra cent fois autant, et possédera la vie éter- " nelle ;" et comme la résolution où il était de pratiquer à la lettre le conseil que Notre-Seigneur donne ici sur le détachement des parents le faisait

parler avec une pleine et ferme assurance, son père, moins spirituel (lui, crut qu'il s'agissait de biens temporels et de richesses matérielles; cessa donc de mettre obstacle à son départ et y consentit même t volontiers.

IV.

Première recrue pour Montréal; M. de Maisonneuve établi gouverneur.

Après avoir trouvé dans la personne de M. de Maisonneuve l'homn qu'ils cherchaient, les Associés de Montréal ne songèrent plus qu'à fai une levée d'hommes forts et vigoureux, pour les envoyer en Canada printemps de l'année suivante. Leur générosité, en contribuant à ce pr mier embarquement, aurait pu prouver que le dessein de Montréal le était inspiré d'en haut; car leur Compagnie ne se composait encore q de six membres qui devaient fournir, en secret, à cette dépense, av engagement de ne jamais rien retirer pour eux-mêmes de cette entrepris ils fournirent, dans cette seule occasion, la somme de vingt-cinq mille éc c'est-à-dire, soixante-quinze mille livres, et même cinquante mille écus, l'on en croit la Mère Juchereau, dans son histoire de l'Hôtel-Dieu Québec, somme qui aujourd'hui représenterait un million de notre m naie. Du côté de la Cour, ils avaient obtenu toutes les facilités désirabl Le roi, en confirmant la cession de l'île de Montréal, faite par la Co pagnie de la Nouvelle-France, leur avait donné le pouvoir de nommer Gouverneurs de la future colonie, et d'y avoir de l'artillerie et d'aut munitions de guerre pour sa défense. Ils établirent donc M. de Mais neuve pour gouverneur, et le chargèrent, ainsi que M. de la Dauversi et M. de Fancamp, de grossir la recrue de tout ce qu'ils pourraient tro ver d'hommes propres à leur dessein; et, comme on devait s'attendre avoir les Iroquois à combattre dès qu'on serait arrivé à Montréal, ils eure soin de ne choisir que des célibataires forts et vigoureux, habiles en diver métiers, et tous propres à porter les armes. Enfin ils se pourvurent d denrées, d'outils et de toutes les autres choses nécessaires dans la form tion du nouvel établissement.

V.

M. de Maisonneuve refuse de conduire à Montréal des Religieuses de Notre-Dame.

Avant l'embarquement, M. de Maisonneuve se rendit à Troyes, po prendre congé de sa famille, et surtout, pour recommander à sa sœur aux autres Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, le succès d'u entreprise si périlleuse et si importante. Il leur apprit que le dessein d Associés de Montréal tendait uniquement à la gloire de Dieu; qu'ils proposaient de faire honorer Marie dans cette colonie future, et d'y étab une Communauté de filles, pour y travailler à l'instruction de la jeunes et à la sanctification du prochain. En l'entendant parler de la sorte, c

Religieuses ne purent s'empêcher de désirer de l'accompagner elles-mêmes, et le conjurèrent de conduire avec lui trois ou quatre d'entre elles, pour commencer à Villemarie la Communauté qu'on voulait y établir. Mais, quelques instances qu'elles lui fissent, il refusa constamment leurs services, en leur représentant qu'une maison de leur Institut ne pourrait être utile jusqu'à ce que la colonie eût été fondée et que le pays fût peuplé. Comme elles ne cessaient pas de le presser toujours, il finit par leur donner des promesses pour un temps plus éloigné ; et accepta, de leur part, comme gage de leur parole mutuelle, une image de la Très-Sainte Vierge, autour de laquelle la sœur Louise de Sainte-Marie écrivit, en lettres d'or, les paroles suivantes, qui étaient sans doute, de sa façon :

" Sainte Mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal,
" Gardez-nous une place en votre Montréal."

VI.

Mademoiselle Mance ; elle se sent attirée à passer dans la Nouvelle-France.*

Le printemps étant enfin venu, les Associés prièrent M. de la Dauversière et M. de Fancamp de se rendre à la Rochelle, d'où la plus grande partie de la recrue devait partir, et d'aider M. de Maisonneuve dans les préparatifs de l'embarquement. Mais, à la veille du départ, ils s'aperçurent qu'il leur manquait un secours absolument indispensable, et que tout leur argent ne pourrait leur procurer : c'était une femme sage et intelligente, d'un courage à toute épreuve, et d'une résolution mâle, qui les suivît dans ce pays, pour prendre soin des denrées et des diverses fournitures nécessaires à la subsistance de la colonie, et en même temps pour servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. La bonté divine, qui disposait si favorablement les esprits en faveur du dessein de Montréal, avait pourvu à ce pressant besoin, à l'insu même des Associés ; et ce qui les remplit d'admiration, elle amena, comme à point nommé, du fond de la Champagne, au lieu même de l'embarquement, la personne qui leur était nécessaire, dans le temps qu'ils en sentaient plus vivement le besoin, et qu'ils ne voyaient aucun moyen humain de la trouver. Ce fut mademoiselle Jeanne Mance, l'un des principaux instruments dont Dieu voulait se servir pour l'établissement et la conservation de la nouvelle colonie, et qu'il est nécessaire de faire connaître ici. Elle était née, vers l'an 1606, à Nogent-le-Roi, à quatre lieues de Langres, d'une des plus honorables familles du pays. Prévenue, dès sa tendre enfance, de grâces singulières, elle s'était consacrée à Dieu, à l'âge de six ou sept ans, par le vœu de perpétuelle chasteté, et avait toujours vécu depuis dans la pratique parfaite de la vertu, sans éprouver pourtant aucun attrait pour la vie religieuse. Vers le milieu du mois d'avril 1640, elle entendit parler pour la première fois du zèle de madame de la Pelte-

rie, qui venait de conduire des Ursulines à Québec, et de la générosité de la duchesse d'Aiguillon, qui avait fondé une maison pour des Hospitalières ; et ce discours fut comme un trait de lumière, qui lui découvrit à elle-même sa vocation, quelque effort qu'elle pût faire pour se persuader que Dieu ne l'appelait pas à passer dans la Nouvelle-France.

VII.

Mademoiselle Mance est confirmée dans sa vocation.

Dès ce moment, elle éprouva, en effet, une crainte très-vive d'être infidèle à la grâce, et eut même recours à son directeur pour dissiper le trouble qui l'agitait. D'abord, il se moqua du sujet de ses inquiétudes, et lui allégua tout ce qu'il put imaginer de motifs pour lui rendre le calme, lui déclarant que Dieu ne demandait pas qu'elle abandonnât ainsi son pays et sa famille, et allât le servir en Canada. Enfin, voyant qu'elle était toujours dans le même état de crainte, il lui conseilla d'aller à Paris, pour consulter des hommes plus capables que lui de l'éclairer, et lui dit de s'adresser, pour cela, au P. Charles Lalemant. Elle partit de Langres le mercredi de la Pentecôte, 30 mai 1640, et se présenta à ce Religieux. Mais, à la seconde visite qu'elle lui fit, il prit congé d'elle, sans lui donner aucune réponse, lui disant seulement qu'il allait se rendre à Lyon pour une affaire de la dernière conséquence qui concernait le Canada. Ce fut alors qu'il accompagna M. de la Dauversière en Dauphiné, ainsi qu'on l'a raconté, pour demander à M. de Lauson l'île de Montréal ; et, comme alors ce dessein était encore incertain, il ne le découvrit pas à mademoiselle Mance. Au défaut du P. Charles Lalemant, elle s'adressa au P. de Saint-Jure, recteur du noviciat de la Compagnie de Jésus. Celui-ci, qui était fort occupé, l'ayant revue au bout de trois mois, l'assura que sa vocation pour le Canada était l'ouvrage de Dieu ; qu'elle n'eut aucun doute là-dessus, et déclarât son dessein à ses parents et à tout le monde. Cette réponse dilata le cœur de mademoiselle Mance. Elle s'ouvrit alors résolument à ses proches ; et quelques mouvements qu'ils se donnassent pour lui faire abandonner un projet qui leur paraissait à tous si étrange et si téméraire, elle les assura que sa résolution était ferme et arrêtée.

VIII.

Mademoiselle Mance visite madame de Bullion à Paris.

Comme le mérite distingué et la vertu de cette jeune personne étaient relevés en elle par un air de dignité et de noblesse qui prévenait en sa faveur, des dames de la première qualité désirèrent de la voir et de l'interroger sur sa vocation. A toutes les demandes qui lui étaient faites, elle répondait qu'elle savait bien qu'elle devait passer dans le Canada, mais qu'elle ignorait pour quel dessein Dieu l'appelait dans ce pays, et qu'elle

s'abandonnait aveuglement à lui pour tout ce qu'il voudrait faire d'elle. Un Provincial des Récollets qui lui était déjà connu, le P. Rapin, étant venu à Paris durant l'hiver, elle alla le visiter et lui fit part de son dessein. Ce Religieux l'approuva, et loua fort la disposition où elle était d'abandon aveugle à la volonté divine. “ Il faut, lui dit-il, que vous vous “ oubliiez ainsi vous-même ; mais il est bon que d'autres prennent soin de “ vous ; ” et il lui procura, en effet, la connaissance de madame de Bullion, veuve, depuis quelques semaines, de Claude de Bullion, surintendant des finances, que la mort de son mari laissait maîtresse de grands biens. Nous pouvons remarquer ici qu'outre les appointements ordinaires de sa charge, ce surintendant avait reçu tous les ans, le 1er janvier, cent mille livres, que le cardinal de Richelieu lui envoyait en témoignage de sa par faite satisfaction dans la gestion des finances. Madame de Bullion ayant donc reçu la visite de mademoiselle Mance, prit beaucoup d'intérêt à sa conversation ; et, à la quatrième visite, elle lui demanda si elle voudrait se charger de la conduite d'un hôpital qu'elle était résolue de fonder à la Nouvelle-France, comme madame d'Aiguillon en avait fondé un à Québec ? Mademoiselle Mance, dont la santé était fort délicate, lui répondit que dans un pareil établissement, elle ne pouvait espérer de rendre de grands services ; mais qu'elle était entièrement abandonnée à Dieu pour se conformer en tout à son bon plaisir. Cependant, toujours pressée par l'attrait intérieur, elle était décidée à profiter du départ des navires qui allaient à la Nouvelle-France, sans savoir encore le lieu particulier de ce pays où Dieu l'appelait, ni même qu'on fit alors un armement pour l'île de Montréal. Aussi madame de Bullion, qui n'en savait rien non plus, lui dit, en lui remettant une bourse de douze cents livres, au moment où mademoiselle Mance prenait congé d'elle pour aller s'embarquer : “ Recevez les arrhes de notre bonne volonté, en entendant que nous fassions le reste, lorsque vous m'aurez écrit du lieu où vous serez et que vous m'aurez mandé l'état des choses. ” Enfin, par une très-rare humilité, elle lui fit une sorte d'obligation de ne la nommer à personne, et même de ne lui écrire que sous le nom et l'adresse du P. Rapin.

IX.

Mademoiselle Mance se rend à La Rochelle pour s'embarquer de ce port.

Mademoiselle Mance avait appris que des navires étaient sur le point de mettre à la voile pour le Canada, les uns de la Rochelle, les autres de Dieppe. Ses parents, la voyant résolue de partir, malgré toutes leurs représentations, lui conseillaient de s'embarquer dans ces derniers, et lui offraient de l'accompagner jusqu'à Dieppe, sans doute pour faire, dans ce voyage, un dernier effort sur son esprit. Mais elle, voulant rompre avec eux, et sachant que quelques prêtres devaient s'embarquer à la

Rochelle, se détermina à partir de ce port afin de n'être pas privée, dans la traversée, des secours de la religion. Elle se mit donc en route pour la Rochelle, et quoique un si long voyage semblât être au-dessus de ses forces, eu égard à l'état de faiblesse où elle était alors réduite, elle en surmonta les fatigues avec un courage que Dieu seul semblait lui communiquer. On est bien fondé à penser qu'il dirigeait lui-même tous les pas de cette sainte fille, comme la suite le montra manifestement. Dans les hôtelleries où elle s'arrêtait, on était partout si heureusement disposé en sa faveur, qu'après l'avoir accueillie avec un empressement et des égards qui n'étaient pas ordinaires, à peine voulait-on recevoir son argent. "Dieu, ajoute " M. Dollier de Casson, lui donnait la grâce de toucher tous les cœurs, " pour la récompenser de ce que, faible et seule comme elle était, elle " osait néanmoins, par un effet de son abandon à lui, tout entreprendre " pour sa gloire."

X.

Rencontre extraordinaire de M. de la Dauversière et de Mademoiselle Mance.

Arrivée à la Rochelle, elle alla visiter le P. Laplace, Jésuite, qu'elle avait déjà vu à Paris. Au moment où elle se présenta, ce Religieux s'entretenait avec M. de Fancamp, qui, la voyant entrer, prit congé de lui et se retira. Alors le P. Laplace se mit à parler le premier à mademoiselle Mance du dessein de Montréal, qu'elle avait entièrement ignoré jusque-là, et de la noble générosité avec laquelle les Associés contribuaient à cette œuvre. " Voyez-vous, dit-il, ce gentilhomme qui vient " de sortir afin de laisser la liberté de vous parler : il a donné, cette " année, vingt mille livres pour cette entreprise qui doit avoir lieu dans " une île du Canada appelée Montréal. " Le lendemain de ce jour, mademoiselle Mance, s'étant présentée à la porte de l'église des Jésuites, elle rencontra M. de la Dauversière qui en sortait. Alors ces deux personnes qui jamais ne s'étaient vues, ni jamais ouï parler l'une de l'autre, furent subitement éclairées d'une lumière extraordinaire, qui leur découvrit mutuellement leurs pensées les plus secrètes, comme il était déjà arrivé à l'égard du même M. de la Dauversière et de M. Olier. Il salua par son nom mademoiselle Mance, qui le salua aussi par le sien ; " et, en un instant, Dieu leur imprima dans l'esprit une connaissance de " leurs desseins si claire, que, s'étant reconnus, ils ne purent faire autre " chose que remercier Dieu de ses faveurs."

XI.

Mademoiselle Mance reçue dans la société de Montréal.

M. de la Dauversière lui exposa avec une entière ouverture de cœur le dessein des Associés de Montréal et la pureté de leurs vues dans cette

sainte entreprise. Il lui apprit que Dieu venait de leur donner un homme de sa main, dans la personne de M. de Maisonneuve, destiné à former l'établissement et à la défendre, au dehors, des attaques des sauvages; ajoutant que Dieu l'envoyait elle-même pour avoir soin du dedans, et pour servir les malades et les blessés; qu'en conséquence, elle voulût bien être reçue au nombre des Associés de la compagnie, comme y avait été reçu M. de Maisonneuve. « Si je fais ce que vous me proposez, répondit-elle, j'aurai « plus d'appui sur la créature, et moins à attendre du côté de la Provi- « dence, de laquelle je veux dépendre uniquement. »—« Vous n'en serez « pas moins fille de la Providence, reprit M. de la Dauversière; car, cette « année, nous avons fait une dépense de soixante-quinze mille livres, et je « ne sais pas où nous prendrons le premier sou pour l'an prochain. Je « suis certain, il est vrai, que cet ouvrage est de Dieu, et qu'il le fera « réussir; mais comment le fera-t-il? je l'ignore. » Ces dernières paroles gagnèrent entièrement mademoiselle Mance; elle répondit qu'elle s'unirait volontiers à la Compagnie de ces Messieurs, si elle avait pour cela l'agrément du P. de Saint-Jure, son directeur. « Ne perdez donc pas de « temps, dit alors M. de la Dauversière, et écrivez-lui par le prochain « courrier. » Elle le fit sans délai, et manda encore la même chose à d'autres personnes qui, toutes, aussi bien que le Père de Saint-Jure, lui répondirent d'accepter l'union qu'on lui proposait. Elle communiqua aussitôt ces réponses à M. de la Dauversière, qui en eut une joie non pareille, aussi bien que M. de Maisonneuve et M. de Fancamp; et tous trois la reçurent, au nom des Associés, comme un présent que le Ciel faisait à leur Compagnie. Pendant qu'on se préparait à faire voiles, elle pria M. de la Dauversière de mettre par écrit le dessein de Montréal, et de lui en donner des copies, afin qu'elle pût les envoyer à madame la princesse de Condé, à madame la Chancelière et à d'autres dames qui avaient voulu la voir à Paris, surtout à madame de Bullion. Il dressa en effet, l'écrit en question, et en fit diverses copies. Mademoiselle Mance joignit à chaque copie une lettre de sa main, et fit de ces deux pièces autant de paquets séparés qu'elle lui remit à lui-même afin qu'il pût s'en servir, selon sa prudence, lorsqu'il serait retourné à Paris. Nous verrons bientôt les heureux résultats de ces écrits et de ces lettres.

XII.

Incidents remarquables survenus au moment de l'embarquement.

Il ne manquait plus à la recrue qu'un ouvrier absolument nécessaire, un charpentier, expérimenté dans son art, qui pût diriger sur les lieux la construction des logements indispensables aux colons; et cet ouvrier, quelque diligence qu'on eût faite, on n'avait pu le trouver à quelque prix que ce fût. Pendant que M. de Maisonneuve et ses deux associésse concer-

taient entre eux sur les moyens à prendre pour sortir de cet embarras, ils apprennent qu'un autre de leurs ouvriers, dont ils se tenaient assurés, venait d'être détourné de leur service sous prétexte de trouver ailleurs une condition plus avantageuse, et que, contre sa parole et son engagement, il avait quitté le vaisseau qui devait porter la recrue de Montréal et s'était embarqué secrètement sur un autre, qui venait de partir du port de la Rochelle. Sur-le-champ, deux des agents de Montréal se jettent dans une chaloupe, pour joindre ce navire, et obliger le capitaine de leur rendre un ouvrier qui leur appartient. Malgré l'activité des rameurs, ils n'auraient pu joindre ce bâtiment, qui était déjà loin devant eux, si un calme subit ne l'eût obligé alors même de demeurer immobile dans la rade. Ils le joignent donc, ramènent avec eux cet ouvrier, et, immédiatement après, un vent favorable s'étant élevé, ce même bâtiment continue sa route. Cependant, à peine a-t-il fait quelques lieues en mer, qu'il survient une tempête si furieuse, qu'elle lui rompt son grand mât, le contraint de relâcher au port d'où il était parti, et même de congédier tout son équipage. Parmi les hommes qu'il mit à terre, se trouvait un habile charpentier, qui, se voyant libéré de ses engagements précédents, alla s'offrir de lui-même à M. de la Dauversière et à ses associés ; ils le reçurent avec allégresse ; et, immédiatement après, la tempête s'apaisa.

Mais, au moment où le vaisseau sur lequel mademoiselle Mance était montée allait sortir du port, elle éprouva une peine très-vive : ce fut de penser qu'elle allait se trouver seule de son sexe, au milieu d'une troupe de soldats, dans un pays inconnu et inhabité ; et, cependant, il n'y avait pas moyen de trouver pour elle une compagne, le vaisseau étant sur le point de démarrer. La Providence la délivra incontinent de cette peine ; car M. de la Dauversière et M. de Fancamp reçurent alors même une lettre de Dieppe, où le reste de la recrue s'était embarquée, et on leur apprenait que deux des ouvriers engagés pour Montréal, n'avaient consenti à partir qu'après avoir obtenu la faculté de conduire avec eux leurs femmes, et que, de plus, une vertueuse fille de Dieppe, touchée soudainement d'un ardent désir d'aller elle-même à Montréal pour y offrir à Dieu ses services, était entrée de force dans le vaisseau qui démarrait du port malgré les efforts qu'on faisait pour l'en empêcher. Par là, mademoiselle Mance eut l'assurance non-seulement de trouver des compagnes à Montréal, mais d'y avoir une fidèle assistante, pour l'aider à soigner les malades.

XIII.

Arrivée à Québec d'une partie de la recrue.

La recrue était portée sur trois navires : dans l'un se trouvaient M. de Maisonneuve, avec environ vingt-cinq hommes et un prêtre, M. Antoine Fauls, destiné pour les Ursulines de Québec ; dans un autre étaient made-

moiselle Mance et douze hommes pour Montréal, accompagnés du P. Laplace. Le reste, au nombre de dix hommes, s'était embarqué à Dieppe, ainsi que les trois femmes dont nous avons parlé. Ce dernier navire arriva à Québec avant les autres ; et les ouvriers qu'il y avait amenés, après s'être remis des fatigues de la navigation, commencèrent à construire, pour MM. de Montréal, un magasin, au bord de l'eau, sur l'emplacement que M. de Montmagny leur assigna. Mais, dès que les agents de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui résidaient à Québec, eurent appris, par ces dix ouvriers, que M. de Maisonneuve venait, avec le reste de sa recrue, dans l'intention d'aller s'établir à Montréal cette même année, ils en furent aussi affligés que surpris, à cause du danger évident où ils s'exposeraient de tomber entre les mains des Iroquois, qui couraient le fleuve ; chacun ne put s'empêcher d'improuver un pareil dessein, et on le qualifiait, avec raison, *la folle entreprise.* On pensa même que les hommes destinés pour Montréal changeraient de résolution lorsque, arrivés en Canada, ils connaîtraient mieux l'état des choses ; et qu'ils se joindraient à ceux de Québec pour ne composer tous qu'une seule colonie. Ce fut apparemment pour céder aux raisons qu'on leur alléguait, que les ouvriers de Montréal commencèrent à construire, outre le magasin dont nous parlons, une maison destinée à loger leur recrue. Du moins, c'est ce que semble supposer la mère Marie de l'Incarnation. "Messieurs "de Mont-Royal, dit-elle, font faire une maison à Québec et un magasin : "car il est nécessaire qu'ils aient ici un lieu de retraite, Montréal n'étant "pas encore en assurance, à cause des incursions et des guerres conti-"nuelles des Iroquois."

XIV.

Sentiments des Agents de la grande Compagnie sur l'œuvre de Montréal.

Les agents de la grande Compagnie furent d'ailleurs très-étonnés d'apprendre que les Cent-Associés, en donnant cette île, ne se fussent réservés d'autres droits que d'y bâtir des forteresses, et de soumettre à la révision de la Cour de justice, qui serait établie un jour à Québec ou ailleurs, les sentences des juges particuliers, en cas d'appel. On s'étonna aussi de ce que le roi eût donné, aux Associés de Montréal, le droit de nommer le Gouverneur et tous les officiers de la future colonie, avec pouvoir de se régir eux-mêmes, d'avoir de l'artillerie, des munitions de guerre et des soldats. Les Jésuites, comme on l'a vu, avaient été jusqu'alors les instruments de tous les succès que ces messieurs venaient d'obtenir. Ces Pères avaient approuvé eux-mêmes, le dessein de Montréal, et envoyé M. de la Dauversière à Paris pour en ménager l'exécution. Par leur crédit, ils avaient déterminé M. de Lauson à céder l'île, et contribué encore à faire confirmer ce même don par la grande Compagnie. Enfin, ils

avaient procuré aux nouveaux Associés, dans leur extrême embarras, M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance. Il semblait donc naturel de penser que messieurs de la Compagnie de Montréal ne feraient rien, en Canada, que par le conseil de ces Pères, qui se trouvant dans le pays depuis longtemps, étaient plus capables, qu'ils ne pouvaient l'être eux-mêmes, d'apprécier les difficultés et les périls d'une entreprise que tous s'accordaient à regarder comme téméraire et insensée.

XV.

Arrivée de Mademoiselle Mance ; elle persiste dans le dessein d'aller à Montréal, malgré les Iroquois.

On était dans ces dispositions, à Québec, lorsque le 8 août 1641, Mademoiselle Mance arriva, avec la partie de la recrue qu'elle accompagnait. Ayant été beaucoup retardée en mer par de longs calmes, elle s'attendait à retrouver à Québec M. de Maisonneuve ; mais elle apprit à son grand étonnement, qu'il n'avait point encore paru, et que même on n'avait de lui aucune nouvelle : ce qui lui inspira les inquiétudes les plus fondées. Elle raconta alors que le vaisseau qui venait de l'amener, ayant, pendant huit jours, marché de compagnie avec celui qui portait M. de Maisonneuve, un coup de vent les avait séparés l'un de l'autre ; et que, depuis, elle n'avait plus revu. Sur ce récit, et comme d'ailleurs la saison était déjà fort avancée, les employés de la grande Compagnie pensèrent, pour la plupart, qu'on ne devait plus compter, cette année, sur l'arrivée de M. de Maisonneuve ; et ils espérèrent qu'en l'absence du chef de l'entreprise, ils persuaderaient aisément aux nouveaux colons de renoncer au projet d'aller à Montréal, où ils seraient tous massacrés avant d'avoir pu s'établir. Chacun portait surtout une tendre compassion à mademoiselle Mance. Le mérite distingué de cette jeune demoiselle faible et délicate, ses rares qualités, sa politesse exquise, tout l'ensemble de sa personne inspirèrent pour elle un si vif intérêt, qu'on lui fit toutes sortes d'instances pour la détourner d'un tel dessein; et on la pressait avec d'autant plus de fondement, que, ses services étant nécessaires aux gens de M. de Maisonneuve, si l'on parvenait à la faire changer de résolution, tous les autres se verraient dans la nécessité de renoncer au projet d'aller s'établir à Montréal. Mais, ni la crainte des Iroquois, ni les autres motifs qu'on lui alléguait, quelque bien fondés qu'ils fussent, ne purent rien sur son cœur. Il parut alors que, si Dieu avait ménagé tant de circonstances frappantes pour lui manifester sa vocation, et que si, avant de partir de la Rochelle, elle avait connu M. de la Dauversière de la manière si étonnante qu'on l'a racontée, c'était pour lui donner une conviction parfaite et inébranlable des desseins de la Providence sur elle, et la prémunir par là contre tous les assauts qu'on devait lui livrer pour la faire changer de résolution.

(*A continuer.*)

LETTRE PASTORALE

DES

PÈRES DU QUATRIÈME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

NOUS, PAR LA MISÉRICORDE DE DIEU ET LA GRACE DU SAINT SIÉGE APOSTOLIQUE, ARCHEVEQUE ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

A tous les Ecclésiastiques, aux Communautés religieuses de l'un et de l'autre sexe, et à tous les fidèles de la dite Province, salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Le grand Apôtre, écrivant à son cher disciple Timothée, et en sa personne à tous les évêques du monde, lui donne ces avis importants : "*Je* " *vous conjure au nom de Dieu le Père et au nom de Jésus-Christ son* " *Fils, qui jugera les vivants et les morts, lorsqu'il viendra en l'éclat de* " *sa gloire et qu'il paraîtra comme le souverain monarque du monde : je* " *vous conjure de vous acquitter exactement de tous vos devoirs : prêchez* " *la parole de vie, ne vous lassez point de l'annoncer à temps et à contre-* " *temps ; enseignant, reprenant, priant, menaçant, mais toujours avec* " *patience et avec une doctrine irrépréhensible.... Veillez, travaillez,* " *souffrez, remplissez la charge d'un bon prédicateur de l'Evangile et tous* " *les devoirs de votre ministère.*" (II. Tim., IV. 1...)

C'est pour accomplir ce grand devoir, Nos Très-Chers Frères, que, non contents de vous adresser souvent la parole dans nos diocèses particuliers, nous unissons aujourd'hui nos voix dans une lettre pastorale commune. Car le souvenir du terrible jugement dont nous menace le grand Apôtre, ne nous permet de négliger aucun des moyens propres à vous faire mieux comprendre l'importance des avis que nous avons à vous donner. Et en écoutant ce que nous avons à vous dire, n'oubliez pas que nous vous parlons par ordre *de Dieu le Père, et de Jésus-Christ le Fils, qui doit un jour juger les vivants et les morts*, et les pasteurs et les brebis.

I.

LE SOUVERAIN PONTIFE.

Il est juste, Nos Très-Chers Frères, que notre premier regard se tourne vers celui que le souverain et invisible Pasteur a choisi pour gouverner visiblement l'Eglise rachetée par le sang de l'Agneau immaculé. Enfants de l'Eglise, rien de ce qui touche à notre mère, ne peut nous être étranger :

et si nous nous réjouissons avec elle, nous devons aussi partager ses douleurs et ses craintes.

Vous n'ignorez pas les projets audacieux des impies qui veulent non-seulement dépouiller, mais aussi anéantir le Siége apostolique sur lequel est assis le successeur du Bienheureux Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Eglise, le Père et le Docteur de tous les chrétiens. Pour cacher la noirceur de cet odieux attentat, ils feignent de n'en vouloir qu'à la souveraineté temporelle du Pape, et protestent hypocritement qu'ils ont le plus grand respect pour son autorité spirituelle.

Nous ne nous laisserons point tromper par ces perfides protestations. Nous comprenons trop bien que : " C'est par un dessein particulier de la " Providence divine, qui régit et gouverne toutes choses, que cette souve- " raineté temporelle a été donnée au Pontife Romain, afin que n'étant " soumis à aucune puissance civile, il puisse exercer dans la plus entière " liberté et sans aucun empêchement, dans tout l'univers, la charge " suprême du ministère apostolique qui lui a été confiée par le Christ " Notre-Seigneur." (*Encyclique du* 19 *janvier* 1860.) Tous savent en " effet que les peuples fidèles n'auraient pas une pleine confiance, ni une " entière obéissance envers le Pontife Romain, s'ils le voyaient soumis à " un prince étranger et privé de sa liberté." (*Allocution du* 20 *Avril* " 1849).

Cette souveraineté temporelle ayant pour objet le bien et l'utilité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que les ennemis de cette Eglise essayent de la détruire ; il n'est pas étonnant non plus que les véritables et sincères catholiques se regardent comme menacés et frappés au cœur par tous les attentats dirigés contre le Pape, et qu'ils prennent des moyens pour défendre leur père commun.

Ce grand et impérieux devoir de la piété filiale envers le Souverain Pontife, nous sommes heureux de le constater ici, vous l'avez dignement compris et noblement accompli par le zèle avec lequel vous avez contribué au *denier de S. Pierre* et à l'envoi d'un certain nombre de braves volontaires qui sont allés s'enrôler sous le drapeau pontifical. Vous l'avez noblement accompli, parents chrétiens, qui avez si généreusement permis à vos enfants de se dévouer à la défense du Saint-Père. A vous surtout, nobles et braves soldats du Christ, qui avez tout quitté avec joie, parents, patrie, espérances d'un brillant avenir, pour aller protester au nom du Canada catholique contre les attentats des ennemis de l'Eglise, à vous, gloire immortelle et récompense éternelle auprès de celui qui n'oublie pas même *un verre d'eau donné en son nom au plus petit d'entre ses frères.* (S. Matth., X. 42.) Dieu vous protége, enfants du Canada catholique ! Montrez-vous toujours dignes de la bienveillance du Souverain Pontife, dignes de la piété de vos ancêtres, dignes de la cause que vous êtes allés défendre !

Au milieu des cruelles angoïsses que nous font éprouver les calamités de l'Eglise, la divine bonté ne laisse pas ses enfants dénués de toute consolation. Les liens de l'unité n'ont jamais été si intimement resserrés que de nos jours. On se croirait transporté à ces temps où *toute la multitude des chrétiens n'avait qu'un cœur et qu'une âme* (Actes, IV. 32). A la vérité, Pierre est, en la personne de son successeur, comme *emprisonné* dans cette étroite partie de son patrimoine, que ses ennemis n'ont pas encore pu lui arracher ; mais aussi quel cri de réprobation s'élève de toutes parts contre ses spoliateurs ! Que de prières sont offertes, chaque jour, par ces deux cents millions de catholiques répandus dans l univers ! *Petrus quidem servabatur in carcere, oratio autem fiebat sine intermissione ab Ecclesiâ ad Deum pro eo.* (Actes, XII. 5). Ayons donc confiance : le bras de Dieu n'est pas raccourci et nous verrons le jour où le successeur de Pierre s'écriera avec transport : *Maintenant je sais vraiment que le Seigneur a envoyé son ange et m'a délivré de la main d'Hérode et de toute l'attente du peuple juif.* (Actes, XII. 11.) Voilà, sans doute, ce qui soutient le courage admirable de Pie IX au milieu de ces dangers. Ah ! pour prouver à tout l'univers la divine mission de l'Eglise catholique, il n'y a, ce semble, qu'à en appeler au spectacle sublime de ce faible vieillard dépourvu de secours humains, affrontant avec énergie et le front serein, la plus terrible tempête qui ait encore assailli le vaisseau de l'Eglise. Béni soit le Dieu de *toute consolation* (II Cor., 1. 3) qui, en consolant et en fortifiant notre Père, console et fortifie les enfants et leur fait attendre avec certitude l'accomplissement de ces paroles : " *Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre mon Eglise fondée sur Pierre.*" (S. Matth., XVI. 18.) " *Les cieux et la terre passeront, mais ma parole ne passera point.* (S. Luc, XXI. 33.)

" Nous sommes assurés, dit Pie IX, que Dieu ne manquera pas à sa
" parole, et qu'il arrivera un jour, où Dieu, dont les œuvres sont mer-
" veilleuses, montrera que cette tempête n'a pas été soulevée pour sub-
" merger le vaisseau de l'Eglise, mais bien pour l'élever." (*Allocution du 30 septembre* 1861.)

Mais tout en nous confiant dans ces promesses du Verbe éternel pour attendre le triomphe final de la sainte Eglise, n'oublions pas, Nos Très-Chers Frères, que Dieu veut bien nous associer à la gloire de ce triomphe, en nous faisant participer aux événements qui doivent amener ce résultat. *Personne*, dit Saint Paul, *ne sera couronné s'il n'a combattu légitimement* (II Tim., II. 5). Dieu n'appelle qu'un petit nombre d'âmes d'élite à verser leur sang pour cette noble cause, mais tous peuvent et doivent tenir leurs bras élevés vers le ciel pour implorer le secours divin. C'est aux prières de l'Eglise naissante que St. Pierre dut sa délivrance de la prison. Prions donc avec ferveur pour le Souverain Pontife ; prions avec persévérance comme les premiers chrétiens. Et afin que nos prières soient

jugées dignes d'être exaucées, conservons nos cœurs exempts de tout péché ; joignons-y l'aumône *qui fait trouver miséricorde devant le Seigneur* (Tobie, XII. 9). Oh ! plût à Dieu que les occasions d'exercer cette sainte charité, *qui est la plus grande des vertus* (1 Cor., XIII. 13), ne fussent pas trop communes pour nos faibles moyens ! Du moins, faisons ce que nous pouvons, afin que *la mesure de notre mérite soit bonne, et pressée et bien secouée et se répendant par dessus les bords. Car*, ajoute Jésus-Christ, *on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres* (S. Luc, VI. 38). Cette règle est courte, mais féconde : suivez-la toujours, et surtout quand il s'agira de contribuer au *denier de St. Pierre*. Rappelez-vous aussi quelles bénédictions sont promises à l'enfant qui honore, console et soulage son père.

II.

LA PROPAGATION DE LA FOI ET LA SAINTE ENFANCE.

Au Denier de St. Pierre, nous devons joindre deux autres œuvres éminemment catholiques, la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance.

La charité est, suivant la parole de Notre-Seigneur, *un feu qui ne cherche qu'à se répandre* (St. Luc, XII. 49). C'est du cœur de cet adorable Sauveur qu'est partie l'étincelle destinée à embraser le monde entier ; donc si la foi qui est en vous, Nos Très-Chers Frères, est véritablement vivante et *animée par la charité* (Gal., V.-6.), vous ne manquerez pas de zèle pour communiquer cet inestimable bienfait à tant de pauvres âmes *encore assises dans les ténèbres et dans les ombres de la mort afin que la lumière de vie luise pour elles* (S. Matt., IV. 16.) Quel meilleur moyen de témoigner à Dieu votre reconnaissance pour tant de grâces qu'il vous a accordées dans le saint Baptême, dans la Confirmation, dans l'adorable Eucharistie, dans la Pénitence, dans la parole divine ! On vous demande si peu de chose pour aider à faire couler les eaux saintes du Baptême sur des milliers de têtes qui jusqu'alors, n'avaient porté d'autre joug que celui du démon : pour ouvrir à d'innombrables pécheurs le bain salutaire de la Pénitence, et leur présenter ensuite le festin délicieux de la divine Eucharistie, et enfin les mettre en voie d'arriver au bonheur éternel !

Quiconque, dit Jésus-Christ, *reçoit le prophète en qualité de prophète, ou donne l'hospitalité au juste au nom du juste, aura part à la récompense du prophète ou du juste. Et quiconque donnera un verre d'eau froide au plus petit d'entre mes serviteurs, je vous le dis en vérité, il ne perdra pas sa récompense.* (S. Math. X. 41, 42).

Quelle ne sera donc pas la récompense de celui qui, par ses prières et par ses aumônes, aura contribué à faire entrer dans la sainte Eglise ces milliers d'âmes auxquelles est accordée chaque année l'eau régénératrice du baptême !

Récompense même en ce monde, par les bénédictions spirituelles et temporelles que Dieu répandra sur les familles et sur les paroisses où ces œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte Enfance sont encouragées avec zèle.

Récompense par la douce joie d'avoir procuré à ses semblables un bienfait inestimable et d'avoir acquitté envers Dieu au moins une partie de la reconnaissance qui lui est due.

Récompense à l'heure de la mort et devant le tribunal du souverain Juge, où les bonnes œuvres seules peuvent faire trouver grâce.

Récompense enfin durant toute l'éternité, par un nouveau degré de gloire et de bonheur. *Car*, dit le prophète Daniel, *ceux qui auront été instruits dans la loi de Dieu brilleront comme les feux du firmament ; et ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice luiront comme les étoiles dans toute l'éternité.* (Daniel, XII. 3).

L'œuvre de la Sainte Enfance doit surtout être chère à tous les parents chrétiens qui ont à cœur le vrai bonheur de leurs enfants. " En effet, dit " le Souverain Pontife, en invitant les enfants à travailler dans la mesure de " leurs forces au salut de ces pauvres petits abandonnés, elle leur procure " par cet acte de charité l'occasion de témoigner la reconnaissance qu'ils " doivent à Dieu pour la grâce privilégiée par laquelle le Seigneur a " daigné les appeler à la lumière admirable de la Foi : C'est pourquoi " cette œuvre nouvelle de la charité chrétienne, bien loin de nuire à celle " de la *Propagation de la Foi*, l'aide merveilleusement, puisqu'en allumant " dans le cœur des enfants les premières étincelles de la charité, elle y " fait pénétrer les vrais sentiments d'une miséricordieuse compassion, et " les dispose à s'attacher plus tard à l'œuvre pieuse de la *Propagation de* " *la Foi*." (*Bref du* 18 *juillet* 1856).

III.

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE.

En intéressant et accoutumant de bonne heure vos enfants à ces œuvres pieuses de la Sainte Enfance et de la Propagation de la Foi, vous ne ferez, Nos Très-Chers Frères, que remplir un des nombreux devoirs dont la négligence pourrait avoir des conséquences épouvantables pour vous-mêmes, pour vos familles, pour le pays tout entier. Vous n'imiterez point ces parents aveugles qui croient que tout est accompli quand ils ont veillé avec soin sur la vie corporelle et sur la santé de leurs enfants, quand ils leur ont donné du pain à manger, et des vêtements pour les couvrir, surtout quand ils ont amassé pour eux un riche héritage.

Ah ! de grâce, ne négligez pas ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans ces chers enfants. Leurs cœurs encore innocents et tendres reçoivent facilement l'empreinte des leçons et des modèles qu'on leur pré-

sente, et l'expérience confirme chaque jour cette parole de l'Ecriture, que *l'homme suivra toujours la voie qu'on lui aura montrée dans sa jeunesse et qu'il ne s'en écartera pas même dans les derniers jours de sa vie.* (Prov., XXII. 6). Efforcez-vous donc, par vos exemples plus encore que par vos paroles, de développer dans ces jeunes âmes tous les germes de vertu que la nature et la grâce du saint Baptême y ont déposés. Plaise à Dieu que chaque maison de cette province soit, comme le sanctuaire béni de Nazareth, le séjour d'une famille vraiment chrétienne, image de cette sainte famille de Jésus, Marie, Joseph ! Quelle union des cœurs ! quelle charité mutuelle ! quelle obéissance et quelle piété filiale ! Quelle douceur dans l'autorité et quelle gravité dans toute la conduite des parents ! Quel bonheur enfin et des parents et des enfants !

Par ce moyen on verrait bientôt disparaître du milieu de nous cette tendance déplorable vers le mépris de l'autorité paternelle et vers une émancipation prématurée de la jeunesse. Ce renversement de l'ordre établi par la divine Providence, nous afflige et nous effraie, car il prépare pour l'avenir des jours mauvais et des maux incalculables. Comment seront-ils de bons citoyens et des chrétiens fervents, ces enfants abandonnés à tous leurs caprices, accoutumés à mépriser le joug salutaire de la voix paternelle et plongés dans *cette malice universelle qu'enseigne l'oisiveté ?* (Eccle., XXXIII. 29.)

Après avoir vous-mêmes formé le cœur de vos enfants à la vertu par vos exemples, songez, Nos Très-Chers Frères, à leur procurer les avantages d'une bonne éducation, et ne reculez pas devant les sacrifices que peut exiger de votre part l'accomplissement de ce devoir. Sans doute vous n'êtes pas tenus à ce qui serait au-dessus de vos moyens ; mais prenez garde d'exagérer à vos yeux votre propre indigence et d'avoir un jour, mais trop tard, à gémir sur la négligence d'un devoir aussi important que celui de l'instruction de vos enfants.

Ce serait une étrange et déplorable contradiction, si après avoir pris grand soin de bien former vous-mêmes le cœur de vos enfants, par vos paroles et par vos bons exemples, vous leur laissiez entre les mains toutes sortes de livres, de revues, de journaux et de romans, sans vous mettre en peine d'écarter soigneusement tous ceux qui peuvent corrompre leur foi ou leurs mœurs.

Mais ce serait encore bien plus déplorable si, dans le choix des maîtres auxquels vous voulez confier vos enfants, vous ne teniez aucun compte des garanties morales, et si vous regardiez avant tout la science ou le bon marché. Sans doute la science est une qualité nécessaire à un bon maître mais ce n'est pas la seule. " Car, dit le Souverain Pontife Grégoire XVI " d'heureuse mémoire, quand la jeunesse est corrompue par les maximes " et par les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien " plus grand et la perversité des mœurs devient plus profonde." (*Encyclique de Grégoire XVI*, 15 *août* 1832.) Aussi le Pontife qui gouverne

si glorieusement aujourd'hui l'Eglise, recommande-t-il instamment à tous les évêques de veiller à ce que "la jeunesse réunie dans les écoles n'ait que des maîtres irréprochables sous le rapport de la religion et des mœurs, " afin que lui enseignant la véritable vertu, ils la mettent en mesure de " reconnaître les piéges tendus par les impies, d'éviter leurs funestes " erreurs et de servir utilement et avec éclat la religion et la patrie.") *Encyclique de Pie IX*, 8 *décembre* 1849.)

Un bon maître ou une bonne maîtresse, est un trésor précieux pour des parents chrétiens et l'on ne saurait trop faire de sacrifices pour se le procurer. Mais aussi quelle horreur devez-vous avoir d'un instituteur, ou d'une institutrice, dont les sentiments et la conduite ne sont pas franchement catholiques ; dont les paroles ne sont pas dignes de sa haute mission ; dont les exemples ne portent pas à la piété ; et à plus forte raison dont les exemples sont mauvais ! Car viendra le jour terrible où *les cieux révèleront son iniquité et la terre s'élèvera contre lui.* (Job., XX. 27.)

Notre premier concile provincial, dans son quinzième décret, vous a déjà signalé comme tout-à-fait dangereuses ces écoles *mixtes*, où des enfants de diverses religions se trouvent réunis sous un seul maître. Là, sous prétexte de respecter les différentes croyances religieuses, on s'abstient soigneusement de toute allusion à une religion quelconque, et ainsi ces âmes tendres s'accoutument peu à peu à regarder le service de Dieu comme chose inutile et indifférente. Ce système n'est donc propre qu'à former ces âmes tièdes que Dieu a en horreur et *qu'il vomira de sa bouche* (Apoc. III. 16). Le chrétien sur la terre est environné d'ennemis qui, *comme des lions rugissants, cherchent à le dévorer* (I. S. Pierre, V. 8) ; il doit donc être toujours prêt à combattre et trouver dans sa propre énergie, aidée de la grâce, le courage nécessaire pour se défendre. Mais quel courage et quelle énergie trouverons-nous dans une âme tiède, qui se laisse enchaîner comme un lâche soldat, et dévorer par l'ennemi sans résistance ? Voilà pourquoi Satan, qui *est homicide dès le commencement* (St. Jean VIII, 44), cherche avec tant d'ardeur à faire pénétrer partout, et surtout dans la jeunesse, cet esprit de tiédeur et d'indifférence religieuse en le décorant des beaux titres de *tolérance*, de *libéralisme*, de *liberté* et autres semblables.

Mais le danger est encore bien plus grand dans ces écoles protestantes, où l'on fait lire les traductions falsifiées de la sainte Ecriture ; où l'on attaque avec art et avec une persévérance diabolique, les principes et les dogmes de la foi ; où la vue toute seule du maître qui professe l'hérésie, tend à diminuer l'éloignement que l'âme tendre de l'enfance devrait avoir pour l'erreur.

La même loi divine qui vous oblige à donner à vos enfants l'instruction religieuse et le bon exemple, vous oblige à écarter scrupuleusement tout ce qui peut détruire l'effet de vos leçons et de vos exemples et corrompre la foi ou les mœurs de vos enfants.

IV.

LIVRES ET JOURNAUX.

Déjà à plusieurs reprises nous vous avons exhortés à former partout de bonnes *Bibliothèques de Paroisses*. C'est le complément des écoles, dont elles continuent et propagent les fruits. Les parents chrétiens doivent seconder le zèle et les efforts des curés pour établir et maintenir une œuvre si importante. Un bon livre dans une famille est comme un écho de la parole divine ; c'est un ami qui dit la vérité sans crainte comme sans flatterie ; c'est un maître toujours prêt à instruire ; c'est un conseiller désintéressé, auprès duquel vous trouverez toujours lumière dans vos doutes et consolation dans vos peines.

Mais aussi quels étranges ravages peut faire un mauvais livre ! Fuyez donc, comme la peste, ces livres que l'esprit de ténèbres cherche à répandre partout ; ne laissez pas entrer dans vos demeures ces poisons mortels, de peur que vos enfants *n'étendent leurs mains jusqu'à ces iniquités* (Ps. CXXIV. 3).

N'encouragez point par vos souscriptions les bibliothèques où ces productions de l'enfer se trouvent mêlés avec de bons livres, qui ne sont là que pour mieux tromper les fidèles.

Fuyez surtout ces journaux impies ou obscènes, et quelquefois l'un et l'autre, qui semblent vomis de l'enfer pour blasphémer *contre le Seigneur et contre son Christ*, (Ps. II, 2) et pour anéantir tout sentiment de pudeur et de saine raison. Ici, Nos Très-Chers Frères, nous voudrions pouvoir dire que cet épouvantable danger n'est pas imminent, que c'est seulement un mal éloigné. Mais hélas ! vous n'ignorez pas qu'il se publie dans cette province quelques feuilles dont la lecture est un poison mortel.

Nous ne parlons pas de certaines publications protestantes qui déversent l'injure et la calomnie sur l'Eglise de Jésus-Christ, défigurent ses dogmes pour les livrer au ridicule, inventent de prétendues conversions au Protestantisme et font sonner bien haut les efforts de sociétés dont le but avoué est de détruire la foi de nos bons catholiques. Ces feuilles portent dans leur titre même et dans la franchise de leurs attaques, le contre-poison de leur pernicieuse doctrine.

Les mauvais journaux que nous voulons vous signaler plus expressément sont ceux dont les éditeurs et les collaborateurs ont appris sur les genoux d'une mère chrétienne et sur les bancs d'une école catholique, les dogmes et les préceptes de la sainte Eglise, et qui maintenant sont en révolte contre elle. Chaque jour les colonnes de ces journaux sont souillées par des insultes à l'Eglise, à son Chef, à ses ministres, à ses sacrements, à ses dogmes, à ses pratiques les plus autorisées. Ces hommes ennemis de la vraie foi, et oublieux de leur propre salut, insinuent continuellement dans leurs écrits l'*indifférentisme*, c'est-à-dire, un système qui s'accommode

des croyances religieuses les plus contradictoires, et prétend ouvrir le port du salut éternel aux sectateurs de toutes les religions quelles qu'elles soient. Ils louent facilement tout ce qui se fait en dehors de l'Eglise catholique, ou même contre elle. Ils répètent avec complaisance les calomnies de l'hérésie et de l'incrédulité, et trop souvent ils en inventent eux-mêmes. Ils se font les échos de toutes les accusations mensongères portées contre le clergé catholique; mais ils n'accueillent pas, ou dénaturent, les défenses des accusés. Le silence affecté que ces hommes gardent dans bien des circonstances où un enfant de l'Eglise ne peut se taire, trahit encore la tendance anti-religieuse des feuilles qu'ils publient.

Le dévouement même des braves gens qui sont allés au secours du Saint-Père, n'a pas trouvé grâce devant ces prétendus catholiques. Ils n'ont eu qu'une parole d'amer reproche contre le courage des soldats du Christ; contre la générosité des parents qui ont laissé partir leurs enfants; contre le zèle de ceux qui ont contribué par leurs aumônes à cette œuvre chère à tout cœur vraiment catholique. Eh! n'ont-ils pas poussé le cynisme jusqu'à déplorer comme un malheur la victoire qui a empêché le tombeau des apôtres d'être souillé par les mains sacriléges des ennemis de l'Eglise!

Les voilà, ces hommes qui se disent encore catholiques, et qui dans leur hypocrite perversité, osent dire qu'en tout cela ils ne cherchent qu'à éloigner du sanctuaire les abus qui en ternissent l'éclat, et à empêcher la liberté d'être égorgée par le sacerdoce!

Reste à conclure qu'aucun catholique ne peut, sans pécher grièvement, avoir la propriété de tels journaux, ni les rédiger, ni les publier, ni s'en faire le collaborateur, ni contribuer à les répandre.

Nous ajoutons sans hésitation, que tout véritable patriote devrait s'en interdire la lecture. Car à part l'impiété de ces journaux, que doit-on penser de ces hommes qui ne cessent de prodiguer leur admiration à des institutions politiques étrangères et ne manifestent que du dégoût et du mépris pour celles de la patrie?

Quel serait le résultat final de ces désolantes et dangereuses doctrines, si elles venaient à prévaloir parmi nous? L'expérience de tous les temps, et surtout celle des cent dernières années, nous apprend que, la religion une fois détruite dans un peuple, il n'y a plus pour ce peuple ni repos, ni stabilité. Les liens de la charité chrétienne une fois dissous, l'anarchie suit de près le mépris de toute autorité, et la révolution, avec ses horreurs, vient accomplir à la lettre cette terrible prophétie: *Le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre, parcequ'il n'y a plus de vérité parmi les hommes, plus de miséricorde, plus de connaissance de Dieu. Les outrages, le mensonge, le larcin, l'adultère, s'y sont répandus comme un déluge et le meurtre suit de près le meurtre. C'est pourquoi la terre sera désolée, et ses habitants seront dans la langueur.* (Osée, IV. 1).

Oui la terre sera dans le deuil et elle périra, parcequ'elle est infectée par ceux qui violent les lois, anéantissent tous les droits, et rompent l'alliance que Dieu avait faite avec les hommes. (Isaie, XXIV. 5).

Grâces à Dieu, le plus grand nombre de nos journaux, par leurs principes religieux et sociaux, tendent à la conservation de l'ordre dans la société civile, des bonnes mœurs dans la famille et de la religion dans tous les cœurs. On y trouve tout ce qu'il est important de connaître sur les affaires publiques et sur les événements qui se passent dans le monde. Il ne peut donc y avoir aucune raison quelconque d'encourager par ses souscriptions les journaux détestables que nous vous signalons.

V.

POLITIQUES ET ÉLECTIONS.

" La vraie et parfaite liberté et égalité des hommes, dit Pie IX, ont été
" mises sous la garde de la loi chrétienne, puisque le Dieu tout puissant,
" qui *a fait le petit et le grand, et a soin de l'un et de l'autre* (Sagesse,
" VI, 8), sans exception de personne et n'exemptera personne de ce
" *jugement universel de justice dont il a fixé le jour* (Actes XVII. 31),
" dans lequel *Jésus-Christ viendra dans la gloire de son Père*, avec ses
" *anges pour rendre à chacun selon ses œuvres.* (S. Math. XVI. 17)"
(*Encyclique du* 8 *décembre* 1849).

Des hommes qui veulent vous tromper, Nos Très-Chers Frères, vous répètent que la religion n'a rien à voir dans la politique. Ne pouvant pas, ou n'osant pas nier la vérité de ce jugement que Jésus-Christ doit un jour exercer sur tous les hommes, ils veulent en restreindre l'objet à la conduite privée. Ils admettent bien que, dans la conduite privée, il n'est pas permis de penser d'une manière déraisonnable, de parler comme un insensé, d'agir sans vérité, sans honneur et sans pudeur ; ils veulent bien reconnaître que le clergé a raison de demander au nom de Dieu que l'on s'abstiennent de ces énormités dans la conduite privée. Mais du moment qu'il s'agit de politique, ces mêmes hommes nous accusent de tyrannie et de despotisme intolérable, parceque nous réprouvons la licence effrénée de tout penser, de tout dire, de tout faire. Eh quoi ! nous refuserait-on le droit de protester contre les idées extravagantes, contre des paroles licencieuses, contre le vol, contre le parjure, contre les violences injustes, contre le blasphème, contre l'intempérance, contre le meurtre même, du moment que ces excès se feraient au nom de la liberté, au nom d'un parti politique, au nom d'une opinion quelconque ? C'est ainsi que l'on s'efforce de détruire dans la politique toute idée de justice, de vérité, de droit, d'honneur et de religion.

" Or, dit Pie IX, là où la religion est bannie de la société civile, et la
" doctrine et l'autorité de la révélation divine rejetées, la vraie notion de

" la justice et du droit humain s'obscurcit et se perd, et la force matérielle " prend la place de la justice et du vrai droit." (*Encyclique du* 8 *décembre* 1864.)

Ainsi l'on veut bannir Dieu de la société civile, et s'affranchir de sa loi sainte dans sa conduite publique. L'on oublie que le même Dieu qui doit juger les individus, est aussi celui *qui juge les peuples.* (Ps. VII. 9.) L'on oublie qu'il exercera un jugement terrible sur ceux qui gouvernent. " *Prêtez donc l'oreille à mes paroles*, dit le Saint Esprit dans le livre de la Sagesse (Chap. VI), *vous qui gouvernez la multitude. Considérez que vous avez reçu la puissance du Très-Haut, qui interrogera vos œuvres, scrutera même vos pensées ; parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas gardé la loi de la justice, ni marché selon sa volonté. Aussi viendra-t-il à vous d'une manière effroyable pour vous juger avec une extrême rigueur.*

C'est depuis que l'on a commencé à semer ces doctrines perverses, que notre pays, autrefois si paisible et si heureux, a été le théâtre de scènes déplorables de violence, de désordres et de scandales de toute espèce dans les élections. Des hommes qui trouvent leur intérêt à égarer le peuple, ont exalté sans mesure sa liberté et son indépendance pour mieux réussir à le faire servir d'instrument aveugle à leur ambition. Ils ont d'abord posé ce faux principe, contre lequel nous venons de protester, que la religion n'a rien à faire dans la politique ; ensuite ils ont soutenu que, pour vous déterminer dans le choix d'un candidat, vous n'aviez d'autre règle à suivre que votre bon plaisir et le caprice de votre volonté ; et enfin mettant de côté toute vérité et toute justice, ils en sont venus jusqu'à permettre de dire et d'oser tout ce que l'on croirait capable de faire triompher le candidat de son choix.

Erreurs monstrueuses, Nos Très-Chers Frères ; et malheur au pays où elles viendraient à prendre racine ! Malheur au gouvernement qui prétend régner sans Dieu ; malheur au peuple qui, dans l'exercice de ses droits politiques, méconnaît les lois imprescriptibles de la saine raison et de la justice !

Loin de nous la pensée de vous contester cette liberté et cette indépendance véritables que la Constitution de notre pays vous garantit. Ce que nous déplorons, ce que nous condamnons, c'est l'abus que l'on en fait, ce sont les excès auxquels on se livre, comme si cette liberté et cette indépendance autorisaient à fouler aux pieds toutes les lois divines et humaines.

Souvenez-vous que Dieu jugera un jour vos élections ; il vous demandera compte de vos intentions, de votre choix, de votre suffrage, de vos paroles et de vos actes dans l'exercice de ce droit important. En même temps que la Constitution vous donne la liberté de choisir vos mandataires, Dieu vous fait une obligation de n'user de cette liberté que dans la vue du bien public et de ne donner vos suffrages qu'à des hommes capables de le

procurer, et sincèrement disposés à le faire. De là suit une autre obligation pour vous : celle de vous appliquer à bien connaître ceux qui briguent vos suffrages. Certes, vous seriez coupables d'une bien grande imprudence devant Dieu et devant les hommes, si vous donniez votre voix au premier venu qui se présente avec de belles paroles, sans vous mettre en peine de sa capacité, et surtout de ses principes. Pour défendre vos intérêts religieux et civils, vous ne pouvez pas compter sur un homme qui n'est pas religieux et d'une probité à toute épreuve. Quelle confiance pourriez-vous avoir dans un impie qui se moque de la conscience, de la religion et de Dieu même ? dans un homme qui ne fréquente les églises que dans le temps des élections ; dans un homme qui se vante d'obtenir son élection par la fraude, par la violence, par la calomnie, par le parjure ? dans un homme qui veut acheter votre suffrage à prix d'argent ? Ne craignez-vous pas qu'après vous avoir achetés, il ne vous vende à son tour et avec grand profit pour lui-même, mais au grand détriment de vos plus précieux intérêts.

Oh ! Nos Très-Chers Frères, n'est-ce pas une honte pour notre pays qu'il se soit trouvé des électeurs qui ont eu la bassesse de mettre leur suffrage à prix d'argent : qui ont promis leur voix à ceux qui leur promettaient plus d'argent ; qui ont donné, ou plutôt vendu leur suffrage pour de l'argent ?

Quelques-uns sont allés encore plus loin dans cette carrière de déshonneur ; ils ont sacrifié leur liberté et leur indépendance afin de satisfaire leur malheureux penchant pour les liqueurs enivrantes !

Parceque la justice humaine est impuissante à atteindre ceux qui se rendent coupables de ces iniquités et de ces infamies, vous persuaderiez-vous que le souverain Juge n'en demandera aucun compte ? Croyez-vous qu'au tribunal de la justice infinie, la corruption, la calomnie, le mensonge, la violence, le parjure, la haine, l'intempérance et autres excès, ne seront pas punis, parcequ'ils auront été commis en temps d'élection ? Non, non, Nos Très-Chers Frères, ceux qui font alors de telles choses, sous prétexte de soutenir leur cause, fût-elle la meilleure du monde, porteront infailliblement la peine de leur iniquité.

(*A continuer.*)

LES GRANDES MANUFACTURES DE MONTREAL.

E. CHANTELOUP.

(*Fin.*)

Il nous reste, pour terminer cette notice, à faire connaître les principaux ouvrages sortis des ateliers de M. Chanteloup. Nous les diviserons par catégories afin de pouvoir mettre quelqu'ordre dans nos descriptions.

ORNEMENTATION.—Nous devons tout d'abord mentionner deux MASSES extrêmement riches commandées pour l'usage du Parlement Fédéral et valant plusieurs centaines de piastres.

Elles furent d'abord modelées en cire, d'après des desseins envoyés d'Ottawa, coulées en plâtre, puis reproduites en cuivre. Ce cuivre a été soigneusement ciselé, bruni et recouvert d'une couche d'or. Le pied de ces masses représente un vase entouré de feuilles d'érable, de roses, de chamerocks, de chardons, et de feuilles de chêne, le tout artistement entrelacé et d'un effet superbe. Il est surmonté de trois tubes reliés entre eux au moyen de viroles également ciselées, et terminés par une large couronne royale aux différentes armes de nos Provinces. Ce sont là, on peut le dire, deux véritables chefs-d'œuvre, d'un travail fini et merveilleusement relevé par la dorure qui leur donne un ton de la plus belle apparence.

Il est bien peu de personnes dans Montréal qui n'aient voyagé sur le *Québec*, ce splendide vapeur qui fait l'orgueil du Canada et peut rivaliser avec tout ce que l'Hudson a vu de plus beau. Or, la plupart des décorations, cuivre et or, qui entrent dans ce palais flottant, ces lustres qui répandent à flots la lumière, tout cela est l'ouvrage de M. Chanteloup.

Le talent distingué de cet artiste est mis chaque jour à contribution par les propriétaires des grands établissements qui se multiplient dans notre Cité. On peut voir une foule de jolies choses faites par lui pour l'Institut-Mécanique, pour la maison princière de Hughes-Allan, pour les trois grands magasins *the Dominion buildings* et ceux non moins riches de Winckes au coin de la rue McGill et Victoria square.

Entre autres objets de prix fabriqués pour ces derniers Etablisssements, nous mentionnerons des pilastres surmontés de six luminaires et faits sur les dessins de M. Brown, architecte, ainsi que trois grands lustres de bronze, chacun de 30 lumières.

Mais ce qui surpasse tout ce qu'on peut voir de plus beau à Montréal, dans ce genre, ce sont les *lustres ventilateurs* destinés à la grande salle de réunion de la Société St. Patrice.

Nous avons sous les yeux les dessins de ces lustres dont M. Chanteloup a reçu tout dernièrment la commande.

Le gaz arrive par six grands tubes disposés symétriquement dans un rayon de 7 à 8 pieds et possédant chacun 9 becs, ce qui porte à 54 le nombre de lumières d'un seul lustre. Ces tubes sont entourés, par une galerie percée à jour, dans le genre de celle qui sert à l'introduction de l'air dans la cheminée des lampes ordinaires, mais beaucoup mieux faite. La galerie, à son tour, est surmontée par une douzaine de rayons courbés en arc de manière à circonscrire un espace circulaire qui est continué par un tube. Le tube pénètre à travers la voûte et va se terminer plus ou moins haut dans le comble. Il est muni de soupapes qui peuvent s'ouvrir de bas en haut.

Aussitôt que le gaz est allumé, il s'établit dans le tube placé au-dessus un courant d'air chaud qui détermine un appel énergique dans la salle. Le gazelier dont nous parlons sert donc à la fois pour l'éclairage et l'aération des appartements.

M. Chanteloup a reçu, à diverses époques, des commandes importantes pour ornements d'Eglises. Dans l'impossibilité de tout énumérer et pour nous en tenir à ce que nous avons vu de nos propres yeux, nous ne mentionnerons que l'appareil d'illumination au gaz exécuté pour l'église de Notre-Dame ; les reliquaires d'argent de la chapelle du grand Séminaire et les grands chandeliers de St. Jacques.

Une superbe vitrine renfermant divers objets de ce genre figurait à la dernière exposition provinciale. Alors eut lieu un incident qu'il ne sera pas sans intérêt de relater ici :

Parmi la foule compacte qui, du matin au soir, se pressait autour de ces œuvres de l'art, c'est à peine s'il s'est trouvé quelques personnes qui aient soupçonné qu'elles avaient sous les yeux un produit de fabrication indigène. On les croyait importées d'Europe et placées au palais de cristal pour servir de réclame à quelque commerçant. MM. les membres du Jury partagèrent l'erreur commune et il fallut même une enquête, si nous avons bonne mémoire, pour établir les droits de M. Chanteloup.

Hâtons-nous d'ajouter qu'une fois la vérité connue, ils s'empressèrent de rendre hommage au talent de notre artiste, en lui décernant les trois seuls prix qu'on eut institués pour récompenser cette sorte de produits.

ECLAIRAGE.—Sous ce titre nous ne comprenons ni les gazeliers, ni les lustres de bronze, ni les lampes à huile de charbon dont nous avons eu occasion déjà d'entretenir nos lecteurs. Il ne sera pas question non plus des lanternes sourdes et des fanaux de toutes sortes, bien qu'ils constituent une

une branche importante de la fabrication de M. Chanteloup. Tout au plus mentionnerons-nous, en passant, les très-beaux réverbères qui ornent le mur récemment construit devant le palais épiscopal de cette ville.

Ce qui mérite ici tout particulièrement d'attirer notre attention, ce sont les lampes employées sur les chars et dans les phares. Quand, après la tombée de la nuit, les chars urbains débouchent à l'extrémité d'une longue avenue, on aperçoit, sur le devant, deux points vivement éclairés, l'un de couleur rouge, l'autre de couleur verte ou jaune et qui tous les deux paraissent fixes, bien qu'ils se déplacent avec rapidité.

Ce fait dont l'œil le moins observateur a dû être frappé, ne se produit pas avec des lampes ordinaires. Dans celles-ci, en effet, la lumière se disperse en tout sens et, par suite s'affaiblit très-vite. A la distance de deux arpents, la lampe vous éclaire quatre fois moins que lorsqu'elle n'était éloignée que d'un arpent ; à une distance dix fois plus grande son intensité n'est déjà plus que la centième partie de ce qu'elle était d'abord. Si donc une voiture de place se dirige vers vous, son fanal que vous aviez de la peine à distinguer devient en peu de temps beaucoup plus brillant et le mouvement de la voiture est par là même rendu sensible.

Pourquoi, au contraire, les chars urbains semblent-ils ne presque pas se déplacer malgré une plus grande vitesse ? C'est parceque l'intensité de leur lumière ne varie que lentement.

Ce qui s'oppose à l'affaiblissement de cette lumière, ou, ce qui revient au même, ce qui s'oppose à sa dispersion, c'est une demi-boule de verre enchassée dans la partie antérieure de la lanterne : il existe, par derrière la demi-boule un point appelé *foyer* qui jouit de cette propriété, exposée dans les Traités de physique, que tous les rayons lumineux qui en partent, se trouvent parallèles entre eux après leur sortie du fanal. Le constructeur de lampes doit donc posséder les principes de l'optique suffisamment pour savoir placer la flamme au foyer, afin que les rayons acquièrent ce parallélisme qui doit s'opposer à leur dispersion.

La nécessité d'un éclairage puissant se fait sentir beaucoup plus encore sur les locomotives et les rivières navigables, car il s'agit ici de prévenir des accidents désastreux.

Les lampes que M. Chanteloup construit pour les locomotives, sont faites d'après un principe tout différent à celles dont nous venons de parler et donnent des résultats beaucoup plus satisfaisants.

Ici le parallélisme des rayons lumineux ne s'obtient plus au moyen de lentilles de verre, mais par l'emploi d'un réflecteur parabolique, de très-grandes dimensions. Qu'on se figure la courbe décrite par une pierre lancée dans l'air et l'on pourra aisément se faire une idée nette des surfaces paraboliques. Nous avons dit, dans l'article du mois précédent, comment on parvient à construire de telles surfaces et toute l'habileté qu'elles exigent.

Il existe pour les réflecteurs paraboliques, comme pour les lentilles, un foyer auquel on a soin de fixer la lampe ; dès lors tous les rayons de cette lampe qui vont frapper la surface réfléchissante se relèvent parallèles entre eux et ainsi peuvent éclairer à de très-fortes distances.

Le prix des lampes de locomotive avec leur réflecteur varie entre 100 et 200 dollars. Celles qui servent pour les phares, ne doivent pas coûter beaucoup moins ; nous ne pourrions cependant pas l'affirmer, car il peut se faire que leur réflecteur soit simplement sphérique ce qui en rendrait la construction moins dispendieuse tout en leur assurant une efficacité convenable.

COMPTEURS.—Il est peu d'instruments aussi ingénieux que les compteurs dont l'usage tend à se généraliser de plus en plus.

C'est au moyen d'un compteur que l'astronome apprécie le temps qui s'écoule entre le commencement et la fin de son observation, que le physicien mesure les vibrations des corps sonores, lors même qu'il s'en produit au-delà de 80000 par seconde ! C'est au moyen de compteurs que la Compagnie du gaz d'éclairage sait la quantité de ce gaz qui a été dépensée par chaque famille, que la Compagnie des chars urbains sait le nombre de voyages faits par chaque voiture et celui des personnes qui y sont montées, enfin que la Corporation de Montréal connaît la quantité d'eau fournie à la ville dans un temps donné.

Ce n'est que dernièrement qu'on a songé à l'emploi d'un compteur pour le *Water-Work* et c'est M. Chanteloup qui a été chargé de construire cet appareil délicat dont voici la description sommaire :

Un disque métallique repose sur la surface de l'eau du réservoir où il est maintenue en équilibre à l'aide d'un contre-poids. Le niveau vient-il à baisser ? le flotteur descend, entraîne le contre-poids et fait tourner la poulie sur laquelle s'enroule la chaîne de ce dernier ; le niveau, au contraire, s'élève-t-il ? le flotteur se trouve immergé dans l'eau, devient moins lourd et ne peut plus équilibrer le contre-poids qui l'entraîne à son tour et fait tourner la poulie en sens contraire de la première fois. Le reste est facile à deviner. La poulie porte un axe muni d'engrenages destinés à mettre en jeu un mouvement d'horlogerie et par suite à faire marcher les aiguilles d'un cadran. Il suffit donc de jeter les yeux sur la position des aiguilles pour connaître le niveau de l'eau dans le réservoir et le nombre de pieds cubes de ce liquide qui ont été distribués à la ville.

Les compteurs des chars urbains sont aussi l'œuvre de M. Chanteloup. Tout le monde a vu ces petits instruments d'apparence si modeste et qui demandent cependant une adresse peu commune pour pouvoir être bien exécutés.

Ils présentent l'aspect d'une boîte métallique longue d'un pied, large de six pouces et dont l'épaisseur est si peu considérable qu'on peut en quel-

sorte l'incruster dans la paroi de la voiture avec laquelle elle paraît se fondre. Un cordon part de cette boîte et va se terminer, par une poi-e, à portée du conducteur. Un voyageur monte dans le char; sitôt le conducteur tire le cordon et un timbre résonne fortement dans térieur du compteur. En même temps vous voyez tourner deux disques amènent en face d'une petite ouverture, un chiffre supérieur d'une é à celui qui s'y trouvait précédemment.

es compteurs dont nous parlons ne peuvent évidemment donner l'in-tion exacte qu'autant que le conducteur est fidèle à les faire fonctionner que fois qu'un nouveau personnage fait son apparition. Ils ne sont rtant pas sans utilité, car ils rendent beaucoup plus facile la surveil-e qu'on est obligé d'exercer sur cet employé et sauvegardent ainsi les rêts de la Compagnie.

ÉLÉGRAPHES.—Les télégraphes sont à la fois une œuvre d'art et de ision. Nous avons eu déjà occasion de faire remarquer qu'ils ont été ortés de l'étranger jusqu'au jour où M. Chanteloup est venu se fixer ni nous. Aujourd'hui c'est à lui que s'adresse exclusivement la Com-nie Télégraphique de Montréal. Tout dernièrement encore un steam-t appareillait dans le but spécial de le transporter vers Nicolet où il ait surveiller la pose de l'un de ses appareils et inaugurer une station velle.

l nous serait impossible, sans sortir de notre cadre, de donner ici une cription complète du télégraphe. Peut-être pourrons-nous, par la suite, sacrer quelques articles à cette partie si intéressante de la science mo-ne. Bornons-nous, pour aujourd'hui, à dire comment M. Chanteloup, s avoir jamais été employé dans la télégraphie, sans avoir fait d'études ciales sur l'électricité, sans même avoir travaillé avec les constructeurs télégraphes, est cependant parvenu à surmonter les nombreuses diffi-tés que présente la construction de ces appareils si délicats et à les cuter dans les meilleures conditions possibles.

C'est l'*électro-aimant*, la maîtresse pièce du télégraphe, qui lui a opposé plus sérieux obstacle.

L'électro-aimant, on le sait, se compose d'un cylindre de fer recourbé fer-à-cheval, et d'un fil de cuivre qui s'enroule autour des branches de cylindre de manière à faire un très-grand nombre de tours.

Le fer qu'on emploie pour cet objet doit être d'une pureté parfaite, afin pouvoir s'aimanter et se désaimanter intantanément. Or, le fer du merce, même le meilleur, ne possède jamais cette pureté essentielle, et premiers appareils de M. Chanteloup qui avaient été construits avec ce ne donnèrent que des résultats peu satisfaisants. Mais avec la perspi-té qui le distingue, l'habile constructeur ne tarda pas à soupçonner la e du désordre qui se manifestait et à y porter remède. Il prit donc

le fer dont il s'était servi, le fit recuire à plusieurs reprises et chaque fois le laissa refroidir très-lentement en le déposant encore rouge au sein d'une substance peu conductrice de la chaleur. Après ces opérations, le fer était devenu aussi doux que possible, l'obstacle était levé.

Nous avons dit que l'on entoure les branches de l'électro-aimant d'un fil de cuivre plusieurs fois enroulé sur lui-même. Ce fil, à son tour, doit être recouvert de soie pour que les spires soient parfaitement isolées les unes des autres.

L'enroulement doit se faire d'une manière très-régulière afin que l'instrument présente une forme gracieuse, mais ce n'est là qu'un détail. La grande difficulté consiste à poser l'enveloppe de soie, surtout lorsque le fil atteint une longueur de plusieurs centaines de pieds. Or, M. Chanteloup est encore parvenu à surmonter cette difficulté, du moins pour les fils d'un fort diamètre. Il s'est lui-même construit un métier qui lui permet de mener cette opération à bonne fin et de l'exécuter avec assez de rapidité pour réaliser des bénéfices considérables.

Tout le monde sait que le télégraphe renferme de nombreux rouages, des ressorts délicats, des cylindres tournants et une foule d'autres pièces qui ne peuvent nat urellement être exécutées qu'avec le secours d'ouvriers habiles et d'un outillage très-considérable. Il serait inutile d'insister davantage sur ce point.

Ce qui mérite surtout d'attirer notre attention, ce qui nous a tout particulièrement frappé, c'est l'appareil dont on se sert dans les stations centrales pour expédier promptement les dépêches dans toutes les directions et recevoir celles qui arrivent sans s'exposer à se méprendre sur le lieu de leur origine.

Cet appareil est fixé sur une planche rectangulaire de quatre pieds de haut sur deux de large. Vu sur la partie antérieure, c'est un cadre élégant sur lequel sont rangés symétriquement une multitude de boutons de cuivre, de manière à former de 30 à 50 cercles. Chacun de ces cercles porte un rayon mobile, aussi de cuivre, que l'on peut faire tourner avec la main et arrêter sur tel bouton qu'on voudra. Vu sur la face opposée, l'appareil présente un aspect tout différent: ce sont des fils à n'en plus finir qui s'enlacent, se croisent de mille façons. Il faut pourtant qu'ils soient parfaitement isolés les uns des autres ; il faut surtout que leurs soudures, quoiqu'extrêmement rapprochées, ne puissent nullement se toucher. Cet instrument, dont nous ne connaissons pas le nom, mais que nous appelerions volontiers un *commutateur*, coûte à lui seul autant que quatre télégraphes ordinaires et nous n'en sommes pas surpris.

La pile est l'âme du télégraphe ; c'est elle qui fournit l'électricité sans laquelle il reste muet. Il existe aujourd'hui un grand nombre de piles, mais celle de Bunsen est à peu près la seule employée sur les lignes du Canada. Elle est souvent nommée pile à charbon, car c'est cette dernière substance qui en forme le pôle positif.

Ce charbon, disent les Traités de physique, est un composé de coke et de houille grasse que l'on pulvérise avec soin et que l'on tasse ensuite fortement dans un moule de forme convenable.

Un novice croirait pouvoir réussir du premier coup à obtenir des charbons convenables au moyen de cette indication sommaire. M. Chanteloup a trop d'expérience pour qu'il ait pu tomber dans cette erreur. Aussi, lorsqu'il eut à fabriquer les charbons dont nous parlons, son premier soin fut-il de s'adresser à un ancien professeur de physique, M. Billion, qui s'est acquis une si haute réputation de science par l'enseignement qu'il a donné pendant de longues années au collége de Montréal. Il en reçut immédiatement une direction très-détaillée, mais qui lui parut par trop compliquée. Il chercha immédiatement à s'en affranchir, au moins en partie, et mit à l'essai une nouvelle méthode qu'il venait d'inventer. Le résultat fut presque parfait dès la première tentative. Ceci se passait, il y a quelques mois à peine ; de nombreuses occupations l'ont empêché de donner suite à ses recherches, mais nous espérons qu'il pourra les reprendre bien vite et que nous pourrons nous dispenser d'aller chercher, hors du Canada, les charbons dont nous avons besoin pour nos piles.

Nous ne terminerons pas ce paragraphe sans dire un mot des *télégraphes d'alarme* qui rendent, chaque jour, des services si importants à notre Cité. Ce sont là encore des appareils qu'on a importés, jusqu'à ce jour, de l'étranger. Désormais, il y a tout lieu de le croire, ils se fabriqueront parmi nous, car la corporation s'est adressée tout dernièrement à M. Chanteloup pour lui commander un modèle.

Nous avons vu nous-même ce télégraphe dont la construction ne laisse rien à désirer sous le triple rapport de la solidité, de l'élégance et du bon marché.

C'est une boîte en fonte semblable à celles qui ont été placées aux diverses stations du feu. Vous ouvrez cette boîte au moyen d'une clef très-simple et vous êtes en face d'un bouton en cuivre que vous faites glisser le long d'une rainure. Par cette simple opération, vous montez un mouvement d'horlogerie qui, sous l'influence d'un ressort, fait redescendre lentement le levier auquel est fixé le bouton dont nous avons parlé et établit la communication électrique entre la boîte et la station centrale du feu. A ce moment un carillon énergique résonne dans l'appartement du chef des pompiers. Celui-ci se lève, s'en va voir quel est le timbre mis en mouvement et à son tour donne l'alarme à toute la ville au moyen des cloches. Chacun est alors informé que le feu vient de se déclarer dans telle ou telle partie de la ville.

Poste atmosphérique.—La poste que nous avons ici à décrire, repose sur le même principe que celle qui, dans certaines rues de Londres et de Paris, sert à la transmission des lettres et paquets de toute sorte. C'est

un petit appareil dans lequel la pression de l'air est utilisée pour faire parvenir des dépêches écrites d'un étage inférieur aux étages supérieurs Voici en quoi il consiste :

A l'étage inférieur se trouve un soufflet que l'on fait mouvoir, comme celui de l'harmonium, au moyen d'une pédale et dont le vent s'engouffre dans un tuyau métallique qui s'élève jusqu'à l'étage supérieur. Dans l'intérieur de ce tuyau, qui doit être parfaitement calibré, se meut un piston très-léger et glissant à frottement doux. C'est sur la face supérieure du piston que l'on place les dépêches en les introduisant au moyen d'une porte ménagée dans la paroi du tuyau. Aussitôt qu'on appuie le pied sur la pédale du soufflet, l'air se comprime dans l'intérieur du tuyau et le piston avec son paquet est lancé instantanément à l'étage supérieur.

Cette petite poste, malgré son apparente simplicité, exige chez le constructeur l'habitude du calcul et la connaissance de plusieurs lois relatives à la pression exercée par le gaz. Il faut tenir compte à la fois du poids qu'on veut soulever, de celui du piston et de la capacité du tube, afin de pouvoir calculer la pression nécessaire sur chaque pouce de surface et donner au soufflet les dimensions convenables.

Toutes ces choses ont été prévues par M. Chanteloup et son appareil qui fonctionne admirablement aux bureaux du télégraphe, peut être recommandé aux visiteurs comme l'une des curiosités les plus intéressantes de Montréal.

INSTRUMENTS DE PHYSIQUE.—M. Chanteloup n'est pas à proprement parler un constructeur d'instruments de physique, mais il est en état d'exécuter ceux qui se font en métal et aussi de les réparer, ce qui est un très-grand avantage pour les maisons d'éducation. Sa réputation, sous ce double rapport, commence à s'étendre au loin et plusieurs colléges lui ont déjà fait des commandes importantes.

Parmi les appareils scientifiques sortis de ses ateliers, nous citerons en particulier un énorme électro-aimant de Faraday pour servir aux expériences sur le diamagnétisme, un porte-lumière pour microscope solaire, un grand tube de Tyndall pour la théorie des Geysers et une chaudière à foyer intérieur pour servir de modèle dans le système de chauffage par l'eau chaude.

Il nous eut été facile de prolonger beaucoup plus la liste des ouvrages exécutés dans les ateliers de M. Chanteloup ; nous aurions pu citer les dômes si élégants qu'il construit pour les locomotives, les robinets et soupapes de sûreté des appareils de chauffage, de nombreux modèles de serrures, des travaux importants pour la conduite de l'eau et du gaz dans les maisons, mais ce que nous avons dit suffit abondamment pour faire apprécier cette manufacture que nous considérons comme la première du Canada, surtout au point de vue artistique.

N. N.

LA FOUDRE ET LES AURORES BOREALES.

SÉANCE DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE, DONNÉE AU COLLÉGE DE MONTRÉAL LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DES PRIX, 30 JUIN 1868.

PAR

MM. NORBERT FAFARD, ALFRFD CINQ-MARS, DOMINIQUE DEROME ET MARTIN CALLAGHAN (1).

Le Collége de Montréal prend l'éducation et l'enseignement au sérieux, il s'applique à donner à la Religion et à la Patrie des hommes utiles, comme les Révérendissimes Evêques d'Hamilton, de Portland, de Boston, comme Sir G. E. Cartier, l'Hon. Ouimet, et le Général Dix, ambassadeur des Etats-Unis à Paris. La séance du 30 juin dernier en a été une nouvelle preuve.

Ce jour, la grave Philosophie céda de ses droits ; l'éclat de la Littérature pâlit devant les feux brillants de la Foudre et des Aurores Boréales ; cette clôture de l'année scholaire fut toute entière consacrée à la science.

Nous reproduisons les discours des quatre Elèves qui ont si vivement intéressé l'assemblée pendant plus de deux heures, au point de lui faire oublier la chäleur et la longueur du temps ; mais ce que nous ne pouvons reproduire ici, ce sont ces roulements surprenants du *tambour magique* suspendu au plafond et battant de lui-même, les effets merveilleux de la foudre, des éclairs et du tonnerre, des batteries électriques, et des feux de Gessler produits par la puissante Bobine de Rumkorf, que possède le Collége, accompagnée d'instruments d'un montant de plus de 800 piastres. C'est la première fois que des expériences électriques se font dans le pays sur une si large échelle.

Et ce que l'on a le plus admiré, c'est l'aisance, la modestie, l'assurance et le succès avec lesquels manœuvraient ces jeunes débutants de la science qu'on eut cru vieillis au milieu d'opérations si compliquées et même si dangereuses. De tels résultats, qui accusent une instruction solide, font le plus grand honneur à la maison qui les a formés.

I.

NATURE DE LA FOUDRE, SA REPRODUCTION, PHÉNOMÈNES QUI LA PRÉCÈDENT.

MESSIEURS.— Les phénomènes électriques qui se produisent dans l'atmosphère ont eu, à toutes les époques, le privilège d'exciter de vives

(1) Ce travail, à cause de sa longueur, a du être abrégé dans quelques-unes de ses parties les moins importantes. Nous le donnons ici tel qu'il avait d'abord été préparé.

émotions dans l'âme. Quoi de plus saisissant, en effet, que ces lueurs fantastiques qu'on voit courir dans le ciel, durant la nuit, et auxquelles on donne le nom d'aurores boréales ! Quoi de plus terrible que le fracas du tonnerre et l'éclat sinistre de la foudre ! Mais si ces météores nous offrent un spectacle grandiose quand ils déploient leurs magnificences dans l'immensité des airs, il nous font éprouver des jouissances plus vives lorsque nous pouvons, au moyen des puissants appareils de la science, les reproduire à volonté, les maîtriser, les étudier de près, les forcer en quelque sorte, à nous livrer les mystères qu'ils recèlent.

Cette reproduction du tonnerre, des éclairs et des aurores, l'exposé succinct de leur théorie, voilà, messieurs, la tâche que nous nous sommes imposée ; tâche ardue qui pourra bien parfois dépasser nos forces, mais que nous entreprenons néanmoins avec confiance, parce que nous comptons pleinement sur votre bienveillante indulgence.

De longs siècles, messieurs, se sont écoulés avant que les hommes aient soupçonné la véritable cause de la foudre. Tandis que les poètes du paganisme en faisaient l'un des attributs du maître des Dieux, appelé, pour cette raison, *Jupiter Tonnant*, la plupart des savants de l'antiquité l'attribuèrent à des émanations terrestres ou à des vapeurs contenues dans l'air.

Après l'invention de la poudre à canon par le moine Roger Bacon, on compara le tonnerre à l'explosion des armes à feu ; on le fit dépendre de l'inflammation du salpêtre que l'on supposait exister dans les hautes régions de l'atmosphère.

Cette opinion était la plus accréditée, lorsque, vers le milieu du 17ème siècle, Otto de Guéricke obtint une étincelle électrique et appela l'attention sur le bruit qui l'accompagne.

L'invention de la bouteille du Leyde, en 1746, rendit cette analogie encore plus frappante. Si quelqu'un, disait l'abbé Nollet, après avoir comparé les phénomènes, entreprenait de prouver que le tonnerre est entre les mains de la nature ce que l'électricité est entre les nôtres ; que ces merveilles, dont nous disposons maintenant à notre gré, sont de petites imitations de ces grands effets qui nous effraient ; que le tout dépend du même mécanisme ; si l'on faisait voir qu'une nuée, préparée par l'action des vents, par la chaleur, par le mélange des exhalaisons, est vis-à-vis d'un objet terrestre, ce qu'est le corps électrisé en présence de celui qui ne l'est pas, j'avoue que cette idée, si elle était bien soutenue, me plairait beaucoup. (1)

Cependant toutes les analogies constatées n'apportaient que des présomptions en faveur de l'opinion qui attribuait la foudre et l'étincelle électrique à une même cause ; il fallait des preuves.

(1) Foissac.

st Franklin qui indiqua la méthode à suivre et ce fut un français
ırd, qui démontra d'une manière irréfutable l'identité si longtemps
›nnée.
.r découvrir si les nuages recèlent ou ne recèlent pas d'électricité,
lin eut recours à un cerf-volant muni d'une très-longue corde et
ıble à ceux que lancent les enfants.
premier nuage orageux passa sans donner d'effet, la corde de chanvre
›rtait le cerf-volant ne conduisant pas assez bien l'électricité, mais
.t une petite pluie qui mouilla la corde et Franklin obtint des étin-
L'émotion du célèbre physicien fut si vive, ainsi qu'il le raconte
me dans ses lettres, qu'il ne put retenir ses larmes.
:te même année, de Romas, magistrat français, avant même d'avoir
les résultats de Franklin, avait eu également l'idée d'employer un
olant et, ayant introduit un fil de métal dans toute la longueur de la
, il obtint des signes d'électricité non équivoques et parfois même
incelles d'une grandeur prodigieuse.
présentez-vous, dit ce savant, des lames de feu de 9 ou 10 pieds de
eur et d'un pouce d'épaisseur, qui faisaient autant ou plus de bruit
es coups de pistolet ! En moins d'une heure, j'eus certainement trente
de cette dimension, sans compter mille autres de 7 pieds et au-
ıs ! Malgré les précautions apportées à ces dangereuses expériences,
ɔis de Romas se trouve renversé par la violence du choc.
i dit, messieurs, que Dalibard, guidé par les idées théoriques de
:lin, avait le premier reconnu l'existence de l'électricité dans les
›s. Voici un modèle de l'appareil dont il se servit : C'est une barre
lique, effilée à son extrémité supérieure et terminée en bas par une
qui repose sur un support isolant. Dès qu'un nuage orageux passait
ssus de la pointe, l'extrémité inférieure de la barre se chargeait
ement comme si la pointe avait été en présence d'une machine élec-
› et l'on en tirait de très-fortes étincelles.
›st un fait reconnu, messieurs, que la paresse trouve des partisans dans
.es états, même jusque parmi les physiciens.
nton, chargé de faire des expériences sur l'électricité des nuages et
ıé de surveiller constamment son appareil pour saisir le moment où
chargeait d'électricité, se laissa gagner par cette maladie.
ır une heureuse exception, la paresse eut, cette fois, un bon résultat.
porta notre physicien à imaginer une sonnerie qui devait se faire
ıdre au moment où paraîtrait le fluide électrique. Nous allons faire
:ionner cet ingénieux appareil qui a reçu le nom de carillon électrique.
otre joie serait grande, messieurs, s'il nous était donné, comme à
bard, Franklin et de Romas, de faire descendre la foudre des nuées, si
ɜ pouvions l'amener sur ce théâtre et l'obliger à vous rendre témoins
merveilles qu'elle sait opérer. Ce n'est là, malheureusement qu'un

rêve impossible à réaliser, car, outre la frayeur bien légitime qu'une telle entreprise pourrait vous inspirer, comment lancer d'ici un cerf-volant? Comment planter sur cet édifice une barre métallique de 150 à 200 pieds de hauteur? comment surtout faire consentir les nuages à venir se placer au-dessus de nos appareils juste au moment où nous aurions besoin d'eux?

Tout n'est cependant pas perdu, messieurs; puisque l'électricité de l'atmosphère nous fait défaut, nous allons en faire nous-mêmes, et voici, messieurs, l'appareil qui va nous servir à ce dessein: c'est un très-grand modèle de la Bobine d'introduction.

Personne n'ignore que c'est à la construction de ce merveilleux appareil que M. Rumhkorff a dû l'obtention du prix de 50,000 francs institué par l'empereur Napoléon pour récompenser la plus importante découverte qui serait faite dans le domaine de l'électricité.

Nous avons ici à considérer deux choses bien distinctes: la bobine proprement dite et la pile au moyen de laquelle on la fait fonctionner.

Depuis Volta, messieurs, on a fait subir à la pile une foule de modifications soit pour en augmenter l'énergie, soit pour en régulariser les effets. Mais au milieu de ces formes nombreuses et quelquefois compliquées, nous retrouvons toujours l'application d'un même principe que je vais m'efforcer de mettre en lumière.

Ce verre contient de l'eau à laquelle on a ajouté une faible quantité d'acide sulfurique. J'y plonge une lame de zinc. Le bouillonnement qui se produit, vous montre qu'une bataille vient de s'engager. Le zinc est attaqué par l'acide avec violence et il ne faudrait pas attendre une demi heure pour voir le métal disparaître complètement et se liquéfier.

Ce que vous ne voyez point, messieurs, c'est l'électricité produite par le choc des combattants; mais j'ai ici un instrument très-délicat, appelé galvanomètre, qui va nous la rendre sensible. Ce galvanomètre porte une grande aiguille aimantée que je vais mettre en rapport avec l'eau et le zinc de notre verre au moyen de ces deux fils de cuivre. Si vous voyez alors l'aiguille s'agiter ce sera une preuve évidente qu'il y a production d'électricité.

Rien n'empêche d'employer simultanément plusieurs vases contenant tous de l'eau acidulée et du zinc, et de les combiner de manière à ce que leurs effets s'ajoutent. On a alors une pile.

Celle que nous employons, messieurs, comprend huit éléments de Bunsen d'un très-grand modèle. Voici les fils par lesquels nous arrive son électricité. Je puis les toucher ces fils sans en tirer aucune étincelle, ce qui prouve que l'électricité ne s'y accumule pas comme sur les conducteurs d'une machine électrique. C'est dans la continuité des effets de la pile, messieurs, que réside sa force. Elle est comme un ruisseau qui coule toujours et ce courant non interrompu peut nous permettre d'arriver à des résultats qu'on n'obtiendrait jamais avec les plus puissantes machines élec-

triques. Pour vous en donner une preuve en passant, je fais communiquer les deux fils de notre pile avec ces tiges de cuivre qui portent des charbons à leur extrémité.

(*On fait jaillir l'arc voltaïque entre les pointes des deux charbons.*)

La bobine proprement dite, messieurs, a été ainsi nommée à cause de sa ressemblance avec une sorte de fuseau sur lequel on a coutume d'enrouler le fil et qui porte lui aussi le nom de bobine.

Elle se compose essentiellement de deux fils de cuivre recouverts, sur toute leur étendue, d'une substance isolante et enroulés l'un par-dessus l'autre. Chaque fois que l'on fait communiquer le fil intérieur avec la pile que nous avons décrite plus haut et chaque fois qu'on interrompt la communication, il se manifeste, dans le fil extérieur, un courant électrique instantané, auquel on a donné le nom de *courant induit.*

Les courants induits, messieurs, ont cela de remarquable qu'ils possèdent les propriétés de l'électricité statique non moins que de l'électricité dynamique. En d'autres termes on peut les faire servir à reproduire la plupart des expériences qu'on a coutume de faire avec la machine électrique et la pile.

La force d'une bobine d'induction dépend surtout de la longueur du fil extérieur et du soin avec lequel ont été isolées les spires de ce fil. Celle-ci, messieurs, a été construite par Rumhkorff lui-même et contient de 15 à 20 lieues de fil. Dans un instant vous allez juger des effets qu'elle produit.

Tout à l'heure, messieurs, en faisant jouer la bobine, j'interrompais le courant avec la main. Il serait beaucoup mieux d'obliger l'électricité elle-même à faire ce travail ennuyeux. Dans ce but on a inventé divers *interrupteurs*, mais le plus ingénieux sans contredit, est celui que nous allons faire fonctionner. Il est dû à un jeune physicien extrêmement distingué, M. Foucault, que la mort a enlevé il y a quelques mois à la science et à la religion.

Il me resterait, messieurs, à décrire plusieurs autres appareils qui doivent nous servir à reproduire les effets de la foudre ; mais quelques-uns sont suffisamment connus et les autres seront plus utilement expliqués lorsque nous devrons en faire usage.

Je désire néanmoins attirer votre attention sur cette machine pneumatique qui nous servira à obtenir le beau phénomène des aurores boréales. Vous pouvez voir combien elle est élégante et combien aussi est simple et ingénieux le mécanisme qui fait mouvoir les pistons.[1] Ce mécanisme se rapproche beaucoup de celui des machines à vapeur et n'exige que très-peu d'efforts comparativemcnt à celui des anciennes machines pneumatiques. Il est d'une invention toute récente.

Où prend naissance l'électricité atmosphérique ? Comment s'accumule-t-elle de manière à former les orages, ce sont, messieurs, des questions du

plus haut intérêt, mais que le temps ne me permet pas de développer. Je ne parlerai pas non plus des éclairs, du tonnerre, de la foudre, car ce serait empiéter sur le domaine de mes condisciples. Mais il ne sera pas sans à propos d'exposer ici quelques-uns des phénomènes qui précèdent l'apparition des éclairs.

Voici une cloche de verre qui renferme des balles de sureau. Elle repose sur un plateau de cuivre et porte à l'intérieur une boule de même métal que nous allons électriser.

Vous voyez les petites balles sauter avec force et se porter successivement du plateau à la boule et de la boule au plateau. Cette expérience a été imaginée par Volta pour expliquer la formation de la grêle.

Lorsque des gouttelettes d'eau se sont congelées dans les hautes et froides régions de l'atmosphère, elles tombent ordinairement sous forme de neige. Mais si elles se trouvent placées entre deux nuages électrisés l'un positivement, l'autre négativement, elles sont successivement repoussées de l'un à l'autre, comme l'étaient tout-à-l'heure nos balles de sureau. Elles séjournent donc longtemps au sein des nuages et peuvent augmenter ainsi rapidement de volume, devenir de très-forts grêlons.

Cette théorie, messieurs, a été vivement combattue, ce qui n'empêche pas qu'on n'ait pu lui en opposer jusqu'ici une autre qui la vaille. Dans tous les cas elle explique très-bien ce bruit sinistre qui se fait entendre à l'approche de certains orages: on dirait une multitude de corps qui s'entrechoquent au sein de la nue et ce phénomène est presque toujours suivi par la chûte de la grêle.

J'ai souvent désiré, messieurs, avant d'avoir étudié la physique, de me trouver au sein d'un nuage orageux pour savoir au juste ce qui s'y passe. Cette envie ne me tourmente plus guère depuis que j'ai lu l'aventure arrivée à Watson, sur le sommet des Alpes. Ce savant se trouva surpris, il y a quelques années, en compagnie de plusieurs touristes, par une forte tempête qui les enveloppa dans ses noirs tourbillons. Bientôt il entendit une espèce de sifflement partant du bâton qu'il tenait à la main. Au même instant l'un des guides ôta vivement son chapeau en criant que sa tête brûlait et l'on vit ses cheveux se hérisser, se tenir droits, raides, d'une façon peu confortable, mais très-amusante. Ces phénomènes étranges se prolongèrent pendant plus de vingt minutes sans qu'on aperçut le moindre éclair. Mais enfin le tonnerre éclata et tout rentra dans l'ordre accoutumé, sauf le bras droit de Watson que la commotion électrique avait paralysé.

Des effets semblables peuvent se produire partiellement lors même que l'on se trouve à une grande distance de l'orage. Il n'est personne en effet qui ne sache combien souffrent les personnes nerveuses à l'approche d'une tempête. Il peut même arriver, lorsqu'un nuage très-fortement chargé se trouve au dessus de nos têtes, que nous soyons foudroyés sans qu'aucun éclair apparaisse, sans qu'aucun bruit se fasse entendre.

Je vais essayer de rendre sensible ce curieux phénomène, connu sous le nom de *choc en retour*, au moyen de ces petits pantins.

Je place nos bons hommes sur ce plateau et j'électrise le nuage factice suspendu au-dessus. Les voici qui se soulèvent comme si un souffle de vie avait passé sur eux. La gaieté s'empare de leur cœur et ils semblent tous disposés à exécuter une danse. J'enlève le nuage et voilà que le charme disparait: nos héros sont étendus par terre. J'approche de nouveau le nuage. Les voici qui se raniment. Laissant toujours le nuage en place, j'en approche la main. Ce nuage, messieurs, s'est trouvé tout-à-coup déchargé et les pantins ont été précipités par terre.

C'est là, messieurs, ce qui peut arriver à chacun de nous, pendant un orage. Nous sommes sous l'influence d'un nuage orageux: un coup de vent emporte le nuage ou bien il se décharge soudainement. L'influence qu'il exerçait sur nous cesse alors, l'équilibre électrique se rétablit brusquement dans nos membres et nous tombons foudroyés. Ce danger peut arriver partout, mais il est particulièrement à craindre pour ceux qui se trouvent dans le voisinage d'une forte masse de métal.

II.

TONNERRE ET ÉCLAIRS.

La foudre est une immense étincelle électrique qui éclate soit entre deux nuages, soit entre un nuage et la terre: c'est la conclusion à laquelle nous ont conduit les considérations développées tout-à-l'heure par mon condisciple.

Je désire maintenant attirer votre attention sur le bruit qui l'accompagne, sur sa forme et ses dimensions.

Le bruit de la foudre, ou le tonnerre, est produit, comme tous les sons, par un ébranlement de l'air:

Au moment où a lieu une décharge électrique, les couches d'air, sur le parcours de l'étincelle, sont violemment déplacées et reviennent brusquement sur elles-même. De là résulte un mouvement vibratoire qui se propage jusqu'à notre oreille et y fait naître la sensation particulière dont nous parlons.

L'intensité de ce bruit, messieurs, est naturellement proportionnée à celle de la décharge.

Je fais marcher l'interrupteur de Foucault, l'électricité commence à nous faire entendre une musique de sa façon ; je doute que votre oreille en soit très-agréablement flattée. C'est bien autre chose, lorsque la bobine se met de la partie. Quoique vous l'ayez entendue déjà je vais de nouveau la mettre en mouvement afin que vous puissiez comparer les effets des différentes décharges.

Voici, messieurs, un instrument bien connu, c'est la bouteille de Leyde.

Elle sert, comme vous le savez, à condenser le fluide électrique. Je vais l'interposer dans le circuit de la bobine et alors, j'ai tout lieu de le croire, les décharges seront assez fortes pour retentir comme des coups de pistolet.

Les effets dont vous venez d'être témoins, messieurs, représentent exactement ceux du tonnerre lorsqu'il éclate tout près de l'observateur : ce qu'on entend alors c'est un bruit sec, instantané et qui se produit en même temps que l'éclair. C'est ainsi qu'en 1749 la foudre étant tombée sur le vaisseau, *le Montague*, une détonation terrible comme celle de plusieurs centaines de canons partant à la fois, éclata soudain et ne dura qu'une demi seconde.

Mais quand le tonnerre se fait entendre dans le lointain, il revêt d'autres caractères que je dois mentionner.

On remarque qu'il s'écoule alors un temps considérable entre l'apparition de l'éclair et le moment où l'on perçoit le bruit. Ce fait ne doit étonner personne, car nous savons que la lumière marche beaucoup plus vite que le son ; on peut l'utiliser pour connaître à quelle distance se trouve le nuage orageux.

Si l'on se rappelle en effet, que la vitesse du son est de 180 pieds à la seconde, il est visible qu'on saura la distance du nuage en multipliant 180 par le nombre de secondes qui séparent l'apparition de l'éclair de la perception du bruit. Ceux qui n'auraient pas de montre peuvent se servir, pour compter les secondes, des battements du pouls pourvu toutefois qu'ils ne soient pas trop sous l'influence de la frayeur, car alors le cœur bat plus vite que de coutume et en s'en rapportant à lui, on pourrait croire éloigné un danger déjà imminent et contre lequel il importe de se prémunir.

Un effet bien surprenant et vraiment grandiose est cette espèce de roulement que produit le tonnerre : il commence par gronder sourdement, puis il éclate tout-à-coup, s'appaise, éclate et gronde plusieurs fois jusqu'à ce qu'enfin le son s'éteigne complètement.

Pour expliquer ce curieux phénomène, il suffit d'admettre que plusieurs décharges plus ou moins éloignées, plus ou moins énergiques se succèdent sans interruption, comme il arrive dans les feux de file que nous voyons exécuter aux troupes lorsqu'on les exerce au maniement des armes.

Nous pouvons donner une idée imparfaite de ce roulement au moyen de cet appareil qu'on appelle batterie à cascade à cause de la disposition particulière des bouteilles de Leyde qui le composent.

Pour qu'il y ait roulement du tonnerre, il n'est pas toujours nécessaire que plusieurs décharges se succèdent : un seul éclair très-long peut évidemment produire le même effet, car il ne saurait avoir tous ses points à la même distance de l'observateur et dès lors les chocs qui ont lieu sur les divers points du parcours de l'étincelle ne peuvent arriver que successivement à l'oreille. Nous devons ajouter que les échos ne sont pas ici sans influence. On remarque, en effet, que c'est dans les gorges profondes des

montagnes que le tonnerre se prolonge plus longtemps. Le phénomène acquiert alors un caractère de grandeur qu'il ne présente jamais quand l'orage éclate au-dessus d'une ville ou d'une vaste plaine.

Sur les théâtres, messieurs, on représente quelquefois des scènes d'orage et dans ce cas il est indispensable qu'on entende gronder le tonnerre dans le lointain. Pour produire cet effet on a recours à des moyens qui sont assurément très-peu scientifiques. Voici tout l'appareil dont on se sert pour cela: C'est une feuille de tôle mince et quadrangulaire d'environ trois pieds carrés que l'opérateur saisit par une poignée adaptée au milieu de l'un des côtés. Il lui suffit de donner à sa main, sur elle-même, un mouvement de rotation oscillatoire, de manière que la tôle soit fléchie tantôt dans un sens et tantôt dans le sens opposé. En variant la rapidité de ces alternatives, on arrive à reproduire toutes les modifications possibles du tonnerre.

Quoique je sois complétement novice dans cet art, je vais essayer d'en donner une idée.

Il est rare qu'il tonne sans qu'il tombe de la pluie ou même de la grêle. On imite la pluie au moyen de feuilles de cuivre extrêmement minces qui sont attachées parallèlement les unes aux autres à une même poignée. Ce ...ng prisme quadrangulaire dans lequel on a mis des grains de plomb et l'on a divisé par des cloisons transversales munies de petites ouvertures, ...it très-bien simuler la grêle. Nous allons faire marcher les trois appa...s en même temps.

...l eut suffi, messieurs, de fermer le théâtre par une cloison diversement ...ardée pour que, dans l'obscurité, vous eussiez cru appercevoir des éclairs ...aque fois qu'on aurait promené une bougie derrière cette cloison et alors l'...usion eut été complète, vous vous seriez crus au milieu de la tempête. Mais, encore une fois, nous n'avons pas voulu recourir à ces procédés trom...eurs, car notre intention dans cette séance, est de traiter un point de science, et non pas de faire la comédie.

J'ai dit en commençant, messieurs, que la foudre est une étincelle électrique qui jaillit soit entre deux nuages, soit entre un nuage et la terre. Personne n'ignore que la lumière produite sur le parcours de l'électricité porte le nom d'*éclair*.

Les éclairs présentent diverses particularités qu'il importe de signaler.

Un fait qui a toujours étonné, c'est leur immense longueur qui dépasse parfois deux ou trois lieues. Il est en effet difficile d'admettre que deux nuages soient jamais assez fortement électrisés pour qu'une décharge puisse se faire à cette distance et à travers une couche d'air aussi épaisse. Mais la longueur de l'éclair s'explique par la présence d'une multitude de petits corps conducteurs, interposés entre les deux points de départ, à savoir: des gouttes d'eau qui tombent et des lambeaux de nuages détachés. Une étincelle apparaît entre chaque conducteur et celui qui le précède et si

les conducteurs ne sont pas d'une grande dimension, cette myriade d'étincelles constitue pour l'œil une étincelle unique.

Nous reproduisons ce phénomène dans notre cours de physique au moyen de ce tube de verre dans lequel sont collées en spirale et l'une à la suite de l'autre, de petites feuilles d'étain qui laissent entr'elles des solutions de continuité. Quand on fait communiquer les extrémités du tube avec les fils de la bobine, une étincelle jaillit entre chaque lame et celle qui en est voisine, et un spectateur qui serait suffisamment éloigné n'apercevrait qu'une étincelle d'une grande largeur. L'expérience ne saurait avoir de l'éclat qu'autant qu'elle se fait au sein d'une complète obscurité. Je vous demande donc la permission de nous laisser fermer toutes les croisées pour quelque temps.

Voici, messieurs, que la lumière électrique sillonne notre tube dans toute sa longueur.

Je vais lui en ajouter un autre encore plus grand. En ce moment l'étincelle s'étend sur un espace de plus de huit pieds. Nous pouvons la prolonger bien davantage comme vous allez le voir. (*On fait passer le courant dans un cordon de tubes étincelants qui traverse la salle.*)

C'est dans ces effets magnifiques, messieurs, que se révèle la force de notre bobine. C'est à peine si nous aurions pu, avec la machine de Ramsden obtenir une lumière continue de trois ou quatre pieds de longueur.

Vous avez dû remarquer, messieurs, que les éclairs possèdent des formes très-diverses : les uns ont l'aspect d'un trait de feu à contours parfaitement déterminés et se meuvent en zigzag avec une extrême vitesse ; d'autres embrassent une grande partie de l'horizon sans présenter aucun contour apparent, comme le ferait l'éclat subit d'une explosion de matières inflammables : on leur donne le nom d'éclairs diffus ; enfin il en est qui ressemblent à une boule de feu.

C'est sous cette dernière forme que la foudre pénètre ordinairement dans les édifices. Les phénomènes auxquels ces sortes d'éclairs donnent naissance sont complètement inexplicables dans l'état actuel de la science. On a vu dans quelques cas une boule de feu arriver dans le voisinage du sol, se porter à droite et à gauche d'une manière en apparence très-capricieuse et cela avec une vitesse assez petite. Habituellement, après s'être ainsi déplacée pendant quelque temps, la boule éclate en produisant une violente explosion.

On peut reproduire, avec la bobine, les éclairs en boule. A cette fin on mouille légèrement une plaque de verre et sur la surface ainsi préparée on fait passer l'étincelle, on voit alors apparaître de distance en distance de très-petits globes de feu. Je vais faire l'expérience, messieurs, mais sans être sûr qu'elle puisse être distinguée même par les personnes peu éloignées du théâtre.

ous serons plus à l'aise pour la reproduction des éclairs diffus : un car- de verre légèrement saupoudré de poussière métallique et sur lequel it courir l'étincelle, voilà tout ce qu'il nous faut pour réussir....

ous allons varier l'expérience en employant successivement la poussière ifférents métaux. Dans ces conditions les éclairs prennent des teintes es et du plus bel effet. Quant aux éclairs en zigzag, il serait plus ile de les éviter que de les obtenir, car c'est la forme que prend invari- ent une forte étincelle qui éclate dans l'air.

es zigzags de l'étincelle, messieurs, sont dus, selon toute probabilité, à la tance que l'air oppose au passage du fluide électrique. Refoulé violence il devient plus difficile à pénétrer. Voyant la difficulté, tricité se jette habilement de côté pour l'éviter.

eux faits viennent à l'appui de cette opinion. Le premier, c'est que le vide, l'étincelle marche toujours en ligne droite, ainsi que vous rez le voir dans cet appareil appelé œuf électrique, aussitôt que nous ns enlevé l'air qu'il contient, au moyen de la machine pneumatique. ctuellement les étincelles qui traversent l'appareil sont parfaitement lignes. Je laisse rentrer l'air.... vous voyez que les étincelles ennent peu à peu leur forme ordinaire.

e second fait qui corrobore notre explication, c'est que l'électricité se urne de son chemin et augmente de volume quand on la fait passer d'une lampe allumée. Il est facile de comprendre pourquoi il en est . La flamme dilate l'air par sa chaleur ; cet air dilaté offre moins de tance que l'air ordinaire, et l'étincelle qui aime les chemins faciles se e aussitôt vers la chandelle, même au risque d'allonger sa route.

éfiez-vous, messieurs, des éclairs en zigzag, ce sont les plus dange- . C'est presque toujours entre le nuage et la terre qu'ils éclatent, et s ont lieu les effets désastreux qui vous seront racontés bientôt par un e de mes condisciples.

(A Continuer.)

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

I.

AVENTURE DANS UNE FORET.

Notre histoire s'ouvre au mois de juillet. Le temps avait été, toute la journée, excessivement chaud et lourd ; les rayons obliques du soleil, dont le disque disparaissait derrière la montagne, à l'horison, s'effaçaient graduellement devant les grandes ombres de la nuit.

Un voyageur, monté sur un cheval robuste, suivait lentement les bords d'une vaste forêt située dans les provinces de la Prusse rhénane. En voyant les feuilles des arbres prendre une teinte de plus en plus sombre, il accéléra le pas de sa monture, car il avait hâte d'arriver à sa destination. Un silence profond, solennel, règnait dans toute la nature ; et il n'y avait d'autre bruit que celui que faisaient les oiseaux de nuit en volant à travers les branches des arbres. Toutefois, de temps à autre, le cri d'un hibou retentissait dans l'air ou le hurlement lointain d'un loup faisait tressaillir le cheval du voyageur, que celui-ci rassurait en le caressant de la main. Bientôt les arbres prirent des formes fantastiques, et les gros chênes dont les ombres enveloppaient le cheval et le cavalier ressemblèrent à des spectres de taille colossale, étendant leurs bras puissants pour saisir leur victime.

Mais notre voyageur était peu accessible aux terreurs superstitieuses. Il avançait tranquillement sans rien redouter. Sa taille moyenne, mais admirablement prise, indiquait une grande force physique ; elle était gracieuse et admirable de proportions. Son air était noble et digne ; et s'il y avait un peu de hauteur dans la courbe de sa lèvre supérieure, on se sentait en revanche, spontanément attiré vers lui, tant il y avait de bonté, de bienveillance et de dévouement chevaleresque dans son sourire et dans chacun de ses traits. Ses yeux bleus, qu'ombrageaient de longs sourcils soyeux comme ceux d'une femme, brillaient d'intelligence et de générosité. Une petite moustache brune ombrageait sa lèvre supérieure.

Il devait avoir vingt-cinq ans au plus. Sa mise, quoique riche, était simple et sans aucune prétention. Un poignard et une épée étaient passés dans sa ceinture.

Evidemment notre voyageur était complétement étranger au pays qu'il parcourait, car, parfois, il arrêtait son cheval, et jetait autour de lui un regard interrogateur.

Puis, faisant sentir l'éperon à son cheval, il reprenait sa course. D'ailleurs, pas une maison où il put obtenir un guide pour le conduire ou un

abri pour reposer jusqu'au lendemain matin : aucune lumière n'apparaissait à travers l'obscurité ; et la lune qui se leva majestueusement au-dessus des arbres, le trouva poursuivant toujours sa route qui semblait n'avoir pas de fin.

Soudain, un cri perçant partit de l'intérieur de la forêt, et fut aussitôt suivi de voix d'hommes échangeant entre eux des observations que l'éloignement ne permettait pas de saisir. Puis, un autre cri se fit entendre, plus étouffé, comme si une main se fut placée sur la bouche de celui ou de celle qui l'avait proféré ; et enfin, il y eut comme une lutte au milieu des arbres, près de l'endroit où le voyageur s'était brusquement arrêté au premier cri d'alarme. S'élancer à terre, attacher son cheval par la bride aux branches d'un arbuste, fut pour notre voyageur l'affaire d'un moment ; et, tirant son épée du fourreau, il se précipita, à travers les fourrés dans la direction d'où étaient venus les cris. Au bout de quelques minutes, il entendit un bruissement dans le feuillage, et le craquement des branches à une courte distance. Il hâta le pas, et bientôt il se trouva en face de trois hommes qui emportaient une femme évanouie.

Les rayons de la lune pénétraient suffisamment dans les fourrés pour que le voyageur put, d'un coup d'œil, comprendre ce qui se passait ; et, d'un autre côté, le bruit de ses pas, étouffé par celui que faisaient les ravisseurs, n'avait point été entendu. Sans un moment d'hésitation, il se jeta sur le premier des trois hommes, et le renversa violemment à terre où il resta mort ou étourdi ; le second poussa aussitôt une exclamation de terreur ; et, laissant tomber son fardeau, se plongea dans les profondeurs de la forêt, où il disparut, s'imaginant, sans doute, avoir affaire à un nombre considérable d'adversaires.

Tout cela s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, et le troisième individu, maudissant la lâcheté de son compagnon, tira son épée, et se précipita sur le voyageur. Mais celui-ci était prêt à le recevoir : les fers se croisèrent et grincèrent l'un contre l'autre.

Notre voyageur, toutefois, avait un désavantage ; les rayons de la lune tombaient droit sur lui, permettant ainsi à son adversaire de deviner chacun de ses mouvements et chacune de ses feintes, tandis que son ennemi, ombragé par les arbres, ne lui présentait qu'une forme mal définie, dont il était impossible de suivre le mode d'attaque et de défense. Néanmoins, notre voyageur, aussi habile à tenir son arme qu'il était calme et brave dans le combat, sut non seulement éviter les coups et parer les attaques, mais réussit même à désarmer son ennemi. Par une manœuvre adroite, il lui fit sauter l'épée des mains ; et aussitôt le vaincu prit la fuite, et échappa de la sorte au châtiment.

Resté maître du champ de bataille, le voyageur remit son épée au fourreau, et souleva dans ses bras la femme, qui était toujours dans un profond évanouissement. Un instant, il craignit que la vie ne fût éteinte en elle.

Mais, plaçant la main sur son cœur, il le sentit battre faiblement ; au même moment, ses lèvres s'agitèrent doucement, et, à la clarté de la lune qui se dégagea d'un nuage, il put examiner son visage.

Jamais il n'avait contemplé de traits aussi angéliques, aussi beaux, dans leur pâleur de marbre. Les vêtements de cette jeune fille indiquaient qu'elle appartenait à une classe peu élevée.

Mais que faire pour la rappeler à la vie ? Où chercher de l'eau pour en humecter son front d'albâtre ? Le voyageur, plein d'anxiété, et craignant de la voir mourir avant de lui avoir procuré du secours, porta les yeux autour de lui, et fouilla de son regard d'aigle tous les recoins de la forêt.

Soudain il aperçut une lumière. Il trembla que ce ne fut une illusion de ses yeux égarés ; mais non, c'était bien une lumière qui brillait à travers la croisée d'une chaumière.

Ranimé par l'espérance, et oubliant l'individu qu'il avait renversé et qui était toujours là gisant à terre, notre voyageur se dirigea avec son fardeau du côté de la clarté, qui devenait de plus en plus forte à mesure qu'il en approchait.

En cinq minutes, il arriva à une habitation d'assez belle apparence, occupant un espace découvert dans la forêt. Il frappa rudement à la porte. Une vieille femme vint aussitôt lui ouvrir et laissa échapper une exclamation de terreur en apercevant, à la lueur de la lampe qu'elle tenait à la main, le visage inanimé de la jeune fille.

L'étranger reconnut instantanément à sa manière que celle qu'il avait sauvé était de la maison, ou qu'au moins elle y était bien connue.

Oh ! Gaspard, dans quel état est notre pauvre Blanche ! s'écria la femme en joignant les mains. Au nom du Ciel ! est-ce qu'elle est morte, monsieur ? demanda-t-elle d'une voix pleine d'angoisse et trahissant une anxiété presque maternelle.

Non ; elle reprendra connaissance si on lui donne les secours dont elle a besoin, répondit l'étranger en pénétrant dans l'habitation.

Un homme à l'espect bienveillant, et qui paraissait avoir une cinquantaine d'années, sortit d'une pièce située au fond et s'avança à sa rencontre.

Lui et sa femme embrassèrent tour à tour la jeune Blanche, qui commença alors à donner signe de vie, et ils la portèrent dans l'appartement intérieur que nous venons de mentionner. Durant leur absence de quelques instants, le voyageur jeta les yeux autour de la chambre où on l'avait laissé. Tout indiquait qu'il régnait dans cette demeure le confortable, l'aisance, et la plus scrupuleuse propreté. Les quartiers de daim, suspendus au plafond, prouvaient que le gibier de la forêt fournissait aux habitants de la chaumière pour leur table une nourriture saine et abondante.

Au bout de quelques minutes, l'homme qu'on avait appelé Gaspard

int et, annonça que Blanche reprenait connaissance, mais qu'elle était :ore incapable de rendre compte de ce qui lui était arrivé.

Le voyageur raconta tout ce qu'il savait de son aventure, et la part qu'il ıvait prise. Gaspard lui exprima sa reconnaissance dans les termes les ıs chaleureux.

Je présume que cette charmante Blanche est votre fille ? dit l'étran-r

Elle n'est pas notre enfant, monsieur, répondit le paysan ; mais nous ımons comme si elle était à nous. Il y a une demi-heure, elle est sortie our emplir une cruche à la fontaine voisine, et ces misérables, contre :squels vous l'avez si généreusement protégée, voulaient sans doute l'en-:ver. Nous nous inquiétions de son absence prolongée, et je prenais une rme pour aller à sa recherche, lorsque vous nous l'avez ramenée. En son om et au nôtre, je vous renouvelle mes plus sincères remerciments.

—Soupçonnez-vous quels sont ces lâches ?

—Pas le moins du monde, répondit Gaspard. Mais quand Blanche pourra expliquer, j'espère qu'elle nous renseignera. Quelque pauvre que soit otre hospitalité, vous plairait-il monsieur, de l'accepter ?

—Avant de répondre à une proposition faite si honnêtement, répliqua étranger, je désirerais savoir à quelle distance je suis du château de otemberg.

—Une lieue au plus. Le chemin que borde la forêt dans cette direction, ntinua Gaspard en indiquant la route de la main, conduit à l'entrée du ıâteau.

—Et, dites-moi, reprit le voyageur, le baron de Rotemberg est-il bien ıssé dans ce district ? J'imagine que vous êtes un de ses serviteurs.

—Non, monsieur, déclara Gaspard, cette forêt appartient au bon et excel-nt comte de Schonwald, dont le château est situé à environ trois lieues l'ouest de la chaumière. Je suis son garde-forestier, et vous pouvez ıger, ajouta-t-il en promenant ses regards complaisamment autour de la ıambre, que je sers un maître généreux.

—Oui, j'ai entendu dire beaucoup de bien du comte Schonwald, fit le yageur ; mais le baron de Rotemberg n'a pas, je crois, une aussi bonne putation ?

—A parler franc, monsieur, répliqua le garde forestier, je ne connais cune accusation qu'on puisse porter contre le baron de Rotemberg. Les :miers le dépeignent comme un homme cruel, sévère et tyrannique ; et :ourt beaucoup d'histoires sur son compte. On va jusqu'à dire qu'on t des choses étranges et qu'on entend des bruits surnaturels dans le âteau, et il est vrai d'ajouter que l'aile droite de l'édifice est restée fer-e depuis de longues années, depuis aussi longtemps que je me souviens, j'ai toujours vécu dans ce pays depuis mon enfance. Mais si vous me mandez de vous citer un crime ou une mauvaise action dont le baron se

soit rendu coupable, je vous dirai sans hésitation que je n'en connais pas.

—Vous vous exprimez en honnête homme, s'écria l'étranger, qui, dans la franchise de sa généreuse nature, était charmé de l'air de loyauté du garde ; est-ce que le baron n'a pas un fils ?

—Oui, Rodolphe, un jeune homme d'environ vingt un ans, reprit Gaspard. C'est un garçon un peu évaporé, quelque-uns disent même méchant, mais je n'ai jamais eu sujet de me plaindre de lui. Il est vrai qu'il n'a pas de contrôle sur moi ; mais, avec la permission de mon noble maître, il chasse dans ce bois, ce qui m'a donné occasion de le voir. S'il est un peu étourdi et mauvaise tête, cela tient peut-être à ce qu'il n'a jamais reçu les soins d'une mère.

—Un paysan chez lequel je me suis arrêté tantôt m'a dit que la femme du baron était morte soudainement, et d'une façon mystérieuse, il y a une vingtaine d'années, observa le voyageur.

—Il y eut, en effet, dans le temps, d'étranges versions qui coururent à ce sujet, répliqua Gaspard, mais je ne saurais dire ce qu'elles avaient de fondé. Les gens secouaient la tête d'un air mystérieux, et se causaient à l'oreille; mais s'il y avait eu réellement un crime de commis, le comte de Schonwald ne l'aurait pas supporté tranquillement, car la baronne de Rotemberg était sa sœur.

—Je vois que vous n'êtes pas de ceux qui pensent mal d'un homme, sans avoir des preuves positives, remarqua le voyageur. Mais, ajouta-t-il, tandisque je suis ici à causer, mon cheval, que j'ai blessé sur sa route, s'impatiente probablement. Pour ce qui est de l'hospitalité que vous m'avez offerte si courtoisement je suis forcé de la refuser, pour cette fois. Je me rends à Prague, où il faut que je sois dans trois jours; et, cette nuit, je me propose de dormir sous le toit du baron de Rotemberg. Dans quelques semaines, je repasserai par ici, et je vous promets de m'arrêter chez vous une heure ou deux, pour renouveler connaissance.

—Et alors, répondit le garde, j'espère que notre fille adoptive pourra vous remercier elle-même de l'immense service que vous lui avez rendu ce soir. Le voyageur dit adieu à Gaspard, et s'enfonça de nouveau dans la forêt.

Se rappelant la direction qu'il avait suivie en apportant la jeune fille à la chaumière, il n'eut aucune difficulté à trouver son chemin. En passant sur la scène du combat, il pensa à celui des hommes qu'il avait couché par terre ; il le cherche, mais inutilement. Il en conclut que le misérable n'était qu'étourdi, et qu'ayant repris connaissance, il s'était enfui. L'étranger se hâta de regagner la route, où son cheval s'amusait à brouter l'herbe du fossé ; et, montant en selle, il poursuivit son chemin du côté de Rotenberg.

II.

COMMENT L'ÉTRANGER FUT ACCUEILLI AU CHATEAU DE ROTENBERG.

Au bout de vingt minutes de marche, les hautes tours de la forteresse commencèrent à se dessiner, aux rayons de la lune, sur la teinte sombre du ciel. Peu-à-peu, à mesure que l'étranger approchait, elles prirent à ses yeux la forme solennelle et imposante d'un vaste château fortifié. Les sommets de ces larges masses de maçonnerie resplendissaient d'un éclat grisâtre, tandis que leur base était entourée d'une profonde obscurité.

La forêt s'étendait jusqu'à l'aile droite de l'édifice, dont une portion était ainsi bordée de chênes puissants qui semblaient en état de défier le temps, comme les vieux murs gothiques eux-mêmes, et de la tour centrale jusqu'à cette extrémité, régnait un feuillage si épais, que pas une lumière n'apparaissait par les fenêtres hautes et étroites. Du côté de l'aile gauche, au contraire, on voyait courir des lumières, qui, toutefois, ne servaient qu'à faire mieux ressortir la sombre grandeur de l'édifice, qu'entourait un large fossé plein d'eau, où se réfléchissaient les rayons de l'astre.

Le chemin devenait plus large et plus commode, à mesure qu'on approchait du pont-levis, jeté comme une masse sombre sur la rivière.

En arrivant au bord du fossé, le voyageur souffla dans une corne suspendue par une chaine à un poteau. Le guichet de la grande porte s'ouvrit aussitôt, et un gardien de taille athlétique apparut sur le seuil.

—Qui êtes-vous, étranger ? interrogea-t-il.

—Je demande l'hospitalité jusqu'à demain, lui fut-il répondu. Je voyage pour le service du roi Frédérick, et je suis porteur de lettres attestant que je suis spécialement chargé d'une mission, par ce souverain.

—Le baron de Rotenberg est absent, en ce moment, répondit le gardien d'un ton respectueux, mais son fils, M. Rodolphe, vous recevra à sa place. Que dois-je lui annoncer ?

—Je me nomme Henri de Brabant, et j'ai gagné les éperons d'or dans la guerre contre les Turcs.

—Entrez, M. de Brabant, dit le gardien en ouvrant toutes grandes les portes du château. Nous devons dire, toutefois, que, dans son for intérieur, le soldat se demanda avec étonnement, comment il se faisait qu'un homme d'un tel rang et qui servait le roi Frédérick, voyageât seul et sans un seul serviteur.

—Mes deux pages, dit le chevalier en mettant pied à terre dans la cour du château, et en devinant, sans doute, la pensée du gardien, mes deux pages viendront me rejoindre ici demain. Ils sont restés derrière, pour remplir certaines commissions dont je les ai chargés.

Un domestique, que le gardien appela, emmena le cheval, et Henri de Brabant fut conduit dans un vestibule spacieux, qu'éclairait une lampe massive suspendue au plafond. A l'autre extrémité, étaient de hautes

portes gothiques donnant évidemment entrée dans la chapelle ; et de chaque côté, apparaissait un large escalier. Le gardien mena Henri de Brabant par l'escalier communiquant avec cette partie des bâtiments qui étaient à gauche de la tour centrale, et, une fois arrivé au premier étage, le chevalier passa par plusieurs corridors. Enfin, son guide ouvrit une porte et annonça : " Le chevalier Henri de Brabant ! "

L'appartement dans lequel l'étranger fut introduit était spacieux, bas et d'un style d'ameublement dont la sombre grandeur s'accordait parfaitement avec l'aspect général de l'ancienne forteresse. Sur une table placée au centre, étaient des flacons de vin, des coupes, et plusieurs assiettes chargées de fruits. Mais il n'y avait dans cet appartement qu'un très beau jeune homme, qui marchait à grands pas, et dont l'agitation paraissait extrême.

Toutefois, à l'arrivée du chevalier, ce jeune homme se hâta de chasser les ombres qui obscurcissaient son front, et prenant son air le plus agréable, s'avança au-devant de l'hôte qu'on lui annonçait.

Mais aussitôt que Rodolphe,—car c'était lui,—aperçut à la clarté de la lampe suspendue au plafond la figure du chevalier, il tressaillit et pâlit, en proie à l'étonnement et à la rage. Toutefois il sut imposer silence à ses sentiments assez vite pour que son hôte ne remarquât pas l'étrangeté de ses manières, et il salua le chevalier en lui disant de sa voix la plus agréable : "Soyez le bienvenu, Monsieur Henri de Brabant."

—Vous me pardonnerez, j'espère, la liberté que je prends de venir ainsi vous demander l'hospitalité, observa le chevalier ; mais j'ai pensé que vous ne me refuseriez pas, pour une nuit, un asile, que, dans mon pays, l'on se fait un devoir d'offrir aux voyageurs.

—Dieu me garde de méconnaître les obligations qui nous sont imposées par notre rang, répondit Rodolphe. Je regrette seulement que mon père ne soit pas là pour vous recevoir comme vous méritez de l'être ; mais il est, en ce moment, en route pour Prague.

—C'est aussi là que je me rends, ajouta Henri de Brabant. J'ai l'honneur de servir Sa Majesté le roi Frédérick, et je suis chargé par lui d'une mission secrète et importante. Je serai enchanté si vous vouliez me confier une lettre pour remettre à votre noble père, que je rencontrerai, sans doute, dans cette ville.

—Je vous remercie, seigneur chevalier, dit Rodolphe, et quoiqu'il y ait à peine quelques jours que mon père soit parti, je profiterai de votre offre pour lui donner des nouvelles de ma santé, et me recommander à son souvenir.

Les domestiques entrèrent alors, apportant le repas du soir, qu'ils servirent sur la table, et tandis qu'ils s'acquittaient de cette besogne, Rodolphe et le chevalier continuèrent à causer sur différents sujets.

Le fils unique et héritier du baron de Rotenberg, était grand, bien fait,

et incontestablement beau ; mais ses yeux, larges, noirs, d'un éclat extraordinaire, avaient une expression désagréable. Il aurait été difficile, peut-être, de définir en quoi ils étaient déplaisants ; toujours est-il quand ils se fixaient sur quelqu'un, ils produisaient une sensation mystérieusement pénible, et faisaient naître dans l'esprit une sorte d'inquiétude vague.

Son teint était clair-olive, ses lèvres rouges et épaisses trahissaient ses appétits sensuels. Il avait le front bas, et ses sourcils se contractaient facilement, sous l'influence d'inquiétudes perpétuelles. Ses cheveux noirs, un peu gros, frisaient naturellement. Ses dents blanches étaient parfaitement rangées.

Ses manières étaient quelque peu froides et hautaines : pour ses inférieurs il se montrait toujours impérieux, souvent despotique, et les obstacles le mettaient dans une colère qui ne connaissait point de bornes. Vindicatif à l'excès, il ne pardonnait jamais, beaucoup moins encore une injure. Sachant, quand il le fallait, maîtriser ses emportements, il était habile à prendre un air amical vis-à-vis de ceux contre lesquels il nourrissait les sentiments les plus haineux.

Tel était Rodolphe de Rotenberg, fils unique et héritier d'une fortune immense.

Quelque fût la cause qui l'eût fait tressaillir en reconnaissant les traits de Henri de Brabant, il n'en laissa rien paraître, et dissimula ses sentiments sous les dehors d'une franche et généreuse courtoisie.

La table fut couverte de mets et de fruits avec un luxe et une abondance dignes du baron de Rotenberg, et tels que, de nos jours, on aurait peine à en concevoir de pareils.

L'appétit du chevalier de Brabant s'était aiguisé par une longue marche, et il fit honneur au repas qu'on lui servit.

Rodolphe, au contraire, mangea peu, et paraissait préoccupé d'une idée fixe. Mais, chaque fois qu'il s'apercevait de sa distraction, il se réveillait par un effort soudain, et faisait de son mieux pour tenir compagnie à son hôte.

Après avoir vidé quelques coupes de vin, Rodolphe se leva, en disant :

—Permettez que je m'absente quelques minutes, seigneur chevalier, pour vous faire préparer un appartement.

Henri de Brabant lui exprima ses remerciments, et Rodolphe sortit, en faisant signe à l'un des pages qui servaient à table de le suivre. Après avoir traversé un corridor étroit, Rodolphe entra dans une petite antichambre ouvrant sur ses propres appartements ; et, se jetant sur un fauteuil, il dit au page :— Cours dans la salle en bas, et dis à Hubert, l'intendant, de venir me trouver sur le champ.

L'enfant s'inclina et partit. Au bout de quelques minutes, un vieillard dont soixante-dix hivers avaient blanchi les cheveux, entra dans la pièce

Son corps, un peu grêle, était parfaitement droit, et sa démarche avait peu perdu de l'élasticité de la jeunesse. Mais il avait une de ces figures pâles et légèrement ridées qui ne rendent que vaguement les dispositions de l'âme. S'il y avait quelque chose de sinistre dans ses yeux pénétrants et toujours en mouvement, il y avait, en revanche, une certaine expression de bienveillance sur ses lèvres ; et si ses sourcils épais donnaient un air sombre à la partie supérieure de son visage, cet effet était compensé par la placidité de son sourire. Et puis, sa voix était douce, caressante, et avait un accent mélancolique ; ses manières étaient agréables et courtoises sans avoir rien de servile.

—Hubert, dit Rodolphe au vieillard, tu sais que nous avons un hôte au château ?

—Est-ce que Votre Excellence n'est pas satisfaite du repas que je lui ai fait servir ? demanda Hubert, s'apercevant qu'il y avait quelque chose d'étrange dans le ton et les manières de son jeune maître.

—Je suis parfaitement satisfait, répondit Rodolphe. Le souper était digne de l'hospitalité de Rotenberg, et je veux que l'appartement qu'on donnera à cet étranger soit également magnifique.

—Assurément, monseigneur, répliqua l'intendant : j'ai donné ordre de préparer la chambre de chêne pour ce digne chevalier qui, paraît-il, est au service de l'illustre Frédérick.

—La chambre de chêne ! exclama Rodolphe, affectant d'être surpris de cet arrangement. Comment, mon ami, n'as-tu pas songé, pour un si grand personnage, à la chambre des Etats ?

—La chambre des Etats, monseigneur ? répéta Hubert, en frissonnant de tous ses membres. Votre Excellence plaisante, sans doute.

—Je ne suis pas d'humeur à plaisanter, répondit Rodolphe. Il est vrai que la chambre des Etats est dans l'aile droite du château ; il est vrai encore que les appartements qui se trouvent dans cette partie des bâtiments sont restés fermés depuis longues années.

—Et il est également vrai, ajouta Hubert, d'un ton solennel, que votre père ne vous pardonnerait jamais, à vous ni à moi, si nous logions le chevalier là !

—Je ne suis pas sûr que le baron serait aussi fâché que tu l'imagines, Hubert, répliqua Rodolphe. Dans tous les cas, je suis seigneur et maître durant son absence, et ce qu'il convient à ma volonté et à mon bon plaisir de faire, je le ferai. Le bruit s'est répandu que l'aile droite du château est hantée ; mais je n'ajoute aucune foi à ces rumeurs. Le hasard nous a envoyé un brave guerrier, qui, étant étranger à ce pays, ignore les folles histoires qu'on fait courir, et, à toute apparence, il est homme à faire face au diable lui-même avec autant de courage qu'à un ennemi sur le champ de bataille. Ainsi donc, j'ordonne, continua le jeune homme, d'une voix impérieuse, qu'on prépare pour lui la chambre des Etats.

—Votre Excellence sera obéie, répondit Hubert, d'un ton à peine intelligible.

—Très-bien ! exclama Rodolphe.

Et, sans ajouter une parole de plus, il sortit, se hâta de retourner dans l'appartement où il avait laissé Henri de Brabant, et reprit la conversation au point où elle était au moment de son départ. Il étudia ses paroles, mais il causa d'un air si ouvert, et sut se montrer si agréable, que le chevalier conçut de lui la meilleure opinion. Ils vidèrent quelques verres de vin, et une autre heure s'écoula rapidement.

Minuit venait de sonner. Rodolphe se leva alors de son siége, et proposa à son hôte de le conduire à l'appartement qu'on lui avait préparé. Il appela un page, qui, prenant une lampe, précéda, à travers un labrynthe de corridors, son maître et le chevalier qui causaient tout en marchant.

Enfin, ils atteignirent l'extrémité d'un passsage, où Hubert se tenait sur le seuil d'une porte massive, qui était ouverte. Lui aussi portait une lampe qui éclairait son visage presque livide ; il jeta un regard rapide mais suppliant sur Rodolphe, comme pour le conjurer de changer de résolution, pendant qu'il était encore temps.

Mais Rodolphe affecta de ne pas apercevoir son air de supplication, et, renvoyant le page, il fit signe au vieillard d'entrer avec la lumière. Ils pénétrèrent dans une petite antichambre, au bout de laquelle était une porte que l'intendant allait ouvrir. Ils passèrent ensuite dans une pièce assez étroite, dont l'atmosphère était chargée de parfums qui s'exhalaient de pastilles turques brûlant sur un plat d'argent. Rodolphe comprit que Hubert avait eu recours à ce moyen pour combattre l'humidité et l'odeur désagréable d'un appartement qui n'avait pas été habité depuis de longues années.

L'ameublement de cette chambre était massif et d'une mode tout-à-fait antique, mais il avait été épousseté et nettoyé à la hâte, et l'on avait substitué les coussins d'un autre appartement à ceux que la poussière et les vers avaient rongés.

Après avoir traversé cette pièce, Hubert précéda son maître et le chevalier dans une chambre spacieuse qu'on avait meublé aussi bien que l'avait permis le peu de temps laissé à la disposition des serviteurs du château.

Hubert posa la lampe sur la table, s'inclina, et se retira. Rodolphe souhaita une bonne nuit à son hôte, sortit et regagna ses propres appartements.

Ce que l'on voyait dans la Chambre des Etats.

Dès qu'il se trouva seul, Henri de Brabant se disposa à ôter ses vêtements, et à chercher dans le sommeil le repos dont il avait besoin après son long voyage ; mais il fit soudain cette observation, en promenant ses

regards autour de lui, que l'appartement était effrayamment sombr triste et antique, en dépit des arrangements destinés à lui donner un a de confort. Au même moment il se rappela que cette chambre dev être située à une distance considérable de la partie des bâtiments où avait passé la soirée avec Rodolphe ; et plusieurs indices lui prouvère que l'appartement où on l'avait logé était depuis longtemps inhabité, que c'était à la hâte qu'on l'avait mis en état de servir.

Le chevalier, étonné qu'on lui eut donné un pareil appartement, se à examiner sa chambre de plus près, et plus attentivement. Il soulev tapisserie, qui se détacha du mur et lui resta dans les mains ; et en s' prochant de la boiserie, il remarqua qu'elle ne tenait plus que par miracle d'équilibre. Les courants d'air passaient à travers les panne qui, en plusieurs endroits, étaient couverts d'une moisisure grise, et d d'autres, tout noir d'une poussière accumulée par le temps.

Soudain, un souvenir frappa l'esprit du chevalier. Le garde Foresti Gaspard, ne lui avait-il pas dit que l'aile droite du château était res fermée et inhabitée depuis de longues années ? Et tout dans cette app tement n'indiquait-il pas qu'il était abandonné aux ravages du temp Pour éclaircir ses doutes, il s'approcha de l'une des fenêtres qu'on av nettoyées à la hâte mais très-imparfaitement. Les vitres en étaient tel ment obscures qu'il ne put rien voir à l'extérieur ; mais après quelqu efforts, en s'aidant de son poignard, il parvint à l'ouvrir.

La lune continuait à briller d'un éclat splendide, et ses rayons argent se reflétaient dans les eaux du fossé, en couleurs pourpres et azurées. coup d'œil suffit au chevalier pour reconnaître la position de la cham qu'il occupait ; car, en regardant par la fenêtre, le pont qui communiqu avec l'entrée, sous la tour centrale, était à gauche : et il était par con quent, dans l'aile droite du château !

D'un autre côté, à une petite distance à droite, les arbres de la fo s'étendaient jusqu'aux murs de l'édifice ; et dès lors il ne put douter q ne fût dans cette partie même des bâtiments où, disait-on, l'on voyait choses étranges et où l'on entendait des bruits surnaturels. Un insta Henri de Brabant sentit un frisson mystérieux lui courir par tout le cor mais, se redressant fièrement de toute sa hauteur, il chassa la crai superstitieuse qui commençait à s'emparer de lui.

Il se préparait à refermer la fenêtre, quand tout à coup il aperçut q que chose de blanc qui avançait lentement au milieu des arbres, s'étend vers l'extrémité de l'aile droite du château. Un nouveau frisson a ses membres ; et, fixe sur place, il tint les yeux sur cet objet, ou pl il le suivit tandis qu'il passait lentement à travers le feuillage, en s'en çant de plus en plus dans la forêt. Cet objet paraissait marcher à mesurés, sans s'arrêter jamais, ni se retourner, ni accélérer le pas : eût dit un spectre se mouvant au milieu des arbres. Soudain il s'é nouit comme si la terre se fût ouverte sous lui, où qu'il se fût, en un inst

évaporé dans l'air. Lorsque le chevalier se détourna de la fenêtre, son front était inondé d'une froide transpiration. Sur un champ de bataille, avons-nous dit, il n'y avait pas de guerrier plus brave que Henri de Brabant ; c'était la première fois de sa vie qu'il avait été ainsi en proie à une terreur superstitieuse. Mais rappelant subitement son courage, et honteux d'avoir cédé à un accès de frayeur, le chevalier ferma la fenêtre et résolut de se coucher.

Toutefois, il commença par visiter la chambre voisine, avec l'intention d'éteindre les pastilles, dont le parfum devenait alourdissant ; cela fait, il passa dans le vestibule pour s'assurer que la porte ouvrant sur le corridor était fermée. Il la trouva ouverte, et prit le soin de tirer les barres en travers ; car le fait que Rodolphe l'avait relégué dans cet appartement lui faisait appréhender qu'on ne méditât contre lui quelque trahison; quoi qu'il n'en put concevoir le motif.

Il regagnait sa chambre à coucher, quand la pensée lui vint que ce serait agir prudemment que de s'assurer s'il n'y avait pas d'autre entrée que la porte qu'il venait de fermer. Prenant la lampe d'une main, il examina soigneusement le vestibule, qui était garni, tout autour, d'une boisure pourrie et tombant en morceaux. Il enfonça la pointe de son poignard, d'endroit en endroit, à travers les interstices, et ne rencontra partout qu'un mur solide. Assuré de ce côté, il passa dans la chambre du milieu, également ornée d'une boiserie. Là encore, en sondant les fissures que le temps avait creusées entre les panneaux, il ne trouva que de la maçonnerie. Ainsi donc, il n'y avait pas apparence de porte secrète ni dans cette pièce ni dans le vestibule. Le chevalier entra alors dans la vaste et sombre chambre à coucher, et, soulevant les tapisseries, il recommença avec son poignard les expériences qu'il avait faites dans les autres appartements. Le résultat fut également satisfaisant, mais il restait une partie de la muraille qui échappait à ses investigations, c'était celle contre laquelle était le bois de lit. Ce lit, en effet, était en chêne massif, s'élevait presque jusqu'au plafond, et formait en haut une espèce de couronne d'où descendait une draperie.

Mais étant bien résolu à ne négliger aucune précaution, dans l'idée qu'on en voulait peut-être à ses jours, Henri de Brabant parvint, en faisant usage de toutes ses forces, à déranger le bois du lit de façon à pouvoir passer par derrière ; et, soulevant la tapisserie, il enfonça son poignard dans plusieurs fissures de la boiserie. D'abord, il ne rencontra que la muraille ; mais enfin, la pointe pénétra dans quelque chose qui parût être du bois.

Le chevalier prit la lampe sur la table où il l'avait posée, et se mit à examiner minutieusement la boiserie. Au bout de quelques secondes, il découvrit un petit bout de fer enfoncé dans le coin d'un panneau, et ayant l'apparence d'une tête de clou. Soupçonnant que cela pouvait être un ressort secret, il pressa dessus fortement avec le pouce, et le panneau céda, en s'ouvrant de son côté, à la distance de deux ou trois pouces.

Si les gonds n'avaient pas été rongés par la rouille, il est probable que le panneau se serait ouvert tout grand par la seule force du ressort. Quoi qu'il en soit, Henri de Brabant n'eut pas de peine à l'ouvrir ; et l'ouverture qui était de cinq pieds de haut et de deux et demi de large, laissa voir une porte de même dimension, s'adoptant dans la muraille.

Commençant à ajouter foi aux rumeurs qni couraient sur cette partie de la vieille forteresse, Henri de Brabant examina la porte intérieure avec une scrupuleuse attention. Comme elle était couverte d'une couche épaisse de poussière humide, il arracha un lambeau de tapisserie et s'en servit pour l'essuyer. Alors il aperçut quelque chose comme la tête d'un clou, et ressemblant au ressort qu'il avait trouvé dans le panneau.

En pressant dessus, la porte céda, et le chevalier put l'ouvrir complètement, mais au même instant, il arriva un courant d'air si violent que sa lampe faillit s'éteindre. Heureusement il la couvrit à temps avec sa main, et, attendant que l'air fut moins agité, il examina attentivement l'endroit où il se trouvait.

Il aperçut un escalier dans lequel il s'engagea sans hésiter. Les marches étaient de pierre, et quoiqu'elles fussent rendues glissantes par l'humidité, elles étaient solides et fermes dans leurs assises.

Tout en ayant soin de bien abriter sa lampe, le chevalier continua à descendre longtemps, jusqu'au moment où il se trouva arrêté par une porte. Celle-ci céda, dès qu'il eut retiré la barre, et il poursuivit son chemin le long d'un passage voûté, très-étroit et si bas qu'il était obligé de baisser la tête pour avancer. Les côtés, le toit et le plancher étaiont en maçonnerie, et en calculant la direction que suivait ce souterrain, par rapport à la position de l'escalier qu'il venait de descendre, le chevalier estima qu'il devait se trouver justement sous le mur qui bordait le fossé du château.

Henri de Brabant avança encore d'une centaine de pas, lorsqu'il fut brusquement arrêté par une muraille qui semblait devoir l'empêcher d'aller plus loin ; mais il ne tarda pas à reconnaître que le passage tournait soudainement à gauche, et il poursuivit sa route jusqu'à ce qu'il rencontrât une autre porte. Elle s'ouvrit sans difficulté : et il se trouva qu'elle conduisait à un second escalier de pierre, au bas duquel était un autre passage bas et voûté.

Encore une fois, sa lampe faillit s'éteindre sous la violence de l'air qui soufflait de l'extrémité du corridor, et il lui fallut toute son attention pour préserver sa lumière.

A une distance d'environ cent pas, il entra dans une petite chambre circulaire, ressemblant à une caverne creusée dans un roc solide, tellement la maçonnerie était grossière et massive. Un crucifix de pierre, d'environ trois pieds de haut, était placé dans une niche, et sur le pavé au-dessous était un bloc de granit figurant une sorte de prie-Dieu. L. B.

(*A continuer.*)

DIALOGUE DES MORTS,*

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

LE MARQUIS DE MONTCALM.

Monsieur, j'ai désiré ardemment avoir avec vous une conversation sur les opérations de la campagne, qui a été si fatale à chacun de nous, et je vous cherche parmi les âmes, depuis que je suis descendu ici, peu de temps après vous.

LE GÉNÉRAL WOLFE.

Je vous assure, Monsieur, que j'étais aussi impatient de vous rencontrer. Quelques-uns de mes compatriotes, arrivés ici depuis la bataille du 13 septembre, m'ont informé qu'il n'y a eu que quelques heures d'intervalle entre votre cruel sort et le mien.

Ils m'ont fait le récit de l'évènement qui a fait passer le Canada sous la domination anglaise, mais comme ils n'ont connu que très-imparfaitement ses détails, et qu'ils ne savent absolument rien de votre plan, ils m'ont appris peu de chose, et je suis très-content de trouver enfin l'occasion de vous voir.

MONTCALM.

Permettez-moi, Monsieur, avant d'entrer sérieusement en matière, de vous communiquer quelques réflexions sur la différence qu'il y a entre votre sort et le mien. Votre nation vous a rendu les plus grands honneurs. Votre corps a été transporté à Londres, et a été enseveli avec magnificence dans l'abbaye de Westminster au milieu de vos Rois. Pour honorer votre mémoire, vos généreux compatriotes ont élevé à leurs frais un superbe monument qui a reçu votre dépouille, et votre nom à jamais cher à leurs cœurs est toujours sur leurs lèvres, entouré d'estime et de regrets.

---

* Ce dialogue qui jette un si grand jour sur les évènements qui précédèrent la prise de Québec et la capitulation de Montréal, est attribué au Général Johnstone, aide-de-camp du Chevalier de Lévis et gendre de M. Chaussegros de Léry, ingénieur de la Colonie.

Mais quelle étrange indifférence* pour moi dans ma patrie ! Quelle sensation ma mort a-t-elle produite sur mes compatriotes ? Ma conduite généralement blâmée et critiquée, est le sujet continuel des conversations de ces parleurs insensés et lâches, qui forment la majorité de la société, et qui prévalent sur le très-petit nombre d'hommes honnêtes, judicieux, impartiaux et intelligents. Les Canadiens et les Sauvages, qui connaissaient la droiture de mon âme, toujours dévouée aux intérêts de mon Roi bien-aimé, et de ma patrie, m'ont seuls rendu justice, avec quelques amis rares et fidèles, qui n'osant pas s'opposer ouvertement à la foule de mes ennemis, ont gémi en secret sur mon malheureux sort, et ont versé sur ma tombe les larmes de l'amitié.

WOLFE.

Libre de tout préjugé dans ce séjour bienheureux, je vous avoue, Monsieur, que j'envie votre sort, malgré l'horrible injustice et l'ingratitude de vos compatriotes. Est-il quelque chose qui puisse causer plus de plaisir et donner plus de satisfaction, que l'estime et l'approbation des honnêtes gens ? Vous avez été sincèrement regretté et pleuré par tous ceux qui étaient capables de discerner et d'apprécier votre mérite supérieur, vos talents et vos brillantes qualités.

Les hommes droits et impartiaux doivent respecter votre vertu. Tout officier habile dans l'art de la guerre, justifiera votre conduite militaire, et vos opérations ne peuvent être blâmées que par les ignorants ? †

Si on consultait mon armée, tous donneraient leur témoignage en votre faveur ! Votre bonté pour vos prisonniers vous a gagné le cœur de tous mes soldats. Ils voyaient avec reconnaissance et respect, vos soins et votre vigilance continuelle pour les empêcher de tomber entre les mains des Sauvages, quand ces barbares se préparaient à les égorger et à faire de leurs corps un horrible festin. Ma mort n'a pas fait couler leurs larmes, mais ils ont pleuré et regretté votre malheureux sort. Je ne vois dans mon mausolée qu'une preuve de la fragilité humaine. Que m'importe ce bloc de marbre, dans le lieu où je suis ? Le monument reste, mais le conquérant a disparu.

L'affection, l'approbation et les regrets de la plus estimable partie du genre humain sont bien préférables, et biens supérieurs aux vains honneurs

---

* Si la France de Louis XV a oublié l'illustre général qui avait si vaillamment soutenu sa cause sur les bords du St. Laurent, le Canada a gardé sa mémoire. Un magnifique monument a été élevé au héros au lieu même où il est tombé, et le premier des orateurs canadiens s'est chargé de faire son éloge.

† Ces paroles sont à l'adresse de ceux qui se sont permis de juger avec précipitation et même de condamner sans connaissance de cause, les actes d'un aussi habile Capitaine.

neurs accordés par un peuple aveugle, qui juge d'après le résultat, et qui est incapable de se rendre compte des opérations. Je ne lui étais pas connu avant l'expédition que j'ai commandée en Canada, et si la fortune, à qui je suis entièrement redevable de mes succès, m'avait moins favorisé, peut-être que comme Byng, j'aurais été la victime d'une populace furieuse et passionnée. La multitude n'a et ne peut avoir que le succès pour règle de ses jugements.

MONTCALM.

Je vous suis bien obligé, Monsieur, de l'opinion favorable que vous avez de moi. Laissons les faibles mortels se traîner d'erreur en erreur, déifier aujourd'hui ce qu'ils condamneront demain. Maintenant que les ténèbres sont dissipées pour nous, nous pouvons considérer à loisir les passions des hommes qui s'agitent comme les vagues de la mer, se poussent les uns les autres, et se brisent souvent contre les rochers. Dans notre position présente, maintenant que tous les préjugés ont disparu, permettez que nous examinions avec impartialité, les opérations de la campagne de 1759, qui a été pour la France l'occasion de la perte de ses Colonies du Nord de l'Amérique.

WOLFE.

Bien volontiers, Monsieur, et pour vous montrer ma franchise, je vous dirai que j'ai été fort surpris, en arrivant à Québec avec la flotte anglaise, de ne trouver de la part des Français, aucune résistance ni aucun obstacle dans le fleuve Saint-Laurent.

MONTCALM.

Vous aviez raison de l'être. Ce n'est pas ma faute, si vous n'avez pas rencontré beaucoup de résistance dans votre marche. J'avais proposé d'élever une redoute et une batterie au cap Tourmente, sur un roc de plus de 17 mètres de haut, qui commande la passe à la pointe-est de l'Ile-d'Orléans, où tous les vaisseaux croisent du nord au sud du Saint-Laurent. Pour entrer dans la passe, ils sont obligés d'approcher très-près de ce cap, que son élévation au-dessus des vaisseaux aurait mis à l'abri de leur artillerie.

De plus, ce rocher presque vertical, commandant tout autour de lui, aurait rendu ce poste imprenable, et n'aurait pas permis d'en faire le siége. Ainsi le premier de vos vaisseaux qui aurait approché pour passer, aurait été criblé de la poupe à la proue, par les feux plongeants de cette batterie, et en peu de temps il aurait coulé bas.

J'avais en outre le projet de placer une batterie et une redoute au point saillant de la baie en face de la pointe-ouest de l'Ile-aux-Coudres.

Comme le courant entre cette île et la terre ferme est extrêmement rapide à la marée baissante, tous les vaisseaux qui remontent le fleuve sont obligés de jeter l'ancre en ce lieu, pour attendre la marée suivante.

Mon artillerie sur ce point de la baie, aurait tiré sur vos vaisseaux à l'ancre. J'aurais mis ainsi votre flotte dans le plus horrible désordre.

Elle n'aurait pas pu lever l'ancre sans être immédiatement brisée contre les rochers, à cause de la violence du courant; et elle était forcée de présenter toujours la proue à la batterie, sans qu'il fût possible de faire manœuvrer aucun de vos vaisseaux pour tirer sur elle.

Votre flotte n'aurait eu connaissance de cette batterie, qu'après son mouillage; ainsi vous pouvez aisément juger avec quelle facilité nous l'aurions mise hors de combat. J'ai proposé ce plan: mais je ne commandais pas en chef. C'était au marquis de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada, à donner l'ordre de le mettre à exécution.*

WOLFE.

L'exécution de ce projet nous aurait embarrassés, et aurait retardé pour quelque temps nos opérations.

MONTCALM.

C'était tout ce que je pouvais désirer. J'étais convaincu du grand avantage qu'il y a dans certaines circonstances à gagner du temps sur l'ennemi, surtout avec un climat comme celui du Canada, où l'été est si court qu'on ne peut tenir campagne que depuis le mois de mai jusqu'au commencement d'octobre, et votre flotte arriva à l'Ile-aux-Coudres à la fin de juin.

WOLFE.

Vous avez évidemment raison. Notre flotte entra dans le Saint-Laurent six semaines trop tard. C'est ordinairement ce qui arrive à toutes les grandes expéditions navales. Les flottes sont rarement prêtes à prendre la mer au temps fixé, et l'incertitude de l'époque de l'arrivée de l'armée à sa destination, fait souvent échouer les entreprises maritimes les mieux concertées.

Le plus petit retard est souvent dangereux, parce qu'il donne à l'ennemi le temps de se préparer à la défense sans précipitation ni désordre.

---

* Ne jugeant pas le péril aussi imminent et sachant le pays épuisé, M. de Vaudreuil avait différé jusqu'au dernier moment à ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes. Ce sont là les raisons qu'apporte l'*Histoire des Grandes Familles* pour justifier la conduite du Gouverneur. Ces raisons peuvent être de quelque poids.

MONTCALM.

Je ne vous dissimulerai pas, Monsieur, que j'ai toujours regardé la distribution que vous aviez faite de votre armée, à votre débarquement près de Québec, comme diamétralement opposée à tous les principes de la castramétation. C'est en effet un axiome connu dans l'art militaire, qu'une armée doit placer son camp de manière à établir une communication libre et facile entre chacune de ses divisions, afin qu'elles puissent se réunir promptement et sans aucun obstacle, pour se défendre et se soutenir mutuellement dans toute l'étendue du camp, en cas qu'une partie soit attaquée. Vous avez divisé votre armée en trois différents camps : un sur la Pointe-Lévis, l'autre sur l'Ile-d'Orléans, et le troisième au Sault du Montmorency. Les deux bras du Saint-Laurent, qui forment l'Ile-d'Orléans, tous les deux d'un demi-mille de large, séparaient vos camps sans qu'il leur fût possible de se secourir. Votre camp de la Pointe-Lévis était à six milles du camp du Sault du Montmorency. Votre position était telle que si notre armée eût attaqué un de vos camps, nous l'aurions détruit avant que les troupes des autres camps eussent pu lui porter secours.

Le talent de choisir un terrain avantageux pour le campement d'une armée, m'a toujours paru une des qualités les plus importantes dans un Général.

Comment avez-vous pu rester deux mois, sans trembler, dans une position si dangereuse ?

WOLFE.

Pourquoi, Monsieur, n'avez-vous donc pas exécuté ce qui vous paraissait facile ?

MONTCALM.

Nous l'avons tenté, mais sans succès, quelques jours après votre débarquement à la Pointe-Lévis. M. Dumas, major des troupes de la Colonie, fut envoyé pour attaquer ce camp, avec un corps de 1,500 hommes qui traversèrent, la nuit, le Saint-Laurent à Québec, sans avoir été découverts par vos gardes avancées ; mais ils n'eurent pas plus tôt mis pied à terre, et commencé leur marche, qu'ils furent saisis d'une terreur panique. Elle produisit immédiatement un horrible désordre ; les soldats épouvantés perdirent complètement la carte, et tirèrent les uns contre les autres, se croyant attaqués eux-mêmes par votre armée. Bref, ils coururent aussitôt à leurs bateaux avec la plus grande précipitation et une extrême confusion.

Découragé par ce premier et fatal essai, M. de Vaudreuil ne voulut plus écouter aucune proposition pour une nouvelle attaque de votre camp, et il décida qu'à l'avenir nous nous tiendrions sur la défensive.

WOLFE.

Il me semble cependant que votre campement n'était pas fait de manière à favoriser ce dernier plan. Votre armée ne montait pas à 10,000 hommes, et votre camp s'étendait sur une ligne de sept à huit milles.

MONTCALM.

Je suis de votre avis, et je comprends que plus une ligne est étendue, plus elle est faible à chacune de ses parties. L'évidence de ce principe me fait admettre l'impossibilité d'empêcher que cette ligne ne soit forcée; mais dans la situation où nous étions, le débarquement sur une côte qui avait un front de défense de plusieurs lieues, par cela même qu'il pouvait s'opérer partout, offrait aussi partout le même danger.

Celui qui attaque a toutes ses forces réunies et concentrées sur un seul point, qu'il peut choisir comme il lui plaît sur toute l'étendue de la ligne. Au contraire celui qui est attaqué dans ses retranchements a ses forces divisées sur tous les points, et il ignore quel est celui contre lequel l'ennemi a dessein de faire sa véritable attaque. Il doit donc distribuer ses troupes également partout, et veiller sur tout le front occupé par son armée. C'est ainsi que la tête d'une colonne, qui en profondeur compte beaucoup d'hommes, doit infailliblement et facilement rompre une ligne, qui compterait au plus deux ou trois rangs de soldats.

Dans une attaque simulée sur tout le front d'une ligne, vous ne pouvez affaiblir aucune de ses parties en détachant les troupes qui s'y trouvent pour en fortifier une autre, à moins que vous ne connaissiez sûrement le point où portera principalement l'effort de l'ennemi. C'est certainement la même chose pour un débarquement lorsque toute l'étendue de la côte peut être attaquée en même temps.

Quoique ce soit une opinion commune qu'une côte peut être défendue, et que l'ennemi peut être repoussé par la force ouverte dans un débarquement, je ne connais pas de meilleure méthode pour l'arrêter, que d'avoir un corps de troupes sous les armes tout prêt à marcher et à s'élancer sur lui à la baïonnette, au moment où il met pied à terre, alors qu'il est encore peu nombreux et en désordre, comme il arrive nécessairement à la descente des bateaux, et avant qu'il ait pu offrir un front de bataille imposant.

Mon plan de défense était de camper sur le plateau élevé, près de Québec, que les Français appellent les Hauteurs d'Abraham, et de faire de Québec le centre et comme le pivot de toutes mes opérations, car il était évident que le sort du Canada dépendait entièrement de la conservation de Québec, et que sa prise par vous décidait de l'avenir de la Colonie, c'est-à-dire, si elle devait rester à ses anciens maîtres ou devenir votre conquête.

Dans ce dessein, je fis retrancher les bords de la rivière Saint-Charles,

je restai campé à Québec jusqu'à la nouvelle de l'arrivée de votre tte dans les eaux du Saint-Laurent. M. de Lévis, officier de distincn et de grand mérite, proposa de changer la position de notre camp, appuyant sa gauche au haut de la chute du Montmorency, et sa droite la rivière Saint-Charles, ce qui forme, comme vous dites, une longueur six milles au nord de Québec. C'était nous donner l'apparence d'être ıtôt sur l'offensive que sur la défensive.

Il prétendait qu'en présentant un front étendu à l'ennemi, nous paraîons plus forts, et nous inspirerions mieux le respect.

Comme aucun plan militaire ne peut offrir une garantie absolue, à use des incidents imprévus qui déjouent souvent les projets les mieux mbinés, je sacrifiai promptement mon opinion à la sienne, et sans faire stance. Dans cette nouvelle position, M. de Vaudreuil commandait notre oite près de Québec, M. de Lévis la gauche au Sault du Montmorency, je commandais le centre au village de Beauport.

WOLFE.

Si vous étiez resté sur les Hauteurs d'Abraham, vous auriez sauvé uébec, (*) mais vous m'auriez abandonné toute la campagne, où j'aurais ı détruire, brûler et ruiner toutes les habitations à plusieurs lieues à la nde.

MONTCALM.

Soit : mais le Canada n'aurait pas été pris et certainement vous n'auez pas osé pénétrer bien avant dans le pays, laissant Québec derrière us. Si vous m'eussiez attaqué, j'aurais eu l'avantage d'un terrain élevé ıe j'aurais couvert de retranchements, et d'une chaîne de redoutes puis Québec jusqu'au Cap-Rouge, à trois lieues de distance. Là les uteurs se terminent par un ravin profond, où coule une petite rivière rdée de rochers.

Ce point avantageux, qui ne pouvait être enlevé par aucune force maine, aurait été mon poste avancé.

Je ne pourrai jamais, Monsieur, concevoir votre idée de réduire cette lle en cendres comme vous l'avez fait, en lançant continuellement sur le de vos batteries situées de l'autre côté du fleuve, cette immense quané de *pots-à-feu* et de bombes. Il me semble que quand une armée siége une ville, c'est avec l'intention, quand cette ville capitulera, d'en nserver la possession, et d'avoir pour loger ses troupes, des maisons au

(*) On ne peut s'empêcher de regretter que, par trop de modestie, le général Montcalm abandonné son plan pour suivre celui du Chevalier de Lévis. Comme il le fait remarer lui-même, la position eût été imprenable, s'il se fût retranché sur les hauteurs de ıébec.

lieu d'un amas de ruines. Cette manière d'agir eût été d'autant plus sage, que la saison étant avancée il vous était impossible de faire aucune sorte d'abris pour l'hiver.

De plus la destruction complète de cette ville par le feu ne pouvait pas accélérer sa prise, même d'un seul instant.

Vous ne pouviez faire aucun mal à nos batteries beaucoup plus élevées que les vôtres, et ce n'est pas en détruisant les édifices qu'on prend les villes. Vous dirigiez toujours votre feu sur les maisons, sans réfléchir que ce n'est que par la ruine des fortifications et des lignes de défense, et par une brèche dans les remparts, qu'on peut espérer le succès d'un siége. Il est certain que vous avez consumé inutilement une prodigieuse quantité de munitions de guerre. Quel avantage pouviez-vous espérer en ruinant et en réduisant à la misère les habitants de Québec dont vous aviez brûlé les maisons? C'était peut-être pour le plaisir seul de faire du dégat, sans qu'il vous en revînt aucun bien.

WOLFE.

Mon inaction pendant tout l'été aurait dû vous faire voir le peu d'espérance que j'avais de réussir dans mon expédition. Si j'étais retourné sans avoir obtenu de résultats, après les immenses dépenses qu'elle avait coûtées à l'Angleterre, la nouvelle de l'incendie de Québec aurait du moins aveuglé la populace exaltée d'Angleterre, et calmé sa fureur fanatique.

MONTCALM.

Le jour de votre débarquement au Sault du Montmorency où vous avez établi immédiatement un camp de 4,000 hommes, vous ne saviez probablement pas que la rivière de Montmorency était guéable dans les bois, à un mille environ au nord de votre camp. Là 50 hommes peuvent traverser de front avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux. Si vous l'eussiez passé de suite, vous seriez tombé sur la gauche de notre armée, vous l'auriez taillée en pièces, et vous l'auriez poursuivie pendant deux milles jusqu'au ravin de Beauport, avant qu'on eût pu réunir assez d'hommes pour vous arrêter. Vous auriez même pu placer votre camp sur le côté nord de ce ravin. Protégé par ce front, la position aurait été avantageuse, et vous aurait rapproché de quelques milles de Québec. Dans ce cas, il est très-probable que nous aurions été obligés de vous abandonner tout le terrain entre ce ravin et la rivière Saint-Charles, pour revenir à mon premier projet de camper sur les Hauteurs d'Abraham.

Notre gauche était en parfaite sécurité, n'ayant eu la connaissance de ce gué dans la rivière, que quelques heures après votre débarquement au Sault.

WOLFE.

Est-il donc étonnant que je n'aie pas connu ce gué, puisque vous ne le connaissiez pas vous-même? D'ailleurs, il n'y a que les habitants des environs des rivières, des marais et des lacs, qui puissent donner sur leur compte des informations positives et sûres, et, supposé que j'eusse trouvé là quelques Canadiens dans leurs maisons, ils sont si inviolablement attachés à leur religion, à leur Roi et à leur patrie, qu'ils m'auraient fait tomber dans un piége, plutôt que de me donner le moindre renseignement préjudiciable à leur armée. Ceux qu'un Général envoie pour étudier un pays, doivent se contenter de leurs propres observations, quoique superficielles, et ne jamais consulter ni interroger ses habitants.

MONTCALM.

Pendant que vos soldats étaient occupés à tracer votre camp et à dresser leurs tentes, M. de Lévis et son aide-de-camp Johnstone vous regardaient de l'autre rive du Sault. L'Aide-de-camp lui demanda s'il était bien certain qu'il n'y avait pas de gué dans la rivière... M. de Lévis lui répondit qu'il n'y en avait pas, et qu'il l'avait examiné lui-même jusqu'à sa source, qui est dans un lac au milieu des bois, à peu près à dix ou douze milles du Sault. Un habitant qui avait entendu cette conversation, dit à l'Aide-de-camp: "Le Général se trompe, il y a un gué que les habitants passent tous les jours, en portant leur blé au moulin," et il ajouta, qu'il l'avait passé tout récemment avec de l'eau seulement jusqu'aux genoux.

L'Aide-de-camp rapporta immédiatement ce renseignement du Canadien à M. de Lévis, qui ne voulut pas y croire, et qui jeta un regard sévère sur cet homme. L'habitant intimidé et plein de crainte et de respect pour le Général, sentit sa langue comme paralysée, et ne put pas affirmer avec assurance la vérité.

L'Aide-de-camp lui dit à voix basse, de trouver quelqu'un qui eût traversé depuis peu le gué, et de l'amener immédiatement au quartier de M. de Lévis. Le Canadien présenta peu d'instants après, un homme qui l'avait passé la nuit précédente, avec un sac de blé sur les épaules. Il n'avait trouvé que huit pouces d'eau. L'Aide-de-camp bien convaincu alors de la vérité du fait donna ordre au nom de M. de Lévis à un détachement, de se porter de suite sur ce point avec tout le matériel nécessaire pour se retrancher.

WOLFE.

Si j'avais eu comme vous, Monsieur, l'avantage de découvrir ce passage, il n'y a pas de doute que je n'aurais pas laissé échapper une occasion aussi favorable de me signaler, et je serais tombé avec la rapidité de l'éclair, sur cette partie de votre camp.

Il n'y a rien de plus dangereux que le voisinage des rivières et des marais, qui n'ont pas été sondés et examinés avec le plus grand soin. La négligence, l'ignorance et l'entêtement sont également fatals dans les opérations militaires, et le malheur d'un Lieutenant-Général en Ecosse aux prises avec les Montagnards de Prestonpans, a fait sur moi une si profonde impression, que je suis toujours très-inquiet quand je me trouve près de semblables lieux.

MONTCALM.

Comment pouvez-vous justifier, Monsieur, votre imprudence en vous avançant les yeux fermés, dans les bois vis-à-vis nos retranchements avec 2,000 hommes qui pouvaient être taillés en pièce, de telle sorte que ni vous, ni aucun homme de votre détachement n'auraient échappé ? 900 Sauvages vous guettaient à une portée de pistolet, et ils vous auraient coupé la retraite, avant que vous les eussiez aperçus.

Aussitôt qu'ils vous eurent cernés dans le bois, ils envoyèrent leur officier, Langlade, pour avertir M. de Lévis qu'ils vous tenaient dans leurs filets, mais que votre détachement leur paraissait être de près de 2,000 hommes, et par conséqnent bien plus fort qu'eux. Ils le priaient instamment d'ordonner à M. de Repentigny de passer le gué avec 1,100 hommes qu'il commandait dans ce poste, et de se joindre à eux. Ils ajoutaient qu'ils répondaient sur leurs têtes, qu'il n'y aurait pas un seul homme de votre détachement à retourner à votre camp, mais qu'ils ne se croyaient pas assez forts pour se jeter sur vous, sans ce secours des Canadiens.

Il y avait beaucoup d'officiers au quartier de M. de Lévis, quand Langlade vint le trouver de la part des Sauvages. Le Général les assembla, puis il leur donna son opinion personnelle sur cette affaire. Il lui semblait dangereux d'attaquer dans les bois, un ennemi dont on ne pouvait pas bien apprécier la force ; il ajoutait que c'était peut-être l'armée anglaise tout entière, et par conséquent qu'il s'agissait d'une action générale, à laquelle ils n'étaient pas préparés ;—et que s'il lui arrivait un échec, il serait blâmé d'avoir engagé le combat, sans avoir reçu auparavant un ordre de ses chefs, M. de Vaudreuil et M. de Montcalm.

Tous les officiers avaient trop de respect pour leur Général pour ne pas adopter sa manière de voir ; et il en est souvent ainsi par flatterie. Son Aide-de-camp, par une vraie affection pour M. de Lévis, soutint seul une opinion contraire. Il lui dit qu'il " n'y avait pas la plus petite probabilité, que toute l'armée anglaise fût là, puisque les Sauvages, qui ne manquent jamais d'exagérer les nombres, ne portaient pas cette troupe à plus de 2,000 hommes ;—Que, même en supposant que toute l'armée anglaise s'y trouvât, il ne pourrait rien nous arriver de plus avantageux que d'avoir un engagement général dans les bois, où un Canadien vaut trois soldats disciplinés, de même qu'en rase campagne un soldat vaut trois Canadiens.

pourquoi rien n'est plus important que de profiter d'un moment ɔle, pour faire agir ceux qui composent les deux tiers de l'armée, -dire les Canadiens. Au contraire l'armée anglaise est entière- composée de troupes régulières avec très-peu de milice. M. vis ne pourrait donc rien faire de mieux que d'ordonner à M. ·pentigny de passer la rivière immédiatement avec son détache- et de se joindre aux Sauvages, sans perdre un moment d'un temps :ieux ;—qu'en même temps, il enverrait me donner avis de cette ıt, afin que je fisse marcher toute l'armée vers ce passage, en éche- t les troupes ;—Que le Royal-Roussillon, qui en est le plus voisin, rendre de suite le poste que le détachement de Repentigny quitterait asser la rivière, et le reste de l'armée suivrait la même marche ;— on devait, à cause de cette disposition, chercher un engagement ıl, même en supposant que toute l'armée anglaise fût dans les bois is le gué ;—Enfin que, s'il nous arrivait d'être défaits et repoussés ıi d'après toutes les probabilités humaines ne pouvait arriver que ement), nous aurions notre retraite assurée dans la profondeur des en connus des Canadiens, et où les troupes anglaises ne pourraient ; poursuivre : de telle sorte que M. de Lévis ne se compromettrait :une manière. L'Aide-de-camp ajouta " que quand la fortune offre ·eurs, il faut les saisir avec empressement."

raisons ne firent aucune impression sur M. de Lévis, et Langlade ıvoyé vers les sauvages avec une réponse négative.

avait plus de deux milles depuis le quartier de M. de Lévis jusqu'au ı les Sauvages étaient en embuscade. Langlade vint une seconde trouver et faire de nouvelles instances et d'ardentes sollicitations, 'engager à donner ordre à M. de Repentigny de traverser la rivière on détachement ; mais il ne put pas obtenir du Général un ordre . Cependant il reçut de M. de Lévis une lettre pour M. de Repen- dans laquelle il lui disait, " qu'ayant la plus grande confiance dans .dence et son habileté, il lui permettait de passer la rivière avec son ıement, s'il se croyait sûr du succès."

ıdant qu'il cachetait cette lettre, l'Aide-de-camp lui dit, que M. de ıtigny avait trop de jugement et de bon sens, pour prendre sur lui faire de cette importance. Cette opinion sur M. de Repentigny fut liatement confirmée par sa réponse, par laquelle il demandait à M. vis un ordre clair et positif (*).

rès avoir ainsi perdu une heure et demie, M. de Lévis, se décida en- aller lui-même au gué, et à donner ses ordres de vive voix, mais à

'ar ce fait, on voit combien précieux sont les moments pour le succès d'une bataille. ne fait s'est représenté à la bataille de Solferino. Si le général Canrobert eût ex- e mouvement que demandait le général Niel, toute l'armée Autrichienne eût été ·isonnière. La loi de la subordination l'emporta.

peine avait-il fait la moitié du chemin qu'il entendit une vive fusillade. Les Sauvages après être restés si longtemps cachés à une portée de pistolet comme des chiens en arrêt devant le gibier, perdirent patience et firent enfin leur décharge. Ils tuèrent 150 de vos soldats, et ensuite se retirèrent sans perdre un seul homme.

Il est évident que si de Repentigny eût passé la rivière avec son détachement de 1,100 Canadiens, vous auriez été taillé en pièces, et que cette affaire aurait mis fin à votre expédition.

Après un pareil échec, votre armée n'aurait plus eu aucune espérance de succès. Son courage aurait été abattu, et le Canada aurait été garanti contre une autre invasion de la part de la Grande-Bretagne. Mais la fortune vous a toujours souri, comme elle nous a été constamment contraire.

On ne peut pas blâmer M. de Lévis : un officier qui sert sous les ordres d'un autre, ne mérite des reproches que lorsqu'il n'exécute pas ponctuellement les ordres de ses chefs. Il a toujours raison de se tenir sur ses gardes, et de se défier de lui-même dans des circonstances où son honneur et sa réputation sont en jeu. Comme personne ne peut être absolument certain des résultats d'une entreprise militaire, vous courez les risques, si le succès ne la couroune pas, d'entendre mille bouches s'ouvrir pour vous blâmer, quand bien même vous auriez agi avec les meilleures intentions, et que le bien du service semblât le demander. La classe des militaires ignorants et des lâches qui ont soin de se cacher, sera toujours la plus violente contre vous. Chose étrange ! Car la profession des armes devrait avoir pour mobile le sentiment de l'honneur et de la pr bi té.

WOLFE.

Mon intention, en approchant si près de votre poste à ce gué, était de l'examiner à mon aise, car j'avais le dessein de l'attaquer, ne pensant pas qu'un détachement aussi considérable que celui que je conduisais, eût à craindre une surprise de vos Sauvages.

Accoutumé à la guerre en Europe, je n'aurais jamais cru qu'un corps de troupes pût rester si longtemps et aussi près de moi sans le découvrir.

Vos retranchements me paraissaient très-insignifiants : mais tout retranchement en terre mérite attention, et ne doit pas être méprisé.

(A continuer.)

CHRONIQUE.

—La Fête-Dieu—La St. Jean-Baptiste—Les Zouaves Pontificaux à Montréal et ris—M. Otisse—M. Nelligan—A la mémoire de l'hon. A. N. Morin—*Le Patriote*. : :—Les bons mots et les dons de Pie IX—Les Missions Catholiques. France :— Missionnaires Français et Mgr. Manning. Angleterre :—Le Triomphe de l'E- :. Russie :—Persécution. Turquie :—Les espérances de l'Eglise.

I.

ëtes du dernier mois ont été magnifiques dans notre bonne Cité de al.

rocession de la Fête-Dieu a inauguré un nouveau parcours, et les ; des Faubourgs Récollets, St. Joseph et St. Antoine qui ont joui, première fois, de voir Notre-Seigneur traverser et bénir leurs ·s, ont rivalisé de zèle pour l'accueillir avec honneur. Partout on .it que tentures, guirlandes, arcs de triomphe. Ce mot du poëte uait admirablement :

Ce ne sont que Festons.

ıe St. Joseph, dans toute son étendue, s'était transformée en allée urc et de fleurs et se terminait par un splendide reposoir à l'em- ment de la rue de la montagne. Les écoles, les Associations, les nautés, le Clergé, le Dais, le Barreau et la Congrégation Irlan- ːrpentant sous cette forêt improvisée, présentaient un coup d'œil t et dont Montréal n'a pas joui depuis longtemps. Ce beau jour longtemps dans nos Annales comme un témoin éloquent de la piété foi de nos concitoyens.

ːmaine suivante est venue la Fête Nationale avec ses magnificences lles, et son *Petit Jean Baptiste* sur un char rustique attelé de ːhevaux.

ieur le Grand-Vicaire Truteau a officié, M. l'abbé Martineau, du re de St. Sulpice, a donné le discours de circonstance à la place orateurs invités et qui en avaient été empêchés.

ːxpliqué sa présence dans la chaire de Notre-Dame, en pareil jour, aucoup de convenance et d'à propos, et pourquoi ne dirions-nous ıi avec beaucoup d'esprit.

, entré ensuite dans son sujet : Les *Origines* de la grandeur des

ne la santé, l'intelligence, le cœur, sont nécessaires à la perfection ıme, la triple puissance de la Force, de l'Intelligence et du Cœur lement essentielle à la grandeur d'une nation et ne se puise que pratique des vertus. Cette vérité a été éloquemment prouvée par

un coup d'œil jeté sur l'histoire de tous les siècles. Il a été montré qu'un peuple ne sera véritablement fort que lorsqu'il sera tempérant ; intelligent, que lorsqu'il sera chaste ; et qu'il ne sera peuple de cœur, que lorsqu'il saura se dévouer.

Chaque partie était suivie d'applications morales d'une profonde utilité ; l'orateur a eu de beaux mouvements lorsqu'il a parlé du dévouement de la Vendée, de Chateauguay ; quand il nous a montré comment les Canadiens avaient toujours été un *peuple de cœur*, et le témoignaient encore en envoyant en Algérie le tribut de leur aumône généreuse, et à Rome le tribut de leur sang.

L'orateur a été d'autant plus admiré qu'il n'avait eu que peu de jours pour penser à son sujet ; mais ceux qui connaissent le beau talent de M. l'abbé Martineau n'ont point été surpris de le voir s'acquitter du devoir de l'obéissance, à la satisfaction générale de tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre.

Après la cérémonie religieuse, la procession a repris sa marche, animée par les corps de musique des chasseurs canadiens, du collége de Montréal, de Sainte-Marie et des frères des écoles chrétiennes, et est allée se disperser au carré Viger. Là d'éloquents discours, bien pensés, bien sentis, ont été prononcés par M. C. A. Leblanc, président de la St. Jean-Baptiste, par son honneur le maire de Montréal, par M. Desbarrats, président de la Société d'Ottawa, par M. Cherrier, par le Rév. M. Rousselot, Curé de Notre-Dame et Chapelain de l'Association, par M. A. Laroque, arrivé de Rome très-à-propos pour cette belle fête, par M. Chapleau ; et après de chaleureuses acclamations en l'honneur du Président, du Pape, des Zouaves, du Maire, des présidents de société et de la Reine, chacun a regagné ses foyers le cœur content pour revenir le soir au grand concert national.

M. Chapleau a tenu la promesse du matin de parler plus longtemps le soir, et avec beaucoup d'esprit, parcourant rapidement les pages de notre histoire dans lesquelles notre nationalité accuse avec le plus d'énergie et de grandeur sa vitalité ; appuyé sur les faits du passé, il a promis aux Canadiens, pour l'avenir, les plus belles destinées, s'ils demeurent fidèles aux vertus des ancêtres.

Le lendemain, le quatrième corps de Volontaires, composé de soixante zouaves, quittait Montréal pour l'Italie, où ils vont compléter le bataillon canadien qui représente si bien notre pays dans les rangs des soldats pontificaux. Le Canada français, proportion gardée, sera par là un des pays qui aura fourni le plus fort contingent à la cause pontificale.

Le 1er juin, M. le curé de St. Sulpice célébrait de nouveau la sainte messe pour le troisième bataillon de nos Volontaires arrivés à Paris. A la prière se mêlèrent quelques chants pieux. Nous avons le texte exact et complet de l'allocution que leur a adressé le vénérable M. Hamon ; on la ira avec édification.

MESSIEURS,

" Nous avons déjà reçu dans cette église d'autres nobles enfants du
ınada qui ont su s'arracher aux charmes du sol natal, traverser les mers,
aller offrir leur sang pour la défense du saint-siége. Saint Sulpice de
ontréal les avait bénits avant leur départ; Saint Sulpice de Paris les
bénits à leur passage. Comme eux, Saint Sulpice de Montréal vous a
nits devant son autel de Notre-Dame de Bonsecours; comme eux aussi,
int Sulpice de Paris vous bénit encore. C'est que l'esprit de M. Olier
ıne sur les deux églises, et tout ce qui intéresse le saint-siége trouve
ıjours, dans l'une et dans l'autre, accueil empressé, amour et bénédic-
n.

" Soyez donc bénis comme vos devanciers, nobles enfants du Canada.
us êtes dignes de la vieille France qui peupla vos contrées: Français
: la langue, Français par vos ancêtres, vous l'êtes encore par le cœur,
: la noblesse des sentiments et l'élévation du caractère. Votre démarche,
ssieurs, est un grand enseignement pour le monde: elle apprend à ceux
i ne l'auraient pas compris encore qu'on pense au Canada ce qu'on
ıse dans toute l'Eglise, que Rome n'appartient pas à l'Italie. Non,
me n'appartient pas à l'Italie, parce que la ville qui commande à l'uni-
rs ne peut appartenir à aucun autre qu'à son pontife-roi, sous peine de
rdre sa liberté d'action, et, par la perte de celle-ci, son autorité même,
:st-à-dire sa vie.

" Rome n'appartient pas à l'Italie, parce qu'elle est, en vertu du dogme
tholique, la reine du monde, la reine des nations. Telle elle fut sous les
emiers empereurs romains; et la Providence ne la fit telle alors que
ur la préparer à devenir par l'Evangile la capitale de l'univers. La
petisser à l'Italie, c'est méconnaître ses hautes destinées, c'est mécon-
ître la foi catholique. Rome est une ville à part, unique dans le monde.
ı cause est la cause du monde entier. On a pu s'emparer de Naples et
: Florence, l'univers ne s'en est pas ému; on pourrait s'emparer de Berlin
de Vienne, l'univers ne s'en émouvrait pas davantage, parce que,
rait-il, ces villes appartiennent à leurs peuples; c'est à leurs peuples à
ı défendre.

" Mais pour Rome, c'est autre chose. Menacer Rome, c'est blesser au
eur deux cents millions de catholiques, c'est attenter à leurs droits les
us sacrés, à leur conscience, à leur religion, qui est essentiellement ro-
aine. Fénélon l'a justement dit: Tout catholique est Romain. Voilà
urquoi, au bruit de la menace de nos ennemis, tout l'univers s'est ému.
t la France, et l'Espagne, et la Hollande, et la Belgique, et l'Allemagne,
l'Irlande, et l'Ecosse, tout s'ébranle et envoie au secours de Rome
:nacée.

" Le catholique du Canada lui-même traverse les mers, et les Etats-

Unis d'Amérique préparent un envoi de mille hommes. Comme ce beau concert me ravit ! Je reconnais bien là l'Eglise catholique étroitement unie à son chef : c'est le corps dont la tête est menacée, et les membres se jettent au-devant pour la défendre ; c'est la grande famille à laquelle on veut enlever son père, et ses enfants volent au secours. Courage, dignes enfants du Canada ! jamais plus noble cause n'arma un bras d'homme ; les malheureux voudraient enlever Rome à l'Eglise ; c'est un dessein d'insensés qui voudraient enlever le soleil au firmament. Car Rome est la lumière qui éclaire l'univers, le foyer d'où rayonnent sur le globe les règles de la croyance et de la morale, l'autorité des évêques et des pasteurs des âmes ; c'est le centre de cette unité qui fait la force, la gloire et l'immortelle beauté de l'Eglise.

" Combattre pour une pareille cause, mes chers amis, c'est combattre pour un père, notre bien-aimé Pie IX ; c'est combattre pour une mère, la sainte Eglise ; c'est combattre pour Dieu et sa religion sainte ; c'est combattre pour le salut du monde, pour le ciel et pour la terre ; et mourir pour la défense de si sublimes intérêts serait un martyre digne d'envie.

" Continuez donc votre marche vers la ville éternelle, soldats de Dieu, nobles champions de la foi ; que l'ange du Seigneur guide vos pas ; que les flots s'abaissent et respectent votre glorieux drapeau. Arrivés au terme du voyage, montrez-vous toujours dignes de votre héroïque mission ; faites saintement une chose si sainte. Je viens d'offrir pour vous le saint sacrifice, nous continuerons à prier pour vous ; nos vœux vous accompagneront partout ; nous combattrons avec vous par nos prières, comme Moïse sur la montagne, avec le peuple qui se battait dans la plaine, car la cause que vous défendez est la nôtre."

Le soir, avant leur départ, les jeunes Canadiens faisaient remettre à M. le curé de Saint-Sulpice l'adresse suivante :

" RÉVÉREND MESSIRE HAMON,—C'est un beau jour pour les vingt-huit zouaves du Canada. Comment pouvons-nous vous remercier de tant de douces paroles qui jettent la paix dans nos âmes ? Oui, révérend messire, nous avons laissé nos familles, notre patrie ; nous foulons maintenant le sol de la France ; dans quelques jours nous serons dans la capitale du monde entier...... Nous avons fait un sacrifice bien naturel ; pourquoi donc tant nous louanger ? A peine étions-nous dans le monde, que le signe de la croix nous fit enfants de l'Eglise ; plus tard, le beau jour de notre confirmation, nous fûmes soldats du Christ. Eh bien, le général des armées du Christ nous appelle sous son drapeau : comme le Français, le Canadien a senti que là était le devoir et l'honneur ; nous y allons.

" Les bénédictions de nos évêques mirent notre cœur en paix ; nous étions calmes, la tempête ne nous effrayait pas, l'étoile de la mer était là ; vos bénédictions et vos prières, révérend messire, nous font dédaigner le fer de l'ennemi. Faibles arbrisseaux au pied du chêne séculaire de la pa-

uté, nous braverons les vents révolutionnaires, nous tomberons peut-tre, mais avec honneur. Le Canadien est brave, parce qu'il est Franais ! Quelle récompense alors pour un sacrifice tout humain ! Ne nous ouangez pas ; les louanges appartiennent à ceux qui sont tombés ; priez our que nous soyons leurs fidèles imitateurs."

* * *

Il ne se passe pas de mois sans que nous ayons à enrégistrer la perte regrettable de quelque membre du clergé Canadien. Ce mois c'est celle de M. l'abbé L. Otisse et M. le grand-vicaire Nelligan.

M. Otisse était né le 18 octobre 1824 ; il a fait ses études au collége de Ste. Anne Lapocatière et a été ordonné prêtre en 1851. Vicaire à a Baie St. Paul, curé à St. Alphonse et à l'Anse St. Jean, il s'est cquitté de ces divers emplois avec intelligence, zèle, dévouement et iccès, et partout il sut se faire estimer et aimer par les qualités préeuses de son âme et son aimable caractère.

Usé par le travail du saint ministère, il ne voulut point cependant cepter le repos parfait que réclamait sa santé, mais il accepta la charge préfet de discipline à l'Ecole Normale-Laval, où il a laissé le plus touant souvenir. Forcé enfin par la violence du mal de cesser toute occution, il se retira à la Baie St. Paul où la mort l'a frappé, le 12 juin, au lieu des actes de patience et de la plus noble résignation à la volonté vine.

Cette tombe était à peine fermée qu'une autre s'entrouvait pour receir la dépouille mortelle du vénérable curé de St. Joseph, M. T. Nellin. Né en Irlande, en 1804, il vint en Canada en 1826, jeune encore, ayant pas terminé ses études qu'il continua au collége de Nicolet. 'rêtre en 1830, il fut attaché à la desserte de la Congrégation Irlandaise le Québec. Dix années s'écoulèrent dans ce ministère de dévouement à une population plusieurs fois éprouvée par les épidémies.

Quinze autres années s'écoulèrent dans l'administration de la vaste paroisse de St. Sylvestre ; et là encore il n'épargna ni ses peines, ni sa fortune, ni sa santé pour desservir une population pauvre et nouvellement établie.

En 1851, il remplaça M. McMahon dans la desserte de l'église St. Patrice de Québec. Six ans après, le travail l'avait épuisé, alors il fut nommé à la cure de St. Joseph de la Beauce qu'il a desservie jusqu'à sa mort, le 34 juin dernier.

C'est là que nous avons vu ce vénérable patriarche du clergé vivant lans la pauvreté et le zèle du salut des âmes, pratiquant l'hospitalité des ìges antiques avec l'aménité du bon vieux temps, et laissant dans le cœur le tous ceux qui avaient le plaisir de le voir un souvenir qui ne s'efface amais.

* * *

Le souvenir des hommes vertueux est une leçon toujours vivante pour la postérité et un encouragement pour les grandes âmes. La paroisse de Ste. Adèle a compris cette vérité, et voilà pourquoi elle a voulu perpétuer dans la mémoire des générations futures le souvenir de la noble vie de l'Hon. A. N. Morin.

A la suite d'un service célébré pour le repos de son âme, elle a érigé une pierre tumulaire à la mémoire de cet honorable citoyen, dont toute la vie a été résumée par le révérend Messire Labelle, curé de St. Jérôme, dans ces belles paroles :

" *Il travaillait sans cesse au bien du Pays et à l'honneur de la Religion.*"

Et aujourd'hui c'est la Religion et la Patrie reconnaissantes qui se donnent la main pour lui élever un monument qui rendra impérissable le nom de ce grand homme.

Sur cette pierre, en marble blanc, est gravé l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE

DE

L'HONORABLE AUGUSTIN NORBERT MORIN,

NÉ LE 12 OCTOBRE 1803,

DÉCÉDÉ LE 27 JUILLET 1865.

Par ses talents et son érudition,
Son patriotisme désintéressé,
Les nobles qualités de son cœur,
Ses services éminents
Comme homme d'Etat
Et codificateur des lois,
Il fut un grand citoyen,
L'honneur de son pays.
Par sa foi et sa piété,
Un chrétien édifiant,
LE MODÈLE DE LA SOCIÉTÉ.

* * *

" Encore un nouveau Journal qui vient solliciter une petite place dans
" les rangs des défenseurs de la Religion et de la Patrie, convaincu qu'un
" brave et courageux soldat n'est jamais de trop au combat."

Nous sommes parfaitement de cet avis et nous *souhaitons la bienvenue la plus cordiale* à ce nouveau joûteur dont la philosophie sera celle de M. de Bonald, dont le programme politique sera la défense de la *vérité*, du *bon* et du *bien* partout où il les trouvera, et qui, tout en nous instruisant, saura nous dérider et mettre à profit le conseil du poëte :

Qui miscuit utile dulci.

Nous souhaitons donc au PATRIOTE force abonnés, de gros dividendes, les jours longs et prospères.

La vérité n'aura jamais trop de défenseurs et la Presse a aujourd'hui assez de puissance et d'autorité pour gagner à sa cause tous les esprits droits ; mais elle a des devoirs qu'elle ne doit pas oublier si elle veut que son action soit acceptée et bienfaisante : qu'abandonnant le terrain des personnalités, elle se montre fidèle au respect des convenances, à la dignité de la parole, à la moralité des principes ; qu'elle se dégage, s'il est possible, de ces attaques et de ces défenses systématiques qui font douter de l'équité de ses jugements et de la valeur de ses appréciations. Elle servira noblement le pays et la liberté en se faisant l'écho, non des passions et des mécomptes, mais de la vérité et de l'honneur public. Son devoir est d'éclairer le pouvoir, de l'avertir de ses erreurs, de le ramener de ses égarements, en en appelant à l'opinion s'il persiste dans une ligne mauvaise ; mais elle manque à sa mission, lorsque emportée par les intérêts de parti et leur sacrifiant la société, elle n'agit que pour la destruction et ne vise qu'à la ruine.

Mais il est un autre pouvoir qui a plus d'influence encore sur la presse ; les lecteurs font la fortune et la puissance d'un Journal. Ils ont aussi leur éducation à faire ; ils se montrent, en général, très-sévères pour le journal qu'ils lisent, ils ne lui épargnent pas les reproches, mais tout en le ménageant peu, ils subissent son influence et vont chercher chez lui leur pensée, leur opinion ; ils oublient que le journal n'est ni un professeur qui enseigne une science, ni un maître qui impose une doctrine, ni un juge qui rend une sentence sans appel. C'est le plus souvent un avocat qui, tout en mettant sous les yeux de ses lecteurs les pièces du procès, est chargé de défendre une des parties, et par conséquent, de chercher des arguments en sa faveur, de dissimuler ses torts et de ne montrer que le côté des choses qui peut lui faire gagner sa cause. Le véritable tribunal est l'intelligence et la conscience du lecteur : celui-ci doit donc conserver son droit d'examen, lire les pièces, peser les arguments et prononcer sa sentence, suivant les règles de sa conscience et les lois de l'impartialité.

II.

Encore que l'horizon soit sombre, Pie IX donne à tous ceux qui l'entourent ou qui l'approchent l'exemple d'une tranquillité sereine et d'une gaieté qui se révèle parfois par de charmants traits d'esprit. En voici un exemple :

Il est d'usage que les femmes admises à l'audience du pape aient la tête voilée. Un certain dimanche, deux Dames italiennes de la province des Marches, envahie par le Piémont, ayant oublié l'étiquette, se présentèrent ornées de coiffures à la mode, surmontées de panaches noirs. C'étaient Mesdames Guerrieri, (ce nom en italien veut dire *guerrières.*)

En les recevant, Pie IX fit un geste imperceptible d'étonnement.

" Ce sont les Dames Guerrieri," annonça le prélat introducteur.

" En effet, je les reconnais à leurs cimiers," a dit doucement le pape souriant et leur donnant son anneau à baiser.

A l'occasion de la première communion du Prince impérial, le Saint-Père, voulant donner une marque particulière de bienveillance à son auguste filleul, lui a fait parvenir, par l'entremise de Son Eminence le Cardinal Lucien Bonaparte, un précieux reliquaire surmonté d'un camée antique de la plus rare beauté. Ce qui rehausse le prix du cadeau du Pape c'est qu'il y est joint une lettre autographe de Sa Sainteté adressée au jeune prince et conçue dans les termes les plus touchants.

Mgr. Chigi ayant été reçu aux Tuileries, le dimanche 24 mai, par l'Empereur et l'Impératrice, leurs Majestés ont saisi cette occasion pour exprimer au représentant du Saint-Siège combien leurs Majestés avaient été touchées des témoignages de sollicitude paternelle que Pie IX venait d'accorder à leur fils, et ont chargé le nonce apostolique d'en exprimer au Souverain Pontife, tant en leur nom qu'en celui du Prince impérial, leur plus vive reconnaissance.

Ces bons rapports de la Cour de Rome et des Tuileries, au moment où la révolution s'agite de nouveau et à la veille d'évènements qui se préparent dans l'ombre, sont un gage rassurant de sécurité pour tous les cœurs catholiques.

De toutes les démonstrations que l'on peut donner de la vérité catholique, peu nous paraissent aussi décisives que celle qui résulte de la comparaison des missions protestantes avec nos missions. L'Eglise ne fuit aucun champ de bataille, et ses adversaires savent que la discussion et la controverse ne lui font pas peur. Mais où son triomphe est éclatant et incontestable, c'est surtout en *pays de mission*. C'est là que s'affirme, à côté de l'étonnante stérilité des efforts dissidents, sa divine puissance d'enseigner et de convertir. Laissons les raisonnements et faisons appel à l'éloquence plus persuasive de la statistique.

Il y a eu ces jours derniers, à Londres, un meeting, une espèce de concile des sociétés bibliques, bruyamment annoncé et dont l'église anglicane attendait un grand effet. C'étaient les pasteurs missionnaires qui, de retour des régions infidèles, venaient rendre compte de leurs travaux et consigner l'étendue de leurs conquêtes. Eh bien—on ne le croirait pas, si les chiffres ne nous étaient donnés par un journal anglais,—depuis la réunion du mois de mai de 1867, ces intrépides missionnaires n'ont obtenu que cinq conversions, deux dans les Indes et trois parmi les nègres de l'Afrique. On conviendra que c'est peu pour une dépense de *trois millions et demi de francs* qui ont été souscrits pendant ce laps de temps.

Ah ! si l'Angleterre se détournait des chemins de l'erreur et appliquait ces sommes immenses à la propagation de la vraie foi, quelles gigantesques

conquêtes, grâce à cette nation naturellement religieuse et généreuse, la vérité pourrait faire dans les âmes ! Car en regard de ce chiffre ridicule de *cinq* conversions, nous voulons placer quelques-uns des résultats obtenus par la propagande catholique. Ils paraîtront merveilleux, surtout si l'on songe à la modicité des ressources dont peuvent disposer nos missionnaires et si on réfléchit que les cinq millions annuels de l'*association de la Propagation de la Foi* sont l'unique budget des innombrables missions catholiques répandues dans les cinq parties du monde.

Le *Courrier de Saïgon* publie un tableau des conversions opérées dans la basse Cochinchine. Ce tableau constate que 9,741 adultes ont reçu le baptême depuis 1860 ; c'est-à-dire que nous comptons plus de 4,000 familles nouvelles ayant embrassé notre religion, grâce aux prédications de nos missionnaires, à leurs exemples d'abnégation et d'infatigable dévouement.

La feuille officielle de la Cochinchine française ne marchande pas les éloges à ces dignes envoyés de l'Eglise catholique ; ils " ont été des collaborateurs non moins utiles que modestes à l'œuvre de civilisation et de progrès poursuivie par le gouvernement français ; ce sont des alliés convaincus qu'ils nous ont gagnés ; toute personne aimant le bien ne peut se défendre d'un véritable sentiment d'admiration et de reconnaissance pour de pareils services." Et nous, nous ne pouvons nous défendre de faire remarquer que c'est là un langage admirable de netteté et de bon sens ; nous le signalons d'autant plus volontiers que dans une autre de nos colonies un grave conflit vient heureusement de prendre fin. Vraiment, ce ne pouvait être que par suite d'un évident malentendu que la défense d'intérêts identiques dictait un langage si différent à Alger et à Saïgon.

Et il ne faut pas croire que cet élan de conversion s'arrête aux confins de la Cochinchine française. Depuis le jour où l'empereur Tu-Duc, échappé aux poignards d'une conspiration indigène, fit publiquement la remarque qu'aucun chrétien n'y avait trempé, ses sujets se sentent plus libres, et beaucoup en profitent pour obéir au secret penchant qui les porte vers une religion de paix et d'affranchissement.

Les Chinois ne sont pas en arrière des Annamites. Dans plusieurs provinces de cet empire, plus peuplé à lui seul que l'Europe et l'Amérique ensemble, le mouvement catholique prend des proportions véritablement extraordinaires. Des villages, des districts entiers demandent le baptême, et nos vicaires apostoliques n'ont pas assez de catéchistes et de prêtres pour satisfaire aux instantes demandes des païens. C'est par mille, par dix mille que, dans le vicariat de Mgr. Faurie, en particulier, on témoigne l'intention de quitter le culte des idoles pour adopter celui de la croix.

Mais c'est du Japon surtout que continuent de nous arriver les plus consolantes nouvelles. Nous avons raconté déjà la découverte de chrétientés nombreuses aux environs de Nangazaki, et nous avons fait

ressortir ce phénomène merveilleux et unique dans l'histoire de populations entières qui, grâce à une très-habile organisation, ont su, pendant trois cents ans, et sans prêtres, en dépit d'une persécution toujours en éveil, conserver le dépôt de la foi. Nous pouvons ajouter quelques nouveaux détails aujourd'hui.

L'ensemble de la doctrine et des prières catholiques s'est retrouvé chez eux dans une plus grande intégrité qu'on n'avait cru d'abord. Le signe de la croix, les noms de Dieu, de Jésus, de la sainte Vierge, leur étaient familiers. La vue de la statue de Notre-Dame avec l'enfant Jésus a suffi pour amener sur leurs lèvres le nom de Noël. Ils ont parlé du *temps de tristesse*, le carême. Saint Joseph ne leur est pas inconnu : ils l'appellent *o yaso samano yo fou*, le père adoptif de Jésus ; ils avaient une idée très-nette du célibat ecclésiastique et de la primauté du siége de Rome. A part quelques fautes de prononciation, ils avaient une traduction littérale de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, de l'Acte de contrition, du Symbole des Apôtres, du *Confiteor*, dans lequel plusieurs inséraient les deux mots *beato Francisco*, addition touchante et qui se trouve avoir ici une véritable portée historique, car elle tend à prouver un fait peu connu, c'est que les jésuites n'ont pas été les seuls apôtres du Japon, et que les franciscains partagent avec eux le sanglant honneur d'avoir évangélisé cette vaste et hospitalière contrée.

A quel chiffre approximatif on doit évaluer le nombre des chrétiens japonais, il est impossible de le dire encore. Au départ de la frégate *Guerrière*, qui vient d'arriver à Lorient, Mgr. Petitjean en avait déjà officiellement inscrit quarante-cinq mille. Mais il n'y avait pas de semaine que de nouveaux groupes se présentassent au vicaire apostolique ou à ses collaborateurs ; et quelquefois ils recevaient des députations venues de 30, 40 lieues ; de sorte qu'on pense qu'il y a des chrétientés éparses dans toutes les parties de l'empire. Cette lenteur à se faire connaître s'explique par les habitudes de prudence et de défiance qu'une persécution toujours au guet a dû nécessairement faire contracter aux chrétiens. Cette crainte d'être trompés ou trahis, ils la portent un peu partout. Sachant que la religion anglicane rejette le culte de Marie et n'a pas l'Eucharistie, ils ne pouvaient comprendre qu'on dît la messe dans les frégates anglaises, et ils interrogeaient d'un ton défiant et inquiet Mgr. le vicaire apostolique. Pour les convaincre qu'on peut être Anglais et cependant catholique, Mgr. Petitjean fit venir, un jour de grande fête, à sa cathédrale de Nangasaki, deux des plus importants baptiseurs ; quand ils virent le commandant en second du vaisseau amiral britannique, le pieux et sympathique lord Keane, recevoir la sainte communion de la main de monseigneur, ils furent enfin rassurés et rassurèrent leurs coreligionnaires.

Si le temps ne nous manquait pour achever notre tournée auprès des missions catholiques, nous pourrions signaler chez les autres nations infi-

dèles, en Amérique et en Océanie comme dans l'extrême Orient, partout mêmes succès, même vertu d'attirer et de convertir. Et le secret de cette vertu, nous le trouverions comme toujours dans le commandement divin, que seuls nos missionnaires savent mettre en pratique, de se donner tout entiers, de se dévouer jusqu'à la mort. Sans parler de nos martyrs de Cochinchine et de Corée, nous rappellerions que quatre prêtres, dix sœurs de Charité, six frères de la Doctrine chrétienne, en tout *dix-huit missionnaires*, viennent de succomber en Algérie, par suite des maladies qu'ils ont contractées en soignant les pauvres Arabes faméliques ; qu'à Tunis, des religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition, consacrées au service des mahométans décimés par la famine, meurent l'une après l'autre. A ces dévouements quotidiens, à ces héroïques sacrifices, qu'ont à opposer les missions protestantes ?

De cette trop incomplète revue des missions, tout esprit impartial devra conclure, il nous semble, que la vérité n'est pas avec les sociétés bibliques et leurs impuissants missionnaires, et cela pour la raison qu'on a droit de juger une religion à ses œuvres comme on connaît un arbre à ses fruits. Depuis dix-huit siècles l'arbre catholique est debout, toujours vert, toujours fécond, toujours abritant sous ses maternels rameaux de nouveaux rejetons. La branche protestante a à peine trois cents ans d'existence, et éjà elle est privée de sève et ne porte plus de fruits. Entre la branche stérile et l'arbre fécond, peut-il y avoir lieu d'hésiter ?

III.

Nous venons de parler des inutiles efforts des sociétés bibliques, et, malgré les sommes considérables que la propagande protestante dépense tous les ans, nous avons montré les pauvres résultats qu'elle obtient. A côté de si minces succès nous avons placé le tableau des conquêtes pacifiques de nos missionnaires parmi les nations infidèles, et on a pu voir la profonde différence qui existe entre les stériles tentatives des uns et les merveilleux progrès des autres.

L'Angleterre ne sait donner que son argent ; mais cela ne suffit pas pour remuer les âmes, pour faire pénétrer en elles la vraie foi et pour évangéliser avec fruit de vastes contrées comme l'Océanie, l'Inde, la Chine ou le Japon. Pour mériter le glorieux titre d'*apôtre*, il faut savoir faire autre chose que colporter des milliers de Bibles ou répandre çà et là quelques pièces d'or. Comme l'a dit Châteaubriand, il faut avoir avant tout cet *enthousiasme divin* qui inspire les plus grands et les plus héroïques sacrifices ; il faut aimer les pauvres, les ignorants, secourir les uns, instruire les autres, accepter toutes les fatigues, affronter tous les périls, et, s'il le faut, donner sa vie pour ceux que l'on voudrait sauver. Voilà le vrai missionnaire, le seul que nous admirons, et le seul aussi dont Dieu bénit les travaux.

Nous sommes fiers de le dire, car nous aussi nous sommes français; ces magnifiques exemples d'abnégation et de dévouement, c'est la France surtout qui les donne; c'est de son sein que partent la plupart des missionnaires; ce sont ses enfants que l'on retrouve dans presque toutes les parties du monde, heureux de se donner tout entiers et de répandre leur sang pour le salut de leurs frères. Et de peur qu'on ne nous soupçonne de quelque partialité à cet égard, de peur qu'on accuse un journal français d'élever trop haut les missions françaises, nous allons appuyer notre opinion sur des autorités dont on ne contestera pas la valeur.

Il y a quelque temps s'est tenu à Londres un meeting solennel convoqué et présidé par Mgr. Manning, entouré de huit évêques, d'un clergé nombreux et de plusieurs personnages de distinction. Cette importante réunion avait pour objet l'établissement d'un séminaire des Missions étrangères récemment fondé à quelque distance de Londres. Plusieurs orateurs ont pris successivement la parole, et à cette occasion, tous ont rendu à l'apostolat de la France les plus éloquents hommages.

Mgr. Manning en particulier a payé à la France et au clergé français un juste tribut d'éloges, et il a engagé ses auditeurs à imiter l'exemple de tous ces catholiques de notre pays dont les générosités soutiennent l'*œuvre de la propagation de la foi.* C'est dans un langage vigoureux et élevé que l'archevêque de Westminster a montré quelle est la profonde influence de cette association dont nous avons bien raison de nous énorgueillir: "Qu'est-ce qui a tant élevé l'esprit du clergé catholique en France? Qu'est-ce qui a rendu ce corps un corps si mâle et si actif au service du Christ? Qu'est-ce qui a fait ce clergé le modèle des autres? Ne serait-ce pas avant tout parce qu'ils savent, ces prêtres, que pendant qu'ils travaillent chez eux, dans un pays chrétien et catholique, il y a des hommes de leur chair et de leur sang, des frères de leurs maisons et de leurs familles, des compagnons de leurs études, des prêtres qui ont consacré sur les mêmes autels, qui maintenant meurent martyrs au milieu des païens? Oui, c'est là ce qui allume si puissamment la flamme de la charité parmi les prêtres et en général parmi les catholiques de France, et ce qui augmente continuellement leur force généreuse."

L'évêque de Clifton a prononcé quelques paroles qui ont provoqué les applaudissements de l'assemblée. Après avoir dit qu'il espérait voir réussir l'œuvre fondée en Angleterre, il n'a pu lui aussi, s'empêcher d'exprimer son admiration pour l'*esprit apostolique du clergé de France.* Le noble prélat le sait: fonder en Angleterre un séminaire des missions étrangères, c'est là une entreprise importante, il est vrai, mais si difficile qu'il est impossible de l'exécuter sans une grande persévérance. "Il est naturel que nous regardions autour de nous, a-t-il dit, pour découvrir des exemples qui puissent nous inspirer le courage nécessaire. Et quel exemple pourrions-nous trouver plus puissant que celui qui nous est donné par le

clergé de France ? Si nous promenons nos regards sur le monde, nous découvririons partout des missionnaires français."

Puis, après avoir montré les évêques et les prêtres relevant en France l'édifice de la religion à demi détruit par la révolution, réparant avec le zèle le plus intelligent les ruines du dedans, l'évêque de Clifton a ajouté : "Cependant tous leurs travaux, si fructueux dans l'intérieur de leur pays, ne les empêchent pas de travailler courageusement au dehors, et le clergé français est encore, et surtout maintenant, un clergé éminemment apostolique. Puisse ce clergé se réjouir bientôt de nous voir marcher vaillamment sur ses traces, joindre nos efforts aux siens et participer à sa gloire !"

Un autre orateur, M. Marshall, a reconnu sans peine *la prééminence du clergé français dans les missions :* "A de rares exceptions près, les missionnaires français forment la majorité dans les missions. Sans oublier les immenses obligations que nous avons aux saints missionnaires d'Espagne, d'Italie et d'autres nations, nous devons avouer que les représentants de ces nations ont été, je ne dirai pas supplantés, mais surpassés au moins en nombre par les enfants de la France."

A l'appui de son affirmation, M. Marsh ll a cité des exemples bien remarquables et qui nous montrent quelle est la large part de la France dans cette œuvre si grande, mais si laborieuse des missions étrangères. "N'est-ce pas un fait frappant, a dit l'orateur, que sur 34 vicaires apostoliques que comptent la Chine et les régions d'au delà du Gange, 27 à cette heure soient Français ? Quelle autre nation peut revendiquer une telle gloire ? L'évêque actuel de Pékin, des lèvres duquel j'ai eu l'avantage, il y a peu d'années, d'entendre le récit des œuvres de la mission qu'il dirige, est Français. Les deux derniers évêques de Corée et les sept prêtres martyrisés avec eux étaient Français. En vérité, ils sont partout, et partout ils font oublier les missionnaires des autres nations."

Nous ne pouvons faire le relevé de tous les pays que nos missionnaires ont évangélisés autrefois et de ceux qu'ils évangélisent en ce moment ; mais qu'on prenne, si l'on veut, les *Annales de la Propagation de la Foi*, et l'on verra combien est considérable le nombre des Français qui travaillent à la conversion des infidèles. On les trouve sur les côtes de l'Asie Mineure et sur les rives de l'Euphrate ; on les rencontre en Tartarie, au Thibet, et jusqu'au milieu des peuplades les plus reculées de l'extrême Orient. Ils évangélisent les tribus sauvages de l'Afrique : ils sont au Dahomey, à Natal, dans la Sénégambie, aux Seychelles et à Madagascar. Enfin, il n'y a pas de contrée si barbare ou si inconnue où ils n'aient pénétré ; on les trouve partout en Océanie : dans la Nouvelle-Zélande, dans la Nouvelle-Calédonie et dans presque toutes les villes de l'Australie. "Il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui ait pu échapper à leur zèle, dirons-nous avec Châteaubriand ; et, comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité."

Et ce qu'il y a d'admirable, c'est que dans nos missions nos religieuses accourent aussi et montrent un courage tout français. Il n'y a pas de pays si éloigné où ces vaillantes femmes n'aillent apporter à l'œuvre des missionnaires un puissant concours. Ce sont elles qui prennent soin des pauvres, qui recueillent les orphelins et qui dirigent les écoles ou les hôpitaux. Comme les missionnaires français, on retrouve aussi partout les religieuses françaises. A Tunis, nous voyons les religieuses de Saint-Joseph de l'Apparition se consacrer au service des mahométans dévorés par la famine ; à Saïgon, à Siam, dans nos missions les plus périlleuses de l'Océanie comme dans celles de l'Afrique, jusque dans les régions glacées de la baie d'Hudson, il y de saintes et héroïques femmes dont la vie tout entière n'est qu'une longue suite d'épreuves et de privations de toutes sortes. On ne peut s'empêcher d'être ému en voyant de si nobles et de si intrépides dévouements, qui ne peuvent manquer d'attirer les bénédictions de Dieu sur notre pays. Comme le remarque avec raison M. Marshall dans le discours que nous avons déjà cité : " Qui peut s'étonner si la France, la nourrice de tant de sublimes vocations, la mère de si héroïques missionnaires, a pu survivre à tant d'épreuves, de désordres, de convulsions qui auraient été funestes à toute autre terre ? Cette perpétuité d'honneur et de prospérité n'est-elle pas une des bénédictions que ses apostoliques missionnaires ont attirées sur elle ?"

IV.

L'importante question soulevée en Angleterre par M. Gladstone continue de préoccuper l'opinion publique. C'est avec une ardeur infatigable que les membres les plus influents du parlement britannique, adversaires ou partisans, attaquent ou défendent tour à tour les réformes demandées. La raison et le bon droit sont du côté de M. Gladstone : aussi, nous espérons qu'il réussira. S'il reste encore à vaincre bien des préjugés, à surmonter bien des obstacles, comme l'a dit Mgr. l'archevêque de Paris, *la force ne prime pas le droit*, et quelles que soient les iniquités commises, si loin qu'elles puissent remonter, il vient toujours une heure où les causes justes finissent par triompher. Nous sentons le besoin de redire à notre tour cette parole que Mgr. Derboy prononça, il y a quelque temps, dans une séance demeurée célèbre. Tel est le nombre des difficultés qui surgissent en ce moment, tel est le crédit des adversaires de M. Gladstone, que nous serions peut-être tenté de douter du succès.

M. Sinclair Aytoun a présenté tout récemment un amendement aux résolutions du chef actuel de l'opposition. Il proposait de retirer à l'établissement catholique de Maynooth la subvention dont il jouit ; de plus, il voulait faire déclarer que les revenus de l'Eglise protestante ne pourraient sous aucun prétexte, être affectés au culte catholique. M. Gladstone a accepté volontiers la première partie de cette proposition ; mais il a com-

battu vigoureusement la seconde partie, qu'il a réussi à faire supprimer. A cette occasion, on n'a pas craint de diriger les plus étranges accusations contre l'éloquent défenseur de l'Irlande ; on lui a reproché publiquement d'être de connivence avec les catholiques pour faire triompher leur religion en Angleterre. Certains journaux déclarent que les libéraux ne refusent de s'engager à ce sujet que parce qu'ils ont l'intention bien arrêtée de payer les prêtres catholiques avec les fonds enlevés à l'Eglise établie.

Nous ne voyons pas ce qu'une semblable mesure aurait de si criminel : par là on ne ferait qu'accomplir un acte de justice et rendre à l'Eglise catholique les biens qui lui ont été ravis à l'époque d'Elisabeth et Cromwell. Mais pourquoi répandre des bruits si mal justifiés ? Le clergé catholique de l'Irlande a déclaré solennellement qu'il ne voulait recevoir aucun traitement de l'Etat ; dans une assemblée tenue à Dublin, les évêques ont renouvelé récemment la même déclaration, et quant à la population irlandaise, toute pauvre qu'elle est, elle accepterait les plus grands sacrifices plutôt que de voir son clergé salarié, à quelque titre que ce soit, par le gouvernement anglais.

De leur côté, les évêques protestants d'Irlande s'agitent pour faire échouer les mesures proposées par M. Gladstone. Ils viennent de remettre à la reine, au château de Windsor, une adresse dans laquelle ils demandent le maintien de l'Eglise établie. Afin de donner plus d'importance à cette démarche, les archevêques de Cantorbéry et d'York, ainsi que plusieurs évêques anglais, s'étaient joints à leurs collègues d'Irlande. Sa Majesté a reçu cette députation avec beaucoup de bienveillance, mais sans lui accorder toutefois la satisfaction qu'elle désirait. La reine a eu la sagesse de ne pas vouloir se mêler à ce débat ; elle a répondu qu'elle avait institué une commission chargée d'étudier la situation de l'Eglise ; elle a ajouté que le parlement, après avoir examiné les résultats de l'enquête, adopterait les mesures propres à sauvegarder les intérêts de la religion.

C'est ce même caractère de modération que l'on retrouve dans la réponse que la reine vient de faire parvenir au parlement le 12 mai. On s'attendait à ce que la reine s'opposerait aux nouvelles réformes et ferait valoir les droits qu'elle a sur les bénéfices actuels ; au lieu de cela, elle a fait déclarer qu'elle s'en remettait à la sagesse de la chambre et qu'elle renonçait à tous ses intérêts dans les revenus temporels de l'Eglise établie en Irlande. Lord Royston, contrôleur de la maison royale, a été chargé de faire cette communication au parlement. A peine eut-il fini la lecture de cette généreuse réponse que des applaudissements prolongés éclatèrent du côté de M. Gladstone, sur les bancs de l'opposition, *tandis que les membres ministériels se regardaient d'un air consterné*.

Dans cette même séance, M. Gladstone a présenté un projet de loi relatif à la suspension provisoire de toute nomination dans l'Eglise d'Irlande, et de nature à restreindre les pouvoirs des commissaires ecclésiastiques

Ce bill, entendu en première lecture, a été également accueilli par les applaudissements de l'opposition ; la seconde lecture a été fixée au 22 mai.

Il est fort probable que ce projet de loi passera sans peine, maintenant surtout que la réponse de la reine fait disparaître tout obstacle sérieux à ce sujet.

C'est aussi dans le cours de cette séance qu'on a porté une copie de la réponse royale à M. Edmond Beales, qui, le soir même, devait présider à Saint-Jame's Hall une réunion des réformistes, pour appuyer les résolutions de M. Gladstone. Les feuilles anglicanes ont fait grand bruit à l'occasion du meeting qui, la semaine dernière, a eu lieu dans le même local, et qui se composait d'un grand nombre de ministres protestants, naturellement fort intéressés dans la question. Mais l'assemblée précédente était bien loin d'approcher de l'affluence qui a accouru à l'appel de M. Beales. Cette multitude était si nombreuse que l'on fut bientôt obligé de laisser les premiers venus s'entasser dans la vaste salle ; les autres se dirigèrent d'un autre côté, où se trouva improvisé un second meeting tout aussi considérable que le premier.

M. Edmond Beales a énergiquement défendu les résolutions de M. Gladstone. Ses paroles, accueillies avec un véritable enthousiasme, ont pour nous une autorité d'autant plus grande qu'elles ont été prononcées par un orateur qui est protestant, et qu'on ne peut soupçonner de partialité dans cette matière : "J'appartiens, a-t-il dit, à la religion réformée. Je suis un descendant de ceux qui ont risqué leur vie et combattu pour détruire la suprématie du catholicisme en Angleterre. Mais je suis aussi du nombre de ceux qui, à cette époque, ont tout sacrifié pour obtenir les réformes compatibles avec le progrès, et je me croirais indigne d'en faire partie si je ne cherchais pour les autres l'indépendance et la liberté que je réclame pour moi. Je rejette toute idée de nature à maintenir en Irlande une religion source de discorde et de désunion."

V.

Ces journaux nous apportent, au sujet de la propagande russe, certains détails que nous croyons utile de faire connaître ; on verra la profonde différence qui existe entre les violences des schismatiques et les moyens pacifiques par lesquels l'Eglise catholique étend ses conquêtes dans le monde. La Russie, qui sait fort bien que sa puissance politique tient de très-près à sa puissance morale, ne néglige aucune espèce d'expédients pour faire le plus de prosélytes possible. On ne peut se tromper sur les misérables procédés qu'elle emploie ; ce sont toujours les mêmes : dans les pays où elle est maîtresse, elle persécute les populations ; dans ceux qui ne lui appartiennent pas, elle envoie des émissaires et tâche de gagner les habitants par la ruse ou la perfidie.

En Gallicie, elle a essayé de corrompre un certain nombre de grecs-unis,

des prêtres même, dont elle a eu soin de se faire des auxiliaires qui lui sont d'autant plus utiles que tout d'abord on ne songe guère à se défier de leurs doctrines. Mais la propagande russe n'obtient que de minces résultats dans ces contrées, malgré qu'elle y emploie la plus persistante activité. Heureusement le peuple ruthène tient à conserver sa foi, il veille sur elle avec soin, et quand il le faut, il sait même résister à ceux qui voudraient l'égarer. Voici ce qu'on écrit de Lemberg, à la date du 17 avril, à la *Correspondance du Nord-Est*: " La commune de Brzouchowicé, dans le district de Brzezany, et la commune de Lipowcé, dans le district de Zloczow, viennent d'adresser au gouverneur une plainte contre leurs curés, à qui ils reprochent d'introduire la liturgie schismatique : " Nous Ruthènes, dit cette plainte, nous sommes par là privés " des bénédictions et des consolations de la religion, parce que nous ne " pouvons ni assister aux messes schismatiques ni recevoir les sacrements " d'après un rite qui nous est étranger." Ces communes demandent donc qu'on leur envoie le plus tôt possible d'autres prêtres vraiment catholiques."

Un autre fait nous prouve combien les Ruthènes sont peu disposés à devenir schismatiques, quels que soient les piéges dont on ne cesse de les circonvenir. Dans le district de Starémiasto, les paysans du village Furzé ont élu un riche propriétaire polonais président du conseil de fabrique, à la place de leur curé grec-uni. A la suite d'une séance, une dispute s'est élevée entre le curé et les paysans ; ceux-ci, indignés de sa conduite, persuadés qu'il avait quelque tendance vers le schisme russe, lui ont déclaré publiquement qu'ils n'avaient plus confiance en lui, et qu'ils ne pouvaient désormais le regarder comme leur pasteur.

Il ne faudrait pas croire cependant que la plupart des prêtres grecs-unis sont vendus aux Russes. *Le Débat* nous apprend au contraire que le clergé ruthène, surtout le haut clergé, commence à s'apercevoir des dangers dont il est menacé. L'évêque grec-uni de Przemysl, Mgr. Sembratowicz, vient d'adresser au clergé ruthène de son diocèse un mandement par lequel il somme d'écarter sur-le-champ toutes les coutumes de la soi-disant Eglise slave, c'est-à-dire russe, qui se sont petit à petit introduites dans la liturgie grecque-unie. Dans le cas contraire, il appliquera aux ecclésiastiques en contravention les censures canoniques de l'Eglise. L'évêque blâme ensuite les tendances profanes de son clergé, dans lesquelles il ne reconnaît que des agitations politiques ; il avertit expressément de ne pas émigrer en Russie, et menace d'excommunier tous les prêtres qui, ayant émigré en Russie, ne seraient pas de retour dans le délai de six mois.

Ces mesures sont possibles dans les provinces qui dépendent de l'Autriche ; mais que peuvent faire celles qui sont sous la domination russe ? La *Gazette de Breslau* nous fournit des renseignements qui lui sont transmis

de Varsovie. Nous avons déjà raconté, et on doit s'en souvenir encore, avec quelle violence le gouvernement russe transformait, l'année passée, les églises de la population grecque-unie en églises orthodoxes, et remplaçait leurs prêtres par des popes. On pouvait bien ruiner les paysans, leur imposer des amendes considérables, transformer les églises et installer des popes ; mais il était difficile de contraindre la population à assister aux offices ou à regarder les popes comme les successeurs légitimes des curés qu'on avait chassés. Cependant, les autorités russes ne voulant pas tolérer que, durant les fêtes de Pâques, les popes fussent ainsi mis de côté, ont envoyé des détachements militaires aux environs de Siedlec. Ils étaient accompagnés de cinquante agents de police chargés d'exposer à la population rurale, qui est grecque-unie en grande majorité, les dangers auxquels elle s'expose en manquant de respect aux popes et en manifestant ainsi son antipathie contre le gouvernement.

A la date du 10 mai, la *Correspondance du Nord-Est* publie des détails encore plus affligeants : " On recommence à persécuter de plus belle les grecs-unis, déjà si tourmentés dans le cours de l'an dernier. Un grand nombre de prêtres et de simples particuliers appartenant à cette confession ont été amenés à la citadelle de Varsovie. C'est surtout aux environs de la ville de Biala que les persécuteurs se montrent acharnés. Les cosaques s'y livrent, dans les églises grecques-unies, à des excès et à des débauches que je ne puis vous décrire."

Le gouvernement russe s'imagine peut-être que de telles iniquités lui amèneront un grand nombre de prosélytes ; pour nous, nous sommes convaincu que, dans de semblables questions, l'abus de la force n'est pas seulement odieux, mais encore entièrement inutile. A défaut d'autre démonstration, les faits pourraient prouver au gouvernement moscovite quelle est son erreur à ce sujet. Assurément il n'a rien épargné pour étouffer la religion catholique en Pologne ; exil, confiscations, prisons, il a prodigué tous les châtiments et toutes les tracasseries, et cependant il n'a obtenu presque aucun résultat. Qu'il lise les chiffres qui nous sont fournis par le *Courrier de Vilna*, et il y verra l'éloquente condamnation d'un système réprouvé par toutes les âmes honnêtes. Ce journal donne le nom de dix-neuf prêtres catholiques qui, dans l'espace de vingt-neuf ans, depuis 1839 jusqu'à 1858, ont embrassé le schisme. Il est à remarquer que, de 1849 à 1865, il n'y a pas eu un seul cas d'apostasie, et que, sur ces dix-neuf prêtres, seize ont abjuré le catholicisme pour abandonner l'état ecclésiastique et pouvoir se marier.

VI.

Tandis que la Russie poursuit sans relâche son œuvre d'iniquité ; tandis qu'elle emploie les moyens les plus violents pour étouffer la religion catholique en Pologne, la Turquie, au contraire, se montre de plus en plus tolé-

rante à l'égard des chrétiens. Marche singulière des événements qui déjouent brusquement toutes les prévisions humaines ! Il y a quelques années à peine, si on eût annoncé qu'une persécution religieuse éclaterait en Russie ou dans l'empire ottoman, nous aurions désigné Constantinople bien avant de songer à Saint-Pétersbourg. Nous connaissions les âpres et vieilles rancunes des musulmans à l'égard des chrétiens. Quant à la Russie, où les haines religieuses sont bien moins profondes, et qui, de plus, a la prétention d'être une nation civilisée, nous n'aurions guère pu penser qu'elle se montrerait si cruelle et prodiguerait aux catholiques de ses Etats de si injustes traitements. Il était réservé à notre temps d'être témoin de ces faits déplorables, qui nous prouvent que les schismatiques sont souvent des ennemis plus acharnés pour l'Eglise que les fils de Mahomet.

Nous voulons signaler la révolution pacifique et consolante dont la Turquie nous offre actuellement le tableau : c'est là un spectacle que nous opposons volontiers à celui que nous avons eu la douleur de tracer en parlant de la Russie.

L'empire ottaman, qui depuis tant de siècles paraissait assoupi, se réveille aujourd'hui au souffle d'idées nouvelles, abandonne les vieilles aberrations de sa politique traditionnnelle, et s'engage dans une voie libérale au bout de laquelle, nous l'espérons, il trouvera ce calme et cette stabilité dont il a un besoin si pressant.

On sait que le sultan vient de constituer à Constantinople un conseil d'Etat appelé à délibérer sur les principales affaires du pays. Le nombre des membres de ce conseil doit être de cinquante ; mais, jusqu'à présent, il n'y a que trente-six conseillers d'Etat, avec vingt-deux maîtres des requêtes et treize membres du grand conseil de justice. Nous n'appellerions pas l'attention sur cette mesure, si, à certains égards, elle n'intéressait la religion. Ce que nous devons remarquer, parce que c'est un fait considérable, c'est que ces hauts fonctionnaires ont été choisis parmi les personnages les plus importants des différents cultes et des communautés diverses de l'empire. Vingt-deux des membres actuels ont été choisis en dehors de l'islamisme ; il y a sept catholiques, six grecs, quatre arméniens grégoriens, deux bulgares et trois israélites.

Voilà des mesures qui présentent un singulier contraste avec ce qui se passe en Russie, où l'on exile la plupart de ceux qui préfèrent souffrir tous les châtiments plutôt que de renier leur foi. Non-seulement on leur ferme l'accès aux charges publiques de l'Etat, mais encore on vend leurs propriétés, ou on les déporte comme des criminels d'Etat.

La Turquie agit bien autrement, et en cela elle fait preuve d'équité et de sagesse. Loin de réserver toutes les fonctions aux seuls adeptes du Coran, loin de proscrire les chrétiens, elle fait appel à tous les hommes éclairés de l'empire, mahométans, catholiques, grecs ou israélites. Pour nous en particulier, nous devons nous réjouir d'un événement dont la

gravité ne peut échapper à personne. Car, que l'on songe que le sultan est le chef spirituel de la religion en Turquie, que ce titre semblait lui faire une obligation d'empêcher tout rapprochement entre les chrétiens et les descendants de Mahomet, et l'on comprendra alors ce qu'il y a de hardi et de nouveau dans les récentes mesures de l'empereur Ahdul-Aziz. C'est là un acte mémorable, qui fait le plus grand honneur au sultan, et nous montre qu'il veut triompher des préjugés de son peuple en amenant une réconciliation solennelle entre les musulmans et les chrétiens de son empire.

Les chefs spirituels des communautés chrétiennes ont bien compris la portée d'un décret si favorable pour la religion, et, à l'occasion d'un discours que le sultan a prononcé en inaugurant les séances du conseil d'Etat, ils sont allés lui présenter leurs remercîments.

D'ailleurs, l'opinion publique en Turquie a subi, depuis quelques années, de profondes modifications ; peu à peu, les esprits deviennent plus sages en devenant plus éclairés, et c'est avec la plus vive satisfaction que l'on voit disparaître ce farouche fanatisme au nom duquel les vrais croyants ont commis autrefois de si coupables excès.

Ce qui atteste cet heureux changement dont nous parlons, ce sont les honneurs que l'on a rendus dernièrement à un chrétien distingué, Agathon-effendi, ministre des travaux publics en Turquie. La mort de cet homme regrettable, qui occupait dans son pays l'un des postes les plus élevés, a excité à Constantinople de justes et universels regrets. Une multitude considérable assistait à ses funérailles, et dans ces manifestations de publique sympathie, les chrétiens n'étaient pas seuls.

On ignore encore qui remplacera Agathon-effendi ; si nous en croyons certaines nouvelles, Daond-pacha, qui est catholique et gouverneur du Liban, serait nommé ministre des travaux publics.

Tel est, dans l'empire turc, l'état de la religion, dont les bienveillantes dispositions du sultan facilitent l'établissement et l'extension. Quelles réflexions cela peut inspirer, lorsque nous comparons ensemble la conduite du gouvernement russe et celle du gouvernement ottoman ! N'est-il pas honteux pour la Russie, nation chrétienne et qui devrait connaître les préceptes de la morale évangélique, n'est-il pas honteux pour elle de se trouver au-dessous de la Turquie, et d'autoriser publiquement des iniquités dont on rougirait à Constantinople ? N'est-il pas étrange de voir le sultan favoriser le christianisme dans ses Etats, payer de ses deniers un terrain destiné aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, recevoir du souverain pontife des félicitations solennelles pour la tolérance qu'il accorde aux chrétiens de son empire, tandis qu'en Russie on ferme les couvents, on chasse les religieux et on persécute les catholiques ?

Mais qu'on en soit sûr, la vraie foi ne sera pas étouffée sous ces sanglantes répressions : on a beau multiplier les entraves ou les condamnations, la Russie n'en obtiendra pas mieux le but sacrilége qu'elle poursuit.

Il arrivera pour la Pologne ce qui arrive actuellement pour l'Irlande : un jour ou l'autre, ce malheureux pays recevra la réparation que lui méritent depuis si longtemps des souffrances si noblement supportées. *Ne désespérons pas toujours de la justice divine,* dirons-nous avec un de nos plus illustres écrivains. *Tout crime social entraîne avec lui, tôt ou tard, son châtiment.* Qu'on lise l'éloquent article que M. de Montalembert vient de publier dans *le Correspondant,* et on y verra notre espérance exprimée avec une conviction plus énergique encore : " La Pologne dé-
" pecée, égorgée, et ensevelie, non par notre siècle, mais par les monar-
" chies de l'ancien régime, attend encore sa résurrection. Elle aussi aura
" son jour. En supposant, ce qu'à Dieu ne plaise, que le dix-neuvième
" siècle doive s'achever sans que cette réparation suprême soit consommée,
" voici ce dont on peut être sûr. La Pologne sera, jusque dans le plus
" lointain avenir, le châtiment de la Russie, comme l'Irlande a été le châ-
" timent de l'Angleterre, et, au bout du compte, on le verra, l'Eglise
" russe, que l'on implante aujourd'hui à l'aide du bourreau, sur les bords
" de la Dwina et de la Vistule, ne servira pas mieux que l'Eglise de
" Henri VIII et d'Elisabeth aux desseins de l'oppresseur. "

Il y a quelque temps, en présence d'une députation importante des communautés chrétiennes qui étaient venues lui présenter leurs hommages, le sultan a tracé en peu de mots le programme qu'il veut suivre à l'avenir. Abdul-Aziz a déclaré qu'il n'y aurait plus de différence désormais entre les chrétiens et les musulmans de son empire : " Je veux, a-t-il dit, que, sans distinction de race ou de religion, tous mes sujets puissent parvenir aux plus hautes charges de l'Etat, même à celle de grand vizir." L'empereur de Turquie vient de prouver que ses paroles ne demeureront pas sans effet, et qu'il est résolu à mettre de la conformité entre sa conduite et son langage.

Déjà nous avons parlé de la création d'un conseil d'Etat dont vingt-deux membres ont été choisis en dehors de l'islamisme et parmi lesquels on compte six conseillers catholiques. Des actes nouveaux nous montrent que le sultan marche d'un pas décidé dans la voie qu'il s'est tracée. Depuis la mort du regrettable Agathon-effendi, dont les funérailles, fait inouï, ont été honorées par la présence des ministres et des grands dignitaires de la Sublime Porte, le poste de ministre des travaux publics était resté vacant. On sait aujourd'hui que son successeur est Daoud-pacha, gouverneur général du Liban, et qui appartient à la religion catholique.

Un autre choix que nous devons également signaler, c'est celui de Franco-Coussa-effendi, directeur général de la douane, nommé gouverneur du Liban. Comme Daoud-pacha, Franco-effendi est catholique ; c'est un homme dont on vante les nobles et solides qualités : il est bon, actif, généreux et d'une intégrité au-dessus de tout soupçon : aussi affirme-t-on que

l'empereur ne pouvait confier les intérêts des maronites à un homme plus distingué par les services qu'il a rendus ou les talents administratifs dont il a déjà donné grand nombre de preuves.

Nous n'avons pas à faire connaître les différents détails de la vie publique de ce haut fonctionnaire, ses commencements d'abord modestes et les emplois qu'il a successivement remplis avant de parvenir au poste si important de gouverneur-général du Liban. Nous voulons dire cependant que Franco-effendi aura sur son prédécesseur un avantage sérieux, avantage qui contribuera largement à lui gagner la confiance de ceux qu'il aura à gouverner. Il n'est pas arménien comme Daoud-pacha, contre lequel les maronites avaient certaines défiances, parce qu'ils le considéraient à tort ou à raison comme adversaire de leur race. De là certains mécontentements qui n'osaient pas toujours se produire au grand jour, mais dont la persistance a rendu assez pénible l'administration de Daoud. Comme les maronites, au contraire, Franco-effendi appartient à la race arabe, ce qui lui permettra de parler avec eux dans leur propre langue qui est aussi la sienne : Franco est d'Alep.

Aussi espère-t-on voir cesser bientôt les troubles qui agitaient encore assez souvent les populations de la montagne : comme les préventions de race n'existeront plus entre les Libanais et leur gouverneur général, il est probable que l'esprit de concorde va se développer de plus en plus parmi ces catholiques, qui furent toujours pour la France des amis constants et dévoués. D'ailleurs, l'habileté du nouveau gouverneur, son expérience des affaires permettent de croire que ces espérances ne seront pas vaines : par l'affabilité de ses manières, par son intelligence et surtout par sa probité reconnue, il saura gagner l'affection de ces maronites qui ne réclament que le repos, et qui, pour demeurer paisibles, ne demandent qu'à être sagement gouvernés. Pour nous, nous sommes sans inquiétude sur le sort d'une contrée confiée au zèle intelligent et éclairé d'un fonctionnaire aussi recommandable. " Le passé de Franco-effendi, lisons-nous dans une correspondance du *Monde*, répond de son avenir. Nul doute que sa profonde piété et les qualités aussi éminentes que solides qui en découlent ne le fassent aimer et respecter des maronites, comme il l'est de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'apprécier."

On le voit, le gouvernement turc s'engage dans une route toute nouvelle et brise avec les funestes traditions de son ancienne et intolérante politique. Le sultan fait appel à tous les courages et à tous les dévouements sans distinction, et montre qu'il est disposé à accorder sa confiance à tous ses sujets quels qu'ils soient, musulmans, grecs, catholiques ou israélites. C'est là un progrès sérieux dont la portée sera considérable et qui aura pour la religion les résultats les plus heureux. On ne peut le nier, c'est une grande révolution qui vient de s'accomplir à Constantinople, et, comme l'a dit avec raison Fuad-pacha, la Turquie vient d'avoir

son 89, avec cette différence toutefois qu'il n'en a pas coûté au pays une seule goutte de sang.

Les grandes réformes sont commencées ; elles se développeront encore davantage, nous l'espérons, et, avec le temps, elles finiront par changer la face des choses et régénérer un pays dont l'existence a été un instant si gravement compromise. Pour le moment, réjouissons-nous des conquêtes déjà faites ; on peut l'affirmer, la révolution dans les préjugés de la vieille Turquie est aujourd'hui consommée. Les musulmans sont dépouillés de cette suprématie politique qui a été si fatale à l'empire ottoman ; les chrétiens sortent de l'état d'infériorité où on les avait tenus jusqu'à présent ; on choisit parmi eux des magistrats, des conseillers et des fonctionnaires de l'ordre le plus élevé : voilà tout autant de sages et justes mesures qui, en donnant satisfaction à de légitimes exigences, ne peuvent manquer de contribuer au maintien du bon ordre et de la paix.

Certains critiques malveillants se montrent peu satisfaits de ces concessions, nous apprend le correspondant du *Monde* ; ils ont une foi très-médiocre dans les réformes accomplies ; ils ne croient pas à l'influence future du conseil d'Etat ; ils blâment la manière dont il a été composé et se plaignent de ce que les nationalités chrétiennes de l'empire n'aient fourni à la nouvelle institution que des contingents inégaux. Il serait facile de répondre à ces récriminations. Pour le moment nous ne dirons que deux mots : sans doute tout n'est pas encore parfait en Turquie ; mais du moins il faut savoir reconnaître le bon vouloir du gouvernement ottoman à l'égard des chrétiens de l'empire, bon vouloir dont nous avons résenté des preuves qui ont pour nous une incontestable valeur.

Nous aurions désiré parler assez longuement des distributions des prix qui ont été si intéressantes dans nos Colléges, Couvents et Ecoles. Nous nous voyons forcément obligés d'y renoncer, à cause de l'abondance des matières, quoique nous ayons ajouté 16 pages de plus au présent numéro.

L'EMERAUDINE.*

Chaque fleur a un être qui l'aime, qui vit de sa vie, qui reçoit d'elle tout son bonheur. Ces êtres s'appellent papillons, scarabées, buprestes, et mille noms ignorés dans les salons, mais bien connus de ceux qui étudient la nature. Ces noms sont souvent unis à celui de la plus aimée; le sphinx du liseron, le papillon du laurier-rose, le scarabée de la primevère, le bupreste du bouton-d'or. Nommez ou l'insecte ou la fleur, on se les rappellera tous deux en même temps : ce sont deux existences liées, comme ces hymens heureux si rares parmi les hommes.

La rose, cette belle parmi les plus belles, ne devait-elle pas avoir son admirateur privilégié, son préféré entre tous ! Elle sourit un instant au papillon qui passe, à l'étourdi moucheron : mais elle reçoit et cache entre ses fraîches corolles l'Emeraudine fidèle, qui recherche toujours ses parfums : la beauté de l'une n'est-elle pas égale à celle de l'autre ? Le voile de la rose est vert : l'Emeraudine est un insecte qui porte aussi un manteau d'un vert éclatant, chatoyant aux rayons du soleil. Le reste de son vêtement est d'un pourpre violet aussi magnifique que la vive couleur de celle qu'il adore : il porte les couleurs de sa belle : il semble qu'en demeurant sans cesse près de la rose, il a participé à sa beauté. Si la rose se balance au moindre souffle du vent, si elle entrouve peu à peu ses lèvres vermeilles, l'Emeraudine s'élève sur ses ailes transparentes, abritées par une cuirasse d'or : lorsque le ciel est pur, beau, tranquille et le soleil resplendissant, l'insecte brillant arrive, il semble qu'un rayon du soleil s'est incarné en un être vivant pour mieux se faire sentir à la rose qu'il veut charmer. Il se balance autour de sa fleur chérie : il respire toutes les senteurs qu'elle confie aux vagues de l'air : puis il modère son vol, s'arrête et se précipite au milieu des pauvres étamines, qui le couvrent d'une poussière dorée. A son arrivée, les pétales arrondis frémissent de plaisir et se redressent autour de lui comme de fraîches tentures de rose. Le plus doux miel lui est offert, non comme à l'abeille qui butine pour une république dont la foule avide et paresseuse occupera à son profit l'industrie des plus actifs ; ce miel est pour lui seul ; la beauté choisit ce qui est beau, tout le reste est profane et indigne.

J. FREDERICK.

---

(1) Nom vulgaire de la *Cétoine* verte, couleur d'emeraude. Nous ne l'avons pas rencontrée ici, mais il y a la petite Cétoine à bandes argentées qui vit aussi sur la rose.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

(*Suite.*)

XVI.

Arrivée de M. de Maisonneuve à Québec.

Enfin, contre toutes les apparences humaines, M. de Maisonneuve arriva. Le mauvais état de son navire, qui faisait beaucoup d'eau, joint aux furieuses tempêtes qu'il essuya après qu'il eut été séparé de mademoiselle Mance, l'avait obligé de relâcher trois fois en France; et dans ces relâches, il avait perdu trois ou quatre de ses hommes, entre autres celui qui lui était le plus nécessaire de tous, son chirurgien. Effrayés sans doutes des risques qu'ils auraient à courir sur un pareil navire, ces hommes étaient restés à terre, et avaient renoncé à une expédition dont le début les avait déjà mis en si grand péril. En arrivant à Tadoussac, M. de Maisonneuve fut agréablement surpris d'y trouver l'un de ses amis intimes, M. de Courpon, amiral de la flotte de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il lui raconta les avaries qu'il avait essuyées, et surtout la perte de son chirurgien, dont les services lui auraient été indispensables dans la formation du nouvel établissement, qu'il ne pouvait faire sans qu'il y eût bien du sang répandu. Touché de ce récit, M. de Courpon lui offrit généreusement son propre chirurgien; et celui-ci, informé du besoin qu'on avait de lui, se présenta gaiement, fit descendre son coffre dans la chaloupe préparée pour M. de Maisonneuve, et partit incontinent avec lui pour Québec, où ils arrivèrent le 20 du mois d'août.

XVII.

M. de Montmagny essaye de détourner M. de Maisonneuve d'aller s'établir à Montréal.

La présence de M. de Maisonneuve à Québec devait être un grand sujet de consolation et de joie pour Mademoiselle Mance, si inquiète jusque-

là; et, de son côté, M. de Maisonneuve éprouva une très-vive satisfaction en apprenant que tous ses gens étaient heureusement arrivés. Mais la joie de se voir délivré des furies de la mer et réuni avec sa recrue, fut diminuée de beaucoup, lorsque mademoiselle Mance lui apprit tous les efforts qu'on se proposait de faire, pour le dissuader d'aller s'établir à Montréal. En effet, immédiatement après cette entrevue, M. de Maisonneuve étant allé saluer les principaux de la colonie, M. de Montmagny lui dit: "Vous savez que la guerre avec les Iroquois a recommencé; " qu'ils nous l'ont déclaré, au lac Saint-Pierre, le mois dernier, en rom- " pant la paix d'une façon qui les fait voir plus animés que jamais contre " nous. Vous ne pouvez donc pas songer raisonnablement à vous établir " dans un lieu si éloigné de Québec que l'est l'île de Montréal. Il faut " changer de résolution; et, si vous le voulez, on vous donnera l'île " d'Orléans. Au reste, la saison serait trop avancée pour pouvoir vous " établir à Montréal avant l'hiver, si vous en aviez la pensée." M. de Maisonneuve répondit avec calme: "Monsieur, ce que vous dites serait " bon, si l'on m'avait envoyé en Canada pour délibérer sur le poste qu'il " conviendrait de choisir; mais la Compagnie qui m'envoie, ayant déter- " miné que j'irai à Montréal, il est de mon honneur, et vous ne trouverez " pas mauvais que j'y monte pour y commencer une colonie. Quant à la " saison, puisqu'elle est trop avancée. vous agréerez que je me contente, " avant l'hiver, d'aller reconnaître ce poste, avec les plus lestes de mes " gens, afin de voir dans quel lieu je me pourrai camper, le printemps " prochain, avec tout mon monde." Malgré une résolution si ferme de la part de M. de Maisonneuve, M. de Montmagny ne désespérait pas de le faire changer de sentiment et se proposait de revenir à la charge. Il paraît que, parmi les officiers de la flotte des Cent-Associés, quelques-uns ne blâmaient pas le dessein de Montréal; du moins l'amiral, M. de Courpon, l'approuvait saus doute, puisqu'il avait donné son propre chirurgien à M. de Maisonneuve; et ce fut peut-être ce motif qui porta M. de Montmagny à attendre, pour faire une dernière tentative, que tous les vaisseaux fussent partis.

XVIII.

Assemblée à Québec; M. de Maisonneuve déclare qu'il s'établira à Montréal et non ailleurs.

Comme il n'avait rien pu obtenir sur l'esprit de M. de Maisonneuve dans ses entretiens privés, il convoqua une assemblée des personnes les plus considérables du pays, pour décider s'il ne serait pas plus à propos que la nouvelle recrue s'établît dans l'île d'Orléans et renonçât à son entreprise. A considérer le projet de M. de Maisonneuve, indépendamment des motifs particuliers que ses Associés croyaient avoir de l'exécuter, la proposition de M. de Montmagny était très-sage, également avantageuse,

et à la nouvelle recrue, qu'on mettrait par là à couvert des surprises des Iroquois, et à la colonie de Québec, qui pouvait être secourue par l'autre, en cas d'attaque : car l'île d'Orléans est à côté de Québec ; et, d'après ce nouveau dessein, les deux établissements, quoique distincts entre eux, n'en auraient formé au fond qu'un seul, qui, par sa posittion sur les deux rives du fleuve et ses forces réunies, eût inspiré de la terreur aux Iroquois. Au lieu qu'en formant le nouvel établissement soixante lieues au-dessus de celui de Québec, on les mettait l'un et l'autre dans l'impossibilité de se secourir mutuellement ; et en la divisant on affaiblissait ainsi sans raison la colonie Française. L'assemblée étant donc réunie, M. de Maisonneuve, qui était présent, prit la parole avant qu'on eût encore rien décidé, et s'expliqua en homme de cœur, accoutumé au métier des armes. Il témoigna d'abord sa surprise, de ce qu'on mettait en délibération une affaire qui le regardait personnellement, sans qu'il en eût parlé lui-même ; ajoutant qu'il n'était pas question pour lui de s'établir dans l'île d'Orléans ; qu'il était venu pour jeter les fondements d'une ville dans l'île de Montréal, et que, quand ce dessein paraîtrait être plus périlleux encore qu'on ne le disait, il l'exécuterait, dût-il y perdre la vie. " Je ne suis " pas venu pour délibérer, conclut-il, mais bien pour exécuter ; et tous les " arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il " est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie." Une déclaration si noble, si courageuse et si énergiquement exprimée, mit fin à la délibération, et fut cause que l'assemblée se sépara sans rien conclure.

XIX.

M. de Maisonneuve prend possession de l'île de Montréal.

Loin d'être offensé de ce discours, M. de Montmagny, qu'on dit n'avoir improuvé d'abord l'établissement de Montréal que pour céder à des insinuations qui lui étaient faites, fut charmé, au contraire, de voir M. de Maisonneuve animé d'une si généreuse résolution ; et, au lieu d'y opposer de nouvelles difficultés, il voulut le conduire lui-même à Montréal, afin de reconnaître ce poste et de le mettre en possession de l'île, conformément aux ordres qu'il avait reçus de la grande Compagnie. Ils partirent, en effet, au commencement du mois d'octobre, avec le P. Vimont, supérieur des Jésuites, et avec d'autres qui connaissaient parfaitement le pays, et arrivèrent, le 14 du même mois, dans le lieu de l'île de Montréal où fût bâti ensuite le Fort, dont nous parlerons bientôt, et qu'occupe aujourd'hui une partie de la ville. Le lendemain, qui fut le jour de la fête de sainte Thérèse, ils firent les cérémonies alors en usage en pareille circonstance ; et, après avoir dressé l'acte de prise de possession, ils s'embarquèrent pour retourner à Québec. Cependant M. de Maisonneuve, durant ce voyage et depuis son arrivée en Canada, n'était pas sans inquiétude pour sa

recrue, la voyant sans maison et sans asile, pendant la rigueur de l'hiver, dont elle allait faire la première expérience. Le magasin, que ses gens construisaient à Québec, devait servir pour conserver les provisions et les effets qu'il venait d'amener de France, et la maison qu'on avait commencé à élever était trop peu considérable, et faite d'ailleurs trop à la hâte, pour loger et mettre à l'abri du froid plus de quarante personnes, qu'il avait avec lui. Mais la divine Providence le tira bientôt de cet embarras, de la manière du monde la plus inattendue et la plus étonnante.

XX.

M. de Puiseaux demande d'être Associé à l'œuvre de Montréal.

En descendant le fleuve Saint-Laurent, pour retourner à Québec, il s'arrêta, à une journée de ce poste, dans le lieu appelé Sainte-Foy, situé sur le fleuve, où demeurait alors ce vieillard vénérable, dont nous avons parlé, M. Pierre de Puiseaux (*), sieur de Montrenault. Un homme si zélé pour la formation de la colonie Française, en Canada, devait être très-désireux de connaître les projets de M. de Maisonneuve, nouvellement arrivé avec sa recrue ; aussi l'interrogea-t-il fort au long, sur la Compagnie de Montréal, et sur le dessein qu'elle se proposait. Il demeura si satisfait de tout ce qu'il en apprit, qu'il désira vivement d'en faire partie lui-même, et pressa vivement M. de Maisonneuve de vouloir bien l'y associer, protestant qu'il se consacrerait personnellement à une si sainte œuvre, et donnerait à l'instant sa maison de Sainte-Foy, ainsi que celle de Saint-Michel, avec tout ce qu'il avait de meubles et de bestiaux. Il ajouta que, pendant l'hiver, une partie des hommes de la nouvelle recrue, pourrait construire des barques à Sainte-Foy, où se trouvaient beaucoup de chênes ; tandis que le reste travaillerait à la menuiserie, dans sa maison de Saint-Michel, et préparerait tout ce qui serait nécessaire à la nouvelle colonie, en sorte que, lorsque le printemps serait venu, on mettrait dans les barques tout ce qu'on aurait ainsi préparé, et qu'on irait ensuite s'établir à Montréal.

(*) Champlain parle d'un M. de Puisieux, secrétaire des commandements du roi, qui lui écrivit en 1621, pour lui faire savoir qu'on lui envoyait des armes. Quoique Champlain ait écrit *Puisieux*, au lieu de *Puiseaux*, nous n'oserions pas assurer que cette différence seule dût montrer qu'il s'agissait ici d'un autre personnage, attendu que Champlain n'est guère sévère dans l'orthographe des noms, les écrivant tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Ainsi, lorsqu'il parle des frères *Kertk*, il écrit indifféremment *Quer*, *Guer*, *Kertk*. En nommant son beau-frère, il l'appela tantôt *Boullé*, tantôt *Boullay*, puis *Boulay*, enfin *Boulé*. Après avoir désigné le P. *Noyrot*, Jésuite, sous ce nom, il l'appelle *Nerot* ; et il en use avec la même liberté, en écrivant plusieurs noms propres. On pourrait donc supposer que, par de Puisieux, il aura désigné M. de Puiseaux, comme nous voyons que dans un acte de Tronquet, notaire à Québec, du 13 septembre 1644, il est nommé Pierre de Puisseaux, et par la mère de l'Incarnation *Piseaux*, comme aussi par M. Dollier de Casson, qui, après avoir écrit *Puizeaux*, a mis de sa main *Pizeaux*.

XXI.

M. de Puiseaux reçu, par provision, dans la Société de Montréal.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de surprise, d'allégresse, de reconnaissance dont M. de Maisonneuve était pénétré tour à tour, en entendant M. de Puiseaux lui faire une proposition si inattendue. Jusqu'à ce moment, il n avait su où faire hiverner tout son monde, ni à quoi il pourrait l'occuper, pendant l'hiver, si long en Canada; et cette perspective l'avait tenu dans de continuelles inquiétudes. Mais entendant M. de Puiseaux lui faire ces offres, qui répondaient si parfaitement à ses besoins, et lui procuraient même beaucoup plus qu'il n'aurait osé espérer, il lui semblait ouïr une voix céleste. Il ne pouvait s'empêcher dans le plus intime de son cœur, de louer Dieu qui venait à son secours avec une sollicitude si prévenante, si attentive et si paternelle; ni se lasser d'admirer la facilité et la générosité de cet homme, qui, dans un moment, se trouvait disposé à se dessaisir, en faveur de Montréal, de tous les biens qu'il possédait, qui lui avaient coûté tant de travail et de dépenses, et à se consacrer lui-même en personne à cette œuvre, pour en partager le mérite et les périls. Cependant, quelque satisfaction qu'il éprouvât, il voulut en déférer, avant tout, à la Compagnie de Montréal, et répondit à M. de Puiseaux qu'il avait un sensible regret de ne pouvoir accepter d'une manière absolue et définitive, une proposition aussi généreuse qu'était la sienne, sans l'agrément préalable de ceux dont il avait l'honneur d'être l'associé; mais que, pouvant présumer leur consentement, il le recevrait volontiers, s'il l'avait pour agréable, sous la condition qu'ils ratifieraient eux-mêmes son admission dans leur Compagnie.

XXII.

M. de Puiseaux donne tous ses biens à la Société de Montréal.

De son côté, M. de Puiseaux, qui éprouvait un désir ardent de se joindre sans délai à des associés si zélés et si chrétiens, accepta de grand cœur la condition, et livra sur-le-champ à M. de Maisonneuve sa maison de Sainte-Foy, dans laquelle ce dernier laissa son chirurgien avec des charpentiers, pour y construire des barques. De là, M. de Puiseaux le conduisit à sa maison de Saint-Michel, réputée, comme on l'a dit, le bijou du Canada, qu'il lui remit pareillement, ainsi que tout ce qu'il possédait de bestiaux et de meubles, sans se réserver même une chambre pour un ami. En un mot, il se démit si absolument de tout ce qu'il avait possédé jusqu'alors, qu'après cette donation universelle, il dit à madame de la Pelterie, qui logeait alors à Saint-Michel: " Madame, ce n'est plus moi qui vous donne " l'hospitalité: je n'ai plus rien ici. Vous en avez présentement l'obliga- " tion à M. de Maisonneuve: car il est maître de tout." Ce qui toucha

ainsi M. de Puiseaux et lui inspira une résolution si prompte et si généreuse, ce fut le dessein pur et désintéressé des Associés de Montréal; et on conçoit que ce bon vieillard, si zélé lui-même pour l'établissement de la colonie que la Compagnie de la Nouvelle-France semblait alors avoir abandonnée, devait se trouver heureux d'entrer en société avec MM. de Montréal, qu'il voyait remplis des vues semblables aux siennes, et prêts à tous les sacrifices, pour procurer la sanctification du pays.

XXIII.

Madame de la Pelterie s'attache à l'œuvre de Montréal.

Ce même motif fit aussi la plus profonde impression sur madame de la Pelterie, dès qu'elle en eut connaissance, et l'attacha elle-même à l'œuvre de Montréal. Il est vrai qu'à en croire M. de la Tour, dans ses *Mémoires sur M. de Laval*, où il se montre assez mal informé dans un grand nombre de ses récits, la fondatrice des Ursulines en aurait usé de la sorte par une légèreté de femme ; et, donnant trop dans le goût des nouveaux établissements, aurait voulu avoir part aux fondations de Montréal, comme elle en avait eu à celle des religieuses de Québec. Mais, si l'on devait regarder comme un trait de légèreté la résolution qu'elle prit de se joindre aux colons de Montréal et de se fixer dans cette île, il faudrait traiter aussi de légèreté le dessein qu'elle avait exécuté, avec tant de courage, en quittant la France, pour se dévouer au salut des sauvages du Canada, dessein que saint Vincent de Paul et le P. Charles de Condren, Général de l'Oratoire, avaient jugé venir de Dieu. Car le motif qui l'avait conduite dans la Nouvelle-France était le même qui l'attirait à Montréal, savoir: l'espérance de contribuer, par ses soins et son zèle, à la sanctification des petites filles sauvages. Nous avons raconté combien elle était affligée de voir que la Compagnie des Cent-Associés, malgré ses promesses tant de fois réitérées, ne fît rien de ce qu'elle aurait dû, pour fixer des sauvages près de Québec ; voyant donc que MM. de Montréal étaient disposés, au contraire, à faire toute sorte de sacrifices, en vue d'attirer et de fixer les sauvages dans leur île, il était naturel que madame de la Pelterie, si désireuse de contribur à la sanctification de ces barbares, se détachât de Québec pour suivre les fondateurs du nouvel établissement. Aussi s'attacha-t-elle à eux, dès que les colons pour Villemarie furent arrivés, comme le fait remarquer la mère Marie de l'Incarnation, Supérieure des Ursulines: " Notre bonne fondatrice, qui nous a amenées en Canada, dit-" elle, a demeuré un an avec nous. Elle commença ensuite à vouloir " visiter les sauvages de temps en temps, ce qui était très-louable. Peu " après, elle nous quitta tout-à-fait, ne venant nous visiter que peu " souvent. On jugeait de là qu'elle n'aimait pas la clôture ; et, n'étant pas " Religieuse, il était raisonnable de la laisser à sa liberté. Cependant les

" personnes qui vinrent l'an passé, pour établir l'habitation de Montréal, qui " sont un gentilhomme et une demoiselle de France, ne furent pas plutôt " arrivés, qu'elle se retira avec eux, et reprit ensuite ses meubles. Vous " dire que notre bonne fondatrice ait tort, je ne le puis, selon Dieu : car, " d'un côté, je vois qu'elle n'a pas le moyen de nous assister étant séparée " de nous, et son bien n'étant pas suffisant pour l'entretenir dans les " voyages qu'elle fait. D'ailleurs, comme elle retourne dans le siècle, il " est juste qu'elle soit accommodée selon sa qualité ; et ainsi, nous n'avons " nul sujet de nous plaindre, si elle retire ses meubles ; et enfin, elle a " tant de piété et de crainte de Dieu, que je ne puis douter que ses inten- " tions ne soient bonnes et saintes."

XXIV.

La recrue pour Montréal hiverne à Saint Michel et à Sainte-Foy.

Madame de la Pelterie s'était d'abord retirée à Saint-Michel, afin d'être plus rapprochée de Sillery, où résidaient les sauvages, dont elle aimait à visiter les petites filles, les terres de Sillery étant contiguës au fief de Saint-Michel, et ce fut là qu'elle passa l'hiver avec mademoiselle Mance. Dans la société de cette sainte demoiselle, elle eut lieu de connaître à fond la pureté de son zèle et ses vertus. " Elle lia amitié avec elle, dit la sœur " Morin, comme de sœur à sœur, et avait pour elle tous les égards possi- " bles ; et, de son côté, mademoiselle Mance eut toujours pour madame " de la Pelterie un profond respect et une estime proportionnée à son " mérite distingué en tout." Nous avons vu que les Hospitalières de Québec étaient allées s'établir à Sillery, pour y donner leurs charitables soins aux sauvages. Leur voisinage de Saint-Michel les mit en fréquents rapports avec mademoiselle Mance et les autres personnes de la recrue. " Durant " l'hiver," disent ces Religieuses dans leurs Mémoires, "M. de Maisonneuve, " mademoiselle Mance, les soldats et les laboureurs, nouvellement arrivés " de France pour l'établissement de Montréal, logés chez M. de Puiseaux, " nous visitèrent souvent, avec une consolation réciproque." A Saint-Michel, M. de Maisonneuve et M. de Puiseaux employaient une partie de leurs hommes aux ouvrages de menuiserie et aux autres travaux nécessaires ou utiles à leur futur établissement ; tandis qu'à Sainte-Foy, le reste de leur monde s'occupait à la construction des barques, destinées à les porter tous, avec leurs effets, à Montréal.

A Continuer.

LETTRE PASTORALE

DES

PERES DU QUATRIEME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC.

(Suite.)

VI.

DU SERMENT.

Le nom de Dieu est saint et terrible, (Ps. CX. 9) il ne doit être prononcé qu'avec le plus profond respect, et *le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.* (Exode, XX. 7).

Il est encore écrit dans nos Livres saints : *Vous ferez serment en disant: Vive le Seigneur ; mais que ce soit avec vérité, avec discrétion et avec justice.* (Jérémie, IV. 2).

Celui qui fait serment, prend à témoin de la vérité de ce qu'il dit, le Dieu de toute vérité. Le serment est un hommage rendu à la souveraine véracité de Dieu. Mais aussi le parjure a été considéré par tous les peuples comme un outrage énorme à la Divinité, comme un crime abominable, digne des plus terribles châtiments.

Nous ne pouvons vous le dissimuler, Nos Très-Chers Frères, nous sommes épouvantés de voir avec quelle facilité certains hommes, oubliant la crainte de Dieu, osent se parjurer, soit devant les tribunaux, soit dans les temps d'élection. Ainsi, pour un vil intérêt, pour assurer le triomphe d'un candidat quelquefois indigne de la moindre confiance, on profane le nom adorable de Dieu. Et, ce qui met le comble à cette iniquité, et nous fait redouter pour notre pays les effets de la juste indignation du Seigneur, c'est qu'on ne craint pas de justifier de pareilles énormités : on essaie de se faire une fausse conscience et de pallier à ses propres yeux tout ce qu'il y a d'impie et d'abominable dans le parjure.

Pourrions-nous, Nos Très-Chers Frères, garder le silence sur une pareille impiété et sur un si grand désordre social ? Pourrions-nous ne pas vous rappeler ici la sainteté du serment ?

C'est toujours un péché mortel de faire serment pour affirmer une chose que l'on sait être fausse.

C'est toujours un péché mortel de se parjurer pour affirmer que l'on est

électeur ou que l'on possède réellement et de bonne foi des biens suffisants, tandis que la conscience crie le contraire.

C'est toujours un péché mortel d'engager quelqu'un à se parjurer.

Craignez ce grand Dieu qui tient vos vies entre ses mains ; craignez d'offenser ce Juge souverain qui est le témoin de toutes vos pensées et de toutes vos paroles, et *qui a le pouvoir non seulement de vous donner la mort, mais encore de précipiter vos âmes dans les flammes éternelles.* (S. Luc, XII. 5). Eh ! que vous servira d'avoir, par des moyens illicites, par la fraude, par la violence, par le parjure, gagné une élection, ou même *gagné l'univers entier si vous perdez votre âme pour l'éternité ?* (S. Matth., XVI. 28).

VII.

DES SOCIÉTÉS DÉFENDUES.

Ce que nous venons de vous dire sur l'énormité du parjure, nous amène naturellement à vous parler de ces serments téméraires et de ces promesses téméraires sur l'honneur, par lesquels on entre dans les sociétés appelées *secrètes*, où l'on s'engage à garder le secret le plus absolu et le plus inviolable sur le but, sur les résolutions, sur les actes et sur les membres de ces associations.

La sainte Eglise catholique défend formellement à ses enfants, et sous peine d'excommunication, de s'enrôler dans les sociétés secrètes, soit que l'on y exige un serment, soit que l'on s'y contente d'une simple promesse. L'expérience prouve le danger qu'elles offrent pour la religion et pour la société. D'ailleurs le simple bon sens ne dit-il pas que la vérité et la justice ne redoutent point la lumière, et qu'une association dont le but serait honnête et avouable, ne s'envelopperait pas ainsi de mystères impénétrables ?

" Fermez donc l'oreille, dit le Souverain Pontife Léon XII, d'heureuse " mémoire, fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer " dans leurs assemblées, vous affirment qu'il ne s'y commet rien de con- " traire à la raison et à la religion. D'abord ce serment coupable que " l'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous com- " preniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y " rester. Ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a " de plus criminel et de plus compromettant, à ceux qui sont dans les " grades inférieurs, il est cependant manifeste que la force et l'audace de " ces sociétés pernicieuses s'accroissent en raison du nombre et de " l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi ceux des rangs inférieurs " doivent être considérés comme complices de tous les crimes qui s'y " commettent." (*Lettre apostolique de Léon XII*, 13 *mars* 1826.)

Tenez-vous également éloignés de certaines autres sociétés, moins secrètes, il est vrai, mais encore trop dangereuses. Sous prétexte de

protéger les pauvres ouvriers contre les riches et les puissants qui voudraient les opprimer, les chefs et les propagateurs de ces sociétés cherchent à s'élever et à s'enrichir au dépens de ces mêmes ouvriers souvent trop crédules. Ils font sonner bien haut les beaux noms de *protection mutuelle* et de *charité*, pour tenir leurs adeptes dans une agitation continuelle et fomenter des troubles, des désordres et des injustices. De là résultent pour les pauvres ouvriers deux grands malheurs. D'abord ils s'exposent au danger de perdre leur foi, leurs mœurs et tout sentiment de probité et de justice, en faisant société avec des inconnus qui se montrent malheureusement trop habiles à leur communiquer leur propre perversité. En second lieu, l'on a vu, ici comme aux Etats-Unis, comme en Angleterre, comme en France et partout ailleurs, les tristes fruits de ces conspirations contre le repos public. Les pauvres ouvriers n'en ont retiré qu'une misère plus profonde, une ruine totale des industries qui les faisaient vivre ; et quelques fois même, les rigueurs de la justice humaine sont venues y ajouter des châtiments exemplaires.

Croyez-le donc bien, Nos Très-Chers Frères, lorsque vos pasteurs et vos confesseurs cherchent à vous détourner de ces sociétés, ils se montrent vos véritables et sincères amis ; vous seriez bien aveugles si vous méprisiez leurs avis pour prêter l'oreille à des étrangers, à des inconnus qui vous flattent pour vous dépouiller, et qui vous font de séduisantes promesses pour vous précipiter dans un abîme, d'où ils se garderont bien de vous aider à sortir.

VIII.

DE L'INTEMPÉRANCE.

Nous devons encore vons prémunir, Nos Très-Chers Frères, contre un ennemi qui se présente à vous sous les dehors les plus séduisants, et qui en veut à votre repos, à votre fortune, à votre santé, à votre famllle et votre salut éternel. Oh ! que de ruines entassées sur le passage de ce monstre infernal que l'on appelle *ivrognerie !* Que de larmes il a fait répandre ! Que de crimes il a inspirés ! *Malheur à vous*, s'écrie le prophète Isaïe, *malheur à vous qui vous levez de bonne heure pour vous livrer à l'intempérance jusqu'au soir ! Malheur à vous qui êtes forts pour boire le vin et pour en supporter les excès !* (Isaïe V. 11. . 22). En criant ainsi malheur, ce n'est pas une malédiction que nous prononçons contre des enfants égarés, pour le salut desquels nous donnerions volontiers notre vie ; il nous est toujours bien plus doux de pardonner et de bénir. Mais pouvons-nous ne pas vous rappeler les paroles du Saint-Esprit, annonçant avec une infaillible certitude, le sort affreux qui menace l'ivrogne ? Et que dirons-nous de ces vendeurs de boisson, qui se font les suppots de Satan dans un commerce infâme et homicide ? *Malheur*

celui par qui vient le scandale! S. Matth., XVIII. 7). Malheur à vrogne, mais malheur mille fois aux vendeurs de boissons, qui sont la ıuse première de toutes ces calamités!

Comment pourrait-il en être autrement, quand il s'agit d'un vice qui ıvale l'homme au dessous de la brute: qui éteint tout sentiment d'hon-ıur, de pudeur et d'affection: qui ruine les familles et attire sur elles ıs châtiments terribles à cause des crimes et des blasphèmes dont il est source féconde? N'est-ce pas un vice qui tue en même temps le corps : l'âme du malheureux qui s'y abandonne?

Nous faisons donc appel à tous ceux qui ont à cœur le bien de la ligion et de la patrie, afin qu'ils s'unissent à nous pour arrêter, ou du oins pour diminuer, autant que possible, les ravages de l'intempérance. ui, nous vous en supplions par la charité de Notre-Seigneur Jésus-hrist, qui est mort pour racheter nos âmes, priez pour ces malheureux ue Satan tient enchaînés dans une habitude ruineuse, priez pour que ieu ouvre les yeux à ces vendeurs de boisson sur l'énormité du scandale ont ils se rendent coupables; priez pour que Dieu inspire à nos législateurs de sages mesures propres à arrêter un mal si préjudiciable à notre ays; priez enfin pour que les autorités municipales et paroissiales remlissent courageusement et fidèlement leur devoir: car elles répondront n jour devant le souverain Juge de tous les crimes qu'elles pouvaient t devaient empêcher. Hélas! n'arrive-t-il pas trop souvent que les intérêts de toute une paroisse sont sacrifiés aux clameurs et aux intrigues 'un petit nombre d'amis des auberges?

A ces prières ferventes, joignez l'exemple, en vous enrôlant dans ces lles sociétés de la *Tempérance* et de la *Croix*, établies dans vos paisses et missions. Quel bonheur pour vous, quel mérite, quelle joie ns le ciel d'avoir contribué ainsi à la conversion de quelques pauvres nes! Enfin, ne vous contentez pas de gémir en secret, mais sachez déoyer du courage et de l'énergie pour élire et appuyer des conseillers unicipaux qui veulent sincèrement le bien et pour protester contre les ches complices de tous les abus.

IX.

DE L'USURE.

Quel est le cœur assez insensible pour ne pas gémir sur la cruelle inlustrie de ces prêteurs qui profitent de la nécessité d'un pauvre malheueux pour extorquer des intérêts exhorbitants? et une fois engagés dans ette voie ruineuse, les pauvres victimes n'en sortent que quand il ne leur este plus une obole à donner à leur insatiable tyran.

Que ceux qui ont de l'argent à prêter, se rappellent bien que ce n'est

pas sans danger que l'on viole les éternelles lois de la justice et de la charité. Tôt ou tort ces fortunes amassées par l'usure se fondront entre leurs mains, ou entre celles de leurs enfants, sous le souffle de la justice divine, *car celui qui dépouille le pauvre pour s'enrichir*, dit le Saint-Esprit, *se verra dépouillé à son tour par un plus riche et il sera dans l'indigence*. (Prov., XXII. 16.) Le sang d'Abel criait contre l'homicide Caïn ; les pleurs des pauvres dépouillés par l'usure, crient contre l'usurier, et l'usurier n'échappera pas plus que l'homicide à la vengeance divine. *Qu'arrivera-t-il à l'usurier* demande le prophète ? *Cet homme vivra-t-il devant le Seigneur ? Non, il ne vivra point ; car il a fait une chose détestable ; il mourra, et son sang retombera sur sa tête.* (Ezéchiel, XVIII, 13.) *Car*, ajoute le psalmiste, *c'est une chose certaine que Dieu prendra en mains la cause du pauvre et le vengera de ses oppresseurs.* (Ps. CXXXIX. 13.)

A la vérité nos législateurs ont aboli les lois qui punissaient autrefois ceux qui exigeaient un intérêt plus élevé que six par cent, et les tribunaux forcent l'emprunteur à payer l'intérêt stipulé, quelque énorme qu'il soit. Mais ce serait une grande erreur de s'imaginer que l'on peut maintenant exiger en conscience tel intérêt que l'on veut.

Non, non, Nos Très-Chers Frères, si vous avez de l'argent à prêter, vous n'avez pas en conscience le droit d'en tirer tel intérêt qu'il plaira à votre cupidité de le fixer. La loi de l'éternelle justice est toujours au-dessus de vos têtes, et tous les législateurs du monde ne sauraient l'abolir. Elle vous défend d'exiger au-delà d'un intérêt raisonnable, dont la quantité, à défaut de lois civiles qui la déterminent, dépend du titre spécial que vous pourriez avoir pour exiger un intérêt, ou bien de la commune estimation que les hommes d'affaires, probes et honnêtes, font de la valeur de l'argent. Tout ce que vous exigeriez au-delà serait injustement acquis et devrait être restitué.

Voilà, Nos Très-Chers Frères, ce que nous pensons que l'éternelle loi de la justice peut vous permettre. Mais il est une autre vertu qui, dans vos prêts d'argent, comme dans tous vos rapports avec le prochain, ne doit pas être oubliée ; c'est la charité.

Sous la loi de Moyse, il était défendu aux Juifs d'exiger le plus petit intérêt des sommes prêtées à leurs compatriotes. (Deut. XXIII. 19). Dieu avait voulu ainsi resserrer entre tous les enfants d'Abraham les liens de cette charité qui doit unir des frères.

Or, Nos Très-Chers Frères, *depuis que Dieu le Père a aimé le monde jusqu'à lui donner son Fils unique* (St. Jean, III. 16 ; depuis que *ce Fils unique nous a aimés jusqu'au point de se livrer à la mort pour nous* (Gal. II. 20.) ; depuis que *le Saint-Esprit a répandu dans nos cœurs un rayon de cette charité* infinie qui unit ensemble les trois personnes de

l'adorable Trinité (Rom., V. 5), la charité est devenue la loi par excellence. Donc, *si Dieu nous a aimés ainsi nous devons nous aimer les uns les autres* (St. Jean IV. 11), comme enfants de Dieu et frères d'une même famille.

Voilà cette seconde loi que nous invoquons aujourd'hui en faveur de ceux que des circonstances malheureuses obligent à emprunter. La justice vous permettrait peut-être de demander un certain intérêt, mais ne fermez point vos oreilles, ni votre cœur, ni votre bourse à la douce voix de la charité. Tendez une main secourable à votre frère indigent ; et de même que quelquefois la charité vous oblige de donner l'aumône, de même elle peut vous imposer quelquefois l'obligation de prêter à un intérêt moins fort, ou même sans aucun intérêt, pourvu toujours que vous ne soyez pas exposés à perdre votre capital, ou à faire de ces sacrifices extraordinaires que la charité peut bien conseiller, mais qu'elle ne prescrit point

D'un autre côté, Nos Très-Chers Frères, la religion et la justice font un devoir aux hommes de ne pas s'endetter inutilement et au-delà de leurs moyens.

Fuyez donc le luxe qui a déjà ruiné tant de familles. Ne cherchez pas à paraître plus riches que vous n'êtes. Sachez refuser à vos enfants les plaisirs et les ajustements que votre fortune ne comporte point.

Quand vous vous trouvez embarrassés dans vos affaires, il vaut infiniment mieux vendre vos biens à bonne composition, payer vos créanciers et vous retirer avec quelques débris de votre fortune, que de vous mettre à la merci de prêteurs insatiables, qui vous ruineront infailliblement, vous forceront enfin à vendre vos biens à vil prix et vous jetteront sur le chemin public sans un denier dans votre bourse et souvent encore écrasé par une dette énorme.

X.

AVIS DIVERS.

Ne vous étonnez pas, Nos Très-Chers Frères, de nous entendre vous donner ainsi des avis mêmes sur vos affaires temporelles. La religion et la charité ne sont étrangères nulle part, et notre charge pastorale, qui vous rend chers à nos cœurs, nous fait partager toutes vos peines et vos embarras, aussi bien que vos joies et vos prospérités. Ce n'est pas pour nous que nous sommes pasteurs, mais pour vous. Jésus-Christ vous a confiés à nos soins, et en vous, nous voyons les membres mystiques de ce divin Sauveur, au service duquel nous avons consacré notre vie entière.

Dites-le nous, Nos Très-Chers Frères, vous êtes-vous jamais repentis d'avoir suivi les conseils de vos pasteurs ? Plût à Dieu que plusieurs

n'eussent pas à gémir aujourd'hui de s'en être écartés ! Il s'est trouvé, il se trouvera toujours des prétendus amis du peuple qui nous accuseront de vouloir vous dominer, et de tyranniser les consciences. La crainte de pareilles calomnies ne nous empêchera point de remplir à votre égard les devoirs d'amis fidèles, de pères remplis de charité, de ministres de Jésus-Christ, envers vos âmes rachetées par le sang de ce divin Sauveur. " Rien ne nous arrêtera, dit un Souverain Pontife, dans le devoir où nous " sommes de soutenir toutes sortes de combats pour l'amour de Dieu et " le salut des âmes. Ayons sans cesse devant les yeux Celui qui fut aussi " pendant sa vie, en butte à la contradiction des pécheurs ; car si nous " nous laissons ébranler par l'audace des méchants, c'en est fait de la " force de l'épiscopat, de l'autorité sublime et divine de l'Eglise. Il ne " faut plus songer à nous dire chrétiens, si nous en sommes venus au point " de trembler devant les menaces ou les embûches de nos ennemis." (*Encyclique de Clément XIII*, 4 *septembre* 1758.)

Ceux qui nous calomnient de la sorte, ont-ils jamais fait pour vous le moindre sacrifice de leur repos, ou de leur santé ? Où sont les établissements qu'ils ont fondés pour recueillir l'indigent malade ou infirme ou pour donner l'éducation à la jeunesse ? Est-ce à eux que vous croyez pouvoir demander secours dans votre détresse ? Avez-vous jamais trouvé auprès de ces hommes la consolation et l'espérance dans vos revers ? Les ferez-vous appeler à votre lit de mort pour demander à leurs désolantes doctrines le néant ou le désespoir ? Ne serait-ce pas le comble de la folie que de suivre aveuglément pendant votre vie, des guides qu'au moment de votre mort vous repousseriez avec énergie ?

L'hérésie joint ses efforts à ceux de l'impiété pour vous arracher votre foi. Elle emprunte le masque de la charité pour vous séduire. Elle offre quelque fois l'éducation gratuite aux enfants pour pervertir leurs cœurs ; elle fait de larges distributions de vivres et de vêtements pour se concilier les esprits ; elle répand avec profusion des falsifications de la Bible, et de petits livres remplis d'erreur, de mensonges et de blasphêmes pour infiltrer partout le poison de ses fausses doctrines. Défiez-vous de ces largesses intéressées ; refusez impitoyablement ces livres, ou jetez-les au feu. Si vous avez à cœur votre salut et celui de vos enfants, ne souffrez pas que ces émissaires de l'erreur entrent dans vos maisons. *Car*, dit l'apôtre saint Paul, *quel accord peut-il y avoir entre Jésus et Bélial, entre le fidèle enfant de l'Eglise et ses enfants révoltés.* (II Cor. VI. 15).

Plus un bien est précieux, plus aussi doit-on éloigner soigneusement tout ce qui peut le détruire. Jugez quelle sollicitude vous devez avoir pour conserver votre foi. " Cette vertu est, dit le saint Concile de Trente, " (*Sess. VI. ch.* 8) le commencement du salut de l'homme, le fondement

"et la racine de toute justification, et *sans elle il est impossible de plaire* "*à Dieu*, comme dit l'Apôtre." (Hébr. XI. 6.) "Elle est, dit Pie IX, la "maîtresse de la vie, le guide du salut, le destructeur de tous les vices, "la mère et la nourrice féconde de toutes les vertus....elle répand les "bienfaisants rayons de sa lumière sur tous les peuples, les courbant sous "le joug de Jésus-Christ et leur annonçant la paix et le bonheur." (*Encyclique du* 9 *Novembre* 1846.)

Mais n'oubliez pas, Nos Très-Chers Frères, que "la foi sans l'espérance "et la charité ne saurait nous unir à Jésus-Christ. Voilà pourquoi il est "de vérité absolue que la foi sans les œuvres est morte et inutile." (Concile de Trente, Sess. VI, ch. 7.) "*Si vous voulez entrer dans la vie* "*éternelle*, dit Jésus-Christ, *il faut observer les commandements*." (S. Matt. XIX. 17.) Dieu qui a créé l'homme tout entier, corps et âme, veut aussi être honoré par l'homme tout entier. Voilà pourquoi il exige que l'homme, par la foi, lui fasse hommage de son intelligence, et par les œuvres extérieures manifeste sa soumission au suprême domaine de son créateur. "Sans les bonnes œuvres la foi ne peut plaire à Dieu, et Dieu "n'accepte pas non plus les œuvres que n'accompagnent point les doc- "trines religieuses. Ce n'est pas seulement dans la pratique des vertus, "ou dans l'observation des préceptes, mais leur union avec la foi que se "trouve le sentier qui conduit à la vie." (*Lettre de Pie IX aux évêques d'Autriche, le* 17 *mars* 1856.)

Pour arriver à cette union si désirable et si nécessaire de la vraie foi avec les bonnes œuvres, vous ne devez, Nos Très-Chers Frères, négliger aucune occasion de vous instruire de la doctrine chrétienne, soit en assistant régulièrement aux instructions que vos pasteurs vous donnent les dimanches et fêtes, comme le leur commande la sainte Eglise, soit en lisant avec attention de bons livres choisis avec le conseil de vos pasteurs.

Fréquentez le sacrement de Pénitence afin de purifier vos âmes des moindres souillures du péché et de recevoir les avis particuliers spécialement adaptés aux besoins de votre âme. Venez souvent vous asseoir à la sainte table, pour y recevoir avec dévotion la très-sainte Eucharistie, qui est la nourriture spirituelle des âmes, "l'antidote qui nous délivre "des fautes quotidiennes, et nous préserve des péchés mortels; le gage "assuré de notre gloire future et de notre félicité éternelle." (*Concile de Trente, sess. XIII, ch.* 2.)

Profitez bien des secours extraordinaires que présentent les jours de bénédiction divine, tels que le saint temps de l'avent, du carême, du jubilé et des retraites paroissiales. C'est alors que la miséricorde divine se plaît à verser sans mesure ses richesses infinies, pour réchauffer la piété des bons, exciter à une pénitence salutaire les pécheurs et les hommes dépravés par une longue habitude du vice.

Observez fidèlement le saint repos des dimanches et fêtes, entendez-y avec dévotion la sainte messe; car, dit le Seigneur par son prophète Isaïe (ch. LVI. 4), *à ceux qui observeront bien la loi du sabbat et demeureront fermes dans mon alliance, je donnerai un nom éternel; je les ferai venir sur ma montagne sainte: je les remplirai de joie dans mon temple: les victimes qu'ils m'offriront me seront agréables.*

Observez aussi exactement les abstinences et les jeûnes que vous prescrit la sainte Eglise. C'est une maxime fondamentale dans la religion, que le péché ne peut être expié que par la pénitence. C'est là ce qu'ont annoncé les prophètes, ce que Jésus-Christ a prêché par ses exemples et par ses paroles, et ce que les apôtres et les saints n'ont cessé de recommander.

Voilà, Nos Très-Chers Frères, les avis les plus importants que nous avons cru devoir vous donner au sortir de ce quatrième concile provincial, durant lequel nous avons imploré avec plus d'instance que jamais les bénédictions du ciel sur vous, sur vos familles, et sur toutes vos possessions.

O Marie, sous la protection de qui nous nous sommes assemblés dans cette église métropolitaine dédiée à votre Immaculée Conception, intercédez pour nous tous auprès de votre divin Fils! Par votre intercession toute puissante, obtenez-nous la grâce de marcher toujours fidèlement dans la voie de ses commandements, afin qu'un jour, pasteurs et brebis, nous nous réunissions dans le séjour de la félicité éternelle!

Souffrez, Nos Très-Chers Frères, que nous terminions cette lettre pastorale, comme nous l'avons commencée, en citant les paroles du Saint-Esprit par la bouche du grand Apôtre: *Combattez le combat de la foi; remportez la vie éternelle à laquelle vous êtes appelés......Au nom de Dieu qui donne la vie à toutes choses, et de Jésus-Christ, qui a rendu témoignage à la vérité sous Ponce Pilate..... .je vous ordonne de garder ce commandement sans tache; soyez irrépréhensibles jusqu'à l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que manifestera en son temps le Bienheureux, et le seul Tout-Puissant, le Roi des Rois, le Seigneur des Seigneurs, qui seul possède l'immortalité et habite une lumière inaccessible que nul homme n'a vu ni ne peut voir; à qui honneur et empire éternel. Amen. Ordonnez aux riches de ne point s'enfler d'orgueil, de ne point se confier en des richesses périssables, mais dans le Dieu vivant qui donne toutes choses avec abondance; ordonnez encore aux riches de faire le bien de s'enrichir par des bonnes œuvres......de se faire un trésor qui soit un bon fondement pour l'avenir afin d'obtenir la véritable vie..... Que la grâce de Dieu soit avec vous. Amen.* (I Tim., VI. 12.)

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée toute entière, en une ou plusieurs fois, suivant qu'il sera jugé plus convenable, au prône de toutes les paroisses et missions de cette province ecclésiastique, et en chapître dans les communautés religieuses, aussitôt après sa réception.

é à l'archevêché de Québec, sous nos signatures, le sceau de l'ar-
se, et le contre-seing du secrétaire de l'archevêché, le 14 mai mil
it soixante et huit.

† C. F., Archevêque de Québec.
† IG., Evêque de Montréal.
† JOS. EUGENE, Evêque d'Ottawa.
† VITAL J., Evêque de Satala, *Coadjuteur et Procureur de l'Evêché de S. Boniface.*
† L. F., Evêque d'Anthédon, *Coadjuteur et Procureur de l'Evêque des Trois-Rivières.*
† JEAN, Evêque d'Hamilton.
† E. J., Evêque de Kingston.
† JEAN JOSEPH, Evêque de Toronto.
† C., Evêque de Saint-Hyacinthe.
† JEAN, Evêque de S. G. de Rimouski.
† JEAN, Evêque de Sandwich.

Par Messeigneurs,

Auguste-Honoré Gosselin, Ptre.

Secrétaire de l'Archevêché.

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(*Suite.*)

L'avancement de la saison ne permettait pas le passage immédiat des montagnes Rocheuses, mais on pouvait s'en rapprocher. Nos voyageurs prirent en conséquence la route du Fort Carlton, situé sur la rive gauche de la Saskatchaouane du Nord. L'été prodiguait ses dernières splendeurs et le gibier à plume pullulait. La marche était paisible et un peu monotone; un soir cependant, M. Treemiss pousse un hurlement et s'élance *sans culotte* hors de la tente, criant à pleins poumons : Les Indiens, les Indiens ! et chacun de se réveiller en sursaut et de courir sur ses pas moitié vêtu, et moitié endormi. Le vicomte Milton aperçoit une forme qui se glisse près des charrettes : il saute dessus, le saisit à la gorge et l'étrangle à demi. Ce n'était que Voudrie qui cherchait à s'assurer comme tous les autres, du péril signalé, péril tout entier dans l'imagination de M. Treemiss. On trouva celui-ci sur le haut d'un chariot, tout occupé à défaire une malle, dans un accès de somnambulisme. A partir du fort Carlton, le voyage prit un aspect plus accidenté ; on aperçut d'abord des loups qui rôdaient autour du cadavre d'un bison ; puis ces animaux apparurent eux-mêmes. Les bœufs, les bœufs sont proches ! cria un jour Voudrie et du doigt il indiquait un troupeau de neuf bisons qui paissaient à un mille des voyageurs, tandis que d'autres bandes se montraient dans le lointain. Aussitôt les sangles sont dessérées, les fusils mis en état ; la troupe s'avance en silence et à petits pas vers le troupeau. A un quart de mille du troupeau, la Ronde imita le beuglement de l'animal ; les divers groupes, cessant de paître, dressèrent la tête et se mirent à trotter, afin de regagner le gros de la troupe qui marchait encore sans se presser. Quand la bande entière fut réunie, elle se mit à s'enfuire lourdement. Mais déjà les chasseurs s'étaient ébranlés au grand galop de leurs chevaux et gagnaient les bisons de vitesse. Ce fut une charge folle et sauvage ; un spectacle émouvant et curieux. Les bisons galopaient lourdement, leur crinière longue et hérissée, leurs fanons épais, volaient de côté et d'autre ; sous leur forêt de poils, leurs petits yeux féroces lançaient des éclairs du côté des assistants. On conçoit qu'une pareille chasse, faite par des hommes isolés ou de petits groupes, présente des dangers. Le bison blessé charge assez volontiers son adversaire, qui court, en outre, la chance de rouler dans un des trous nombreux dont les prairies sont parsemées. Le jour dont nous parlons, aucun accident ne marqua la chasse : chacun des chas-

seurs eut même la satisfaction d'en rapporter des trophées. Seulement, au soir, M. Treemiss ne parut pas en bivouac. Dès l'aube, on se mit à sa recherche et on l'aperçut galopant vers ses compagnons, à la tête d'un groupe de Cricks. Après avoir erré longtemps dans la forêt, il avait fini par rencontrer un camp de ces Indiens qui l'avaient accueilli avec une grande cordialité.

L'hiver s'approchait: les journées restaient belles et d'une chaleur tempérée ; mais les nuits, le froid était assez vif et déjà une mince couche de glace commençait à recouvrir les lacs. Nos voyageurs côtoyaient alors les bords de la rivière aux coquilles (Shell river), affluent de la Saskatchouane méridionale. De l'autre côté de la rivière s'étendait une petite prairie d'environ 200 acres, qu entouraient des collines boisées et que baignait un lac qui jetait des bras nombreux entre les collines et dans la plaine. En la traversant, nos voyageurs se la montraient l'un à l'autre et se disaient: " Quel bonheur ce serait en Angleterre, que de posséder le riche morceau de terre qu'ils avaient sous les yeux." Je ne nie pas ce que l'observation a de vrai ; mais elle ne tient pas un assez grand compte de ce sentiment, au fond tout moral, qui s'appelle l'amour de la patrie. N'aimerait-on la patrie que pour son beau ciel, ses belles eaux, ses grands bois, que pour la fertilité et la richesse de son sol, les merveilles de l'industrie et de l'art? Expliquez alors l'attachement de l'esquimau pour son ciel de plomb, ses plages glacées, ses plaines sans végétation; expliquez cette force invincible qui, des palais de Gênes, des oranges de Cadix, des rives du Gange, ramène l'Anglais cosmopolite dans son île froide et brumeuse ; expliquez alors les tristesses et les tortures de l'exil, *l'amertume du pain de l'étranger et la rudesse de ses escaliers ;* expliquez ces visions du pays natal qui repassent, au lit de mort, devant l'œil du proscrit et ajoutent aux épreuves du dernier moment:

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Et n'a-t-il pas fallu que la hautaine Angleterre ne laissât aux Irlandais ni un coin de terre pour vivre, ni un lieu pour pratiquer librement la religion de leurs pères, avant qu'ils se décidassent à déserter en masse les lacs et les bruyères de la verte Erin? (*) Ces réflexions, nos voyageurs ne se les firent pas, sans doute, et moins encore les Indiens, qui habitaient les environs de la *Belle prairie*, nom que d'autres Européens avaient déjà

(*) En 1866, il est parti des ports de l'Irlande 101,251 ; encore ce chiffre énorme ne représente-t-il point l'ensemble de l'émigration Irlandaise, d'autres Irlandais suivant le flot de l'émigration anglo-écossaise qui s'opère par les ports de l'Angleterre et de l'Écosse. De 1847 à 1854, l'Irlande a fourni 1,656,600 émigrés; de 1855 à 1862, 470,815; de 1863 à 1866, 431,385. Sa population, qui était de 8,715,288 habitants en 1841, était réduite à 6,515,794 en 1861, et l'on calcule qu'elle tombera en 1871 à 5,300,000, si l'émigration suit son cours actuel.

Ces chiffres sont extraits du *Rapport Annuel* (pour 1866) des commissaires d'émigration du Royaume Unis.

donné à ce site ravissant. La troupe ne l'avait dépassé que de quelques milles quand elle fit la rencontre d'un vieux Indien et de sa squaw sur les bords du Lac au poisson blanc. L'Indien racommodait un vieux filet, tandis que sa moitié savourait lentement les délices de sa pipe. La Ronde leur présenta le vicomte Milton comme un grand chef et le docteur Cheadle comme un grand médecin qui voyageaient tous les deux dans le but de faire leur connaissance, et les politesse réciproques commencèrent. On fuma plusieurs pipes ; on répondit, pas l'entremise de la Ronde, aux nombreuses questions de l'Indien, et finalement le vicomte Milton, enchanté de sa politesse, lui promit une petite quantité de rhum. Promesse imprudente et qui valut aux voyageurs, toute une série de désagréments. A peine eut-elle été faite, que l'Indien au filet, au milieu des marques de gratitude les plus vives, s'écria que, s'il lui était permis de donner un conseil, ce serait d'aller chercher l'eau de feu immédiatement. On remplit donc un vase de rhum, mais mélangé d'eau, et on en envoya à l'Indien une minime partie, tout en cachant le baril même qui contenait la liqueur au naturel ; à peine le baril était-il caché que l'Indien revenait, accompagné de sa squaw et de son beau-fils. Tous les trois à moitié ivres, hurlaient un chant indigène, réclamaient à grands cris un supplément de rhum et offraient en échange des peaux de martre et autres fourrures. Après deux heures d'une discussion sans relâche, et pour s'en débarrasser, il leur fut délivré une seconde et parcimonieuse ration du mélange.

" Quelles étaient leurs délices ! comme ils étreignaient le pot en s'écriant : Tarpwoy ! tarpwoy ! c'est du vrai ! pouvant à peine en croire le témoignage de leurs sens. Dès l'aube ils étaient de retour à la loge, apportant d'autres fourrures à vendre." Ils n'avaient pas négligé, d'ailleurs, d'envoyer des courriers dans toutes les directions, annoncer la bonne nouvelle à leurs amis et voisins. Ce fut alors un curieux spectacle. Indiens, squaw, enfants, accouraient au campement. Leurs importunités étaient si vives qu'on prit le parti de leur livrer le restant du vase. Deux heures après, ils reparaissaient plus ou moins gris et recommençaient leur infernale clameur. *Isquiatou arway ! isquiatou arway !* de l'eau de feu ! de l'eau de feu ! L'un offrit une peau de martre, l'autre des poissons, un troisième sa chemise qu'il ne pouvait retirer dans son ivresse. Assis et fumant leur pipes d'un air d'indifférence, les Européens faisaient la sourde oreille. Enfin, à la nuit clause, les Indiens prirent le parti de se retirer, mais très mortifiés et irrités. Au milieu de la nuit, on changea de cachette le baril de rhum, qu'ils pouvaient bien avoir la fantaisie de rechercher.

Ces tracasseries décidèrent les voyageurs à rebrousser chemin et à fixer à Belle Prairie leurs quartiers d'hiver ; le mois d'octobre marchait vers sa fin et il n'y avait plus un instant à perdre pour l'édification d'une hutte. La Ronde s'en fit l'architecte. Des troncs de peupliers, non dégrossis mais assemblés en mortaise, fournirent le corps de la hutte, dans lequel on

uvrit, en sciant les murs, les places de la porte et de la fenêtre. Les lanches d'une charrette fournirent la première et un morceau de parcheiin tint lieu de vitres dans la seconde. Des perches droites de sapin desśché, recouvertes d'un chaume en gazon de marais, retenu lui-même par es mottes de terre, composèrent le toit. Restait la cheminée, et l'absence 'argile propre à cimenter les cailloux en rendait l'établissement difficile. ous plusieurs pieds de riche terre glaise, on découvrit heureusement de argile, et la cheminée s'éleva rapidement. Mais quelle consternation uand elle s'écroula la première fois qu'il s'y alluma du feu! Le vicomte Ailton fit un cadre en bois; le docteur Cheadle réunit une provision de ierres les plus rectangulaires qu'il pût ramasser, et le désastre se trouva śparé. Il se faisait temps d'en finir; le 23 Octobre, le lac fut complèteent pris et deux pouces de neiges couvraient déjà le sol. Un mois plus ırd, le froid était si vif, que l'humidité de la respiration formait des glaçons ros comme le poing dans la barbe et les moustaches du docteur Cheadle. es pipes que l'on portait sur soi se gelaient, et c'est à peine si, auprès 'un foyer, on pouvait découvrir les mains. Un doigt mis à nu sur le fer y attachait; la neige ne fondait qu'autour du feu. Au fort Milton (tel ait le nom donné par la Ronde à la hutte,) la fenêtre de parchemin livrait peine assez de jour pour les repas et la porte restait ordinairement ıverte. Dans ce cas, bien que la chambre fut très-petite, le foyer trèsnflant et les voyageurs assis à un mètre de feu seulement, il se formait ıe croûte de glace sur le thé versé bouillant dans leurs timballes. Au hors, les loups parcouraient le lac et annonçaient régulièrement le lever le coucher du soleil par un chœur de hurlements. Comme on craignait ı'ils n'attaquassent les chevaux de la troupe, remis en liberté, on jeta des aorces empoisonnées avec de la strychnine tout autour du lac, on eut in de les couvrir de neige, d'aplanir la surface de cette neige et de ne us s'approcher de l'endroit, car ces animaux montrent une telle prudence ı'ils se gardent de toucher à une amorce trop visible ou à l'une de celles ıi ont été visitées récemment. Le moyen opéra, et une semaine plus tard s abords du lac étaient purgés de loups. Mais d'autres bandes rôdaient ıx alentours, et l'une d'elles, pendant que nos voyageurs étaient à la ıasse, montra l'audace jusqu'à piller le campement en plein air qu'ils rait quitté le matin.

Et que faire en un gîte, à moins que l'on y songe?

Demande le bon Lafontaine. Aussi le vicomte Milton et le docteur headle, qui n'appartenaient nullement à la race des contemplatifs ou des èveurs à nacelle, ne se renfermaient-ils dans leur hutte que contraints ar la nécessité. Ils chassaient le bison et l'élan et accompagnaient la onde dans ses expéditions de trappeur. L'élan est un animal des plus rudents que le chasseur le plus exercé n'approche que très-difficilement; se tient au cœur de la forêt et son ouïe est si fine que la rupture d'une

brindille ou le craquement d'une feuille sèche suffit pour lui donner l'éveil. Aussi, en été, se met-on, pour le tuer, à l'affût près des lacs et des rivières où il se baigne, et attend-on, dans la saison d'hiver, le moment du dégel pour le relancer. L'action des rayons solaires pendant le jour est alors en partie compensée par celle des gelées nocturnes : il se forme sur la neige une croûte assez solide pour porter un homme chaussé de raquettes ou un chien de petite taille, mais qui ploie sous la pression des petits pieds et du corps énorme de l'élan. Ainsi embarrassé à chaque bond, l'animal s'enfonce davantage et devient la proie assurée du chasseur.

Quant à la trappe, ce genre de chasse peut s'exercer dans toutes les saisons. Le vicomte et son compagnon aimaient à reconnaître les pistes diverses que le pokan, la loutre, la martre, le renard, le castor, l'hermine, le rat musqué laissaient dans la forêt, et à se mettre au courant de leurs habitudes caractéristiques. Le docteur Cheadle surtout s'était pris d'une véritable passion pour cette chasse féconde en fatigues et en mécomptes, mais d'un charme étrange. Il marchait gaiement, un lourd paquet sur le dos, à travers la neige, les bois, les broussailles, les grands arbres couchés à terre, et savait dresser une trappe avec une célérité et une habileté presque égales à celles de la Ronde. Il se désespérait avec celui-ci des ruses du wolvérène ou carcajou, sorte de blaireau au corps à la fois long et ramassé, aux jambes courtes, aux pieds armés de griffes puissantes, qui suit la piste du trappeur et lui ravit sa proie non-seulement pour la dévorer quand la faim presse, mais pour le seul plaisir de la soustraire. Le froid avait redoublé d'intensité. Malgré la pureté du ciel et le rayonnement du soleil, il tombait une neige fine comme de la poussière, et semblable à de la rosée congelée. Les chasseurs portaient trois ou quatre chemises de flanelle, une autre de molleton de laine ; leurs mains s'enfonçaient dans des mitaines sans doigts en peau d'élan ; leurs pieds enveloppés de bandes d'étoffe dans d'énormes mocassins ; leur cou et leurs oreilles dans des colliers de fourrures... et ils grelottaient au campement en allumant le feu. Mais la liberté, le grand air, l'affranchissement de ces mille liens, de ces mille devoirs de convention qui rendent la vie courante si monotone, et ses maigres plaisirs si fastidieux ; mais les péripéties de la chasse et les émotions du désert dédommagent, ce me semble, de beaucoup de fatigues réelles et de la privation de bien des choses dont certaines ne valent à coup sûr ni un souvenir, ni un regret.

Quand le soir venu, nos voyageurs se trouvaient à l'abri des bois, un feu énorme pétillant à leurs pieds, la couchée en plein air leur semblait encore agréable. " L'un dételait les chiens et déchargeait les traîneaux, l'autre ramassait le bois sec, un troisième cassait les bûches et allumait le feu, le quatrième balayait la neige autour du foyer avec une raquette et couvrait la place balayée de branchages de sapins ; puis tous se blottissaient à terre, fumant la pipe et surveillant la cuisson du souper ; autour

s'asseyaient les chiens, qui attendaient impatiemment leur part." Le repas achevé les causeries recommençaient, de nouvelles pipes s'allumaient, et enfin, chacun s'enroulant dans ses couvertures et sa peau de bison, rapprochant ses pieds autant que possible du foyer flamboyant, s'endormait à la garde de Dieu, d'un sommeil qui ne se faisait pas attendre et que ne venait point troubler le souvenir de ces vilenies plus ou moins secrètes qui, dans nos métropoles, composent l'existence de trop d'hommes.... affairés.

La neige commençait à disparaître, et nos voyageurs hâtèrent leurs préparatifs de voyage. Le 3 avril 1863, la troupe tourna le dos à la Belle-Prairie, " non sans quelque sentiment de tristesse." En repassant par le fort Carlton, elle rencontra M. Treemiss qui ne l'avait pas suivie dans son hivernage, et qui retournait en Europe. La Ronde et ses compagnons reprirent aussi le chemin de la Rivière Rouge. De Carlton au fort Pitt, la route se développe à quelques milles de la Saskatchaouane septentrionale, et parcourt un pays de bois, de prairies, de lacs et de cours d'eau. Ces rivières précisément entravaient la marche ; grossies par la fonte des neiges, elles coulaient à pleins bords, et il fallut les traverser en radeaux. Les hommes et les bagages franchissaient de cette façon l'obstacle ; quant aux chevaux, ils passaient à la nage, et les charrettes vidées se traînaient à travers. C'est aux environs du fort Pitt que nos voyageurs rencontrèrent pour la première fois des Indiens Pieds-Noirs, beaux hommes la figure très-intelligente, au nez droit ou recourbé à la romaine, mieux habillés et plus propres que ne le sont en général les Indiens. Hommes et femmes avaient le visage fortement teint de vermillon ; mais les femmes portaient un costume très-remarquable ; elles se drapaient dans de longues robes en peau de bison assouplie et rendue lisse et teintes avec de l'ocre jaune. Une large ceinture de la même peau, et ornée à profusion de plaques rondes de métal, fermait ce vêtement. Au fort même les voyageurs s' adjoignirent un guide, Louis Battenotte, plus connu sous le nom de l'Assiniboine, parcequ'il a été élevé dans la tribu de ce nom. Cet homme, ainsi que sa femme et son fils, enfant de treize ans, dont il ne voulut jamais se séparer, devaient rendre bientôt à la caravane les services les plus signalés. Après le fort Edmonton commençaient, à vrai dire, les grandes difficultés du voyage. Les dangers courus, les fatigues essuyées jusqu'alors, n'étaient qu'un faible prélude aux dangers et aux fatigues qui attendaient les voyageurs au delà de ce poste avancé. Quand ils y arrivèrent, on n'y parlait que de cinq ours gris qui avaient attaqué les chevaux du missionnaire catholique de Saint-Alban, et poursuivi deux cavaliers, dont l'un fort mal monté, n'avait échappé à leurs griffes qu'en leur jetant son bonnet et ses vêtements, qu'ils s'étaient amusés à mettre en pièces. Une battue devait avoir lieu le lendemain. Nos voyageurs, naturellement, projetèrent de s'y joindre, et le lendemain ils se trouvaient à Saint-Alban. Leur espoir fut déçu, mais l'excellent accueil qu'ils reçurent du Père Lacome

leur servit de dédommagement. Ce missionnaire, bien que Canadien d'origine, parlait très-couramment l'Anglais, et, au dire des Métis, connaissait mieux qu'aucun d'eux le langage des Criks. Le père Lacome avait fait venir à ses frais des instruments aratoires et les prêtait à ses paroissiens; il avait bâti une chapelle et fondé des écoles pour les enfants des Métis, et construit un beau pont sur la rivière qui baigne la mission. En ce moment même, il s'occupait d'un moulin à blé que des chevaux devaient mettre en mouvement. En somme, le vicomte Milton et le docteur Cheadle n'avaient pas rencontré, depuis leur départ de la Rivière Rouge, d'établissement aussi prospère, et il ne leur en coûte nullement de reconnaître que " les prêtres catholiques l'emportent beaucoup sur leurs frères protestants, par l'influence qu'ils exercent et par l'élan qu'ils donnent à leurs missions." Aveu remarquable, mais qu'il n'est pas rare de surprendre dans la bouche des anglicans de bonne foi : témoin, le remarquable livre que le docteur Marshall, protestant converti, a consacré aux travaux apostoliques des trois derniers siècles.

A. FRONT DE FONTPERTUIS.

(A Continuer.)

DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GENÉRAL WOLFE.

(*Suite.*)

MONTCALM.

Votre attaque du 31 juillet sur le seul point de notre camp qui fut inaccessible, m'a paru inexplicable. Depuis Québec jusqu'à Beauport, c'est-à-dire pendant environ quatre milles, le sol est bas et marécageux, et s'élève peu au-dessus du Saint-Laurent à marée haute. Les hauteurs commencent au ravin de Beauport, et depuis là le terrain monte graduellement le long de la rivière jusqu'à la redoute et la batterie de Johnstone, où vous avez fait votre débarquement et votre attaque.

Cette côte devient une colline abrupte qui se termine par le précipice profond du Saut du Montmorency. Vis-à-vis la redoute de Johnstone, la côte est si à pic que vos soldats n'auraient pu que difficilement la gravir, même sans les embarras de leurs armes.

Outre cette fortification naturelle, nous avions sur la crête du coteau, depuis Beauport jusqu'au Saut, une ligne continue de retranchements, tracés et exécutés par M. Johnstone, de telle sorte qu'elle était défendue partout, et le revers incliné lui servait de glacis.

Le feu de ce front et des flancs aurait donc détruit les trois quarts de votre armée, avant qu'elle eût pu atteindre le sommet de la colline. Mais en supposant que quelques-uns de vos soldats eussent pu arriver à nos lignes après avoir triomphé de ces difficultés insurmontables, mes grenadiers étaient rangés en bataille derrière elles, prêts à s'élancer sur eux à la baïonnette, au moment où les premiers paraîtraient sur le parapet. Les marécages et les fondrières du terrain depuis la redoute jusqu'au pied du coteau, n'étaient pas une des moindres difficultés que vous aviez à rencontrer pour venir jusqu'à nous. Il est vrai que les Montagnards écossais, sur qui vous fondiez le plus vos espérances, les avaient déjà franchis, et étaient arrivés au pied de la colline ; mais très-peu en revinrent. Ce terrain fangeux devient impraticable quand un certain nombre d'hommes y ont passé, et vos soldats s'y seraient enfoncés jusqu'à la tête. Ils auraient péri là en très-grand nombre, de la manière la plus inutile et la plus triste.

Ainsi, Monsieur, je pense que vous voyez clairement la folie et la témérité de cette attaque, et que votre armée devait être totalement détruite,

si le Ciel qui vous refusait depuis longtemps ses faveurs, n'avait pas fait un miracle, seul moyen de vous sauver. A peine l'attaque commençait-elle sérieusement et de manière qu'il ne vous restait plus moyen de sortir de ce mauvais pas, dans cette critique circonstance, un nuage épais versa un déluge de pluie. Comme le nuage qui sauva Enée des fureurs de Diomède, il vous déroba immédiatement à notre vue, en sorte que dans un instant, nous ne pouvions rien distinguer à la moitié de la côte.

En homme habile, vous avez profité de cet incident pour votre retraite. Quand l'orage fut passé, et que nous pûmes vous apercevoir, nous vîmes à notre grand regret que vous nous aviez échappé, et que vous étiez alors hors la portée de notre feu, marchant en bon ordre vers votre camp du Saut, très-heureux d'être quitte dans cette occasion en ne perdant que 5 ou 600 hommes.

J'étais resté longtemps avant de croire que votre engagement fût sérieux. J'avais toujours pensé que votre descente et votre attaque se feraient entre la rivière Saint-Charles et le ravin de Beauport, ce terrain pendant près de quatre milles, étant partout favorable à ce projet. Si vous eussiez fait votre descente réelle devant le quartier de M. de Vaudreuil, et en même temps, une attaque simulée et contre la redoute de Johnstone, et à la Canardière près de la rivière Saint-Charles, vous eussiez forcé notre ligne. Elle ne pouvait pas résister un moment à une colonne bien serrée dont la tête eût été composée de Montagnards écossais. Vous eussiez pénétré facilement dans la plaine, et coupé notre armée en deux parties par le centre. Vous vous établissiez au côté Sud du ravin de Beauport, et vous enleviez aisément à la pointe de l'épée, sans perdre beaucoup de monde, l'ouvrage à cornes sur la rivière Saint-Charles.

Enfin, tout ceci pouvait se faire dans une heure de temps, sans trouver très-grande résistance de la part de notre armée, alors divisée et ouverte au centre; et une victoire complète, qui nous aurait ruinés sans ressources, vous aurait couronné de lauriers justement mérités.

WOLFE.

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été bien trompé sur la hauteur et la rapidité de la pente de ces collines, qui, vues à la lunette sur la rivière Saint-Laurent, ne semblent pas considérables. Ce ne fut qu'arrivé à la redoute que je compris ce qu'elles étaient réellement. Je commençai à 7 heures du matin, à faire feu sur votre camp, de ma batterie du Saut de 40 canons, la plupart de 24 livres. Le *Centurion*, vaisseau de guerre de 60 canons, tira aussi de son côté, ainsi que deux bâtiments qui portaient tout le matériel nécessaire pour les ouvriers. Leur feu et celui de ma batterie du Saut, étaient nourris comme celui d'un peloton d'infanterie.

Vous n'avez jamais vu une artillerie mieux servie et mieux alimentée
usqu'à 6 heures du soir, que commença le débarquement à mer basse.
e me figurais qu'une si terrible canonnade pendant toute une journée,
ans un moment d'interruption, aurait intimidé vos Canadiens, et les
urait forcés à quitter le parapet. Ma batterie du Saut était de 30 ou
0 pieds plus élevée que votre camp, nous voyions vos soldats jusqu'aux
ieds, et certainement vous devez avoir perdu beaucoup de monde.

MONTCALM.

Cette brave milice mérite avec raison les plus grands éloges. Il n'y eut
as un homme à quitter son poste, et ils montraient autant d'ardeur, de
ourage de résolution que mes troupes régulières. Je n'ai eu que 50 hommes
nes tués ou blessés par votre terrible canonnade. Ce qui prouve combien
es canons sont peu redoutables, en comparaison de l'effroi et du respect
u'ils inspirent.

Permettez-moi, Monsieur, de vous dire que, depuis que j'ai eu plusieurs
xemples d'attaques de vos compatriotes, les Anglais, faites sans étudier
s lieux, et sans connaître la position, ils me paraissent, malgré leur réputation
tion constante de tête froide et de bravoure flegmatique, aussi téméraires,
ussi irréfléchis et aussi emportés que les Français à qui on a toujours
onné ce caractère. Si les deux nations étaient étudiées sans partialité,
suis persuadé que vous nous rendriez la justice d'avouer, que dans nos
pérations en Canada, nous avons montré beaucoup plus de circonspection
t de calme, que vos généraux anglais.

Votre attaque du 31 juillet, avant d'avoir une exacte connaissance de
élévation du coteau et des lieux environnants, n'est pas le premier exemple
le de leur grande témérité et de leur impatience. La proximité de votre
amp aurait pu vous fournir le moyen de bien connaître notre position.
En envoyant des hommes habiles pour passer la rivière de Montmorency,
u lieu où elle se jette dans le Saint-Laurent, et où elle est guéable à mer
asse, ils auraient pu, pendant une nuit obscure ou un jour de mauvais
emps, non-seulement examiner la déclinité de la colline, mais même visiter
out notre camp sans être découverts ; j'ai toujours cru que vous aviez agi
insi, jusqu'au jour de votre attaque, qui me convainquit du contraire.

Votre collègue, le général Abercrombie, qui vous a précédé dans le commandement
nandement de l'armée, commit à Ticondéroga, la même faute que vous le
31 juillet : mais elle lui coûta plus cher. Un nuage ne vint pas à son secours
ours pour le sauver comme vous.

Je partis de Montréal, au mois de juin (1) 1758 pour aller à Ticondéroga,
oga, (2) avec toutes mes troupes régulières, les régiments de la Sarre,

(1) Le texte porte *mai*, mais c'est une erreur évidente : voyez la lettre de Montcalm au
Ministre, le 12 juillet 1758. (*Note du Traducteur.*)

(2) Carillon.

de la Reine, de Royal-Roussillon, de Béarn, de Guyenne, de Languedoc, deux bataillons de celui de Berry; et les compagnies volontaires de la Marine, détachées en Canada. Les régiments n'ayant pas reçu de recrues de France, montaient en tout à peine à 4,000 hommes.

Je n'avais pas d'information positive que l'armée anglaise eût le dessein de venir par le lac Saint-Sacrement (lac George) attaquer Ticondéroga, et marcher de là sur Montréal: mais je le soupçonnais à cause de la proximité du passage, et de son campement près du lac Saint-Sacrement, et je ne cessais pas de solliciter continuellement M. de Vaudreuil, alors à Québec, de m'envoyer avec toute la diligence possible la milice Canadienne, qui faisait la principale force de la Colonie.

M. de Vaudreuil, dépourvu de sagacité et de jugement, ne trouva pas mes conjectures sur la milice bien fondées, et au lieu de m'envoyer les Canadiens, il leur permit de rester à Montréal, à 60 lieues de Ticondéroga, pour travailler aux récoltes. Je n'ose pas dire que les Iroquois l'avaient informé de l'intention des Anglais de faire invasion en Canada, et de la marche de leur armée vers le lac Saint-Sacrement, et que, s'il tint les Canadiens loin de moi, c'était dans l'intention de me sacrifier et de me rendre victime de la cabale qui le dominait et le conduisait à l'aveugle.

Le 7 juillet, je vis mes conjectures vérifiées par l'arrivée de l'armée anglaise à la Chute, où se termine le lac Saint-Sacrement à quatre milles environ de Ticondéroga. Elle consistait en 5,300 hommes de troupes régulières, et 7,000 hommes de milice américaine, formant en tout 13,300 (1) hommes, sous les ordres du général Abercrombie, successeur de Braddock, tué l'année précédente sur l'Ohio.

Le retour du détachement que j'avais placé à la Chute, comme à un poste avancé, et qui avait perdu 159 hommes, tués par les Anglais à leur arrivée, me donna une triste confirmation de ces mauvaises nouvelles. Il est difficile d'imaginer une situation plus dangereuse et plus critique que la mienne. Je n'avais pas de Canadiens, si habiles à combattre dans les bois et plus utiles dans ces contrées que les troupes régulières.

Le fort de Carillon ou Ticondéroga était un carré flanqué de quatre bastions réguliers, chaque face offrait un front de 40 mètres environ. Son enceinte était défendue par un mur. Il avait en outre son fossé, son chemin couvert et son glácis. M. de Bourlamaque, officier intelligent et de grand mérite, le couvrit d'une demi-lune.

Me retirer avec mes 4,000 hommes, c'était livrer la Colonie au général Abercrombie. Les Anglais une fois maîtres de ce fort, qui ne pouvait pas tenir longtemps contre une armée aussi considérable, et qui cependant, de ce côté là, était la clef du Canada, auraient été droit à Montreal; ils y seraient arrivés en 15 jours, sans rencontrer la moindre difficulté ni la

(1) Dans le rapport officiel, Abercrombie compte 15,391 hommes.

moindre résistance. D'un autre côté, la partie était tout à fait inégale, n'ayant que 4,000 hommes contre 13,000.

Il n'y avait cependant pas à hésiter dans le choix, et je fus bientôt décidé à sauver la Colonie par une défense hardie et désespérée, ou à mourir glorieusement les armes à la main.

Je fis travailler fortement tout le monde, toute la nuit du 7 au 8 juillet, à abattre les arbres pour former un parapet ou retranchement. Une fois fait, il se trouva faible, insignifiant, et à peine capable de servir d'abri pour couvrir les troupes.

Les ingénieurs avaient malheureusement fait couper les branches, et placer les arbres en travers trois ou quatre, les uns sur les autres. C'était à peine un mètre environ de haut, en sorte que vos soldats auraient pu sauter facilement par-dessus.

Ils firent ensuite une ligne avec les branches, à quatre mètres en dehors du retranchement. Il est certain que si les ingénieurs eussent placé les arbres la tête en avant, avec leurs branches taillées en pointe à leur extrémité, le retranchement aurait été bien plus fort, son obstacle bien plus difficile à vaincre, et sa construction bien plus rapide.

Je n'eus pas le temps de continuer la ligne jusqu'au ravin au pied de la hauteur, et je plaçai là deux compagnies de grenadiers.

Le ravin sur la droite de la hauteur, où le retranchement était le plus faible de toute ma ligne, fut confié aux compagnies de Marine. Les régiments garnissaient le reste.

Le jour suivant, 8 juillet, l'armée anglaise se montra sur la lisière du bois, à 600 mètres de nos retranchements de la colline. Elle s'avança aussitôt sur trois colonnes pour nous attaquer, sans prendre un moment pour examiner les lieux. Deux d'entre elles s'élancèrent vers la hauteur avec une ardeur et une impétuosité extrême ; mais elles furent bientôt embarrassées au milieu des branches, qui les arrêtèrent devant le retranchement. Beaucoup de soldats périrent là, et très-peu d'entre eux purent franchir l'obstacle, et arriver à notre ligne, où nos hommes les tuèrent avec la baïonnette.

Les travailleurs Américains avaient été postés sur deux hauteurs situées au sud, qui commandaient nos lignes, et d'où ils voyaient de côté quelques-uns de nos hommes, et les autres par derrière. Le régiment de Berry, entre autres, fut maltraité et fatigué par leur feu, car une de ces hauteurs était à peine à 200 mètres des retranchements.

La troisième colonne attaqua le ravin à notre droite, mais elle reçut en tête le feu bien nourri des troupes de la Colonie, et en même temps à son flanc droit, celui des régiments qui étaient sur la hauteur. Elle fléchit bientôt, puis tourna à droite, et présenta sa tête à la colline, mais en se mettant hors de la portée des troupes de la Colonie.

M. Raymond, qui commandait celles-ci, sortit aussitôt de son retranche-

ment avec une partie de ses troupes, et prit cette colonne par le flanc, pendant que nos soldats du haut de la colline faisaient feu sur sa tête et sur le flanc droit.

Malgré ses pertes, cette colonne anglaise tenait ferme, et elle finit même par faire plier le régiment de Berry, qui abandonna un moment cette partie du retranchement.

Aussitôt que j'aperçus ce désordre, j'accourus, et ranimant le courage des soldats, je les fis revenir à leur poste, et je les fis soutenir par les grenadiers, que j'avais mis en bataille à une petite distance en arrière, comme une réserve destinée à se porter au point de la ligne que vos troupes forceraient, et à se précipiter sur elles tête baissée, la baïonnette en avant, et sans faire feu.

Je n'avais rien négligé, dans le peu de temps dont je pouvais disposer, pour faire une vigoureuse défense, et je n'aurais rien eu à me reprocher, si j'avais été battu. J'ai toujours conservé mon sang froid et ma présence d'esprit, et j'ai pu remédier immédiatement aux désordres qui survenaient pendant cette attaque si longue et si opiniâtre.

Après avoir continué ses efforts pendant plusieurs heures, avec le plus grand acharnement, le général Abercrombie fut enfin obligé de se retirer, avec une perte de 2,000 hommes (1).

Je me suis acquitté de mon devoir, témoignage doux et précieux dans tous les événements de la vie. Cette pensée soutient et console les vaincus et les malheureux.

Je n'avais eu que douze heures pour mes préparatifs, et je n'avais que 4,000 hommes contre 13,000. Comment expliquer la conduite téméraire et aveugle du général Abercrombie qui nous a attaqués sans examiner et sans connaître notre position. C'est une chose inconcevable ; car pendant les douze heures qu'il est resté à la Chute, après son débarquement, il avait le temps d'envoyer étudier le terrain, où est situé le fort de Ticondéroga, et de prendre une parfaite connaissance de notre retranchement, qui était dominé par une montagne, couverte de gros arbres, et située de l'autre côté de la rivière de la Chute. Elle était beaucoup plus élevée qu'aucun point du plateau, et à une portée de mousquet seulement. Abercrombie aurait pu y aller lui-même, sans danger, puisque la rivière nous séparait. S'il s'était même arrêté un petit instant à son arrivée sur la lisière du bois, à 600 mètres environ de nos lignes, il pouvait de là examiner la position à son aise : mais impatient d'agir, il commença l'attaque immédiatement. Ce n'est pas au moment où une action s'engage, que l'on a le loisir de se rendre compte de la situation de l'ennemi. Ou bien si, au lieu de perdre douze heures à la Chute, il eût marché sur nous le 7 aussitôt après son débarquement, il n'aurait pas trouvé ces misérables retranche-

(1) Les rapports anglais eux-mêmes reconnaissent une perte de 3,000 hommes.

(Note du Traducteur.)

ments, et à son approche, j'aurais été obligé, avec si peu de troupes et sans les Canadiens, de lui abandonner toute cette partie du pays, et de me retirer à Montréal, en laissant seulement une garnison au fort Carillon.

Certainement c'est à son ignorance des lieux que je dois cette victoire, au lieu d'une défaite ; car la retraite m'était impossible, et mes soldats auraient tous été tués ou faits prisonniers.

Si sa troisième colonne eût suivi la lisière du bois à sa gauche, où elle était à l'abri du feu de notre colline, et si elle eût attaqué la droite de nos retranchements, où étaient les troupes de la Colonie, celles-ci n'auraient pas soutenu un moment ce choc ; ou bien, si, au lieu de tourner sur elle-même et de changer son plan d'attaque en présentant sa tête à la colline, cette colonne eût continué sa marche vers le retranchement de la marine, elle l'aurait facilement forcé ; puis tournant à droite, elle aurait gravi la colline qui est là d'un accès facile. Nos troupes, qui tenaient tête à vos deux premières colonnes, auraient été alors prises par derrière et forcées de fuir, en abandonnant le retranchement.

En voyant votre troisième colonne s'approcher de la colline, j'aurais été obligé de faire immédiatement ma retraite au fort du mieux que j'aurais pu, et alors d'embarquer mon armée sur mes bateaux, et de descendre le lac Champlain, sans pouvoir essayer une résistance dans le fort Saint-Frédéric, à cause des hauteurs qui le commandent par derrière à 400 mètres de distance, et qui rendent ce poste défavorable ; mais j'avais à craindre encore un plus grand malheur si mon retranchement eût été forcé. Il y a cinq lieues du fort Saint-Frédéric à Ticondéroga, en suivant la rivière Saint-Frédéric. Pendant environ la moitié de la distance, cette rivière a à peine 100 ou 120 mètres de largeur.

Ce poste était donc très-avantageux puisqu'il empêchait le passage de tout bateau, et qu'il coupait la communication sur le lac Champlain. Or, comme il est à égale distance de la Chute et de Ticondéroga, le général Abercrombie pouvait envoyer un corps de troupes pour s'y établir, et dans ce cas nous étions obligés de mettre bas les armes, et de nous constituer ses prisonniers, puisque nous ne pouvions plus nous procurer de provisions, et que nous étions dans l'impossibilité de nous retirer par terre.

De plus, le général Abercrombie aurait pu facilement pénétrer dans le ravin, que je n'avais pas eu le temps de retrancher, et où j'avais placé deux compagnies de grenadiers. Ce mouvement aurait eu pour moi les mêmes fatales conséquences que si la troisième colonne nous eût attaqués par l'autre côté de la colline, où la montée est aisée et l'accès facile. Mais il était toujours obstiné à nous assaillir par le côté le plus difficile, comme s'il eût eu devant les yeux un nuage qui lui cachait à droite et à gauche, ce qui devait être visible à l'officier le plus ignorant.

A continner.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliothèques Paroissiales.—Leur utilité.—Histoire des bibliothèques anciennes.

I.

Il est une œuvre que les Pères du dernier Concile de Québec voudraient voir fleurir et prospérer dans tout le pays, et qu'ils recommandent au zèle du Clergé, dans leur Lettre Pastorale, du 14 Mai 1868, que nous avons publiée, c'est l'ŒUVRE des BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES.

En présence des efforts prodigieux de la mauvaise presse et du colportage impie ou immoral, cette Œuvre est devenue UNE NÉCESSITÉ.

La *Bibliothèque paroissiale* est le contre-poison à opposer à ces romans infects qui pullulent dans nos villes, et qui déjà envahissent nos campagnes, pénètrent dans le sanctuaire de la famille et y portent la perversion de l'esprit et la corruption du cœur.

La *Bibliothèque paroissiale* n'est-elle pas d'ailleurs le complément de l'école primaire ? Elle en rend l'instruction plus solide, l'étend et la complète.

Bien organisée et bien conduite, elle conserve les connaissances acquises par l'éducation supérieure, elle la perfectionne en lui ouvrant de plus vastes horizons.

Et même nous ne craignons pas de le dire, la *Bibliothèque paroissiale* est le couronnement de la *prédication évangélique*. Il y a, pour tout homme, deux enseignements nécessaires ou pour le moins très-utiles : celui du *Maître*, du Docteur, du Pasteur, et celui du *livre* que le paroissien pourra trouver chaque dimanche dans la *Bibliothèque* organisé par le zèle de son curé.

Si les mauvais livres aveuglent et corrompent, si, en faisant perdre en lectures frivoles un temps précieux, ils faussent le jugement, pervertissent l'imagination, gâtent le goût, empoisonnent le cœur et y détruisent tout germe de noblesse, d'élévation et de grandeur, les bons livres au contraire perfectionnent les facultés de l'âme, enrichissent la mémoire, embellissent l'imagination, rectifient le jugement, forment le goût, apprennent à penser, élèvent l'âme et lui inspirent de nobles sentiments.

Comme on a vu, parfois, l'enfant pieusement élevé, survenant dans un ménage désuni, conquérir doucement le père au travail, à l'ordre, à l'économie, à toutes les affections domestiques, et le ramener au fidèle accomplissement de ses devoirs de chrétien ; ainsi l'on voit le livre prêté par le curé, exercer également une salutaire influence, lorsque circulant dans la paroisse, et visitant chaque famille, il ranime des lumières prêtes à s'éteindre et arrache au naufrage des vertus prêtes à s'oublier.

Le bon livre, en effet, n'est-il pas un sage conseiller qui nous avertit de nos défauts et nous en corrige :—un ami complaisant toujours prêt à nous être agréable, sincère, désintéressé, qui nous instruit dans la jeunesse, nous guide dans l'âge mûr, nous console dans la vieillesse, et nous introduit dans la société des personnes les plus instruites, les mieux élevées, à la fois les plus sérieuses, les plus agréables et les plus vertueuses.

Un bon habitant écrivait en 1865 : " Nous sommes deux dans ma commune, M. le Maire et moi qui lisons bien. Tous les soirs nous réunissons les gens du village, et nous leur lisons un des livres donné à l'école : quand l'un est fatigué, l'autre reprend ; le temps passe vite et chacun s'en retourne content, mais le *cabaretier nous boude*."

De tels faits en disent plus que de longs discours sur l'utilité des *Bibliothèques paroissiales* et du bien qu'elles sont appelées à faire dans toutes les paroisses où elles seront établies ; d'où résulte la nécessité de les bien composer.

Aujourd'hui, ce n'est pas une œuvre qui rencontre de trop grandes difficultés ; un peu de zèle et de savoir-faire suffisent pour la faire réussir. Le bon marché des livres est descendu à un taux presque fabuleux, et la Législature en affranchit l'importation des Droits de douanes. Le revenu seul des Abonnements, ne monterait-il qu'à cinquante piastres par an, ou même à vingt-cinq, peut suffire à alimenter chaque année une bibliothèque suffisante, surtout à la campagne.

Il y a, il est vrai, quelques précautions à prendre dans le choix des livres ; il faut une certaine connaissance du caractère des librairies étrangères auxquelles on s'adresse ; il y en a qui peuvent inspirer toute confiance ; il en est d'autres qui exigent que l'on fasse son choix et sa liste : certaines collections de livres doivent être suspectes, d'autres peuvent être demandées tout entière sans qu'on la regrette ; il est donc utile de recueillir quelques notions sur ces points essentiels, et c'est ce que se propose l'*Echo du Cabinet* en publiant désormais de temps en temps quelques notices bibliographiques qui offrent aux personnes qui ont la direction des *Bibliothèques paroissiales* une suite de renseignements qu'il ne leur est pas toujours facile de se procurer. Nous croyons que par là l'*Echo* se rendra à la fois utile au pays et à la religion. Mais avant de commencer ce travail, jetons un coup d'œil rapide sur l'histoire générale des Bibliothèques.

II.

La plus ancienne des Bibliothèques dont l'histoire fasse mention est celle d'Osymandias, roi d'Egypte, qui régnait en Egypte environ 1600 avant l'ère chrétienne : elle était installée dans son palais de Thèbes et sur la principale porte d'entrée, il avait fait écrire ces mots : *Remèdes de l'âme*.

L'Orient eut de bonne heure ses bibliothèques. Il y avait sur les con-

fins de la tribu de Juda une ville nommée *Cariathsepher*, ou la *Ville-Bibliothèque*, et l'on sait par divers passages des Saintes Ecritures qu'un dépôt de livres existait dans le Temple et dans chaque Synagogue.

Il fallait qu'au temps de Salomon les collections ne fussent pas rares, pour qu'on ait pu inventer avec quelque vraisemblance la fable de cette fameuse bibliothèque fondée par la Reine de Saba, avec les ouvrages qu'elle avait reçus en présent de Salomon, et qui, augmentée par ses successeurs, monta, dit-on, jusqu'à 10,000,000 de volumes.

Ne nous laissons pas effrayer par ces chiffres de l'antiquité, les volumes dont se composaient leurs bibliothèques étaient loin d'être aussi volumineux que les nôtres ; écrits sur des feuillets d'écorce de papyrus d'où est venu notre mot *papier*, les manuscrits anciens étaient distribués par rouleaux et chaque rouleau formait un volume, et pouvait ne contenir qu'un seul chapitre, ce qui pour un ouvrage de vingt chapitres pouvait quelquefois donner vingt volumes. Ainsi se réduisent de beaucoup ces chiffres de 400, et de 700,000 volumes que possédaient les anciennes bibliothèques.

Dans les autres parties de l'Orient, la Bibliothèque de Ninive eut quelque célébrité au IIe siècle avant Jésus-Christ. On nomme encore celles de Nisibe, d'Edesse et de Sinople, mais c'est tout ce que l'on en peut dire.

Plusieurs collections d'œuvres littéraires et scientifiques furent faites en Grèce ; la première fut celle de Pisistrate à Athènes ; placée dans la citadelle, elle fut enlevée par Xercès, et rendue par Seleucus-Nicanor.

Les plus célèbres bibliothèques de l'antiquité ont été celles d'Alexandrie et de Pergame.

La bibliothèque d'Alexandrie fondée par Ptolémée-Soter, mort en 283 avant J.-C., compta 700,000 volumes et avait été composée de toutes les collections qu'Euclide, Euripide et surtout Aristote avaient formées pour leur usage. Cette bibliothèque fut détruite par le Kalife-Omar lors de la prise d'Alexandrie par les Turcs. Les livres en furent distribués à tous les bains de la ville, et ce nouveau mode de chauffage put durer six mois entiers.

Celle de Pergame rassemblée par Eumène, un des généraux d'Alexandre, monta à 200,000 volumes.

Ce ne fut que bien tard que l'on commença à Rome à fonder des bibliothèques. Avant les empereurs, quelques amateurs, comme Cicéron, César, formèrent quelques collections qui s'élevèrent parfois jusqu'à 60,000 volumes. Les empereurs en établirent dans les temples : les plus importantes furent la *Bibliothèque Palatine* et la *Bibliothèque Ulpienne*.

Les villes seules ne jouissaient pas de ce privilége : les villes romaines où les Patriciens passaient l'été, avaient aussi leurs collections de manuscrits qui déjà se prêtaient au dehors comme de nos jours : Tibur, si chanté par Horace, avait ses *Remèdes de l'âme*.

Les anciens renfermaient leurs livres dans des armoires appliquées aux murs, ou libres au milieu des salles ; cette disposition se retrouve dans les ruines d'Herculanum ; les armoires étaient de bois précieux avec des

nements en ivoire ou en verre. Les plus beaux marbres et l'or dé-oraient les salles où souvent on avait rassemblé les portraits des hommes élèbres.

III.

Le Christianisme ouvrit dans le monde une ère de renaissance, et par-out où s'établirent des églises, s'établirent des Bibliothèques. Les écoles piscopales, les écoles palatines, les Monastères et les Couvents de femmes mirent un zèle incroyable ; chaque monastère avait des députés qui par-ouraient les pays les plus lointains pour y acheter, y copier ou y em-runter les ouvrages qui lui manquait. Pour faciliter la formation de ces ibliothèques, des moines passaient leur vie à transcrire des manuscrits vec une patience, un art et un luxe inimitables.

Des taxes étaient établies sur les prieurés et chapelles du monastère de *Saint-Père-en-Vallée* à Chartres, pour renouveler et entretenir la Biblio-hèque, et beaucoup d'autres adoptèrent ce règlement. L'abbé et les fficiers se taxèrent eux-mêmes pour encourager l'œuvre. Les pensions des lèves de ces écoles célèbres, comme celle de Fleury-sur-Loire qui souvent omptaient plus de cinq mille écoliers, se payaient en manuscrits ; chaque lève en transcrivait un ou plusieurs, selon les conditions qu'il laissait au onastère, qui souvent aussi s'enrichissait par des dons particuliers.

Ces bibliothèques étaient conservées dans des tours bâties exprès, omme à l'abbaye de *Pontivi*. La composition en était variée. Les nom-reuses versions de la Bible et leurs commentaires, les écrits des Saints Pères ; les ouvrages de Jurisprudence civile et canonique, les Chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine, et jusqu'à des romans en for-maient habituellement le fond.

Les livres au Moyen-Age étaient écrits sur *vélin* ou peau de veau, et sur *parchemin* ou peau de mouton. Les titres, les pages étaient encadrés et ornés des riches enluminures, reliés en castor ou même avec des plan-chettes recouvertes de cuir, ils étaient attachés avec des chaînettes et fixés aux murs pour que l'on ne put les emporter.

Ainsi se formèrent ces monuments de la patience et du dévouement des Corporations religieuses, et du XI siècle au XV, les lettres n'étaient plus guère cultivées, en Occident, que dans les monastères. Ce fut là aussi que se formèrent les seules bibliothèques qui fussent un peu considérables. Et rappelons-le, de nouveau, à ceux qui l'oublient, et à ceux qui reprochent à l'Église d'être ennemie des lumières, sans ces bibliothèques monastiques et épiscopales nous n'aurions pas aujourd'hui ces chef-d'œuvres de l'anti-quité, devant lesquels les Artistes se pâment d'admiration. Les moines, les pauvres moines, ne vous en déplaisent, messieurs les savants, les moines ont été vos maîtres. Sans eux vous seriez des ignorants ; faites mieux si vous le pouvez, mais ne soyez ni ingrats ni ignorants, ne connaissant pas même la main qui vous a fait du bien.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Deux armes nouvelles : la *mitrailleuse* et le *foudroyant*.—La conservation des cadavres. —Le croup et son traitement.—Conserves en mica du Dr. Colin, pour les ouvriers qui travaillent la pierre et les métaux.—La locomotive routière de M. Thompson.—Transmission des dépêches postales par les trains à grande vitesse, *sans temps d'arrêt*.—L'éclipse totale du 18 août.

On aura pu croire que le fusil Chassepot, que la carabine Enfield et autres étaient le dernier mot de la balistique. Si telle a été votre opinion, ami lecteur, hâtez-vous de la réformer, car auprès de la *mitrailleuse* et du *foudroyant*, ces armes terribles ne sont que des jouets d'enfant !

Il nous tardait de connaître en détail cette mitrailleuse qui fait parler d'elle depuis plus d'un an déjà. Qu'on se représente, dit le *Journal de Rouen*, un moulin à café (la figure est vulgaire, mais juste), ayant un entonnoir de 20 pouces d'ouverture et une hauteur de même dimension que le diamètre. C'est là le récipient à cartouches qu'on verse, pour ainsi dire, *à la pelle*. Un soldat met en mouvement un engrenage, à l'aide d'une manivelle ; chaque dent laisse passer une cartouche qui vient tomber dans un des huit canons composant la mitrailleuse. Ces canons ont une longueur de deux pieds et demi.

En même temps que la détente s'abat sur la capsule, elle ferme le canon, le coup part, la détente se relève, mue par le même engrenage qui sert à faire descendre les cartouches et laisse tomber le culot de cuivre à terre ; une autre cartouche vient se replacer immédiatement dans le canon. Le tout est de la plus grande simplicité.

L'appareil est facilement manœuvré par un seul homme, et peut tirer de 50 à 55 coups par minute, en conservant la justesse de son tir à une portée d'un mille ; les balles sont de la grosseur d'un biscaïen.

Les mitrailleuses seront confiées à la garde des Chasseurs de l'armée française. Chaque section aura la sienne, ce qui en portera le nombre à environ 300.

Le *foudroyant* est un nouveau fusil qui, dans l'espace de dix secondes lance vingt balles à la distance d'une demi lieue. En voici la description d'après le *Cosmos :*

Ce fusil porte dans la culasse un récipient contenant vingt cartouches. Pour charger l'arme, la première fois, on pousse un bras de levier placé sous le canon et, le fusil étant incliné, la première cartouche entre dans le *tonnerre*. On lâche ensuite la détente, la détonation se produit et la balle fuyant, rencontre vers l'extrémité du canon une tige qui, refoulée, vient agir sur un levier qui ouvre de nouveau le tonnerre et arme en même temps le fusil. Par le fait même de la sortie de la balle, la cartouche suivante entre dans le tonnerre.

On peut ainsi tirer, sans ôter l'arme de l'épaule, autant de coups qu'il y a de cartouches. Celles-ci épuisées, on les remplace immédiatement par vingt autres et ainsi de suite tant qu'il reste des ennemis debout.

Pendant que les engins destructeurs se multiplient, la science de la conservation des cadavres fait de merveilleux progrès. C'est une consolation !

Après des recherches laborieuses poursuivies durant un grand nombre d'années, M. Marini de Cagliari a réussi à pétrifier les corps, ou mieux, à les momifier avec une perfection telle qu'on peut les conserver indéfiniment dans cet état. Et qu'on le remarque bien, ce ne sont pas seulement les os, les muscles, les tendons et les autres parties solides qui peuvent être ainsi préservées de la décomposition, le cerveau, le sang et les autres humeurs le sont également bien.

Chose bien plus étonnante encore ! M. Marini parvient à rendre aux membres desséchés, si vieux qu'ils soient, leur transparence, leur souplesse, leur forme primitive : il les ramène à l'état où ils se trouvent dans un corps sain quelques heures avant la mort.

Nous nous rappelons très-bien, dit M. de Parville, dans le *Constitutionnel*, avoir vu en 1865, chez M. l'abbé Moigno, une photographie d'un historien célèbre, M. Pierre Martini. L'historien semblait parler ; il était habillé et assis dans un fauteuil ; or, cette photographie avait été prise quatre mois après la mort de M. Martini.

Le procédé de M. Marini, moins perfectionné qu'aujourd'hui, avait cependant permis de donner une telle souplesse au corps du défunt, que l'on avait pu l'habiller et l'asseoir sans peine dans un fauteuil.

M. Marini a eu l'honneur d'être admis à montrer à l'Empereur Napoléon les singuliers spécimens du nouvel art. Sa Majesté a longtemps considéré un fragment de bras d'une momie égyptienne, à laquelle l'inventeur a pu rendre, sinon sa couleur naturelle, du moins la souplesse et l'apparence d'un membre humain. Cette portion de bras a peut-être cinq mille ans d'existence !

Un autre bras marqué d'un sceau en 1864 par le docteur Sappey, a été cent fois desséché, cent fois ramolli, et il garde cependant toutes les apparences d'un bras vivant.

Le corps entier d'un lapin desséché, mais dont les tissus sont restés transparents, présente aussi un singulier spectacle : on distingue très-bien à l'intérieur les détails les plus intimes de l'organisation.

Citons encore une table d'un aspect lugubre et d'une composition si étrange que l'imagination la plus désordonnée n'eut osé la rêver. Elle est faite effectivement de sang, de bile, de cervelle pétrifiés et l'on a enchassé dedans quatre oreilles humaines que l'on croirait coupées depuis

quelques heures seulement. Au milieu se dresse un pied d'enfant avec conservation absolue de la couleur et de la transparence. Quelle horrible mosaïque ! Et cependant le sentiment qui domine en regardant cette table de chair et de sang n'est ni de l'effroi ni du dégoût, mais de l'admiration pour une méthode si puissante qui donne à l'homme la possibilité de résister à l'œuvre du temps.

Les préparations anatomiques d'un autre médecin, M. Brunetti, ont également attiré l'attention des hommes spéciaux à l'exposition universelle et ont valu à leur auteur de justes récompenses.

M. Brunetti, dit encore M. de Parville, lave d'abord à l'eau pure par injection à travers les vaisseaux sanguins et les divers conduits excréteurs. Il recommence l'opération avec de l'alcool. Puis il procède au dégraissage en remplaçant l'alcool par l'éther. Le liquide pénètre dans les trames des tissus et y dissout partout les matières grasses. Enfin il tanne par le tannin dissous dans l'eau bouillante distillée.

La pièce est ensuite desséchée. Pour cela, M. Brunetti la place dans un vase à double fond rempli d'eau bouillante, et il remplace les liquides précédents par de l'air sec et chaud, comprimé à deux atmosphères environ. L'air chasse les traces d'humidité.

L'opération est terminée. La pièce reste souple, légère, garde son volume, ses rapports normaux, ses éléments histologiques solides. Elle peut être maniée sans précaution et se conserve indéfiniment.

Nous pouvons espérer que les détails dans lesquels nous venons d'entrer ne vous auront pas donné un désir tel de vous voir pétrifié, momifié, desséché, ramolli, etc., qu'il ne vous reste encore un certain attachement pour la vie. S'il en est ainsi, vous ne lirez pas sans intérêt l'exposé de quelques autres inventions qui ont pour but soit de prolonger notre existence, soit de la rendre plus agréable.

Commençons par ce qui concerne les enfants, ces charmants petits êtres que tout le monde aime avec tendresse.

Les enfants sont sujets à une terrible maladie, le *croup*. Le jeune malade se sent tout-à-coup saisi par un accès de toux violente avec suffocation. La face est rouge et gonflée, le pouls fréquent, la tête se renverse en arrière par l'effet de la suffocation ; la toux et le vomissement expulsent des mucosités épaisses, filantes, mêlées de lambeaux membraneux ; la respiration devient convulsive, sifflante, suffocante ; enfin si l'on ne peut arrêter les progrès du mal, il y a suppression de l'expectoration, aphonie complète, pouls rapide et très-petit, sueur froide, refroidissement et lividité des extrémités, abattement comateux, mort par asphyxie !

Lorsque se manifestent les symptômes de cette terrible maladie, courez chez le docteur sans perdre une minute, car elle pourrait amener la mort dans moins de douze heures.

Si le docteur est, comme je le suppose, au courant de la science ; s'il connait les importantes découvertes faites récemment par M. Abeille, ancien médecin en chef de l'hôpital du Roule, à Paris, voici comment il s'y prendra :

Il commencera, à l'aide d'un pinceau de linge grossier, par détacher les fausses membranes accessibles à la vue et au toucher, et cautérisera avec un crayon de nitrate d'argent (pierre infernale). Cela fait, il prescrira un vomitif composé d'un demi gramme d'ipéca pulvérisé, de 50 grammes de sirop d'ipéca et de 50 grammes d'eau distillée. On administre une cuillérée de ce vomitif toutes les dix minutes, et on procède aux inhalations en faisant bouillir, toujours d'après le procédé Abeille, près du chevet du malade, un vase de terre plein d'eau, contenant des fleurs de mauves, de violettes et de coquelicots, et dans laquelle on projette toutes les quatre heures deux grammes de cinabre ou sulfure de mercure.

Une autre invention encore plus importante est destinée à améliorer la condition de la classe ouvrière, particulièrement de ceux de ses membres qui travaillent la pierre et les métaux.

Le docteur Hermann Cohn de Breslau, oculiste célèbre, a publié une statistique détaillée où il montre l'influence fatale que la poussière des métaux exerce sur les yeux des ouvriers. Les recherches du docteur portent sur 1400 de ces ouvriers employés dans des établissements où se fabriquent des engins à vapeur. Environ 90 sur 100 ont déclaré avoir eu les yeux atteints de débris métalliques qu'ils avaient été obligés de faire extraire par un de leurs compagnons. Dans chaque atelier il se trouvait toujours quelque ouvrier habile pour ces sortes d'opérations.

A part les accidents peu importants, dont nous venons de parler, il a été constaté que plus de 1200 hommes avaient eu les yeux blessés assez grièvement pour être obligés de recourir au médecin ; 16 avaient perdu l'usage d'un œil, 28 la vue entière, et tous avaient dû suspendre leurs travaux, en moyenne, pendant une vingtaine de jours. Lorsqu'on leur demandait pourquoi ils ne portaient pas de lunettes pour se protéger, voici quelle était leur réponse : " les lunettes se brisent trop facilement, elles sont trop lourdes, elles coûtent trop cher." Ces réflexions dont chacun sent la justesse, suggérèrent au docteur Cohn l'emploi de lunettes nouvelles dans lesquelles le mica remplacerait le verre. En voici la description :

Le mica, qui tient la place du verre, est légèrement courbé et présente un peu l'aspect d'un verre de montre. La monture est faite de telle manière qu'elle englobe parfaitement le globe osseux qui protége l'œil. Rien n'est plus facile que de l'adapter aux différents visages, vu qu'elle est assez mince pour pouvoir être courbée avec la main. Comme l'usage de jointures en aurait élevé le prix, on a eu soin de la construire tout d'une

Les lunettes à mica font ainsi disparaître les trois difficultés objectées par les ouvriers. Elles ne coûtent que très-peu (moins d'un franc), elles sont très-légères, elles ne sont pas exposées à être cassées, parce que le mica est une substance des plus élastiques. De plus, elles ont un avantage très-précieux, celui de garantir les yeux contre la chaleur beaucoup mieux que ne peuvent le faire les lunettes de verre.

Nous souhaitons donc vivement de voir les opticiens se hâter d'importer ce nouvel article de commerce, et faire participer nos ouvriers aux bienfaits dont jouissent ceux d'Allemagne.

Les efforts pour appliquer la vapeur à la locomotion ordinaire, pour substituer la machine aux animaux dans le transport des véhicules, se continuent avec persévérance et ont déjà produit de remarquables résultats. On se rappelle la belle locomotive routière qui valut à son inventeur, M. Lotz de Nantes, une médaille d'or à l'exposition de 1867. On reprochait à cette machine et à toutes les locomobiles en général, le peu d'adhérence des roues sur le sol, résultant des inégalités que présente la surface des routes ordinaires. Cet inconvénient vient, dit-on, d'être complètement écarté par un constructeur anglais, M. Thompson, au moyen du caoutchouc vulcanisé. M. Thompson fait en caoutchouc des bandages d'un pied de largeur sur cinq pouces d'épaisseur, dont il munit les roues de sa machine.

D'après le *Journal de l'Agriculture* les avantages qui résultent de l'emploi du caoutchouc sont :

1°. Adhérence parfaite des roues au sol, quelle qu'en soit l'inégalité, et par conséquent, pas de glissement possible. Il y a pour ainsi dire engrenage, le caoutchouc se modelant sur tous les creux et aspérités du terrain.

2°. Légèreté extrême de la pression aux points d'appui sur le sol. Cette légèreté est telle que, sur des prairies, les roues n'ont d'autre effet que de comprimer l'herbe à la manière d'un rouleau et dans une terre nouvellement labourée, elles s'enfoncent à peine de deux pouces quoique la machine pèse au-delà de 50 quintaux.

3°. Suppression complète de toutes secousses, de tout ébranlement et de tout bruit, même sur le pavé le plus inégal.

4°. Enfin puissance maximum de traction suivant la force de la machine. Les roues ordinaires à bandages rigides procèdent par écrasement de la voie et des aspérités qu'elle peut présenter : le caoutchouc cède, au contraire, devant l'obstacle en se déprimant sur le point où il aborde, et la force absorbée est toute entière rendue, lorsque l'obstacle est dépassé par la détente naturelle du caoutchouc.

Ces avantages sont immenses et si nous ajoutons qu'il résulte d'expériences faites à Edimbourg, que la locomotive Thompson peut promener un omnibus dans les rues d'une ville absolument comme le font les che-

vaux, et qu'elle peut entrer et tourner avec facilité dans les cours des maisons, on devra admettre toute la supériorité de ce système. On peut traîner un poids considérable sur une rue pavée ayant une pente considérable et l'action des roues n'est en rien modifiée par cette pente. Le caoutchouc a roulé pendant longtemps sur des cailloux aigus et tranchants de granit, et ni les arêtes, ni les surfaces des bandages ne présentaient la moindre érosion.

Un autre problème dont on cherchait depuis longtemps la solution, vient d'être résolu de la manière la plus heureuse par un habitant de la Moselle.

Il s'agit de la transmission des dépêches postales par les trains à grande vitesse, *sans temps d'arrêt.*

Le procédé aussi simple qu'ingénieux, consiste dans l'application de l'électro-aimant comme moyen de suspension du paquet des dépêches. Au moment du passage du train, le courant électrique interrompu instantanément, suspend l'action de l'électro-aimant et le paquet tombe aussitôt dans un filet adapté au wagon-poste. Ce système ne présente aucun des inconvénients du système à crochet expérimenté précédemment. Dans son application ni chocs, ni frottements, ni accidents d'aucune sorte ne sont possibles. Les frais d'installation eux-mêmes sont très-faibles, grâce aux piles électriques déjà placées dans toutes les stations pour le service de la télégraphie.

Nous ne saurions terminer sans ajouter quelques mots sur l'éclipse totale de soleil qui doit avoir lieu le 18 août prochain, et dont le monde savant se préoccupe vivement depuis plusieurs mois. Cette éclipse est une des plus remarquables qu'il soit donné d'observer. Elle sera totale sur une ligne de parcours que nous allons indiquer, et la durée de l'obscurité sera pour certains lieux relativement considérable.

La ligne de l'éclipse centrale passe tout près d'Aden, puis se dirige à travers la mer vers l'Indoustan, sur lequel elle pénètre à la hauteur de Kolapour, un peu au-dessus de Goa. Elle traverse toute la contrée de l'ouest à l'est, et en ressort près de Masulipatam. Elle s'étend alors sur le golfe du Bengale, passe au nord des Iles Andaman, traverse la partie nord de la presqu'île de Malacca, le golfe de Siam, la pointe de Cambodje, le nord de Bornéo et des Célèbes, et vient longer le sud de la Nouvelle-Guinée.

La longue durée de l'obscurité est due à plusieurs causes. La lune est très-rapprochée de la terre, tandis que le soleil en est alors fort éloigné : double condition qui fait que le diamètre apparent de la lune l'emporte considérablement sur celui du soleil et peut le cacher plus longtemps. Le diamètre apparent de la lune est encore accru dans les régions pour les-

quelles le phénomène se produit vers le zénith, ainsi que cela a lieu pour la partie du golfe de Siam, et en particulier pour la pointe de Cambodje, car c'est un fait connu qu'un astre est plus rapproché de nous lorsqu'il est au zénith que lorsque nous le voyons à l'horizon. La durée de l'obscurité totale, dans la région que nous venons de nommer, s'élève à 6 minutes 46 secondes.

La pointe de Cambodje, qui dépend de la possession française de Saïgon, a tout particulièrement attiré l'attention des astronomes. Grâce au concours actif et éclairé que ne manquera pas de donner la marine impériale, il sera possible de se rendre par terre ou autrement, en partant de Saïgon au point désigné, et de s'y installer à l'avance pour préparer les observations qu'on voudrait entreprendre.

Il faudra tout d'abord s'assurer d'une bonne détermination de la latitude et de la longitude du lieu, travail que les officiers de la marine française pourront faire aussi parfaitement que possible.

Les astronomes auront de leur côté de nombreuses et importantes mesures à prendre. Ils devront noter avec le plus grand soin le moment d'entrée et de sortie du soleil de l'ombre de la lune, ce qui permettra d'obtenir une connaissance plus exacte que celle qu'on possède du diamètre de ces astres. Lorsque le moment de l'éclipse totale approchera et que les cornes seront réduites à un simple filet lumineux, l'analyse spectrale de la lumière du soleil prendra une grande importance, et il en sera de même après la fin de l'obscurité.

Dans d'autres éclipses, on se le rappelle, les astronomes ont aperçu des protubérances rougeâtres qui se montraient quelques instants avant la disparition totale de la lumière. Que sont ces protubérances ? Font-elles parties du soleil ou de la lune ? .... Ici se présentent une foule de questions dont la solution dépend peut-être des observations nouvelles. Il faudra donc, dès qu'on aura saisi l'une des protubérances, la suivre avec une grande attention, même après le retour de la lumière du soleil, si cela est possible, et constater si son déplacement se rattache ou non au disque du soleil. Ces derniers travaux pourront s'effectuer de deux manières, ou par des observations et des mesures directes, ou par des impressions photographiques prises successivement à des instants bien connus.

Les principaux gouvernements, disons-le à leur louange, se sont empressés de seconder les vues des savants et d'envoyer des expéditions scientifiques sur tous les points où des observations sérieuses peuvent être entreprises avec chance de succès. Espérons que ni les pluies, ni les tempêtes ne viendront rendre inutiles tant de dévouements et de sacrifices ! Nous nous proposons de mettre plus tard nos lecteurs au courant des principaux résultats qui auront été obtenus.

E. Y.

LA FOUDRE ET LES AURORES BORÉALES.

SÉANCE DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE, DONNÉE AU COLLÈGE DE MONTRÉAL LE JOUR DE LA DISTRIBUTION DES PRIX, 30 JUIN 1868,

PAR

MM. NORBERT FAFARD, ALFRED CINQ-MARS, DOMINIQNE DEROME ET MARTIN CALLAGHAN.

III.

(*Suite.*)

EFFETS DE LA FOUDRE. (*D. Derome.*)

MESSIEURS,—Les effets de la foudre sont véritablement prodigieux: elle renverse et brise les obstacles qu'on lui oppose, elle fond les métaux, elle met le feu aux matières inflammables, elle sépare les éléments combinés ensemble et unit ceux qui étaient séparés, enfin elle fait périr les animaux et les hommes.

Les expériences qui vont suivre, messieurs, auront pour but de mettre sous vos yeux ces divers phénomènes, à l'exception du dernier, cependant, car nous ne voudrions tuer personne et nous éprouvons une répugnance invincible à nous faire tuer nous-mêmes.

La foudre, ai-je dit, renverse les obstacles qu'elle rencontre. Son pouvoir s'exerce, non seulement sur des corps légers, mais aussi sur des masses d'un poids très-considérable. C'est ainsi qu'en 1809, à Swinton, près de Manchester, elle arracha de ses fondations et souleva en masse un mur qui se composait de six mille briques et pouvait peser au delà de 400 quintaux; l'explosion le transporta verticalement, sans le renverser, à la distance de 9 pieds.

Voici l'appareil qui va nous servir à imiter ce premier effet de la foudre: c'est un mortier presque semblable à ceux qui lancent des bombes dans les villes assiégées, seulement au lieu de poudre, il contient un liquide peu conducteur de l'électricité. Je fais passer l'étincelle de la bobine à travers ce liquide.... gare la bombe!

C'est à peine si j'ai besoin d'expliquer ce qui vient d'avoir lieu. L'électricité irritée de la résistance que lui opposait le liquide, a imprimé à ce dernier une secousse violente dont le contre-coup a lancé en l'air la bombe du mortier.

Actuellement, c'est cette maisonnette que je vais placer sur le trajet de l'étincelle...La foudre, vous le voyez, a renversé de fond en comble

notre édifice. Le même désastre peut attendre tous ceux que ne protège pas un excellent paratonnerre.

Plus ordinairement la foudre traverse, en les perçant, les objets qui s'opposent à sa marche. Fussent-ils de la plus grande dureté, elle s'y enfonce résolument plutôt que de s'arrêter.

Pour mettre ce principe en évidence, je prends ce bloc de verre, dont l'épaisseur est d'un pouce et demi, et je l'arrange de telle façon que l'électricité soit dans la nécessité ou de le traverser, ou de revenir sur ses pas. Nous verrons bien à quoi elle se décidera.... L'expérience nous montre en ce moment, messieurs, que malgré l'extrême épaisseur du verre, le fluide électrique sait parfaitement se frayer un chemin.

Tous les corps ne sont pas mauvais conducteurs de l'électricité. Il en existe un grand nombre, les métaux, par exemple, qui lui offrent un chemin facile. La foudre, paraît les affectionner singulièrement : elle se dirige vers eux, les suit dans tous leurs tours et détours et ne les quitte qu'après les avoir entièrement parcourus. On a vu une fois un de ces éclairs en boule, dont nous avons parlé, se poser sur un fil du télégraphe, comme un oiseau, et le suivre sans trop se hâter jusqu'au bureau où il aboutissait.

Vous concevez, messieurs, tout ce qu'il peut y avoir de danger dans cette amitié du fluide électrique. C'est justement l'histoire de l'âne qui voulant caresser son maître, lui donnait des coups de pied capables de le meurtrir. Si le conducteur qui reçoit la décharge est assez fort, il n'en recevra aucun dommage; mais s'il est réduit en fil mince, il est probable que l'étincelle lui fera subir une chaleur assez forte pour le fondre, peut-être même pour le volatiliser. C'est ce que j'espère pouvoir vous montrer en attachant ce mince fil de fer aux électrodes de notre pile...

Supposez qu'à la place du fil j'eusse mis une feuille d'or, il est indubitable que l'électricité l'aurait volatilisée. Nous allons mettre à profit cette circonstance pour faire l'une des expériences les plus curieuses de la physique.

Nous avons pris une feuille d'or : sur cette feuille nous avons déposé une carte dans laquelle se trouve découpé le portrait de Franklin ; sur la carte nous avons étendu un ruban de soie et finalement nous avons serré le tout fortement avec cette petite presse. Je vais à l'instant faire passer une forte décharge à travers la feuille d'or, en faisant usage de la grande batterie électrique...

Voici, messieurs, ce qui a du se passer : l'électricité aura réduit l'or en vapeur ; cette vapeur aura pénétré à travers la découpure de la carte et sera venue se fixer sur le ruban. Si donc toutes choses ont bien réussi, il doit y avoir sur le ruban un portrait, en poudre d'or, de Franklin, avec cette devise : *Franklin peint par la foudre*.... Le résultat, messieurs, est excellent ! nous allons vous passez le portrait afin que vous puissiez admirer de vos propres yeux le travail du fluide électrique.

Ceux d'entre vous, messieurs, qui ont étudié la chimie, savent que jusqu'à présent tous les savants du monde ont été arrêtés par une difficulté qui, de prime abord, ne semble pas en être une. Il s'agit simplement de mettre ensemble les deux principaux gaz qui composent l'air, l'oxygène et l'azote, et de les faire combiner l'un à l'autre. J'ai dit qu'à cette besogne les savants ont perdu leur temps et leurs peines. Or il est arrivé que ce qui dépasse leurs efforts semble n'être qu'un jeu pour la foudre. Pour le démontrer, il nous suffira de faire passer, pendant quelque temps, l'étincelle de la bobine dans ce tube de verre fermé hermétiquement et portant en regard deux fils de platine qu'on a soudés dans ses parois....

Pendant que l'expérience se fait, nous allons, messieurs, faire circuler un tube tout semblable à celui que je viens de décrire et que nous avons préparé avant la séance. Vous pourrez voir dans l'intérieur de ce tube des vapeurs nitreuses, de couleur rougeâtre : elles sont le résultat de la combinaison de l'oxigène et de l'azote de l'air.

La foudre, messieurs, ainsi que j'ai eu l'honneur de le faire observer, produit, en traversant les couches de l'air, le même phénomène que celui que vous admirez. Le fait a été constaté de la manière la plus consciencieuse par plusieurs savants et, en particulier, par un professeur de Giessen. Il a eu la patience d'analyser 77 échantillons d'eau de pluie, recueillis dans des vases de porcelaine à 77 époques différentes, 17 provenaient de pluies d'orage. Eh ! bien, ces 17 échantillons contenaient tous de l'acide nitrique, tandis que les autres en étaient privés.

L'acide nitrique, vous le savez, est l'élément principal de la poudre à canon. N'est ce pas une chose à la fois curieuse et piquante que de voir cette foudre avec laquelle les hommes s'entredétruisent, préparée, dans les airs, par la foudre du Tout-puissant !

On pourrait croire, d'après les expériences précédentes, que l'action chimique de la foudre consiste à réunir les éléments séparés, à les obliger de se combiner entre eux. Il n'en est pas toujours ainsi. Plus souvent, au contraire, elle détermine la séparation de ceux qui étaient unis et détruit les corps composés qu'elle frappe ; il est assez ordinaire qu'elle mette le feu aux substances combustibles telles que l'éther, l'alcool, la poudre, le gaz d'éclairage, etc.

Voici d'abord un vase rempli d'éther. J'y fais arriver l'étincelle électrique.... Une brillante flamme a éclaté soudain.

Je prends maintenant cette lampe et je l'allume par le même procédé. Je remplis ce pistolet d'un mélange détonant composé d'un tiers d'oxigène et de deux tiers d'hydrogène. Aussitôt que l'étincelle de la bobine traversera le mélange, vous entendrez une vive explosion.

Les effets dont vous venez d'être témoins, messieurs, sont utilisés dans les grandes salles de lectures publiques, pour allumer instantanément tous les becs de gaz qui s'y trouvent.

La poudre est plus difficile à enflammer que les gaz et les liquides sur lesquels nous venons d'opérer. Néanmoins la source électrique dont nous disposons est si intense que nous pouvons regarder comme assuré le succès de cette expérience. (*On met le feu à un amas de poudre, et un épais nuage se répand sur la tête des assistants*).

Les effets colorifiques des courants d'induction ont été appliqués avec un succès complet à l'explosion des mines et des torpilles qui défendent l'entrée des ports.

On se sert ordinairement pour cette fin d'une fusée particulière dite de Stateham du nom de son inventeur. M. Stateham a constaté qu'un fil de cuivre étant recouvert de Gutta-percha, au bout de quelques mois il se forme, au contact du métal et de son enveloppe, une couche de sulfure de cuivre qui suffit pour conduire le courant. Si donc en une partie quelconque du circuit on coupe la moitié supérieure de l'enveloppe, puis, que, dans l'échancrure ainsi formée on enlève un morceau de fil de cuivre d'un quart de pouce de longueur, un courant intense qui passe dans le fil de cuivre se trouve interrompu en cet endroit, mais il passe par le sulfure qu'il met en ignition. D'où il résulte que si dans la cavité ainsi creusée on met un corps inflammable, comme du coton-poudre ou de la poudre à canon, ce corps prend feu. On peut par ce procédé faire éclater la mine, à des distances très-considérables. Voici, messieurs, une des fusées que je viens de décrire. Une autre fusée tout-à-fait semblable a été disposée au plafond de cette salle, je vais y faire arriver le conduit au moyen de ces deux fils.... (*Une grande détonation se produit au-dessus des spectateurs.*)

En commençant, j'ai signalé d'autres effets de la foudre : ce sont ceux qu'elle produit sur les animaux et les hommes. Je vous ai avertis que je ne tenais nullement à reproduire les derniers. Quand à ceux qui concernent les animaux, c'est différent ; si vous le désirez, nous pourrons essayer la force de notre foudre en miniature sur un lapin que renferme cette cage.

Ne vous appitoyez pas trop sur le sort de ce lapin, messieurs, et vous surtout mesdames ; c'est un franc vaurien, un scélérat qui, par ses nombreux méfaits, a depuis longtemps mérité la corde. Il doit se trouver bien heureux qu'on lui ait réservé un genre de supplice aussi noble que celui qui va lui faire expier ses crimes....

C'est maintenant que la foudre va tomber sur la tête du coupable. Tambour, donne le signal de l'exécution ! (*)

(*) L'étincelle avait à peine jaillie, que le lapin était étendu sans mouvement au fond de sa cage. Aucun organe essentiel n'avait cependant été atteint et la mort n'était qu'apparente. Aujourd'hui l'intéressant rongeur se porte mieux que jamais et il est devenu le favori des hommes de la basse-cour.

L'animal, vous le voyez a été foudroyé ! c'est là une démonstration palpable de la force de cette bobine. Nul doute qu'un homme qui en recevrait la décharge serait, lui aussi, grièvement blessé. C'est pour ne pas nous exposer à un tel danger, que nous prenons tant de précautions en maniant cet appareil. Cela nous force d'être un peu plus long, mais j'espère que vous nous pardonnerez volontiers cette lenteur.

THÉORIE DES AURORES BORÉALES. (*M. Callaghan.*)

MESSIEURS,—Le phénomène des aurores est si fréquent dans cette contrée, qu'il n'est personne ici qui n'en ait été souvent témoin. Il serait donc superflu d'en faire la description.

L'origine de ces météores n'est plus douteuse aujourd'hui : on sait que leur apparition coïncide avec les tempêtes magnétiques. Ils troublent considérablement la marche de l'aiguille aimantée ; ils troublent ou rendent même impossible la transmission des dépêches télégraphiques. Or, tout cela dénote qu'ils doivent être, comme les éclairs, une manifestation de l'électricité atmosphérique.

Mais comment cette électricité peut-elle produire des aurores ? C'est ce que M. de La Rive, célèbre physicien de Genève, a exposé dans une théorie qui a eu le plus grand retentissement.

Sur toute la surface du globe, dit ce savant, mais spécialement entre les tropiques, il s'élève d'énormes quantités de vapeur.

Cette vapeur chargée d'électricité est saisie par les courants qui, comme chacun le sait, soufflent toute l'année de l'équateur vers les pôles dans les hautes régions de l'atmosphère.

Voilà donc une quantité incalculable d'électricité qui va continuellement de l'équateur aux pôles où elle s'accumule. Elle acquiert souvent une tension assez considérable pour pouvoir se combiner avec l'électricité du sol : de là l'aurore boréale ! Ces lueurs qu'elle présente ne sont que des décharges continuelles produites sur une large échelle.

M. de La Rive a imaginé un appareil qui permet de reproduire les aurores avec leurs divers caractères. Cet appareil que vous voyez devant moi se compose d'un globe de verre où l'on peut faire le vide, et d'une tige en fer doux placée dans le globe et recouverte d'une couche isolante très-épaisse dans toute son étendue, sauf à ses deux extrémités. Le tout est monté sur un fort électro-aimant dont j'expliquerai bientôt l'usage.

La tige qui occupe l'intérieur du globe, messieurs, nous représente la terre et ses extrémités en sont les pôles.

Je commence par faire le vide autour de cette terre en miniature, au moyen de notre machine pneumatique.... Maintenant que le vide est fait, je mets en communication les extrémités de la tige avec la bobine d'induction.... Il ne reste plus qu'à faire l'obscurité dans la salle pour que chacun de vous puisse voir le phénomène des aurores.

Remarquez, messieurs, qu'une nappe de feu enveloppe la tige d'une extrémité à l'autre. Il est visible que la lumière électrique n'a pas la même intensité dans toute son étendue : très-brillante aux deux extrémités, elle ne conserve qu'un faible éclat vers le milieu.

Ainsi en est-il des aurores, dit M. de La Rive ; elles enveloppent la terre toute entière, mais ce n'est qu'aux pôles qu'elles acquièrent un éclat suffisant pour impressionner notre vue, et c'est la raison pour laquelle on n'en voit presque jamais vers les régions équatoriales.

Les aurores, vous le savez, présentent deux autres caractères extrêmement remarquables : elles se déplacent continuellement et prennent une grande variété de teintes.

Leur mouvement qui se fait tantôt de l'est à l'ouest, tantôt en sens contraire, est dû au magnétisme terrestre. Ce qui rend très-probable cette opinion, c'est qu'on peut reproduire le mouvement dont nous parlons en faisant traverser par le courant d'une pile l'électro-aimant qui sert de support à notre appareil. Aussitôt que nous aurons pris les dispositions dont je viens de parler, vous verrez l'aurore circuler autour du tube, comme si une force invisible l'entraînait....

Voulez-vous que nous fassions rebrousser chemin au fluide électrique, que nous lui imprimions une direction contraire ? Ce sera facile. Il n'y a qu'à intervertir le sens du courant au moyen de ce commutateur... Tout à l'heure le mouvement se faisait de droite à gauche, maintenant il a lieu de gauche à droite.

Une circonstance doit vous frapper tout particulièrement : vous vous demandez sans doute pourquoi cette nappe de feu qui enveloppait tout à l'heure la tige entière, se présente maintenant sous la forme d'un arc lumineux très-étroit ? Messieurs, c'est encore là une œuvre de l'électro-aimant et ceci nous explique pourquoi l'aurore boréale se ramasse souvent en faisceaux qui paraissent s'élancer avec une rapidité prodigieuse de l'horizon jusqu'au zénith. Ces jets de lumière se forment sous l'influence du magnétisme terrestre.

J'arrive, messieurs, à la couleur des aurores. J'ai fait observer qu'elles possèdent une grande variété de teintes ; on les voit, en effet, passer successivement par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Les rayons sont rouges vers la base, verts au milieu, jaunes dans la partie supérieures et parfois les couleurs se mêlant et se confondant, produisent les effets les plus merveilleux.

L'appareil de M. de La Rive peut servir à reproduire ces effets de coloration, mais il est beaucoup plus commode de se servir de tubes de verre préparés pour la même fin. On les nomme tubes de Geissler, du nom du célèbre artiste allemand qui est parvenu le premier à les construire.

Voici d'abord un tube renfermant de l'hydrogène dont la tension équivaut à peine à un demi millimètre de mercure. J'y introduis le courant

de la bobine au moyen de deux fils de platine soudés à ses extrémités... Vous voyez se produire comme un ruisseau de lumière, et la riche teinte rose que possède cette lumière est due au milieu qu'elle traverse.

Je fais passer le courant dans un second tube contenant aussi de l'hydrogène, mais dont la forme diffère de celle du précédent... Vous pouvez voir que la lumière n'est pas la même sur tout le parcours de l'étincelle. Rose dans les parties renflées, elle est violacée et comme divisée en couches superposées dans les parties rétrécies. Ce phénomène de stratification est un des plus curieux et des plus difficiles à expliquer de la physique.

Un troisième tube va nous offrir un effet que nous ont montré les précédents, mais avec un éclat moins considérable.... Du côté où pénètre le pôle positif de la bobine, la lumière est beaucoup plus vive qu'à l'autre extrémité et y présente aussi une couleur très-différente. Ce fait que le fluide positif agit autrement que le fluide négatif, les changements d'éclat et de teinte des décharges électriques suivant qu'elles traversent des milieux plus ou moins raréfiés, plus ou moins homogènes, peuvent évidemment donner la raison des couleurs variées des aurores. On pourrait encore invoquer, pour expliquer ces couleurs, des effets de fluorescence dont ce 4ème tube va nous donner un exemple.... Cette fois, messieurs, nous voyons diversité de couleurs dans des boules de même diamètre et tout-à-fait semblables en apparence : dans les unes la lumière est rouge, dans les autres elle présente la couleur si aimée des fils de la verte Erin. D'où vient cette différence ? de la substance gazeuse que renferme le tube ? nullement, car les boules communiquent entre elles et sont nécessairement remplies du même gaz. Ici, messieurs, la substance même du verre entre en action. Certaines boules sont faites de matières sur lesquelles l'électricité n'a qu'une influence très-faible, si elle n'est pas nulle. Les autres, au contraire renferment de l'urane ; or, l'urane, vous le savez, est fluorescent, c'est-à-dire que sous l'influence de l'électricité il devient lumineux ou comme phosphorescent et c'est lui qui nous donne la couleur verte.

On peut produire des effets plus frappants de ce beau phénomène en disposant autour du parcours de l'étincelle un corps très-fluorescent tel que la sulfure de carbone, l'huile de pétrole, etc. J'ai ici un tube disposé de cette façon. Je vais y introduire le courant et vous apercevrez alors une superbe lumière bleue.

La bobine, messieurs, est assez puissante pour illuminer à la fois tous les tubes que je viens de passer en revue. Je vais donc les relier les uns aux autres, afin que vous puissiez jouir de l'ensemble de tous les effets produits.

Je termine par une expérience très-brillante, connue sous le nom de cascade de Gassiot. C'est encore un effet de fluorescence qui rappelle très-bien les aurores boréales.

Nous nous servirons pour cela d'un vase en verre d'urane que nous allons placer sous ce récipient où nous ferons ensuite le vide.... Il ne reste plus qu'à faire passer le courant en reliant la bobine d'un côté à la tige du récipient, de l'autre à la machine pneumatique, et une magnifique cascade de feu aux vives couleurs, s'échappera des contours du vase d'urane.

Notre tâche, messieurs, est maintenant terminée. Nous vous sommes très-reconnaissants de l'intérêt que vous nous avez témoigné durant cette séance de physique.

Dans quelques instants vous entendrez un hymne patriotique dont l'illustre auteur est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le nommer. Nous avons voulu que l'électricité se chargeât de reproduire en traits de feu quelques-unes de ces paroles qui respirent à un si haut degré l'amour de la patrie. (*A ce moment apparaît, en lettres étincelantes, la devise:*

O Canada, mon pays, mes amours!)

En l'honneur du Canada et de l'auteur dont vous admirez la devise, messieurs, nous allons faire jouer toute l'artillerie électrique du Collége. *L'étincelle traverse une série de canons de Volta disposés autour de la salle et une immense détonation se fait entendre.*)

ALLOCUTION ET BULLE APOSTOLIQUES.

AUTRICHE—CONCILE ŒCUMÉNIQUE.

Nous publions ici l'allocution du Souverain-Pontife sur les affaires reliuses de l'Autriche, adressée aux cardinaux dans le consistoire secret 22 juin, et la bulle d'indiction du concile général, proclamée à Rome 29 du même mois, le jour de la fête des bienheureux Apôtres Pierre et ul. Ces deux documents sont d'une importance que tout le monde nprend aisément.

L'allocution trace une ligne de conduite aux rois et aux gouvernants, en r rappelant quels sont les principes politiques que l'Eglise abhorre et ette, et en condamnant les lois des chambres autrichiennes sur le mariage il et sur l'enseignement. Elle condamne toutes les lois semblables dans autres Etats, les principes modernes d'où elles sont sorties, et avertit clergé et les fidèles catholiques de s'élever contre toutes mesures de ce ıre qui pourraient être tentées dans les autres pays ; les lois de Dieu ıt au-dessus des lois des hommes et des empires, et il n'y a d'exception ır aucun lieu, pour aucun peuple de la terre.

Le second document est la bulle d'indiction du Concile œcuménique qui ıt s'ouvrir le 8 décembre 1869, dans la basilique du Vatican, à Rome. Jamais, dans le cours des siècles, temps ne fut peut-être plus opportun a convocation d'un Concile général que l'époque actuelle. Depuis le ncile de Trente, tout a changé dans le monde entier. De nouvelles puisnces, hostiles à l'Eglise, et cependant désireuses de conserver quelque ation avec le Souverain de Rome, ont surgi en Europe et en Amérique. s vieilles monarchies catholiques ont disparues, les gouvernements dernes ont adopté une nouvelle politique révolutionnaire et presque toujrs anti-catholique, et ont créé une situation très-embarrassante à l'Eglise ıs leurs Etats. La science, de son côté, a fait depuis trois quarts de cle d'immenses progrès dans toutes ses branches, et loin de protéger et endre l'Eglise, elle ne s'est servi de ses lumières que pour lui déclarer e guerre plus active et plus hypocrite. La foi des peuples en a été anlée et les mœurs se sont ressenties de la perversion de l'esprit. Un nède général est nécessaire à ce mal universel, et le souverain pasteur s peuples, sachant que l'Eglise possède le secret de la félicité éternelle du bonheur temporel des nations, convoque tous les sages et les saints la terre, à réunir leur science et leur prudence pour travailler à guérir maux de la société qui s'affaisse. Gloire à l'Eglise et gloire au saint ntife qui, fidèle aux traditions des successeurs de Pierre, veille avec une gilance constante au salut des peuples et leur tend dans leur détresse

une main secourable et puissante. Puissent les peuples ouvrir les yeux à la lumière, et rentrer dans la voie des saines doctrines et des vertus qui ont brillé dans les temps de foi.

Le Souverain Pontife a rompu avec les usages de ces mêmes temps. Les puissances catholiques qui envoyèrent leurs ambassadeurs au Concile de Trente n'ont pas été invitées à envoyer leurs représentants au futur Concile. C'est un signe des temps où nous vivons. L'Eglise ne rejette pas l'appui des puissances, mais les gouvernements l'ont exclue de leur politique, ils ne lui ont pas fait meilleure part qu'à l'hérésie et au schisme, ils ne prêtent pas plus de protection à la vérité qu'à l'erreur ; pourquoi dans un Concile, l'Eglise désormais implorerait-elle le secours de leur autorité ; ils lui ont fait un crime d'avoir sollicité autrefois la force du bras de Charlemagne et de Saint Louis, l'Eglise ne leur donnera pas matière à un nouveau reproche, elle les laisse à leur indifférence. S'ils sont privés de lumières, manquant de sagesse divine, et pris de vertige sur le bord de l'abîme, c'est à eux seuls qu'ils devront s'en imputer la faute.

I

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR NOTRE SAINT PERE LE PAPE PIE IX.

DANS LE CONSISTOIRE SECRET DU 22 JUIN, 1868.

Vénérables Frères,

Jamais nous n'aurions pensé, qu'après le concordat passé, il y a près de treize ans, entre nous et l'empereur d'Autriche et roi apostolique, à la grande joie de tous les gens de bien, nous serions contraints de déplorer aujourd'hui les graves calamités qui, par suite des desseins d'hommes ennemis, tourmentent et déchirent l'Eglise catholique dans l'empire d'Autriche.

En effet, les ennemis de notre divine religion n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour détruire cette convention et apporter les plus graves dommages à l'Eglise, à nous et à ce Siége apostolique.

Le 21e jour de décembre passé, une loi odieuse a été portée par le gouvernement Autrichien, comme loi constitutionnelle, laquelle doit être appliquée et avoir une pleine vigueur dans toutes les provinces de l'empire, où domine uniquement la religion catholique.

Par cette loi est établie toute liberté d'opinion : la liberté de la presse, la liberté de la foi, de la conscience et de toute doctrine ; et aux citoyens

de toute sorte de culte est attribuée la faculté de fonder des instituts d'éducation et d'enseignement ; toutes sociétés religieuses de tout genre sont mises sur un pied d'égalité et sont reconnues par l'Etat. Dès que ces douloureuses nouvelles nous sont parvenues, nous aurions voulu aussitôt élever notre voix, mais usant de longanimité, nous avons d'abord cru devoir garder le silence, soutenu principalement par l'espérance que le gouvernement d'Autriche, prêtant une oreille docile aux justes réclamations de nos vénérables frères les évêques d'Autriche, reviendrait à des pensées plus saines et à de meilleurs desseins ; mais vaines ont été nos espérances.

En effet, le même gouvernement, le vingt-cinquième jour de mai de cette année, a publié une autre loi qui oblige tous les peuples, même catholiques, de l'empire, et prononce que les enfants nés de mariages mixtes doivent suivre la religion du père, s'ils sont du sexe masculin et la religion de la mère, s'ils sont du sexe féminin ; tous ceux qui sont âgés de moins de sept ans doivent suivre l'erreur des parents en dehors de la vraie foi.

En outre, en vertu de la même loi, est pleinement détruite la force des engagements qu'avec raison et bon droit l'Eglise catholique exige et prescrit avant que les mariages mixtes soient contractés, et ainsi l'apostasie, soit de la religion catholique, soit de la religion chrétienne, est érigée en droit civil ; toute l'autorité de l'Eglise sur les saints cimetières est pleinement supprimée, et les catholiques sont contraints d'inhumer dans leurs propres cimetières les corps des hérétiques, quand ceux-ci n'en ont pas qui leur soient particuliers.

De plus, le même gouvernement, le même jour, 25 du mois de mai, n'a pas craint de promulguer une loi sur le mariage, par laquelle il a aboli pleinement les lois publiées conformément à notre Concordat, et a remis dans son ancienne rigueur les lois antérieures d'Autriche, si violemment contraires aux lois de l'Eglise, et même a admis, a confirmé ce mariage si condamnable qu'on appelle mariage civil, lorsque l'autorité d'un culte quelconque refuse la célébration du mariage pour une cause non reconnue valide et légale par l'autorité civile.

Par cette loi, le même gouvernement a pleinement supprimé toute autorité et juridiction de l'Eglise concernant les causes matrimoniales et tous les tribunaux compétents. Il a promulgué aussi une loi sur les écoles par laquelle est abolie toute action de l'Eglise, qui prononce que la direction souveraine des études, l'inspection et la surveillance des écoles appartiennent à l'Etat, et décide que l'enseignement religieux dans les écoles du peuple doit être dirigé par l'autorité de chaque culte, de telle sorte que les diverses associations de chaque religion puissent ouvrir des écoles particulières pour la jeunesse qui suit sa confession et que les écoles de cette sorte soient soumises à l'inspection suprême de l'Etat, que les livres d'enseignement soient approuvés par l'autorité civile, à l'exception seulement de ceux qui doivent servir à l'enseignement religieux, lesquels doivent être approuvés par l'autorité de chaque culte.

Vous voyez assurément, vénérables Frères, avec quelle énergie doivent être réprouvées et condamnées de si abominables lois portées par le gouvernement d'Autriche, lesquelles sont ouvertement contraires à la doctrine de l'Eglise catholique, à ses droits vénérables, à son autorité et à sa divine constitution, à notre puissance et à celle de ce Siége apostolique, ainsi qu'à notre Concordat et même au droit naturel. Nous donc, mus par notre sollicitude pour toutes les Eglises, et en vertu des droits qui nous ont été remis par Notre-Seigneur lui-même, nous élevons notre voix dans votre très-illustre assemblée et déclarons par notre autorité apostolique les lois désignées et tout ce qui, dans ces lois et autres choses concernant le droit de l'Eglise, a été décidé, fait, et de quelque façon que ce soit entrepris par le gouvernement d'Autriche ou par ses agents subordonnés, réprouvé et condamné, et déclarons que ces décrets avec toutes leurs conséquences, en vertu de notre même autorité, sont nuls, ont été et seront de nulle valeur.

Et quant aux auteurs de ces actes, à ceux qui particulièrement se glorifient d'être catholiques et qui n'ont pas craint, ou de proposer, ou de préparer, ou d'approuver, ou d'exécuter ces lois et ces actes, nous les supplions et conjurons de se souvenir des censures et des peines spirituelles que les constitutions apostoliques et les décrets des conciles œcuméniques prononcent *ipso facto* contre les violateurs des droits de l'Eglise.

Et cependant nous nous félicitons grandement dans le Seigneur, et nous rendons un juste tribut de louanges à nos vénérables Frères les évêques de l'empire d'Autriche, qui, avec une énergie épiscopale, n'ont cessé, par la parole et par les écrits, de défendre sans crainte la cause de l'Eglise et de notre Concordat et d'avertir leurs troupeaux de leurs devoirs. Et nous souhaitons vivement que leurs vénérables Frères les archevêques et évêques de Hongrie, imitant les bons exemples de leurs collègues, veillent avec le même zèle et la même énergie à appliquer leurs efforts à défendre les droits de l'Eglise et la même convention.

Et cependant, au milieu des calamités qui désolent l'Eglise dans ses temps de deuil, ne cessons pas, vénérables Frères, de supplier Dieu dans l'humilité de notre cœur, avec un zèle toujours plus ardent, afin que par sa Toute-Puissance il daigne dissiper tous les mauvais desseins de ses ennemis et des ennemis de sa sainte Eglise, réprimer leurs efforts impies, briser leurs attaques et les ramener par sa miséricorde dans les voies de la justice et du salut,

Traduction de l'Union.

LETTRE APOSTOLIQUE

DE NOTRE TRÈS-SAINT SEIGNEUR PIE IX,

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE.

INDIQUANT LE CONCILE ŒCUMENIQUE QUI SE TIENDRA À ROME, ET QUI COMMENCERA LE JOUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE, MÈRE DE DIEU, EN L'AN DE GRACE 1869.

PIE, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu,
en souvenir perpétuel du fait.

Le Fils unique du Père Éternel, à cause de la charité extrême qu'il nous a portée, et pour arracher dans la plénitude des temps tout le genre humain au joug du péché, à la captivité du démon et aux ténèbres de l'erreur sous lesquels, depuis longtemps, il était malheureusement accablé par la faute de notre premier père, est descendu de son trône céleste, et sans sortir de la gloire paternelle, il s'est revêtu d'un corps mortel dans le sein de l'Immaculée et Très-Sainte Vierge Marie ; il a manifesté aux hommes la règle de la vie qu'il apportait du ciel ; il l'a confirmée par tant d'œuvres admirables et il s'est livré lui-même pour nous comme offrande et victime d'agréable odeur devant Dieu. Mais après avoir vaincu la mort, et avant de monter triomphant au ciel pour s'asseoir à la droite du Père, il envoya ses apôtres dans le monde entier pour prêcher l'Evangile à toute créature, et il lui donna le pouvoir de gouverner l'Eglise achetée et fondée par son sang, cette Eglise qui est la colonne et le soutien de la vérité, et qui, enrichie des trésors célestes, montre à tous les peuples le chemin assuré du salut et la lumière de la doctrine véritable, et qui vogue comme un navire sur la mer de ce siècle pour conserver intacts tous ceux qu'il recueille au milieu du monde qui périt. (S. Max. Serm. 89.) Mais afin que le gouvernement de cette même Eglise marchât toujours dans une même foi, une même doctrine, une même charité et une même communion, il a promis, d'une part, qu'il serait lui-même perpétuellement avec l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles, et, de l'autre, il a choisi Pierre seul entre tous ; il l'a établi Prince des Apôtres, son Vicaire ici-bas, chef, fondement et centre de l'Eglise, afin que, tant par le degré de dignité et d'honneur qu'il occupe, que par la plénitude de son autorité, de son pouvoir et de sa juridiction suprême, il fît paître les agneaux et les brebis, confirmât ses frères, gouvernât l'Eglise universelle et fût le portier du ciel et l'arbitre de ce qui doit être lié et délié, les dispositions de ses jugements devant subsister dans le ciel même. (St. Léon.

Serm 2.) Et comme l'unité et l'intégrité de l'Eglise et son gouvernement établi par N. S. Jésus-Christ doivent demeurer établis à perpétuité, pour ce motif, le pouvoir, la juridiction et la primauté suprême de Pierre sur son Eglise subsistent identiquement les mêmes dans toute leur plénitude et leur force chez les Pontifes romains, successeurs de Pierre, qui siégent dans cette même chaire romaine de Pierre.

C'est pourquoi les Pontifes romains, exerçant le pouvoir et la fonction de faire paître tout le troupeau du Seigneur, lesquels leur ont été confiés divinement par Notre-Seigneur lui-même dans la personne de Saint Pierre, n'ont jamais cessé de supporter tous les travaux et de prendre toutes les résolutions nécessaires pour que de l'Orient à l'Occident tous les peuples, les races et les nations connussent la doctrine évangélique et, marchant dans les voies de la vérité et de la justice, obtinssent la vie éternelle. Tout le monde sait avec quelle sollicitude infatigable les Pontifes romains se sont appliqués à conserver le dépôt de la foi, la discipline du clergé, sa sainte et docte institution, la sainteté et la dignité du mariage, à faire progresser chaque jour l'éducation chrétienne de la jeunesse des deux sexes, à développer la religion et la piété des peuples, l'honnêteté de leurs mœurs, à défendre la justice et à veiller à la tranquillité, à l'ordre, à la prospérité et aux intérêts de la société civile elle-même.

Les mêmes Pontifes n'ont pas négligé non plus, toutes les fois qu'ils l'ont jugé opportun, surtout aux époques des plus graves pertubations et des calamités de notre très-sainte religion et de la société civile, de convoquer des Conciles généraux, afin qu'avec les évêques de tout le monde cathoiique que l'Esprit-Saint a établis pour gouverner l'Eglise de Dieu, réunissant les avis et rassemblant les forces, ils réglassent avec prudence et sagesse tout ce qui pouvait contribuer surtout notamment à définir les dogmes de la foi, à détruire les erreurs prédominantes, à défendre, éclairer et développer la doctrine catholique, à protéger et à réparer la discipline ecclésiastique et à corriger les mœurs corrompues des peuples.

Or tout le monde a vu et constaté avec quelle horrible tempête l'Eglise est en ce moment bouleversée, et de combien de maux et de quels maux la société elle-même est affligée. En effet, les ennemis les plus acharnés de Dieu et des hommes attaquent et foulent aux pieds l'Eglise catholique, sa doctrine salutaire et son pouvoir vénérable, et la suprême autorité de ce Siége Apostolique ; ils méprisent toutes les choses sacrées et pillent les biens ecclésiastiques, les évêques, les hommes les plus recommandables voués au saint ministère, et les personnes qui se distinguent par leurs sentiments catholiques sont persécutées de toutes manières ; les familles religieuses sont supprimées, les livres impies de tout genre, des journaux pestilentiels, une foule de sectes des plus pernicieuses, se répandent de toutes parts ; on enlève presque partout au clergé l'éducation de la malheureuse jeunesse, et, ce qui est pire, en beaucoup de lieux, on la confie

à des maîtres d'erreur et d'iniquité. De là, à Notre très grande douleur et à la douleur de tous les gens de bien, à la perte des âmes ; malheur qu'on ne saurait jamais assez déplorer ; l'impiété, la corruption des mœurs, une license effrénée, la contagion des opinions mauvaises de tout genre, de tous les vices et de tous les crimes, la violation des lois divines et humaines, se sont tellement propagées, que non-seulement notre très-sainte religion, mais encore la société humaine sont bouleversées et tourmentées d'une manière déplorable.

Sous le poids de tous ces malheurs, dont notre cœur est accablé, le souverain ministère pastoral qui nous est confié par Dieu, exige que nous appliquions de plus en plus toutes nos forces à réparer les ruines de l'Eglise, à prendre soin du salut de tout le troupeau du Seigneur, à réprimer les attaques et les efforts funestes de ceux qui tâchent de renverser de fond en comble l'Eglise elle-même, si cela était possible, et aussi la société civile. Quant à nous, Dieu aidant, dès le début même de notre souverain pontificat, nous n'avons jamais cessé, à raison des devoirs les plus graves de notre charge, d'élever la voix dans plusieurs allocutions consistoriales et lettres apostoliques, de défendre constamment de toutes nos forces la cause de Dieu et de sa sainte Eglise, qui nous a été confiée par Notre Seigneur Jésus-Christ, de soutenir les droits de ce siége apostolique de la justice et de la vérité, de dévoiler les embûches des hommes hostiles, de condamner les erreurs et les fausses doctrines, d'interdire les sectes impies et de veiller avec sollicitude au salut de tout le troupeau du Seigneur.

Or, suivant les traces illustres de nos prédécesseurs, nous avons jugé opportun, pour ces motifs, de réunir en Concile général, comme nous le désirons depuis longtemps, tous nos vénérables frères, les évêques de tout le monde catholique, appelés à partager notre sollicitude. Ces vénérables frères, enflammés d'un amour extrême pour l'Eglise catholique, remarquables par leur piété et leur respect éminents envers Nous et envers ce siége apostolique, inquiets du salut des âmes, illustres par leur sagesse, leur science et leur doctrine, et déplorant avec nous l'état si triste des choses sacrées et publiques, n'ont rien de plus à cœur que de conférer avec nous, de nous communiquer leurs avis et d'apporter à tant de calamités les remèdes salutaires.

C'est pourquoi dans ce concile œcuménique, on examinera avec le plus grand soin toutes ces choses et prendra surtout les mesures qui, dans ces temps si difficiles, intéressent la plus grand gloire de Dieu, l'intégrité de la foi et la discipline du clergé tant régulier que séculier, ainsi que son instruction solide et salutaire ; l'observance des lois ecclésiastiques, la correction des mœurs et l'éducation chrétienne de la jeunesse ; ainsi que la paix et la concorde générales. Il faut aussi nous appliquer avec le plus grand zèle, à éloigner, avec l'aide de Dieu, tout mal de l'Eglise et de la

société civile; à ramener dans le droit chemin de la vérité, de la justice et du salut, les malheureux égarés; à repousser les vices et les erreurs, de manière que notre auguste religion et sa doctrine salutaire prennent une vigueur nouvelle dans le monde entier, se propagent et étendent tous les jours de plus en plus leur domination; de telle sorte que la piété, l'intégrité des mœurs, la probité, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes fleurissent et se fortifient pour le plus grand bien de la société humaine. Personne, en effet, ne saura jamais nier que la puissance de l'Eglise catholique et de sa doctrine, non-seulement n'ait pour but le salut éternel des hommes, mais encore qu'elle ne contribue au bien temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au bon ordre et à la tranquillité qui doivent régner dans leur sein, de même qu'au progrès et à la perfection des sciences humaines, en même temps qu'elles révèlent d'une manière évidente et qu'elles démontrent constamment jusqu'à l'évidence, au moyen de faits éclatants, les annales des histoires sacrée et profane. Et ainsi que Jésus-Christ Notre Seigneur nous renouvelle, nous ranime et nous console d'une manière merveilleuse, par ces paroles: « Là où deux ou trois personnes se trouvent rassemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles.— « (Saint Math., c. XVIII, V. 20.) » Par cela même, nous ne pouvons douter que lui-même ne daigne nous assister dans ce concile, par l'abondance de sa grâce divine, afin que nous puissions prendre toutes les décisions intéressant à quelque titre que ce soit la plus grande gloire de son Eglise. Donc, après avoir répandu nuit et jour, dans toute l'humilité de notre cœur, les prières les plus ferventes aux pieds de Dieu, le Père des lumières, nous avons pensé qu'il était absolument nécessaire de rassembler ce concile.

C'est pourquoi, nous fondant et nous appuyant sur l'autorité de Dieu lui-même, le Père tout-puissant, le Fils et le Saint-Esprit, de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, autorité que nous exerçons nous-mêmes sur la terre; après avoir pris le conseil et recueilli l'assentiment de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise Romaine, nous indiquons, nous annonçons, nous convoquons et nous déterminons par les présentes lettres la tenue d'un sacré concile œcuménique et général dans notre sainte ville de Rome, et dans la basilique du Vatican; et que ce concile sera ouvert le huitième jour de décembre, jour de la fête de la Conception de l'immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, pour ensuite être continué et mené à fin avec l'aide du Seigneur, pour sa gloire et le salut de tout le peuple chrétien.

En conséquence, nous voulons et nous ordonnons que de toutes les contrées de la terre, nos vénérables frères les patriarches, archevêques et évêques, ainsi que nos chers fils les abbés et toutes les autres personnes qui ont, par droit ou par privilége, la faculté de siéger dans les conciles généraux et d'y exprimer leurs opinions, viennent à ce concile œcuménique

par nous convoqué. Nous les requérons, les exhortons et les avertissons afin qu'ils se présentent et assistent en personne à ce concile sacré, et en même temps nous le leur enjoignons et leur en donnons l'ordre formel, selon les termes du serment qu'ils nous ont prêté à nous et au Saint-Siége, et en vertu de la sainte obéissance et sous les peines de droit et d'usage décrétées et appliquées à l'égard de quiconque ne se rend pas à la convocation, à moins qu'on ne soit retenu par quelque empêchement légitime, ce que l'on devrait faire constater devant le synode par un fondé de procuration régulière.

Nous avons la ferme espérance que Dieu, dans la main duquel sont tous les cœurs, se montrant propice à nos vœux, fera en sorte, par son ineffable miséricorde et par sa grâce, que tous les chefs suprêmes de tous les peuples, et en particulier les souverains catholiques, apprécient tous les jours d'avantage les grands bienfaits qui émanent de l'Eglise catholique en faveur de la société humaine, et reconnaissant que cette Eglise est le plus solide fondement des empires et des royaumes, non-seulement n'empêcheront pas nos vénérables frères les évêques et toutes les autres personnes ecclésiastiques ci-dessus désignées de se rendre à ce concile, mais encore qu'ils les favoriseront, les aideront et les assisteront avec un grand zèle, ainsi qu'il convient à des princes catholiques, et leur donneront leur concours en tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu et à l'utilité du concile.

Et afin que nos présentes lettres et le contenu d'icelles parviennent à la connaissance de tous ceux à qui il appartient, et que personne ne puisse prétexter d'ignorance, en raison surtout de ce que les voies ne sont pas toujours faciles pour les faire parvenir à ceux de nos frères à qui elle devraient être notifiées personnellement, nous voulons et nous ordonnons que les dites lettres soient lues publiquement et à haute voix par les huissiers de notre cour apostolique ou par des notaires publics, dans les basi liques patriarcales de Latran, du Vatican, et dans la basilique Libérienne, à l'heure où la multitude des fidèles se trouve assemblée pour entendre la parole divine. Après cette lecture, nos lettres seront affichées au portail des dites églises, aux portes de la chancellerie apostolique et aux autres lieux ordinaires, au Champ-de-Flore, où elles demeureront exposées pendant un certain temps, afin que tout le monde puisse les lire et en prendre connaissance, et lorsqu'on les enlèvera des premiers endroits désignés, nous voulons qu'il en reste, néanmoins, des exemplaires affichés sur ces divers points. Nous voulons que par la lecture, la publication et l'affichage de nos lettres, tous ceux et quiconque sont compris dans nos lettres soient considérés comme obligés et astreints, après un délai de deux mois à partir du moment de la publication et de l'affichage des dites lettres, aussi bien que si les dites lettres leur avaient été notifiées personnellement et avaient été lues en leur présence. Nous voulons et nous ordonnons également que

l'on considère comme titre authentique et indubitable tout extrait de ces mêmes lettres écrit de la main d'un notaire public ou signé par lui et revêtu du sceau d'un dignitaire ecclésiastique. Qu'il ne soit donc permis à aucune personne d'enfreindre nos présentes lettres d'indiction, d'annonce et de convocation, de statut, décret, mandat, précepte et injonction solennelle, ou de s'y opposer par une audace téméraire. Si quelqu'un osait y contrevenir, qu'il sache qu'il encourt par là même l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1868, 3e des calendes de juillet (29 juin) et 23e de notre pontificat.

† MOI PIE,
Évêque de l'Église Catholique.

(Place du Sceau.)

[Suivent les signatures des éminents Cardinaux présents en Cour Apostolique.]

M. CARDINAL MATTEI, *Prodataire.*
N. CARDINAL PARACCIANI CLARELLI.

CI LE TEXTE LATIN DE LA LETTRE APOSTOLIQUE DE NOTRE St. PERE PIE IX.

.NCTISSIMI DOMINI NOSTRI PII DIVINA PROVIDENTIA PAPÆ IX,

:BUS INDICITUR ŒCUMENICUM CONCILIUM ROMÆ HABENDUM, ET DIE IMMACULATÆ CONCEPTIONIS DEIPARÆ VIRGINIS SACRO AN. DDCCCLXIX INCIPIENDUM.

Pius Episcopus, servus servorum Dei ad futuram rei memoriam.

Æterni Patris Unigenitus Filius propter nimiam, qua nos dilexit, carita-ı, ut universum humanum genus a peccati jugo, ac dæmonis captivitate, errorum tenebris, quibus primi parentis culpa jamdiu miserere preme-ur, in plenitudine temporum vindicaret, de cœlesti sede descendens, et æterna gloria non recedens, mortalibus ex Immaculata Sanctissimaque rgine Maria indutus exuviis doctrinam, ac vivendi disciplinam e cœlo de-am manifestavit, eamdemque tot admirandis operibus testatam fecit, ac netipsum tradidit pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavi-is. Antequam vero, devicta morte, triomphans in cælum consessurus dexteram Patris conscenderet, misit Apostolos in mundum universum, prædicarent Evangelium omni creaturæ, eisque potestatem dedit regendi clesiam suo sanguine acquisitam, et constitutam, quæ est *columna et firmentum veritatis*, ac cœlestibus ditata thesauris tutum salutis iter, ac ·æ doctrinæ lucem omnibus populis ostendit, et instar *navis in altum culi hujus ita natat, ut, pereunte mundo, omnes quos suscipit, servet esos* (*). Ut autem ejusdem Ecclesiæ regimen recte semper, atque ex line procederet, et omnis christianus populus in una semper fide, doctri-, caritate, et communione persisteret, tum semetipsum perpetuo affutu-n usque ad consummationem sæculi promisit, tum etiam ex omnibus um elegit Petrum, quem Apostolorum Principem, suumque hic in terris carium, Ecclesiæque caput, fundamentum ac centrum constituit, ut cum linis et honoris gradu, tum præcipuæ, plenissimæque auctoritatis, potes-is, ac jurisdictionis amplitudine pasceret agnos, et oves, confirmaret fra-s, universamque regeret Ecclesiam, et esset *cœli janitor, ac ligandorum vendorumque arbiter, mansura etiam in cœlis judiciorum suorum definine* (†). Et quoniam Ecclesiæ unitas, et integritas, ejusque regimen ab lem Christo institutum perpetuo stabile permanere debet, idcirco in manis Pontificibus Petri successoribus, qui in hac eadem Romana Petri thedra sunt collocati ipsissima suprema Petri in omnem Ecclesiam potes-, jurisdictio, Primatus plenissime perseverat, ac viget.

(*) S. Max. Serm. 89. (†) S. Leo. Serm. II.

Itaque Romani Pontifices omnem Dominicum gregem pascendi potestate et cura ab ipso Christo Domini in persona Beati Petri divinitus sibi commissa utentes, numquam intermiserunt omnes perferre labores, omnia suscipere consilia, ut a solis ortu usque ad occasum omnes populi, gentes, nationes evangelicam doctrinam agnoscerent, et in veritatis, ac justitiæ viis ambulantes vitam assequerentur æternam. Omnes autem norunt quibus indefessis curis iidem Romani Pontifices fidei depositum, Cleri disciplinam, ejusque sanctam, doctamque institutionem, ac matrimonii sanctitatem dignitatemque tutari, et christianam utriusque sexus juventutis educationem quotidie magis promovere, et populorum religionem, pietatem, morumque honestatem fovere, ac justitiam defendere, et ipsius civilis societatis tranquillitati, ordini, prosperitati, rationibus consulere studuerint.

Neque omiserunt ipsi Pontifices, ubi opportunum existimarunt, in gravissimis præsertim temporum perturbationibus, ac sanctissimæ nostræ religionis, civilisque societatis calamitatibus generalia convocare Concilia, ut cum totius catholici orbis Episcopis, quos *Spiritus Sanctus posuit regere Ecclesiam Dei*, collatis consiliis, conjunctisque viribus ea omnia provide, sapienterque constituerent, quæ ad fidei potissimum dogmata definienda, ad grassantes errores profligandos, ad catholicam propugnandam, illustrandam et evolvendam doctrinam, ad ecclesiasticam tuendam ac reparandam disciplinam, ad corruptos populorum mores corrigendos possent conducere.

Jam vero omnibus compertum, exploratumque est quo horribili tempestate nunc jactetur Ecclesia, et quibus quantisque malis civilis ipsa affligatur societas. Etenim ab acerrimis Dei hominumque hostibus catholica Ecclesia, ejusque salutaris doctrina, et veneranda potestas, ac suprema hujus Apostolicæ Sedis auctoritas oppugnata, proculcata, et sacra omnia despecta, et ecclesiastica bona direpta, ac Sacrorum Antistites, et spectatissimi viri divino ministerio addicti, hominesque catholicis sensibus præstantes modis omnibus divexati, et Religiosæ Familiæ extinctæ, et impii omnis generis libri, ac pestiferæ ephemerides, et multiformes perniciosissimæ sectæ undique diffusæ, et miseræ juventutis institutio ubique fere a Clero amota, et quod pejus est, non paucis in locis iniquitatis, et erroris magistris commissa. Hinc cum summo Nostro, et bonorum omnium mærore, et nunquam satis deplorando animarum damno ubique adeo propagata est impietas, morumque corruptio, et effrenata licentia, ac pravarum cujusque generis opinionum, omniumque vitiorum et scelerum contagio, divinarum, humanarumque legum violatio, ut non solum sanctissima nostra religio, verum etiam humana societas miserandum in modum perturbetur, ac divexetur.

In tanta igitur calamitatum, quibus, cor Nostrum obruitur, mole supremum Pastorale ministerium Nobis divinitus commissum exigit, ut omnes Nostras magis magisque exeramus vires ad Ecclesiæ reparandas ruinas, ad

ıiversi Dominici gregis salutem curandam, ad exitiales eorum impetus natusque reprimendos qui ipsam Ecclesiam, si fieri unquam posset, et vilem societatem funditus evertere connituntur. Nos quidem, Deo auxiınte, vel ab ipso supremi Nostri Pontificatus exordio nunquam pro grassimi Nostri officii debito destitimus pluribus Nostri Consistorialibus llocutionibus, et Apostolicis Litteris Nostram attollere vocem, ac Dei usque sanctæ Ecclesiæ causam Nobis a Christo Domino concreditam ani studio constanter defendere, atque hujus Apostolicæ Sedis, et justiæ, veritatisque jura propugnare, et inimicorum hominum insidias dete›re, errores, falsasque doctrinas damnare, et impietatis sectas proscribere : universi Dominici gregis saluti advigilare et consulere.

Verum illustribus Prædecessorum Nostrorum vertigiis inhærentes opporınum propterea esse existimavimus, in Generale Concilium, quod jamdiu ostris erat in votis, cogere omnes Venerabiles Fratres totius catholici ·bis Sacrorum Antistites, qui in sollicitudinis Nostræ partem vocati sunt. ui quidem Venerabiles Fratres singulari in catholicam Ecclesiam amore censi, eximiaque erga Nos, et Apostolicam hanc Sedem pietate et obserıntia spectati, ac de animarum salute anxii, et sapientia, doctrina, erudi›ne præstantes, et una Nobiscum tristissimam rei cum sacræ tum publicæ ınditionem maxime dolentes nihil antiquius habent, quam sua Nobiscum ımmunicare, et conferre consilia, ac salutaria tot calamitatibns adhibere media. In Œcumenico enim hoc Concilio, ea omnia accuratissime exaıne sunt perpendenda, ac statuenda, quæ hisce præsertim asperrimis tem›ribus majorem Dei gloriam, et fidei integritatem, divinique cultus deco·m, sempiternamque hominum salutem, et utriusque Cleri disciplinam, usque salutarem, solidamque culturam, atque ecclesiasticarum legum ›servantiam, morumque emendationem, et christianam juventutis instituonem, et communem omnium pacem et concordiam in primis rescipiunt. ıtque etiam intentissimo studio curandum est, ut Deo bene juvante, omnia b Ecclesia, et civili societate amoveantur mala, ut miseri errantes ad recım veritatis justitiæ, salutisque tramitem reducantur, ut vitiis, erroribusue eliminatis, augusta nostra religio ejusque salutifera doctrina ubique rrarum reviviscat, et quotidie magis propagetur, et dominetur, atque ita etas, honestas, probitas, justitia, caritas omnesque christianæ virtutes cum axima humanæ societatis utilitate vigeant et efflorescant. Nemo enim ficiari unquam poterit, catholicæ Ecclesiæ, ejusque doctrinæ vim non lum æternam hominum salutem spectare, verum etiam prodesse tempoli populorum bono, eorumque veræ prosperitati ordini, ac tranquillitati, humanarum quoque scientiarum progressui ac soliditati, veluti sacræ ac ·ofanæ historiæ annales splendidissimis ıactis clare aperteque ostendunt, constanter, evidenterque demonstrant. Et quoniam Christus Dominus is verbis Nos mirifice recreat, reficit, et consolatur "*ubi sunt duo vel*

tres congregati in nomine meo, ibi sunt in medio eorum (*)," idcirco dubitare non possumus, quin Ipse in hoc Concilio Nobis in abundantia divinæ suæ gratiæ præsto esse velit, quo ea omnia statuere possimus, quæ ad majorem Ecclesiæ suæ sanctæ utilitatem quovis modo pertinent. Ferventissimis igitur ad Deum luminum Patrem in humilitate cordis Nostri dies noctesque fusis precibus hoc Concilium omnino cogendum esse censuimus.

Quamobrem Dei ipsius omnipotentis Patris, et Filii, et Spiritus Sancti, ac beatorum ejus Apostolorum Petri et Pauli auctoritate, qua Nos quoque in terris fungimur, freti et innixi, de Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio et assensu, sacrum Œcumenicum et Generale Concilium in hac alma Urbe Nostra Roma futuro anno millesimo octingentesimo sexagesimo nono, in Basilica Vaticana habendum, ac die octava mensis Decembris Immaculata Deiparæ Virginis Mariæ Conceptioni sacra incipiendum, prosequendum, ac Domino adjuvante, ad ipsius gloriam, ad universi Christiani populi salutem absolvendum, et perficiendum hisce Litteris indicimus, annunciamus, convocamus et statuimus. Ac proinde volumus, jubemus, omnes ex omnibus locis tam Venerabiles Fratres, Patriarchas, Archiepiscopos, Episcopos, quam Dilectos Filios Abbates, omnesque alios, quibus jure aut privilegio in Conciliis Generalibus residendi, et sententias in eis dicendi facta est potestas, ad hoc Œcumenicum Concilium a Nobis indictum venire debere, requirentes, hortantes, admonentes, ac nihilominus eis vi jurisjurandi, quod Nobis, et huic Sanctæ Sedi præstiterunt, ac sanctæ obedientiæ virtute, et sub pœnis jure, aut consuetudine in celebrationibus Conciliorum adversus non accedentes ferri et proponi solitis. mandantes, arcteque præcipientes, ut ipsimet, nisi forte justo detineantur impedimento, quod tamen per legitimos procuratores Synodo probare debebunt, Sacro huic Concilio omnino adesse, et interesse teneantur.

In eam autem spem erigimur fore, ut Deus, in cujus manu sunt hominum corda, Nostris votis propitius annuens inneffabili sua misericordia et gratia efficiat, ut omnes supremi omnium populorum Principes, et Moderatores præsertim catholici quotidie magis noscentes maxima bona in humanam societatem ex catholica Ecclesia redundare, ipsamque firmissimum esse Imperiorum, Regnorumque fundamentum, non solum minime impediant, quomimus Venerabiles Fratres Sacrorum Antistites, aliique omnes supra commemorati ad hoc Concilium veniant, verum etiam ipsis libenter faveant, opemque ferant, et studiosissime, uti decet Catholicos Principes, iis cooperentur, quæ in majorem Dei gloriam, ejusdemque Concilii bonum cedere queant.

Ut vero Nostræ hæ Litteræ, et quæ in eis continentur ad notitiam omnium, quorum oportet, perveniant, neve quis illorum ignorantiæ excusationem prætendat, cum præsertim etiam non ad omnes eos, quibus nomi-

(*) Matth., c. 18, v. 20.

natim illæ essent intimandæ, tutus forsitan pateat accessus, volumus et mandamus, ut in Patriarchalibus Basilicis Lateranensi, Vaticana et Liberiana, cum ibi multitudo populi ad audiendam rem divinam congregari solita est, palam clara voce per Curiæ Nostræ cursores, aut aliquos publicos notarios legantur, lectæque in valvis dictarum Ecclesiarum, itemque Cancellariæ Apostolicæ portis, et Campi Floræ solito loco, et in aliis consuetis locis affigantur, ubi ad lectionem, et notitiam cunctorum aliquandiu expositæ pendeant, cumque inde amovebuntur, earum nihilominus exempla in eisdem locis remaneant affixa. Nos enim per hujus modi lectionem, publicationem, affixionemque omnes, et quoscumque, quos prædictæ Nostræ Litteræ comprehendunt, post spatium duorum mensium a die Litterarum publicationis et afflictionis ita volumus obligatos esse et adstrictos, ac, si ipsismet illæ coram lectæ et intimatæ essent, transumptis quidem earum, quæ manu publici notarii scripta, aut subscripta, et sigillo personæ alicujus ecclesiasticæ in dignitate constitutæ munita fuerint, ut fides certa, et indubitata habeatur, mandamus ac decernimus.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam Nostræ indictionis annuntiationis, convocationis, statuti, decreti, mandati, præcepti, et obsecrationis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem Omnipotentis Dei, ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum, Anno Incarnationis Dominicæ Millesimo Octingentesimo Sexagesimo Octavo Tertio Kalendas Julias.

Pontificatus Nostri Annò Vicesimo tertio.

† EGO PIVS,
Catholicæ Ecclesiæ Episcopus.
Loco † Signi.

(Seguono le firme degli Em. signori Cardinali presenti in Curia.)

M. Card. Mattei, *Pro Datarius.*
Loco † Plumbi
Reg. in Secretaria Brevium.

N. Card. Paracciani Clarelli,
Visa de Curia D. Bruti
I. Cugnionius.

CHRONIQUE.

CANADA :—L'Ecole Normale Jacques-Cartier.—L'Université Laval.—Concours annuel de poésie.—La Saint Jean-Baptiste à Rome.—Les Zouaves Canadiens à Paris.—M. Desilets.—Variétés.

ROME.—XXIIIme. anniversaire du Pontificat de Pie IX.—Sa piété.—Fêtes à Civita Vecchia.—Les Volontaires Bretons.—Amnistie.—Visite au camp d'Annibal.—Concile œcuménique.

ITALIE et SERVIE.

I.

Le mois dernier a été le mois des distributions : tout a été brillant, pompeux et parfait, s'il faut s'en rapporter aux comptes-rendus ; nous n'avons pas de peine à le croire, sachant combien nos Etablissements d'Education apportent de zèle à remplir la noble mission de l'éducation, qui leur a été confiée.

A l'Ecole Normale Jacques-Cartier, la clôture des exercices scolaires s'est faite avec un appareil plus solennel encore que les années précédentes, en présence de l'honorable Ministre de l'Instruction publique et d'un auditoire choisi et distingué.

M. le Principal a profité de la circonstance pour rappeler avec une délicatesse flatteuse pour le Ministre et pour l'auditoire le but de l'Ecole Normale, qui est d'apprendre l'art d'enseigner. Laissant de côté ce qu'ont dit de cet art les poëtes, ces premiers instituteurs du genre humain, il a exposé ce qu'en pensait Saint Thomas, ce génie universel, qui a si bien parlé sur tout ce qu'il a traité. Apprendre à méditer, voilà le but de l'éducation, et le recueillement, le silence est le moyen qu'employa l'Ange de l'Ecole, enfant sur les bancs, professeur dans sa chaire ; et tout ceci a été dit avec une parole pleine de charme et de bienveillance.

L'Honorable M. Chauveau a couronné cette séance par des paroles pleines d'éloge pour M. Le Principal et les Elèves de l'Etablissement.

Voici les noms de ceux qui ont reçu leurs diplômes :

Pour Ecole Modèle : MM. Ph. Demers, A. Laflèche, G. Leblanc, E. Paquette, E. Suaire.

Pour Ecole Elémentaire : MM. M. Ethier, P. Gosselin, E. Girardot, E. Labelle, J. Ouimet.

L'Université-Laval a eu également sa séance de fin d'année qui a été signalée par un discours piquant d'originalité, sur les vacances, prononcé par le docteur Larue, que les journaux ont reproduit.

Voici les noms des Elèves promus aux grades de Bacheliers et de Licenciés.

Bacheliers en Médecine.—MM. L. Archambault, Louis E. Beauchamp, Charles Gingras.

heliers en Droit.—MM. Jos. Eudore Cauchon, Elzéar Déry, James ımphrey, Théodore Jobin, Gaspard Lemoine, Crawford Lindsay, .and Roy.

tre ès Arts.—M. l'Abbé J. E. Panneton.

ınciés en Médecine.—MM. Joseph Ed. Badeaux, Josué H. Martin.

ıncié en Droit.—M. Joseph Bédard.

PRIX MORIN.

lecine.—3e et 4e année—1er prix, G. E. Badeaux; 2nd prix, t Neilson.

et 2nd année.—1er prix, Lactance Archambault; 2nd prix, MM. Douglass, et Charles Douglass.

ɜujet du concours annuel de poësie française proposé pour 1869 par Université est celui-ci:

Hymne pour la fête nationale des Canadiens-Français.

.r qui ne connaîtrait pas les règles de ce concours, nous reproduisons .ement publié par M. Hamel, secrétaire de la Faculté des Arts.

. I. La faculté des Arts de l'Université-Laval ouvre un concours de poésie française sur un sujet choisi par elle.

. II. Trois médailles, frappées aux armes de l'Université-Laval, avec ıption "Prix de poésie" et la date, seront décernées aux concurrents:

ne sera en or et réservée au premier prix;

seconde, en argent au second prix;

troisième, en bronze au troisième prix.

. III. Ces prix seront donnés au mérite absolu, et proclamés en solennelle de l'Université, à l'ouverture des cours.

. IV. L'œuvre des prétendants devra être adressée en double copie *ıco*, au Secrétaire de la faculté des Arts, avant le troisième jour de chaque année, et porter une épigraphe ou devise reproduite dans cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaragnée que la pièce est inédite.

. V. Toutes les pièces envoyées deviendront la propriété de la faculArts.

. VI. Ces pièces seront soumises à l'appréciation d'un jury choisi tte même faculté.

. VII. Sont exclus du concours, 1o les membres et les officiers de ersité-Laval; 2o les élèves des colléges et des écoles; 3o tous ceux feront connaître directement ou indirectement avant la proclamation uréat.

fête nationale, le Canadien ne l'oublie pas, quelqu'éloigné qu'il soit ı pays. Aussi a-t-elle été fêtée à Rome par nos Zouaves Canadiens. eu Messe à St. Jean de Latran où ont assisté les Volontaires

accourus de tous les points du territoire pontifical : Sa Sainteté y a été présente et a béni le détachement au sortir de l'église. Le Colonel Allet, le commandant de Troussures, le capitaine de Kermoël ont pareillement voulu relever l'éclat de cette fête de leur présence. Au banquet qui suivit, des santés furent portées à Pie IX, aux officiers de l'armée pontificale, particulièrement aux officiers, au colonel Allet qui y répondit par ces paroles chaleureusement applaudies.

" J'éprouve un vrai bonheur de me réjouir avec les braves Canadiens en ce jour de leur fête nationale. Je suis certain qu'ils sauront me réjouir sur le champ de bataille. Je bois donc à votre santé et à celle de vos pères et de vos mères."

Enfin un dernier toast fut porté en l'honneur de l'Episcopat Canadien, et la journée passée dans la joie, chacun rentra dans ses quartiers plus attaché que jamais au souvenir du pays et plus dévoué à la défense de la cause pontificale ; l'amour de la religion et l'amour de la patrie étant inépuisables dans le cœur d'un vrai patriote.

Le quatrième détachement des Volontaires Canadiens, arrivé à Paris, s'est présenté comme les précédents à l'Eglise de Saint-Sulpice pour y entendre la sainte messe et y recevoir, comme leurs devanciers, la bénédiction du vénérable M. Hamon. Plein d'attendrissement, le pasteur les a reçus comme ses enfants et leur a adressé ces paroles inspirées par l'enthousiasme d'une sainte admiration.

MESSIEURS,—" Ce n'est pas sans attendrissement que je puis vous adresser ici l'adieu du départ. Rome va donc recevoir un nouveau renfort du Canada ! Quelle consolation pour Pie IX ! Quelle édification pour l'Eglise ! Quelle gloire pour vous ! Vous avez vu partir vos compatriotes ; à ce spectacle, le feu sacré s'est allumé dans vos veines, vous n'avez pu supporter une vie sans dévouement, la terre du Canada vous brûlait les pieds, et vous êtes partis, nobles émules de vos devanciers.

" Honneurs, messieurs, à de si nobles sentiments ! Elle est belle, elle est magnifique cette noble émulation de dévouement ; cette sainte rivalité de zèle et de sacrifice. Vous me rappelez ce vaillant capitaine de David, Urie, qui disait : " Lorsque l'arche sainte est menacée, lorsque mes compagnons s'exposent aux fatigues et aux hasards, je ne saurais accepter les douceurs du repos."

" Vous me rappelez ce généreux Machabée qui s'écriait : " Quand mes frères vont souffrir et mourir pour la plus sainte des causes, à Dieu ne plaise que je m'épargne ! Ma vie n'est pas plus précieuse que la leur : *Et nunc non mihi contingat parcere animæ meæ : non enim melior sum fratribus meis.*

" Pleins de ces beaux sentiments, vous allez défendre notre bien aimé Père Pie IX., notre bien-aimée Mère la sainte Eglise ; deux fois merci,

mes chers amis ! Merci en notre nom ; car des enfants doivent bénir le bras qui va protéger le meilleur des pères et la plus tendre des mères ; merci au nom de tout l'univers, car la cause que vous allez soutenir est la cause du monde entier. Dans l'un et l'autre hémisphère, du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, tous les cœurs catholiques vous saluent, vous bénissent et vous aiment ; tous s'écrient : Honneur, gloire et bénédiction à cette vaillante jeunesse qui met ainsi au service de la Religion ses plus belles années, tout son avenir peut-être et sa vie même ! Honneur, gloire, amour et bénédiction à l'Eglise du Canada, qui enfante de tels dévouements et les envoie au secours de l'Eglise, mère et maîtresse de toutes les Eglises !

" O Eglise du Canada, soyez fière : toutes les Eglises vos sœurs vous regardent, vous admirent et vous portent envie. On voit bien que vous n'avez pas été, comme tant d'autres, ravagée par ce souffle d'impiété qui dessèche et flétrit dans les âmes tous les nobles sentiments, qui déprave les intelligences et les abaisse jusqu'à la négation de Jésus-Christ, de son Eglise et de Dieu même. Heureuse Eglise ! vous avez conservé votre foi dans toute sa pureté, toute son énergie, toute sa fécondité, et nous en avons la preuve sous les yeux, nous en avons la preuve à nos oreilles dans les chants que nous venons d'entendre, et qui nous révèlent des chrétiens accoutumés, non-seulement à fréquenter le lieu saint, mais encore à mêler les mâles accents de leurs voix aux offices de l'Eglise.

" Par vous, messieurs, la nouvelle France va s'unir à l'ancienne sous les murs de Rome, pour défendre la Ville éternelle, la capitale du monde, la patrie de tous les vrais enfants de Dieu, le centre de l'unité catholique ; par vous vont être préparées et sauvegardées les voies du futur Concile. Vous le verrez de vos yeux, messieurs, ce grand Concile, cette belle et majestueuse assemblée de tous les Evêques du monde, la merveille de notre siècle, l'inauguration d'une ère nouvelle pour les siècles à venir. Remerciez le ciel de cette faveur qui vous est donnée et qui jusque dans vos derniers jours demeurera le plus doux de vos souvenirs.

" Allez donc, messieurs, allez avec allégresse là où vous appellent l'honneur de votre Eglise, l'intérêt de l'Eglise universelle, la gloire de Dieu et le salut du monde. Allez, tout le Ciel vous regarde, vos anges vous protègent, les vœux de l'univers vous accompagnent. Allez continuer les héros de Mentana et de Monte-Libretti ; et si quelque jour, comme ces grands guerriers, vous êtes appelés au combat, voyez-les agitant au-dessus de vos têtes la double palme du martyre et de la victoire ; entendez-les vous criant à tous : Courage, vaincre ou mourir ! Enflammés par ces augustes souvenirs, vous vaincrez, vous sauverez la religion en sauvant son Chef, et couvrirez d'une gloire immortelle l'Eglise du Canada."

Le Rev. Messire Dowd, curé de St. Patrice, a reçu une lettre de félicitation pour les secours envoyés au Saint-Siége par la Congrégation Irlandaise de Montréal.

Vers le milieu du mois dernier, l'Honorable premier ministre de la Province, en compagnie de l'Honorable Procureur général, a visité l'Asile de Nazareth. L'un et l'autre ont témoigné leur satisfaction de l'excellent pied sur lequel est tenu cet Etablissement; l'institution des Jeunes Aveugles qui y est jointe et les progrès des élèves ont surtout excité leur étonnement, et ils ont témoigné le désir de voir cette œuvre prospérer et s'étendre sur une plus large échelle, pour le bien des enfants du peuple, pour le bonheur de ces déshérités de la lumière des cieux à qui le dévouement des Sœurs de Charité, réparant l'oubli de la nature, donne en échange la lumière de l'esprit et du cœur, en faisant un appel constant à la charité des catholiques de Montréal dont la gloire sera d'avoir fait fleurir une œuvre si touchante.

Nous avons ce mois à déplorer la mort de M. L. O. Désilets, prêtre du diocèse de Trois-Rivières. Né à Nicolet en 1802, ordonné prêtre en 1830, il fut d'abord Vicaire à Yamachiche, puis successivement Curé aux Grondines, à St. Barnabé, à St. Guillaume, au Cap de la Madeleine et à St. Narcisse où il est mort à l'âge de 65 ans. Pieux, ami de la retraite et du recueillement, dévoré du zèle du salut des âmes, il connut et il accepta les travaux et les sacrifices de la charité, sa mémoire demeure en bénédiction partout où il a passé.

La Reine vient de nommer M. Howland Lieutenant-Gouverneur d'Ontario et M. Wilmot à la même charge pour le Nouveau-Brunswick.

Le tracé Robinson pour le chemin de fer intercolonial est enfin adopté. C'est un fait accompli au grand scandale de certains politiques du Haut-Canada, qui ont mille bonnes raisons d'approuver cette mesure, et qui n'ont d'autre raison de la blâmer que parce qu'elle est avantageuse au Bas-Canada.

II.

Le Pape Pie IX vient d'entrer dans la vingt-troisième année de son Pontificat. Sur 258 papes, trois seulement ont régné aussi longtemps. Adrien 1er, Pie VI et Pie VII. Que Dieu prolonge encore les jours du Saint Pontife! puisse-t-il atteindre aux années de St. Pierre, et le monde être encore longtemps béni par la main angélique de Pie IX.

Angélique, disons-nous, on dit en effet le Pontife pieux comme un ange. C'est au pied des autels qu'il puise cette fermeté de résolution, cette sérénité d'âme, cette douceur, ces hautes inspirations et cette sagesse profonde qui le caractérisent et font l'admiration du monde entier. A propos des fêtes du St. Sacrement, voici ce qu'écrivait de sa piété un journal romain:

« Le St. Père se rend de bonne heure à sa chapelle pour célébrer la sainte Messe. Le Saint Sacrement y est toujours conservé, et Pie IX, dans sa piété envers la divine Eucharistie, veille lui-même à l'entretien

de deux lampes qui brûlent perpétuellement devant le tabernacle. Le Pape Pie IX célèbre la messe lentement et saintement : souvent son auguste visage est baigné de larmes, pendant qu'il tient entre ses mains sacrées le Dieu caché dont il est le Vicaire. *Ordinairemennt il dit la messe à sept heures et demie*, et assiste en action de grâces à une seconde messe célébrée par un de ses chapelains ; puis, il récite à genoux avec l'un des prélats de son entourage une partie du bréviaire et rentre dans son appartement.

Le Saint Père passe trois heures par jour en adoration devant Notre-Seigneur. C'est là qu'il puise tant de lumières et de secours pour le gouvernement de l'Eglise dont son règne sera l'une des gloires.

Le 17 juin, jour anniversaire de sa création, le Souverain Pontife s'est rendu à la chapelle Sixtine. A l'issue de la messe, qui a été célébrée par le cardinal de Reisach, le cardinal Patrizi, sous-doyen du sacré collége, en l'absence du doyen, a présenté à l'auguste pontife les souhaits des cardinaux. Pie IX a répondu en quelques mots dont nous croyons pouvoir donner le sens exact et la traduction presque littérale :

"J'accepte vos vœux, et je sais qu'ils sont très-sincères. La lutte entre le mal et le bien est ancienne comme le monde, et cette lutte a suivi l'Eglise dans son développement à travers les siècles. Elle est ardente jusque sous ses yeux, en Italie, où les profanations, les spoliations et les insultes se succèdent sans relâche. Elle est ardente surtout contre Rome. Ici, l'esprit du mal tend de tous ses efforts à détruire le centre de l'unité catholique, afin d'y établir le centre de l'abomination.

" Cependant, cette guerre sans trêve et sans pitié a produit une réaction salutaire en notre faveur. Tout esprit élevé se met de notre côté ; tout homme honnête fait des vœux pour notre défense. Il arrive ici chaque jour des prêtres et des évêques venant des pays les plus lointains. Ils demandent des lumières et de la force au tombeau des apôtres. Ces lumières et cette force sont ici, dans la ville sainte. Précisément parce qu'elle est sainte, notre devoir est d'y édifier tout le monde par nos actions.

" Ce sera ainsi que nous correspondrons aux bénédictions que Dieu a répandues sur cette terre privilégiée. Souvenons-nous que la balance dont Dieu se sert pour peser nos souffrances lui sert aussi à peser nos actions. Conformons-les à sa volonté, afin qu'on puisse dire toujours de Rome ce qu'en disait un ancien :

Nam quod non possidet armis
Religione tenet..."

Tous les assistants ont été frappés de l'air de force et de santé dont la physionomie du souverain pontife était empreinte.

A la même occasion de l'anniversaire du couronnement, et dans un banquet qui réunissait les officiers français chez le Légat apostolique, le

général Dumont a porté une santé à Pie IX, " ce Pontife, a-t-il dit, que la France et l'empereur n'abandonneront JAMAIS."

La France en effet ne l'oublie pas, et ses enfants arrivent tous les jours à Rome pour grossir son armée.

Il y a quelques mois des Volontaires Bretons se sont présentés au Saint Père dans leur costume national; large feutre noir, veste et gilet courts, haut de chausses, grandes guêtres et souliers ferrés; Pie IX les a accueillis avec bonté et les a bénis. Hélas! chacun d'eux avait une pétition à faire signer, et le Pape fatigué, n'y voyant pas beaucoup, ayant à porter le poids du gouvernement de l'Eglise, est bien occupé pour avoir le temps de lire, avant de les signer, les demandes d'indulgence qu'on lui présente; car il n'est pas possible que le Vicaire de Jésus-Christ écrive aveuglément son nom au bas du premier papier venu.

Cependant il prit son lorgnon, trempa dans l'encre une de ces grandes plumes d'aigle en usage au Vatican, et signa toutes les pétitions. Quand il eut fini, il regarda fixément les bons bretons et leur dit en souriant:

" *Allez, chers enfants, servez bien la Sainte Eglise*, et aimez-moi comme je vous aime."

Le Saint Père, suivant les inspirations de son cœur magnanime, n'a pas voulu laisser passer ce nouvel anniversaire de son couronnement sans manifester encore sa clémence aux prisonniers de ses Etats; sauf quelques exceptions, il a remis à tous la peine portée contre eux par les lois.

Mais en accordant le pardon aux condamnés et à ses ennemis, il était juste qu'il donna un témoignage d'affection aux troupes fidèles qui défendent le domaine de Saint Pierre aux dépens de leur propre vie. Le Saint Père s'est donc rendu au camp militaire d'Annibal Rocca-di-Papa. L'orage qui menaçait, le vent qui mugissait et les nuages qui s'amoncelaient, n'ont point empêché le Pontife-Roi de parcourir lentement et calèche découverte tout le front de l'armée.

Partout il a été accueilli avec enthousiasme, " mais le génie du soldat français, il faut bien le dire à sa louange, ajoute le *Journal Romain* s'était amplement donné carrière et avait dépassé l'expression de la fidélité grave du soldat suisse, aussi bien que la pieuse emphase du soldat romain. Les monuments étaient tous surmontés de croix, de drapeaux, d'oriflammes et décorés des plus touchantes inscriptions:

" *D'où nous vient ce bonheur que Notre-Seigueur et Père vienne vers nous!— Vive Pie IX.—Vive le Pontife-Roi.—Vivent le Saint-Siége la France.—Les enfants de la France à Pie IX, Pape et Roi.—Amour et fidélité.—Nos cœurs et nos bras sont à vous!*

Après la revue, le Pape monta à l'autel et l'orage éclata avec furie pendant la célébration du Saint Sacrifice. On cherchait à préserver le Pontife de la pluie, en le couvrant de l'ombrellino; les Prélats retenaient le calice et les linges sacrés que les raffales de vent menaçaient d'emporter.

Le Pape demeurait tranquille et calme au milieu de la tempête des éléments, et conservait la même sérénité qu'il conserve au milieu de la tempête des passions et des révolutions humaines.

La messe terminée, l'orage s'apaisa, et le Saint Père, après avoir béni l'armée, descendit à pied le plateau d'Annibal, marchant dans la boue, relevant le pan de sa soutane blanche, ne se plaignant pas, mais plaignant le soldat mouillé par la pluie, et rentra triomphant dans sa capitale.

Le même jour, le Saint Père a reçu en audience solennelle le corps diplomatique. Le soir, Rome a été brillamment illuminée et dans le consistoire secret tenu le lendemain, le Pape a prononcé deux allocutions : la première, pour proposer la publication de la bulle de convention au Concile général ; la seconde, sur les affaires religieuses de l'Autriche, nous en reproduisons le texte dans ce numéro.

" La réunion du Concile universel, écrit M. Chevé, sera certainement l'événement le plus considérable de notre siècle.

" Les plus hardis novateurs n'ont rien rêvé de plus grand qu'un congrès formé de délégués de tous les peuples venus de tous les points de la terre, et constituant les assises solennelles de l'humanité. Le Concile œcuménique est la réalisation de ce congrès, représentation vivante de l'unité du genre humain qui laisse dans toute sa plénitude l'indépendance de la patrie pour chaque nation.

" Au moment où toutes les nations semblent prêtes à s'entregorger, où chacune d'elles n'est plus qu'une caserne, un camp, une armée pourvue des engins d'extermination les plus effroyables, et ne peut maintenir la tranquillité dans son sein qu'avec des canons et des soldats, par six ou huit cent mille, voici une société pacifique de deux cent millions d'hommes, qui, sans armée, sans prisons, sans géôliers, sans aucun moyen de contrainte, se gouverne dans le calme le plus parfait, uniquement par la liberté, par l'union intime des esprits et des cœurs. Elle fait plus, elle convoque une constituante universelle pour rendre aux peuples eux-mêmes la paix, la concorde et la stabilité.

" Au moment où la division intellectuelle et morale a atteint ses dernières limites, où il y a autant d'opinions opposées et contradictoires que d'hommes, où le monde est plongé dans le plus inextricable chaos par cette sorte de pulvérisation des esprits, voici une société spirituelle qui, assise sur une filiation interrompue de deux mille ans bientôt et sur l'unité indéfectible de croyance de deux cent millions d'hommes, vient essayer de rendre à l'humanité, cherchant en vain sa voie, la haute direction de cette morale évangélique qui est à la fois la révélation de Dieu et la tradition universelle du genre humain. Tel est le but principal de ces états généraux de la catholicité qui vont s'ouvrir.

" Quelle majesté ! quelle grandeur dans un tel spectacle !

" A quelque croyance religieuse ou philosophique qu'on appartienne, et

lors même que l'on ne voudrait pas voir dans cette représentation de la catholicité l'action de l'Esprit divin qui gouverne l'Eglise et régit l'humanité, encore devrait-on, au point de vue purement humain, contempler avec une respectueuse admiration cette auguste assemblée de Pontifes, d'hommes mûris dans la science et la piété, de vieillards vénérables qui, accourus de toutes les contrées de la terre, représentants de tous les peuples, de toutes les races, de toutes les tribus, de toutes les langues, se réunissent sous l'invocation de Dieu, pour éclairer le monde de leurs lumières, lui rendre la paix, la concorde, le bien-être, et faire fleurir partout la vérité, la justice et la vertu.

" Que les nations tournent donc leurs regards vers ce pôle de l'éternelle espérance, et qu'après tant d'agitations stériles, d'illusions et de vicissitudes, elles se reposent enfin dans la grande attente de cette autre constituante moderne dont l'œuvre réédificatrice sera la révélation de l'avenir, comme de tout temps dans le passé, la vraie civilisation est sortie des entrailles de l'Eglise."

III.

L'Italie continue toujours à faire parler d'elle, et toutes les correspondances annoncent une récrudescence d'exaltation dans le parti révolutionnaire. Mazzini et Garibaldi se remuent de nouveau, et tout fait présager une prise d'armes contre Rome, que le gouvernement italien sera, comme l'année dernière, impuissant à prévenir et à réprimer. Le gouvernement français ne paraît pas disposé à user d'une longanimité semblable à celle de 1867, et les rapports de plus en plus tendus entre Florence et Paris, font espérer que cette fois on en finira avec l'unité italienne.

Le prince Napoléon lui-même paraît converti à cette politique, et si l'on en croit des correspondances de Vienne, il aurait, pendant son voyage dans cette capitale, exprimé des opinions très-nettes sur la dissolution prochaine et inévitable de l'unité italienne dont il avait été jusqu'à présent le partisan si chaleureux.

Le lâche assassinat du prince Michel Obrenowich, qui gouvernait la Servie, a failli rallumer la question d'Orient, mais la sagesse de la nation serbe qui a donné le trône au prince de Milano, enfant de quatorze ans, a étouffé l'étincelle prête à raviver l'incendie.

Tous les gouvernements paraissent satisfaits, puisque les traités ont été ou observés ou habilement éludés. Constantinople ne peut se plaindre puisque suivant les firmans il y a eu élection. La nation serbe qui n'a considéré que la parenté du jeune prince avec le défunt roi et l'intention qu'avait celui-ci de l'adopter, est contente de s'être affranchie des prétentions de la Porte. Toutes les grandes puissances occidentales se déclarent satisfaites puisqu'il n'y a point à intervenir entre la Turquie et la Serbie.

Mais cette satisfaction du monde politique est celle d'un condamné qui voit admettre son pourvoi. Il a un peu de temps devant lui, il compte sur des combinaisons nouvelles et imprévues, il espère enfin, et si fragile que soit son espérance, elle vaut encore mieux pour lui qu'un dénouement immédiat. L'Europe est donc toujours malade et attendant la crise qui doit décider de son avenir, et sous le poids d'une dette énorme, craignant à la fois la guerre ou la banqueroute. Cette dette monte à soixante-six milliards treize millions cent onze mille francs ainsi répartis :

	FRANCS.		FRANCS.
Angleterre	18,000,665,865	Turquie	1,238,000,000
France	12,315,946,749	Portugal	1,069,852,302
Autriche	7,078,026,988	Danemark	747,747,139
Russie	6,883,278,073	Belgique	655,486,047
Italie	5,287,502,451	Grèce	452,672,006
Espagne	4,705,376,968	Suède	419,224,880
Allemagne	3,011,036,913	Etats Pontificaux	336,891,304
Pays-Bas	2,005,367,451	Norwège	46,230,527

La population de ces pays est de 271,379,000, ce qui fait DEUX CENT VINGT-SIX FRANCS de dette *par tête.*

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

III.

Suite.

En face, en venant du passage, était une porte qui céda, comme avaient fait les autres, sous la main du chevalier ; et il en entra dans un appartement qui, à première vue, était haut et spacieux, car la lumière de la lampe n'en éclairait pas l'autre extrémité.

S'avançant lentement et avec précaution, Henri de Brabant reconnut que la structure de cette pièce était aussi grossière que celle des passages qu'il avait traversés. Les murs étaient verts d'humidité, et le pavé était glissant ; il n'y avait ni fenêtres ni jours d'aucune espèce, et il paraissait évident que cette chambre de pierre ne devait pas être destinée à servir d'habitation à un être humain.

A moins, pourtant, que les malheureuses victimes d'une implacable tyrannie ne fussent condamnées à traîner là leur misérable existence, et à prier devant le crucifix, à genoux sur le prie-Dieu de gravit, dans la chambre circulaire, demandant au Ciel la pitié que leur refusaient les hommes.

A peine le chevalier de Brabant avait-il fait cette réflexion, qu'il tressaillit brusquement, et passant la lampe dans sa main gauche, posa la droite sur son épée.

A l'extrémité de la chambre, une forme humaine, de taille colossale, semblait se détacher lentement du milieu des ténèbres ; du moins tel était l'effet que produisait la clarté de la lampe, à mesure que le chevalier s'avançait davantage.

Mais notre héros reconnut immédiatement que la figure qui l'avait ainsi effrayé, était immobile, et il en approcha à quelques pas.

Ce qu'il vit alors le frappa d'étonnement. Ce n'était rien moins qu'une colossale statue de femme, sur laquelle la lumière se reflétait, et cette statue était une admirable représentation de la Vierge.

Elle avait au moins sept pieds de haut, elle n'était élevée sur aucun piédestal, mais se soutenait sur la base massive formée par les larges plis de sa robe.

Tout d'abord le chevalier demeura muet de surprise et d'admiration devant cette merveilleuse statue ; mais ce sentiment fit bientôt place à un autre non moins réel. Sa figure exprima le plaisir qu'il éprouvait en remarquant la beauté des détails et la perfection des traits de la statue.

La tête avait une expression ravissante de douceur et de dignité ; penchée légèrement en avant, elle avait un air de touchante mélancolie ; les

bras, qui étaient croisés sur la poitrine, ajoutaient encore à cet effet charmant. Le corps, quoique complètement enveloppé dans la robe dont on habille ordinairement les Madones, était plein de grâces; aucune de ces douces impressions n'était altérée par les colossales proportions de l'image, tant il y avait en elle d'harmonie.

Elle semblait être en fer finement bronzé, et quoiqu'elle fut pour ainsi dire enterrée, loin du monde, dans une chambre dont les murs étaient verts d'humidité et dont le pavé était couvert d'eau, on n'apercevait pas une tache de rouille sur la statue: au contraire, elle brillait à la lueur de la lampe d'un éclair doré.

Le chevalier la contempla longtemps et attentivement.

IV.

UNE MACHINE DONT HENRI DE BRABANT NE PEUT S'EXPLIQUER L'EMPLOI.

Henri de Brabant se disposait à retourner sur ses pas et à gagner la chambre circulaire, quand, à la clarté de sa lampe, il découvrit une petite porte qui avait jusque là échappé à son observation.

Décidé à poursuivre ses recherches tant qu'il lui resterait quelque chose à apprendre, le chevalier tira les barres massives, ouvrit la porte, et au bout d'un passage court, bas et étroit, il se trouva dans une pièce où l'air pénétrait par des jours donnant sur le fossé du chateau.

Sur une table étaient divers ustensiles, des pots contenant des liquides et autres articles dont notre héros ne peut s'expliquer l'usage; mais, en apercevant qu'il y avait une fournaise à une extrémité de la pièce, il pensa qu'elle servait à la préparation des compositions chimiques nécessaires pour polir la statue et lui conserver son bel éclat bronzé.

Une observation attentive lui prouva, en effet, que la fournaise avait été récemment allumée; et il devint dès lors évident pour lui que ces mystérieux appartements n'étaient pas complètement inhabités, et que dans tous les cas, la personne qui était chargée du soin de la statue y venait périodiquement.

Mais, se demanda-t-il, à quoi servait cette statue? si elle avait une si grande valeur, pourquoi était-elle ainsi enfouie dans une sombre obscurité? pourquoi la dérobait-on à tous les regards? n'était-il pas naturel que le possesseur d'un objet d'art si remarquable se plaçât dans quelque endroit apparent de sa maison, où il pût être admiré par ses hôtes et ses amis? Le chevalier regarda comme un véritable sacrilége de renfermer dans un souterrain une Madone dont la place, à son avis, était dans la chapelle du château ou dans le grand vestibule.

Et d'ailleurs, en la laissant dans une chambre où régnait une pareille humidité, n'était-ce pas condamner à un travail bien extraordinaire la personne ou les personnes qui devaient en prendre soin; et n'était-ce pas une

chose singulière que de se donner tant de mal pour une image qu'on ensevelissait au fond d'un donjon ?

Telles étaient les réflexions qui passèrent par l'esprit de Henri de Brabant. Mais son attention se dirigea bientôt vers une porte pratiquée dans un angle de cette pièce : il l'ouvrit sans difficulté, et reconnut qu'elle communiquait à un escalier de pierre.

Le chevalier descendit bravement les degrés, en couvrant bien sa lampe avec sa main. Au bas de cet escalier, il entra dans un étroit passage qu'à sa profondeur il reconnut être au dessous du niveau du fossé. Mais l'air froid arrivait de la pièce d'en haut ; et en avançant, Henri de Brabant entendit le murmure d'une e au courante.

A l'extrémité du passage, une arche sans porte se présenta à lui, et il pénétra dans une petite chambre voûtée, qui d'ailleurs était extrêmement basse.

Là le spectacle le plus extraordinaire frappa ses regards.

Six vastes cylindres de bois étaient arrangés deux par deux, parallèlement l'un à l'autre, et occupaient presque toute la pièce. A un bout, les essieux auxquels ces cylindres étaient suspendus s'adaptaient dans la muraille ; à l'autre extrémité ils étaient supportés par des poteaux massifs. Les cylindres supérieurs avaient entre eux une plus grande distance que ceux du milieu, et les derniers étaient encore plus rapprochés. Sur ces cylindres étaient d'innombrables lames de fer se faisant face les unes aux autres.

A l'extrémité de chacun des trois cylindres, d'un côté, était une corde moulée comme la chaîne d'une pendule ; et les bouts de ces trois cordes, passant par un trou commun dans un poteau adjacent, soutenaient un poids énorme.

Il était clair que cette machine infernale était mise en mouvement par un moyen qui n'était pas apparent, mais qu'une fois le branle donné, elle devait marcher jusqu'à ce que les cordes fussent entièrement déroulées.

Immédiatement au-dessus de la machine, qui atteignait presque jusqu'au haut de la chambre de pierre, il y avait une trappe pratiquée dans le toit ; et au-dessus murmurait un petit ruisseau, qui, entrant à une extrémité de la chambre par un trou dans le mur, ressortait à l'autre bout.

Tels étaient les principaux traits du souterrain, l'effroyable et mystérieux spectacle qui se développa graduellement aux regards de Henri de Brabant.

En dépit de son indomptable courage, en dépit de sa nature qui ignorait ce que c'était que le danger, il sentit un frisson glacial lui arriver sur le corps, et il éprouva une sensation pareille à celle que causerait un monstrueux serpent enroulant nos membres nus dans ses replis froids et visqueux.

Henri de Brabant se détourna avec horreur de cette effrayante machine, traversa le passage et gravit les marches de pierre d'un pas rapide, comme s'il se fût imaginé que quelque démon allait le saisir par derrière.

En rentrant dans la ch ambre où les outils étaient posés sur la table, il ıtit l'air rafraîchir son front, et la surexcitation de son cerveau parut se lmer.

L'idée lui vint qu'il serait prudent de ne pas laisser des traces de sa ite dans ces souterrains ; il eut donc la précaution de fermer et de rrer les portes par où il venait de passer. En retraversant la chambre la statue, il jetta un long regard sur cette œuvre d'art admirable ; puis continua son chemin par les mêmes corridors qu'il avait suivis en venant, enfin, regagna sa chambre sain et sauf.

Le chevalier rattacha le panneau dans la boiserie, et replaça le lit dans première position.

Henri de Brabant était accablé de fatigue. Il se débarrassa de ses tements et se coucha. Mais le sommeil ne vint point immédiatement rmer ses paupières. La statue, l'horrible machine, le fantôme blanc ı'il avait vu se mouvoir à travers les arbres de la forêt, tout cela hanta n imagination, et provoqua ses réflexions. Il se demanda encore pourıoi Rodolphe l'avait logé dans ces appartements qui avaient un si grand ıpport avec les mystères du château.

Enfin il s'endormit d'un sommeil fiévreux et agité ; mais il revit en nge les choses étranges et inexplicables que recèlaient les souterrains.

Il s'éveilla tout à coup, avec un soubresaut. Les rayons du soleil rillaient dans sa chambre ; et souriant à l'idée du cauchemar qui l'avait insi subitement arrosé au sommeil, il s'élança de sa couche.

Il était à moitié de sa toilette, quand un coup frappé à la porte du estibule attira son attention. Il se hâta d'aller ouvrir ; et Hubert, le énérable intendant, apparut sur le seuil.

—Puis-je espérer que Votre Excellence a bien dormi ? demanda le ieillard.

Le chevalier crut remarquer qu'il le regardait d'une façon toute partiulière.

—Je n'ai jamais mieux dormi de ma vie, répondit Henri de Brabant un ton joyeux.

Il ne lui convenait pas de laisser deviner, soit par ses parolos, soit par n air, qu'il lui fût arrivé rien d'extraordinaire.

—Je suis charmé de ce que vous me dites, exclama le vieillard dont la gure s'épanouit. Les deux pages de Votre Excellence sont arrivés, ontinua-t-il : l'un était au château avant le lever du jour, et l'autre est i depuis un quart d'heure. Ils n'étaient donc pas eusemble !

—Non, répliqua le chevalier ; je les ai envoyés dans des directions ifférentes. Ayez la bonté de leur dire de venir me trouver.

Hubert s'inclina et se retira, et quelques minutes après, deux jeunes arçons d'environ dix-neuf ans entrèrent dans l'appartement.

—Quelles nouvelles, mes braves et fidèles amis ? demanda Henri de

Brabant, après les avoir accueillis d'une manière à la fois digne et amicale. Parle d'abord, Lionet, ajouta-t-il en se tournant vers celui qui était le plus grand.

—J'ai appris, répondit le jeune homme d'un ton de profond respect, que le terrible Franck Mérit est campé à une journée de distance de ce château.

—Parfait ! nous irons lui faire une visite, en continuant notre route, observa le chevalier.

Puis s'adressant à l'autre page, il ajouta :

—Et toi, mon fidèle Conrad, qu'as-tu à m'annoncer ?

—Selon les indications que m'avait données Votre Excellence, répliqua le jeune homme, j'ai réussi à découvrir ce monsieur Vautour ; il verra Votre Excellence aujourd'hui, à midi. Le lieu qu'il a indiqué comme rendez-vous est une petite chapelle, située à environ trois lieues d'ici, sur la grande route de Prague.

—Vous vous êtes, l'un et l'autre, parfaitement acquitté de vos commissions, dit le chevalier. Veillez à ce que nos chevaux soient prêts ; je vais manger une bouchée, dire adieu à Rodolphe de Rotenberg, et ensuite, nous partirons.

Les pages se retirèrent ; et Henri de Brabant, ayant achevé sa toilette, sortit de son appartement. Dans le corridor sur lequel ouvrait les vestibule, il trouva Hubert qui l'attendait pour le conduire à la salle où était servi le déjeûner, et où se tenait Rodolphe, prêt à accueillir son hôte.

Imposant silence à la colère qu'il éprouvait en songeant dans quel misérable appartement il l'avait relégué, le chevalier s'avança vers Rodolphe d'un air joyeux ; et, en réponse à la question qui lui fut adressée, il affirma qu'il n'avait jamais mieux dormi de sa vie. Il était maintenant parfaitement convaincu que c'était dans un dessein quelconque qu'on l'avait logé dans l'aile droite du château ; mais, par orgueil, il ne voulait pas laisser soupçonner qu'il se doutait du procédé dont il avait été l'objet.

A la fin du repas, Henri de Brabant se leva ; et, remerciant Rodolphe de son hospitalité aussi cordialement que s'il n'avait eu aucun sujet de plainte, il ajouta :

—Avez-vous un message ou une lettre que je puisse remettre à votre père, le baron de Rotenberg ?

—Je vous remercie, seigneur-chevalier ; je profiterai volontiers de l'offre que vous me faites d'une façon si obligeante, répliqua Rodolphe.

Et il remit au chevalier un petit paquet cacheté.

—Vous pouvez être sûr qu'il arrivera à sa destination, observa Henri de Brabant en serrant la lettre sous son pourpoint.

Puis prenant congé de Rodolphe, il descendit dans la cour, où il monta à cheval ; et, suivi de ses deux pages, qui l'un et l'autre avaient d'excellents courriers, il traversa lentement le pont-levis du château de Rotenberg.

A continner.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIETÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE II.

MONSIEUR DE MAISONNEUVE ET MLLE. MANCE. PREMIÈRE RECRUE QUI HIVERNE A QUÉBEC.

(*Suite.*)

XXV.

Détonations d'artillerie pour la fête de M. de Maisonneuve.

Chargée de tous les détails du ménage, mademoiselle Mance distribuait avec intelligence, à chacun, les vivres et les diverses fournitures dont elle avait seule l'administration; et quoiqu'elle ne fût âgée que d'environ trente-six ans, sa vertu et toutes ses qualités distinguées lui conciliaient à un si haut degré l'estime et le respect de ces soldats, que tous l'honoraient comme si elle eût été leur mère, et avaient pour ses moindres volontés une soumission d'enfant. Ils recevaient même de sa main les munitions de guerre, aussi bien que le reste; et nous remarquerons ici que, par une attention pleine de délicatesse, et tout-à-fait appropriée à la circonstance, elle leur distribua de la poudre à canon, la veille du jour de la conversion de saint Paul, fête de M. de Maisonneuve, pour qu'ils célébrassent ce jour par des décharges de mousquets et d'artillerie. Le 25 janvier 1642, une heure et demie avant le jour, ils tirèrent, en effet, des mousquets, ainsi que trois ou quatre boîtes de pierriers et un petit canon, ou *espoir*, pièce d'artillerie, qui, dans les vaisseaux, était montée sur le pont, et servait aux descentes. M. de Maisonneuve, sensible à cette marque d'attention, voulut que la joie de ses gens fût complète: il les fit chômer ce jour-là, les régala et leur donna même du vin, ce qu'il n'avait point fait encore. Enfin, le soir, une heure après la nuit close, ils firent de nouveau les mêmes décharges, en présence de M. de Maisonneuve et de mademoiselle Mance, et terminèrent ainsi cette journée.

Brabant, après les avoir accueillis d'une manière à
Parle d'abord, Lionet, ajouta-t-il en se tournant ve
grand.

—J'ai appris, répondit le jeune homme d'un
que le terrible Franck Mérit est campé à une je
château.

—Parfait ! nous irons lui faire une visite, er
observa le chevalier.

Puis s'adressant à l'autre page, il ajouta :

– Et toi, mon fidèle Conrad, qu'as-tu à m'ann

—Selon les indications que m'avait données
le jeune homme, j'ai réussi à découvrir ce monsie
Excellence aujourd'hui, à midi. Le lieu qu'il
vous est une petite chapelle, située à environ
grande route de Prague.

—Vous vous êtes, l'un et l'autre, parfaitem
sions, dit le chevalier. Veillez à ce que nos ch
manger une bouchée, dire adieu à Rodolphe
nous partirons.

Les pages se retirèrent ; et Henri de Brab
sortit de son appartement. Dans le corridor
bule, il trouva Hubert qui l'attendait pour le
servi le déjeûner, et où se tenait Rodolphe, p

Imposant silence à la colère qu'il éprouva
sérable appartement il l'avait relégué, le che
d'un air joyeux ; et, en réponse à la question
qu'il n'avait jamais mieux dormi de sa vie.
ment convaincu que c'était dans un dessein
dans l'aile droite du château ; mais, par org
soupçonner qu'il se doutait du procédé don

A la fin du repas, Henri de Brabant se
de son hospitalité aussi cordialement qu
plainte, il ajouta :

—Avez-vous un message ou une lettre
père, le baron de Rotenberg ?

—Je vous remercie, seigneur-chevalier ;
que vous me faites d'une façon si obligeant
Et il remit au chevalier un petit paquet

—Vous pouvez être sûr qu'il arrivera
de Brabant en serrant la lettre sous son p

Puis prenant congé de Rodolphe, il de
à cheval ; et, suivi de ses deux pages, q
lents courriers, il traversa lentement le
berg.

A continu

pressément autorisé M. de Maisonneuve à avoir des armes, des soldats, et notamment de l'artillerie; aussi, ne pouvant justifier cette violence, relâcha-t-il de lui-même le prisonnier.

XXVII.

Conduite de M. de Maisonneuve envers Jean Gorry et le reste de ses soldats.

Il était cependant à craindre que l'affront fait à M. de Maisonneuve ne diminuât dans ses soldats le respect et l'affection pour sa personne, et ne nuisît à l'autorité qu'il devait exercer sur eux. Par l'affection sincère qu'il leur témoigna à tous, il prévint très-heureusement ces fâcheux effets, et fit même si bien, que cette rencontre, quelque défavorable que d'abord elle eût pu paraître pour lui, contribua, au contraire, à lui attacher leurs cœurs d'une manière plus étroite. D'abord, ayant appris l'élargissement du prisonnier, il l'attendit sur le seuil de la porte, l'embrassa tendrement à son entrée, lui dit tout le plaisir qu'il avait de le revoir, et lui fit grande chère. Le samedi suivant, 1er février, il voulut que tous ses hommes chômassent de nouveau ce jour-là, tant à cause de l'octave de sa fête, que par considération pour Gorry, qu'il voulait dédommager, en présence de ses camarades, du mauvais traitement qu'il avait reçu. Mais, par égard pour M. de Montmagny, il n'y eût, ce jour-là, aucune décharge d'artillerie, ni même de mousquet, quoiqu'il leur fit un grand festin, et distribuer du vin à tous, comme au jour de sa fête. Pendant le repas, il entra dans la salle, et afin de relever leur courage et de ranimer leur confiance, il leur donna à tous des marques d'amitié qui ne lui étaient pas ordinaires, et voulut boire à leur santé. Il n'épargna pas les témoignages d'affection, surtout à l'égard de Gorry; et toutefois, quoiqu'il agît et parlât dans cette occasion avec la franchise et la liberté d'un militaire, il ne fit ni ne dit rien qui pût blesser justement M. de Montmagny, ni diminuer le respect qui lui était dû. Ayant aperçu Gorry, il l'embrassa de nouveau, le fit asseoir au bout de la table, et lui dit, en présence de tous les autres: "Jean Gorry, tu as été mis à la chaîne pour l'amour de moi, tu as souffert la peine, et moi j'ai reçu l'affront; je t'en aime davantage, et, pour cela, je te rehausse tes gages de dix écus." Puis, se tournant vers tous les convives, il leur dit, avec cette noble aisance et ce ton de bonté et de dignité qui lui étaient naturels: "Enfants, quoique Jean Gorry ait été maltraité, ne perdez pas pour cela courage, et buvez tous à la santé du maître de la chaîne. (En désignant Gorry.) Que ne sommes-nous à Montréal: là nous serions les maîtres! Quand nous y serons établis, personne ne nous empêchera de tirer le canon."

XXVIII.

Informations faites par M. de Montmagny.

M. de Montmagny, informé du nouveau banquet donné aux soldats, et do l'accueil fait à Jean Gorry, en prit de l'ombrage, et voulut être informé en détail de tout ce que M. de Maisonneuve avait fait et dit dans cette journée, et dans le jour même de sa fête. Pour en être instruit, il fit comparaître devant lui plusieurs des hommes de M. de Maisonneuve: François Robelin, de Paris; Augustin Hébert, de Caën; Antoine d'Amiens, natif de Saens-Ville, près de Rouen; Jean Caillot, de Lyon; Pierre Laimery, du Havre de Grâce, et spécialement Jean Gorry. Il obligea chacun d'eux, sous la religion du serment, à lui déclarer séparément tout ce qui avait été fait et dit en ces deux jours; et l'information juridique où se trouvent leurs réponses, qui existe encore en original à Québec, nous a fourni tous les détails que nous venons de raconter. Si M. de Montmagny avait eu jusqu'alors quelque prévention contre la droiture des sentiments et la loyauté des procédés de M. de Maisonneuve, l'information dont nous parlons dut le détromper, et lui faire admirer la sagesse, le désintéressement et la modération de celui qu'on lui avait peut-être représenté comme un rival dangereux, qui pourrait chercher à le supplanter dans le gouvernement de la colonie.

XXIX.

M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance lèvent des fonts du baptême deux sauvages.

Du moins est-il certain que, malgré tout ce que nous venons de raconter, M. de Montmagny se montra ensuite assez bienveillant envers M. de Maisonneuve; et ce fut peut-être pour lui offrir, ainsi qu'à mademoiselle Mance, un témoignage public d'estime, qu'il leur déféra, peu après, l'honneur de lever des Fonts du baptême deux Hurons, les seuls qui fussent restés cette année à Sillery après la traite, et qui, pendant le carême, furent baptisés solennellement. M. de Montmagny semble avoir porté une affection particulière à ces deux sauvages, ayant donné des présents à l'un et à l'autre et les ayant même fait placer à ses côtés, à la Sainte Table, le jour de Pâques de cette année 1642, qui fut celui de leur première Communion. Quoiqu'il en soit, M. de Maisonneuve imposa à l'un de ces sauvages le nom de Paul, son propre patron, ce qu'il ne faisait que très-rarement lorsqu'il était parrain; et immédiatement après le baptême, ce sauvage exprima sa reconnaissance pour ce *beau nom*, ajoutant qu'il le caresserait et le chérirait jusqu'au tombeau. Enfin M. de Montmagny fit plus encore: par estime pour M. de Maisonneuve, et par affection pour l'œuvre de Montréal, il voulut accompagner en personne les nouveaux

colons lorsqu'ils montèrent à cette île, au retour du printemps, comme nous le dirons bientôt, et honorer de sa présence la fondation de Villemarie.

XXX.

Des personnes de condition entrent dans la Société de Montréal.

Nous avons raconté que Mademoiselle Mance, après avoir fait la rencontre si extraordinaire de M. de la Dauversière à la Rochelle, ayant été informée par lui du projet de Montréal, l'avait prié d'en exposer le dessein dans un petit écrit, et d'en faire faire diverses copies, qu'elle adressa à autant de dames de qualité à Paris. Ces écrits firent une très-heureuse impression sur les cœurs de toutes ces personnes, et M. Olier, qui jetait alors à Vaugirard les fondements de la Compagnie, connue depuis sous le nom de Saint-Sulpice, ayant présenté M. de la Dauversière à plusieurs de ses amis et à d'autres personnes de condition, ils prirent une si parfaite confiance dans les récits que leur fit ce dernier, qu'ils furent ravis d'être reçus eux-mêmes au nombre des Associés de Montréal, et de pouvoir contribuer par leurs largesses à une si sainte entreprise. Ils regardèrent même l'impression extraordinaire que M. de la Dauversière fit sur leurs esprits et sur leurs cœurs, et qui les gagna totalement à cette œuvre, comme une nouvelle marque du doigt de Dieu ; et c'est le témoignage qu'ils se plurent à en rendre dans un écrit qu'ils publièrent l'année suivante. " Il n'est pas ordinaire, disaient-ils, qu'un homme seul, auteur " d'un si haut et si nouveau dessein, lui étranger, inconnu à Paris, sans " moyens, sans appui, ni charmes de bien dire, ait été reçu et accueilli, " en si peu de temps, par tant de personnes différentes de condition, d'es- " prit, de vertu, d'expérience, de crédit, et assez difficiles pour ne se pas " se laisser aller à croire légèrement les choses surnaturelles. Comment " supposer qu'il les ait persuadées, qu'il les ait unies ensemble d'une " sainte société qui n'a d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que ceux " d'une pure charité : sinon que Dieu, qui se sert de ces voies lorsqu'il " dispose les grandes choses, ne les y ait poussées, inspirées et appelées ? " Aussi se tiennent-elles bien heureuses et indignes d'avoir été choisies " pour lui rendre ce service, et pour coopérer avec lui à *l'édifice de son* " *Eglise et à la consommation de ses Saints.*"

XXXI.

Associés de Montréal consacrent leur île à la Sainte Famille.

Vers la fin du mois de janvier 1642, ces généreux Associés étaient déjà au nombre d'environ trente-cinq ; et, comme c'était le jour de la Purification que M. de la Dauversière et M. Olier avaient reçu leurs premières

lumières touchant l'œuvre de Montréal, ils résolurent de consacrer l'île de ce nom à la Sainte Famille, le 2 février suivant. Ce jour-là, tous ces messieurs et ces dames se réunirent dans l'église métropolitaine de Paris, là même où M. de la Dauversière avait reçu de nouvelles assurances sur la vérité de sa mission ; et vers les dix heures du matin, M. Olier célébra la sainte Messe à l'autel de la Sainte Vierge, placé alors contre le jubé, à l'entrée du chœur. Ceux qui n'étaient point prêtres communièrent de sa main ; les autres célébrèrent en même temps aux autels voisins ; et tous ensemble consacrèrent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la très-sainte Vierge. Enfin, ils se consacrèrent eux-mêmes à cette sainte œuvre, et s'unirent ensemble en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des peuples de la Nouvelle-France.*

XXXII.

Générosité et pureté d'intention des Associés de Montréal.

" Ces dévots Associés, dit le P. Le Clerq, récollet, se vouaient à cette " bonne œuvre avec tant de concert et d'union, qu'ils ne se traitaient " entre eux que de *frères* et de *sœurs*." Et pour marquer leur bonne volonté par des effets, ils donnèrent, ce jour-là même, la somme de quarante mille livres, destinée aux frais d'un nouvel embarquement. Le P. Vimont, jésuite, ajoute de son côté : " Ces messieurs, qui entreprennent " de faire adorer Jésus-Christ dans l'île de Montréal, personnes de vertu, " de mérite et de condition, qui font profession de servir Dieu publique- " ment ; ces âmes d'élite consacrèrent cette île à la Sainte Famille, dé- " sirant qu'elle se nommât, dorénavant, Notre-Dame de Montréal." Ce fut, sans doute, alors qu'ils adoptèrent pour armes de leur société, l'emblème qu'on voit sur leurs actes publics, savoir : la figure de la mère de Dieu debout sur un petit monticule, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour : *Notre-Dame de Montréal.*

Aucun monument certain ne nous fait connaître les noms de tous les Associés qui composaient alors la Compagnie. M. Dollier de Casson suppose que, dans le courant de cette année 1642, leur nombre s'éleva à quarante-cinq ; mais il se trompe en en désignant plusieurs qui n'y entrèrent que par la suite. D'autres écrivains, qui ont entrepris de les nommer, n'ont pas été plus heureux ; et l'impuissance où nous sommes

---

* M. Dollier de Casson fixe cette cérémonie au 2 février ; d'autres écrivains la placent à la fin du même mois, ce qui ne se contredit point : pourvu que l'on suppose que les Associés de Montréal renouvelèrent plusieurs fois cette consécration, comme il est certain qu'ils le firent dans la suite.

ıous-mêmes, malgré nos recherches, de donner ici leurs noms, est le plus ›el éloge que l'on puisse faire de la pureté des motifs qui les animaient ; :ar ils prenaient tant de soin de se cacher aux yeux des hommes, que, :omme ils l'écrivaient l'année suivante au Pape Urbain VIII, *presque 'ous n'étaient connus que de Dieu seul*, quoiqu'il y eût parmi eux des nagistrats, des comtes, des ducs, des dames de la première qualité, et ןue la plupart fussent très-connus dans Paris par le haut rang qu'ils occupaient. L'exemple de Madame de Bullion peut donner une idée de la sublimité des motifs qui animaient cette fervente troupe, uniquement alouse de laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même lui avait nspirée. Cette dame, qui mit elle seule cinquante ou soixante mille écus à la disposition de la Compagnie de Montréal, cachait avec tant de soin ses largesses aux Associés eux-mêmes, que la plupart d'entre eux ne savaient pas de quelle main venaient de si riches offrandes. Jamais elle ne fut nommée dans aucun des actes relatifs à l'emploi des sommes qu'elle donna. On ne la désignait pas autrement que sous le nom d'une *bienfaitrice inconnue*, et ce ne fut qu'après sa mort qu'on crut pouvoir, enfin, la faire connaître.

Les Associés de Montréal se proposaient d'envoyer de France des prêtres séculiers pour leur future colonie ; en attendant, ils écrivirent au P. Vimont, supérieur des Jésuites, pour le prier d'assister spirituellement les nouveaux colons ; et, comme ce Père avait désiré d'avoir quelques détails sur leur dessein, l'un des Associés lui écrivit la lettre suivante : " Puisqu'on désire quelque instruction plus ample des particularités de " cette société, voici ce que j'en puis dire. Environ trente-cinq personnes " de condition se sont unies pour travailler à la conversion des pauvres " sauvages de la Nouvelle-France, et pour tâcher d'en assembler bon " nombre dans l'île de Montréal qu'ils ont choisie, estimant qu'elle est " plus propre pour cela que tout autre lieu. Leur dessein est de faire " bâtir des maisons pour les loger, de défricher de la terre pour les " nourrir, d'établir des séminaires pour les instruire, et un Hôtel-Dieu " pour secourir leurs malades. Nous espérons tous que Votre Révérence " embrassera cet ouvrage, et qu'elle ira en personnes aider ces pauvres " infidèles pour leur faire connaître leur Créateur.—*A Continuer.*

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

V.

A COMBIEN ÉTAIT ESTIMÉE UNE COURONNE.

Le soleil brillait dans un ciel sans nuages, et il pouvait être environ midi, lorsque Henri de Brabant, accompagné de ses deux pages, arriva à un endroit où la route était coupée par un chemin de traverse. Il y avait là une petite chapelle, une simple hutte, grossièrement construite, dans l'intérieur de laquelle étaient un autel en miniature, un crucifix et quatre chandeliers, mais les marches portaient les traces des chrétiens qui, en passant, venaient se prosterner devant l'image du Christ. Tout auprès coulait un petit ruisseau dont on entendait le murmure.

En approchant de la chapelle, le chevalier aperçut un individu enveloppé dans une de ses grandes redingotes qui ressemblent à des robes de moines, et qui se leva dès que le bruit du sabot des chevaux sur le pavé frappa son oreille.

—C'est monsieur Cyprien, dit Conrad, en apercevant la figure de cet homme, quoiqu'elle fut à moitié cachée par son capuchon.

Ce dernier reconnut en même temps le jeune page qui venait de parler, et, redressant la tête, il s'avança vers le chevalier en disant: "Je présume que Votre Excellence n'est autre que Henri de Brabant!"

Le chevalier répondit affirmativement; et, mettant pied à terre, il jeta les rênes de son cheval à l'un de ses serviteurs, et s'éloigna en compagnie de celui que Conrad avait désigné sous le nom de M. Cyprien. Ils gagnèrent le bord du ruisseau et s'assirent à l'ombre d'un arbre. Tout cela ne dura qu'une minute; mais avant même de parler de l'affaire qui l'amenait, Henri de Brabant put examiner d'un coup d'œil l'air et l'apparence de l'homme au capuchon. Il était grand, remarquablement droit quoiqu'il affectât de se tenir penché, on voyait qu'il était fort et bien bâti, en dépit de sa redingote large et longue qui était attachée avec une sorte de corde à la ceinture. Il avait au pied de mauvaises chaussures, et tout dans sa personne et ses manières indiquait des habitudes de discipline et d'austérité. Mais l'œil exercé d'Henri de Brabant ne se laissa point tromper par les apparences; dans les traits de cet homme, qui était d'une beauté frappante, il découvrit la trace de passions violentes: la sensualité était écrite sur ses lèvres, et malgré ses efforts pour se donner un maintien froid et

glacial, on lisait clairement dans ses yeux gris les pensées d'ambition qui le dévoraient. Il paraissait avoir quarante ans ; son teint était pâle, mais ses lèvres étaient pleines et colorées.

Tel était M. Cyprien ; et la première impression qu'il fit sur le chevalier fut loin d'être favorable ; aussi Henri de Brabant résolut-il de le traiter avec une grande réserve, tout en se montrant poli et convenable.

—Nous vivons dans des temps bien agités, dit le chevalier en ouvrant a conversation ; et il est de toute justice que chacun présente ses lettres de créance à ceux avec qui il a à traiter des affaires sérieuses et importantes. Mon page vous a déjà appris qui je suis, et il vous a dit que je voyage pour le service de Son Altesse le Duc d'Autriche, qui veut bien m'honorer de sa confiance.

—Si vous n'aviez pas été, comme vous le dites, l'envoyé et le confident de cet illustre prince, répondit M. Cyprien, vous n'auriez pas su où envoyer votre page me chercher. Mais qu'avez-vous à me dire de la part de Son Altesse.

—Son Altesse m'a chargé de vous montrer la lettre même que vous lui avez adressée, et qui servira à vous prouver que je suis bien ici son repré sentant, répondit Henri de Brabant.

Et, tirant la lettre de la poche de son pourpoint, il ajouta :

—N'est-ce pas votre écriture ?

—Parfaitement.

—Dans cet lettre, reprit le chevalier, vous déclarez qu'il est en votre pouvoir de placer la couronne de Bohême sur la tête du Duc d'Autriche.

—C'est la vérité, répondit M. Cyprien.

—Mais comment se fait-il qu'une personne dont la vie paraît être vouée à la pénitence et à la mortification, désire de se mêler d'affaires politiques d'une si haute importance ?

Et en prononçant ces paroles, le chevalier indiqua du regard la ceinture de M. Cyprien et ses chaussures qui ressemblaient presqu'à des sandales.

—Pour ce qui est de mes motifs, répondit ce dernier après quelques instants de réflexions, vous auriez pu m'épargner l'embarras d'avouer qu'ils sont d'une nature égoïste ; vous auriez pu le deviner sans me forcer à vous le dire.

—Il est préférable que nous nous entendions sur tous les points, dès le début de nos négociations, observa le chevalier. Veuillez alors m'expliquer les moyens que vous avez à votre disposition, et quelle récompense vous demandez pour mettre ces moyens à la disposition du Duc d'Autriche.

—Votre Excellence est sans doute étrangère aux affaires de la Bohême, et elle ne sait peut-être que ce que la renommée lui en a appris de l'état de confusion où est plongé ce malheureux pays.

—Vous avez dit juste, répliqua Henri de Brabant ; et je m'estimerais très-heureux si vous vouliez me dessiner en quelques mots la position exacte des parties et des intérêts qui se disputent le pouvoir.

—Très-volontiers, seigneur-chevalier, répondit M. Cyprien. Il y a vingt ans que Jean Huss commença à prêcher la réforme. Un grand concile de souverains et de prélats s'assembla à Constance, et Jean Huss ayant été cité devant ce tribunal auguste fut accusé d'hérésie. Votre Excellence sait quel en fut le résultat. Jean Huss fut condamné et brûlé. Mais les idées qu'il avait semées en Bohême ne furent pas perdues avec les cendres de son bûcher. L'œuvre qu'il avait commencée fut continuée, secrètement d'abord, puis au grand jour, lorsqu'il y a deux ans, les réformateurs ont trouvé un nouveau chef dans la personne de Jean Zitzka, surnommé le Borgne. Cet homme, qui a su faire tourner à son projet les passions de la foule, était grand chambellan de Wenzel, roi de Bohême.

—Est-ce que Zitzka, en se déclarant contre son souverain, ne cédait pas à des raisons personnelles! demanda le chevalier. Du moins, ajouta-t-il, c'est le bruit qui est arrivé jusqu'à la cour d'Autriche.

—Je crois, en effet, qu'on a raconté quelque chose comme cela, répondit Cyprien en jetant un regard furtif sur le chevalier.

Puis après une pause d'un instant, il continua :—Nous ne perdrons pas notre temps à discuter de telles puériles bagatelles. Qu'il nous suffise de savoir que Zitzka s'est mis à la tête de ceux qui se disent les vengeurs de Jean Huss, et les ennemis de la royauté! En vain le roi Wenzel a-t-il cherché à apaiser la fureur de Zitzka. Sa Majesté était prisonnière dans son palais et le terrible chef de bandes gouvernait selon son bon plaisir la ville de Prague et les districts environnants. A cette époque, j'habitais dans une modeste maison à Prague, et comme le roi n'osait recevoir ses anciens serviteurs, de crainte d'encourir la colère de celui qui de son ami était devenu son maître, il se souvint de moi, et me pria de l'aller voir secrètement, la nuit. Six mois se sont écoulés depuis que le roi a rendu le dernier soupir; mais sur son lit de mort, il me confia le soin de veiller sur son enfant unique, la princesse Elisabeth. Il me fit, en outre, le dépositaire de son testament et de ses dernières volontés; il me révéla où étaient les trésors qu'il avait amassés, et qu'il tremblait de voir tomber dans les mains de ses ennemis. La princesse Elisabeth, qui est maintenant dans sa dix-huitième année et dont la beauté est admirable, est en sûreté dans une retraite où personne ne se doute de son rang;—car ce serait folie de proclamer Reine de Bohême, au moment où Zitzka règne et commande à son gré. Ainsi donc, depuis six mois, le royaume est sans monarque, déchiré par les discussions, et ne connaissant d'autre gouvernement que celui de la terreur, établi par Zitzka.

—Telle est la situation de la Bohême, dit le chevalier d'un ton pensif. A présent, M. Cyprien, quelles sont vos intentions à l'égard du Duc d'Autriche? demanda-t-il après un instant de profonde rêverie.

—Je voudrais que Son Altesse épousât la princesse Elisabeth, répliqua Cyprien. Tous les nobles seigneurs du pays se rallieraient autour d'un

prince qui est renommé dans toute la chrétienté pour sa valeur, sa grandeur d'âme, et qui, en acquérant ainsi ce droit d'intervenir dans les affaires de notre patrie, frapperait de terreur les ennemis de nos institutions.

La princesse, avez-vous dit, est jolie ! observa le chevalier, d'un ton interrogateur.

—Admirablement belle, douce, docile et obéissante, répondit l'homme au capuchon. C'est à moi seul que son père, en mourant, a laissé le soin de veiller sur elle.

—Et en supposant que, par suite du rapport que je lui enverrai, mon illustre maître entre dans vos vues, dit le chevalier, et en admettant encore que la princesse consente au mariage que vous avez rêvé pour elle,—dans ce cas, quelle récompense demandez-vous pour prix de vos services ?

Votre Excellence est auprès de moi le représentant du puissant duc d'Autriche, répondit Cyprien, je lui ouvrirai tout mon cœur avec confiance et franchise. Parmi tous les souverains d'Europe, j'ai choisi votre maître comme étant le plus digne du trésor dont je suis dépositaire. Par moi, il peut devenir, le mari de la princesse la plus charmante et la plus riche de la chrétienneté, et en la lui donnant, je plaçerai sur sa tête, la couronne de Bohême. Et quand il aura atteint cette haute et enviable position, qu'est-ce qui l'empêchera d'aspirer à une autre plus sublime encore ? L'empereur qui règne aujourd'hui sur l'Allemagne est vieux et n'a pas d'enfants ; où trouverait-on un candidat plus digne de la pourpe impériale que celui qui unirait déjà les couronnes d'Autriche et de Bohême ! Remarquez bien, seigneur Chevalier, qu'en élevant votre illustre maître au trône de Prague, je lui ouvre le chemin de celui bien autrement glorieux d'Aix-la-Chapelle.

Nous devons rappeler à nos lecteurs qu'à l'époque dont nous parlons, l'Allemagne était partagée en un certain nombre d'Etats, comme aujourd'hui ; mais la Confédération entière était gouvernée par un empereur nommé à l'élection, et qui avait le siége de son gouvernement à Aix-la-Chapelle. Dans ces temps, l'empire d'Autriche n'existait pas ; Vienne n'était que la capitale d'un duché, tandis que la Hongrie et la Bohême formaient ces royaumes indépendants. Ces remarques feront saisir la force des raisonnements de Cyprien, et dont la portée n'échappa pas au chevalier de Brabant.

Je vous comprends, dit Henri, vous demandez que votre récompense soit proportionnée aux services que vous rendez.

—Est-ce trop exiger ! répliqua Cyprien. Puis, le cœur soudainement enflammé par l'ambition, il s'écria : Sans moi, votre illustre maître ne peut rien en Bohême. Il ne saurait même découvrir la retraite de la princesse Elizabeth, ni avoir idée de l'endroit où est déposée son immense fortune. C'est donc à moi qu'il devra tout, femme, trésor, trône, et en retour, je lui demande la place d'administrateur général de ses finances !

Henri de Brabant tressaillit involontairement, en considérant cet homme dont l'imagination avait conçu de si audacieuses espérances ; et il ne put s'empêcher de faire intérieurement la réflexion que son esprit ambitieux et aventureux ne s'accordait guère avec son air et sa mise plus que modestes.

—Si vous me trouvez trop présomptueux, seigneur Chevalier, dit Cyprien d'un ton hautain, mettons que notre conférence est terminée.

—Je vous demande bien pardon si quelque chose dans mon air ou dans mes manières vous a offensé, répliqua le chevalier, mais j'avouerai franchement que vos prétentions m'ont un peu surpris. Cependant, elles ne sont pas hors de proportion avec les services que vous pouvez rendre à mon maître. J'accepte donc vos conditions, au nom de Son Altesse le duc d'Autriche, dont je suis le plénipotentiaire. Mais il est absolument nécessaire que je sois présenté à la princesse Elizabeth, car je dois vous déclarer positivement que mon maître est trop galant homme pour vouloir épouser cette jeune orpheline sans son entier consentement.

—Il sera fait comme vous désirez, seigneur Chevalier, répondit Cyprien. Nous nous reverrons à Prague dans quatre jours, et là, je vous procurerai une entrevue avec la princesse. Soyez sûr que si vous avez des dispositions à l'enthousiasme et à la poésie, vous pourrez donner libre champ à votre verve, dans le rapport que vous aurez ensuite à adresser au duc d'Autriche.

—Je rendrai ample justice aux charmes et aux qualités de son Altesse royale, répondit Henri de Brabant. Maintenant, quel chemin prenez-vous ?

—Par la grande route, répondit Cyprien ; car il serait dangereux pour moi de tomber entre les mains de Zitzka ou de ses hommes, ajouta-t-il amèrement. Nous nous reverrons à Prague, seigneur Chevalier. En attendant, adieu.

En parlant ainsi, Cyprien se leva, rabattit son capuchon sur sa figure, et, s'enfonçant dans le chemin de traverse où était bâtie la chapelle, il disparut bientôt derrière les arbres.

VI.

COMMENT NOTRE HÉROS FUT ACCUEILLI AU CAMP ENNEMI.

Il était sept heures du soir lorsque le Chevalier et ses deux pages furent soudainement arrêtés par un homme d'armes, placé en sentinelle sur la lisière d'un bois qu'ils venaient d'atteindre.

—Qui êtes-vous et où allez-vous ? demanda le soldat.

—Je me nomme Henri de Brabant, j'ai le rang de Chevalier, et je me dirige vers Prague, répondit notre héros. Ces enfants sont mes serviteurs. Mais si, comme je le suppose, le célèbre Zitzka est campé dans ce voisi-

nage, je serais enchanté d'avoir avec lui un moment d'entretien, avant de continuer ma route.

—Cela me sera d'autant plus facile à vous accorder, seigneur Chevalier, répliqua la sentinelle, que je n'aurais pu vous laisser passer sans vous avoir présenté auparavant au capitaine général.

Tandis que le soldat prononçait ces paroles, une douzaine de ses camarades, tous armés jusqu'aux dènts, sortirent du bois. Trois ou quatre d'entre eux s'approchèrent respectueusement du Chevalier et de ses pages ; et après les avoir aidés à mettre pied à terre, ils emmenèrent les chevaux en donnant l'assurance qu'ils en auraient grand soin. L'un des Taborites,—car c'était sous ce nom qu'était connue la bande de Zitzka,—s'offrit à conduire les voyageurs au quartier général de leur chef, et Henri de Brabant, accompagné de Lionel et de Conrad, le suivit à travers des fourrés épais jusqu'à un endroit découvert, où s'élevaient des tentes et des pavillons de toutes les formes et de toutes les grandeurs.

Henri de Brabant se trouva en face d'une scène frappante et pittoresque. Le camp, en effet, que le vert feuillage entourait d'une draperie d'émeraude, offrait un spectacle de simplicité tout à la fois patriarcale et guerrière, car les habitations étaient de la plus grossière construction et le repas que prenaient en ce moment les Taborites, était des plus frugal. Les femmes étaient assises à côté de leur mari ou de leurs frères, et contrastaient singulièrement par leur beauté et leurs vêtements pittoresques avec les guerriers recouverts de leurs armures, de leur corselets, et dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'air martial.

Henri de Brabant et ses pages passèrent au milieu des divers groupes, à la suite de leur guide, et arrivèrent enfin au centre du campement, où plusieurs personnes étaient assises sur le gazon, devant un pavillon plus grand et plus important que toutes les tentes qui l'environnaient.

Mais au milieu de ce groupe, il y avait une personne sur laquelle les regards du Chevalier et des pages s'arrêtèrent avec un sentiment d'admiration qu'ils ne purent ni réprimer ni dissimuler.

C'était en effet, une femme d'une beauté ravissante. Son teint était presque olive, brun comme celui d'une Espagnole, mais si pur, si clair et si transparent, qu'on voyait son sang riche couler dans ses veines. Son front était beau, haut, large et tellement uni, qu'on eût dit le front d'une admirable statue, sur laquelle rayonnait l'intelligence.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette femme, c'étaient ses yeux dont l'éclat était étrange, extraordinaire, et cependant ils avaient une expression de douceur infinie. Son costume était merveilleusement choisi pour son genre de beauté. C'était celui des provinces de Servie et d'Albanie. Il consistait en une sorte de vêtements de velours, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *zouave*, dont les manches courtes étaient entr'ouvertes. Une robe rayée de rouge, qui tombait seulement au-des-

sous de ses genoux, laissait voir le bas des jambes ; et les pieds étaient emprisonnés dans d'élégantes chaussures attachées par des rubans noirs autour des chevilles.

Elle n'avait d'autres ornements que deux perles, pour boucles d'oreilles, et qui étaient au moins aussi belles que celles que possédait la reine Cléopâtre. Mais à sa ceinture était suspendue une longue dague, avec le manche de laquelle ses doigts jouaient négligemment.

Cette femme, qui paraissait agée de dix-neuf ou vingt ans, jouissait évidemment d'une grande considération parmi les Taborites, car deux jeunes filles attachées à son service se tenaient à une courte distance, et avaient les yeux fixées sur leur maîtresse avec un sentiment de respect et d'admiration.

Tout auprès de cette jeune femme, dont nous avons un peu longuement fait le portrait, à cause du rôle qu'elle jouera dans notre mystérieuse hisoire, était assis un guerrier à la mine rébarbative et quelque peu féroce. Il pouvait avoir quarante-cinq ans environ. Il avait dû n'être pas dépourvu de beauté autrefois ; mais la perte de son œil gauche, l'expression de dureté que ses habitudes de soldat avaient donnée à ses traits, l'immense quantité de cheveux noirs qui couvraient son front et une partie de son visage, tout cela lui prêtait un aspect presque terrible.

Henri de Brabant n'eut pas de peine à reconnaître dans ce guerrier le grand et formidable Zitzka ; mais il lui était impossible de deviner qu'était la jeune femme.

Zitzka, en voyant approcher le Chevalier, l'examina avec une grande attention pendant quelques instants, puis sa figure prit une expression de surprise et de plaisir, mais ce ne fut qu'un éclair, car aussitôt son air redevint sévère et ce fut d'un ton presque dur qu'il demanda à notre héros :

—Qui êtes-vous ?

Le Chevalier mentionna son nom, son rang, et ajouta qu'il était originaire d'Autriche et attaché au service du prince de ce pays.

—Veuillez prendre la peine de vous asseoir, seigneur Chevalier, dit Zitzka avec douceur, et même d'un ton respectueux.

Puis, se tournant vers deux soldats qui avaient pour mission spéciale d'être à ses ordres, il ajouta :

—Dépêchez-vous d'apporter des rafraîchissements, et voyez à ce que le vin ne manque pas.

Les soldats se hâtèrent d'obéir, Henri de Brabant, sur l'invitation que lui réitéra le général, s'assit entre lui et la jeune femme dont le costume et la beauté étrange excitaient à un si haut degré son étonnement.

—Il y a peu de cérémonie parmi nous, dit Zitka ; il n'est donc pas nécessaire que je vous présente à la dame que vous avez à votre gauche pour que vous rentriez en conversation avec elle. Elle est belle, comme vous pouvez le voir, et elle sait être également aimable, ajouta le capitaine général en cherchant à sourire.

Ensuite, après une pause durant laquelle notre héros s'inclina devant la jeune femme, il ajouta :

—Elle n'est point de ma famille, elle n'est même point née dans notre Bohême, mais je l'aime comme si elle était mon enfant. Je la regarde comme ma fille, et il n'y a pas un homme dans mon armée qui ne soit prêt à braver pour elle la mort la plus horrible.

—Vous êtes née, sans doute, madame, sous un ciel étranger, dit le chevalier, sous un ciel étranger aussi brillant que l'éclat de vos yeux ?

—Oui, en effet, l'Orient est ma patrie, répondit la jeune femme d'une voix mélodieuse, et j'ai pour ancêtres une longue suite de monarques. Si je vous disais mon nom, il vous effrayerait peut-être par son étrangeté, mais il est lui-même un des mystères qui enveloppent mon existence. Il est sombre et lugubre : je me nomme *Satanaïs*.

Henri de Brabant ne put s'empêcher de tressaillir.

—Elle dit vrai, murmura Zitzka à l'oreille du chevalier : son nom est Satanaïs ; mais d'où le tient-elle, qui le lui a donné, c'est là un des nombreux secrets dont se compose l'histoire de sa vie.

—Vous m'intéressez étrangement, répliqua le chevalier sur le même ton. Sa beauté, son nom, sa nation, son histoire, tout se réunit pour l'entourer d'une sorte de surnaturel. Elle semble habiter dans un cercle magique que sa présence remplit de lumière, et dont, cependant, l'imagination ne peut pénétrer le mystère.

—Et votre Excellence n'apprendra rien de moi en ce qui concerne Satanaïs, répliqua Zitzka, d'un ton de remontrance, comme s'il eût voulu faire sentir au chevalir que sa curiosité dépassait les bornes de la discrétion.

—Je vous demande pardon, général, dit Henri de Brabant, avec une franchise qui ramena immédiatement la bonne humeur chez Zitzka, et le sourire sur ses lèvres ; j'ai eu tort, d'autant plus que c'est la première fois que j'ai le plaisir de me rencontrer avec vous.

Pendant qu'ils causaient ainsi, les deux serviteurs favoris de Zitzka revinrent chargés de provisions qu'ils servirent sur le gazon.

Zitzka, le chevalier, ses deux pages, Satanaïs et ses deux suivantes mangèrent ensemble. Le chef des Taborites se contenta de pain et de fruits secs, et ne but que de l'eau ; mais Satanaïs vida la coupe que Henri de Brabant lui présenta galamment.

Le repas toutefois ne dura pas longtemps. Quand il fut terminé, Zitzka se leva et dit :—Il est l'heure d'aller se reposer des fatigues de la journée. Voyez, les Taborites sont retirés dans leurs tentes, et le silence règne dans tout le camp.

Tandis que Zitzka parlait ainsi, le chevalier tendit la main à Satanaïs pour l'aider à se lever ; mais, légère comme un paon, elle sauta sur ses pieds, et, après avoir posé sur sa tête sa toque ornée d'une plume blanche,

elle jeta sur ses épaules une écharpe de velours que lui présenta une de ses suivantes.

—Que Dieu et ses anges veillent sur votre sommeil, seigneur chevalier! dit-elle.

Puis s'approchant de Zitzka, elle lui passa les bras autour du cou, baissa les yeux et attendit sa bénédiction.

La lune brillait dans le ciel, et ses rayons faisaient ressortir la grande taille du chef Taborite, tandis que la main étendue sur la jeune femme, il invoquait sur elle les bontés de la Providence. Il la baisa ensuite sur le front. Alors elle se retira avec ses deux suivantes, et passant près du pavillon sans y entrer, elle s'enfonça dans la profondeur du bois.

Zitzka conduisit Henri de Brabant dans une tente qui était divisée en deux compartiments. Le chevalier prit possession de l'un et laissa l'autre à ses pages; et quand le chef Taborite se fut retiré dans son pavillon, notre héros, s'asseyant sur la couche qu'on lui avait préparée, tomba dans de longues et profondes réflexions.

VII.

DE NOUVEAUX MYSTÈRES DONT ON AURA PLUS TARD L'EXPLICATION.

Tout ce qui était arrivé à Henri de Brabant depuis deux jours, tout ce qu'il avait vu et entendu était si extraordinaire qu'on ne doit pas s'étonner si le sommeil semblait fuir ses paupières.

Sous l'influence des pensées qui l'absorbaient, il se leva de dessus la couche où il s'était assis, passa dans le compartiment de la tente où ses deux pages dormaient déjà d'un profond sommeil, et sortit du pavillon.

La lune brillait dans tout son éclat, dans le camp, tout était silencieux, car c'était seulement à l'extérieur du bois qu'étaient placées les sentinelles, à intervalles réguliers.

Lorsqu'il fut arrivé près des fourrés, le chevalier vit devant lui un étroit sentier, et s'y engagea résolument, mais tout-à-coup, il lui vint à l'esprit que c'était de ce côté qu'il avait vu Satanaïs s'éloigner avec ses deux suivantes. Mû par un sentiment de délicatesse, il allait retourner sur ses pas, lorsqu'un bruit de voix sortant d'une caverne située à une petite distance frappa ses oreilles. La curiosité le poussa en avant; au bout d'une cinquantaine de pas, il traversa un pont jeté sur un ruisseau, aperçut un filet de lumière, et se trouva près d'une sorte de maisonnette qu'enveloppait un feuillage épais.

Le chevalier fit un demi-tour, et se trouva en face de l'entrée. Il hésitait, en se demandant s'il devait avancer ou reculer, quand il entendit un bruissement au milieu des arbres; et, en se retournant, il distingua plusieurs lumières qui approchaient de son côté. Il se jeta vite derrière un hêtre

et de là il vit défiler plusieurs femmes et deux hommes masqués, qui pénétrèrent tous dans le souterrain. Henri de Brabant se glissa derrière eux. Alors il se trouva dans une longue cavité, dont l'allée principale était bordée, de chaque côté, d'énormes roches qui ressemblaient à autant de tombeaux. En marchant avec précaution, il s'avança presque jusqu'à l'autre extrémité du souterrain; et se plaçant entre deux fragments de rochers, il s'arrangea de façon à tout observer sans être vu.

La caverne, dans le fond, était éclairée par plusieurs torches.

Les deux hommes se tenaient debout sur une sorte de plate-forme, et les femmes, au nombre de dix ou douze, s'étaient rangées en demi-cercle.

Il parut au chevalier qu'il était destiné à être témoin, dans les lignes mêmes du camp de Zitzka, de mystères aussi surprenants que ceux qui l'avaient tant étonnés la nuit précédente, dans le château de Rotemberg.

Tout-à-coup, une porte s'ouvrit dans un rocher, et quelle fut la stupéfaction de notre héros en reconnaissant Zitzka en personne conduisant par la main une dame dont le visage était couvert d'un voile !

Le chef Taborite fronça les sourcils en promenant ses regards sur ceux qui l'entouraient, et en les arrêtant ensuite sur celle qu'il tenait par la main.

Soudain cette dernière lève lentement le bras, rejette son voile en arrière, et plonge un regard rapide dans la caverne, comme pour s'assurer qu'aucun étranger ne s'y était introduit.

Henri de Brabant tressaillit de tout son corps et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il réprima le cri qui monta à ses lèvres. Ces yeux, ces regards, c'étaient ceux de Satanaïs. Et cependant, cela ne pouvait être, car cette dernière, avons-nous dit, était brune comme les filles de l'Espagne, et celle qu'il voyait devant lui était blanche, et ses cheveux dorés tombaient en masses luxuriantes sur ses épaules.

A peine le chevalier avait-il eu le temps de faire cette observation, qu'une femme, la plus âgée, s'avança d'un pas lent et solennel, vers la jeune fille, et lui dit d'un ton suppliant:—Mariette, je t'en conjure, reviens parmi nous, nous te promettons l'oubli du passé, la tranquillité pour le présent, et le bonheur pour l'avenir !

—Veuillez m'écouter patiemment pendant quelques minutes, répliqua la jeune fille, d'une voix qui vibra jusqu'au fond de l'âme du chevalier; écoutez-moi patiemment, répéta-t-elle, après une pause durant laquelle il régna un si profond silence, qu'on aurait entendu tomber une épingle: Je ne suis point venu ici pour vous donner une preuve de versatilité, mais pour agir d'après la résolution qui vous est déjà connue. Je sais combien sont sévères les lois qui régissent votre association, je puis donc apprécier à sa valeur la bonté que vous me témoignez en m'accordant l'oubli du passé, et je vous remercie, je vous remercie du fond du cœur, ajouta-t-elle d'un accent agité; mais, reprit-elle aussitôt avec fermeté, ma détermination

est inébranlable, rendez-moi ma liberté et prenez en échange l'or que je vous apporte. Ne sommes-nous pas convenus du prix?

En prononçant ces dernières paroles, une expression de mépris se joua sur ses lèvres, et elle étendit le bras avec un mouvement tout à la fois superbe et gracieux.

—Mariette, dit la vieille femme que nous avons mentionnée, l'or que tu nous offres ne nous consolerait pas de t'avoir perdue; reviens avec nous.

—Jamais, répondit la jeune fille avec décision, à partir de ce jour, je redeviens libre et reprends le nom que ma sainte mère m'a donnée, non par un sentiment de faiblesse et de vanité, mais par respect pour la mémoire de celle qui a veillé sur mon enfance, et qui est maintenant un ange au ciel.

En l'entendant ainsi parler, Zitzka, qui demeurait tranquillement appuyé sur son épée, eut un sourire de satisfaction.

La vieille femme s'approcha alors tout près de la jeune fille, et étendant les mains au dessus de sa tête, elle dit d'une voix qui avait quelque chose de sépulcral:

—Puisque tu l'exiges, je te délie de ton serment, je...

A ce moment, Henri de Brabant entendit le bruissement d'une robe au milieu des rochers où il était lui-même caché. Il tourna la tête soudainement, et vit un homme de haute taille, dont la figure était complètement couverte par un capuchon, glisser rapidement vers la partie supérieure de la caverne. Ce petit incident s'était produit si brusquement que le chevalier avait peine à croire qu'il ne s'était pas trompé. Toutefois, il avait suffi pour lui faire perdre le fil des paroles de la vieille femme.

Lorsqu'il reporta son attention de ce côté, il entendit Zitzka s'écrier avec une vivacité qui témoignait de son impatience.

—Cette scène ne va-t-elle pas bientôt finir?

—C'est fini, répliqua la vieille femme d'un ton sévère. Cependant, j'ai encore un mot à ajouter. Ecoutez donc. Cet or que tu as apporté, farouche guerrier, et qui devait être le prix de la transaction de cette nuit, cet or, je le refuse, je le dédaigne comme s'il était souillé de sang.

—Par le Ciel, cria Zitzka, dont le visage s'enflamma de colère; cette insulte...

—Silence! Rappelle-toi ton serment! exclama la vieille femme en étendant les bras d'un geste impérieux.

—Patience, un moment de patience! dit la jeune fille, d'un accent suppliant et en tournant ses regards éloquents sur le chef Taborite; un moment de patience, répéta-t-elle, et tout sera fini.

—Soit! puisque tu le veux, répliqua Zitzka en détournant la tête d'une scène qui ne lui inspirait que dégoût, et à laquelle, évidemment, il n'assistait qu'à contre-cœur.

—N'avez-vous rien à ajouter? demanda la jeune femme à la vieille.

me semble que vous avez tort de refuser la somme que le capitaine général m'a mise à même de pouvoir vous offrir.

—Nous ne toucherons pas à cet or ! s'écria la vieille femme en l'interrompant, mais maintenant, Mariette, ou quel que soit désormais ton nom, prends garde, car, notre vengeance t'atteindra tôt ou tard. Tremble ! te dis-je, tremble ! car dès ce moment, tu es condamnée.

—*A la Statue de bronze et au baiser de la Vierge!* cria une voix forte et sonore.

En même temps, l'individu que le chevalier avait remarqué auprès de lui, entre les rochers, s'avança le bras étendu, d'un air menaçant, au milieu de la caverne.

Aussitôt un cri strident s'échappa des lèvres de la jeune fille, et Henri de Brabant la vit tomber comme si elle eût été frappée d'un coup de tonnerre. Au même instant les torches furent éteintes comme par magie, et la plus profonde obscurité régna dans la caverne. D'un bond, le chevalier s'élança vers le haut de la caverne.

Le plus grand silence avait suivi le cri de la jeune fille et l'extinction des lumières ; Zitzka lui-même n'avait pas proféré une parole. Mais le chevalier n'eut pas le temps de chercher l'explication de ce mystère, car à peine eut-il fait quelques pas qu'il entendit le bruit de plusieurs personnes se précipitant vers l'issue de la grotte ; puis il y eut comme une lutte, et un corps roula lourdement à terre.

Soudain, Henri de Brabant, dans sa précipitation, se heurta contre quelqu'un avec une telle violence qu'il chancela. Mais, à son grand plaisir, ses mains rencontrèrent la longue chevelure d'une femme, et la pensée lui vint que celui qu'il venait ainsi de renverser profitait de la confusion générale pour l'enlever.

Convaincu qu'on n'avait que de mauvaises intentions à son égard, le chevalier l'arracha des bras de son adversaire, mais aussitôt ce dernier lui porta un coup de dague. Heureusement pour notre héros, l'obscurité était si épaisse que le misérable frappa au hasard, et l'arme se brisa contre un quartier de rocher. Le chevalier riposta par un coup de poing tellement vigoureux que son ennemi tomba sans pousser ni un soupir ni un gémissement. Quant à savoir s'il était mort ou seulement étourdi, Henri de Brabant ne prit pas la peine de s'en assurer.

LOUIS B.

(*A continuer.*)

LES

DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

L'Eglise doit se réunir l'an prochain en concile œcuménique. Ce concile sera le dix-neuvième. Dans les dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ, dix-huit conciles généraux et d'innombrables conciles particuliers ont été tenus à des intervalles inégaux, en des lieux différents. La plus grande partie des actes de ces augustes assemblées ont été conservés. Quand on en feuillette les collections, on admire l'immense variété des sujets traités, la grandeur des vérités définies, la sagesse des décisions rendues, l'influence que ces délibérations prises avec l'assistance spéciale de l'Esprit-Saint ont exercées sur la religion, sur la philosophie, sur la jurisprudence, sur la politique, sur les sciences humaines et divines.

Il serait impossible d'établir entre les conciles une classification rigoureuse fondée sur les matières qu'ils ont abordées. Chaque fois convoqués pour des questions spéciales, ils ont discuté les sujets les plus disparates, et rendu des décisions dogmatiques, disciplinaires, politiques même, sans préoccupation de système ni de méthode. Pourtant cette diversité n'est pas le désordre. Les conciles s'occupent de remédier aux besoins de l'Eglise, mais ces besoins changent avec les temps. L'erreur et le péché, ces perpétuels ennemis de la vérité, ne se présentent pas sous la même forme et ne combattent pas avec les mêmes armes au premier siècle qu'au dixième ; nous n'avons pas les mêmes préoccupations, nous ne courons pas les mêmes périls que nos pères du douzième et du seizième siècle. La Providence, infinie dans ses ressources, accommode les remèdes aux maux, et l'Eglise veillant sur ses enfants avec une sollicitude que rien ne lasse, sait à chaque époque ce qui leur convient. C'est cette sollicitude que nous voudrions entrevoir un moment dans l'histoire des conciles, ne fût-ce que pour nous disposer à accueillir avec plus de docilité et de respect les décisions que prendra le concile prochain. Pour cela nous parcourrons rapidement les actes des conciles, en nous en tenant à ceux qui ont été œcuméniques et nous chercherons à déterminer l'œuvre prédominante de chacun d'eux.

On commence ordinairement l'histoire des conciles œcuméniques en 325, et l'on considère celui de Nicée comme le premier de tous ; cependant

pour être exact, il faut remonter jusqu'aux temps apostoliques. Les apôtres tinrent sept conciles. Cinq sont mentionnés dans le Nouveau Testament. Le premier est celui où saint Mathias fut élu à la place de Juda; dans le second on établit sept diacres pour assister les apôtres dans la distribution des aumônes et dans le soin des pauvres; dans le troisième et le quatrième conciles tenus à Jérusalem, les cérémonies mosaïques furent permises pour un certain temps, mais les chrétiens furent dispensés de l'obligation de s'y soumettre: on ne laissa subsister pour eux que la défense de manger de la viande des animaux offerts aux idoles. Le cinquième concile fut tenu à Antioche, on n'en possède pas les actes avec certitude. Les deux derniers conciles apostoliques ne nous sont connus que par la tradition.

Ainsi durant ces premiers temps, les apôtres directement institués par Jésus-Christ, qui possèdent la vérité pleine, qui ont reçu le Saint-Esprit, trouvent opportun de se réunir cinq fois au moins en vingt deux ans et d'arrêter d'un commun accord, avant de se séparer définitivement, les grandes lignes de la constitution de l'Eglise. Le texte complet de ces actes ne nous est pas parvenu. Les canons et les constitutions qui portent leur nom ne représentent pas avec certitude les décisions des conciles apostoliques. Mais une partie des règles qui s'y trouvent remontent à cette époque. Ce que la plume a négligé de transcrire, la mémoire l'a gardé fidèlement. Les décisions des apôtres forment le fond des traditions de l'Eglise. Elles sont écrites d'ailleurs dans sa Constitution même, qui, à part les développements que devaient amener les besoins des temps, est restée telle que son divin Fondateur l'avait établie. Dans l'Eglise de saint Pierre, on retrouve tous les éléments de l'église de Pie IX, comme dans un germe sont les racines, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits de l'arbre futur, bien que l'œil borné de l'homme ne puisse les apercevoir.

En tout temps, l'Eglise a toujours été sainte, enseignante, apôtre et martyre. Ce sont les caractères impérissables de sa nature, la loi constante que Jésus-Christ lui a assignée, en disant à ses disciples: "Allez et enseignez les nations," et encore: "Les hommes vous persécuteront à cause de moi." Ce serait donc une erreur que de vouloir couper l'histoire de l'Eglise selon les siècles, pour faire entre eux le partage des vertus, en attribuant à chaque siècle ses vertus propres. A l'exemple de leur Maître, les apôtres furent saints et docteurs. Et depuis ce temps l'Eglise n'a cessé de produire ces fruits glorieux, et sa fécondité ne s'est point tarie.

Il est incontestable cependant que selon les époques, certaines vertus prédominent. Les serviteurs de Dieu sont en tous lieux prêts à aller où la grâce les appelle, et l'Esprit-saint, suivant un plan mystérieux dont nous pouvons à peine saisir quelques traits dans le vaste tableau de l'histoire, pousse les uns à la science, les autres à l'apostolat, les autres au martyre. Or, de même qu'il est possible de rechercher en chaque homme les vertus qu'il a plus particulièrement pratiquées, de même en chaque temps et en

chaque lieu on peut rechercher les œuvres que l'inspiration divine y a plus spécialement fait surgir.

L'histoire des premiers siècles de l'Eglise n'est guère que l'histoire de ses martyrs. La vie nouvelle était au-delà de la mort; il fallait pour ainsi dire que la mort fût traversée pour parvenir à cette vie, vers laquelle le Sauveur lui-même avait ouvert la voie. Donc en Orient comme en Occident, pendant environ trois cents ans, le sang coula; puis quand la vérité se fut ainsi affirmée par trois siècles de martyre, elle fut incontestable. Le prince du monde lui-même en la personne de Constantin embrassa la croix, et sur les débris des vieilles civilisations renversées, l'Eglise entreprit de reconstruire un édifice nouveau, qui n'a cessé jusqu'ici d'abriter les peuples.

A ce moment une première œuvre était accomplie, le monde était convaincu. Il ne pouvait plus douter de la fécondité d'une religion qui avait résisté à une si longue et si savante oppression. On a prétendu que la persécution fécondait toutes les doctrines. C'est une grave erreur chaque jour démentie par l'histoire. Un homme peut bien se passionner pour une théorie et mourir pour elle; mais pour que cette théorie lui survive et entraîne des foules après lui; pour qu'elle leur donne la force, non pas seulement d'affronter une mort solennelle et rapide, mais de résister à tous les procédés savants d'une longue persécution; pour qu'elle communique à tout un peuple sans distinction d'âge, de sexe, de caractère, le courage de mourir dans des tortures longues et ignorées, il faut que cette théorie porte avec elle une force divine que la vérité seule a reçue en partage. L'erreur n'aura jamais ce pouvoir; dans les longues réflexions que la douleur inspire, les hommes reconnaissent le mensonge et sentent combien il serait insensé de lui sacrifier leur vie : l'erreur perd donc avec le temps le plus grand nombre de ses partisans, et ce qui le prouve, c'est qu'en fait, si toutes les persécutions ont trouvé des martyrs elles n'en ont pas moins fini par éteindre les doctrines persécutées, à l'exception de la doctrine catholique.

Les martyres et les persécutions avaient non-seulement consolidé l'Eglise, mais ils l'avaient propagée. A côté de ceux qui attendaient patiemment la mort, il y en avait d'autres qui la fuyaient, obéissant à une impulsion secrète de la grâce : ils s'en allaient donc semant la parole évangélique sur leur passage, et communiquant aux populations, au milieu desquelles ils arrivaient, la flamme dont leur cœur était embrasé. L'Inde, l'Asie, l'Egypte, l'Espagne, les Gaules avaient vu s'élever ainsi successivement d'innombrables églises, filles de la grande Eglise catholique, et toutes rattachées les uns aux autres par l'unité de la foi, par une mutuelle charité et par le lien d'une autorité commune. Toute cette vie chrétienne avait un centre. Il n'était plus dans les profondeurs de l'Asie, il n'était plus mêmc sur cette terre où avait été plantée la croix de Jésus-Christ, il était à Rome. Cette ville, poursuivant une destinée inconnue d'elle-même,

travaillait depuis sept siècles avec une force irrésistible, une habileté merveilleuse, une patience infatigable à se faire le centre du monde, et à ouvrir des voies par toute la terre. Quand, après avoir brisé toutes les résistances et confondu toutes les individualités nationales dans une domination commune, elle était arrivée au but de ses désirs, elle avait tout à coup paru perdre la force, la sagesse, et le sceptre du monde avait visiblement vacillé dans sa main. C'était vers ce moment qu'un pauvre pêcheur de Galilée, nommé Pierre, était entré dans ses murs pour y périr quelques temps après obscurément.

Alors l'axe du monde se déplaça et quitta définitivement l'Orient. Mais l'Orient n'en restait pas moins une contrée bénie, qui devait continuer à fixer pendant longtemps sur elle l'admiration des hommes par l'abondance et la richesse de ses fruits. Si sa mission avait changé, elle n'avait pas péri, et toutes les Eglises qu'il renfermait étaient appelées à seconder chacune, au poste qu'elle occupait, le développement de la foi.

Quand l'Eglise constituée par les apôtres se fut affirmée par le martyre ; qu'elle eût baptisé le monde dans le sang et semé partout la vie dans la mort, un nouveau travail dut commencer.

Il fallut définir et préciser les dogmes, tirer de l'Evangile les vérités implicites qu'il renfermait, en un mot formuler la foi, afin de livrer aux robustes esprits du moyen âge, aux déductions immenses de la philosophie et la théologie scolastiques, aux aspirations sublimes de la théologie mystique, des propositions incontestables.

Dans cette grande œuvre, les Eglises d'Orient remplissent un rôle magnifique. Elles y étaient préparées par ces vastes connaissances scientifiques qui depuis l'antiquité se trouvaient rassemblées en Orient et par ces habitudes de recherche, d'étude, d'abstraction qui avaient raffiné les esprits et les avaient éminemment rendu propres à la discussion.

Toutes les vérités nouvelles étaient ou attaquées au nom de l'ancienne philosophie, ou envahies par elle de manière à produire des alliages de doctrine impurs et monstrueux ; elles avaient à se défendre, à se délimiter, à se préciser de tous côtés. Ce fut principalement l'œuvre des conciles.

Les huit premiers conciles œcuméniques se tinrent en Orient. Les Papes y envoyèrent des délégués, mais ne les présidèrent pas en personne. Dans ces conciles, les points principaux du Symbole furent successivement déterminés.

Au concile de Nicée, en 325, on définit la divinité de Jésus-Christ. Elle était attaquée alors, non pas radicalement comme aujourd'hui, par une négation insolente de toutes les vérités révélées. Les Ariens étaient trop habiles pour procéder de cette façon. Ils accordaient que Jésus-Christ est fils de Dieu, son image éternelle, en tout semblable à lui, immuable, subsistant en lui, Dieu lui-même. Leur mauvaise foi se réfugiait derrière des paroles de l'Ecriture, détournées de leur sens, et, tout en

faisant ces concessions, ils persistaient à ne voir dans Jésus-Christ qu'une créature. La perspicacité des Pères du concile démêla leur subterfuge, trouva le moyen de les démasquer et de les réduire, et introduisit dans le Symbole le mot de *consubstantiel*, qui ne laissait plus de place à l'équivoque.

Après la divinité de Jésus-Christ on attaqua la divinité du Saint-Esprit. Dieu s'est livré tout entier à la contradiction des hommes. Les Macédoniens avec des ruses diverses essayèrent d'établir que le Saint-Esprit n'est pas Dieu. Mais en face d'eux ils rencontrèrent l'illustre adversaire de l'arianisme, saint Athanase, puis ils vinrent se briser contre le roc immuable de la foi, l'Eglise de Rome. En 16 ans, neuf conciles particuliers furent tenus à Rome par l'initiative du pape saint Damase pour la condamnation de leurs erreurs. Enfin à la prière du souverain Pontife, l'empereur Théodose convoqua, en 381, le deuxième concile général à Constantinople, où les erreurs des Manichéens, des Apolinaristes, des Millenaires, des Macédoniens, furent de nouveau condamnées et où la divinité du Saint-Esprit fut affirmée solennellement.

Repoussée du dogme de la Trinité, l'erreur se rejette sur le dogme de l'Incarnation, et il ne faudra pas moins de trois conciles généraux pour l'expulser tout à fait. Le nestorianisme apparaît d'abord et soutient qu'il y a en Jésus-Christ deux personnes. Nestorius était patriarche de Constantinople et il avait l'empereur pour appui. Néanmoins il est condamné, en 434, au troisième concile œcuménique tenu à Ephèse.

Dans l'ardeur de la lutte, les adversaires de Nestorius tombent à leur tour dans un accès opposé. Ils avaient soutenu l'unité de personne; ils soutiennent l'unité de nature. C'est la doctrine d'Eutychès qui compte encore aujourd'hui en Orient des sectateurs. Le pape saint Léon, dans une admirable lettre, rétablit avec une précision absolue la vraie doctrine de l'Eglise, et, en 451, le quatrième concile œcuménique de Chalcédoine insère tout au long cette lettre dans ses actes comme la règle immuable de la foi: alors, comme toujours, la vérité venait de Rome, et suivant la belle expression des Pères du concile, Pierre parlait par Léon.

Cent ans après on discutait encore sur le même sujet. En 551, les erreurs d'Origène sont condamnées au concile de Constantinople. Un nouveau siècle s'écoule et, en 681, un nouveau concile poursuit encore des débris transformés des premières hérésies sur la personne de Jésus-Christ. C'était le sixième concile général tenu en Orient. Il n'y en avait pas encore eu en Occident.

Trouvant la vérité dogmatique inébranlable, les hérétiques s'en prennent au culte ; ils condamnent et brisent les images. La grande coalition des Iconoclastes, animés de la fureur que devaient apporter plus tard les soldats de Mahomet, entreprend de dépouiller toutes les églises des images des saints. Le pape Adrien 1er réunit à Constantinople le septième concile, plus tard transféré à Nicée, et les Iconoclastes sont condamnés.

Le huitième concile fut tenu à Constantinople, en 869; il eut pour objet la condamnation et la déposition de Photius, patriarche de Constantinople, et donna lieu de reconnaître et de constater que le siége de Rome était le vrai centre de la foi.

Ce devait être le dernier concile d'Orient. Le dogme de la Trinité, le dogme du péché originel, le dogme de l'Incarnation, le culte des saints, la primauté du saint-siége avaient été successivement contestés et établis.

On a reproché aux Orientaux cet esprit de recherche et de discussion qui les portait à tant s'appesantir sur des mots, et ne pouvait pas manquer d'engendrer des hérésies et de conduire beaucoup d'Eglises au schisme. Le reproche est trop sévère.

Selon le mot de saint Paul, nous recevons de Dieu de dons divers qui servent tous à son Eglise. Les Orientaux avaient en partage cet esprit de discussion qui, mauvais par ses excès, était bon en soi et leur assurait une certaine mission. Tandis que les Occidentaux, doués d'une nature plus rude, d'un esprit plus pratique, étaient appelés surtout à la conversion des barbares et à l'organisation générale de l'Eglise, les églises d'Orient étaient chargées de la conversion des philosophes; mais surtout elles étaient chargées de passer les dogmes au creuset de leur discussion pour les épurer de tout alliage, et aussi d'extraire de la philosophie antiques les parcelles de vérité qu'elle pouvait renfermer. Il n'y avait pas là deux voies séparées qui devaient conduire fatalement les unes à l'erreur, les autres à la vérité. Il ne faut mettre ni du fatalisme, ni du naturalisme dans l'histoire où il n'y a que de la providence et de la liberté. Les Eglises d'Orient furent glorifiées par les caractères qu'elles tenaient de Dieu, et elles périrent non par leur nature, mais par leurs fautes réitérées et par leur orgueil. Les Eglises d'Occident furent illustres aussi par les dons qu'elles avaient reçus; mais elles se sauvèrent par leurs vertus et, à l'exception de l'Eglise de Rome, seule proclamée infaillible et indéfectible, elles auraient pu périr, si elles avaient abusé des dons qui leur avaient été faits.

Quelles furent les causes de la prompte décadence des Eglises d'Orient? Ces causes sont probablement multiples. Une des principales fut l'abandon des traditions apostoliques sur le célibat ecclésiastique. Le mal commença dans quelques provinces éloignées en dehors du patriarcat d'Antioche. Il fut consacré par le concile *in Trullo* en l'an 692. Ce concile convoqué à Constantinople dans le palais de l'empereur Justinien eut la prétention d'être œcuménique; mais le pape n'avait pas consenti à sa convocation; il n'envoya pas de légats pour s'y faire représenter, et il refusa d'en confirmer les canons, qui sont en plusieurs points contraires aux traditions antérieures. Il fallut faire dans les décisions de ce concile un triage que le Pape Constantin opéra, en 709, pour démêler ce qui était bon et ce qui devait être rejeté. Le concile continua à imposer le célibat aux évêques; il permit le mariage aux prêtres.

Cette infraction, formellement consacrée par deux cents évêques, prit tellement racine dans l'Eglise orientale que le saint-siége dut fermer les yeux pour éviter le schisme ; et les conciles de Florence et Lyon n'en exigèrent pas la suppression comme condition de la réunion.

De là sont sortis une grande partie des maux qui déshonorent encore aujourd'hui les Eglises orientales. Embarrassé dans les soins du ménage, le pope grec n'a plus de temps à consacrer à l'étude des saintes lettres. Attaché à la terre, il n'a plus d'ardeur pour les généreux sacrifices. Il est obligé de travailler ou de mendier pour nourrir sa famille. L'ignorance et la misère sont les compagnes ordinaires de sa condition. La simonie n'est pas loin. De plus le mariage des prêtres devait avoir pour conséquence nécessaire la constitution d'une caste sacerdotale ; le prêtre veut marier ses filles et pourvoir ses garçons. Il songe naturellement à l'état ecclésiastique. On entrevoit les abus qu'engendre cette situation. On peut les étudier dans l'Eglise moscovite.

La seconde cause de la décadence des Eglises d'Orient fût la dépendance où elles se tinrent vis-à-vis du souverain temporel. Jalouses de l'Eglise romaine, elles voulurent rehausser leur éclat des reflets de la puissance impériale. L'Eglise de Constantinople surtout, simple Eglise épiscopale à l'origine, aspira bientôt au premier rang. Les empereurs s'imaginèrent que la religion devait se plier aux besoins et aux caprices de la politique ; ils voulurent que leur capitale fût le centre de l'Eglise, comme elle était le centre de l'empire. Les archevêques entrèrent avec empressement dans ces vues, ils se posèrent d'abord comme les premiers après les papes, et bientôt comme les égaux des papes. Le concile *in Trullo* consacra leurs exigences, leur accorda les mêmes priviléges qu'au siége de Rome. Le schisme devait sortir de là.

Les conciles œcuméniques d'Orient s'occupèrent peu de discipline. L'Eglise était encore rapprochée des temps apostoliques. Les traditions étaient connues et gardées fidèlement. On n'avait pas besoin d'autant de règles qu'il en fallut plus tard. L'œuvre essentielle était la détermination de la foi. Les vingt canons du concile de Nicée ont plus d'importance pour l'histoire que pour la discipline de l'Eglise. Ils proclament la primauté du siége de saint Pierre, mais comme un principe ancien et de tous temps reconnu dans l'Eglise. *Ecclesia Romana semper habuit primatum.* On n'attribue au deuxième concile œcuménique que sept canons, et l'Eglise romaine ne les a pas reçus. Le troisième concile œcuménique s'est à peine occupé de discipline.

Le quatrième concile y a consacré vingt-sept canons qui méritent d'être consultés. Mais le cinquième et le sixième conciles n'en ont pas laissé un seul. Ceux du concile *in Trullo* sont plus suspects. Ceux des deux derniers conciles ont surtout pour but de réparer les désastres causés par les Iconoclastes et par le schisme.

Ainsi l'œuvre principale des premiers conciles œcuméniques, des conciles d'Orient, est surtout une œuvre dogmatique. Ils ont à définir les dogmes, et s'acquittent de cette tâche avec une science et une exactitude qui facilitent singulièrement l'œuvre des conciles postérieurs. Sans doute il y aura toujours des hérésies à condamner. L'erreur ne meurt pas, elle se transforme, elle se déguise, et l'Eglise a besoin d'une constance vigilante pour l'empêcher de venir troubler la pureté de la foi. Cependant par les soins des premiers conciles le symbole de la foi avait été rédigé, et contenait toutes les vérités fondamentales. Beaucoup de points se trouvaient désormais fermés à la discussion, et la plupart des hérésies qui allaient apparaître, ne devaient que reprendre sous des noms nouveaux des propositions déjà condamnées, et il suffit, pour les détruire, de rappeler d'anciennes décisions.

(*A continuer*)

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Orgues électriques. — Poudre nouvelle.— Photographie. — Trompette.— Signal.— Les marques de la petite vérole.—Manufacture Canadienne de cigares.

L'application de l'électricité aux grandes orgues est maintenant un fait accompli. C'est un progrès extrêmement remarquable dont la gloire revient toute entière à un ingénieux physicien de Caen, M. Albert Peschard et à son associé M. Barker.

Pour comprendre le rôle du fluide électrique dans le jeu de l'orgue, il faut se rappeler que cet instrument se compose essentiellement de trois sortes d'organes. Ce sont 1o. des tuyaux différents de forme et de grandeur et dont chacun rend un son propre chaque fois qu'on y fait arriver un courant d'air ; 2o. une soufflerie destinée à fournir le vent aux tuyaux ; 3o. un mécanisme à l'aide duquel l'organiste dirige le vent du soufflet dans les tuyaux qu'il veut faire parler.

Dans les orgues électriques, la soufflerie et les tuyaux restent ce qu'ils étaient auparavant ; la troisième partie seule se trouve modifiée. Voyons d'abord ce qu'elle est dans l'orgue ordinaire.

L'organiste est assis sur la banquette ; devant lui sont échelonnés quatre claviers, trois pour les mains et un autre beaucoup plus fort pour les pieds. Voici qu'il appuie sur une touche ; regardez bien ce qui se passe dans l'intérieur de l'orgue. La touche en s'abaissant a fait soulever une petite tringle ; celle-ci en a soulevé une seconde avec laquelle elle se trouve articulée... Enfin une dernière tringle tirée de la même manière a soulevé une soupape et soudain un son harmonienx s'est fait entendre à votre oreille. L'air qui gonflait depuis quelque temps déjà le soufflet et ne demandait qu'à s'échapper, s'est engoufré dans le tuyau que protégeait la soupape et celui-ci a donné la note qui lui est particulière. Et vous croyez, sans doute, que tout ceci a demandé un temps notable ? détrompez-vous ! les diverses pièces du mécanisme sont si délicatement faites, si parfaitement unies qu'un instant suffit pour transmettre le mouvement de la première à la dernière. L'artiste peut en quelque sorte faire voler les notes sous l'action de ses doigts, exécuter avec une égale facilité les morceaux lents et ceux qui exigent un mouvement beaucoup plus rapide.

Nous ne prétendons pas, remarquez-le bien, que ce mécanisme soit l'idéal de la perfection, autrement à quoi bon l'électricité ! c'est un chef-d'œuvre de construction, a dit un spirituel écrivain, mais un chef-d'œuvre de bar-

barie au dix-neuf siècle. Se représente-t-on bien en effet, ces innombrables séries de tringles, (leur nombre monte parfois à plusieurs centaines dont la longueur dépasse, pour les grandes orgues, 40 et même 50 pieds ? quels délicats assemblages et comme ils doivent être sujets à se déranger ! quelle complication, quelle difficulté pour les disposer sans encombrement et pour les faire aboutir toutes à cet espace étroit auquel se trouve limitée l'action de l'exécutant ! Et puis quelle force dans les doigts ne doit pas avoir ce dernier pour faire mouvoir ces longs appareils dont le poids est nécessairement considérable ! Autrefois n'était pas organiste qui voulait.

En 1836, M. Barker, un facteur anglais, atténue dans une large mesure cette dernière difficulté par l'invention du *levier pneumatique* : chaque système de tringles, au lieu d'agir directement sur la soupape du tuyau, n'eut plus d'autre rôle que de déplacer un peu et très-près du clavier, une soupape de poids insignifiant commandant une introduction d'air dans un petit soufflet. L'élévation du soufflet ou son abaissement faisait mouvoir à son tour la soupape du tuyau. C'était une heureuse invention, mais aussi une complication de plus, aussi le levier pneumatique n'a-t-il été introduit que dans les orgues d'une force exceptionnelle et qu'un organiste eut été impuissant à mettre en jeu.

Il était réservé à l'électricité d'écarter les obstacles que nous avons signalés.

Dans le système Peschard, les tringles de bois et les diverses pièces d'articulation, telles que balanciers, équerres, vergettes, abrégés, disparaissent totalement. A leur place, vous ne voyez que de simples fils de cuivre que vous pouvez prolonger, plier, écarter, réunir en faisceau comme il vous plaira à la seule condition qu'ils soient couverts d'une substance isolante.

Ces fils sont en communication d'une part avec une pile voltaïque et de l'autre avec des coupes remplies de mercure et disposées au-dessous de chacune des touches des divers claviers. Il y a ainsi autant de fils que de notes. Continuant son chemin, chaque fil va s'enrouler un grand nombre de fois autour d'un morceau de fer doux placé à proximité de la soupape qui commande l'entrée du petit soufflet Barker, et de là revient à la pile, ou se rend simplement dans la terre. Voici maintenant de quelle manière fonctionne ce mécanisme :

Au moment où l'organiste frappe une touche, une aiguille que celle-ci porte à sa face inférieure plonge dans le mercure de la coupe située immédiatement au dessous. La communication électrique est alors établie ; le fer doux qui se trouve relié à la touche dont nous parlons s'aimante sous l'influence du courant et agit sur la soupape voisine qui s'ouvre aussitôt. La touche se relève dès que l'organiste cesse de la presser et la communication électrique est rompue ; l'aimantation du fer doux est par là même supprimée. La soupape qui n'est plus retenue obéit à un

faible ressort et se referme ainsi d'elle-même. Tout se passe donc en définitive comme dans le télégraphe, et l'électricité n'a d'autre fonction que d'aimanter en temps opportun des pièces de fer disposées auprès des soupapes.

Il était important, pour diminuer la dépense, que la pile ne fonctionnât qu'au moment où l'orgue devait jouer. Pour cette fin, les zincs de chaque élément ont été suspendus à demeure au-dessus du soufflet, tandis que les vases renfermant l'eau acidulée reposent sur le soufflet même. Au moment où celui-ci est mis en action, les zincs plongent dans lès vases placés audessous, et la pile fournit de l'électricité ; le soufflet revient-ils au repos, les vases descendent avec lui et les zincs restent à sec.

C'est à la fin de juin, dans l'Eglise de St. Augustin, à Paris, qu'a été inauguré le premier orgue électrique. Le jeu, au dire des journaux, en est extrêmement doux, la répétition de la note rapide et suivant fidèlement l'attaque ; aussi le rapport de la commission d'examen a-t-il été extrêmement favorable aux inventeurs. C'est une garantie solide lorsqu'on sait que cette commission renferme des noms tels que ceux de Dumas, du baron Séguier, de Du Moncel et de Lissajoux.

Avant de quitter l'Europe mentionnons quelques autres travaux qui ne sont pas sans intérêt. Nous aurions vivement désiré faire part à nos lecteurs des essais qui se poursuivent depuis quelque temps, sous les auspices du gouvernement français, pour appliquer le pétrole au chauffage des navires à vapeur ; mais nous préférons attendre le moment où nous pourrons publier une étude complète sur les huiles minérales.

Une poudre nouvelle, dont on dit des merveilles, vient d'être inventée parallèlement par MM. Cleroitad et Castelhaz. Elle diffère de la poudre ordinaire en ce que le soufre de cette dernière se trouve remplacé par un sel détonant, le *picrate de potasse.* L'introduction dans la poudre d'un élément détonnant permettra d'obtenir des propriétés nouvelles qu'on ne pouvait pas attendre des anciens procédés. On peut rendre la poudre aussi brisante qu'on veut en augmantant la proportion du picrate, ou bien modérer sa force en mêlant au picrate des ubstances inertes telles que le charbon. La puissance *balistique* peut varier d'un à dix suivant la quantité du sel détonant. Cette quantité est comprise entre 8 et 14 pour 100 pour les canons ; elle va jusqu'à 20 pour cent pour les fusils. Quant à la force *brisante*, utilisée par les projectiles creux, elle peut être portée à un très-haut degré et on obtient son maximum lorsqu'on emploie un mélange, en parties égales, de picrate et de nitrate de potasse.

Pour se rendre compte de l'action de la nouvelle poudre, on a fait des analyses attentives des produits de sa combustion. On a trouvé que ces



gène et du carbo-
y a donc pas ici ce
rmes avec la poudre
ment diminuée et l'on
dans une bataille, cette
en picrate ouvre à la
.. On a remarqué, en effet,
remarquable et de colorations
ortions variables, des picrates à
sse, de baryte, de fer, etc. Quels
ances publiques, si nos artificiers
que nous lui faisons connaître au-

---

vons pour les photographes et aussi pour
nous porte à leur faire part des idées de
ison du portrait avec le paysage naturel.
d'avoir son portrait isolé sur une carte, mais
de l'avoir entouré d'un superbe paysage qui le
atage. Le procédé dont nous allons reproduire
it de procurer à nos lecteurs cet agrément sans les
au milieu des bois, sur les bords des prés fleuris ou
cataractes.

se procurer quelques glaces et quelques feuilles de
de la même dimension. Le sujet ou le groupe (car
incipaux avantages de ce procédé de s'appliquer aussi
simplement au groupe le plus compliqué qu'à un modèle
re disposé pour la pose *en face d'un fond noir et sur un*
r, et le portrait en est fait sur une feuille de mica. Lorsque
ainsi obtenue est fixée et vernie, on applique, au dos de la
mica, une couleur foncée qui recouvre toutes les parties
entes des personnages représentés sur le cliché. En dehors des
de ces personnages, tout le reste de la feuille de mica reste trans-
t. C'est dans ce but que le modèle a dû poser sur un plancher

Le premier cliché obtenu, on choisit une vue convenable, puis on prépare une glace de la dimension de la feuille de mica par un procédé quelconque. Ainsi préparée, la glace est placée dans le châssis de la chambre noire, la feuille de mica étant placée en avant et en contact avec elle, et l'on prend, à la manière ordinaire, une épreuve négative du paysage. La glace, débarrassée de la feuille de mica, est alors développée, fixée et vernie. Le résultat de l'opération est en ce moment un cliché représentant un paysage avec des blancs absolus occupant la place des

figures et des personnages. On enlève ensuite la couleur placée au dos de la feuille de mica et l'on colle cette feuille exactement sur le cliché précédent, à la même place qu'elle occupait pendant l'exposition de la glace. Les personnages représentés sur le mica se trouvent ainsi, et d'une manière définitive, introduit au milieu d'un paysage naturel.

Notre *tour de France* est maintenant fini et nous voguons vers la Puissance du Canada. Nous nous arrêterons tout d'abord au phare de Sambro, à seize milles d'Halifax. Là nous verrons, installé sur l'un des paquebots de la ligne Cunard, un nouveau signal maritime bien répandu déjà, mais fort peu connu probablement de nos lecteurs. Il s'agit de la *trompette signal*.

L'expérience démontre que le son de la trompette est beaucoup plus net et facile à saisir que celui du sifflet à vapeur et des cloches. On a pu l'entendre à la distance d'une lieue et demie, tandis qu'une cloche de 250 livres ne l'était, dans les mêmes circonstances, qu'à une distance trois fois moindre.

Il ne peut être question ici, bien évidemment, de la trompette ordinaire ou du clairon dont les militaires font usage ; ces instruments seraient tout-à-fait insuffisants pour transmettre des signaux entre des points très-éloignés. La trompette marine est beaucoup plus grande et ce n'est point avec les lèvres qu'on la fait vibrer, mais au moyen d'un jet d'air ou de vapeur qu'on lance avec force à travers son embouchure.

L'emploi de la vapeur présente plusieurs inconvénients : elle est d'un maniement difficile : elle exige, pour sa transformation, l'emploi d'eau douce, qu'il est souvent difficile de se procurer loin des côtes, enfin elle se condense en traversant les tuyaux qui la conduisent à la trompette, parce-que ces tuyaux sont toujours à la température ambiante, au moment où l'on s'apprête à donner le signal.

Aucun de ces inconvénients ne se présente quand on substitue à la vapeur l'air comprimé.

Un moteur Ericson, semblable à celui qui fonctionne dans les ateliers de M. Plinguet, imprimeur à Montréal, sert à comprimer de l'air ordinaire dans un réservoir très-solide. Il suffit ensuite d'ouvrir un simple robinet pour que l'air, par sa force élastique, se précipite dans la trompette et fasse jouer les anches dont celle-ci a été munie.

On sait qu'une trompette est beaucoup mieux entendue, du côté vers lequel se tourne le pavillon évasé qui la termine. Il fallait donc que ce pavillon put regarder successivement tous les points de l'horizon. Pour cela la trompette porte une roue d'angle qui, par un mécanisme très-simple, l'oblige à tourner doucement et progressivement ; puis à revenir sur ses pas. La facile installation de la trompette à air comprimé, la simplicité de son mécanisme, la puissance de son jeu, en fait le meilleur de tous les

signaux à la mer. Nous souhaitons donc que l'usage s'en introduise promptement dans tous les ports et les points du littoral dangereux pour la navigation. Elle rendra d'importants services, spécialement dans les temps brumeux où il devient impossible d'apercevoir la lumière des phares.

D'Halifax à Kingston, la distance est considérable; nous allons cependant la franchir d'un seul bond pour vous faire assister à une opération du docteur **. Ceux qui sont trop délicats ou trop sensibles pourraient se contenter de regarder à travers les vitres.

Voici donc notre docteur assis près d'une table, au milieu de sa pharmacie. Devant lui sont rangées des vases soigneusement étiquetés sur lesquels ont lit: acide phénique, suif de mouton, noir de fumée.

L'acide phénique est un liquide âcre, volatil, extrait du castoreum qui provient lui-même d'une glande que possède le castor. Le docteur verse deux drachmes de ce liquide sur deux onces de suif et une petite quantité de noir de fumée; il mélange soigueusement ces divers ingrédients, et voici qu'ils se changent en une pâte onctueuse ou onguent gras.

Il couvre d'une épaisse couche de cet onguent une rondelle de ouate noire qui ressemble d'autant plus à un masque qu'on y a découpé des yeux, un nez et une large bouche.

Si vous êtes curieux de savoir à quoi va servir cet appareil, suivez le docteur à l'hôpital vers lequel il se dirige en ce moment. Le voici auprès d'un pauvre patient qu'une affreuse maladie vient de rendre presque méconnaissable; il est atteint de ce que quelques personnes appellent la *picotte* et que nous préférons désigner sur son vrai nom qui est *petite-vérole.*

On commence par laver le visage avec de l'eau tiède et du savon, puis on y applique le masque dont nous avons parlé. Le malade est ensuite épongé sur tout le corps avec une solution d'acide chimique et renfermé dans une chambre complètement privée de lumière. Si l'on a soin de renouveller ce traitement tous les deux jours et surtout de maintenir le varioleux dans l'obscurité, la guérison se fera promptement, et il ne restera sur la figure aucune trace de la maladie.

La théorie de ce mode de traitement, dit le Dr. Black, est facile à comprendre lorsqu'on considère l'influence de la lumière sur le développement des plantes et des animaux et l'action destructive de l'oxygène sur les tissus malades.

Même les Hindoux, nos devanciers dans la science, mais aujourd'hui plongé dans l'ignorance ou la superstitution ont pu apprécier ce fait; seulement l'explication qu'ils donnent est en rapport avec cet état moral et intellectuel que je viens de rappeler.

D'abord, pour eux, la petite vérole, comme tous les grands fléaux, n'a

pas de remèdes, et tâcher de la guérir serait une insulte contre la déesse "Mariatha" (nom qui paraît correspondre avec "Marie") leur auteur, et qui vous les envoie de temps à autre pour vous faire connaître sa toute puissance et notre devoir envers Dieu. Mais, lorsque quelqu'un de leur famille est atteint, le respect pour les Dieux est dominé par l'affection paternelle et l'instinct de la conversation de la vie. Ainsi lorsqu'un indigène de l'Inde est atteint de la petite vérole, on le garde presque toujours dans une pièce obscure, et le corps entier, depuis la tête jusqu'aux pieds, est recouvert d'une pâte composée de feuilles du *margousier* hachées, et d'eau ou d'huile extraite des graînes de cet arbre.

Nous terminerons cette revue par un article intéressant que nous empruntons à l'*Union des Cantons de l'Est*.

Les messieurs Marengo, d'Iberville, dit ce journal, citant le *Franco-Canadien*, viennent d'inventer une machine très-ingénieuse dont ils ont obtenu la patente pour le Canada et au moyen de laquelle ils réussissent à faire manufacturer par un seul ouvrier plus de 4000 cigares par jour.

Ces cigarres, dont la forme est très-élégante, sont un tabac coupé revêtu d'une enveloppe en papier, à laquelle on a donné la couleur et la saveur des meilleurs cigares en les faisant tremper dans une infusion de tabac et d'essences. L'extrémité du cigare est revêtue d'une couche d'ambre qui empêche le papier de se dissoudre dans la bouche.

Au moyen de cette invention les messieurs Marengo sont en état de fournir des cigares du plus pur Havane pour à peu près la moitié du prix ordinaire ; ils en font aussi de qualités inférieures à des prix extraordinairement réduits.

Leur établissement vient d'entrer en opération ; ils ont maintenant quatre machines constantes à l'œuvre, et cependant ils ne peuvent suffire aux nombreuses commandes qui leur arrivent de toutes parts. Tel est l'accueil et l'encouragement qu'ils reçoivent déjà du public qu'ils ont décidé d'ajouter huit nouvelles machines à celles déjà installées. Elles sont actuellement en voie de confection et seront sous quelques jours en pleine opération.

Nous ne pouvons trop recommander aux fumeurs et aux débitants de tabac d'encourager cette nouvelle industrie canadienne qui se présen[te] sous de si beaux auspices. Ils le doivent d'autant plus qu'ils y trouvero[nt] leur profit.

On nous informe que les messieurs Marengo, sont à prendre des m[e]sures pour obtenir une patente du gouvernement des Etats-Unis.

E. Y.

LE CHEMIN DE FER DU MONT CENIS.

On se rappelle que MM. Brassey, Fell et Cie. avaient obtenu des gouvernements français et Italien, l'autorisation d'établir une voie ferrée, *par-dessus* le Mont Cenis, entre St. Michel et Suze, en attendant que le fameux tunnel que l'on perce à travers cette montagne soit complètement terminé. Or, les journaux ont annoncé, il y a quelques semaines, l'inauguration de ce chemin de fer qui restera célèbre dans les annales de la locomotion, car il résout un problème devant lequel avaient reculé jusqu'ici les plus hardis ingénieurs.

Trois grands obstacles s'opposent, en effet, au passage des locomotives sur les hautes montagnes : la raideur de la pente, les précipices, l'accumulation des neiges. Une pente trop forte expose le convoi à être entraîné par son propre poids, malgré les efforts de la vapeur ; les précipices obligent à changer brusquement de direction ; enfin, les amas de neige amènent les avalanches et les désastres qui les accompagnent. En divers endroits du Mont Cenis, la pente à gravir s'élève à plus d'un pouce par pied ! c'est presque trois fois la rampe des chemins de fer les plus inclinés qui eussent été construits auparavant. Comment obtenir l'adhérence des roues sur une telle voie ? On y est parvenu au moyen d'un symptôme imaginé par le baron Séguier et que M. Fell n'a fait que copier : entre les deux rails ordinaires se trouve placé un rail central ; à la locomotive et à chacun des chars est adaptée une paire de roues horizontales que le garde-frein peut serrer à volonté contre les faces latérales du rail central ; celui-ci se trouve donc saisi entre ces laminoirs d'un nouveau genre et le frottement énergique qui en résulte suffit pour annuler les effets de la pesanteur. Dans les essais qui ont précédé l'installation définitive, des chars, lancés à toute vitesse sur les pentes les plus déclinées, ont pu être arrêtés en fort peu de temps au moyen du nouveau frein que nous venons de décrire.

Une route ordinaire peut tourner court ; elle admet des courbes de 80 pieds de rayons. Mais il est loin d'en être ainsi pour les chemins de fer. La solidarité qui existe entre les deux roues d'un même essieu les force à partager la même vitesse ; le danger qui résulte de la force contrifuge lorsqu'un véhicule décrit avec rapidité un arc de cercle, sont autant de motifs pour les ingénieurs de construire ces sortes de chemins en ligne droite ou du moins de ne faire usage que de courbes peu prononcées. En France et en Angleterre, le minimum du rayon de courbure est de 1600 à 1700

pieds ; il descend assez souvent au-dessous dans les chemins de fer d'Allemagne, mais il faut ajouter que la vitesse de marche des convois y est moindre aussi que sur les chemins anglais et français.

Dans le voisinage des villes, et par conséquent des gares, on admet, il est vrai, des courbes tracées avec un rayon de 700 à 1,000 pieds ; mais c'est là un minimum au-dessous duquel il semble imprudent de descendre.

Au Mont Cenis, ce ne sont plus des rayons de 1700 ou même de 700 pieds qu'on a dû employer ; on est descendu jusqu'à 130 pieds ! et dans cette courbe si étroite le convoi peut garder sa vitesse sans courir le risque d'être jeté hors de la voie par la force contrifuge, parce que les roues qui serrent le rail central suffisent à le maintenir en place. Il est vrai que les roues des rails latéraux ont alors à parcourir des chemins de longueur très-inégale, mais on a remédié à cet inconvénient en donnant à ces roues une forme spéciale trop compliquée pour que nous puissions en entreprendre ici la description.

Restait à se prémunir contre la glace et la neige. Qui ne connait les obstacles opposés par la glace, durant l'hiver, à la marche de nos convois ! Nous avons vu en janvier dernier, au moment du départ, pour Rome, du premier détachement des zouaves, une locomotive chauffer à toute vapeur pendant plus d'une demi-heure sans pouvoir avancer. Les roues ne faisaient que tourner sur elles-mêmes et on eut pu croire qu'une force invisible les retenait à la même place. Or, tout cela tenait uniquement à une mince couche de glace qui recouvrait les rails et annulait presque le frottement.

Cet inconvénient n'est pas le seul qu'on ait à redouter. Il arrive souvent que, par suite d'une bourrasque, la voie ferrée se couvre d'une couche de neige de plusieurs pieds, dans l'espace de quelques heures. La circulation est alors forcément interrompue et la nécessité où l'on se trouve de faire enlever la neige par des ouvriers devient fort désagréable à tous les points de vue.

Il importait de trouver un moyen capable de déblayer rapidement la voie sans requérir un trop grand déploiement de forces, afin que la circulation ne fut pas interrompue à la suite de toutes les bourrasques qu'amène ordinairement un hiver rigoureux.

Attaquer directement la neige avec une locomotive, ne pouvait d'ailleurs résoudre le problème. Outre que la couche neigeuse, refoulée carrément finit par former devant la machine une muraille infranchissable, les molécules glacées qui pénètrent entre les diverses pièces du mécanisme en rendent le fonctionnement à peu près impossible. On a essayé de vaincre la difficulté au moyen d'un appareil que tout le monde a pu remarquer en tête de nos locomotives. C'est un angle aigu en tôle dont les côtés présentent une courbure analogue à celle de l'avant des navires. La pointe disjoint la couche de neige et les côtés la rejettent à droite et à

gauche de la voie sur laquelle il n'en reste qu'une très-faible épaisseur.

Jusqu'à ces derniers temps, on avait cru impossible de faire plus, vu la nécessité de maintenir l'appareil à une certaine élévation au-dessus de la voie pour éviter les obstacles naturels.

Cependant le peu de neige qui restait, devenait un obstacle sérieux en exposant les roues à cette espèce de patinage dont nous parlions plus haut.

Un ingénieur français, M. Maignien, a inventé une espèce de *raclette*, commandée par un ressort et qui frotte sur le rail. Grâce à cette ingénieuse invention, le nettoyage devient complet et les trains peuvent circuler comme durant l'été.

Le chasse-neige Maignien est d'une remarquable simplicité et nous parait réunir, à un haut degré, toutes les conditions de succès. Il se fixe avec facilité à l'avant d'un wagon que pousse la locomotive, de sorte que la machine est complètement à l'abri et que les molécules neigeuses ne peuvent en atteindre le mécanisme. Après avoir servi à déblayer une voie, il est retourné et placé sans peine sur une autre voie par dix hommes, car il pèse moins de 20 quintaux.

Le chasse-neige, on le comprend sans peine, ne saurait fonctionner utilement là où la couche neigeuse atteint une épaisseur de plus de 4 ou 5 pieds, et c'est ce qui arrive toujours sur le sommet du Mont Cenis. Il a donc fallu, pour cette partie de la ligne, recourir à des chemins couverts. On a construit des abris en charpente qui soutiennent une voûte en fer sous laquelle passe le train ; on a même percé de courts tunnels aux endroits qui sont exposés à être envahis par des avalanches.

Au moyen des dispositions précédentes le trajet entre St. Michel et Suze se fait en six heures et quart, avec une vitesse moyenne de 5 lieues et demie par heure. Les wagons sont spacieux, commodes pour les voyageurs et communiquent tous les uns avec les autres. Rien n'est plus pittoresque que de se voir entraîné par la vapeur sur ces hauteurs prodigieuses des Alpes, sur des pentes abruptes et sur le bord des précipices affreux. Ce n'est point de la frayeur qu'on éprouve alors, mais un sentiment d'admiration profonde pour les grandeurs de la création et le génie dont Dieu a doué l'homme.

N. N.

DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

(*Suite.*)

WOLFE.

Cette action a été vraiment glorieuse pour vous et digne de l'ambition d'un grand homme. Nos colonnes n'étaient qu'à dix pas de vos retranchements, et toute notre armée vous distinguait très-bien continuellement occupé à animer vos soldats, à les encourager et à exciter leur ardeur. Vous parcouriez vos lignes sans cesse à quelques pas de vos retranchements, vous exposant vous-même trop témérairement pour un général d'armée. Vous aviez l'œil à tout, et votre contenance était celle du lion. Le général Abercrombie aperçut bien le désordre de votre droite, quand le régiment de Berry fut sur le point d'abandonner les retranchements, et il redoubla d'efforts pour en profiter. Mais vous étiez toujours partout, et vous vous transportiez d'un lieu à l'autre avec la rapidité de l'aigle. Rien ne vous déconcertait ; vous réprimiez les plus petits désordres aussitôt qu'ils paraissaient, sans leur donner le temps de s'étendre, ce qui arrive ordinairement comme l'éclair.

Cette affaire vous a fait en Angleterre une si grande réputation de capacité et de talents, que, je vous l'avouerai, Monsieur, l'idée d'avoir pour antagoniste un homme de votre science et de votre mérite, me rendait pendant toute la campagne toujours incertain dans mes plans, indécis dans mes idées, changeant et irrésolu dans mes projets.

Cependant je ne puis pas condamner mes prédécesseurs, chargés du commandement des armées anglaises en Canada. La manière de se battre dans les bois, suivie par les Canadiens et les Sauvages, est si différente de celle de l'Europe, que j'ai de suite compris que le Général le plus habile, avec l'armée la mieux disciplinée, et en suivant exactement les règles de l'art dont les principes sont sûrs, fixes et clairs pour la guerre en Europe, peut facilement être défait par un très-petit nombre de Sau-

(*) Ce compte-rendu de l'attaque de l'armée anglaise contre les retranchements de Carillon, prouve une fois de plus qu'au Dieu des batailles revient la part principale des succès, puisque c'est lui qui inspire ou aveugle les généraux, et que ce n'est pas sans raison qu'on l'invoque avant d'entrer en campagne.

vages dans ces vastes forêts. Le blâme jeté en Europe contre Braddock, pour avoir laissé anéantir son armée de 4,000 (*) hommes sur l'Ohio en 1755, par 650 Canadiens et Sauvages seulement, a été bien plus grand encore que contre le général Abercrombie. La raison en est claire; Abercrombie retourna en Angleterre, et les vivants trouvent toujours des raisons pour se justifier: mais Braddock a été tué. Les morts ont toujours tort, et ne trouvent jamais d'avocats désintéressés pour plaider noblement et généreusement leur cause.

L'ordre de marche de Braddock, critiqué par votre Général français, peut au premier coup d'œil paraître singulier, et plusieurs prétendent que, en conséquence de cette mauvaise disposition, sa défaite était inévitable: mais étudiez-le, et vous verrez que c'est simplement la mise en exécution d'une règle ordinaire, suivie partout en Europe quand on traverse un bois. (†)

Pour une armée divisée en trois colonnes, l'artillerie, les bagages, les voitures et la cavalerie forment le centre, entre les deux autres colonnes composées de l'infanterie. La moitié des grenadiers est à l'avant-garde afin de soutenir les pontonniers, chargés d'ouvrir le chemin pour le passage des voitures et de l'artillerie; les autres sont en arrière pour fermer la marche.

Braddock fut cerné de tous côtés par les Canadiens et les Sauvages dispersés dans le bois. Chacun d'eux, caché derrière un arbre, pouvait choisir sa victime, de telle sorte que chaque coup de fusil abattait un soldat, et à chaque décharge de la troupe ils fuyaient d'arbre en arbre. Que peuvent faire en pareil cas des troupes régulières? Serrer sans cesse les rangs et les files, comme fit Braddock, faire feu continuellement dans

(*) On ne donne généralement que 2,000 hommes à Braddock.

(*Note du Traducteur.*)

(†) L'ordre de marche du général Braddock fut trouvé parmi ses papiers sur la rivière Ohio, et envoyé à Louisbourg, où on le jugea très-défectueux, et où il fut très-critiqué par les officiers. En l'étudiant et en l'analysant, j'ai trouvé qu'avec une évolution fort simple, une armée qui traverse un bois sur trois colonnes avec ses bagages au centre, comme il est d'usage en Europe dans les bois, peut, en cas d'attaque, faire avancer le deuxième et le troisième corps, et former immédiatement un carré long, qui présente une armée disposée régulièrement sur deux lignes. Les canons se placent entre chaque corps sur le front, et les bagages derrière la deuxième ligne, d'après le côté où se fait l'attaque, si l'ennemi l'attend en bataille dans la plaine, à la sortie du bois. Les divisions sont formées en un moment par un demi-tour à droite et à gauche; il faut, en effet qu'alors en présence de l'ennemi, on puisse très-facilement et sans le moindre désordre ou embarras, se mettre en bataille par division. Voilà ma manière de voir, et c'est ce qui me fait défendre avec opiniâtreté cet ordre de marche, qui paraît singulier sur le papier. Quoique seul de mon avis, et sans connaissance des intentions du général Braddock, il me semble bien combiné contre des troupes régulières; mais il n'y a pas de méthodes à suivre contre des Sauvages, qui se cachent derrière les arbres, et qui ne se montrent qu'un moment et en désordre pour tirer leur coup de fusil.

le bois sans distinguer aucun homme, et être taillées en pièces sans voir un ennemi.

Pour se défendre contre les Sauvages, il n'y a pas pour les soldats d'autre règle à suivre, qne celle que j'ai mise en pratique avec succès, quand je fus surpris par eux au gué de la rivière de Montmorency. Les soldats la baïonnette en avant se dispersèrent, et s'élancèrent sans ordre vers les lieux où ils apercevaient de la fumée après la décharge des Sauvages, et par ce moyen ils firent fuir vos 900 Sauvages. Dans un moment ils disparurent tous, et me laissèrent regagner mon camp tranquillement.

MONTCALM.

Je crois vraiment, Monsieur, que votre idée est juste. Les Sauvages me dirent à leur retour qu'il n'était plus possible dorénavant de se battre contre vous comme autrefois, depuis que les Anglais avaient pris leur méthode.

Le plus grand avantage pour un Général, c'est de connaître parfaitement le pays, théâtre de la guerre ; sans cela, il marche toujours à l'aveugle. Il sera timide dans ses opérations, et incertain dans ses projets; il restera souvent inactif, et ne prendra l'offensive qu'avec langueur, comme vous avez fait, tout l'été, aussi bien que nous.

Vous étiez maître absolu du fleuve Saint-Laurent depuis que vos vaisseaux l'avaient remonté en passant devant Québec avec une hardiesse incroyable, sous le feu terrible des batteries de la ville placées si près d'eux. Vous aviez un très-grand nombre de bateaux à votre disposition avec tous les marins de votre flotte pour rameurs. Qui pouvait donc vous empêcher d'envoyer 12 ou 1,500 hommes en différents détachements avec des ingénieurs et des officiers habiles, pour descendre fréquemment à terre, et prendre une connaissance complète du pays, lever les plans de toutes les positions avantageuses que l'on trouve en grand nombre, et ces détachements, s'ils eussent été bien conduits, auraient poussé jusqu'à Montréal sans trouver aucun obstacle dans leur marche? Leurs rapports et les plans du pays vous l'auraient fait connaître, et vous auraient donné le moyen de détruire et d'écraser notre armée sans combat : c'est là la pierre de touche de la supériorité des talents et de la capacité d'un Général.

Le gain d'une bataille est très-souvent le résultat d'un pur hasard mais réduire un ennemi sans combat, n'est l'effet que d'opérations bien combinées. Voilà l'essence de l'art militaire, et ce qui a toujours été le côté le plus brillant et le plus remarquable des actions et du caractère de ces grands hommes dont l'histoire nous a transmis les exemples.

Vous auriez vérifié les renseignements des ingénieurs et des officiers de ces détachements, par le témoignage des prisonniers qui disent toujours

plus qu'ils ne veulent, quand ils sont interrogés avec douceur, calme et une indifférence apparente.

Votre attaque du 31 juillet, et votre expédition à Deschambault, 14 lieues plus haut que Québec, ont été les seules tentatives que vous ayez faites pendant les deux mois que vous êtes resté constamment dans votre camp à nous regarder. Vous aviez envoyé là un corps de 2,000 hommes pour brûler et piller la maison d'un pauvre habitant, où on avait déposé les bagages d'un des régiments français, mais ce détachement n'était pas chargé d'examiner le site du pays. S'il eût été jusqu'à Jacques-Cartier, à trois lieues seulement de Deschambault, il aurait trouvé là un poste fortifié par la nature, et qui certainement ne le cède pas aux Thermopiles, si célèbres chez les Grecs. Puisque vous étiez maître du fleuve, vous pouviez vous défendre là avec aussi peu de soldats que Léonidas en opposa à une très-nombreuse armée: mais à la vue de ma cavalerie, qui n'était que de 200 Canadiens mal exercés sous le commandement du chevalier de la Roche-Beaucourt, votre détachement qui n'était là que depuis deux heures, courut à ses bateaux, et s'embarqua en désordre et dans la plus grande confusion, comme s'il avait eu toute mon armée à ses trousses.

Ce lieu de Jacques-Cartier doit son nom à celui qui découvrit le fleuve Saint-Laurent. Il avait perdu près de là un bâtiment, (*) et il passa là l'hiver au milieu des Sauvages. Ce lieu forme un profond ravin où coule une rivière rapide et pleine de gros rochers. La crête des deux coteaux est à 400 mètres l'une de l'autre. Leur pente sert de glacis, et permet de voir du haut jusqu'en bas à 130 ou 160 mètres de profondeur: ce grand précipice saisit d'horreur quand on le regarde.

La côte sur le fleuve Saint-Laurent est un rocher vertical, et la terre au nord est impraticable à cause des lacs, des marais et des fondrières, où il y a danger à chaque pas de s'enfoncer et de périr. Il faut qu'il n'y ait pas possibilité de tourner cette position, ni danger à la laisser derrière soi, puisque les Canadiens et les Sauvages n'ont pas découvert d'autre chemin dans les bois.

Ainsi le seul moyen d'approcher de ce point était de débarquer à Deschambault, et d'aller de là à Jacques-Cartier; la pente est faible, car la terre s'élève graduellement. Si vous vous fussiez emparé de ce poste très-important, vous coupiez toutes mes communications avec Montréal, d'où me venaient chaque jour les provisions pour mon armée et alors je n'avais plus que l'alternative ou de laisser périr de faim mon armée, ou de vous livrer la Colonie: mais nous n'avions pas été envoyés

---

(*) Cette erreur a été adoptée par bien des historiens, et par Charlevoix lui-même. Il est prouvé aujourd'hui d'une manière indubitable, que Jacques-Cartier resta passer l'hiver dans la rivière Saint-Charles, près de Québec.

(*Note du Traducteur.*)

d'Europe pour sacrifier les habitants, bien au contraire pour les sauver, les protéger et les défendre. J'aurais conclu immédiatement avec vous une capitulation pour le Canada aux conditions les plus fovorables que j'aurais pu.

Vous voyez clairement, je pense, qu'avec la connaissance du pays, vous eussiez fait la glorieuse conquête du Canada sans verser une goutte de sang.

WOLFE.

Vous parlez, Monsieur à votre aise. Comment était-il possible d'étudier et de connaître le pays, tandis que vos chiens d'arrêt, les Sauvages et les Canadiens, étaient constamment sur nous ? On ne peut pas envoyer des détachements d'exploration en Canada comme en Europe.

MONTCALM.

Pourquoi pas ? Les hommes ne peuvent pas être à deux endroits en même temps, et vous vous imaginiez trouver partout sur votre chemin des Sauvages et des Canadiens. Il y a en Europe plusieurs espèces de troupes irrégulières, aussi difficiles à vaincre que les Sauvages dans les bois et dans les pays couverts, mais les Sauvages faisaient toujours sur vos soldats une telle impression de terreur et d'effroi, qu'étant aveuglés par la peur, l'ombre d'un Sauvage les faisait trembler, comme s'ils eussent eu la fièvre. Néanmoins les compagnies volontaires de la Nouvelle-Angleterre, commandées par Roger, qui avaient souvent vaincu les Sauvages à nombre égal en se battant comme eux derrière les arbres, auraient détruit cette impression de terreur produite toujours à leur vue, sur les Anglais. Le désir de sa propre conservation est naturel à tous les hommes, et au moment d'une mort certaine l'horreur de perdre la vie cause de l'effroi aux plus braves, mais la crainte n'est excusable dans des soldats, que lorsqu'elle a un juste fondement ; elle est impardonnable quand elle est imaginaire, et telle était la crainte de vos soldats, paralysés par la peur à la vue d'un Indien. Ils se laissaient hacher par un nombre très-inférieur de Sauvages, sans même songer à se défendre, quoiqu'ils sussent bien qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre.

Dans tous les dangers, les soldats doivent s'habituer à voir froidement la mort en face ; car leur devoir est de mourir quand leur Souverain le demande ; c'est le contrat qu'ils ont fait avec lui en entrant à son service, et cette disposition, loin de compromettre leur vie, sera souvent pour eux-mêmes le moyen de la conserver.

Rien ne me paraît plus inexpliquable, dans toute votre conduite en Canada, que votre descente à *l'Anse-aux-Mères* le 13 septembre (jour fatal qui nous a coûté la vie ; mais qui nous a affranchis des folies des

mortels). Vous fîtes votre débarquement aux pieds d'une colline escarpée. Quelques hommes placés au sommet, et armés seulement de bâtons et de pierres, auraient pu facilement vous arrêter au moment où vous vouliez la gravir. Nous avions là sur cette côte trois postes de 100 hommes chacun ; un d'eux commandé par le capitaine Douglas du régiment de Languedoc, l'autre par le capitaine Remini du régiment de la Sarre, et le troisième par Vergor, capitaine des troupes de la Colonie. C'est près de celui-ci que vous avez débarqué. Si ces 300 hommes eussent fait leur devoir, c'était plus qu'il n'en fallait pour vous repousser honteusement. En sorte que supposant la plus faible résistance, vous n'auriez jamais pu atteindre le sommet de la colline.

J'avoue que votre témérité dépasse tout ce que je puis imaginer.

WOLFE.

Je ne prétends pas justifier mon plan par le succès obtenu, mais par les combinaisons que j'avais faites d'avance, et qui se sont trouvées justes. En vous racontant l'événement, je suis persuadé que vous ne me blâmerez pas d'avoir fait une tentative si imprudente en apparence, et cependant si raisonnable quand on l'examine avec impartialité.

Dans toute expédition où concourent les forces de terre et de mer, il surgit presque toujours des contestations, des animosités, des jalousies, des disputes entre les commandants des deux armes s'ils ont une autorité égale ; et c'est un miracle que de voir un général et un amiral parfaitement d'accord, au sujet des opérations.

Le service de terre et celui de mer constituent deux sciences dont les principes sont entièrement différents. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir de similitude entre la manœuvre d'un vaisseau, et celle d'un régiment. Cependant il arrive que l'amiral se mêle fréquemment des opérations sur terre, et que le Général exige de la flotte des choses souvent impossibles, chacun ignorant au même degré ce qui est du service de l'autre. Quand ils sont envoyés avec des pouvoirs égaux, il y a là une source de désordres graves dans leur action. Si l'un et l'autre se renfermaient dans sa partie, et n'avaient à cœur que le bien et l'avantage de son Prince et de son pays, ces expéditions mixtes de forces de terre et de mer réussiraient beaucoup mieux qu'il n'arrive ordinairement.

Les officiers de marine me tourmentaient beaucoup, et ils devinrent beaucoup plus exigeants à mesure que la saison avançait. Le 10 septembre, il y a eu à bord du vaisseau amiral, un conseil de guerre qui décida qu'on ferait immédiatement voile pour l'Europe, à cause du danger imminent que couraient les vaisseaux de Sa Majesté dans ces mers orageuses, en restant plus longtemps devant Québec. En conséquence, l'ordre fut donné à quelques vaisseaux de lever l'ancre et de descendre le fleuve, tandis que

tous les autres étaient avertis de faire immédiatement leurs préparatifs de départ.

Le 12 je reçus deux déserteurs de l'un des trois postes que vous venez de me mentionner. Ils appartenaient à un régiment Français et étaient bien informés. Après les avoir interrogés, je découvris que ces postes étaient gardés avec beaucoup de négligence,—que M. de Bougainville au Cap Rouge, se proposait la nuit suivante de faire descendre quelques bateaux chargés de provisions, et que les trois postes avaient reçu ordre de les laisser passer librement. L'idée me vint de suite de profiter de cette circonstance.

Je communiquai à l'Amiral ce que j'avais appris par les déserteurs, et je lui demandai très-instamment de me laisser faire une dernière tentative avant d'embarquer mon armée. Je lui promis que si les Français de ce poste tiraient 20 coups de fusil, je me désisterais immédiatement de mon projet, sans penser à autre chose qu'à faire voile de suite pour l'Angleterre. Le Conseil consentit à ma demande, et je commençai mon débarquement à 11 heures du soir.

Quand mes bateaux approchèrent des deux postes de Douglas et de Remini, les sentinelles crièrent *qui vive* ? et mes soldats répondirent en français : *bateaux des vivres*. Sur quoi on les laissa passer sans les arrêter, comme on aurait dû faire, pour recevoir le mot d'ordre. Ne trouvant pas de sentinelle au troisième poste, commandé par Vergor, je mis pied à terre promptement, et toute ma troupe était débarquée avant que ce poste s'en fût aperçu. Il n'y eut qu'un seul coup de fusil de tiré, et il blessa Vergor au talon. Il fut fait prisonnier immédiatement, mais on ne trouva avec lui aucun homme de son détachement.

J'avais commencé mon opération par faire descendre un sergent et dix grenadiers. Ils devaient toujours marcher en avant et avec rapidité, et ne s'arrêter que quand ils seraient découverts par l'ennemi. Je le fis suivre par un lieutenant à la tête d'un détachement de grenadiers avec ordre pareillement de s'arrêter si on faisait feu sur eux. N'entendant aucun bruit, je mis à terre tous mes grenadiers, et je les fis monter à la suite du lieutenant et du sergent. La tranquillité qui régnait me convainquit bientôt que nous n'étions pas découverts. Alors mes inquiétudes cessèrent, j'avais une garantie du succès de mon entreprise.

La tête de la colonne qui guidait tout le reste de l'armée, arriva non sans peine au sommet du coteau. Les autres les suivaient de près. Si vos postes eussent été sur leurs gardes et eussent fait leur devoir, les risques n'étaient que pour le sergent, le lieutenant et quelques grenadiers. Je me serais arrêté à la première décharge. Car il y aurait eu une folie extravagante et impardonnable à exposer mes principales forces dans l'attaque de cette colline si difficile à gravir que mes soldats n'avaient pu la monter qu'avec beaucoup de peine, et encore ils n'avaient trouvé aucune résistance

à son sommet. De plus j'étais certain, d'après vos déserteurs, qu'il n'y avait aucune troupe sur les hauteurs d'Abraham.

Vous voyez maintenant, Monsieur, que ce n'était pas un projet irréfléchi et mal concerté, mais une opération sûre, dans laquelle je ne risquais pas beaucoup. J'ai toujours eu pour principe arrêté d'attaquer les points qui parraissent offrir le plus de difficulté. On le fait ordinairement avec succès, parce qu'ils sont généralement mal gardés, souvent entièrement négligés, et rarement compris dans le plan de défense. Je ne suis pas seul de cette opinion. Le cardinal Ximénès raconte, "que Ferdinand, roi d'Aragon, leva deux armées contre les Maures, et les confia au comte d'Aquilar, avec ordre d'entrer en même temps dans les montagnes de Grenade par les endroits les moins accessibles, et par conséquent les moins bien défendus. Il remporta sur les Maures la plus complète victoire."

Dans les gorges les plus difficiles et qui ne sont pas protégées, lorsque un homme peut passer, il en passera cent mille ; et immédiatement en sortant de ce mauvais pas, il est facile, si on n'est découvert, de mettre les hommes en bataille.

Quand une fois la tête est capable de faire résistance et de tenir ferme, elle grossira à chaque instant. Vous savez d'ailleurs très-bien que les soldats franchissent les endroits dangereux avec une grande rapidité, et que l'ennemi est toujours troublé et déconcerté dans une surprise.

Effrayé de tout ce qui arrive, et qu'il n'avait pas prévu, il devient timide et tremblant. On peut alors le regarder comme vaincu même avant le commencement de l'action. Le débarquement au Cap Breton fut exécuté d'après ce système. L'ennemi ne veille pas aux posts d'un accès difficile, et c'est là où il ne m'attend pas, que je faisma principale attaque. Les plus grands dangers sont ordinairement là même où l'on se croit le plus en sûreté.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES.—BIBLIOTHÈQUES MODERNES.

(*Suite.*)

IV.

Saint Louis fut le premier qui tenta un essai de bibliothèque publique. Comme la plupart des grands hommes de l'Eglise, il fut en avant de son siècle, et fit faire un pas à la civilisation.

Charles V forma le premier noyau de la Bibliothèque du Louvre, qui fut placée dans une des tours appelée depuis *Tour de la librairie*.

Les plus célèbres bibliothèques princières furent celles de la maison d'Orléans, des ducs de Bourgogne et celle des rois de France. Cette dernière ne fut guère constituée que sous Louis XI.

Henri II (1556) rendit le premier édit qui obligeait les libraires à y déposer un exemplaire des ouvrages s'imprimant avec privilége.

Depuis Henri IV, à la mort de chaque roi, elle commença à s'enrichir de tous les livres du cabinet du royal défunt.

Ce ne fut toutefois que sous le ministère de Colbert et de Louvois que la bibliothèque royale prit ces accroissements et cette organisation qui en font aujourd'hui la bibliothèque la plus riche du monde.

En 1730, elle fut divisée en quatre départements, celui des *Manuscrits*, celui des *Imprimés*, celui des *Titres et Généalogies*, celui des *Planches gravées* et *Estampes*.

En 1757, elle s'ouvrit au public. Sous la République et l'Empire, elle s'enrichit des dépouilles d'un grand nombre de monastères de France et des pays conquis. Quoique dépouillée de bien de trésors par l'invasion de 1815, elle compte cependant, sans parler des dessins et des estampes, 1,000,000 volumes imprimés, plus de 84,000 manuscrits, plusieurs centaines de milliers de pièces historiques renfermées dans les cartons et dont le classement occupe habituellement plusieurs employés.

Outre cette bibliothèque, on visite encore avec intérêt dans Paris, celles de *Ste. Geneviève*, de l'*Arsenal*, de la *Ville*, de l'*Université*, de l'*Institut*, qui forment une collection de plus de 514,000 volumes et de 12,500 manuscrits ; elles s'accroissent tous les jours par des dons et des acquisitions.

Près d'elles rivalisent les diverses bibliothèques des Musées, des Facultés, des Conservatoires, des Ecoles spéciales, des Colléges et maisons religieuses, des Ministères, des Chambres, des Cours et des Académies, qui ne comptent guère moins de 30 à 40,000 volumes chacune.

En 1833, le nombre des volumes appartenant aux bibliothèques de cent quatre-vingt-douze villes, dans les Départements, montaient à trois millions. Si l'on y avait joint la somme des livres appartenant aux bibliothèques des diverses institutions établies dans ces départements, il eut fallu plus que doubler. Ainsi on peut citer telle ville de province où la bibliothèque seule du grand séminaire compte plus de 30,000 volumes.

Depuis cette époque, ces bibliothèques ont pris de grands accroissements. Les dons particuliers, les acquisitions facilitées par l'extension des plus grandes librairies de Paris, et le bon marché sorti de la concurrence, ont grandement favorisé ce développement.

Mais nul établissement n'a autant contribué au développement des bibliothèques ecclésiastiques que celui de M. l'abbé Migne. Des ouvrages immenses et qui eussent absorbé autrefois le travail d'un siècle dans plusieurs monastères, sont sortis en peu d'années de ses presses toujours en activité, et à des prix fabuleux, tant ils étaient réduits.

C'est ainsi qu'ont été successivement donnés, et à des intervalles très-courts, le *Cours complet de Théologie*, dogmatique et morale—Le *Cours complet d'Ecriture Sainte*—l'*Encyclopédie Théologique*—La *Collection des Orateurs sacrés*, et cette magnifique *Collection des Pères Grecs et Latins*, qui devait compter plus de 200 volumes, mais qui demeure inachevée, à cause du désastreux incendie qui dernièrement a dévoré dans une nuit l'œuvre de tant de sollicitudes et de dévouement. Espérons que M. l'abbé Migne dont les pertes ont été en grande partie couvertes par les assurances, retrouvera dans ses soixante-dix ans, assez de forces pour reprendre son œuvre, et rendre encore à la science et au clergé, de nombreux et d'inappréciables services. Il n'a point été administré, comme on l'a dit, il est encore plein de santé et tout prêt à reprendre ses travaux. Mais que l'œuvre se relève, ou ne se relève pas, il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une gloire pour l'Eglise, et une réponse à tous ceux qui l'insultent sans la connaître.

V.

En 1300, la bibliothèque d'Oxford, en Angleterre, ne comptait que quelques volumes renfermés dans des coffres placés sous l'église Sainte-Marie. Richard de Bury, évêque de Durham, et plus tard, grand chancelier d'Angleterre, " donna en Europe le second exemple d'une bibliothèque publique, en créant dans cette ville un établissement qu'il dota de riches revenus, et auquel il donna tous les livres qu'il avait rassemblés à

grand frais de tous les pays et qu'il voulait, suivant son expression, rendre communs à tous les écoliers de l'Université. Dans un traité latin, le *Philobiblion*, petit livre très-peu lu, et qui est, à ce que nous croyons, le plus ancien traité de bibliographie que l'on connaisse, il fournit lui-même, sur sa donation, des détails très-curieux auxquels nous renvoyons le lecteur." (*)

Par les dons du bon duc de Glocester, par la fondation de Sir Thomas Bodley, par les bienfaits de Pembroke, de Land, de Fairfax et d'autres personnages distingués, la bibliothèque d'Oxford prit de rapides accroissements, et en 1857, elle comptait 300,000 imprimés et 25,000 manuscrits: elle possède, en outre, seize autres bibliothèques secondaires, dont plusieurs sont fort remarquables.

En suivant les statistiques de la même époque, nous voyons que les autres bibliothèques les plus importantes du Royaume-Uni, pouvaient donner un total d'environ 416,000 volumes et de plus de 30,000 manuscrits, appartenant à la *Bibliothèque du Muséum*, à Londres.

VI.

L'une des plus belles et des plus riches bibliothèques du monde est celle du Vatican. Son origine remonte au pape Saint Hilaire, (465) qui le premier rassembla quelques volumes dans son palais de Saint Jean-de-Latran : elle est par conséquent une des plus anciennes, sinon la plus ancienne des bibliothèques d'Europe.

A vrai dire, cependant, ce n'est que sous Nicolas V (1449), qui la fit transporter au Vatican, que cette bibliothèque prit de vastes développements. Depuis, enrichie par les soins de Sixte IV et de Léon X, et par l'acquisition de la bibliothèque de l'Electeur-Palatin, des ducs d'Urbin, de Christine de Suède, de celle du marquis de Capponi, et de la maison Ottoboni, elle a dépassé le chiffre de 100,000 imprimés et de 24,000 manuscrits, dont 5,000 grecs, 16,000 latins et italiens, et 3,000 orientaux.

Les bibliothèques de Rome les plus importantes après celle du Vatican, sont la bibliothèque *Angelica*, 85,000 imprimés, 60,960 pièces, 2,945 manuscrits ; la bibliothèque Barberini, 60,000 volumes et de précieux manuscrits ; celle de la Minerve, 120,000 volumes et 4,500 manuscrits.

Après Rome, la ville la plus riche d'Italie, est Florence, dont les quatre bibliothèques réunissent 253,000 volumes et 154,000 manuscrits.

Les autres bibliothèques dignes de remarque dans la Péninsule, forment ensemble un total de 324,000 volumes et de 481,000 manuscrits.

En Espagne, la bibliothèque de l'Escurial fondée par Charles-Quint, renferme plus de 130,000 imprimés et environ 5,000 manuscrits, dont 3,000

* P. Roland.

arabes. A Madrid, la *Bibliothèque royale* possède plus de 100,000 volumes.

VII.

Les plus riches bibliothèques de la Belgique sont celles de Bruxelles, 140,000 volumes et 15,000 manuscrits de l'ancienne bibliothèque des Ducs de Bourgogne : et de l'Université de Louvain, 105,000 volumes et 246 manuscrits.

Les grandes bibliothèques de l'Allemagne sont celles de Berlin, fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, 200,000 imprimés et 2,000 manuscrits ; la bibliothèque royale de Munich, fondée au XVIe siècle par Albert V, qui ne contient pas moins de 540,000 volumes, dont 12,000 *incunables*, ou éditions qui datent de l'enfance de l'imprimerie, et 16,000 manuscrits ; celle de l'Université possède 200,000 imprimés et 644 manuscrits.

La bibliothèque royale de Dresde contient 220,000 imprimés, 2,700 manuscrits au nombre desquels se trouve un calendrier mexicain écrit sur peau humaine.

Parmi les autres bibliothèques allemandes qui ne comptent pas moins de 400,000 volumes, on distingue celle de Gœttingue qui, outre 200,000 imprimés et 5,000 manuscrits, possède 110,000 dissertations, thèses et discours académiques.

La capitale de l'Empire d'Autriche, Vienne, possède huit bibliothèques —l'*Impériale*, fondée par Maximilien, compte 300,000 imprimés et 12,000 manuscrits. Après elle dans l'empire on remarque celle de Prague, 150,000 volumes, 8,000 manuscrits, et celle de Grœtz en Styrie qui ne possède pas moins de 100,000 volumes.

Ce fut Pierre-le-Grand qui fonda la bibliothèque de l'*Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, au moyen de 2,500 volumes qu'il avait recueilli dans ses guerres contre la Suède ; elle se compose d'environ 100,000 volumes. La grande *bibliothèque impériale* ne compte pas moins de 300,000 imprimés et de 13,000 manuscrits ; elle est formée en majeure partie des dépouilles enlevées aux bibliothèques polonaises en 1795.

Moscou a deux bibliothèques qui se distinguent moins par le nombre des volumes que par la valeur des manuscrits grecs et orientaux qu'elle possède.

La Suède a sa bibliothèque royale de Stockholm, fondée par Christine ; elle ne dépasse guère 40,000 volumes, mais elle possède plusieurs manuscrits précieux. Celle d'Upsal, où l'on voit le célèbre Evangile d'Ulphilas, en langue gothique, renferme 80,000 volumes.

Le Danemark compte 200,000 imprimés et 10,000 manuscrits, dans la bibliothèque de Copenhague.

Les bibliothèques de la Suisse ne s'élèvent guère au-delà de 50,000

volumes dans les villes importantes, mais elles possèdent de riches manuscrits latins, celle de Saint Gall en particulier.

Les monastères de la Grèce, surtout ceux du mont Athos et de Pathmos, sont également riches en manuscrits grecs ; mais Athènes ne compte guère plus de 15,000 volumes.

La Turquie possède d'assez nombreuses bibliothèques où il est toujours difficile de pénétrer, et ce qu'elles renfermaient de plus précieux en manuscrits, a été ou vendu, ou dispersé ou détruit.

VIII.

L'Amérique, quoique jeune, compte dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, bon nombre de bibliothèques assez considérables. New York, *Astor Library*, fondée en 1839, ne compte pas moins de 100,000 volumes. Les quatre autres bibliothèques importantes de la cité, *Mercantile* (1820), *Society* (1754), *Historical* (1804), *Union Theological Seminary* (1836), forment un ensemble d'imprimés montant à 119,000 volumes ; celle de l'Etat à Albany en a 53,000.

Les deux principales bibliothèques de Boston réunissent l'*Athenæum* (1804), 75,000, et le *Public City* 70,000.

Philadelphie a une bibliothèque de 64,000 volumes, et deux autres de 25,000. Washington possède deux bibliothèques, celle du Congrès compte près de 60,000 volumes, et Smithsonian Institution 25,000. C'est le chiffre qu'atteignent la plupart des bibliothèques de Providence, de Charleston, d'Annapolis, d'Indianapolis. Enfin beaucoup de Colléges, d'Académies, de particuliers même, possèdent de somptueuses collections d'ouvrages de choix dans tous les genres.

En Canada, la bibliothèque du Parlement Fédéral dépasse le nombre de 100,000 volumes, et possède une collection précieuse de copies de manuscrits français concernant l'histoire du pays.

Celle de l'Université-Laval doit atteindre ou même dépasser le nombre de 36,000.

Celle du Bureau de l'Education doit atteindre 12 à 13,000.

La bibliothèque du Séminaire de Montréal, en y comprenant celles du Collége et du Grand Séminaire, n'est pas au-dessous de 20,000, sans tenir compte de celles des particuliers, dont plusieurs sont considérables. Elle est surtout riche en livres de jurisprudence, en ouvrages de science et en collections classiques très-estimées. La Bibliothèque Paroissiale arrive au chiffre de 5,000 volumes.

Nous ne possédons pas de documents sur les bibliothèques des autres institutions du pays ; mais nous croyons que la plupart doivent atteindre le nombre de 4 à 5,000 volumes. C'est beaucoup dans un pays aussi jeune que le nôtre ; car ce n'est que depuis quelques années que l'on peut se

procurer facilement des livres et à des prix raisonnables. Il est cependant à regretter que dans des villes comme Montréal et Québec, il n'y ait pas une bibliothèque publique, où les hommes de profession et d'étude pussent trouver les ouvrages qui leur sont indispensables ou au moins très-utiles, et qu'ils ne peuvent se procurer, parce qu'ils sont d'un prix trop élevé. La Corporation de ces deux villes ne ferait-elle pas une œuvre très-utile en fondant une bibliothèque publique, où les étudiants pourraient trouver les livres dont ils ont besoin? Les parcs de plaisir peuvent être utiles sans doute, mais leur utilité n'entre pas en comparaison avec les services que peuvent rendre à la société un juge excellent, un bon médecin, un commerçant et un ouvrier instruits et intelligents.

Or le moyen qu'ils s'instruisent, c'est de leur mettre sous la main cette foule d'ouvrages composés dans toutes les spécialités pour compléter l'éducation première, en réparer les négligences et suppléer au défaut de maîtres consommés dans la science ou dans l'art, et dont on ne peut suivre les cours. C'est l'expérience de tous les âges et les richesses de toutes les nations que l'on met de la sorte au service de tous les gens d'étude.

L. G.

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(*Suite.*)

Voici comment s'exprime le Docteur Marshall, protestant converti, dans un remarquable livre consacré aux travaux apostoliques des trois derniers siècles.

Tandisque, dans le Far-West, les missionnaires catholiques, "sans aucune crainte du danger ni des privations," y ont fondé des établissements, à la Crosse, à Saint-Alban, à Sainte-Anne et autres endroits, réunissant autour d'eux les Métis et leur inculquant, "avec un succès incontestable, les premiers éléments de la religion et de la civilisation," leurs confrères protestants sont restés inactifs, " se reconfortant dans les faciles jouissances de leur établissement et croyant avoir comblé la mesure de leurs devoirs lorsqu'ils ont fait par hasard une visite aux postes voisins." Evidemment, un catholique n'a nulle raison d'appeler de ce bel éloge, ni de cette sentence sévère ; mais les ministres de la Rivière-Rouge n'auront-ils pas le droit de se dire que l'on n'est jamais mieux trahi que par les siens ?

De retour à Edmonton, nos voyageurs réglèrent un point de la plus haute importance, celle du col à franchir dans les montagnes Rocheuses. C'est dans le bassin du Fraser, vers les régions aurifères du Cáribou, qu'ils se proposaient, on se le rappelle, de pénétrer directement. Ils écartèrent en conséquence les cols du Vermillon, d'Howse, du Cheval qui rue, de la Kanasakie et de la Koutanie, tous praticables et explorés par l'expédition Palisser, mais aboutissant au bassin de la Columbia supérieure ou moyenne. Le col plus septentrional de l'Athabasca mène, il est vrai, au confluent de la Columbia et de la rivière du Canot (*Canoë river*), et la source de celle-ci se trouve, présume-t-on, dans le Caribou. Mais le fait restait douteux. Le point choisi fut donc le col de la Cache, de la Tête-Jaune, qu'on appelle encore le col Loathar, de Jasper-House, du lac Cowdung. Ce choix arrêté, malgré les représentations des habitants d'Edmonton, qui prédisaient, mais bien à contre-cœur, un insuccès et même un désastre, la caravane se mit en marche, le 3 juin, se dirigeant sur le lac Sainte-Anne, premier jalon de la route aventureuse. Elle y parvint sans encombre et, huit jours après son départ, elle traversait les terrains houillers de la rivière Pombina.

Ce district fait partie d'un bassin houiller d'une étendue considérable que semble délimiter jusqu'ici, au Sud, la Saskatchouane méridionale et la rivière du Cerf, son affluent ; au nord et au nord-ouest la rivière de la

paix, et qui jette au nord-est des ramifications jusqu'aux rives de la Mackensie. Le charbon qu'il renferme ne parut pas à nos voyageurs de première qualité ; sa cassure était terreuse et sa flamme sans éclat ; il fumait beaucoup, et laissait une grande quantité de cendres d'un gris jaunâtre. Mais le morceau qu'ils étudiaient et qui avait été ramassé dans le lit de la Pombina n'était pas un bel échantillon, et ils savaient que le gisement d'Edmonton s'employait pour la forge. Le charbon étudié, ils fouillèrent le sable de la Pombina et y trouvèrent ce que les mineurs appellent la *couleur*, c'est-à-dire quelques parcelles de la plus belle poudre d'or, qui demeure avec le sable noir quand l'eau a enlevé le reste des ordures. A mesure qu'ils s'enfonçaient dans le pays, la volaille sauvage disparaissait des eaux, tandis que les pigeons des bois et les perdrix de pins se montraient en abondance. Ils traversaient de temps en temps des pistes d'ours gris et d'élans. Un soir qu'ils avaient dressé leur tente sur le bord d'un des rares ruisseaux qui sillonnent ces plaines, l'Assiniboine, qui s'était attardé à la recherche des castors, entra dans la loge tout tremblant d'émotion, ayant à peine la force de parler. " J'étais *en pas mal de danger !* s'écria-t-il dans son patois français ; jai vu *les ours gris, proche! proche!*" et il demanda pour se refaire une pipe que son fils lui passa immédiatement toute bourrée. Après quelques aspirations de fumée, il raconta son aventure. Il avait rencontré les castors au haut du ruisseau, et en avait tiré un qui avait plongé et qu'il n'avait pu atteindre.

Après avoir erré quelque temps encore, il revenait au campement et n'en était plus éloigné que de quelques cents mètres, quand il entendit un frôlement dans les broussailles. L'attribuant à des chevaux égarés, il pénétra sous le couvert, dans le dessein de les ramener. Mais, au lieu de chevaux, il s'était trouvé face à face avec un énorme ours gris qui s'occupait à déchirer un tronc pourri afin d'y prendre des insectes. A la vue de l'Assiniboine, l'animal abandonna son occupation et s'avança vers le pauvre guide avec un grognement épouvantable, les lèvres relevées de manière à montrer ses grandes dents et sa gueule énorme. Au grognement accoururent deux autres ours, mais de moindre taille. L'Assiniboine, en chasseur expérimenté, les attendit de pied ferme, et quand le gros ours se fut rapproché à la distance de deux ou trois mètres, il déploya subitement les bras : cet expédient réussit d'ordinaire à arrêter un instant l'animal, qui se poste sur ses jambes de derrière, et fournit ainsi l'occasion de lui tirer un coup bien dirigé. C'est ce que fit l'Assiniboine ; mais la capsule de la première détente éclata seule ; il tira la seconde sans un meilleur résultat.

Chose étrange ! l'ours ne prit point l'offensive, et comme l'homme conservait son attitude ferme, il recula même de quelques pas vers les deux autres, et se tint en observation. La position était maintenant

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU (

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(*Suite.*)

Voici comment s'exprime le Docteur Marshall, protestant un remarquable livre consacré aux travaux apostoliques des siècles.

Tandisque, dans le Far-West, les missionnaires catho aucune crainte du danger ni des privations," y ont fondé ments, à la Crosse, à Saint-Alban, à Sainte-Anne et au réunissant autour d'eux les Métis et leur inculquant, "avec contestable, les premiers éléments de la religion et de la civili confrères protestants sont restés inactifs, " se reconfortant d jouissances de leur établissement et croyant avoir comblé l leurs devoirs lorsqu'ils ont fait par hasard une visite aux po Evidemment, un catholique n'a nulle raison d'appeler de ce l de cette sentence sévère ; mais les ministres de la Rivière-ront-ils pas le droit de se dire que l'on n'est jamais mieux les siens ?

De retour à Edmonton, nos voyageurs réglèrent un poin haute importance, celle du col à franchir dans les mo cheuses. C'est dans le bassin du Fraser, vers les régions Cariboo, qu'ils se proposaient, on se le rappelle, de pénétrer Ils écartèrent en conséquence les cols du Vermillon, d'Hows qui rue, de la Kanasakie et de la Koutanie, tous praticable par l'expédition Palisser, mais aboutissant au bassin de la Co rieure ou moyenne. Le col plus septentrional de l'Athaba est vrai, au confluent de la Columbia et de la rivière du Ca *river*), et la source de celle-ci se trouve, présume-t-on, dans Mais le fait restait douteux. Le point choisi fut donc le col de la Tête-Jaune, qu'on appelle encore le col Loathar, de J du lac Cowdung. Ce choix arrêté, malgré les représentatio tants d'Edmonton, qui prédisaient, mais bien à contre-cœur, et même un désastre, la caravane se mit en marche, le 3 j geant sur le lac Sainte-Anne, premier jalon de la route avent y parvint sans encombre et, huit jours après son départ, elle terrains houillers de la rivière Pombina.

Ce district fait partie d'un bassin houiller d'une étendue que semble délimiter jusqu'ici, au Sud, la Saskatchouane la rivière du Cerf, son affluent ; au nord et au nord-ouest la

critique : à mesure que l'Assiniboine essayait de se retirer, l'un ou l'autre des ours s'élançait en grondant ; après quelque temps de ce manège les ours se remirent à déchirer les troncs pourris, et le guide pût se dérober sans qu'ils le vissent. Mais l'Assiniboine voulait se venger.

Dès qu'il fut hors de vue, il renouvela sa poudre et ses capsules, s'approcha sans bruit du lieu où les ours continuaient leur travail, et s'accroupissant derrière un amas d'arbres tombés, il visa avec le plus grand soin le vieil ours et tira. Aucun des coups ne partit encore ; mais l'explosion des capsules avait averti les trois bêtes. Elles eurent bientôt aperçu l'homme et s'élancèrent de son côté en grognant et en montrant les dents.

Ils s'arrêtèrent devant la barrière des arbres tombés, sans essayer de la franchir. Alors la scène déjà décrite se renouvela : à chaque tentative que faisait l'homme pour se retirer, les animaux s'irritaient, mais ne l'attaquaient point. Enfin les ours se mirent à courir de toute leur force dans une autre direction, et après une attente de quelques minutes l'Assiniboine put regagner son bivouac, ne devant son salut très-probablement qu'à son sang-froid, et à cette circonstance que ses coups de feu n'étaient point partis. Il est certain, en effet, que s'il eût blessé l'un des ours, tous les trois l'auraient attaqué et déchiré.

Quelques jours plus tard, nos voyageurs avaient franchi le MacLeod, affluent de l'Athabasca, belle rivière de cent cinquante mètres de largeur, qui roule ses eaux claires et peu profondes sur un lit de cailloux et dont les berges évasées sont revêtues de riches bordures de sapins et de trembles. Ils en remontaient la rive occidentale, à travers un sol marécageux et encombré de sapins, de racines, d'arbres tombés. Le sentier suivant la rivière et s'effaçant de plus en plus, l'Assiniboine eut l'idée qu'on avait quitté le bon chemin de Jasper-House, et partit à la recherche de ce chemin. La caravane s'arrêta pour l'attendre dans une clairière d'un bois épais de jeunes sapins. Elle avait allumé deux feux, l'un pour préparer le pemmican, le second pour écarter les taons qui se montraient très-importuns et très-nombreux. Tout à coup le feu se met à pétiller et à ronfler plus fort. On regarde, et l'on s'aperçoit avec terreur que déjà plusieurs des arbres qui entouraient la clairière étaient enflammés. Le docteur Cheadle saisit une hache et abat arbre sur arbre, afin d'isoler l'incendie. Le vicomte Milton s'épuise à couvrir de seaux d'eau qu'il puise dans une mare heureusement voisine, la mousse épaisse et sèche qui communiquait rapidement le feu à la surface du sol. Déjà cependant les flammes entouraient les voyageurs. " Elles étincelaient et filaient de " branche en branche, d'arbre en arbre, de la façon la plus épouvan- " table. Elles pétillaient et criaient. Elles dévoraient avidement la " résine des troncs. Elles éclataient et sifflaient. La peur rendait les

" chevaux indociles. Plusieurs, en dépit des flammes, s'élançaient dans " l'épaisseur de la forêt, et l'un d'eux, fort brûlé aux jambes, se jetait par " terre et se roulait de douleur au milieu du brasier." Ce ne fut pas sans les plus grands efforts qu'on parvint à l'en faire sortir, et le retard causé par cet incident faillit devenir fatal.

" Le feu en avait pris rapidement avantage ; l'air devenait brûlant, la fumée étouffante ; les flammes rugissaient avec fureur." Les voyageurs se demandèrent un instant s'il ne fallait pas tout abandonner dans le bois et se réfugier dans la rivière. Mais ils reprirent courage, et la hache et le seau multipliant leurs bons offices, l'incendie céda lentement. L'Assiniboine revint peu après, après avoir trouvé le bon chemin. On le reprit, en s'éloignant à angle droit du MacLeod, à travers des *muskeqs*, terrains marécageux recouverts de sapins : les nuages de fumée que l'on vit tout le jour indiquaient que l'incendie continuait de brûler. Le lendemain, par une belle matinée claire et brillante, la caravane atteignait les rives de l'Athabasca. Ses eaux troubles, profondes, rapides coulaient à pleins bords dans un lit encaissé et dominé par des coteaux escarpés de 200 pieds de hauteur. Peut-être le passage eût-il présenté quelques dangers ; mais le chemin remontait le long de la rivière et conduisait à un mamelon, au sommet dégarni. C'est de ce sommet que nos voyageurs aperçurent pour la première fois les Montagnes Rocheuses. Le tableau était vraiment magnifique. Des chaînes de collines couvertes de sapins s'élevaient par gradins à l'Occident ; sur le second plan, et parallèlement aux collines, se dressait une chaîne de hautes montagnes que dominaient elles-mêmes des pics neigeux. Cette neige étincelait au soleil à travers la vapeur d'un bleu pâle qui fondait les tons du paysage et rapprochait presque jusqu'à l'observateur ces montagnes éloignées. Une entaille, aussi nette que si elle eût été faite au couteau, relevait le col de la Tête jaune, auquel un rocher, dont la forme rappellait celle d'un gateau de Savoie et qui devait être la roche à Miette, semblait servir de sentinelle avancée. Qu'après quelques nouvelles heures de marche on s'engage dans les pentes abruptes des montagnes qui alors ferment complètement la vallée ; qu'on gravisse un sentier bien frayé, mais qui longe des saillies rocheuses, on escalade des rampes roides et glissantes ; qu'on atteigne le terme de la végétation qu'un précipice sépare de la région des neiges perpétuelles, la vue s'agrandit et le paysage se développe. C'est de toutes parts, un entassement de pics aux formes les plus étranges : à l'Est, la roche à Miette ; à l'Ouest, la roche du Prêtre, pyramide de glace, qui s'élève éclatant au-dessus d'une montagne recouverte de sombres sapins ; en face, en arrière, des montagnes comiques, crénelées, hérissées ; au-dessous, à des centaines de pieds, la tortueuse Athabasca. Emergeant du cœur des montagnes à travers une gorge reserrée, elle entre dans une vallée assez large et s'épand en un lac de 2 à 3 milles de long, se rétrécit de nouveau, se divise en plusieurs bras et se développe enfin dans un second

lac plus petit que le premier. C'est là, dans un repli de terrain, entre les deux lacs et sur la rive gauche de l'Athabasca, que gisait cette petite maison en bois, Jasper-House, que nos voyageurs depuis si longtemps appelaient de leurs vœux.

Il était maintenant nécessaire de franchir l'Athabasca. Les voyageurs se construisirent un radeau et le lancèrent sur la rivière en amont du petit lac, dans un endroit où elle est large, profonde et paisible. Après avoir franchi la vallée de la Miette et le lac de la Bouse au Bison, ils atteignirent le Fraser, près de l'endroit où ce fleuve se déploie et forme le lac de l'Elan, belle pièce d'eau de 15 milles de long sur 8 milles de large, au milieu d'un paysage grandiose et très-sauvage. Au sud, se dressaient perpendiculairement dans l'eau des montagnes d'une hauteur de 2,000 pieds environ, et derrière, une ceinture de pics rocheux et blanchis par la neige ; immense précipice dont les bords étaient frangés d'une multitude de ruisseaux, dont les plus petits se résolvaient en brouillards et en vapeurs avant de retomber dans le lac. Le 14 juillet, c'est-à-dire neuf jours après le passage de l'Athabasca, la troupe avait atteint la grande fourche du Fraser, que l'on appelait d'abord : la Cache de la Tête-Jaune, parce que c'est là qu'un trappeur iroquois, surnommé la Tête-Jaune, avait établi la cache où il serrait les fourrures qu'il avait recuillies sur le versant occidental des montagnes. " Le site est magnifique et d'une " grandeur qui défie toute description. Au fond d'une gorge étroite et " rocheuse, dont les bancs étaient revêtus de sombres sapins et plus haut " d'arbustes au feuillage d'un vert clair, filait comme une flèche le Fraser " impétueux. De toutes parts, les sommets neigeux de puissantes mon- " tagnes couronnaient le ravin, et immédiatement derrière nous, géant " parmi les géants, s'élevait le pic de Robson, d'une forme comique et " tout hérissé de glaciers." Mais l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Cache de la Tête-Jaune se trouve à une douzaine de milles plus bas que le confluent des deux Frasers, et nos voyageurs n'y parvinrent que le 17. La vallée qui la renferme affecte la forme d'un triangle dont le sommet serait au Sud, s'appuyant au contrefort qui, courant du Nord au Sud, divise le bassin de la Thompson et de la Columbia, et dont la base suivrait le Fraser de l'Est à l'Ouest, tandis qu'une ramification des Montagnes Rocheuses en formerait le côté oriental, et la chaîne de hauteurs vers laquelle le Fraser tourne au Nord le côté occidental. Nos voyageurs avaient donc franchi la chaîne principale des montagnes Rocheuses et certainement ils se trouvaient dans la Colombie anglaise. Cependant, à leur grande surprise, ils restaient entourés des ramifications de ces montagnes, qui des prairies du versant oriental paraissent s'élever comme une muraille et se prolongent en réalité sur le versant occidental jusqu'au-delà du Fraser.

Six jours après leur départ de la Cache, ils entraient dans le bassin de la Thompson, non sans avoir risqué de s'engloutir, hommes et chevaux,

dans la rivière du Canot, affluent de la Columbia, qui coule au Sud-Est. Leurs provisions touchaient à leur fin. Depuis un an ils s'abtenaient, sans en ressentir aucune privation, de tout stimulant alcoolique; mais le manque de thé leur avait paru des plus pénibles, de même que la disette de tabac. En vain avaient-ils allongé leur petite provision d'écorces intérieures de cornouiller, c'est tout au plus s'il leur en restait désormais trois ou quatres pipes soigneusement mises en réserve. Mais ils étaient remplis de confiance et convaincus que, sous peu de jours, ils auraient atteint le terme de leur voyage, soit qu'ils se dirigeassent sur Kamloups ou sur le Karibou. L'épuisement de leurs forces et de leurs vivres et le manque d'outils propres à se frayer une route à travers la région presque impénétrable de l'Ouest, les décidèrent à choisir la première de ces directions. Cette route présentait déjà assez d'obstacles, courant à travers des *muskeqs* et d'épaisses forêts, dont le sol détrempé et les grands arbres couchés à terre entravaient à chaque instant la marche des hommes et des chevaux. " Il faut avoir vu " une forêt vierge où des arbres gigantesques ont grandi et sont tombés " sans être touchés depuis des siècles, pour se faire une idée de ces amas " de futaies et du caractère impénétrable d'un tel pays. Les sapins et " les thuyas atteignent toutes les dimensions ; les patriarches de trois cents " pieds de haut s'élèvent dans une solitude majestueuse. Les arbres tom- " bés gissent empilés çà et là, formant des barrières qui sont hautes de six " à huit pieds dans tous les sens. Des troncs de cèdres énormes, tombant " en pourriture et chargés de mousse, sont à demi enterrés dans le sol, " sur lequel d'autres arbres aussi puissants se sont récemment couchés. " Des arbres encore verts et vivants, qu'ont renversés de récents ouragans, " bloquent la vue par la muraille de terre que retiennent leurs racines entrelacées." C'est un désordre inexprimable, un amalgame de futaies de toute croissance, d'arbres de tous les âges ; un fouillis inextricable de lianes et d'aralies, de troncs accumulés et groupés sous tous les angles et dans tous les sens. Frayez-vous donc un chemin à travers cette forêt quand vous ne possédez, comme nos voyageurs, qu'une seule hachette, quand les épines percent vos vêtements et couvrent vos mains et vos jambes de myriades de piqûres ! quand votre nourriture est réduite, pour six personnes, à une poignée de farine et à un morceau de pemmican que l'on fait bouillir ensemble dans une large quantité d'eau ! L'assiniboine, cependant, marchait en tête, la hache à la main; sa femme le suivait, conduisant un cheval ; puis le reste de la bande, chacun conduisant deux ou trois quadrupèdes. Cette marche était si lente qu'on faisait au plus cinq à six milles par jour, et quelquefois pas un, quand il fallait en outre franchir des marais ou des torrents. Elle durait déjà depuis dix jours, et aucune branche rompue, aucune entaille de hache, aucun reste de feu attestant la visite de l'homme, n'avaient encore réjoui la vue des pauvres égarés. " La

" vie animale était rare ; le silence solennel n'était rompu " par le chant d'aucun oiseau, et les ténèbres des forêts

Nulli penetrabilis astro
Lucos iners

" augmentaient le sentiment de la solitude." La dernière poignée de farine, le dernier morceau de pemmican avaient disparu. Nos voyageurs tinrent un conseil et il y fut décidé que l'Assiniboine, qui avait aperçu la piste d'un ours gris, irait le lendemain à la chasse, et que s'il en revenait les mains vides, un cheval, le *petit noir*, serait sacrifié. Dans l'après-midi du lendemain, l'Assiniboine rentra et, jetant une martre à terre : *J'ai trouvé rien que cela*, dit-il tristement, *et un homme, un mort*. On se rendit au lieu qu'il indiquait et l'on découvrit, en effet, un cadavre au pied d'un grand sapin. Il était assis, les jambes croisées, les bras autour des genoux et les mains dirigées vers les cendres d'un petit foyer garni de menus branchages. Quant à la tête, elle avait disparu sans que rien indiquât de quelle façon. Près du foyer il y avait une hachette, un sac à feu, une grande marmite d'étain, deux paniers d'écorce de bouleau, et près du squelette un amas d'os brisés qui avaient appartenu à une tête de cheval. Le pauvre homme évidemment avait tenté jusqu'au dernier moment de prolonger sa vie en suçant la moelle de ces os. N'y avait-il pas une similitude frappante entre nos voyageurs et cet Indien qui, cherchant aussi à se frayer un chemin dans la forêt, y avait trouvé la mort après s'être nourri de son cheval ? Aussi quittèrent-ils ce lieu funèbre, le cœur serré et rempli de sombres pressentiments, laissant le squelette du mort dans sa position, mais emportant la hachette qui lui avait appartenu, un briquet d'acier, une ligne et des hameçons que l'on trouva dans l'un des paniers. Le lendemain, de bonne heure, le *petit noir* fut conduit au lieu de l'exécution ; chaçun sentait la nécessité de sa mort, mais éprouvait en même temps des remords de sacrifier un animal qui l'avait accompagné à travers tant de périls et de fatigues. Enfin, l'Assiniboine finit par saisir son fusil et par envoyer à la pauvre bête derrière l'oreille un coup qui l'abattit. Quelques jours plus tard, c'était le tour d'un second cheval, et jamais la situation n'avait été plus critique. Les chevaux faisaient peine à voir : les flancs creux, le dos déchiré, les jambes enflées et saignantes. L'Assiniboine, à bout de forces, laissait échapper des menaces de désertion. Enfin, le 17 août au matin, des croassements de corbeaux se firent entendre, signe certain d'un changement de région. Quatre jours plus tard, nos voyageurs poussaient de cris de joie au sortir des ténèbres de la forêt, et devant eux s'étendait un pays libre, ouvert, avec des collines arrondies et des bandes de sol boisé.

Les environs du fort Kamloups, où ils s'arrêtèrent quelques jours et jouirent des soins les plus hospitaliers, n'offrent rien qui soit digne d'une mention particulière. Mais la tribu des Indiens Chouchouaps présenterait peut-être à l'anthropologie et à l'ethnologie un sujet assez curieux

d'étude. Chez ces Indiens, la figure est plus large et plus ronde, les pommettes plus élevées, le nez plus petit et moins saillant, les narines plus dilatées, le teint plus foneé, et d'une couleur plus terne et plus cuivrée que chez les vrais Peaux-Rouges. Leur aspect général est si étrange qu'à première vue on les prendrait plutôt pour des Mexicains ou des émigrants venus de l'Est. Au moral, ils sont moins posés et plus bavards, moins dignes dans leur contenance et moins maîtres d'eux-mêmes que les Indiens de la région des Lacs. Chose plus étonnante, ils se sont pliés aux travaux de l'agriculture, connaissent parfaitement la valeur de l'argent et fond le commerce avec âpreté : ce sont eux qui, avant l'ouverture d'un chemin pour les mules, ont longtemps servi de bêtes de somme aux mineurs colombiens. Le géologue s'arrêterait aussi avec intérêt devant les terrasses de la Thompson et du Fraser. Ces terrasses sont parfaitement nivelées, sans trace d'aucun de ces énormes cailloux qui abondent dans le lit des deux rivières, et se composent d'argile schisteuse, de sable et de gravier enlevés aux montagnes sur lesquelles elles s'étendent. Le *bunck-grass*, la sauge sauvage et quelques rares sapins en forment la seule végétation. En beaucoup d'endroits, elles s'étagent en gradins, dont chacun correspond à un gradin semblable sur le côté opposé de la vallée. Le plus beau de ces gradins s'élève de quarante à cinquante pieds au-dessus de la berge du fleuve, à laquelle il se raccorde par un escarpement semblable à un talus de chemin de fer. Par sa position, c'est celui qui présente naturellement la plus grande extension, et il n'est pas rare qu'il mesure plusieurs miles. Le second gradin, ordinairement taillé à même le côté de la montagne, s'élève à cinquante ou soixante pieds au dessus de l'inférieur et n'offre communément que quelques ares d'étendue. Le troisième est marqué à quatre ou cinq cents pieds du second. Toutes ces terrasses rappellent les *Parallel-roads* du Gleuroy, que l'illustre Lyel a si savamment étudiés, mais elles en diffèrent par leur énorme développement et par l'absence de blocs erratiques. On connaît l'explication que M. Lyel a fournie des *Parallel-roads* du Gleuroy. Celle que le docteur Cheadle et le docteur Milton suggèrent à l'égard des terrasses de la Thomson et du Fraser est analogue. A quinze milles au-dessus d'Yale, le Fraser se précipite par une gorge fort étroite, qu'on nomme la chaîne des cascades, composée surtout de granit gris, que coupent les veines de quartz blanc qui forment saillie. L'action des eaux a érodé la roche la plus dure, et dans beaucoup d'endroits les strates des flancs opposés de la gorge présentent une correspondance telle, que, si on les rapprochait, elles s'accorderaient parfaitement les unes avec les autres. Circonstance qui légitime parfaitement cette conclusion que ces strates forment des portions d'une même masse solide qui a été coupée en deux. A l'époque où les vallées du Fraser et de la Thompson offraient une succession de lacs, la chaîne des cascades formait donc un barage qui arrêtait l'énorme masse des eaux au niveau qui marque aujourd'hui l'étage le plus

élevé des terrasses. Il advint, par suite peut-être de quelque grande convulsion, que le remblai de cet immense réservoir se brisa, et les eaux, s'en échappant, firent descendre le niveau des lacs jusqu'à l'étage moyen des banquettes. Deux fois encore un cataclysme semblable se répéta et eut pour dernier effet de renfermer les eaux dans le canal étroit et rocheux par lequel elles s'écoulent aujourd'hui. L'énorme quantité de détritus dont l'accumulation forme les terrasses accuserait en même temps de grands intervalles entre les abaissements successifs du niveau des eaux.

Le Fraser se jette dans le golfe de Géorgie, au-dessous de New Westminster, capitale de la Colombie britannique. Quand on entre dans le golfe lui-même, on aperçoit à l'Est le mont Baker, magnifique sommet neigeux qui atteint environ 10,700 pieds. Un dédale d'îles et d'îlots rocheux et bien boisés sépare l'embouchure du Fraser de l'île de Vancouvert et du détroit de Juan de Fuca. La ville de Victoria est la capitale de l'île. Le vicomte Milton et le Dr. Cheadle voulurent en faire les honneurs à l'Assiniboine et à sa femme. Ils leur firent voir un amiral vivant et un canon Armstrong lançant un boulet de cent livres, les conduisirent dans les principaux magasins et au théâtre, les promenèrent enfin dans une voiture attelée de deux chevaux qu'ils conduisaient eux-mêmes. L'Assiniboine et sa femme y gardaient l'air le plus grave, se contentant de se dire l'un à l'autre de temps en temps, qu'il y avait une grande différence entre cette course à grand train sur une excellente route, et le trajet de deux à trois milles par jour dans la maudite forêt. Puis le vicômte et le docteur prirent congé d'eux et se dirigèrent sur le Karibou. Nous ne les suivrons pas dans ce centre aurifère, auquel conduit une route unie, de dix-huit pieds parfois de largeur, et dont le seul passage dangereux se trouve au mont Pavillon, qu'elle franchit par de rapides zigzags, sans parapets, tandis que d'affreux précipices, aux parois presque verticales, la bordent de l'un et de l'autre côté. Nous ne décrirons pas les mœurs des mineurs du Caribou. Dans le bassin du Fraser, comme dans la vallée du Sacramento, c'est la même âpreté au gain ; ce sont les mêmes profits extraordinaires et les mêmes mécomptes ; la même prodigalité, la même insouciance, la même fureur du jeu et des plaisirs brutaux. *Man delights me not no woman neither*, a dit le grand Skakspeare, mot amer, mais auquel le spectacle de tant de passions dégradantes donnerait certainement raison. Aussi bien, ce n'est pas dans les *claims* du Sacramento ou du Karibou, dans les *placers* de l'Australie. que la soif de l'or se montre peut-être sous ses traits les plus caractéristiques. Toute brutale et toute désordonnée qu'elle soit, la vie de ces mineurs se relève du moins par le travail, et s'il fallait peindre le type de la richesse mal acquise et de la convoitise effrontée du lucre satisfait et toujours inassouvi, on n'aurait pas besoin pour le trouver de refaire le périlleux voyage que nous avons essayé de raconter.

F. DE F.

A continuer.

L'ARTISTE.

SA VIE, SON CARACTÈRE, L'ASSOCIATION.

S'il est une classe d'hommes à qui l'Association soit nécessaire, ce sont assurément les artistes. Pour mettre cette vérité en évidence, il suffit de jeter un coup d'œil sur leur vie et leur caractère.

Le talent est incontestablement un don du ciel, le génie est un don de la Divinité encore plus rare et plus beau ; mais ainsi que les dons célestes les plus beaux, ainsi que la vertu et la grâce, ils ne semblent faits ni l'un ni l'autre pour assurer le bonheur sur la terre. C'est un don du ciel, car le vrai talent, le vrai génie, s'ils sont perfectionnés par l'éducation et par le travail, sont cependant apportés en naissant par l'homme qui en est doué.

C'est un don du ciel, marqué comme d'une sorte de fatalisme, de destination supérieure à laquelle on ne saurait se soustraire : n'espérez pas plier l'homme qui se sent né artiste aux travaux du commerce et de l'industrie ; non, il est emporté par une impulsion irrésistible ; faites-lui gâcher du plâtre, il modèlera une figure ; faites-lui broyer des couleurs, il peindra un portrait ; faites-lui tailler du bois, il façonnera une flûte. C'est un don du ciel, car c'est la participation de l'homme à l'intuition d'un monde supérieur, à l'intuition de la beauté et de l'harmonie éternelles ; c'est la participation de l'homme au plus magnifique des pouvoirs de Dieu, celui d'assouplir la matière à rendre le sentiment et la pensée, celui de donner une voix tour à tour forte, sublime et touchante à la nature muette. Oh ! vous êtes vraiment les fils ainés de Dieu, maître harmonieux de l'art ; il vous a prodigués ses présents les plus splendides ; c'est vous qu'il a faits les plus ressemblants à son image. Mais, comme son Fils éternel et consubstantiel, jetés sur la terre, vous n'avez là plus souvent que le malheur en partage.

Comment en serait-il autrement ? La terre a été livrée au travail patient et pénible, et non à la conquête rapide du génie ; l'aigle raso la terre, puis il s'élève dans les cieux ; il y contemple le soleil face à face, ou bien il suit la foudre dans son vol, puis il va s'abattre sur un rocher solitaire, hâve et décharné. Le bœuf sillonne les champs de son pas lent et lourd, mais il fait lever les moissons. Ainsi, la fortune, d'ordinaire, va non à l'artiste de talent ou de génie, mais à l'homme de calcul.

Qu'il apprenne donc l'artiste à calculer, qu'il sache qu'une fortune se fait, en proportionnant sa dépense à une moyenne au-dessous de ses res-

sources, en plaçant son argent à gros intérêt, et à bonne enseigne, en se défiant de l'un, en se servant de l'autre, en se tenant en garde contre tous.... Vous auriez aussitôt fait d'apprendre tout cet aménagement au rossignol qui chante sous la feuille épaisse, à la première verdeur des bois.

L'artiste a d'ailleurs reçu de la nature une autre inclination funeste. Il est communément libéral, et il ne sait rien avoir à lui. Extrêmement impressionnable à toutes les émotions, il est facilement pris au dehors de l'amitié : et d'ailleurs il lui semble que la commune vocation aux arts, donne le droit à ses confrères, aussi bien qu'à lui-même, dans l'occasion, de puiser au trésor commun.

Homme d'imagination et de sentiments, il est sans défense contre l'entraînement du plaisir. Cœur ardent, avide de goûter toutes choses; esprit délicat qui veut vivre en grand seigneur, parce qu'il se sent une nature de grand seigneur; quand il a la bourse garnie, il est volontiers comme les grands seigneurs, magnifique et prodigue.

Mais l'avenir? Ah! ne lui parlez pas d'avenir. Qui peut dire ce que sera l'avenir? Pourquoi sacrifier à ses incertitudes, les courtes joies du présent! D'ailleurs, il porte avec lui sa fortune. Son talent ne l'a jamais laissé mourir de faim. Il a eu de mauvais jours, c'est vrai; mais il a eu aussi des jours de triomphe et de succès. Eh bien l'avenir sera ce qu'il pourra. Et ses enfants s'il en a, feront ce qu'il a fait lui-même. Il leur a donné un talent; qu'avec cela ils affrontent généreusement la vie!

Tel est le naturel élevé, aimable, sympathique de l'artiste; mais hélas! naturel peu fait pour la fortune.

*
* *

Sa profession a t-elle du moins des avantages qui compensent les inconvénients de son caractère?

D'abord elle est toute fondée sur la vogue, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus mobile et de plus capricieux au monde. Plaire au public, lui plaire, non en lui fournissant la satisfaction des besoins essentiels, mais en remuant les instincts délicats de l'âme. Retenir la vogue en se montrant plus souple et plus fécond, qu'elle n'est elle-même capricieuse, quelle tache! et qui peut se flatter d'y réussir! c'est cependant là, la base précaire de l'existence de l'artiste.

Voyez d'ailleurs, les chances involontaires qui peuvent atteindre cette existence toute attachée à l'exercice personnel de ses facultés! Les cas les plus fréquents de la vie commune, un voyage, une affaire de famille, force-t-il à suspendre cet exercice, voilà une clientèle compromise, une position perdue. Une maladie arrive-t-elle, qui gèrera les intérêts de cet homme qui n'est recherché que pour le talent qu'il porte en lui, et que personne ne veut reproduire. Que survienne enfin une calamité publique; qu'une

guerre, qu'une épidémie, vienne interdire les plaisirs ; qu'une disette force tout le monde à penser aux premiers besoins de la vie, et voilà qu'à la douleur, qu'à la gêne commune, s'ajoute pour l'artiste la perte de tout ce qui fait ses ressources.

Voilà, sans doute bien imparfaitement, mais cependant avec quelque vérité, la vie d'un grand nombre d'artistes. Noble et triste vie, pour laquelle on ne se sent pas le courage d'avoir des reproches, lors même que la vertu et la religion y auraient à verser quelques larmes.

Mais y a-t-il un remède à ce mal ? Nous le croyons, et le plus puissant, on l'a compris en France, on l'a compris ailleurs, le plus puissant, le plus efficace, le plus sûr peut-être c'est l'*Association*.

A la place de l'isolement, elle met la multitude ; à côté de la faiblesse, elle met la force ; à côté de la pauvreté, la richesse ; à côté de l'imprévoyance, le calcul ; à côté de la maladie, la santé ; à côté de la mort, la vie. Enfin, à la place de l'égoïsme, elle met la fraternité ; avec cela on ne doit plus s'étonner de ses succès.

Et quand, à cela, la Religion vient ajouter la sublimité de ses motifs, la jeunesse éternelle de son dévouement, tous les secours et toutes les promesses de la charité ; l'Association peut faire des miracles, et elle en fait. La Saint-Vincent de Paul et l'Union de Prières, nous en pourraient apporter bien des preuves.

L'artiste est trop souvent imprévoyant, et il est peu calculateur ; c'est à l'Association à prévoir et à calculer pour lui. Trop souvent malgré des efforts persévérants, il ne réussit pas à se faire jour ; une chance inexplicable tourne sans cesse contre lui, sans que l'on puisse accuser son habileté, ou sa conduite. C'est à l'Association à réparer ces injustices de la fortune, à lui tendre une main amicale, à le soutenir comme un fils, jusqu'au jour où ayant triomphé du mauvais sort, il puisse à son tour tendre la main à ses frères dans le besoin.

Sans doute qu'au sein d'une population aussi peu nombreuse que celle de la Province, une association entre les membres d'une seule classe d'artistes ne serait point suffisante pour venir au secours des Associés dans le besoin, pour subvenir à l'entretien de leurs veuves, à l'éducation de leurs orphelins. Mais serait-ce une idée chimérique de concevoir le plan d'une Association générale, embrassant toutes les classes d'Artistes, Peintres, Musiciens, Sculpteurs, Architectes,......organisée sous un patronage religieux, ayant ses ramifications dans tous les grands centres de population ! Nous laissons cette appréciation aux réflexions des intéressés, mais si un jour elle pouvait naître, nous croyons qu'elle serait appelée à soulager bon nombre de souffrances, et peut-être à donner un élan plus efficace au développement des Beaux-Arts dans ce pays, en inspirant à l'Artiste plus de courage et de confiance dans l'Avenir.

LE GRAND TURC ET LES SŒURS DE CHARITE.

—Les journaux ont parlé d'un don de 80,000 piastres que le sultan a fait aux sœurs de la Charité pour faire achever les travaux d'agrandissement qu'elles font exécuter à leur établissement pour les orphelines, situé à Bébeck ; mais aucun d'eux n'a raconté comment la chose s'est passée ; il vaut pourtant la peine de le savoir. Voici comment elle est racontée par la *Semaine catholique* de Lyon :

" Les sœurs, ne voyant aucun moyen de pouvoir pousser jusqu'à la fin leur utile projet faute de fonds, conçurent l'idée de faire connaître leur embarras au sultan, persuadées qu'il leur viendrait en aide. Une requête fut rédigée en conséquence ; mais la difficulté était de la faire remettre.

" L'une des sœurs, plus hardie que les autres et qui s'explique en turc tant bien que mal, consentit à s'en charger. A cet effet, elle se trouva sur le passage du sultan un jour qu'il se rendait à la mosquée, et montra son papier, que l'un des aides de camp eut l'ordre de recevoir. Plusieurs jours s'étaient passés sans voir venir de réponse ; les saintes femmes commençaient à s'inquiéter et à douter que le sultan eût songé à lire leur supplique.

" Celle qui l'avait remise proposa d'aller demander la réponse, ce qui fut accepté à l'unanimité.

" Comme la première fois donc, elle se rendit sur le passage du cortège impérial, mais ce jour-là, le sultan était allé par mer dans l'une des nombreuses mosquées du Bosphore. La sœur ne recula pas devant cette difficulté ; elle entra dans un modeste caïque à une paire de rames, et attendit aux environs du palais le retour du sultan. Au bout de quelque temps, l'embarcation impériale parut au loin, et, selon l'usage, le batelier se prépara à ramer pour aller se mettre à une distance respectable. Mais la sœur s'y opposa, et fit si bien que le sultan l'aperçut et daigna faire arrêter son bateau en faisant signe à la sœur d'approcher. Lorsque le caïque fut assez près, le sultan se leva ; la sœur voulut en faire autant, mais la houle étant très-forte en cet endroit, le sultan l'obligea à s'asseoir et à lui dire en français ce qu'elle lui voulait.

" Elle le lui expliqua en peu de mots ; le sultan lui répondit qu'il croyait cette affaire finie depuis longtemps ; mais que, puisqu'il en était autrement il allait en rentrant donner de nouveaux ordres, et qu'elle pouvait se retirer tranquille. Et ce ne fut qu'après l'avoir gracieusement saluée qu'il se rassit dans son bateau de parade. Dès le lendemain de cette singulière entrevue, un des chambellans du palais vint remettre à la supérieure les 80,000 piastres qu'elle avait fait demander au sultan pour achever son œuvre charitable."

CHRONIQUE.

CANADA.—Les Retraites pastorales. — Départ des Missionnaires Algériens.—Le D'Estrées.—Salle St. Patrice.—L'Association Médicale.—Nouvelle Ecosse.—Iberville.—St. Boniface.
ROME :—Armement.—Population.—Mgr. Lavigerie.—Les gloires de Pie IX.—La fête de l'Empereur des Français.—Desséchement des marais d'Ostie.—Les cigares.—Le IIIme et IVme détachement de Zouaves Canadiens.
FRANCE.—Préoccupations. — La triple alliance.— La question religieuse.—Les Saints Lieux.
ANGLETERRE.—L'Eglise d'Irlande et la polémique religieuse.
PRUSSE ET AUTRICHE.—Les quatre empires et la révolution cosmopolite.—Attitude de l'épiscopat Autrichien.
AMÉRIQUE.—Le 40me Congrès américain.—La campagne électorale.

I.

Le dernier mois a été le mois des retraites pastorales, elles se sont faites dans presque tous les diocèses de la Puissance.

La retraite ecclésiastique du diocèse a été prêchée cette année par M. l'abbé Nercam du Séminaire de St. Sulpice. L'affluence des auditeurs a été plus considérable que de coutume, et Messieurs les Curés sont retournés dans leurs paroisses enchantés de l'éloquence du prédicateur, profondément édifiés de la modestie, du ton de conviction, de la force et de l'air de sainteté avec lesquels il leur a exposé les grandes vérités de la Religion, de l'onction et de la sagesse avec lesquelles il leur a développé les redoutables devoirs du sacerdoce.

La Retraite pastorale du diocèse de St. Hyacinthe s'est terminée par une scène de famille qui a profondément touché les cœurs de ces vénérables prêtres.

Le clergé de tout le diocèse, réuni sous la présidence de Mgr. Chas. Larocque et de Mgr. J. Larocque, a offert à leurs Grandeurs avec l'expression de ses sentiments un témoignage sensible de son respect, de son obéissance et de son amour. Ce sont trois portraits dûs au pinceau de M. Nap. Bourassa. Le premier est celui de Mgr. Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, les deux autres sont ceux de ses dignes Successeurs : ainsi s'ouvre la galerie de portraits des Evêques de Saint-Hyacinthe. Les deux prélats ont été vivement touchés et émus de cette attention délicate et de cet hommage de leur clergé.

Nos bons Missionnaires Algériens, les dignes MM. Lemauff et Rion nous ont quitté depuis deux semaines ; c'est avec regret que nous les avons vus partir ; ils ont laissé, par leurs vertus autant que par leur exquise bonté, un doux souvenir au sein de nos populations ; mais aussi ils emportent de notre Canada une impression excellente qui ne vieillira pas dans leurs cœurs si éminemment catholiques et Français.

M. l'Abbé Tassé, Curé de Saint-Rémi, a traversé dernièrement Montréal, s'acheminant vers Sainte Thérèse où il va de nouveau prendre la direction du Collége dont il a été déjà le Supérieur plusieurs années. C'est un noble dévouement à une mission non moins noble qui ne peut que continuer de prospérer entre des mains si habiles. M. l'Abbé H. Beaudry prend sa place à Saint-Rémi et continuera avec non moins de succès le bien déjà très-grand qu'en si peu d'années son digne prédécesseur avait opéré dans cette paroisse où il laisse une mémoire comblée de bénédictions.

Nous avons eu la visite de l'aviso Françai s, le *D'Estrées*. Ç'a été une bonne fortune pour la population de Montréal et pour celle des environs; pendant une semaine entière les visiteurs n'ont pas cessé de se présenter en si grande affluence que parfois des milliers de personnes stationnaient aux abords du quai et de la corvette; le vieux sentiment français s'était réveillé à la vue de frères arrivant de la vieille mère-patrie. Si le commandant, les officiers et l'équipage du *D'Estrées* ont été flattés des sympathies qu'ils ont excitées, notre population n'a pas été moins enchantée de leur courtoisie, de leur politesse et de leur distinction ainsi que de la brillante tenue de cette jolie corvette.

Cette dernière quinzaine a été signalée par l'inauguration de la salle Saint Patrice. Le concert a répondu à la noble architecture du bâtiment; l'assistance dépassait 2000 personnes. Nous aurons donc enfin une belle et vaste salle pour les concerts nombreux qui récréent un si grand nombre de nos soirées d'hiver. Tous s'accordent, en effet, à en faire l'éloge, visiteurs et artistes. Elle restera comme un monument du bon goût et de la libéralité de la population irlandaise.

L'Association médicale de la Puissance et celle des dentistes ont tenu, pendant plusieurs jours, des séances où ont été débattues des questions d'un intérêt élevé et pratique. Puissent-elles réussir dans leurs nobles efforts pour élever leurs professions à la hauteur de leur noble mission, par le service du public, par le respect d'elles-mêmes et surtout par cet éclat du savoir et du talent résultant d'épreuves et d'études sérieuses, pouvant seules leur conserver la confiance et le respect dont elles sont dignes !

Les idées se brouillent à la Nouvelle-Ecosse et le vertige commence à tourner les têtes de nos fiers Ecossais. Ils ne veulent décidément point de l'Union, et ils en demandent le rappel; ils nous menaçent, en cas de refus, de se donner aux Etats-Unis. A quoi aboutira cette tempête; aboutira-t-elle à une nouvelle guerre d'émancipation, ou s'évanouira-t-elle en vent? Les Ecossais sont opiniâtres comme les rochers de leurs montagnes; nous saurons bientôt le dernier mot, il faut du moins l'espérer.

Les plus tristes nouvelles nous sont venues d'Iberville où le feu a passé sur les bois et les champs et dévoré les granges et les habitations sur l'espace d'un mille.

Le même fléau a réduit les colons de la Rivière-Rouge à la famine. L'incendie a peu épargné dans les prairies et les champs, et ce qu'il a épargné a été dévoré par des nuées de sauterelles qui sont venues s'abattre sur le pays. Pour comble de calamité, la chasse a complètement manqué et les chasseurs sont revenus au village exténués de fatigue et mourant de faim. Mgr. de Saint-Boniface, en ce moment, fait entendre le cri de détresse et fait appel à la pitié et à l'assistance de toutes les âmes charitables en Canada.

II.

Rome demeure tranquille, malgré les agitations de la Révolution autour des Etats Pontificaux; la France veille sur le domaine de Saint Pierre et le gouvernement pontifical se tient sur ses gardes.

Les correspondances d'Italie insistent, en effet, sur deux faits incontestables ; le premier c'est que la Révolution prépare une revanche de Mentana, le second c'est qu'à Rome tous les projets sont connus et qu'on veut les déjouer. En conséquence, le Cardinal Antonelli, d'accord avec le général Dumont, fait armer les fortifications de la ville de pièces du plus gros calibre.

La Chambre apostolique a publié le recensement de Rome pour 1868. La population totale est de 201,183 habitants; dont 107,560 hommes sur lesquels on compte 6,319 ecclésiastiques. Mgr. Lavigerie, archevêque d'Alger, a passé la fin de juillet à Rome et a eu l'honneur de rendre compte à Sa Sainteté de l'état de son grand diocèse.

Il a exposé la situation des œuvres entreprises, des orphelinats, des maisons de veuves et des hospices de vieillards, toutes œuvres placées sous la conduite des prêtres, des ordres religieux et des sœurs.

Comme si ce n'était point assez de ce vaste diocèse d'Alger, où la moisson du Seigneur est à la fois si abondante et si difficile, le pape a confié à Mgr. Lavigerie un territoire de vingt-cinq mille lieues carrées, un territoire grand comme l'Europe, qui comprend le Touarik, le Sahara et tout l'intérieur de l'Afrique jusqu'au Sénégal. Là vivent ignorées des peuplades jadis chrétiennes, que l'islamisme vainqueur a refoulées. On sait qu'elles retiennent quelque chose de la foi antique, qu'elles ont en usage la croix, ne se gouvernent point d'après le Koran et sont monogames. Il s'agit de les réveiller de leur long sommeil.

Le Saint Père vient de créer Baron, M. le grand Commandeur Visconti, pour les éminents services qu'il a rendus à la science et aux arts par les récentes découvertes d'amas de marbres précieux entassés pendant des siècles, par les Empereurs romains et dont on ne soupçonnait pas l'existence ; cette faveur accordée à l'illustre archéologue qui vient d'enrichir la Ville de Rome d'une manière si imprévue, montre l'état que Sa Sainteté sait faire des hommes qui font la gloire de son Pontificat. Cette gloire

en effet ne ressort pas seulement des luttes et des triomphes de la Papauté mais aussi de l'impulsion que Pie IX comme tous ses prédécesseurs ont su donner aux nobles industries, aux arts, aux sciences et aux lettres.

Sur l'ordre de S. Em. le cardinal vicaire, une commission de la sainte congrégation des rites, assistée par des médecins, a procédé, le 1er août, à la reconnaissance du corps de la vénérable Anne-Maria Taïgi, morte en 1837, et qui, après avoir demeuré dix-sept ans au cimetière, fut transférée à Sainte-Marie *della Pace* et de là à Saint-Chrysogone. La bière, qui a séjourné si longtemps dans des lieux humides, était à l'intérieur recouverte d'une sorte de mousse blanche ; mais quand le corps a été retiré, il est apparu dans un état de conservation extraordinaire : les vêtements eux-mêmes étaient intacts. Exposés dans une salle contiguë à la chapelle du Saint-Sacrement, dans laquelle ils doivent être bientôt placés, les précieux restes de la vénérable ont reçu les hommages d'une multitude immense de peuple, et l'on dit que la ferveur, l'enthousiasme de cette multitude ont obtenu de Dieu, par l'intercession d'Anna Maria Taïgi des grâces nombreuses, grâces sur lesquelles il ne nous appartient pas de devancer les décisions de l'Eglise.

La fête de l'Empereur des Français a été célébrée à Rome avec beaucoup d'éclat. Une messe solennelle suivie d'un *Te Deum* a été chantée à l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. Mgr Marinelli, sacriste de Sa Sainteté et évêque de Porphyre, officiait en cette circonstance. On remarquait dans l'assistance le comte de Sartiges, ambassadeur de France, et tout le personnel de l'ambassade, les pensionnaires de l'Académie de France, le Colonel d'Argy à la tête de l'Etat-Major de la légion romaine, et un grand nonbre de Français et d'étrangers de distinction.

A Civita-Vecchia les fêtes ont été également brillantes. A sa table, le général Dumont réunissait Mgr. le Délégat, les autorités de la ville et les officiers du corps d'occupation et des corps pontificaux. Les toasts portés à sa Majesté l'Empereur et à Sa Sainteté le Pape ont été accueillis par de chaleureuses acclamations.

Une œuvre remarquable et qui fera un légitime honneur au règne de Pie IX, c'est le dessèchement du marais d'Ostie, l'un des plus terribles éléments de la *malaria*, cette trop célèbre épidémie endémique qui arracha jadis à Pierre Damiens l'imprécation suivante : *Roma vorax hominum* " Rome qui dévore les hommes."

Le desséchement, commencé le 17 mai dernier, touche à sa fin : jusqu'à ce jour, deux millions sept cent mille mètres cubes d'eau croupie, infecte, pestilentielle, se sont écoulés dans la mer, le reste aura disparu dans peu, et à la place de ces marais empoisonnés dont on ne pouvait s'approcher sans danger, apparaîtront bientôt des champs que la charrue du paysan aura couverts de riches moissons.

On raconte un nouveau trait de cette bonté enjouée et familière par laquelle Pie IX a le secret de ravir tous les cœurs.

A Grotta-Ferrata, parmi les officiers qui entouraient le saint-père se trouvait M. Jacques d'Arcy, un des plus brillants capitaines de zouaves. Pie IX lui a demandé combien d'hommes il avait amenés de Rome, et le capitaine ayant répondu : " Cent quarante-huit ", le pape a dit en riant : " Il n'y a que cent cigares dans une boite. Il vous faut donc deux de ces boites, les voilà ! " Puis il a voulu que les officiers prissent des bouteilles de vieux vin de Tusculum qu'on avait apportées.

Le 21 juillet, Pie IX donnait de sa bonté et de la gaieté de son caractère un second témoignage, et cette fois ce sont nos braves enfants du Canada qui en étaient l'objet.

Le troisième et quatrième détachements de Zouaves Canadiens ont été ce jour admis à l'audience du Saint-Père qui a bien voulu passer une heure entière dans leur compagnie : il les promena dans les jardins du Vatican, il leur distribua de sa main libérale des bouquets de fleurs cueillies dans ses plates bandes, des oranges et des médailles, et la distribution terminée, il leur dit :

" Maintenant, mes enfants, je vais vous bénir et la bénédiction que je vais vous donner sera pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. Cette bénédiction vous accompagnera dans les dangers de la vie, au moment extrême, et sera pour vous tous un gage de bénédiction pour la vie future." *

La foule s'agenouilla émue, respectueuse et recueillie et la bénédiction du Saint Pontife qui préside aux destinées de l'Eglise de Jésus-Christ descendit sur eux et sur leur famille et sur leur patrie bien-aimée.

Au sérieux de cette scène touchante succéda le comique d'une scène d'un autre genre.

Les jeunes volontaires debout, le Saint Père s'informa de chacun de sa famille, de son diocèse, adressant à tous des paroles encourageantes et agréables. Puis la promenade recommença à travers les allées du jardin sous l'ombre odorante des citronniers et des orangers. Quand tout fut visité, le Saint-Père alla s'asseoir sous une arcade dans l'un des angles du jardin, le colonel d'Allet était à ses côtés, les Prélats et les Zouaves formaient couronne autour de Sa Sainteté.

En face de cette arcade est construit sous terre un jet d'eau dont le ressort secret était sous la main de Pie IX. Sur l'invitation d'un des Prélats qui leur désignait cet endroit comme objet de curiosité, les Zouaves s'y précipitèrent au pas de charge, mais au moment où ils mirent le pied sur ce sol trompeur, mille gerbes d'eau retombant en pluie abondante jaillirent de terre, les enveloppèrent, et nos Zouaves surpris, trempés, inondés, de se sauver à toutes jambes, aux éclats d'une hilarité générale à laquelle le Saint-Père prit part le premier, et se tournant vers le colonel

* *L'Union des Cantons de l'Est.*

d'Allet : " Voilà de fameux soldats que vous présentez, Colonel, ils tremblent devant la pluie."

" Sans doute, Saint-Père, répondit en souriant le Colonel, mais il ne trembleront pas devant le plomb, laissez venir l'ennemi."

Une dernière bénédiction couronna cette agréable audience dont le souvenir vivra autant que la vie dans les cœurs de tous ceux qui en ont été l'objet.

III.

Les esprits se préoccupent beaucoup de savoir si la guerre sera déclarée à la Prusse. La France est de deux ans en avant pour les préparatifs, et le Maréchal Niel trouve toujours que les *Chassepots font merveille*. Aussi les plus pressés annoncent-ils l'ouverture des hostilités vers la fin de ce mois ou au commencement du prochain. Les gens du métier prétendent que ce ne sera que l'affaire d'un mois, toujours est-il que les provocations de la Prusse sont fort irritantes, et que la position devient de plus en plus tendue.

On a parlé beaucoup d'une alliance douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande ; ce serait battre la Prusse avec ses propres armes en opposant la Confédération de l'Ouest à la Confédération du Nord. La Russie et l'Angleterre ne s'y opposeraient pas à moins d'une guerre européenne. Fondé ou non, ce projet serait d'une habile politique en couvrant au Nord les frontières françaises par une ceinture d'alliés. C'est le point le plus faible du territoire, et quoique garni de forts et d'une *barrière de fer*, il ouvre cependant sept vallées aux invasions, et c'est presque toujours par ce chemin que les ennemis ont envahi le territoire français depuis les barbares jusqu'aux alliés de 1815.

La session du Corps Législatif et du Sénat Français s'est close sans avoir tranché les grandes questions de liberté qui y ont été agitées : question de liberté dans l'enseignement supérieur qu'ont réclamée les catholiques : question de liberté dans l'exercice des droits politiques, civils et commerciaux contre le monopole desquels réclament les provinces, en demandant la décentralisation : question de la liberté de l'Apostolat que réclame le clergé d'Algérie contre le despotisme du sabre qui commande et ne civilise pas. En France comme en Angleterre, en Autriche comme en Italie, en Europe comme en Asie, c'est la question religieuse qui s'agite, qui devient la première et presque l'unique question de notre siècle.

C'est elle qui a conduit le drapeau de la France au Liban, et jusque sur la terre de Cochinchine et de Corée, et qui bientôt le conduira peut-être au Japon, avec celui de toutes les puissances civilisées pour protester contre les nouveaux édits de proscription lancés contre les chrétiens par le gouvernement japonais.

Ainsi dans le monde entier, la question religieuse agite profondément les esprits. C'est elle qui occupe " la presse et les gouvernements principalement au sujet de Rome, de l'indépendance de la papauté, de la liberté de l'Eglise et du prochain concile œcuménique.

" C'est elle qui remue jusqu'au fond de ses entrailles la vieille Angleterre, au sujet de l'abolition de l'Eglise Anglicane en Irlande, du rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique et de la conversion au catholicisme du tiers de ce royaume de la Grande-Bretagne où naguère il était défendu, sous peine de mort, d'offrir le saint sacrifice.

" C'est elle qui plane en ce moment sur les destinées de la nouvelle Autriche, et se discute entre elle et Rome à propos des récentes lois sur l'enseignement et le mariage civil.

" C'est elle qui divise toute l'Allemagne, ici sous la forme des fêtes de Worms et de Constance en l'honneur de Luther et de Jean Huss ; là, sous celle de l'immense mouvement populaire et démocratique qui rétablit universellement l'observation du dimanche ; plus loin, dans le fond même de la rivalité entre l'Autriche et la Prusse.

" C'est elle qui se débat entre la Pologne catholique et la Russie schismatique, qui a juré d'exterminer la foi et la nationalité de ce peuple martyr.

" C'est elle qui se pose, se discute et combat sous tant de formes diverses en Italie, en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Portugal, en Hollande, en Prusse, en Danemark, en Suède, en Norwège, en Turquie, dans le Liban, à Jérusalem, en Orient, on peut dire partout....

" Le catholicisme en apparence écrasé à la fin du dernier siècle, a repris une puissance plus considérable que jamais en France, en Allemagne et dans le reste de l'Europe, conquis une grande partie de l'Angleterre et des Etats-Unis, pris sur tous les points du globe et jusque dans les contrées les plus lointaines, possession d'une multitude innombrable d'âmes, et est devenu l'axe autour duquel gravitent maintenant tous les grands problèmes sociaux, politiques et économiques.

" C'est à lui de les résoudre, en les ramenant aux principes immuables de l'ordre supérieur et divin, aux règles inflexibles de cette morale qui est la loi universelle de l'humanité." (*)

Ces difficultés du dehors et de l'intérieur n'empêchent cependant point la France de continuer et d'étendre son protectorat sur les chrétiens d'Orient et en particulier sur les Saints-Lieux, héritage qui lui est demeuré depuis les Croisades. On lit dans la *Terre-Sainte :*

" La France catholique récupère quelques *Saints-Lieux*.... C'est le Sultan qui, après la guerre de Crimée, a fait don à Napoléon III du Sanctuaire de Sainte-Anne : c'est Ismaïl Pacha, vice-roi d'Egypte, qui a fait don à l'impératrice Eugénie de l'arbre et du jardin de Marie *Matarieh* à Héliopolis, lieu du repos de la Sainte-Famille en Egypte ; c'est M. de Lesseps qui, sur le canal de Suez, a relevé le sanctuaire où s'arrêtèrent Jésus, Marie, Joseph, lorsque fuyant les sicaires d'Hérode, ils pénétrèrent en Egypte ; c'est madame la princesse de la Tour d'Auvergne qui donne au gouvernement français le terrain qu'elle a acquis et le sanctuaire qu'elle élève sur l'emplacement où Notre Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné le *Pater noster :* c'est madame de Nicolaï qui a donné à nos franciscaines Emmaüs et la maison de Marthe et Marie ; enfin nous apprenons que le lieu appelé *Maison de Marie*, sur le mont Sion, près le cénacle, est acquis par un français."

La France, en outre, possède en commun avec l'Espagne et l'Italie quatre couvents : celui de Saint-Sauveur, du Saint-Sépulcre, de Bethléem et de Nazareth.

IV.

En Angleterre la chambre des lords s'est séparée, par vote, de l'opinion générale de la chambre des communes. Soutenu par le comte Russell,

(*) Chevé.

combattu par lord Cairns, chancelier, le bill relatif à la suppression de l'Eglise établie d'Irlande a été repoussé par une majorité de quatre-vingt-quinze voix. Il faut regretter une semblable décision, qui, pour quelque temps du moins, rend utiles les généreuses résolutions de la chambre des communes. Il était à peu près certain que les pairs d'Angleterre n'accepteraient pas le nouveau projet de loi ; ces aveugles défenseurs d'injustes privilèges ont manqué de sagesse et de courage, et, dans la crainte de créer des embarras au ministère, ils ont approuvé des iniquités dont la chambre des communes demandait la réparation. Mais l'Eglise officielle d'Irlande n'en demeure pas moins condamnée solennellement par l'opinion publique, et la résistance obstinée des lords sera impuissante à retarder sa chute. Quoiqu'on fasse, cette grave question ne peut être abandonnée ; elle sera débattue de nouveau, et un jour, dans six mois, peut-être un an, il faudra bien tenir un compte sérieux des vœux si légitimes des représentants de la nation.

Des nouvelles récentes nous confirment pleinement dans cette conviction. Le correspondant de l'*Univers*, M. A. Lacordaire, nous apprend que le vote de la chambre haute a soulevé l'indignation *non-seulement dans la presse catholique, mais encore parmi les journaux indépendants.* Un patriote italien assistait à la séance, accompagné d'un membre de la chambre des communes. En apprenant quelle avait été la résolution de la haute assemblée, il n'a pu s'empêcher de manifester son étonnement ; il a déclaré qu'il ne comprenait pas comment ces mêmes lords et ces mêmes évêques de l'Eglise protestante pouvaient, en Irlande, pays presque entièrement catholique, maintenir des établissements religieux protestants, eux qui avaient applaudi si volontiers à la spoliation de l'Eglise en Italie, où cependant toute la population est catholique. On nous raconte aussi quelles ont été les réflexions qu'a faites à ce sujet un Turc d'un certain rang : " Que diraient les Européens, n'a-t-il pu s'empêcher de s'écrier, si nous musulmans nous faisions pour une province chrétienne de la Turquie ce que les pairs d'Angleterre viennent de faire pour l'Irlande ?" Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. On avouera qu'il n'est pas fort honorable pour un parlement anglais de s'attirer de semblables leçons de la part d'un mahométan et d'un garibaldien.

De son côté, la chambre des communes ne se laisse pas arrêter par les obstacles qu'on lui oppose ; elle continue de marcher résolûment dans la voie qu'elle a choisie, et, au nom de la justice et du droit, elle demande que catholiques et protestants, dissidents ou orthodoxes, soient traités en Angleterre avec la même égalité. A une majorité de 58 voix elle a voté un bill présenté par M. Coleridge et destiné à ouvrir l'accès des chaires des universités d'Oxford et de Cambridge à tous les gradués, quelle que soit la religion qu'ils professent.

" A l'étranger, on soupçonne peu d'étranges anomalies qui vivent encore dans la libre Angleterre. Ainsi, ceux qu'on y appelle les dissidents peuvent bien faire leurs études dans les deux grandes universités anglaises et arriver à tous les grades que ces facultés confèrent ; mais personne ne peut occuper une chaire dans l'une de ces universités, à moins qu'il n'appartienne à la religion de l'Etat."

Voilà la situation regrettable que M. Coleridge a voulu faire disparaître ; la plupart de ses collègues ont compris la justice de cette réclamation et n'ont pas craint d'appuyer sa demande de leur vote. La chambre des com-

munes a voté ce bill. Seulement, c'est là encore un projet de loi réduit à néant par la chambre des lords. Ceux-ci, pour la plupart, ne veulent rien changer à l'ancien état de choses, et, dans la crainte de paraître novateurs, ils refusent de réparer les torts commis autrefois par le gouvernement. Résistance vaine toutefois, nous l'espérons, et qui sera brisée bientôt par la force des choses.

Dans la séance du 30 juin, la chambre des communes a poursuivi sa politique sagement libérale, la seule qui convienne à l'Angleterre et qui puisse assurer chez elle le règne du bon ordre et de la paix. Les membres de cette chambre, dont le plus grand nombre est protestant, on le sait, viennent de faire preuve de justice à l'égard des aumôniers catholiques chargés de visiter dans les prisons leurs coreligionnaires. Un catholique, M. Maguire, s'est plaint des difficultés que les aumôniers rencontraient à ce sujet de la part des autorités locales. Il a proposé à la chambre d'adopter une résolution déclarant " qu'il est nécessaire que les autorités préposées aux prisons soient contraintes par la loi à pourvoir également à l'instruction religieuse et au culte des prisonniers catholiques." Lord Howard a appuyé la résolution. Le ministre de l'intérieur, M. Gathorne Hardy, a repoussé cette demande, sous prétexte qu'elle n'était pas présentée dans la forme législative; mais il a affirmé que la situation s'améliorait tous les jours davantage, et il a déclaré que c'était entraver la marche de ces améliorations que d'appuyer cette proposition. M. Chichester Fortescuë a soutenu les droits des catholiques: " Les prisonniers catholiques romains, a-t-il dit, ne demandent que ce qui leur est dû. L'autorisation accordée aux prêtres catholiques romains pour visiter les prisonniers ne pourrait avoir qu'un bon résultat; j'espère que dans toutes les prisons, protestants et catholiques pourront désormais librement suivre leur culte."

Aucun député ne s'est élevé contre ces principes et n'a attaqué ces déclarations: aussi peut-on compter que les prisonniers finiront par obtenir le plein exercice d'un droit trop souvent contesté.

D'ailleurs, une multitude de faits prouve que le fanatisme protestant s'affaiblit de plus en plus en Angleterre; à mesure que le feu des passions s'éteindra, il faut croire qu'on écoutera davantage la voix de la raison. Tandis que la chambre des communes prenait elle-même la défense des intérêts catholiques, on a vu le prince et la princesse de Galles visiter l'université de Dublin et faire le plus gracieux accueil au cardinal Cullen, archevêque de la capitale de l'Irlande. Peu de temps après, on a vu Mgr. Manning, archevêque de Westminster, assister à la cérémonie présidée par la reine d'Angleterre, lors de la pose de la première pierre de l'hôpital Saint Thomas. Ce jour-là, on a pu être témoin d'un spectacle tout nouveau en Angleterre, spectacle qui n'eût pas été possible il y a quelques années à peine: on a vu, réunis sur la même estrade, dans un but commun de charité, l'évêque protestant de Londres et l'archevêque catholique de Westminster. Tels sont les progrès accomplis dans ces derniers temps: aussi, quand on compare la situation d'autrefois avec celle que nous voyons aujourd'hui en Angleterre, malgré soi on est rempli des meilleures espé rances. La chambre des lords, cette assemblée qui représente le viei esprit anglais, avec ses préjugés et ses rancunes à l'égard des catholiques, sera obligée de céder malgré ses plus amères répugnances, et, tôt ou tard, sera entraînée par le courant général de l'opinion publique.

Depuis que la chambre des lords a repoussé le bill relatif à la suppres-

sion de l'Eglise établie d'Irlande, on continue de s'occuper de cette importante question religieuse. On n'en parle plus au parlement, dont la session est close; mais, en revanche, dans les districts et les comtés, dans les divers collèges électoraux, c'est le débat soulevé par M. Gladstone qui donne lieu aux plus vives discussions. Adversaires ou partisans du bill de réforme, tous se préparent à la lutte avec résolution, et, pour arriver à leur but, ne négligent aucunes précautions.

M. Disraeli et ses amis se montrent fort peu scrupuleux sur l'emploi des armes dont ils peuvent se servir pour assurer leur triomphe. "Le mois dernier encore, le *Globe*, organe ministériel bien avoué, poussait une charge à fond de train contre Mgr Manning et contre le clergé catholique tout entier."

Le correspondant de l'*Univers*, M. A Lacordaire, nous donne à ce sujet bon nombre d'autres détails, qui méritent d'être signalés. Il ne suffit pas que le premier ministre ou les articles de son journal se prononcent en faveur du maintien de l'Eglise anglicane, les ministres se font entendre du haut de la chair et essayent de soutenir M. Disraeli, dont ils citent les propres paroles dans le cours de leurs sermons.

C'est ce qu'a fait un ministre appartenant à l'aristocratie, le révérend H. W. Bertie. Il a pris pour texte de son sermon les paroles suivantes du prophète Malachie : "L'homme pillera-t-il Dieu ? Pourquoi me pillez-vous ? Et vous dites : En quoi vous avons-nous pillé ? Dans les dîmes et les offrandes. Vous êtes maudits de malédictions, et vous me pillez, vous, toute la nation." (Ch. III, 8 et 9.)

Dans tout le cours de son sermon, l'orateur s'est montré d'une violence excessive, telle que, si on en croit M. A. Lacordaire, Murphy lui-même, l'implacable agitateur, n'a jamais poussé les choses aussi loin que le révérend M. Bertie. "Ce qu'il y a de plus fort, ajoute avec raison le correspondant de l'*Univers*, c'est de vouloir nous accuser de voler les dîmes et les offrandes à ces ministres anglicans qui, il y a quelques années encore, parcouraient les campagnes avec des troupes pour les appuyer, comme à Bathcormas, et faisaient massacrer sans pitié, les paysans catholiques que la misère empêchait de solder leurs redevances.

Mais ce n'est pas tout encore : ceux qui s'appellent les conservateurs répandent à dessein de faux bruits capables de nuire à la cause que défend si généreusement M. Gladstone. Ainsi, voici ce qu'on raconte d'un certain M. Mainwaring, qui prépare son élection, soutenue par les conservateurs, dans le Denbighshirg, qui n'a jamais envoyé que des libéraux au parlement. Il a eu l'audace de publier, comme venant de source ministérielle, que M. Gladstone se repentait d'avoir donné son appui aux catholiques. "En présence de ces assertions reitérées, le chef de l'opposition a été obligé de donner le démenti le plus formel à ce candidat peu scrupuleux."

Cependant, quels que soient les obstacles que l'on veut opposer au développement de la religion en Angleterre, le nombre des fidèles augmente avec une telle rapidité que les anciennes chapelles deviennent trop petites et que l'on est obligé de construire des églises véritables. Le mois dernier, on inaugurait à Richmond une église placée sous l'invocation de saint Joseph et de saint François-Xavier. Bien que Richmond soit à une grande distance de Londres, à 250 milles, Mgr Manning, dont la faible santé n'arrête pas le zèle, a voulu présider la cérémonie. La messe pontificale a été

célébrée par Mgr Robert Corathwaite, évêque de Beverley. Après la messe, à laquelle assistaient un nombreux clergé et bon nombre de pères jésuites, sous la direction du provincial de l'ordre, le R. P. A. Weld, Mgr Manning a pris la parole pour rassurer les fidèles et les prémunir contre les craintes exagérées qu'a fait naître chez quelques-uns les principes de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il a dit que tous ceux qui avaient réellement la foi devaient, au contraire, se réjouir de voir la question définitivement tranchée. Mgr Manning a terminé en disant que la main de celui qui, pendant dix-huit siècles et demi, avait su conduire sa barque sur une mer en courroux, saurait bien encore la diriger au milieu des orages que l'avenir pouvait lui réserver.

V.

L'Europe n'aura plus bientôt de royaume, mais elle n'aura que des empires. Elle a l'empire de Russie, l'empire d'Autriche, l'empire Français et voilà que M. Bismark, par ses journaux officiels, la menace de l'empire d'Allemagne.

Mais la Prusse joue mauvais jeu ; ce n'est pas le vieil empire de Charlemagne reconstitué d'après l'idée chrétienne qu'elle essaie de ressusciter, mais un empire nouveau reconstitué d'après les idées modernes et avec le concours de la Révolution qu'elle fomente dans toute l'Europe, en Espagne comme en Italie et sur les bords du Danube. Les faits que nous allons raconter le prouveront suffisamment.

La révolte des Bulgares a fait rallumer la Question d'Orient ; le fait a été pris au sérieux à Constantinople et à Saint Pétersbourg où l'on doit être fort bien renseigné. Les bandes qui ont violé le territoire turc se sont organisées en Roumanie, et toutes les protestations attardées du gouvernement de Bucharest ne prouvent pas qu'il n'a pas été complice complaisant de cette violation des traités et du droit international. Cependant le gouvernement roumain n'aurait jamais pris sur lui cette responsabilité s'il ne s'était senti secrètement appuyé par la Russie et la Prusse. On a voulu *engager l'affaire* ou tout au moins *sonder le terrain*. L'affaire n'a pas réussi, grâce à l'activité et à l'énergie avec lesquelles la Porte a arrêté l'invasion : il n'en reste pas moins évident pour les hommes publics que là il y a eu un indice de l'alliance Prusso-Russe. Le Czar veut Constantinople et de toutes manières cherche à intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie ; le roi Guillaume se sent vieux et ne veut pas mourir avant d'avoir essayé la couronne impériale de Charlemagne dont on vient d'inaugurer la statue.

Le ton des journaux prussiens le proclament assez haut, ils ne cessent de répéter qu'il faut que le *Grand œuvre national* s'achève et ne soit pas arrêté dans *ses progrès*. Quand on parle sur ce ton, c'est que l'on se sent prêt à agir ou résolu à le faire.

Pendant que l'Empire d'Allemagne essaie de faire son chemin, le socialisme en sape déjà les bases ; plus de 10,000 ouvriers se sont assemblés, et ont lancé un manifeste qui renverse toutes les lois de l'état social et où ils s'attaquent à la foi au *Clergé*, à la *Noblesse*, à la *Bourgeoisie*, repoussant et la religion, et la propriété et le *capital ou le travail*. Tels sont les fruits de l'appui que le Cabinet Prussien a demandé à la démagogie, pour satisfaire son ambition et réaliser ses projets d'anéantissement contre l'Atriche.

Si jusqu'ici on avait pu douter des intentions de la Prusse, la correspondance d'Usedom, publiée par l'indiscrétion du Général La Marmora, a du ouvrir les yeux du Cabinet de Vienne. L'empereur en a été vivement affecté et dans un mouvement légitime d'indignation il a voulu assister aux fêtes du tir national allemand, dont la portée politique n'échappe à aucun homme d'état et où le Cabinet prussien a du voir, non sans émotion, une énergique protestation contre ses prétentions à la domination universelle sur les peuples germains. Le plus triste dans ces démonstrations, c'est qu'elles ne sont pas seulement une manifestation anti-Borussienne, mais aussi une manifestation anti-Chrétienne : l'Allemagne socialiste, qui penchait vers la Prusse, lorsque l'Autriche était le porte-enseigne du Catholicisme en Allemagne, revient aujourd'hui à l'Autriche régénérée par le Juif de Beust, et vient prêter son appui au gouvernement qui vient de résister ouvertement au Saint-Siége.

"Il est certes profondément triste, remarque M. E. Veuillot, de voir l'empire d'Autriche s'écrouler, et surtout, s'écrouler en ennemi de l'Eglise. Quelle fin pour l'Empire Apostolique ! et quelle fin pour son dernier chef! Et ce souverain qui laisse tout faire contre lui et contre Dieu, est personnellement plein d'honnêtes intentions. Il veut rester chrétien, et l'on assure qu'il est pieux, que penser alors de son caractère ! On prétend l'excuser en disant qu'il est souverain constitutionnel et ne peut plus rien. Le souverain constitutionnel peut toujours dire non, et si François-Joseph avait su prononcer cette parole, l'empereur et le chétien s'en seraient bien trouvés. Ceux qui en douteraient, doivent au moins nous accorder que l'empereur n'y aurait rien perdu puisqu'en suivant la voie contraire il arrive à perdre tout. L'avenir même ne lui ménagera pas de compensations. Les couronnes que l'on défend peuvent être reconquises, celles que le souverain laisse tomber sans lutte, sans gloire, sont brisées pour toujours ; pourquoi se dévouerait-on au prince qui s'abondonne, comment pourrait-on compter sur lui ?

"Ce pauvre empire d'Autriche s'en va par morceaux, la Bohême et la Galicie réclament leur nationalité comme la Hongrie ; les Italiens de Trieste veulent être remis à leurs frères de la Vénétie. Les rigueurs de M. de Beust ne calmeront pas les esprits et l'on a trop accordé aux Hongrois pour refuser aux Tschèques, aux Polonais et aux Italiens s'ils se sentent assez forts pour intimider un gouvernement faible. On a construit l'Etat Austro-Hongrois, il le faudra reconstruire sous ce nouveau titre Austro-Hongro-Tschèque, etc.

"Cet écroulement général de l'empire n'atteint pas l'Eglise d'Autriche ; elle gagne en énergie dans ses propres rangs et en enfluence sur les populations, tout ce qu'elle perd du côté de l'Etat. Les lois faites contre elle entraveront sa marche, sans doute ; mais l'union plus complète du clergé, le zèle plus chaleureux des fidèles lui obtiendront de sérieuses compensations ; elle sera mieux préparée à la situation nouvelle que le Concile va règler. Les restes de Joséphisme que n'avait pu détruire le concordat tomberont sous les coups de la persécution. Cette fois encore les desseins de l'ennemi auront été déjoués.

"L'Episcopat Autrichien remplit avec un grand courage et une grande dignité la triste et rude tâche que les évènements lui ont imposée. Sa fermeté vis-à-vis du pouvoir n'entame en rien son respect traditionnel pour le souverain. Il résiste au gouvernement et s'efforce de ne pas blesser

l'empereur. Puisse François Joseph comprendre ce langage et cette attitude" (1).

Nous disions toute à l'heure que la Prusse agitait secrètement l'Europe, dans la prévision d'une guerre avec la France, et afin de l'entourer d'Etats en révolution et de la priver de tout allié. Les nouvelles d'Espagne nous en apportent une nouvelle preuve.

Une révolution, dont les promoteurs ne sont pas encore complètement connus, a manqué d'éclater en Espagne. On en est encore aux conjectures, mais les faits ont indiqué d'une manière à peu près certaine la nature et l'importance du mouvement qui s'organisait. Un rapprochement était intervenu entre toutes les nuances de l'opposition, et l'insurrection avait, dit-on, pour plan de se grouper autour du duc de Montpensier, soit pour le proclamer régent pendant la minorité du prince des Asturies, soit pour le fair asseoir sur le trône d'Isabelle.

On prétend que le duc de Montpensier avait reçu pour l'exécution de ces projets des sommes importantes du gouvernement prussien, en échange de la promesse d'une neutralité absolue dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

Cette conspiration ou ce mouvement révolutionnaire parait aussi avoir eu des ramifications en Italie. Le gouvernement espagnol, dès qu'il eut acquis la preuve que les enrôlements qui avaient lieu presque publiquement en Italie au nom de Mazzini et de Garibaldi et que les dépôts d'armes qui s'accumulaient sur les côtes napolitaines avaient pour destination la Catalogne, agit avec une grande énergie. Tous les chefs les plus considérables du parti progressiste et de l'union libérale furent arrêtés dans la même nuit, et le duc de Montpensier, ainsi que l'infante sœur de la reine Isabelle, reçurent l'ordre de sortir du royaume.

Des renseignements plus positifs n'ayant pas encore été livrés à la publicité, il n'est guère possible de pouvoir tirer des conclusions très-certaines au sujet de cette conspiration, dont les suites eussent pu être si graves pour la tranquillité de l'Europe ; mais il n'est pas possible de douter, en présence du meurtre du prince Michel de Servie il y a un mois, de cette tentative avortée en Espagne, qu'il n'y ait quelque part un foyer révolutionnaire qui cherche à jeter le désordre et la guerre en Europe, et qui ne soit à l'affût de toutes les occasions pour chercher à renverser les institutions religieuses et conservatrices auxquelles le vieux continent doit sa civilisation. C'est toujours contre Rome, en définitive, que cherchent à aboutir la rage et la haine de la révolution. Ne pouvant, jusqu'à présent, réussir à ébranler cette assise éternelle, contre laquelle les fureurs de l'enfer ne prévaudront jamais, elle cherche, en détruisant successivement tous ses étais terrestres, à donner un démenti à la parole divine. Si nous ne doutons pas du résultat final, nous ne pouvons affirmer que l'Europe, si profondément troublée, ne puisse avoir à traverser des jours de honte et de terreur ; mais il faut espérer que les gouvernements sauront enfin, en présence des révélations qui commencent à éclater, s'unir pour combattre ces révolutions cosmopolites dont le centre de ralliement est actuellement en Italie, et qu'il ne suffira pas de paralyser mais qu'il faudra se décider à détruire.

---

(1) E. Veuillot.

VI.

Le 40ème Congrès américain a clos ses séances après huit mois complets de travaux qui se résument, à peu de détails près, dans les querelles entre les Chambres et le Président, qui se sont terminées à la honte du Congrès par le procès intenté au pouvoir exécutif et par l'acquittement de M. Johnson. Ce procès n'a pas coûté moins d'un million, il a agité le pays, ébranlé la confiance publique et menacé l'ordre intérieur, il ne pouvait produire aucun résultat avantageux.

Les lois de reconstruction n'ont pas été plus avantageuses au pays. Elles ont privé de leurs droits politiques un certain nombre d'Etats du Sud, elles en ont réintégré d'autres sur des bases nouvelles qui n'ont pas obtenues la sanction du peuple, c'est donc un germe de discorde qui demeure, jusqu'au jour où le parti vaincu sera assez fort, pour briser le pouvoir qui leur impose de si lourdes chaînes.

Ajoutez quelques lois de détail avec celle qui règle l'indemnité accordée à la Russie pour la cession du territoire d'Alaska et vous aurez le bilan des œuvres de cette cession du 40ème Congrès qui doit se réunir de nouveau, le 21 Septembre prochain, pour surveiller les élections présidentielles qui commencent au mois d'octobre. En attendant, la dette publique augmente, le crédit diminue, le prix de l'or s'élève, les taxes ne s'abaissent pas, et l'inquiétude s'empare des esprits sérieux qui loin de voir les funestes résultats de la dernière guerre s'effacer avec le temps, sentent au contraire les charges s'alourdir et la situation devenir, chaque jour, plus embarrassante.

La réélection du président des Etats-Unis est en ce moment la grande préoccupation de la république américaine.

Un meeting ou convention immense s'est tenu à New-York, convoqué par les députés auxquels le parti démocratique avait confié le soin de choisir son nouveau candidat à la présidence. Nos lecteurs seront peut-être bien aises de savoir comment se constituent et fonctionnent ces réunions extra-gouvernementales, qui sont un des principaux éléments de la vie publique aux Etats-Unis et qui lui impriment un cachet si particulier.

Chacun des deux grands partis entre lesquels se divise l'opinion publique, avec ses mille nuances, est représenté par un comité central qui siége en permanence, et qui constitue une association libre de particuliers jouissant tous d'une notoriété suffisante et capables de faire accepter leurs inspirations par les journaux et par le public. Le siége du comité démocratique central est à New-York. Dans chacun des autres Etats de l'Union, et généralement dans la capitale de cet Etat, un certain nombre de particuliers, professant les opinions du parti, constituent également un comité d'Etat permanent, qui correspond avec le comité central. Celui-ci, lorsqu'il s'agit de diriger vers un but commun les efforts du parti tout entier, lorsqu'il est question, par exemple, comme aujourd'hui, de préparer l'élection du futur président des Etats-Unis, commence par s'entendre avec les comités d'Etat, afin de désigner la ville où chaque Etat enverra ses délégués. Il adresse ensuite aux comités des lettres de convocation fixant l'époque de la réunion. Les comités d'Etat publient ces lettres dans les journaux dont ils disposent, et organisent, dans chacune des circonscriptions électorales de l'Etat, des meetings particuliers auxquels

prennent part tous les électeurs du parti. Ces meetings, après avoir indiqué leurs opinions politiques et désigné le candidat qui leur paraît le mieux y répondre, nomment un délégué auquel incombera le soin de présenter le candidat et de faire prévaloir les opinions dans la convention générale du parti. Chaque Etat envoie autant de délégués à cette convention qu'il nomme de représentants au congrès, tant députés que sénateurs. L'Etat de New-York, ayant trente-huit députés et deux sénateurs au congrès de Washington, a envoyé quarante délégués à la convention démocratique du 4 juillet, de même qu'à la convention républicaine antérieurement tenue à Chicago..

Une fois les délégués des divers Etats en présence, le président du comité central, se conformant à un règlement fixe, désigne un président provisoire. L'assemblée commence immédiatement ses travaux. Elle se partage en bureaux, et après cette première opération elle élit son président définitif. Les divers groupes des délégués de chaque Etat désignent un d'entre eux pour les représenter dans un comité qui rédige le *plat-form* soumis ensuite à l'approbation de l'assemblée : ce *plat-form* est le résumé des opinions du parti tout entier sur chacune des grandes questions politiques en face desquelles se trouve le gouvernement des Etats-Unis, et sur lesquelles le futur président aura plus tard à se prononcer.

Le *plat-form* a d'ailleurs pu être préparé longtemps à l'avance entre les comités d'Etat et grâce à la polémique des journaux. Dès qu'il a été adopté, chacun des membres de l'assemblée vient proposer le nom de son candidat. Ces candidats ont généralement été choisis, avant la réunion, dans les meetings d'Etat et ballottés dans les bureaux de l'assemblée. On s'est entendu pour ne conserver que les noms qui ont chance d'être agréés. Pour être accepté, le candidat, aux termes du règlement, doit réunir la majorité des deux tiers des voix. Enfin, l'usage s'est introduit que lorsqu'un des candidats a obtenu cette majorité et qu'il se trouve définitivement choisi, un des secrétaires du bureau propose de reporter sur son nom l'unanimité des suffrages. C'est ce qui a lieu d'un commun accord, afin de prévenir toute scission ultérieure dans le parti, et pour éviter de perdre des voix lorsque aura lieu l'élection régulière, je dirai officielle.

Toutes ces opérations, fort compliquées, s'accomplissent par les soins des électeurs eux-mêmes, sans aucune intervention du gouvernement. Ce sont les particuliers qui se sont donné ces règlements, grâce auxquels tout se passe dans l'ordre le plus parfait et sans qu'aucun droit soit méconnu.

Les deux candidats à la présidence sont le général Grant présenté par le parti républicain et M. Horatio Seymour, présenté par le parti démocrate. Le général Grant est très-connu par ses services militaires, lors de la guerre de la sécession : M. Horatio Seymour a été deux fois gouverneur de New-York, et il a été à la tête du parti démocrate de cette ville où il est entouré d'une considération méritée. La lutte va s'engager prochainement, mais il est bien difficile de prévoir encore quel est le candidat qui doit l'emporter.

Si l'on veut savoir quelles peuvent être les chances des deux partis, que l'on jette un coup-d'œil sur le tableau suivant publié par le *Sun* :

SEYMOUR.	
Californie	5
Connecticut	6
Delaware	3
Kentucky	11
Maryland	7
New-Jersey	7
New-York	33
Oregon	3
	75

ETATS QUI NE VOTERONT PAS.	
Mississippi	7
Texas	4
Virginie	10
	21

GRANT.	
Alabama	8
Arkansas	5
Floride	3
Illinois	16
Indiana	13
Iowa	3
Kansas	3
Louisiane	7
Maine	7
Massachusetts	12
Michigan	8
Minesota	4
Missouri	11
Nebraska	3
Nevada	3
New-Hampshire	5
North-Caroline	9
South-Caroline	6
Ohio	21
Rhode Island	4
Tennessee	10
Vermont	5
Virginie	5
Wisconsin	8
	184

ETATS DOUTEUX.	
Georgie	9
Pensylvanie	27
	35

RÉCAPITULATION.	
Grant	184
Seymour	75
Douteux	35
Ne votant pas	21

Une difficulté se présente tout naturellement. Qu'arrivera-t-il s'il y a ballottage, et si ce sont les Etats exclus du vote par le Congrès qui donnent la majorité aux démocrates ? Les politiques se préoccupent de cette difficulté, et non sans inquiétude ; car une nouvelle guerre de races et de partis, et cette fois plus menaçante que la première, pourrait en surgir. Ce ne serait plus le Sud combattant contre le Nord, mais le Sud appuyé des démocrates du Nord, de l'Ouest et de l'Est combattant contre les républicains, la guerre des noirs contre les blancs dans le Sud, la guerre des radicaux contre les démocrates dans tous les Etats. La lutte sera donc chaude, et la situation présente de la République voisine présente, en ce moment, un spectacle du plus haut intérêt.

Ce ne sont pas les hommes ni les partis qu'il faut ici considérer, mais bien les idées qu'ils représentent et les conséquences où mènent ces principes.

Les radicaux veulent l'*unification* de tous les Etats, les démocrates en veulent seulement maintenir l'union.

La première pensée des fondateurs de la République américaine a été d'avoir un gouvernement général, qui serait le trait d'union entre tous les Etats particuliers, mais de laisser à chaque Etat son indépendance et la liberté de s'administrer selon ses franchises, le caractère de sa population et ses intérêts locaux. Sous le règne de cette constitution, la République a grandi et les Etats particuliers se sont développés dans leur sphère de liberté, avec une rapidité et une force étonnantes ; voilà pourquoi les démocrates veulent conserver cet ordre de choses qui a fait la grandeur du pays.

Les radicaux n'en veulent plus ; ils veulent un gouvernement uniforme jusque dans ses détails, abolissant les franchises des Etats particuliers, et réaliser une centralisation dont le moindre inconvénient sera de faire peser sur les minorités un despotisme écrasant et sans limites.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

I.

Départ de la recrue pour l'île de Montréal.

Dès que le retour du printemps eut rendu le fleuve de Saint-Laurent navigable, M. de Maisonneuve fit descendre à Saint-Michel les barques qu'on avait construites pendant l'hiver à Sainte-Foy, et on travailla avec tant de diligence à l'embarquement, que toute la recrue partit pour l'île de Montréal le 8 mai de cette année 1642. La flottille se composait d'une pinasse, petit bâtiment à trois mâts, d'une gabare, ou bateau plat, allant aussi à voiles, et de deux barques ou chaloupes. M. de Montmagny, monté dans l'une de ces barques, conduisait lui-même la petite flotte ; plusieurs Pères Jésuites et M. de Puiseaux s'étaient joints aussi à la recrue, ainsi que madame de la Pelterie, qui menait avec elle sa demoiselle de compagnie, Charlotte Barré. On aperçut enfin l'île de Montréal, le 17 mai, après neuf jours de navigation. Dans ce moment, toute la troupe fit retentir les airs de cantiques de reconnaissance envers Dieu, qui l'avait si heureusement conduite à ce terme ; et, ce jour-là, M. de Montmagny, comme représentant la Compagnie de la Nouvelle-France, mit de nouveau M. de Maisonneuve en possession de l'île pour les Associés de Montréal. Le lendemain, avant le jour, on fit voile pour le lieu particulier de cette île, où la recrue devait s'établir, et la flottille se mit à longer le rivage en remontant ainsi le fleuve. " Mademoiselle Mance m'a raconté plusieurs " fois, rapporte, à ce sujet, la sœur Morin, que, le long de la grève, plus " de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées des " fleurs, qui, par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient " un agréable et riant spectacle." Enfin on arriva au lieu déjà choisi par

M. de Maisonneuve, et qu'occupe encore aujourd'hui, en partie, la ville de Montréal ou Villemarie.

II.

Arrivée de la recrue au lieu destiné pour Villemarie.

C'était alors un angle de terre, ou plutôt un triangle, formé d'un côté par le fleuve Saint-Laurent, d'un autre, par une petite rivière qui s'y décharge ; et du côté où ne passaient ni le fleuve ni la rivière, était une terre marécageuse et inaccessible, qui, ayant été desséchée dans la suite, fut connue sous le nom de Saint-Gabriel. Ce lieu, ainsi naturellement environné d'eau, avait paru très-avantageux pour mettre la petite colonie à l'abri des insultes des sauvages ; il était d'ailleurs, très-agréable, la petite rivière dont nous parlons, étant bordée par une prairie remplie d'oiseaux différents entre eux par leurs ramages et leurs couleurs ; enfin c'était le même que Champlain avait surnommé *la Place royale*, et où il avait fait abattre beaucoup d'arbres : ce qui devait y rendre plus facile l'établissement des nouveaux colons. En mettant pied à terre, M. de Maisonneuve se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'offrir à lui, et sa petite troupe ayant imité avec transport cet exemple, tous commencèrent à chanter, dans l'excès de leur joie, des psaumes et des hymnes de reconnaissance, ainsi qu'ils l'avaient fait la veille de ce jour. Comme on arrivait de grand matin, on fut ravi, avant de rien entreprendre dans ce lieu, de pouvoir y célébrer immédiatement le saint Sacrifice ; et afin d'y mettre toute la solennité dont on était capable, on chargea mademoiselle Mance et madame de la Peltrie de parer l'autel, qui fut dressé incontinent. Elles s'acquittèrent l'une et l'autre de ce religieux office avec une joie inexprimable, ne pouvant se lasser de bénir le ciel, qui les avait choisies pour élever de leurs mains le premier autel de cette colonie ; et on eût dit qu'elles s'étaient surpassées elles-mêmes par l'éclat qu'elles surent donner à cette parure et le bon goût qui y présida.

III.

Saint sacrifice et prédication dès le début de Villemarie.

Toutes choses étant ainsi disposées, et les colons réunis autour de l'autel, le P. Vimont entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par toute cette fervente troupe, et commença ensuite la Grand'messe, la première qui eût jamais été célébrée dans ce lieu. Dans l'action même du saint Sacrifice, il adressa aux nouveaux colons ces paroles bien remarquables, que l'événement a justifiées à la lettre : " Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est qu'un grain de sénevé ; mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de

" grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, " oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, " qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie et ne " s'étende de toute part." C'était comme si ce Père eût voulu dire, ajoute M. Dollier de Casson, qui nous a conservé ces paroles : " Le Ciel " ne commence présentement son ouvrage que par une quarantaine d'hommes ; " sachez qu'il a bien d'autres desseins. Vos cœurs ne peuvent suffire pour " lui rendre les louanges qu'il prétend recevoir dans ce lieu ; mais il les " multipliera en remplissant de peuple toute l'étendue de ces contrées dont " nous prenons possession de sa part en lui offrant ce divin Sacrifice."

IV.

Exposition du très-saint Sacrament.

La sainte Messe étant terminée, on plaça avec honneur le très-saint Sacrament sur l'autel, où il demeura exposé tout le long du jour ; et nous devons ajouter que cette première journée tout entière fut consacrée avec raison à des exercices de dévotion, d'actions de grâces et de louanges, envers la personne adorable du Sauveur résidant corporellement dans la sainte Eucharistie. Villemarie n'ayant été entreprise que pour faire connaître et adorer Jésus-Christ, dans un lieu où jusqu'alors il n'avait reçu aucun hommage, il était très-convenable que ce Divin Maître restât ainsi exposé sur son autel, comme pour prendre en personne possession du pays, et que, comme la colonie n'était établie que pour lui procurer des adorateurs, il reçût déjà, dans les honneurs qu'on lui rendit durant tout ce jour, les prémices des hommages que lui offriraient, dans la suite des temps, toutes les âmes appelées à le servir dans cette île. Depuis ce jour mémorable, 18 mai 1642, le très-saint Sacrament a toujours reposé sans aucune interruption à Villemarie avec la décence convenable ; mais comme on ne pouvait au commencement faire brûler une lampe devant le tabernacle, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, d'y suspendre une fiole de verre blanc fin, ou même une sorte de petit lustre environné de réseaux, où étaient renfermées un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées réunies ensemble (*).

(*) Cette particularité étant rapportée par la sœur Morin et par M. Dollier de Casson, qui l'avaient apprise de témoins oculaires, on ne peut raisonnablement la révoquer en doute aujourd'hui. Seulement, il faut conclure de leur récit, que les mouches luisantes dont il est ici parlé et qui répandaient une certaine lueur, même lorsqu'elles étaient immobiles, sont devenues plus rares dans ce pays ; mais qu'autrefois elles y étaient communes, ainsi qu'elles le sont encore, de nos jours, dans d'autres contrées du Canada. Le P. Lejeune, en 1632, en vit, pour la première fois, à Tadoussac, qui répandaient, la nuit, la même clarté. " Tenant une de ces mouches, dit-il, et l'appliquant auprès d'un livre, je lisais fort bien." Elles sont encore aujourd'hui fort communes, en d'autres endroits de l'Amérique, surtout aux Antilles, où les habitants s'en servent pour s'éclairer dans leurs maisons, spécialement les nègres ; et à la lueur de ces mouches, on peut lire durant la nuit, comme on le ferait à la clarté d'une bougie.

V.

Les colons de Montréal s'établissent à l'insu des Iroquois.

Le lendemain de cette cérémonie, on dressa autour de l'autel des tentes ou des pavillons pour se camper, comme le font en Europe les troupes à la guerre ; et ce fut là d'abord, que la petite colonie se logea, pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air, et surtout pour se garantir des pluies, qui furent très-fréquentes et très-abondantes cette année. Ensuite on commença d'abattre des arbres, pour former, tout autour du camp, un retranchement de pieux, avec un fossé de défense : et M. de Maisonneuve, toujours le premier partout, voulut abattre lui-même le premier de ces arbres, disant qu'en sa qualité de Gouverneur, cet honneur devait lui être reservé. Lorsque ce retranchement eut été achevé, M. de Montmagny, qui avait conduit la recrue, retourna à Québec ; tandis que M. de Puiseaux et madame de la Pelterie demeurèrent à Montréal, à la grande satisfaction des pioux colons ; et, en attendant qu'on eût construit une chapelle en menuiserie, on en éleva une en écorce, où l'on plaça le très-saint Sacrement. Durant le reste du printemps, et pendant tout l'été qui suivit, M. de Maisonneuve employa continuellement une partie de ses hommes à transporter à Villemarie, sur ses barques, tout ce qu'il avait laissé d'effets à Saint-Michel et ailleurs ; comme aussi à achever le magasin commencé, dès l'année précédente, à Québec : ce qui le mit dans la nécessité de n'avoir avec lui qu'une vingtaine de soldats à Villemarie. Mais, par une protection particulière de Dieu, les nouveaux colons, pendant tout ce temps, ne furent point aperçus par les Iroquois, qui leur laissèrent ainsi le loisir de s'établir, de se fortifier, et même de se délasser en assurance, à l'ombre des grands arbres dont la prairie voisine se trouvait bordée, et où d'ailleurs leur vue était agréablement réjouie par la variété et la richesse des fleurs, et par les oiseaux sans nombre dont était alors rempli ce charmant séjour.

VI.

Nouvelle recrue envoyée par la Société de Montréal.

Nous avons dit que les Associés de Montréal avaient donné, cette année, quarante mille livres pour Villemarie. Cette somme fut employée à lever une nouvelle recrue d'hommes également propres aux armes et aux travaux nécessaires dans ces commencements ; comme aussi à acheter des munitions de guerre, des denrées, divers ornements d'église, chasubles, vases sacrés, et tout ce que l'on pouvait souhaiter pour la décoration de l'autel, spécialement un riche tabernacle. M. de Répentigny, qui venait de conduire de France les vaisseaux de la grande Compagnie, monta lui-même à Villemarie, et amena dans sa barque une partie de ces effets, ainsi que douze hommes. De ce nombre était un charpentier très-habile dans son état,

Gilbert Barbier, surnommé *Minime*, d'un jugement solide, d'une piété sincère, d'un courage à toute épreuve, qui servit très-utilement la colonie, comme nous aurons occasion de le raconter. M. de la Dauversière, de qui il était fort connu, avait désiré de l'attacher au nouvel établissement ; et, pour le déterminer plus sûrement à s'y fixer, il lui avait offert quelques avantages en le chargeant d'y conduire plusieurs pièces d'artillerie.

VII.

Fête de l'Assomption célébrée à Villemarie pour la première fois.

On a vu que les Associés avaient déjà mis sous la protection de Marie non-seulement l'île de Montréal, mais aussi tous ceux qui devaient l'habiter un jour, voulant pour cela que la ville qu'on y construirait portât le nom de Villemarie et lui fût irrévocablement consacrée. Il était convenable que les premiers colons qui venaient d'y arriver ratifiassent de leur côté cette offrande, et ce fut ce qu'ils firent avec toute la pompe dont ils étaient capables, le 15 du mois d'août suivant, fête de l'Assomption. La chapelle qu'on avait construite dans le Fort n'était encore que d'écorce, quoique propre et bien ornée ; ce jour-là, on y plaça pour la première fois, le beau tabernacle et les autres objets du culte arrivés récemment de France ; et, par un sentiment de piété et de charité tout ensemble, on déposa sur l'autel pendant le saint Sacrifice, un écrit qui contenait les noms de tous les Associés de Montréal, comme pour les rendre présents eux-mêmes à cette touchante cérémonie. Enfin, chacun des assistants ayant reçu la sainte Communion, s'efforça, en participant à ce gage d'unité destiné à lier tous les chrétiens entre eux, de s'unir aux saintes âmes qui soutenaient en France, par leurs charités et leurs largesses, le pieux dessein de cet établissement. " Nous chantâmes ensuite le *Te Deum*, rapporte le P. Vimont, " en actions de grâce de ce que Dieu nous faisait la faveur de voir le premier jour d'honneur et de gloire, la première grande fête de Notre-Dame " de Montréal. Le tonnerre des canons fit retentir toute l'île ; les démons " quoique accoutumés aux foudres, furent sans doute épouvantés d'un bruit " qui parlait de l'amour que nous portons à la grande Maîtresse ; et je ne " doute pas que les anges tutélaires des sauvages de ces contrées n'aient " marqué ce jour dans les fastes du paradis."

VIII.

Villemarie menacée d'être envahie par les eaux.

Au mois de décembre suivant, un accident imprévu, qu'éprouvèrent ces pieux colons, fit éclater leur confiance envers la bonté divine, et, si l'on en juge par les effets qu'il produisit, on doit penser que Dieu ne le permit que pour donner à tous une nouvelle marque des soins de sa paternelle Provi-

dence. Lorsque M. de Maisonneuve choisit la Place-Royale pour y établir le Fort de Villemarie, ce lieu, comme on l'a déjà dit, lui avait paru offrir bien des avantages. Mais, n'ayant fait encore aucun séjour dans le pays, il ne prévit pas que le fleuve Saint-Laurent pourrait, malgré sa largeur, qui est environ de trois quart de lieue dans cet endroit, sortir de son lit et inonder les terres voisines. Au mois de décembre de cette même année 1642, il se déborda extraordinairement, et couvrit en peu d'instants tous les environs du Fort. Enfin, l'inondation augmentant toujours davantage, chacun se retira dans ce lieu et eut recours à la prière pour détourner ce fléau. La petite rivière sur la rive de laquelle le Fort était construit commençait déjà à se déborder, lorsque M. de Maisonneuve, poussé par un vif sentiment de foi et de confiance, conçoit le dessein d'aller planter une croix au bord de cette rivière, dans l'intention d'obtenir qu'il plût à Dieu de la retenir dans son lit, si cela devait être pour sa gloire, ou qu'il fît connaître dans quel autre lieu de cette île il voulait être servi, s'il permettait que les eaux vinssent à envahir la nouvelle habitation.

IX.

Résolution chrétienne de M. de Maisonneuve dans ce danger.

Il fait part de son dessein aux PP. Jésuites, qui l'approuvent, et il en expose aux colons les motifs dans un écrit qu'il fait lire publiquement, pour que tous, connaissant la pureté de ses intentions, s'unissent de cœur à lui, dans l'action de religion qu'il va faire. Là-dessus il s'avance au bord de la petite rivière, plante la croix, au pied de laquelle il attache l'écrit, et promet à Dieu de porter lui seul une autre croix sur la montagne de Montréal s'il lui plaît d'exaucer sa demande.

Mais Dieu voulait sans doute purifier la foi de ces pieux colons, comme il perfectionna autrefois celle d'Abraham par les extrémités auxquelles il l'exposa. Les eaux ne laissèrent pas de passer outre ; elles roulaient coup sur coup de grosses vagues, qui bientôt eurent rempli les fossés du Fort, s'élevèrent enfin jusqu'au seuil de la porte et semblaient devoir entraîner, dans leur furie, les logements mêmes où étaient renfermés les munitions de guerre, les effets et tous les vivres nécessaires à la subsistance des colons. Cependant, quelque alarmant que fût ce spectacle, chacun le considère sans murmure, sans crainte et même sans trouble, quoiqu'on fût au cœur même de l'hiver, et au milieu de la nuit du 25 décembre, jour de la Nativité du Sauveur. M. de Maisonneuve, surtout, ne perd pas courage ; il espère voir le fruit de sa prière, qui ne tarde pas, en effet, à être exaucée. Car les eaux, après s'être arrêtées peu de temps au seuil de la porte, sans passer plus avant, se retirent insensiblement, et par leur fuite laissent enfin la colonie hors de danger.

(A continuer.)

LÉGENDE DE SAINT AMABLE.

Il existe une dévotion dans le pays dont l'histoire est à peu près ignorée, c'est la dévotion à Saint Amable ; et voilà ce qui nous porte, à la veille de sa fête, à en raconter l'origine, les progrès et les merveilles.

I.

Amable naquit à Riom, en Auvergne. Issu d'une noble famille, dès l'âge le plus tendre, il se donna à la piété et à l'étude ; souvent, dans un élan de ferveur, il aimait à élever son cœur à Dieu, et lui disait ces charmantes paroles : " Seigneur, vous avez voulu que je m'appelasse *Amabilis* (Aimable), faites donc que je sois pour vous un ami parfait ; faites que l'ennemi du genre humain, ne puisse jamais séduire celui qu'a sanctifié votre esprit."

Parvenu à l'adolescence, Amable donna l'exemple de toutes les vertus, mais surtout celui d'une admirable chasteté. Cette sainteté précoce attira sur lui les regards paternels de l'évêque de Clermont qui pouvait être le célèbre Sidoine Apollinaire. Le prélat l'initia à la milice cléricale, et ses progrès devenant tous les jours plus grands, et ses vertus jetant un éclat plus vif, il fut élevé à la dignité sacerdotale, promu à celle de premier chantre dans son église cathédrale, ce qui fut depuis un office canonial ; ensuite sur la demande des habitants de Riom il fut mis à la tête de sa paroisse natale.

Pasteur charitable et prédicateur distingué de la parole divine, il répandait chaque jour dans le sein des pauvres l'abondance de ses revenus, et conviait le peuple, avec instances, à venir au pied de sa chaire se rassasier du pain de la parole divine, comme à un banquet céleste. Ce fut à ses frais et avec d'énormes dépenses, qu'il éleva et restaura les magnifiques basiliques de Saint Jean-Baptiste et du bienheureux martyr Saint Bénigne. Il les enrichit de nombreuses et de précieuses reliques qu'il avait recueillies en différents voyages. Vers la fin de sa vie il eut aussi la dévotion d'aller vénérer les tombeaux des bienheureux apôtres Pierre et Paul ; il fit en conséquence le pélérinage de Rome pour y satisfaire sa piété. Enfin, de retour, accablé d'années, épuisé par les maladies, muni du saint Viatique et des autres sacrements de l'Eglise qu'il reçut avec la plus tendre dévotion, assisté et fortifié par la présence des chœurs angéliques, couvert du cilice et étendu sur la cendre, il rendit à Dieu sa belle âme, le 1er de Novembre, après avoir adressé au peuple et au clergé qui l'entouraient en pleurs, les plus tendres adieux et les meilleurs souhaits.

Ses obsèques se firent avec grande pompe et au milieu d'un concours extraordinaire. Bientôt de nombreux miracles illustrèrent son tombeau. Celui-ci, que raconte Grégoire de Tours, fit beaucoup de bruit en son temps. Le comte Victorius avait par mépris refusé de prier sur le tombeau du saint; il en fut aussitôt puni,—car passant devant le lieu où reposaient ses cendres, son cheval s'arrêta subitement comme fixé au sol, par une puissance mystérieuse; le cavalier eut beau le battre de sa cravache et en labourer les flancs de l'éperon, le coursier demeura immobile comme un bloc de bronze. Alors le comte, averti par ses compagnons, reconnut sa faute, descendit de cheval, se prosterna sur la dalle du tombeau, y pria longtemps et avec ferveur, et remontant à cheval continua sa route sans aucune autre difficulté.

J'ai vu, raconte encore le même historien, un énergumène guéri de la façon la plus étonnante. Il s'était parjuré, il en fut puni sur le champ, il devint raide comme une barre de fer; on le conduisit au tombeau du saint, et en avouant son crime, il en reçut le pardon et la guérison de son mal. La célébrité de saint Amable s'accrut rapidement avec le bruit de ses miracles, et son culte en peu de temps se répandit jusque dans les contrées les plus éloignées. Les infirmes, en grand nombre, se mirent à l'invoquer: on implorait surtout son secours contre la morsure des serpents venimeux, que lui-même de son vivant avait plus d'une fois expulsés ou exterminés. Son culte est toujours demeuré célèbre à Riom où l'on conserve ses reliques avec beaucoup de vénération. L'Eglise, consacrée d'abord à saint Bénigne, prit à cette occasion le nom de saint Amable. Cette église, qui avait d'abord été donnée aux chanoines réguliers de Pébrac, fut ensuite transformée en collégiale par Durand, évêque de Clermont, et depuis, elle est devenue église paroissiale. (*) On célèbre sa fête à Clermont le 18 d'Octobre.

II.

Ce fut au commencement du siècle dernier que la dévotion à saint Amable s'introduisit dans ce pays, elle y fut apportée de France, par M. Déat, prêtre du Séminaire de Montréal.

Antoine Déat était né le 16 Avril 1696, en Auvergne, à Riom dans la paroisse même que saint Amable avait gouvernée. Entré au Séminaire de Clermont, puis agrégé à la Compagnie de M. Olier, il fut envoyé au Canada, en 1722, par M. Leschassier, avec M. Normant du Faradon qui fut depuis Supérieur du Séminaire. Homme d'un rare talent, d'une éloquence pathétique, d'une piété exemplaire et habile directeur des âmes, M. Déat fut dès l'année suivante nommé Directeur des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à la place de M. Dosquet qui venait de quitter Ville-Marie.

(*) Leçons du Bréviaire de Clermont.

" Le nouveau Directeur s'acquit tout aussitôt la confiance des Sœurs, et s'efforça constamment de s'en rendre digne par son zèle à procurer leur avancement dans la perfection. " J'ai vu avec plaisir, par les lettres que j'ai reçues de vos filles, écrivait M. Dosquet, à la Supérieure de la Congrégation, la grande confiance qu'elles ont en M. Déat ; cela soutiendra votre communauté, et y entretiendra l'union et la paix, qui est le plus grand bien que vous puissiez désirer en ce monde. Vous êtes heureuse d'avoir un confesseur qui prend tant de soins de votre avancement spirituel. Dieu veuille vous le conserver. Je le prie tous les jours qu'il le remplisse de plus en plus de son esprit, afin qu'il vous conduise toutes à la perfection de votre état." (*)

La Sœur Le Moine et sa communauté auraient voulu le conserver jusqu'à sa mort, mais à leur grand regret après sept années de dévouement, il fut obligé de quitter cet emploi, pour succéder à M. du Lescoat qui s'était vu obligé d'abandonner la charge de Curé d'office. Au mois de Février 1730, M. Déat entra dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ; extrêmement dévot, dès le bas âge à saint Amable, il eut l'inspiration de répandre cette dévotion dans toute la colonie.

Il fit ériger dans l'église paroissiale, une chapelle et un autel en son honneur. Une messe solennelle et un salut furent fondés et fixés au 6 Novembre de chaque année. C'est par ces moyens que cette dévotion s'est établie dans Montréal.

M. Déat avait l'initiative de toutes les bonnes œuvres. Ce fut lui qui, vers 1747, de concert avec Madame d'Youville, reprit l'idée d'établir une maison de refuge pour les filles de mauvaise vie. Il s'adressa, dans ce dessein, au Ministère de la marine et des colonies ; le ministère, ruiné par la guerre ne lui donna que des encouragements, mais l'engagea à s'adresser aux officiers du pays.—L'intendant du Roi lui donna son concours, l'établissement fut fondé et appelé *Le Jéricho*, en souvenir d'une maison que le Séminaire avait fait bâtir pour le même usage et que M. de Frontenac avait jugé à propos de supprimer. Tout n'est pas nouveau sous le soleil.

C'est encore à M. Déat que l'on doit l'érection de la *Confrerie de la bonne mort* dans la paroisse de Notre-Dame. Plein de bonnes œuvres et de mérites, regretté pour ses vertus, son zèle et sa charité, le bon pasteur mourut le 17 mars 1761 dans la soixante cinquième année de son âge.

III.

La dévotion dont il avait doté le pays demeura après lui, fit des progrès, porta ses fruits et prit un caractère qu'elle n'a peut-être pas eu dans la

(*) Vie de Sœur Bourgeois.

vieille France. En Canada on invoque la protection de Saint Amable pour se préserver de l'incendie, et c'est la raison pour laquelle dans le tableau de l'autel de la paroisse il est représenté devant un édifice en feu et en apaisant la fureur. On lui a donné une mître, une crosse ; nous ne sachons point qu'il les ait jamais portées de son vivant.

La confiance que l'on a mise en Saint Amable, s'est encore accrue à la suite de plusieurs actes de protection où il est difficile de n'y point voir l'effet merveilleux de son intervention.

En visitant les quartiers désolés par le terrible incendie de 1852, nous avons rencontré des familles très-reconnaissantes, échappées à l'incendie, et qui s'en confessaient redevables à la protection de notre Saint. Elles avaient attaché à la fenêtre de leur habitation le ruban de *Saint Amable*, cordon béni sur son autel, et au milieu de la conflagration générale elles avaient été épargnées.

Mais voici un fait raconté tout au long dans la vie de Madame d'Youville, et que les âmes dévotes nous sauront gré de leur rappeler.

C'était le 25 Avril 1848 dans une émeute politique, le Parlement de Montréal, situé sur l'emplacement du marché Ste. Anne, avait été livré aux flammes. L'hôpital Général qui lui était voisin faillit lui-même devenir la proie des flammes, il ne dut son salut qu'à l'invocation de Saint Amable.

" A l'entrée de la nuit le vent poussait les flammes avec tant de violence sur l'Hôpital que les clôtures en bois qui l'entouraient alors, s'écroulèrent bientôt, et que les chassis des croisés commençaient à prendre feu. Dès que les citoyens les plus respectables de la ville eurent appris que l'Hôpital-Général allait être consumé, ils accoururent, ayant le Maire à leur tête, résolus de faire tous leurs efforts pour empêcher un si grand désastre. Comme la foule était immense, ils ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à faire rentrer les pompiers dans la cour de l'Hôpital. Mais lorsque ceux-ci voulurent exécuter leur manœuvre, ils s'aperçurent que les conduits de cuir destinés à amener l'eau avaient été coupés, par les auteurs de l'émeute, qui s'imaginaient sans doute que les pompes étaient destinées pour éteindre l'incendie du Parlement. Les conduits furent coupés de nouveau et jusqu'à trois ou quatre fois de suite ; en sorte que, durant cet intervalle de temps, le feu fesait sans cesse de nouveaux progrès. Enfin le vent soufflant toujours avec la même violence, le péril croissait d'un instant à 'autre, et devenait si imminent qu'il n'y avait plus d'espérance humaine de préserver les bâtiments d'un embrâsement général.

" Pendant que les sœurs s'empressaient les unes à transporter de l'eau, es autres à mettre hors de la maison les objets les plus précieux, on fait sortir des salles les pauvres et les infirmes qui, craignant avec raison de n'avoir plus d'asile dans quelques instants, fesaient entendre les lamentatons les plus attendrissantes et adressaient de ferventes prières à Dieu. Les orphelins priaient aussi de leur côté, les mains jointes et à genoux.

Ayant aperçu une colombe qui voltigeait dans les airs, attirée par la lueur de l'incendie, et se rappelant, confusément ce qu'on leur avait dit sur le *Saint-Esprit,* ces petits innocents se mire à répéter dans la simplicité de leur cœur et dans la naïveté de leur langage cette prière de leur façon : *Bienheureux Saint-Esprit, priez pour nous.* D'autres de ces enfants ayant entendu dire qu'on avait recours à Saint Amable contre les incendies lui disaient de leur côté avec une égale ferveur : *Grand Saint Amable qui allumez les incendies ayez pitié de nous.*

....

Cette confiance ne fut pas vaine, car en ce moment où tout semblait désespéré, la supérieure avec plusieurs sœurs ayant fait à Dieu quelque promesse en l'honneur de *Saint Amable,* l'un des protecteurs signalés de la maison, le vent qui jusqu'alors avait poussé les flammes sur l'Hopital, prit tout à coup une direction contraire : et à ce changement subit toute la foule qui était présente et qui attendait l'événement s'écria que l'Hôpital était sauvé : ce qui arriva en effet de la sorte. Après la cessation du danger les Sœurs se rendirent à l'église pour témoigner à Dieu leur reconnaissance, et le lendemain à l'issue de la messe de la communauté, elles chantèrent en action de grâces le cantique *Te Deum.* "

LE NOUVEAU PARATONNERRE DE NOTRE-DAME.

Montréal n'a sans doute pas oublié le violent orage du printemps et le coup de foudre qui ébranlait, à la même époque, l'une des tours de Notre-Dame. On a voulu y voir un pronostic, une sorte de prophétie; pour nous, les coups de foudre ne prouvent pas plus que les coups d'apoplexie, et nous préférons aux cris des oiseaux de mauvais augure ce proverbe du vieux temps: "à quelque chose tout malheur est bon."

L'accident arrivé à Notre-Dame a eu pour résultat de hâter la pose du paratonnerre qui protége aujourd'hui cette église et dont on sentait depuis longtemps la nécessité.

Il y avait peu à compter, en effet, sur les anciens paratonnerres, bien qu'ils fussent nombreux, parceque tous ils avaient le défaut capital d'être trop peu élevés. A peine dépassaient-ils de quelques pieds les gouttières du toit, laissant ainsi exposés aux ravages de la foudre non seulement les tours, mais le faîte même de l'édifice et les tourelles attenantes.

Quand éclata l'orage dont nous avons parlé, le fluide électrique frappa d'abord et renversa un clocheton de la tour occidentale; de là, brisant tout ce qui s'opposait à sa marche, il pénétra jusqu'au grand bourdon et traversa ensuite le mur pour s'élancer sur le toit dont la couverture métallique l'attirait. Ce fut alors seulement que se fit sentir l'influence préservatrice des anciens paratonnerres. Un ouvrier qui travaillait dans la cour du Séminaire ressentit une forte commotion et aperçut au même instant une boule de feu qui descendait lentement vers la terre par le conducteur voisin de ce lieu.

Monsieur Chanteloup, dont les appareils électriques ont obtenu des récompenses si honorables à la dernière exposition, a été chargé de la construction du nouveau paratonnerre; c'est une forte raison de croire qu'il satisfait à toutes les exigences de l'art. Nous allons, du reste, dans l'intéret de nos lecteurs, en donner ici la description.

I.

Les tiges sont au nombre de trois; deux s'élèvent au centre des tours et la troisième sur la partie du comble de l'Eglise qui correspond au sanctuaire. Ces tiges sont composées de deux barres de fer soigneusement soudées au feu de forge; dans leur ensemble elles présentent l'aspect d'une pyramide quadrangulaire ayant à sa base deux pouces et demi de côté et un pouce au sommet. A son extrémité supérieure, chaque tige

porte une mortoise où s'engage le tenon d'une sphère solide de cuivre rouge que surmonte un cône de même métal. Le cône a un pouce de diamètre à la base et s'élève à trois pouces de hauteur. Les sphères avec leurs cônes ont été d'abord recouvertes, à la pile, d'une couche d'argent et ensuite fortement dorées, par le même procédé, afin de les mettre à l'abri de toute oxydation.

L'extrémité inférieure des tiges porte un prolongement qui sert à les fixer, au moyen de plusieurs boulons, à de très-fortes pièces de charpente. Quelques personnes ayant exprimé la crainte qu'elles ne vinssent à céder aux efforts du vent à cause de leur grande élévation et de leur poids qui est considérable, on les a assujetties par des tringles disposées comme les cordages d'un mât. Ces tringles, évidemment, ne peuvent avoir aucun effet nuisible dans le cas où la foudre viendrait à tomber, car alors le fluide électrique suivra le conducteur principal du paratonnerre qui lui offre la voie la plus facile pour arriver jusque dans la terre.

Ici se présente une question importante : quelle hauteur doivent avoir les tiges, quelle doit en être le nombre ?

En théorie la réponse est facile. Plus les tiges seront élevées et nombreuses, plus leur action sera efficace. Mais en pratique on se trouve arrêté par des considérations de solidité et d'économie. Si vous donnez à une tige plus de 30 pieds, il deviendra très-difficile de bien la fixer et il sera nécessaire en outre d'augmenter beaucoup son diamètre pour que rien ne puisse la faire fléchir. Quinze pieds forment une hauteur très-convenable et si l'on a été jusqu'à vingt-sept pour les tours de Notre-Dame, c'est qu'avec une moindre élévation leurs clochetons n'auraient pas été suffisamment protégés.

Tout dernièrement il a été question de munir de paratonnerres le Louvre et les Tuileries que des constructions récentes réunissent maintenant en un seul et immense monument. L'Académie des sciences de Paris, consultée sur la construction de ces appareils, a donné les indications suivantes relativement à la place que doivent occuper les tiges et à leurs distances respectives :

" La première règle que nous établissons à cet égard est de poser des tiges sur tous les points culminants du faîtage, tels que pavillons, dômes campanilles, etc ; nous les appellerons *tiges principales*.

" La deuxième règle, moins générale et moins précise que la première, est de déterminer, d'après les circonstances locales, combien il faut mettre de *tiges secondaires* entre deux tiges principales consécutives.

" Voici les considérations d'après lesquelles il faudra se guider :

" Quand, dans cet intervalle, il se trouve beaucoup d'objets ayant une saillie notable au-dessus du circuit, comme cheminées, ornements, etc., les tiges secondaires destinées spécialement à protéger ces objets, ne doivent pas être écartées l'une de l'autre de plus de 25 à 30 mètres.

" Quand il arrive, au contraire, que, dans l'intervalle qui sépare deux tiges principales, le circuit n'est dominé par aucun objet qui ait au-dessus de lui une saillie notable, on pourra sans inconvénient placer les tiges secondaires à 50 ou 60 mètres de distance l'une de l'autre.

A l'occasion des communications qu'on vient de lire, des discussions intéressantes eurent lieu au sein de l'Académie. On se demanda entr'autres choses, ce qu'il fallait penser du principe communément enseigné, que la surface protégée par un paratonnerre est d'un rayon double de sa hauteur! A quoi l'illustre électricien, M. Becquerel, répondit que cette règle posée par Charles et répétée par Arago n'a rien d'absolu ; cependant, ajouta-t-il, en général elle est admise et la pratique semble sanctionner la règle.

Dans tous les cas, le nouveau paratonnerre de N. D. satisfait à la règle de Charles et d'Arago ; il satisfait aussi aux nouvelles instructions de l'Académie, puisque les tours, qui sont les points culminants de l'édifice, ont chacune leur tige et que sur le faîte, où ne se présente aucune saillie, on trouve une troisième tige, à une distance des tours moindre que 60 mètres.

II.

Les tiges, une fois établies, doivent être reliées entr'elles par un circuit métallique qu'on fait régner sans interruption sur les faîtages de tous les édifices qu'il s'agit de protéger.

" Le circuit, dit l'instruction citée plus haut, est composé de barres de fer carré ayant 4 ou 5 mètres de longueur et 2 centimètres de côté ; ces barres doivent être jointes, l'une à l'autre, par superposition des extrémités, avec deux boulons et une bonne soudure à l'étain.

" Lorsqu'il y aura lieu d'établir, sur la ligne principale du circuit, un embranchement perpendiculaire, la jonction se fera en assujettissant la nouvelle branche au moyen d'une traverse de fer boulonnée et soudée comme à l'ordinaire.

" Dans certains cas le circuit des faîtes pourra reposer immédiatement sur le faîtage ; cependant, comme il importe que ces joints et soudures ne soient en rien compromis, soit par les réparations des couvertures, soit par d'autres causes, il est probable, qu'en général, il faudra le soutenir à une certaine hauteur par des supports convenablement espacés. Ces supports pourront varier suivant la forme et la disposition des faîtages eux-mêmes : quelquefois il faudra recourir aux supports fixes, alors ils devront être à la fourchette, afin d'empêcher des déplacements latéraux d'une trop grande amplitude, en même temps qu'ils permettront le jeu de la dilatation. D'autres fois on pourra se borner à de simples coussinets de fonte, du poids de 5 ou 6 kilogrammes, simplement posés sur le faîtage et portant à leur face supérieure une gorge destinée à recevoir la barre."

Voilà des indications précieuses que nous recommandons à messieurs es architectes. On ne peut se dissimuler, toutefois, que leur application entraîne de très-fortes dépenses. Plier des barres de fer d'un pouce carré de manière à leur faire suivre tous les faîtages d'un édifice, exécuter de nombreuses soudures qui exigent des soins tout particuliers, établir ces supports lourds et de forme variée dont parle l'instruction, c'est un travail incontestablement long et coûteux. Remarquons encore qu'un faîtage en barres de fer demande des précautions pour éviter les ruptures que la dilatation du métal peut occasionner. On est obligé, pour cela, d'interrompre le circuit de distance en distance et de réunir les extrémités libres par un ressort de cuivre qui leur permet de se rapprocher ou de s'écarter. Pour ces raisons on a remplacé les barres de fer, dans le circuit du paratonnerre de Notre-Dame, par un câble de cuivre rouge. Ce câble est composé de sept torons chacun de sept fils d'un quart de ligne de diamètre environ. Le nombre total des fils est ainsi de 49.

Un tel câble est moins solide, à la vérité, que les barres de fer, mais il a l'avantage d'être fait d'un métal qui conduit parfaitement l'électricité, de pouvoir être plié sans difficulté et de n'avoir rien à redouter des variations de température. De plus comme il est fait d'une seule pièce il n'exige qu'un petit nombre de soudures et peut être fixé sur le toit par de simples crampons. Si des réparations doivent être faites à la couverture, il sera facile d'enlever quelques-uns de ces crampons et de tirer le cable un peu de côté, de manière à laisser toute facilité aux ouvriers.

Voici maintenant comment a été établi le circuit de Notre-Dame : Le câble part de la tige du toit, suit le faîte jusqu'à la façade antérieure et là se divise en deux branches qui se dirigent vers les tours et les suivent verticalement pour aller se terminer aux autres tiges.

La jonction du câble avec les tiges a été l'objet d'une attention toute spéciale. On a commencé par étamer le fer à l'endroit où devait se faire cette jonction ; ensuite, les fils de cuivre, après avoir été séparés sur une certaine étendue, ont été soigneusement enroulés sur la partie étamée et recouverts d'un grand nombre de couches de soudures à l'étain ; enfin on a recouvert le tout d'un manchon de fer dans lequel on a encore coulé de la soudure. En général il faut que les pièces d'un paratonnerre qu'on réunit, soient tellement protégées par la soudure que ni l'air ni l'humidité ne puissent s'introduire entr'elles. S'il en était autrement il se formerait une couche d'oxyde qui interromprait le circuit. La soudure ordinaire des ferblantiers ne suffirait pas ici, parcequ'elle ne résiste pas assez bien aux influences de l'atmosphère. La soudure forte—étain pur—est la seule qui convienne.

III.

On aurait pu se contenter, à la rigueur, pour terminer le nouveau paratonnerre de Notre-Dame, de faire communiquer le circuit que nous venons de décrire avec les anciens paratonnerres ; mais il est douteux que ces derniers soient eux-mêmes suffisamment en communication avec le sol et l'on a préféré conduire le câble de cuivre dans un puits creusé à une petite distance de l'église.

Autrefois on se contentait de faire pénétrer le *conducteur* des paratonnerres à quelques pieds dans la terre sans s'en occuper autrement. Plus tard on a reconnu que, dans un terrain sec, il est nécessaire d'entourer le pied de ce conducteur d'un corps propre à faciliter l'écoulement de l'électricité et on a généralement employé pour cette fin le charbon porté à l'incandescence, ou ce qu'on appelle la braise de boulanger. De nos jours, on est devenu plus scrupuleux, à la suite de divers accidents, et il n'y a que les puits intarissables qui soient considérés comme pouvant offrir une garantie complète.

Il faut bien remarquer que par puits intarissable on n'entend nullement une citerne où se rendent les eaux de pluie. Il est évident, en effet, que cette citerne, si elle est creusée dans un terrain naturellement sec et si elle est, de plus, assez étanche pour que le terrain qui l'entoure ne soit pas tenu dans un état constant d'humidité, n'offrira qu'un écoulement imparfait à l'électricité. Ce serait là un défaut capital, car on sait que le paratonnerre a pour fonction de conduire le fluide négatif de la terre vers les nuages orageux et ainsi de neutraliser le fluide positif qu'ils contiennent.

Quelquefois les nuages sont tellement chargés que rien ne peut empêcher la foudre de tomber ; mais alors ce sont les tiges du paratonnerre qui, à raison de leur élévation, reçoivent la décharge ; et, si elles sont en communication intime avec la terre, au moyen de conducteurs non interrompus, le fluide destructeur s'écoulera sans produire aucun dommage à l'édifice. Mais que l'électricité trouve trop de résistance à s'écouler par le conducteur, et elle l'abandonnera pour se jeter sur les objets environnants qui seront foudroyés.

Pour en revenir au paratonnerre dont nous avons entrepris la description, voici comment il se termine : Une barre transversale, établie à l'entrée du puits, soutient une tige de fer carré et d'un pouce, au moins, de côté. Cette tige est soudée avec le câble de cuivre par sa partie supérieure et descend verticalement jusqu'au fond du puits. A deux pieds environ de son extrémité inférieure elle porte quatre branches de même métal boulonnées sur chacune de ses faces, comme il a été expliqué plus haut. Ces nouvelles barres sont destinées à multiplier les points de contact avec l'eau du puits et à faciliter le dégagement de l'électricité.

IV.

Ce serait peu d'établir un paratonnerre si l'on n'avait soin de le maintenir en bon état. Pour cela il est nécessaire que toute la surface, excepté à l'extrémité des tiges soit recouverte d'une forte couche de goudron, pour éviter l'oxydation. Il faut de plus, et c'est un point sur lequel il importe d'insister beaucoup, *il faut que le paratonnerre soit visité de temps en temps, au moins une fois chaque année.* On examinera scrupuleusement si les tiges sont bien fixées, si les soudures sont intactes, s'il n'y a pas quelque rupture dans le circuit ou le conducteur. Enfin, il faudra s'assurer si les barres de fer immergées dans l'eau du puits ne sont pas corrodées et n'ont pas besoin d'être remplacées. Il y a des eaux où il devient nécessaire de faire ce remplacement presque tous les cinq ans !

On a proposé, depuis quelques années, divers appareils propres à donner l'alarme aussitôt qu'un paratonnerre cesse de fonctionner convenablement ; comme ils sont encore à l'étude et qu'ils n'ont pas fait leurs preuves nous nous dispenserons d'en parler plus au long.

Il ne sera pas inutile de rappeler, en terminant, qu'il est très dangereux de se tenir dans les environs d'un paratonnerre en temps d'orage, car si la foudre venait à tomber, on se trouverait électrisé par influence et l'on recevrait un choc capable parfois de donner la mort. On a vu des ouvriers, sur un chemin de fer, renversés par la commotion électrique qu'avait produite la foudre en tombant à une demie lieue de distance de l'endroit où ils travaillaient. C'est le phénomène connu en physique sous le nom de *choc en retour*. Il pourrait arriver pis si on se tenait par trop près du conducteur, surtout si ce dernier n'était pas dans les conditions voulues. Une *décharge latérale* aurait lieu alors, la foudre se jetterait sur l'imprudent et le ferait périr.

Les pièces métalliques près desquelles passent les conducteurs sont exposées de la même manière à des décharges latérales, et s'il se trouve entr'elles et le paratonnerre quelque substance combustible l'étincelle qui jaillit pourrait y mettre le feu. Pour éviter ce malheur on a soin, contrairement à ce qui se pratiquait autrefois, de faire communiquer ces pièces métalliques avec le paratonnerre. Ainsi le circuit qui relie entr'elles les trois tiges du paratonnerre de Notre-Dame, au lieu d'être isolé du toit qui est en ferblanc, lui a été uni, au moyen de crampons métalliques. Si la foudre tombe, tout cet immense toit fera partie du circuit, sera électrisé, mais comme il n'y a pas solution de continuité, aucune étincelle ne se produira et la matière fulgurante se déchargera tant par les anciens paratonnerres que par le conducteur nouveau qui plonge dans le puits.

N. N.

LES EAUX DE VARENNES.

Calédonia, St. Léon, Plantagenet, étaient, tout dernièrement encore, les noms aimés des buveurs d'eaux minérales. Aujourd'hui ces noms sont presque oubliés et tous les regards se tournent du côté de Varennes. Quelle merveille ont donc opérée les eaux de Varennes pour mériter cet engouement subit? aucune que nous sachions.

L'engagement pris par une Commission Médicale d'en examiner les propriétés, quelques noms honorables jetés en avant, beaucoup d'articles publiés par la presse, voilà ce qui a fait la fortune de ces eaux. Nous ne tarderons probablement pas à lire dans quelqu'annonce qu'elles guérissent tous les maux, absolument comme les pilules de Radway et les amers de Bristol.

Notre but, dans cet article, n'est pas de discuter leur valeur; nous voulons simplement venir en aide à ceux qui se proposent de les étudier, par l'analyse d'un travail remarquable sur le mode d'action des eaux minérales. Ce travail, publié il y a quatre ou cinq ans, a pour auteur M. Scoutetten.

* *
*

Les eaux minérales sont utiles, elles soulagent souvent; voilà ce que l'expérience enseigne. Quant à savoir l'explication de ce fait, il n'en existe point qui résiste au contrôle d'une discussion sérieuse.

On a longtemps admis que la composition chimique des eaux minérales pouvait expliquer leurs effets thérapeutiques, c'est même encore l'idée généralement adoptée; mais lorsqu'on tient compte de la variété infinie des éléments minéralisateurs, éléments qui ne sont que la représentation moléculaire des terrains lavés par les eaux souterraines; lorsqu'on constate la différence de température des liquides, différence qui constitue une échelle de 10 à 100 degrés centigrades; lorsqu'on remarque surtout que la quantité des substances minérales varie depuis 3 à 4 grains jusqu'à 90, 150 et même 300 grains par bouteille, il est permis de douter que des causes si diverses puissent expliquer l'action des eaux minérales sur l'organisation humaine et produire, quelle que soit leur composition chimique, des effets presque identiques, et enfin parviennent, ainsi que l'affirment les innombrables écrits sur cette matière, à guérir les maladies les plus variées.

Si, à ces objections, on ajoute encore que l'absorption par la peau, lorsque le corps est dans le bain, est nulle ou presque nulle, ainsi que le démontrent de nombreuses expériences, que, dans [tous les cas, les molé-

cules minérales ne sont pas introduites dans nos tissus, ni dans nos liquides en circulation, on arrive à conclure que la théorie adoptée ne rend pas compte des effets produits.

Il y a donc quelque chose, en dehors de la minéralisation, qui agit sur l'organisme et produit les effets, souvent heureux, déterminés par l'emploi des eaux minérales? oui, cette cause existe et nous allons la signaler: c'est elle qui donne aux eaux minérales le pouvoir, qu'elles possèdent toutes, d'agir sur les constitutions affaiblies, de les ranimer et de les guérir des maladies contre lesquelles les remèdes ordinaires sont impuissants.

* * *

Après avoir constaté, ainsi que tous les médecins, que les eaux minérales, sans exception, sont excitantes, que c'est le premier effet qu'elles produisent, qu'il est souvent porté assez loin pour produire la fièvre, M. Scoutetten s'est demandé si l'électricité ne jouerait pas un rôle dans la production des effets observés durant l'administration de ces eaux. Cette pensée avait déjà été émise plusieurs fois, mais le mot *électricité* est bien vague: de quelle électricité voulait-on parler? De l'électricité libre? mais la théorie déclare le fait impossible. En effet, comment l'eau qui est sans cesse en contact avec des corps bons conducteurs pourrait-elle conserver cette électricité? Malgré cette persuasion M. Scoutetten a fait de nombreuses expériences avec un électroscope à feuilles d'or; il a placé l'appareil au-dessus de l'eau sortant de la source, dans l'eau même, jamais la moindre trace d'électricité libre ne s'est révélée; il est donc constaté que les eaux minérales ne contiennent pas d'électricité libre ou à l'état *statique*.

En est-il de même de l'électricité *dynamique*? Les expériences précédentes ne le prouvent pas et M. Scoutetten dut se livrer à de nouvelles recherches. C'est ainsi qu'il fut amené à reconnaître les faits suivants, dont l'importance n'échappera à personne:

1o. Toutes les fois que l'eau aérée est en contact avec la terre, il se manifeste un courant électrique, positif pour l'eau et négatif pour la terre.

2o. Les eaux minérales sont parcourues par des courants beaucoup plus intenses; et au lieu d'être *positifs*, comme pour l'eau des rivières, ces courants sont constamment *négatifs*.

3o. L'eau de mer se comporte comme celle des fleuves, c'est-à-dire qu'elle est positive au contact des terres.

4o. Au lieu de faire réagir l'eau minérale sur la terre, on peut la mettre en contact, à l'aide d'un vase poreux, avec une eau d'une autre nature; lorsque les choses sont ainsi disposées, les eaux en contact constituent une véritable pile, et si, à l'aide d'électrodes en platine, on recueille le courant, on voit que l'eau minérale est négative et l'eau aérée positive. Ce

lui permet de distinguer de suite, lorsque deux eaux sont en contact, quelle est celle qui contient le plus d'oxigène ; or, les véritables eaux minérales, prises à la source, ne contiennent pas ou presque pas d'oxygène : aussi mises en contact avec une eau de rivière sont-elles négatives, à [illegible].

3°. Il fallait encore examiner les effets électriques produits au contact des eaux avec le corps de l'homme. Les expériences de M. Scoutetten ont été bien multipliées, et il a constaté que toutes les eaux déterminent un courant qui part constamment du liquide pour traverser le corps de l'homme ; ainsi toutes les eaux, minérales ou non, sont négatives par rapport au corps qui y est plongé, mais l'intensité du courant varie considérablement selon la nature de l'eau : celle des rivières donne un courant faible ; les eaux minérales, au contraire, agissent avec une grande énergie. Les plus énergiques sont les eaux sulfureuses.

M. Scoutetten ne s'attribue pas la découverte de toutes les lois que nous venons de rappeler. La première est due à M. Becquerel père, qui s'exprime ainsi dans un savant mémoire présenté à l'Académie des Sciences de Paris : "On peut poser en principe qu'au contact de la terre et d'une nappe ou d'un cours d'eau, il y a production d'électricité."

C'est ce courant électrique qui traverse les eaux minérales que notre auteur, ainsi que nous l'avons déjà dit, attribue l'activité exceptionnelle de ces eaux, et voici l'explication qu'il en donne :

L'eau minérale, dans le sein de la terre, constamment soumise aux courants électro-magnétiques qui la parcourent sans cesse et aux effets électriques déterminés par les actions chimiques, finit par éprouver une modification allotropique. Cet état allotropique, pendant lequel certains corps acquièrent des propriétés nouvelles sous l'influence de l'électricité ou de la chaleur, sans modification dans leur composition chimique, est parfaitement connu ; on en trouve des exemples frappants dans l'acier qui devient aimant, l'oxygène qui passe à l'état d'ozone, etc. ; il faudra ranger aussi les eaux minérales dans cette catégorie.

Les idées de M. Scoutetten, comme toutes les idées nouvelles, ont rencontré quelques contradicteurs et beaucoup d'incrédules. Il fallait porter la vérité jusqu'à l'évidence par des épreuves réitérées et tentées dans des circonstances de temps et de lieu les plus diverses. C'est ce qui a porté le docteur à entreprendre de nombreux voyages et à reprendre ses expériences. Ces nouveaux travaux n'ont fait que confirmer les résultats obtenus d'abord. Il serait impossible de les mentionner tous, mais nous ne pouvons passer sous silence ceux qu'il a exécutés aux eaux du Mont-Dore et de Vichy, sous les yeux d'une commission distinguée.

Les membres de cette commission étaient : MM. Vernière, médecin inspecteur, président ; Boudant, Richelot, Mascarel, Payot, Brochin, rédacteur en chef de la *Gazette des Hôpitaux de Paris*, faisant fonction

de secrétaire; enfin, M. Herpin, auteur de plusieurs ouvrages sur les eaux minérales.

Un programme avait d'abord été discuté et rédigé dans un but essentiellement pratique; les expériences ont duré trois jours, elles ont démontré:

1o. Que l'eau ordinaire, *lorsqu'on l'isole de la terre en la plaçant dans un vase de verre ou de porcelaine*, ne donne aucun signe d'électricité dynamique, tandis que l'eau minérale, dans les mêmes conditions, accuse l'existence d'un courant.

2o. La même eau minérale examinée à des époques plus ou moins éloignées du puisement à la source et à des degrés différents de température ne présente pas le même état électrique. L'élévation de température augmente sensiblement la force du courant, tandis que celui-ci faiblit à mesure qu'on s'éloigne de l'époque de l'émergence, phénomène qui s'explique naturellement par la diminution, puis par la cessation des actions chimiques.

On pourrait croire, d'après ce qui précède, que M. Scoutetten ne tient aucun compte de la composition chimique des eaux minérales; telle n'est pourtant pas sa pensée. Il distingue trois actions produites par ces eaux: une action excitante générale, une action médicamenteuse, une action topique provoquant des éruptions cutanées. La première et la troisième seraient dues à l'électricité, la seconde aux éléments minéralisateurs.

"Cette analyse des phénomènes propres aux eaux minérales, dit-il, rend facile désormais l'explication de tous les faits: la vie des eaux et toutes les merveilles qu'on lui attribue sont le résultat de l'électricité dégagée au contact du liquide avec le corps de l'homme; les actions médicamenteuses sont dues à la nature des corps tenus en dissolution; enfin, les éruptions de la peau ne sont qu'un effet du contact de cette dernière avec un liquide excitant."

***

Appliquons maintenant aux eaux de Varennes les vues nouvelles qui viennent d'être exposées.

Ces eaux pourront être utilisées pour les bains, prises en boisson sur place, ou bien expédiées en divers lieux.

Dans les bains on n'utilise que les propriétés excitantes qui ont pour cause l'électricité.

Le premier devoir de la commission d'examen sera donc de déterminer la force électrique des eaux de Varennes, de mesurer l'intensité des courants auxquels elles donnent naissance. Il ne suffirait pas d'étudier les eaux au moment de l'émergence, car l'expérience démontre que l'électricité décroît au contact de l'air et finit même par disparaître; or il

importe beaucoup de connaître les lois de cet affaiblissement, afin de pouvoir proportionner la force excitante des bains au tempérament plus ou moins débile, plus ou moins nerveux des malades.

Cette étude, évidemment, ne peut se faire que sur les lieux et par des hommes spéciaux. Elle exigera l'emploi d'instruments bien sensibles. M. Scoutetten a fait usage, pour ses recherches, d'un galvanomètre de Nobili dont le fil faisait 10000 tours. On trouvera dans les ouvrages de M. Becquerel et dans les leçons de Lyndall, sur la chaleur, des renseignements précieux sur l'emploi du galvanomètre et sur la manière de conduire les expériences.

Dans le cas où les eaux de Varennes seront bues sur place on utilisera à la fois l'action excitante de l'électricité et l'action médicamenteuse des substances tenues en dissolution.

La commission devrait rechercher l'influence que peuvent exercer les divers liquides qu'on a coutume de mêler aux eaux minérales pour en rendre l'usage plus agréable. Il a été constaté que le lait et les sirops diminuent sensiblement leur activité.

Quant aux eaux qui devront être expédiées au loin, la commission devrait s'occuper des mesures à prendre pour prévenir le dégagement des gaz qu'elles renferment et la précipitation de quelques-uns des sels qu'elles tiennent en dissolution, comme aussi pour éviter les fraudes si faciles et d'ordinaire si nombreuses dans ce genre de commerce.

L'étude des effets sur l'organisme humain, des minéraux contenus dans les eaux de Varennes peut être faite à domicile ; c'est une tâche vraiment difficile et compliquée. Elle exige une étude exacte des propriétés médicinales de chacun des sels qui sont nombreux et dont quelques-uns sont encore fort peu connus, tels que les sulfates de baryte et de strontiane ; elle exige encore la connaissance des réactions chimiques que ces sels peuvent exercer les uns sur les autres quand ils se trouvent réunis dans une même dissolution, ou quand ils viennent en contact avec les diverses substances animales. L'expérience ici sera de beaucoup le meilleur guide.

En examinant la composition des eaux de Varennes, d'après l'analyse du docteur Hunt, une chose nous a frappé : c'est l'extrême abondance du chlorure de sodium ou sel ordinaire ; il s'élève à 9 millièmes : c'est plus de 130 grains par bouteille. Ce sel ne sera-t-il pas un obstacle à l'emploi comme boisson, des eaux en question, au moins dans un très-grand nombre de cas ? On pourra se guider ici sur les effets obtenus au moyen des eaux de Calédonia, Plantagenet, etc., qui contiennent une plus forte proportion encore de ce sel.

N. N.

DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GENÉRAL WOLFE.

(*Suite.*)

MONTCALM.

Deux hommes peuvent garder un passage difficile ; et si ce passage est négligé, comme à Louisbourg, c'est la faute du Commandant sur qui tombe la responsabilité.

Mais quand il a placé à un poste un nombre de soldats proportionné au besoin, peut-il être blamé si les officiers ne font pas leur devoir ? Y a-t-il alors une loi divine ou humaine, qui fasse tomber sur lui la faute d'un autre ? N'est-ce pas un fait purement personnel ? Souvent le salut d'une armée entière a dépendu de la vigilance d'un officier subalterne. Ainsi vous le voyez, c'est à nos déserteurs que vous devez d'avoir fait une dernière tentative,—de n'avoir pas embarqué votre armée,—de n'avoir pas levé l'ancre pour l'Angleterre,—de n'avoir pas renoncé à votre entreprise, et enfin—d'avoir ajouté le Canada aux possessions britanniques.

Un officier vigilant aurait peut-être empêché cette désertion, et aurait prévenu immédiatement la première cause de tant d'événements extraordinaires.

Votre principe est bon, appliqué avec la prudence et la sagesse que vous avez montrées ; mais si l'ennemi est informé de votre dessein, ce qui peut arriver par un déserteur, instruit de vos grands préparatifs comme vous l'étiez de la négligence de nos postes, il a une excellente occasion d'écraser votre armée, en employant ruse contre ruse. C'eût été précisément votre situation au Saut du Montmorency sans cette pluie torrentielle et soudaine, qui dans ce moment critique vous sauva d'une destruction inévitable.

Au moins, Monsieur, avouez l'injustice des hommes, qui me reprochent d'avoir été la cause de vos succès. Ils m'accusent d'avoir sacrifié par jalousie et par mauvaise humeur, l'honneur de mon Roi et de ma patrie, moi qui aurais versé volontiers tout mon sang jusqu'à la dernière goutte, pour leurs intérêts, et ceux qui me traitent avec le plus de charité et de bienveillance, me font passer pour un officier irréfléchi et ignorant ! Tous ces mensonges et ces calomnies injurieuses, scandaleuses et cruelles, furent répétés partout par une troupe d'hommes, que leur soif immodérée des

richesses aurait poussés à sacrifier leur Dieu à leurs intérêts, comme ils avaient sacrifié leur Roi et leur patrie.

Ces vils mercenaires savaient que je les détestais, autant que j'ai constamment aimé les âmes honnêtes que leurs nobles sentiments m'ont rendus chers. Ma mort a été un heureux événement pour ceux-là. Si j'avais survécu et que je fusse retourné en Europe, je n'aurais pas eu la moindre difficulté à justifier toute ma conduite, et à écraser ces malheureux comme un ver. L'ambition et l'avarice les avaient conduits en Canada. Ils laissèrent en France l'honnêteté et l'honneur, et ils n'eurent pas de peine à oublier ce que c'est que justice et patriotisme.

Je les aurais bientôt confondus ! La vérité protége l'innocence opprimée et tôt ou tard, dissipe les nuages qui trop souvent la voilent. Je vais vous faire un récit fidèle et exact de ma conduite dans l'affaire du 13 septembre, en n'écoutant qu'une scrupuleuse vérité qui a toujours été la règle de mes actions, et que j'ai toujours religieusement respectée. J'espère vous prouver que si la fin de la campagne vous a couvert de gloire, la fortune en a été la première cause par le concours d'heureuses circonstances. Le défaut d'une seule aurait suffi pour vous faire échouer.

Quelques jours après l'action du 31 juillet, sur un faux rapport de la marche d'un corps anglais pour attaquer le Canada par le lac Champlain, M. de Vaudreuil détacha M. de Lévis pour aller commander à Montréal.

C'était une histoire inventée tout entière par mes ennemis pour me priver du secours d'un homme en qui j'avais la plus grande confiance à cause de ses talents et de sa capacité,—quoique je ne puisse pas dire qu'il ait rendu justice à mes sentiments à son égard. J'allai à son quartier quelques heures avant son départ qu'on tint secret pour l'armée, et comme j'étais peu informé de ses plans de défense pour la gauche de notre camp au Saut du Montmorency, je lui demandai comme une faveur de me laisser son aide-de-camp M. Johnstone, qui connaissait parfaitement cette partie du pays.

Vos bateaux qui se montrèrent vis-à-vis le ravin de Beauport dans la nuit du 10 au 11 septembre, nous donnèrent l'alarme, et je restai avec M. de Vaudreuil jusqu'à une heure du matin, que je le quittai pour retourner à mon logement dans la compagnie de M. Montreuil, major-général de l'armée, et de M. Johnstone. En congédiant M. Montreuil, après lui avoir donné mes ordres, je communiquai immédiatement à M. Johnstone toutes les mesures que j'avais concertées avec M. de Vaudreuil, en cas que vous fissiez une descente au point du jour. Il me répondit que toute votre armée avait été réunie à la Pointe-Lévis, et qu'une partie d'elle ayant monté plus haut que Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent, il paraissait très-probable que vous aviez le dessein de tenter une descente. Il ajouta qu'il croyait qu'un détachement serait très-bien placé sur les hauteurs d'Abraham, comme dans un lieu central pour se porter en un

moment partout où vous aborderiez. Je fus pleinement de son avis. J'appelai Montreuil, qui n'était pas encore éloigné, et je lui ordonnai de détacher le régiment de Guyenne, campé près de l'ouvrage à cornes sur la rivière Saint-Charles, et de l'envoyer passer la nuit sur les hauteurs d'Abraham.

Le lendemain 11 septembre, j'écrivis à Montreuil pour renouveler l'injonction de faire camper le régiment de Guyenne sur les hauteurs d'Abraham, et de l'y laisser jusqu'à nouvel ordre.

En conséquence de mes ordres répétés, j'avais toute raison de croire que ce régiment était au poste assigné, de sorte que la déclaration des déserteurs, qui ignoraient ceci, vous aurait jeté dans un terrible piége, plus fatal encore que celui du 31 juillet.

Pourquoi ce régiment continua-t-il à rester au camp le 12, au mépris de mes ordres formels d'aller s'établir sur les hauteurs ? Je l'ignore ; je ne puis attribuer la désobéissance de Montreuil à ma volonté, qu'à la faiblesse de son jugement, et à ce qu'il ne m'aura pas compris. Il est néanmoins évident que si vous eussiez trouvé le régiment de Guyenne sur la crête de la colline, comme il serait arrivé si j'avais été obéi, vous auriez été honteusement repoussé avec une perte plus grande que celle du 31 juillet au Saut ; car la hauteur que vous aviez à gravir le 13 septembre, était beaucoup plus abrupte que celle de Beauport, où vous avez pu battre en retraite à la faveur d'un orage providentiel.

Après cette tentative ruineuse et inutile, vous vous seriez sans doute embarqué immédiatement avec votre armée pour retourner en Angleterre, sans faire aucun autre essai. Cette campagne aurait coûté des sommes immenses à votre pays, et pour cette raison, la Colonie du Canada aurait été délivrée pour toujours d'une aussi formidable armée.

Aussitôt que vos troupes furent réunies dans un même camp à la Pointe-Lévis après avoir été si longtemps divisées, vous envoyâtes quelques soldats remonter le Saint-Laurent. Je détachai en même temps M. de Bougainville avec 1,500 hommes choisis, composés de tous mes grenadiers, des volontaires des régiments, des meilleurs soldats canadiens et sauvages, et je lui donnai en outre quelques petites pièces de canon. Il avait l'ordre de suivre exactement tous vos mouvements, de remonter le fleuve ou de le descendre en même temps que vous ; en un mot de rester en observation, séparé seulement de vous par le fleuve, sans jamais vous perdre de vue, et de se tenir toujours prêt à s'opposer à votre passage sur l'autre rive, et à tomber sur vous avec la rapidité de l'aigle, au moment où vous voudriez essayer un débarquement de notre côté. Le 12 septembre, il m'envoya dire que toute votre armée était rentrée à votre camp de la Pointe-Lévis ; mais il resta inactif avec tout son détachement au Cap-Rouge, trois lieues plus loin que Québec. Pourquoi ne vous suivit-il pas jusqu'aux hauteurs d'Abraham, comme il en avait l'ordre ? Pourquoi ne

...ntention de venir me rej
... ou celle de l'Hôpit
... conduisaient toutes deux à
... évidemment, d'après les re
... votre armée pour lui barre
... être de vous livrer batail

... où 3 à 400 hommes de
... de les faire prisonniers.
... Sarre, homme plus brave que
... cette maison avec une i
... il perdit plus de la moitié de s
... même deux balles, l'une dans
... ville s'obstinant à s'empa
... canons pour la forcer ; quan
... boulets avaient été malheureuse
... de laisser cette maison, et i
... réflexion. Qu'il aurait été bien pl
... Général, pour se rallier à mon a
... se perdaient inutilement, et à rie
... fond d'esprit, du bon sens, et
... personnage de la Cour était son
... bravoure se joignait beaucoup d'ignora
... jamais étudié.
... du 12 au 13 septembre, où vous fîte
... commandant du Royal-Roussillon, qui
... Beauport, vint me trouver pour m'a
... régiment

et le ravin de Beauport, jusqu'à une heure du matin. Je renvoyai alors Poulariés à son régiment, et je restai avec Johnstone. Toute la nuit mon esprit fut dans une cruelle agitation, provenant, je crois, de l'inquiétude que me causaient les bateaux de provisions que Bougainville m'avait annoncés, et qui devaient descendre la rivière cette nuit-là. Je répétais souvent à Johnstone, " que je tremblais qu'ils ne fussent pris, et que cette perte nous ruinerait sans ressource, car nous n'avions de provisions que pour peu de jours."

Je vois maintenant que les perplexités extraordinaires de cette nuit, étaient un présage du sort cruel qui m'attendait quelques heures plus tard.

A la pointe du jour, j'entendis quelques coups de canons, tirés de notres batterie de Samos près de Sillery.* Je ne doutais plus que vous n'eussiez pris nos bateaux. Hélas ! je n'aurais jamais imaginé que nos provisions étaient en sûreté avec Bougainville au Cap-Rouge, et que vous étiez sur les hauteurs d'Abraham depuis le milieu de la nuit, sans que j'eusse été informé d'un événement de si haute importance et connu déjà de toute la droite de notre camp.

Le jour parut. Comme j'étais sans nouvelle de Marcel, resté avec mon *ordonnance* auprès de M. de Vaudreuil, et que je ne voyais aucun mouvement dans votre camp à la Pointe-Lévis, je commençais à me tranquilliser dans la pensée que s'il était arrivé quelque chose d'extraordinaire, j'en aurais été instruit.

J'envoyai alors Johnstone pour faire rentrer l'armée sous les tentes, aprè avoir passé la nuit dans la tranchée. Je pris quelques tasses de thé avec lui, et je me retirai dans mon quartier, en le priant de faire seller les chevaux par les domestiques. Je voulais aller trouver M. de Vaudreuil, pour savoir la cause du feu de notre batterie de Samos, puisque personne n'était venu de la droite de notre camp depuis le départ de Marcel, au milieu de la nuit.

Je partis avec Johnstone entre 6 et 7 heures du matin. Ciel ! quelle fut ma surprise, quand arrivé vis-à-vis le logement de M. de Vaudreuil, la première nouvelle que j'eus de ce qui s'était passé pendant la nuit, fut de voir votre armée sur les hauteurs d'Abraham, déjà aux prises avec les Canadiens dispersés dans les broussailles. Je rencontrai en même temps M. de Vaudreuil, qui sortait, et lui ayant parlé un instant, je me tournai vers Johnstone et lui dis :

(*) L'Anse-de-Sillery était près de celle de Wolfe. Son nom est le seul souvenir qui reste en ces lieux de l'illustre commandeur Noel Brulart de Sillery. Il avait fondé là à ses frais, en 1637, une mission algonquine, pendant longtemps très-florissante. Le commerce et l'industrie ont aujourd'hui tellement envahi ce rivage qu'ils ont fait disparaître jusqu'aux moindres traces d'un passé illustré par de grandes vertus et un héroïque dévouement.

(*Note du Traducteur.*)

— L'affaire est sérieuse ; retournez au plus vite à Beauport ; ordonnez à Poulariés de rester dans le ravin avec 200 hommes, et de m'envoyer en toute hâte le reste de la gauche sur les hauteurs d'Abraham."

Après avoir signifié mes ordres à Poulariés, Johnstone le quitta un moment pour donner quelques instructions à mes domestiques dans mon quartier. En revenant me rejoindre, il trouva Poulariés réuni dans le ravin avec Sénezergues, brigadier-général et lieutenant-colonel du régiment de la Sarre, et de Lotbinière, capitaine des troupes de la Colonie et aide-de-camp de M. de Vaudreuil.

Poulariés arrêta Johnstone, et lui demanda de leur répéter mes ordres; ce qu'il fit. En même temps celui-ci conseilla à Poulariés comme ami, de ne pas les suivre et de venir lui-même sur les hauteurs d'Abraham avec tous les hommes de la gauche, puisqu'il était clair et évident que l'armée anglaise, déjà débarquée près de Québec, ne penserait jamais à faire une seconde descente à Beauport, et qu'il était certain qu'avant peu d'heures, il y aurait sur les hauteurs un combat qui fixerait le sort de la Colonie.

Poulariés montra alors à Johnstone un ordre écrit, signé par Montreuil, que Lotbinière lui avait rapporté de la part de M. de Vaudreuil, par lequel il était défendu à tout homme de la gauche de quitter le camp.

Johnstone leur déclara sur son honneur qu'il leur avait exprimé mot à mot, mes ordres et mes intentions. Il engagea Poulariés de la manière la plus pressante à n'avoir pas égard à l'ordre signé par Montreuil, et lui dit que le secours de 2,000 hommes, * dont se composait la gauche du camp, était de la plus grande importance pour la bataille.

M. de Sénezergues, officier plein d'énergie et d'honneur, qui fut tué quelques heures après, dit à Johnstone " de prendre sur lui de faire marcher immédiatement toute la gauche en avant."

Johnstone répondit que " étant simple porteur de mes ordres, il ne pouvait rien prendre sur lui ; mais que s'il était à la place de M. Sénezergues, brigadier-général, et, en l'absence de M. de Lévis, le premier après moi pour commander l'armée, il n'hésiterait pas un moment à mettre la gauche en marche, sans aucun égard à quelque ordre que ce fût, qui pourrait être nuisible et fatal au service du Roi dans cette critique conjoncture."

Johnstone les laissa indécis et incertains sur le parti à prendre, piqua des deux, et me rejoignit immédiatement sur les hauteurs.

Parmi la foule de détails relatifs du 13 septembre et qui me sont inconnus, j'ignore qui avait fait prendre à nos soldats cette position si mauvaise et si absurde qui nous mettait entre votre armée et la ville de Québec, dépourvue de toute ressource, tandis que nos meilleures troupes étaient avec Bougainville. Certainement c'est l'œuvre d'un ignorant, d'un imbécile ou d'un insensé.

(*) Tous les rapports officiels ne portent qu'à 1,500 hommes en tout, le détachement laissé par M. de Vaudreuil pour la défense du camp. (*Note du Traducteur.*)

Je n'y ai été pour rien. Les éclaireurs et une partie des troupes étaient en marche vers les hauteurs, avant mon arrivée à la Canardière, * et avant même que j'eusse connu votre débarquement.

Toute la droite de notre armée se dirigeait vers le même point, quand j'arrivai à son campement.

La seule mesure à prendre dans cette circonstance, et elle aurait sauté aux yeux de tout homme d'un peu de bon sens, qui aurait eu la moindre teinture de l'art militaire, c'était de quitter le camp avec ordre et tranquillement, sans trouble ni confusion, et de se porter sur Lorette ; † de là traverser à Sainte-Foye, située à deux lieues de Québec et à une lieue du Cap Rouge, et après s'être rallié le détachement de Bougainville, de s'avancer alors et de vous attaquer le plus tôt possible. De cette manière vous vous seriez trouvé entre deux feux, la ville faisant une sortie, au moment où je m'approchais de l'autre côté.

Je ne fus pas plus tôt sur les hauteurs, que je reconnus notre mauvaise et périlleuse position, adossés que nous étions aux remparts de la ville, et n'ayant de provision que pour 24 heures. Il nous était moralement impossible de nous retirer. L'armée était déjà en ordre de bataille à la distance d'une portée de fusil de votre front. Si j'avais voulu essayer de descendre les hauteurs pour repasser la rivière Saint-Charles, et regagner mon camp j'aurais exposé ma gauche à vos coups, et mon arrière-garde aurait été taillé en pièces, sans qu'il m'eût été possible de la soutenir et de la défendre. Si j'étais entré en ville, vous l'auriez investie aussitôt, en faisant descendre votre gauche jusqu'à la rivière Saint-Charles, par un mouvement facile et de quelques instants, et nous aurions été alors sans secours. Je vis qu'il ne me restait pour toute ressource, que d'attaquer votre armée ; j'avais sur vous l'avantage d'un terrain élevé et favorable à l'artillerie. J'espérais par là vous nuire beaucoup, et vous obliger à vous retirer,c ar certainement vous n'auriez jamais été assez téméraire pour nous attaquer sous le canon de la ville. J'aurais au moins fait ma retraite à la faveur de la nuit et je serais sorti de ce mauvais pas, où m'avait jeté l'ignorance d'autrui.

Par plusieurs courriers, j'envoyai ordre à M. Ramezay, (‡) lieutenant de

---

(*) La *Canardière* est la maison de campagne du séminaire de Québec à l'entrée de la rivière Saint-Charles, sur la rive gauche. (*Note du Traducteur.*)

(†) Ce village, à deux lieues et demie de Québec, fut fondé en 1673, pour la mission huronne, établie d'abord à Notre-Dame-de-Foy. Le nom de *Lorette* lui vient de la chapelle que le P. Chaumonot, son missionnaire, y fit bâtir en 1673, parfaitement semblable pour la forme, les matériaux et l'ameublement à la célèbre *Sancta Casa* d'Italie.

(‡) Ce nom n'a pas toujours été écrit correctement par les historiens. Nous le donnons d'après un authographe du Dépôt des fortifications des Colonies.

A cette occasion, nous réunissons ici, d'après des autographes, la véritable orthographe

Roi (Lieutenant-gouverneur) de cette place, de m'envoyer en toute diligence les 25 pièces de campagne qui étaient à la batterie du Palais, (*) près notre armée. Au moment même que Johnstone arrivait sur les hauteurs, pour m'annoncer la défense faite à la gauche de notre camp, de se joindre à moi, un sergent, la quatrième personne que j'avais dépêchée à M. Ramezay, revenait de la ville avec sa réponse catégorique " qu'il m'avait déjà envoyé trois pièces de canon et qu'il ne pouvait pas m'en envoyer davantage, puisqu'il avait sa ville à défendre."

Quelles pouvaient être les raisons de Ramezay pour tenir une aussi singulière conduite, ou qui a pu lui inspirer une désobéissance aussi audieuse ? [illegible]

1° Sa ville, comme il l'appelait, était défendue par notre armée, qui la couvrait, puisqu'elle était en bataille devant elle à environ trois quarts de lieue, et son salut dépendait entièrement du résultat de la bataille.

2° Il y avait à Québec environ 200 pièces de canon, dont un grand nombre étaient de 24 et de 36.

3° De petites pièces de campagne de deux ou trois livres, comme celles de la batterie du Palais, pouvaient-elles être de quelque secours pour la défense de la ville?

4° Un Commandant de Québec, en tant que lieutenant de Roi ou sous-gouverneur et non gouverneur, tel qu'était M. Ramezay, ou bien M. de Vaudreuil lui-même, gouverneur-général du Canada, s'il eût été à ce moment dans la ville, aurait-il eu le droit de me refuser toute l'assistance que je pouvais réclamer de Québec, en vertu de ma commission de Commandant en chef des troupes du Canada, quand mon armée était aux portes de la ville, et que la vôtre était en présence, prête à livrer combat ? Mille autres questions pourraient se faire, mais c'est inutile.

[illegible] immédiatement un Conseil de guerre, composé de tous les [illegible] commandant les différents régiments, pour avoir leur avis sur ce qu'il y avait à faire dans cette situation critique. Quelques-uns prétendirent que vous étiez occupé à vous retrancher; d'autres que vous paraissiez être à propos de descendre dans la plaine, pour vous emparer du

---

[illegible] dont il est question dans cette histoire: *Montcalm,—Vaudreuil* et [illegible] *Bougainville,—Bourlamaque,—le chev. de Lévis,—Doreil,—* [illegible] *de Montreuil, — le che. de Bernetz,—Malartic,—de Poulariès,—* [illegible] *de Drucour,—Pontleroy,—d'Aillebout Cerry,—Lusignant,—* [illegible]

(Note du Traducteur.)

(*) [illegible] l'Intendant, située au pied du rempart, à l'entrée du [illegible]
(Note du Traducteur.)

[illegible] C'est évidemment une erreur de plume.

(Note du Traducteur.)

pont de bateaux sur la rivière Saint-Charles, et de l'ouvrage à cornes, à couper ainsi les communications avec la gauche de notre armée, restée à Beauport en conséquence de l'ordre signé par Montreuil.

En effet, un mouvement que fit alors votre armée vers le moulin à vent et la maison de Borgia, sur la crête de la colline, paraissait favoriser cette conjecture. Mais un instant après, les Canadiens ayant mis le feu à cette maison, vous en chassèrent, et vous reprîtes votre première position.

Un autre avança que plus nous retardions de vous attaquer, plus nous donnions à votre armée le temps de se grossir, car il se figurait que toutes vos troupes n'étaient pas encore débarquées.

En un mot, il n'y avait pas un officier du Conseil qui ne fût d'avis de vous attaquer immédiatement. Qui croira que ces officiers si ardents alors pour nous faire prendre l'agressive, le nièrent ensuite, à la honte de l'humanité, et devinrent les plus violents critiques de ma conduite, parce que je n'avais pas différé la bataille ? Que pouvais-je faire dans cette situation désespérée ? Un maréchal de Turenne aurait été bien embarrassé pour sortir de ce dilemme, où ils m'avaient engagé par leur méchanceté ou leur ignorance.

J'écoutai avec attention leurs opinions, sans ouvrir la bouche. Je leur dis à la fin : " Il me paraît, Messieurs, que vous êtes unanimes pour livrer bataille, et qu'il n'est plus maintenant question que de savoir comment nous chargerons l'ennemi." Montreuil avança qu'il serait mieux de l'attaquer par colonnes ; je lui répondis que, étant si près de l'ennemi, nous serions défaits avant que nos colonnes eussent eu le temps de se former ; et que, d'ailleurs, elles seraient très-faibles, parce que nous n'avions pas de grenadiers à mettre à leurs têtes. J'ajoutai que, puisque l'attaque était décidée, il fallait qu'elle se fît en front de bandière.(1)

Je renvoyai tous les officiers à leur poste, et j'ordonnai aux tambours de battre la charge.

Notre attaque ne fut ni ardente ni longue. Elle se fit en désordre, et nous fûmes repoussés immédiatement. Il ne pouvait pas en être autrement, à cause de l'absence de nos volontaires et de nos grenadiers, qui étaient au Cap-Rouge avec Bougainville, et celle des meilleurs de nos Canadiens, le régiment de Montréal resté avec Poulariés à Beauport, à une lieue et demie du champ de bataille. L'exemple des plus braves et des plus courageux soldats d'un régiment, c'est-à-dire des grenadiers et des volontaires, suffit pour exciter et entraîner les plus lâches. Incapables de frayer la route aux autres, ceux-ci suivront cependant ceux qui marcheront à leur tête.

La brave milice canadienne restée sur l'autre rive de la rivière Saint Charles, eut le cœur navré, et fut au désespoir de nous voir tailler en

(1) C'est-à-dire, sur une ligne développée. (*Note du Traducteur.*)

pièces sur les hauteurs, sans pouvoir nous porter secours. En effet, après s'être échappée des mains de Poulariés à Beauport, pour venir à notre aide, elle fut arrêtée à l'ouvrage à cornes, et retenue par des ordres supérieurs.

Cependant nous avons perdu peu de monde.

Près de 200 Canadiens braves et déterminés rallièrent dans le vallon, près la Boulangerie, et retournèrent sur les hauteurs, comme des lions furieux. Ils se jetèrent immédiatement sur votre aile gauche avec une ardeur et un acharnement incroyables et arrêtèrent un moment vos soldats, dans la poursuite de notre armée.

Vos généraux remarquèrent ce mouvement, et se portèrent contre eux. Ces braves Canadiens soutinrent intrépidement le choc de vos troupes, et quand ils furent écrasés par le nombre, ils disputèrent pied à pied le terrain depuis le sommet jusqu'au bas des hauteurs, où vos soldats les suivirent jusque près de la Boulangerie, vis-à-vis l'ouvrage à cornes.

Ces infortunés héros, qui périrent presque tous, sauvèrent un grand nombre de nos soldats, en empêchant qu'ils ne fussent serrés de trop près. Si ce détachement de votre armée, qui poursuivit ces 200 Canadiens dans la plaine, eût poussé jusqu'à la rivière Saint-Charles, 3 ou 400 pas plus loin, il nous aurait coupé la retraite, et il aurait enfermé les trois quarts de l'armée dans Québec sans provsiions. Le lendemain M. de Vaudreuil aurait été forcé de rendre la ville, et de capituler pour la Colonie.

Mais on ne peut pas blâmer cette manière d'agir toujours sage et prudente, d'avoir laissé, selon l'avis de Pyrrhus, un pont d'or à des ennemis en fuite.

Vous voyez, Monsieur, par ce véridique et fidèle récit de la bataille du 13 Septembre, et de ce qui l'a précédée, combien d'événements variés et imprévus la fortune a dû réunir en votre faveur, pour la réussite de votre expédition contre le Canada. L'absence d'un seul d'entre eux aurait suffi pour la faire échouer.

Il est évident que le Ciel voulait enlever à la France cette Colonie.

Permettez-moi de conclure, Monsieur, que je n'ai pas plus mérité le blâme, l'humiliation, le mépris et l'injustice avec lesquels ma patrie a flétrie ma mémoire, que vous vous n'aviez droit aux honneurs exagérés que vos concitoyens vous ont prodigués en Angleterre.

Le plus habile Général d'Europe, n'aurait pas pu, dans de pareilles circonstances, agir autrement que je n'ai fait.

De plus, j'étais sous M. de Vaudreuil, homme très-faible, et en même temps automate très-entêté. Je ne pouvais pas suivre librement mes idées comme si j'avais commandé en chef. Dans ma patrie, la loi ne distingue pas ; elle ne donne ni punition ni récompense.

WOLFE.

Quel triste sort m'aurait attendu en Angleterre, si, comme vous, j'avais échoué à la tête d'une armée en défendant une Colonie Britannique ! Je vous avouerai, Monsieur, que je ne puis pas justifier entièrement toutes mes opérations. J'ai eu les défauts de la jeunesse, la vivacité et l'entêtement. L'âge et l'expérience m'auraient corrigé.

Le maréchal de Turenne n'oublia jamais son échec à Marientha ; ce fut une leçon pour le reste de sa vie. Pour forcer la faible intelligence de l'homme à penser et à réfléchir, il faut les leçons de l'expérience et l'épreuve de l'adversité.

Le grand duc de Buckingham, dont les cendres reposent près des miennes, a fait graver sur sa tombe cette épitaphe qu'il composa pour lui-même :

L'erreur et l'ignorance sont l'apanage de l'homme.

Voilà la triste, mais vraie devise de l'humanité.

LA CLOCHE DES MORTS.

Il n'y a peut-être pas d'idée qui inspire à l'homme plus d'horreur que celle d'être enterré vivant.

Nous savons que nous devons tous mourir, que, riches ou pauvres, vieux ou jeunes, grands ou petits, il nous faudra un peu plus tôt ou un peu plus tard dire adieu à ce monde et partir pour la terre des esprits ; mais, quoique beaucoup d'entre nous soient capables, sans trop s'effrayer, de passer en revue toutes les agonies de la dissolution et de calculer toutes les chances de mort violente ou de souffrances prolongées qui nous attendent, je ne crois pas qu'il y ait personne qui ne tremble à la pensée de s'éveiller au fond d'un tombeau, de se dire que nos amis, convaincus de notre mort, nous ont adressé un éternel adieu, et que rien ne viendra nous arracher à notre désespoir !

Dans certaines parties de l'Allemagne, cette crainte d'être enterré vivant est si grande et si générale, qu'on a recours à un système de précaution, grâce auquel plus d'une personne a été rendue à la vie et à ses amis, après avoir été enterrée comme morte. Voici le plan que l'on adopte : on place le corps dans un appartement convenable, avec le visage découvert, et une corde attachée aux mains de telle façon que le moindre mouvement fera tinter une sonnette dans une pièce voisine où se tient toujours quelqu'un, jusqu'à ce qu'il y ait signe de vie, ou que la décomposition ne laisse plus aucun doute à avoir.

Cet usage a donné lieu à quelques scènes frappantes, et à de curieuses révélations. Nous nous proposons de raconter l'un des plus remarquables de ces incidents, tel que nous l'avons reçu, il n'y a pas bien longtemps, de la bouche de l'un de ceux qui en furent témoins.

" J'avais deux charmants amis, que j'aimais beaucoup, et qui consentirent à partir avec moi pour l'Amérique, dit notre narrateur ; et telle était l'affection qui nous unissait que nous passions ensemble tous les instants que nos occupations nous laissaient libres.

" Nous n'avions entre nous aucune ressemblance, sous aucun rapport, et c'est pour cette raison peut-être que nous sympathisions si bien les uns avec les autres. Nous n'étions d'accord à peu près sur aucun point, en fait de science, d'art, de littérature, de philosophie, et de religion, et nous étions perpétuellement en discussion. Une chose, toutefois, que nous admettions tous, c'était la possibilité d'être enterrés vivants, et l'indicible horreur que doit éprouver celui à qui arrive un pareil malheur. Nous étions tous en pleine santé, lorsque nous jurâmes solennellement que, si l'un de nous venait à mourir ou à passer pour mort, les autres veilleraient

à côté de lui jusqu'à ce qu'il n'y eût plus moyen de conserver le moindre doute sur son état.

" Adolphe Oppert, qui était le plus jeune des trois, fut le premier à s'en aller. Nous le soignâmes durant sa maladie, et causâmes souvent avec lui de l'autre vie. Il croyait fermement à l'immortalité de l'âme ; il croyait que l'homme n'éprouve d'autre changement par la mort que d'être délivré de son enveloppe terrestre, d'errer à volonté à travers l'espace, de quitter la terre et d'y revenir, qu'il emportait ses affections, sa raison, son savoir et ses passions avec lui ; et qu'il est sous tous les rapports, le même qu'il était dans son corps mortel, à l'exception de ce qui appartient directement à la partie animale de son être.

" Ainsi que je l'ai fait remarquer nous différions entre nous sur une multitude de points ; mais comme nous avions toutes raisons de croire à sa fin prochaine, nous évitâmes soigneusement une discussion qui aurait pu lui faire beaucoup de mal, et nous le laissâmes exprimer, sans contradiction, ses opinions religieuses ou autres.

" Mais quoique je n'aie aucun doute que l'esprit ne quitte le corps au moment de la mort, continua-t-il à dire, et qu'il a le pouvoir de visiter les planètes et de revenir vers ses amis sur la terre, prendre connaissance des affaires temporelles, cependant je ne suis pas exempt de l'erreur que cause l'idée d'être enterré vivant, et je vous rappelle le serment que nous nous sommes fait les uns les autres."

" Nous l'assurâmes que, quant à lui, il n'avait pas à craindre un pareil accident, attendu que nous veillerions auprès de lui ensemble ou alternativement jusqu'à ce qu'il fût entré en convalescence ou que son corps fût en dissolution.

" J'ai le pressentiment, ajouta-t-il, que je ne me remettrai pas, et comme je n'ai pas de proches parents en ce monde, j'ai déjà fait mon testament, en partageant entre vous ce que je possède. Dans la grande malle qui est là dans le coin, vous trouverez le testament, tout mon argent, mes bijoux, et le reste, mais c'est mon désir qu'on ne touche à rien qu'après l'enterrement, et que mon corps reste dans cet appartement jusqu'au moment où on le prendra pour le porter au tombeau.

" Il entra dans une foule d'autres détails que je m'abstiendrai de raconter, ceux-ci étant suffisants pour l'intelligence de ce qui va suivre.

" Adolphe Oppert resta un mois au lit, et puis mourut comme quelqu'un qui s'endort, après avoir conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Ce fut une grande douleur pour Charles Hébert et moi de perdre ainsi notre ami, et j'avouerai sans honte que nous pleurâmes comme des enfants quand nous le vîmes rendre le dernier soupir.

" Nous prîmes nos arrangements pour veiller le cadavre, selon notre promesse, mais c'était bien sans la moindre espérance de voir une étincelle de vie le ranimer.

" C'était la seconde nuit après la mort d'Adolphe que Charles et moi nous étions assis dans la pièce voisine, causant de notre pauvre et cher ami. Nous avions attaché une petite corde aux doigts du cadavre, et elle correspondait avec une sonnette qui était près de nous, de sorte que le moindre mouvement devait nous avertir, sans que nous fûssions obligés de rester auprès du corps, ce qui, pour diverses raisons, ne nous eût pas été agréable.

" Si les idées d'Adolphe sur la vie future sont vraies, observa Charles, dans le cours de ses réflexions, il n'est pas impossible qu'il soit avec nous, dans cette chambre, à ce moment même.

—Oui, répliquai-je, si elles sont vraies, ce dont je doute. Quand un homme meurt, il est bien mort, du moins pour ce qui concerne ce monde.

—C'est ton avis, Jules, dit Charles, mais les opinions ne sont pas des faits.

—Il me semble qu'on peut les considérer comme basées sur des faits, puisque l'on ne peut raisonnablement les contredire. Si l'homme existe après sa mort comme esprit errant, donne-m'en une preuve, et demande-moi ensuite de croire.

—Et les revenants ? dit Charles, qui était à la fois sceptique et superstitieux.

Et en parlant ainsi, il regarda furtivement et timidement autour de la chambre, comme s'il s'attendait à voir quelque effroyable apparition.

—Bah ! m'écriai-je, tu sais mon opinion au sujet des revenants ; ils n'ont d'existence que dans le cerveau des faibles et des fous.

A ce moment nous entendîmes, ou crûmes entendre un bruit étrange dans l'appartement qui contenait le cadavre. Nous retînmes soudainement notre respiration et écoutâmes, en nous regardant l'un l'autre. La figure de Charles devint blanche comme un drap, et j'avoue que je me sentis moins à l'aise que je ne voulais le paraître. Durant près d'une minute tout resta parfaitement silencieux, et je me disposais à prendre la lumière et à aller dans la chambre du mort, quand tout-à-coup, le son d'une vieille horloge me fit tressaillir imperceptiblement. Je comptai douze coups, c'est-à-dire minuit, et avec la dernière vibration, je sentis un sentiment inexplicable de frayeur et de crainte s'emparer de moi.

—Qu'est-ce que c'était, demanda Charles, à voix basse ?

—Rien, répondis-je, en me levant, avec la résolution de secouer ce que je regardais comme une faiblesse. " Sommes-nous des hommes ou des enfants, pour que le bruit produit par un rat puisse ainsi nous effrayer ?

—Silence ! écoute ! j'entends quelque chose encore ! murmura Charles, qui tremblait presque de peur.

—Eh bien, s'il y a quelque chose, il faut savoir ce que c'est, dis-je, en me levant et en prenant la lumière pour aller voir le cadavre. Veux-tu m'accompagner, ou dois-je aller seul ?

" Charles se leva lentement et silencieusement, comme quelqu'un qui avait à remplir un terrible devoir, mais à peine était-il debout que la sonnette correspondant avec le mort sonna violemment.

" Jamais mon système nerveux n'a reçu un choc pareil à celui que j'éprouvai. Il me parut un moment que j'étais paralysé. La lumière me tomba de la main et s'éteignit. Tout mon corps se couvrit d'une sueur froide.

" Mais cela dura juste le temps qu'il faudrait pour compter dix. Pensant que mon ami était revenu à la vie et qu'il avait besoin d'un secours immédiat, je courus me procurer une autre lumière, et jetant en passant un regard sur Charles, qui était retombé sur sa chaise, pâle et anéanti, je me précipitais dans l'appartement du cadavre, m'attendant à trouver Adolphe vivant, sinon même assis ou debout.

" A mon grand étonnement, je ne vis que le corps mort de mon ami, froid, rigide et immobile. Ses traits avaient un air si inflexible que je ne pouvais croire qu'il y eut une seule étincelle de vie dans le corps, et un examen attentif des lèvres et du cœur me prouva qu'il n'y en avait en réalité aucune. Et cependant, les mains avaient remué et étaient tirées d'un côté, mais on eût dit qu'elles avaient été dérangées plutôt par un mouvement de la corde que par une puissance interne.

" Mais, dans ce cas, qu'est-ce qui avait agité la corde et sonné la cloche ? Voilà en quoi consistait le mystère.

" La chambre n'était pas grande ; elle ne contenait que très-peu de meubles, et il suffisait d'un regard pour en embrasser les détails. Je venais juste de passer la lumière sous le lit, derrière et autour, quand Charles apparut à la porte, pâle, tremblant, et couvert d'une froide transpiration.

—Vit-il ? murmura-t-il.

—Non, répliquai-je ; et il n'y a pas eu en lui le moindre souffle depuis que nous l'avons vu expirer.

—Grand Dieu ! exclama-t-il, en saisissant une chaise pour se soutenir, qu'est-ce qui a sonné la cloche alors ?

—C'est le mystère dont je cherche la solution, dis-je. Il est possible qu'il y ait quelque autre personne cachée ici.

" Tout en parlant, j'ouvris avec précaution la porte d'un long cabinet dans lequel étaient pendus les vêtements du mort, et l'examinai dans tous ses recoins. Ce cabinet n'avait d'autre issue que la porte communiquant avec l'appartement où nous avions veillé, et deux fenêtres donnant sur un verger, mais dont les persiennes étaient hermétiquement closes. J'examinai ensuite de nouveau la chambre, et particulièrement le lit, mais je ne pus rien découvrir.

" Tout cela est très-étrange, dis-je, en regardant Charles, très-étrange !

—Il s'est passé certainement quelque chose de surnaturel ! répliqua-t-il, d'une voix altérée ; et, faisant un pas vers la malle placée dans le coin, il se laissa tomber dessus.

Aussitôt le bruit causé par le ressort de la serrure le fit bondir. Pendant une seconde ou deux il se tint debout, tremblant, et puis me dit avec plus d'assurance :

— Je crois que je suis fou de m'effrayer ainsi de tout ! Tout ce qui est humain ne me fait pas peur ; mais ce qui est surnaturel m'épouvante.

« J'examinai encore une fois le cadavre, pour être sûr qu'il n'y avait aucun signe de vie, et je trouvai qu'il y avait même un commencement de décomposition. Après nous en être parfaitement convaincus, nous retournâmes dans l'autre appartement, et nous nous assîmes pour veiller le restant de la nuit, tout en réfléchissant au mystère.

« A peine étions-nous assis, que nous crûmes entendre des gémissements étouffés dans la chambre du mort, suivis par quelque chose qui ressemblait à des gémissements humains. Les dents de Charles claquaient de terreur, et j'avoue que je ne me suis jamais senti moins courageux qu'en ce moment. Ces bruits étranges ne continuèrent qu'un instant, et puis graduellement cessèrent pour faire place à un silence que rien ne vint plus interrompre.

« Lorsque le moment fut venu, notre ami fut conduit à sa dernière demeure ; et le lendemain de l'enterrement, nous ouvrîmes la malle, selon ses intentions. Alors notre mystère surnaturel eut une naturelle mais horrible explication.

« *Dans cette malle était le cadavre noir et décomposé de quelqu'un que nous avions connu vivant.*

« Voici ce que nous conjecturâmes :

« Sachant qu'Adolphe laissait de l'argent et des bijoux, sachant où tout cela était serré, et comment nous nous étions arrangés pour veiller notre ami, il était entré dans la chambre du mort, de bonne heure, et s'était caché dans le cabinet jusqu'à minuit, heure à laquelle il s'était occupé d'accomplir son vol. Quelque bruit accidentel nous ayant alarmé, comme il avait pu le voir d'après notre conversation, il avait, soit dans sa précipitation à se cacher, soit intentionnellement pour nous effrayer encore plus, sonné la cloche de la manière que nous avons dit, et puis s'était glissé dans la malle, dont le ressort était très-fort. Charles, en s'asseyant dessus, par hasard, avait scellé son destin, et ses gémissements subséquents, et ses efforts pour sortir de sa prison, étaient les bruits étranges qui nous avaient frappés la seconde fois. La mort de cet homme fut un terrible châtiment, et la découverte de son cadavre nous empêcha de croire que nous avions été témoins d'une histoire de revenants.

LOUIS BAILLEUL.

LES LIVRES ET LES MANUSCRITS, (*)

AVANT L'INVENTION DE L'IMPRIMERIE.

Que le lecteur se rassure : notre intention n'est pas, dans un recueil tel que celui-ci, de *disserter* sur la *paléographie* et la *diplomatique*, ces deux sciences monastiques aujourd'hui si méprisées. Nous nous proposons seulement de résumer en quelques pages, pour les gens du monde, pour la jeunesse hélas ! si peu capable d'application, la double histoire des manuscrits et des livres, des variations de l'écriture à travers le cours des siècles. *Instruire* sans *fatiguer*, voilà notre idéal.

I.

Point de nation civilisée où la parole, qui vole et fuit, n'ait été en quelque sorte *immobilisée* sur une substance solide au moyen de lettres combinées.

Les Egyptiens, les Mexicains, les Chinois suppléent *par la peinture*, à l'absence de l'écriture proprement dite. Mais c'est là un procédé relativement barbare, un procédé qui entrave les forces de la pensée et le progrès civilisateur, qui fixe la langue en la *pétrifiant*.

Le grand moteur de tout perfectionnement c'est *l'alphabet*.

Les plus antiques vestiges qui nous restent de l'écriture attestent qu'elle fut d'abord confiée à des matériaux solides, au fer, au marbre, à l'airain.

La plupart des lois, des décrets promulgués par les nations de l'antiquité, se perpétuaient de cette façon.

Plus de trois mille tables d'airain furent détruites par le grand incendie qui détruisit le Capitole sous Vespasien.

Quand Voltaire tournait en ridicule le verset du Pentateuque où se trouve l'ordre de graver les paroles de la loi sur la pierre, il faisait preuve ou d'une grande légèreté ou de peu de bonne foi.

Les rochers de l'Inde, les cavernes du Danemark sont couverts de caractères sanscrits et d'inscriptions runiques.

On employait aussi le bois à cet usage dans les temples les plus anciens.

Les Romains se servaient de petits morceaux de bois, débités en plaques très-minces, qu'ils employèrent d'abord sans préparation, mais sur lesquelles ils étendirent, plus tard, une couche de cire. Ils connaissaient aussi les

(*) Cet article récent d'une Revue parisienne, vient fort à propos compléter ceux que nous avons publiés sur les bibliothèques anciennes et modernes, et c'est la raison qui nous porte à le publier.

tablettes d'ivoire, qu'ils disposaient en feuilles, comme les modernes, et sur lesquelles ils écrivaient avec des crayons de plomb.

Les jeunes filles de notre temps, lorsqu'elles inscrivent, au bal, les noms de leurs danseurs sur de petits *carnets* semblables, ne se doutent guère qu'elles sont les héritières d'un usage de Rome antique.

On disposait de même de minces lames de plomb sur lesquelles on traçait des caractères avec un poinçon de métal. Le savant bénédictin français, le Père de Montfaucon, a vu l'un de ces petits livrets composé de papier de plomb (*charta plombea*) ; il avait huit feuillets : six étaient employés à écrire ; le premier et le dernier servaient de couverture.

De tous ces matériaux, aucun ne remonte à une plus haute antiquité que la *peau de chèvre* ou *de veau* que l'on tannait de manière à la rendre douce et flexible. Teinte en rouge ou en jaune, on en formait un rouleau (*Volvendum*) en attachant bout à bout un assez grand nombre de peaux pour renfermer la matière d'un volume.

Les Orientaux et surtout les Hébreux pratiquèrent ce mode d'écriture qu'Hérodote attribue aux Ioniens, Diodore de Sicile aux Persans et l'Exode aux Israélites.

Le voyageur Buchanan recueillit chez les nègres du Malabar le plus curieux de tous les manuscrits du Pentateuque. Cet exemplaire, connu des savants sous le nom de *Malabarique*, est aujourd'hui déposé dans la Bibliothèque de Cambridge ; il se composait originairement d'un rouleau d'une longueur de 90 pieds anglais.

Il existe à Vienne un manuscrit mexicain couvert d'hiéroglyphes jusqu'ici inexpliqués. Ce fut Fernand Cortès qui l'envoya à l'empereur Charles Quint. Il est tracé sur peau de chevreau et recouvert d'un enduit blanchâtre.

Vient ensuite le *parchemin*, nommé *pergamen* par les Romains parce que Pergame était le centre de ce commerce.

L'usage du parchemin n'est pas tout à fait abandonné par les modernes. Les historiens grecs en rapportent l'emploi à une époque très-reculée.

La plupart des manuscrits antérieurs au VIe siècle sont sur parchemin et sur velin. Les Romains recherchaient le parchemin le plus mince ; ils le teignaient en pourpre, en bleu foncé, en violet.

Les titres en encre rouge s'employaient dans les œuvres de luxe.

S'est-on jamais servi de peau de poisson préparées, comme le prétend Dom Montfaucon ? L'assertion a paru douteuse. Quant aux feuilles d'arbre, leur usage est incontestable.

On employait surtout l'écorce intérieure de certains arbres (*liber*, *βιβλος*,) du tilleul tout spécialement.

Ces matériaux étant fragiles, on leur préférait le parchemin ou le velin, ou des tablettes de bois enduites de cire colorée.

Aussi les écrits des anciens sont-ils remplis d'allusions à ces tablettes

sur lesquelles un *stylet* de fer ou d'airain traçait des caractères en creux. L'une des extrémités de ce *stylet* (*graphius*) était aplatie de manière à détruire le sillon qu'on venait de creuser avec la pointe. Telle est l'origine du mot moderne *style* et celle du mot *effacer*. Le style des anciens était une arme de défense comme le *stylet* de certains peuples méridionaux : lorsque les meutriers de César l'entourèrent pour le frapper, il avait ses tablettes à la main. Pour se défendre il se servit de son *stylet* d'airain dont il perça le bras de Cassius.

Un jour les élèves d'un rhéteur nommé *Cassianus* dont les doctrines leur semblaient dangereuses, l'assassinèrent à coup de *stylet*.

Dans Plaute, un écolier jette une tablette de bois à la tête de son précepteur et le met en fuite.

Enfin, il vint une époque où l'on fut obligé d'interdire aux avocats plaidants d'apporter au tribunal leur *stylet*. Dans la véhémence de leurs débats, cette arme venait en aide à ceux dont l'éloquence faiblissait.

L'usage du papier fit abandonner celui du stylet.

A l'époque où écrivait Isidore de Séville qui mourut en 636, les plumes d'oie, de cygne ou d'autres oiseaux commençaient à être employées. "Le bec d'une plume, dit ce grave personnage, se fait en taillant en pointe cette plume arrachée à l'aile d'un oiseau et en divisant la dite pointe en deux parties."

La vente du papyrus, dont on fit, durant des siècles, un si grand commerce dans le bassin de la Méditerranée, fut introduite par les Egyptiens chez les Grecs et dans l'Empire romain. Cette production possède de si nombreuses propriétés qu'on a pu dire, sans trop d'exagération, que, seule, elle pourrait suffire à la richesse d'un peuple. En effet, avec la partie inférieure de la tige de cette plante aquatique, les anciens faisaient des vases, des coupes, des ustensiles de ménage. La partie supérieure formait la carène des barques ; l'on tissait, l'on tressait la partie fibreuse, qui se changeait en nattes, en paniers, en corde, en toile, en mêches de lampes, etc., etc. ; enfin, on se nourrissait de la pulpe intérieure de la plante.

De la tige, haute de dix coudées, on enlevait des feuilles minces, qu'on plaçait transversalement sur une table, de manière à former, par la cohérence, une espèce de tissu.

Pour obtenir ce résultat, on employait l'eau du Nil qui, mêlée de limon, formait une sorte de gluten qui remplissait tous les interstices.

Les bandes de papier, ainsi humectées, étaient soumises à une forte pression et ne formaient plus, après cela, qu'une masse agglutinée. On coupait ensuite le papyrus auquel on donnait diverses longueurs. Le plus grand papyrus s'appelait *papyrus impérial*, le moyen, *papyrus de Livie*, et le plus petit de tous, *papyrus sacerdotal*.

Pline prétend que les Egyptiens connaissaient ce prodédé trois siècles avant le règne d'Alexandre le Grand. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il

se prolongea jusqu'au VIIe siècle où le parchemin le remplaça presqu'entièrement.

On s'accorde à considérer comme une invention orientale le papier de coton qui remonte au VIIIe ou au IXe siècle, mais dont on n'a commencé qu'au dixième à faire usage dans l'Europe occidentale.

La connaissance de ces divers procédés est nécessaire, on le conçoit, pour établir l'authenticité des manuscrits.

La nature de l'encre et sa couleur doivent entrer aussi en ligne de compte. On employait des substances très-diverses pour se procurer des encres de toutes les couleurs. La suie, l'ivoire brûlé, le mercure, l'argent, l'or, les pierres, les pyrites servaient à cet usage. L'encaustique sacrée était une encre pourpre dont les empereurs se servaient.

Il existe un exemplaire des *quatre Evangiles*, écrit en lettres d'or sur parchemin pourpre.

Tous les trente ou quarante ans, la forme des caractères employés soit dans l'écriture, soit dans l'impression, changeait assez régulièrement. De là, une nouvelle et facile induction propre à déterminer l'âge des manuscrits.

Depuis le second siècle jusqu'au quinzième, il ne manque pas de médailles, de monnaies, de statues, de monuments de toutes sortes avec des inscriptions : il est facile de les comparer aux manuscrits et de fixer ainsi l'âge de ces derniers.

Avant le milieu du IVe siècle, on employait rarement les petits caractères ou *minuscules*. L'usage en fut adopté vers la fin du VIIe siècle, devint beaucoup plus général au IXe et remplaça entièrement, au Xe, les lettres *capitales* et *onciales*. Les plus anciens manuscrits sont donc, comme les inscriptions monumentales, en grandes capitales ou majuscules. On les retrouve aux époques les plus éloignées et jusqu'à la fin du Ve siècle.

Les lettres capitales *carrées*, qui se rencontrent souvent dans les inscriptions monumentales, caractérisent particulièrement les cachets et les sceaux jusqu'au onzième et douzième siècle.

Au XIIIe siècle on préféra les lettres capitales rondes.

Un manuscrit en lettres onciales est donc antérieur au XIe siècle, et, sans ornements, il remonte à une antiquité bien reculée.

Dans le cours des VIIIe et IXe siècles, les copistes adoptèrent les abréviations employées par les secrétaires et tachygraphes romains. Aussi, depuis cette époque, les manuscrits sont-ils pleins d'abréviations que les premiers imprimeurs reproduisirent en partie.

On peut aussi tirer les plus utiles inductions des miniatures dont on avait coutume d'orner les ouvrages précieux. Les artistes chargés de cette espèce d'ornements se servaient du *minium* ou couleur rouge, d'où leur nom de *miniatores* ou *illuminatores* (1.)

(1) Enlumineurs.

Il existe d'admirables monuments de cet art qui nous a conservé, vivantes en quelque sorte, les mœurs et les coutumes du moyen âge.

De toutes les espèces de manuscrits les plus curieux sont les manuscrits *doubles* ou *palimpsestes*. Ce sont de vieux manuscrits à lignes effacées et qui ont été remplacées par le texte d'une nouvelle écriture, à une époque où le parchemin coûtait très-cher. Possesseurs d'un grand nombre de ces parchemins, les moines, moins soucieux des œuvres de l'antiquité classique que de celles des écrivains chrétiens, grattaient quelquefois ou couvraient d'un enduit, des fragments de Platon, de Cicéron ou de Tite-Live, et, après cette opération, ils écrivaient sur ce *parchemin mis à neuf.*

Cependant, la première écriture, grâce aux propriétés de l'encre caustique employée par les anciens, ne disparaissait pas tout entière, et l'on est parvenu, de nos jours, à reconquérir ces débris des vieux âges. C'est un illustre cardinal, Angelo Maïo, qui a retrouvé ces précieux restes de l'antiquité. On lui doit la découverte des Institutes de Gaïus, d'un livre de la *République* de Cicéron et de curieux fragments de la Bible d'Ulphilas.

De précieux manuscrits sont aussi sortis des ruines d'Herculanum et de Pompeïa : le premier siècle de l'ère chrétienne a surgi tout à coup, avec ses instruments, son style, ses mœurs et la forme même de ses lettres.

Chaque caractère de l'alphabet se trouve avoir, de la sorte, une date dont personne ne peut douter.

Une foule de copistes, nommés calligraphes, s'occupaient alors de la transcription des manuscrits.

Quinze pages in-folio du grand ouvrage de Montfaucon sont consacrées au catalogue de ces calligraphes. Les progrès de la religion chrétienne donnèrent de la considération à la profession de copiste : la transcription occupa les plus nobles loisirs. Dans les IIIe et IVe siècles, les monastères se multiplièrent et les moines s'emparèrent du monopole de l'art calligraphique.

La copie bien faite d'un manuscrit se payait très-cher. Les manuscrits de la Bibliothèque d'Heidelberg donnés au page Grégoire XV par Maximilien, duc de Bavière, furent estimés, dit-on, 80,000 couronnes !

La transcription d'un manuscrit était considérée non-seulement comme un travail utile, mais comme une bonne œuvre religieuse. Aussi rien de moins rare que de voir le copiste terminer son travail par les lignes suivantes : " J'ai fait cette copie pour le salut de mon âme. Que tous ceux qui lisent et comprennent prient pour l'écrivain et lui obtiennent le bonheur en ce monde et dans l'autre ! "

Il faut donc se garder d'accepter pour vrai, l'assertion de Voltaire soutenant que le genre humain a croupi dans la barbarie pendant des siècles entiers. Non ; la chaîne de la transmission intellectuelle n'a jamais été interrompue. Il n'y a point eu, comme on l'a prétendu, des siècles de ténèbres et de barbarie complètes : les débris de l'antiquité savante avaient

été pieusement recueillis dans les couvents. Les Boëce, les Sulpice-Sévère, les Salvien, les Vincent de Lérins, les Bède, les Raban Maur, et, plus tard, les Lanfranc, les Anselme, les Roger Bacon, les saint Thomas d'Aquin, les saint Bernard ne furent point des barbares ; le grand Mabillon, ne l'oublions pas, a nommé siècle d'or le huitième siècle, *aureum vere sæculum !*

Le caractère religieux et presque sacré qu'on attachait à l'art de la transcription, le grand nombre de points sur lesquels les manuscrits étaient disséminés, et qui, en les éparpillant, les conservait ; le respect des conquérants eux-mêmes pour les monastères et leurs habitants, tout concourait à garantir et à favoriser la transmission des œuvres de l'intelligence humaine. Montfaucon cite plus de cinquante de ces sanctuaires de la science dans la seule Calabre et aux portes de Naples. L'arche sainte flottait sur les eaux.

Disons donc, pour conclure, que toutes les créations de l'esprit portent leur date et qu'il s'agit seulement de la trouver.

Aux preuves littéraires et intellectuelles se joignent les preuves matérielles.

Rassemblez toutes les preuves relatives à la copie des manuscrits, à la forme des lettres, aux instruments et aux substances dont on faisait usage, et vous verrez se combler l'abîme qui sépare la civilisation moderne de la civilisation antique !

Phénomène singulier ! plus nous nous avançons vers l'avenir, et plus, au lieu de nous éloigner de l'antiquité, nous semblons nous rapprocher d'elle. Les années, loin de faire disparaître les antiques monuments du passé, les rélèvent et les reconstruisent pour ainsi dire.

Encore quelques années, et l'histoire du vieil Orient n'aura plus de mystères pour nous !

Docteur NEILÉRUA.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(*Suite.*)

VIII.

SUITE DES AVENTURES DE LA NUIT.

Tout cela s'était passé en quelques instants et au milieu de la plus profonde obscurité. Après s'être débarrassé de son adversaire inconnu, le chevalier saisit la jeune femme dans ses bras, et gagna la porte de la caverne. Un instant, il crut n'avoir sauvé qu'un cadavre ; mais les battements de son cœur qui devenaient de plus en plus forts, lui prouvèrent qu'elle vivait encore.

L'idée lui vint que l'enlèvement de cette dernière avait été chose préméditée, et que Zitzka avait été victime d'un guet-appens. Avant de sortir de la caverne, il s'arrêta, tira son épée, prit son fardeau sous son bras gauche, de façon à ce que sa main droite fût entièrement libre ; car il était résolu à se frayer un chemin à travers ses adversaires, quelque nombreux qu'ils fussent, ou à périr noblement.

A peine eut-il fait deux ou trois pas en plein air, qu'il aperçut à distance plusieurs des femmes qu'il avait remarquées dans la caverne ; et au moment où celles-ci le virent tenant d'un bras la jeune fille et de l'autre son épée nue, elles poussèrent des cris de rage et de désappointement.

Il devint évident pour Henri de Brabant que ce n'était pas lui qu'elles s'attendaient à voir paraître.

—Nous sommes trahis ! cria l'une d'elles ; et aussitôt, toutes s'enfuirent, saisies d'une terreur panique.

Le chevalier se dirigea vers le sentier qu'il avait suivi en venant, mais à peine eut-il fait vingt pas que la jeune fille s'agita entre ses bras ; alors, se rappelant qu'il y avait près de là un ruisseau, il s'en approcha, et l'aida à reprendre connaissance en lui jetant délicatement des gouttes d'eau sur le visage.

Ouvrant lentement les yeux, la jeune fille regarda quelques moments le chevalier d'un air hagard ; puis elle les referma, comme pour mieux recueillir ses impressions.

—Ne craignez rien, madame, dit le chevalier en voyant qu'elle l'examinait de nouveau avec étonnement ; ne craignez rien, je suis un ami.

—Merci, mille fois merci ! pour l'assurance que vous me donnez, dit la jeune femme en se redressant doucement et en s'asseyant sur l'herbe. Puis, se penchant vers le chevalier, et posant la main sur son bras, avec

un air de confiance et de familiarité, elle ajouta :—Je sais qui vous êtes...

—Vous me connaissez ? s'écria le chevalier en tressaillant d'étonnement.

—Oui, répliqua-t-elle, en souriant : vous êtes le chevalier Henri de Brabant. Je vous ai vu, quoique vous ne puissiez m'apercevoir, durant tout le temps que vous avez causé avec le capitaine-général et Satanaïs.

—Et qui est Satanaïs ? et qui êtes-vous vous-même ? demanda le chevalier.

—Satanaïs est ma sœur, et je me nomme Œtna, répondit-elle d'une voix tremblante et légèrement embarrassée.

—J'en étais sûr, cela devait être, dit Henri ; car, de même que le Jour et la Nuit, quoique si différents, sont les enfants du même père, le Temps, vous si blanche et votre sœur si belle dans sa sombre splendeur avez la même origine.

—Oui, nous sommes jumelles, observa Œtna avec mélancolie. Mais, dites-moi, s'écria-t-elle soudainement, dites-moi jusqu'où s'étendent mes obligations envers vous. De quel péril m'avez-vous sauvée ? autrement, comment suis-je ici ?

—A dire vrai, répondit le chevalier, j'ai assisté dans la caverne à la scène étrange dont vous avez joué le principal rôle.

—Comment y étiez-vous venu ? Qui est-ce qui vous y avait amené ? demanda la jeune fille avec une sorte d'impatience, et en le regardant comme si elle eût voulu lire au fond de son cœur.

—Madame, vous saurez la vérité, la vérité dans toute sa simplicité, dit le chevalier. Ne pouvant dormir, je suis sorti dans le bois ; des lumières ont attiré mon attention, je suis entré dans la caverne et, désirant n'être pas remarqué, je me suis placé au milieu des rochers.

—Et de là vous avez tout vu, tout ? s'écria Œtna qui frémissait d'impatience. Mais le résultat.... Comment m'avez-vous conduite ici ?

—Vous allez le savoir dans un instant, ajouta le chevalier. Vous vous êtes évanouie, les lumières se sont éteintes, je ne saurais dire comment, mais je me suis précipité à votre secours. Je me suis heurté contre un homme qui vous emportait, je vous ai arrachée de ses bras ; il m'a porté un coup de sa dague, mais, grâce à Dieu, il ne m'a pas atteint. D'un seul coup, je l'ai étendu par terre, et je vous ai transportée hors de la caverne.

—Mais cet homme, contre lequel vous m'avez ainsi bravement et généreusement protégée, dit Œtna en l'interrompant et avec une agitation étrange, a-t-il été tué par le coup que vous lui avez porté ?

—Je ne saurais le dire, répondit le chevalier. Il faisait obscur, et je ne me suis pas arrêté à m'en assurer.

—Encore une question, s'écria la jeune fille : croyez-vous que la personne qui m'emportait ainsi était celle-là même qui est apparue soudainement au milieu de la caverne, et qui a prononcé ces terribles paroles ?...

Mais, s'arrêtant court, elle frissonna de la tête aux pieds, et trahit un si grand effroi que le chevalier s'en aperçut.

—Au nom du ciel ! qu'avez-vous ? s'écria-t-il en lui prenant les mains et en les serrant entre les siennes pour la rassurer.

—Rien... rien ! cria Œtna en faisant un effort surhumain pour réprimer les sentiments d'horreur qui agitaient tout son être. La question que je vous ai adressée au sujet de cet homme, continua-t-elle précipitamment, vous n'y avez pas répondu.

—Cela ne m'est pas possible, répliqua le chevalier ; car dans l'obscurité, au milieu de la confusion, de l'excitation...

—Oui, il vous était impossible de reconnaître l'homme des mains duquel vous me sauviez, ajouta Œtna en finissant la phrase.

—Mais ces paroles si étranges qu'il a prononcées d'une voix si sonore, dit Henri de Brabant, qui songea malgré lui au rapport que semblait avoir cet incident de la caverne avec ce qu'il avait vu au château de Rotenberg, pourriez-vous me dire, madame, ce que signifiaient ces mots : *la statue de bronze et le baiser de la Vierge ?*

—Silence ! silence ! Mon Dieu, n'articulez pas d'aussi effroyables syllabes ! murmura Œtna d'une voix altérée, et, en s'attachant au chevalier comme ferait une sœur à son frère, à la vue d'un horrible danger.

—Ne craignez rien, dit Henri de Brabant ; j'éviterai de vous questionner sur un sujet qui vous cause tant de peine et d'angoisse ; mais soyez bien convaincue que tant que je serai près de vous, vos ennemis, quels qu'ils soient, et quels que soient leurs desseins, ne toucheront pas à un cheveu de votre tête.

—Merci, encore une fois merci, pour votre générosité, dit Œtna. Mais, grand Dieu ! s'écria-t-elle soudainement, de quelle ingratitude et de quel impardonnable oubli ne me suis-je pas rendue coupable en ne vous demandant pas de nouvelles du capitaine-général, du brave et généreux Zitzka ?

—Ah ! exclama le chevalier en bondissant sur ses pieds, moi aussi, je l'avais oublié. Je crains qu'il ne soit arrivé malheur au grand Zitzka.

—Hâtons-nous de lui porter secours, s'il en est encore temps ! s'écria Œtna avec une sorte d'égarement. Venez, seigneur chevalier, retournons dans la caverne.

—Permettez-moi plutôt, madame, dit Henri de Brabant en l'interrompant, permettez-moi plutôt de vous reconduire au camp ; et là, après avoir averti les Taborites, je me mettrai à leur tête.

—Henri de Brabant, je vous conjure de vous laisser guider par moi ! s'écria la jeune fille avec un accent de supplication. Gardez-vous de jeter l'alarme parmi les soldats ! Venez avec moi, et ne craignez pas que ma présence devienne pour vous un embarras, quoi qu'il arrive. Au contraire, mon bras, si faible qu'il soit, secondera le vôtre, si fort et si puissant. Voyez, je ne suis pas tout à fait sans défense !

Et la lame longue et flexible d'une dague, qu'elle tira des plis de sa robe flottante, brilla aux rayons de la lune.

—Femme étrange, incompréhensible, et aussi mystérieuse que votre sœur Satanaïs, s'écria le chevalier, commandez, et j'obéirai.

En prononçant ces paroles, il tira son épée du fourreau, et tous deux se dirigèrent vers la caverne.

En quelques minutes, ils furent arrivés au souterrain. Ils écoutèrent s'ils n'entendaient pas causer ou marcher, mais le plus profond silence régnait à l'intérieur.

Le chevalier prit Œtna par la main et la précéda. Ils avancèrent en tâtonnant au milieu des rochers. Henri de Brabant se baissa et chercha aux environs de l'endroit où s'était tenu Zitzka pendant la scène ; sa main rencontra enfin un corps humain qui était étendu immobile. Il fit part de sa découverte à Œtna, qui, persuadée que Zitzka avait été assassiné, poussa un cri d'angoisse.

C'était bien, en effet, le chef taborite qui gisait là à terre ; il était facile de le reconnaître à ses armes massives, à son corselet et à son casque.

—Sa figure est froide, mais ce n'est pas le froid de la mort, dit Henri de Brabant. Non, la vie n'est pas éteinte, un spasme vibre à travers son corps, la conscience lui revient. Oh ! de la lumière !

—Attendez, je vais revenir ! s'écria Œtna.

Et le chevalier l'entendit s'éloigner dans les ténèbres.

Au bout de quelques instants, une lumière brilla par la porte où nous avons vu entrer Zitzka, dans le chapitre précédent, et Œtna revint, tenant une torche à la main.

—Il reprend connaissance, dit le chevalier, dès que la lumière de la torche éclaira les traits du guerrier. Puis, promenant rapidement ses regards autour de lui, il ajouta : L'individu des mains duquel je vous ai arrachée n'est plus ici.

—Non, répondit-elle d'une voix agitée : s'il vit, il a repris ses sens et s'est enfui ; s'il est mort, ses complices l'ont emporté.

Mais à peine eut-elle prononcé ces paroles, qui exprimaient son anxiété, qu'elle parut se souvenir que l'état de Zitzka réclamait tous ses soins et toutes ses pensées.

—Voyez ! le capitaine-général n'était qu'étourdi, dit le chevalier ; la couleur revient à ses joues, ses lèvres s'agitent.

—Mon Dieu, quel coup il a reçu au front ! s'écria Œtna qui, agenouillée auprès de Zitzka, dont elle tenait la tête sur ses genoux, montra au chevalier une large blessure qui lui traversait le front, au-dessus de la tempe droite. Oh ! murmura-t-elle en s'interrompant et d'un ton d'angoisse, s'il allait mourir, je ne me pardonnerais jamais : car c'est par ma faute, par suite de mon obstination.

—Ne vous affligez pas, madame, dit Henri de Brabant, en la rassurant, le brave et généreux Zitzka ne mourra pas.

En achevant ces paroles, le chevalier souleva le chef taborite dans ses bras, et le plaça sur un large fragment de rocher ; puis, tandis qu'il desserrait son corselet, Œtna lui bassina le front avec de l'eau. En quelques minutes, Zitzka fut assez bien pour pouvoir observer où il était, et qui étaient ceux qui prenaient soin de lui. Ses regards se portèrent alternativement du chevalier à la jeune fille, et malgré sa surprise, il n'exprima aucun mécontentement de les voir ainsi dans la société l'un de l'autre.

—C'est à Son Excellence Henri de Brabant, dit Œtna en s'adressant à Zitzka, mais en se tournant modestement vers le chevalier, que je dois mon salut. C'est lui qui m'a arrachée des mains des misérables qui avaient résolu de me soustraire à votre protection et de m'entraîner Dieu sait où, ajouta-t-elle en frissonnant de tout son être.

—Je sais pourquoi tu trembles, Œtna, dit le chef taborite en parlant avec difficulté, mais avec une expression de visage presque féroce. Par le ciel ! s'ils osent faire tomber un cheveu de ta tête, ma vengeance sera terrible !

L'effort qu'il fit pour articuler ces menaces, loin de l'affaiblir, rappela, au contraire, toute son énergie.

—Je dois tous mes remercîments au chevalier Henri de Brabant pour le rôle qu'il a joué dans les aventures de cette nuit, reprit-il après une pause de quelques instants. Mais comment se fait-il, demanda-t-il avec respect, tout en fixant un œil scrutateur sur notre héros, comment se fait-il que vous vous soyez trouvé là, à une pareille heure ?

Henri répéta au chef taborite l'explication qu'il avait déjà donnée à Œtna, et dont Zitzka se montra satisfait.

—Vous avez rendu un service essentiel à cette jeune femme, observa le guerrier en désignant Œtna. Moi aussi, vous m'avez rendu votre obligé en sauvant une personne à laquelle je m'intéresse profondément, que j'aime, oui, que j'aime autant que sa sœur Satanaïs ; mais j'ai une autre faveur à réclamer de vous, seigneur chevalier, ajouta le capitaine-général.

—Parlez, s'écria Henri. Qu'avez-vous à me demander ?

—Le silence le plus absolu, le secret le plus profond sur les aventures de cette nuit, répondit Zitzka d'un ton solennel. Je vous demande, et je m'adresse à votre loyauté de chevalier, de considérer ces aventures comme un songe, ou du moins comme des faits que vous ne devrez jamais révéler. Si le hasard vous faisait jamais rencontrer Œtna, vous ne ferez pas allusion à ces incidents, à plus forte raison éviterez-vous de lui en demander la signification. Puis-je espérer que vous m'accorderez cette faveur ? puis-je être sûr que vous ne manquerez pas à votre promesse ?

—Je jure, dit Henri de Brabant en baisant la poignée de son épée, faite en forme de croix, je jure de garder un secret inviolable sur tout ce que j'ai vu ou entendu cette nuit.

Zitzka et Œtna lui témoignèrent tous leurs remercîments et leur gratitude.

—A présent, regagnons le camp, dit le chef taborite.

Le chevalier offrit son bras à Œtna, qui le prit avec la plus parfaite aisance, comme si ce qui venait de se passer les avait déjà rendus amis intimes et familiers.

Lorsqu'ils furent à une petite distance, de l'autre côté du ruisseau, Œtna dit au chevalier :

—Il faut que je vous quitte ici.

—Mais j'aurai sans doute le plaisir de vous revoir demain avant mon départ ? observa Henri de Brabant.

—Non, répondit la jeune fille : je mène une vie tout à fait retirée, car, ajouta-t-elle avec une soudaine et étrange agitation, je suis bien différente de ma sœur Satanaïs !

—Mais, dois-je donc vous dire ainsi adieu, sans espoir de jamais vous rencontrer ? dit le chevalier, au moment où Zitzka était sur le point de les rejoindre.

—Vous allez à Prague, n'est-ce pas ? répliqua Œtna à voix basse et avec précipitation. Le premier jour d'août, moi aussi, j'y serai. Là, nous nous retrouverons. Adieu !

En achevant ce mot, elle s'éloigna rapidement, et disparut dans le feuillage. Henri de Brabant accompagna Zitzka jusqu'au camp, où ils se séparèrent pour rentrer chacun sous la tente qui leur était réservée.

IX.

LE TALISMAN.

Le lendemain, entre huit et neuf heures du matin, le déjeuner fut servi dans le pavillon de Zitzka. Satanaïs, ses deux suivantes, le chevalier et ses pages, et le chef des Taborites, s'assirent autour d'une table servie avec abondance, mais aussi avec frugalité.

Satanaïs se plaça auprès du chevalier, à qui elle fit les honneurs du repas, lui choisissant les fruits les plus mûrs, et les lui présentant avec un air de modestie qui ajoutait à ses charmes. Plus Henri de Brabant la regardait, plus il était frappé de la ressemblance merveilleuse qui existait entre elle et sa sœur. La couleur des cheveux et du teint formait la seule différence entre elles.

Du même côté de la table que Satanaïs étaient ses deux jeunes suivantes auxquelles nous avons déjà fait allusion. Elles étaient sœurs, et avaient le même genre de beauté, car l'une et l'autre avaient les cheveux noirs, les yeux bleus, des dents blanches, et une taille de nymphe. C'étaient d'excellentes jeunes filles, prudentes, discrètes et modestes ; elles avaient pour leur maîtresse un dévouement et une admiration illimités.

L'aînée, qui se nommait Linda, avait juste dix-neuf ans ; l'autre, Béatrice, en avait dix-huit. Lionel et Conrad, les deux pages de Henri de Brabant, en avaient vingt ; il était donc bien naturel qu'ils se montrassent pleins d'égards et d'attentions envers les jeunes amies de Satanaïs.

Quant à Zitzka, complètement refait de la violence dont il avait été l'objet, il voyait sans déplaisir l'attention que le chevalier témoignait à Satanaïs. Il était évident que le chef Taborite avait conçu une grande estime pour Henri de Brabant, qu'il traitait avec un respect marqué.

Mais, durant tout le repas, il ne fut pas fait la moindre allusion aux événements de la nuit précédente, non plus qu'à Œtna.

Quand on eut desservi, Zitzka dit au chevalier :

—J'espère que Votre Excellence nous fera l'honneur de passer quelques jours dans notre camp?

—Je serais très heureux de pouvoir accepter cette invitation, répliqua notre héros ; mais des circonstances impérieuses me forcent à me rendre directement à Prague.

Le chevalier tourna les yeux du côté de Satanaïs, et il crut surprendre dans son regard une expression de reproche. Mais sans doute il s'était trompé, car la jeune femme, se levant de son siége, et faisant signe à ses suivantes de l'accompagner, dit à Zitzka et à Henri :—Nous allons vous laisser pour le moment ; vous devez avoir des affaires particulières.

—Un mot, Satanaïs ! cria le chef Taborite : ne peux-tu te joindre à moi pour prier le chevalier de nous donner quelques jours, afin d'apprendre à nous mieux connaître ? Allons, Satanaïs, répéte-lui l'invitation que je lui ai déjà faite ; il se laissera mieux persuader par ton éloquence.

—Si Son Excellence Henri de Brabant veut nous faire l'honneur de rester avec nous quelques jours, il peut être assuré qu'il sera le bienvenu. Et en prononçant ces paroles, Satanaïs jeta sur le chevalier un regard où il y avait tout à la fois de la crainte et de la prière.

—Il m'en coûte de répondre par un refus à tant de bonté, dit Henri de Brabant, qui regrettait sincèrement de ne pouvoir accepter.

—Il serait mal à nous d'insister davantage, dit Satanaïs en baissant la voix. Mais une autre fois, ajouta-t-elle en se remettant soudainement, quoiqu'une légère rougeur colorât ses joues, une autre fois, peut-être Son Excellence Henri de Brabant voudra-t-il nous honorer d'une plus longue visite.

—Soyez bien assurée, Madame, s'écria le chevalier, que je profiterai de mes premiers moments de loisir pour venir vous remercier de la bonté que vous et le brave Zitzka m'avez témoignée.

—Et vous serez le bienvenu, dit Satanaïs.

Puis elle sortit du pavillon, et fut suivie de Linda et de Béatrice.

Après son départ, Henri de Brabant éprouva une sorte de tristesse que, toutefois, il s'empressa de secouer. Il fit signe à ses pages de se retirer.

Aussitôt que Zitzka et le chevalier se trouvèrent seuls dans le pavillon, le premier prit la parole.

—Votre Excellence, dit-il, a fait connaître à la sentinelle, hier soir, que vous désiriez avoir un entretien avec moi. Je suis prêt à vous écouter avec la plus grande attention.

—Général, répondit le chevalier, vous savez que je voyage au service du duc souverain d'Autriche. Les seigneurs épars doivent s'assembler prochainement à Prague, et le duc a été invité à envoyer un représentant muni de pleins pouvoirs, pour discuter et régler en son nom les affaires de Bohême. Je suis l'homme à qui le duc d'Autriche a confié cette importante mission, et j'avais pour instructions, en quittant Vienne, de tâcher, s'il était possible, d'obtenir de vous une entrevue avant la réunion du conseil.

—Dans quel but ? demanda Zitzka avec une certaine sécheresse.

—Pour connaître votre opinion sur l'état du pays. Mais, ajouta le chevalier, j'avais ordre, quoiqu'il arrive, de ne faire des renseignements que vous voudriez bien me donner qu'un usage loyal et honorable.

—Vous n'ignorez sans doute pas, seigneur chevalier, que je suis non-seulement déterminé à maintenir les droits que le peuple m'a confiés, mais aussi à repousser jusqu'à la mort toute espèce d'intervention étrangère.

—L'Autriche ne médite point d'intervention armée, observa Henri de Brabant, du moins tant que les circonstances resteront ce qu'elles sont.

—Je suis charmé de l'assurance que vous me donnez, dit Zitzka. Savez-vous dans quel but doivent se rassembler les seigneurs ?

—Je suis sous ce rapport dans la plus complète ignorance, répondit le chevalier. L'assemblée ouvrira ses séances le soir du second jour d'août, et ce même soir, d'importantes communications seront sans doute faites par les chefs qui ont provoqué cette réunion.

—Ce même soir, croyez-vous ? dit le chef Taborite, d'un ton pensif.

—Très-probablement, répliqua Henri.

—Alors, j'y serai ! s'écria Zitzka en frappant un violent coup de poing sur la table.

—Comme ami ou comme ennemi ? demanda le chevalier.

—Votre Excellence ne doit pas avoir de peine à le deviner, dit le Taborite.

—Vous voulez dire comme ennemi. Mais je pensais qu'une trève qui aboutirait à la paix était possible entre les Taborites et l'aristocratie. Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, s'il vous arrivait malheur, Zitzka, cela m'affligerait plus que je ne saurais vous dire, ajouta Henri de Brabant d'un ton d'évidente sincérité.

—Vous êtes généreux autant que brave, dit Zitzka, et je suis content de vous avoir rencontré. Les quelques heures que j'ai passées avec vous ont singulièrement modifié mon opinion sur le caractère des gens de votre

pays. Quoiqu'il advienne, que l'Autriche continue à garder la neutralité, ou qu'elle intervienne, ce qui ne pourrait être que contre les Taborites, j'aurai toujours la plus haute estime pour Votre Excellence. Si nous devenons ennemis, nous nous ferons généreusement la guerre. Et maintenant, continua le guerrier, j'espère que vous me permettrez de vous offrir un léger témoignage de mon amitié, et aussi de ma reconnaissance pour le service que vous m'avez rendu la nuit dernière. Promettez-moi de porter cette bague, ajouta Zitzka, en présentant au chevalier un joyau de prix.

—A condition que vous accepterez celle-ci en échange, dit Henri, en ôtant une bague magnifique de son doigt et en la tendant au chef Taborite.

—Puisque vous le désirez, j'aurais tort de refuser, répliqua Zitzka. Puis, l'échange faite, il ajouta d'un ton plus sérieux, et qui semblait renfermer quelque signification cachée :—Votre Excellence voyage dans un pays qui peut passer pour étrange, et la mission dont vous êtes chargé n'est pas sans danger. Je prie Dieu de vous protéger ; mais nous ignorons tout ce qui nous est réservé. Si donc vous vous trouviez en péril, ou à la merci d'ennemis, peut-être la bague que vous venez de mettre à votre doigt possède-t-elle un talisman. Dans tous les cas, ne désespérez jamais, avant d'avoir mis sa vertu à l'épreuve.

—Mais de quelle manière devrais-je essayer l'effet de cette bague ? demanda le chevalier, convaincu que ce n'était qu'une simple superstition qui dictait à Zitzka cette recommandation.

—Les vicissitudes de la vie peuvent vous plonger dans un donjon, ou vous livrer entre les mains d'hommes altérés de votre sang, reprit le guerrier taborite : si un pareil malheur arrivait, faites briller, comme involontairement, cette bague aux yeux de ceux de qui dépendront votre vie ou votre liberté. Me suis-je expliqué compréhensiblement.

—Parfaitement, général, répondit Henri de Brabant, et je vous remercie de cette nouvelle preuve de vos bons sentiments à mon égard. Je vous assure qu'il m'en coûte d'être ainsi forcé de précipiter mon départ, ajouta-t-il en se levant.

—Nous nous reverrons bientôt, observa Zitzka. Allons, je m'aperçois que vous avez hâte de nous quitter ; je vous accompagnerai jusqu'à la lisière du bois où seront votre cheval et ceux de vos deux pages. En parlant ainsi, le chef Taborite souleva la draperie qui fermait le pavillon, et tous deux sortirent.

Satanaïs était nonchalamment assise à l'ombre d'un arbre voisin, tandis que Lionel et Conrad causaient avec Linda et Béatrice, à quelque distance.

Henri de Brabant se dirigea vers Satanaïs, et en approchant, il reconnut qu'elle était plongée dans une profonde rêverie. Mais en apercevant soudain le chevalier, elle se redressa, et, légère comme un faon, bondit sur ses pieds.

—Pardonnez-moi, Madame, s'écria Henri, de vous avoir interrompue au milieu de vos réflexions; mais je viens vous dire adieu, et vous remercier de l'hospitalité que j'ai reçue au camp des Taborites.

—Votre Excellence est donc décidée à nous quitter? dit Satanaïs. Puis, après un instant d'hésitation, elle ajouta, en indiquant Zitzka, qui donnait des ordres à quelques-uns de ses hommes:—Le capitaine général va sans doute vous conduire jusqu'à l'endroit de la route où vous attendent vos chevaux?

—Telle est, en effet, l'intention que m'a témoigné Zitzka, répondit le chevalier.

—Moi aussi, je vous accompagnerai, dit Satanaïs. Et plaçant sur sa tête sa toque ornée d'une plume qu'elle tenait à la main, elle se dirigea avec Henri de Brabant du côté où se trouvait Zitzka.

—Je vais vous rejoindre dans une minute, dit le chef Taborite; Votre Excellence voudra bien permettre à Satanaïs d'être son guide; j'ai des instructions qui ne souffrent pas de délai.

—Nous nous dirigerons tout doucement vers la grande route, observa Satanaïs.

—Vous menez une existence bien étrange et bien romantique, Madame, dit le chevalier à Satanaïs, en marchant à côté d'elle. Vous avez pour demeure les forêts au feuillage d'émeraude; les fleurs décorent le tapis de verdure que la nature étend sous vos pieds, et les oiseaux vous récréent par leur délicieuse musique.

—Oui, en effet, étrange et romantique est mon existence, murmura Satanaïs. Ma vie a été ainsi depuis mon berceau, et elle continuera à l'être jusqu'au tombeau.

—Mais vous êtes heureuse? demanda Henri, avec un intérêt qu'il ne parvenait pas à dissimuler.

—Qui est-ce qui est entièrement heureux en ce monde, seigneur chevalier? observa Satanaïs en jetant sur lui un regard profond.

—J'aurais désiré emporter la persuasion que vous avez le bonheur que vous méritez, dit le chevalier; mais, ajouta-t-il, si j'avais le droit de vous adresser des paroles autres que celles qu'autorise une connaissance qui date seulement de quelques heures...

—Oseriez-vous donc rechercher l'amitié d'un être étrange, mystérieux et incompréhensible comme je dois l'être à vos yeux? dit Satanaïs d'une voix tremblante d'émotion.

—Oui, donnez-moi votre amitié, et appelez-moi du nom d'*ami*. C'est une faveur que je saurai apprécier. Mais, ajouta-t-il en changeant de ton, quand aurons-nous occasion de nous rencontrer, jamais?

—Je serai à Prague le 1er août, répondit Satanaïs.

Le chevalier eut à peine le temps de remarquer la coïncidence qu'offraient ces paroles avec la réponse que lui avait faite Œtna à une semblable question, lorsqu'ils furent rejoints par le capitaine général.

Henri de Brabant tendit la main à Satanaïs, qui se détourna aussitôt après pour aller retrouver ses suivantes ; puis, après avoir échangé encore quelques paroles avec Zitzka, il sauta à cheval, et lui et ses pages s'éloignèrent au grand trot.

X.

UNE CONVERSATION INTÉRESSANTE.

Nos lecteurs savent déjà que c'est au mois de juillet que notre histoire a commencé ; mais afin de bien établir l'ordre chronologique des incidents que nous racontons, il est nécessaire d'observer que c'est le 20 de ce même mois que le chevalier Henri de Brabant et ses deux pages quittèrent le camp des Taborites, de la manière que nous avons rapportée.

Le lendemain soir, 21, le chevalier entra dans la ville de Prague. Il se rendit directement au *Faucon-d'Or*, qui était le meilleur hôtel de la ville, et qui était situé sur la grande place.

Le maître de l'établissement, dont la nature joviale charmait ses habitués, était un homme entre deux âges, avec une figure rubiconde, de petits yeux clignotants, et un sourire qui se jouait perpétuellement sur ses lèvres. Il avait pour aides dans la tenue de sa maison, sa femme, une véritable gaillarde, et une très-jolie fille. L'urbanité que l'on était toujours certain de retrouver au *Faucon-d'Or* avait porté très-loin la réputation de cet hôtel.

On se hâta de mettre à la disposition du chevalier et de ses pages une suite d'appartements qui avaient vu sur des jardins. Après avoir fait honneur au souper qu'on leur avait servi, Henri de Brabant se fit apporter un flacon de vin du Rhin, et invita l'hôtelier à le vider avec lui. Le fait est que notre héros désirait obtenir des renseignements sur certains points et il comptait, pour cela, sur l'humeur naturellement bavarde de son hôte.

Après avoir échangé quelques observations sans importance et avoir rempli les coupes, Henri de Brabant dit à l'aubergiste :—Les environs de votre ville sont beaucoup plus pittoresques et plus agréables que ceux de la capitale de l'Autriche. J'ai remarqué, en venant, à une distance d'environ trois lieues de Prague, une maison blanche, située sur une éminence, et qu'entourent des bois superbes, dont la beauté m'a frappé.

—Ah ! c'est la résidence de la bonne et excellente baronne Hamelin, exclama l'hôtelier ; et, sans attendre qu'on le questionnât davantage, il se hâta d'ajouter :—Cette noble dame, seigneur chevalier, est le modèle de son sexe, et toute la Bohême devrait être fière d'elle. Quoiqu'elle ait à peine quarante ans, et qu'elle soit une très-belle femme, les pauvres et les malheureux la regardent comme étant leur meilleure protectrice. Dieu seul pourrait vous dire combien de cœurs brisés elle a consolés, combien de larmes elle a séchées et combien de douleurs elle a calmées.

—Mais ce que vous me dites est merveilleux! s'écria Henri, que la bonté et la vertu avaient toujours le don d'émouvoir. Je serais fier de connaître une telle femme et de déposer à ses pieds l'expression de mes hommages.

—La baronne Hamelin, reprit l'aubergiste, est restée veuve il y a une quinzaine d'années. Son mari était l'un des plus riches propriétaires de Bohême, et il lui légua tout ce qu'il possédait. Aussitôt que la période de son deuil fut écoulée, elle fit jeter les fondements de l'édifice que Votre Excellence a admiré, et qui fut achevé environ deux ans après. Mais ne croyez pas que l'intention de la baronne Hamelin ait été de satisfaire son orgueil et sa vanité: elle avait en vue un projet bien plus noble.

—Elle voulait fonder une institution philanthropique, peut-être?

—Justement, répondit maître Tremplin. En visitant les malheureux, la baronne avait appris qu'au nombre des plus grandes infortunes doivent être rangées celles des veuves et des jeunes filles orphelines; et en voyant quelles richesses énormes son mari avait laissées à sa disposition, elle résolut de sauver un certain nombre de ces infortunées de la triste destinée qui les attend généralement. C'est ainsi que sa maison est devenue l'asile d'un nombre égal de veuves et de jeunes orphelines.

—Vous pouvez à bon droit être fier de la baronne Hamelin! exclama le chevalier avec enthousiasme. Continuez, mon digne ami, et dites-moi tout ce que vous savez de cette excellente dame.

—Il y a douze ans que la baronne prit possession de sa nouvelle demeure, continua l'aubergiste, et cinquante veuves et cinquante orphelines ont trouvé un refuge sous son toit. Quand l'une meurt, une autre prend sa place, dès que l'on s'est procuré les renseignements nécessaires sur le caractère et la moralité de la famille; car vous concevez que les demandes d'admission sont extrêmement nombreuses. Mais afin que sa charité et sa bienveillance soient basées sur certains principes fixes, la baronne a établi diverses règles touchant l'âge des jeunes personnes, la situation dans laquelle elles se trouvent, etc. Ainsi, je crois que les veuves peuvent être admises de vingt-cinq à quarante ans, et les jeunes filles de quinze à vingt.

—Il faudra absolument que je présente mon respect et le tribut de mon admiration à la baronne Hamelin, fit le chevalier. Une femme aussi exemplaire mérite les hommages de tous.

—Votre Excellence ne dit que ce qui est la vérité, dit maître Tremplin; mais je vous avertis que tous ceux qui en ont le désir ne sont pas admis dans la maison.

—Je comprends qu'ayant chez elle une aussi grande communauté de femmes, elle se montre difficile sur le choix de ceux qu'elle admet à l'honneur de la voir. N'est-ce pas là ce que vous voulez dire? demanda le chevalier.

—Justement ; car, parmi tant de femmes, il y en a qui sont douées de grandes qualités physiques et morales, et la précaution la plus vigilante lui est ainsi recommandée.

—Sans doute ; mais croyez-vous donc qu'elle hésite à recevoir celui que le duc d'Autriche a accrédité comme son représentant à l'assemblée des seigneurs de Bohême ?

—Je ne doute pas qu'elle ne s'empresse d'accueillir Votre Excellence, répondit Tremplin, d'autant plus qu'elle est ennemie déclarée de Zitzka et de sa horde sauvage.

—Vous parlez bien sévèrement des Taborites, dit le chevalier ; ne seriez-vous pas prévenu contre eux ?

—C'est possible, répliqua l'aubergiste, comme si cette pensée le frappait pour la première fois. Mais, ajouta-t-il, je n'en ai pas fini avec tout le bien qu'a fait la baronne Hamelin. N'avez-vous pas remarqué un vaste bâtiment qui s'élève à un quart de mille à peu près de la maison blanche ?

—Oui, je me rappelle ; je me suis même arrêté pour regarder l'édifice dont vous parlez. Mais quel rapport a-t-il avec les détails que vous alliez me donner concernant la baronne ?

—Ce vieux bâtiment n'est autre que le château d'Hamelin, et il appartient également à la baronne. En même temps que la maison blanche s'ouvrait pour servir d'asile aux orphelines, le château recevait autant d'orphelins, dont on se charge de faire l'éducation. La baronne les marie plus tard avantageusement ; et, rentrés dans le monde, ils travaillent à assurer la prospérité de la maison qui a abrité leur enfance et à laquelle ils vouent leur influence.

—Mais tant de bonté et de bienveillance est incroyable ! s'écria le chevalier ; une telle femme est presque une divinité.

—Elle paraît n'avoir d'autre préoccupation que le bonheur d'autrui, dit l'aubergiste. Son éloge est dans toutes les bouches. Il y avait bien, cependant, ajouta-t-il, des personnes qui secouaient la tête, en parlant de l'entreprise de la baronne, qui assuraient que ses intentions pouvaient être bonnes, mais qu'elles n'aboutiraient à rien qui vaille. Mais, en dépit aussi des terribles et mystérieux auspices sous lesquels l'établissement s'ouvrit, tout a réussi au-delà même de l'attente de la baronne, et le bonheur de faire des heureux l'a récompensée de ses peines.

—Vous parlez de terribles auspices, dit le chevalier avec étonnement.

—Ah ! j'avais oublié de dire à Votre Excellence quelle mystérieuse tragédie eut lieu au temps dont nous parlons, exclama maître Tremplin. Puis, après avoir rempli les coupes, il continua d'un ton plus sérieux :—A l'époque où la baronne faisait construire la maison blanche, elle employait divers maçons et charpentiers à réparer le château d'Hamelin, et à y faire divers changements. Parmi ces ouvriers étaient trois frères nommés Schwartz : deux étaient maçons, le troisième était charpentier. Il paraît,

—car l'histoire est encore toute fraîche dans ma mémoire,—que quand les réparations furent terminées au château, la baronne renvoya tous les ouvriers en leur donnant une belle récompense, outre leurs gages; mais, se rappelant soudain qu'il restait encore quelque chose à faire dans les cours, elle retint les trois frères Schwartz. Ils ne se firent pas prier; et, comme il arrive fréquemment en pareil cas, il se trouva qu'il y avait beaucoup plus de besogne qu'on n'avait cru d'abord. Au lieu de quelques jours, ils restèrent plusieurs semaines après leurs camarades, ce qui provoqua, sans doute, la jalousie de quelques-uns de ces derniers, car les frères Schwartz disparurent si soudainement et si étrangement, qu'on a tout lieu de penser qu'ils furent assassinés. La baronne, qui était depuis longtemps déjà installée dans sa nouvelle demeure, fut très-affligée de cet événement; mais elle agit avec toute l'énergie et la promptitude qu'on était en droit d'attendre d'elle en de pareilles circonstances. Elle promit une bonne récompense à ceux qui découvriraient ce qu'étaient devenus les frères Schwartz, et elle mit à l'abri du besoin les familles que ces malheureux laissaient après eux.

—Et apprit-on quel avait été leur destin? demanda Henri de Brabant.

—Jamais, répondit Tremplin. Quelques-uns de leurs anciens camarades furent arrêtés; mais les plus rigoureuses recherches de la part des officiers de justice ne révélèrent contre eux aucune preuve à l'appui de l'accusation. Ils furent, en conséquence, mis en liberté, et la baronne, avec sa générosité habituelle, les indemnisa largement de l'emprisonnement auquel ils avaient été soumis durant leur prévention.

—Et, cependant, s'écria le chevalier, on devait être généralement persuadé que ces hommes avaient tué les trois frères par jalousie.

—Je me souviens qu'il y avait alors une foule d'opinions contradictoires, dit l'aubergiste. Il y a encore des gens qui croient à la culpabilité des accusés et qui ont blâmé la baronne de sa générosité; d'autres ont prétendu que les frères Schwartz ont fort bien pu n'avoir point été assassinés, et qu'ils se soient enfui après avoir trouvé un trésor dans le château ou avoir commis quelque autre vol. Je me souviens aussi que le bruit courut que les trois frères avaient été rencontrés et reconnus, conduits par des cavaliers masqués, la nuit même qui suivit leur mystérieuse disparition, et à plusieurs lieues de Prague; d'autres personnes déclarèrent encore qu'on les avait vus une seconde fois, dans le voisinage du château de Rotenberg, qui est à trois bonnes journées d'ici.

—Le château de Rotenberg! exclama le chevalier.

—Silence! ne parlez pas si haut, je vous en supplie! dit le maître Tremplin d'un ton d'anxiété.

(La suite au prochain numéro.)

LES DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

(*Suite.*)

Les conciles d'Occident entreprennent une œuvre nouvelle : la réglementation complète de l'Eglise par un ensemble des canons, investis d'une autorité générale, devant partout réformer les abus et ramener à l'unité des usages souvent trop divergents.

La première question dont ils s'occupent est celle des investitures. Profitant de ce que les évêques et les abbés avaient place dans la hiérarchie féodale et occupaient, en vertu de leur titre ecclésiastique, des fiefs soumis au pouvoir des souverains, les empereurs d'Allemagne s'étaient arrogé le droit de pourvoir eux-mêmes aux dignités ecclésiastiques, et de conférer l'investiture par la crosse et l'anneau aux dignitaires qu'ils choisissaient le plus souvent parmi leurs créatures et leurs courtisans. Sans doute le mode de nomination des évêques et des abbés n'était pas fixé dans l'Eglise d'une manière absolue ; il avait déjà varié ; il devait changer encore, et il n'était pas impossible de remettre la désignation aux princes temporels. Mais au onzième siècle c'était là une prérogative très-dangereuse, dont les empereurs d'Allemagne devaient abuser pour remplir l'Eglise de prêtres indignes ; de plus il fallait à tout prix distinguer la nomination de l'institution, et même dans l'institution il fallait distinguer l'investiture du bénéfice et du fief de l'investiture du pouvoir spirituel. Croire que des laïques pussent concéder celle-ci était une hérésie. Leur accorder la première n'était qu'un abus. Mais dans tous les cas l'Eglise était placée dans la dépendance. Quelle que fût la puissance à laquelle elle était asservie, il fallait l'affranchir.

Saint Grégoire VII commença la lutte. Après des négociations infructueuses avec l'empereur Henri IV, il frappa d'anathème au concile de Rome les princes qui s'arrogeaient l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique et les laïques qui l'accepteraient de leurs mains. Henri IV voulut résister par la force et faire déposer le Pape. Grégoire VII l'excommunia solennellement et l'empereur fut contraint par la foi de ses sujets de venir s'humilier et faire pénitence. Mais sa soumission n'était pas sincère. Grégoire VII mourut en exil. La lutte continua entre Henri V, fils d'Henri IV, et Pascal II, le second successeur de Grégoire VII. Le Pape fut jeté en prison. La question ne fut terminée qu'en 1124 au premier concile général de Latran où le concordat de Worms, signé deux ans auparavant entre l'empereur et le pape Calixte II fut confirmé. L'empereur promettait de rétablir dans tous ses Etats l'ancienne forme des élections canoniques. Il renonçait à accorder les investitures par la crosse

et l'anneau, et se contentait de concéder l'investiture par le sceptre des fiefs ecclésiastiques relevant de son empire. Le principe de l'indépendance de l'Eglise était fixé.

Il ne suffisait pas d'affranchir le clergé de l'oppression du pouvoir civil. Il fallait l'émanciper de ses propres passions, et lui donner toute la pureté qu'exigeait de lui l'ancienne discipline de l'Eglise.

C'est surtout au deuxième concile général de Latran tenu en 1139, quinze ans après le premier, que des mesures sévères et sages furent prises dans ce but. Le concile s'occupa en outre de mettre fin aux troubles suscités par l'antipape Pierre de Léon, que soutenaient les rois normands de Sicile. Et il condamna les hérésies d'Arnauld de Brescia et de Pierre de Bruys. L'Eglise, tout en s'occupant de la discipline, ne cessait de veiller sur la foi.

Le troisième concile de Latran, tenu en 1179, régla le mode d'élection des souverains Pontifes. Le peuple romain d'une part, les empereurs de Constantinople d'abord, les empereurs d'Allemagne ensuite avaient plus d'une fois exercé une influence prépondérante dans les élections ; ce qui avait été une cause de trouble et souvent de division dans l'Eglise. Déjà, au onzième siècle, le pape Nicolas II avait voulu remédier à ces abus. Par un décret rendu dans le concile de Rome, en 1059, il avait retiré au peuple tout droit d'intervention dans les élections et déclaré qu'elles seraient faites seulement par les cardinaux, qui se borneraient à avoir égard aux vœux du peuple et du clergé. Deux ans plus tard, sur un nouveau décret, il retirait à l'empereur tout droit de confirmer l'élection du pontife élu. Mais ces lois n'avaient été qu'imparfaitement exécutées. Il fallut tous les efforts de la ligue lombarde, et la lutte contre Frédéric II pour les faire triompher. Enfin Alexandre III promulgua, au troisième concile de Latran, la décrétale qui réglait le mode d'élection.

Elle devait être faite par les cardinaux seulement. A la mort du Pape, les cardinaux présents devaient attendre huit jours seulement leurs collègues absents. Au bout de ce délai, ils devaient se rendre dans le palais du pontife, et y être renfermés de façon que l'on ne pût ni entrer ni sortir, ni communiquer avec eux, ni leur envoyer des notes ou des messages. C'était le conclave. Une étroite ouverture était seulement réservée pour leur faire passer des aliments. Ils étaient ainsi soustraits autant que possible à toute influence extérieure, et la liberté de leurs suffrages se trouvait garantie.

Le quatrième concile de Latran convoqué, en 1215, par le pape Innocent III, est par le nombre de ses membres, par la gravité de ses décisions, un des plus importants.

Les deux patriarches de Constantinople et de Jérusalem, les délégués des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, plus de quatre cents évêques, de huit cents abbés, les ambassadeurs des empereurs de Constantinople et

d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Hongrie, de Jérusalem et de Chypre, de nombreux délégués des seigneurs féodaux, en tout plus de deux mille personnes y assistaient. Ce concile marque le passage du monde ancien au monde nouveau et pose sur tous les points les principaux fondements de la discipline ecclésiastique.

Le concile s'occupa des institutions monastiques. Dans l'ordre de saint Benoit les maisons conventuelles étaient indépendantes les unes des autres. L'ordre de Cîteaux avait créé entre elles un lien par l'institution des chapitres généraux annuels, composés des représentants et des supérieurs de toutes les maisons, et cet exemple avait été suivi par les Prémontrés et les Chartreux. Le concile de Latran généralisa cette règle et l'imposa à tous les ordres. En même temps, pour prévenir la multiplicité des ordres religieux, le concile interdit l'érection des nouveaux ordres sans le consentement du Pape. Saint François et saint Dominique durent, en vertu de cette défense, aller soumettre leurs règles au pape qui les approuva, ayant vu dans une vision deux hommes qui n'étaient autres que les deux saints fondateurs soutenant de leurs mains vaillantes la vieille basilique de Latran. Enfin, le concile assurait le maintien rigoureux de la pauvreté monastique, gardienne de la perfection.

Le concile étendit jusque sur les fidèles eux-mêmes l'action de sa discipline bienfaisante. Il abolit la pénitence publique, qui était souvent une cause de scandale ; mais s'appuyant sur l'antique tradition, il renouvela l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascale. Enfin il réglementa la matière du mariage, borna au quatrième degré les empêchements nés de la parenté, organisa la publicité et punit sévèrement les mariages clandestins.

Il protégea les Juifs contre les injustes persécutions dont ils étaient souvent l'objet, leur assura même la liberté de leur religion, tout en prenant des mesures pour mettre un frein à la licence de leurs usures qui n'allaient rien moins qu'à la spoliation complète des chrétiens.

Entre les nombreuses décisions du quatrième concile de Latran, nous devons mentionner celle qui réorganisa la procédure criminelle ecclésiastique, destinée à servir de modèle à la procédure criminelle ordinaire. Le concile institua entre autres l'instruction par voie d'enquête, entourée de toutes sortes de garanties. L'enquête devait être contracdictoire, c'est-à-dire faite en présence du prévenu. On devait communiquer à celui-ci les chefs de l'accusation, afin qu'il pût s'en défendre, les noms et les dépositions des témoins pour qu'il y répondit et fit connaître les causes d'inimitié que certains d'entre eux auraient contre lui. Le même concile institua auprès de tous les tribunaux des greffiers pour écrire les actes des procès et les communiquer aux parties. Enfin il défendit d'en appeler à un tribunal supérieur avant que le tribunal saisi eût prononcé. Ces principes semblent élémentaires aujourd'hui. Mais ils étaient alors un

immense bienfait que nous devons à l'Eglise. L'usage nous les a rendus si familiers que nous en avons oublié l'origine.

Enfin le droit civil fut également l'objet des prescriptions du concile. La prescription fut réglementée. La bonne foi en fut déclarée l'élément nécessaire. Le vice de la violence et de la fraude fut étendu de l'usurpateur originaire à ses successeurs.

Les trois conciles qui suivirent celui de Latran et furent tenus à Lyon en 1245 et en 1274, puis à Vienne en 1311, continuèrent son œuvre. Nous n'entrerons pas dans le détail des points de discipline qu'ils réglèrent. Les conciles eurent pour principale utilité de préparer l'unité de législation dans l'Eglise. Six cents ans avant la Révolution française, l'Eglise avait senti la nécessité d'une loi codifiée. Cette codification, les conciles la préparèrent, les Papes l'accomplirent, le *Corpus juris Canonici* en fut l'expression. Elle fut faite en un siècle. Commencé en 1235 après le quatrième concile de Latran, le *Corpus juris Canonici* était clos en 1335, après le concile de Vienne. Il forme encore aujourd'hui avec les décisions du concile de Trente la loi de l'Eglise. Il se compose de décrets des conciles et de décisions des Papes qui, rendues dans des cas particuliers, prennent par leur insertion au *Corpus* une autorité générale. Mais pour que cette unité si désirable fût possible, il avait fallu ces conciles multipliés qui avait habitué les esprits à s'incliner sous une loi commune, avaient brisé les résistances locales, et tout en laissant aux Eglises la liberté dont elles avaient besoin, les avaient empêchées de s'isoler dans une indépendance, qui aurait pu les conduire et avait effectivement conduit quelques-unes d'entre elles au schisme.

Par la rédaction du *Corpus*, les papes, secondés par les conciles, avaient mis l'unité et la clarté dans les lois. Pie IV au concile de Trente compléta cette œuvre en proclamant le grand principe de droit moderne, que la coutume ne prévaut pas contre la loi écrite ; cette dérogation de l'usage au texte est un moyen de développement pour les législations qui se forment ; mais elle serait le plus puissant dissolvant des lois parvenues à un certain degré de perfection.

Enfin, en 1564, était créée la congrégation des cardinaux, interprète des décisions du concile de Trente. C'est un tribunal permanent qui n'a cessé de fonctionner depuis trois siècles et est chargé de veiller sur l'interprétation et l'application des décisions du concile. Il peut être considéré comme le modèle de nos cours actuelles de cassation.

Loi écrite, codifiée, déclarée supérieure aux coutumes, tribunal perpétuel chargé d'en assurer le maintien, tels sont les grands principes sur lesquelles repose l'organisation de nos Etats modernes. La révolution de 1789 se fait gloire de les avoir introduits en France. Il y a trois à quatre cents ans qu'ils sont appliqués dans l'Eglise.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE.

CANADA : Missionnaires de St. Jean-Baptiste.—L'Œuvre des Chantiers.—Fête à l'Assomption.—Nécrologie.—Fêtes et Expositions.—Le Golfe et la Rivière-Rouge.—Sir G. Young.—Colonisation.—Tracé Robinson.—Districts Militaires.—Etat de la Récolte.
ROME : L'armée Pontificale.—Mgr. Lavigerie.—Les dons d'un Musulman converti.—J. Karam.—Le Peintre de Mentana.—Pie IX et la Bretagne.—La Vigna-Pia.—La Caserne de Séristori.—Le prochain Concile.—Le Marquis de Banneville.—Les Lieux Saints.
EUROPE : Situation générale.—Notre-Dame de Scheut.—L'Emprunt français.—Révolution d'Espagne.
AMÉRIQUE : Campagne électorale.—Le Sud.—Prise d'Humaïta.

I.

Faute de prêtres parlant suffisamment leur langue, les Canadiens aux Etats-Unis sont dans un abandon à peu près complet sous le rapport religieux ; ils y perdent leur foi et tombent dans un tel état de démoralisation, qu'ils deviennent pour les Américains un objet de mépris, jusqu'à se voir forcés de rougir de leur nationalité et de leur nom. Il est temps d'apporter remède à une telle situation, et de voler au secours de près de 500,000 compatriotes qui se perdent. On parle donc de fonder une Congrégation de *prêtres missionnaires*, sous le patronage de Saint Jean-Baptiste, qui se mettraient au service des évêques d'Amérique jusqu'au jour où le clergé américain, mieux pourvu, pourrait desservir les centres de population canadienne répandus sur le Continent. C'est donc une louable et noble entreprise qui mérite considération et encouragement. Les difficultés, sans doute, ne manqueront pas de surgir, mais quelle est l'œuvre sainte qui n'ait point rencontrée d'opposition, et aussi quelle est l'œuvre divine qui n'ait pas triomphé de tous les obstacles ; et si cette entreprise est réellement inspirée de Dieu, comme il semble qu'elle le soit, qui pourra l'empêcher de réussir ?

Une seconde Œuvre, non moins utile, est celle que les Révérends Pères Oblats ont établie dans les Chantiers et sur les Cages, c'est l'association des *Zouaves Pontificaux pour l'abolition du Blasphème et des Jurements*. Nous croyons que cette œuvre aura une portée plus grande que celle qu'annonce son nom. Quoique arrêter le mal du blasphème soit déjà d'une importance majeure, au point de vue catholique et social, cette association peut aspirer à un bien plus étendu. Elle agira sur les mœurs de ces hommes trop souvent adonnés aux passions les plus funestes de l'intempérance dans tous les genres. Nous avons pu constater, il y a quelques années et sur les lieux, les ravages que l'immoralité fait dans les chantiers, où il est peu de jeunes gens qui échappent à ce fléau. L'association nou-

velle, en même temps qu'elle les mettra en garde contre le blasphème, les retiendra également dans le sentier de la vertu et leur apprendra à se respecter et à se conduire en hommes et en chrétiens.

Monseigneur de Montréal poursuit ses visites pastorales dans la partie nord de son diocèse riveraine du St. Laurent. Sa présence au village de l'Assomption a donné lieu à de brillantes démonstrations. Sa Grandeur a consacré l'église qui vient d'être restaurée sur un plan plus vaste et plus magnifique. Elle a ensuite présidé au diner servi par les Dames, dans le Couvent des Sœurs de la Congrégation, et a assisté le soir à la séance littéraire donnée par les élèves du collége, à tous les anciens élèves de cette Institution, invités à cette fête et accourus en grand nombre.

Après cinq années de travaux et de sollicitude, le zèle de M. le curé de l'Assomption a été enfin couronné, et le souvenir de cette journée se conservera longtemps dans le souvenir des habitants de cette heureuse paroisse, une des meilleures de tout le Canada.

Monseigneur de St. Hyacinthe a dernièrement publié le mandement annonçant la détermination qu'il a prise d'établir prochainement sa résidence à Béloeil. La ville de St. Hyacinthe est affligée de ce départ qui la prive de la présence de son premier pasteur; elle en prévoit les fâcheuses conséquences, elle en témoigne ses regrets avec éloquence, mais les difficultés pécuniaires sont telles qu'elles n'ont pas permis à Mgr. Larocque d'accepter l'offre des généreux sacrifices que sa ville épiscopale voulait encore s'imposer.

Le diocèse de St. Hyacinthe a perdu le pieux et jeune vicaire de Ste. Marie-du-Monnoir ; il n'était âgé que de 27 ans, et ne comptait pas encore deux années de prêtrise.

A son tour, le Collége de Ste. Marie a fait une perte sensible dans la personne du Rév. P. Schneider, décédé au commencement de ce mois, à l'Hôtel-Dieu. Il était né le 3 avril 1807, à Ribeauvillé, chef-lieu de canton du Haut-Rhin, diocèse de Strasbourg. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus. Il débuta dans le ministère à Paris, où il dirigea pendant un an l'école industrielle de Mgr. Bervenger.

De Paris, il retourna dans son pays, et travailla à Strasbourg pendant huit années. Là il fonda l'établissement industriel des Frères de Saint Vincent-de-Paul, sur le modèle, sans doute, de celui qu'il avait dirigé à Paris. Il a toujours éprouvé un puissant attrait pour tout ministère qui le mettait en rapport avec les jeunes gens, et ce même attrait l'a suivi en Canada.

Ce fut en 1848 qu'il vint en Amérique, successivement employé à la maison de Québec, au Noviciat du Sault-au-Récollet et au Collége Ste. Marie, où il est demeuré jusqu'à sa mort. Son séjour en Canada n'a été

interrompu que par une absence de quelques années (1856-1865) pendant lesquelles il séjourna dans les Etats-Unis, à Baltimore et à New York.

Esprit orné et d'une conversation agréable, il laisse un vide dans la Société dont la mort l'a séparé, et à laquelle il fut si utile par ses conseils et par les ressources de son esprit et de son expérience.

Si nous passons à un autre ordre de choses, Septembre aura été pour la Puissance du Canada, un mois d'émotions diverses, de plaisirs, de distractions et de fêtes.

Et d'abord c'est la capitale fédérale qui a assisté au procès de Whelan, conduit avec habileté et intégrité par la Couronne et par le Tribunal. Tous les efforts de la défense n'ont pu soustraire le malheureux assassin à une condamnation, malgré ses protestations d'innocence.

C'est ensuite Québec qui a eu ses joyeuses régates d'où la *Mouette* est sortie victorieuse.

Puis est venu le tour de Montréal et de Hamilton qui ont eu leur exposition agricole, industrielle et horticulturale.

L'exposition a procuré à la cité de Montréal la gracieuse visite de Sir N. Belleau, qu'elle a reçu avec une noble courtoisie. Son Excellence a inauguré l'ouverture de l'exposition, et a daigné ensuite visiter plusieurs Etablissements publics, l'Ecole Normale, le Séminaire, Maria-Villa, l'Université McGill, le High-Scool et l'Ecole-Normale McGill. En s'en retournant à Québec le Lieutenant-Gouverneur s'est arrêté à Saint-Hyacinthe où il a été plusieurs jours l'Hôte des Messieurs du Collége.

A l'exposition fédérale de Montréal, au département agricole comme à ceux de l'Horticulture, et de l'industrie on n'a presque vu figurer que des exposants de la Province de Québec, peut-être pourrait-on dire du District de Montréal seulement ; et s'il y a eu quelque progrès d'accusé, ce n'est guère que dans la partie agricole, où l'on a pu constater l'amélioration des races et le perfectionnement des instruments d'agriculture. Après tout, c'est la partie la plus essentielle, et il est difficile d'ailleurs qu'un pays aussi limité que le nôtre, puisse, à chaque fois, étaler de grands progrès, tant que les expositions seront aussi rapprochées qu'elles le sont.

A Hochelaga, la Commission agricole a également constaté l'amélioration de la race chevaline.

A Hamilton, le Lieutenant-Gouverneur a également présidé à l'ouverture de l'exposition provinciale, où l'affluence des visiteurs a, dit-on, surpassé dans un seul jour celle des trois jours à Montréal. Peut-être, à Hamilton, est-on moins habitué aux expositions ; peut-être est-on plus curieux. A vrai dire cette curiosité est légitime et n'est pas mal placée.

Nous avons eu notre tir fédéral, absolument comme les Allemands. La réception au camp de Sir G. Cartier, ministre de la guerre, a été brillante,

enthousiaste même : les honneurs de la Victoire ont été pour la Province de Québec, pour celle du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et pour le 100me de ligne.

Les Concerts ne noùs ont point manqué pendant ce mois, et il faut avouer que c'était le temps favorable ou jamais ; les visiteurs ne nous fesaient pas défaut ; s'il en faut croire les compte-rendus, ils ont tous été brillants, même ceux où il y a eu échec et déception : la bonne critique ne consiste pas à tout louer, mais à conseiller pour corriger, à encourager pour élever à la perfection, à apprécier les défauts aussi bien que les qualités. Quand pourrons-nous avoir une réunion d'artistes distingués, si tous sont placés sur le pied d'égalité, apprentis et maîtres !

M. Jéhin Prume est de retour, c'est une bonne fortune. Des visiteurs distingués ont passé à Montréal : le Baron Gauldrée Boileau, que le Canada revoit toujours avec plaisir, M. de Beleigue consul de France à Charleston qui l'accompagnait, et le Général Américain Morgan, ancien élève des Colléges de Montréal et de Chambly, qui a revu avec plaisir le pays où il a reçu son éducation.

Tandis que six fortes cannonières se promènent sur nos lacs pour recevoir, avec courtoisie, ces terribles Féniens qui viendront délivrer Whelan, le Ministre de la guerre, tranquille de ce côté, vogue vers l'Angleterre, où il se rend avec M. McDougall pour traiter de l'achat du territoire de la Baie d'Hudson, et peut-être aussi de l'annexion de la Colombie anglaise à la Puissance du Canada ; on ne parle pas encore de celle de Terre-Neuve, peut-être en sera-t-il aussi question.

La Nouvelle-Ecosse a clos sa terrible session législative ; beaucoup de bruit et de tapage, et puis, quoi ! !

Parturiunt montes, nascitur ridiculus mus :
La montagne en travail enfante une souris.

La misère ne s'en fait pas moins sentir parmi les pêcheurs du golfe et du Labrador. La pêche semble devenir insuffisante d'années en années ; la morue, particulièrement, a manqué pendant cette saison, et toute la population de ces côtes est menanée de la disette pendant l'hiver prochain : le gouvernement y a déjà envoyé des provisions, puissent-elles suffire jusqu'au retour de la saison favorable !

Le gouvernement a résolu aussi de poursuivre les travaux du chemin de fer de fort William à fort Gratry ; ce sera une voie ouverte pour le commerce de la Rivière-Rouge, qui facilitera le transport rapide des secours que réclame cette colonie toujours désolée par la disette. C'est avec plaisir que nous avons appris l'annonce d'un concert donné par l'Association des Commis-Marchands, dans le but de venir au secours des oc é sains de Mgr. Tasché.

On attend prochainement l'arrivée du nouveau Gouverneur général de la Puissance. Lord Monck quitte le Canada et son administration conciliante et prospère, il laissera certainement des regrets et un bon souvenir.

Le nouveau Gouverneur Sir G. Young est né, en 1807, à Baileborough-Castle, en Irlande. Son père était un des principaux agents de la Compagnie des Indes. Il a étudié à Oxford, et il est entré à la Chambre des Communes en 1831, il y siégea jusqu'en 1855. Son assiduité, son amour du travail, l'entente qu'il montra des affaires d'Irlande, le firent remarquer de Sir Robert Peel. Il fut nommé secrétaire du trésor, et en 1852 secrétaire d'Etat pour l'Irlande ; dans ce double emploi, il servit avec distinction et gagna l'estime et la confiance du cabinet.

Depuis 1815, l'Angleterre exerçait le protectorat des Iles Ioniennes : des troubles s'y étant élevés, en 1855, on y envoya Sir Young, qui par sa prudence, parvint à y rétablir la tranquillité: de là il fut appelé au gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, vaste colonie Anglaise sur la côte orientale de la Nouvelle Hollande, et fondée dans le but d'en faire un lieu de déportation ; c'est le Cayenne de l'Angleterre.

On cite du nouveau Gouverneur un trait de générosité qui ne peut manquer de lui concilier l'affection de nos populations catholiques.—“ Un incendie ayant, il n'y a que quelques années, détruit la cathédrale de Sydney, en Australie, il ne se contenta point de télégraphier à Mgr. Polding pour lui exprimer sa sympathie au sujet de ce malheur, mais dans une assemblée publique tenue pour aviser au moyen de rebâtir l'église incendiée, il fit un chaleureux appel pour engager les citoyens de Sydney à fournir les fonds nécessaires et, bien que protestant, il donna l'exemple en souscrivant généreusement à cette bonne œuvre.” (*)

Les travaux de colonisation tirent à leur fin sur presque toutes les lignes entreprises par le gouvernemeut à Gaspé, dans la colonie Masson, sur la ligne de Québec au lac Saint Jean. Là, l'Honorable Premier Ministre est allé visiter les travaux dont il a été content; il a profité de la circonstance pour adresser aux ouvriers d'utiles conseils, entre autres celui de s'établir eux-mêmes sur les lieux témoins de leurs travaux, afin de *s'emparer du sol*, et d'arrêter le fléau de l'émigration aux Etats-Unis; toutes ses paroles ont été chaleureusement applaudies.

Le Ministère impérial a dernièrement expédié le Message officiel qui sanctionne le choix que le gouvernement fédéral a fait du tracé Robinson pour le chemin de fer intercolonial.

La route du Sud ne pouvait être acceptée, elle serait peu sûre comme voie militaire étant trop près des frontières : celle du centre, traversant un pays de montagnes peu fertile, étant condamnée à de longs circuits et traversant de larges rivières, aurait occasionné beaucoup de dépenses sans peu de profit. Le tracé du Nord au contraire court sur des plateaux fer-

(*) Courrier du Canada.

tiles ; sous le rapport commercial, il ouvre sur un très-grand nombre de points des communications faciles avec le golfe, et surtout, en temps de guerre, il offre par son éloignement des frontières toutes les garanties désirables à tous les intérêts engagés dans cette vaste entreprise : ces avantages ont paru décisifs au cabinet de Londres.

En vertu de l'approbation donnée par son Ex. Lord Monck au plan du Ministre de la guerre, la Puissance du Canada sera divisée en neuf districts militaires. En descendant de l'Ouest à l'Est, la province d'Ontario renfermera les quatre premiers districts : celle de Québec, le cinquième, le sixième et le septième : celle du Nouveau Brunswick formera le huitième et celle de la Nouvelle-Ecosse le neuvième. On les désignera par leurs numéros d'ordre 1,2,3, etc. Montréal Ouest appartient au 5ème, Montréal Centre et Est au 6ème district.

L'administration du Grand-Tronc a publié son état annuel des récoltes sur la ligne de son parcours : il en résulte que la récolte des grains rencontrera celle des années ordinaires et s'élèvera peut-être au-dessus de la moyenne. Le blé d'automne a parfaitement réussi dans le Haut-Canada ; et dans celui de Québec, c'est le blé de printemps qui a donné en abondance.

La récolte des autres grains s'équilibre : la perte de certaines localités est compensée par l'abondance des autres, et même s'élève au-dessus de la moyenne.

Il est impossible d'en dire autant des fruits, ils ont manqué à peu-près partout et ils seront chers cet automne.

Les légumes ont d'abord beaucoup souffert de la sécheresse, mais les dernières pluies les sauveront dans les districts de l'Est et du bas Saint-Laurent.

Malheureusement les pommes de terres, qui ont donné une assez bonne récolte dans les mêmes districts, ont mal réussi dans la plupart des autres, et il est à craindre que les pauvres n'en souffrent beaucoup cet hiver, à moins que l'importation de l'étranger n'en fournisse constamment le marché.

Le foin a été abondant en plusieurs localités des districts de Buffalo, de l'Ouest, du Centre et de l'Est. Les pertes et la récolte s'équilibre dans celui de Québec et de la Rivière du Loup.

La récolte est presque partout de bonne qualité, et les moissons ont été coupées et mises en grange dans de bonnes conditions ; il y aura privation sous quelques rapports, mais on espère qu'il n'y aura pas souffrance générale.

II.

L'état sanitaire de l'armée pontificale est excellent, malgré les grandes fatigues qu'elle a eu à soutenir au camp d'Annibal où nos Zouaves Cana-

diens ont été initié aux grandes manœuvres. La brigade campée à Rocca-di-Papa a simulé une attaque et la défense de la ville d'Albano. Ce spectacle avait attiré des environs, et de Rome surtout, une foule considérable.

L'armée a reçu une nouvelle faveur spirituelle de la reconnaissance de Pie IX. Sa Sainteté a conféré l'indulgence plénière aux volontaires qui visitent la basilique de Saint-Pierre pour la première fois après leur enrôlement.

Le camp de Rocca-di-Papa a été levé avant le temps fixé; les troupes sont rentrées dans Rome au milieu des acclamations de toute la population accourue à leur rencontre. On craignait un mouvement insurrectionnel pour le 5 septembre, heureusement les appréhensions ne se sont pas réalisées, c'est au mois de novembre qu'on attend les garibaldiens. Les différents corps ont repris leurs quartiers, les deux tiers de nos zouaves canadiens sont maintenant aux frontières: quelques-uns sont encore retenus dans les hôpitaux et ont reçu dernièrement la visite du Saint-Père, qui a voulu tous les voir, les encourager, les exhorter à la patience et à la résignation.

Les journaux d'Algérie ont publié le bref que le Pape a adressé à Mgr. Lavigerie; il félicite le prélat de s'être prodigué partout où la famine, la maladie, la mort réclamaient sa sollicitude et celle de son clergé, et d'avoir généreusement ouvert des asiles aux vieillards infirmes, aux veuves délaissées, aux enfants abandonnés.

Le bref ajoute que ce n'est pas seulement de la religion, mais encore de la France que Mgr. Lavigerie et ses prêtres ont bien mérité lorsque, par les œuvres de la charité chrétienne, ils ont plus fait pour lui assurer les cœurs, qu'on n'eut pu le faire par des torrents de sang, des dépenses énormes, et les travaux d'un grand nombre d'années.

Un musulman récemment converti à la foi vient de montrer combien ces nouveaux convertis de l'islamisme seraient reconnaissants. Etant venu à Rome, il a été admis auprès de Sa Sainteté et comme preuve de son dévouement, se souvenant du présent des trois mages de l'Orient, il a offert au Vicaire de Jésus-Christ, de l'or, de la myrrhe et des parfums auxquels il a ajouté des chaussures d'un grand prix sur lesquelles est brodée en or la croix, ornée de pierres fines. Ce sont ces chaussures que le Pape portait à Sainte-Marie-Majeure le jour de la fête de l'Assomption.

Joseph Karam, le brave et généreux défenseur des populations cathoques de la Syrie, a été accueilli à Rome comme le méritaient son nom et ses glorieux antécédents.

Le Saint Père l'a reçu avec une bonté toute spéciale, et s'est longtemps entrenu avec lui de la situation et des intérêts de l'Eglise catholique en Orient.

Pie IX a donné un autre témoignage de bonté au peintre de la *bataille*

de Mentana. M. Lafon, on le sait, habite Rome pour y achever son tableau. Le Saint Père a daigné visiter les ateliers de l'artiste français, et voici d'après une correspondance romaine ce qui s'y est passé.

L'artiste se trouvait seul avec Madame Lafon, son fils et sa fille, quand le Pape est arrivé. Il n'avait point orné de tenture et de tapis son atelier, et s'était contenté de joncher de fleurs le pavé de la cour et de la salle. L'artiste, sa femme et ses enfants se sont agenouillés pieusement, baisant les pieds et les vêtements du Pontife, lequel a dit avec attendrissement: " *Voilà une bonne famille chrétienne.*"

Pie IX est allé droit au tableau très-brillant de couleurs, très-mouvementé et relevé par un vaste cadre de bois doré, et a témoigné aussitôt le plaisir que lui causait la vue de cette scène si fidèle, qui a exigé tant d'études et de labeurs. Le premier personnage que Sa Sainteté a reconnu est Mgr. Bastide que l'on voit au plan le plus rapproché, aux prises avec un garibaldien.

L'aumônier donne le crucifix à baiser au mourant. Pie IX, examinant attentivement la scène, en a ensuite désigné les héros: Voici bien le colonel Allet, voilà Charette! comme les méchants se plaisent au mensonge! ils ont dit qu'il s'était séparé de nous, c'est absolument faux.

Le Pape a reconnu aussi l'Etat-Major, désignant le général Kanzler et le général de Polhès, et trouvant que le comte de Caserte était bien à sa place. Les deux drapeaux et l'armée française ont attiré son attention, et il a suivi avec des marques d'intérêts le récit de l'action, telle que LUI, le suprême Pontife, l'avait voulut, car l'histoire dira que dans ce succès il revient une grande part à la personne même de Pie IX, la part que Pie V, de son oratoire où il était dans l'extase de la prière, prit à la bataille de Lépante.

Les mérites de l'œuvre de M. Lafon sont incontestables: le paysage surtout y est admirable. Pie IX, voyant le mont Soracte qui dresse à l'horison sa coupe dorée par les rayons du soleil couchant, s'est mis à réciter les vers d'Horace:

Candidum Soracte ....

Et il accompagnait toutes ses paroles de ce sourire charmant, de ce regard vif et tendre, de ce geste animé qui le rendent si cher à tous ses enfants. Il a eu pour l'artiste des éloges d'nne délicatesse extrême, et a fait dans sa visite un jour plein de lumière, de triomphe et de bénédiction. Avant que de partir, Pie IX s'est plu à distribuer à la famille de M. Emile Lafon des dons doublement précieux par leur valeur et à cause de la main qui les donnait.

C'est la Bretagne qui, à son tour, a reçu une preuve bien sensible de la prédilection du Saint Père. Il a accordé une couronne à la sainte Vierge et un diadème à *Sainte Anne d'Auray*, la célèbre patronne de la

vieille Armorique. Cette concession est d'autant plus précieuse que c'est la première fois peut-être que le couronnement d'une sainte, autre que la Sainte Vierge, se fait par délégation apostolique.

La nouvelle suivante venue de Rome, sous la date du 20 Août, suit naturellement la précédente.

On sait avec quelle douce affabilité Pie IX accueille tous ses visiteurs ; mais il a un faible pour les Français, et parmi les Français, il semble avoir un faible pour les Bretons. Nous en trouvons une nouvelle preuve dans la relation d'une scène intime et touchante, que nous devons à un jeune zouave pontifical, M. Alfred Salvagniac :

" Il y a quelque temps, nous avons obtenu, Henri de Poulpiquet, Chas. de Trogoff et moi, une audience particulière de Sa Sainteté. Aussitôt que le Saint-Père eut entendu annoncer les trois zouaves bretons, il s'écria : *Avvicinate i miei zuavi.* De l'air le plus gracieux, il nous fit signe d'approcher. Après s'être entretenu avec nous pendant dix minutes environ, d'une manière toute paternelle qui nous mettait à l'aise comme si nous avions été chez nous, le saint-père nous donna à chacun une médaille en argent et il nous congédiait déjà en nous disant *addio*.

" Mais ce n'était pas notre affaire de partir ainsi. Lorsque le saint-père donne des médailles, il ne signe généralement pas de suppliques ; nous connaissions cet usage, mais nous avions la prétention de voir le saint-père y déroger en notre faveur. Ce n'est pas pour rien que nous sommes Bretons et zouaves.

" Donc, au moment de l'*addio*, chacun de nous tire sa supplique et la lui présente. Le saint-père fait quelques difficultés, puis il dit en riant qu'il n'en signera qu'une. Il prend, en effet, celle de Trogoff et se met à rire en voyant ce nom.

" —Vous êtes Russe ? lui demanda-t-il.

" —Mais non, saint-père, je suis Breton.

" —C'est pourtant un nom russe, comme les noms de Malakoff, Armikoff, Mentchikoff.

" Le saint-père signe la supplique, remet sa plume dans son encrier, et croisant les bras, dit en nous regardant : C'est tout. Puis il sourit en voyant l'air stupéfait de Poulpiquet. Moi, je voyais à l'air du saint-père qu'il voulait un peu s'amuser : aussi je ne me tourmentais guère.

" —Mais, très-saint-père, dit Henri, vous avez signé la supplique de mon cousin et pas la mienne ; je serai jaloux.

" Il ne faut pas être jaloux, dit le saint-père, ce serait mal ; et prenant la supplique d'Henri, il la signa en disant : Voilà mes zouaves qui me mettent en pénitence ; car le pape est vieux. Il est fatigué d'écrire, et il écrit du matin au soir.

" Ensuite il signa également la mienne.

" —Puisque vous partez, dit-il à Henri, et que vous habitez le Finis-

[illegible] votre évêque, que je connais très-bien. Deux fois il [illegible]. [illegible] ma bénédiction pour lui et pour tout son [illegible]. Votre évêque n'est pas simple zouave, il est Sergent. (C'est [illegible] de Quimper.)

[illegible] de notre visite. Quelle bonne figure que [illegible] : on ne peut s'empêcher de l'aimer en le regardant. [illegible] bien avant ; mais tout à l'heure, je donnerais [illegible] jusqu'à la dernière goutte de mon sang."—*Semaine* [illegible]

[illegible] la bonté de Pie IX, trouve tous les jours de [illegible]. Il y a déjà quelques années, qu'aux [illegible] de la mer, Sa Sainteté a fondé une *ferme-* [illegible] agricole ; Elle l'a pourvue des instru- [illegible] de la placer sous la direction des Frères [illegible]. Et tout cela s'est fait aux frais du Saint-Père. [illegible] la *Vigna-Pia*, du nom de son illustre fondateur.

[illegible] de faire élever une chapelle expiatoire dans [illegible], à l'endroit même qu'ont fait sauter, l'année der- [illegible] creusées par les Garibaldiens pour faire sau- [illegible]. C'est ainsi que le Pape répond aux détracteurs du [illegible], et répare les malheurs dont les ennemis de l'Eglise [illegible].

[illegible] sur le prochain Concile œcuménique nous appren- [illegible] des trois églises Grecque, Arménienne et Nesto [illegible] à siéger au Concile, et à prendre part aux discus- [illegible] de voter. Ces églises, quoique schismatiques, [illegible] sacerdoce et un épiscopat véritables, les ordinations s'y [illegible] selon les lois de l'Eglise, et ayant toujours été valides : [illegible] dans les églises protestantes, où le sacrement de [illegible], où il n'y a ni vraies ordinations, ni sacer- [illegible], aussi leurs représentants ne sont-ils pas convoqués au [illegible].

[illegible] préparatifs dans les palais de l'Etat, dans les mai- [illegible] de préparer des logements commodes aux évêques [illegible] à Rome en 1869. Plusieurs princes romains offriront égale- [illegible] honorable aux illustres prélats qui voudront l'accep- [illegible].

[illegible] a remplacé le Comte de Sartiges comme [illegible] à Rome. Ce choix est très-heureux ; ayant été [illegible] de Zurich, en 1859, il aura sans doute conservé [illegible] Napoléon III, une confédération des Etats Ita- [illegible] et l'inviolabilité des Etats confédérés. C [illegible] à Rome et applaudie par les journaux [illegible]

Une dernière nouvelle qui touche de près à Rome et qui intéresse tous les catholiques, est celle qui nous arrive de Jérusalem.

Le 15 août dernier, on a découvert solennellement, en présence des consuls des divers puissances, des corporations religieuses et des autorités de la ville de Jérusalem, la croix monumentale qui surmonte la coupole du Saint Sépulcre. Vingt et un coups de canon ont été tirés au moment où s'accomplissait cet acte important par ses conséquences. Ce qu'il y a de singulier dans cet événement c'est la coïncidence des dates suivantes :

A pareil jour du même mois, le premier Temple de Salomon avait été détruit par le roi Nabuchodonosor.

Et à pareille époque, le 10ème jour du mois judaïque correspondant au mois d'août, en l'an 70 de notre ère, le second Temple rebâti après la captivité et qui passait pour le plus grand et le plus riche de l'univers était livré aux flammes par les Romains, et sa ruine mettait fin au Sacerdoce judaïque.

III.

La situation politique de l'Europe est assez difficile à analyser. On n'y veut pas la guerre, et on s'y prépare avec une fiévreuse activité : On cherche des alliances, mais parce que personne ne se fie à son voisin, les alliances ne se forment point, et chacun demeure chez soi isolé, attendant avec anxiété où retentira en Europe le premier coup de canon, et craignant d'en prendre sur soi la responsabilité : et voilà le résultat de cette politique machiavélique qui a fait de la force le droit des nations, et a banni de la conscience des gouvernements les vrais principes de la justice et de la bonne foi.

On dit cependant que le traité d'alliance projeté entre la France et la Hollande est signé ; alors la Belgique ne peut manquer de suivre bientôt, quelques soient les inquiétudes que puisse lui inspirer l'état désespéré de l'héritier présomptif de la couronne. Le ciel seul peut sauver le petit Prince, c'est la pensé de la *Correspondance belge*, et c'est aussi l'avis de la famille royale.

Le roi ne s'est point contenté de demander à NN. SS. les évêques les prières ferventes du clergé et des fidèles pour la conservation des jours précieux du jeune prince, mais Leurs Majestés ont également recours avec une ferveur édifiante à celui qui commande à la maladie et à la mort. Il n'est pas jusqu'à la malheureuse princesse Charlotte qui ne dépose de temps à autre un bouquet aux pieds d'une statue de la Vierge à l'intention du jeune malade, auquel elle est tendrement attachée ; mais on remarque particulièrement la dévotion touchante et persévérante de la reine.

" . . En présence de son cher fils expirant, la reine a encore pensé à la puissante intercession de Notre-Dame de Scheut, et chaque jour encore elle va l'implorer ardemment. A une certaine distance de la chapelle, la voiture s'arrête, la reine en descend pour faire à pied le reste du chemin.

" A propos de ce pélerinage quotidien de notre souveraine, on me

raconte un fait bien naïf, mais qui ne manque pas d'un certain intérêt: Un bon vieillard, dévot assidu de Notre-Dame de Scheut, voyant chaque jour la reine, qu'il ne connaît pas, venir s'agenouiller devant la statue vénérée, demanda à un prêtre de la mission qui venait ainsi prier tous les jours avec une si édifiante ferveur; l'ecclésiastique lui répondit que c'était une grande dame qui demandait à Dieu la guérison de son fils unique, et il engagea le vieillard à prier aussi pour l'enfant malade. Immédiatement il commença une neuvaine. Le dernier jour, et après sa dernière prière, le bon vieillard s'approcha de la reine, qui priait aussi, et frappant doucement sur son épaule, il lui demanda avec les larmes dans les yeux: "Eh bien! madame, comment va le petit, maintenant?" Et la mère put lui répondre avec bonheur: "Mieux!" Ah! puisse ce mieux être l'espérance d'une guérison complète! Daigne le ciel, par l'intercession de Notre-Dame de Scheut, faire un miracle en faveur de notre souveraine, de son auguste époux, de la famille royale et de la catholique Belgique!"

Mais revenons à la politique. La Russie, en ce temps, tend la main à la France; faut-il croire à la sincérité de ses *invites*, elles sont bien engageantes, et qui sait si l'Europe à force de ne vouloir plus être protégée par la France, ne la forcera pas de s'unir avec la colosse, pour faire la loi à tous; serait-il impossible de s'entendre sur la question de Pologne? La question italienne offrirait-elle de grandes difficultés à Saint Pétersbourg? sans doute que l'Autriche et la Prusse paieraient les pots cassés, mais à qui en serait la faute? quand il n'y a plus de sincérité et d'énergie dans un gouvernement, peut-on faire quelque fond sur lui?

Nous ne souhaitons pas cette alliance, car nous croyons que les intérêts catholiques de l'Orient seraient sacrifiés à la politique, et que tôt ou tard le Czar, maître de Constantinople, deviendrait un danger inévitable pour l'Occident. Puisse le ciel éclairer les gouvernements, et leur montrer enfin que la cause catholique défendue avec sincérité est la seule chance de salut pour les peuples et la société entière.

L'emprunt français a eu un succès prodigieux que nulle puissance, sans en exempter même l'Angleterre, ne saurait égaler. En huit jours, la somme demandée a été dépassée et 34 fois souscrite. On demandait près de 20 millions de rente, plus de 665 millions ont été souscrits, et les millards ne présentent pas encore la valeur et l'étendue du crédit français puisque beaucoup de ceux qui eussent pu souscrire ont été écartés par l'obligation de fournir en espèces; mais la conclusion de ce fait inoui, c'est que la France a confiance en son gouvernement. C'est une réponse éloquente à ceux qui la disent ruinée; elle témoigne de sa force à leurs yeux, elle compte ses trésors par milliards et ses soldats par millions.

L'Espagne offre, en ce moment, le spectacle le plus affligeant. Depuis longtemps règnaient, en ce malheureux pays, une anxiété et un découragement profond.

Après l'arrestation des principaux chefs du parti progressite et l'exil du Duc de Montpensier, on pouvait espérer que le gouvernement reprendrait quelque consistence, mais le mal était si profond, les divisions si grandes que bien que l'on connut les projets des diverses conspirations qui se tramaient comme au grand jour, personne ne pouvait dire : "elles ne réussiront pas."

Deux partis poursuivant un but diamétralement opposé y étaient en pleine action, quoique leur siége fut à l'étranger. Le premier est celui des progressistes, des unionistes et de tous les hommes les plus avancés. Son foyer principal était en Portugal, avec des succursales en Angleterre, en France, en Italie.

Le second est formé par les légitimistes et les partisans de Don Carlos; ils trouvent de l'appui chez les Anglais et les Français de même couleur.

En désaccord complet sur tout autres choses, ces deux partis, pour renverser le trône d'Isabelle, n'ont pas hésité à se tendre la main par-dessus l'abîme qui les sépare et à confondre leurs efforts pour opérer ce bouleversement. Les libéraux ont compté sur les officiers de l'armée et de la flotte, et sur les sociétés secrètes : les légitimistes espéraient dans les sentiments d'une notable partie de la noblesse et sur l'attachement séculaire de quelques provinces à la personne de son oncle qu'Isabelle déposséda en 1832.

Les partis étaient de plus encouragés par les sympathies non équivoques de trois gouvernements qui, par l'anéantissement prolongé de l'Espagne, par la chute de la Reine, par l'élévation du Duc de Montpensier ou même du petit fils de Don Carlos, se sont imaginés porter un nouveau coup au pouvoir temporel de la Papauté, et infliger un affaiblissement et des soucis graves, sinon des embarras redoutables, à la France.

L'immense majorité des Espagnols ne voulaient pas le changement, mais l'Espagne est comme une terre volcanique, les passions y sont vives, c'est la patrie des imprévus, une étincelle en peu de temps embrâse toute la Péninsule.

Les soldats et les officiers de marine mal payés et mécontents, ont donné le signal du mécontentement, et les provinces de l'est, de Sarragosse à Carthagène et jusqu'à Gibraltar, ont répondu à l'appel. La plus grande partie de l'armée de terre, indignée de l'exil de ses généraux favoris, les a rappelés et a abandonné les drapeaux de la Reine. L'Eglise seule, toujours fidèle au devoir, a essayé de conserver le peuple à la cause du pouvoir, mais ses efforts n'ont rien pu contre le torrent; de toutes les provinces, les généraux révoltés à la tête des troupes de leur parti, ont marché sur la capitale; Madrid leur a ouvert ses portes. La Reine, en voyage dans les Pyrénées, a été obligée de franchir la frontière et de se réfugier en France. Elle a abdiqué en faveur du Prince des Asturies, qui ne règnera pas plus que le Comte de Paris en 1848. Aux dernières nouvelles, les partis victorieux ne savent comment réorganiser le pouvoir, plusieurs ministères se sont formés et se sont dissouts presque immédiatement; le peuple semble pencher pour la République, alors ce sera la guerre civile.

IV.

La campagne électorale se poursuit dans les Etats-Unis, à grand renfort de voyages des prétendants, de discours et de promenades aux flambeaux, les Etats-Unis sont surtout la patrie des lampions.

Les radicaux profitent de l'occasion pour envenimer les haines des nègres contre les blancs, et déjà le sang a coulé plusieurs fois.

Cependant une réaction s'opère parmi les hommes de couleur, ils s'aperçoivent que jusqu'ici ils n'ont été que les instruments des passions radicales. Le Nègre Rollins, le plus distingué de leur race, s'applique, en toute occasion, à prouver à ses compatriotes que leur émancipation n'a été qu'une manœuvre militaire, leur avénement à la politique un moyen d'oppression brutale et honteux, dont ils seront aussi bien la victime que leurs anciens maîtres.

Ces discours ont leur effet, les noirs commencent à réfléchir, et à traiter eux-mêmes leurs propres affaires. Persuadés que l'esclavage est à jamais aboli, que les colons du sud n'y songent plus, ils comprennent également que le parti le plus avantageux pour eux sera de se réunir aux démocrates dont ils peuvent espérer plus de justice.

De leur côté les démocrates secondent ces dispositions et cherchent à les réunir en un corps compact en vue des prochaines élections : de là, la rage des radicaux qui contre-carrent leurs projets par tous le smoyens bons et mauvais. Aussi partout on n'entend parler que de meurtres, de pillage et d'incendie, presque tous commis par les nègres au service des radicaux sous un prétexte politique ou autre.

Le parti au pouvoir se plaint amèrement de l'opposition qu'il rencontre dans le Sud, mais cette opposition n'est-ce pas lui qui l'a créée : sous l'empire injuste de cette loi de *Reconstruction* qu'il veut maintenir à toute force et qu'il applique de la manière la plus impolitique ?

On a dépossédé les blancs de leurs droits, pour les livrer aux nègres et aux caprices d'une administration presque entièrement étrangère au Pays. Sur sept gouverneurs dans le Sud, deux sont du pays ; sur dix sénateurs qu'il envoie à Washington, deux seulement encore représentent vraiment leurs compatriotes ; sur trente trois membres envoyés au Congrès, onze en tout ont été choisis parmi les anciens colons. La même proportion règne dans tous les détails de l'administration, et l'on s'imagine que tant d'injustices ne maintiennent pas le pays dans un état habituel d'irritation. Mais en vérité, est-ce que les causes qui ont tant de fois soulevé l'Irlande contre l'Angleterre et la Pologne contre la Russie ne peuvent pas amener les même résultats, et tôt ou tard faire arborer dans le Sud l'étendard de la sécession.—Ce serait là l'âge d'or qui nous serait réservé si les désirs de certains partis étaient réalisés. Dieu nous préserve de l'annexion ?

La guerre entre le Brésil et le Paraguay se poursuit toujours, on espère cependant que Lopez ne pourra pas résister longtemps.

La forte position d'Humaïta dont il avait fait son boulevard a été emportée par la flotte Brésilienne ; l'Assomption, capitale du Paraguay, a été évacuée, et Lopez s'est retiré dans l'intérieur. Cette victoire a donné lieu à de grandes réjouissances chez les alliés, au Brésil, dans la République Argentine et dans l'Uraguay. Humaïta barrait la navigation du Rio-Paraguay, et sa chute ouvre au commerce le plus vaste réseau de rivières navigables qui existe ; le Parana, l'Uraguay, le Paraguay, le Vermejo et le Pilcomayo sont des cours d'eau qui arrosent de magnifiques régions assez fécondes pour fournir à tous les besoins de l'homme.

UN ANGE DE PLUS AU CIEL.

C'est le jour même de la Fête du Saint Nom de Marie, le Dimanche, 13 Septembre dernier, à 3½ heures de l'après-midi, que notre cher petit ange, Alexandre Turgeon, a rendu son âme à son Créateur, et a pris son vol vers les cieux.

Cet excellent enfant a laissé une mémoire si douce dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu et aimé ; il a montré sur son lit de mort tant de *marques de prédestination*, que nous n'avons pu résister au désir de mettre par écrit les vertus que ce cher petit a pratiquées pendant sa vie et dans sa dernière maladie, et dont nous tenons tous les détails de témoins oculaires.

Puissent ces quelques lignes si simples et si vraies édifier ceux qui les liront ! Puissent-elles surtout leur inspirer le dégoût de la terre et un saint désir du ciel !

Joseph Alexandre Turgeon, cinquième fils de M. Théophile Turgeon et de Dame Cécile Fréchette, naquit à Montréal, le 22 janvier, 1859. Il fut baptisé le même jour dans l'église de la paroisse.

On a remarqué avec beaucoup de justesse que cet enfant béni vit la lumière du jour et fut enfanté à la vie de la grâce, un samedi, jour consacré à la Reine du ciel ; comme si cette bonne Mère eût voulu adopter, d'une manière toute spéciale, cette âme privilégiée.

Son éducation, donnée par une mère chrétienne, fut toute embaumée du parfum de la piété.

L'enfant avait une confiance et une tendresse toute filiales pour la Très-Sainte Vierge. Il prononçait souvent son doux nom avec amour. Il voulait avoir autour de lui ses images chéries. Il visitait les sanctuaires qui lui sont dédiés. Chaque jour, il l'honorait par le tribut de louanges et de prières qui font le bonheur et la joie des âmes d'élite. Mais c'était lorsqu'il était malade que le pieux enfant redoublait ses invocations et ses prières. Il ne pouvait passer un seul instant sans invoquer celle qu'il appelait, à si juste titre, sa bonne Mère.

A cette dévotion si aimable et si douce, le petit Alexandre joignait une charité compatissante pour les pauvres, ces membres souffrants de Jésus-Christ. Il ne pouvait les voir sans être ému et attendri. Son plus grand bonheur était de leur distribuer des aumônes. Quand il recevait le pain que sa famille distribue régulièrement chaque semaine à tout pauvre qui se présente à la porte de la maison, il disait à sa mère : " Un morceau " seulement, maman, ce n'est pas assez ; donne m'en *deux*, je t'en prie, " le malheureux n'en aura pas de trop." Quand on lui donnait quelque argent pour ses menus plaisirs, on était sûr d'avance qu'il ne le dépenserait pas et qu'il le distribuerait bientôt à ses *bons amis*, les pauvres.

A ces heureux dons de la grâce, Alexandre joignait des qualités naturelles qui y répondaient dans une admirable harmonie.

D'un esprit vif, enjoué ; d'un caractère aimable, plein de franchise et d'une spirituelle gaieté qui n'était pas toujours exempte de malice, il eut bientôt conquis l'affection de ses parents, de ses maîtres et de ses condisciples. Tous sont unanimes à affirmer qu'il possédait le don de se faire aimer au haut plus haut degré.

Envoyé de très-bonne heure à l'académie de Mme. Clarke, l'enfant y fit des progrès rapides dans la lecture et l'écriture. Il apprenait très-vite tout ce qu'on lui enseignait et il le retenait avec une étonnante facilité. Nous ne dirons pas cependant qu'il fût toujours appliqué. Il avait besoin quelquefois d'être rappelé à l'ordre et au silence. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'eût voulu, pour rien au monde, faire la moindre peine à ses vertueux instituteurs. On pouvait le citer, dans toute l'école, comme un modèle de bonne tenue et le type parfait de l'enfant bien élevé.

Admis au cœur de la paroisse de Notre-Dame vers la fin de 1866, n'ayant pas encore atteint sa huitième année, l'enfant s'y fit promptement remarquer par une aptitude rare pour les cérémonies. Il s'acquitta bientôt de ses fonctions d'enfant de chœur avec une grâce et une intelligence remarquables.

Au sein de la famille, il aimait son père et sa mère de la plus tendre et de la plus vive affection. Son plus grand plaisir était de les aider et de leur rendre service. " Toutefois," rapporte sa bonne mère, " il faisait " des fautes, de temps en temps, mais il était le premier à les *reconnaître*, " à les *avouer* et à les *faire oublier*."

Il vivait dans une étroite union avec son jeune frère et son excellente sœur, mais comme il était très-vif et très-ardent, il faisait naître quelquefois de petites querelles. Alors, en voyant qu'il avait pu blesser ceux qu'il aimait tant, son bon cœur n'y tenait plus. Il demandait pardon, et pour me servir de l'expression de sa sœur : " Il était toujours le *premier* " à *revenir*, la rancune lui était absolument étrangère."

Tant et de si belles qualités dans un âge encore tendre promettaient un bel avenir à cet aimable enfant, mais Dieu, dont la conduite est toujours pleine de bonté et de sagesse, n'a pas voulu laisser à la terre un trésor aussi précieux. Il s'est hâté de le retirer du monde, de peur que la malice du siècle ne ternit l'éclat de sa pureté et de son innocence.

Au commencement de septembre de cette année, Alexandre fut atteint d'une maladie cruelle qui a résisté à tout l'art et à toute la science des médecins. Elle a duré 13 jours avec des douleurs très-aigues.

Il les supporta, néanmoins, avec une rare patience, puisant sa force dans son amour pour Jésus-Christ en croix. Cet amour était si grand qu'il ne se rassasiait pas de baiser le Crucifix. Il collait ses lèvres mourantes sur les plaies sacrées du Sauveur, avec tant de foi et d'amour, qu'il arrachait des larmes d'attendrissement à tous ceux qui avaient le bonheur de le

voir.—" Oh ! que je souffre ! s'écriait-il, de temps en temps, mais le Bon " Dieu, sur la croix, a beaucoup plus souffert que moi."—Lorsque ses mains affaiblies par la maladie ne pouvaient plus soutenir l'image sacrée de notre Rédemption, on la lui présentait au pied de son lit, et alors le pieux enfant, faisant un effort sur lui-même, disait :—" Levez plus haut, " levez plus haut, afin que je puisse mieux voir le Bon Dieu crucifié. Cela " fait tant de bien ! "

On peut le dire, en un mot, son crucifix était tout pour lui. C'est à cette source de vie que notre petit malade puisait son courage, sa résignation et sa force toute chrétienne.

Son amour pour la prière n'était pas moins remarquable. Alexandre a beaucoup souffert pendant 13 jours ; c'est un *vrai petit martyr*, disait sa bonne sœur. Et cependant, au plus fort de son mal, le courageux enfant ne pensait qu'à prier. Chaque fois que ses parents allaient le voir, ce qui arrivait souvent, il les faisait mettre en prières.—" Priez, priez pour moi, leur disait-il. J'en ai tant de besoin."—Et lorsqu'on s'arrêtait :— " Continuez, continuez à prier, cela fait tant de bien." Lorsque sa sœur passait auprès de sa chambre, il l'appelait :—" Viens donc me réciter des " prières, je souffre moins quand on prie pour moi." Très-souvent aussi il appelait son frère Edouard et il lui disait :—" Mon bon frère, je t'en " prie, va à Notre-Dame de Pitié, réciter le chapelet pour moi, aux pieds " de la Très-Sainte Vierge. Si tu savais combien les prières me soulagent " et me font du bien." Et dans un de ces moments où il sentait la mort s'approcher, il disait à son papa :—" Va, mon papa, sois tranquille, quand " je serai au Ciel, je prierai pour toi."

Qui pourrait dire les mérites que cet enfant de bénédiction a acquis pendant le court espace de temps où il a su mettre à profit les épreuves que la Providence lui a ménagées. Le bon Dieu l'a purifié par la souffrance et sanctifié par l'amour.

Alexandre a eu le bonheur insigne de faire sa première Communion sur son lit de douleur et de recevoir le bon Dieu, pour la première fois, la veille même de sa mort, un samedi, jour consacré à Marie, que l'enfant avait tant priée pendant sa vie. Il faut renoncer à peindre les transports de sa joie et de sa piété. Il était heureux, son bonheur se peignait sur tous les traits de son visage. Et cette joie si pure, ce bonheur si légitime, il s'efforçait de les communiquer à tous les assistants. Le lendemain, quelques heures seulement avant sa mort, ce pieux enfant disait à son père et à sa mère :—" Allez donc me chercher encore le bon Dieu. On " est *si bien* avec lui." Encore quelques instants, cher enfant, et tu le posséderas, ton Dieu, sans crainte de le perdre jamais.

Alexandre, malgré ses cruelles douleurs, a conservé sa connaissance pleine et entière jusqu'à son dernier soupir. Il se voyait mourir et il ne cessait de répéter :—" Oh ! que j'ai hâte d'aller au Ciel ! Oh ! qu'il me " tarde de voir le bon Dieu ! La Sainte Vierge va venir me chercher,

"je l'attends." Oui la Sainte Vierge est venue le chercher, le jour même de sa fête. Et, au moment où ses petits compagnons entonnaient des chants de triomphe et d'allégresse en l'honneur de la Mère de Dieu, l'âme si belle et si pure d'Alexandre rompait doucement l'enveloppe terrestre qui la retenait captive sur la terre, et elle s'envolait, sur les ailes des anges, dans le sein de Dieu, pour y être heureuse à jamais. Il est allé au Ciel achever la fête du saint nom de Marie qu'il avait commencée ici-bas avec tant de piété et de ferveur.

Après sa mort, on a exposé son corps dans le salon au milieu d'un vert feuillage et de fleurs odorantes. Il semblait un *Petit Ange*, son visage doux et serein n'avait rien perdu de sa grâce ni de sa beauté. Il n'inspirait aucune frayeur aux assistants et les plus jeunes enfants le contemplaient avec joie, le sourire sur les lèvres, il n'avait que neuf ans.

Un grand concours de parents et d'amis se succédèrent sans interruption auprès de sa couche funèbre, et le mardi, 15 septembre, à 8½ heures du matin, ses funérailles ont été célébrées à l'église de Notre-Dame avec beaucoup de pompe et de solennité. Tous les condisciples d'Alexandre, tant ceux du chœur de la paroisse que de l'académie, l'ont accompagné, en versant des pleurs, jusqu'à sa dernière demeure.

Et maintenant, cher petit ange, adieu. Repose en paix jusqu'au grand jour de la Résurrection. Ton corps a été déposé dans le tombeau, mais ton âme radieuse et immortelle est allée, nous n'en doutons nullement, au milieu des chœurs des anges, chanter les louanges de Dieu pour toute l'éternité.

Du haut du Ciel, abaisse tes regards sur nous, console tes parents affligés ; prie pour eux. Abaisse aussi un regard d'amour sur tes condisciples qui ont tant pleuré ta perte et qui auraient dû plutôt se réjouir de ton triomphe. Ils sont exposés, hélas ! à bien des dangers, veille sur eux; intercède pour eux auprès de la Reine des vierges et qu'ils aient tous le bonheur d'aller un jour te rejoindre au séjour de la paix, de l'innocence et de l'immortalité.

V. L.

ERRATA.

Dans le dernier numéro il s'est glissé plusieurs fautes que nous nous empressons de rectifier, ainsi

Page	701,	ligne	10,	au lieu de	atténue,	lisez	atténua.
"	703	"	2	"	mêlée	"	mêlé.
"	"	"	6	"	en	"	au.
"	"	"	10	"	strutiane	"	strontiane.
"	"	"	12	"	lui	"	leur.
"	704	"	24	"	transformation	"	formation.
"	705	"	24	"	sur	"	sous.
"	"	"	28	"	acide chimique	"	acide phénique.
"	"	"	35	"	plongé	"	plongés.
"	"	"	36	"	que	"	dont.
"	706	"	3	"	vous (deux fois)	"	nous.
"	707	"	17	"	symptôme	"	système.
"	"	"	25	"	déclinées	"	déclives.
"	"	"	29	"	rayons	"	rayon.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(*Suite.*)

X.

M. de Maisonneuve porte une croix sur la montagne et l'y fait planter.

Plein de reconnaissance envers la bonté divine, M. de Maisonneuve met incontinent des ouvriers au travail, pour l'accomplissement de sa promesse. Les uns ouvrent et préparent un chemin qui conduise du Fort à la montagne, coupent et abattent les arbres et les broussailles ; d'autres travaillent à faire la croix, et lui-même met la main à l'œuvre, afin de les encourager tous par son exemple. Le jour de la fête des Rois, 6 janvier 1643, choisi pour la cérémonie, tout étant prêt, la croix fut bénie solennellement, et ensuite la Procession se mit en marche pour la montagne. M. de Maisonneuve, qui avait mis sur son épaule cette croix, quoique très-pesante, la porta ainsi lui seul à la suite de la Procession, l'espace d'une lieue, par un chemin difficile et escarpé : ce qui ne contribuait pas peu à rendre sa charge plus lourde encore. D'autres portaient les pièces de bois destinées pour le piédestal ou pour l'autel. Enfin, lorsqu'on fut arrivé à la cime de la montagne, M. de Maisonneuve y planta lui-même la croix au pied de laquelle on dressa l'autel, et incontinent le P. Duperron y célébra la sainte Messe, à laquelle madame de la Pelterie communia la première. Cette croix où l'on avait enchâssé de précieuses reliques, devint, depuis ce jour, l'objet de pieux pélerinages.

XI.

Fête de saint Joseph célébrée pour la première fois à Villemarie.

Dieu, qui voulait être honoré à Villemarie et veiller par sa Providence à la conservation et au bien de ce petit établissement, avait pourvu M. de Maisonneuve d'ouvriers diligents, remplis de bonne volonté et tous dociles à ses moindres ordres. Ils travaillaient avec tant de diligence à construire les logements du Fort, qu'eux-mêmes étaient étonnés chaque jour d'avoir fait tant d'ouvrage la veille. Enfin, le 19 mars 1643, fête de saint Joseph, patron général de la Nouvelle-France, la charpente du principal bâtiment étant levée on y plaça les canons, et, à la grande satisfaction de tous, on annonça pour la première fois cette fête solennelle au bruit de l'artillerie. Vers le milieu du même mois, et, selon toutes les apparences, le jour même de Saint-Joseph, les Associés de la Compagnie de Montréal, si désireux de faire honorer ce grand Saint à Villemarie, se réunirent dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour *offrir* de nouveau *le Montréal à Dieu ;* et dans cette circonstance, l'un d'eux, qui était prêtre, M. Legauffre, ancien auditeur des comptes, et alors successeur du P. Bernard dans ses œuvres de charité, célébra la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge sur l'invitation que lui en fit M. Olier.

XII.

M. Louis d'Ailleboust ; il se sent attiré à passer en Canada.

Ces fervents et généreux Associés fournirent, comme ils l'avaient fait l'année précédente, des sommes considérables pour un nouvel embarquement, et eurent la satisfaction d'envoyer en leurs noms, à Villemarie, un gentilhomme de Champagne qui devait rendre des services signalés, et qu'ils venaient de recevoir, aussi bien que son épouse, comme membre de leur Compagnie. Ce fut Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonges, dont nous aurons souvent occasion de parler. La famille d'Ailleboust, après s'être illustrée dans la médecine et dans l'Eglise, en donnant un médecin ordinaire à François Ier, un premier médecin à Henri IV et un évêque au siége d'Auxerre, se distingua aussi dans l'épée, surtout au Canada, dans la personne de celui dont nous parlons, qui devint même Gouverneur de cette province. Il n'y laissa point de descendants, mais il attira à Villemarie l'un de ses neveux, Charles d'Ailleboust des Musseaux, qui eut une postérité nombreuse, et servit utilement le pays, comme nous le dirons dans la suite. Louis d'Ailleboust de Coulonges, remarquable par ses belles qualités, mais surtout par son dévouement aux intérêts de la religion, avait épousé Barbe de Boulongne, prévenue des grâces les plus signalées, et qui, même de l'avis exprès de son confesseur, ne s'était mariée qu'à condition

que son époux lui laisserait garder inviolablement le vœu de virginité qu'elle avait prononcé dès son enfance ; ce qui fut cause qu'ils vécurent en continence l'un et l'autre jusqu'à la fin de leurs jours. Dès l'année 1641, M. Louis d'Ailleboust s'était senti intérieurement pressé de passer dans la Nouvelle-France pour s'y consacrer au bien des sauvages ; mais sa femme, qui n'éprouvait pas alors le même attrait, et qui d'ailleurs, était habituellement malade, ne pouvait goûter cette proposition ni même en entendr parler. Le P. Marnart, directeur de M. d'Ailleboust, ne le détournait pas de ce dessein , et comme il dirigeait aussi sa vertueuse épouse, il lui parlait quelquefois à elle-même du projet d'aller s'établir en Canada, quoique sans rien gagner sur son esprit, toujours également prévenu contre cette idée, qui lui paraissait être déraisonnable, vu sa faible santé. " Enfin, si Dieu " veut de vous ce voyage, lui dit-il un jour, il vous mettra en état de " l'entreprendre, et vous ne pourrez plus douter de sa volonté." Ce fut ce qui arriva peu après.

XIII.

M. d'Ailleboust consent à passer en Canada.

La santé de madame d'Ailleboust s'étant détériorée de plus en plus, elle se vit réduite à une telle extrémité, que les médecins jugèrent sa maladie incurable ; et comme on était persuadé qu'elle mourrait bientôt, son mari lui proposa de promettre à Dieu d'aller s'établir en Canada s'il daignait lui rendre la santé. De concert avec lui, elle fit en effet cette promesse ; et à peine eut-elle donné son consentement, qu'elle fut guérie d'une manière extraordinaire. Cette guérison eut lieu dans l'église Notre-Dame de Paris, et fut accompagnée de circonstances si étonnantes, que M. d'Ailleboust et tous ses amis la regardèrent comme miraculeuse. Pourtant sa femme n'éprouvait pas plus d'attrait qu'auparavant pour le Canada ; et elle était dans cette disposition, lorsqu'une réflexion, qui lui vint comme d'elle-même à l'esprit, la fit changer tout à coup de sentiment et la détermina au départ. " Si mon mari est appelé à passer dans la Nouvelle-France, se dit-" elle, j'y suis appelée moi-même, puisque, étant sa femme, je dois le suivre partout." Et, là-dessus, elle déclare à M. d'Ailleboust et à son directeur qu'elle est toute résolue à partir. Charmé de la voir entrer si parfaitement dans les vues de son mari, le directeur les présenta l'un et l'autre au P. Charles Lalemant, qui, ne trouvant pas à propos de les envoyer en Canada, comme particuliers, leur proposa de les faire entrer dans la Compagnie de Montréal. Ils y furent en effet reçus à la grande satisfaction des Associés qui virent d'ailleurs, dans M. d'Ailleboust, déjà exercé au métier des armes, un digne lieutenant pour M. de Maisonneuve. Enfin mademoiselle Philippine de Boulongne, sœur de madame d'Ailleboust, personne d une vertu peu commune et d'une immense confiance en Dieu,

se joignit à l'un et à l'autre, résolue aussi, de son côté, de se consacrer au service de Dieu et à la conversion des sauvages, sous la protection de Notre-Dame de Montréal.

XIV.

Nouvelle recrue pour Montréal ; heureux effet qu'elle produit à la Rochelle.

C'était le temps où l'on préparait l'embarquement de 1643. M. d'Ailleboust, chargé de conduire la nouvelle recrue avec les effets destinés pour Villemarie, se rendit à la Rochelle, lieu indiqué pour le départ. La guérison de madame d'Ailleboust, et la générosité de son sacrifice en quittant ainsi pour toujours sa patrie et ses parents, la résolution si chrétienne de sa sœur, le dévouement héroïque de son mari et le zèle courageux de plusieurs ouvriers, entre autres celui de Jean de Saint-Père, arrivés aussi à la Rochelle, résolus de sacrifier leur vie à l'œuvre de Montéal par les motifs les plus purs de la gloire de Dieu et du zèle des âmes ; enfin l'exemple de cette troupe apostolique firent une grande sensation dans cette ville. Des personnes de condition, engagées alors dans l'hérésie de Calvin, touchées au delà de tout ce qu'on peut dire, rentrèrent à cette occasion dans le sein de la véritable Eglise ; et plusieurs ouvriers hérétiques, abjurant pareillement leur erreur, s'embarquèrent eux-mêmes pour Villemarie, heureux de faire partie de cette troupe choisie et de goûter à leur tour les douceurs de l'union sainte que la charité formait entre toutes ces personnes, qui semblaient n'avoir entre elles qu'une seule âme et un seul cœur. On a vu que, dans cette même ville, l'expédition mercantile de Poutrincourt à Port-Royal, qu'on présentait partout comme une œuvre apostolique à laquelle s'étaient mêlés les disciples de Calvin, avait servi de prétexte aux sectaires pour insulter les prêtres et les prélats, et que les vers scandaleux composés par Lescarbot, dans cette rencontre, y avaient été accueillis avec enthousiasme, comme un défi public porté aux catholiques, et une sorte de triomphe pour les Huguenots. Dieu voulut donc que l'œuvre vraiment apostolique de Montréal devint, pour la ville de la Rochelle, l'occasion d'une réparation spontanée, éclatante et solennelle envers l'Eglise, et que la conversion de ces hérétiques, touchés par la pureté du zèle de nos pieux colons, fût comme une sorte d'amende honorable publique qui expiât le scandale donné dans la même ville, trente-sept ans auparavant.

XV.

Arrivée de la recrue à Québec et à Villemarie.

La navigation fut aussi heureuse que l'avait été la précédente ; et enfin, le jour de l'Assomption 1643, au moment où l'on allait commencer la

Grand'messe à Québec, on vît apparaître à une lieue de là deux voiles, et bientôt l'on apprit, par une chaloupe, que l'un de ces navires portait la recrue pour Montréal. Dans sa relation de cette année, le P. Vimont semble supposer que ces nouveaux colons, en arrivant à Québec, firent aussi d'heureuses impressions sur les cœurs, par la pureté des motifs qui les avaient déterminés à entreprendre ce long voyage. " M. D'Ailleboust, " très-honnête et très-vertueux gentilhomme, dit-il, associé à la Compagnie " de Montréal, avec sa femme et sa belle-sœur, de pareils courage et vertu, " et toute cette sainte troupe aborda ici, et vint (à l'église) se consacrer à " Dieu et au salut des sauvages, sous la protection et la faveur de la Reine " de l'univers, dont nous célébrions ce jour-là le triomphe." Au mois de juillet précédent, M. de Montmagny, étant monté à Villemarie, avait annoncé comme prochaine l'arrivée de M. d'Ailleboust et de sa troupe : ce qui avait rempli d'allégresse tous les colons. Mais, lorsque ce dernier eut mis pied à terre avec tout son monde, il les réjouit bien davantage encore par les agréables nouvelles qu'il leur apprit du zèle et de la générosité des Associés de Montréal, dont il avait l'honneur de faire partie. En l'envoyant ainsi pour lieutenant à M. de Maisonneuve, ils mandaient à celui-ci que M. d'Ailleboust était fort entendu dans les fortifications, et qu'il pourrait lui être d'un très-grand secours pour les ouvrages de ce genre qu'il aurait à faire construire. Jusqu'alors on s'était contenté d'une palissade de petits pieux et d'un fossé tout autour du Fort. M. d'Ailleboust y ajouta de beaux bastions, qu'il traça lui-même, et qu'il fit construire successivement à mesure qu'on arrachait les pieux ; et, ayant la conduite entière de ces travaux, il justifia parfaitement l'opinion que la Compagnie de Montréal avait conçue de son habileté ; car il y réussit très-bien, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer dans la suite.

XVI.

Etat de Villemarie à son commencement.

Cette année 1643, voici quel était l'état de la petite colonie de Villemarie. D'abord on remarqua avec étonnement que, le premier hiver qu'on y passa, ce qui ne s'était jamais vu encore dans aucun établissement en Canada, pas un des colons ne fut malade ; et nous pouvons ajouter que tous les embarquements faits jusqu'alors y étaient arrivés sans accident. " Nous y avons, écrivaient les Associés, outre un Fort de défense, " un logement que l'on augmente tous les jours, et qui est déjà capable de " recevoir soixante-dix personnes, qui y vivent avec deux PP. Jésuites qui " leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur sert de paroisse ; elle " est sous le titre de Notre-Dame, à laquelle sont dédiées l'île et la ville, " qu'on désigne déjà sous le nom de Villemarie. On y fait le Pain-bénit " et les Processions aux bonnes fêtes, le Salut du Saint Sacrement, le jeud

" soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les " autres cérémonies de l'Eglise. Parmi les colons, les uns vivent en par- " ticulier de leurs revenus; mais la plupart en commun, comme dans une " sorte d'auberge, et tous y sont en Jésus-Christ un seul cœur et une seule " âme, offrant en quelque façon une image de l'Eglise primitive." Ce témoignage avantageux, quoique rendu par les Associés mêmes de Montréal, n'était que l'expression simple et naïve de la vérité, si l'on en croit les témoins contemporains les mieux informés et les plus irréprochables.

XVII.

La colonie de Villemarie offre une image de la primitive église.

" Depuis le départ des vaisseaux de l'an passé, écrivait le P. Vimont, " une des choses les plus remarquables qui se trouvent dans l'habitation " de Montréal, est la grande union et la bonne intelligence de tous ceux " qui y demeurent. Toutes ces personnes, de différentes humeurs, sont " toutes d'un même cœur et d'un même dessein de servir Dieu, et ne sont " qu'un en volonté." Nous ajouterons que cette parfaite unité ne fut pas l'effet d'une ferveur passagère. " Tous ces colons, dit la sœur Morin, restè- " rent près de onze ans renfermés dans le Fort, sans que, durant tout ce " temps, il y eût entre eux aucun différend qui pût blesser la ferveur de " la charité. Ceux à qui il échappait quelques paroles trop vives en deman- " daient pardon, avant de se coucher, à ceux qu'ils avaient offensés de la " sorte, et aussi exactement qu'on aurait pu le pratiquer dans un monas- " tère plein de régularité et de ferveur. Enfin, dans ce premier temps, " on vivait à Villemarie comme dans la primitive Eglise, selon le témoi- " gnage de plusieurs serviteurs de Dieu, à qui je l'ai ouï dire." " Ainsi il " semble, conclut le P. Vimont, que le zèle, la dévotion et la charité de " tous ces messieurs qui se sont associés, en France, à ce pieux et noble " dessein, se sont répandus et communiqués à tous ceux qui demeurent " dans leur habitation, qui ont témoigné avoir reçu beaucoup de faveurs " et de grâces du Ciel, puisque la vie qu'ils ont menée a été une image de " la primitive Eglise." De là le P. Leclerq, Récollet, appelle-t-il Montréal une *sainte colonie* et les Associés, instruits de tout ce qui s'y passait, ne craignaient-ils pas de dire, dans un écrit dont nous parlerons bientôt : que ce désert, où Jésus-Christ n'avait point été nommé, et naguère le repaire des démons, était alors par sa grâce le *délicieux séjour des Anges*.

La vie exemplaire et fervente de ces pieux colons faisait encore dire au P. Vimont : " Il semble que la résolution de se donner entièrement à " Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France. Ce n'est " pas une petite faveur de Dieu sur ce pays, et elle paraît plus que jamais " en la personne de Messieurs de la Compagnie de Montréal et de tous " ceux qui demeurent en leur habitation. La France en voit une partie

" nous voyons ici l'autre. Chacun s'est si bien acquitté de son devoir envers Dieu et envers les hommes, qu'on n'a trouvé aucun sujet de se " plaindre, l'espace de dix mois entiers (qu'ils ont passés ici). Le com- " mandement a été doux et efficace, l'obéissance aisée, et la dévotion aimée " de tous universellement. Si bien que Dieu, qui commande dans cette " habitation, a reçu une satisfaction grande, tant des particuliers que de " leur capitaine ; et ceux qui gouvernent l'Eglise ont reçu des uns et des " autres un contentement entier. On y a fréquenté les sacrements avec " profit, écouté la parole de Dieu avec assiduité, et continué les prières " ordinaires avec édification. " Il y en avait peu, au rapport de la sœur Morin, qui ne se confessassent et ne communiassent tous les huit jours. D'autres le faisaient plus souvent encore. " On ne voyait, dit-elle, ni " péchés publics, ni haines, ni rancunes; tous n'étaient qu'un cœur en " charité, toujours pleins d'estime et d'affection les uns pour les autres, et " prêts à se servir en toute occasion."

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

I.

IMPORTANCE DE LA QUESTION.

Cher lecteur, que faites-vous actuellement sur la terre ?—Vous cheminez vers la maison de votre éternité, dont tout à coup, à quelque détour de la route, la mort vous ouvrira la porte. Pour trouver dans ce séjour nouveau et définitif ce que votre cœur désire, la Félicité, il faut, la religion; l'humanité, la conscience vous en avertissent; il faut *passer en faisant le bien*, comme passa l'Homme-Dieu, notre maître et notre modèle. L'incomparable prérogative de la liberté ne vous a été donnée que pour vous mettre en état de faire le bien. En êtes-vous convaincu ?—Assurément.—La pratique du bien est-elle honorable ?—Evidemment.—La pratique du bien est-elle conforme à nos véritables intérêts ?—Sans aucun doute ; sous un Dieu juste et bon, faire le bien est le moyen unique, mais assuré d'atteindre le véritable bonheur.—A merveille ; mais alors pourquoi nous arrive-t-il à tous de commettre si souvent le mal, qui ne nous apporte ni honneur ni réel profit ? *Quelque chose* ou *quelqu'un* nous y invite, nous y sollicite, nous y entraîne. La route du bien n'est pas toujours douce et aplanie. L'on rencontre des obstacles contre lesquels il devient nécessaire de lutter. Le royaume des cieux, c'est-à-dire l'heureuse immortalité, est le prix de l'effort, les braves seuls y atteignent. La vie de l'homme sur la terre est un combat. Ou soldat de la vertu avec l'espoir de la récompense divine, ou esclave du vice, sous la menace du châtiment divin ; pas de milieu.

Cher lecteur, je ne vous demande pas de quel côté incline votre cœur. Vous rejetez avec horreur la servitude du vice ; vous êtes soldat de la vertu, soldat du devoir, soldat de Dieu. Au soldat qui veut vaincre, que faut-il ?—Du courage !—Oui ; mais le courage seul est trop peu, il faut encore la prudence. La prudence exige qu'on s'applique à connaître les ennemis, leur force relative, leur tactique, les armes qui leur sont plus particulièrement redoutables, enfin qu'on acquière cette science qui, dirigeant le courage, assure la victoire.

Or, une voix qui commande l'attention à ceux mêmes qui ont le malheur d'ignorer qu'elle est la voix infaillible de Dieu, la voix du Christianisme nomme clairement les divers ennemis de nos âmes. Fréquemment, nous dit-elle, vous trouverez en vous-mêmes, dans la société humaine, et jusque dans le monde matériel, des excitations à enfreindre le devoir ; toutefois, le semeur principal du mal ici-bas, le tentateur le plus redoutable, parce qu'il est le plus habile et le plus actif, c'est l'esprit réprouvé et foudroyé

que la langue populaire, après l'Evangile, appele le *diable*, c'est-à-dire celui qui divise, qui renverse, qui disperse, qui abat et ruine. Ce grand ennemi une fois mis en déroute, le combat n'est plus qu'un jeu; si, au contraire, il triomphe, tout est perdu. Il a fait d'innombrables victimes; vous-mêmes en grossirez un jour la lamentable liste, si vous négligez les armes que Jésus-Christ et son Eglise ont préparées pour vous. Par Jésus-Christ, vous pouvez résister, vaincre, échapper au royaume ténébreux de Satan, et recevoir au ciel la palme des triomphateurs. Loin de Jésus-Christ, vous êtes pour Satan une proie assurée.

Tel est l'enseignement catholique. Il indique assez que la question du diable n'est pas seulement une question curieuse, mais une question pratique de la plus grande importance.

II.

EST-IL BIEN SUR QUE LE DIABLE EXISTE ?

Cette demande paraîtra superflue à la plupart de nos lecteurs; mais nous écrivons pour tout le monde et dans un siècle où, sans être envoyé à l'hôpital des fous, on a nié jusqu'à l'existence de Dieu. Oui certainement, il existe un mauvais esprit, et même une multitude de mauvais esprits. Depuis quelque temps, au moins en Europe, les démons évitaient d'attirer l'attention. La philosophie du dix-huitième siècle avait mis à la mode le matérialisme le plus grossier; on s'était habitué à ne croire qu'à ce qui se palpe. Naturellement, le diable consentait à être oublié, pourvu que Dieu le fût aussi. Mais le matérialisme est trop ignoble, trop absurde pour durer toujours: la foi en Dieu, un moment obscurcie, brille d'un nouvel éclat. Aussitôt l'endormi se réveille; cet acteur étrange et terrible, qu'on avait relégué au pays des chimères, reparaît sur la scène, et plus que jamais il fait parler de lui.

Mais où sont les preuves de son existence ?

1° *Dans la croyance unanime du genre humain.*

Au commencement, disent avec l'Eglise catholique, avec la synagogue judaïque, avec les sectes hérétiques et schismatiques, les traditions de tous les peuples, l'Etre suprême créa trois sortes d'êtres : des êtres matériels, des êtres spirituels, et l'homme composé d'esprit et de matière. Parmi les purs esprits, plusieurs, s'étant révoltés contre le Créateur, perdirent, par leur crime, le souverain Bien. Une fois condamnés, ils se sont obstinés dans le mal, et ils y poussent l'humanité. La Bible, qui parle souvent de ces mauvais esprits, nomme leur chef *Satan*, *Béelzebuth*, *Lucifer*; elle les appelle eux-mêmes *mauvais anges*, *démons* (mot qui, dans les auteurs anciens, signifie quelquefois simplement esprits) et *diables*.

Cette croyance met en évidence un plan providentiel tellement harmonieux, qu'il s'imposerait par lui-même à une raison calme et droite.—Au-

dessus de l'univers créé, l'Esprit infini, dont la pensée a conçu et dont la puissance a réalisé toutes choses. Dans l'univers, tout en bas, des êtres qui reflètent les perfections du Créateur sans les connaître : ces êtres forment une échelle ascensionnelle, sur laquelle, d'échelon en échelon, la beauté va croissant toujours. Tout en haut, des êtres qui non-seulement reflètent, mais connaissent les perfections de l'Etre suprême, et vivent d'une vie semblable à la sienne, d'une vie d'intelligence, d'amour, de liberté. Et pour former le nœud entre ces deux ordres, l'*humanité* qui, par le corps, plonge dans le monde matériel, et, par l'âme, entre dans le monde spirituel. En un mot, matière,—esprit soudé à la matière,—esprit dégagé de la matière, voilà un tout complet. Ces trois parties de l'univers ne doivent point être isolées, autrement cela ferait plusieurs univers ; tout se tient, le monde matériel, le monde humain, le monde spirituel. Les êtres spirituels demeurent-ils attachés au souverain Bien, ils nous y attirent ; s'en éloignent-ils, ils nous en détournent.

Si donc quelqu'un déraisonne, ce n'est pas le genre humain qui croit aux bons et aux mauvais esprits ; c'est l'individu qui s'admire si fort lui-même qu'il ne peut plus comprendre la possibilité d'un être créé dont la perfection dépasse la sienne.

2° La croyance du genre humain repose sur la parole divine elle-même. Car nos livres sacrés parlent souvent du diable, et saint Jean affirme formellement non seulement qu'il existe, et que les pécheurs sont sous son influence mais encore que le *Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable*. (Ep. I, c. III.)

Comme tout esprit, sans excepter notre âme que l'œil corporel ne voit pas, se fait connaître par des actions qu'on ne peut attribuer qu'à lui, de même (nous le verrons bientôt), les démons ont mille fois manifesté leur existence par des actions qu'il est impossible d'attribuer soit à l'homme qu'elles frappent et dont elles surpassent la puissance, soit à Dieu ou aux bons esprits à la sainteté desquels elles sont opposées.

L'existence des mauvais esprits est donc certaine.

Les démons sont des esprits coupables et condamnés.

D'anciens hérétiques, les Manichéens, enseignaient audacieusement l'existence d'un *Principe du mal*, éternel comme Dieu, Principe du bien, d'un être foncièrement mauvais, en lutte perpétuelle avec Dieu. Erreur monstreuse ! Le bien seul est éternel et nécessaire. Le mal est la défaillance d'un être sorti bon des mains du Créateur. Quand cette défaillance est volontaire, et par conséquent criminelle, on la nomme péché. Dieu tolère le mal—pour un temps,—afin d'offrir un champ glorieux à l'exercice de la vertu. Mais il est absurde d'imaginer que les créatures puissent insulter sans fin le Créateur, l'heure de la justice arrive.

Satan n'est pas non plus, comme l'ont rêvé de modernes romanciers de religion et de philosophie, une simple personnification allégorique du péché,

comme la Muse est la personnification de la poésie ou de l'histoire. Depuis Epicure et Lucrèce jusqu'à MM. Hugo et Littré, Taine et Renan, les athées ont été à peu près seuls à nier l'existence du diable. Leur négation est facile à comprendre. Comment des aveugles volontaires qui ne voient plus même le soleil, dont tout chante la splendeur, apercevraient-ils des étoiles obscurcies et éteintes ? Mais les athées et quelques déistes ne sont rien devant l'Eglise, l'humanité et les faits innombrables recueillis et attestés par l'histoire.

Les démons sont des êtres très-réels, mais de simples créatures. Originairement, ils firent partie de la glorieuse armée des Cieux, c'est-à-dire des phalanges angéliques qui, dès le matin de la création, louaient Dieu dans l'allégresse, et dont l'armée des étoiles est le magnifique symbole. Comme nous, mais avant nous, les purs esprits furent mis à l'épreuve. Plus éclairés et plus forts que l'homme, les anges qui trahirent leur devoir étaient moins dignes d'indulgence que l'homme : aussi furent-ils irrévocablement privés des dons divins, et séparés à jamais du Créateur.

On demandait à un enfant : " Qui a créé les anges ?" La réponse était aisée : " C'est Dieu."—" Mais qui a créé le diable ?" L'enfant réfléchit et s'écrie : " C'est Dieu qui l'a fait ange ; c'est lui qui s'est fait diable !" Sans le savoir, cet enfant parlait comme l'Eglise dans le premier canon du IVe concile de Latran.

En quoi a consisté le crime des démons ? On ne le sait pas d'une manière précise, et il n'est pas nécessaire de le savoir. Selon de graves théologiens, la future incarnation du Verbe fut annoncée aux anges. Lucifer, leur chef, refusa de s'incliner devant le Christ futur, inférieur à lui par sa nature humaine, et entraîna dans sa rébellion un grand nombre d'esprits. D'autres, avec saint Thomas, ont pensé que Lucifer et ses complices se crurent capables d'atteindre, par leurs propres forces, la *béatitude surnaturelle*, et voulurent la conquérir sans l'assistance de leur Créateur. Ce qui est certain, c'est qu'ils perdirent cette béatitude pour avoir, dans l'épreuve proposée à leur liberté, pris l'orgueilleux parti de la désobéissance (*)

(*) Qu'est-ce que la *béatitude surnaturelle*, fin de l'ange et de l'homme ?—Une comparaison fort simple expliquera ce point FONDAMENTAL de la religion. Un prince a de nombreux serviteurs. A tous il doit la justice, à tous il peut faire des largesses. S'il s'en tient là, quel que soit le bonheur dont il les fera jouir, leur condition ne sera pas changée. Mais, par un mouvement spontané de bonté, il s'adresse à plusieurs d'entre eux et leur dit : *Je veux* que désormais vous ne soyez plus *mes serviteurs*, mais que l'on vous appelle et que vous soyez en effet *mes enfants*. C'est un changement admirable de condition : comme fils de grand Roi, ils ont droit désormais, s'ils lui sont fidèles, non à recevoir un salaire proportionné à leur travail, mais à partager l'opulence et la gloire paternelles.—Ainsi Dieu, en ordonnant à l'ange et à l'homme d'être ses fils, et en leur fournissant les moyens, supérieurs à la capacité naturelle de tout être *créé* (et, par la création, simple serviteur), déploie une charité infinie. Celui qui sait y répondre participera éternellement à la vie bienheureuse de Dieu lui-même ; celui qui la méprise ou en mérite la privation par son ingratitude s'expose à un juste et effroyable châtiment.

III.

EN TOMBANT DU CIEL, LES ESPRITS REBELLES N'ONT-ILS PAS TOUT PERDU ?

Non. Ils ont perdu toute leur félicité ; ils n'ont pas perdu toute leur puissance. Dépouillés des dons dont leur *personne* avait été enrichie, ils ne le sont pas des facultés constitutives de leur *nature*.

Même dans les armées les plus vaillantes, il arrive parfois qu'un soldat manque à son devoir et commet un crime. Alors on le dégrade, on le dépouille de l'uniforme qu'il déshonore, on lui arrache les décorations qu'il a souillées, on le met aux fers, on le déclare pour toujours indigne de marcher sous les drapeaux ; il n'a plus aucun droit au noble titre de soldat ; tous les avantages *personnels* dont il jouissait lui sont retirés ; il conserve néanmoins sa *nature* d'homme ; il a, comme auparavant, des yeux pour voir, des mains pour agir, une intelligence pour connaître et une volonté pour se décider. Ainsi les démons demeurent, après que leur révolte les a fait chasser du ciel, tels que la création les avait constitués, c'est-à-dire des êtres d'une intelligence et d'une force supérieure à l'intelligence et à la force de l'homme.

Dieu a fait les êtres créés pour vivre mêlés les uns aux autres. L'univers est ce champ du Père de famille dans lequel croissent ensemble le bon grain et l'ivraie, jusqu'à la moisson. Dans une famille, les enfants vertueux augmentent le bien-être général, les enfants vicieux le diminuent : tous demeurent sous le même toit. Seulement, le père sage et prudent surveille de près ces derniers, et arrête, quand il le faut, leurs desseins pervers. Ainsi agit la Providence. Chacun des anges avait reçu au commencement sa part de puissance : celle des rebelles n'a pas été détruite ; ils restent acteurs dans le drame universel, comme les méchants, leurs imitateurs, dans le drame social. Au lieu d'être vis-à-vis de nous les ministres de la lumière et de la paix, ils sont les ministres de l'épreuve et du châtiment.—Un démon accable Job de calamités ; il l'éprouve et embellit sa couronne. Un autre démon fait périr les premiers maris de Sara, qui, dans une union sainte, n'avaient cherché que la satisfaction de leurs passions ; il accomplit les décrets de la justice d'en haut. La malice des démons, malgré elle, glorifie Dieu, en contribuant à l'exécution de ses volontés adorables.

IV.

SI LES MAUVAIS ESPRITS SONT EN ENFER, COMMENT PEUVENT-ILS TROUBLER LA TERRE ?

Il existe un enfer, un *lieu des tourments* (Luc, XVI, 28). “Les chrétiens, disait le philosophe païen Celse, ont raison de penser que ceux

qui vivent saintement seront récompensés après la mort, et que les méchants subiront des supplices éternels. Ce sentiment leur est, du reste, commun avec tout le monde." Depuis Celse, on a fait de grands efforts pour se délivrer de la croyance à l'enfer ; mais sans succès. La vérité demeure. Un impie, léger de cervelle, écrivait un beau matin à Voltaire : "J'ai réussi à démontrer qu'il n'y a point d'enfer.—Vous êtes bien heureux, répondit Voltaire. Je suis loin de là ! ...." C'est la mode aujourd'hui de ne pas reconnaître d'enfer, et les esprits frappeurs et écrivains de nos jours favorisent unanimement cette illusion très-agréable à tous ceux qui n'aiment la gêne, ni pour cette vie, ni pour l'autre ; mais la justice de Dieu comme la justice humaine, a sa prison. Cette prison, on l'appelle l'enfer.

Les démons y doivent être relégués ; mais la parole divine et l'Eglise qui en est l'interprète ne disent pas que tous les mauvais esprits sont, depuis leur chute, en enfer, mais seulement que *le feu éternel a été préparé pour le diable et ses anges*, c'est-à-dire pour Lucifer et ses complices. Purs esprits, les démons n'ont pas besoin d'être enchaînés dans un lieu pour subir leur peine ; ils la portent partout où le Créateur leur permet d'être et d'agir. Les bons anges qui nous assistent voient la face de Dieu et portent partout avec eux la céleste béatitude. De la même manière les démons subissent partout leur damnation, et plusieurs d'entre eux, sinon tous, agissent sur la terre. Les preuves en sont à chaque page de la Bible et des histoires profanes.

Consultons d'abord la sainte Ecriture.

Satan parle à Eve dans le paradis terrestre ; Satan parcourt la terre et y est témoin de la sublime vertu de Job, qu'il obtient la permission de soumettre aux plus rudes épreuves ; divers démons s'introduisent dans les corps des possédés que Jésus-Christ délivre ; saint Paul nous avertit que l'atmosphère que nous respirons est remplie de ces esprits invisibles ; dans l'Apocalypse, on voit un ange descendre du ciel et lier l'ancien serpent pour un temps, pendant lequel il ne pourra plus séduire les nations, après quoi il sera délié, etc., etc.

Les histoires profanes, à leur tour, sont toutes pleines de prodiges opérés par les dieux du paganisme (qui n'étaient autres que des démons.) Certains abrégés classiques représentent ces récits comme de simples légendes populaires ; mais ouvrez les auteurs anciens eux-mêmes, vous y verrez qu'il faut tout révoquer en doute, ou reconnaître la réalité de ces faits merveilleux, plus inexplicables que jamais pour l'incrédulité à une époque où les lois de la nature ont été tant étudiées ;—très-faciles à comprendre, quand, avec l'Eglise et le genre humain, on sait que les esprits, aussi bien que l'homme et *plus que l'homme*, déterminent par leur volonté, des modifications dans le monde matériel.

V.

LES MAUVAIS ESPRITS SONT-ILS RESPONSABLES DE TOUS LES MÉFAITS QU'ON LEUR ATTRIBUE ?

Pas toujours. Un ivrogne vous jure que le diable s'est montré à lui, lui a parlé, l'a frappé ; véritablement, le diable s'est borné à lui rappeler le souvenir du cabaret ; les fumées du vin ont fait le reste. Un fripon, exploitant habilement la crédulité des niais, se fait une réputation de sorcier ; et, se vantant d'avoir le diable pour compère, fait payer à sa clientèle des consultations que Satan n'a point dictées ; chaque jour nos tribunaux condamnent ces sortes d'escroqueries, et disculpent le diable d'une complicité chimérique. Mais d'où vient qu'on peut, avec quelque vraisemblance, mettre sur le compte du diable des méfaits dont il n'est pas l'auteur ?—De sa mauvaise renommée très-authentiquement établie. L'humanité chassée du paradis terrestre sous le poids de la condamnation la plus terrible,—puis noyée dans les eaux du déluge,—puis plongée tout entière, sauf un petit peuple divinement protégé, dans les ténèbres et les abominations de l'idolâtrie ; le Verbe fait chair crucifié ;—le sang de dix millions de martyrs répandu ;—la mission bienfaisante de l'Eglise constamment entravée par les schismes, les hérésies, les persécutions et les calomnies ;—voilà un abrégé bien incomplet des œuvres incontestables des mauvais esprits dans l'ordre moral et religieux !

Dans l'ordre matériel, l'action diabolique, comme celle de Dieu et des bons anges, est généralement *voilée* sous les apparences de faits purement naturels. La foudre qui tomba sur la maison où les enfants de Job étaient réunis semblait un effet purement physique ; la sainte Ecriture nous apprend que cette fois Satan lui-même dirigeait le fluide électrique. Un jour, saint François de Sales bénissait un cimetière, et une pluie torrentielle empêchait la cérémonie catholique. Le saint, qui n'était pas un esprit faible, fait un exorcisme, et aussitôt le firmament retrouve sa sérénité. L'humanité a toujours été convaincue qu'une foule de calamités, qui arrivent à point nommé, ne sont pas de simples combinaisons fortuites des lois physiques qui gouvernent la matière. Elle croit aux *fléaux déchaînés par l'action des mauvais anges* (Ps. LXXVII, 49); et, sans négliger les moyens physiques de lutter contre la peste, le choléra, la famine, elle recourt à la prière, et souvent l'événement prouve que cette arme-là a été la plus puissante. Mainte fois, après une procession en l'honneur de la sainte Vierge, une consécration au sacré cœur de Notre-Seigneur, le fléau s'arrête subitement. Le matérialiste ne voit là qu'une coïncidence fortuite : le bon sens populaire y voit autre chose, et ne se trompe point.

" C'est une impiété, dit le docte Gerson, et une erreur directement " contraire aux saintes Lettres, que de nier que les démons soient auteurs

" de plusieurs effets surprenants. Ceux qui regardent ce qu'on en dit
" comme une fable, mériteraient une sévère correction.... Quelquefois
" même des savants sont susceptibles de cette erreur, parce qu'ils laissent
" affaiblir leur foi et obscurcir les lumières naturelles. Leur âme, tout
" occupée des choses sensibles, rapporte tout aux corps et ne peut s'élever
" jusqu'aux esprits." (*De error. circà art. mag.*)

Faut-il le dire ? Les chrétiens de notre temps ont subi l'influence de l'atmosphère matérialiste dans laquelle ils vivent. Sans nier l'intervention diabolique en principe, ils sont toujours disposés à la nier en fait. A les entendre, on se figurerait que, fatigué de soixante siècles d'activité malfaisante, Satan s'est vraiment fait ermite. Ainsi quand, il y a quelques années, le bruit se répandit que le vénérable curé d'Ars avait à subir les assauts extérieurs de l'ennemi invisible qu'il appelait plaisamment le *grappin*, qui consentait à y croire ? Plusieurs ecclésiastiques riaient, comme le vulgaire, de ces prétendues diableries ! Qu'arriva-t-il cependant un certain jour ? C'était à Saint-Trivier, où se donnait une mission. Durant le souper, savantes dissertations sur les rêveries du bon curé qui mangeait trop peu, dormait mal, et prenait les rats pour le diable. " Mais voilà qu'à minuit ils sont réveillés en sursaut par un affreux vacarme : la cure est sens dessus dessous ; les portes battent, les vitres frissonnent, les murs chancellent, de sinistres craquements font craindre qu'ils ne s'écroulent ! En un instant tout le monde est debout. On se souvient que le curé d'Ars a dit : " Vous ne serez pas étonnés si, par hasard, vous entendez du bruit cette nuit." On se précipite dans sa chambre... Il reposait tranquillement, " Levez-vous, lui crie-t-on, la cure va tomber !—Oh ! je sais bien ce que c'est, répondit-il en souriant, il faut aller vous coucher ; il n'y a rien à craindre." (*Vie*, par M. M. Monnin.) Le lendemain, on ne se moqua plus de M. Vianney.

Habituellement plus cachée, et par là même plus perfide, l'action diabolique n'est que trop réelle ; et si l'humanité n'était pas secourue, depuis longtemps elle aurait été écrasée dans une lutte inégale.

(*A continuer.*)

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

III.

Je découvrirai Franklin ou le passage, s'était écrié le commander Mac-Clure, quand l'amirauté anglaise lui confia le navire l'*Investigator*. Certes, le commander Mac-Clure avait le droit de compter beaucoup sur son courage et son habileté nautique; il avait jadis traversé avec une rapidité extraordinaire le grand Océan, du détroit de Magellan au détroit de Behring, et venait de faire, sous les ordres de James Clerk Ross, la campagne arctique de 1849. Mais le résultat même de cette campagne ne semblait encourager ni l'une ni l'autre de ces espérances. Sir James Clerk Ross n'avait découvert aucune trace de Franklin, dont on n'avait plus de nouvelles directes, depuis le 12 juillet 1845, où il jetait l'ancre devant l'île groënlandaise de Disco, et annonçait son espoir de pénétrer bientôt et sans trop d'obstacles dans le détroit de Lancastre; ni de nouvelles indirectes, depuis que des navires baleiniers avaient aperçu, quelques semaines plus tard, l'*Erebus* et la *Terror* dans la baie de Baffin, voguant par une belle mer et une brise favorable vers ce détroit dont 200 milles marins les séparaient seulement. Après avoir dépassé l'entrée de ce même détroit, les propres navires de Sir James Ross, l'*Investigator* et l'*Entreprise*, avaient dérivé au Sud, le long du rivage occidental de la mer de Baffin, jusque par le travers de la baie Poud, et s'étaient vus emprisonnés par d'immenses montagnes de glaces. Barrière infranchissable selon toutes les prévisions et qui se rompit presque miraculeusement au moment où on l'espérait le moins. Un ancien compagnon de Franklin, qui avait partagé ses premiers travaux et ses premiers périls, n'avaient pas été plus heureux. Partis de l'embouchure de la branche occidentale du Mackenzie, le Dr. Richardson et le Dr. Raë avaient suivi, en bateau, la côte jusqu'à une baie située entre les caps Hearne et Kendall. Là, l'hiver qui se faisait sentir dans toute sa rigueur et les glaces qui se soudaient en grosses masses et aussi loin que la vue pouvait se porter, des promontoires les plus élevés interceptant la mer, les avaient forcés de regagner leur campement sur les bords du lac du Grand-Ours, sans pousser leurs investigations, comme ils l'avaient voulu, jusqu'à la terre de Wollaston. Dans ce long parcours, les intrépides explorateurs avaient communiqué fréquemment avec les Esquimaux qui déclarèrent n'avoir aperçu aucun navire, et l'examen minutieux de la côte confirmait la vérité de cette déclaration. Dans l'été de 1850, au moment où l'*Investigator* rejoignait la station du détroit de Behring, on ne devait pas même savoir en Europe que le capitaine américain Penny avait découvert sur l'île Beechey, à l'entrée du canal

Wellington, trois tombeaux et quelques autres vestiges de marins européens. Ces vestiges consistaient en un millier de ces caisses de plomb qui renferment les conserves de viande préparées pour les voyages de longs cours. Ils convainquirent le commodore Austin, qui les examina plus tard, que Franklin avait passé l'hiver de 1845 à 1846 dans la baie comprise entre l'île Beechy et le cap Riley. La position des caisses, qui se trouvaient ouvertes et empilées dans un ordre régulier, donnait à croire qu'elles n'avaient été abandonnées qu'après une inspection formelle et pour cause de mauvaise qualité ou de fermentation putride des viandes, ce qui autorisait les craintes les plus sérieuses au sujet des ressources alimentaires de l'expédition, mais laissait intact le voile qui couvrait sa marche et sa destinée.

Ce voile, il ne fut donné ni au commodore Austin et à ses héroïques lieutenants, les Osborne, les Ommaney, les Mac-Clintock, les MacDougall, ni au capitaine Penny de le soulever. En vain explorèrent-ils, sur une étendue de plus de 1200 milles, les pourtours du bassin de Melville ; en vain Ommaney fouilla-t-il les rivages de l'île du Prince de Galles, qui court parallèlement au North-Sommerset dans la direction de la terre Victoria, et Mac-Blintock pénétra-t-il jusqu'au delà du cap Dundas, dans les canaux de l'archipel Parry ; en vain Penny interrogea-t-il les rivages des îles Bathurst et Cornwallis et atteignit-il les bords du canal de la Reine, sous le 77° parallèle. Tant de périls courus en traîneaux ou le long des côtes, tant de souffrances causées par un froid de quarante degrés, l'emprisonnement, pendant dix mois, des vaisseaux américains dans une banquise du canal Wellington, s'ils servaient grandement à la connaissance de régions encore intactes, ne jetaient pas la moindre lumière sur le sort de l'illustre marin ! Le commander Mac-Clure ne devait pas être plus favorisé : mais en cherchant l'*Erebus* et la *Terror* il trouva, comme il l'avait prophétisé, le fameux passage. Le cap Barrow doublé, l'intention de Mac-Clure était de s'élever le plus possible au Nord ; mais une banquise continue et solide le ramena le long du continent américain, lui assignant la route que les embarcations du capitaine Kollet avaient suivie l'année précédente. Au cap Bathurst, après plusieurs jours de lutte contre les courants chargés de glaces, on aperçut une colonne épaisse de fumée qui s'élevait sur le rivage, et on crut entrevoir des tentes et des Européens vêtus de blancs. N'étaient-ce pas des naufragés qui appelaient du secours ? Un canot se détacha en toute hâte du bord et reconnut que la fumée provenait de monticules volcaniques de forme conique, d'une teinte cendrée, et les traces, toutes fraîches de rennes expliquaient la présence et les mouvements des êtres blanchâtres que les vigies de l'*Investigator* avaient signalées. Le 6 septembre, à onze heures du matin, ces mêmes vigies indiquèrent dans la direction du Nord-Est, par les 71°6′ de latitude et les 125°54′ de longitude occidentale, une terre d'une grande

élévation. A l'Occident, elle servait de base à la banquise et laissait à l'Est, au contraire une espace de mer à peu près praticable. Le commandeur Mac-Clure voulut y prendre pied le premier, suivant l'usage, et lui donna le nom d'île Baring, en l'honneur du premier lord de l'amirauté. Il gravit une hauteur de cinq cent mères et examina l'aspect de cette terre : un épais tapis de mousse la recouvrait et donnait l'apparence de la verdure à des rangées successives de montagnes, dont les plus élevées mesuraient deux ou trois mille pieds de hauteur. Les eaux qui coulaient des ravins entre leurs pentes semblaient alimenter un grand lac s'élevant au milieu d'une plaine. Des traces nombreuses et récentes de rennes, de lièvres et d'oies arctiques se discernaient aisément. La mer paraissait libre, à part quelques glaçons qui flottaient à l'Est. L'*Investigator* remit aussitôt à la voile et s'engagea dans l'étroit canal qui sépare l'île Baring d'une nouvelle terre dont il venait d'apercevoir, à une quinzaine de milles de distance, les côtes et les hautes montagnes intérieures, revêtues d'une couche de glace et révélant, par la forme de leur pics, une origine volcanique. Elle reçut le nom de terre du Prince Albert. De gros glaçons flottaient dans le canal et emprisonnèrent l'*Investigator* à deux reprises différentes ; deux fois la mer redevint libre et le navire put continuer sa course. D'après l'estime du bord, il ne se trouvait plus qu'à une trentaine de milles de cette série de petits canaux et de méditerranées qui, sous le nom de détroit de Bank, de bassin de Melville, de détroit de Barrow et de détroit de Lancastre, communiquent avec la mer de Baffin, et Mac-Clure se flattait dans cette campagne d'atteindre les parages connus de l'archipel Parry où peut-être il était attendu. Mais le 16 septembre, par 73°10' de latitude Nord et 119°30' de longitude, l'*Investigator* vint se heurter contre une barrière de glaces étroitement soudées aux deux bords du détroit, tandis que le courant variait et le ramenait vers le Sud. Fallait-il chercher un mouillage sur un des points de la côte Sud-Est de l'île Baring, ou rester dans le détroit ? Le premier parti était très-praticable, mais rien n'assurait de ce mouillage, et le navire restait alors exposé, dans un vaste espace de mer, au choc et à la pression des immenses champs de glace que les courants polaires charrient incessamment contre les archipels arctiques. Demeurer dans le détroit, au risque d'hiverner dans la glace même, c'était du moins conserver l'espace conquis, quand l'abandon d'un seul mille pouvait compromettre le sort de la campagne suivante, et rester dans la direction que Franklin avait très-probablement suivie, s'il avait dépassé le cap Walker. Le commander Mac-Clure, sous l'empire de ces considérations, se résolut d'hiverner, dans le détroit du Prince de Galles, ou de l'*Investigator*, comme beaucoup de cartes l'appellent à meilleur droit. Dans la prévision d'un désastre, il fit monter sur le pont des provisions pour un an et distribuer aux hommes tous leurs effets de campements : tentes, fourrures, vêtements chauds, bottes fourrées. Les canots Halkett, en caoutchouc, que l'on gonfle d'air à

bord et que l'on transporte avec une extrême facilité sur les épaules d'un seul homme, à travers les glaces de l'accès le plus difficile, furent disposés, et le navire fut revêtu lui-même d'une ceinture matelassée et composée de hamacs gonflés comme des outres, afin de le prémunir contre le choc des glaces. Ces mesures prises, les courses et les excursions géographiques commencèrent. Le commandeur Mac-Clure, un des officiers et six hommes s'assurèrent qne le canal de l'*Investigator* communiquait avec les eaux de l'archipel Parry. Cette excursion de 130 milles ne prit que dix jours, et ce fut avec une joie inexprimable, comme il le dit lui-même, que le commandeur planta sa tente sur la ligne même où les cartes de Parry placent la terre de Banks. " Ainsi, ajoute-t-il, mes propres travaux, reliés à ceux de mon illustre prédécesseur, fournissaient la solution tant cherchée du passage septentrional," et la côte Nord-Est de l'île de Baring n'était autre que la terre de Banks. Le lieutenant Croswell explora l'île de Baring dans toute sa longueur et pénétra jusqu'au 125° méridien. Mac-Clure et son interprète, M. Miertsching, découvrirent, à l'extrémité Sud-Est du canal, sur une presqu'île qui le sépare de l'entrée de Minto, une tribu nouvelle d'Esquimaux. Très-inquiets d'abord à la vue des blancs qu'ils voyaient pour la première fois, ces Esquimaux, bonnes et simples créatures, accueillirent très-bien les *kablounas*, comme ils appellent leurs hôtes. Ils leur apprirent que la côte Sud-Ouest de la terre du Prince Albert se prolonge, en contournant beaucoup de golfes, jusqu'en face du continent américain, et se confond par conséquent avec l'île de Wollaston des voyageurs Dease et Simpson, et la terre Victoria du docteur Raë. Ces Esquimaux parlaient le même langage que leurs congénères du Labrador, et cette circonstance qui ne laissa pas d'étonner le commander Mac-Clure, en établissant l'unité des dialectes esquimaux, vient confirmer les vues du docteur Latham sur l'analogie des idiomes de l'extrême nord de l'Asie et de l'Amérique polaire.

C'est toujours un moment solennel et plein d'anxiété, celui où un navire voit se rompre les amas de glaces qui, depuis de longs mois, le retenaient captif. Le mois de juillet est le cœur de l'été dans ces parages. Un silence relatif a succédé aux détonations et aux mugissements des avalanches pendant l'hivernage. La débâcle finie, les eaux roulent avec un faible murmure entre leurs hautes berges. Dans les vallons abrités, l'anénome et le pavot étalent leurs corolles d'or ; le saxifrage ses boutons pourprés ; l'oseille ses feuilles à la teinte légèrement rosée. Le saule nain, avec sa riche verdure, console et réjouit l'œil du voyageur. Sa pensée se reporte involontairement vers les grands arbres, les épais gazons, les grandes eaux, la riche flore du pays natal, qu'il ne reverra jamais peut-être, et que cette triste réflexion lui rend encore plus cher. C'est là que le phalantrope, le bouvier, le bruant dressent leurs nids ; c'est autour des petits lacs que forme la fonte des neiges que s'ébattent le grand et le petit eider, le plongeon, le bernache ; c'est sur la saillie de

quelque roc blanchi que le goëland fait entendre
aux pleurs d'un enfant ; la mouette ses accents
de l'année, la nuit n'interrompt jamais ces scène
le soleil s'élève dans le ciel ; pendant les douze
sur l'horizon, sans jamais y toucher. De huit
heures du soir, on remarque toutefois, en dépit
sensible dans l'atmosphère : la lumière se dég
de la mer sont moins vives, les ombres moins
perchent sur leurs gîtes habituels. C'est la nu
polaire, dont tous les explorateurs de ces m
étrange et puissant. On n'oublie pas ce spect
l'expédition, quand on l'a vu une fois : " Il n
" parmi les plus inaccessibles aux grandes et
" devra confesser en présenco de telles merve
" versets dans lesquels la Bible décrit la créati
" parfaite dans toutes ses phases."

Le 17 juillet 1851, l'*Investigator* se vit li
Mais presqu'aussitôt le voisinage de champs de g
à l'abri de l'un d'eux. Les vents et le couran
ment vers le sud du canal, tandis qu'il s'efforç
Nord-Est. Le 16 août, il n'en était plus élo
lieues, quand une banquise impénétrable lui ba
mander Mac-Clure prit alors le parti de virer
de chercher, le long de la côte occidentale d
au Nord entre la terre et la banquise. Ce
plus tard, l'*Investigator*, ayant contourné toute
l'île, atteignait, à deux degrés plus au nord, so
qui reçut le nom de Prince Albert. Mais là
attendaient nos intrépides marins : une barriè
côte leur fermait le chemin et un champ flottan
le soulever de six pieds sous sa quille. Quelque
champ d'une grande étendue, heurtant sans d
sous-marines le bloc de glaces auquel l'*Investigat*
jusqu'à hauteur de la vergue de misaine. (
anxiété ! La glace heureusement se rompit et
du bloc, qui rentra lui-même, après quelques o
primitive, mais sans reprendre sa stabilité. Q
dérivait à son tour et entraînait avec lui le navi
doublées, cet étrange remorqueur, broyant sou
glaçons que le bloc brisait et recevant en poup
masses emportées dans son sillage. Cette cour
magé le gouvernail : il venait à peine d'être ré
la mer recommença et entraîna le navire vers
rivière, où les débris accumulés des glaces du la

montagnes. Pris entre ces deux obstacles, il ne restait à l'*Investigator* que l'alternative d'un naufrage à la côte, s'il coupait ses amarres, ou d'un écrasement inévitable, s'il gardait sa position. Mac-Clure, dans le détroit du Prince de Galles, avait eu recours, dans une circonstance analogue, à l'emploi du pétard. Il envoya son maître canonnier en planter un, à travers mille périls, dans les flancs de la glace qui faisait obstacle. L'explosion ne produisit que quelques légères fissures. L'*Investigator*, cependant, se rapprochait toujours de l'écueil, et l'équipage, réuni sur le pont, attendait dans une émotion solennelle le moment d'un choc devenu inévitable. Quoique l'abordage eut lieu par l'avant, la secousse fut si terrible que les mâts en furent ébranlés dans leur base, et la charpente dans ses profondeurs. A ce moment, le commandeur ordonna de lâcher toutes les amarres, dans l'espoir de trouver au moins sur la plage, qui était doucement inclinée, un asile pour l'hiver, tandis que le séjour dans les glaces rendait inévitable l'écrasement du navire. Ce commandement n'était pas exécuté que la mine fendait le champ de glace en trois morceaux, et que l'*Investigator* qui donnait de la bande à tribord d'une manière effrayante, se relevait, sans autre avarie que la perte d'une partie de sa doublure de cuivre roulée comme une feuille de papier.

Le cap Austin doublé, les glaces se montrèrent moins formidables et la mer moins tourmentée. L'*Investigator* se trouvait alors sous le vent des hautes terres aperçues sur l'île Melville au nord du cap Dundas, au débouché occidental, par conséquent, de cette série de bras, de mer qui commencent au détroit de Lancastre. Mais une nappe de glaces, solide, uniforme et continue, et qui ne s'était pas rompue peut-être depuis 1849, époque où elle arrêta les vaisseaux de Parry, s'étendait au Nord et à l'Orient. Il fallait se résigner à un second hivernage, dont le commander Mac-Clure choisit le lieu, sur la côte septentrionale de l'île Baring dans une petite baie. Il lui donna le nom de baie de la Merci, en souvenir reconnaissant des dangers auxquels la Providence l'avait soustrait, depuis son entrée dans ces mers. Au mois d'avril 1853, l'*Investigator* s'y retrouvait encore, et des mesures venaient d'être prises pour le rapatriement de l'équipage, moitié par le port Léopold et la baie de Baffin, moitié par la voie du Mackensie et des établissements de la baie d'Hudson. Le départ avait été fixé au 16. Le 6, le commander Mac-Clure et le lieutenant Creswell se promenaient sur la glace marine, assez loin du vaissau; tout à coup ils voient apparaître du côté du Nord un point blanc qui semblait voler plutôt que courir. Ils croient d'abord qu'un ours poursuit un des leurs et se portent dans cette direction; mais ils reconnaissent bientôt que la figure en marche n'appartenait à personne du bord. Cet être, quel qu'il fût, agitait les bras en l'air et poussait des cris que l'éloignement rendait inintelligibles. On se rapproche, on se joint enfin, et un cri s'échappe de la poitrine de Mac-Clure.

—Qui êtes-vous, d'où venez-vous au nom du ciel?

(*A continuer.*)

LES
INFINIMENT PETITS.

Cause du Choléra, des maladies des Vers à soie et de celles du vin.

I

L'origine du choléra, du typhus, de la fièvre jaune, des fièvres intermittentes et en général de toutes les maladies endémiques, n'est déjà plus un mystère. Les expériences poursuivies depuis un certain nombre d'années par plusieurs savants, tendent à démontrer que ces terribles maladies sont le résultat d'une fermentation produite dans les organes par des plantes et des animaux microscopiques.

C'est l'opinion que M. Lemaire défendait tout dernièrement à l'Institut de France avec une profonde conviction.

Le savant docteur s'est assuré que les gaz et vapeurs qui s'exhalent des corps en putréfaction, entraînent des microphytes et des microzoaires qui restent en suspension dans l'atmosphère et pénètrent ensuite dans l'organisme par les voies respiratoires et les pores de la peau.

Il a constaté la présence de bactéridies et de vibrions dans le sang des typhiques et des variolés, dans les déjections des dyssentériques et des cholériques, ainsi que l'ont fait plusieurs micrographes distingués.

Il a fait en outre sur lui-même des expériences, dans l'état de santé, dans le but de rechercher si un régime exclusivement végétal ou animal exerce une influence sur e développement des infusoires. Ces expériences lui ont constamment donné des résultats négatifs. Ayant été atteint quelque temps après d'une violente attaque de choléra, il se hâta de reprendre ses études, dès qu'il eut assez de force pour se tenir debout. Entendons-le nous exposer lui-même ses observations :

" Alors je trouvai dans les déjections des myriades de bactéries, des vibrions linéole, rugule et chaînette. Plusieurs de ces derniers avaient sept anneaux. Il y existait aussi des *spirillum volutans*, des monades et des *cercomonas crassicauda*. Cette observation déjà bien importante, le devint plus encore par une troisième que j'ai faite. Deux mois après le début de la maladie, étant complétement rétabli, j'examinai ces matières au microscope, je n'y trouvai plus d'infusoires. C'était donc bien au choléra que leur présence était due.

Ayant transpiré abondamment, je constatai, dans les matières recueillies sur diverses régions de la peau, des spores et une quantité considérable de bactéries et de petits vibrions. Forcé de négliger pendant huit jours les soins de ma bouche, j'y trouvai en abondance des bactéries, des vibrions, des spirillum et des monades.

Quittant un gilet de flanelle que je portais depuis quatre jours, je le fis laver, encore chaud et humide, dans une petite quantité d'eau distillée.

J'examinai immédiatement le liquide au microscope: "j'y retrouvai les mêmes espèces de microphytes et de microzoaires dont j'avais constaté l'existence sur la peau."

A côté de ces remarquables expériences il faut en mentionner d'autres, peut-être encore plus concluantes, faites sur divers animaux en santé. Elles consistaient à injecter dans les veines de ces animaux du sang recueilli sur des sujets atteints de typhus ou de variole et contenant des infusoires. Chaque fois les infusoires se sont multipliés au point de déterminer des symptômes formidables et même la mort. Du sang normal injecté de la même manière n'a jamais amené aucun désordre.

Si le typhus et les autres fièvres de cette nature ont réellement pour cause les infusoires, on devra, en faisant périr ces êtres microscopiques, arrêter les progrès du mal et l'empêcher de se transmettre soit par contact, soit par inoculation, soit par les émanations. M. Lemaire a effectivement obtenu des guérisons nombreuses, prévenu la contagion, en administrant convenablement l'acide phénique et autres liquides propres à tuer les infusoires.

Nous devons rappeler que des expériences analogues à celles que nous venons de décrire ont été faites en Canada par un médecin aussi savant que modeste et à qui il ne manque pour devenir un des hommes marquants de l'époque, qu'un milieu plus favorable au développement de ses belles facultés. Nous voulons parler du docteur Crevier, de St. Césaire.

M. Crevier a recueilli à des époques et des lieux différents de l'eau croupie contenant des matières végétales et animales en décomposition. Il s'est assuré, au moyen d'un puissant microscope, que cette eau renfermait un grand nombre de microphytes de la nature des algues. Il a respiré les vapeurs de cette eau et a pu, chaque fois, s'inoculer la fièvre et la cholérine ; chose remarquable, il a retrouvé ensuite dans son sang et les autres humeurs du corps les mêmes êtres microscopiques qu'il avait d'abord aperçus dans l'eau corrompue !

Longtemps auparavant M. Crevier, ayant eu occasion de soigner des cholériques, avait fait des recherches microscopiques dans leurs déjections, au risque de sa santé. Il y découvrit de nombreux infusoires qui ne se rencontraient jamais dans l'homme bien portant et parvint, après plusieurs essais, à composer un liquide qui les fait périr très promptement. Ce remède a depuis fait ses preuves et on ne saurait trop en recommander l'usage dans le traitement de la dyssenterie, de la cholérine et du typhus contre lesquels les médications ordinaires sont si souvent inefficaces.

II

Il existe d'autres maladies qui, si elles ne s'attaquent pas directement à l'homme, l'atteignent du moins dans ses intérêts les plus chers, et ici encore nous nous trouvons en présence des infiniment petits ! Qu'il nous

suffise de citer la maladie des vers à soie et les maladies multiples du vin. La première a déjà compromis de plusieurs milliards la fortune publique en France seulement. La seconde nous condamne à ne boire que des vins frelatés, mêlés à des drogues infernales nécessaires pour les empêcher de s'aigrir ou de contracter un mauvais goût.

Eh bien ! un seul homme, dont la science est fière à bon droit, a suffi pour découvrir la cause du mal et y porter remède : Cet homme est M. Pasteur, membre de l'Institut de France.

L'œil armé du microscope, M. Pasteur a suivi attentivement le vers à soie durant toutes les phases de son développement, depuis le moment où il sort de la *graine*, c'est-à dire de l'œuf, jusqu'à celui où, devenu chrysalide et renfermé dans son enveloppe soyeuse, il se transforme en un beau papillon. Ces expériences, entreprises à la demande du gouvernement, ont été poursuivies pendant plus de deux ans et dans plusieurs régions séricicoles.

La conclusion à laquelle est arrivé le savant académicien, c'est que la maladie des vers à soie est due à des corpuscules de nature organique, analogues aux globules du sang, et que cette maladie est à la fois héréditaire et contagieuse.

Ce qui prouve l'hérédité, c'est que les vers couverts de corpuscules proviennent presqu'invariablement d'une graine infectée elle-même ou du moins fournie par des papillons corpusculeux.

Ce qui prouve la propagation par simple contagion, c'est qu'on peut rendre malades des vers parfaitement sains en soupoudrant de corpuscules les feuilles de mûrier qui leur servent de nourriture.

Un seul repas par jour avec ces feuilles salées, alternant avec deux ou trois repas de feuilles ordinaires, amène en quelques jours une mortalité qui s'élève à 20, 50, 80 pour cent du nombre total des vers.

M. Pasteur est porté à croire que le mal dont on se plaint a toujours existé, mais à un moindre degré. Il sévit certainement au Japon, car dans des graines provenant de ce royaume il s'en trouve de corpusculeuses. Des cocons conservés au Conservatoire des arts et métiers, et remontant à l'année 1838, époque à laquelle on était encore loin de se plaindre de la maladie actuelle, offraient aussi en abondance des corpuscules. Enfin, on a constaté que les anciennes éducations, même les plus rémunératrices n'en donnaient pas moins lieu à une mortalité de 40 à 50 pour 100. Il est donc probable que la mortalité a été due dans tous les temps aux causes actuelles. Si les effets sont maintenant plus désastreux, c'est à une éducation faite sans soins, sans propreté, qu'on le doit.

Lorsqu'on laisse se développer des corpuscules sur des papillons, dit M. Pasteur, les humeurs de ces insectes éprouvent une altération plus ou moins profonde, d'où résultent des apparences morbides diverses qui sont qualifiées de noms spécifiques, mais qui au fond n'ont qu'une même origine.

Il suit de ces données que pour écarter la maladie il faudrait faire un choix, au microscope, de papillons sains, prendre dans la graine de ces papillons celle qui est totalement exempte de corpuscules et enfin placer cette semence en des lieux qui n'aient pas été infectés.

Il y a un an que les conseils qu'on vient de lire ont été donnés. M. Pasteur a été le premier à les mettre en pratique et un succès merveilleux est venu donner raison à ses prévisions. Voici ce qu'il écrivait, il y a peu de temps, à son illustre maître en Chimie, M. Dumas.

" Mon cher maître, je voudrais que vous fussiez à Paillerois (Basses-Alpes), vous y verriez un grainage organisé sur la plus vaste échelle et que M. Raibaud-Lange se dispose à agrandir encore. J'ai déjà pu choisir 26 chambrées, formant un total de 1,200 kilogrammes de cocons. ......La graine a été faite au microscope. Les réussites ont été admirables et générales......Je suis donc très satisfait de cette campagne, bien que je sois le premier à comprendre qu'il y ait encore beaucoup à faire. La marche de mes études est lente, mais j'ai la confiance d'avoir établi des principes sûrs qui rapprochent le but. Par exemple, j'avais affirmé que pas une seule des graines choisies au microscope par le procédé du grainage dont je vous décrivais tout à l'heure une si belle et si heureuse application chez M. Raibaud-Lange, ne périrait de la maladie des corpuscules et que là où elles ne seraient pas atteintes de la maladie des *morts-flats* la récolte irait au double du chiffre de l'ancienne prospérité. Or je ne connais pas un seul fait qui soit venu démentir ces prévisions."

La maladie des morts-flats, dont parle M. Pasteur, est tout à fait distincte de celle des corpuscules. Elle se manifeste dans la chrysalide et le papillon, par une sorte de ferment en grains de chapelet. Maintenant que la cause en est connue, le microscope suffira pour la prévenir comme l'autre, de sorte que nous pouvons nous attendre à voir sous peu le commerce de la soie atteindre et dépasser beaucoup son ancien état de prospérité. Que nos élégants et élégantes se réjouissent, M. Pasteur leur promet les toilettes les plus brillantes aux prix les plus réduits !

III

Les amis de Bacchus n'ont pas moins lieu de se réjouir. Le savant académicien est arrivé, par ses recherches sur les êtres organisés microscopiques, à des résultats fort importants sur les causes des maladies des vins et sur les moyens de les prévenir. L'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet d'un si grand intérêt commercial, lui a valu un des grands prix de l'exposition universelle de 1867.

M. Pasteur attribue à des *mycodermes* les altérations du vin, et c'est à bon droit qu'il fait peser sur ces êtres imperceptibles à l'œil nu la haine des buveurs.

Selon lui, les maladies des vins aigres, des vins tournés, montés, des

vins filants ou atteints de la graisse, des vins amers, sont dûs à des végétations parasitaires microscopiques qui trouvent dans le vin les conditions favorables à leur développement et qui l'altèrent soit par soustraction de ce qu'elles lui enlèvent pour leur nourriture propre, soit par la formation de nouveaux produits qui sont un effet même de la multiplication de ces parasites dans la masse du vin, etc., etc., détail digne d'attention, chaque maladie des vins est produite par l'existence de parasites différents selon l'altération du liquide. On peut se convaincre de l'exactitude de cette affirmation en examinant attentivement au microscope soit la *fleur* du vin, soit les résidus qui se forment au fond des bouteilles ou des tonneaux.

C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici à la présence de l'air les altérations du vin, car si l'excès d'aération est un mal, le défaut d'aération en est encore un plus grand.

" L'usage des tonneaux de bois," dit M. Pasteur, " usage qui entraîne une aération lente et sensible du vin, est nécessité bien plus par les conditions du viellissement du vin que par la commodité que peut présenter cette nature de vases pour le conserver. Des vases imperméables ne conviendraient pas, le vin y resterait vert à moins de très-fréquents soutirages."

Le remède proposé par M. Pasteur pour détruire les parasites, cause première et à peu près unique des maladies du vin, consiste à le porter à la température de 60 degrés.

Le gouvernement français, après avoir constaté les excellents résultats de ce procédé dans les caves de différents propriétaires de vignobles ou marchands de vin qui en font usage, et surtout dans les produits embarqués sur le *Jean-Bart*, pendant la campagne de 1866, a décidé que trois nouvelles épreuves seraient immédiatement mises à exécution.

" La première consiste à embarquer trente-et-une barriques de vin chauffé, sur la *Sybille*, qui entreprend en ce moment un voyage de circumnavigation sous le commandement du capitaine Brossolet.

" La seconde repose sur l'envoi fait au Gabon de 70,000 litres de vin chauffé sous les yeux d'une commission.

" La troisième aura pour objet une autre expédition de vin chauffé s'élevant à 1,000,000 de litres pour la Cochinchine.

" Nos marins, accoutumés à voir passer les vins à l'aigre sous l'influence de la mer ou celle du séjour dans les pays chauds, suivent ces expériences avec la plus vive sollicitude. Ils sont certains, car le succès n'est plus douteux, qu'elles amèneront une grande amélioration dans le régime et par suite dans l'état sanitaire des équipages.*

L'exemple que donne l'administration de la marine en France, sera utile

---

* Rapport sur le chauffage du vin, par M. Lapparent, chef de la commission nommée par le gouvernement.

aux autres administrations, aux grands établissements, aux propriétaires et aux négociants en vin qui ne voudront pas négliger un moyen si efficace et si peu couteux pour *assurer* le vin contre toute altération et lui donner immédiatement, car c'est là un des avantages de ce procédé, toutes les qualités qu'il aurait acquises par le vieillissement.

Nous souhaitons pour notre part qu'on se hâte d'en faire l'essai en Canada, surtout pour le vin de messe qu'il est si difficile de conserver dans de bonnes conditions.

Les expériences faites à Toulon sous la direction de M. Lapparent, dit le rapport déjà cité, ont été faites avec le réfrigérant de M. l'ingénieur Perroy, employé jusqu'ici seulement pour la distillation de l'eau de mer. La vapeur y entre à trois atmosphères. Pour en faire un *chauffe-vin* parfait, il a suffit de substituer à l'eau de mer réfrigérante le vin qu'il s'agissait de chauffer. On y a fait passer 65,000 litres en deux jours avec une dépense de trois centins environ par tonneau, laquelle sera réduite presque à moitié, quand un chauffe-vin recevra dans son serpentin celui qui sortira du premier appareil, et permettra d'en recueillir ainsi l'excès de température dans le vin frais destiné au chauffage.

En d'autres termes—et pour rendre plus facile à saisir la marche de l'opération—ayez un appareil de distillation, faites passer dans le serpentin de cet appareil de la vapeur à 134 degrés centigrades, ce qui correspond à une tension de trois atmosphères ; au lieu de remplir d'eau froide ou de glace le vase qui entoure le serpentin et qui porte le nom de *réfrigérant*, mettez-y votre vin et retirez-le aussitôt qu'un thermomètre que vous aurez eu soin d'y plonger marquera 60 degrés centigrades. Tout cela est simple et d'une exécution facile pour le premier distillateur venu.

N. N.

vins filants ou atteints de la graisse, des vins amers, sont dûs à des végétations parasitaires microscopiques qui trouvent dans le vin les conditions favorables à leur développement et qui l'altèrent soit par soustraction de ce qu'elles lui enlèvent pour leur nourriture propre, soit par la formation de nouveaux produits qui sont un effet même de la multiplication de ces parasites dans la masse du vin, etc., etc., détail digne d'attention, chaque maladie des vins est produite par l'existence de parasites différents selon l'altération du liquide. On peut se convaincre de l'exactitude de cette affirmation en examinant attentivement au microscope soit la *fleur* du vin, soit les résidus qui se forment au fond des bouteilles ou des tonneaux.

C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici à la présence de l'air les altérations du vin, car si l'excès d'aération est un mal, le défaut d'aération en est encore un plus grand.

" L'usage des tonneaux de bois," dit M. Pasteur, " usage qui entraîne une aération lente et sensible du vin, est nécessité bien plus par les conditions du viellissement du vin que par la commodité que peut présenter cette nature de vases pour le conserver. Des vases imperméables ne conviendraient pas, le vin y resterait vert à moins de très-fréquents soutirages."

Le remède proposé par M. Pasteur pour détruire les parasites, cause première et à peu près unique des maladies du vin, consiste à le porter à la température de 60 degrés.

Le gouvernement français, après avoir constaté les excellents résultats de ce procédé dans les caves de différents propriétaires de vignobles ou marchands de vin qui en font usage, et surtout dans les produits embarqués sur le *Jean-Bart*, pendant la campagne de 1866, a décidé que trois nouvelles épreuves seraient immédiatement mises à exécution.

" La première consiste à embarquer trente-et-une barriques de vin chauffé, sur la *Sybille*, qui entreprend en ce moment un voyage de circumnavigation sous le commandement du capitaine Brossolet.

" La seconde repose sur l'envoi fait au Gabon de 70,000 litres de vin chauffé sous les yeux d'une commission.

" La troisième aura pour objet une autre expédition de vin chauffé s'élevant à 1,000,000 de litres pour la Cochinchine.

" Nos marins, accoutumés à voir passer les vins à l'aigre sous l'influence de la mer ou celle du séjour dans les pays chauds, suivent ces expériences avec la plus vive sollicitude. Ils sont certains, car le succès n'est plus douteux, qu'elles amèneront une grande amélioration dans le régime et par suite dans l'état sanitaire des équipages.*

L'exemple que donne l'administration de la marine en France, sera utile

* Rapport sur le chauffage du vin, par M. Lapparent, chef de la commission nommée par le gouvernement.

aux autres administrations, aux grands établissements, aux propriétaires et aux négociants en vin qui ne voudront pas négliger un moyen si efficace et si peu couteux pour *assurer* le vin contre toute altération et lui donner immédiatement, car c'est là un des avantages de ce procédé, toutes les qualités qu'il aurait acquises par le vieillissement.

Nous souhaitons pour notre part qu'on se hâte d'en faire l'essai en Canada, surtout pour le vin de messe qu'il est si difficile de conserver dans de bonnes conditions.

Les expériences faites à Toulon sous la direction de M. Lapparent, dit le rapport déjà cité, ont été faites avec le réfrigérant de M. l'ingénieur Perroy, employé jusqu'ici seulement pour la distillation de l'eau de mer. La vapeur y entre à trois atmosphères. Pour en faire un *chauffe-vin* parfait, il a suffit de substituer à l'eau de mer réfrigérante le vin qu'il s'agissait de chauffer. On y a fait passer 65,000 litres en deux jours avec une dépense de trois centins environ par tonneau, laquelle sera réduite presque à moitié, quand un chauffe-vin recevra dans son serpentin celui qui sortira du premier appareil, et permettra d'en recueillir ainsi l'excès de température dans le vin frais destiné au chauffage.

En d'autres termes—et pour rendre plus facile à saisir la marche de l'opération—ayez un appareil de distillation, faites passer dans le serpentin de cet appareil de la vapeur à 134 degrés centigrades, ce qui correspond à une tension de trois atmosphères ; au lieu de remplir d'eau froide ou de glace le vase qui entoure le serpentin et qui porte le nom de *réfrigérant*, mettez-y votre vin et retirez-le aussitôt qu'un thermomètre que vous aurez eu soin d'y plonger marquera 60 degrés centigrades. Tout cela est simple et d'une exécution facile pour le premier distillateur venu.

N. N.

vins filants ou atteints de la graisse, des vins amers, sont dûs à des végétations parasitaires microscopiques qui trouvent dans le vin les conditions favorables à leur développement et qui l'altèrent soit par soustraction de ce qu'elles lui enlèvent pour leur nourriture propre, soit par la formation de nouveaux produits qui sont un effet même de la multiplication de ces parasites dans la masse du vin, etc., etc., détail digne d'attention, chaque maladie des vins est produite par l'existence de parasites différents selon l'altération du liquide. On peut se convaincre de l'exactitude de cette affirmation en examinant attentivement au microscope soit la *fleur* du vin, soit les résidus qui se forment au fond des bouteilles ou des tonneaux.

C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici à la présence de l'air les altérations du vin, car si l'excès d'aération est un mal, le défaut d'aération en est encore un plus grand.

" L'usage des tonneaux de bois," dit M. Pasteur, " usage qui entraîne une aération lente et sensible du vin, est nécessité bien plus par les conditions du viellissement du vin que par la commodité que peut présenter cette nature de vases pour le conserver. Des vases imperméables ne conviendraient pas, le vin y resterait vert à moins de très-fréquents soutirages."

Le remède proposé par M. Pasteur pour détruire les parasites, cause première et à peu près unique des maladies du vin, consiste à le porter à la température de 60 degrés.

Le gouvernement français, après avoir constaté les excellents résultats de ce procédé dans les caves de différents propriétaires de vignobles ou marchands de vin qui en font usage, et surtout dans les produits embarqués sur le *Jean-Bart*, pendant la campagne de 1866, a décidé que trois nouvelles épreuves seraient immédiatement mises à exécution.

" La première consiste à embarquer trente-et-une barriques de vin chauffé, sur la *Sybille*, qui entreprend en ce moment un voyage de circumnavigation sous le commandement du capitaine Brossolet.

" La seconde repose sur l'envoi fait au Gabon de 70,000 litres de vin chauffé sous les yeux d'une commission.

" La troisième aura pour objet une autre expédition de vin chauffé s'élevant à 1,000,000 de litres pour la Cochinchine.

" Nos marins, accoutumés à voir passer les vins à l'aigre sous l'influence de la mer ou celle du séjour dans les pays chauds, suivent ces expériences avec la plus vive sollicitude. Ils sont certains, car le succès n'est plus douteux, qu'elles amèneront une grande amélioration dans le régime et par suite dans l'état sanitaire des équipages.*

L'exemple que donne l'administration de la marine en France, sera utile

* Rapport sur le chauffage du vin, par M. Lapparent, chef de la commission nommée par le gouvernement.

aux autres administrations, aux grands établissements, aux propriétaires et aux négociants en vin qui ne voudrent pas négliger un moyen si efficace et si peu couteux pour *assurer* le vin contre toute altération et lui donner immédiatement, car c'est là un des avantages de ce procédé, toutes les qualités qu'il aurait acquises par le vieillissement.

Nous souhaitons pour notre part qu'on se hâte d'en faire l'essai en Canada, surtout pour le vin de messe qu'il est si difficile de conserver dans de bonnes conditions.

Les expériences faites à Toulon sous la direction de M. Lapparent, dit le rapport déjà cité, ont été faites avec le réfrigérant de M. l'ingénieur Perroy, employé jusqu'ici seulement pour la distillation de l'eau de mer. La vapeur y entre à trois atmosphères. Pour en faire un *chauffe-vin* parfait, il a suffit de substituer à l'eau de mer réfrigérante le vin qu'il s'agissait de chauffer. On y a fait passer 65,000 litres en deux jours avec une dépense de trois centins environ par tonneau, laquelle sera réduite presque à moitié, quand un chauffe-vin recevra dans son serpentin celui qui sortira du premier appareil, et permettra d'en recueillir ainsi l'excès de température dans le vin frais destiné au chauffage.

En d'autres termes—et pour rendre plus facile à saisir la marche de l'opération—ayez un appareil de distillation, faites passer dans le serpentin de cet appareil de la vapeur à 134 degrés centigrades, ce qui correspond à une tension de trois atmosphères ; au lieu de remplir d'eau froide ou de glace le vase qui entoure le serpentin et qui porte le nom de *réfrigérant*, mettez-y votre vin et retirez-le aussitôt qu'un thermomètre que vous aurez eu soin d'y plonger marquera 60 degrés centigrades. Tout cela est simple et d'une exécution facile pour le premier distillateur venu.

N. N.

---

vins filants ou atteints de la graisse, des vins amers, sont dûs à des végétations parasitaires microscopiques qui trouvent dans le vin les conditions favorables à leur développement et qui l'altèrent soit par soustraction de ce qu'elles lui enlèvent pour leur nourriture propre, soit par la formation de nouveaux produits qui sont un effet même de la multiplication de ces parasites dans la masse du vin, etc., etc., détail digne d'attention, chaque maladie des vins est produite par l'existence de parasites différents selon l'altération du liquide. On peut se convaincre de l'exactitude de cette affirmation en examinant attentivement au microscope soit la *fleur* du vin, soit les résidus qui se forment au fond des bouteilles ou des tonneaux.

C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici à la présence de l'air les altérations du vin, car si l'excès d'aération est un mal, le défaut d'aération en est encore un plus grand.

" L'usage des tonneaux de bois," dit M. Pasteur, " usage qui entraîne une aération lente et sensible du vin, est nécessité bien plus par les conditions du viellissement du vin que par la commodité que peut présenter cette nature de vases pour le conserver. Des vases imperméables ne conviendraient pas, le vin y resterait vert à moins de très-fréquents soutirages."

Le remède proposé par M. Pasteur pour détruire les parasites, cause première et à peu près unique des maladies du vin, consiste à le porter à la température de 60 degrés.

Le gouvernement français, après avoir constaté les excellents résultats de ce procédé dans les caves de différents propriétaires de vignobles ou marchands de vin qui en font usage, et surtout dans les produits embarqués sur le *Jean-Bart*, pendant la campagne de 1866, a décidé que trois nouvelles épreuves seraient immédiatement mises à exécution.

" La première consiste à embarquer trente-et-une barriques de vin chauffé, sur la *Sybille*, qui entreprend en ce moment un voyage de circumnavigation sous le commandement du capitaine Brossolet.

" La seconde repose sur l'envoi fait au Gabon de 70,000 litres de vin chauffé sous les yeux d'une commission.

" La troisième aura pour objet une autre expédition de vin chauffé s'élevant à 1,000,000 de litres pour la Cochinchine.

" Nos marins, accoutumés à voir passer les vins à l'aigre sous l'influence de la mer ou celle du séjour dans les pays chauds, suivent ces expériences avec la plus vive sollicitude. Ils sont certains, car le succès n'est plus douteux, qu'elles amèneront une grande amélioration dans le régime et par suite dans l'état sanitaire des équipages.*

L'exemple que donne l'administration de la marine en France, sera utile

* Rapport sur le chauffage du vin, par M. Lapparent, chef de la commission nommée par le gouvernement.

aux autres administrations, aux grands établissements, aux propriétaires et aux négociants en vin qui ne voudront pas négliger un moyen si efficace et si peu couteux pour *assurer* le vin contre toute altération et lui donner immédiatement, car c'est là un des avantages de ce procédé, toutes les qualités qu'il aurait acquises par le vieillissement.

Nous souhaitons pour notre part qu'on se hâte d'en faire l'essai en Canada, surtout pour le vin de messe qu'il est si difficile de conserver dans de bonnes conditions.

Les expériences faites à Toulon sous la direction de M. Lapparent, dit le rapport déjà cité, ont été faites avec le réfrigérant de M. l'ingénieur Perroy, employé jusqu'ici seulement pour la distillation de l'eau de mer. La vapeur y entre à trois atmosphères. Pour en faire un *chauffe-vin* parfait, il a suffit de substituer à l'eau de mer réfrigérante le vin qu'il s'agissait de chauffer. On y a fait passer 65,000 litres en deux jours avec une dépense de trois centins environ par tonneau, laquelle sera réduite presque à moitié, quand un chauffe-vin recevra dans son serpentin celui qui sortira du premier appareil, et permettra d'en recueillir ainsi l'excès de température dans le vin frais destiné au chauffage.

En d'autres termes—et pour rendre plus facile à saisir la marche de l'opération—ayez un appareil de distillation, faites passer dans le serpentin de cet appareil de la vapeur à 134 degrés centigrades, ce qui correspond à une tension de trois atmosphères ; au lieu de remplir d'eau froide ou de glace le vase qui entoure le serpentin et qui porte le nom de *réfrigérant*, mettez-y votre vin et retirez-le aussitôt qu'un thermomètre que vous aurez eu soin d'y plonger marquera 60 degrés centigrades. Tout cela est simple et d'une exécution facile pour le premier distillateur venu.

N. N.

REVUE SCIENTIFIQUE.

QUELQUES QUESTIONS D'HYGIÈNE.

Sommaire.—Fétidité de l'haleine, ses causes, ses remèdes.—Empoisonnements par les tuyaux de plomb ; inconvénients de ces tuyaux dans les conduites de gaz et des eaux ménagères.—Tuyaux doublés d'étain de M. Hamon.—Nouveau système d'arrosage par l'emploi des sels déliquescents.

Rien de plus fréquent qu'une haleine empestée, et nous devons ajouter rien de plus pénible non seulement pour celui qui est atteint de cette infirmité, mais encore et surtout pour ceux qui sont appelés à vivre avec lui.

La fétidité de l'haleine a des causes multiples : le mauvais état de la bouche, l'usage de substances à odeur forte, les digestions pénibles, sont les plus ordinaires.

Combien de personnes qui négligent de se laver la bouche, qui laissent s'accumuler entre leurs dents des débris de toutes sortes !

Ces matières, végétales ou animales, ne tardent pas à se corrompre sous l'influence de la chaleur et de la salive. Si on les examine alors au microscope, on les trouve infectées d'animalcules dont une espèce ressemble assez bien à l'anguille, et le nombre en est si prodigieux, que toute la masse semble vivante. Est-il étonnant que l'haleine en traversant une telle bouche contracte une odeur repoussante ?

Le mal provient parfois de quelque dent cariée ; dans ce cas les soins ordinaires de propreté ne suffiraient plus et l'on doit s'empresser de faire extraire cette dent ou du moins de la faire obturer.

Une haleine à odeur aigre indique généralement un estomac en désordre : des gaz acides se dégagent et, remontant par l'œsophage dans la bouche, s'échappent avec les produits de la respiration.

Les médecins prescrivent alors le bicarbonate de soude, à la dose d'une cuillerée à café, dans un verre d'eau sucrée, après chaque repas.

Chez certaines personnes l'odeur de l'haleine est tellement forte que le bicarbonate de soude serait impuissant à la désinfecter. A ces personnes M. Préterre, fort compétent en ces matières, prescrit la solution suivante :

Eau...................... 2 livres,
Acide phénique.... ....18 grains,
Ou bien : Eau...................... 2 livres,
Permanganate de potasse......180 grains.

" Se gargariser plusieurs fois par jour la bouche avec une de ces deux solutions, et en avaler une cuillerée à café."

L'acide phénique est plus actif que le permanganate, mais il laisse dans la bouche une légère odeur de goudron. Quant au permanganate lui-même, si on en fait usage, il faut bien se garder de le mélanger avec des sirops, parceque le sucre a la propriété de le décomposer et d'en faire une substance qui est absolument sans action.

—Rien de plus communément employé que les tuyaux de plomb et cependant rien de plus nuisible au dire des médecins d'accord en cela avec tous les chimistes.

L'eau que vous buvez, celle qu'on emploie pour la cuisson de vos aliments, vous arrive par des tuyaux de plomb ? eh bien ! cette eau est malsaine, elle contient des principes délétères. Voici comment :

L'eau, qu'elle provienne d'une rivière ou d'une source, contient en dissolution de l'air et conséquemment de l'oxygène et de l'acide carbonique ; or, le plomb, en présence de ces deux substances, est attaqué, transformé en une matière saline qui s'appelle le carbonate de plomb ; mais ce carbobonate est un poison d'une extrême violence, c'est lui qui occasionne ces épouvantables douleurs d'intestins connues sous le nom de *Coliques des peintres* et de *miserere*, et si vous ne les ressentez pas à votre tour, c'est que l'eau dont vous faites usage ne contient la substance toxique qu'en faible proportion. Si faible toutefois que soit la quantité de carbonate entraîné par l'eau, vous n'en subissez pas moins un empoisonnement lent, et c'est de là que proviennent ces maladies de langueur, ces mille accidents que le docteur ne sait souvent comment combattre, parce qu'il n'en soupçonne pas la véritable cause.

Allez chez le distillateur et vous verrez de grandes chaudières placées sur le feu et remplies de vin ou d'autres spiritueux. La chaleur fait bientôt bouillir les liquides et les transforme en des vapeurs qui viennent se condenser dans de très-longs tuyaux contournés sur eux-mêmes et qui pour cette raison portent le nom de *serpentins* ; or, ces serpentins sont en plomb et l'on sait que les liqueurs spiritueuses telles que le vin, la bière, le cidre, etc., possèdent à un dégré beaucoup plus élevé que l'eau la propriété de dissoudre le plomb, de le transformer en un sel vénéneux. N'est-ce pas là un véritable danger ? Le plomb n'est-il pas en grande partie la cause des funestes effets que la boisson produit chaque jour parmi nous ?

Vous êtes éclairé au gaz et c'est par des tuyaux de plomb que ce gaz vous arrive ? Vous devez vous attendre alors à voir vos tuyaux obstrués dans un avenir plus ou moins rapproché, car le gaz corrode le plomb et occasionne des dépôts pulvérulents. Ces crasses qui se forment dans l'intérieur des tuyaux constituent un obstacle sérieux au libre écoulement du gaz et diminuent l'éclat de la lumière au point de nécessiter de fréquents nettoyages. A la longue le tuyau finira par se percer et alors se déclareront des fuites dont les dangers peuvent devenir extrêmement graves.

L'effet dont nous venons de parler se remarque encore davantage dans les conduites des eaux ménagères, et l'obstruction qui en est la suite est assurément une cause de désagréments nombreux.

Ainsi il est bien constaté que les tuyaux de plomb offrent de grands inconvénients. Mais alors, dira-t-on, pourquoi ne pas les avoir mis de côté depuis bien longtemps ? Pourquoi ? c'est très-facile à expliquer.

Le plomb est un métal abondant dans la nature, un métal qui se laisse

travailler avec la plus grande facilité, qu'on peut étirer, recourber, comme on le veut, et qui coûte beaucoup moins que ceux qu'on aurait pu lui substituer. Il y avait à choisir entre la bourse et la vie, on a sacrifié la vie pour sauver la bourse.

Quelqu'un a voulu, à une certaine époque, réagir contre le mal, il a proposé des tuyaux d'étain, et n'a pas réussi à les faire accepter. Mais voici qu'un inventeur, M. Hamon, vient enfin de concilier tous les intérêts.

Après plusieurs essais tentés dans cette voie, M. Hamon est parvenu à construire un tuyau d'étain recouvert de plomb et qui paraît remplir toutes les conditions désirables sous le rapport multiple de l'hygiène, de la solidité, de la durée et de la modicité du prix. Il consiste en un véritable tuyau d'étain recouvert d'un tuyau de plomb et dont l'épaisseur variable à volonté, n'est jamais inférieure à un sixième de ligne.

Il ne s'agit pas ici d'un simple étamage par voie de fusion à la surface du plomb, mais bien d'un doublage parfaitement adhérent produit par le refoulement simultané de deux cylindres concentriques de plomb et d'étain. De ce double refoulement, effectué par une presse hydraulique sous une pression énorme, résulte une masse homogène, compacte, inaltérable, qu'il serait impossible d'obtenir par d'autres moyens.

Les tuyaux doublés d'étain conservent indéfiniment leur surface lisse et régulière, ne s'engorgent point et ne donnent naissance à aucun produit nuisible, ils ont ainsi des avantages incontestables sur les tuyaux de plomb, particulièrement au point de vue de l'hygiène. De nombreuses applications ont du reste permis d'apprécier tous ces avantages.

« L'ingénieuse invention de M. Hamon, dit une Revue Scientifique de Paris, a été l'objet de plusieurs rapports favorables du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, de la Société académique de Nantes, de M. de Lapparent, directeur des constructions navales au ministère de la marine, des ingénieurs du Conservatoire impérial des arts et métiers, du Conseil général des bâtiments civils. Enfin, le sénateur préfet de la Seine a prescrit au directeur du service d'architecture et des beaux-arts de la ville de Paris l'emploi des tuyaux doublés d'étain dans les constructions municipales.

En résumé nous croyons que ce n'est pas seulement un progrès, mais bien la solution d'un difficile probléme que réalise le nouveau système, et nous nous faisons un devoir d'en recommander l'adoption.

Nous apprenons, par le *Scientific American*, qu'un brevet d'invention a été pris, en septembre dernier, à Londres, pour une nouvelle méthode d'arrosage des rues, consistant dans l'emploi de sels déliquescents.

De nombreux essais ont depuis lors été tentés dans le but d'étudier la valeur de cette invention, et les résultats obtenus paraissent très-favorables à son adoption.

On évalue à 500,000 piastres la somme employée, chaque année, pour

l'arrosage des rues de Londres et, malgré cette énorme dépense, la poussière ne se trouve abattue que très-imparfaitement. Depuis longtemps on réclamait un moyen plus efficace ; c'est ce qui a amené la découverte dont nous parlons.

La composition employée est une dissolution d'une demi livre ou d'une livre de chlorures de calcium et de sodium dans un gallon d'eau. Les sels sont introduits dans un grand tonneau qu'on remplit ensuite d'eau. Peu de temps après la dissolution est complète et peut être employée sans autres préparatifs.

L'effet du nouvel arrosage est basé sur la propriété qu'ont les chlorures de retenir l'humidité par l'affinité très-grande qu'ils ont pour l'eau. La sécheresse ayant été considérable à Londres durant les derniers mois, on se trouvait dans des conditions très-défavorables au succès des expériences et néanmoins elles ont réussi au-delà de toute espérance, d'après les rapports qui en ont été faits.

L'effet produit sur les chemins macadamisés a été surtout remarquable : la couche superficielle a acquis, au contact de la dissolution, une consistance, une dureté telle que, même après qu'elle avait été complètement desséchée, on ne voyait aucune poussière s'élever sur le passage des piétons et des voitures. On n'appercevait nulle part cette boue que laisse après lui l'arrosage par l'eau pure : la surface était raffermie et exempte de détritus.

Les avantages du nouveau système peuvent se résumer ainsi : il raffermit les chemins et les rend plus durables ; il exerce un effet salutaire sur la santé parce que les chlorures sont antiputrides ; enfin il n'exige que des arrosages peu fréquents et réduit de beaucoup les frais de charriage de l'eau.

Les propriétaires des magasins situés sur les lieux où la dissolution saline a été essayée, sont tout-à-fait en faveur du nouveau système. Ils ont certifié que les vitres de leurs devantures sont restées parfaitement propres et que le dimanche leurs rues offraient une promenade agréable, tandis que partout ailleurs on voyait s'élever des nuages de poussière.

Le chlorure de sodium (sel marin) se trouve en grande quantité et à bas prix dans le commerce. Celui de calcium, il est vrai, n'a pas été encore employé sur une large échelle, mais rien ne s'oppose à sa fabrication en grand, de sorte qu'il n'y a aucune difficulté pratique dans l'adoption du nouveau système. La ville de Calcutta, dans les Indes orientales, est décidée à en faire l'essai. Cette tentative sera certainement décisive, car dans cette ville on est comme suffoqué par la poussière, ce qui tient sans aucun doute à la nature de ses pavés qui sont tous en brique et se laissent facilement écraser sous les roues des lourdes voitures. Il serait de notre intérêt que la Corporation de Montréal chargeât quelqu'un de ses membres de suivre ces intéressantes expériences de près, car nous ne savons ce qu'il faut détester le plus, ou de la poussière qui vient si souvent endommager nos poumons, ou de l'humidité malsaine qui résulte des méthodes employées pour abattre cette poussière. E. Y.

BIBLIOGRAPHIE.

Les vrais amis de la science.—Formation d'une bibliothèque de paroisse.—Collections de livres,leur valeur.—Bibliothèque de *Lille*,—*de la Famille*, etc., etc., etc.

I.

Dans l'histoire des Bibliothèques, nous ne voyons pas que les Réformateurs Luthériens du XVI siècle, que l'on ne cesse de nous présenter comme les amis les plus dévoués des arts et des sciences, aient été tant soit peu favorables au développement des bibliothèques. Au nom de leur principe général, la *Bible* et la *Bible seule*, ils allaient, emportant les villes et les monastères d'assaut, dispersant ou livrant aux flammes les riches manuscrits qu'avait amassés la patience intelligente des moines. Les Calvinistes surtout se distinguèrent entre ces fanatiques ennemis des lumières et des livres, et ils ont eu de vaillants imitateurs dans les révolutionaires de 1793 et de toutes les époques. Tandis que l'Eglise et la papauté, dans tous les siècles, ont élevé aux lettres de riches sanctuaires, les hérétiques, émules des Barbares et moins excusables, éclairèrent le monde des lueurs sinistres des buchers où disparaissaient les fruits de l'épargne et des travaux des papes, des Evêques et des moines.

Les Barbares, les hérétiques et les révolutionaires ont été plus que l'ignorance, plus que les vers et la poussière, les ennemis des Bibliothèques. A Julien l'apostat joignez les Vandales, les Turcs, les Normands, les Iconoclastes, les réformateurs du XVI siècle et les révolutionnaires de tous les âges, vous connaîtrez les véritables ennemis et les destructeurs de ces vastes collections de livres et de manuscrits que les amis des sciences ont formé à toutes les époques. Ainsi tandis que St. Jérome, St. Pamphile, St. Grégoire de Naziance fondaient des bibliothèques dont l'histoire a parlé avec éloge, la riche bibliothèque fondée à Byzance par Constantin périssait, en un seul jour, par l'ordre de Léon l'Isaurien, empereur hérétique, chef des Iconoclastes : 30,000 volumes furent à la fois livrés aux flammes, et là périt ce fameux exemplaire de l'Odyssée et de l'Iliade d'Homère, écrit en lettres d'or, sur un boyau de dragon de 120 pieds de long. Les pertes que les sans-culottes du dernier siècle ont causé à la science sont incalculables. Depuis plus de soixante ans, la France, travaille à en relever les ruines, elle n'a pu y réussir. Il y a d'ailleurs des pertes qui sont à jamais irréparables.

Nous n'insistons pas d'avantage sur ce point, car nous sentons qu'il est temps d'arriver à notre but, la formation des Bibliothèques Pariossiales et populaires.

Cette œuvre est devenue, de nos jours, un besoin si général, que Nos Seigneurs les Evêques, assemblés en concile, s'en sont vivement émus, Mgr. de Montréal a fortement recommandé cette œuvre importante à Messieurs les curés.

Cette préoccupation du reste est universelle dans l'Eglise, et l'Episcopat français en particulier, en face de la propagande révolutionaire et protestante, encourage de tous ses efforts la propagande catholique.

Dans sa haute sollicitude pour le bien général de l'Eglise, le Souverain-Pontife, plus d'une fois, a signalé lui-même d'une manière spéciale les ravages causés par les mauvais livres.

" Sans parler de tant d'autres choses, disait, il y a quelques années, Sa Sainteté (1864), ne sommes-nous pas trop souvent réduits à voir les plus mauvais adversaires de la vérité se répandre partout, à les voir non seulement persécuter la religion par leurs mépris et leurs calomnies, mais encore envahir les cités et les hameaux, y établir des écoles d'erreur et d'impiété, *y répandre, par la voie de l'impression, le venin de leurs doctrines, usant avec astuce des sciences naturelles et des découvertes modernes....* On les voit, dans le même but, pénétrer dans la chaumière *des pauvres, parcourir les campagnes, s'insinuer familièrement au milieu du peuple dans les villes et dans les hameaux... Ils n'est rien qu'ils négligent: Bibles traduites en langue vulgaire et altérées, journaux pestilentiels, ouvrages de petit volume,* séduction des raisonnements, charité dissimulée, distribution d'argent, enfin tout est mis en œuvre pour attirer et gagner à leur secte un peuple inculte et surtout la jeunesse, et les porter à abandonner la foi catholique."

Les Bibliothèques paroissiales apporteront, sinon totalement, au moins en grande partie, le remède à de si grands maux, en opposant un antidote salutaire au poison des livres pervers et des prédicateurs hérétiques.

Les Bibliothèques paroissiales sont donc éminemment utiles, elles sont aujourd'hui nécessaires; mais qu'elle en doit être la composition? Que l'on nous permette d'exposer notre idée sur ce point.

Nous poserions d'abord en principe général que ces Bibliothèques doivent être composées de livres

Utiles et accessibles à tous.

Nous diviserions ces Bibliothèques en deux classements:

Dans la première classe, qui remplirait quelques cases réservées, nous placerions un fond d'ouvrages sérieux: on y trouverait une place pour le meilleur ouvrage dans chaque spécialité; c'est là que les hommes d'études et de profession iraient puiser les connaissances qui leur sont indispensables. Les ouvrages de ce genre sont en général d'un prix très-élevé, on ne pourrait se les procurer en une seule année, mais en consacrant chaque

année une somme même modique à l'achât de quelques-uns de ces ouvrages, en quelques années on aurait un fond bien monté.

Dans la seconde classe, qui serait destinée à la généralité des lecteurs, nous viserions à former une collection de livres possédant, comme l'on dit, une *vertu attractive* et propres à intéresser les lecteurs de toutes les classes.

Sans rejeter les livres anciens, s'ils offrent quelque intérêt général ou relatif, nous choisirions les livres modernes qui sont susceptibles d'être mieux compris, et qui souvent ne sont que des anciens habillés à la moderne. A côté des livres scientifiques et vulgarisateurs, nous y mettrions des livres de littérature et de morale qui adoucissent les mœurs et civilisent les hommes;—nous n'oublierions pas les traités populaires d'économie politique et chrétienne, science qui fait grand bruit aujourd'hui, et qui, cependant, est fort ignorée de la classe ouvrière et même de la classe professionnelle. On ne peut nier, cependant, son importance et l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du commerce et de l'industrie.

L'agriculture, les sciences naturelles, sources de tant d'agréables délassements, y auraient également leurs représentants.

La physique et la chimie appliquée aux arts sont des sciences que les populations des villes industrielles devraient posséder à fond.

Nous y voudrions aussi des livres d'histoire, des voyages, des biographies d'hommes célèbres, sans en exclure ces collections de romans chrétiens, telles que la *Bibliothèque de Lille* et les contes du bon *Chanoine* Schmid qui ont tant amusé notre enfance.

Sur un modèle à peu près semblable d'honorables particuliers et même de simples ouvriers ont ouvert des Bibliothèques populaires, dont l'abonnement n'était que d'*un schelling* par an, et qui ont régénéré des populations entières, en les arrachant à l'ignorance et au désordre.

Il existe dans une petite ville du midi de la France une modeste bibliothèque qui compte à peine autant de volumes qu'un des bons salons littéraires de Paris. Cette bibliothèque ouverte, chauffée et éclairée le soir, reçoit plus de monde, chaque jour, que n'en reçoivent par mois les immenses agglomérations d'Aix, de Lyon et de Marseille réunies. On trouve là tous les bons ouvrages modernes; on y trouve, en même temps, *science*, *instruction* et *plaisir*. Aussi n'est-il pas rare de voir déserter le cabaret pour la bibliothèque.

Mais, dira-t-on, il y a un choix à faire dans toutes les nouvelles productions et ce choix est si difficile? Nous en convenons et c'est afin d'aider dans ce choix que nous entreprenons la série d'articles que nous avons déjà annoncée. Nous nous en rapporterons aux critiques les plus surs, lorsque nous n'aurons pas vérifié par nous-même la moralité et l'intérêt des livres que nous recommanderons. Ainsi comprises et organisées, les Bibliothèques paroissiales ne peuvent produire que d'heureux résultats;

et tous les hommes de zèle et d'intelligence qui s'intéresseront à cette œuvre apostolique seront richement récompensés de leur peine et de leurs travaux par les fruits abondants qu'ils lui verront porter. Nous étendrons, cependant, notre but plus lóin encore, en tenant nos lecteurs au courant de toutes les publications qui arriveront à notre connaissance : afin de faciliter au clergé, aux hommes d'études et aux maisons d'éducation la composition de leurs bibliothèques, et en même temps nous les tiendrons, par ces indications, au courant du mouvement des lettres et de la science.

II.

Les personnes qui s'occupent d'organiser une bibliothèque populaire souvent demandent une collection de livres qui puisse sans danger circuler dans toutes les familles. Dans les maisons d'éducation, ceux qui sont chargés de composer les listes de prix, sont également embarrassés dans le choix des ouvrages qui doivent être la récompense du travail. Ce choix a été fait, ces collections ont été formées par des hommes de mérite et de zèle. Nous allons en faire connaître un certain nombre, en indiquant à quelle classe de personnes elles conviennent, chez quel Libraire de Paris elles ont été éditées, et quelle confiance elles peuvent inspirer.

De toutes ces collections, la *Bibliothèque Catholique de Lille* est une des plus anciennes ; elle ne compte pas moins de quarante années d'existence et monte à près de 700 volumes in-18 et in-12 ; on pourrait se la procurer pour 50 ou 60 piastres, à Paris, chez A. LeClère et tous les libraires de la Capitale. Cette collection ne se compose que d'ouvrages irréprochables et qui plaisent par la variété des sujets. Elle a reçu la collaboration d'écrivains distingués et l'approbation d'un grand nombre d'évêques. Elle convient pour une bibliothèque de famille, d'institution et de pensionnat, elle s'adresse à l'esprit et au cœur, aux jeunes intelligences surtout. Elle est pour une paroisse un trésor utile et permanent, qui durant de longues années peut offrir l'instruction sans mélange, la distraction sans péril et laisser dans tous les cœurs d'excellents souvenirs, c'est l'impression qui nous en reste après 25 années de séparation.

Chez le même Libraire, dont le nom est une des plus sûres recommendations, on trouve deux autres collections non moins estimables.

La *Bibliothèque de la famille* dont le but est d'instruire et de moraliser la société domestique en la récréant : elle convient à la jeunesse et à l'âge mûr ; le prix en est modéré, elle compte au moins dix années.

La *Bibliothèque choisie du Messager de la charité* possède les mêmes avantages, et s'adresse plus particulièrement à l'âge mûr.

Si, sortant de chez M. LeClère, nous dirigeons nos pas vers la librairie Poussielgue-Rusand, nous y trouverons trois collections de bons livres. M. Poussielgue-Rusand est à Paris le correspondant de M. Mame, le grand

libraire de Tours, nous dirions presque de la France ; ces deux noms sont sûrs et doivent inspirer toute confiance : entrons.

La première collection qui s'offre à nos regards est la *Bibliothèque de Ecoles Chrétiennes* ; elle se compose de plusieurs séries d'ouvrages de tout format, et s'adresse à l'adolescence et à la jeunesse des deux sexes ; c'est le fond inépuisable qui fournit à toutes les distributions de prix des écoles, des colléges et des Pensionnats.

A côté se déroulent les rayons de la *Bibliothèque illustrée de la jeunesse* : son titre indique assez à quelle classe de lecteurs et de lectrices elle s'adresse ; elle peut être également utile aux personnes d'un âge plus sérieux; à l'attrait de l'esprit elle joint celui des yeux qu'elle attache par ses jolies gravures.

Tout près vous trouverez encore la collection des *Œuvres choisies du chanoine Schmid* : rien qu'à entendre ce nom vous voyez tous les enfants sourire, il n'y a que le bon Lafontaine qui pour eux puisse avoir plus d'attraits.

Au mois de février dernier, la même maison annonçait une nouvelle collection de 25 volumes qui a dû s'accroître sous ce titre : *Bibliothèque choisie* à 2 frs. le volume ; elle s'adresse à l'enfance et à la jeunesse. Ce bon marché n'est-il pas une véritable tentation.

La *Bibliothèque nationale*, sous prétexte de donner les chefs-d'œuvre de la littérature française, ne fait guère que reproduire tout ce que l'esprit de libertinage et d'irréligion a inspiré aux écrivains du XVIIIe siècle, particulièrement à Voltaire.

La *Bibliothèque du Foyer* est aussi une collection des meilleurs auteurs français et étrangers, mais composée dans de meilleures intentions. Les noms les plus recommandables y paraissent, il y a un peu de toutes les époques, de tous les pays, de tous les genres, et pour tous les goûts : elle est éditée par la maison Guénot.

La *Bibliothèque des Légendes* par Collin-de-Plancy mérite d'être recommandée et convient à toutes sortes de lecteurs ; vous la trouverez chez H. Plon.

La *Bibliothèque de Paris* s'adresse à la même classe de lecteurs, et se trouve chez J. L. Paulmiers, à des prix modérés.

A la librairie V. Palmé, se trouve la *Bibliothèque de piété des gens du monde*, excellentes publications, fleurs choisies et par des mains vénérables, telles que celles de Mgr. Landriot, Archevêque de Rheins, et de Mgr. Mermillod, Evêque d'Hébron.

Nous voudrions en dire autant de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, qui contraste singulièrement avec la précédente ; c'est le *manifeste international* de l'école révolutionnaire, le rendez-vous de tous les écrivains de France, d'Angleterre, d'Allemagne ou de quelque pays que ce soit qui professent les doctrines politiques de la révolution française aux jours de la Convention.

Nous sommes plus à l'aise vis-à-vis de la *Bibliothèque Horticole, Agricole, Forestière et Populaire*, éditée par la maison T. Rothschild. Les ouvrages dont elle se compose sont d'une utilité pratique dans la famille ; on peut en juger par quelques titres : l'*Art de planter les Arbres ; l'Art des Jardins ; les Animaux Indigènes*, etc. Ces ouvrages sont l'œuvre de savants distingués, et en dispensant la science avec mesure, ils se font lire avec intérêt.

Deux bonnes collections sont : la *Bibliothèque de Voyages et de Romans*, qui convient aux lecteurs d'un âge mûr ; et la *Bibliothèque Anecdotique des familles*, qui convient à toutes les classes et que vous trouverez à la librairie V. Sarlit.

Chez Puttois-Cretté vous trouverez la *Bibliothèque Saint-Germain*, dont nous avons été très-satisfait.

La librairie Didier vous offre la *Bibliothèque d'Education morale*. Ce sont des ouvrages pour la jeunesse ; mais tous leurs auteurs ne nous inspirent pas la même confiance.

La *Bibliothèque Académique* que l'on trouve chez le même libraire, peut être très utile aux professeurs ; mais on comprend que certains ouvrages, comme ceux de M. de Sainte-Beuve, ne peuvent pas être mis en circulation sans précautions.

Nous préférerions les trois collections que l'on trouve à la librairie Billet : l'*Autel et le Foyer*, par Raoul de Navery ; *les Lectures pour tout le monde ;* l'*Histoire Populaire des Papes* par T. Chantrel, et une quatrième collection composée de livres détachés dont les auteurs portent des noms non moins recommendables.

La *Bibliothèque de tout le monde* se composait en 1861, de 50 volumes ; elle convient aux paroisses, aux associations ouvrières, aux prisons, aux hospices, aux hôpitaux ; la collection est sûre, variée et propre à satisfaire le goût de tous les lecteurs. Adressez-vous à M. Mullois, aumônier de l'Empereur, ou à M. Emile Ponge.

Si vous vous adressez à la maison Maillet, elle vous enverra à des prix réduits, la *Bibliothèque des Bons-Livres* qui ne porte pas un nom trompeur, et la *Bibliothèque des Jeunes Filles*, presque toute composée des excellents ouvrages de Mlle. Ulliac Trémadeure.

Nous ne recommandons pas pour la circulation la *Bibliothèque des Prédicateurs*, mais si messieurs les membres du clergé désiraient posséder un excellent repertoire, le meilleur, dit-on, qui existe en ce genre, ils sauront que la maison Josse réédite l'œuvre du P. V. Houdy, revu et amélioré par l'abbé Postel. L'ouvrage se composera de 20 volumes ; chaque volume coûtera 6 ou 7 francs. Toute la partie morale est éditée, la partie dogmatique ne tardera pas à paraître. *Textes* d'Ecriture Sainte et des Pères, *sources* où l'on peut puiser, *passages*, *exemples*, *applications*, *preuves* théologiques et de raison, *plans* variés et nombreux, on y trouve tout

ce que le prédicateur peut désirer sur chaque s
tout en conservant le privilége de rester *soi*.
de matériaux choisis avec intelligence.

Une bonne librairie à laquelle on peut s'adı
est celle de P. Lethielleux, qui est une succur
Casterman, de Tournai, en Belgique.

Là vous trouverez à des prix réduits des col
de Saints, de lectures *édifiantes*, *instructives*, r
nières classes sont très-variées et comprennent
d'éducation, des voyages, des récits historiq
romans choisis, un *musée moral et littéraire* po
pour l'enfance illustrées et sans illustrations.
fois adressé à cette maison et nous n'avons eu
pour le choix des livres que pour la réduction d
maison Hachette qui puisse lui faire concurrenc

Puisque nous venons de nommer la librairie
cette vaste collection qui n'a peut-être pas son é
y avec précaution, car ce n'est pas là que n
hasard. Il y a un choix à faire parmi ces collec
intéressantes que l'on y trouve, car il y a du bo
des ouvrages que nous ne conseillerions jamais
thèque paroissiale. Si la *Bibliothèque rose*, *i*
suffisantes, nous n'en pouvons dire autant de
mins de Fer, de celle des *Meilleurs Roman*
Merveilles et de la *Bibliothèque Variée*.

Bibliothèque Rose. Voilà quatorze ans que so
que année, une série d'ouvrages composés ou éd
mants pour le fond, charmants pour la forme et
dables à toutes les bourses. La collection co
cent volumes divisés en deux sections : La pre
enfants de quatre à huit ans, elle est naturelle
On y rencontre les beaux contes de Perrault,
mont, de Mde de Ségur, les *Historiettes vérite*
leçons de choses de Mde Pape Carpentier, les
de famille.

La seconde section, la plus nombreuse, est de
à quatorze ans. C'est là que les Editeurs ont pl
tions de Mde la Comtesse de Ségur, ceux de Mll
sieurs autres Dames et écrivains, dont nous rec
mères de familles et aux Directrices de pensior
peuvent composer une jolie bibliothèque qui leu
dans les soins de l'éducation maternelle. Bon no
collection ne dépareraient pas d'autres collecti

rence, et pour n'en citer que quelques exemples, tels sont les ouvrages intitulés : *Pompéï et les Pompéiens*, *La vie chez les Indiens*, *La Sibérie* et *Ramsès-le-Grand.*

Mais cette bibliothèque est la seule de la Maison Hachette qui n'exigerait pas un choix attentif.

La *Bibliothèque Variée*, composée de deux séries, une à 3 fr. 50 le volume, l'autre à 3 fr. se compose d'ouvrages de littérature et de Romans dont les auteurs, en partie, ne nous inspirent aucune confiance.

La *Bibliothèque des Chemins de Fer*, pour nous se trouve dans le même cas : elle s'adresse aux lecteurs d'un âge mûr, aux personnes instruites, et aux voyageurs de toutes les classes. La plupart des œuvres qui la composent ne peuvent être conseillées, ou ne doivent l'être qu'avec réserve : beaucoup sont réellement *dangereuses* et pour l'esprit et pour le cœur : on y trouve cependant des livres utiles, moraux et agréables, dont on pourrait faire un triage.

Bibliothèque des Merveilles. Lorsque parurent les premiers volumes de cette collection, nous fûmes attirés par ce titre ; elle est instructive autant qu'agréable, elle est même séduisante, mais il y faut prendre garde, souvent c'est le serpent qui se cache sous les fleurs et les fruits. Nous l'avions dans un temps conseillée, aujourd'hui nous ne la conseillerions qu'avec réserve. Disons d'abord ce qu'elle est, nous ferons ensuite nos restrictions.

Sous ce titre la librairie Hachette a entrepris de publier une série d'ouvrages embrassant tous les arts et toutes les sciences dans ce qu'ils offrent de plus intéressant. C'est une véritable encyclopédie à l'usage de la jeunesse. En décembre 1865, elle ne comptait encore que six volumes, mais aujourd'hui elle a atteint ou dépassé même l'étendue des collections précédentes, tant elle s'est accrue avec rapidité.

Nous ne pouvons nier que ce soit là une collection d'ouvrages intéressants, presque tous signés de noms illustres dans la science ; cependant nous regrettons de la voir se répandre trop facilement dans le pays, car la tendance en est fâcheuse : voici ce que nous en apprend la *Revue bibliographique* et *littéraire*, ce que du reste nous avons constaté nous-mêmes.

" La pensée, dit-elle. d'initier la jeunesse aux mille faits intéressants que découvre la science est une idée heureuse, pourvu que l'entreprise réunisse toutes les garanties morales et scientifiques, exigées par une œuvre aussi importante. Il vaut mieux occuper ses instants à la contemplation des grandeurs et des beautés de la création, s'instruire au récit des grandes découvertes ou des travaux de la science que de passer son temps à se repaître des imaginations frivoles ou des passions dangereuses d'un roman même honnête."

Mais comment s'exécute cette idée heureuse si elle n'avait pas été mise au service de l'impiété : l'auteur du même article nous l'apprend.

" Les auteurs de ces ouvrages, choisis la plu] se sont dévoués à une spécialité, semblent rép parler de tout ce qu'on a découvert, de tout c qu'on peut *supposer* même, tout cela *sans dir* d'une cause intelligente qui gouverne le monc élastique en lui-même est le seul que l'on rencon

Voilà la tendance, *bannir Dieu du monde, di naître d'autres vérités que celle qu'aura constaté ter tout le monde surnaturel.*

L'auteur apporte ses preuves. " Quelques- font remarquer que par l'habileté avec laquelle de la contemplation de ses œuvres. De ce no *la France ;* Les *Merveilles de l'Architecture :* L *tion ;* Les *Météores Volcans, tremblements de ter* a de fréquentes tirades contre la superstition dı tion infligée aux savants, les erreurs accréditées

M. Wattelier relève ensuite dans les *Merveil* rion, d'autres hostilités contre la religion. Il travesti Nöé et le récit biblique du Déluge, et t de l'immortalité des âmes et des récompenses ose attribuer au *Soleil* l'action créatrice de Die lui, (au soleil) que nous devons notre vie intell *de l'humanité entière,* l'aliment perpétuel de not encore : *l'activité du cerveau,* qui nous permet pensées et de nous les transmettre mutuellement de l'intelligence."

Ces exemples doivent faire comprendre aux D et aux Libraires, que si la lecture de tels ouvr elle a également ses dangers, et qu'ils prennen ponsabilité, s'ils en introduisent la circulation quelles mains ils les placent. Beaucoup de ces entre les mains des jeunes gens dont les prin fixés, dont la foi n'est pas toujours assise sur d prudence doit donc dicter aux Bibliothécaires e les précautions qu'ils ont à prendre vis-à-vis des à eux, pour emprunter ou acheter ces ouvrage veulent pas, sans le vouloir, exposer les âmes leur procurer les moyens de s'instruire et de d'un contrôle actif et nécessaire devient de jo mesure que se multiplient les livres dangereux matéralisme et l'impiété, se cachent sous les de

LES DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

(*Suite et fin.*)

V.

L'œuvre politique des conciles n'est pas absolument distincte de leur œuvre doctrinale, ni surtout de leur œuvre disciplinaire. C'est le propre du positivisme étroit de notre siècle de contester l'action des doctrines religieuses sur les mœurs, sur les lois, sur la société tout entière et de reléguer les dogmes dans une sphère étrangère à ceux qui veulent exercer quelque action sociale. La théologie et la philosophie elle-même, sont considérées comme des sciences oiseuses, dont la politique n'a pas à prendre souci. Ces séparatistes obstinés ne se bornent pas à isoler la vérité religieuse comme si elle était dépourvue de toute influence sociale. Ils isolent l'Eglise elle-même, et prétendent qu'elle doit poursuivre sa destinée sans aspirer à aucune action politique ni sociale. Les enseignements de l'histoire et la nécessité même des choses protestent contre cette tendance. L'influence de la théologie sur la législation, sur la politique, sur la jurisprudence, sur toutes les sciences sociales est incontestable, et il ne serait par hors de propos d'établir qu'il y a toujours eu d'étroits rapports entre les doctrines religieuses et les institutions politiques des peuples. Mais en outre l'Eglise ayant toujours été mêlée au mouvement social, toute modification survenue dans sa législation a eu nécessairement son contre-coup dans le mouvement social.

A ce point de vue les décisions dogmatiques des conciles et surtout leurs décrets disciplinaires peuvent être considérés dans leur aspect politique. Mais on peut aller plus loin encore et retrouver dans les conciles, surtout dans les derniers, une action politique immédiate et directe.

Ainsi déjà le quatrième concile de Latran, sans remonter plus haut, avait décrété une croisade.

Le premier concile général de Lyon, en 1245, instruisit le procès de l'empereur Frédéric II, le déposa et essaya la réforme du saint-empire romain.

Le deuxième concile de Lyon, en 1274, tenta d'opérer la réunion des Grecs.

Le concile de Vienne, en 1311, instruisit le procès des Templiers et décréta la suppression de leur ordre.

Le concile de Ferrare et de Florence, en 1417, prononce la réunion des Grecs, des Arméniens et des Jacobites.

Le cinquième concile de Latran, en 1512, abrogea la pragmatique sanc-

tion de Charles VII et consacra le concordat conclu entre Léon X et François Ier. Sur beaucoup d'autres points, il prépara l'œuvre du concile de Trente.

L'œuvre du concile de Trente fut immense. Convoqué pour le 21 mai 1537, il ne fut ouvert que le 13 décembre 1545, et clos le 4 décembre 1563, ses délibérations avaient duré 18 ans, le règne de cinq papes. Et de combien d'épreuves n'avaient-elles pas été traversées ! Après avoir sollicité sa tenue, l'empereur Charles-Quint l'avait entravée. Le roi de France, François Ier, y avait apporté toutes sortes d'obstacles. Il avait fallu retarder de trois ans son ouverture, en changer trois fois le siège, le transporter à Mantoue d'abord, puis à Vicence, enfin à Trente. Accablé par la vieillesse, le Pape n'avait pu s'y rendre et avait dû envoyer ses légats; les évêques étaient venus en petit nombre; en retour les ambassadeurs étaient accourus porteurs d'instructions menaçantes pour la liberté du concile et malveillantes pour la cour de Rome, qui, suivant l'expression des envoyés de France, les avait trouvées de bien dure digestion. Les délibérations commencées ne se poursuivirent pas sans interruption. Une première fois, la guerre et la peste forcèrent les Pères de se transporter à Bologne d'abord, puis de se disperser. Le 17 septembre 1549 le concile fut suspendu, et ne fut rouvert que deux ans après, le 1er mai 1551.

Un an après, la guerre l'interrompit de nouveau. L'empereur, surpris dans Inspruck, forcé de s'enfuir de nuit, sans armée, ne put plus couvrir la ville de Trente, qui fut menacée par les protestants. Le Pape suspendit le concile ; dix années s'écoulèrent sans qu'on pût se réunir, tant la chrétienté était déchirée par la guerre. Le 15 décembre 1562, les sessions furent reprises, elles durèrent un an encore. Enfin, le 4 décembre 1563, vingt-huit ans après le décret de convocation, dix-huit ans après l'ouverture, après vingt-cinq laborieuses sessions, le concile était clos ; deux cent cinquante-cinq Pères, légats, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, abbés, généraux d'ordre souscrivaient à ces actes dont allait dater le monde moderne ; et le Pape les confirmant s'adressait à l'empereur, aux rois, aux républiques et aux princes chrétiens pour les prier d'en assurer l'exécution.

Malgré ces traverses, le concile avait poursuivi son œuvre. Les deux cent cinquante-cinq Pères qui souscrivaient à ses actes représentaient l'Eglise universelle ; car l'Eglise universelle avait été convoquée, et l'abstension de quelques-uns de ses membres, les obstacles apportés par les princes au départ des autres, ne pouvaient diminuer en rien la plénitude des pouvoirs de ceux qui s'étaient rassemblés sous la présidence de leur chef. D'ailleurs ces travaux d'épreuves n'ôtaient rien à la maturité et à la sagesse des délibérations. L'Eglise est militante. Elle délibère sous les armes ; les conciles tenus par les premiers apôtres s'étaient tenus en

pleine persécution, entre l'exil, les prisons et le martyre. Le concile de Trente, malgré les obstacles de toute nature qui avaient entravé ou retardé ses délibérations, avait accompli une œuvre immense, à la fois doctrinale, disciplinaire et politique, qui arrêta la désorganisation du monde, [illegible] le monde jusqu'à nos jours.

[illegible]

naturel, telle que le paganisme l'avait comprise. De l'hérésie luthérienne devaient sortir, par la seule force de la logique, les guerres fratricides qui ensanglantent l'Europe depuis trois siècles, et les révolutions qui ébranlent en ce moment tous les Etats.

Le concile de Trente, s'il avait pu détruire le protestantisme, aurait rendu à la civilisation chrétienne un immense service. Cette œuvre n'a ni complètement réussi, ni complètement échoué. Le protestantisme a été condamné par l'arrêt de l'autorité infaillible, de l'institution qui peut lier et délier et a les paroles de la mort et de la vie. A cause de l'arrêt qui la frappait, cette doctrine religieuse, philosophique, politique, sociale, qui avait la raison pour idole et les passions pour complices, qui voulait appeler toutes les sciences à son aide, toutes les forces matérielles à son service, n'est parvenue à vivre que le quart de ce qu'a duré l'islamisme qui lui était de beaucoup inférieur, le dixième du temps des grandes religions indiennes ou chinoises qui durent encore. C'est que le protestantisme avait été frappé de mort. Mais les princes temporels mirent de la négligence à exécuter l'arrêt, ou se firent gloire d'y résister ; et voilà pourquoi l'agonie de cette secte aura duré trois siècles, et ses convulsions ont ébranlé l'Europe. Aujourd'hui qu'elle est morte, elle a donné naissance à la foule de doctrines impies qui nécessitent une nouvelle réunion de l'Eglise universelle. On n'attaque plus seulement, comme aux premiers temps, tel ou tel de nos dogmes : la divinité de Jésus, ou la procession du Saint-Esprit. La synthèse s'est faite dans l'erreur, qui rejette maintenant tout le surnaturel d'un seul coup. Les vérités d'ordre naturel ne trouvent même pas grâce. La raison séparée de la foi ne parvient plus à se tenir debout. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la réalité du bien, du beau et du vrai, sont reléguées dans le domaine des hypothèses. La science ne prend plus même la peine de combattre ces vérités. Elle les délaisse et les dédaigne. Elle essaie de construire une philosophie sans principe, une morale dépourvue de sanction, une politique sans pouvoir, une société sans Dieu, et décore du nom de positivisme cette doctrine nouvelle, qui ne consent plus à voir dans le monde que des faits sans objet, sans lien, sans but, sans loi.

Les conséquences sociales de ce système se laissent apercevoir. Les lois perdent leur autorité ; les gouvernements voient leur pouvoir s'amoindrir et disparaître. Les trônes s'écroulent, les peuples se mêlent, les sociétés se sentent tressaillir jusque dans leurs fondements ; et malgré l'éclat d'une civilisation toute extérieure, on croit assister au développement des sciences de la mort, on craint de voir revenir la barbarie.

Qui nous sauvera de cet état ? La science. Mais la science ayant nié la réalité des principes, se perd dans les faits. Chaque jour elle entasse les découvertes, elle enregistre les phénomènes ; elle s'égare, elle se transforme, elle cesse d'être la science, c'est-à-dire la vue claire

du monde dans ses rapports avec Dieu, pour n'être plus qu'une image superficielle et confuse du monde matériel. L'autorité. Mais les gouvernements séparés de Dieu sont comme des arbres dont on a coupé les racines. Ils se dessèchent et meurent, et au lieu d'abriter les populations sous leur ombre, ils ne font que les menacer de leurs débris.

L'Eglise seule est debout, attristée, mais confiante, forte comme aux premiers jours, possédant toujours la vérité, et appelant les hommes aux paroles de la vie éternelle.

Elle seule peut sauver le monde, et le monde en a le pressentiment. Les croyants espèrent en elle ; les hommes de bonne foi commencent à se tourner vers elle, comme pour assister à une solennelle expérience. Les méchants eux-mêmes, tout en la maudissant, ne peuvent s'empêcher de la voir et de parler d'elle.. La seule annonce du concile, à cette époque où l'on disait le règne de l'Eglise fini et la foi pour jamais détruite, a retenti partout, dans les journaux, dans les assemblées politiques, dans les conseils des souverains, dans les conversations privées, comme la nouvelle du plus grand événement de ce siècle et de plusieurs siècles.

L'histoire que nous venons de parcourir nous a montré qu'aucun concile n'avait jamais été inférieur à sa mission. Le concile de l'an prochain ne laissera pas sans les résoudre les problèmes dont il abordera la solution. Si grave que soit la situation, si terribles que soient les événements qui se préparent, l'Eglise sera prête ; l'assistance divine lui a été promise, et ne lui fera pas défaut.

BULLES APOSTOLIQUES.

AUX ÉGLISES ORIENTALES ET AUX PROTESTANTS.

I.

A tous les Evêques des Eglises du Rite Oriental qui ne sont pas en communion avec le siége apostolique Pie IX, Pape.

Placé par les impénétrables desseins de la divine Providence, et sans aucun mérite de Notre part, sur ce Siége sublime, comme héritier du Bienheureux Prince des Apôtres, qui "en vertu de la prérogative que Dieu lui a accordée, est la pierre ferme et inébranlable sur laquelle le Sauveur a bâti son Eglise," et pressé par la sollicitude de la charge qui nous est imposée, Nous désirons ardemment et Nous efforçons d'étendre Nos soins à tous ceux qui, sur tous les points du globe, portent le nom de chrétiens, et de les unir tous dans les embrassements de Notre amour paternel. Ce ne serait pas sans un grand péril pour Notre âme que Nous pourrions négliger aucune partie de ce peuple chrétien, qui, racheté par le sang si précieux de Notre-Sauveur, et admis au bercail du Seigneur par les eaux sacrés du baptême, a droit de compter sur toute notre vigilance. Obligé donc de vouer sans cesse Nos pensées et tous Nos soins à pourvoir au salut de tous ceux qui reconnaissent et adorent Jésus-Christ, Nous avons les yeux et le cœur tournés vers ces Eglises, qui, attachées autrefois au Siége apostolique par le lien de l'unité, étaient si florissantes par le mérite de la sainteté et de la science divine, produisaient des fruits si abondants pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et qui aujourd'hui par les ruses et les machinations infernales de celui qui a opéré dans le ciel même le premier schisme, se trouvent, à notre grande douleur, éloignées et séparées de la communion de cette sainte Eglise romaine qui est répandue par tout l'univers.

C'est pour cette raison que, dès le commencement de notre suprême pontificat, Nous vous avons adressé dans toute l'effusion de Notre cœur des paroles de paix et de charité. Et quoique ces paroles n'aient aucunement eu le succès que Nous désirons si ardemment, Nous n'avons cependant jamais perdu l'espoir que Nos humbles et ferventes prières seraient un jour favorablement accueillies et exaucées par l'infinie clémence et bonté de l'Auteur du salut et de la paix, " qui a apporté le salut à la terre, " et qui, en venant du ciel, a témoigné combien la paix lui est agréable " et doit l'être à tous, puisqu'il l'a dès sa naissance annoncée aux hommes " de bonne volonté par le ministère des Anges, qu'en vivant avec les " mêmes hommes il la leur a enseignée par ses paroles et l'a prêchée " par ses exemples."

Or, comme tout récemment, de l'avis de Nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, Nous avons indiqué et convoqué un Concile œcuménique qui doit se tenir l'année prochaine et s'ouvrir le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Nous vous adressons de nouveau nos paroles et Nous vous conjurons, avertissons et supplions, avec toute l'ardeur que nous pouvons y mettre, de vous rendre à cette même Assemblé générale, comme vos ancêtres se sont rendus au dixième Concile de Lyon, tenu sous le Bienheureux Grégoire X, Notre prédécesseur de vénérable mémoire, et au Concile de Florence, célébré par Eugène IV, également Notre prédécesseur d'heureuse mémoire,afin que,renouvelant les lois de l'ancienne charité, et remettant en vigueur la paix de Nos pères, ce présent céleste et salutaire de Jésus-Christ, dont le temps nous a fait perdre les fruits, Nous voyions enfin, après une longue et triste époque de douleur où ont régné les ténèbres de la division, Nous voyions se lever l'aurore brillante et pure de cette union qui est dans Nos vœux.

Que ce soit là l'heureux fruit de bénédictions dont Jésus-Christ, notre commun Seigneur et Rédempteur console, en ces temps malheureux, sa chère et immaculée Epouse, l'Eglise catholique ; qu'il adoucisse ainsi sa douleur et qu'il essuie ses larmes, afin que, toute division ayant cessé, les voix auparavant discordantes s'unissent dans une parfaite unanimité d'esprit pour louer le Dieu qui ne veut pas de schismes parmi nous, mais qui, par la voix de l'Apôtre, nous a prescrit de n'avoir qu'un même langage et une même pensée. Que d'immortelles actions de grâces soient rendues sans cesse au Père des miséricordes par tous les Saints, mais surtout par ces grandes illustrations des Eglises d'Orient, les anciens Pères et Docteurs, lorsque du haut du Ciel, ils verront restaurée et rétablie l'union avec ce Siége apostolique, qui est le centre de la vérité catholique et de l'unité, union qu'eux-mêmes, pendant leur vie terrestre, se sont efforcés de soutenir de tous leurs soins et de l'activité de leur zèle, et d'affermir chaque jour davantage par leurs enseignements et par leurs exemples, parce que le Saint-Esprit avait rempli leur cœur de la charité de Celui qui a renversé le mur de séparation, qui a tout réconcilié et pacifié par son sang, qui a voulu que le signe caractéristique de ses disciples fût l'unité, et qui adressait à son Père cette prière : *Que tous ne fassent qu'un, comme nous ne sommes qu'un.*

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1868, de Notre Pontificat la vingt-troisième.

II.

Pie, Souverain Pontife, neuvième de nom, à tous les Protestants et autres non catholiques :

Vous devez déjà tous savoir que Nous, qui, malgré notre indignité, avons été élevé sur le trône de Pierre et conséquemment investi du su-

prême gouvernement de toute l'Eglise Catholique et de son administration dont les principes nous ont été enseignés divinement par Jésus-Christ lui même, Notre-Seigneur, Nous avons jugé à propos de rassembler autour de Nous, tous nos vénérables frères, les Evêques de l'Univers et de les convoquer à un Concile Œcuménique ; il se célébrera l'année prochaine d'une telle manière, qu'avec ces mêmes vénérables frères invités à prendre part au sujet de notre sollicitude, nous puissions être capable d'adopter toutes les résolutions les plus opportunes et nécessaires pour dissiper les ombres d'un si grand nombre d'erreurs pestilentielles, exerçant chaque jour leur pouvoir et leur licence au grand préjudice des âmes ; et établir et renforcer de plus en plus parmi les peuples chrétiens soumis à nos soins attentifs le règne de la vraie foi, de la justice et de la vraie paix en Dieu.

Nous reposant donc dans une confiance ferme sur les liens de l'étroite et affectueuse union qui relie ces mêmes vénérables frères à notre personne et au siége apostolique, Nos frères qui n'ont jamais cessé à aucune période de Notre Pontificat de Nous donner, ainsi qu'au siége apostolique, les plus frappantes preuves de foi, d'amour et de respect, Nous avons le ferme espoir qu'il va en être actuellement comme il en a été dans le passé avec les autres conciles généraux ; que ce concile œcuménique, convoqué par Nous, devra produire, avec le secours de la grâce divine, les fruits les plus riches et les plus fertiles à la grande gloire de Dieu et l'éternelle félicité de l'homme.

Voilà pourquoi, dans cet espoir, et inspiré et encouragé par notre Seigneur Jésus-Christ qui a donné sa vie pour le salut du monde, Nous ne pouvons nous empêcher, à l'occasion de la réunion du prochain concile, d'adresser notre parole apostolique et paternelle à tous ceux qui, tout en reconnaissant ce même Jésus-Christ comme notre Sauveur, et se réjouissant du nom de chrétiens, ne professent néanmoins pas la véritable foi du Christ, ou ne suivent pas la communion de l'Eglise catholique.

Et si Nous en agissons ainsi, c'est avant tout pour les instruire, les exhorter et les supplier de tout notre zèle et de toute notre charité de considérer et examiner sérieusement si en vérité ils suivent la voie tracée par Notre Seigneur Jésus-Christ et qui conduit à l'éternel bonheur.

De fait, personne ne peut nier, ni douter que Jésus-Christ Lui-même, afin que toutes les futures générations humaines pussent jouir du fruit de Sa Rédemption, érigea ici-bas Son Eglise dans la personne de Pierre—c'est-à-dire l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique—et qu'il lui donna tous les pouvoirs nécessaires pour la préservation intacte et entière de la foi et la transmission de la même foi, chez tous les peuples, chez toutes les races et chez toutes les nations, d'une telle sorte que tous les hommes fussent capables d'être unis par le Baptême dans son Corps Mystique, et de conserver toujours en eux-mêmes, jusqu'à son entier développement, cette nouvelle vie de grâce sans laquelle personne ne peut jamais

mériter ou obtenir la vie éternelle ; de sorte que cette même Eglise qui constitue un corps mystique, restera jusqu'à la fin des temps ferme et indestructible dans sa propre constitution, dont la vigueur tend sans cesse à se développer et fournissant à ses enfants tout ce qui est nécessaire pour la vie éternelle.

Maintenant, pour quiconque désire sincèrement considérer et examiner avec attention les différentes sociétés religieuses divisées entre elles et séparées de l'Eglise Catholique, laquelle, depuis le temps de Notre Seigneur Jésus-Christ et de ses apôtres, a toujours exercé sans interruption et exerce encore par le moyen de ses légitimes pasteurs, le pouvoir à elle conféré par Notre Seigneur lui-même—quiconque, disons-Nous, fera un tel examen, se convaincra aisément lui-même, que pas une de ces sociétés religieuses, ni toutes ces sociétés religieuses ensemble, ne constituent, ou puissent être considérées en aucune façon comme celle et l'unique que Notre Seigneur Jésus-Christ a fondée, constituée et désirée—et verra qu'elles ne peuvent d'aucune manière être regardées comme l'un des membres, ou une partie de la même Eglise, parce qu'elles sont visiblement séparées de toute l'unité catholique.

Vû que, de fait, ces sociétés sont privées de cette autorité vivante établie de Dieu, qui a enseigné avant toute chose au genre humain la foi et la règle de moralité, qui l'a dirigé et a veillé sur lui dans toutes les choses affectant le salut éternel, ces sociétés sont conséquemment toujours divergentes dans leur doctrine, et ainsi leur instabilité ne cesse pas.

Chacun peut aisément comprendre que cet état de choses est complétement opposé à l'Eglise établie par le Christ Notre Seigneur—Eglise dans laquelle la vérité doit toujours rester inaltérée, ne jamais être sujette à des changements, comme un dépôt confié à cette même église, afin qu'elle puisse le préserver dans toute son intégrité, un dépôt pour le soin duquel la présence du St. Esprit et son secours ont été à jamais accordés à cette Eglise.

Personne ne peut ignorer le fait que ces différences de doctrine et d'opinion donnent naissance aux chismes sociaux, et que de cette source découlent ces innombrables sectes et communions qui augmentent chaque jour en nombre au détriment de la société chrétienne et civile.

Quiconque, de fait, reconnaît la religion pour fondement de la société humaine, ne peut pas refuser d'admettre et d'avouer l'influence exercée sur la société civilisée par ces divisions et ces agrégations de principes de cette nature et par ces sociétés religieuses se combattant les unes les autres; ni de reconnaître avec quel pouvoir le déni de l'autorité que Dieu a établie pour régler les convictions de l'intelligence humaine et diriger les actions des hommes, tant dans leur vie sociale que dans leur vie privée, a excité, a développé et a fomenté ces troubles par trop malheureux, ces événe-

ments et ces désordres qui agitent et affectent presque toutes les nations de la plus déplorable manière.

C'est pourquoi, afin que tous ceux qui n'ont pas inculqué en eux les principes de l'Unité et de la Vérité de l'église catholique, puissent saisir cette occasion que leur offre ce Concile dans lequel l'église catholique à laquelle appartenaient jadis leurs ancêtres, montre une preuve de sa complète unité, de sa vigueur et de son inextinguible vitalité ; et pour qu'ils puissent obéir aux nécessités de leur cœur ; pour qu'ils puissent s'efforcer de sortir de cet état dans lequel ils ne peuvent faire leur salut ;

Afin qu'ils puissent adresser sans cesse les plus ferventes prières à Dieu, qu'il dissipe le nuage de l'erreur et les ramène dans le sein de l'Eglise, notre Ste. Mère, où leurs ancêtres reçurent la nourriture salutaire de la vie, qui seule a préservé dans son intégrité la doctrine de Jésus-Christ lui tendant la main et dispensant les mystères de la grâce céleste ;

Nous, en conséquence, qui devons avec le plus de zèle possible, remplir les devoirs d'un bon pasteur, en conformité avec la mission de Notre ministère apostolique, qui Nous a été communiqué par le Christ, Notre Seigneur lui-même ; Nous qui devons embrasser tous les hommes du monde dans notre paternelle charité, si nous adressons cette lettre à tous les chrétiens séparés de nous—lettre dans laquelle Nous les exhortons et les supplions de hâter leur retour au bercail du Christ, c'est que nous désirons de tout cœur leur salut en Jésus-Christ et que nous craignons avoir un jour à rendre compte de leur âme à ce même Jésus-Christ, notre Juge, si Nous ne leur indiquons point à eux aussi bien qu'à Nous-mêmes la voie qu'ils doivent suivre s'ils veulent atteindre leur salut.

Aussi, dans toutes nos prières et supplications, et en rendant nos actions de grâce, nous ne cessons jamais humblement de demander pour eux, jour et nuit, la lumière céleste et l'abondance de la grâce de l'Eternel Pasteur des âmes.

Et comme quelque soit notre indignité, Nous remplissons sur la terre les fonctions de vicaire du Christ, Nous attendons à bras ouvert le retour de ces enfants prodigues dans l'Eglise Catholique, afin que Nous puissions recevoir avec eux toute affection dans la demeure du Père céleste et les faire participer à ses trésors éternels.

C'est Notre vœu le plus ardent de les voir revenir à la vérité et à la communion de l'Eglise catholique de qui dépend non-seulement le salut de chacun en particulier, mais celui de la société chrétienne entière ; et le monde ne jouira jamais d'une véritable paix qu'il ne forme un seul troupeau sous un seul pasteur.

Donné à Rome, près St. Pierre, le 14 septembre 1868, dans la vingt-troisième année de Notre Pontificat.—*Minerve.*

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

X.—(*Suite.*)

—Pourquoi craignez-vous qu'on m'entende prononcer le nom de Rotenberg ? demanda le chevalier, Henri de Brabant.

—Simplement parce que le baron de Rotenberg est en ce moment sous mon toit, répondit Tremplin ; il occupe l'appartement au-dessus de celui-ci.

—Ah ! alors je pourrai lui faire remettre une lettre dont je suis porteur et qui lui est adressée, observa Henri. Vous me parliez tout à l'heure des bruits que l'on avait fait courir au sujet de la mystérieuse disparition des frères Schwartz, est-il admis comme vrai qu'on les ait vus gardés par des cavaliers masqués ?

—On ne fit pas beaucoup attention à ces rumeurs, répondit Tremplin, d'autant qu'il était difficile de remonter à leur origine. Pour ma part, je ne savais que penser ; mais douze ans se sont écoulés depuis lors, et..

—Et naturellement vos impressions sont moins fraîches et moins vives, dit le chevalier. Rien n'a jamais pu faire deviner quel pouvait avoir été le sort de ces trois hommes ?

—Rien, jamais, répondit Tremplin.

—Cela était, en effet, bien mystérieux, fit remarquer notre héros. Maintenant, mon digne hôte, ajouta-t-il, permettez-moi de vous adresser quelques questions sur un autre sujet. Que pensent les habitants de Prague au sujet de la position de la capitale et de leur patrie ?

—Parlons d'abord de la capitale, répondit Tremplin. Jusqu'à ces derniers temps, Zitzka et ses Taborites ont campé sous les murs de la ville, et nous ont fait la loi. Mais ayant appris que les provinces du sud se révoltaient, Zitzka a marché dans cette direction avec ses troupes. On assure que non-seulement il a rétabli l'ordre, mais que le nombre de ses partisans s'est grandement accru. Dès qu'il a eu quitté le voisinage de Prague, les plus puissants seigneurs du pays y sont rentrés ; et ayant réuni des troupes en assez grand nombre pour se défendre, ils ont résolu de tenir un conseil auquel ils ont convié différents Etats voisins. Chose étrange, Zitzka n'a rien fait pour s'opposer à cette réunion, quoiqu'elle soit dirigée contre lui et son autorité ; et tandis que certains considèrent sa conduite comme une preuve de faiblesse, d'autres tremblent qu'il ne tombe sur la ville avec la soudaineté d'un coup de tonnerre.

—Et quelle est votre opinion, à vous, monsieur Tremplin ? demanda Henri de Brabant.

—Je suis de l'avis de ces derniers, répondit l'hôtelier, parce que je sais que Jean Zitzka n'est point un lâche. Il a un motif pour tout ce qu'il fait, et son inactivité est certainement méditée. En un mot, seigneur chevalier, ajouta Tremplin en baissant la voix, je crains que Zitzka ne laisse les seigneurs s'assembler qu'afin de les prendre tous d'un coup de filet.

—Ah, ce n'est pas improbable! exclama Henri de Brabant, qui avait présent à l'esprit la conversation qu'il avait eue la veille avec le chef taborite.

—La ville de Prague, continua l'aubergiste, est assez tranquille en ce moment; la présence des seigneurs et de leurs partisans suffit pour maintenir l'ordre: mais les affaires et le commerce sont dans un triste état. Nous attendons avec anxiété le grand jour, le 2 août, date de la réunion du conseil, et qui décidera de la destinée du pays.

—Et dans les provinces,.. quel est l'état de l'opinion? demanda le chevalier.

—Le parti des seigneurs est plus puissant là qu'ailleurs, répondit Tremplin. Oh! mon Dieu, exclama l'aubergiste avec une explosion soudaine de sentiment, si la guerre civile allait éclater, quel épouvantable malheur!

—Vous avez raison, dit le chevalier, et l'on doit tout faire pour l'empêcher. Mais dites-moi, savez-vous ce qu'est devenu l'enfant unique du roi Wenzel, la princesse Elisabeth?

—Hélas! la malheureuse princesse a été contrainte de se cacher dans quelque retraite ignorée, répondit l'hôtelier; et même ses meilleurs amis et ses serviteurs les plus dévoués ignorent le lieu de sa résidence.

—Mais à qui a-t-elle été confiée? demanda Henri de Brabant, curieux de savoir, s'il était possible, si l'on était au courant des relations que M. Cyprien prétendait avoir existé entre lui et l'ancien monarque.

—Tout ce qui concerne la pauvre jeune princesse est entouré de mystère, répondit l'hôtelier. A l'époque où mourut son père, la plus grande agitation régnait à Prague, et c'est à peine si l'on s'est aperçu de sa disparition.

—Est-il vrai que Jean Zitzka a été poussé par certaines injures personnelles à lever l'étendard de la révolte? demanda le chevalier.

—On a prétendu qu'il y avait quelque chose comme cela, répliqua maître Tremplin, mais je ne saurais préciser aucun détail. Je crois cependant qu'une sœur ou une cousine qu'il avait fut victime d'un outrage.... et que c'est de là qu'est né son antagonisme contre ceux qui étaient autrefois ses amis. Il faut aussi que je vous dise, continua l'aubergiste, que Zitzka a toujours été regardé comme un personnage étrange, mystérieux, même du temps où il était chambellan du roi Wenzel. Bien certainement il a dû éprouver dans sa jeunesse des chagrins et des déceptions qui sont cause de sa misanthropie. Il est brave jusqu'à la témérité, et il était jadis célèbre pour sa générosité et son bon cœur.

—Ainsi, d'après vous, Zitzka ne s'est jamais marié ? dit le chevalier.

—C'est du moins l'opinion générale, répondit Tremplin.

—Mais il a des parents, des sœurs, des nièces, observa Henri de Brabant.

—Je suis porté à croire qu'on n'a à ce sujet que des présomptions, répondit l'hôtelier. La vérité est qu'on ne sait rien ou presque rien de l'histoire privée de Zitzka.

—Avez-vous jamais entendu dire, demanda le chevalier, qu'il y a dans le camp des Taborites une très-belle femme dont le nom et l'origine sont singulièrement mystérieux, et qui exerce sur eux une très-grande influence ?

—Votre Excellence fait allusion à l'être étrange et incompréhensible qu'on appelle Satanaïs, dit Tremplin dont la figure prit tout à coup une expression sérieuse. Personne ne sait qui elle est, d'où elle vient, ni comment ont commencé ses relations avec les Taborites. Personne ne pourrait dire si elle est de chair et d'os comme nous, ou si elle ne cache pas plutôt un démon sous le corps d'une femme. Je ne l'ai jamais vue, et j'espère bien ne jamais la rencontrer, continua Tremplin en faisant le signe de la croix, car on assure que ses yeux brûlent comme des charbons ardents. Et puis, son nom, seigneur chevalier, ce nom terrible, ajouta-t-il en frissonnant ; ne vous semble-t-il pas qu'elle mérite bien d'être la fille de Satan ?

—Avez-vous jamais ouï dire qu'elle ait quelqu'une de ses parents avec elle, une sœur, par exemple ?

—Non, jamais, répondit Tremplin d'un ton solennel. C'est bien assez d'un démon comme elle pour bouleverser toute la chrétienté. Non, seigneur chevalier, Satanaïs n'a point de sœur, autrement je l'aurais appris de l'un ou l'autre des nombreux voyageurs qui descendent au *Faucon-d'Or*.

—Acceptez tous mes remerciments, mon cher hôte, pour le plaisir que m'a procuré votre conversation, dit le chevalier. Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, car je me suis aperçu que votre maison est considérable, et qu'elle doit réclamer toute votre attention. Pourtant, je vous prierai d'aller porter cette lettre au baron de Rotenberg, ajouta le chevalier en tirant de sa poche la missive que lui avait confiée le jeuneRodolphe.

Tremplin la prit, s'inclina, et sortit pour aller s'acquitter de sa commission.

XI.

UN SOUPÇON MAL FONDÉ.

Tandis que la conversation que nous venons de rapporter avait lieu entre le chevalier Henri de Brabant et le maître du *Faucon-d'Or*, un dialogue d'une nature pour le moins aussi intéressante s'engageait dans un appartement à l'étage supérieur.

D'un côté d'une table était assis un homme de haute taille, au teint

bruni, à l'air hautain et dédaigneux. Il approchait de la cinquantaine, mais c'est à peine si l'on remarquait un cheveu gris sur sa tête abondamment pourvue ; des sourcils épais et d'énormes moustaches ajoutaient encore à son aspect farouche. Il était richement vêtu ; son pourpoint était magnifiquement brodé et orné de pierres précieuses. La poignée de sa dague et de son épée était enrichie de diamants, ainsi que la broche à laquelle était attachée la plume rouge de sa toque.

Ce personnage n'était autre que le baron de Rotenberg, l'un des plus puissants seigneurs de Bohême.

De l'autre côté, en face de lui, était assis M. Cyprien. Le capuchon de sa redingote, faite en forme de robe, était rejeté en arrière, et laissait voir sa figure, qui était pâle, creuse, et portait les traces de grandes fatigues physiques. Il avait sur le front une large contusion qui, évidemment, était d'une date récente.

Un flocon de vin et deux coupes étaient sur la table, et dès que le domestique qui les avait apportés se fut retiré, Cyprien remplit son gobelet et le vida de l'air d'un homme qui n'en pouvait plus de soif et d'épuisement.

Vous avez voyagé vite ? dit le baron.

—Il y a quatre jours j'étais à la grotte, qui est d'au moins six lieues plus éloignée de Prague que le château de Votre Excellence, répondit M. Cyprien. J'attendais là une communication du duc d'Autriche en réponse à la proposition que je lui avais fait parvenir.

—Et vous l'avez reçue ? demanda le baron avec une certaine impatience : autrement, vous ne seriez pas à Prague en ce moment.

—Laissez-moi respirer, monseigneur, et vous saurez tout, dit Cyprien. Rappelez-vous que je tombe de fatigue, et que je serais plutôt disposé à aller me coucher qu'à passer encore une heure ou plus à causer.

—Vous ne me ferez pas croire que vous avez accompli un si long voyage à pied, et en quatre jours ? s'écria le baron : c'est impossible !

—J'ai pu, pour quelques instants, me procurer un cheval, répondit M. Cyprien, mais presque toute la route, je l'ai faite à pied. Ne soyez donc pas étonné de me voir à bout de forces.

—Il parait aussi que vous avez éprouvé quelque accident, dit le baron, qui remarqua la contusion qu'il avait à la tête.

—Par tous les diables ! je me vengerai *de cela*, s'écria Cyprien d'un ton qui exprimait toute la haine et la rancune qu'il nourrissait intérieurement. Au surplus, ajouta-t-il en redevenant calme, *c'est* une affaire qui ne regarde que moi, et qui n'a rien à voir avec celle qui nous occupe. J'ai donc à vous apprendre que le 18 de ce mois, un jeune page est venu me trouver à la grotte, et m'annoncer que son maître, un certain Henri de Brabant, envoyé du duc d'Autriche, était arrivé en Bohême, et qu'il avait l'intention de passer la nuit au château deRotenberg.

—Ah ! j'espère alors que mon fils l'a accueilli convenablement, exclama le baron. Continuez.

—J'ai envoyé le page avec un message où je donnais rendez-vous à son maître, pour le lendemain, et à un certain lieu que je lui désignais. Nous nous sommes effectivement rencontrés, et je lui ai développé tous les plans que Votre excellence connaît.

—Oui, oui : vous n'avez pas besoin d'y revenir, dit le baron. Comment cet envoyé autrichien a-t-il accueilli vos propositions ?

—Admirablement, répondit Cyprien. Mais il a insisté pour être présenté à la princesse Elisabeth, dès son arrivée à Prague, afin de s'assurer que c'est volontairement et de son plein gré qu'elle accorde sa main au duc d'Autriche.

—Très-bien ; y a-t-il à craindre un refus de la part de la princesse ? demanda le baron.

—Aucunement, répondit vivement Cyprien : elle suivra mes instructions à la lettre.

—C'est ce que je pensais, observa le baron ; et étranges et mystérieux furent les regards qu'ils échangèrent par-dessus la table. Ainsi donc, continua le baron, jusque-là tout paraît marcher admirablement ; le duc d'Autriche épousera la princesse Elisabeth et deviendra roi de Bohême, et alors *vous et moi*, nous serons sûrs de notre jeu. Mais, si docile et si obéissante que soit la princesse, ne demandera-t-elle pas qu'on lui fasse le portrait de son futur époux ? Dans ce cas, elle ne prendra pas sur elle d'interroger Henri de Brabant, et lui ne s'offrira pas à donner de telles explications ; et comme ni vous ni moi n'avons jamais vu le duc d'Autriche.

—Tranquillisez-vous de ce côté, monseigneur, dit Cyprien ; et il vida une autre coupe de vin.

—Encore une fois, je le répète, tout marche à souhait, dit le baron ; et cependant il y a un air de contrainte, de malaise et d'ennui sur votre visage, que je ne puis vous expliquer. Au nom du ciel, qu'est-ce qui vous tourmente ?

—Il y a bien des choses qui ne me satisfont pas, répondit M. Cyprien. D'abord quoique nos projets semblent réussir, comme vous le dites, je suis loin d'être content de cet Henri de Brabant. En un mot, je me défie de lui, et je tremble qu'il ne soit un fourbe.

—Ce que vous dites là est sérieux, en effet, exclama le baron. Mais quelles raisons avez-vous de concevoir ces soupçons ?

—Je vais vous le dire, répliqua Cyprien brusquement. Mon entretien avec lui a eu lieu à la chapelle, à l'entre-croisement des routes, à trois lieues du château de votre Excellence.

—Je connais parfaitement l'endroit, observa le baron. Mais comment se fait-il que vous ne soyez pas venus ensemble à Prague, puisque votre destination était la même ?

Ah ! c'est là justement ce que je voulais vous dire. J'avais un certain motif pour aller dans le voisinage du camp des Taborites ; je me suis

donc séparé du chevalier sous prétexte qu'il était dangereux pour moi de m'approcher des lignes de Zitzka. A minuit, j'étais dans une caverne, non loin des tentes des Taborites. Je ne vous expliquerai pas comment j'avais échappé à la surveillance des sentinelles, ni pour quel motif je m'étais aventuré là. Qu'il me suffise de vous dire que dans la caverne où j'étais ainsi rentré, j'ai vu le chevalier Henri de Brabant. Oui, je l'ai vu caché au milieu des rochers, et je l'ai reconnu immédiatement, quoiqu'il ne m'ait pas aperçu.

—Ainsi, cet envoyé autrichien était dans le camp de Zitzka ! s'écria le baron, profondément surpris.

—Oui, ou plutôt il était dans son voisinage ; dans tous les cas, il était dans ses lignes, d'où nous avons le droit de conclure qu'il était l'hôte de Zitzka. Mais comment, encore une fois, se trouvait-il dans la caverne, et pourquoi se tenait-il caché ? Il faut que vous sachiez, continua Cyprien en baissant la voix, que tout avait été arrangé pour livrer une nouvelle victime à la statue de bronze.

—Et cette victime, qui était-elle ? demanda le baron, en se penchant en avant, et avec un air de vif et profond intérêt.

—C'était une femme, ou plutôt une jeune fille, car elle n'a pas vingt ans. Mais vous n'avez pas à chercher qui elle est ou ce qu'elle est. Qu'il vous suffise de savoir qu'il convenait à mes projets de lui faire subir le baiser de la Vierge, ajouta-t-il d'une voix sombre. Mais au moment où je l'emportais au milieu des ténèbres, quelqu'un me l'a arrachée violemment des bras, et en luttant, j'ai été renversé d'un coup dont je porte encore la marque. Après être resté quelque temps étendu sans mouvement, j'ai repris connaissance; et, craignant d'être pris par les Taborites, je me suis traîné hors de la caverne. C'est alors que j'appris qu'on avait vu le chevalier emporter celle que nous avions condamnée, et c'est lui sans aucun doute, qui m'a frappé si ignominieusement.

—Mais il ignorait que son antagoniste, c'était vous ? dit le baron de Rotenberg.

—C'est peu croyable, répondit Cyprien. Toutes les circonstances, d'ailleurs, se réunissent pour l'accuser : sa présence dans la caverne, la promptitude, l'énergie avec lesquelles il s'est précipité au secours de la victime *désignée*.

Le baron se disposait à faire de nouvelles observations, lorsqu'il en fut empêché par l'entrée de l'hôtelier.

—Quelles nouvelles, maître Tremplin ? demanda-t-il avec impatience.

—Son Excellence Henri de Brabant, envoyé de Son Altesse le duc d'Autriche, est arrivé ce soir au *Faucon-d'Or*, répondit l'aubergiste ; il m'a chargé de vous remettre cette lettre, dont il était porteur.

Tremplin se retira dès qu'il se fut acquitté de sa mission. Le baron regarda la suscription de la lettre, reconnut l'écriture de son fils, et se hâta de briser le cachet.

Après avoir parcouru le contenu de la lettre, il la passa à Cyprien, qui lut ce qui suit :

" Bien cher et bien honoré père,

" Le porteur de cette lettre, le chevalier Henri de Brabant, a honoré votre château de sa présence, en se rendant à Prague. Je l'ai suffisamment vu pour être bien certain qu'il est un très-digne chevalier et un très agréable gentilhomme, et que, assurément, il est fait pour honorer le Conseil à Prague, en supposant qu'il doive y prendre part, comme je le pense. Les nouvelles agréables vont vite, et j'ai toute raison de croire que Henri de Brabant est tel que je vous le représente ; veuillez, mon honoré père, l'accueillir en conséquence."

Votre fils soumis,

" RODOLPHE."

—Cette lettre dit beaucoup de bien de l'Autrichien, observa Cyprien en rendant la missive au baron ; et votre fils s'exprime avec un enthousiasme et une autorité....

—Assez ! cria le baron. Croyez-vous que dans des temps aussi troublés que ceux où nous vivons, il n'y ait pas des précautions à prendre au sujet de sa correspondance ? Il y a entre Rodolphe et moi une certaine entente sous ce rapport ; et nous allons voir tout à l'heure si la signification vraie de sa lettre est ce qu'elle paraît être.

En parlant ainsi, le baron étendit la lettre sur la table en plaçant le côté écrit en dessous ; puis, de son doigt, il mouilla le papier avec du vin qu'il prit dans sa coupe. Cela fait, il reprit la lettre et la relut vivement, tandis que Cyprien suivait ses mouvements avec une curiosité mêlée d'une certaine anxiété.

—Ah ! voilà qui est différent ! s'écria-t-il. Lisez-la maintenant.

M. Cyprien prit la lettre, la parcourut à la hâte et trouva qu'en effet, elle avait éprouvé une grande altération.

Voici ce qu'elle contenait :

" Bien cher et bien honoré père,

" Le porteur de cette lettre, le chevalier Henri de Brabant, a *dés*honoré votre château de sa présence, en se rendant à Prague. Je l'ai suffisamment vu pour être bien certain qu'il est un très-*in*digne chevalier, et un très-*dés*agréable gentilhomme, et que, assurément, il est fait pour *dés*honorer le Conseil à Prague, en supposant qu'il doive y prendre part, comme je le pense. Les nouvelles *dés*agréables vont vite, et j'ai toute raison de croire que Henri de Brabant est tel que je vous le représente ; veuillez, mon honoré père, l'accueillir en conséquence.

" Votre fils soumis,

" RODOLPHE."

—A présent, nous avons effectivement de bonnes raisons de nous défier de ce rusé, de ce traître d'Autrichien! s'écria Cyprien. Il est évident que M. Rodolphe a des motifs pour nous mettre ainsi en garde. Mais il nous est impossible, pour le moment, de voir quel est son but. Dans tous les cas, vous conviendrez avec moi que, tout en nous montrant vis-à-vis de lui polis et courtois, nous devons le surveiller de près.

—C'est, en effet, le mieux que nous ayons à faire, répondit le baron. Quand avez-vous intention de présenter le chevalier à la princesse ?

—Demain matin, répondit Cyprien en se levant et en boutonnant son ample redingote.

—Où comptez-vous passer la nuit ? demanda le baron de Rotenberg. Ne feriez-vous pas bien de vous reposer ici jusqu'à demain ?

—Non, monseigneur ; il est absolument nécessaire que je me rende sans délai au château d'Hamelin.

Après avoir prononcé ces paroles, Cyprien salua le baron et partit.

XII.

COMMENT NOTRE HÉROS CONSENT A FAIRE UN VOYAGE QUI N'ÉTAIT GUÈRE DE SON GOUT.

Le soleil brillait dans un ciel sans nuages. Il était vers neuf heures du matin ; les deux pages de Henri de Brabant avaient obtenu de leur maître la permission d'aller visiter la ville, les rues et les monuments, et ce dernier était occupé à terminer certaines dépêches qu'il avait commencées la veille, après le départ de maître Tremplin.

Soudain, la porte de l'appartement s'ouvrit, et M. Cyprien apparut sur le seuil. Il était absolument tel que le jour où le chevalier l'avait rencontré près de la petite chapelle : sa large redingote tombant jusqu'aux pieds l'enveloppait comme d'habitude, dissimulant ainsi ses formes presque athlétiques, et son capuchon lui cachait toute la partie supérieure de la figure.

En entrant, il jeta sur notre héros un regard scrutateur, afin de s'assurer si le chevalier soupçonnait qui était l'antagoniste contre lequel il avait lutté dans la caverne, au milieu de l'obscurité ; mais en voyant l'air de franchise avec laquelle il était accueilli, il se tranquillisa complètement de ce côté.

—Votre Excellence a-t-elle bien réfléchi à tout ce qui s'est passé entre nous, dans une occasion récente ? demanda M. Cyprien, après avoir échangé quelques compliments.

—Je me trompe fort, ou nous sommes d'accord sur tous les points, dit Henri de Brabant. Il ne vous reste plus qu'à remplir une certaine condition.

—Je suis venu pour cela, répliqua Cyprien. La princesse Elisabeth est déjà informée de la conversation que nous avons eue ensemble, et elle a consenti à recevoir Votre Excellence aujourd'hui même. Je suis prêt, si vous le voulez, à vous conduire en sa présence.

Je présume, d'après votre observation, que son Altesse Royale ne doit pas être à une bien grande distance ? dit le chevalier en serrant ses papiers dans un bureau dont il garda la clef.

Suivez-moi, répliqua Cyprien sans répondre autrement.

Ils quittèrent l'hôtel du *Faucon-d'Or*, et se dirigèrent vers la porte du sud. C'était par cette même porte que Henri de Brabant était entré, la veille, à Prague. Mais au lieu de poursuivre la grande route, Cyprien tourna brusquement à gauche, et longea les fortifications pendant près d'un quart d'heure. Le chevalier marchait derrière lui, et ils n'échangèrent pas une syllabe jusqu'au moment où ils arrivèrent à un bosquet au milieu duquel était tracé un étroit sentier.

—Attendez là quelques minutes, seigneur chevalier, dit Cyprien en s'arrêtant. Il est nécessaire que nous nous entendions sur un point que je n'ai pas voulu discuter à l'hôtel, où nous avions à craindre l'indiscrétion des curieux.

—Parlez franchement et sans réserve, exclama le chevalier.

—Votre Excellence me pardonnera, reprit Cyprien avec un léger embarras, de vous rappeler certaines paroles que je vous ai dites à la petite chapelle. Je vous ai démontré que, sans moi, votre illustre maître ne pouvait rien en Bohême, pas même découvrir la retraite de la princesse Elizabeth, et bien moins encore découvrir où est déposée sa fortune.

—Je me rappelle parfaitement tout cela, dit Henri.

—Et ne devinez-vous pas dès lors quelles conditions la prudence m'ordonne de vous imposer ?

—Vous désirez, sans doute, que je m'engage par un serment solennel à ne jamais révéler la retraite de Son Altesse royale, dit le chevalier ; je suis prêt à le faire.

—Vous êtes bien près de deviner, mais ce n'est pas tout à fait cela, répliqua Cyprien. Pour parler franchement, ajouta-t-il du ton ferme et décisif d'un homme qui se débarrasse soudainement de toute contrainte, nous sommes dans des temps où la prudence et la circonspection sont des plus nécessaires. Or, vous admettez qu'il s'agit d'une chose de la plus haute importance, lorsqu'il est question de vous conduire à l'asile, à l'asile secret, fit-il en appuyant sur les mots, où s'est réfugiée la malheureuse princesse.

—Expliquez-vous hardiment, dit Henri de Brabant, car je m'aperçois que vous n'êtes pas disposé à vous contenter de ma parole. Soit : je ne suis pour vous qu'un étranger, et vous avez naturellement le droit d'être soupçonneux. Comment puis-je vous garantir que le lieu qu'habite Son Altesse royale sera pour moi un secret inviolable ?

—Je vous demande de permettre qu'on vous couvre les yeux pendant qu'on vous conduira à la demeure de la princesse, et qu'on vous en ramènera après l'entrevue que vous aurez avec elle.

En parlant ainsi, il fixa les yeux sur le chevalier pour lire sur son visage l'effet que produisaient ses paroles.

—Par le Ciel! s'écria Henri, les joues pourpres d'indignation; dans toute autre circonstance, je regarderais une pareille demande comme une insulte.

—En ce cas, séparons-nous tout de suite, dit Cyprien froidement.

—Non pas! s'écria le chevalier avec moins de colère. J'accepte votre proposition, parce qu'il est de mon devoir de faire abnégation de moi-même quand il s'agit des intérêts de mon maître. Mais puisque vous traitez ce sujet comme une véritable affaire où la parole d'un homme d'honneur est comptée pour rien, il me semble qu'il y a une stipulation que, de mon côté....

—Achevez! dit Cyprien avec impatience.

—Je veux dire qu'après mon entrevue avec la princesse, vous serez encore tenu de me prouver l'existence de cette fortune que, dites-vous, elle doit apporter en dot à son mari. Car une princesse sans trône et sans fortune serait un triste présent à faire à mon maître, le duc d'Autriche.

—Vous serez satisfait, seigneur chevalier, répondit Cyprien après quelques moments de réflexion. Maintenant qu'il n'y a plus de difficulté entre nous, suivez-moi.

Ils se remirent à marcher, et au bout de quelques centaines de pas ils entrèrent dans un petit cimetière.

Rien de plus pittoresque que ce lieu de repos des morts qu'entouraient une quantité d'arbres verdoyants. Les croix et les tombes, muets mais éloquents témoignage du voyage des hommes à travers la vie, étaient semées au milieu de bouquets de cyprès et sous le feuillage des yeuses; et la lumière et l'ombre qui se jouaient sur les gazons, étaient comme l'emblème des joies et des chagrins qui avaient marqué la carrière de ceux qui maintenant dormaient du sommeil éternel.

Cyprien traversa ce cimetière, et quand il fut à l'autre extrémité, il tourna brusquement à l'angle d'une petite chapelle.

Derrière cet édifice était un domestique, tenant deux chevaux tout sellés; il avait sous le bras un paquet roulé. Il le tendit à M. Cyprien, sans rien dire, et puis se retira et disparut dans les bosquets.

Cyprien déroula le paquet, qui n'était autre chose qu'une longue robe de moine. Il pria alors notre héros de vouloir bien la revêtir, et quand le chevalier eut accédé à sa demande, il rabattit le capuchon sur son visage de manière à l'empêcher de voir, tout en lui laissant la possibilité de respirer librement.

Quand ces arrangements furent terminés, Cyprien aida Henri de Bra-

bant à monter sur un des chevaux, sauta lui-même sur l'autre ; et, prenant le coursier du chevalier par la bride, il partit au trot.

Il continuèrent à marcher ainsi, sans échanger un mot. Le chevalier s'aperçut de l'instant où ils sortirent du bois, d'abord parce qu'il n'était plus embarrassé par les branches, et qu'ensuite la brise frappait davantage son visage. Mais bientôt ils rentrèrent de nouveau dans un bois, et au bout de peu de temps, ils retombèrent dans la plaine.

L'idée vint au chevalier que probablement son guide voulait lui faire paraître très-long un voyage qui était sans doute très-court, qu'il doublait ou triplait la distance en faisant des mouvements en zigzag, et de nombreux circuits. Il acquit bientôt la conviction qu'il ne s'était pas trompé.

Ils marchèrent pendant près d'une heure et demie. Enfin ils firent halte, une porte massive roula sur ses gonds, et puis le sabot des chevaux résonna sur le pavé. La large porte se referma derrière eux : ils étaient arrivés à leur destination.

—Permettez-moi de détacher votre capuchon, seigneur chevalier, dit Cyprien lorsqu'ils eurent mis pied à terre.

Dès qu'il se trouva débarrassé, Henri de Brabant reconnut qu'il se trouvait au milieu d'une cour spacieuse, formant un carré parfait, et bordée de chaque côté d'énormes bâtiments, dont la construction régulière et uniforme présentait une apparence imposante. Les dessus des portes étaient en marbre, les fenêtres étaient hautes et étroites, et leur verres dépolis ne permettaient pas à l'œil de pénétrer dans l'intérieur des appartements.

Deux pages élégamment vêtus prirent les chevaux par la bride ; et deux autres, également bien mis, attendaient debout sur le seuil d'une porte ouvrant sur un spacieux vestibule. C'est là que Cyprien conduisit le chevalier ; et les deux derniers pages auxquels nous avons fait allusion les précédèrent dans un magnifique escalier orné de vases remplis de fleurs, et de statues d'albâtre soutenant des vases dans leurs mains.

L'étage auquel aboutissait ce superbe escalier était couvert de tapis de velours : aux murs étaient suspendus de magnifiques tableaux, représentant les scènes les plus frappantes de l'histoire de Bohême.

Il y avait un corridor de chaque côté de l'escalier ; et c'est dans l'un d'eux que les pages conduisirent Cyprien et le chevalier. Il était évident, toutefois, que M. Cyprien était là sur un terrain qui lui était familier ; car il n'eut pas un seul regard pour les objets curieux qui se trouvaient à profusion autour de lui, à droite et à gauche.

Arrivés au bout du corridor, les pages ouvrirent une porte à deux battants, qui se refermèrent sans bruit dès que le chevalier et son guide furent passés. Ces derniers se trouvèrent alors dans une anti-chambre élégamment meublée, où quatre belles jeunes femmes, mises simplement, travaillaient à des ouvrages de tapisserie.

Les pages, avons-nous dit, étaient restés dans le corridor ; mais l'une de ces jeunes filles s'empressa de se lever, ouvrit une porte au bout de l'antichambre, écarta la portière de velours, et se rangea pour que M. Cyprien et notre héros pussent passer. La portière retomba, la porte se referma derrière eux ; et le chevalier se trouva dans une appartement meublé avec magnificence, à l'extrémité duquel était un siége d'où une jeune dame éblouissante de beauté se leva pour le recevoir.

LOUIS BAILLEUL.

(*A continuer.*)

LA NUIT DES MORTS.

SCÈNE PREMIÈRE.

AVANT MINUIT.

LES VENTS.

Entrons dans le cimetière, traversons-le, faisons cesser ce silence profond ; donnons des voix aux arbres, aux plantes et aux herbes, aux monuments de marbre, aux croix de bois. Ecoutez ! écoutez !

IFS ET CYPRÈS.

Nos rameaux ébranlés commencent à gémir ; c'est le seul chant que nous connaissions : la tombe nous l'inspire. Notre feuillage est sombre ; nos racines sont alimentées par une poussière humaine, et nous participons à la douleur des morts, aux regrets du passé. Gémissons ! frémissons près des tombes !

UN SAULE PLEUREUR.

Mes longs rameaux sont penchés sur ta poussière, jeune fille ; ils se traînent contre terre ; ils caressent ton marbre, comme la chevelure d'une mère le front de son enfant. Les premiers froids de l'automne ont jauni mes feuilles, et je les laisse tomber une à une comme des larmes.

LES FLEURS.

Nos couleurs ont brillé pendant le jour, mais elles s'effacent dans la nuit, elles se flétrissent au souffle du vent ; nous aussi il faut que nous exprimions les regrets de la vie. Fleurs de la tombe, nos chants sont tristes ; notre parure n'inspire aucune joie ; jamais le regard ne s'égaye en nous voyant ; nous sommes ici pour représenter la beauté qui passe, pour plaindre et pour gémir.

COURONNES D'IMMORTELLES.

Appendues aux croix noires, nous devons dire : L'immortalité de l'âme ! Hélas ! cette croyance est-elle bien vivace dans le cœur de l'homme ? Si elle l'était, il aimerait davantage, il se plaindrait moins de la mort ; pour lui, la mort ne serait plus qu'une victoire. Couronnes éphémères, nous sommes ici pour parler de triomphe.

CORBEAUX DANS L'AIR.

Nous planons en troupe au-dessus de la cité des morts, attirés par une

odeur de cadavre ; nous flairons ces exhalaisons putrides que les terres et les gazons laissent échapper dans les airs ; en cet instant, les vents les font monter en plus grand nombre. L'homme cache en vain ces dépouilles dans le sein de la terre ; peu à peu ces dépouilles se décomposent, elles s'évaporent, et nous en prenons notre part. Hier nous avons vu un fossoyeur exhumer d'une tombe quelques os informes, c'était tout ce qui restait d'un homme.

CHŒUR DES RUINES.

Feuilles mortes, bois secs, herbes desséchées, corolles flétries, troncs pourris, marbres épars, croix mutilées, ruines diverses, notre vie fut éphémère comme celle de l'homme.

La création change sans cesse de forme ; elle reçoit la vie sans joie et la rend sans se plaindre ; l'âme de l'homme seule nous prête ses espérances, ses pensées de l'infini, révélations divines, reflet de l'Etre éternel.

SCÈNE II.

LES RAYONS DE LA LUNE.

Nous voilà débarrassés de ces sombres nuages glissant dans les ténèbres entre les rameaux agités des cyprès. Reposons-nous sur les marbres et les statues immobiles, sur le gazon, au fond des fosses fraîchement ouvertes ; ajoutons la lumière au bruit ; voyez, voyez dans le cimetière.

Minuit sonne.

CHŒUR DES MORTS.

Lumière, bruit de la terre, que nous voulez-vous ? Espérance et souvenir nous ont fuit pour toujours ; pour toujours nous aurons les ténèbres et le silence.

UN JEUNE PRÊTRE.

Non, la foi peut nous évoquer encore, et nous tenons à la terre par le souvenir. Rayon du ciel, tombe, tombe sur la croix de ma fosse ! Croix que j'aimais, qui m'as fait agir et souffrir sans me plaindre, symbole de l'amour et du sacrifice, tant que l'homme te verra, il pourra se consoler et espérer.

UN VIEILLARD.

Mon cœur et ma croyance sont morts longtemps avant moi ; j'ai compris, avant la fin du drame, les déclamations de chaque acteur qu'au temps de ma jeunesse j'avais pris au sérieux. J'étais las de jouer mon rôle, je voulais le repos. Pourquoi me réveiller, bruit fatigant, lumière

importune ? je n'ai rien à raconter aux vents, ni regrets, ni consolations, ni espoir ; je veux le néant, je n'espère que le néant.

UNE JEUNE FILLE.

Sous le saule qui caresse ma tombe, je viens tristement m'asseoir ; ma tête s'appuye languissamment sur le marbre. Combien le marbre est froid ! quelle solitude ! quel abandon ! O ma mère ! pourquoi n'ai-je pensé qu'à toi ? Tu ne me parlais que de toi, et cependant ce n'est pas de toi seule que je tenais la vie.

CHŒUR DE PETITS ENFANTS.

Pour nous les fleurs, pour nous les gazons ; rien n'est triste pour nos âmes : nous n'avons reçu aucune souillure de la vie ; nous sommes morts au milieu des chants de l'Eglise mère, qui n'a pas pleuré sur nous parce qu'elle nous aimait pour nous-mêmes. Pour nous les fleurs, pour nous les frais gazons.

UN POÈTE.

Rayon de lune, pourquoi me frapper comme autrefois ? Tu ne me feras plus rêver : la vérité m'empêche à présent de m'entourer d'illusions. J'avais reçu pour rendre ; j'ai voulu tout garder, chanter par orgueil au lieu de chanter par reconnaissance.

UN FRÈRE DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE.

Souvenirs laissés après moi, vous êtes doux, vous êtes consolants ; faire connaître Dieu, apprendre à faire sa volonté, tel fut le but de mes instructions et de mes exemples. Demain viendront au tour de ma tombe plusieurs de mes élèves chéris, et mon âme fera couler dans la leur quelques-uns de ces sentiments de bonté et de patience que j'ai toujours eus pour eux.

UN ÉCOLIER.

Frère, qu'il me fut doux de mourrir lorsque près de ma couche vous me parliez de Dieu et de son amour infini ! C'est à vous que je dois mon bonheur ; vous m'avez fait comprendre la souffrance ; je l'ai offerte à Dieu ; j'ai expié mes fautes sur la terre d'exil ; j'ai été pardonné, frère. Mon âme vous a devancé auprès du Père, et j'ai obtenu pour vous la persévérance.

LE FRÈRE.

Je te remercie, âme bienheureuse. Que de fois, au milieu des méchants, j'ai pensé à ton heureuse mort ! J'étais bien sûr que tu ne m'avais pas oublié, et j'ai prié depuis avec plus de confiance.

LE FRÈRE ET L'ÉCOLIER.

Charité, tu fortifies également celui qui donne et celui qui reçoit ; notre

Dieu est sans cesse au milieu de ceux qui aiment, car notre Dieu est amour.

LE POÈTE.

J'ai entendu vos paroles, âmes aimantes ; elles ont retenti dans mon cœur comme un menaçant tonnerre. J'ai compris votre bonheur, et mon désespoir a redoublé. Malheur à moi ! moi qui, après avoir admiré, n' a pu m'élever jusqu'à l'amour !

UN COMMERÇANT.

Quelle lumière fait briller les lettres d'or du marbre qui me recouvre ? Mon doigt se promène sur cet or que j'ai tant aimé et qu'à présent j'abhorre. Passion sacrilége, tu me laisses voir la vérité et je ne puis la posséder. L'or a fait tous mes crimes : j'ai trafiqué avec la sueur de mes frères en donnant le mensonge pour appoint, et à présent mon cœur est rempli de cette soif de l'or que je ne puis satisfaire ; le désir de l'or est en moi comme un corps étranger dans une blessure ; il y entretient une inflammation perpétuelle. Ce désir est la seule cause de mon mal, et, châtiment horrible ! je sens que je ne pourrai jamais le retirer de mon sein.

UN AVOCAT.

Des feuilles desséchées tourbillonnent autour de ma tombe. Bruissez, feuilles privées de sève, rappelez mes paroles vides ; élevez-vous dans l'air, rappelez mon ardeur inutilement dépensée. O paroles perdues, paroles orgueilleuses, que je voudrais vous rappeler à moi ! Mais, comme ces feuilles tombées du tronc des arbres, vous ne pouvez plus retourner au lieu où vous êtes nées.

UN HABITANT.

Sur ma couche de terre je contemple avec joie le ciel étoilé. J'ai toujours cru ce qu'on m'a dit sur ce ciel. Seul, il n'a jamais changé : toujours le même bleu, toujours les mêmes lumières ; ainsi, dans les vieillards vertueux, j'ai trouvé les mêmes actions, les mêmes croyances, et j'ai suivi les conseils des vieillards ; j'ai cru à la grandeur de celui qui a fait les choses qui ne changent pas, et je l'ai toujours aimé.

LE JEUNE PRÊTRE, LE FRÈRE, L'ÉCOLIER, L'HABITANT.

Amour, amour, tu nous a sauvés. Bénissons le Dieu qui nous a donné la force d'aimer sur la terre, qui nous a donné le désir de perpétuer notre vie, qui nous a fait espérer l'éternité. Bénissons Dieu, notre force et notre bonheur ; qu'avec douceur nous attendons le jugement universel ! nous sommes heureux.

CHŒUR DES ÉLUS.

Amour, amour, tu nous as sauvés !

Bénissons Dieu qui nous a donné l'amour pour force et pour récompense.

LE VIELLARD, L'AVOCAT, LE POÈTE, LE COMMERÇANT.

Savoir, puissance, bonheur, richesse, nous t'avons cherché pour nous-mêmes ; nous avons repoussé le sentiment de reconnaissance ; nous avons oublié le bienfaiteur ; nous avons cru que nous pouvions nous passer de lui.

Orgueil, orgueil, tu nous as perdus !

CHŒUR DES RÉPROUVÉS.

Orgueil, orgueil, tu nous as perdus !

CHŒUR DE TOUS LES MORTS.

La vie nous avait été prêtée, maintenant nous avons rendu notre dépôt; notre salaire est proportionné à notre gain ; le Père nous donne ce que nous avons mérité. O vie, temps d'épreuves ! ombres fugitives, éclairs, songes, nous vous connaissons maintenant.

LES AMIS DU PURGATOIRE.

Frères qui êtes sur la terre, priez pour nous, expiez pour nous, aimez pour nous ; une prière nous élève au-dessus des flammes, une expiation nous rafraîchit, un acte d'amour fait descendre dans nos ténèbres un rayon de Dieu.

Demain c'est le jour de notre fête ; demain ils viendront sur nos tombes, parents, amis, fidèles ; ils verseront des pleurs et des prières ; demain, bienfaisante journée, plusieurs d'entre nous seront délivrées, toutes seront soulagées. O mon Dieu ! nous te bénissons d'avoir permis que la véritable croyance ne soit pas morte au sein de notre patrie.

Catholiques, nous vivons tous d'une vie commune, et nous recevons mutuellement l'échange de notre amour.

Que le souvenir des morts reste dans vos âmes. O fidèles ! priez pour nous, expiez pour nous, aimez pour nous.

CHŒUR DES PROTESTANTS.

En dehors du cimetière, dans un lieu écarté, nous sommes séparés de nos premiers aïeux, sans croix pour protéger nos tombes, sans prières pour rafraîchir nos âmes, hélas ! hélas !

La mort nous a pris tout entiers : point de communication avec ceux que nous aimions sur la terre ; demain notre cimetière sera désert, nos gazons ne seront foulés que par une multitude indifférente.

Hélas ! hélas ! point de croix pour protéger nos tombes, point de prières pour rafraîchir nos âmes ; la mort nous a pris tout entiers.

MOI.

Quelle est, tout près de la demeure du fossoyeur, cette ombre immobile dans l'angle du mur ? Il y a déjà longtemps que je l'ai aperçue ; elle se tourne de mon côté ; elle me parle...... Ecoutons.

L'OMBRE.

J'ai toujours aimé sur la terre les pauvres, par prédilection, je les secourais de mes conseils, de mon argent ou de mon regard bienveillant ; ma vue seule rappelait un Dieu bon ; les riches, j'allais en aide à leur faiblesse sans flatter leur orgueil, sans les braver jamais ; je ne leur portais pas envie ; et ceux qui faisaient ma famille, combien je les ai aimés ! Père, mère, épouse, enfants, quand Dieu me rappela à lui au milieu de ma carrière, je ne laissais qu'un regret derrière moi, c'était de quitter les miens. J'ai toujours aimé sur la terre.

MOI.

O mon père, c'est toi ! mon père !... Tu disparais devant mon élancement ! Tu ne peux échapper à mon amour ; je te retiens dans mon cœur par le souvenir ; je te fais vivre de ma vie. Ta croyance, mon père, est ma croyance ; nous aurons bientôt l'éternité pour nous réunir, aimer et admirer ensemble.

Frères, encore un peu de temps, et ce cimetière recevra ma dépouille glacée. Lorsque la dernière pelletée de terre aura nivelé ma fosse avec le sol, sur ce sol, selon ma volonté dernière, une croix en fer sera plantée dans une pierre de granit, et sur cette croix on lira l'expression de la pensée qui a rempli ma vie : *spero semper*, j'espère toujours. Frère, ma tombe même vous parlera d'immortalité !

F. Frédérick.



CHRONIQUE.

I. CANADA.—La presse et l'Écho du Cabinet de Lecture.—Deux Anniversaires.—Le Commandant Tétu.—M. Brydges.—Les émigrants français.—L'Institut des Artisans. Le rév Messire Mignault, curé de Chambly.

II. ROME.—Bonté de Pie IX.—Un pénitent d'un nouveau genre.

III. ESPAGNE.—Ferdinand VIII.—Christine.—Isabelle II.—Révolution de 1868.—Ses causes.—Partis politiques, leurs représentants.—Conjectures.

IV. AMÉRIQUE.—Situation générale.—Tremblements de terre.

I.

La Presse Catholique de la Province renouvelle les encouragements auxquels elle nous a déjà depuis longtemps habitués ; ce sont des témoignages de sympathie que nous n'accueillons pas en ingrats. Merci donc de nouveau pour les observations favorables dont la plupart des feuilles catholiques ont accompagné l'annonce des derniers numéros de *l'Echo du Cabinet de Lecture.*

Ce mois a été aussi pauvre en événements de quelque importance, en Canada, que le dernier avait été riche, et le chroniqueur, aux abois, peut à peine glaner ça et là quelques faits dignes de mémoire.

Deux anniversaires ont été célébrés : un à Québec, l'autre à Trois-Rivières.

Le 9 octobre dernier, le Séminaire de Québec célébrait le deux centième anniversaire de sa fondation. Avant 1668, le Séminaire n'entretenait que des boursiers qui suivaient les cours du Collége des Jésuites. Cette même année Mgr. de Laval commença à entretenir quatorze élèves demeurant au Séminaire, huit canadiens et six sauvages. Comme la famille était peu nombreuse, maîtres et élèves vivaient en commun et mangaient à la même table ; c'est en souvenir de cette vie patriarcale que le jour de la dernière fête, directeurs et élèves, étaient tous réunis dans le même réfectoire et partageaient l'agape fraternelle.

Dix jours après, c'était le tour de Trois-Rivières ; toute la ville était en liesse, les cloches fesaient entendre leurs joyeux carillons et les échos du Saint Maurice les répétaient à l'envi.

Sa Grandeur Mgr. Cooke, célébrait le seizième anniversaire de sa consécration épiscopale, et son clergé et son peuple s'unissaient aux pieds des autels pour bénir Dieu de leur avoir conservé jusqu'à ce jour le vénérable Pasteur, et le prier de prolonger encore longtemps cette carrière pleine d'œuvres de zèle et de charité. Le soir il y eut séance joyeuse au Collége où M. l'Abbé Suzor intéressa vivement son mobile auditoire par le récit

de son voyage d'Italie. M. l'Abbé Suzor vient d'être nommé Vicaire Forain pour toutes les paroisse de l'Est. Cette nomination a été parfaitement accueillie par tout le clergé de ces cantons.

Au milieu des brillantes décorations de ces fêtes, flotte un crêpe funèbre. Vers le milieu d'octobre la *Canadienne*, le drapeau en berne, entrait dans le bassin de Gaspé, portant à son bord un cercueil. C'était celui du Commandant Théophile Tétu, qui venait de succomber à une courte maladie, le 12, à la station des Sept-îles.

Il comptait sept années de service et à peine une année de commandement. On avait admiré son zèle, son impartialité, son exactitude, dans l'accomplissement de sa charge, et il jouissait de l'estime et du respect de tous ceux qui l'entouraient. Ils l'ont prouvé à ses funérailles. Ces vieux marins pleuraient leur capitaine comme des enfants pleurent sur la tombe d'un père.

Intelligent, loyal et avant tout catholique de cœur, il disparait ayant à peine trente quatre ans, au moment où il était appelé à rendre le plus de services à son pays.

Toute la Gaspésie le regrette, écrivait à la *Minerve*, le capitaine Fortin qui le connut mieux que personne.

" On le regrette à cause de ses charmantes qualités de chrétien et de gentilhomme ;

" On le regrette à cause de cette mort, si prompte que l'on ne peut encore s'habituer à y croire ;

" On le regrette parce qu'il sera excessivement difficile de remplacer la profonde connaissance qu'il avait des devoirs de sa charge et des besoins des pauvres pêcheurs de nos côtes."

Après un service chanté à Gaspé, son corps a été transporté à Québec où il a été inhumé. Tout ce que Québec contient de plus distingué a assisté en foule à ses funérailles.

Mr. Brydges a recueilli à Londres la juste récompense de sa sage administration. La gestion des affaires du Grand Tronc a été reconnue aussi prospère que le permettent les circonstances difficiles qu'elle traverse. Il en a été loué, et pendant que le Gouvernement Fédéral le choisit pour surveiller l'établissement du chemin de fer intercolonial, les Directeurs de la Métropole le continuent dans ses fonctions de Gérant. Nul autre peut-être ne prendrait avec plus de zèle les intérêts du pays. On sait que souvent il s'est exposé aux mécontentements des actionnaires de Londres, pour s'être maintenu fidèle au principe d'employer et de conserver dans le pays tous les fonds qui pouvaient l'être.

Le gouvernement fédéral s'est entendu avec les gouvernements provinciaux sur les moyens de favoriser l'établissement d'émigrés étrangers sur les terres non défrichées. On ne connait pas encore les résultats de la conférence :—puissent-ils être plus heureux que par le passé ! Il sera

toujours difficile d'attirer au Canada des émigrants français. Les difficultés qu'offre le pays aux colons étrangers, ne sont pas suffisamment compensés par les avantages. Le paysan français n'émigre pas, parce qu'il ne souffre presque pas, et que le peu qu'il souffre n'est pas capable de le détacher du sol de la patrie. Le gouvernement français, par les offres les plus brillantes, n'a jamais pu le séduire et le déterminer à coloniser l'Algérie. Des vaisseaux pourvus de tous les instruments aratoires, de provisions, de semence, sont demeurés des mois entiers dans les ports du Hâvre, de Nantes, de Bordeaux, sans qu'un seul colon se présenta. Il y a dans les villes quelques familles qui émigrent dans les ports de mer surtout, mais elles se dirigent plus volontiers vers la Nouvelle-Orléans, où vers l'Amérique du Sud qui est mieux connue, parce que le principal commerce des colonies s'est toujours dirigé de ce côté. A Montévidéo, à Buénos-Ayres, au Brésil, on compte un certain nombre de colons français, et la plupart y ont été attirés par des membres de leurs familles qui y étaient depuis longtemps établis. Du côté de la Belgique, il y aurait, croyons-nous, plus de chance de succès. Déjà un bon nombre de familles belges sont établies dans le pays, et peuvent en attirer d'autres. Les Belges émigreront plus aisément parce que la population est plus condensée, vue l'étendue de son territoire. On trouverait dans cette population d'excellentes familles d'émigrants, mais il est possible que la plupart préférassent l'industrie à l'agriculture, ce qui est assez dans le génie de toute nation, dont le territoire trop petit et la population trop considérable forcent les habitants à demander au commerce et à l'industrie des ressources auxquelles la terre ne peut suffire.

L'Institut des Artisans Canadiens a recommencé le 16 octobre, la série de ses séances; l'assistance était nombreuse. M. le Président a parlé sur la nécessité où se trouve l'ouvrier de se tenir au courant des progrès de la science et des arts, chacun dans la spécialité qu'il a embrassée; c'est le moyen d'améliorer sa position.

M. l'Abbé Martineau, prêtre de St. Sulpice, prit ensuite la parole; il a parlé de la grande loi du travail imposée par le Créateur, il en a fait ressortir les avantages pour le bonheur de la famille et de l'individu; puis faisant allusion à une nomination récente, il a insisté pour que les Canadiens ne laissent point la palme de l'intelligence et du talent aux capacités d'une autre origine.

Les R.R. P.P. Thébaud et Resther couronnèrent la séance par de bonnes paroles d'encouragement à l'adresse de l'Association et des éloges à l'éloquent orateur qui les avait précédés à la tribune.

Une dernière et triste nouvelle est la mort d'un des plus Vénérables prêtres du clergé de Montréal, de M. l'Abbé Mignault ancien curé de Chambly.

Né à St. Denis le 8 septembre 1784, il fit ses études au collége de

Montréal où il commença à se distinguer par cette piété, cette vivacité d'esprit, cette promptitude de caractère et cette politesse exquise qui ont été les traits distinctifs du vénérable défunt.

Entré dans l'état ecclésiastique en 1807, il professa quelque temps à St. Denis, fut ensuite nommé Econome au collége de Nicolet où pendant cinq ans il s'appliqua à placer cette maison sur un pied prospère. Il descendit ensuite à Québec pour y terminer sa théologie; il était déjà Diacre, il fut ordonné prêtre la même année 1812.

Après deux années de Vicariat à Québec, qui le vit partir avec regret, Mgr. Plessis l'envoya dans les missions Acadiennes de la Nouvelle-Ecosse, qu'il rétablit par beaucoup de fatigues et travaux; il y compromit sa santé et toucha aux portes du tombeau. Le Père Vincent, trappiste, vint à son secours, et ce voyage donna lieu à la fondation d'une trappe à Tracadie.

Lorsque le diocèse de Québec fut divisé, M. Mignault quitta la Nouvelle-Ecosse, où ses belles qualités et son urbanité lui avaient gagné l'affection même des protestants, l'estime de leur évêque et du Gouverneur.—*I. C. Sherbrooke.*

Le 14 octobre 1817, le zélé missionnaire arrivait à Chambly, dont il allait être le pasteur aimé pendant 56 ans. Tout y était à relever, l'église fut achevée, une école fondée, et bientôt après transformée en un collége, d'où sont sortis deux vénérables évêques. Les Etats-Unis étaient en ce temps pauvres de prêtres, le curé de Chambly se fit le missionnaire des diocèses voisins, et ses services lui méritèrent la dignité de Grand-Vicaire de New-York, de Boston, d'Albany et de Burlington. Peu de vies ont été aussi bien remplies, peu de prêtres sont plus fidèles à leurs devoirs, plus charitables, plus dévoués et en même temps plus estimés des rangs les plus élevés de la société. A sa paroisse il a tout donné, son bien, sa santé, son esprit et son cœur; séparé d'elle depuis deux ans, il retourne jouir de son dernier repos au milieu de ses enfants, qui garderont toujours sa douce mémoire.

II.

Une scène touchante s'est passée à l'une des dernières audiences du Vatican. Un simple employé des postes avait demandé à présenter sa femme et ses enfants au pape afin qu'il les bénit. Il croyait que Pie IX se contenterait de lui accorder cette bénédiction, et qu'elle a été sa surprise en entendant le pape lui parler des membres de sa famille qu'il avait connus jadis, bien avant d'être pape, et entrer dans des détails qui témoignaient de la richesse de sa mémoire aussi bien que de la puissance de son esprit, sachant passer des plus hautes affaires aux plus petites!

"Ah! la belle chose que la poste, n'est-ce pas? dit ensuite Pie IX en riant....Je reçois trois courriers par jour, c'est merveilleux. Eh bien, tenez, je me souviens avec plaisir du temps heureux où je ne recevais que deux courriers par semaine."

De ce trait rapprochons-en un autre d'un genre tout nouveau, celui-là est des ennemis de Pie IX.

Il semble difficile au premier abord d'inventer un moyen nouveau de voler l'église ou les gens d'Eglise. Un italien qui a trouvé ce moyen vient de l'appliquer, le 1er septembre, dans l'église du Gesù Nuovo. Voici comment :

Un pauvre prêtre était dans un confessionnal, priant Dieu sans doute de lui envoyer quelque âme contrite, quand se présente un pénitent à l'aspect plein de confusion et de douleur, qui s'agenouille devant le confessionnal.

Dieu m'exauce, pense le bon prêtre en faisant avec le pouce le signe de la croix sur le front du pénitent, voici la brebis égarée. Mais sous la peau de brebis se cachait un loup de la pire espèce. Celui-ci, tout en restant à genoux, sort de dessous son vêtement un long stylet et, le regard menaçant, murmure à voix basse :

" Ton portefeuille ou je te tue !"

Le prêtre, étourdi de cet acte de contrition, demeure muet, lui remet son porte-monnaie contenant 30 francs, et le pénitent se lève, fait une génuflexion profonde et se retire... sans absolution.

Voilà les pénitents de l'espèce que veut former la *Lanterne* ! ! !

III.

La Révolution d'Espagne absorbant aujourd'hui l'attention du monde entier, nos lecteurs nous sauront gré de remonter quelque peu dans le passé et de rechercher les causes qui ont amené la chute du trône d'Isabelle II. Ce n'est pas dans les fautes seules de son gouvernement que nous les trouverons, c'est plus encore dans celles des gouvernements précédents qui lui avaient fait une situation qui, tôt ou tard, devait amener une catastrophe.

Lorsque les armées de Napoléon I pénétrèrent en Espagne, par la faute de Charles IV qui avait déshérité son fils au profit de l'empereur des Français, elles trouvèrent toute la nation en armes pour repousser l'étranger. Un conseil de régence s'était formé pour gouverner en l'absence du roi Ferdinand retenu prisonnier en France. Une Junte fut convoquée à Cadix, à laquelle prit part le clergé, la noblesse et les représentants de la nation. De ses délibérations sortit la célèbre Constitution de 1812, rédigée, en partie, d'après les vieilles traditions de la monarchie, et, en partie, d'après les idées que la Révolution française avait jetées dans le monde politique.

On y proclamait :

Que la souveraineté réside dans le peuple :

Que la Religion catholique serait seule la Religion de l'Etat :

Que le gouvernement serait monarchique :

Qu'une chambre des représentants de la nation gouvernerait avec le roi, sous le nom de Cortès. Jusqu'alors le roi avait été absolu.

Lorsqu'en 1813 Ferdinand VII, mis en liberté, se préparait à rentrer en Espagne, il rencontra aux frontières les Cortès qui lui remirent la couronne " conquise pour lui et sans lui " et lui présentèrent à signer la Constitution que la nation avait acceptée.

" N'oubliez pas, lui dit-on, que vous la devez à la générosité de vos peuples ; la nation ne met d'autres limites à votre autorité que cette Constitution adoptée par ses représentants. Le jour où vous la violerez, le pacte solennel qui vous a fait roi sera rompu."

Ferdinand fit des promesses, mais à peine se vit-il affermi sur son trône et soutenu par les Bourbons de France, qu'il lance l'édit de Valence par lequel il casse la Constitution de 1812, ordonne la dissolution des Cortès et commence à règner en maître absolu, emprisonnant, exilant tous ceux qui s'opposent à sa volonté suprême ; mais le temps des Louis XIV était passé. Une insurrection éclata au sud et au Nord et força le roi de prêter serment à la Constitution de 1812 et à convoquer de nouveau les Cortès : 7 Mars 1820.

Le Roi n'avait cédé qu'à la force, car malheureusement tout se fesait par l'armée. A l'ouverture des Cortès il commit l'imprudence de prononcer un tout autre discours que celui concerté avec les ministres ; il se répandit en reproches, congédia l'assemblée et forma un autre conseil. Ce fut le signal d'une insurrection formidable. Morillo était à la tête des absolutistes, et Arégo commandait les libéraux. On se battait jusque dans Madrid, et le Roi ne se signala que par sa lâcheté.

Pendant ce temps les souverains de l'Europe siégeaient en Congrès, à Vérone. Cinq affaires principales les occupaient : la traite des nègres, la piraterie dans les mers d'Amérique, l'éternelle question d'Orient, l'organisation de l'Italie, et la révolution d'Espagne.

Les Puissances sommèrent la révolution de rendre la liberté à Ferdinand, leur voix ne fut pas écoutée, et le Duc d'Angoulème entra en Espagne à la tête de cent mille français. Cadix fut emporté d'assaut et le Roi rétabli. Il se vengea en couvrant le pays de commissions militaires ; ce fut un massacre général où ni l'âge ni le sexe ne fut épargné.

Déjà sa mauvaise administration avait fait perdre à l'Espagne ses colonies d'Amérique (1819.) L'inepte gouvernement de son roi allait bientôt la replonger dans de nouveaux malheurs et la faire descendre du rang qu'elle avait jusqu'alors tenu en Europe.

Ferdinand n'avait point eu d'enfants de ses trois premières femmes et le trône allait écheoir à Don Carlos, son frère, autour duquel se groupaient les absolutistes. Les fêtes d'un nouveau mariage avec Marie Christine de Naples apportèrent quelque diversion à l'Espagne assombrie par tant de misères, mais aussi de nouveaux éléments de discordes. La jeune Reine était pleine d'ambition, se voyant entourée d'ennemis puis-

sants, elle s'appuya sur les constitutionnels et la division éclata entre la Cour et Don-Carlos.

Aidée de sa soeur ainée, Louise Charlotte, encore plus intrigante que sa cadette, Christine se voyant à la veille d'être mère, obtint du roi l'abolition de la loi salique. C'était enlever aux absolutistes l'espoir de jamais voir Don Carlos sur le trône ; et en effet, Christine ayant donné le jour à la princesse Isabelle, l'enfant fut appelée à règner et Marie Christine déclarée régente du vivant même de Ferdinand qui ne mourut qu'un an après, 1833.

Le clergé s'était opposé à la promulgation de la Pragmatique qui abolissait une loi aussi importante que celle qui règle l'héridité royale. Le clergé en politique est naturellement conservateur, parce qu'il aime l'ordre, et que nul corps, mieux que lui, ne connaît le jeux des passions humaines et ne pèse avec plus de calme, de lumières, d'impartialité et de désintéressement leurs funestes tendances. La révolution le sait et voilà pourquoi elle a toujours tenté de renverser l'autel qui abrite le trône. Mais l'Eglise, pour être conservatrice, n'est pas complice des violences du despotisme ; elle est, au contraire, la protectrice la plus puissante de la liberté des peuples et elle sait combattre par la parole, par l'exil, par le martyr pour la leur conserver. Elle lutte en Chine, au Japon, pour la liberté religieuse, seule source de régénération pour de misérables idolâtres. Elle lutte en Pologne, en Autriche, en Italie, contre les envahissements du despotisme des Czars, de la philosophie, ou de la révolution. Et n'est-ce pas elle qui, en Angleterre et en Irlande, par l'attitude ferme et modérée de ses Evêques, vient de rappeler un grand peuple aux saines notions de la justice et de la liberté !

Si Ferdinand eut écouté les conseils de l'Episcopat espagnol, il eut évité à son royaume bien des malheurs, mais il n'écouta que l'ambitieuse Marie Christine, et de ce jour l'Espagne entra dans une ère de révolutions qui débuta par une guerre civile de sept ans entre les Carlistes et les Christinos, dont presque toutes les années suivantes furent marquées par des insurrections, pour finir après trente-cinq années de discordes par la déplorable catastrophe de septembre dernier.

Marie Christine déclarée régente un an avant la mort du roi, inaugura son règne par une amnistie générale. De si beaux commencements ne se soutinrent pas. Suivant assez passivement l'impulsion des ministres qui lui étaient imposés par l'opinion publique, elle déchirait, sous Martinez de la Rosa, le manifeste que lui avait dicté Zea Bermudez, pour justifier la politique absolue de Ferdinand. Sous Toreno elle déclarait hors la loi les juntes provinciales qu'elle rétablissait ensuite sous Mendizabal, et sous Isturist elle attaquait violemment la Constitution de 1812, qu'elle reconnaissait ensuite par les conseils de la Calatrava.

Chaque changement de ministère était suivi d'une insurrection militaire, le plus souvent fomentée par les partisans de Don Carlos qui ne renonçait pas à l'espoir de reconquérir ses droits à la couronne.

Aussitôt après la mort de Ferdinand un soulèvement formidable avait mis en feu toutes les provinces du Nord, et obligé la régente de conclure une quadruple alliance avec la France, l'Angleterre et le Portugal. Des concessions importantes avaient été aussi faites au libéralisme, l'*Estatuto réal* de 1834 avait donné au pays une constitution et deux chambres.

En reconnaissance, les Cortès avaient consacré par un vote le testament de Ferdinand en faveur de la fille de Christine, et Don Carlos dont les victoires d'Espartero, et la trahison de Maroto avaient ruiné le parti, quittait le Portugal d'où il dirigeait les défenseurs de sa cause, se retirait en France où il abdiquait en faveur du Comte de Montémolin, son fils aîné; puis, forcé par le ministère Guizot, se retirait en Autriche et allait mourir à Trieste le 10 mars 1855.

Cependant les déchirements de la guerre civile rendaient très-difficile le gouvernement intérieur de Marie Christine. Déjà se formaient deux grands partis, les *Moderatos* ou les conservateurs, et les *Exaltados* ou les progressistes entre lesquels la régente ne cessa de flotter, allant de l'un à l'autre, selon le cours des événements, se livrant habituellement au vainqueur et ne montrant de volonté énergique que pour réprimer les révoltes des provinces, devenues presque périodiques et aussitôt calmées qu'elles se soulevaient facilement.

Les services d'Espartero lui avaient donné une grande faveur à la Cour, il voulut savoir jusqu'où allait sa puissance et fort de l'appui que lui prêtaient les progressistes, il lutta contre Narväez qu'il obligea de sortir du ministère; mais ses collègues se vengèrent des progressistes en faisant voter par les Cortès une loi qui restraignait les libertés municipales, qui fut signée par la régente.

Espartero venait alors d'écraser Cabréra, le dernier des défenseurs de Don Carlos, il rentre à Madrid en triomphateur, renverse le ministère et force Christine de renoncer à la Régence et de s'enfuir en France.

Espartero prend les rênes du gouvernement et confie la tutelle de la reine Isabelle à son ami Arguelles (1839–41).

Le nouveau régent déploya une grande énergie pour rétablir l'ordre qu'avaient fortement troublé les terribles insurrections de Barcelone et de Madrid. O'Donnell et Léon Diégo ayant tenté d'enlever la reine, il déjoua leurs projets, fit fusiller Diégo, et les Basques s'étant soulevés, il fit bombarder Barcelone; mais ce fut sa perte, cette violence le rendit impopulaire, son parti l'abandonna pour se réunir au parti de Christine qui entretenait des intrigues très-actives avec ses partisans. Obligé de signer une amnistie générale, par le ministère Lopez, il fut ensuite accusé d'avoir signé avec l'Angleterre un traité de commerce désavantageux à

l'Espagne, et vit se soulever contre lui la Catalogne, l'Andalousie et l'Aragon, qui furent bientôt suivies des autres provinces. Une junte révolutionnaire se constitua, le déclara traître à la patrie, proclama sa déchéance et la majorité de la reine. Espartero, obligé de se retirer, passa en Angleterre. Réintégré dans tous ses titres en 1848, il retourna en Espagne, siégea un instant au Sénat, mais bientôt abandonna les affaires et s'en alla dans sa retraite de Logrono jouir d'un calme et d'une tranquillité dont l'ambition ne lui avait pas laissé soupçonner le bonheur. Il reparut encore en 1854 avec O'Donnell sur la scène publique, mais bientôt obligé de céder à son rival, il rentra dans sa solitude. Lui sera-t-il cette fois plus fidèle ? C'est ce que nous ne pouvons savoir, mais il est certain que ses anciens amis ressuscitent son nom, et lui proposent de nouveau de se jeter dans la tourmente qui vient d'emporter le trône d'Isabelle. Général heureux et politique habile, Espartero est l'homme de ses œuvres. Le dernier des fils d'un simple charron, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique à cause de la faiblesse de sa complexion ; mais lui s'engagea dans l'armée, et par son courage et sa fidélité à la cause d'Isabelle, s'éleva jusqu'au rang des grands de première classe, et de Duc de la Victoire, titre qui lui fut donné par la régente en 1833, après la défaite des Carlistes.

Isabelle déclarée majeure rappela sa mère. En rentrant en Espagne, Marie Christine se maria solennellement avec Munoz, son chambellan, auquel elle était déjà unie depuis longtemps par un mariage secret. Le retour de Christine fut signalé par la dictature militaire de Narväez, l'état de siége et des lois anti-libérales. Les progressites vaincus laissèrent le terrain aux Cortès de 1844.

Bientôt la grande question du mariage de la Reine vint agiter l'Europe ; les prétendants étaient le prince de Cobourg, présenté par l'Angleterre ; le comte de Montémolin, fils de Don Carlos, appuyé par la Russie ; le comte de Trapani, fils de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et enfin l'Infant François d'Assise patroné par la France. Ce fut la politique française qui triompha ; Isabelle épousa son cousin, et sa sœur, le Duc de Montpensier, cinquième fils de Louis-Philippe.

L'agitation que ces choix avaient causée en Espagne rendit quelque espérance aux progressistes ; la Révolution de février 1848 qui renversa Louis Philippe augmenta leur espoir, mais Narväez déploya tant d'énergie et d'activité, que force leur fut de demeurer tranquilles.

Ce fut pendant cette période que le gouvernement d'Isabelle s'éloignant de l'Angleterre, renoua ses relations diplomatiques avec l'Autriche et la Prusse qui ne l'avaient pas encore reconnu, et envoya un corps de troupes au secours du Pape chassé de Rome par la Révolution.

Jusqu'en 1854 ce ne fut qu'une succession de ministères, tantôt progressistes, le plus souvent conservateurs, et dont les luttes aboutirent à la Révolution qui ramena Espartero au pouvoir et força Christine de passer

une seconde fois en France où elle avait placé depuis longtemps une grande partie de sa fortune en prévision du sort qui l'attendait. Telle fut cette femme dont l'ambition n'a pas hésité à faire signer par un roi imbécile et mourant un acte aussi odieux qu'injuste.

Loin d'avoir assuré le trône de sa fille, elle ne fit que l'exposer pendant trente cinq années aux agitations perpétuelles des luttes de partis. En éloignant Don Carlos elle fit couler dans toute la péninsule ibérique le plus pur et le plus noble sang de la nation, sans profit pour sa famille qui portera toujours devant la postérité, la honte et l'opprobre de ces sanglantes repressions.

La retraite de Marie Christine ne rendit pas la paix à l'Espagne. Les insurrections se renouvellent et ce sont les mêmes noms que l'on revoit toujours à la tête des partis. O'Donnell, Narvaez, Martiney de la Rosa.

L'Espagne, en 1858, eut cependant un moment de gloire : l'expédition glorieuse du Maroc fit diversion aux troubles intérieurs ; mais de ce triomphe devaient sortir de nouveaux éléments de discorde. Là s'était signalé le général Prim ; en récompense de ses services, le Ministre O'Donnell lui fit donner le commandement de l'armée qui devait coopérer avec celle de la France à la délivrance du Mexique : on sait qu'elle fut la loyauté du nouveau favori.

Prim ne revint en Espagne que pour conjurer contre le gouvernement qui avait fait sa fortune. Déjoué par O'Donnell qui dispersa les régiments sur lesquels il comptait, il se retira en Angleterre où, profitant de l'état d'indécision dans lequel la chûte d'O'Donnell a jeté le ministère espagnol, il organisa de concert avec la Prusse, l'Italie et l'Angleterre, dit-on, la Révolution qui vient de renverser le trône d'Isabelle II, trente cinq ans jour pour jour après avoir été élevé par Marie Christine. C'est une singulière coïncidence que celle de ces deux dates :

28 septembre 1833.
28 septembre 1868.

Les dernières années du règne d'Isabelle n'avaient pas manqué de gloire à l'extérieur. Outre le traité glorieux signé avec le Maroc, il avait été signalé par des négociations très-animées avec les Etats-Unis au sujet de l'Ile de Cuba, que les Américains veulent acheter, et que les Espagnols ne veulent pas vendre, et contre laquelle l'aventurier Lopez tenta en 1850 un coup de main qu'il paya de sa vie. Les frontières pyrénéennes avaient été réglées avec la France. Une convention relative à l'organisation du service télégraphique international avait été conclue avec la France, la Belgique, la Suisse et la Sardaigne. L'annexion de Saint-Domingue livrée par le général Santa-Anna ; l'occupation des îles Chinchas par suite des démêlés avec le gouvernement péruvien. Fidèlement unie à la politique de la France, l'Espagne, encouragée par sa puissante alliée, travaillait à reconquérir son ancien rang de puissance de premier ordre dans les con-

férences européennes. Il est probable que la dernière révolution reculera encore bien loin la réalisation d'aussi nobles aspirations.

Jamais révolution ne s'est accomplie avec moins de désordres et de sang versé. C'est que cette révolution, comme toutes les précédentes en Espagne, a été l'œuvre d'ambitions personnelles, des généraux à la tête de la flotte et de l'armée régulière. Le peuple a laissé faire. A Cadix, il n'eut pas répondu au signal de la flotte commandée par Topete, si Prim n'avait menacé de bombarder la ville. A Madrid, la lie de la populace est seule descendue dans la rue, et encore à peine a-t-elle tiré un coup de fusil.

Quant à la disposition des esprits, elle est aussi incertaine que l'avenir. Aucun parti n'est assez fort pour imposer sa volonté. On s'observe, on travaille à se rendre favorable les prochaines élections, car ce sont les Cortès qui *décideront*.

Et que déciderent-elles ? Si les votes ne sont pas escamotés comme en Italie, la majorité des Cortès sera monarchiste.

Ce n'est pas Prim qui veut la république, ni le parti de la jeune *Ibérie* dont il est le héros, ni les progressistes Salustiano, Olozaga, Aguirri, Madoz, Sagasto et Mateo qui l'entourent ; ils savent qu'un pays où jusqu'ici les révolutions se sont faites au cri de *Vive le roi absolu*, dont la devise est *Dieu* et le *roi ;* dont les troupes en pleine révolte mettent genou à terre, et présentent les armes au Saint Viatique porté aux malades, comme on vient de le voir dans les rues de Madrid, n'est nullement mûr pour la république permanente ; c'est la conviction même du parti rouge.

L'*Union libérale* dirigée par le Maréchal Serrano, par le contre-amiral Topete et le général Dulce, n'est pas plus favorable au parti démocrate que les progressistes.

Quant aux Carlistes commandés par Cabréra, le seul resté fidèle au parti de Don-Carlos, cela est évident, et ils sont trop faibles pour tenter quoique ce soit.

Restent Rivero, de La Torre et consorts, qui s'agitent pour être les maîtres aux élections, dominer les Cortès, renverser le gouvernement provisoire et arborer le drapeau rouge ; mais ils ont peu de partisans ; le clergé, la noblesse, le peuple en masse leur sont contraires, et si, par corruption, ils venaient à débaucher l'armée, et à s'emparer par surprise du pouvoir, leur règne serait de peu de durée, mais donnerait lieu à une guerre civile des plus sanglantes.

Quoiqu'il en soit, l'Espagne se remettra difficilement de secousses si répétées, et c'est une perte pour l'Eglise ; car si en ce moment des difficultés surgissaient à Rome, la France ne peut plus compter sur le concours que lui avait promis Isabelle.

IV.

Le sol tremble toujours en Amérique et les esprits ne sont pas moins agités.

L'Election de Grant aux dernières nouvelles était assurée, et il est temps que le gouvernement s'organise, car la situation du Sud devient de plus en plus alarmante et la lutte entre les blancs et les noirs de plus en plus sérieuse. La Louisiane vit dans des alarmes continuelles, les crimes se multiplient avec impunité, la Nouvelle Orléans est comme en état de siége.

D'un autre côté la révolution souterraine qui a bouleversé l'Equateur, le Pérou et le Chili se propage en Californie où déjà elle a causé de grands malheurs.

Aujourd'hui que tous les documents nous sont parvenus sur l'épouvantable catastrophe de l'Amérique du Sud, nous pouvons nous faire une idée un peu exacte des désastres qu'elle a subis.

C'est le 14, le 15 et le 16 Août que l'Amérique du Sud a été visitée par la main vengeresse de la justice divine, qui s'est appesantie sur les populations profondément démoralisées de la République de l'Equateur, du Pérou et du Chili.

Tout le long de la chaîne des Andes, sur une espace de plus de 700 lieues marines, le sol, pendant trois jours, n'a presque pas cessé d'être agité, et les secousses continues ont été accompagnées d'éruptions de volcans, de ras-de-marée et d'incendies.

La catastrophe s'est annoncée plusieurs jours d'avance par des bruits souterrains et des avalanches qui se détachaient des montagnes.

La terre se mit ensuite à osciller comme la houle en furie, au point qu'il était impossible de se tenir debout, des abîmes immenses s'entr'ouvaient vomissant des tourbillons de flammes et de fumée, des lacs immenses se creusaient, et dans leurs gouffres s'abîmaient des villes et des villages entiers.

En même temps la mer, se retirant avec la vitesse d'un cheval au trôt, à plus d'un mille de la côte, s'arrêtait tout à coup et se dressant comme une montagne immense, revenait avec plus de vitesse, balayant sur son passage, comme des débris de paille, les restes malheureux que le tremblement où l'incendie avaient laissés debout. Les vaisseaux surpris sur la côte, par la tourmente, étaient engloutis dans les flots avec leurs équipages, ou brisés contre les rochers ou lancés au milieu des terres où on les voit encore la quille renversée, à plus de deux mille dans l'intérieur.

Plus de vingt villes de 20,000 à 50,000 âmes, et un nombre incalculable de bourgs et de villages ont entièrement disparus avec une grande partie de leurs habitants.

Plus de 50,000 personnes ont été victimes de cette épouvantable catastrophe, plus de 300,000, échappés à la ruine de leurs maisons, pendant plusieurs jours ont erré dans les champs, sur les montagnes où ils s'étaient sauvés à la hâte, sans abri, sans vêtements et sans pain.

Les Indiens ont été impitoyables pour ces malheureux et leur ont refusé toute assistance. Un bon nombre poussés par la faim se sont organisés

en bandes pour voler et piller; rien de plus navrant que de voir ces squelettes ambulants descendre, disputer à leurs compatriotes dans la misère, le peu de subsistances qu'ils avaient reçues de l'assistance publique.

Parmi tant d'horreurs et de calamités, il ne manquait que l'épidémie, sous toutes ses formes; ce fléau vient de s'abattre sur les débris infortunés de ces malheureuses populations, la peste, la petite vérole, la fièvre jaune engendrées par la putréfaction des cadavres, sous un soleil tropical, étendent aujourd'hui leurs ravages et achèvent de décimer ceux qui commençaient déjà à renaître à l'espérance.

Une seule chose console au milieu de tant de désastres, c'est le zèle de la charité qui vole au secours de tant de victimes. Tous les gouvernements des contrées éprouvées, les compagnies de commerce, les associations religieuses, les navires de toutes les nations stationnés dans ces parages, se sont empressés de faire parvenir des secours en vivres et en vêtements; partout où le besoin se fesait sentir plus pressant, il se passe des scènes touchantes qui consolent le cœur.

" Au Pérou, au Chili, d'après les nouvelles apportées par l'*Alaska*, tout le monde, hommes, femmes, enfants, s'est mis, dans un élan, à réunir tout ce qu'il était possible pour l'envoyer au secours des victimes. A Lima, toutes les affaires étaient suspendues; il n'y avait plus qu'une affaire, la Charité. Les dames de la ville allaient, de porte en porte, sollicitant de l'argent, des vives, des vêtements et n'essuyaient nulle part un refus. Les jeunes filles stationnaient à la porte des églises et sur les places publiques demandant l'aumône pour les affligés. Des sommes considérables ont été ainsi collectées et immédiatement employées en provisions, et expédiées coup sur coup par tous les bâtiments qui se trouvaient prêts à prendre la mer."

L'histoire des bouleversements du globe, depuis le déluge, offre peu de catastrophes aussi étendues et aussi désastreuses. Celle-ci n'est pourtant pas sans antécédents:

En l'an 526, avant l'ère chrétienne, le tremblement de terre de Syrie a fait périr 240,000 personnes; en 1693 et en 1783, l'Etna a tué 60,000 âmes; en 1755, le tremblement de Lisbonne a donné 60,000 morts.

En 1797 on en a compté 40,000 à Rio-Bamba.

" Le tremblement de terre de Lisbonne s'est propagé sur une étendue de terrain quatre fois aussi grande que l'Europe. Celui du Chili en 1794 a ébranlé une superficie de plus de 50,000 lieues carrées: celui de Lima en 1601 a mis en commotion presque toute l'Europe et une partie de l'Asie; enfin, les tremblements de terre de la Martinique 1813, 1817, 1823, 1839, ont agi sur une étendue de 375,000 lieues carrées; celui du mois d'Août dernier s'est fait sentir sur les trois quarts de la surface du globe (1).

Grâces au ciel nous avons été épargnés, mais ne serait-il pas sage de voir dans ce lamentable événement, et dans tant d'autres, qui affligent l'ancien comme le Nouveau Monde, un avertissement d'en Haut, pour nous faire rentrer en nous-mêmes, et voir si, surpris par un malheur semblable et sans avoir le temps d'y penser, nous serions prêts à comparaître devant le souverain juge.

---

(1) Courrier des Etats-Unis.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(*Suite.*)

XVIII.

Zèle pour la sanctification des sauvages. Invitation faite à des Algonquins.

Cette ferveur des premiers colons de Villemarie n'a rien qui doive étonner, si l'on considère que, non-seulement les chefs de l'entreprise, mais encore de simples soldats, des ouvriers, avaient quitté leur patrie par les mouvements d'un zèle apostolique. " Croiriez-vous, rapporte " le P. " Vimont, que plusieurs des ouvriers qui travaillent à Villemarie ne se sont proposé d'autre motif, dès leur départ de France, que celui de la gloire de Dieu ? La seule pensée qu'ils contribuent, autant qu'ils peuvent, au salut des âmes, les fait travailler de si bon courage, qu'il ne leur arrive jamais de se plaindre, souffrant avec joie les incommodités d'une nouvelle demeure en un pays désert." C'est ce qu'atteste pareillement le P. Leclercq, déjà cité. " Quantité de chefs de famille sont allés en Canada, dit-il, à dessein de contribuer à la conversion des sauvages ; témoin la Compagnie, " de Messieurs de Montroyal." Le 28 juillet de cette année 1642, une petite troupe d'Algonquins, passant par l'île de Montréal, s'arrêta quelques jours à Villemarie. D'autres, de la même nation, y vinrent le mois suivant ; et l'on ne manqua pas de leur recommander, lorsqu'ils seraient de retour dans leur pays, d'apprendre à ceux de leur nation que les Associés de

Montréal envoyaient des hommes dans cette île pour secourir les Algonquins, en les aidant à se bâtir de petites maisons et à défricher des terres. Ils promirent de traiter de cette affaire avec les leurs ; et l'un d'eux assura qu'il retournerait à Villemarie, au printemps, avec toute sa famille, pour s'y établir. Ces sauvages, qui s'y arrêtèrent quelques jours, paraissaient même si bien disposés, qu'un de leurs capitaines demanda le baptême pour son fils, âgé d'environ quatre ans, le premier qui fût baptisé dans la nouvelle colonie. M. de Maisonneuve et mademoiselle Mance, le 28 de ce mois, le levèrent des Fonts, au nom des Messieurs et Dames de la Société de Montréal, et le nommèrent Joseph, afin de lui faire porter le nom du chef de la Sainte Famille, que tous les Associés avaient dessein de donner pour modèle aux familles sauvages qui embrasseraient la foi. " Voilà le " premier fruit que cette île a porté pour le ciel, et ce ne sera pas le dernier, disait encore le P. Vimont (*)." En effet, au mois d'octobre de cette année, on baptisa une petite fille, dont madame de la Pelterie fut la marraine, et, en novembre et décembre suivants, deux autres enfants sauvages, dont M. de Maisonneuve fut le parrain.

XIX.

Autres Algonquins à Villemarie.

Le jour de l'Assomption de cette même année 1642, une troupe d'Algonquins se trouvant à Villemarie, l'un des missionnaires leur adressa une instruction ; et on fit, à la suite des Vêpres, la Procession solennelle, en exécution du vœu de Louis XIII, à laquelle ces sauvages assistèrent, bien étonnés de voir une si religieuse cérémonie. Selon l'usage des églises de France, on pria ensuite pour la personne du roi, pour la reine, pour les deux jeunes princes, le Dauphin, depuis Louis XIV, et son frère le duc d'Anjou, enfin pour toute la France ; ce que les sauvages firent aussi, de leur côté, avec beaucoup d'affection. Après la fête, on alla visiter les grands bois qui couvraient alors les environs de Villemarie ; et, lorsqu'on fut arrivé sur le sommet de la montagne, d'où l'île de Montréal tire son nom, deux des principaux sauvages de la troupe, s'arrêtant, dirent aux Français qui étaient là : " Nous sommes de la nation de ceux qui ont autrefois

(*) Dans le régistre de la paroisse de Villemarie, il y a ici une erreur de date. On a mis le 28 avril, au lieu du 28 juillet, comme il est marqué dans la relation; car, le 28 avril, il n'y avait encore personne à Montréal, les premiers colons n'y étant arrivés que le 18 mai suivant. Au reste, il est aisé d'expliquer cette erreur, par le simple examen du régistre : on y voit que tous les actes de baptême, depuis le 28 juillet 1642, jusqu'au 24 juin 1646, sont écrits de la même main, quoique ces baptêmes aient été conférés par divers missionnaires. Il faut conclure de là qu'on en avait marqué d'abord les dates par des notes informes, et que celui des missionnaires qui rédigea ensuite les actes, quatre ans après, mit par erreur le mot d'*avril*, au lieu de celui de *juillet*.

" habité dans cette île." Puis, étendant leurs mains vers les collines qui sont à l'orient et au sud de la montagne : " Voilà, disaient-ils, les endroits " où il y avait des bourgades remplies d'une grande quantité de sauvages ; " nos ennemis en ont chassé nos ancêtres ; et c'est ainsi que cette île est " devenue déserte et inhabitée."—" Mon grande-père, disait un vieillard, " a cultivé la terre en ce lieu ; les blés d'Inde y venaient très-bien." Et, prenant de la terre dans ses mains : " Regardez, disait-il, la bonté de cette terre, elle est excellente." Charmés de ce discours, les colons ne manquèrent pas d'inviter ces sauvages à venir s'établir dans l'île, les assurant qu'ils n'y étaient venus eux-mêmes que pour les y attirer et les rendre heureux.

XX.

Pèlerinage à la croix de la montagne, pour la conversion des sauvages.

Mais comme la conversion des cœurs est l'ouvrage propre de Dieu, ils s'adressaient surtout à lui pour qu'il daignât toucher ceux de ces barbares : ce à quoi ils étaient puissamment excités par les personnes de considération avec lesquelles ils vivaient à Villemarie. M. de Maisonneuve, surtout, ne négligeait rien pour ranimer dans les colons cet esprit de ferveur et de zèle apostolique. Il établit, parmi eux, plusieurs pratiques de dévotion ; entre autres une confraternité, dont le but était de demander à Dieu la conversion des sauvages. Cette association se composait non-seulement des hommes qui se donnaient entre eux le nom de frères, mais aussi des dames résidant dans Villemarie, qui y entraient en qualité de sœurs ; parmi celle-ci, madame de la Pelterie, mademoiselle Barré, madame d'Ailleboust, mademoiselle de Boulongne, sa sœur, mademoiselle Mance, et d'autres encore. Les hommes, aussi bien que les dames, firent, dans cette intention, un grand nombre de pèlerinages à la croix de la montagne, malgré les risques qu'ils couraient en s'exposant ainsi aux surprises et à la cruauté des Iroquois. Ni cette crainte, alors bien fondée, ni la peine et la fatigue de monter à pied au haut de cette montagne rude et escarpée, ne refroidissaient la dévotion de ces dames, qui ne laissaient pas d'y aller jusqu'à neuf jours de suite : dans ces occasions, toutefois, en se faisant escorter par des hommes armés. Les personnes qui pouvaient " quitter l'habitation, dit la sœur Bourgeoys, allaient y faire des neuvaines, " à dessein d'obtenir la conversion des sauvages et de les voir venir avec " soumission pour être instruits. Il se rencontra qu'un jour, de quinze à " seize personnes qui y étaient allées, pas une ne pouvait servir la sainte " messe. Mademoiselle Mance fut obligée de la faire servir par Pierre " Gadois, qui était alors enfant, en lui aidant à prononcer les réponses. " Tout cela se faisait avec bien de la piété."

XXI.

Diverses nations sauvages veulent aller s'établir à Villemarie.

Des prières si ferventes ne tardèrent pas à être exaucées. "Je puis " dire, assure le P. Vimont, que la vertu des colons de Villemarie a servi " à la conversion de plusieurs sauvages, qui ont été gagnés à Dieu par " l'affection qu'ils leur ont témoignée. C'est à présent que l'on voit les " vœux de l'ancienne France exaucés, et que le temps de la grâce est venu " pour cette partie du monde, où la sagesse et la bonté divine commencent " à se faire sentir si bénignement, que, sans bruit et sans voix, les anciens " habitants de ces contrées y sont invités et attirés fortement par les " chaînes d'amour que l'Esprit-Saint imprime seul dans leurs cœurs. Ils " envoient ici, de toutes parts, leurs courriers, pour nous assurer qu'ils " veulent se rendre aux touches du Ciel, en se fixant tous de compagnie à " Montréal. Nos Pères des Hurons nous ont écrit que les sauvages de " leur quartier s'y seraient rendus déjà, s'ils eussent pu y trouver un lieu " d'assurance ou un asile tel que celui qui y est à présent. Ils mandent " qu'ils sont perpétuellement à en parler, et que, tôt ou tard, ils y vien- " dront tous, nonobstant la crainte des Iroquois, si l'on y est fort de " secours temporel contre l'ennemi. Nous avons reconnu par expérience " que Villemarie peut beaucoup pour contribuer à la conversion des sau- " vages, nommément à celle des Algonquins, parce qu'elle a en main les " bienfaits temporels, qui sont des charmes puissants sur les âmes gros- " sières. Je ne doute nullement, d'après ce qu'ils m'en ont dit, que, si le " lieu avait plus d'assurance, ils ne quittassent pour toujours ce pays-ci " pour composer à Montroyal une bourgade, et y réunir ceux qu'on appelle " *de l'île*, et ceux des autres nations éparses. Maintenant, ils ne parlent " d'autre chose que de Montréal quand ils nous voient ; ils n'ont d'autre " sujet d'entretien. C'est là, disent-ils, que nous voulons obéir à Dieu, et " non pas ici. Je ne doute point que ce qu'ils virent, l'an passé, à Ville- " marie, en remontant ici, n'ait beaucoup aidé à ébranler leurs cœurs ; " et je pense que, si l'affaire est bien conduite, dans peu d'années, les sau- " vages s'y réuniront en beaucoup plus grand nombre qu'ils ne sont à " Syllery. Quant aux sauvages qui ont fréquenté l'habitation de Ville- " marie, voici ce que m'en écrit le P. du Perron, qui y a passé tout l'hiver : " Je puis dire avec vérité qu'ils n'ont pas plus tôt commencé à connaître " la pureté du dessein de Messieurs de Montréal, qu'ils en ont été touchés " vivement. La croyance qu'ils ont quasi partout, que Montréal n'est " établi que pour le seul bien des sauvages, est le plus fort attrait que " l'on ait ici pour les porter à Dieu. Ce sont des chaînes d'amour qui " nous les attachent fortement, et font qu'on ne trouve plus de résistance " dans leurs cœurs, comme par le passé. Ils disent tous que c'est à Ville- " marie qu'ils veulent être instruits et baptisés ; et non-seulement ceux

" qui ont déjà eu le bonheur d'y demeurer, mais même ceux des nations " plus éloignées au-dessus de nous, par le seul récit qu'ils en ont ouï."

XXII.

Générosité de M. de Maisonneuve envers les sauvages.

Dans les dispositions favorables où étaient ces sauvages, il en vint de toutes parts à Villemarie, comme dans un asile assuré contre les Iroquois ; et plusieurs eurent le bonheur d'y être instruits et de recevoir le baptême. Aussi M. d'Ailleboust, à son arrivée, éprouva-t-il une vive allégresse d'y voir ces sauvages, qui, en cherchant un refuge dans ce lieu, y trouvaient le bienfait de la Foi chrétienne. Il serait difficile de dire l'affection de tendresse que M. de Maisonneuve leur témoignait, et les grandes libéralités qu'il leur fit, cette année, où les provisions de bouche étaient à un prix exhorbitant. Il employa, pour les soulager, des sommes considérables, fournies par les Associés de Montréal; et ce fut ainsi qu'il les attira à demander d'eux-mêmes le baptême ; ce qui fait dire au P. Vimont: " La libéralité est " sans doute la meilleure chaîne dont on puisse user pour gagner et atta- " cher le cœur des sauvages, nommément ceux des Algonquins, si pauvres " et si nécessiteux, mais du reste fort traitables." L'année 1643, la nouvelle de l'établissement de Villemarie s'étant répandue parmi les sauvages, ils y accoururent en grand nombre. Dès la fin de février, M. de Maisonneuve en reçut une bande de vingt-cinq, qui y laissèrent leurs femmes et leurs enfants, et allèrent ensuite en guerre contre les Iroquois. Une autre bande arriva deux ou trois jours après ; elle était composée d'Algonquins, qui y venaient pour la chasse : les bêtes étant alors en très-grand nombre dans les environs.

XXIII.

Baptême et mariage d'un sauvage, neveu du Borgne de l'île.

Celui qui les conduisait y arrivait pour la première fois, dans l'intention de connaître par lui-même le dessein qu'on s'était proposé en formant cette nouvelle habitation. Il en fut si touché, qu'il témoigna le désir de s'y fixer le reste de sa vie ; ce qui porta M. de Maisonneuve à lui offrir un champ et deux hommes qui, pendant une année, lui apprendraient à travailler la terre. De lui-même, ce sauvage demanda instamment d'être instruit, et comme M. de Maisonneuve reconnut qu'il parlait avec sincérité, il le mena aussitôt sur les lieux, lui fit choisir la terre le plus à son goût pour y demeurer, et y mit tout aussitôt deux travailleurs pour la défricher. Enfin, le 7 mars, ce sauvage étant suffisamment disposé à recevoir le baptême, ainsi que sa femme, qu'on instruisait en même temps, on les baptisa et on les maria ce jour-là même. Ce fut le premier mariage célébré à

Villemarie, et, pour le motif que nous avons dit plus haut, M. de Maisonneuve donna au mari le nom de Joseph. Ce sauvage, ravi de l'accueil qu'on lui avait fait, désirait beaucoup que son oncle, capitaine de la nation de l'Ile, et qui était célèbre parmi les Algonquins, en fût informé au plus tôt, dans l'espérance qu'il viendrait à son tour se fixer à Villemarie ; et pria qu'on en écrivît aux Trois-Rivières, où son oncle devait aller. Celui-ci, appelé par les Français le *Borgne de l'île*, était le plus fameux orateur qu'il y eût alors parmi les Algonquins ; mais, quoiqu'il eût permis à ses enfants de recevoir le baptême, il refusait, par orgueil, d'être instruit lui-même, de se soumettre au joug de la Foi ; et même, sur la fin de l'été précédent, il avait témoigné de l'aversion pour la *prière.*

XXIV.

Baptême et mariage du Borgne de l'île.

On ne s'attendait donc point à le voir venir à Villemarie, lorsque, le 1er du mois de mars, il arrive sur les glaces, va droit au Fort, et frappe à la porte de la chambre de M. de Maisonneuve. Joseph, son neveu, qui, deux heures auparavant, avait demandé qu'on lui écrivît, fut étrangement surpris en le voyant, et ne pouvait en croire ses propres yeux. Mais il fut bien plus étonné encore, quand il l'entendit dire à M. de Maisonneuve : " L'unique sujet qui m'amène, c'est la prière ; c'est ici que je désire prier, " être instruit et baptisé. Que si vous ne l'agréez pas, j'irai aux Hurons, " où les robes noires m'enseigneront, comme je l'espère." Touché de voir le Borgne de l'île dans ces dispositions, M. de Maisonneuve lui fit répondre que, puisqu'il voulait se faire instruire et s'établir, il n'avait que faire d'aller plus loin ; qu'il l'assisterait lui-même à Villemarie et l'aimerait comme son frère. Ce chef témoigna beaucoup de reconnaissance de ces offres si bienveillantes, et demanda avec instance d'être instruit. C'était là, en effet, son unique ambition, pour lui-même et pour ceux de sa nation. Ce sauvage, qui autrefois jugeait l'instruction chrétienne indigne de lui, et en détournait les siens, leur déclara alors la résolution qu'il avait prise de l'embrasser, et passa toute la nuit à les haranguer, afin de les porter tous à suivre son exemple, exaltant les avantages de la Foi, condamnant la conduite qu'il avait tenue jusqu'alors, et protestant qu'avec la grâce de Dieu il ferait mieux à l'avenir. Enfin, après qu'il eut été instruit suffisamment et eut fait paraître les dispositions les plus sincères, il reçut le baptême, à l'admiration de tous les Français et à celle de tous les siens, qui l'avaient vu auparavant si éloigné du Christianisme. M. de Maisonneuve lui servit de parrain et le nomma Paul ; et madame de la Pelterie donna le nom de Madeleine, qu'elle portait elle-même, à la femme de ce sauvage, qui fut baptisée et mariée le même jour avec lui. On mit à ces cérémonies toute la solennité que permettait l'état des choses, à cause des

heureux effets que la conversion du Borgne de l'île donnait à espérer sur ceux de sa nation. Plusieurs ne purent en être témoins sans répandre des larmes de joie ; et le P. Poncet, qui le baptisa, avait peine à se faire entendre, tant il était ému. Enfin, pour que la joie fût complète, M. de Maisonneuve donna une belle arquebuse à Paul, avec les choses nécessaires pour s'en servir ; il fit même un grand festin à tous les sauvages ; et en vue de fixer le néophyte à Villemarie, il lui donna, comme à Joseph, son neveu, une terre et deux hommes pour lui apprendre à travailler.

XXV.

Effets du baptême dans le Borgne de l'île.

Immédiatement après son baptême, on reconnut visiblement en lui les effets de la grâce de Dieu. Paul, qui auparavant était l'homme le plus orgueilleux du monde, se montra dès lors plein de douceur et d'humilité. Il était si zélé pour apprendre la doctrine chrétienne, qu'il trouvait les jours trop courts, et couchait souvent chez les Missionnaires, afin de se faire instruire pendant la nuit. Il assurait même, avec étonnement, qu'il y avait au-dedans de lui quelqu'un qui l'instruisait et lui suggérait ce qu'il devait dire à Dieu. Il ne cessait de louer la charité de M. de Maisonneuve, la bienveillance des dames de Villemarie, la bonté et la douceur de tous les colons. Les néophytes étaient surtout ravis de ce qu'ils entendaient dire de la bonté et de la miséricorde de Dieu, et assuraient tous que c'était là ce qui les avait gagnés. Paul, qui s'était chargé d'un jeune Huron, aux besoins duquel il pourvoyait, n'eut pas de repos qu'il ne l'eût instruit et mis en état de recevoir le baptême, qu'il reçut en effet avec le nom de Joseph. Touché de reconnaissance de la grâce d'être chrétien, Paul alla trouver M. de Maisonneuve et lui dit que, pour le remercier d'un si grand bienfait, il avait résolu d'achever ses jours auprès de lui, à Villemarie ; et que quand il voudrait aller en traite aux Trois-Rivières, il ne le ferait qu'avec son agrément. M. de Maisonneuve le remercia de ce témoignage d'affection ; et, par un effet de sa rare prudence, il lui dit qu'il ne voulait le gêner en rien ; qu'il pourrait hardiment aller partout où il lui plairait, et pour autant de temps qu'il le voudrait, et qu'il ne l'en aimerait pas moins pour cela. Il jugea que cette liberté serait beaucoup plus avantageuse à Paul pour le maintenir dans la pratique de ses devoirs ; et en effet elle ravit et l'attacha plus fortement que jamais à M. de Maisonneuve.

XXVI.

Troupe de sauvages baptisés à Villemarie

Après les baptêmes dont on vient de parler, quantité d'autres sauvages se présentèrent pour recevoir ce sacrement. Ce qu'il y eut de plus sur-

prenant, c'est que plusieurs d'entre eux firent cette demande après un échec qu'ils avaient essuyé de la part des Iroquois, et dans la persuasion où ils étaient que huit de leurs gens avaient été tués sur la place. Malgré leur défaite, ils demandèrent les uns après les autres l'instruction chrétienne et le baptême, dès leur retour à Villemarie, quoique plusieurs parmi eux eussent été adonnés aux sortiléges; et ils firent si bien que, dans le reste du mois de mars, un assez bon nombre, paraissant bien disposés, reçurent, en effet, ce sacrement. Mais leur joie fut à son comble lorsque, sur le commencement d'avril, apercevant à l'autre nord du fleuve Saint-Laurent quelques sauvages qui cherchaient un passage sur les glaces pour venir à Villemarie, on reconnut bientôt que c'était la bande de ceux mêmes qu'on avait pleurés comme morts, qui au contraire, retournant victorieux, venaient changer le deuil en réjouissances; et comme cet événement intéressait tous ceux de leur nation, Paul envoya tout aussitôt des députés aux autres, qui étaient dans les bois, pour qu'ils vinssent participer à la fête publique. Enfin on conféra le baptême, cette année, à Villemarie, à soixante-dix ou quatre-vingts sauvages, quoiqu'on le refusât toujours à ceux qui laissaient entrevoir dans leurs demandes quelques motifs d'intérêt temporel, comme il arriva au frère de Joseph et plusieurs autres. Nous pouvons remarquer ici que toutes les personnes de considération de Villemarie, pour attacher davantage les sauvages à la religion, se faisaient un plaisir de leur servir de parrain ou de marraine : ainsi, parmi les dames, madame de la Pelterie, madame d'Ailleboust, mademoiselle Mance, mademoiselle Philippine de Boulongne, mademoiselle Charlotte Barré, Catherine Lezeau; parmi les messieurs, M. de Maisonneuve, M. J.-B. Legardeur de Repentigny, M. Louis d'Ailleboust, M. David de la Touze (*).

(*) Parmi les ouvriers qui voulaient bien rendre le même service aux sauvages, nous trouvons, cette année 1643 : Gilbert Barbier, Nicolas et François Godet, Guillaume Boissier, César Léger, Jacques Haudebert, Mathurin Serrurier, Bernard Berté, Jean Caillot, J.-B. Davène, Jean Caron, Pierre Laforest, Léonard Lucot dit Barbot, Jacques Boni, Jean Philippe, Pierre Didier, Pierre Quesnel, Béllanger. Nous citons ici ces noms, qu'on ne retrouve guère que dans les régistres de la paroisse, afin de faire connaître ces généreux Français qui se sont dévoués les premiers à l'œuvre de Villemarie, pour laquelle, presque tous répandirent leur sang.

(*A continuer.*)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL?

(*Suite.*)

VI.

MAIS QUEL INTÉRET A LE DIABLE A NOUS NUIRE?

L'intérêt de sa malice, de sa jalousie, de sa haine!

1o. C'est une loi générale de la création que tout être supérieur, appelle à soi et s'assimile l'être inférieur. La matière inorganique est attirée par le végétal, le végétal par l'animal, tous les trois par l'homme, *l'homme par l'ange.* Moins sensible à celui qui n'a d'ouverts que les yeux du corps, cette forme supérieure de la loi générale n'est pas moins réelle que les autres: l'ange, même déchu, appelle encore l'homme; mais il l'appelle selon les dispositions actuelles de sa volonté pervertie, pour le rendre mauvais comme il l'est devenu lui-même.

2o. La conduite des hommes méchants nous aide, hélas! à comprendre celle du diable. *Ils marchent dans des voies ténébreuses; ils se réjouissent quand ils ont fait le mal, et ils tressaillent d'orgueil au milieu des œuvres les plus perverses.* Dévoré par le besoin d'agir, et ne pouvant plus faire partager à l'homme la grâce, la joie, la pureté qu'il a perdues, le démon s'efforce de lui inoculer l'impiété, le blasphème, l'aversion du souverain Bien. Il voit l'ange fidèle, après l'avoir vaincu dans la grande lutte entre les deux armées angéliques, accomplir près de l'homme, son jeune frère, le charitable ministère qui lui a été confié; il voit l'homme, comblé de ces dons magnifiques dont il est ignominieusement dépouillé, monter vers le trône que sa chute a laissé vide. Il est jaloux, et sa jalousie le pousse incessamment à faire régner, avec le péché et par le péché, la mort sur notre globe. Enfin, impuissant à frapper Dieu dont le bras châtie son insolence, il essaie de se venger sur les êtres plus faibles que Dieu environne de sa tendresse paternelle. L'apôtre saint Jean a dit tout cela en quelques brèves et lumineuses paroles.

—" Il se fit un grand combat dans le ciel. Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon luttait soutenu par ses anges. Mais ils ne purent l'emporter, et leur place se trouva vide dans le ciel. Et ce grand dragon, l'antique serpent, appelé diable et Satan, séducteur de l'univers entier, fut jeté sur la terre, et ses anges furent précipités avec lui... Terre et mer, malheur à vous! Car le diable est descendu vers vous; et sachant que son temps est court, il est animé d'une grande colère... Se voyant jeté sur la terre, le dragon poursuivit la femme qui

avait enfanté un fils (*la femme mystérieuse que le prophète a vue revêtue du soleil, Marie.*) Deux ailes ayant été données à la femme (*pour lui échapper,*) il conçut contre elle une rage furieuse et s'en alla guerroyer contre le reste de sa race, contre ceux qui gardent les commandements de Dieu, et ont le témoignage de Jésus-Christ." (Apocal., XII.)

Sans doute, dans cette guerre, le démon ne gagnera finalement qu'un surcroît de rage et de confusion à la vue des Bienheureux qui, en si grand nombre, l'auront vaincu, et dont ses vaines attaques rehausseront le bonheur et la gloire ; mais *actuellement*, il satisfait sa perversité, il se crée un empire, il contrarie les desseins de son vainqueur. C'est assez pour faire de lui ce *lion rugissant qui rôde autour de nous, cherchant qui dévorer.* (1 Petr., v, 8.)

VII.

LA RELIGION DU DIABLE.

Qui dit *religion*, dit lien qui unit et *relie* l'homme à Dieu d'abord, et ensuite aux autres créatures de Dieu, selon leur nature et leur place dans le plan général de l'univers. Adorer Dieu, — honorer les bons esprits et les hommes vertueux que Dieu, comme un bon père, fait participants de sa puissance bienfaisante,—pratiquer la justice et la charité à l'égard de ses semblables,—et faire du monde matériel un moyen de perfection pour l'homme et non un obstacle au règne de Dieu ; tels sont les caractères de la vraie religion. Les fausses religions manquent à une ou plusieurs de ces quatre conditions fondamentales, soit par excès, soit par défaut. Ainsi le *protestantisme*, qui ne rend aucun honneur aux anges et aux saints, pêche par défaut. Assurément, il ne fait pas trop pour Dieu ; mais il devrait faire plus pour les amis de Dieu.—Un certain marin normand avait été jeté par la tempête sur la côte anglaise ; bien malade, il reçoit la visite de M. le ministre protestant. D'abord ils s'entendirent à merveille ; le ministre l'entretenait de la charité de Notre-Seigneur, et le marin trouvait que, sauf le costume, M. le ministre remplaçait assez convenablement son curé. Cependant il l'interrompt et lui dit : "Mais vous ne me parlez point de la sainte Vierge !—Non ! nous autres, nous ne nous occupons pas de Marie ! vous n'honorez pas la sainte Vierge, mère de Dieu ! eh bien, vous n'êtes pas un vrai prêtre de la vraie religion !..." Et le vieux matelot envoie M. le ministre à tous les diables. Sur ce dernier point, son zèle était intempérant ; mais sur le fond de la question, il avait cent fois raison.

Depuis la prédication de l'Evangile, les religions qui se sont formées par séparation du catholicisme, religion universelle et entière, pèchent en général par défaut. On ne veut pas se soumettre sur tel ou tel point : si c'est un dogme, on le nie ; si c'est un commandement on l'oublie.

Cela fait, selon le mot d'un brave ouvrier, qui, voyait arriver sa dernière heure, des religions "*assez commodes pour vivre, mais pas du tout pour mourir.*" Ne pouvant oser davantage, le diable se contente d'empêcher les hérétiques et les schismatiques de servir Dieu comme il mérite de l'être.

Là où la splendide lumière de l'Evangile ne l'oblige pas à la circonspection, le démon, plus audacieux, exige un culte sacrilége. L'idolâtrie, qui a couvert presque toute la terre depuis le déluge jusqu'à la venue de Jésus-Christ, et règne encore dans d'immenses contrées, consiste dans ce double crime : rendre à des esprits créés le culte d'*adoration* dù à Dieu seul ; et rendre ce culte à des *esprits mauvais*, par crainte, par intérêt ou par respect humain.

Les auteurs de beaucoup de livres, gros et menus, sur les religions de l'antiquité, auraient évité bien des bévues, s'ils avaient su lire dans le Psalmiste cette affirmation nette et précise : "TOUS LES DIEUX DES NATIONS SONT DES DÉMONS. (Psal 95);" et dans saint Paul qui voyait de près le paganisme encore vivant et maître du monde : "*Ce que les paiens immolent, ils l'immolent aux démons, et non pas à Dieu* (1 Cor., x.)" De sorte que le paganisme est la *religion du diable*, pas autre chose.

On s'est beaucoup étonné,—et il y avait sujet de s'étonner,—de voir des hommes qui n'étaient pas frappés d'aliénation mentale se prosterner devant le bois et la pierre taillée, devant les astres du firmament, et même devant de vils animaux ; mais une étude plus approfondie et plus sérieuse du paganisme a montré qu'en général les paiens n'adoraient pas plus leurs statues que nous n'adorons les nôtres ; ils adoraient les esprits qu'ils croyaient résider dans ces statues, dans ces étoiles, dans ces animaux, esprits qui, *souvent*, donnaient des preuves de leur puissance.

Le premier des théologiens et le plus profond des philosophes, saint Thomas, a donné la vraie explication du paganisme, dans ces courtes paroles : "L'homme a pu être *en partie* cause de l'idolâtrie par le désordre de ses affections, par le plaisir qu'il trouvait dans les représentations symboliques et par son ignorance. Mais la *cause fondamentale* (*consummativa*), il faut la chercher dans les démons qui se sont fait adorer des hommes sous la forme des idoles, *en y opérant de certaines choses qui causaient leur étonnement et l'admiration.*" (S. Th., II, II, 94.)

Plus rapprochés que nous du berceau du monde, et mieux instruits des faits primitifs, les anciens peuples savaient parfaitement que les purs esprits exercent, dans l'univers, une continuelle action. La physique matérialiste qui attribue tous les phénomènes extérieurs à des lois constamment et partout aveugles, et nie effrontément qu'un esprit quelconque intervienne jamais dans la distribution *de la pluie et du beau temps*, est une erreur relativement récente. D'autre part, obtenir de nous non-seulement

les hommages qu'ils ne méritent plus, mais l'adoration que Dieu seul mérite, c'est la constante ambition des anges de l'abîme. Ouvrons l'Evangile. Le démon, s'approchant de Jésus qu'il ne connaît pas encore, mais dont la sainteté l'inquiète et l'irrite, tâche de le pousser à un acte d'orgueil, puis à un acte de présomption ; et, enfin, lui montrant les royaumes du monde et toute leur gloire, il lui dit : *Je te donnerai tout cela si, tombant devant moi, tu m'adores !* Voilà le fond de la pensée du démon : être adoré. (Et ceux-là lui ressemblent qui, dans le délire de leurs passions honteuses, veulent qu'oubliant le droit du Créateur, on leur dise : Je t'adore !) Satan, ce *singe de Dieu*, comme l'appellent les Pères, prétend régner à sa place, au moins sur une portion de l'humanité ! Par un juste et terrible jugement, Dieu a laissé les hommes libres de se choisir leur maître, et le démon, caressant leurs passions pour les tromper, s'est fait dresser des autels que la Croix, seule, a pu miraculeusement renverser.

En définitive, s'adorer soi-même est une niaiserie savante qui ne peut devenir populaire. Les nations adorent ou l'ESPRIT SOUVERAIN, ou les esprits dont la puissance, bornée sans doute, mais supérieure à la nôtre, les éblouit.

VIII.

UN HOMME RAISONNABLE PEUT-IL CROIRE AUJOURD'HUI A LA SORCELLERIE ?

Cette question de la sorcellerie est très-grave. Il s'agit de l'action extérieure et visible de nos adversaires invisibles. L'humanité entière a cru depuis les siècles les plus reculés à l'existence de la sorcellerie. L'antiquité l'appela magie,— mot qui, quelquefois, signifie seulement science supérieure, comme celle des trois rois qui vinrent à Bethléem adorer Notre-Seigneur : rois mages, mais non magiciens. On nommait *théurgie* l'invocation d'esprits réputés bienfaisants, et *goetie* le recours aux esprits méchants pour en obtenir le succès des desseins criminels.

La Bible ne se borne pas à déclarer que l'objet de l'adoration des idolâtres, ce sont les démons ; elle signale et condamne presque à chaque page les relations réelles et criminelles des idolâtres avec leurs dieux, avec *ces dieux nouveaux et étrangers* que les patriarches n'avaient pas adorés. (Deut., XXXII.)

Achab se refuse à écouter Michée. Michée lui dit : " L'esprit malin s'est présenté devant le Seigneur et lui a dit : C'est moi qui vais séduire Achab.—Et comment ? lui dit le Seigneur.—En étant un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes.— Allez, lui dit le Seigneur, et faites comme vous le dites...—Et maintenant, continue Michée, tous les prophètes qui sont ici *ont un esprit de mensonge....*, et l'arrêt de votre mort est prononcé." (Rois, III, XXII.)

Aussitôt Achab meurt, et son fils Ochosias lui succède. Dangereuse-

ment malade à son tour, le nouveau roi envoie demander à Béelzébuth, le dieu d'Accaron, s'il doit relever de cette maladie. . .

Alors l'ange du Seigneur se présente au-devant de ceux qu'il envoie et leur dit : " Est-ce qu'il n'y a pas un Dieu dans Israël, pour que vous consultiez ainsi le dieu d'Accaron ? Pour avoir fait cette chose, vous ne relèverez pas du lit où vous êtes, et vous mourrez certainement." . . . Et l'arrêt se vérifie à son tour. (Rois IV, 1.) Dure leçon, conclut M. de Mirville, pour ceux qui croient très-permis de consulter, *seulement*, disent-ils, *dans les cas de maladie*, des oracles modernes *si* parfaitement identiques aux anciens !

Mais écoutons une émouvante histoire, racontée au livre III des Rois. Le prophète du vrai Dieu, Elie, se présentant devant Achab, protecteur des prophètes de Baal, demande qu'on réunisse tout le peuple sur le mont Carmel. " Jusques à quand, s'écrie-t-il, serez-vous semblables à des " hommes qui penchent tantôt à droite, et tantôt à gauche ? Si Dieu est " votre Seigneur, suivez-le ; si c'est Baal, suivez Baal." Le peuple interdit, garde le silence. Elie reprend : " Je suis resté tout seul d'entre " les prophètes du Seigneur, au lieu que les prophètes de Baal sont au " nombre de quatre cent cinquante. Qu'on nous donne deux bœufs : " qu'ils en choisissent un pour eux, et que, l'ayant coupé par morceaux, " ils le mettent sur du bois, sans placer de feu par-dessous. Je ferai " pareillement. Invoquez alors le nom de vos dieux ; moi, j'invoquerai " le nom du Seigneur ! "

Eclairé d'une lumière spéciale, Elie comptait sur un miracle ; mais les faux prophètes ne s'épouvantent point. Ils savent que le démon les assiste habituellement dans leurs opérations magiques ; ils acceptent donc une lutte publique, dont les conséquences, en cas d'échec, doivent être terribles. Les voilà donc qui, ayant posé la victime sur le bois invoquent longtemps Baal, puis se livrent à des danses sacrées. Elie leur disait : " Criez plus fort ! apparemment votre Dieu cause avec quelqu'un, ou bien il est à l'hôtellerie, ou il dort." Nouvelles invocations, et emploi des grands moyens magiques. Ils se font, selon leurs rites idolâtriques, des incisions avec des couteaux et des lancettes ; leur sang coule à grands flots. Mais le pouvoir du démon demeure lié par un pouvoir supérieur. Elie agit à son tour ; il immole la victime, la place sur l'autel qu'il fait inonder d'eau par trois fois, puis il prie, et soudain le feu du ciel, devant tout le peuple, dévore l'holocauste, le bois, les pierres, la poussière même et l'eau répandue dans la rigole autour de l'autel. (Ch. XVIII.)

Sur l'ordre du prophète, on mit à mort les quatre cent cinquante prêtres de Baal. Protégés par l'impie Achab, l'ennemi juré d'Elie, et nourris à la table de la reine Jézabel, ces séducteurs auraient bien su se défendre, si le miracle accompli par le prophète du vrai Dieu n'eût été d'une écrasante évidence.

Les temps apostoliques présentent à leur tour les faits de sorcellerie les plus authentiques.—Saint Paul trouve à Salamine, chez le proconsul Sergius Paulus, un magicien nommé Elymas. L'apôtre ne dit point au proconsul, comme l'auraient fait certains hommes éclairés des temps modernes : " Ce misérable n'est qu'un prestidigateur."—Rempli du Saint-Esprit, *repletus Spiritu sancto*, il le regarde, l'appelle *fils du diable*, et, au nom du Seigneur, le frappe d'aveuglement. (Act., XIII.) Un autre jour, dans la ville de Philippes, Paul rencontre une jeune fille qui avait un esprit de divination, (*spiritum pythonis*) et, par ce moyen, faisait gagner beaucoup d'argent à ses maîtres. L'apôtre commande à l'esprit de se retirer, la sorcière devient dès lors impuissante à continuer son métier. De là, mécontentement de ses maîtres et sédition populaire. (Act., XVI.)

Mais un drame trop peu médité, c'est celui de la lutte entre saint Pierre, fondateur de l'Eglise et Simon le Magicien. Ce Simon, qui portait le même nom que Pierre avant sa vocation, apparait, à l'origine du Christianisme, comme le représentant principal des Puissances infernales qui, vaincus sur le Calvaire, devaient jusqu'à la fin continuer le combat contre la société divinement fondée, mais ne pouvaient plus prévaloir. Les savants pourront trouver dans les Annales de Baronius l'énumération des graves auteurs païens et chrétiens qui racontent les faits dont nous ne pouvons donner ici que le sommaire.

La prédication de l'Evangile était à peine commencée, que Simon constate dans les prodiges des pêcheurs de Génézareth une assistance supérieure à celle qu'il reçoit des démons. Aussitôt il accourt et offre aux apôtres une somme d'argent, probablement considérable, pour pouvoir, lui aussi, par l'imposition des mains, communiquer l'Esprit-Saint.—(Sans doute, il s'inquiétait peu de communiquer la sainteté ; il avait en vue les dons extraordinaires qui, alors, accompagnaient fréquemment la *confirmation*.) Les apôtres le repoussent avec indignation, et l'engagent à faire pénitence. Loin d'écouter ces charitables et utiles conseils, Simon s'endurcit, et profitant de la haine des Juifs contre les apôtres, il se dit la *grande vertu de Dieu*, et prétend être descendu comme *Père* chez les Samaritains, comme *Fils* chez les Juifs, et s'en aller vers les nations comme *Saint-Esprit*.

L'immortalité est la compagne ordinaire de l'impiété ; le magicien traîne à sa suite une femme achetée par lui à Tyr, dans un mauvais lieu, et la présente comme la première conception de son esprit et la mère de toute la création.... Dans les pays paiens, le fourbe ne parle plus de Père, de Fils et de saint-Esprit : il se fait adorer sous l'image de Jupiter ; Hélène, sa concubine, est Minerve, et les prêtres du dieu et de la déesse les honorent l'un et l'autre par la pratique de la magie et les habitudes de la débauche.

Simon-Pierre, vicaire de Jésus-Christ, et Simon-Jupiter, le premier-né de Satan, selon saint Irénée, se retrouvant à Rome, sous Néron, Simon-Pierre au milieu des pauvres qu'il évangélise, Simon-Jupiter, à la cour de l'empereur, passionné pour la magie jusqu'à la fureur, et désireux, dit Pline, d'arriver par cet art ténébreux à commander aux dieux mêmes. Le magicien promet de voler en l'air, dans l'amphithéâtre, devant tout le peuple. Au jour fixé, il exécute en effet sa promesse, et s'élève, invisiblement soutenu par les démons, aux acclamations de la foule. Mais, dans cette foule, un homme s'agenouille et prie : c'était Simon-Pierre. La prière de l'apôtre monte jusqu'au trône de Dieu ; les démons vaincus cessent de soutenir leur complice, qui retombe lourdement, et se brise les jambes. Son sang rejaillit jusque sur l'empereur, et il meurt deux jours après dans l'impénitence. Le peuple, témoin de cette terrible scène, commence à soupçonner la puissance du Crucifié que Simon-Pierre a publiquement invoqué. Il est vrai, Simon-Pierre mourra à son tour sur la croix : mais sa mort sera pour l'Eglise qu'il fonde le commencement d'un règne sans fin.

Les premiers siècles de l'Eglise reproduisent sous mille formes et en tout lieu ce premier combat et ce premier triomphe. Dans leur polémique contre les païens, les Pères ne disent pas aux nations : " Votre paganisme n'est que mensonge et fourberie ! " Ils savent, souvent par leur expérience personnelle, que les démons s'y manifestent par des FAITS. (Arnobe, par exemple, avant sa conversion, interrogeait lui-même des amulettes enchantés qui lui donnaient des réponses aussi intelligibles que celle des tables à nos modernes spirites ; plus encore, des réponses *parlées !* Les Pères disent aux nations : " Voyez ! partout la puissance de vos démons " cède à la puissance du Christ. Donc, le Christ est leur vainqueur, et " l'unique Maître qu'il faut servir ! "

La magie survit à la ruine du paganisme comme culte public. Proscrit et réduit à se cacher, le commerce avec les démons prend des caractères de plus en plus malfaisants. Les lois civiles, comme les lois religieuses, le punissent avec sévérité, sans réussir à l'abolir. C'est en effet un de ces fléaux dont les germes subsistent toujours !—Toujours les mauvais esprits seront disposés à offrir des services qu'ils feront un jour payer cher ; toujours les passions humaines, exaltées, iront jusqu'à s'abandonner à l'ennemi, pourvu qu'elles soient immédiatement satisfaites.

Nous ne pouvons, dans ce petit ouvrage, ni rapporter les témoignages de tous les historiens profanes, conformes à ceux de tous les Pères, ni esquisser l'histoire de la sorcellerie depuis les commencements du Christianisme jusqu'à nos jours.

Deux remarques seulement sont ici nécessaires.

1o Le beau temps de la sorcellerie n'a pas du tout été le Moyen-Age, mais le siècle lettré de la Renaissance et de la Réforme. L'Angleterre,

devenue protestante, a brûlé les sorciers et sorcières par milliers; ses historiens les plus accrédités l'attestent.

2o La procédure usitée par la magistrature contre les sorciers ne consistait pas, comme on l'a dit méchamment ou étourdiment, à soumettre les prévenus à des tortures au milieu desquelles ils avouaient tout ce qu'on voulait. Les magistrats du Moyen-Age et de la première partie des temps modernes n'étaient ni des idiots, ni des buveurs de sang. Ils commençaient par instruire l'affaire d'après les règles communes de la procédure, et quand la preuve était faite, c'est-à-dire, quand l'accusé était démontré coupable, alors, selon les usages du temps, on pouvait le soumettre à la torture pour obtenir soit l'aveu, qui semblait une réparation nécessaire, soit la révélation des complices. Qu'il ait existé des abus en ces matières, cela est sûr; mais la règle était telle. Quant à la culpabilité réelle des condamnés, elle résulte, entre autres choses, de l'aveu calme et sérieux fait, au moment du supplice, par un grand nombre de sorciers qui n'ignoraient point que cet aveu leur était humainement inutile. M. Bizouard, qui a étudié les pièces d'un grand nombre de ces procès, fait judicieusement remarquer qu'ordinairement, les plus âgés et les plus criminels mouraient en désespérés, tandis que les moins coupables et les plus jeunes demandaient pardon à Dieu et aux hommes et mouraient pénitents.

Les faits de sorcellerie sont devenus plus rares depuis deux siècles. Nous avons dit pourquoi. Le vent soufflait au matérialisme, et l'esprit mauvais faisait le mort.

IX.

MAIS NE PEUT-ON POINT DONNER UNE EXPLICATION NATURELLE DES FAITS PRÉTENDUS DIABOLIQUES ?

Quelquefois sans doute, mais pas toujours.—Longtemps avant nos phiphilosophes, Daniel prenait en flagrant délit de fourberie les prêtres de Bel.

Le roi Nabuchodonosor disait au jeune Israélite qui refusait de se prosterner devant l'idole: "Pourquoi n'adorez-vous point Bel? Croyez-" vous qu'il ne soit pas un dieu vivant? Ne voyez-vous pas combien il " mange et combien il boit chaque jour?" Daniel sourit: "O roi, ce " Bel est de boue au dedans et d'airain au dehors; il ne mangea jamais." Le prince s'en va trouver les prêtres, qui étaient au nombre de soixante-dix, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Ils lui répondent: "Nous " allons sortir du temple; et vous, ô roi, faites mettre les viandes et servir " le vin; fermez ensuite la porte du temple et la cachetez de votre anneau; " et si demain matin, vous trouvez que Bel n'a pas mangé, nous consen-" tons à mourir; mais si Daniel a menti, il mourra lui-même."—Ils

sortent donc, et Daniel demeure seul avec le roi. Celui-ci fait apporter la provision accoutumée du dieu, douze mesures de farine, quarante brebis et six grands vases de vin. Ce dieu n'était pas un petit mangeur. De son côté, Daniel répand sur le pavé une imperceptible couche de cendre. Le lendemain arrive ; on trouve le cachet intact, on ouvre les portes... La table du dieu était vide !!! " Vous êtes grand, ô Bel ! " s'écrie Nabuchodonosor. Daniel sourit de nouveau : " Voyez ce pavé ; et considérez de qui sont ces traces de pieds."—Durant la nuit, par des portes secrètes, les prêtres de l'idole étaient venus, avec leurs familles, souper à la place du dieu et aux frais de ses crédules adorateurs ! (Dan., XIV.)

Plusieurs raisons expliquent la part considérable que la fourberie a souvent eue aux opérations considérées comme magiques. Le pouvoir des démons est en lui-même limité, et, d'autre part, ils ne le communiquent pas avec une libéralité sans bornes. L'état de théurge, de magicien, de sorcier, de magnétiseur, de médium, enfin de compère de Satan, paraît à bien des gens avantageux et lucratif ; plusieurs, ne sachant pas, n'osant pas ou ne pouvant pas s'aboucher avec les esprits, ont dû recourir à la jonglerie. L'imposture se montre fréquemment dans les œuvres des derniers défenseurs du paganisme qui succombait devant l'Evangile. Les oracles se taisaient ; on fabriqua des oracles. Les prodiges cessaient ; on simula des prodiges. Précisément parce que les peuples avaient été accoutumés à des preuves surhumaines de la réalité et de la puissance des esprits, on sentit que la cause du paganisme était perdue, si, devant les miracles évangéliques, les merveilles diaboliques disparaissaient de la scène.

On recourut alors à d'habiles impostures : on répandit dans le public la fameuse vie d'*Apollonius de Thyane*, qu'on posa en émule de l'Homme Dieu ; on recourut aux sciences physiques, alors assez avancées, pour contrefaire ce qui ne se faisait plus.

Quand un homme peu scrupuleux n'a plus de bonne monnaie, il en émet de la fausse : on accepte la seconde, parce qu'on avait reconnu la valeur de la première. La vraie raison pour laquelle les faux sorciers trouvent si facilement des dupes, c'est qu'il en a existé et qu'il en existe encore de véritables. Plus un pays est chrétien, plus ils sont rares ; voilà pourquoi M. Mullois a pu dire à ses lecteurs français : " *Un sorcier est un fripon, et celui qui l'écoute est un sot.*" Voilà pourquoi nos tireurs de cartes et diseurs de bonne aventure ne sont que des escrocs occupés à tondre un troupeau de niais. Mais, en Chine, aujourd'hui même, au témoignage de nos plus saints missionnaires, les influences magiques sont tellement agissantes que *deux milles païens*, en moyenne, dans le cours d'une année, se font baptiser pour échapper à la puissance extérieure des démons.

Au dix-septième siècle, Fontenelle écrivait une *Histoire des oracles*,

dissertation ingénieuse, mais peu solide, dans laquelle les événements surhumains du paganisme étaient humainement expliqués. Le P. Baltus y répondit si pertinemment que Fontenelle, en homme d'esprit et de goût qu'il était, laissa là son livre et dit que le P. Baltus l'avait *converti au diable*. De nos jours, sans rappeller ni cet aveu significatif, ni la savante argumentation du P. Baltus, des auteurs anti-chrétiens, fiers d'un petit bagage d'érudition et de quelque teinture de physique, ont repris en sous-œuvre la thèse de Fontenelle en l'étendant au surnaturel divin lui-même. N'avons-nous pas vu, hier même, un audacieux athée transformer en tours de passe-passe les miracles évangéliques eux-mêmes ? Des milliers d'hommes rassasiés dans le désert avec cinq pains, les flots de la mer subitement apaisés, des multitudes de malades, aveugles, sourds, boiteux, paralytiques, lépreux, etc., guéris instantanément, quelquefois dans des lieux éloignés, les morts eux-mêmes ressuscités devant tout un peuple, devant les savants de ce temps-là, ennemis acharnés de Jésus-Christ; tout cela, grâce à un certain jargon scientifique bien propre à convaincre.... les *badauds*, tout cela est expliqué NATURELLEMENT!

Braves savants! ils prouvent que, très-certainement, ils ne sont pas sorciers; mais qu'ils daignent s'abaisser jusqu'à ouvrir les yeux, et à regarder ce qu'opère—aujourd'hui même—le spiritisme: ils verront que le commerce avec les esprits n'est pas un conte, mais, hélas! une effroyable réalité.

(*A continuer.*)

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

III.

(*Suite.*)

Qui êtes-vous, d'où venez-vous, au nom du ciel, s'écrie Mac-Clure ? Le lieutenant Prim du *Hérald*, répond une voix étranglée par l'émotion et la rapidité de la course. Que l'on juge de la joie, du saisissement de Mac-Clure et de ses braves compagnons à l'apparition de cet officier qu'ils avaient laissé en 1850 dans le détroit de Béhring et qui venait faire cesser, d'une manière si imprévue, les souffrances indescriptibles de deux hivers, pendant lesquels le thermomètre avait marqué quarante degrés au-dessous de zéro, descendant même à certains jours jusqu'à cinquante-deux et cinquante-quatre. Le lieutenant Prim leur expliqua que le capitaine Kellet avait atteint l'île Melville pendant l'automne de 1852 et avait trouvé à Wenter-Harbour, dans le même cairn, où Mac-Clintock avait laissé, en 1851, une mention de son passage, le récit succinct de la navigation et des périls de l'*Investigator*. C'est pourquoi le capitaine Kellet s'était empressé de diriger, dès les premiers beaux jours, un détachement sur le havre de Merci, et, dans sa généreuse impatience, le lieutenant Prim avait pris les devants. Quelques jours plus tard, la vigie du *Hérald* signalait deux troupes dans la direction de l'Ouest : Mac-Clure faisait partie de la seconde, et échangeait avec le capitaine Kellet de cordiales poignées de mains. Il avait très-bonne mine, et son visage rayonnait de la double joie, sans doute, d'une délivrance presque miraculeuse, et d'une découverte vainement poursuivie, depuis Cabot, par tant d'audacieux navigateurs. Quant aux traces de Franklin, qui avaient encore échappé aux recherches des Kennedy, des Bellot, des Inglefield, du docteur Raë (1) et de Sir Edward Belcher, elles furent enfin retrouvées en 1858 par le capitaine Mac-Clintock, dont le nom était déjà célèbre dans les explorations polaires. Je renvoie, quoiqu'à regret, pour les détails de cette expédition mémorable, au récit officiel du capitaine Mac-Clintock lui-même, et je constate seulement que le 6 mai 1859, le lieutenant Hobson découvrit, sur la

(1) Le docteur Raë avait cependant recueilli des Esquimaux dans la baie de Felly des renseignements et relaté d'eux quelques objets qui ne semblaient plus laisser de doute sur un grand désastre. Le gouvernement anglais lui accorda même, ainsi qu'à ses compagnons, la prime de 250,000 francs promise à qui rapportera en Angleterre, des nouvelles positives de Franklin.

terre du Roi Guillaume, près de la pointe Victory, un cairn élevé en 1853 par sir James Clerk-Ross, premier inventeur de cette terre. Il s'empressa de le fouiller et y trouva, dans une boîte de fer blanc, le rapport même de l'expédition perdue. Ce rapport constatait que, dans l'année même de leur départ, l'*Erebus* et la *Terror* avaient remonté le canal de Wellington jusqu'au 77° de latitude et pris leurs quartiers d'hiver à l'île Beechey: L'année suivante, ils avaient hiverné dans les glaces, à environ quinze milles des rivages de l'île du Roi Guillaume ; sir John Franklin était mort le 11 juin 1847, les survivants de l'expédition, au nombre de cent cinq, avaient alors abordé à la pointe Victory, sous le commandement du capitaine Crozier, avec l'intention de partir le lendemain pour la rivière Back. Ce rapport portait la signature de Crozier et de Fitz-James, capitaine de l'*Erebus*. Des pelles, des pioches, des ustensiles de cuisine, du bois, de la toile, des habits, des provisions, un sextant même, jonchaient en cet endroit le sol et témoignaient d'un abandon total des objets devenus inutiles. Plus au Nord, on trouva un grand bateau et un traîneau, des livres religieux, cinq montres de poche, des cuillers et des fourchettes en argent, du chocolat, du thé, du tabac, deux squelettes, dont l'un fort endommagé par la dent des animaux.

Existait-il quelques rares survivants de l'expédition ? Un Américain, le capitaine Hall, l'a cru et s'est mis en 1860 à leur recherche. Il voulait atteindre, en suivant les côtes, la terre du Roi Guillaume et la perte de son schooner, le *Rescue*, célèbre dans les navigations arctiques, ne lui permit pas d'y parvenir. M. Hall n'a retrouvé aucun des anciens compagnons de l'illustre marin ; mais il a reconnu sur les bords du détroit qui porte son nom, le site de l'établissement du vieux Frobisher. Sa relation abonde en détails curieux sur les mœurs des Esquimaux groënlandais et de la terre de Frobisher. Ils apparaissent avec leurs qualités natives, auxquelles tous les explorateurs de ces mers ont rendu justice : bons, serviables, hospitaliers, malpropres à l'excès, imprévoyants et voraces. M. Hall vante l'adresse des femmes d'Ugarng à fabriquer des bottes, des gants, à coudre les vêtements, Ces femmes, comme toutes les femmes de leur race, sont laborieuses et affables. Seulement elles ne paraissent pas, de même que leurs maris, se faire une idée bien haute du lien et des devoirs conjugaux, témoin l'empressement que mit l'Esquimau Ming-u-mai-lo à offrir une de ses femmes au docteur et le contentement très-marqué que celle-ci manifesta à cette offre. Une autre coutume locale laissa le voyageur indigné: les Esquimaux enferment leurs vieillards dans une hutte de neige et les y laissent mourir de faim. Il a pénétré lui-même dans un *iglou* où une vieille femme venait d'être transportée : Nukctou paraissait calme, résignée, et, s'il est possible, reconnaissante du soin qu'on avait mis à lui tailler sa dernière couche dans la neige. Singulière analogie des mœurs barbares qui ne tient aucun compte du temps, ni des latitudes ! Les Hérules

faisaient poignarder leurs vieillards et brûlaient ensuite le cadavre ; les anciens Latins préciptaient les sexagénaires du haut d'un pont ; les Cantabres, d'un rocher.

Mirus amor populo, quum pigra incanuit ætas,
Imbelles jamdutum nos pervertere saxo.

Le christianisme seul put déraciner ces affreuses coutumes : attendons-nous à ce qu'il fasse un jour dans les régions polaires ce qu'il a fait chez les conquérants de l'empire romain. Mais quelle aide les Anglais ont-ils apportée jusqu'ici à son action, demanderai-je avec le capitaine Mac-Clintock, dans leurs vastes territoires du Labrador et de la baie d'Hudson ?

Les Danois paraissent avoir mieux compris leurs devoirs : il y a des missionnaires et des écoles dans leurs établissements groënlandais d'Uppernawik, d'Holsteingborg, de Frédérickshaab, et la vente des spiritueux s'y trouve interdite. Ils ont même établi une imprimerie et une presse lithographique dans la colonie de Godthaab. Ce n'est pas sans émotion que le capitaine Mac-Clintock vit les premiers produits de ces presses hyperboréennes, c'est-à-dire un recueil des légendes indigènes écrites en groënlandais avec une traduction en danois. Il serait vraiment curieux de rechercher si dans ces traditions il n'en est point qui consacrent le souvenir de la première colonisation de cette terre. On sait que vers le milieu du dixième siècle, un Irlandais, Gun-Biorn, découvrit une côte de l'Ouest, et que, vers 983, un autre Irlandais, Éric Randa, c'est-à-dire le Rouge, fit un séjour de trois ans sur cette côte, à laquelle il donna le nom de Terre-Verte (Groënland). A la suite d'Eric, des colons des deux sexes se transportèrent au Groënland et y fondèrent l'établissement de Brattalid, que quelques antiquaires identifient avec le petit havre de Frédérickshaab. Dès le commencement du douzième siècle cette colonie était déjà devenue très-florissante sur les côtes du Groënland, soit occidental, soit oriental, car les antiquaires discutent encore sur le point de savoir laquelle de ces côtes reçut les premières colonies irlandaises où s'élevaient de nombreux villages, qui avaient leurs églises dépendantes d'un évêché. Des petites barques de ces intrépides pêcheurs remontaient la côte ouest jusqu'au 73° parallèle, et d'après certaines inscriptions runiques, on pourrait croire qu'elles atteignirent le canal de Wellington. A la fin du quatorzième siècle, les colons groënlandais entretenaient des relations avec l'Islande et l'Europe, et si je n'ajoute pas comme Maltebrun et M. Rafin, avec cette partie de l'Amérique qui forme aujourd'hui les Etats de New-Jersey et de Rhode-Island, c'est qu'une interpolation dans la chronique de Snorso Hurleson, l'Hérodote scandinave n'est pas à cet égard une autorité suffisante, et qu'on a cherché le mystérieux Vinland dans toutes les directions, depuis le bassin du Saint-Laurent jusqu'en Afrique. Et tout à coup au commencement du quinzième siècle, cette colonie s'évanouit ; sa mémoire même tombe dans

un oubli de trois siècles. Comment et par quelle catastrophe cette société chrétienne fut-elle anéantie, ces colons " ont-ils été massacrés, dit lord " Dufferin, par quelque tribu guerrière d'indigènes, ou emportés jusqu'au " dernier homme par la terrible épidémie du quatorzième siècle, connue " sous le nom de *peste noire ?* ou bien, conjecture plus horrible, subitement " assiégés par une énorme banquise de glace descendue de la mer polaire " le long de leurs rivages, ont-ils misérablement péri de froid et de faim. " C'est ce que nous ne saurons probablement jamais ; si complète a été " leur destruction ! si mystérieuse a été leur fin !" Toujours est-il qu'il y a environ quatre siècles toute la partie méridionale du Groënland restait jusqu'au 70° de latitude, complétement libre de glaces. C'est dans les premières années du quinzième siècle que les premiers bancs de glace, descendus du pôle, paraissent avoir fait leur apparition le long de la côte orientale du Groënland jusqu'au cap Farewell. Peu à peu elle a enserré ce malheureux pays et règne aujourd'hui sur la partie nord de la côte occidentale, depuis le cap Farewell jusqu'au détroit de Davis où elle détache des glaçons. De grande questions de physique générale se rattachent à la formation de cette banquise. L'abaissement bien constaté du climat du Spitzberg permet de le penser. Se relie-t-elle au refroidissement général de l'hémisphère boréal, dont la marche progressive des glaces, vers le Sud, constituait le premier symptôme ? n'est-ce au centraire, ainsi que le pensent les géologues, qu'un phénomène local et accidentel, qu'expliqueraient l'exhaussement du fond du canal qui sépare la côté orientale de l'Islande et le soulèvement séculaire de cette côte ? phènomène qui, en arrêtant sur les fonds exhaussés les masses de glaces que les courants entraînaient autrefois dans l'Océan atlantique, aurait amené leur accumulation et formé la banquise permanente du Groënland.

Ce soulèvement des côtes, on l'avait déjà remarqué dans la partie la plus septentrionale de l'Europe, en Suède, en Norwége, dans les environs du cap Nord. Seulement la croyance populaire voyait dans ce phénomène l'effet du retrait de la mer, retrait que constataient sûrement à ses yeux les niveaux gravés sur les rochers à Gelfe et à Calmar, à l'instigation du célèbre astronome Celsius, et par Linné de sa propre main. L'équilibre actuel des mers infirmait cependant cette explication ; il ne restait donc d'autre idée à embrasser que celle d'un soulèvement, produit par la réaction de l'intérieur du globe terrestre contre son enveloppe. Cette idée " dont on ne prévit pas toute l'importance," dit M. Flourens (1), l'illustre Léopold de Buch la proclama, et on sait quelle lumière elle a jetée plus tard sur la théorie nouvelle des actions volcaniques et sur l'origine et l'âge relatif des montagnes. La Suède, disait M. de Buch, a été évidemment soulevée depuis Frédérishall jusqu'à Obo, et peut-être jusqu'à Saint-Péters

(1) *Eloges historiques.* L. de Buch, 266.

bourg. C'était confiner le phénomène dans des limites trop étroites. En Sibérie, dans les îles, sur les rivages les plus septentrionaux de l'Amérique du Nord ils croient à l'élévation de leurs côtes, et des voyageurs très-érudits partagent leur opinion. Dans le bassin polaire, d'après le professeur Haugton, les bords des détroits de Lancaster et de Melville se sont élevés de 500 pieds, depuis une période géologique assez récente. Quant au Groënland, ce n'est pas sa côte orientale qui seule se serait soulevée; d'anciennes plages, des terrasses, d'autres marques géologiques témoignent d'un exhaussement analogue sur les rivages occidentaux, tandis que des huttes de pierre éparpillées au millieu de terrains recouverts de glaces et tout à fait impropres non-seulement à l'habitation, mais même à la chasse, attestent l'abaissement de la température. Ces faits, l'expédition du Dr. Kane les a mis en relief, et ce n'est là que le moindre de ses résultats. Déjà, sans parler du vieux navigateur Bareutz, lequel croyait avoir aperçu une mer libre à l'est du cap nord de la Nouvelle-Zemble, Scoresby avait parlé d'ouvertures dans la banquise du Spitzberg présageant cette mer dans le voisinage du pôle. Le baron de Wrangel la plaçait à 40 milles de la côte arctique de l'Asie; le capitaine Penny dans le détroit de Wellington, à l'endroit même où sir Edward Belcher s'est vu forcé depuis d'abandonner ses vaisseaux pris dans les glaces. Enfin, le capitaine Inglefield avait annoncé un bassin polaire à 15 milles des glaces qui arrêtèrent l'année suivante l'expédition du Dr. Kane. C'est cette mer que ce dernier explorateur a enfin trouvée, qu'il a suivie pendant nombre de milles le long de sa côte, qu'il a vue, d'une hauteur de 500 pieds, libre de glace et sans limites, se soulever et se briser contre les rochers de ses rivages.

Plaçons-nous par la pensée au-delà de l'entrée de Smyth qui court entre les monts du Prince de Galles, sur la terre Ellesmere et la terre Drudhoé, sur la côte occidentale de Groënland; montons sur un tertre qui domine ce paysage affreusement désolé: notre vue atteint par delà le 8° de latitude; à notre gauche, la côte ouest de l'entrée se perd à l'horizon; à notre droite, des terrains primaires s'étendent, par ondulations, jusqu'à une masse de couleur sombre et profonde, immense glacier qui porte le grand nom de Humboldt. Au delà se déploient les territoires qui s'appellent maintenant la terre de Washington, ligne de côtes en forme de cirque gigantesque et qu'encadre un océan glacé. A nos pieds s'étend une plaine immense dans laquelle se dressent, semblables à des lignes de circonvallation, les *hummocks*, rangées de glaçons que les collisions des champs de glace ont superposés en étages: où d'abruptes montagnes de glace (*scebergs*) se dressent et forment à l'horizon, accumulées les unes sur les autres, un rempart infranchissable. A quelques milles au-dessous de la hauteur, une petite baie, le havre Rensellaër, se découpe dans le rivage. C'est là que le Dr. Kane a fait placer son brick, l'*Advance*, entre de petites îles qui le mettent à l'abri de la dérive; c'est là qu'il hiverne avec ses dix-sept

hommes d'équipage, tous volontaires, dit-il lui-même, énergiques, rompus déjà au danger et prêts à lui opposer de nouveau un front calme et un cœur intrépide. La vie s'y écoule paisible, monotone, facile même en apparence, partagée qu'elle est entre la toilette du bord, trois repas réguliers, et dans les intervalles l'entraînement des chiens esquimaux, la confection de vêtements et de traîneaux, le dessein de cartes, les observations météorologiques. Dans la soirée, quelques parties d'échecs ou de cartes, ou la lecture des revues. Mais voici le revers de la médaille : la température au dehors est à —40° et n'est que de + 7° 78 dans le cabine même où le Dr. Kane écrit son journal. Le porter de Londres et du vieux xérès, que l'on s'est ménagé pour des cas extrêmes, gèlent dans l'entrepont ; aux carlingues pendant des glaçons dont on fait du moins de l'eau douce. A défaut d'huile, on brûle du saindoux salé et on travaille à la lueur de mauvaises veilleuses de sa propre fabrication. On manque de viande fraîche, et tout le monde, ou à peu près, a le scorbut : une tribu d'Esquimaux habite plus bas sur la côte, dans la courbure d'une baie appelée Hartsane, et leur séjour habituel, Etah, est sans doute l'habitation humaine la plus rapprochée du pôle, une masse de glace qui s'élève sous un angle de 45 degrés et se confond ensuite avec les flancs escarpés d'une montagne. Dans cette masse, deux points obscurs font tache sur la neige immaculée ; quand on s'en approche on y reconnaît des perforations : ce sont les portes des deux huttes, dont les ouvertures plus petites qui se dessinent au-dessous forment les fenêtres. Le Dr. Kane voulut pénétrer lui-même dans ces huttes. Le *kotluk*, ou lampe, brûlait avec une flamme de seize pouces de longueur et éclairait une masse d'hommes, de femmes, d'enfants, " n'ayant pour couverture que leur saleté native, pêle-mêle et " grouillant comme des vers dans le panier du pêcheur ;" un quartier de phoque gelé, qui gisait sur le plancher, avait été jeté dans la chaudière par tronçons de dix à quinze livres ; on en offrit au docteur qui le refusa, rassasié par la vue seule de ce régime culinaire ; et s'arrangea pour dormir, l'estomac de Metek, lui servant d'oreiller. Le lendemain, Mme. Eider-Duck lui tenait son déjeuner prêt, c'était une magnifique branche de baleine bouillie, placée dans l'extrémité d'un os concave. Le docteur, en voyageur d'expérience, ne sondait pas d'ordinaire les mystères de la cuisine, et son appétit se trouvait dans un état de surexcitation ; aussi allait-il saisir la branche de baleine, quand il aperçut à temps son hôtesse retirant de dessous son vêtement un os analogue à celui qui supportait son *déjeuner*, et le plongeant immédiatement dans la chaudière bouillante pour en extraire un second morceau. Cet ustensile, comme il l'apprit plus tard, a deux usages bien reconnus chez les Esquimaux : on s'en sert pour le pot-au-feu et la table, et dans d'autres moments pour un service.. qu'on n'ose nommer. Evidemment le docteur Kane ne possédait pas l'estomac à toute épreuve de son compatriote M.

Hall. Celui-ci se montrait bien au-dessus de toutes ces répugnances que les blancs doivent à leur éducation, comme il dit. Il a goûté au sang de phoque *chaud et fumant* et a trouvé ce breuvage " non-seulement très-bon, mais excellent." Il s'est régalé de la panse du renne, des entrailles du morse, et à la longue il dévorait toute crue la chair de baleine, dont il compare la saveur à celle d'un blanc de dindon.

Quand l'été fut venu, le docteur Kane envoya des partis rayonner autour de la baie dans laquelle l'*Advance* était retenu captif. Le premier détachement, que dirigeait M. Bousall, parvint au pied des escarpements du glacier Humboldt, mais sans essayer de le franchir, faute de provisions. Les ours blancs avaient éventé, en effet, les *caches* que les voyageurs avaient déposées, en vue de leurs opérations ultérieures, et de toutes les provisions qui y étaient entassées : conserves, biscuit, alcools, liqueurs, café moulu, n'avaient respecté que les salaisons.

Le second détachement, aux ordres de M. Morton, se porta plus au Nord. Le 20 juin 1854, il se trouvait par le travers de la terminaison du glacier Humboldt. Au-delà de cet endroit, la glace devint faible et craquante, et le tremblement des chiens annonça un danger imminent. Le brouillard venant à se dissiper, le Groëlandais Hans aperçut, sans pouvoir d'abord en croire ses yeux, un chenal d'eau libre sur lequel voletaient un grand nombre d'oiseaux. Le lendemain, nos voyageurs virent la marée monter rapidement. Après avoir contourné un cap, qui est marqué dans les cartes sous le nom de cap Jackson, ils pénétrèrent dans une baie, à laquelle ils donnèrent le nom de Morris ; des hirondelles, des mouettes, des eiders y tournoyaient par centaines, de grands oiseaux blancs faisaient retentir les rochers de leurs notes aiguës. Jamais M. Morton n'avait vu tant d'oiseaux réunis. La mer continuait d'être libre, des phoques se jouaient sur les glaçons qui s'y trouvaient arrêtés. Le 24 juin, la petite troupe avait atteint un promontoire qui fait face à peu près au cap Back, entre le 81° et le 82° parallèle. La mer, qui en battait la base, empêcha de le tourner. M. Morton du moins voulut en gravir les rochers, mais ne put parvenir qu'à une hauteur de quatre cent quatre-vingt pieds. C'est là qu'il planta le pavillon étoilé de l'*Antartic*, relique précieuse qui avait été sauvée du naufrage du sloop de guerre de *Peaweh*, dans la Columbia, et qui avait accompagné le docteur Kane dans ses deux voyages polaires, et le commodore Wilkes dans ses explorations antartiques. De ce point, on n'apercevait aucun glaçon flottant et, sur un horizon de quarante milles, la mer paraissait libre. Au Nord-Ouest entre le 82° et le 83° parallèles, de l'autre côté du canal Kennedy, apparaissait un pic tronqué à son sommet et qui semblait nu et strié verticalement avec des arêtes saillantes. Ce pic, qui a reçu le nom de Sir Edward Parry " le grand pionnier des voyages arctiques," est la terre la plus septentrionale connue.

Bloqué encore par les glaces, dans la baie de Reusalaër, pendant l'hiver

suivant, M. Kane ne put, à son extrême regret, explorer ces eaux libres. Dans l'été de 1855, abandonnant l'*Advance* à sa captivité, il tenta de regagner Uppernawik sur les frêles canots du navire. Au moment de l'embarquement, une horrible tempête força la troupe de hâler ses embarcations à un mille environ de la côte, sous un grand iceberg, isolé au milieu d'une plaine de glaces. Toute la nuit, il venta d'une façon effroyable, l'iceberg croula; la plaine de glaces tout entière craquait et vacillait sous les pieds. La tourmente se calma enfin, et les embarcations s'engagèrent dans les étroits interstices de mer libre que laissaient les bancs de glaces. Parvenus au cap York, les voyageurs pouvaient se croire à l'abri de nouvelles traverses. Mais tout y témoignait des retards de l'été, la neige aurait dû disparaître, tandis qu'une plaine immense de glaces s'étendait à l'Est et au Sud. Les provisions ne pouvaient plus durer que trois semaines: il était donc nécessaire d'avancer et de se lancer à tout risque dans la direction du Sud-Est.

La ration de vivres avait déjà été réduite ; elle ne se composa plus que de cinq onces de poussière de pain, quatre onces de suif, et trois onces de viande d'oiseau. Les jambes des malheureux explorateurs s'enflaient, et leur respiration devenait pénible. Les bateaux étaient en si mauvais état, qu'il fallait les vider à chaque instant.

On songeait à immoler les deux chiens qui avaient été les chefs d'attelage de l'équipage d'hiver, et que ce souvenir protégeait encore, quand on tua un phoque : l'animal fut immédiatement dépecé et dévoré tout cru. Mais ces souffrances touchaient enfin à leur terme. Déjà les embarcations avaient salué la terre ferme et ramaient dans la direction de Karkamont, quand un bruit insolite vint frapper l'oreille de leurs rameurs. Ce n'était ni le cri aigu de la mouette, ni le glapissement du renard, ni le *huk-huk* des Esquimaux. C'était la cadence régulière, le battement uniforme des avirons ; on croit encore à une illusion, mais le bruit se répète. Les embarcations volent alors plus rapides, et des yeux inquiets fouillent de toutes parts l'horizon. Ils discernent la mâture d'une chaloupe, et aussitôt un cri s'échappe de toutes les poitrines oppressées · Les Danois ! les Danois ! nous sommes sauvés

Si l'espace ne me faisait évidemment défaut, je voudrais conduire le lecteur en Islande, au Spitzberg, à Jean-de-Mayon, ces îles polaires, si peu, si mal visitées, et je prendrais pour guide le noble lord à qui j'emprunte ces derniers mots. Sur les pas de lord Dufferin, on ne risque aucun mécompte, sous le rapport soit de l'exactitude, soit de l'intérêt. Il a vu et bien vu, aves les yeux de l'intelligence et les yeux du corps, les pays qu'il décrit en voyageur, en artiste, en homme instruit.

Le voici dans les mers polaires : depuis deux jours, l'*Ecume*, son fragile schooner, cherche la latitude de Jean-de-Mayon, au milieu du brouillard et de larges glaçons aux formes les plus variées et les plus pittoresques.

Lord Dufferin arpente " le pont de long en large, sondant anxieusement " du regard tous les coins et recoins du sombre dais qui l'enveloppe. Enfin " vers quatre heures du matin, il lui semble voir se détendre la rigidité de " ses plis " les lourdes couches de vapeur se disloquent insensiblement; puis la voûte noire et massive se déchire dans toutes les directions et un cône de neige, illuminé par le soleil et comme suspendu dans l'azur céleste, apparaît au fond de cette brèche. " Jugez de ma joie, s'écrie lord Dufferin. Colomb put à peine être plus heureux quand, après de longues " nuits de veille, il aperçut, dansant sur les flots, la flamme du premier " foyer du nouveau monde."

Ce cône, c'est le Beerenberg, haut de deux mille cent mètres, dont les flancs sont garnis de sept énormes glaciers. " Imaginez-vous une puissante " rivière, d'un volume aussi fort que celui de la Tamise, jaillissant des " flancs d'une montagne, surmontant tous les obstacles, roulant ses flots en " tourbillon, bondissant et se précipitant, de terrasse en terrasse en légères " cascades d'écume, puis soudainement arrêtée et congelée dans sa course " par une puissance si instantanée que les flocons de l'Embrun et les ondu- " lations bouillonnantes de l'écume ont revêtu la rigidité immuable de la " sculpture." Qui croirait qu'il y a plus de deux siècles, sept marins hollandais furent débarqués sur ces plages affreuses et tentèrent d'y hiverner, afin de recueillir des observations susceptibles de contribuer aux progrès du commerce, de l'astronomie et de la physique du globe? Ils débarquèrent à Jean-de-Mayon, le 26 août 1633, ils y périrent jusqu'au dernier. Lord Dufferin a reproduit, d'après leur journal, les phases principales de leur existence. Je prends ce journal au 3 avril 1634, et j'y lis qu'à la date de ce jour, le scorbut avait fait de tels progrès que deux seulement de ces infortunés pouvaient encore se tenir sur leurs pieds. Le 18, la personne qu'ils appelaient leur secrétaire, et qui jusque-là avait tenu scrupuleusement leur journal, mourut. Le 23, ce fut le tour du commandant. Le 27, ils tuèrent un chien qui leur restait, pour se faire un maigre bouillon et un bouilli plus mauvais encore. Le 28, les glaces chassèren au large et la baie se montra entièrement dégagée. Le 29, le vent du Nord-Est souffla avec violence, et le temps tourna à la tempête. Le 31, le temps redevint beau, et le soleil brilla sur cette terre désolée et sur les six exilés moribonds. " Le journal se termine brusquement à cette " date, et les dernières lignes en sont à peine lisibles. Il est à craindre " que le malheureux qui tenait la plume ne l'ait laissée tomber que pour " se retirer sur sa couche de mort et remettre son âme aux mains de son " créateur."

La même flotte qui avait déposé à Jean-de-Mayon les sept infortunés dont je viens de rappeler le sort tragique, laissa, le 30 avril 1633, sept autres matelots dans une baie du Spitzberg. Ils y hivernèrent et furent délivrés le 27 mai de l'année suivante. Ce fait tient, en vérité, du prodige,

si l'on songe à l'intensité du froid sur les côtes pendant six mois de l'année, intensité " dont nulle description," dit lord Dufferin, ne peut donner une idée exacte. Que le lecteur sache seulement que " les rochers éclatent " avec le bruit du tonnerre et que, dans une hutte comblé d'habitants, la " vapeur qu'exhalent les poumons de l'homme retombe sur lui en flocons " de neiges. Le vin et les spiritueux se changent en blocs de glace : la " neige brûle comme un caustique ; le moindre contact du fer avec la peau " enlève aussitôt l'épiderne.. le linge retiré de l'eau bouillante prend aussitôt la rigidité d'une planche de bois." Aussi la seconde tentative des Hollandais, qui se place au 11 septembre 1631, eut-elle une issue fatale ; les cadavres roidis des sept matelots débarqués présentaient des attitudes convulsives, qui n'indiquaient que trop quelle horrible agonie ils avaient soufferte. Lord Dufferin visita la baie dite des Anglais. " Parmi les " dépôts de bois brut qui frangeaient le rivage, reposaient des épaves et " des débris d'un genre plus lugubre : des espars brisés, un aviron, un mât " de pavillon et des fragments de bordage de quelque grand navire perdu ; " çà et là aussi on voyait dispersés des crânes de walrus, des côtes, des " omoplates d'ours, ossements charriés, sans doute, par les glaces d'hiver." Un des compagnons du voyageur poussa tout à coup un cri : il venait de se heurter à un cercueil de bois grisâtre, à demi enterré dans la mousse noire. Le couvercle disparu laissait voir les os blanchis d'un squelette humain, " une croix grossière étendait encore sur eux ses bras mutilés, et " une inscription hollandaise, à demi effacée, rappelait encore le nom et " l'âge du défunt." C'était sans doute la sépulture de quelque baleinier, " sur cette terre pétrifiée par le froid et qui n'a rien à offrir à l'homme, pas " même un tombeau." Froide couche pour un si long sommeil, se disait lord Dufferin " et du fond de ce cercueil sans couvercle il n'aurait pas été surpris d'entendre monter des plaintes semblables à celle que Vala murmure à Odin dans le Nifelheim."

" Quel est cet inconnu qui vient ainsi troubler le repos de mon esprit ?
" J'ai dormi longtemps sur la terre couverte de neige ou mouillée par la
" pluie et la rosée.

IV.

Dans ce moment même, un de nos compatriotes, M. Lambert, se propose de se diriger droit vers le pôle, en partant du détroit de Béhring, et M. Whymper, célèbre par ses ascensions alpestres, vient de partir pour le Groëland. M. Whymper est convaincu que l'intérieur de ce pays, qui reste totalement inconnu, n'est pas une terre aussi désolée et aussi stérile que son pourtour. Il est un fait certain, s'est-il dit, c'est que les troupeaux de rennes, qui visitent de temps en temps la côte, se retirent toujours vers cet empire prétendu des glaces, quand on ne leur barre pas le passage. Et comment, si l'intérieur était absolument stérile, pourraient vivre ces

troupeaux qui consomment tant d'herbes ? L'intention de M. Whymper était, en conséquence, d'établir son quartier général à Jacobshavn, d'explorer le Nord-Est, puis le Sud, et de revenir par l'Ouest du Groënland. Si cette première exploration ne restait pas infructueuse, il en tenterait une seconde dans la direction du Sud-Est, il opérerait son retour à Jacobshavn, par une route comparativement septentrionale. Il consacrerait le surplus de son temps, s'il lui en restait, à l'exploration de l'île de Disco et des restes fossiles que présente le voisinage principalement sur les bords du détroit de Waigatz.

Souhaitons, et de très-grand cœur, un heureux succès à ces hommes intrépides. Si l'expédition du commander Mac-Clure a résolu, sans profit pour le commerce, d'ailleurs, comme on s'y attendait, le problème du fameux passage, la découverte d'un bassin libre dans le voisinage du pôle soulève des questions de physique générale et de climatologie du plus haut intérêt. Le docteur Kane fait remarquer que l'élévation du thermomètre dans l'eau, la fonte de la neige sur les rochers, la présence des oiseaux marins, la végétation croissante, indiquent la probabilité d'un climat plus doux vers le pôle. Il lie au problème de ces espaces d'eau libre les lois qui régissent les glaciers et la limite des neiges perpétuelles. Il se demande si les courant n'exerçent pas une influence sur la température de ces contrées, et propose d'examiner si le *Gulf-stream*, déjà suivi jusqu'à la côte de la Nouvelle-Zemble, ne se propage pas le long de cette île. Il pose enfin la question de savoir si le climat plus chaud de cette région dépend d'une loi physique qui s'appliquerait aux lignes isothermes actuelles.

Quel champ d'étude ouvrent à la climatologie, cette science à l'état encore rudimentaire, les variations du pôle magnétique, les déplacements d'eaux libres et la dérive des glaces arctiques, la température moyenne du pôle arctique que la théorie calcule à—32, si les mers ne s'étendent pas jusqu'à lui, et à—8° seulement, si elles l'atteignent ! Et dans quelle région du globe les faits géologiques parlent-ils un langage plus éloquent et offrent-ils des témoignages plus à la portée immédiate de l'observateur ? Du jour où Guettard, Faujas de Saint-Fond, et Dolomieu eurent étudié les volcans éteints de la France centrale, l'origine ignée du basalte n'a plus fait question. Les étranges colonnes basaltiques qui se dressent autour du Snefell, et ses cavernes prismatiques, le plateau de lave qui précède la plaine de Thingvalla, les crevasses et les fissures profondes de cette plaine, l'abîme de l'Almannaja, l'état encore ignivome de l'Hécla et du Spatka-Jorul, tout en Islande atteste l'action du feu central. Le Boerenberg et l'île entière de Jean-de-Mayon sont d'origine évidemment plutonienne. Des masses de porphyre, qui vont se perdre dans la mer, se dressent entre l'île de Franklin et la côte orientale du Groënland. Les glaces flottantes, le glacier Humboldt et les immenses glaciers du Spitzberg, dont certains, d'après Icoresby, ne mesurent pas moins de cinquante

milles de longueur sur neuf à dix de largeur, sont autant de témoins irrécusables et puissants de ce refroidissement du globe qui a reçu le nom de période glaciaire. Quand les Russes, dès leurs premières explorations, eurent exhumé, des rives du Taïmura aux bords du détroit de Behring, des os d'éléphants, d'hippopotames, de rhinocéros, et que Pallas eut publié son second et célèbre mémoire, où il révélait la découverte d'un *rhynocéros tychorninus*, gisant tout entier, avec sa chair et sa peau intactes, sous une terre gelée, l'attention scientifique se porta sur ce genre de recherches ; on ne tarda pas à retrouver des dépouilles d'animaux du Midi dans toute la zone tempérée, et Buffon lança sa fameuse hypothèse d'un refroidissement graduel des régions polaires et des migrations successives des animaux du Nord et du Midi. Mais comment concilier cette hypothèse avec le fait révélé par Pallas, et le rhinocéros dont parlait celui-ci eût-il pu se conserver intact dans toutes ses parties, s'il n'eût été gelé en même temps que détruit ? Si le refroidissement et la mort n'eussènt été concomittants ? L'explication de Pallas lui-même ne fut pas plus probante. Il supposa une irruption des eaux venues du Sud-Est, et qui aurait transporté dans le Nord les animaux de l'Asie. Mais les animaux dont on venait de retrouver les os fossiles, mais le mammoth, par exemple, ne ressemblaient point aux animaux de l'Inde ; ils n'avaient même point d'analogues dans les espèces vivantes. Ils appartenaient à une création entièrement détruite et perdue, dont le génie de Cuvier devait ressusciter les formes colossales et variées. Le refroidissement subit, instantané, du globe se trouvait donc hors de doute. Mais une question fort intéressante serait celle de savoir si la période glaciaire a présenté les mêmes caractères en Europe qu'en Asie et en Amérique ; si les glaciers du Spitzberg appartiennent à la même époque géologique qui vit le Snondon, comme le dit lord Dufferin, se " soulever à travers les nuages et pendant laquelle chaque " vallon du pays de Galles était un lit de glaciers.." Les débris de coquillages appartenant à des espèces habitant encore les mers polaires qu'on a retrouvées à l'île de Baring, à cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, à l'île de Byam Martin, au port Kennedy ; l'os palatal d'une baleine franche, au même endroit ; le squelette d'un de ces cétacés, à Repuise-Bay, à cent pieds au-dessus du rivage ; le soulèvement récent des côtes, ces faits et d'autres indiquent que la submersion de l'archipel arctique n'a cessé qu'à une époque géologique très-voisine et suggèrent quelques doutes sur la simultanéité des phénomènes glaciaires en Amérique et en Europe.

A. FROUT DE FONTPERTUIS.

EXPÉDITION SCIENTIFIQUE
AU POLE NORD.

Sommaire :—Conférences de M. Lambert, son prochain départ pour le pôle.—Utilité de l'expédition.—Le fameux passage du Nord-ouest.—Un nouveau continent à explorer.—Le pôle est-il habité ?—La Polynia ou mer libre.—Rêves d'or.

I.

Il y aura bientôt deux ans, un ingénieur hydrographe, M. Gustave Lambert, soumettait à la société de géographie de Paris, dont il est un des membres les plus distingués, le projet longtemps médité d'une expédition scientifique au Pôle Nord. Son caractère énergique et réfléchi, sa longue expérience de la navigation arctique, l'éloquence persuasive avec laquelle il sut faire ressortir les avantages de l'expédition, lui gagnèrent la confiance de l'illustre assemblée, et dès lors le concours de la société géographique lui était acquis.

En Angleterre et en Allemagne deux expéditions semblables se préparaient, l'une aux frais du gouvernement, l'autre au moyen d'une souscription nationale; M. Lambert déclara que pour lui il était résolu de ne faire appel qu'aux capitaux privés, parce que, disait-il, la science et l'industrie sont deux sœurs qui doivent rester étroitement unies pour leur commun avantage. Il se mit aussitôt en devoir de parcourir les principaux centres de la France, pour se procurer les ressources considérables que nécessitait son entreprise. On sait quel retentissement eurent les conférences de Paris, de Bordeaux, etc. : partout il souleva l'enthousiasme et sut faire partager ses vues. Dès le milieu de l'année 1867 un comité de patronage était formé et comptait, parmi plus de cinquante notabilités appartenant à tous les rangs, à toutes les professions, trente et quelques membres de l'Institut, genre d'initiative qui est sans précédent en France et qui montre bien de quelle valeur est, pour les savants, l'expédition projetée.

Aujourd'hui les préparatifs touchent à leur terme : des vaisseaux sont affrétés, chargés d'abondantes provisions, montés par d'intrépides marins et de nombreux savants se sont offerts pour venir partager les périls et la gloire de M. Lambert. D'après les dernières nouvelles, le départ doit avoir lieu au mois de janvier prochain. Nous avons cru utile, dans ces circonstances, de traiter des expéditions au pôle Nord, au point de vue surtout de leur importance scientifique et commerciale.

II.

Trouver un passage direct pour arriver aux Indes Orientales, voilà quelle a été la préoccupation constante des savants et des navigateurs depuis l'invention de la boussole jusqu'à nos jours, voilà quel a été le grand mobile des expéditions dirigées vers le pôle nord.

Pour comprendre l'intérêt qui se rattache à ce fameux passage, il est nécessaire de remonter jusqu'au moyen-âge, à cette époque où Gênes et Venise jettaient à profusion sur les marchés d'Europe les merveilleux produits d'un commerce dont elles avaient le monopole, et qu'elles apportaient de l'Orient à travers la Grèce et l'Arabie. Il s'agissait de pénétrer jusqu'à ce paradis terrestre.

Quatre routes étaient offertes à l'imagination, et les découvertes de ces quatre passages n'étaient rien moins que quatre grands problèmes à résoudre.

Le premier problème consistait à chercher une passe au Sud de l'Afrique. Il fallait, pour cela, descendre l'océan Atlantique en cotoyant le rivage africain, trouver une issue libre de terre, remonter dans la mer des Indes, et gagner ainsi l'Asie par un immense circuit.

Or, ce problème fut résolu quelques années après les premiers voyages de Colomb, par le hardi portuguais Vasco de Gama, qui, étant parti sur des vaisseaux que lui avait confiés Emmanuel, roi de Portugal, découvrit le cap de Bonne-Espérance, et poussa jusqu'aux Indes. Son audace étonna le monde à tel point qu'elle suscita un grand poète, le Camoens, qui la chanta dans une épopée devenue aussi célèbre que son héros.

Le passage de Vasco de Gama est appelé passage au *Sud-Est* à cause de la situation du cap relativement à l'Europe.

Le second problème consistait à doubler l'Amérique vers le *Sud-Ouest ;* il a été également résolu par Magellan qui, le premier, pénétra de l'océan Atlantique dans le Pacifique par le détroit situé entre la Terre de Feu et la Patagonie, détroit auquel il a donné son nom.

Ce sont là les deux routes suivies encore de nos jours par les vaisseaux qui font voile pour l'Asie; elles exigent un voyage immense, puisqu'il faut, par la première, tourner tout l'ancien continent, et, par la seconde, tourner tout le nouveau. Il était donc naturel d'en tenter d'autres ; et c'est ce qui fait qu'on n'a cessé de rêver, depuis trois siècles et demi, la solution des deux problèmes du passage *Nord-Est* et du passage *Nord-Ouest.* Il suffit de jeter les yeux sur une mappemonde pour comprendre vers quels points doivent se porter les efforts des navigateurs.

Supposez, à l'entrée du détroit de Behring, deux navires qui cinglent vers le pôle nord ; après avoir marché quelque temps de conserve, ils se séparent : l'un gouverne à gauche, côtoie les rives de la Sibérie d'Asie, pénètre dans les parages qui séparent le Spitzberg de la Nouvelle-Zemble

et se trouve dans les mers d'Europe ; l'autre se dirige vers la droite, longe l'Amérique Septentrionale, traverse successivement le canal Wellington, le détroit de Lancaster, la mer de Baffin, le détroit de Davis et fait son entrée dans l'Atlantique vers les côtes du Labrador. Ces deux navires auront accompli le double trajet que nous avons désigné par les noms de passage Nord-est et de passage Nord-ouest.

C'est à frayer l'une de ces deux routes, à travers les montagnes de glace des mers polaires, qu'ont travaillé avec une admirable intrépidité, depuis plus de trois cents ans, les plus hardis navigateurs, malgré les tragiques aventures de leurs devanciers, perdus dans ces froides solitudes, victime de leur amour pour la gloire, la science et l'humanité.

Le Canada n'aura pas été étranger à cette lutte de l'homme contre la nature. Les noms des Jacques-Cartier, des Champlain, des de La Salle, de Jolliet, etc., occupent un rang distingué parmi ceux des navigateurs qui ont travaillé à la découverte du passage Nord-ouest.

Champlain avait ambitionné de faire cette découverte, et c'était la plus grande gloire que lui souhaitait Lescarbot dans ces vers :

Que si tu viens à chef de ta belle entreprise,
On ne peut estimer combien de gloire un jour
Acquerras à ton nom que déjà chacun prise ;
Car d'un fleuve infini tu cherches l'origine,
Afin qu'à l'avenir, y faisant ton séjour,
Tu nous fasses par là parvenir à la Chine.

Tout le monde ici connait le voyage de M. de La Salle et l'incident presque comique par lequel il se termina.

Averti par des sauvages de Sonnontouan de l'existence d'une grande rivière qui aboutissait à la mer, il pensa que cette mer n'était autre que la mer du Sud et il conçut l'espoir d'arriver jusqu'à la Chine par la rivière indiquée. Il s'empressa donc de vendre sa seigneurie, afin de se procurer les ressources nécessaires pour une longue expédition, équipa quatre canots, engagea quatorze hommes et partit, avec les meilleurs souhaits du gouverneur de Courcelles, en compagnie de deux prêtres de Saint Sulpice, MM. Dollier et Galinée, qui profitaient de cette circonstance pour porter l'Evangile à des peuplades éloignées. Nous ne rapporterons pas les nombreuses péripéties de ce voyage qu'on peut lire en détail dans l'histoire de la colonie française de M. l'abbé Faillon; qu'il nous suffise de dire qu'après quelques mois de travaux et de privations, une fièvre violente s'empara de M. de La Salle, lorsqu'il avait à peine dépassé Niagara, et l'obligea à rebrousser chemin ; on le vit arriver, au moment où l'on s'y attendait le moins, au lieu d'où il était parti et qui reçut par dérision le nom de la Chine qu'il porte encore.

Quand à MM. Dollier et Galinée, ils continuèrent leur route, et vinrent hiverner sur les bords du Lac Erie dont ils prirent possession au nom du roi de France.

Quelque temps après les événements dont nous parlons, M. Talon, intendant de la colonie, chargea d'autres français d'aller découvrir tant la mer du nord, par où l'on espérait arriver à la Chine, que la fameuse baie reconnue en 1612 par l'Anglais Hudson. M. de Saint-Simon et le P. Albanel, jésuite, partirent en 1671, remontèrent le Saguenay et arrivèrent le 9 juillet 1672 à la baie d'Hudson sur les rivages de laquelle ils arborèrent les armes du roi.

Ces expéditions, celles de Jolliet et de La Salle sur le Mississipi, n'amenèrent pas la découverte du passage tant désiré ; elles furent néanmoins très-utiles par les données qu'elles fournirent sur la géographie des contrées du nord de l'Amérique. Du reste, les célèbres voyages de Baffin, de Behring, d'Edouard Perry, de John Ross, de Franklin et de tant d'autres, n'ont pas eu jusqu'à ce jour d'autre résultat. Le passage du nord-est reste encore à trouver, et celui que McClure découvrit, il y a une quinzaine d'années, au nord-ouest est impraticable. (1)

Ainsi le problème d'une route courte et facile pour arriver aux Indes, à la Chine et au Japon, demeure sans solution, et s'impose de lui-même aux futurs explorateurs.

Avouons cependant que ce problème perd aujourd'hui beaucoup de son intérêt par l'ouverture prochaine du canal de Suez et celui qu'on se propose de percer à travers l'Isthme de Panama. Le premier abrégera de 3,000 lieues, pour l'Europe, le voyage aux Indes, et le second rendra à l'Amérique à peu près le même service.

III.

Mais il y a, en dehors de cette question, bien assez de points importants à élucider, pour motiver de nouvelles expéditions vers les froides et dangereuses régions du nord.

Que sait-on du pôle ? rien ou presque rien ! Hudson, Perry et Morton qui s'en sont le plus rapprochés, en étaient encore à une distance de près de 200 lieues. Voilà donc un immense cercle, un espace de 125,000 lieues carrées que le pied de l'homme n'a jamais foulé, qui n'est pour nous que mystère ! Cet espace est-il occupé par des terres, baigné par les eaux de la mer ou enseveli sous les glaces ? personne ne le sait au juste et chacune de ces opinions compte de savants défenseurs. Que sont, dans ces latitudes élevées, le froid et la chaleur, les oscillations du baromètre, les vents, les tempêtes, les manifestations électriques et magnétiques ? La

(1) Voyez la relation de cette découverte dans les articles que l'*Echo* publie en ce moment sur les récentes explorations du globe.

vie y est-elle éteinte, ou bien doit-on y trouver des plantes, des animaux, peut-être quelque peuple inconnu? Comment se forment ces courants d'eau salée qui, chaque année, amènent sur nos côtes d'énormes montagnes de glace? Ce sont là quelques-unes des révélations que nous attendons du hardi marin qui le premier fera flotter son drapeau sur l'axe du monde.

Les journaux nous apportaient, il n'y a de cela que quelques mois, une nouvelle bien propre à exciter l'ardeur: il s'agissait de la découverte, dans l'océan glacial, non d'un misérable îlot, mais d'une terre vaste, si étendue que les baleiniers n'hésitent pas à la qualifier de continent.

Depuis une quarantaine d'années on soupçonnait l'existence de cette terre située dans les parages septentrionaux, au nord de la Sibérie, dans les régions qui s'étendent entre le pôle et le détroit de Behring. L'amiral Wrangell avait fait en 1821 d'inutiles efforts pour la découvrir. Plus heureux que lui, Long et Labaste, capitaines baleiniers, l'un du *Nile*, l'autre du *Winslow*, l'ont rencontrée sans la chercher, et se disputent l'honneur de l'avoir signalée. "Les parties basses, dit le capitaine Long, semblaient couvertes de végétation. On n'y voyait pas de neige. Comme il y avait des glaces flottantes entre nous et la terre, et que je n'apercevais aucune trace de baleine, je ne crus pas devoir courir le risque de m'approcher de la côte, quoique je pense que cela eut pu se faire sans danger. Deux jours plus tard, le temps était très clair, nous eûmes une bonne vue des parties centrales et orientales. Près du centre s'élève une montagne qui a l'aspect d'un volcan éteint, et dont la hauteur peut être de 2,500 pieds."

Jusqu'à présent, il est impossible de dire jusqu'où cette terre peut se prolonger au nord; il est probable que son étendue est considérable; les navigateurs assurent avoir distingué, se profilant autour de l'horizon, une succession de sommets élevés. Nulle part ils n'ont remarqué de trace de la présence de l'homme; néanmoins le pays est loin d'être désolé; la végétation est même assez abondante sur les rives. Quel nouveau et magnifique champ d'explorations! peut-être y trouvera-t-on des mines de houille, de graphite, de métaux précieux, des diamants, comme on en a découvert récemment dans les montagnes de la Russie. Il appartient à M. Gustave Lambert, qui se propose de passer par le détroit de Behring, d'ouvrir les voiles de son navire de ce côté et d'étudier ce qui n'a été qu'entrevu.

Nous avons dit qu'on ignore si le pôle est enseveli sous la glace et les neiges, ou bien s'il devient libre au moins pendant une partie de l'année; cependant cette dernière hypothèse est de beaucoup la plus probable comme le prouvent des faits nombreux que nous allons exposer brièvement.

Tout le monde sait qu'un vaste courant de surface arrive du nord et se divise en deux branches principales, dont l'une débouche par le détroit de Behring, dans l'Océan Pacifique, et l'autre descend le long du Labrador

après avoir traversé la mer de Baffin et le détroit de Davis. C'est à cette dernière branche que nous devons de voir les environs de Terre-Neuve encombrés par des montagnes de glace au printemps. En calculant approximativement la quantité de glace ainsi entraînée, on peut se faire une idée du volume énorme d'eau que déplace ce courant. Rappelons simplement que le lieutenant de Haven vit son vaisseau pris dans les glaces pendant un voyage d'exploration vers l'Ile Melville et fût entraîné, au moment de la débâcle, près de 300 lieues vers le sud. La banquise qui le retenait prisonnier n'avait pas moins de 300 milles carrés, d'après l'estimation qu'il put en faire. En supposant une épaisseur moyenne de 7 pieds, c'était donc un poids de vingt milliards de tonnes que la mer glaciale envoyait d'un seul bloc et à un seul moment de l'année vers l'océan Atlantique. Pourra-t-on nous taxer d'exagération si nous disons que les plus grands fleuves du monde ne sont que des ruisseaux comparés à l'immense courant polaire!

Mais d'où viennent donc ces eaux qui coulent incessamment du pôle vers les régions tempérées? quelle peut en être la source? Ce qu'il y a de bien étrange aussi, c'est leur salure très prononcée, malgré toute l'eau douce dont s'augmente leur masse, par la fonte des neiges et par la décharge d'un très grand nombre de rivières importantes.

Il n'y a, ce nous semble, qu'une manière d'expliquer ces faits, c'est d'admettre que le courant dont nous venons de parler n'est que la continuation d'un autre courant sous-marin qui va surgir au pôle.

L'existence de ce nouveau courant n'est pas, du reste, une pure hypothèse. Le *Gulf-stream*, ce roi des fleuves océaniques, large de quatorze lieues, profond de mille pieds et dont la chaleur, au dire du savant capitaine Maury, suffirait à fondre des montagnes de fer, s'échappe du golfe du Mexique par l'étroit passage qui sépare Cuba de la Floride, remonte vers les mers du nord et vient heurter le courant polaire, à la hauteur du banc de Terre-Neuve. Là il se partage en deux branches dont l'une plonge sous les glaces et va surgir, selon toute apparence, dans les environs du pôle. On peut suivre sa trace longtemps après qu'il a disparu aux regards, car pendant que des blocs de glace dérivent du nord au sud, dans l'océan Arctique, emportés par le courant froid de surface, on aperçoit des montagnes dont la tête émerge à une grande hauteur au-dessus des eaux, et dont le pied plonge dans la mer à une profondeur six fois plus grande, remonter du sud au nord, entraînées par le contre-courant sous-marin. Par une disposition merveilleuse de la providence, ces eaux, qui vont ainsi de l'équateur vers le pôle, sont soustraites aux influences de l'atmosphère, cheminent sous un toit de glace qui s'oppose à leur refroidissement et conservent intact le trésor de chaleur qu'elles vont distribuer aux latitudes glaciales.

Une seconde branche du Gulf-stream se dirige vers les côtes de France

et en fait un pays de climat tempéré, tandis que le Canada qui occupe la même latitude subit des froids très intenses. La différence que nous voyons ici se produire n'a-t-elle pas lieu également entre le pôle, où le Gulf-stream déverse sa chaleur, et les régions qui ont jusqu'ici arrêté les explorateurs ? en d'autres termes ne faut-il pas admettre une région favorisée au delà des froids espaces qui s'étendent autour du cercle arctique ?

L'opinion qu'il existe au pôle un foyer de chaleur, est confirmé par les recherches spéciales de M. Gustave Lambert. Le savant hydrographe, dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences, donne la loi de l'insolation, c'est-à-dire des quantités de chaleur versées par le soleil à chaque latitude, à toutes les époques de l'année.

Ainsi, au mois de juin, la quantité de colorique qui réchauffe les régions arctiques va en augmentant du cercle polaire au pôle. Là, en effet, le soleil ne s'abaisse presque point sur l'horizon, il est midi toute la journée, et la somme de chaleur qu'il y envoie, est égale à celle que reçoit la partie la plus septentrionale de ce continent.

A ces preuves viennent se joindre celles beaucoup plus sûres de l'expérience. C'est un fait acquis à la science que l'intensité du froid n'augmente pas proportionnellement avec la latitude. Le froid s'accumule en deux points qui paraissent situés, l'un dans l'archipel du nord de l'Amérique, et l'autre dans la Sibérie orientale. Quand on se dirige de ces deux points vers le pôle, la température devient plus douce, le baromètre baisse et accuse une dilatation de l'atmosphère.

Où peuvent aller, d'ailleurs, ces nuées d'oiseaux que l'on voit chaque année émigrer, abandonnant les bords de la rivière Mackenzie pour disparaître à l'horizon vers le nord ? L'instinct qui les dirige ne peut être trompeur. Ne sont-ils pas certains de trouver un abri derrière l'infranchissable barrière que nous oppose à nous l'abord de ces inhospitalières contrées ? La baleine, elle-même, la prudente baleine, traquée de toutes parts, semble avoir rencontré au delà de cette ceinture de glaces, un cercle inaccessible à l'homme où elle peut se propager sans être inquiétée par ses adversaires.

Il serait difficile, après cela, de ne pas ajouter foi au récit des explorateurs qui nous assurent avoir découvert au nord une mer libre. Cette mer fut aperçue la première fois par Wrangell qui lui imposa le nom de *Polynia.* Elle a été revue depuis par Anjou, Penny, Stewart, Belcher et Morton dans les circonstances que nous allons rapporter :

Morton faisait partie, en qualité de lieutenant, de la mémorable expédition de l'Américain Elisah Kane, que la mort a enlevé il n'y a que quelques années.

Kane remonta la côte ouest du Groënland et s'arrêta au 78 degré de latitude : là, il fut bloqué par les glaces, et, après deux années de privations, il laissa son navire et s'échappa dans de simples embarcations.

Le voyage ne fut pourtant pas inutile. Pendant leur séjour dans c parages, Morton, accompagné du Groënlandais Hans, partit dans un tr neau tiré par des chiens.

Ils se trouvèrent bientôt au delà du cap Jackson dans un endroit la glace devient cassante. Les chiens furent pris d'un tremblement s dain et s'arrêtèrent. Quand le brouillard fut dissipé, on aperçut chenal d'eau libre où se jouait une multitude innombrable d'oiseaux. I rondelles de mer, canards, oies, mouettes, tournoyaient dans les ai pendant que des oiseaux inconnus, au blanc plumage et d'une va envergure, planaient majestueusement dans l'espace en poussant des c aigus.

Morton constata que les rivages du canal n'étaient pas non plus dén de végétation. La verdure s'y montrait active et abondante; plusie espèces de fleurs, lychnis, hespéries, joubarbes, etc., étaient épanoui La vie semblait renaître à mesure qu'on approchait du pôle, et la tem rature s'élevait sensiblement.

Les voyageurs atteignirent bientôt le 81ème degré de latitude et trouvèrent au pied d'un promontoire élevé qui dressait sa muraille abru au dessus de la mer libre. Morton escalada ce rempart sur lequel il flotter son drapeau. Il contempla longtemps le spectacle sublime qui déroulait sous ses regards avides:

A ses pieds s'étendait une nappe d'eau libre sur une surface qu'il éva à mille ou douze cents lieues carrées. Un vent violent souffla du n pendant plus de deux jours sans apporter du large un seul glaçon flotta La vague agitée roulait des flots verdâtres, tout enfin démontrait une m profonde, vaste et libre.

"Cette mystérieuse fluidité de l'eau au milieu d'immenses bordu de glace, ne manqua pas de causer dans nos esprits des émotions l'ordre le plus élevé, dit Morton, et il n'était nul d'entre nous qui n'a pirât à s'aventurer sur cette mer dégagée et ouverte à perte de vue

Plus heureux que ses devanciers, M. Lambert aura-t-il le bonheur trouver un passage libre jusqu'à cette mer mystérieuse? Ce serait plus belle conquête qu'on puisse rêver pour le commerce. On verr bientôt des milliers de navires suivre le chemin tracé et rentrer dans r ports avec de riches chargements; il y aurait là toute une révoluti dans les grandes pêches. Les faits dont M. Lambert a été témoin da une précédente expédition, sont bien de nature à confirmer ces prévisio "Dans ces régions, dit-il, les saumons voyagent par bancs énormes, com les harengs des mers du nord, et tel est leur nombre que, s'ils sont p par les glaces, leur putréfaction, quand vient le dégel, engendre au l des fièvres putrides. Des lacs d'une étendue de plusieurs lieues, étai entièrement couverts de canards sauvages qui, serrés les uns contre autres, se nourrissaient rien qu'en absorbant l'eau huileuse et chargée matières animales qui se trouvaient à portée de leurs becs. Ce ne s pas, ajouta-t-il, des récits que j'ai pris dans les livres, j'ai vu de mes ye tout cela et je n'exagère en rien. Cette exubérance de la vie anim s'observe du reste dans tous les parages où l'homme n'a pas encore marq son empreinte."

N. N.

LE SECOND CONCILE PLENIER DE BALTIMORE.

(*Traduit, pour l'Echo, du Catholic World.*)

Au mois d'octobre 1866, la bonne ville de Baltimore voyait se réunir l'assemblée la plus nombreuse et la plus auguste qui ait été convoquée dans l'Eglise des Etats-Unis. Quarante-sept Archevêques ou Evêques et deux abbés mitrés ouvraient un concile plénier, sous la présidence de son Eminence l'Archevêque de Baltimore, délégué du Siège Apostolique. Pendant deux semaines, chaque jour, ils délibérèrent ensemble, et leurs travaux n'étaient interrompus que par les séances solennelles prescrites par le Pontifical. Après avoir échangé librement et cordialement leurs idées, ils passèrent aux résolutions pratiques, qui furent rédigées sous forme de Décrets ou de questions soumises au Saint Siége. L'ouvrage terminé, on ne le publia pas, mais il fut envoyé à la Mère et à la Maîtresse de toutes les Eglises, pour subir les corrections nécessaires, et recevoir l'approbation suprême. Deux ans se sont à peine écoulés depuis le concile, et voilà que les Actes et Décrets, revus et approuvés par le Saint-Siége, sont livrés au public sur l'autorisation du Vénérable Prélat qui, comme délégué apostolique, a présidé aux délibérations du Concile. Ainsi l'œuvre est complète et la nouvelle législation a pris place parmi nos lois canoniques, et l'ère nouvelle qui s'ouvre fera date dans l'histoire de l'église d'Amérique.

Depuis la naissance de l'Eglise on n'a cessé de regarder la tenue des conciles comme un moyen des plus efficaces établis par Dieu pour maintenir la discipline, arriver à des conclusions justes dans la pratique et promouvoir le bien général. Les premières difficultés qui s'élevèrent au sein de l'Eglise au berceau, furent résolues dans le concile de Jérusalem où les Apôtres et les anciens délibérèrent ensemble. Chaque siècle qui suivit vit des conciles s'assembler pour décider les questions ecclésiastiques, et en vérité, on peut le dire, l'histoire de l'Eglise n'est que l'histoire des conciles. Peu à peu, à mesure que la discipline ecclésiastique se régularisait et se fixait dans des lois permanentes : on prenait des moyens efficaces pour convoquer régulièrement les Evêques, afin qu'ils pussent délibérer entre eux, se consoler et s'éclairer mutuellement. Ce serait sortir du cadre de cette Revue que de s'étendre sur l'ancienne discipline en cette matière, mais une exposition succincte de la loi et de la pratique actuelle de l'Eglise, mettra le lecteur à même d'apprécier à sa juste valeur l'importance du dernier Concile Plénier de Baltimore.

Le Concile de Trente (Sess. xxiv de Reform. c. 2.) par un de ses

Décrets, renouvela l'ancienne obligation de tenir des Conciles, et fixa une époque régulière pour leur célébration. Tous les trois ans, chaque Archevêque dut convoquer ses suffragants, et ceux-ci se trouvèrent strictement obligés de se rendre à son appel. Ces réunions avaient pour but, de maintenir les mœurs, de corriger les abus, de terminer les difficultés, et de statuer sur tout ce que permettent les canons. Saint Charles Borromée tint plusieurs conciles semblables, qui non seulement ont produit un bien immense dans l'Eglise de Milan, mais qui ont aussi montré la manière de procéder dans les conciles postérieurs. Cependant ces assemblées d'évêques n'obtinrent pas faveur auprès des gouvernements civils qui voulaient entraîner l'Eglise et la rendre esclave autant que possible, en sorte que le Décret de Trente, à peu d'exception près, demeura pour tous une lettre morte, depuis Saint Charles jusqu'à ce siècle. A l'église des Etats-Unis revient l'honneur d'avoir ressuscité l'ère des conciles. Peu après l'établissement de sa hiérarchie, le premier Concile Provincial de Baltimore fut convoqué, et bientôt après suivi d'autres conciles qui s'assemblèrent régulièrement, tous les trois ans, selon les prescriptions des Pères de Trente. Lorsque de nouveaux archevêchés eurent été érigés, Rome, désireuse de voir régner la plus grande uniformité possible de discipline dans l'église d'Amérique, suggéra la pensée de tenir tous les dix ans, un concile plénier composé de tous les Evêques des provinces ecclésiastiques du pays, et présidé par un délégué du Saint-Siège. En conséquence le Révérendissime Francis Patrick Kenrick, d'illustre mémoire, alors Archevêque de Baltimore, convoqua, dans sa métropole, le premier Concile plénier au mois de Mars 1852. Le second devait s'ouvrir en 1862 : la guerre civile qui exerçait alors ses fureurs le fit différer. Aussitôt que la paix fut rétablie, on prit des mesures pour réunir les prélats, et comme on l'a vu le concile s'assembla effectivement en 1866.

Le titre " *Plénier* " sonne mal à quelques oreilles et l'on se rappelle qu'il a donné lieu à de légères discussions dans les feuilles publiques. Le titre national est souvent donné, dans le langage ordinaire, à ces sortes de conciles et ce terme serait devenu le titre officiel, si la prudence du Saint Siége, n'en avait pas jugé autrement. Rome, éclairée de la sagesse d'en Haut, riche de l'expérience des siècles, considère la tendance au nationalisme comme l'un des plus grands dangers qui puissent surgir, et comme un signe avant-coureur du schisme. Dans le temps où elle proposa aux prélats américains, la tenue d'un concile décennal, composé des Evêques de toutes les provinces, la question du titre officiel fut de nouveau soulevée, celui de *national* était appréhendé, celui de *Général* était trop étendu et celui de *Provincial* trop restreint. Un savant historien ecclésiastique suggéra le mot *Plénier* employé au cinquième siècle pour désigner les conciles généraux d'Afrique illustrés par le génie de Saint

Augustin et par la condannation du Pélagianisme. On adopta ce titre. Il écartait l'idée trop étroite du nationalisme, tandis qu'il rendait la pensée d'un concile *plein* réunissant *tous* les évêques de l'Eglise des Etats-Unis.

Le but du concile plénier est clairement défini par le Saint-Siège. Rigoureusement parlant des conciles provinciaux pourraient suffire à la législation nécessaire; mais il y aurait à craindre le manque d'uniformité. Souvent même entre personnes les mieux intentionnées, se vérifie le vieil adage "autant de têtes, autant de sentiments." Afin donc de prévenir une trop grande divergence dans la pratique, on a jugé à propos de réunir tous les évêques, afin de prendre les mesures propres à maintenir dans l'église d'Amérique non seulement l'unité dans la foi et dans les points essentiels de discipline, mais aussi l'unité dans les points principaux qui ne s'y rattachent que secondairement. Il est inutile de s'étendre sur les avantages de cette uniformité : si les fidèles ne s'y attendent pas ils en sont du moins édifiés et consolés. En favorisant les grands desseins que l'Eglise est appelée à réaliser dans cette contrée, elle demeure fidèle autant qu'il se peut à ce grand principe *Viribus unitis* : et le bien qui en résulte vaut certainement le sacrifice des vues particulières et d'usages auxquels on est attaché.

Le concile plénier a donc pour but de veiller aux intérêts de l'église d'Amérique et de faire pour les promouvoir ce que le concile provincial fait pour ceux de chaque province ecclésiastique. La loi canonique nécessairement s'exprime en termes généraux, et ne peut avoir partout la même application. De fait, en grande partie, elle ne se compose que de décisions données à certaines églises, dans des circonstances particulières, et dont le principe seul peut devenir d'une application générale. Mais il arrive souvent que cette loi générale se modifie avec d'autres besoins, d'autres époques, d'autres circonstances, et ce travail est le premier devoir des conciles locaux. Ils proposent, et après l'approbation du Pontife Suprême, ils adoptent les mesures que sa sagesse et l'expérience ont jugées nécessaires, tout en conservant, dans l'application pratique, le véritable esprit de la loi universelle. Et par ces mesures, l'autorité des canons n'est ni contredite, ni abrogée, elle est au contraire affirmée de toute l'autorité du Concile. Nous le savons, il existe dans ce pays une opinion—qui prétend " que la loi canonique n'oblige pas ici." Il ne saurait se propager une idée plus erronée et plus pernicieuse. Si l'on veut dire que toutes les dispositions prévues par les canons n'existent pas chez nous, et que les lois qui supposent ces dispositions n'y trouvent pas d'application, cela est vrai. Mais si l'on affirme que la loi elle-même n'oblige pas, c'est tout simplement une monstruosité. Et nous ne savons qui en souffrirait davantage, ou des Ordres élevés du clergé, ou des Ordres inférieurs, des réguliers ou des prêtres séculiers. Tous

en souffriraient également, et bientôt on verrait revenir avec une joie le règne de la loi. "La loi canonique n'oblige pas dans ce pays." Et que deviennent alors les empêchements de mariages ? où les Ordres religieux trouvent-ils la charte de leurs priviléges ? Sur quoi l'ecclésiastique lésé appuie-t-il son droit d'appel ? Comment prouver que tout chrétien de l'un et de l'autre sexe, parvenue à l'âge de discrétion, est obligé de s'approcher dignement, au moins une fois l'an, au temps de Pâques du sacrement de l'Eucharistie ? Cette idée erronée semble avoir pris son origine dans ce fait que l'organisation de l'église dans ce pays de mission n'étant pas complète, nous étions privés de certains privilèges ordinairement accordés par le Saint-Siége. Voici un cas qui se présente naturellement au regard du lecteur ecclésiastique, nous prenons la liberté de le citer comme exemple afin de développer notre pensée.

La nomination, l'institution et la consécration des Evêques sont du droit exclusif et inséparable du Saint-Siége : qu'importe qui l'exerce et en quel temps, c'est un acte schismatique s'il s'exerce sans une permission expresse ou tacite du successeur de Saint Pierre : aucun catholique ne peut nier cette vérité. Toutefois la loi canonique accorde le droit de présenter trois noms au Pape, non pas au clergé du diocèse, mais au chapitre cathédral, corps sur la composition duquel, en vertu de la même loi, les prêtres diocésains n'ont que peu d'influence. Mais dans ce pays, le chapitre cathédral n'existe pas, et même il est impossible de l'ériger canoniquement dans une contré si lointaine : Rome a donc accordé le droit de présenter les trois noms, aux évêques de la province ; c'est un exemple qui montre comment le privilége canonique d'un corps qui n'existe pas, est transporté par l'autorité suprême à un autre corps qui peut l'exercer. Nous ne louons ni ne blâmons ici ce système, ce serait sortir du plan que nous nous sommes tracé. Nous constatons simplement l'existence de la loi, et nous travaillons à dissiper une erreur, qui peut produire du mal si déjà elle n'en a pas produit.

La loi canonique obligeant donc dans ce pays, nécessairement il s'élevera grand nombre de questions, dans son application à notre situation et à nos besoins. L'édifice social de l'Amérique est bien différent de ce qu'était celui de l'Europe lorsque les Décrétales furent publiées : et il est devenu nécessaire d'adopter des mesures qui puissent à la fois sauvegarder l'esprit de la loi, et éviter les inconvénients d'une interprétation trop littérale : voilà le premier travail et le plus important des conciles. Il demande une étude patiente et attentive de la loi, une connaissance parfaite de la situation du pays : une sage prévoyance qui puisse discerner quelles mesures pratiques pourront réussir. Comme exemple on peut apporter la question de l'exercice du droit de propriété ecclésiastique. Si dans ce pays, il y avait une vraie liberté religieuse, si l'Eglise jouissait du droit d'administrer ses biens, selon ses propres lois,

rien ne serait plus facile. La loi canonique actuelle pourvoit à la sécurité de la propriété, au bon usage et à l'accroissement des revenus, à la conservation des droits et des priviléges que peuvent légitimement réclamer les donateurs. Mais dans la plupart des Etats, la sagesse de nos législateurs est intervenue, simplement pour empêcher l'Eglise catholique de suivre une législation satisfaisante et longtemps éprouvée. Elle a voulu garantir la sécurité et l'indépendance de la propriété ecclésiastique et a jugé nécessaire d'adopter divers expédients qui, nous n'en pouvons douter, sont probablement les meilleurs que l'on a pu trouver, mais qui sont encore loin de donner la liberté désirable. Bien entendu ils ne sont que provisoires, car nous désirons ardemment que vienne le temps où une législation civile plus sage laissera le champ libre aux dispositions modérées et équitables des canons.

Dès lors il est facile de voir qu'un vaste champ est ouvert à la sagacité et à la sagesse des Pères d'un concile plénier. Un autre objet de leur sollicitude et que leur désigne le Concile de Trente est " la réforme des abus." Errer est de l'humanité, et rien n'est plus facile que de s'écarter de la stricte observance des canons : l'expérience de l'Eglise le dit assez. Grâces à Dieu, dans ce pays, les abus formels sont rares, si toutefois il y en a. Il y règne un désir général de connaître la loi et de l'observer aussi rigoureusement que le permettent les circonstances, mais il est arrivé dans le passé que la nécessité a introduit beaucoup de coutumes qui ne trouvent dans la loi ni leur sanction, ni leur excuse : et parfois aussi il a été difficile d'abandonner d'anciens sentiers pour reprendre la voie commune des canons et des rubriques. On a aussi quelquefois douté si les exceptions jadis accordées ne subsistaient pas encore. Il y a donc ample matière à une législation sage et prudente, ni trop relâchée pour laisser se multiplier les abus, ni trop sévère pour substituer la lettre qui tue à l'esprit qui vivifie.

Avec le temps, nécessairement, il s'élève une foule de questions pratiques de la plus haute importance, qui ne peuvent être, nulle part, mieux décidées que dans un concile. La réflexion en commun, le rapprochement des idées et la discussion, conduisent naturellement à de sages conclusions. Dans un pays comme le nôtre où surgit une multitude de cas sans précédents, la nécessité, pour les prélats, de se consulter souvent est évidente : et sans aucun doute, la tenue régulière des conciles a contribué largement au succès qui caractérise le gouvernement extérieur de l'église d'Amérique. On a peut-être moins erré ici que partout ailleurs, dans le même espace de temps, tandis que le succès y a été magnifique, brillant même. La sagesse des vieillards a été donnée à la jeunesse, l'expérience d'une génération a profité à la génération suivante, et il y a eu une suite non interrompue de mêmes vues, depuis les jours de Carroll jusqu'à notre temps. Les England, les Dubois, les Bruté, les Kenrick les Hughes

sont morts et cependant ils vivent : ce ne sont pas seulement leurs œuvres qui nous sont demeurées, c'est leur esprit qui parle encore dans les salles de l'archevêché, et qui se fait entendre dans le sanctuaire de la Métropole de Baltimore.

Un autre soin particulier a été assigné par le Saint-Siége à nos conciles américains : ce sont eux qui proposent l'érection de nouveaux siéges épiscopaux, qui présentent les noms des candidats qui doivent les occuper, ou occuper les anciens vaquant canoniquement. L'érection des nouveaux siéges est en effet un des traits distinctifs de l'Eglise dans les pays nouveaux. Chaque concile de Baltimore a proposé la création de nouveaux diocèses, et dans la plupart des cas, ces propositions ont été favorablement accueillies par le Saint-Siége. On peut ainsi suivre l'accroissement de l'Eglise par les actes des divers conciles ; on peut compter un à un tous les pas de la hiérarchie américaine depuis le seul évêque de Baltimore jusqu'à son développement actuel. Son progrès a été plus rapide que le progrès matériel du pays, et en reportant nos regards vers le *Far West*, nous avons la confiance de la voir devenir la terre heureuse qu'habiteront des millions de catholiques ; et l'imagination se perd à compter les évêques qui siégeront dans les futurs conciles. Déjà nous avons fait allusion au devoir de choisir les candidats aux siéges épiscopaux, c'est une tâche importante et difficile qui requiert l'emploi de plusieurs des facultés les plus élevées que doivent posséder ceux qui, dans la plus haute acception du mot, sont les " Législateurs des hommes." Le Saint-Siége a si bien senti cette importance et cette difficulté qu'il a instamment recommandé à tous les évêques de chaque province de se réunir chaque fois qu'il y avait un siége à remplir. Cependant si la vacance coïncide avec la tenue du concile, ou si les Pères demandent l'érection de nouveaux siéges, le choix des candidats est renvoyé au temps de la session.

Par ce rapide coup-d'œil sur l'œuvre d'un concile plénier, on comprend que les deux semaines employées à la tenue du dernier concile n'ont en aucune manière été un temps de repos. Au contraire l'accomplissement de cette œuvre devait exiger tous les moments disponibles. Les conciles antérieurs de Baltimore avaient été tous consacrés à poursuivre les divers buts que nous avons précédemment indiqués, les mesures prises avaient été opportunes et sages, et leurs décrets ont formé la base de la législation propre à l'église des Etats-Unis. Comment être surpris des succès obtenus, lorsqu'on se rappelle les noms illustres, qui firent l'ornement de ces conciles, les prélats distingués dont le savoir, la prudence, la pénétration, le zèle et la piété instruisirent et édifièrent la génération passée, et jetèrent les larges et solides fondements sur lesquels est assis l'édifice majestueux de l'église d'Amérique ! Honneur à ces grands hommes ! ils ont été " des hommes d'une grande puissance, et la prudence dont ils étaient doués . . . . les fit règner sur le peuple qui leur était confié, et dans la force

de leur sagesse ils l'instruisirent par de saintes paroles. Que le peuple rende donc témoignage à leur sagesse, et que l'Eglise publie leurs louanges."

Cependant l'église des Etats-Unis était sortie de l'enfance, il était temps de construire sur ces fondations si profondément et si habilement assises. Quand on l'aurait voulu, il était impossible de se borner à sanctionner ce qui était déjà fait. Si les Pères s'étaient contentés de porter des décrets généraux, de créer de nouveaux siéges, de pourvoir au moyen de les remplir ainsi que les anciens déjà vacants, puis ensuite s'étaient séparés, ils auraient négligé l'œuvre qui leur était confiée. Toutes ces considérations ont été mûrement pesées, par le Révérendissime Prélat choisi comme le plus digne de remplir la haute et importante mission de Délégué apostolique. Il conçut donc un vaste dessein dont la réalisation par le concile devait suppléer à l'un des plus grands besoins du temps, et par là même imprimer aux sessions de ce concile un caractère ineffaçable dans les annales de l'église d'Amérique.

Dès le commencement d'Avril 1866, Sa Grandeur communiqua ce dessein aux Archevêques, aux Evêques, aux supérieurs d'Ordres religieux et à tous ceux qui avaient le droit de siéger au concile. Il convoqua ensuite un corps de théologiens pour commencer les études préparatoires. Ils furent choisis dans les Ordres religieux et dans le clergé séculier; plusieurs avaient été professeurs de théologie, de droit canon, ou étaient favorablement connus par les hautes dignités dont ils avaient été revêtus; d'autres s'étaient fait une réputation méritée par leur savoir. Les réunions, *cœtus*, eurent lieu tous les jours, tant que le plus grand nombre des membres put rester à Baltimore. Dans les réunions on étudia scrupuleusement et sous toutes leurs faces des questions de la plus haute importance, les avis étaient ensuite soumis au Révérendissime Archevêque. Il y eut aussi un certain nombre de docteurs qui, ne pouvant assister à ces conférences, envoyèrent par écrit leur sentiment, et c'est vérité de dire que les talents les plus distingués du pays ont coopéré à ces travaux préliminaires. Cependant les nombreuses occupations qui rappelaient à leur poste la plupart des membres de ces conférences ne permirent pas au plus grand nombre de séjourner longtemps à Baltimore, et ce qui restait à faire fut préparé dans un comité moins nombreux. Le Révérendissime Délégué apostolique, ouvrier infatigable, travaillait de son côté, et de plus surveillait tous les travaux. Enfin, avant d'être livré à l'impression, chaque travail fut soumis à sa censure: De sorte qu'il fut non seulement le promoteur, mais bien le premier ouvrier de cette grande entreprise. Il y apporta le savoir perfectionné par les consultations: le jugement mûri par l'âge et une longue pratique de toutes les fonctions du ministère; une plume éloquente, qui, pour l'honneur de la religion, s'était acquise dans d'autres circonstances une réputation distinguée et parfaitement méritée. Nous

sommes également persuadés, que ses collègues ne nous reprocherons pas de mentionner après l'illustrissime archevêque, le Très-Révérend James A. Corcoran D.D. du diocèse de Charleston, pour son habileté et ses talents. Le style élégant dans lequel sont rédigés beaucoup de Décrets ui est tellement personnel que l'on ne peut s'y méprendre. Un des traits caractéristiques de ce second concile plénier, et que l'on ne s'attendait peut-être pas à trouver dans ce pays éloigné, sera cette belle latinité qui ferait honneur aux écrits les mieux finis de Rome même. On poursuivit l'œuvre jusqu'à ce que les ébauches des Décrets formassent un volume considérable, on les fit imprimer, pour plus de commodité. On facilitait par là l'étude et l'examen qu'en devaient faire les Pères et les théologiens du concile. On comprendrait difficilement comment sans cette précaution une telle œuvre eut pu être conduite à bonne fin.

Chaque évêque ayant droit d'amener deux théologiens au concile, il y eut un concours immense du clergé du second ordre. Ajoutons-y un grand nombre de Vicaires-généraux, de supérieurs d'Ordres religieux et de grands séminaires. A l'exemple des conciles de Milan, tenus par Saint Charles Borromée, tous ces ecclésiastiques se partagèrent en diverses congrégations, chaque congrégation était présidée par un Evêque, avait un vice-président et un notaire. Ce dernier dignitaire prenait note des délibérations et en dressait le procès-verbal. On distribua aux congrégations la matière des Décrets que l'on avait élaborées, et tous furent soumis à un examen profond et minutieux. Il ne sera pas sans intérêt pour le commun des lecteurs de donner ici une idée succincte de la manière de procéder dans un concile. Les actes du second concile plénier nous apprennent qu'il y eut quatre sortes d'assemblée : 1o. Les Congrégations secrètes, 2o. les Congrégations publiques, 3o. les Sessions secrètes et 4o. les Sessions publiques. " Les congrégations secrètes," n'étaient autre chose que des réunions où comité de théologiens qui délibéraient dans une salle à part. " Les Congrégations publiques" avaient lieu dans la cathédrale, tous les *synodaux* y assistaient, c'est-à-dire tous ceux qui avaient droit d'assister au synode, depuis le président jusqu'au plus jeune théologien. Dans ces réunions, les théologiens " avaient la parole" : les évêques ne fesaient que poser des questions ou des objections. "Les Sessions privées" n'étaient composées que de prélats, les officiers du concile n'y assistaient que pour en rédiger les actes. Ce fut dans ces sessions privées que se fit véritablement l'œuvre du concile. Là on passa les Décrets ; et les actes prouvent que toutes les mesures proposées y furent discutées avec une scrupuleuse attention. " Les Sessions Publiques " étaient de solennelles cérémonies qui s'accomplissaient à la cathédrale. Après la grand'messe pontificale, tous les Décrets acceptés étaient lus et solennellement promulgués. Par cette promulgation ils passaient à l'état de lois revêtues de toute l'autorité que leur pouvait denner le Concile et auxquelles il ne manquait que l'approbation du Saint-Siége.

Ainsi furent préparés, examinés, discutés, mûris les décrets du second Concile plénier de Baltimore que nous voyons enfin publiés comme lois de l'église d'Amérique. En les parcourant on s'étonne de la variété des sujets qu'ils embrassent. Ils parlent de la foi, des erreurs qui lui sont opposées, de celles qui ont particulièrement cours dans le temps présent : ils parlent de l'Eglise et de son gouvernement, de la Primauté du Pontife romain, des droits et des devoirs des Archevêques et du clergé ; de la propriété ecclésiastique : du sacrifice de la messe, de la manière d'ordonner convenablement le culte divin ; de l'uniformité dans la célébration des fêtes et d'autres points de discipline : ils s'occupent de la situation des religieux, de l'éducation de la jeunesse : des bons livres et de la presse catholique ; du zèle du salut des âmes, du bien spirituel des noirs, et des sociétés secrètes. Tel est le résumé qu'un coup-d'œil rapide nous présente de l'ensemble des matières traitées dans les Décrets. Ils ont été rédigés tels qu'on les avait conçus, et ils donnent une exposition claire et lucide de la loi canonique adaptée par *l'autorité* même aux exigences du pays. Ils satisfont à un besoin longtemps éprouvé et ils seront à l'avenir le guide et la règle de conduite de tous les ecclésiastiques, depuis le missionnaire aux cheveux blancs courbé sous le poids de l'âge et des fatigues, jusqu'au jeune prêtre dont les pas rapides le transportent avec zèle du séminaire à son premier poste ; depuis le prélat mitré jusqu'au plus humble soldat de la milice missionnaire qui apporte à nos compatriotes les bonnes nouvelles de la paix. Les Décrets sont clairs, et étendus, ils ont été soigneusement préparés, chaque citation a été contrôlée, ne fut-elle que de quelques mots ; sous tous rapports ils feront autorité, car abstraction faite de leur force obligatoire, ils ont été dès le principe élaborés, puis littéralement disséqués par les théologiens du concile. Les Pères les ont ensuite discutés et quelquefois modifiés ; enfin ils ont été soumis à la censure sévère des théologiens romains et sanctionnés avec de légères modifications. Ils ont donc subi l'épreuve d'une triple censure, et en proportion ils méritent considération et respect. Ce qu'il y a de plus important, c'est qu'ils obligent comme lois. La Sainte Congrégation de la Propagande a exprimé le désir de les voir fidèlement observés par tous ceux qu'ils concernent. De plus l'autorité en a fait le texte des cours de droit canon, dans nos séminaires ecclésiastiques. Ils doivent à l'avenir former le clergé du pays, qui devra désormais recourir au volume des Décrets, pour s'éclairer et s'instruire dans l'accomplissement des devoirs du ministère. Si l'on peut dire encore davantage, on ne pouvait faire plus à leur louange.

Les Actes et les Décrets ont été publiés en un volume in-octavo impérial, et doré par la Maison bien connue de John Murphy et Compagnie, à Baltimore. Il est superflu de dire que l'exécution matérielle de l'ouvrage, fait honneur aux éditeurs. La qualité du papier, les caractères, la reliure,

sont en rapport avec l'importance de l'œuvre, et la grandeur des circonstances qui lui ont donné le jour. Ce volume contient tous les documents officiels depuis la première lettre de Rome qui nomme l'Archevêque Spalding, Délégué Apostolique, jusqu'à la dernière communication du Cardinal Préfet de la Propagande qui rapporte la décision du Saint-Siége. Une table complète et bien dressée, donne une idée des matières traitées dans ce recueil, et facilite, autant que possible, le recours à quelque point que ce soit. Nous félicitons M. Murphy de l'honneur et du privilége dont il a joui, de pouvoir placer son nom au frontispice d'une publication si grande et si importante, c'est une digne récompense de tous les services qu'il a rendus à la littérature catholique dans un long et utile maniement des affaires.

Nous accueillons donc ce volume comme le commencement d'une période nouvelle dans l'histoire de l'église d'Amérique. C'est la période, (*detur venia verbo,*) du règne de la loi. Elle signale une amélioration, un pas en avant, un progrès. Mais ce progrès est légitime ; il part d'où doit partir tout mouvement semblable, pour demeurer catholique, et relever de l'autorité compétente. Une œuvre commencée, poursuivie et complétée, comme la nôtre, est un guide sûr ; et qu'il nous soit permis de le dire, dans tout cœur qui aime notre sainte Religion, une telle œuvre doit faire naître un sentiment profond de reconnaissance pour tous ceux qui par leur zèle et leurs travaux l'ont conduite à bonne fin. Par elle notre église vient se placer à côté des églises les plus anciennes et les mieux disciplinées du vieux-monde. C'est une lumière qui conduira nos pas—et nous empêchera de sombrer dans l'abîme de l'erreur ; un guide sûr pour la jeunesse et la vieillesse, pour le prélat et ses diocésains, pour le moine revêtu de la coule, comme pour le prêtre revêtu de son blanc surplis.

LES CONGRÈS.

Les mois d'août et de septembre ont vu éclore dans diverses contrées de l'Europe occidentale des *congrès* dont il serait aussi instructif que curieux de mettre en parallèle les doctrines et les résolutions pratiques. De ce parallèle sortirait l'irréfragable démonstration que la sagesse, la raison, l'entente des véritables intérêts de l'humanité n'ont pas été du côté de ceux pour qui la religion est une étrangère ou une ennemie. Aux congrès antireligieux de Genève et de Bruxelles on a proclamé, entre autres chimères, que la destinée de l'association internationale des travailleurs "se confond désormais avec le progrès historique de la classe qui porte dans ses mains la régénération du genre humain." Les ouvriers du congrès de Gênes déclarent "qu'il faut se débarrasser de la tyrannie spirituelle, parce qu'elle étouffe les intelligences." La réunion du Vaux-Hall de Paris a laissé voir la haine la plus violente contre l'Eglise et tout ce qui peut rappeler sa bienfaisante action. Les institutions et les dogmes, les vérités les plus hautes, même celle que la philosophie de tous les temps a proclamées, ont été enveloppées dans la même proscription. Une femme est montée à la tribune et a demandé que toutes les écoles soient "assainies du catholicisme ;" ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. Un orateur lui succède et propose de conserver au moins des sœurs de Charité pour soigner les petits enfants malades. Cette proposition malséante a été accueillie avec des murmures et des sifflets. Un autre, dans le cours de sa harangue, a laissé échapper cette expression purement grammaticale : "Plaise à Dieu que...", aussitôt il est interrompu. Le mot de *Dieu* a choqué ces délicates oreilles ; l'orateur a dû en faire ses excuses à l'assemblée.

En regard de ces extravagances, de ces cris de passion aveugle ou furieuse, nous voulons présenter une esquisse des calmes et féconds travaux que des congrès catholiques accomplissaient, à la même heure, en Allemagne et en Suisse.

La *dix-neuvième* réunion générale des associations catholiques de l'Allemagne a eu lieu à Bamberg, en Bavière, du 31 août au 3 septembre. On sait que ces congrès, composés d'ecclésiastiques et de laïques, laissant de côté les questions purement politiques, ont pour but la défense de la cause catholique et le développement des œuvres de la charité chrétienne. Dans les deux premiers, tenus à Mayence en 1848 et à Breslau en 1849, on arrêta l'organisation de cette grande réunion annuelle dont la fête patronale est celle de Notre-Dame de la Victoire. On s'y occupa des sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, des écoles, des bonnes bibliothèques, des besoins religieux des Allemands à Paris et en France. Celui de Ratisbonne, en 1850, donna l'impulsion à la société de Saint-Boniface, qui a depuis lors réalisé 700,000 thalers, au moyen desquels ont été créées successivement 110 missions et 150 écoles pour les pauvres catholiques habitant les contrées protestantes. A Linz, en 1851, on s'occupa de l'art chrétien, en

faveur duquel une association fut fondée et organisée. A Munster, en 1855, on délibéra sur les moyens que pourraient prendre les associations catholiques pour contribuer à favoriser l'enseignement chrétien, et sur les démarches à faire pour arriver à la création d'une université catholique. Le congrès de 1856 s'occupa des congrégations de jeunes gens et des asiles pour l'enfance. Celui de 1857, à Saltzbourg, rechercha les moyens à prendre pour le développement de la bonne presse. L'association du Saint-Sépulcre, pour l'entretien des œuvres catholiques en Palestine, doit son origine à la réunion de Cologne, tenue en 1858, sous la présidence de M. Auguste Reichensperger. Celle de Prague, en 1860, sous la présidence du comte O'Donnell, organisa des missions dans l'intérieur de l'Allemagne, et celle de Trèves, en 1865, sous la présidence du baron d'Andlaw, s'occupa du sort religieux des pauvres émigrants d'Amérique.

Le congrès de Bamberg n'a pas dégénéré de ses devanciers. Présidé par M. Félix de Loé, de la Prusse rhénane, et réunissant ce que l'Allemagne catholique compte de distingué dans l'aristocratie, le haut enseignement, la presse, le ministère pastoral, il a repris la plupart des questions déjà introduites par les congrès antérieurs. A l'audacieux manifeste du congrès de Genève, qui, quelques jours auparavant, avouait sans ambages qu'il ne s'agit de rien moins que de ravir à l'homme toute notion supérieure et d'introniser le matérialisme, il répond en protestant contre les écoles d'Etat sans religion, et en affirmant le droit sacré des parents sur l'éducation de leurs enfants. Il a un cri du cœur pour l'Eglise martyre de Pologne ; il adjure les journaux, les peuples et les princes de faire leur devoir et de défendre cette nation, livrée à l'oppression la plus barbare.

Un des points sur lesquels la réunion de Bamberg s'est arrêtée avec le plus de sollicitude et d'attention est l'organisation d'une presse catholique en Allemagne. On ne peut se dissimuler que la presse est une grande puissance, partout présente, l'oreille au guet, s'insinuant partout, et dont la portée dépasse celle de l'église et de l'école. Cette arme prête pour le mal et pour le bien, la ravir aux mains de l'impiété : soutenir, relever et propager la presse paraît au congrès de Bamberg une fonction vraiment apostolique que devrait favoriser surtout le clergé. Il veut donc qu'on crée partout des associations pour la bonne presse, des *Pressvereien*, " parce que le peuple ne manque pas de bonne volonté ; mais il faut qu'il soit éclairé et encouragé."

Ces préoccupations du congrès à l'endroit des journaux, ces instantes recommandations ne s'expliquent que trop par l'état d'infériorité où se trouvait naguère encore la presse catholique en Allemagne. Sur 761 grands journaux politiques qui s'y publient, c'est à peine si on peut dire que huit sont franchement et ouvertement catholiques : ce sont le *Journal de Mayence*, les *Feuilles* de Cologne, l'*Observateur badois*, le *Volksblatt allemand*, la *Gazette des Postes* d'Augsbourg, le *Volksfreund* de Vienne

et l'*Echo du temps présent* d'Aix-la-Chapelle. Ces huit journaux réunis n'ont pas à eux tous autant d'abonnés que les seules *Neuest Nachrichten* de Munich, qui en comptent 25,000. Les feuilles juives de Vienne et les feuilles piétistes de Berlin dépassent encore ce chiffre. Telle revue populaire, impie et indigeste, distille le poison par ses 230,000 exemplaires, immédiatement dévorés par la foule. Cette production, intitulée la *Gertenlaube*, a donc dix fois plus d'abonnés que les huit journaux catholiques ensemble.

Devant cette situation douloureuse, les catholiques ne pouvaient reste indifférents et les bras croisés. Déjà, dans le nord de l'Allemagne, se fait sentir l'influence des divers congrès catholiques tenus dans le cours des dernières années. Différentes feuilles locales défendent les bons principes ; de nouveaux journaux sont fondés. Une revue illustrée se publie à Aix-la-Chapelle, M. l'abbé Niedermayer vient de faire paraître la seconde livraison de sa revue mensuelle, *le Mouvement catholique en Allemagne*, dont la tendance principale est de contribuer à réunir, puis à organiser les forces éparpillées des catholiques. Non seulement Cologne, Trèves, Aix-la-Chapelle, Münster, Paderborn, mais encore Berlin, Breslau, Elberfeld et même Magdebourg possèdent leur feuille dominicale. Les presses de M. Sartori, à Vienne et à Gratz, ont déjà donné aux Autrichiens un grand nombre d'excellentes brochures de circonstances ; plusieurs sont à leur quatrième édition et présagent pour un avenir prochain une vogue semblable à celle que possèdent déjà les collections populaires de Francfort et de Sœst.

C'est à ce mouvement si heureusement commencé que le congrès de Bamberg a voulu imprimer une impulsion nouvelle et plus général ; ce sont ces efforts de la presse catholique qu'il s'est plu à encourager et à applaudir.

Pendant que les catholiques allemands se concertaient ainsi à Bamberg, ceux de la Suisse se réunissaient en assemblée générale du *Piusverein* à Will, dans le canton de Saint-Gall. L'*association de Pie IX* est le trait d'union des catholiques des diverses parties de la Suisse. En ouvrant la première séance, le président, comte Théodore de Scherer, a pu constater que tous les cantons se trouvaient représentés. Malgré la distance et la difficulté des communications, le Jura et le Tessin avaient envoyé un nombre considérable de délégués. Ces deux contrées, les plus éprouvées par la persécution, sentaient le besoin de faire connaître à toute la Suisse leurs douleurs. M. Hornstein, curé doyen de Porentury, a exposé le plan machiavélique des libres penseurs de Berne, qui sont arrivés à leurs fins par l'interdiction des fêtes catholiques, par la suppression des écoles publiques tenues par les sœurs, et par l'intimidation contre les prêtres et les laïques les plus influents. L'assemblée, émue par sa parole éloquente et par l'assurance donnée que les catholiques jurassiens sauraient, malgré 'abandon de la confédération, lutter toujours sans se décourager, s'est levée tout entière et a porté un triple *vivat* aux courageux catholiques du Jura.

La situation de l'Eglise en général a été le sujet de plusieurs discours.

M. de Scherer, en ouvrant le congrès, a constaté le redoublement formidable des attaques contre notre religion et même contre toute révélation. "Pour nous défendre il ne faut plus compter sur les gouvernements, qui sont hostiles ou indifférents. Il faut savoir sauver nous-mêmes notre foi, nos âmes et les âmes qui nous sont chères : c'est par l'association que nous y parviendrons ; associons-nous pour les diverses œuvres, pour résister à toutes les attaques, la constitution fédérale nous y autorise." Mgr. Greith, évêque de Saint-Gall, a éloquemment vengé l'Eglise de cette absurde et toujours renaissante calomnie, qu'elle condamne la science, les lettres, les arts ; qu'elle précipite dans la décadence intellectuelle et matérielle les peuples qui lui sont restés fidèles. Le savant évêque a montré combien ces accusations étaient déplacées, surtout dans le canton de Saint-Gall, dont le monastère fut un des principaux asiles des lettres et des sciences, une source de prospérité pour le pays jusqu'à ce que le protestantisme vint le frapper. L'Eglise ne combat que la science qui fausse la vérité, ne proscrit que la littérature qui pervertit l'intelligence et le cœur.

Les divers rapports qui ont été lus ont montré la notable extension qu'a prise depuis un an l'*association de Pie IX*. Beaucoup de sections locales ont été fondées, d'autres se sont développées. Les missions intérieures suisses, qui sont sous le patronage spécial du *piusverein*, l'œuvre des Apprentis, l'œuvre des Ouvriers catholiques, l'œuvre des Bons Livres : toutes ces œuvres diverses se développent et prospèrent.

Un des vœux les plus chers des catholiques suisses est la canonisation du bienheureux Nicolas de Fluch. M. le curé de Sarnen a rendu compte des démarches faites par le comité depuis la dernière réunion. Le saint-père a accueilli très-favorablement la demande qui lui a été présentée par Mgr. l'évêque de Coire, et c'est le cardinal Reisach qui a été chargé de l'examen de la cause. Le comité a l'espoir fondé que la canonisation du *patron de la Suisse* ne se fera pas longtemps attendre. Cette déclaration a été accueillie par les applaudissements de la pieuse assemblée.

Quelques jours après la réunion du *Piusverein* à Will, une autre société catholique s'assemblait à Fribourg, la *Société des Etudiants Suisses*. Fondée pour contre-balancer l'influence de la société protestante de Zofingue, elle réunit en un faisceau les intelligences de la jeunesse des collèges catholiques ; ses membres apprennent à défendre leurs intérêts communs de religion et de nationalité, et à se soutenir dans les premiers pas des carrières publiques. Un acte de touchante reconnaissance qui réjouit notre cœur de Français a été accompli par les étudiants de Fribourg.—M. de Montalembert a été un des fondateurs de leur société ;—ils se sont empressés d'envoyer à l'illustre champion de la cause catholique un télégramme de condoléance sur le triste accident qui venait de le frapper, et de félicitations pour la conservation d'une vie si précieuse à la littérature, à la liberté et à l'Eglise —*Sem. Relig.*

LES PRIX DE VERTU.

Dans sa séance solennelle du jeudi 20 août, l'Académie française a distribué les *prix de vertu*. Le rapport du président, M. le comte de Carné, fait connaître des faits trop touchants, des exemples trop sublimes de dévouement et d'abnégation, pour qu'une feuille catholique n'ait pas le devoir de les relever et de les proposer à l'admiration de ses lecteurs. Sans doute la docte compagnie, étrangère à toute préoccupation religieuse, n'a eu en vue que de couronner des vertus naturelles; mais il se trouve que ces vertus sont aussi, et par excellence, des vertus catholiques. Pour peu qu'on y regarde d'ailleurs, il ne sera pas difficile de découvrir que derrière ces actes de philanthropie, ces scènes simples d'héroïque dévouement, apparaissent, plus ou moins discrètement voilées, les inspirations de la religion et de la piété. Tant il est vrai que l'amour de Dieu est l'ordinaire fondement de l'amour des hommes, et que c'est la foi presque toujours qui est l'inspiration de la charité!

—Dans le courant de l'été dernier, une des tranquilles vallées des Pyrénées entendit retentir une fusillade sur les pics que la dominent. Trois militaires engagés dans une tentative avortée d'insurrection en Aragon, vivement poursuivis par les troupes espagnoles, passèrent la frontière et pénétrèrent dans la petite ville d'Arreau, portant au front le signe de la défaite et de la proscription. Deux de ces hommes étaient blessés, l'autre ressentait les premières atteintes d'une fièvre typhoïde qui l'a conduit aux portes du tombeau. Exténués de fatigue et couverts de sang, sombres d'aspect et presque farouches, ils implorèrent une hospitalité qui leur fut partout refusée, la crainte comprimant la pitié jusque dans les cœurs les plus honnêtes. La nuit approchait, et la mort peut-être avec elle, lorsque Raymonde Olive, une humble ménagère déjà connue dans toute la contrée par une ardente charité, s'approcha des trois malheureux tombés de lassitude coin d'une borne, les conduisit dans sa demeure et les installa dans sa chambre en se faisant leur garde-malade.

Un médecin visita leurs blessures: il les déclara graves, mais curables au moyen d'un traitement difficile, dont les prescriptions repoussantes furent appliquées par Raymonde Olive avec une minutieuse exactitude. Se consacrant à cette œuvre pieuse avec une sollicitude qui fit parfois oublier aux deux blessés ce qui s'oublie le moins en ce monde, la famille et la patrie absentes, elle veillait en même temps au chevet de leur compagnon d'infortune, dont l'état fut considéré pendant plusieurs jours comme sans espoir, et auquel elle dut faire administrer les derniers sacrements de l'Eglise. Le zèle éclairé déployé durant deux mois par cette généreuse fille, dans l'accomplissement d'une tâche qui dépassait la mesure de ses forces comme celle de ses ressources, est attesté dans l'enquête ouverte sur ces faits par le juge de paix d'Arreau. Une des dépositions les moins touchantes n'est pas celle des trois réfugiés espagnols, qui se déclarent redevables de la vie aux soins de Raymonde Olive.

—Mademoiselle Guenin a consacré quarante ans à la fondation d'écoles de filles dans le département de la Haute-Marne. A l'aide de ces stimulants dont les nobles âmes ont le secret, elle est parvenue à créer dans les communes rurales une douzaine d'écoles libres ; et ces établissements, installés par ses soins, se sont, pour la plupart, transformés en écoles municipales, que continue d'animer l'excellent esprit de leur fondatrice.

—Marie Trémolet, domiciliée à Buzeins (Aveyron), avait pour amie une voisine, mère de cinq enfants. Celle-ci mourut, laissant un mari dissipateur qui ne tarda pas à dévorer le faible patrimoine dont il avait la garde. Emu de compassion pour ces malheureux en bas âge demeuré ssans aucun soutien, Marie Trémolet a voulu remplacer auprès d'eux l'amie dont elle avait reçu le dernier soupir, et qu'elle avait peut-être, à l'heure suprême, consolée par une dernière espérance. Ce dévouement l'a conduite à repousser diverses propositions de mariage faites dans des conditions avantageuses, puis à quitter sa résidence pour s'établir dans une autre commune, afin d'y rencontrer pour ces enfants des moyens d'instruction plus faciles. Par les soins assidus de Marie Trémolet, ces orphelins sont pourvus aujourd'hui d'un état qui leur assure une existence honnête.

—A côté de cette maternité d'adoption dont une simple fille de la campagne a su porter la charge avec une si vaillante fermeté, nous avons à placer un dévouement plus magnanime encore et plus sublime. Notre héroïne est une ancienne esclave, la négresse Nymphe.

On voit depuis bien des années se promener à Toulon, sur les quais du Mourillon, un vieillard derrière lequel marche, dans une attitude respec. tueusement attentive, une femme à l'aspect sauvage, dont les vêtements en lambeaux contrastent avec la propreté recherchée de son maître. Ancien colon de la Guadeloupe, M. Peillon a connu en d'autres temps toutes les jouissances qu'apporte une grande fortune ; mais il fut ruiné par le tremblement de terre de la Pointe-à-Pitre, et vint se fixer en France, où il put, grâce à des secours reçus de sa famille, vivre durant plusieurs années sans éprouver de trop pénibles privations. Quand ces secours devinrent plus rares ou cessèrent même tout-à-fait à l'époque où son grand âge les aurait rendus plus nécessaires, c'est une esclave, dont il s'était fait suivre et dont les services étaient parfaitement libres depuis qu'elle avait touché la terre de France, qui fut la providence du malheureux octogénaire. Suppléer par ses efforts aux subsides des Antilles qui n'arrivaient plus, cacher à M. Peillon l'origine des petites sommes qu'elle se procurait par ses rudes labeurs, en attribuant aux amis d'Amérique le rôle souvent prêté aux oncles de ce pays, telle fut la constante étude de l'infatigable servante.

Par quelles ressources Nymphe pourvoyait-elle aux besoins de son maître et parvenait-elle à le tromper pour ménager sa délicatesse ? C'était là le secret dont elle se croyait maîtresse. Elle l'a gardé longtemps, en effet, et ce n'est pas sans peine qu'il a été découvert par les chefs éminents de la marine de Toulon. Ce secret, le voici. Pour cette femme, malgré les infirmités inséparables d'un âge fort avancé, la nuit est presque sans repos, car elle la consacre à gagner le pain du jour. Entre ces petites industries ignorées, ressource précaire des malheureux qui les exercent, il en est une qui a fixé, après d'autres tentatives moins heureuses, les préférences de la *vieille Dada*, surnom habituel donné à la négresse par les enfants du Mourillon. Tandis que M. Peillon repose, sa discrète nourricière se dirige d'un pas furtif vers le rivage, afin d'y pêcher des oursin

qu'elle court vendre au marché avant le réveil de son maître. Mais quelquefois les oursins manquent et la pêche est ingrate : alors un déficit au budget quotidien contraint la négresse d'implorer la pitié de quelques bonnes âmes. Celles-ci n'ont jamais refusé la digne servante ; mais, pour prix de leurs aumônes, elles ont réclamé des confidences qu'elles n'ont pas gardées ; et c'est ainsi que Nymphe, dont l'accoutrement étrange provoqua si longtemps les railleries de l'*âge sans pitié*, s'est trouvé dénoncée enfin à l'admiration de la France.

—Trois servantes d'un grand cœur ont encore attiré les regards de l'Académie. Marie Planchat, attachée au service d'un établissement métallurgique à Clichy-la-Garenne, a longtemps partagé les souffrances qu'entraîna pour son maître l'imprudente application de nouveaux procédés scientifiques à l'industrie qu'il se croyait appelé à transformer. Après avoir épuisé ses forces pour assister celui-ci dans la partie la plus pénible de ses travaux, elle en a dépensé le reste en allégeant, par un labeur sans relâche, pour la famille de cet homme déçu dans toutes ses espérances, les angoisses de la misère.

—Anne Théron, de Nancy, âgée de soixante-dix-sept ans, est depuis sa jeunesse au service d'une famille dont le chef, pourvu d'un emploi administratif, laissa en mourant cinq enfants dans un état voisin de l'indigence. Continuer à les servir sans recevoir de gages ne fut pas pour Anne Théron un sacrifice, car son cœur leur appartenait bien plus encore dans le malheur que dans la prospérité. Mais bientôt la mort de la mère de famille vint imposer à la noble servante un devoir plus difficile : elle dut, à l'aide de quelques ressources personnelles, pourvoir à peu près seule à l'éducation du plus jeune orphelin.

—Marie-Anne Fabié, de Montpellier, était placée chez une personne tombée d'une situation élevée dans le dénûment le plus complet. Anne Fabié a fait plus que de rester au foyer commun après la catastrophe ; elle s'est senti la force de le quitter pour entrer au service d'étrangers, afin de s'assurer des ressources dont la destination est connue de tous à Montpellier. C'est ainsi qu'au moyen d'un salaire péniblement gagné elle a pu, depuis cinq ans, pourvoir seule aux besoins de la personne pour laquelle elle s'est imposé la plus poignante des douleurs, celle de s'en séparer. On lit donc avec plus d'émotion que de surprise ces mots sortis du cœur dans une lettre écrite par la maîtresse si justement reconnaissante d'Anne Fabié ; " C'est à elle seule, et à ce miracle d'abnégation continue que je dois de vivre encore, malgré les épreuves qui ont brisé mes forces, mais dont j'aurais tort de trop me plaindre, puisque en me les imposant, la Providence a placé, pour m'assister, un tel ange sur mon chemin."

—A ces *vertus* l'Académie française a attribué des prix de valeur diverse, mais avec l'expression de la même estime et de la plus profonde admiration. Nous arrêtons là les extraits de ce qu'on pourrait appeler un beau chapitre des *annales du bien*. Il nous suffit d'avoir montré, dans une enceinte théâtre de triomphes dont le caractère habituel n'est pas l'humilité, le triomphe des humbles et des petits. Nous revendiquons pour la piété catholique l'honneur d'avoir formé les grands cœurs de ces petits et de ces humbles. Nous sommes sûr qu'après la lecture de ces pages il n'entrera dans l'idée de personne qu'il puisse y avoir des libres penseuses parmi ces femmes à l'âme compatissante et forte, parmi ces servantes d'une fidélité héroïque et d'un dévouement surhumain.

NOEL!

La fête de Noël arrivant en plein hiver, alors que le froid arrête travaux des champs et réunit tous les serviteurs autour du foyer de la fer avait autrefois une teinte de poésie dont il serait difficile de se faire idée aujourd'hui.

Au dehors, la maison paraissait triste et abandonnée, mais au dedans retentissait de chants joyeux. Celui-ci tressait des paniers, celle-là fi cet autre dévidait des écheveaux de fil—Une explosion partait du mi des cendres : c'était un marron qui éclatait. Cela faisait rire, et la vei allait son train.

Quand arrivait la veille de Noël, les travaux étaient suspendus. chantait, on dansait, et à l'approche de minuit on allait chercher la bû —La bûche de Noël représentait le quart ou la moitié d'un arbre, d les cheminées d'alors n'avaient pas peur.

La grande cérémonie consistait à baptiser la bûche. Il y avait comme dans tous les baptêmes, un parrain et une marraine. Les drag manquaient quelquefois, car le pâtissier demeurait loin, mais le four d ferme avait eu soin de les remplacer par des gâteaux solides et beauc plus substantiels.

La bûche, portée par de solides gaillards, était placée devant le parr et la marraine, qui plus tard se mariaient quelquefois ensemble. Le ma de la maison faisait les fonctions de prêtre, et le baptême était accor dans les conditions les plus orthodoxes.

Cela ressemblait à une plaisanterie, à une parodie même de la relig mais rien cependant n'était plus sérieux. On jouait à la cérémonie r gieuse, mais on y jouait avec une certaine solennité. Bien plus, on é véritablement religieux.

Le baptême terminé, la bûche était mise au feu par un bout, et la soi se terminait en liesses.—A minuit, on priait et on éteignait le feu.

Le lendemain, la bûche de Noël était placée en lieu sûr par la ménag et, jusqu'à l'année suivante, on ne s'en servait qu'en cas d'orage.

Quand au beau milieu de la nuit, aussi bien qu'en plein jour, le tonne venait à gronder, tout le monde était sur pied, et la bûche de Noël é remise au feu.

Alors, toute la ferme était rassurée ; l'orage ne pouvait plus la frap

Puérilités ! me direz-vous. C'est possible. Mais c'était poétique au

Oh ! les bonnes fêtes que ces fêtes de Noël, quand l'hiver était fran ment sec et rude !—Le jour, la chasse aux perdrix dans les champs ; le s a chasse aux canards sur le bord des marais ; la nuit, la veillée, les m rons, les chansons et les cantiques.

" Les premiers chrétiens, dit Labedollière, confondaient la fête de Noël avec l'Épiphanie, et ce fut saint Cyrille de Jérusalem qui demanda qu'on cessât de confondre la Nativité avec l'Epiphanie. Le pape Jules Ier, qui occupa le trône Pontifical de l'an 337 à 352, ouvrit une enquête sur la date exacte de la naissance de Jésus-Christ, et après de minutieuses recherches, les titres du 25 décembre furent proclamés. Une homélie de saint Jean Chrysostome nous apprend qu'en 377 les habitants d'Antioche commençaient à distinguer la Nativité de l'Epiphanie, et qu'ils imitaient en cela l'Église d'Occident.

" Voilà donc près de quinze cents ans que la fête de Noël est chômée dans toute l'Europe avec une pompe extraordinaire, avec un zèle tout spécial, et qui tient aux rites primitivement adoptés.

" Autrefois on disait trois messes le 25 décembre :

" La première à minuit,

" La seconde à l'aube du jour.

" La troisième le matin.

" Pour ces trois messes tous les sanctuaires recevaient des décorations exceptionnelles.

" D'une montagne factice, qu'on appellerait de nos jours un *praticable*, descendaient les rois mages, la couronne en tête, suivis de pages et de valets.

" Les bergers arrivaient modestement par la plaine.

" Une chapelle était transformée en étable ; la sainte famille, entre l'âne et le bœuf, y recevait les hommages des monarques et des pasteurs, et à la voûte scintillait l'étoile miraculeuse qui les avait guidés jusqu'à Bethléhem. Parfois, quatre individus, bizarrement travestis, représentaient le coq, le bœuf, l'agneau et l'âne. Ils se tenaient au pied de l'autel. Le coq chantait : *Puer natus est nobis.*—*Ubi ?* demandait le bœuf.—*Bethlehem*, répondait l'agneau, et l'âne disait avec empressement : *Adeamus !*

" Dans plusieurs diocèses, ce simulacre d'étable était disposé derrière l'autel, au-dessus duquel, après le *Te Deum*, un enfant ailé venait dans un nuage annoncer la naissance du Sauveur. Dans le chœur entrait une procession de bergers qui chantaient le verset *Pax in terris*, saluaient la Vierge et adoraient l'Enfant.

" La messe finie, l'officiant leur disait : *Quod vidistis, pastores, dicite, annuntiate nobis in terris quis apparuit.* Les bergers répondaient : *Natum vidimus*, etc. ; puis ils chantaient successivement le *Benedicamus* et l'antienne *Ecce completa fuit.*

" Ces cérémonies tenaient en éveil toute la population, et il fallait bien se disposer à soutenir les fatigues d'une nuit blanche, ou se refaire après les avoir subies. De là est venue l'habitude du réveillon, que bien des sceptiques observent encore avec une scrupuleuse fidélité.

"On buvait, on mangeait, on allait à l'église, on en revenait en chantai des noëls.

"En Bethléhem Marie et Joseph vy
L'asne et le bœuf, l'Enfant couché parmy,
La creiche estoit au lieu d'un bercelet.
Noël nouvelet !
Noël chantons icy !

"Parfois, quand les convives du réveillon psalmodiaient les noëls, d'autr voix retentissaient à la cantonade : c'étaient celles de pauvres gens, d pèlerins, de voyageurs, de ménestrals ambulants, qui venaient réclam l'hospitalité, et la porte leur était ouverte à deux battans ; ils avaient droit de se chauffer à la bûche de Noël ; le vin, la bière ou le cidre, suiva les contrées, leur étaient versés en abondance ; leur couvert était mis, ou à moins une distribution de vivres leur était faite, qu'ils avaient la facul d'aller manger ailleurs, si bon leur semblait. Pouvait-on se dispenser d'êt bienfaisant le jour anniversaire de Celui qui apporta sur la terre une re gion de charité ?

"Encore aujourd'hui, en Bourgogne, les ménétriers parcourent les v lages, et chantent avec accompagnement de violon, *an l'honeur du Fi Dei*, les vieux cantiques composés par Bernard de la Monnoye, et qui so spirituels dans un double sens :

"Hai, mon Dieu ! quei tam maulaidroi !
Que de noge es étoi,
Quan vo no vené voi !
Le mantéa de cher humène
Don vo vos éte couvar,
N'é que tro po no fredène
Ici sofar,
Parcé de bruène,
D'ein creuel hivar.

"Ah ! mon Dieu, quel mauvais temps ! que de neige sur les toits quar vous venez nous voir ! Le manteau de chair humaine dont vous vous ête couvert n'a que trop souffert ici pour nos péchés, percé des bruines d'u cruel hiver."

"En Normandie, les indigents qui viennent à l'heure du réveillon fra per aux portes des fermes et réclamer des *aguignettes* (des étrenne chantent en chœur ce vieux couplet :

"Aguignette, aguignon,
Coupez-moi un p'tit cagnon ;
Si vous n'volez pas l'coper,
Donnez-moi l'pain tout entier.

"Dans les départements méridionaux, des chanteurs qu'on nomme *lo guillounés* s'organisent en troupes de trois à cinq et rodent dans la compag

La chanson patoise qu'ils débitent n'a pas moins de vingt-trois couplets, dont le refrain est:

"La guillouné
N'y faut douné
Aous compagnons.

"Il faut donner les étrennes, le *gui l'an neuf*, aux compagnons."

"Les compagnons, grotesquement travestis, dûment munis de paniers et de besaces, s'arrêtent-ils devant une maison dont l'apparence les séduit, ils entonnent aussitôt leur premier couplet:

"Ribès, ribès, sont arribès
Su'l la porte d'un chibalié...

"Ils sont arrivés à la porte d'un chevalier."

"Si la maison est silencieuse et sombre, si aucun signe extérieur n'indique la présence des habitants, les guillounés vont chercher fortune ailleurs; mais qu'une lumière brille, qu'un bruit se fasse entendre, et ils continuent impitoyablement leur kyrielle jusqu'à ce qu'on ait ouvert la porte.

"En Allemagne et en Alsace, l'arbre de Noël fructifie de temps immémorial. Le 25 décembre, est posée sur un table, dans la plus belle chambre du logis, une branche de sapin, ornée de rubans et d'anges en cire, de noix dorées, de clinquants, de dragées, de pommes d'api, de mille petits choses voyantes et jolies. La table est jonchée de jouets et de friandises. Une personne de la famille, vêtue de blanc, remplit le rôle du *Christ Kindel*, va chercher les enfants par la main, et les introduit dans le sanctuaire des étrennes; mais s'ils ont encouru la colère paternelle, point de célestes présents, point de sucreries, point de jouets. Le *Hanstrap*, mauvais génie aux regards louches, à l'allure pesante, apporte un formidable paquet de verges.

"L'arbre de Noël fut longtemps presque inconnu dans le département de la Seine; la seule gracieuseté qu'on fit à la jeune génération, c'était d'inviter les enfants à mettre dans le cheminée un de leurs souliers, où lEnfant Jésus devait apporter pendant la nuit une modeste offrande. Aujourd'hui les bimbelotiers vendent des arbres de Noël de haute futaie, auxquels pendent des poupées, des sacs de bonbons, des trompettes, des chiens de carton, des boites de soldats.

"Et peut-être toutes ces merveilles ne procurent pas à nos enfants blasés autant d'émotions que nous en donnait le jouet de vingt centimes que nous trouvions, en nous éveillant, dans notre soulier."

PAUL DE LINAIS.

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

(*Suite.*)

XIII.

L'HERITIÈRE DE LA COURONNE DE BOHÊME.

La pièce dans laquelle Henri de Brabant venait d'être introduit était, avons-nous dit, splendidement meublée. Le dais, ou cette partie de l'appartement où était assise la jeune femme, était couvert de velours violet frangé d'or ; les draperies étaient de satin blanc ; le plancher était en mosaïque, et sur les murailles, qui étaient couvertes de riches boiseries, étaient des armoiries et des blasons incrustés d'or, d'argent et de perles.

La jeune dame qui occupait cet appartement était la princesse Elizabeth. Elle avait une taille de nymphe ; son visage était gracieux et frappant, sa taille était mince ; la fraîcheur de ses joues indiquait qu'elle avait conservé une vigoureuse santé, en dépit des malheurs qui l'avaient éprouvée.

Elle s'avança de quelques pas au-devant du chevalier et de M. Cyprien. Au premier, elle fit une gracieuse inclination de tête, puis, se tournant vers l'autre, elle lui dit d'une voix mélodieuse :—Soyez le bienvenu dans ma retraite.

— Puisse Dieu permettre que cette entrevue tourne à votre plus grand avantage, répliqua Cyprien en portant les yeux de la princesse à Henri de Brabant.

— Son Altesse royale, assurément, n'a qu'à vouloir pour commander à sa destinée, dit le chevalier en se tournant tour à tour vers Elizabeth et son guide.

La princesse conclut de ces paroles qu'elle avait produit une impression favorable sur l'envoyé du duc d'Autriche, et Cyprien, qu'il allait envoyer à son maître un rapport favorable.

Un vive rougeur couvrit soudain les joues de la princesse ; et, se tournant de ctôé, elle affecta de jouer avec l'évantail en plumes d'autruche qu'elle tenait à la main. M. Cyprien alla à l'autre extrémité de l'appartement, où il s'assit et parut tomber dans une profonde réverie.

Henri de Brabant comprit qu'il voulait lui fournir l'occasion de parler sans contrainte à la princesse Elizabeth, et il l'aborda immédiament.

Elle se placa sur un sofa, et indiqua une chaise au chevalier, en lui faisant signe de s'asseoir.

Henri prit alors la parole, et dit d'une voix touchante :—Votre Altesse voudra bien croire que ce n'est pas pour lui faire un compliment que je lui

affirmerai que sa malheureuse situation me touche profondément. Restée orpheline à un âge si tendre, privée d'une couronne qui est votre héritage, forcée de vivre ainsi dans la retraite, avec la pensée que votre patrie est en proie aux dissensions, vous ne pouvez qu'inspirer la plus vive sympathie. Et souvenez-vous, princesse, que ce ne sont pas seulement mes sentiments que j'exprime, mais aussi ceux de mon maître, le duc d'Autriche.

— Et je vous remercie, seigneur Henri de Brabant, dit Elizabeth dont les joues étaient sillonnées de larmes. Je vous remercie, répéta-t-elle, d'une voix à moitié suffoquée par les sanglots, non-seulement de la sympathie que vous me témoignez de la part du souverain dont vous êtes le représentant, mais aussi pour les bonnes paroles que vous a dictées votre générosité.

— Madame, reprit le chevalier, ce serait faire preuve d'une affectation ridicule que de vous demander si vous connaissez le motif qui m'a procuré l'entrevue que j'ai l'honneur d'avoir avec Votre Altesse royale. Je vous prierai donc, sans plus de préambule, de me dire franchement si c'est de votre libre consentement et d'après votre bon plaisir que l'on a ouvert avec le duc d'Autriche certaines négociations dont vous êtes l'objet.

En prononçant la dernière partie de cette phrase, le chevalier tourna les yeux du côté de Cyprien, qui était assis à l'autre bout de l'appartement, et il fut frappé, presque effrayé de l'expression des regards que ce dernier tenait fixés sur la princesse.

Toutefois, en rencontrant le rayon visuel du chevalier, M. Cyprien se hâta de baisser la tête. Au même moment, Henri se tourna vers Elizabeth, et vit que son attention était absorbée par M. Cyprien. Une vive rougeur se répandit sur le visage de la jeune princesse ; et l'idée vint à l'esprit de notre héros qu'elle était honteuse d'avoir laissé deviner l'influence que M. Cyprien exerçait sur elle.

— Princesse, dit le chevalier en se penchant en avant et si bas que sa voix ne pouvait arriver aux oreilles de Cyprien, je vous conjure de me répondre sans contrainte et sans réserve. On a négocié un mariage entre vous et le duc d'Autriche, est-ce avec votre libre consentement ? Etes-vous bien maîtresse de vos actions entre ces murs ? Cet asile, est-ce vous qui l'avez librement chosi, ou n'est-ce qu'une prison d'où vous désirez sortir ? Dites-moi, dites-moi, madame, ajouta Henri énergiquement, comment je puis vous servir : car je crains que vous ne soyez pas heureuse autant que vous avez le droit de l'être.

— Si,. . .si, seigneur chevalier, je suis heureuse, heureuse, autant qu'on peut l'être en ce monde, répliqua la princesse.

Mais en même temps qu'elle articula ces paroles, de grosses larmes roulèrent sur ses joues.

Henri de Brabant la regarda avec une expression d'immense sympathie et de profonde compassion ; car il était convaincu qu'elle n'était pas libre, et qu'on pesait d'une manière ou d'autre sur sa volonté.

— Madame, dit-il en baissant encore davantage la voix et avec une grande vivacité, vous êtes une grande princesse, et je ne suis qu'un humble chevalier; c'est donc une faveur que vous me faites en me permettant de vous adresser quelques paroles. Mais je vous supplie de me considérer comme le représentant du duc d'Autriche, comme l'envoyé d'un prince qui n'hésitera pas à épouser la cause de l'orpheline du roi Wenzel. Ainsi donc, ne voyez pas en moi un étranger, et parlez sans réserve. Si vous avez des torts à redresser, des plaintes à faire, du secours à demander, votre voix ne s'élèvera pas en vain. Dites-moi qu'on vous retient ici prisonnière, et mon épée vous ouvrira le chemin de la liberté; dites-moi qu'on exerce sur vous une oppression quelconque, et je vous protégerai contre vos enemis. Mais ne me dites pas que vous êtes heureuse, madame; car votre air, vos manières, tout dément votre langage.

La princesse Elizabeth avait écouté avec une sorte d'anxiété ces paroles marquées au coin de la sincérité ; et les larmes tombaient de ses yeux avec une nouvelle abondance.

Elle tourna une seconde fois la tête du côté de Cyprien, en frissonnant, et elle frémit d'horreur en voyant celui-ci se lever avec une sorte d'impatience, et s'avancer vers elle.

Princesse, dit-il, en tâchant de rendre sa voix aussi douce, aussi conciliante et aussi rassurante que possible, vous ferez bien de répondre promptement aux questions que le chevalier juge à propos d'adresser à Votre Altesse.

— Au contraire, s'écria notre héros, il vaut mieux que Son Altesse prenne le temps et le loisir de réfléchir sur les négociations qne vous me paraissez avoir ouvertes, en sa faveur, avec peut-être trop de précipitation.

— Comment ! est-ce que Son Altesse Royale ?..

Cyprien s'arrêta court au milieu de la phrase qu'il avait commencée avec une brusquerie et une ton d'autorité, qui ne laissèrent plus de doute à Henri de Brabant sur l'influence coercitive qu'il exerçait sur la malheureuse princesse.

— Il serait préférable, dit le chevalier d'un ton de reproche, de mettre fin tout de suite à cette entrevue. Voyez, elle est extrêmement pénible à Son Altesse, ajouta-t-il en tournant les yeux vers Elisabeth, qui essayait vainement de maîtriser l'émotion qu'avaient excitée en elle les paroles généreuses de notre héros.

— Votre Excellence m'excusera, s'écria Cyprien, si je lui rappelle que, dans la situation où est Son Altesse Royale, il serait imprudent et dangereux pour elle de vous accorder une autre entrevue simplement pour vous donner des assurances que vous êtes, en ce moment, prêt à recevoir. Permettez-moi de dire un mot à Son Altesse, et puis, nous arriverons, j'en ai la persuasion, à un résultat satisfaisant.

Henri jeta un regard sur la princesse ; mais il ne découvrit sur son

visage aucun indice de ses sentiments; elle était redevenue maîtresse d'elle-même, et avait recouvré son courage ; cependant il semblait que ce n'était chez elle que l'apathie du désespoir, et qu'elle était devenue soudainement glacée.

Le chevalier, ne sachant trop à quoi se résoudre, se détourna un instant pour permettre à M. Cyprien de parler à la princesse en particulier.

— Elizabeth, murmura ce dernier à l'oreille de Son Altesse, et d'un ton impérieux, je vous ordonne de donner à cet Autrichien l'assurance qu'il demande. Souvenez-vous...

— Silence.. silence ! dit la princesse avec un accent étouffé et qui exprimait toute l'horreur dont elle était saisie. Silence.. silence ! répéta-t-elle, que cette entrevue finisse, je vous en conjure ! Dans quelques jours, ..demain, peut-être, je serai mieux préparée..

— Non, non ! exclama Cyprien avec rudesse : il ne me convient nullement pour obéir à vos caprices de l'amener ici une douzaine de fois.

— Mes caprices ! murmura la princesse en lui lançant un regard de reproche et de colère : mes *sentiments*, voulez-vous dire ?

— Non, caprices ! reprit-il ; et prenez garde de vous jouer de moi, Elizabeth..

— Me jouer de vous ! s'écria la princesse, rouge d'indignation.

— Par les saints ! vous voulez donc me pousser à bout ? dit Cyprienl Mais vous m'obéirez, Elisabeth, vous ferez ce que je vous dis, ajouta-t-i avec une rage concentrée. Rappelez-vous votre serment ;—Souvenez-vous, *quand tinte la cloche d'argent à minuit...*

— Assez.. Assez ! murmura la malheureuse jeune fille, les yeux égarés, les lèvres entr'ouvertes, et agitée d'un tremblement convulsif. Pas un mot de plus, ajouta-t-elle au bout de quelques instants, pas un mot de plus ; je vais me remettre, et donner les assurances que vous exigez.

— Merci,.. mille fois merci ! murmura Cyprien, dont les yeux brillèrent de joie.

Puis, se tournant vers Henri de Brabant, il dit :—Seigneur chevalier, Son Altesse royale, qui est maintenant remise de la confusion où l'avait jetée d'abord votre visite et les ouvertures que vous lui avez faites, est prête à vous donner l'assurance que vous désirez emporter.

Mais pendant que Cyprien s'exprimait ainsi, dans le but de laisser à la princesse le temps de se remettre, le chevalior jeta sur elle un coup d'œil, et se convainquit qu'elle cédait seulement à l'intimidation.

— Madame, s'écria-t-il en regardant Cyprien avec mépris et indignation, mes craintes étaient fondées, et je suis sûr maintenant que Votre Altesse n'est pas libre de ses actes.

— Je supplie Votre Excellence de ne pas s'écrater du motif qui l'a amenée ici, dit la princesse, lentement et d'un ton mesuré, comme si elle eût craint d'éclater en sanglots. Vous avez demandé si c'était de mon

consentement et avec mon bon plaisir que s'étaient ouvertes certaines négociations, et.. et ajouta-t-elle en réprimant un soupir, je vous réponds: oui. Je vous donne l'assurance que vous demandez. Adieu, seigneur chevalier !

En achevant ces paroles, elle s'éloigna précipitamment et disparut par une porte pratiquée derrière le dais.

— J'espère qu'à présent Votre Excellence est satisfaite, dit Cyprien d'un air triomphant. Mais, en regardant le chevalier, il comprit qu'il n'avait pas lieu d'être rassuré pour ses projets à venir.

— Partons ! dit Henri d'un ton froid, hautain et impérieux.

En se tournant vers la porte par où ils étaient entrés, Cyprien jeta sur lui un regard si plein de haine et de menace, que le chevalier en aurait tremblé, s'il l'eût aperçu.

La portière de velours se souleva, la porte s'ouvrit, et ils traversèrent l'antichambre où les jeunes filles travaillaient, comme nous avons dit, à des ouvrages de tapisserie. Cyprien marchait derrière Henri ; et son visage naturellement beau était rendu sinistre, presque hideux, par l'expression diabolique de ses traits. Il était évident qu'il roulait un projet dans son esprit.

Les deux pages qui les avaient escortés presque dans l'antichambre, attendaient dans le corridor, que Cyprien et le chevalier traversèrent ; ils redescendirent l'escalier de marbre, et se retrouvèrent dans le vestibule en bas.

Le plus profond silence avait régné à partir du moment où Cyprien et le chevalier avaient quitté l'appartement de la princesse. Cyprien prit alors Henri par la manche de son pourpoint, et lui dit :—Votre Excellence a vu la princesse, et elle vous a donné de sa bouche l'assurance qu'elle est prête à accepter la main de votre illustre maître, le duc d'Autriche. Ne voulez-vous pas, à présent, voir les trésors qui constituent la fortune de Son Altesse royale, et le testament par lequel le dernier roi m'a chargé de veiller sur sa fille ?

— Oui, voyons ce testament ! exclama le chevalier. Puis, après un moment de réflexion, il ajouta : Je vous remercie de m'avoir fait souvenir de cela. Marchez, je suis prêt à vous suivre.

Cyprien fit un signe aux pages, qui se retirèrent aussitôt. Il ouvrit alors une porte basse qui était dissimulée sous l'escalier de marbre, et ils aperçurent un escalier qui semblait conduire dans les entrailles de la terre.

— Je prierai Votre Excellence de fermer la porte après elle, dit Cyprien en commençant à descendre les degrés.

Un moment, le chevalier soupçonna qu'on méditait contre lui une trahison, et il hésita. Mais aussitôt il eut honte d'une telle crainte, et il avança hardiment derrière Cyprien.

Ils se trouvèrent bientôt dans les plus épaisses ténèbres.

— Descendez sans crainte, seigneur chevalier, dit Cyprien : les marches sont régulières, et il n'y a pas danger de tomber. Dans quelques minutes nous aurons de la lumière.

Henri de Brabant descendit d'un pas ferme, et arriva au bas de l'escalier. En étendant les bras, par ce mouvement naturel à tous ceux qui se trouvent dans l'obscurité, il rencontra à droite et à gauche un mur de granit ; et au bruit de la chaussure de Cyprien, qui résonnait à une petite distance devant lui, il comprit qu'il était dans un passage souterrain d'environ quatre pieds de large.

Mais à peine eut-il fait une douzaine de pas qu'il entendit quelque chose descendre derrière lui, avec un bruit de fer ; l'écho, éveillé dans le passage retentissait encore, quand un autre objet tomba avec le même son, à quelques pieds devant lui.

— Trahison ! cria Henri en s'élançant en avant ; mais il fut arrêté par une énorme grille en fer qui s'étendait en travers du souterrain d'un mur à l'autre, et du toit au pavé.

Alors, saisi d'un horrible soupçon, il voulut retourner sur ses pas pour gagner l'escalier de pierre ; mais de ce côté encore, il rencontra un obstacle semblable.

Il n'était plus possible d'en douter : il était prisonnier dans une cage formée par deux grilles qui étaient tombées comme des herses d'une ouverture pratiquée dans le toit.

Et comme pour ajouter à l'horreur de ses réflexions, l'horrible Cyprien cria du fond des ténèbres et d'une voix qui résonna comme l'arrêt du destin : " Une autre victime pour la statue de bronze et le baiser de la Vierge !"

Alors une porte s'ouvrit bien loin dans le passage, et fit en se refermant un bruit qui retentit lugubrement ; et puis l'écho mourut lentement, et le plus profond silence régna au milieu des plus épaisses ténèbres.

XIV.

COMMENT HENRI DE BRABANT SE TIRA D'UN MAUVAIS PAS.

Nous avons déjà dit que notre héros était aussi brave qu'il est donné à un homme de l'être, mais quand il se trouva ainsi pris soudainement dans un piége, et quand ces paroles lugubres résonnèrent à ses oreillles, un frisson glacial lui courut par tout le corps, et son front se couvrit d'une sueur froide.

Quoiqu'il ignorât ce que l'on pouvait entendre par " une victime de la statue de bronze," et encore moins par ces mots " le baiser de la Vierge," il se rappelait avoir déjà entendu cette sentence dans une occasion qui prouvait qu'elle avait une effroyable signification. Il se souvint quel cri Œtna avait poussé lorsqu'on l'en avait menacée, et pour la première fois il crut reconnaître que la voix de Cyprien était la même que celle qui

avait retenti dans la caverne dans cette nuit mémorable que nous avon mentionnée.

Mais, ces paroles mystérieuses, quelle pouvait être leur signification Avaient-elles un rapport quelconque avec la belle statue qu'il avait vu dans les souterrains du château de Rotenberg, et avec les horribles ma chines qui lui avaient causé tant d'effroi ? Evidemment il y avait u terrible mystère dans ces mots : *la statue de Bronze et le baiser de l Vierge ;* mais que pouvaient-ils signifier ?.. Voilà ce qui défiait tout conjecture.

Telles furent les pensées qui traversèrent l'esprit de Henri de Braban pendant les premières minutes qu'il se trouva prisonnier dans le sombr souterrain.

Il croisa ses bras sur sa poitrine, s'appuya contre la muraille, et réflé chit avec calme et courage sur sa position. Quel que fût le sort auque on le réservait, il était résolu à le subir avec fermeté.

Henri essaya les barreaux avec ses mains ; mais ils étaient en fe massif, et chacun d'eux s'adaptait profondément dans le mur. Il grimp sur l'un d'eux, et trouva, comme il s'y était d'ailleurs attendu, qu'i descendaient d'une ouverture pratiquée dans la voûte, et qui n'étai pas à moins de sept pieds du sol.

Après s'être assuré de l'inanité de ses efforts, le chevalier croisa d nouveau ses bras, s'appuya contre le mur, et se livra au cours de ses ré flexions. Il songea aux mystères du château de Rotenberg, à Satanaïs, Œtna, à Cyprien, à la princesse Elisabeth, et aux amis qu'il avait laissé dans son pays natal en Autriche.

Des heures entières s'écoulèrent, et la pensée vint à Henri de Braban qu'on avait peut-être l'horrible intention de le laisser mourir de faim !

Mais, après tout, quel intérêt Cyprien avait-il à le faire périr ?

A peine le chevalier s'était-il adressé cette question que des sons, faible d'abord, mais auxquels il ne pouvait se tromper, frappèrent son oreille.

Il suspendit sa respiration et se tint immobile pour écouter.

Ce n'était point en effet, une erreur de ses sens, car il distingua l frôlement de vêtements contre les murailles : on eût dit que quelqu'u se glissait de son côté avec précaution et dans des intentions sinistres.

Henri de Brabant posa la main sur son épée, qu'il tira à moitié du fou reau ; mais au même instant, les sons qui avaient d'abord excité son atte tion furent absorbés par d'autres moins équivoques, et il devint évide qu'on levait l'espèce de herse qui lui avait barré le passage.

Devait-il se frayer un chemin à travers ses enemis, quels qu'ils fussent Tel fut le plan qui se présenta le premier à l'esprit de notre héros, et qu adopta sur le champ. Il dégaîna son épée ; mais, en une seconde, il f saisi de tous les côtés à la fois, des bras puissants l'enlacèrent au mili de l'obscurité, et il se trouva dans l'impossibilité d'agir. Son épée lui f

arrachée des mains ; on lui lia les poignets avec une corde, on l'enveloppa dans une sorte de robe de moine dont on lui rabattit le capuchon sur les yeux, et on l'entraîna le long du souterrain.

Bientôt, ses ennemis s'arrêtèrent, une porte gémit sur ses gonds, on reprit la même course précipitée, la porte massive se referma violemment, et les échos en répercutèrent le bruit jusqu'aux extrémités des souterrains.

L'on marcha ainsi longtemps, en silence et dans les ténèbres.

Si Henri de Brabant avait été un esprit faible, accessible aux superstitions, il aurait pu imaginer qu'il était au pouvoir de démons qui l'entraînaient ainsi dans leur sombre royaume.

Soudain, à travers l'ouverture de son capuchon, le chevalier entrevit une lumière qui apparaissait et disparaissait avec une égale soudaineté, semblable à une de ces lampes solitaires que l'on aperçoit sous les tunnels des chemins de fer. Une autre porte roula sur ses gonds, et se referma derrière lui. Puis, on recommença à le pousser en avant dans ces souterrains qui paraissaient interminables.

Dix minutes au moins s'étaient écoulées depuis l'instant où l'on avait ouvert les portes de la cage, et au train dont ils marchaient, Henri calcula qu'ils devaient bien avoir parcouru un mille.

A peine avait-il fait cette réflexion qu'il distingua le bruit de plusieurs pas qui approchaient de la direction opposée.

— Il est trop tard ! car la cloche d'argent a déjà tinté, dit l'un des gardiens du chevalier.

C'était la première fois qu'on rompait le silence.

— Oui, la cloche d'argent a tinté, observa celui qui tenait le chevalier par le poignet, et que notre héros reconnut, à la voix, être Cyprien, rangeons-nous.

Les hommes s'arrêtèrent court, et se placèrent le long du mur.

Le bruit de pas se rapprocha de plus en plus, et Henri entrevit de nombreuses lumières qui brillaient comme des météores ; mais il ne put distinguer par qui elles étaient portées.

Pas un mot ne fut prononcé : il semblait que ceux qui passaient ainsi ne reconnaissaient pas ni ne voyaient même pas les hommes au pouvoir desquels était notre héros.

Le chevalier estima qu'il ne devait pas y avoir moins de quatre-vingts personnes dans la troupe qui avait défilé devant lui. Mais que signifiait cette observation que la cloche d'argent avait tinté ? Encore un mystère qu'il lui était impossible de comprendre.

L'on se remit en marche ; mais au bout de quelques pas, une troisième porte s'ouvrit, puis on monta un escalier au haut duquel était une autre porte. On fit ensuite traverser à Henri de Brabant un endroit qui lui parut être une salle pavée de marbre, et quelques secondes après, ils se trouvèrent en plein air.

La troupe s'arrêta, et l'on fit monter le ch
avait-il les pieds dans les étriers qu'une co
l'animal fût attachée au bas de ses jambes;
pour lui permettre de galoper à son aise, el
rendre inutile toute tentative d'évasion.

Les gardiens de Henri montèrent égalen
trot, en traversant un pont-levis, ainsi qu'il
aux échos qu'éveillait le sabot des chevaux.

A peine Henri eut-il commencé à resp
naître sa force et son courage. C'est qu'
dans le souterrain il ne lui avait pas paru q
de salut, tandis que dans la route large et
n'était pas absolument sans espoir.

Tâchons de bien faire comprendre la posi

Quand il avait été assailli par ses ennemis
attachée à chacun de ses poignets, et les d
tour de son corps, étaient liés ensemble. S
tenus près de son corps. Une robe de
été jetée sur ses épaules, et on lui avait rab
Puis, quand on l'eut hissé à cheval, on a
corde entre ses jambes pour empêcher qu'
A sa droite et à sa gauche, il avait trois ou
bien armés, et, dans tous les cas, détermin

Mais à peine eût-on dépassé le pont-levis
à se débarrasser de ses liens, et un quart d
liberté à son bras droit, puis à son bras gau
facile. Une fois qu'il eut les mains libres,
sauvé.

Tout le temps, l'on avait continué à marc
sonnes qui se tenaient à droite du chevalie
bride, en sorte que son voyage ressemblait
fait, le matin, pour se rendre auprès de la I

Henri s'occupa ensuite à détacher pru
fermaient son capuchon, afin de s'assurer d
façon dont ils étaient armés, du pays qu'il
pouvoir mieux calculer ses chances.

La lune ne répandait qu'une lumière faib
menaçant, et de gros nuages couraient dans
stance heureuse pour notre héros, puisqu'
s'apercevoir de ses mouvements.

(A continuer

CHRONIQUE.

I.

CANADA : —La Congrégation de N.-D. à Ottawa.—La Présentation.—St. Vital.—Mde. Trincano.—L'Hon. Juge Smith.—Concours de Poésie.—Lord Young.—Les tapageurs.—Ontario.—La Baie d'Hudson.
ROME :—Pie IX et la Franc-Maçonnerie.—La liberté.—Le trône de Pie IX.—Mgr. Tizzani.—Persécutions au Japon.
ESPAGNE :—Triple absurdité. ITALIE :—Voyage du Prince Napoléon. PRUSSE :—Rôle machiavélique. RUSSIE :—La campagne d'été. AUTRICHE :—Panique financière. EGYPTE :—Chemin de fer d'Alexandrie. L'AMÉRIQUE :—Grant.

Les Dames de la Congrégation de Notre-Dame ont ouvert un Externat à Ottawa sur le même plan que celui de la rue Saint-Denis ; cette détermination a été parfaitement accueillie par le clergé et par la population de la capitale. Depuis longtemps déjà elles avaient été sollicitées d'y fonder un établissement. Cette année enfin elles ont pu donner cette satisfaction aux nombreuses familles que le siége du Gouvernement a forcées de se transporter à Ottawa. L'Externat est ouvert, les élèves y accourent en grand nombre ; déjà les classes ne suffisent plus et l'on parle d'acquérir un nouveau terrain pour étendre la bonne œuvre.

—Chaque année la fête de la Présentation de la Vierge au Temple, réunit, sous les voûtes de l'élégante chapelle du grand Séminaire de la Montagne, les vénérables fils de M. Olier, qui célèbrent ce jour leur fête patronale. L'office du matin se termine par une touchante cérémonie dont les fidèles de Montréal ont été pendant longtemps les témoins, la *Rénovation des promesses cléricales.*

Il est beau, il est touchant de voir cette troupe de jeunes lévites, brûlants de ferveur et brillants d'espérance, ces vétérans du sanctuaire blanchis dans un ministère de charité qui compte parfois un demi siècle de travaux et de dévouements, il est touchant de les voir se prosterner et renouveler aux pieds des autels leurs serments et leur sacrifice avec toute l'ardeur de leurs premières années : "*Le Seigneur, disent-ils, est la part de mon héritage,*" et le Seigneur sait s'ils disent vrai, et avec quelle générosité !

Pendant ce temps le chœur des Ecclésiastiques et celui du Collége redisent à l'envi le sacrifice de la Vierge, enfant de trois ans, qui donna la première l'exemple de cette offrande, et répètent à chaque fois la strophe de la consécration :

> " Voilà pourquoi, Seigneur, ta famille se consacre à toi ;
> Voilà donc que tu restes notre partage,
> Toi qui né de la Vierge Marie
> Renait chaque jour par notre ministère."

Cette année l'éclat de cette cérémonie a été rehaussé par la présence de trois Vénérables Prélats qui, venant à cette fête de famille, ont voulu par là témoigner de leur haute estime pour le Séminaire de Saint-Sulpice et les grandes œuvres qu'il dirige avec tant de bénédiction pour le bien de l'Eglise et du pays. Mgr. de Montréal officiait ; Mgr. Rogers, évêque de

Chatham, et Mgr. LaRocque, évêque de Saint-Hyacinthe, assistaient aux places d'honneur qui leur avaient été préparées. Un bon nombre de prêtres de la ville et des paroisses voisines, étaient aussi accourus à cette solemnité. Après le dîner, Nos seigneurs les Evêques furent reçus par le grand Séminaire et le Collége ; le soir Mgr. Rogers chanta les Vêpres et le Salut.

Huit jours après, Verchères avait aussi sa fête : le premier Pasteur du diocèse était là de nouveau, au milieu de ses enfants et présidait à la translation solennelle des reliques de St. Vital, que la paroisse a dernièrement reçues de Rome.

Nous voudrions n'avoir que de joyeuses nouvelles à raconter, malheureusement deux morts se présentent à enrégistrer pour ce dernier mois : celle de Madame Trincano, religieuse du Sacré Cœur, et celle de l'honorable juge Smith.

—Marie Thérèse Trincano était née près de Milan ; elle reçut son éducation en France, entra au Sacré-Cœur en 1831, et fut envoyée en Amérique en 1847. Après avoir rempli pendant quatorze ans les fonctions d'assistante et de maîtresse des novices au couvent de Manhattanville, Etat de New-York, elle vint en Canada pour prendre la direction de la maison du Sault-au-Récollet où elle vient de mourir. C'est près de dix années qu'elle a consacrées au milieu de nous à l'instruction et à l'éducation des jeunes personnes. Femme d'intelligence, de savoir et de piété, son passage a laissé des traces qui ne s'effaceront pas : son action ne s'est pas seulement fait sentir auprès des élèves qu'elle a formées ; mais elle a rayonné jusqu'au sein de notre société où par ses conseils elle a su répandre l'amour du bien et de la vertu.

—L'Honorable Juge Smith était de Montréal, il avait fait ses études en Ecosse, et son droit en Canada, sous Messieurs Beaubien et Gale : entré au Barreau en 1830, il se mêla autant aux luttes de la tribune qu'aux luttes judiciaires. En 1844, il fut député à la Chambre par les cantons de l'Est et nommé Procureur-Général la même année. Il occupa ce poste important jusqu'en 1847 et ne le quitta que pour aller s'asseoir au Banc de la Reine. Esprit supérieur dans toutes les fonctions qu'il a remplies, il se fit surtout remarquer par un grand attachement aux devoirs de sa charge et une parfaite éxactitude à les remplir ; il est mort le 29 novembre.

—Le journal de l'*Instruction Publique* a publié le mois dernier le rapport de la Faculté des Arts de l'Université-Laval sur le concours de Poésie de l'année 1868. Nous en détachons le morceau suivant où il est parlé de M. E. Prudhomme qui a obtenu la *Médaille d'argent.* Nos lecteurs connaissent déjà ce jeune Poète, qui promet d'être une des gloires de Montréal.

" J'arrive enfin au poëme qui a déterminé les suffrages du jury et auquel la Faculté des arts a décerné la médaille d'argent. S'il n'a pas obtenu la palme la plus brillante, l'auteur saura bien la ravir un jour. Déjà nommé honorablement dans ce concours, il monte rapidement au sommet de la perfection. Son talent se fortifie ; et, bientôt, comprenant que le travail et l'étude peuvent seuls donner à la fécondité, quelque peu exubérante encore de sa pensée, des jets moins multipliés, mais plus forts, des détails plutôt choisis que nombreux, il émondera le feuillage trop abondant de sa poésie. Il sait déjà embrasser un sujet dans toutes ses parties, l'agrandir même à son gré, se tracer un cadre vaste et régulier, et le remplir,

sinon avec cette perfection et cette sobriété qui sont d'un art consommé, du moins avec cette abondance qui ne laisse plus que l'embarras du choix.

" Dans un court prologue le poëte annonce heureusement son sujet et les divisions de son sujet. Il me permettra d'en citer quelques strophes qui me dispenseront d'analyser moi-même son ouvrage.

Je voyais s'avancer, étincelants et calmes
Des prêtres au cœur généreux ;
Prédicateurs du Christ, ils portaient tous des palmes
Et des vêtements lumineux.

Je voyais s'avancer les âmes de ces braves
Qui combattaient pour leur grand Roi.
Alors qu'ils repoussaient de funestes entraves
Ils défendaient aussi leur Foi.

Je voyais resplendir dans l'azur diaphane
Le voile des Vierges de Dieu ;
Sur terre, elles priaient, loin d'un monde profane
Dans le silence du Saint lieu.

Ces martyrs rayonnant de fraîcheur et de grâces
Chantaient l'éternel Hosanna ;
Ils venaient se pencher à travers les espaces
Sur le beau ciel du Canada.

Le missionnaire, le soldat, la vierge chrétienne : voilà les sujets que le poëte célèbre dans trois chants ; voilà les martyrs dont il chante le dévouement. On le voit : non content des héros qui ont fécondé de leur sang la semence de la foi dans les forêts de la Nouvelle-France, sujet vaste déjà et capable d'effrayer un esprit plus timide que le sien, l'auteur chante le soldat, qui, lui aussi, prodigue ses jours à la défense de la religion de la patrie, et la vierge chrétienne qui sacrifie à l'amour de son Dieu les jours d'une vie brillante, heureuse et honorée selon le monde pour s'ensevelir vivante entre les quatre murs d'un cloître comme entre les planches d'un tombeau. C'est ainsi que le poëte agrandit son sujet ; qu'il ouvre des perspectives nouvelles en multipliant les objets qui l'avoisinent.

Le premier chant avec moins d'éclat dans les images, moins de pureté dans le goût et dans le style, rappelle involontairement la manière de Victor Hugo dans quelques pièces qui signalent la seconde période de son génie. Ce sont les mêmes énumérations, la même profusion de détails, la même anatomie de la pensée. On croit sentir le scalpel du médecin, disséquant à plaisir, je ne dirai pas le cadavre mais les ailes de la poésie. Rarement les vers s'élancent vers les sublimes sommets où plane le génie lyrique ; il semble parfois embarrassé dans les plis nombreux de son vêtement et se traîner péniblement lorsqu'il devrait voler d'un vol libre et hardi dans les régions sublimes de l'air. Sans doute, le poëte, en continuant de bien penser, donnera à son vers une allure plus franche, un vêtement plus brillant, un ton plus élevé et plus soutenu, tout ce qui lui manque encore du côté de l'élégance, de l'harmonie, de la noblesse et de la précision.

Ces défauts ou plutôt ces imperfections sont moins sensibles dans le second chant : la variété du rhythme donne à la poésie une aisance qu'elle n'a pas dans les grands vers. Cependant si la muse encore timide, en parcourant, sous l'armure des preux, les chants du combat, fait parfois jaillir

une étincelle cachée sous la cendre, parfois aussi, elle brûle ses ailes au feu mal éteint du canon.

Je ne dirai rien du troisième chant, intitulé la *Vierge de Dieu*, où l'auteur fait parler l'esprit du siècle et l'esprit du ciel. M. Eustache Prud'homme, notaire à Montréal, lira lui-même cette partie de son ouvrage avec l'épilogue qui termine le poëme, et vos suffrages apprécieront, mieux que je ne le pourrais moi-même, les mérites de notre jeune poëte."

—Lord Monck nous a quitté après avoir reçu de sa Souveraine un témoignage flatteur de sa bonne administration.

Son Excellence Lord Young, décoré Grand-Croix de l'Ordre du Bain, est arrivé à Ottawa. Il est, dit-on, enchanté de la réception qui lui a été faite par toutes les Associations de la Capitale ; et le peuple d'Ottawa de son côté, charmé de l'air de dignité, d'intelligence et de bienveillance qui se peint dans tous les traits de notre nouveau Gouverneur. Que son séjour soit aussi heureux que sa venue.

S'il pouvait enfin mettre d'accord ces braves tapageurs de la Nouvelle-Ecosse. Ils vont ruiner leur tempéramment, ces braves gens, tant ils parlent et tant ils écrivent, et puis quel profit !

Les gens d'Ontario sont-ils plus sages ! Ils le croient assurément, ce qui ne les empêche pas de défaire, cette année, ce qu'ils ont fait lannée précédente, et de rendre aux mines du lac Supérieur la franchise et la liberté dont elles ont besoin pour prospérer. Voilà qui est franc, ils ont eu tort et ils l'avouent.

Cependant ne vous fiez pas à leurs chiffres et à l'air de prospérité que leurs finances affichent, il pourrait bien y avoir plus tard le revers de la médaille.

C'est sans doute pour prévenir tout scandale que le gouvernement se lance dans la voie des économies et refuse cette année les subsides octroyés jusqu'ici aux écoles de diverses sectes religieuses. Ce projet a fort indisposé les conservateurs, une députation a été envoyée au Premier-Ministre qui ne paraît nullement décidé à revenir sur ses pas, et voilà la discorde jusque dans le camp des défenseurs du Ministère.

—Les nouvelles qui nous sont venues d'Angleterre sont au moins plus agréables. Sir G. Cartier a parfaitement mené les négociations qui ont rapport à l'acquisition du Territoire de la Baie d'Hudson ; le Canada n'aura rien à payer à la Grande Compagnie, et nous allons être riches avant peu ; nous aurons le pôle nord, et le fameux passage où l'on ne peut guère passer ; nous aurons le pôle froid, le pôle magnétique, tous les pôles désirables, et de la glace pour tous les étés ; puis comme prime, toutes les familles d'ours bruns et blancs, tous les genres de baleines, de phoques et d'Esquimaux imaginables, voilà donc un vaste champ qui s'ouvre à la colonisation ! hâtons-nous d'y convoquer l'Europe toute entière, car messieurs les Yankees pourraient bien nous jouer le nouveau tour d'acheter le territoire du nord-ouest, comme ils ont acheté le territoire d'Alaska, quittes à payer la grande compagnie, en commandant une promenadmaritine sur nos côtes à l'Amiral Farragut.

Nous avons reçu la brohure intitulée : *Le Canada et les Zouaves Pontificaux*. Nos remercîments à qui de droit. C'est une heureuse idée que celle qu'a eu le Comité de Montréal de recueillir toutes les pièces officielles qui ont trait au mouvement catholique qui a si profondément remué le pays. Elles perpétueront le souvenir d'un des faits les plus beaux de l'histoire du Canada.

Nous avons également reçu un *Souvenir* du Rév. P. M. Mignault, notre reconnaissance à l'estimable M. Dion.

II.

Parmi les outrages que l'on adresse au pape et que l'on renouvelle précisément à l'heure où nous écrivons, il faut mentionner ceci : "La franc-maçonnerie publie le procès-verbal d'une loge de Sicile constatant l'initiation du F.·.*. Jean-Marie Mastaï-Ferretti, et accompagne ce procès-verbal d'une photographie représentant le saint-père revêtu des insignes maçonniques."

On a repoussé plusieurs fois cette odieuse calomnie. Mais nous ne devons pas craindre d'y revenir, en joignant quelques détails inédits que nous tenons de la source la plus élevée. La méchanceté des sectaires a assigné, il est vrai, à ce prétendu fait des circonstances trop diverses pour qu'il n'en ressorte pas sa fausseté évidente. Ainsi, ils ont dit d'abord que Jean-Marie Mastaï avait été initié dans la loge de Sinigaglia, son pays ; puis d'autres se sont rabattus sur l'Amérique méridionale, où le comte, devenu missionnaire, donnait l'exemple du plus grand zèle apostolique ; d'autres encore ont parlé de l'Amérique du Nord qu'il n'a jamais traversée : en désespoir de cause, ils le font recevoir en Sicile, dont il ne connait les rivages que par les cartes géographiques.

Or la jeunesse du comte Jean-Marie Mastaï s'est écoulée dans une retraite presque absolue. Sa santé exigeait cette retraite et lui facilitait la méditation et la piété. Il y a souvent quelque trait de la miséricorde céleste sous les maux dont Dieu permet que nous soyons atteints. L'enfant souffrant préparait à son insu ses saintes et glorieuses destinées.

" On s'est efforcé en mille manières de calomnier ma jeunesse, disait encore récemment Pie IX à un personnage ecclésiastique. Notre-Seigneur Jésus-Christ et la très-sainte Vierge savent, ajoutait-il avec humilité, que si je n'avais pas les vertus d'un saint, j'étais du moins un jeune homme toujours craignant Dieu, adonné à la prière et à la fréquentation des sacrements. Etaient-ce là des dispositions pour m'enrôler dans la franc-maçonnerie ?"

La piété du comte Mastaï était telle que, tout jeune homme et laïque, il fut nommé par Pie VII à la présidence de l'hospice dit de Tata Giovanni, charge que l'on n'avait jusqu'alors donnée qu'à des ecclésiastiques. Au reste, sous l'habit laïque, il faisait ses études pour le sacerdoce et visitait avec une ferveur singulière les sanctuaires de Rome, surtout ceux de la Vierge Marie.

En vérité sont-ce là les mœurs et les dévotions d'un franc-maçon ?

Mais, *mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose*, a dit Voltaire, et ses disciples n'ont pas dégénéré de leur père.

Une parole profonde où se revèle l'âme généreuse, mais désabusée de Pie IX, est celle-ci : Un jeune français, rédacteur d'un journal libéral, admis à l'honneur d'une audience particulière, avait été amené par la paternelle bonté du saint-père sur le terrain brûlant de la liberté, où prennent feu toutes les premières aspirations de l'âme ; l'enthousiaste croyant, espérait tout des autres :

" La liberté, disait-il, c'est le pouvoir d'être bon par la science et par la la volonté.

—Mon jeune ami, répondit Pie IX en lui prenant la main, j'ai eu votre âge ; comme vous j'ai cru à la liberté ; mais la liberté, comme la vertu, sont filles du ciel. Pour les maintenir sur la terre il faut le pouvoir qui détermine les limites entre la voie frayée des peuples et l'abîme où ils s'engloutissent !"

Le 24 Septembre, le Saint-Père a tenu un Consistoire public pour la remise du Chapeau à L.L. EEm. Ferrieri et Barili. Le cardinal Ferrieri est attaché à la Congrégation des Evêques et réguliers, du concile, de l'index, des indulgences et reliques sacrées : et le Cardinal Barili à la Congrégation de la consistoriale de l'index, des affaires ecclésiastiques extraordinaires et des études.

Le même jour a été tenu un consistoire Secret pour la préconisation de divers évêques à des sièges situés en Espagne, au Brésil, en Bolivie et dans les régions infidèles :

Quelques protestants d'Angleterre ont adressé au pape une pétition qui porte aussi la signature d'un certain nombre de catholiques.

Ils demandent que les bases du droit des gens soient déclarées par le saint-siège et le concile, et en particulier les principes qui distinguent la guerre légitime de la guerre illégitime ; les principes qui garantissent au citoyen armé qu'il ne sera pas appelé à échanger son caractère de défenseur du droit contre celui d'agresseur et d'assassin.

Un des plus glorieux noms de l'histoire du Portugal, le duc d'Albuquerque, grand d'Espagne, vient de s'engager dans les zouaves pontificaux comme simple soldat.

Pie IX vient d'ordonner la publication de quatre décrets de la congrégation des rites : l'un qui autorise la formation d'une commission chargée d'introduire la cause de béatification du vénérable serviteur de Dieu frère Dominique-Antoine de Rome, *ab urbe*, capucin mort à Pipern, et qui a longtemps édifié la ville d'Albano par ses vertus ; l'autre qui constate la validité du procès sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles du vénérable serviteur de Dieu frère Michel-Ange de Saint-François, laïque profès des mineurs de la stricte observance de Saint-Pierre d'Alcantara, mort à Naples ; le troisième constatant aussi la validité des procès sur la réputation de sainteté, les vertus et les miracles du vénérable serviteur de Dieu Clément-Marie Hofbauer, de Vienne, prêtre profès de la congrégation du Très-Saint Rédempteur, et propagateur de cette insigne congrégation ; le dernier confirmant le culte rendu de temps immémorial au serviteur de Dieu, Guala, de l'ordre des Frères prêcheurs, évêque de Brescia et appelé bienheureux.

— Un ouvrage d'une importance considérable dans les circonstances actuelles, le travail de Mgr. Tizzani sur les *Conciles généraux*, est sur le point d'être achevé. Cet ouvrage, dédié au cardinal Lucien Bonaparte, aura trois volumes. Le premier, embrassant les conciles d'Orient, a paru en septembre ; le deuxième, allant du premier concile de Latran au deuxième concile de Lyon, et le troisième, du concile de Vienne au concile de Trente inclusivement, seront publiés en novembre.

Mgr. Tizzani mérite d'être connu. Traçons de lui une courte esquisse. Archevêque de Nisibe, grand aumônier de l'armée pontificale et professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de la Sapience, c'est un des personnages les plus remarquables du monde ecclésiastique de Rome. Il est aveugle ; mais, en dépit de son infirmité qui semblerait le condamner

au repos, il garde une activité extraordinaire et vit comme si ses yeux n'étaient pas à jamais fermés, au milieu des bibliothèques, dont les catalogues lui sont tous connus. On le rencontre là souvent. Sa taille est haute ; son visage, empreint de cette sérénité particulière aux aveugles, a de l'attrait. Sa mémoire est si sûre qu'il dit souvent à ses secrétaires embarassés pour trouver un document : " Prenez tel volume, de tel rayon, et cherchez à telle page ; cela doit y être." Les dates elles-mêmes rarement lui font défaut. On dirait qu'il a devant lui, sous le regard de son intelligence, les personnages historiques de toutes les époques.

A deux heures après minuit, Mgr. Tizzani se lève et *écrit* jusqu'au moment où il commence sa préparation pour la sainte messe, qu'il dit vers les dix heures. Je dis qu'il *écrit*. A l'aide d'un garde-main qu'il s'est fabriqué lui-même, il trace au crayon, sur de grandes feuilles de papier, des caractères qu'un secrétaire spécial est chargé de reproduire dans la journée. C'est ainsi que des volumes d'histoire ecclésiastique, des mémoires sur l'archéologie, des controverses, des leçons pour la Sapience, et de nombreuses correspondances sont dus à ce savant et infatigable prélat.

Les nouvelles du Japon sont fâcheuses et la persécution recommence sur une vaste échelle contre les chrétiens.

Depuis longtemps déjà des bruits sinistres circulaient à Nangasaki, et le Consul français, M. Roches, en avait averti Mgr. Petit-Jean ; il s'était même consulté avec lui pour prendre les mesures que demandait la prudence et prévenir un malheur. Le Consul anglais, à son tour, avait fait parvenir au prélat ses craintes et ses appréhensions. Trois cents chrétiens devaient être arrêtés et condamnés à la déportation, pour parer à ses tristes éventualités, Mgr. Roches demanda au Gouverneur une entrevue qui lui fut refusée. Le consul d'Angleterre fut plus heureux, il vit le Gouverneur et apprit de lui que la question des chrétiens s'agitait effectivement à Kioto ; il en fit prévenir Mgr. Petit-Jean. Ce fut dans ces tristes circonstances qu'on célébra la fête des deux cent cinquante martyrs japonais béatifiés l'annéedernière ; jamais fête ne fut célébrée avec plus de ferveur, les chrétiens demandèrent au ciel la grâce d'imiter leur courage s'ils étaient appelés à confesser la même foi.

Quelques jours de calme succédèrent, mais de ce calme qui précède la tempête. Bientôt 130 chrétiens sont mandés au Palais du gouverneur ; ils s'y rendent sans appréhension ; ces comparutions sont périodiques, et sans résultats. On les fit attendre une journée entière à la porte du Palais, enfin on les fit entrer en repoussant à coups de bâtons leurs parents et leurs amis qui voulaient les suivre.

Que se passa-t-il dans cette entrevue, on l'ignore. On vit bientôt sortir les généreux confesseurs ; ils se dirigeaient sur le rivage, une jonque les y attendait. Dès qu'ils furent montés à son bord, le navire prit le large : que sont-ils devenus, on l'ignore. On pense ou qu'ils ont été conduits aux mines, ou noyé en pleine mer.

III.

En Espagne, la guerre civile qui n'a duré que quelques heures, a permis aux bourgeois victorieux de reporter leur colère contre les moines, et les religieuses et les sociétaires de Saint-Vincent-de-Paul. Les dames Espa-

gnoles ont protesté contre les injustes violences et ce courage leur fait honneur.

En revanche, la main mise sur les biens du clergé, comme il arrive toujours, n'a point enrichi les voleurs, les nouvelles financières sont lamentables. Toutes les caisses déjà dégarnies sous l'ancien régime ont été totalement vidées par le gouvernement provisoire. Il y a plus, on a osé mettre la main sur les fonds déposés par les particuliers à la caisse des dépôts et des consignations, qui aujourd'hui non seulement ne *peut pas rembourser* mais encore ne possède aucun capital. Telle est la situation que la Révolution a faite à l'Espagne, dont les récoltes ont manqué, et où la faim, cet hiver, sera peut-être exploitée par les ambitieux. Si M. Girardin et M. Victor Hugo voulaient y songer, peut-être auraient-ils moins de foi, le premier dans ses *mécanismes*, l'autre dans ses antithèses sonores.

Les élections se préparent cependant basées sur le suffrage universel auquel on n'apportera d'autres restrictions que celles de l'âge et de la nationalité. Les éléments qui entreront en conflit, sont 1o. le gouvernement provisoire de Prim et Serrano, avec les progressites : leurs vues sont connues, et leur force est dans l'armée.

2o. le parti démocratique ou républicain, auquel se joignent pour la circonstance Cabréra et tous les partisans de Don-Carlos, et même les partisans d'Isabelle, sauf, après la victoire, à recommencer la querelle. Si l'on en vient aux armes, une série de guerres civiles va s'ouvrir dont il est impossible de prévoir la fin.

La scission entre ces deux éléments est un fait aujourd'hui parfaitement accusé. Les Républicains, plus actifs que leurs adversaires, se sont mis activement à l'œuvre : partout ils ont établi des comités démocratiques, qui couvrent les murs des villes de leurs manifestes, et des ateliers nationaux qui, chaque semaine, coûtent aux municipalités 900,000 réaux.

Un nouveau candidat se présente, dit-on, pour le trône d'Espagne, c'est le prince Léopold de Hohenzollern. Ce serait très-habile pour la Prusse de prendre ainsi la France en queue, mais adieu le temps où M. de Bismark *pouvait tout faire.*

Voici du reste ce que pense de toutes ces candidatures l'auteur de la brochure *Prim et le prince des Asturies*. Des quatre solutions mises en avant, trois sont absurdes. Absurde la République, parce qu'avec le génie espagnole, elle créerait un Mexique européen.

Absurde le protectorat de Prim, parce qu'au bout de quelques semaines, il serait un *Cromwel mannequin*.

Absurde la royauté de Don Carlos, parce que son avénement n'est possible que par le suffrage universel, c'est-à-dire que par la négation de ce qui constitue son droit.

Reste la quatrième solution, qui serait une *panacée* ; *Prim et le prince des Asturies* dont il serait le régent ! !

A savoir si la panacée ne serait pas trop fade ?

Les nouvelles deviennent de plus eu plus affligeantes.

—Le voyage du Prince Napoléon à Turin a donné lieu à une foule d'interprétations : d'après une correspondance de Florence au *Journal de Bruxelles* les communications du Prince paraissent avoir porté sur trois points et avoir eu le caractère d'un *avertissement amical,* d'une *remontrance* et d'une *mise en demeure*.

Le gouvernement français sait que la Démagogie italienne n'attend qu'un signal pour proclamer la *République fedérative*, et il en a averti le Cabinet de Florence : les détails ont été tellement précis et circonstanciés que Victor-Emmanuel en a été profondément frappé et a compris qu'il était temps de songer à sa couronne, à sa sûreté et à celle de ses enfants.

Le Prince aurait ensuite remontré à son beau-père, que l'alliance de la Russie et de la Prusse ne le sauverait pas, s'il venait à se tourner contre la France, à qui il serait facile de soulever en Italie les populations mécontentes, et de rappeler les anciens princes contre la maison de Savoie.

Enfin, le cabinet de Florence aurait été mis en demeure de s'arrêter dans ses projets irréalisables sur Rome capitale, et de briser l'organisation démagogique qu'il a plutôt encouragée que tolérée. S'il ne le peut, il n'est plus gouvernement et la Révolution maîtresse en principe n'a plus qu'à se constituer en fait. S'il le peut et ne le fait pas, c'est la guerre avec la France. La France alors éclairée sur ses intentions avisera selon ses intérêts et ses devoirs.

L'Italie n'en est pas moins à la veille d'une crise imminente : le ministère berce le roi d'illusions que Victor-Emmanuel ne voudrait pas voir se dissiper, il joue sur l'abîme et il y joue en insensé.

La vérité est que les Piémontais sont détestés des Alpes à l'Adriatique, et que si les peuples dont ils ont envahi le pays avaient assez d'énergie, rien ne serait plus facile que de les en chasser.

Mazzini et Garibaldi profitent de cette désorganisation générale pour préparer la chûte de la monarchie, et l'on pense que ce sera en Sicile que le feu sera mis à cette traînée de foudre qui sillonne toute l'Italie et adoutit à Florence sous le palais Pitti : il n'est pas dit que les Mazzinniens ne réservent leurs *moyens moraux* que pour le Pape.

La Révolution complote au grand jour comme en Espagne ; et comme en Espagne le gouvernement ne se sent pas assez fort pour arrêter ces hideuses publications qui, chaque matin, viennent jeter la consternation dans les consciences honnêtes ; Rome et Florence sont menacées à la fois, l'autorité militaire redouble ses précautions, ce qui accuse ses appréhensions. Evidemment, dit un correspondant, l'heure de la *Vendetta di Mentana* approche, mais ce pourrait bien être celle de la *Vendetta di Deo*.

—Un discours prononcé par le premier ministre Autrichien au sein de la Commission militaire du Reichsrath, à Vienne, a fait voter presque à l'unanimité un contingent de 800,000 hommes, que l'Autriche, selon M. de Beust, doit avoir sous les armes pour faire face aux éventualités possibles et peut-être prochaines.

Un tel discours n'était pas de nature à rassurer les banquiers, aussi a-t-il jeté le désarroi parmi les gens d'affaires, la panique a été générale, et telle que l'honorable Chancelier de l'empire a dû reprendre la parole, pour déclarer de nouveau que personne n'était plus pacifique que lui et que ces 800,000 hommes n'auraient d'autre emploi que de garder la paix. Il paraît que la raison a été trouvée excellente et les fonds publics sont remontés à flôt. A Berlin même les paroles de M. de Beust n'ont causé aucune émotion, et l'on a daigné reconnaître qu'en présence de la position militaire des autres puissances, 800,000 hommes pour l'Autriche n'est pas chose exagérée ; comme il sont charmants ces politiques !

Les Polonais de la Galicie eux ne sont pas aussi bons enfants que les Prussiens vis-à-vis de M. de Beust. Il ne cessent de bouder, et menacent de ne se dérider que lorsqu'ils seront constitués en gouvernement comme la Hongrie. La Bohême de son côté n'est pas de meilleure humeur, ni moins exigeante ; puis il y a la Styrie, le Tyrol, l'Esclavonie et la Croatie. Allons M. de Beust, courage ! la besogne ne manquera pas de longtemps.

—Le dernier discours du Roi de Prusse, à l'ouverture des Chambres, discours tout pacifique, a porté la joie dans le cœur des joueurs à la hausse : mais au fond la situation demeure la même. La Prusse qui, à la face du ciel et de la terre, a proclamé que la justice n'est qu'un mot, la Prusse a marqué son apparition sur la scène par l'égorgement de la Pologne. De nos jours, on l'a vu essayer d'anéantir le Danemark, détrôner les petits princes de l'Allemagne du Nord, et préparer avec un machiavelisme inouï sa domination dans le Sud.

Pour arriver à ses fins détestables, cet Etat, primitivement pétri de *boue* et de *crachat* comme s'exprime M. de Maistre, se pliera à tous les rôles. Aux libéraux Allemands il dira : Je suis le soldat de la liberté germanique ! A l'Angleterre jalouse de la brume : Je deviendrai, moi aussi, une puissance militaire de premier ordre ! Aux Italiens : Venez à moi, et je vous délivrerai du patronage des Français, et je vous donnerai le Tyrol, etc. A Prim, l'aventurier conspirateur : Tenez, recevez ces millions, détrônez Isabelle et jouez un mauvais tour à Napoléon III qui vous a repoussé comme un traître. Qu'on ne l'oublie pas, la nation prussienne s'est faite à l'image de son fondateur, un chevalier apostat, un ambitieux sans foi ni loi dont les traditions détestables sont devenues une règle dans l'Etat.

Pour vivre et prospérer, la Prusse est pour ainsi dire condamnée à se jouer de tout le monde. Elle n'a fait autre chose depuis 1866, mais rira-t-elle la dernière !

Et ce qui est le comble de l'impudence, c'est que Guillaume ose faire peser les conséquences de sa politique sur ceux qui en sont les victimes. Il accuse les princes dépossédés et les démocrates, d'avoir causé la *stagnation des affaires*. Mais toute l'Europe ne sait-elle pas que les inquiétudes publiques n'ont d'autre cause que les *glorieux événements* de 1866, et la position insoutenable qui a été faite aux petits Etats d'Allemagne, et que c'est la Prusse qui, en donnant un développement disproportionné à sa puissance militaire, a entraîné après elle tout le reste de l'Europe dans la voie du déficit et de la ruine.

—Le prince Gortchakoff est fort content, il le dit lui-même à qui veut l'entendre de ce qu'il appelle sa *campagne d'été* en Allemagne.

Il paraîtrait que le Cabinet de Berlin était au commencement de l'été assez inquiet de l'attitude des Etats du Sud qui se montraient de plus en plus hostiles aux aspirations de la Prusse et dirigeaient leurs regards du côté de la France et de l'Autriche, ce qui ne fesait ni le compte de la Prusse ni celui de la Russie.

Pour ramener les princes du Sud à l'alliance *Prusso-Russe* le prince Gortchakoff a conseillé à l'empereur Alexandre, un voyage en Allemagne. L'empereur a vu à Kissengen, les princes de Hesse, de Wurtemberg et de Bavière, et comme ils hésitaient, craignant l'opposition de leurs chambres

et la révolte de leurs sujets, le Czar au nom du Cabinet de Berlin, leur aurait, dit-on, promis que les baïonnettes prussiennes arrangeraient tout pour le mieux, et comme le jeune roi de Bavière se montrait incrédule et se tenait à l'écart, pour rompre ses hésitations on le fiança à la princesse Olga, et le voilà gendre futur de l'Autocrate.

C'est après cette assemblée de souverains que Alexandre et Guillaume se virent à Schwalbach. Là, dans une entrevue entourée de mystère, sur un tertre élevé et hors de la portée de toute oreille indiscrète, les deux monarques purent se féliciter de voir leurs ambitieux projets en bonne voie, et se partager à leur aise l'Europe et l'Asie. Il ne reste plus qu'à les réaliser, mais c'est là le difficile.

Pendant ce temps, le prince Gortchakoff, à Bade, mettait en mouvement tous les agents russes, et il prétend que c'est lui qui a obtenu le traité d'extradition en vertu duquel les Etats du Sud livreront au Cabinet de Berlin quiconque aura encouru son mécontentement : et la convention militaire qui installe la Prusse au-delà du Mein, et fait de tous les Souverains du Sud de l'Allemagne des satellites du roi Guillaume. La campagne est en effet magnifique, et le Russe peut s'en vanter, mais Guillaume n'est pas encore Empereur d'Allemagne, il n'est que l'*Oncle de mon neveu.*

Le chemin de fer d'Alexandrie à Suez par Zagazig, a été ouvert le 8 septembre par une suite de fêtes auxquelles ont pris part les représentants des nations dont les intérêts sont engagés dans cette entreprise.

Une voie ferrée d'Alexandrie à Suez par le Caire existait déjà, mais traversant un pays de montagnes, les fortes rampes et les pentes qu'il avait fallu lui donner la rendaient insuffisante pour le vaste commerce de l'Orient. Ismaïl-Pacha ordonna donc de construire une nouvelle voie, passant par Zagazig, longeant le canal d'eau douce, et qui courant sur un terrain peu accidenté, pourrait s'étendre et donner au commerce de l'Asie toutes les facilités qu'il réclame ; l'œuvre a été conduite à bonne fin par Faïd-Bey, et là, comme dans le canal de M. de Lesseps, " sont toute la prospérité et tout l'avenir de l'Egypte, qui grâce à ces grandioses et rapides moyens de transports deviendra nécessairement le lieu de transit de tous les produits et de tous les voyageurs du monde entier." (*Disc. de Faïd-Bey.*)

IV.

Le général Grant sera donc le nouveau Président de la République Américaine ; cette élection fait espérer le retour à une situation moins équivoque et moins tendue que celle qu'a traversée le Président.

Quoique les Radicaux aient gagné l'élection présidentielle, leur triomphe est moins complet qu'on pourrait le croire. Où l'influence des partis se fait le plus sentir, ce n'est pas dans le choix du Président, mais plutôt dans le choix des représentants au Congrès ; or, de ce côté, les Radicaux ont beaucoup perdu. Ils ne posséderont pas dans le prochain Congrès la majorité absolue avec laquelle ils pouvaient passer outre, malgré le *Veto* du Président, et ils perdront encore si tous les Etats du Sud viennent à être réintégrés dans l'Union.

Il n'est pas à craindre d'ailleurs que le Général Grant, quoique leur élu, veuille sanctionner toutes les lois tyranniques qu'il plaira à son parti de voter et les empiétements sur le pouvoir exécutif. L'amour des pré-

rogatives de sa charge et de sa propre indépendance saura lui inspirer une résistance légitime. " Ayons la paix" a-t-il dit, c'est très-bien, mais que de choses à faire pour l'avenir !

Le Sud à pacifier ;
La suprématie des noirs à abattre :
Les Etats séparés à réintégrer dans l'Union:
La dette nationale à éteindre :

Enfin la corruption à réprimer dans toutes les branches de l'administration !

Malgré tout, on espère dans la prudence et le sens politique du Général Grant dont l'élection a été favorablement accueillie par la grande majorité du pays et même par une grande section du parti démocratique.

A propos de cette élection la *Presse* publie de judicieuses observations:

" Le succès du général Grant, dit-elle, a été rendu plus certain par les fautes du parti qui le combattait. Il y a eu deux vaincus dans la guerre civile : le Sud d'abord, et ensuite la Constitution. L'échauffement de la lutte avait fait arriver dans les deux chambres du Congrès la fraction la plus exaltée du parti unioniste, les républicains noirs. Maîtres du pouvoir au moment où le Sud succombait, ils ne voulurent pas s'en tenir au rétablissement de la Confédération ; ils voulurent satisfaire leur haine et leur soif de vengeance. Pour les contenir il aurait fallu l'ascendant moral que le Président Lincoln puisait dans son patriotisme incontesté, dans son intégrité, dans l'éclat de ses services et dans sa réputation de droiture et de bon sens. Lincoln disparu, l'autorité passa aux mains d'Andrew Johnson qui n'apporta, dans cette lutte difficile, que le sentiment de son droit et l'honnêteté de ses intentions. Pour vaincre ses résistances, le Congrès n'hésita pas à mutiler le pouvoir présidentiel et à dénaturer la Constitution.

Cet abus de la force et les mesures tyranniques adoptées vis-à-vis des Etats du Sud ont eu pour résultat de provoquer dans l'esprit public une réaction dont l'influence est visible dans les chiffres des derniers scrutins. Partout la majorité républicaine s'est notablement affaiblie : des Etats où ce parti avait eu, en 1864, les deux tiers des votants, ne lui donnent plus, en 1868, que quelque milliers de voix de majorité ! Si donc les Démocrates avaient eu le bon esprit de prendre pour candidat, un homme dont les antécédents et dont la conduite pendant la guerre civile eussent été au-dessus de tout soupçon : si surtout ils avaient choisi ce candidat parmi les notabilités des Etats de l'Ouest, qui jettent maintenant le poids décisif dans la balance électorale, ils auraient pu espérer de rallier à eux les républicains modérés, tous ceux qui inclinent vers les idées de conciliation et qui s'inquiètent des atteintes que la Constitution a reçues. Ils auraient abordé la lutte avec des chances de succès.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 1—15 Janvier 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL parait régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.................... .. $1.00
Un an,................ .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

اسطل

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSI[AL]

DE MONTREAL.

DIXIÈME ANNÉE.

No. 1.—15 Janvier 1868.

AVIS IMPORTANT.

Tous les abonnés de l'année 1867 recevront avec le 1er numéro d[e] le **FRONTISPICE** et la **TABLE** des **matières** du 9ème Volu[me] L'ÉCHO du Cabinet de Lecture Paroissial, année 1867.

SOMMAIRE:

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 2—15 Fevrier 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8 ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Six mois,.................. .. $1.00
Un an,............... .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée: la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes!

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.–TOME II.

No. 3—15 Mars 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL pa
régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8°
de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'ann
deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.................... .. $1.00
Un an,............... .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent ê
payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibl
thèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez
principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* d
être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuviè
année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années p
cédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s
jouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les p
sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompag
pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pend
celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur
peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile att
tive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé
nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissan
plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'av
avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent
permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs.
sormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui i
ressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résum . des p
cipales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ECHO

DU

ABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 4—15 Avril 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL para régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° o de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'anné deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,..................... $1.00
Un an,........................ $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent êt payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Biblio thèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez le principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doi être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuviè année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années p cédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus jouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les p sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompa pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pend celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile at tive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissan plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'av avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. sormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui i ressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des p cipales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 5—15 Mai 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.................... ..	$1.00
Un an,................	$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à Charles Thibault, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée : la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance ! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes !

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion ; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ECHO

DU

ABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 6—15 Juin 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Six mois....................	$1.00
Un an........................	$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Chez T. Marsan, écuier, à Québec.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

A NOS ABONNÉS.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial vient d'achever sa neuvième année d'existence. Il remercie vivement tous les abonnés des années précédentes qui lui sont demeurés fidèles, et tous ceux qui sont venus s'ajouter cette année aux anciens. Il adresse au ciel, les vœux les plus sincères et les plus ardents afin que la protection de Dieu les accompagne pendant l'année 1868. De graves événements se sont accomplis pendant celle qui est expirée: la main du Seigneur s'est appesantie sur son peuple, mais en même temps sa paternelle bonté a prêté une oreile attentive aux prières de ses enfants, et sa puissance a partout dissipé les nuages qui menaçaient l'horison.

Unissons tous nos cœurs dans un même transport de reconnaissance! plaçons notre confiant espoir en la divine clémence et attendons l'avenir avec le ferme courage des âmes chrétiennes!

La grandeur des événements accomplis et de ceux qui se préparent, ne permet point que nous les laissions ignorer à nos fidèles lecteurs. Désormais plus que jamais nous enrégistrerons les faits généraux qui intéressent la religion; nous donnerons chaque mois le fidèle résumé des principales nouvelles de l'Univers Catholique.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 8—15 Aout 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal parait régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.................... .. $1.00
Un an,............... .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent êt payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bib thèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez principaux Libraires du Canada.

Chez A. T. Marsan, écuier, Ex-Gérant de l'Echo, bureau du Pro reur-Général, près de la Porte St. Louis, à Québec, et à Jules More Rue des Forges, Trois-Rivières, P. Q.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* être adressé *franco* à Charles Thibault, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAULT,
AVOCAT,

No. 27 Rue St. Vincent,

MONTRE

AVIS.

Les personnes endettées envers L'ECHO sont priées de n faire tenir le montant de leur souscription au plustôt.

LE GERANT.

L'ECHO

DU

ABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE—TOME II.

No. 9—15 Septembre 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL paraît régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Six mois,.................... .. $1.00
Un an,............... .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent êtr payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bib thèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez principaux Libraires du Canada.

Chez A. T. Marsan, écuier, Ex-Gérant de l'Echo, bureau du Pro reur-Général, près de la Porte St. Louis, à Québec, et à Jules More Rue des Forges, Trois-Rivières, P. Q.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* ê être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAULT,
AVOCAT,

No. 27 RUE ST. VINCENT,

MONTRE

AVIS.

Les personnes endettées envers L'ECHO sont priées de n faire tenir le montant de leur souscription au plustôt.

LE GERANT.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SERIE.—TOME II.

No. 9—15 Septembre 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

RUE ST. VINCENT, No. 27.

1868.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal parait régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Six mois,. $1.00
Un an,.............. .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Chez A. T. Marsan, écuier, Ex-Gérant de l'Echo, bureau du Procureur-Général, près de la Porte St. Louis, à Québec, et à Jules Moreau, Rue des Forges, Trois-Rivières, P. Q.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à Charles Thibault, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAULT,
AVOCAT,

No. 27 Rue St. Vincent,

MONTREAL

AVIS.

Les personnes endettées envers L'ECHO sont priées de nous faire tenir le montant de leur souscription au plustôt.

LE GERANT.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SERIE.—TOME II.

No. 10.—15 Octobre 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

RUE ST VINCENT, No. 27.

1868.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal parait régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Six mois,.................... .. \$1.00
Un an,................ .... \$2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Chez A. T. Marsan, écuier, Ex-Gérant de l'Echo, bureau du Procureur-Général, près de la Porte St. Louis, à Québec, et à Jules Moreau, Rue des Forges, Trois-Rivières, P. Q.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à Charles Thibault, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAULT,
AVOCAT,

No. 27 Rue St. Vincent,

MONTREAL.

AVIS.

Les personnes endettées envers L'ECHO sont priées de nous faire tenir le montant de leur souscription au plustôt.

LE GERANT.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 11.—15 Novembre 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL.

RUE St VINCENT No. 27

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTRÉAL parait régulièrement le 15 de chaque mois par livraison de cinq feuilles in-8° ou de 80 pages, avec couverture imprimée, et forme au bout de l'année, deux beaux volumes in-8° avec tables, de 480 pages chacun.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Six mois.. .... $1.00
Un an................ .... $2.00

Les abonnements partent de Janvier et de Juillet, et peuvent être payés par la malle en Timbres de Loi et de Poste.

AVIS.

On s'abonne au Bureau de l'Echo, rue St. Vincent 27, à la Bibliothèque Paroissiale de Montréal, chez M. Jean Thibodeau, et chez les principaux Libraires du Canada.

Chez A. T. Marsan, écuier, Ex-Gérant de l'Echo, bureau du Procureur-Général, près de la Porte St. Louis, à Québec, et à Jules Moreau, Rue des Forges, Trois-Rivières, P. Q.

Et aussi chez J. A. Chicoine, écuier, Avocat, Rue des Cascades, à St. Hyacinthe, P. Q.

Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction de *L'Echo* doit être adressé *franco* à CHARLES THIBAULT, Ecuier, gérant.

CHAS. THIBAULT,
AVOCAT,
No. 27 RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

AVIS.

Les personnes endettées envers L'ECHO sont priées de nous faire tenir le montant de leur souscription au plutôt et en payant leur abonnement dans le mois de Janvier prochain les abonnés sauveront les frais de port qui devront être à l'avenir payés d'avance.

LE GERANT.

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

DE MONTRÉAL.

DIXIÈME ANNÉE.

NOUVELLE SÉRIE.—TOME II.

No. 12.—15 Decembre 1868.



MONTRÉAL:

BUREAU DE L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL,

RUE ST. VINCENT, No. 27

1868.

L'ECHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIA[L]

DE MONTREAL.

DIXIÈME ANNÉE.

No. 12.—15 Decembre 1868.

SOMMAIRE:









